




No.



FROM THE
BATES FUND





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS
LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS
JUSQU'À NOS JOURS.

TOME TREIZIÈME.

Dans. — Dewlet.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER ;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D^r HOEFER.

Tomc Treizième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

—
M DCCC LV.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

22976

413

NO. 1. N 85 H. V. 13

REGISTERED MAIL

NO. 1. N 85 H. V. 13

REGISTERED MAIL

61332

Bt. H.

Nov. 6, 1862

NOV 6 1862

NOV 6 1862

NOV 6 1862

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

D

* **DANS** (*Adolphe*), poète néerlandais, mort en 1636. On a de lui : *Oratio de laudibus Elizabethæ, reginæ Angliæ*; Leyde, 1619, in-4° ; — *Pœmata; accessit vita Elizabethæ, Anglorum reginæ*; ibid., 1636, in-12 (ouvrage posthume).

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.*

DANSE ou **D'ANSE** de VILLOISON (*Jean-Baptiste-Gaspard*), célèbre helléniste français, né à Corbeil, le 5 mars 1750, mort à Paris, en 1805 (1).

(1) Danse ou D'Ansse de Villosion était originaire d'Espagne. Un de ses ancêtres, nommé Mignel de Anso, vint en France, à la suite de la reine Anne d'Autriche, dont il était l'apothicaire. Son nom, en passant dans la langue française, fut orthographié de plusieurs manières. On le trouve écrit dans les mémoires du temps, d'*Ance*, *Dancé*, *D'Ance*, *Danse*, *Dansse*. Dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. V, p. 24), on lit *Hanse*, et ailleurs (t. VI, p. 144) *Hanssé*. Mais je crois que dans ces passages il faut reconnaître une faute de copiste et écrire *Dansse* ou *D'Ansse*. Sa femme était femme de chambre d'Anne d'Autriche, et, comme dit De La Porte (*Mémoires*, p. 223), elle entraît au prie-Dieu de S. M. et avait grande part à sa familiarité; en sorte que le crédit dont elle jouissait finit par porter ombre au cardinal Mazarin. Suivant le même écrivain (p. 226), « M^{me} de Hautefort ayant voulu, comme elle faisait autrefois, entrer au prie-Dieu de la reine, M^{me} Danse lui dit de la part de S. M. qu'elle sortit, et que la reine ne voulait voir personne avec elle à cette heure-là ». A l'époque des troubles de la Fronde, M^{me} Danse, qui était liée avec plusieurs des principaux frondeurs, perdit la confiance de la reine, et fut complètement disgraciée (*Mém. de M^{me} de Motteville*; *Lettres de Cuy Patin à Ch. Spon*). Mais, suivant toute apparence, elle ne tarda pas à recouvrer l'affection de cette princesse et à remplir de nouveau la place qu'elle avait occupée auprès d'elle; car dans son testament (*Mémoires de Motteville*, t. VI, p. 326) Anne d'Autriche légua à chacune des demoiselles de Niert, Varenne, du Bocher, Braquemont, Danse et Daubry, ses femmes de chambre ordinaires, la somme de 10,000 livres, et au sieur Dancé, apothicaire de son corps, 10,000 livres. Suivant le témoignage de Dacier (*Mémoires de l'Institut*, 1815, p. 334), Mignel de Anso, en récompense de ses longs services, avait obtenu des lettres de naturalisation et de confirmation de

son ancienne noblesse. Son fils (Jean) lui fut adjoint, et lui succéda dans la charge qu'il occupait à la cour. Après la mort de Mignel de Anso, sa veuve habitait dans la maison des Quinze-Vingts (Tallemant, t. VI, p. 144). Elle avait auprès d'elle sa fille, femme de chambre de la reine, et épouse d'un nommé Patrocle, écuyer ordinaire de la même princesse (De La Porte, *Mémoires*, p. 175). Un de ses fils était probablement cet abbé Danse dont parle Bussy-Rabutin (*Lettres*, t. I, p. 285; t. V, p. 274, 280). Il avait été d'abord membre de la congrégation de l'Oratoire, et obtint du cardinal Mazarin un canonicat de la Sainte-Chapelle. Suivant la tradition, c'est lui que Boileau, dans son *Lutrin*, a désigné sous le nom du *chanoine Évrard*; ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût intimement lié avec le célèbre poète, dont il avait tenu une nièce sur les fonts de baptême.

Les petits-fils de Mignel de Anso embrassèrent la profession des armes. L'un d'eux, capitaine de dragons, fut tué à la bataille de Hochstedt (M. Dacier, tom. I). L'aïeul paternel de M. de Villosion, qui occupait dans la hiérarchie militaire une position distinguée, avait contracté un mariage d'inclination, en épousant une très-jeune personne, mais qui n'appartenait nullement à une famille de gentilshommes. Son fils, père du savant qui fait l'objet de cette notice, resta dans la carrière militaire autant de temps qu'il lui fallait pour obtenir la croix de Saint-Louis. C'était un homme franc, loyal, qui attachait peu d'importance à la culture des lettres. Il avait peine à concevoir comment son fils s'était écarté de la route que lui avaient tracée les exemples de sa famille, et comment cette déviation l'avait conduit à une renommée européenne, dont il semblait partager peu le prestige. Une branche de cette famille, sous le nom de *Danse*, est depuis longtemps établie dans la ville de Beauvais, où elle occupe encore aujourd'hui une position très-honorable.

tié qui se prolongea tout le temps de leur vie. Le jeune Villoison se distingua par un goût passionné pour la littérature, surtout pour la langue grecque, une mémoire prodigieuse et une ardeur infatigable pour le travail. Dans les concours universitaires, il obtenait chaque année les premiers prix, principalement ceux de version grecque et de vers latins. Une seule fois la palme de la composition grecque lui échappa ; mais ce fut par la faute des examinateurs, qui s'en rapportèrent trop à une version latine. Dans une autre circonstance, on avait donné pour sujet de la composition latine une version extraite de l'Histoire naturelle de Pline, et remplie d'expressions techniques ainsi que de mots qui ne se trouvent pas dans les lexiques ordinaires. Les concurrents, pour la plupart, reculèrent devant ces difficultés, et n'essayèrent pas même une lutte qui leur paraissait impraticable. Le jeune Villoison ne se laissa nullement effrayer par une tâche si épineuse. Il aborda de front les obstacles que lui offrait la matière. Il traduisit tout, sans hésiter, sans passer un seul mot, et le prix lui fut décerné par acclamation. On a peine à concevoir jusqu'à quel point, dans un âge encore tendre, il avait acquis une connaissance approfondie des meilleurs écrivains grecs et latins. Je lui ai souvent entendu dire que dans le cours de ses études classiques, et avant de quitter le collège, il avait lu quinze fois les odes de Pindare. En sortant de ses classes, il suivit, au Collège de France, les leçons de Capperonier, professeur de grec. Poursuivant avec un zèle passionné, une ardeur insatiable, les travaux auxquels il avait voué sa vie, déployant, à peine dans l'adolescence, les talents et l'érudition qui auraient honoré un homme blanchi dans les études les plus profondes, il conquit bientôt l'estime de tous ceux qui le connaissaient, et acquit une véritable célébrité. Vouant à la pratique le précepte de Perse :

Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter,
il était empressé de communiquer au public savant un premier fruit de ses doctes veilles. Par le conseil d'un profond érudit, le Suédois Björnsthål, il choisit pour objet de ses recherches le *Lexique d'Apollonius sur Homère*, qui était conservé dans un seul manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Non content de copier avec une exactitude scrupuleuse un texte grec hérissé d'abréviations, il l'accompagna d'une version latine, de commentaires et de prolégomènes qui annonçaient une vaste et solide érudition. A cette époque, et guidé par les leçons du même savant, il s'était livré à l'étude de l'hébreu, du syriaque, de l'arabe, et avait fait dans ce genre de travail des progrès rapides, qui excitaient au plus haut point l'admiration de son docte maître. Sans doute Villoison, absorbé par sa passion pour le grec, négligea beaucoup, par la suite, ces connaissances accessoires ; mais dans ses notes sur le

Lexique d'Apollonius il a pris soin de consigner les étymologies d'un grand nombre de mots grecs, dont il va chercher les origines dans la langue hébraïque. Ce genre de travail, auquel dans un âge plus mûr il attachait beaucoup moins d'intérêt, témoigne de la ferveur de son zèle pour des connaissances qu'il venait récemment d'acquérir. L'ouvrage parut en 1773, et forme deux volumes in-4°. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui s'était fait rendre compte d'un fruit si étonnant d'érudition précoce, s'était hâtée, l'année précédente, d'appeler dans son sein l'éditeur, qui n'était alors âgé que de vingt-deux ans. Comme une pareille distinction était sans exemple dans les fastes de cette société, elle dut solliciter du roi Louis XV une dispense, qui fut accordée dans les termes les plus honorables.

Si l'on en croit Chardon de La Rochette, Villoison entreprit, en l'année 1775, un voyage dans lequel il parcourut la Hollande, une partie de l'Allemagne, et surtout la Saxe. Mais j'avoue que je n'ai trouvé aucune trace de cette prétendue excursion ; tout me porte à croire que cette assertion repose sur une méprise, et que notre savant à l'époque dont il s'agit n'avait pas quitté Paris, et encore moins la France. En 1778 Villoison publia une édition grecque et latine du roman de *Daphnis et Chloé*, composé par le sophiste Longus ; il accompagna cet ouvrage d'un long et savant commentaire. Toutefois, on doit remarquer un fait qui a besoin d'explication. Dans la préface, l'éditeur annonce que son travail offrira de nombreuses explications et conjectures, que lui avaient suggérées les hellénistes de l'Europe les plus célèbres, avec lesquels il entretenait une docte correspondance ; et cependant ces observations, annoncées avec tant d'éclat, ne sont pas en fort grand nombre. Mais il faut savoir que, dans l'intention du savant éditeur, son commentaire devait avoir une bien plus grande étendue. Un libraire estimable, M. De Bure, s'était chargé de publier l'ouvrage. Le texte, avec la version latine, était déjà imprimé. Villoison avait remis les notes qui concernaient les premiers chapitres, et qui, dit-on, auraient formé un volume entier. Le libraire, épouvanté de l'extension qu'avait prise ce travail, et craignant que cette surabondance d'érudition, en augmentant la valeur commerciale du livre, ne nuisît à son débit, s'adressa à l'un des confrères de Villoison, M. Larcher, et le conjura d'engager son ami à resserrer son commentaire dans les limites que réclamait impérieusement l'intelligence du texte, et à réserver pour une autre occasion cette masse d'observations, sans doute fort utiles pour la philologie grecque, mais dont l'abondance aurait pu nuire au succès matériel du livre. Villoison céda, bien à regret sans doute, et se contenta de joindre au texte environ 300 pages de commentaires. L'année qui précéda cette publication, Villoison avait acquis la connaissance d'un savant éminemment distingué. Wytttenbach était venu faire un voyage à Paris, pour collationner les ma-

nuscrits de la Bibliothèque du Roi. Il se proposait alors de publier une édition complète et critique de toutes les œuvres de Plutarque. Villoison annonçait (*Animadvers.*, p. 4) ce travail comme devant bientôt paraître : « *Cui præstantissimam et omnibus numeris absolutam Plutarchi editionem mox debebimus.* » Malheureusement de nombreux obstacles retardèrent la marche de cette vaste entreprise; et bien des années après cette époque les *Œuvres morales* seules ont vu le jour, accompagnées seulement d'une partie du commentaire qu'avait promis l'illustre philologue.

Villoison avait contracté un mariage parfaitement assorti, qui devait faire le bonheur de sa vie. Il venait d'épouser M^{lle} Caroline de Neukart, native de Pithiviers. Cette jeune personne réunissait à toutes les qualités qui font l'ornement de son sexe une connaissance approfondie de la langue grecque et bien d'autres talents, qu'elle cachait avec le plus grand soin. Charitable au dernier point, elle faisait souvent enlever de sa table un plat délicat, et le faisait porter à une pauvre famille. Pleine d'habileté dans la conduite des affaires, elle était parvenue à augmenter de beaucoup les revenus de sa maison. Villoison aimait tendrement son intéressante compagne; mais, par malheur, il ne put pas jouir longtemps du bonheur qu'il trouvait auprès d'elle. Après quelques années de mariage, dominé par sa passion pour la langue grecque, il sollicita et obtint, en 1781, la permission d'aller à Venise aux frais du roi pour faire dans la Bibliothèque de cette ville des recherches savantes, qui promettaient d'importants résultats. Il séjourna trois années dans cette ville, s'occupant avec ardeur de compiler les manuscrits et d'en extraire tous les morceaux inédits qui avaient rapport à la littérature grecque. Il en composa deux volumes in-4°, qui parurent à Venise, sous le titre d'*Æneidota græca*. Le premier, comme on sait, se compose de l'*Ionie* de l'impératrice Eudocie; le second renferme une quantité prodigieuse de fragments, plus ou moins longs, d'auteurs grecs, surtout de grammairiens, de scolastes. Il avait aussi découvert une portion d'une version grecque de la Bible, différente de celle des *Septante*. Il en publia plusieurs livres à Strashourg en 1784, et y joignit une préface savante et de courtes notes. Il envoya la copie du Pentateuque à un habile helléniste, Ammon, qui se chargea de le faire imprimer; l'ouvrage parut, en 3 vol. in-8°, l'an 1790. Mais une découverte qui excita chez Villoison et dans toute l'Europe savante un véritable enthousiasme fut celle d'un manuscrit grec de l'Iliade, copié dans le dixième siècle, et offrant avec les *obèles* et autres signes inventés par les grammairiens de l'école d'Alexandrie une masse considérable de scolies extraites des ouvrages de ses anciens critiques. A la vue de ce trésor, si précieux pour la philologie grecque, Villoison fut au comble de la joie. Il s'empressa de copier cet

important manuscrit, et de le mettre sous presse. Durant son séjour à Venise, il se délassait de ses laborieuses recherches en allant passer une partie de ses soirées dans les réunions où se trouvait rassemblée la plus brillante société, et où il était accueilli avec le plus vif empressement. Ce fut à cette époque qu'il prit pour la littérature italienne ce goût passionné qu'il a conservé toute sa vie (1).

Villoison avait été invité par le duc de Saxe-Weimar à se rendre à sa cour. Il accepta avec empressement cet honorable appel, et séjourna quelque temps auprès du duc, qui le combla de témoignages de bienveillance. Wantant reconnaître à sa manière la brillante hospitalité dont il avait été l'objet, il adressa à ses illustres hôtes des lettres latines, dans lesquelles il passait en revue quelques-uns des trésors littéraires qu'il avait trouvés dans la bibliothèque du palais de Weimar. L'ouvrage parut à Zurich, sous le titre de : *Epistola Viniarienses*, in-4°, 1783. M. Dacier, avec sa verve un peu épigrammatique, s'est égayé sur l'idée qu'avait eue le savant helléniste d'adresser une lettre hérissée de grec à une princesse qui, dit-il, ne se piquait pas de savoir le latin et encore moins le grec. Mais, comme l'a fait observer Chardon de La Rochette, la duchesse de Saxe-Weimar, par l'étendue et la profondeur de ses connaissances, était parfaitement digne de recevoir un présent de ce genre et capable de l'apprécier. Villoison, à la suite de ces voyages, était de retour à Paris, lorsqu'une imprudence peu excusable le compromit assez gravement à l'égard d'un ami et d'un confrère. Le baron de Sainte-Croix, qui était alors absent de Paris, en 1784, le pria de surveiller l'impression de ses *Recherches sur les Mystères du Paganisme*. Il accepta volontiers cette tâche; mais il comprit mal ses fonctions d'éditeur. Il ajouta à l'ouvrage de son ami quantité de notes, dans lesquelles il modifiait ou contredisait les assertions de l'auteur. Enfin, il inséra au milieu de l'ouvrage une dissertation latine sur la théologie des stoïciens. Ce morceau, complètement inutile, et qui formait dans un ouvrage français un véritable hors-d'œuvre, coupait d'une manière désagréable l'ensemble du travail de l'auteur. M. de Sainte-Croix fut outré de ce qu'il appelait une infidélité, et réclama vivement sur ce sujet par une lettre insérée dans le *Journal des Savants*. Tous ses amis, qui étaient en

(1) En parlant habituellement la langue italienne, il avait, comme on peut croire, et sans y penser, adopté l'accent de Venise et les idiotismes particuliers à cette ville. Une petite anecdote achèvera de démontrer combien, après une interruption d'un grand nombre d'années, il avait, à son insu, conservé le caractère du langage qu'il avait durant plusieurs années parlé d'une manière exclusive. Au commencement de ce siècle, Villoison, se rendant à la campagne, rencontra dans l'avenue de Neuilly un bataillon de soldats napolitains. Il s'approcha d'eux, et engagea avec eux une longue conversation en langue italienne. Au moment où ils allaient se séparer, ces braves gens lui dirent : « Monsieur, vous ne pourriez pas renier votre patrie : vous êtes vraiment Italien de nation, et natif de Venise. »

même temps ceux de Villoison, s'unirent pour blâmer la conduite du savant éditeur. Il faut savoir que Villoison s'occupait depuis longtemps d'une édition critique du traité grec de Cornutus *De Natura Deorum*; que dès l'année 1775, dans une lettre adressée au Suédois Bicornstæhl, il lui rendait un compte détaillé de son travail sur cet écrivain et des recherches auxquelles il s'était livré pour éclaircir la théologie des stoïciens. Cet ouvrage, qui était demeuré inédit, a été publié à Gœttingue en 1844, par M. Osann, qui y a joint des notes et des éclaircissements fort utiles. Du reste, et je me plais à le dire, ce procédé dont M. de Sainte-Croix avait eu à se plaindre ne produisit entre lui et Villoison qu'un refroidissement passager. Bientôt ces deux savants reprirent l'un pour l'autre les sentiments d'amitié qui les avaient unis jusqu'à cette époque, et qui se maintinrent sans interruption jusqu'au moment où la mort vint en rompre les liens.

Bientôt Villoison vit un nouveau champ s'offrir à ses doctes investigations. Le roi venait de le choisir pour aller explorer la Grèce, dans le but principalement de recueillir les inscriptions antiques et les manuscrits qui pouvaient avoir échappé aux ravages du temps et à la main dévastatrice des hommes. Fier d'une pareille mission, qui flattaît si bien ses goûts et lui offrait tant de chances de découvertes précieuses, il eut le courage d'abandonner une seconde fois une femme bien aimée et de s'exposer volontairement aux hasards d'une expédition lointaine. Il trouvait dans cette circonstance un avantage inappréciable, celui d'accompagner son noble confrère à l'Académie le comte de Choiseul-Gouffier, qui allait remplir les fonctions importantes d'ambassadeur de France près la Porte ottomane. Dans la même société se trouvait un poète brillant, trop oublié aujourd'hui, je veux dire l'abbé Delille. Arrivé à Constantinople, en 1785, Villoison, confrère et ami de l'ambassadeur, fut obligé de se répandre dans la haute société française et étrangère et d'assister à toutes les fêtes brillantes où les représentants des différentes cours déployaient à l'envi leur luxe et leur magnificence. (1)

Villoison ne tarda pas à s'arracher aux plaisirs de Constantinople pour aller remplir la noble mis-

(1) Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je lui ai entendu raconter, et qui avait excité chez lui un sentiment de terreur bien légitime. Dans un bal que donnait le comte de Choiseul-Gouffier, il se trouvait parmi les nombreux invités une jeune Grecque d'une beauté parfaite, d'une figure vraiment angélique. Tous les assistants étaient pressés autour de cette aimable personne, lui prodiguaient les adulations les plus flatteuses, et briguèrent le plaisir de danser avec elle. Le lendemain on apprit que la peste régnait dans la famille de la jeune Grecque, et que le matin même de la fête son frère, encore en bas âge, était mort sur ses genoux, par suite de cette terrible maladie. Tous ceux qui faisaient partie de cette réunion, ceux surtout qui avaient pressé la main de la danseuse, restèrent glacés d'effroi, craignant de voir à tout instant surgir sur leur corps des bubons pestilentiels. Heureusement cette inquiétude ne se réalisa pas; et la jeune Grecque ainsi que les danseurs n'éprouvèrent aucune atteinte du redoutable fléau.

sion à laquelle l'avait appelé la confiance du roi. Il dirigea d'abord sa course vers les îles de l'Archipel. Embarqué souvent sur de frêles esquifs, bravant les périls d'une mer orageuse, les attaques des pirates, les ravages de la peste, il pénétrait partout où il espérait réaliser les deux grands objets de son voyage, la découverte des inscriptions inconnues et la recherche des manuscrits : on le voyait, la tête couverte d'un immense chapeau de paille, accompagné de son fidèle domestique Joseph, qui portait un vase plein d'eau et une éponge, parcourir les campagnes, sous les rayons d'un soleil ardent, et observer avec le plus grand soin si l'on foulait aux pieds une inscription. Dès qu'un de ces monuments s'offrait à nos explorateurs, on s'occupait aussitôt à laver la pierre, afin d'enlever la terre qui remplissait les lettres, et à faire reparaitre une inscription qui souvent était restée inaperçue depuis un temps immémorial. Villoison eut bien des fois la satisfaction de faire en ce genre des découvertes aussi importantes qu'inespérées. Quant aux manuscrits, ses recherches furent complètement infructueuses; il ne trouva nulle part un seul ouvrage, un seul fragment, d'un écrivain de l'antiquité, pas même un volume des extraits rédigés par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Les bibliothèques des divers convents n'offrirent à ses regards que des livres ascétiques, des ouvrages de controverse (1).

Je ne suivrai point le savant voyageur au travers de ses courses aventureuses. Parlant avec facilité la langue grecque vulgaire, accueilli avec empressement par les hommes du rang le plus élevé, il aimait à se mêler aux gens du peuple, aux paysans, sûr de retrouver parmi eux des locutions et des usages antiques, qui se conservent plus sûrement chez eux que dans les classes supérieures de la société. Il se plaisait à répéter qu'il existait une foule de passages d'Aris-

(1) Qu'il me soit permis à cette occasion de rapporter une anecdote, qui n'a pas sans doute un grand caractère de gravité, mais dont le souvenir s'était conservé dans la Grèce longtemps après le voyage de Villoison. Ce savant, étant monté sur une petite barque, fut jeté par un coup de vent sur un îlot désert, qui ne lui offrait pour asile qu'une chapelle abandonnée, et pour nourriture que des herbes sauvages et des coquillages. Il fallut rester durant trois semaines dans une situation si peu agréable. Le voyageur, on peut le croire, s'ennuyait mortellement de son oisiveté et des tristes aliments qui étaient seuls à sa disposition. Joseph lui disait journellement : « Avouez, monsieur, que nous sommes bien mal ici; que nous étions beaucoup mieux à Paris, dans la rue de Blèvre. » Enfin, un hasard heureux vint les arracher à cette triste position. Villoison, épuisé par ce jeûne si désagréablement prolongé, était à peine arrivé sur le continent, qu'il fut invité par des Grecs à un repas de noces. Sur la table figurait un cochon de lait rôti. On le présente à Villoison, pour qu'il en choisît le morceau qui lui conviendrait le mieux. Mais le savant convive, emporté par un appétit fougueux, et absorbé d'ailleurs par le feu de la conversation, au lieu de faire creuser le plat, le garda devant lui, et mangea l'animal tout entier. Sans sortir de sa distraction, il tendait son assiette pour réclamer une nouvelle part, lorsque le désappointement de ses commensaux lui révéla qu'il venait de consommer à lui seul un plat destiné pour une nombreuse compagnie.

tophane dont le sens véritable ne lui avait été révélé que depuis son voyage en Grèce, attendu qu'il avait rencontré chez les classes inférieures du peuple les proverbes, les expressions familières auxquels fait allusion le poète comique. Après avoir parcouru trente-quatre îles de l'Archipel, il se rendit ensuite au mont Athos, dont il explora avec un soin minutieux les vingt-six bibliothèques. Mais là ses espérances furent encore complètement déçues : il n'y trouva que des ouvrages ascétiques ou des livres de controverse religieuse. Quelques personnes avaient supposé que Villoison, dont le caractère avait quelque chose de peu grave, n'avait gagné qu'imparfaitement la confiance des moines, qui avaient montré peu d'empressement à lui communiquer leurs richesses littéraires ; mais cette conjecture manque d'exactitude. Il paraît bien démontré que ces pauvres religieux n'avaient ni la volonté ni le pouvoir de soustraire aux recherches de leur hôte des manuscrits tant soit peu précieux (1). Ensuite il visita Athènes, la contrée voisine et le Péloponnèse. Ce fut près des ruines de l'ancienne Sparte qu'il trouva les Tzaconiotes, descendants des Lacédémoniens, et dont le langage lui offrit le dialecte dorique presque dans sa pureté primitive. Il rédigea sur les lieux une grammaire et un dictionnaire de cet antique idiome. Revenu en France, en 1787, il s'empessa de communiquer à l'Académie un sommaire du résultat de ses recherches. Il annonça à cette compagnie de nombreux mémoires relatifs au même objet. Peu de temps après son retour il perdit la femme aimable qu'il chérissait, mais dans la société de laquelle il n'avait pu passer qu'un bien petit nombre d'années. A la même époque il conçut le plan de son *Voyage historique en Grèce* ; cet ouvrage devait offrir pour chacun des lieux qu'avait parcourus le docte explorateur une histoire complète de la ville et de la contrée, depuis les temps héroïques jusqu'à nos jours. Les observations personnelles du voyageur devaient sur chaque point corroborer et compléter les renseignements fournis par les monuments littéraires et historiques. Il n'y avait dans toute l'Europe que Villoison qui pût entreprendre un travail aussi gigantesque et en surmonter les prodigieuses difficultés. Voulant apporter dans la réalisation de ce plan une exactitude poussée jusqu'au scrupule, il s'imposa la tâche de relire en entier, *a capite ad calcem*, la plume à la main, tous les écrivains de l'antiquité profane et chrétienne, et d'y recueillir tous les passages, même les moins importants, qui pouvaient entrer, d'une manière ou d'une autre, dans le plan projeté. La

(1) Un fait récent confirme la vérité de cette assertion. M. Minoïde Minas, qui il y a peu d'années, chargé d'une mission du gouvernement français, explora avec un soin minutieux les bibliothèques du mont Athos, ne rencontra que deux ouvrages intéressants, les *Fables de Vabrieus*, qui ont été publiées pour la première fois par M. Boissonade, ainsi qu'un traité attribué à Origène, et dont l'édition a été donnée par les soins de M. Miller.

vaste collection de la Byzantine avait été lue par lui quatre fois ; chaque Père de l'Église, au moins trois fois.

L'année suivante parut enfin, à Venise, l'édition de l'Iliade d'Homère, accompagnée de nombreuses observations empruntées aux grammairiens grecs de l'école d'Alexandrie. Le savant helléniste plaça en tête du poème des prolegomènes étendus, remplis de discussions approfondies sur une foule de points relatifs à la philologie et à l'érudition grecques. Cette publication fut accueillie avec une vive reconnaissance par tous les savants, qui voyaient pour la première fois s'ouvrir devant eux une mine abondante de renseignements, aussi précieux qu'inattendus. Malheureusement, il faut le dire, Villoison entraîné dans des voyages lointains, ne put pas surveiller par lui-même cette édition, qui présente un assez grand nombre de fautes (1). On peut regretter également qu'il ait fait imprimer les mots grecs sans les accompagner des esprits et des accents qui leur conviennent. Il est aussi fâcheux qu'il n'ait pas joint à son édition un *index* destiné à reproduire dans un ordre méthodique les nombreux renseignements contenus dans cette foule de scoliés. Mais un inconvénient auquel il n'avait nullement songé lui causa, il faut le dire, un véritable et long chagrin. Dans ses prolegomènes, parlant des Rhapsodes, qui chantaient dans la Grèce les vers d'Homère, il avait dit, ce qui paraissait fort naturel, que ces hommes, plus ou moins lettrés, reproduisant des extraits du poète, et voulant offrir à leurs auditeurs des narrations parfaitement complètes, s'étaient permis de transposer quelques vers, d'en supprimer d'autres, de compléter ceux qui offraient des lacunes. Plus tard un helléniste célèbre, Frédéric Wolf, entreprit de contester l'existence d'Homère et d'infirmer le témoignage de la tradition constante qui attribuait à un poète de ce nom la composition de l'Iliade et de l'Odyssee. Partant des aveux faits par Villoison, il ne craignit pas de le représenter comme ayant posé la base de ce système hardi. Les personnes, en petit nombre, qui ont connu notre savant compatriote se rappellent avec quel chagrin et quelle indignation il repoussait une assertion de ce genre. Admirateur enthousiaste d'Homère, il frémissait en pensant qu'on avait pu le soupçonner de nier l'existence de ce poète. Il rejetait, avec toute la force d'une conviction profonde, une hypothèse hardie, qui dans ces poèmes si réguliers, si magnifiques, ne voyait que des mor-

(1) Un helléniste fort habile, feu M. Bast, avait pris la peine de collationner d'un bout à l'autre l'ouvrage sur le manuscrit original, qui se trouvait momentanément à Paris. J'ai eu jadis occasion de voir entre ses mains ce travail, exécuté avec une exactitude vraiment scrupuleuse. Depuis, M. Inman. Becker a publié de nouveau le scoliaste de Venise. Malheureusement, comme il l'atteste lui-même, il crut pouvoir se dispenser de relire une seconde fois le plus beau et le plus important des deux manuscrits qui avaient été la source de cette publication.

ceaux séparés, écrits par différents poètes et réunis ensuite pour former un tout complet et homogène.

Cependant, la révolution de 1789 éclata. Villoison, qui tenait extrêmement à son titre et à ses habitudes de gentilhomme, accueillit avec une vive répugnance la manifestation et les développements de cette grande commotion populaire. Et ici je puis citer en témoignage les souvenirs de mon bas âge : Villoison venait régulièrement souper chez mon père, au moins deux fois chaque semaine. Dans ces petites et intimes réunions, il rencontrait d'ordinaire des personnes honnêtes et pleines de candeur qui, séduites par les protestations des chefs de la révolution, ne voyaient dans ce mouvement que la réforme des abus et l'aurore d'un temps meilleur. Villoison, mettant à profit son extrême facilité d'élocution, sa logique forte et pressante, sa profonde connaissance de l'histoire, s'attachait à déromper ses amis et à les éclairer sur des projets et des intrigues des hommes qui compromettaient les destinées de la France. Quoique je fusse à cette époque un enfant, je me rappelle parfaitement quel effroi j'éprouvais lorsque j'entendais Villoison, avec une voix forte et un accent presque prophétique, annoncer d'avance les maux incalculables qui devaient suivre lui être la suite de cette dangereuse commotion, et qui, il faut le dire, se réalisèrent presque tous.

On peut bien croire que par suite de cette antipathie que Villoison témoignait contre la révolution, il se montra peu empressé de rechercher les honneurs, les emplois qu'elle décernait, et que tant d'autres briguaient avec la plus vive ardeur. D'ailleurs, la franchise énergique avec laquelle il exprimait et soutenait ses idées d'opposition aurait pu, dans ces temps désastreux, lui créer des dangers réels. Il se renferma donc dans la société de ses nombreux amis, la poursuite de ses travaux d'érudition et l'accroissement de sa riche bibliothèque.

Villoison, comme le savent les personnes, en petit nombre, qui l'ont connu, n'avait, ni sur sa personne, ni dans son logement, ni dans son ameublement, rien qui trahit des goûts de luxe. Logé d'abord dans une rue étroite, celle des *Grands-Degrés*, il était venu ensuite habiter la rue de Bièvre, dans le voisinage de la place Maubert. La maison où il demeurait, et dans laquelle il mourut, n'offrait aucune apparence, et avait en général pour locataires des hommes honnêtes, appartenant à la classe du peuple. L'appartement occupé par lui était vaste, mais tout y respirait la plus extrême simplicité. La bibliothèque en formait le seul ornement. Villoison avait eu toute sa vie un goût passionné pour les livres. Il aimait à dire que quand il séjournait deux heures dans une ville, une heure au moins était employée par lui à visiter les boutiques des libraires, les étalages

des bouquinistes. Se trouvant par l'état de sa fortune, et par suite de ses habitudes d'économie, à portée de satisfaire son noble goût, il recueillait de tous côtés, avec une ardeur infatigable, tous les ouvrages que réclamait la variété de ses connaissances, et où il pouvait trouver des renseignements utiles. Sa bibliothèque, une des meilleures et des plus nombreuses qu'ait possédées un homme de lettres, offrait, avec une richesse abondante, des trésors précieux sur la théologie savante, la philologie grecque et latine, les littératures française et italienne, les voyages, l'histoire, les antiquités, l'histoire littéraire. On y trouvait de très-beaux exemplaires, achetés aux ventes Soubise, La Vallière et autres. Quant aux livres qu'il avait acquis en feuilles, il ne songeait pas à leur procurer le luxe de la reliure : il les faisait revêtir d'un cartonnage solide, couvert d'un papier gris ; le dos portait le titre, écrit à la main, et sur la première page on lisait : *Ex libris D'Ansse de Villoison*. D'ordinaire, en tête, on trouvait une note, plus ou moins étendue, rédigée par le savant possesseur, et qui donnait des détails instructifs sur le livre et l'auteur. La littérature ancienne formait, comme on peut croire, la base de cette belle collection (1).

La figure de Villoison présentait un caractère remarquable, auquel il attachait beaucoup de prix : c'était une ressemblance frappante avec celle de Louis XVI. Quand il traversait la place Maubert, les femmes du marché le regardaient avec attendrissement, et se disaient l'une à l'autre : « Tiens, voilà notre bon roi qui passe. »

Cependant, la révolution marchait à grands pas, et bientôt le règne odieux de la terreur envahit la France. Notre savant, profondément affligé des maux et des excès qu'il avait trop prévus, ne trouva sa sûreté qu'en se réfugiant plus que jamais dans l'obscurité de la vie d'homme de lettres.

Dans sa jeunesse, il avait été intimement lié avec Hérault de Séchelle. Une égale passion pour la littérature grecque avait donné naissance à ces relations, qui s'étaient prolongées sans interruption jusqu'à ce que de longs voyages entraînèrent un des deux amis sur des plages lointaines. Au moment de la révolution, et

(1) Qu'aurait dit Villoison s'il avait vécu de notre temps, s'il avait vu les bonnes et magnifiques éditions des auteurs grecs et latins, auxquelles il attachait tant d'importance, tombées dans un décri presque absolu, se vendre à des prix bien au dessous de leur valeur réelle ; tandis que les amateurs dépensent des sommes fabuleuses pour se procurer des pamphlets, des facéties, des satires, et autres pièces qui n'ont ordinairement d'autre mérite que leur rareté, et qui en général ne sont devenues rares que pour avoir été justement repoussées à l'époque de leur publication ! Un jour, Villoison reçut en présent, de la part du ministre de la maison du roi, un exemplaire broché des dix volumes in-fol. du Catalogue de la Bibliothèque royale. Il répondit que, d'après un usage immémorial, le roi ne donnait pas un livre broché. L'avis fut trouvé juste ; car peu de temps après Villoison reçut un magnifique exemplaire relié en veau, aux armes du roi.

plus tard, à l'époque de la terreur, Hérault de Séchelle s'était jeté parmi les jacobins et en avait adopté les principes, avec l'exagération la plus révoltante. Au milieu de ces féroces démagogues, il avait conservé dans son costume, dans ses manières, toutes les formes de la bonne société, et l'on était douloureusement affecté quand on l'entendait ouvrir la bouche pour proclamer d'un ton de voix plein de douceur, avec tout l'atticisme du langage, des maximes empreintes de la plus hideuse violence. On pense bien que Villoison avait, sans éclat, rompu tout commerce avec son indigne ami. Un jour, au commencement de la terreur, il montait le perron du Palais de Justice, lorsqu'il rencontra Hérault de Séchelle, accompagné de quelques jeunes adeptes de la révolution. Il s'approcha du savant helléniste, et lui dit : « Il paraît que M. de Villoison ne me reconnaît pas ? » Ah, monsieur ! lui dit Villoison, qui pourrait vous reconnaître, après une aussi étrange métamorphose. *Quantum mutatus ab illo !* Hérault ne répondit que par un sourire dédaigneux, et continua rapidement sa marche. Quelques mois après, le malheureux recueillit le triste salaire dont la révolution gratifiait en général ses foux adorateurs. Il alla porter sa tête sur l'échafaud (1).

Un décret de la Convention ayant expulsé de Paris tous les nobles, sans exception, Villoison fut obligé de fuir la capitale, et alla chercher un asile dans la ville d'Orléans. Là, comme on sait, se trouve une bibliothèque remarquable, composée en partie de celle de Prousteau, et qui renferme, entre autres trésors littéraires, les livres de Henri et Adrien de Valois, couverts de notes manuscrites des deux doctes frères. Villoison prit possession de cette bibliothèque, qui était alors complètement abandonnée, et il se dit à lui-même :

Ce temple est mon pays : je n'en connais point d'autre.

Le bibliothécaire lui avait remis la clef de l'établissement confié à ses soins. Chaque matin, de bonne heure, Villoison entrait dans les salles désertes de la bibliothèque, s'y installait comme s'il avait été chez lui, et y restait sans interruption jusqu'à la nuit close. C'est dans cet asile so-

(1) Allisan de Chazet, dans deux endroits de ses *Mémoires*, rapporte une anecdote bizarre, que je ne dois pas passer sous silence. Si on l'en croit, Villoison durant la terreur s'était présenté devant un officier municipal pour obtenir un passeport. Interrogé sur ce qui concernait son nom, il répondit : « D'Ansse de Villoison. » Le municipal lui fit observer que la France révolutionnaire n'ajoutait plus aux noms l'article *de* ; qu'en outre on ne connaissait plus de villes, mais des communes, et en conséquence il inscrivit sur le passeport : *Le citoyen Dansse-Commune-Oison*. C'est le cas de dire : *Se non è vero, è ben trovato*. Certes, cette anecdote cadre bien avec la stupidité de plusieurs des féroces agents de la terreur, mais ce qui me fait douter de la vérité de l'histoire, c'est que Villoison, qui se plaisait à raconter les aventures plaisantes dans lesquelles il s'était quelquefois mêlé, n'en a jamais dit un mot, ni à moi ni à ses autres amis.

litaire qu'il lut d'un bout à l'autre une foule de livres philosophiques, ascétiques, théologiques, monuments du moyen âge, qui jusqu'alors avaient échappé à ses recherches. Je puis citer en ce genre, d'après son propre témoignage, la collection complète des nombreux commentateurs grecs d'Aristote. C'est là également qu'il recueillit les notes savantes déposées par Henri et Adrien de Valois sur les marges de leurs livres. Il en forma un gros volume in-4°, que la veille de sa mort il offrit en présent à son ami M. Dureau de la Malle, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Pour apprécier le courage que déploya Villoison dans ses explorations, il faut se rappeler qu'il passa dans la bibliothèque d'Orléans les journées de l'hiver terrible de 1794-1795, le plus rigoureux de tous ceux dont la France a gardé la mémoire (1).

Le régime sanglant de la terreur ayant fait place à des jours un peu plus calmes, Villoison revint habiter Paris, et reprit le cours de ses doctes travaux. Mais les choses étaient bien changées autour de lui. Les académies avaient été balayées par le torrent révolutionnaire. Parmi les amis, les confrères de Villoison, les uns avaient péri sur l'échafaud, d'autres étaient morts naturellement, d'autres se trouvaient dispersés. Sa fortune personnelle, par suite de la dépréciation des assignats et des pertes de tous genres, avait éprouvé une très-forte diminution. D'ailleurs, par l'effet du mariage d'inclination qu'avait contracté son aïeul, il avait des parents, que l'on a vus paraître à la vente de ses livres, et qui, très-honnêtes à coup sûr, appartenaient à une classe inférieure de la société, et auxquels probablement il offrait avec délicatesse les secours que réclamait leur position. Espérant se procurer un supplément de revenu, il ouvrit un cours de grec, qu'il proposa par souscription. Mais, dans ces temps désastreux, la littérature ancienne était tombée dans un oubli presque absolu ; et un bien petit nombre de personnes répondit à l'appel du noble savant. Je puis citer les noms des élèves qui composaient le modeste auditoire du premier helléniste de l'Enrope : c'étaient Codrika, MM. Seguir de Saint-Brisson, Hase, Jules David, Lepage, Casimir Rostan, l'auteur de cet article, et deux Danois, MM. Thorlacius et Müller. Villoison expliquait les odes de Pindare. Chacune de ses leçons était écrite ; ce qui n'empêchait pas le docte professeur de joindre de vive voix à son explication des développements toujours instructifs. Il est impossible de se figurer un cours plus

(1) Probablement ce genre d'existence auquel s'était voué Villoison contribua à lui sauver la vie. Les jacobins de la ville, en voyant un homme s'enterrer volontairement dans les salles poudreuses d'une bibliothèque, concurent pour lui un sentiment de pitié dédaigneuse ; et supposèrent qu'un pareil régime de vie dénotait ou un insensé ou un être trop complètement inerte pour prendre une part tant soit peu active aux sublimes conceptions de la France révolutionnaire.

savant; mais, il faut le dire, il l'était peut-être un peu trop. Bien des remarques, qui dans un commentaire critique auraient été parfaitement à leur place, offraient souvent une surabondance de détails étrangers à l'intelligence du texte. Et il faut avouer que l'interprétation avançait souvent avec trop de lenteur (1).

Le gouvernement créa ensuite pour lui une chaire provisoire de grec moderne près l'École des Langues orientales vivantes. Dans cette chaire, Villoison, non content d'expliquer les ouvrages écrits en grec moderne, et surtout la traduction des *Mille et une Nuits*, donnait à ses auditeurs des leçons de paléographie grecque. On sait en effet jusqu'à quel point il avait approfondi cette branche essentielle de la science : ayant, dans le cours de ses recherches, lu et examiné avec une attention scrupuleuse une foule de manuscrits grecs, il avait rédigé sur cette matière un traité beaucoup plus complet que celui de Dom de Montfaucon. Cet ouvrage, fruit des recherches de toute sa vie, et qu'il regardait comme devant être un de ses plus beaux titres de gloire littéraire, formait un volume in-folio, qui était placé dans sa bibliothèque à côté de la *Palæographia* du savant bénédictin. Durant la maladie de Villoison cet ouvrage précieux a disparu de sa bibliothèque, et on ignore dans quelles mains il se trouve actuellement.

Une place à l'Institut étant vacante, par la mort de Sélis (1802), Villoison se mit sur les rangs, et fut nommé. Comme l'astronome Jérôme de Lalande avait, dans cette occasion, déployé un grand zèle pour appuyer la candidature du savant philologue, cette circonstance produisit entre ces deux hommes célèbres des relations assez intimes. Villoison, voulant célébrer à sa manière la fête de Lalande, lui adressa une pièce de vers latins, dans laquelle on remarque la traduction d'une strophe célèbre de Lefranc de Pompignan :

Niliacis quondam ad ripas, gens torrida solem
Ignivomum Incepitans, voce adlatrabat inani.
Infelix rana, atque impar congressa, coaxat!
Gentem dispiciens penitus penitusque jacentem,
Phebus, inexhauste fundebat flumina lucis,
Obscuram illustrans flammis ultricibus oram.

Villoison était enfin arrivé à la réalisation de ses vœux les plus chers : le gouvernement impérial, cédant aux sollicitations du savant philologue, venait de transférer sa chaire au Collège de France, sous le titre de *Chaire de langue grecque ancienne et moderne*. Dansse, désormais tranquille sur son avenir, allait interpréter Homère et les autres poètes de l'an-

tiquité grecque dans cet illustre sanctuaire des lettres, qui doit sa fondation à François I^{er}. Désormais l'infatigable auteur allait songer à la rédaction du grand ouvrage qui depuis tant d'années était la principale et presque la seule occupation de ses doctes veilles. Tous les manuscrits étaient prêts et classés dans un ordre méthodique. Quinze énormes volumes in-4^o, d'une écriture extrêmement serrée, offraient sur chaque ville de la Grèce, sur chaque point de l'histoire hellénique, tout ce que l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes avaient pu présenter à ses immenses recherches. Je me souviens avec quelle complaisance il aimait à montrer à ses amis ce trésor inappréciable de renseignements si nombreux, si variés. Il me disait quelquefois : « J'aimerais mieux perdre ma bibliothèque tout entière que cette collection d'extraits; car il n'existe dans mes livres aucun fait tant soit peu intéressant qui ne se trouve reproduit dans ce recueil. » Il trouvait souvent un secours précieux dans son fidèle domestique, le bon Joseph, qui l'avait accompagné dans tous ses voyages, et qui parlait avec une extrême facilité le grec moderne. Si Villoison hésitait sur la signification d'un mot, sur un usage populaire, il sonnait Joseph, et lui demandait son avis; et la mémoire de ce brave homme ne se trouvait presque jamais en défaut.

Villoison n'était encore que dans sa cinquante-cinquième année. Doué d'une force d'Hercule, d'une santé robuste, n'ayant jamais connu aucun genre de maladie, il semblait avoir devant lui un long avenir, et pouvoir se livrer sans inquiétude à la perfection du plus vaste monument littéraire que l'érudition eût élevé à la Grèce; mais la Providence en avait ordonné autrement.

Villoison était venu prendre possession de la chaire du Collège de France. Il se trouvait entouré d'un petit nombre d'élèves, mais tous bien décidés à suivre ses leçons avec une imperturbable fidélité (1). Il avait choisi pour sujet de ses explications le *Prométhée* d'Eschyle, et, il faut le dire, son enseignement avait beaucoup gagné. Sans cesser d'être un maître profond, il avait su écarter de ses interprétations cette surabondance d'érudition, ces longues digressions qui jadis faisaient perdre un peu trop de vue le texte de l'auteur. Désormais les personnes même instruites médiocrement en grec auraient pu suivre ce cours et en recueillir un véritable fruit; mais à peine avait-il donné quelques leçons, que, sortant du Collège de France, il se trouva attaqué d'une forte jaunisse (2). Ses élèves, qu'il condui-

(1) Un de nos plus savants hellénistes, M. Boissonade, dans sa *Notice sur M. de Villoison*, dit à cette occasion : « Ce cours ne dura pas, je crois, plus de quelques mois. Le petit nombre de personnes qui avaient souscrit s'éloigna insensiblement, et bientôt il ne resta plus personne. » Si ma mémoire ne me trompe pas, le fait n'est pas présenté d'une manière parfaitement exacte. Les auditeurs de Villoison ne l'abandonnèrent pas; mais lui-même, voyant son cours si peu suivi, se livra au découragement, et suspendit ses leçons.

(1) On comptait dans ces rangs MM. Segnier, Hase, Prunelle, Dureau de la Malle, et l'auteur de cet article.

(2) Villoison avait été atteint précédemment d'une fièvre scarlatine, maladie qui, fréquente chez les enfants, ne présente ordinairement aucun danger. Il aurait dû se tenir chaudement, et suivre le régime que réclamait cette indisposition. Malheureusement il n'en fit rien. Plein de confiance dans la force de son tempérament, il ne changea rien à ses habitudes ordinaires, et passa une partie de son temps dans sa salle à manger, exposé

saient chez lui, l'engagèrent à ne plus sortir, et à prendre toutes les précautions que réclamait son état. Ils se promirent de se relayer auprès de lui tous les soirs, de manière à ce qu'il fût le moins possible abandonné à une triste solitude. En dépit de ces attentions, en dépit des secours de la médecine, le mal fit des progrès rapides. Sa forte constitution se minait à vue d'œil; et après environ deux mois de maladie, il expira, le 26 avril 1805, sans presque avoir été alité. Les sentiments de religion dont il était pénétré le soutinrent dans sa dernière maladie, et il vit approcher la mort avec le calme de l'homme de bien, la résignation du véritable chrétien.

Villoison était un homme d'un savoir prodigieux. Le champ, si vaste, des littératures et des monuments de l'antiquité était loin d'avoir absorbé ses investigations. Il connaissait à fond l'histoire, les institutions des différents peuples, anciens et modernes. Il pouvait parler, et parler pertinemment, sur une foule d'objets divers. Sa vaste mémoire lui fournissait à point nommé, et avec une fidélité imperturbable, tout ce qui pouvait éclaircir la matière qu'il voulait traiter. Une immense quantité d'anecdotes, de tous genres, répandait dans sa conversation une variété pleine de charme. On le voyait continuellement passer, sans aucun effort, d'une discussion approfondie sur un point abstrait d'antiquité, de philosophie, de littérature, à un entretien léger, et quelquefois tout à fait frivole. Je ne dissimulerai pas que dans sa conversation, comme dans ses ouvrages, il ne savait pas s'astreindre à un ordre régulier, méthodique. Dominé par une imagination vive et par un esprit brillant, il se laissait facilement entraîner dans de longues digressions, qui, tout instructives qu'elles étaient, s'écartaient un peu trop de l'objet de la discussion. Ses écrits laissaient souvent à désirer sous le rapport de l'élégance du style. Maniant fort bien l'épigramme, il se plaisait quelquefois à lancer un trait satirique contre des personnes dont il croyait avoir à se plaindre; mais ces paroles, plus gaies qu'amères, n'étaient jamais inspirées par un sentiment de méchanceté. Lui-même s'empressait de tendre la main à ceux qu'il avait pu blesser par un trait un peu caustique; et en général il ne se brouillait avec personne. Quant à ses amis, il leur témoignait constamment une vive affection; seulement, il les embarrassait quelquefois, en les comblant de louanges, toujours sincères, mais qui n'étaient pas toujours exemptes d'un peu d'exagération. Il s'intéressait vivement aux jeunes gens qui se distinguaient par des connaissances précoces et par leur ardeur pour l'étude. Il applaudissait à leurs succès, et ne manquait pas de leur rendre tous les services qui dépendaient de lui. Outre les ouvrages dont j'ai parlé, Villoison a publié, à différentes époques, plu-

à l'air de la fenêtre, de la porte; il est probable qu'une partie de l'humeur fut repécutée dans l'intérieur, et la guérison ne fut pas complète.

sieurs mémoires insérés dans différents recueils, et surtout dans le *Magasin encyclopédique*. On peut en voir l'indication dans la *Notice* de Chardon de La Rochette et dans celle de M. Boissonade. Un des morceaux les plus intéressants qu'il ait donnés est sans contredit son *Mémoire sur la Troade*, publié à la suite du Voyage de l'abbé Lechevalier. Depuis la mort de Villoison, Malte-Brun a fait imprimer dans les *Annales des Voyages* des observations sur les Grecs modernes extraites des papiers du savant helléniste.

Étienne QUATREMÈRE.

Documents particuliers.

* **DANT (Jean)**, littérateur français, né à Castres, en 1565, mort dans la même ville, le 14 mars 1651. Il fit partie de l'Académie fondée dans sa patrie, et nombre de pièces de vers grecs, latins et français, composées par ses collègues, attestèrent les regrets que causa sa mort. Durant sa longue carrière, Dant composa de nombreux ouvrages, dont une partie resta manuscrite; il traduisit en vers français la *Phylis de Scyre*, du comte Bonarelli. Mais le seul de ses écrits qui ait conservé quelque intérêt aux yeux des bibliophiles a pour titre : *Le Chauve, ou le mépris des cheveux, tiré de l'oraison grecque de Synisius*; Paris, 1621, in-4° : le but de cet ouvrage, assez singulier, est de consoler les personnes qui ont perdu leur chevelure, en leur montrant que le mal n'est pas grand : d'après Dant, les cheveux sont « la plus abjecte et la plus vile des choses, un honteux excrément; l'éléphant est la merveille des bêtes, parce qu'elle n'a point de poils ».

G. BRUNET.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*; 1836, t. II, p. 80. — *Bulletin du Bibliophile*; Paris, 1836, p. 24

DANTAL (Pierre), grammairien français, né à La Souche (Haute-Loire), le 18 novembre 1781, mort à Lyon, le 13 octobre 1820. Il était instituteur à Lyon, On a de lui : *Abrégé de l'Histoire d'Égypte*; Lyon, 1809, in-12; *Cours de Thèmes rédigés d'après le rudiment de Lhomond*; Genève et Paris, 1809, 2 vol. in-12; réimprimés avec quelques additions à l'usage des écoles publiques et particulières de septième à quatrième classe; Paris, 4^e édition, 1824, 2 vol. in-12; — *Les mêmes, avec les corrigés en regard, français-latin, à l'usage des maîtres*; ibid.; — *Nouveau Cours de Thèmes, pour les cinquième et quatrième, rédigés d'après les rudiments adoptés et recommandés par l'Université impériale avec les mots latins en regard à l'égard des commençants*; Paris, 1809, in-12; 3^e édit., soigneusement revue et corrigée; Paris, 1823, in-12; avec les corrigés en regard, pour les maîtres; ibid.; — *Calendrier perpétuel et historique, fondé sur les principes des plus célèbres astronomes, Copernic, Galilée, Clavius, Cassini, Newton, La Hire, Lalande, etc.*; Paris, 1810, in-8°, avec pl.; — *Rudiment théorique et pratique de la Langue La-*

tinc, calqué sur Lhomond, etc.; Paris, 1810, in-12; 3^e édition, Paris, 1823, in-12; — *Nouveau Cours de Thèmes, pour les quatrième et troisième*; Lyon, 1811, in-12; — *Épître Historix Francorum, ad usum tironum linguæ latinæ*; Lyon, 1813, in-12; et avec les corrigés en regard, à l'usage des maîtres; ibid.; — *Le Petit Levamen des professeurs de basses classes, ou traduction des thèmes du rudiment théorique et pratique, latin et français*; 3^e édit., Lyon et Paris, 1813, in-12; les mêmes, avec les corrigés; ibid.; — *Petit Cours de Thèmes adaptés aux règles du rudiment de Lhomond, à l'usage des huitième, septième et sixième classes, suivi d'un dictionnaire français-latin*, 2^e édit.; Paris, 1824, in-12; avec les corrigés; ibid.; — *Nouveau Cours de Thèmes sur l'histoire de France, depuis l'origine des Francs jusqu'à la fin du règne de Louis XV, à l'usage des sixième et cinquième classes, suivi d'un dictionnaire français-latin par Masselin*; Paris, 1824, in-12; avec les corrigés; ibid.; — *Choix de jolies Fables, traits d'histoire, bons mots et anecdotes en latin élémentaire*; — *Nouveau Cours de Versions à l'usage des élèves de sixième et de cinquième*; Paris, 1827, in-12;

Quérard, *Lu France litt.*

* **DANTAN** aîné (*Antoine-Laurent*), statuaire français, né à Saint-Cloud, le 8 décembre 1798. Il fut d'abord élève de son père, modeste sculpteur en bois, puis du célèbre Bosio. Sa première statue, *Télémaque*, fut exécutée (en plâtre) en 1819. Il fit ensuite *L'Asie*, figure allégorique, remporta le second prix de sculpture en 1826, et le premier en 1828. Envoyé comme pensionnaire à Rome, Dantan aîné s'y fit remarquer par la pureté des formes et la beauté savante du modelé. Il revint d'Italie en 1833, et exposa en 1835 : *Un jeune Baigneur jouant avec son chien* (statue en marbre); — en 1836 : un bas-relief en plâtre représentant *l'Ivresse de Silène*, et le *Buste de M^{lle} de La Roche*; — En 1838 : *Une jeune Fille jouant du tambourin* (statue en bronze). Depuis il a exécuté les *Statues du maréchal de Villars et de Louis-Joseph de Bourbon*, ainsi que les *Bustes de Louis de France, dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France*, pour le Musée de Versailles; — la *Statue de Juvénal des Ursins*, qui se voit à l'hôtel de ville de Paris; celle de *Duquesne*, inaugurée à Dieppe en 1844; — *Saint-Christophe*, statue en pierre : à l'église de La Villette (1846); — le *Buste du baron Mounier, pair de France* : au palais du Luxembourg (1846); — *Malherbe*, statue pour la ville de Caen (1847); — Le *Buste de J.-J. Grandville* salon de 1848; — *Jung-Bahadoor-Sing, ambassadeur du rajah de Nepaul*, buste; salon de 1850; — *Des Renaudes*; ibid.; — *Edmond Dupuis*; ibid.; — *M^{me} de Mirbel*; ibid. Les ouvrages de M. Dantan aîné sont aussi remarquables par

l'aspect que par le détail d'exécution. Ils révèlent un artiste fidèle aux traditions des grandes écoles. Alfred DE LAGAZE.

Documents particuliers.

* **DANTAN** jeune (*Jean-Pierre*), sculpteur français, frère du précédent, né à Paris, le 28 décembre 1800. Il reçut les premiers principes de la sculpture dans l'atelier de son père, et ce fut en jouant qu'il sentit naître et se développer son penchant à la caricature et à la reproduction plastique des objets. Comme son frère, Dantan jeune suivit les leçons de Bosio; après quelques études à l'Académie de Paris, il partit pour l'Italie, et s'appliqua surtout à l'étude du portrait. Il revint en France en 1830, et les premiers bustes qu'on remarqua de lui furent celui du *pape Pie VIII* et celui de *Boieldieu*, qui, exposé en 1831, mérita à son auteur une médaille d'or de seconde classe. Dès cette époque Dantan commença à cultiver sa disposition à saisir les ridicules d'une physionomie et à mouler les imperfections et les habitudes des figures, disposition qui devait le rendre créateur d'un genre où il est sans rivaux. Les premières *charges* qu'il exécuta ne furent pour lui qu'une sorte de délassement de ses travaux plus sérieux. Ses amis de Rome et de Paris, *Carle et Horace Vernet, Lépaule, Ducornet, Cicéri, etc.*, exercèrent les premiers sa verve naissante. Leurs figurines rendues ingénieusement grotesques eurent un immense succès dans le monde artistique. Dantan osa davantage, et reproduisit sous des masques burlesques toutes les illustrations contemporaines. Bientôt la vogue s'empara du nom de Dantan, et la palme de la sculpture bouffonne lui fut décernée. *Victor Hugo, Alexandre Dumas, Duvert, Chaudesaigues, du Sommerard, Romieu* et bien d'autres littérateurs et critiques virent leurs images prendre rang dans le musée *dantanesque*. La musique fournit aussi ses célébrités : on vit successivement *Berton* étalant avec une comique satisfaction son habit d'académicien, tout chamarré de notes musicales; *Ponchard* s'abandonnant à toute l'expansibilité de sa voix; *Paganini* concentrant toutes les facultés de son âme dans un accord inspiré par une volonté puissante et la conviction que la merveilleuse flexibilité de ses doigts ne lui fera pas défaut; *Castil-Blaze* sur les épaules de *Rossini*, dont la statuette rappelle l'embonpoint du *maestro*; et tous les autres à la suite : *Caraffa, Musard, Hubeneck, Monpou*; puis *Martin, Lablache, Santini, Tamburini, Rubini, Ivanoff, Nourrit, Levasseur, Dabadie*; les trois têtes de *Ferréol, Lemonnier et Thenard*, surmontant une serinette; une série d'artistes aimés du public et reproduits dans les rôles où ils excellaient, dans leurs rôles de prédilection : *Ligier*, dans *Louis XI*; *Bouffé*, dans *Le Gamin de Paris*; *Odry et Vernet*, sous les cornettes de *M^{me} Gibou* et de *M^{me} Pochet*; *Frédéric Lemaître* et *Serres*, sous les haillons fantastiques de *Robert Macaire* et de

Bertrand; Pertlet, Arnal, Achard, Levasseur, etc., etc. En même temps d'ingénieux rébus, traduisant le nom des personnages, venaient rendre ces types plus épigrammatiques, plus plaisants et aussi plus populaires.

Dantan ne se contenta pas d'avoir élargi pour les Français le cercle du rire et ajouté un grelot de plus à la folie humaine. Il alla chercher de nouveaux types en Angleterre; là son talent entra dans une nouvelle ère, et atteignit à la hauteur de la satire. *Les ducs de Cumberland et de Gloucester; lord Wellington, lord Grey; lord Brougham*, assis sur le sac de laine; *lord Dorset; le marquis de Clanricarde*, gendre de Canning; *O'Connell*, l'orateur populaire aux gestes véhéments; *Cobbett*, négligé dans sa pose et sa toilette; *Samuel Rothschild*, nageant avec délices sur des monceaux d'or; *sir Roger*, le poète banquier; *lord Selton, lord Allan, George Bummel*, et la plupart des représentants de la politique, de la finance et de la *fashion* anglaises, fournirent à Dantan certains traits de satire que ne sauraient atteindre ni la plume ni le burin. La charge de *Talleyrand* offrit surtout un mélange de sérieux et de grotesque impossible à rendre par tout autre que Dantan : cette figurine est considérée comme un portrait frappant de vérité. Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de donner le catalogue complet des œuvres comiques et sérieuses de M. Dantan jeune; nous signalerons pourtant parmi les dernières les bustes de *Jean-Bart*, de *Giulia Grisi*, de *Thalberg*, de *Bentinck*, la statue de *Boëlle-dieu*, inaugurée à Rouen en 1838, les bustes de *miss Adélaïde Kemble*, exposé en 1844; — du célèbre architecte *Soufflot*; salon de 1845; — du docteur *Jules Cloquet*; *ibid.*; — du docteur *Jobert de Lamballe*; *ibid.*; — du compositeur *Onslow*; *ibid.*; — du compositeur *Cherubini*; salon de 1847; — de *Lallemand*; *ibid.*; — de *Dittmer*; *ibid.*; — de *Rose Chéri*, artiste dramatique; *ibid.*; — de *Samson*, de la Comédie-Française; *ibid.*; — de *Fattet*; salon de 1848; — de *A. Pérignon*; *ibid.*; — du docteur *Clot-Bey*; salon de 1849; — du docteur *Blandin*; *ibid.*; — de *Méhémet Ali*, pacha d'Égypte; *ibid.*; — de *Maine de Biran*; 1850; — du docteur *Blanche*; *ibid.*; — de *Mène Maurice*; *ibid.*; — de *Cavantou*; *ibid.*; — de *Rosa Bonheur*, habile peintre de genre; *ibid.*; — du compositeur *Musard*; *ibid.*; — du compositeur *Spontini*; salon de 1852; — du docteur *Marjolin*; *ibid.*; — du marquis et de la marquise de *Turgot*; salon de 1853.

Alfred DE LACAZE.

Documents particuliers. — J.-B. Delestre, dans *Le Dictionnaire de la Conversation*.

DANTE ou **DURANTE ALIGHIERI**, l'Homme chrétien, naquit à Florence, le 8 mai 1265, au moment où le soleil était dans le signe des Gémeaux, ce qui lui fit prédire une brillante destinée, et il mourut exilé à Ravenne, le 14 septembre de l'année 1321, année mémorable par une

éclipse totale du soleil, suivant la chronique d'un des historiens de l'époque, Jean Villani. Poète, soldat, publiciste, philosophe, homme d'État et simple citoyen, fondateur d'un art et d'une langue, tantôt l'un des chefs de sa cité républicaine, tantôt proscrit, presque mendiant dans l'exil, théologien membre tertiaire d'un ordre religieux et ardent apôtre d'une théorie politique opposée à la puissance temporelle des papes, guelfe et gibelin, condamné au feu par un tribunal révolutionnaire, poursuivi comme hérésiarque par l'inquisition et placé après sa mort jusque dans le Vatican parmi les docteurs de l'Église, il correspond à tout, et réunit en lui tous les extrêmes, tous les contrastes. Si Aristote fut *l'encyclopédie vivante* de l'antiquité (1), l'immortel Toscan, jeté dans la période orangeuse dont son universalité réfléchit les faces diverses, par son existence militante aussi bien que par ses écrits, offre la personnification la plus complète du moyen âge. Longtemps demeuré pour nous à travers ses ténèbres, ressuscité depuis peu par des investigations ferventes ou plutôt par la double force expansive de la forme et de l'idée, il y apparaît comme le flambeau qui éclaire le passé et l'avenir.

D'après la tradition, un Eliseo, issu d'une ancienne famille romaine, les Francipani, vint s'établir à Florence au neuvième siècle, quand Charlemagne, après avoir rebâti cette cité, détruite par Totila, roi des Goths, y appela des colons pour la repeupler. L'un de ses descendants, né en 1106, Cacciaguïda, qui épousa Alighiera, de la maison des Alighieri Fontana de Ferrare (2), suivit l'empereur Courad III dans sa désastreuse croisade, fut armé chevalier de sa main, et périt sous le sabre des Turcs, en 1147. Ses enfants, fixés dans sa ville natale, adoptèrent le nom maternel, sans doute pour distinguer sa branche de celles de ses deux frères. Le troisième Alighieri, juriconsulte, épousa en secondes noces Donna Bella, dont naquit notre poète. Comme ses aïeux, quoique leur maison eût un chevalier pour souche, il avait embrassé le parti guelfe ou bourgeois, au milieu des factions qui divisaient la république florentine, et il avait subi un premier exil, vers 1248. Dans la bataille de Monte-Aperto, en 1260, les gibelins triomphèrent de nouveau, par le secours du roi Manfred, le valeureux bâtard des Hohenstaufen. Alighieri était banni pour la seconde fois à l'heure où Donna Bella mettait au jour un fils baptisé sous le nom de Durante, changé depuis en celui de Dante, par une abréviation familière. Guido Novello, des comtes Guidi, seigneurs du Casentino, gouvernait Florence comme podestat et lieutenant de Manfred; des agitations menaçantes l'obligèrent d'élire à sa place pour podestats deux chevaliers de Sainte-Marie, appartenant chacun à l'un des deux

(1) Voyez dans cet ouvrage l'article *Aristote*, de M. Hofer.

(2) Nommés aussi *Aldigieri, Altigieri, Alaghieri* ou *Alagieri*, suivant l'instabilité connue alors des noms de famille.

campus opposés (Catalano et Loderingo, 1266). Ainsi, dès le berceau, l'enfant prédestiné puisait dans sa propre famille et dans sa municipalité, avec l'expérience des cruelles luttes civiles, les deux traditions antagonistes qui dominèrent ses actes et sa pensée, le principe impérialiste et le principe démocratique. Ces deux traditions se partageaient le monde. L'Italie, dont la papauté faisait toujours le centre de l'Europe, après l'immense mouvement des croisades, entraînait dans une féconde période intellectuelle, signalée par d'importantes rénovations civiles et de grandes découvertes scientifiques.

L'expulsion de Guido Novello, dont la lieutenance temporaire s'écroulait avec la race impériale déchue, ramena en 1267 sous leur toit natal tous les guelfes exilés depuis sept ans. Alighieri put embrasser son fils et lui donner ses enseignements tutélaires ; mais le jeune Dante resta bientôt orphelin. Heureusement sa famille, malgré ses vicissitudes, sans être riche, possédait assez d'aisance pour lui assurer des ressources et, s'il le désirait, son droit d'action dans les affaires du gouvernement. Outre sa maison florentine, il avait quelques biens-fonds, diverses métairies à Camerata, près de Plaisance et de Pise, ainsi que des objets mobiliers, dont plus tard la perte devait lui être sensible. Sa mère, Donna Bella, qui survécut quelque temps, ne négligea rien, selon les vœux paternelles, pour cultiver ses facultés précoces. Avant de mourir, elle confia son éducation au savant Brunetto Latini (1), secrétaire de la république, professeur célèbre, et corollionnaire politique du jurisconsulte défunt. Dante sous un tel maître reçut une précieuse impulsion, et se familiarisa vite avec toutes les notions scientifiques et morales dont les études embrassaient le cercle. Toutefois une puissante, une mystérieuse influence, agissant déjà sur son âme réfléchie et ardente, y développa ce que la scolastique ne pouvait donner, le feu rayonnant de la poésie et du génie, comme d'autres leçons plus profondes y développeront le vaste sentiment de l'humanité.

Dans sa dixième année, il avait rencontré une charmante enfant, dont la figure angélique sembla lui révéler le beau idéal avec l'amour ; chacun connaît la Béatrice qu'il a immortalisée au-dessus de toute femme mortelle. Nous ne répéterons pas l'anecdote, peut-être romanesque, vulgairement empruntée à Boccace, sur leur première entrevue dans une réunion de famille chez les Portinari, leurs voisins, où Alighieri aurait conduit son jeune fils un jour de fête et de printemps. Le poète a retracé son chaste amour dans sa *Vita nuova*, comme un exorde à sa vision future ; mais il ne précise aucun détail local, et lui laisse un voile mystique. Quoi qu'en aient dit certains commentateurs et quelles qu'en fussent les allégories latentes, cet amour ni son objet ne furent une pure fiction. Les renseignements recueillis sur les Portinari,

fondateurs de l'hospice de Santa-Maria, ainsi que sur le mariage de leur fille Béatrice ou Bice avec l'un des Bardi, attestent la véracité biographique du pieux narrateur. Sous l'empire de cette passion, il traverse une adolescence agitée, en proie à des commotions étranges, à des phases maladroites. Tout enfant, il aime et pense profondément ; il compose des vers qui émeuvent : le *mens divinior* fermente en lui. A propos d'un sonnet, ou songe énigmatique, sur lequel il les consulte, il entame une correspondance par symboles avec les troubadours en renom, Guido Cavalcante, qu'il appelle son premier ami, Cino de Pistoie, son second, Dante de Majano, son homonyme, et autres qui forment les *fidèles d'amour*.

Pendant sa famille, suivant l'usage, l'envoie perfectionner son instruction à l'université de Bologne, nommée *Mater studiorum*, puis à celle de Padoue, célèbre par sa primauté dans la jurisprudence. Au sortir de ses études, il fait son apprentissage militaire dans les guerres entre Florence et les villes rivales. Bientôt se réalise la vision qui dans une maladie lui a montré Béatrice morte : vers 1287, elle s'était mariée au riche seigneur Simon di Bardi, le fils d'un des amis de son père ; elle expira le 9 juin 1290, dans sa vingt-sixième année. Un an après, Dante publie sa *Vita nuova*, élégiaque monodie qui prélude à son épopée. Si nous en croyons un commentateur (Buti), il aurait pris alors, comme novice, l'habit de Saint-François. On désigne même le monastère de *San-Benedetto in Alpe*, dans les gorges de l'Apennin, comme l'asile où il aurait commencé son noviciat. Le projet d'une retraite absolue dut lui venir en plusieurs occasions de malheur ou de trouble. Des écrivains franciscains affirment qu'il appartenait à leur ordre, dont il portait toujours le cordon comme affilié, et il voulut mourir sous cet habit.

Sa *Vita nuova* et ses Canzones lui avaient acquis une rapide renommée. On l'appelait communément le *Poète*, quoique beaucoup d'autres écrivissent des vers en rimes latines et vulgaires. Une pléiade d'hommes éminents l'entourait : Arnolfo, l'architecte des trois principaux monuments de Florence ; Cimabué, dont il reçut des leçons de dessin, avec Giotto et le mosaïste Gaddi ; le savant Cecco, illustre professeur et astrologue de Bologne ; François Barberino, l'auteur des *Documenti d'Amore* ; les troubadours cités plus haut, enfin toute une élite d'esprits distingués, dont la plupart jouent un rôle actif dans les affaires publiques comme dans son épopée. Lorsque Charles II d'Anjou traversa Florence, en 1289, pour aller se remettre en possession de son royaume, Dante fut présenté à son royal héritier par Brunetto, et prit place dans l'escorte que le *comune* donna à ce prince pour le protéger contre les ligues hostiles. Ce fut là son début sous le drapeau national.

Ses premières campagnes méritent d'être mentionnées. Il se distingua honorablement à la ba-

(1) Voyez BRUNETTO LATINI.

taille de Campaldino, où les gibelins furent si cruellement défaits. Les Florentins, alliés avec d'autres villes guelfes, avaient envoyé des forces contre Arezzo, devenu le centre du gibelinisme. Corso Donati commandait le principal corps florentin, comme *capitano*, et le comte Buonconte de Montefeltro les Arétins. Dante marchait sous les ordres de Vieri del Cerchi, chef de la cavalerie, et avait sollicité l'honneur de faire partie des *feditori*, c'est-à-dire des cavaliers d'attaque. Selon le rapport de Léonard d'Arezzo, il combattit à cheval sur la première ligne, et courut de grands dangers. On a du poète lui-même une lettre, datée de 1300, où il raconte ses impressions, après avoir décrit les manœuvres des troupes. « Je n'étais plus inexpert dans les armes, dit-il; néanmoins au commencement j'eus une grande peur (*ebbi temenza molto*), et à la fin une très-vive joie, à la suite des diverses péripéties de la bataille. » Horace, qui fit le même aveu, n'avait pas montré le même courage. La contre-révolution gibeline, simultanément accomplie à Pise par la chute d'Ugolin, provoqua la ligue toscane. Dante assista dans cette seconde guerre au siège de Caprona, défendue par une garnison lucquoise. La garnison fut contrainte de se rendre sous condition d'avoir la vie sauve; mais les paysans irrités voulaient la massacrer pendant qu'elle défilait, pâle et tremblante, devant les vainqueurs, et le poète-soldat rappelle cette scène dans un des chants de *L'Enfer*. Parmi les troupes florentines ou alliées combattait Bernardino da Polenta, neveu de Guido Polenta de Ravenne, père de la célèbre Françoise, peu après tragiquement assassinée à Rimini. Dante y eut encore pour compagnon le juge de Gallura, Nino Visconti, son noble ami, l'intègre petit-fils du traître dont le supplice attendra les plus barbares. Le capitaine général, podestat des Pisans, était le fameux Guido de Montefeltro, depuis cordelier, et père de Buonconte, tué à Campaldino, où son cadavre ne put être retrouvé entre les morts : autour du poète s'amoncelaient (*s'affolevano*) les épisodes et les personnages de ses chants à venir.

Dante épousa, vers 1292, Gemma, de la noble maison des Donati, dont le chef, Corso, tenait haut la bannière, et dont l'alliance lui promettait un puissant concours. Les documents authentiques manquant sur son mariage et les années qui lui suivirent; seulement son nom se trouve inscrit dans un registre de l'an 1197, sur la matricule de l'art des médecins et pharmaciens, le sixième des arts majeurs, avec sa qualification distinctive : *Dante degli Alighieri, poeta florentino*. Cette inscription dans l'une des classes savantes lui ouvrait le chemin des principales magistratures. D'autres indices ou témoignages privés nous aideront à le suivre jusqu'à la fin du treizième siècle. Tout en méditant sa *Comédie*, dont il esquisse en latin les premiers chants, le poète s'initie pendant cette période au manie-

ment des affaires publiques. En 1292 avait lieu à Florence l'orageux prieurat de Giano della Bella, démocrate intègre, qui par des mesures vigoureuses essaya d'établir le gouvernement populaire sur des bases indestructibles, et fut obligé de s'exiler devant les intrigues des factions comme devant les caprices de la multitude. Une de ces mesures, connues sous le nom d'*ordonnances de justice*, rangeait parmi les grands et privait de certaines immunités civiques quiconque avait compté un chevalier dans sa famille. Le petit-fils de Cacciaguida devint donc du même coup un grand et un exclu. Cependant, il ne resta pas neutre au milieu des querelles où s'agitait son avenir ainsi que le salut de son pays; il s'exerça dans les comices à parler cette énergique langue populaire dont il nous a légué le modèle. Signalé par ses facultés éclatantes, il remplit avec succès diverses charges ou missions pour le *comune*, soit auprès des républiques et seigneuries voisines, soit dans les États pontificaux. A Ferrare, on lui accorde le pas sur les autres ambassadeurs; à Pérouse, il délivre des concitoyens, qu'il ramène dans la patrie; à Naples, où il renoua ses liens avec le fils de Charles II, le prince Charles-Martel, il sauve du supplice un accusé florentin, Vanni Barducci. « Excellent roi, dit-il dans son plaidoyer, rien ne te fait plus ressembler au Créateur que la miséricorde, la justice et la pitié. » En 1295 il vint à Paris conclure un traité entre la France et la Toscane (1). Cette mission servait de corollaire au traité de paix négocié par Boniface VIII entre Florence et le roi Jacques d'Aragon. Dante, à qui Brunetto avait enseigné la langue d'oïl, saisit l'occasion de ce voyage pour compléter ses hautes études dans l'université où ses plus illustres compatriotes allaient solliciter le diplôme de docteur (2). Une

(1) Plusieurs biographes rapportent à 1308 son voyage en France. Nous apprécierons en son lieu cette seconde version; mais les témoignages les plus sérieux corroborent ici la relation de Marius Phileppe, adoptée par Peilii.

(2) Les réécits du poète, d'après différentes comparaisons et descriptions topographiques, semblent marquer d'abord un itinéraire qui passant par Arles, Paris, Bruges et Londres, aurait fini dans Oxford. Aucun document précis pour l'Angleterre et la Flandre ne vient appuyer cette hypothèse, ni l'indication vague de Boccace à ce sujet. Quant à Paris, les témoignages abondent, indépendamment du texte où l'enseignement du docte Siger, dans la rue du Fouarre, se trouve énoncée d'une façon trop précise pour n'y pas voir l'hommage d'un auditeur et d'un disciple fervent; il y est aussi parlé de l'excellence de notre art dans l'énumération. La date forme toute la difficulté. Le passage très-net du commentaire que Jean Seravalle, évêque de Fermo, écrivait à Constance en 1416, la fixe, comme nous, entre 1293 et 1298.

« Dante, dit le docte évêque, fut bachelier dans l'université de Paris, où il lut les sentences pour le grade de maître; il lut aussi la Bible; il répondit à toutes les questions, selon l'usage, et fit tous les actes nécessaires pour obtenir le doctorat en théologie. Il ne restait plus que l'*inceptio* ou le *conventus*. Mais l'argent lui manqua pour cet acte, et il revint en chercher à Florence, déjà regardé comme un parfait théologien. Noble par sa naissance, doté d'un sens naturel très-élevé, il devint alors prieur du peuple florentin, se mit à suivre les offices du palais, négligea les écoles, et ne retourna point à Paris. »

autre mission lui fut confiée en 1299. Ce n'est plus le gouvernement, mais la ligue guelfe (*la parte guelfa*) qui le choisit pour son délégué. Dante est envoyé pour engager les habitants de San-Germiniano à élire, dans l'intérêt commun, un *capitano* désigné en remplacement de celui dont le mandat venait d'expirer. Son influence grandissait; tous les chemins lui étaient préparés vers le rôle qu'il allait jouer parmi ses concitoyens. Les historiens qui n'ont vu dans sa vie que le côté littéraire se sont complètement trompés, comme les érudits et les enthousiastes qui n'ont vu que le poète ou l'amant dans ses œuvres.

Quelques faits négligés par tous les biographes viennent jeter un nouveau jour sur le double aspect qu'il ne cessera de garder. Premièrement, il figurait au palais du *comune* dans une fresque où Giotto l'avait représenté grave et plein de jeunesse, au-dessous de Clément IV, entre Brunetto Latini, son maître, et Corso Donati, son parent par alliance. Cette fresque, récemment découverte, avait dû être exécutée avant son départ et celui de Giotto pour Rome, entre 1292 et 1295. L'association des trois personnages guelfes autour du pape français n'accusait pas une simple fantaisie d'artiste, et le poète-soldat de Campaldino, popularisé par ses Canzones et sa bravoure, avait sa place marquée d'avance au capitole florentin. Un second fait, non moins significatif sous d'autres rapports, se passa dans le même intervalle, et a Dante même pour garant. Un jour qu'il méditait, selon sa coutume, dans la chapelle de Saint-Jean, un enfant tomba fortuitement dans un des fonts baptismaux. Pour le sauver, il fut obligé de briser le marbre d'une de leurs ouvertures. Un tel acte, bien que commandé par le plus simple devoir, lui fut sourdement imputé à sacrilège; et quinze ans après, pour se disculper aux yeux des fanatiques, il est encore contraint d'en donner l'explication. (*Inf.*, ch. XIX.) Ne voit-on pas là le premier signe de ces haines ténébreuses, acharnées contre une supériorité naissante, et qui incriminèrent jusqu'à ses sentiments religieux?

L'année 1300, celle du grand jubilé, fut aussi le milieu de sa carrière, l'année de son prieurat et de sa vision. *Nel mezzo del cammin di nostra vita* (*Inf.*, ch. 1). Ce ne sont point là de vaines concordances; sa vie et son poème s'enchaînent d'une façon indissoluble aux événements.

Comme toutes les républiques italiennes, la

L'époque indiquée se rapporte bien à l'ambassade dont parlait Philèphe, et concorde avec les autres probabilités touchant l'achèvement de ses études pour le grade de docteur avant son prieurat; car, d'après le remarquable travail inséré par M. Leclerc dans l'*Histoire littéraire de la France*, continuée des Bénédictins, cet éminent professeur, qui n'est autre que Siger de Brabant ou Siger de Courtray, déjà maître de théologie en 1280, cité en 1278 devant le tribunal de l'Inquisition établi à Saint-Quentin, mourut avant la fin du treizième siècle. Ses successeurs dans l'enseignement professaient des doctrines opposées aux siennes, comme à celles de Dante.

république florentine recérait dans sa constitution l'antagonisme des deux éléments primordiaux, la municipalité romaine et l'oligarchie féodale, c'est-à-dire deux aristocraties armées se disputant un pouvoir électif: l'ancienne noblesse seigneuriale, ou les gibelins; la riche noblesse bourgeoise, ou les guelfes. Ces derniers, avec lesquels se rangeait le peuple, *la plebe*, étaient demeurés vainqueurs. Mais les ordonnances de Giano della Bella, en proscrivant à jamais les principales familles gibelines, avaient séparé la patrie en deux camps: les exilés et les citadins, la Florence extra-muros et la Florence intra-muros. Les guelfes, une fois maîtres du gouvernement, formèrent à leur tour deux partis antagonistes, ayant pour chefs les deux vaillants capitaines de Campaldino, *il barone Corso Donati*, ambitieux sans frein, aux allures patriciennes, et Vieri del Cerchi, son beau-frère, parvenu plébéien. Un double incident détermina leur rupture. Deux familles exilées de Pistoie, nommées *la blanche* et *la noire*, étaient venues se réfugier à Florence, l'une chez les Donati, l'autre chez les Cerchi. Une rixe meurtrière s'engagea entre eux, le 1^{er} mai 1300, sur la place de *la Trinità* au milieu des danses publiques. « La cité entière se divisa, dit Machiavel, aussi bien le peuple que les grands, et les deux partis prirent les noms de *blancs* et de *noirs*. Les Cerchi dirigeaient les premiers, et les Donati les seconds. » Les familles elles-mêmes et les vieilles opinions se scindèrent; de nouvelles alliances surgirent par le changement des situations et des intérêts. Aux Cerchi blancs se rattachèrent les gibelins restés dans la ville et une nombreuse fraction des *popolani*; aux Donati noirs, les guelfes aristocratiques et plusieurs familles populaires. Chaque circonstance mettait aux prises les factions ennemies; peu après l'affaire du bal de *la Trinità*, une collision éclata à la suite d'un enterrement. Le légat pontifical, envoyé pour rétablir la paix, vit son autorité méconnue; la ville fut mise en interdit.

Le 15 juin 1300, au milieu de ces discordes, Dante est nommé prieur, avec cinq collègues obscurs. Deux actes y signalent son passage au pouvoir. Avant de partir, le cardinal d'Acqua Sparta, d'accord avec les prieurs, essaye de se faire donner *la balia*, ou l'autorité suprême, pour tenter une réconciliation générale; un refus presque unanime repousse cette tentative. Citons maintenant la relation de Machiavel, dans son *Histoire de Florence*, livre II; sa grave autorité répond pour nous à M. de Sismondi, l'un des principaux écrivains qui ont nié l'importance politique de Dante. « Toute la ville était en armes; les magistrats et les lois se taisaient devant la violence; les citoyens les plus sages et les plus vertueux vivaient dans l'anxiété. Les Donati et leurs partisans s'effrayaient davantage, parce qu'ils se sentaient moins puissants. Corso Donati tint donc un conciliabule avec les autres chefs noirs et les

capitaines du parti; on y convint de demander au pape un prince du sang royal pour rétablir l'ordre dans Florence, et par ce moyen refréner les blancs. Cette assemblée et sa délibération furent dénoncées aux prieurs par leurs adversaires, et présentées comme une conjuration contre la liberté. Les deux factions avaient le fer à la main; les prieurs, enhardis par les conseils et la sagesse de Dante, qui à cette époque siégeait dans la seigneurie, armèrent le peuple de la ville. Aidés de son concours et des populations rurales accourues, ils forcèrent les chefs des deux factions à mettre bas les armes, et bannirent Corso Donati avec plusieurs noirs. Pour montrer l'impartialité de leur sentence, ils proscrivirent quelques membres de la faction des blancs, qui rentrèrent bientôt sous divers prétextes plausibles. » Parmi ces membres on remarquait l'ami le plus cher du poète, Guido Cavalcante, qui, ne pouvant soutenir le mauvais air de son séjour d'exil, obtint sa grâce : un tombeau à Florence, où il revint mourir. Dante quitta sa magistrature, et de ses tentatives pacificatrices il ne recueillit que la haine et la calomnie.

Les noirs rompent leur ban, et rentrent à leur tour dans Florence, tandis que Corso Donati, leur chef, vole à Rome presser l'arrivée du médiateur attendu. Dante, toujours regardé comme l'âme de sa phalange, y est député en toute hâte pour contre-balancer l'influence du parti opposé. Vers la fin de 1300, il arrive dans la ville éternelle, assiste au jubilé séculaire, et en date sa *Trilogie*. Ébloui par les pompes religieuses et confiant dans les promesses du pontife, il retourne dans sa patrie. A peine l'a-t-il revue que Charles de Valois franchit les Alpes, et passe à quelques milles de Florence, dans Pistoie, où Corso et les noirs vont lui offrir leur hommage. Les alarmes et les dissensions agitent de nouveau la cité florentine; un parti s'y prononce en faveur du prince français. Au milieu d'une assemblée où l'on délibère comment conjurer l'orage par une seconde députation au Vatican, l'ex-prieur s'écrie : « Si je reste, qui part ? Si je pars, qui reste ? » Ces mots peignent la situation; trop de gens avaient intérêt à l'éloigner. Désigné par le choix, il se rend une seconde fois près du pontife, avec deux collègues, pour détourner ce qu'il appelle la *destruction de son pays* (1).

Pendant ce temps-là, le prince français, décoré par un bref du titre de *paciere*, députe ses messagers dans la Toscane. Après avoir juré de respecter les lois et les libertés communales, il entre dans Florence, le 4 novembre 1301, avec 2,000 cavaliers, tant italiens que français. A sa suite marchent Cante de Gabrielli, son sicaire, et Corso Donati, nommé *le Catilina* de la république. Jetons un voile sur un triste épisode, déploré par tous les historiens. L'un des plus sincères, Dino Compagni, alors prieur en fonctions, s'écrie avec d'amers regrets : « O bon roi Louis ! qu'est de-

venue la foi de ta royale maison ? » Le pillage, l'incendie, le meurtre, préludent pendant six jours à l'inique décret rendu contre le grand poète. Charles de Valois feignait de ne rien voir, et laissait faire. Après ces sanglantes saturnales, de nouveaux prieurs, tous du parti des noirs, furent installés, le 11 novembre 1303, avec un nouveau podestat, Cante de Gabrielli d'Agubbio. Pendant cinq mois que dura sa magistrature, presque toutes les familles des blancs et des gibelins furent exilées, au nombre de plus de sept cents hommes; parmi eux figuraient Dante Alighieri, alors ambassadeur à Rome, les Cerchi, les Cavalcanti, Dino Compagni, et Petrarco dal Ancisa, père de Petrarque. Cette première sentence d'exil fut décrétée le 17 janvier 1302. « Dans son texte barbare, écrit en mauvais latin mélangé d'italien, dit M. de Sismondi, Dante est accusé d'avoir vendu la justice et reçu de l'argent, contre les lois. Mais le même reproche était adressé non moins iniquement à tous les chefs du parti vaincu. Cante de Gabrielli était un juge révolutionnaire, qui voulait trouver des coupables, sans s'inquiéter de chercher l'apparence de preuves. » Outre le crime de prévarication, on lui reprochait de s'être opposé à la réception du prince français; enfin, une sentence aggravante, prononcée comme définitive, le 10 mars de la même année, le condamne à la peine du feu, s'il est pris sur le territoire de la république, *combusturatur sic quod moriatur* !

Dante apprit ses deux condamnations à Rome, où il séjournait encore. En quittant Florence, il y avait laissé sa femme et ses cinq enfants (1), dont l'aîné, Jacques, devait avoir neuf ans, en outre deux jeunes neveux, François et André Poggi. Sa famille se voyait ruinée, sans asile. La flamme et le pillage avaient dévasté sa maison et ses métairies. On avait confisqué le reste de ses biens, dont un Adimari s'était emparé. Gemma, par bonheur, avait eu soin de faire enlever avant le pillage les coffres où elle avait renfermé quelques objets précieux et les papiers de son mari, entre autres ses manuscrits contenant les sept premiers chants de *L'Enfer* (2).

Ainsi, les gibelins, alliés avec les blancs, se trouvent désormais confondus dans la même proscription. Ils ne forment plus qu'un seul parti, uni dans un but commun : rentrer à Florence pour en chasser les noirs et y reconquérir leur position, avec leurs droits injustement ravés. Mais ils n'en gardent pas moins chacun leurs différences et leurs affinités particulières; il y a toujours les *Secchi* et les *Verdi*, c'est-à-dire les gibelins aristocratiques et impériaux purs, et les gibelins blancs, restés guelfes ou démocratiques. Dante appartient aux derniers.

(1) Deux autres étaient morts en bas âge.

(2) Ce trait, le seul qu'on en connaisse, ainsi que le nombre et la piété de leurs enfants, élevés par ses soins, repoussent les suppositions défavorables avancées sur les rapports de Dante avec sa femme.

(1) Dante, *Le Banquet*, liv. II.

Vers 1303, les exilés ont établi dans Arezzo, dont le podestat Ugucione les appuie, un gouvernement composé d'un conseil des Douze (pouvoir délibérant) et d'un conseil secret (pouvoir exécutif). Dante, revenu de Rome, après avoir visité Sienne et Bologne, va les rejoindre; il fait partie des Douze, et contracte avec Ugucione une amitié durable : c'est à lui qu'il dédia son *Enfer*. Le comte Alexandre de Romena, vaillant gibelin de la Toscane, est choisi pour commander les forces militaires, environ 1,200 cavaliers et 4,000 fantassins. Une première tentative des blancs gibelins, dirigée par Scarpetta degli Ordelaffi, échoue contre la forteresse de Pulciano; son gouverneur, Calboli, fait trancher la tête à dix-sept prisonniers tombés entre ses mains. Cette cruauté inspirera les paroles vengeresses du poète, dont Can Scala (Bartholomeo) protège l'infortune. L'année suivante, une tentative plus hardie et plus mémorable a lieu. Les nouveaux excès des noirs, qui ont incendié Florence, rendent l'instant propice, et le légat du pape Benoît XI, le cardinal de Prato, en donne lui-même avis aux exilés. Ceux-ci rassemblent à la hâte leurs auxiliaires, au nombre de 9,000, et marchent, en avril 1304, contre Florence, où les appellent des voix amies. Mais, au lieu de saisir l'occasion, ils s'arrêtent dans les environs pour attendre le chef gibelin, Toloseo degli Uberti, qui leur amenait un renfort. Par un sentiment patriotique, une phalange d'émigrés franchit dès l'aube la porte du faubourg San-Gallo et pénètre dans la ville. Des témoins oculaires les représentent s'avancant couronnés d'olivier, leurs enseignes déployées, l'épée nue à la main, et venant se dérouler sur la place Saint-Marc, en criant : Vive la paix ! la paix ! Si Dante participait à la présomption, il était à coup sûr dans cette avant-garde; sa généreuse pensée l'inspirait pour éviter l'effusion du sang. Quelques circonstances imprévues, l'antipathie excitée par les gibelins, la maladresse des mesures prises firent tout avorter. Les malheureux sont repoussés avec de rudes pertes, et le poète voit se fermer pour jamais devant lui la cité natale.

*Tu proverai si come sa di sale
Lo pane altrui, e com'è duro calle
Lo scendere, e il salir per l'altrui scale.*

Du pain de l'étranger tu sauras l'amertume;
Tu sentiras combien il est dur au bannit
De descendre et monter par l'escalier d'autrui.

Les premiers chez lesquels Dante va, en 1305, demander un refuge, comme son aïeul le lui annonce au *Paradis* par ces vers fatidiques, sont les Scaligers, seigneurs de Vérone. Il y élabore ses deux ouvrages commencés depuis son exil, un traité philosophique intitulé : *Le Banquet* (*Il Convito*), et celui sur la langue vulgaire : *De Vulgari Eloquio*. Toutefois il n'y séjourne pas longtemps : un acte daté du 6 août 1306 le montre à Padoue, servant de témoin dans une affaire privée; il y habitait la rue Santo-Lorenzo. Les

Malaspina, grands amis des lettres, furent ses seconds protecteurs et Franceschino, vers la fin de 1306, l'employa comme son ambassadeur auprès de l'évêque de Luni. Morello, fils aîné de Franceschino, était un chef noir. Mais pour Dante les couleurs changeantes des partis, dont il répudia également les excès, ne réglaient ni ses affections ni ses principes. C'est Morello qui lui rendit, avec de vives instances pour terminer son épopée, les sept premiers chants de *L'Enfer*, miraculeusement retrouvés par André Poggi dans les papiers dérobés à l'incendie de sa maison de Florençe. C'est à Morello qu'il dédia *Le Purgatoire*. La Lunigiane, enclavée entre les monts et la mer, lui offre une retraite paisible. Il y passe plusieurs mois dans la solitude et le travail. Au commencement de 1307, une commotion l'arrache de son asile; Clément V, le nouveau pape siégeant dans Avignon, a déclaré la guerre aux Florentins par son légat, Napoléon Orsini. Les blancs gibelins se rassemblent cette fois sous la bannière papale; mais leur tentative n'a pas une meilleure issue que les précédentes. Le proscrit retourne dans la Lunigiane, où l'on perd sa trace pendant deux années (1).

Quoiqu'expatrié, il conservait des amis dans Florence, et il leur envoyait des messages poétiques, mystérieusement répandus chez les adeptes (2). Déjà il avait adressé un appel plus direct dans une épître latine, dont Léonard d'Arezzo cite l'exorde, emprunté à la parole du prophète : « Que t'ai-je fait, ô mon peuple? » Son *Convito*, ou Banquet, était en partie composé pour réfuter les bruits mensongers qui couraient sur ses premiers écrits, sur ses opinions et sa personne. Il y insérait ces admirables passages : « Ah! plutôt au dispensateur de l'univers que la cause de ma justification n'eût jamais existé! je n'aurais pas failli contre moi-même; je n'aurais pas souffert de peine injuste, je veux dire peine d'exil et de pauvreté. Car aux citoyens de la belle et célèbre ville de Rome, Florence, il a plu de me jeter hors de son doux giron, dans lequel j'étais né, dans lequel j'avais été nourri jusqu'au moment où j'atteignais l'apogée de mes jours, et dans lequel, si j'obtiens d'elle cette grâce, je souhaite ardemment reposer mon âme fatiguée et finir le temps qui m'est donné ici-bas; depuis lors j'ai parcouru en pèlerin, quasi mendiant, presque toutes les contrées où se parle ma langue natale, montrant malgré moi

(1) La lettre d'un religieux, frère Hilaire, insérée dans les manuscrits de la bibliothèque Laurentienne et publiée par l'abbé Michus en 1759, raconte éloquentement la visite de Dante au monastère *del Corvo* en 1308, où il confie sa *cantica de L'Enfer* au religieux, ami d'Ugucione. Cette lettre, contestée jusqu'à présent sans preuves, énonce deux faits postils à la même date : l'achèvement de la première partie de son poème et son départ pour un lieu inconnu, qui doit être Paris.

(2) Une représentation de l'enfer donnée sur l'Arno en 1304, l'année même de la tentative des blancs, et terminée par la catastrophe du pont de la Carrala, prouve que sa pensée restait toujours présente dans sa ville natale.

la plaie faite par la fortune, et que l'injustice impute communément au blessé lui-même. Véritablement je me suis trouvé, comme le navire sans voiles et sans gouvernail, entraîné vers différents ports, détroits et rivages, par le vent aride que souffle la pauvreté douloureuse. » — « Quelle pitié me saisit, dit-il ailleurs, mon infortunée patrie, chaque fois que je lis ou écris quelque chose qui concerne le gouvernement civil! »

Florence formait son autre idole terrestre. Tout l'y ramenait, la haine et l'amour, la poésie et la dialectique. Même dans son traité philologique *De Vulgari Eloquentia*, il semait des traits de douleur et de satire incisive. Il avait pour but d'y justifier la partie capitale de son œuvre, la nouvelle langue italique, dénigrée par les pédants, les aveugles et les envieux. Qu'on se reporte à l'époque. Après la confusion produite par le débordement des barbares, deux seules langues régulières subsistaient comme liens entre les peuples ennemis, vainqueurs ou vaincus : le grec pour l'Orient, le latin pour l'Occident; deux langues mortes! Avec les dialectes rustiques et les patois des jongleurs, il lui fallait remplacer Virgile. On concevra son immense innovation et ses innombrables difficultés. Déjà le religieux du couvent del Corvo, en transmettant le précieux manuscrit, s'émerveillait de voir vêtir « une si grande science d'un habit si grossier ». Écrit en latin, le poème eût simplement grossi la liste des curiosités chères aux érudits; sa transformation en langue vulgaire lui donnait une popularité vivante et immortelle.

Nous avons relaté, d'après Marius Philelphe et Jean Serravalle, la mission et le baccalauréat de Dante en France avant son prieurat. Mais cela ne détruit nullement l'assertion de Boccace, corroborée par Benvenuto d'Imola, sur son voyage dans notre capitale à la date présente (1308) où s'accomplissait la lugubre procédure des templiers; car il exalte également le grand esprit (1) dont les *sylogismes véridiques excitaient l'envie*, et l'ordre du Temple, dont il stigmatise le *Pilate destructeur* avec une impression terrible, celle d'un témoin oculaire. L'évêque de Fermo n'aura pas eu connaissance du second voyage, comme les autres biographes n'ont pas eu notion du premier. Une tradition, mentionnée par Benv. Cellini dans ses *Mémoires*, constate que Dante et Giotto habitèrent ensemble Paris, et nous fixe sur ce point. L'éminent artiste, notre hôte à cette époque, dut évidemment y accompagner alors son ami et compatriote vénéré (2). Le savant Brunetto Latini y avait trouvé autrefois des ressources, des protections, et ouvert une école de philosophie. Son élève ne pouvait-il espérer les mêmes avantages? Malheureusement

tout était bien changé. Les persécutions, dirigées avec cruauté contre un ordre puissant, n'épargnaient pas non plus les Italiens, notamment les Florentins, emprisonnés et rançonnés comme usuriers. Les déboires amers que Dante éprouva s'ajoutèrent à ses légitimes vindictes contre la maison de France.

Des événements d'une importance majeure se passaient au delà des Alpes. Henri VII de Luxembourg, élu roi de Germanie et des Romains, avait succédé à l'empereur Albert, assassiné par son neveu Jean, au milieu du mouvement de l'indépendance helvétique. Le nouvel empereur, d'accord avec Clément V, annonce qu'il va descendre en Italie pour y rétablir l'ordre, et ressaisir, en s'y faisant sacrer, l'antique domination acquise à ses devanciers. Les espérances de l'exilé se raniment, et il repart en toute hâte. Loin d'abjurer ses opinions en se déclarant gibelin, il tenta un moyen extrême pour les faire triompher; car, ainsi que lui, les hommes les plus avancés, juriconsultes et poètes, frappés par les déchirements des républiques italiennes, souhaitaient ardemment un pouvoir unitaire supérieur, comme la seule sauvegarde de la vraie liberté, de la vraie nationalité; et les empereurs allemands s'étaient attribué ce grand protectorat dans leurs pactes avec les républiques comme dans leur longue lutte avec la théocratie papale.

En 1310 Dante fait ensemble sa réapparition et sa profession de foi par une lettre solennelle à tous les princes et à tous les peuples italiens, lettre dont voici les principaux passages : « Le nouveau jour commence à répandre sa clarté; voici vers l'orient l'aurore qui dissipe les ténèbres de la longue misère!... Nous allons goûter l'allégresse attendue, nous qui sommes dans le désert depuis si longtemps. — Le soleil de la paix va se lever, et la justice, obscurcie dans les voies rétrogrades, reverdira devant la splendeur... O ma patrie! réjouis-toi! il arrive celui qui te délivrera du cachot des méchants. Il frappera les coupables; mais n'aura-t-il nulle pitié? Non certes; il pardonnera à tous ceux qui demanderont miséricorde, car il est César... Le trompera-t-on par des ruses? Non, car il est régénérateur autant qu'auguste; il ne se vengera pas des injures. — Vous qui pleurez dans l'oppression, reprenez-vous esprit, car votre salut est proche. Levez-vous devant votre roi, ô habitants de l'Italie! conservez-lui non-seulement l'obéissance, mais le gouvernement ». Tout en restant autonomes.

Cette lettre, signée par le chantre de *L'Enfer*, revint tout à coup sur la scène du monde, dut soulever bien des rumeurs dans les deux camps. Florence, pour toute réponse au manifeste et aux messages impériaux, arrachait les aigles de ses monuments publics et appelait le secours du roi Robert. Henri, qui n'était pas *ricco da moneta* (*riche de monnaie*), attendait à Lausanne, pour avancer, des renforts et de l'argent. Dante s'était

(1) Le professeur Siger, *Paradis*, ch. XI; *Purg.*, ch. XX.

(2) Giotto, appelé en 1306 par Clément V dans sa cour aragonnaise, d'où il repartit après la mort de ce pontife, en 1315, habitait en 1308 la Provence, passage naturel des voyageurs transalpins.

retiré chez les Scala, dont le jeune rejeton, Can le Grand, lève intrépidement le drapeau impérial. Afin de mieux préparer les voies, il y rédige son traité *De la Monarchie*, où il définit les deux parts et les deux devoirs du pape et de l'empereur dans le gouvernement des peuples. Le poète écrit cette fois avec la plume du publiciste et du législateur. Dans les analyses ou extraits publiés, on n'a jamais cité le passage suivant, qui en donne admirablement la mesure : « Les citoyens ne sont pas institués pour les consuls, ni la nation pour le roi, mais au contraire les consuls pour les citoyens et le roi pour la nation. Les cités ne sont pas établies pour les lois, mais les lois pour la cité. Ainsi ceux qui vivent selon la loi ne sont pas organisés pour le législateur, mais lui pour eux, selon l'avis du Philosophe. Quoique les consuls ou les rois soient les maîtres de tracer la route aux autres, ils sont leurs ministres par rapport au but, et le monarque incontestablement le ministre de tous, car il est ordonné d'avance dans sa fin et dans ses lois, comme la monarchie, pour le bien-être du monde » (1). Ne nous étonnons pas si Dante proclamait dès le quatorzième siècle les principes inscrits dans le *Contrat social* et la révolution française : il les puisait aux mêmes sources, dans le droit romain et la *politique* du Stagyrte.

Cependant l'empereur d'Allemagne entre à Milan (décembre 1310), et y ceint la couronne de fer le jour de l'Épiphanie. Il tente d'abord la pacification entre les partis dans les États Lombards. Ses partisans l'entourent; Dante vient le saluer au passage, et retourne dans les solitudes alpestres. Leur conférence n'a pas de témoin; mais la lettre qu'il lui adresse quatre mois après en révèle l'objet : car tandis que ce prince s'occupe de petites guerres et s'amuse à se faire fabriquer une couronne d'or avec les dons des Vénitiens, la ligue ennemie, commandée par le prince angevin, s'organise dans la Toscane pour embrasser les villes papales et la Lombardie même. « Pourquoi tarder? » lui crie la voix inapaisable du banni. « On croit, ô notre soleil! que tu t'arrêtes ou que tu vas en arrière, et nous nous écrierions avec le précurseur : Es-tu celui qui doit venir? ou en attendons-nous un autre?... Ne découvres-tu point, ô excellent prince, du faite de ta grande altitude, en quel lieu le renard de la corruption se cache, à l'abri du chasseur? Ce n'est ni dans l'Éridan, aux ondes rapides, ni dans le Tibre, ton tributaire; mais les eaux du fleuve de l'Arno entretiennent ses vices, et, tu ne le sais peut-être pas, cet abominable fléau s'appelle Florence... Elle est la vipère qui se redresse contre les entrailles de sa mère, la brebis contagieuse qui souille le troupeau... Tu dois tuer l'hydre, en coupant sa tête. » *Scriptum sub fontem Sarni*.

Florence était en effet l'hydre anarchique, la

tête gnelve; mais Dante appelait la fureur des armes allemandes contre son pays. « Ne l'excusons pas, dit en cet endroit un écrivain (1); car, d'excuse en excuse, nous serions peut-être forcés d'excuser ses bourreaux. » Nous n'excusons pas. Les anciens, par une vue profonde, assimilaient la fatalité au crime, et lui imposaient l'expiation. Toutefois, la république florentine, devant les périls, s'aperçut qu'elle s'était aliéné trop d'enfants, et que le parti de Henri VII s'en grossirait beaucoup. En octobre 1311, elle amnistia ses exilés; le père de Pétrarque avait déjà antérieurement obtenu sa grâce. Une clause exceptionnelle en exclut, avec quelques autres chefs gibelins, le condamné de Cante Gabrielli. Le prieur Baldo d'Aguglione, transfuge du parti *blanc*, introduisit cette clause, qui servait bien des animosités, et de vils intérêts effrayés par le retour du banni; tels étaient ses proscripteurs, Henri VII, sans écouter son conseil, court dompter Crémone, Brescia et Pavie, cités rebelles, se fait sacrer dans Rome au milieu de luttes violentes, revient vainement mettre le siège devant Florence le 19 septembre 1312, et, après avoir lancé une superbe menace contre Robert de Naples, meurt subitement à Buonconvento, le 24 août 1313, sous le poids du chagrin et de la fatigue, disent les uns, par le poison, disent les autres.

Le poète, hâtons-nous de le constater, depuis son hommage passager, n'avait plus reparu dans le camp de l'empereur. Après sa missive des sources de l'Arno, il s'était abrité en divers lieux : dans le Casentin, où il eut à souffrir pour ses opinions gibelines; dans la tour de Porciano, où la tradition le montre traîtreusement retenu par un comte de Romena; puis à Gènes, où Ugucione, nommé vicaire impérial, le soustrait à la vengeance de Branca Doria, le puissant meurtrier qu'il a plongé tout vivant dans son *Enfer*. Pour comble de maux, à l'heure où il répandait son plaidoyer monarchique, la mort de son héros emporte ses espérances. Il s'éclipse encore dans l'ombre de la vie errante. Vers 1314, Dante reprend la plume de publiciste, dans une lettre aux cardinaux, lors de la vacance du siège romain pour l'élection d'un nouveau pape. Il y proteste contre la translation du pontificat dans Avignon, et y rappelle éloquemment aux princes ecclésiastiques dégénérés les grands évêques et les saintes traditions de l'Église primitive. Cette épître contient sa profession de foi religieuse, et ceux qui ont incriminé son catholicisme ont volontairement fermé les yeux. « Pour nous, y est-il dit, il n'est pas moins douloureux de pleurer Rome déserte et veuve que de voir la plaie lamentable des hérésies... Qu'on ne me reproche pas la présomption d'Osée, si j'éleve la voix pour la vérité! car lui courut à l'arche; moi, je cours aux bœufs qui refusent d'obéir et qui marchent dans une mauvaise route. Une

(1) Extr. de notre trad. Voy. ci-après l'anal. de l'ouv.

(1) M. Artaud de Montor, *Histoire de Dante*.

seule voix publique et privée se fait entendre dans les funérailles de l'Église. » Ce fut là son dernier acte politique.

Après la mort de Henri VII, en 1313, Dante était allé chercher l'asile offert par Guido Novello à Polenta dans la ville des anciens exarques, à Ravenne. Il y reste peu ; c'est là qu'il reviendra mourir. De 1314 à 1315, nous le voyons retiré de nouveau chez Uguccone, alors podestat de Lucques ; il y écrit sa lettre aux cardinaux, que nous venons de citer. Il y termine la seconde *cantica* de son épopée, où il consacre le nom de la Gentucca, cette belle *Pargoletta*, pour laquelle il adoucit la rigueur d'Uguccone envers les Lucquois, et dont il se reproche devant Béatrice l'attachement passager. A l'intercession de ses amis, une dernière chance de rentrer dans son pays lui est offerte, par un religieux ; mais des conditions humiliantes lui sont imposées : il doit faire amende honorable et présenter lui-même une offrande expiatoire dans l'église de Saint-Jean, selon une coutume usitée autrefois pour les criminels. Ici encore sa noble réponse mérite d'être rapportée : « Est-ce là cette révocation glorieuse qui rappelle Dante Alighieri dans sa patrie, après un exil de près de trois lustres ? Est-ce là le prix des sueurs et de l'incessant labeur de l'esprit ? Loin de l'homme initié à la philosophie la bassesse étrange d'offrir en oblation sa personne à la honte ! Loin de l'homme qui prêchait la justice la pensée d'acheter le pardon avec l'argent, et de traiter comme des bienfaiteurs ceux qui l'ont outragé ! Non, mon père, je ne rentrerai point dans ma patrie par ce chemin. Si vous ou quelque autre trouvez un moyen qui ne soit pas une insulte à mon honneur, à ma renommée, je l'accepte, et n'y marcherai point d'un pas lent ; mais si pour rentrer à Florence il n'y a nulle autre voie, jamais je ne rentrerai à Florence. Quoi donc ! ne verrai-je point partout le soleil et les astres ? Sous quels cieus ne pourrai-je contempler la vérité ? Faut-il pour cela que je m'avilisse et paraisse vêtu d'ignominie devant le peuple et la ville de Florence ! Non... »

Rinieri, lieutenant du roi Robert, répond à cette noble protestation par une quatrième sentence, qui confirme toutes les précédentes ; il servait ainsi du même coup son maître, qu'un tercet du poète appelait *re da sermone* (roi de sermon), et qui oubliait en cette circonstance la courtoisie littéraire si vantée en lui par Pétrarque.

Bientôt la chute d'Uguccone, renversé par le célèbre Castruccio Castracani, força Dante à se réfugier ailleurs. Il retrouve en 1316 le podestat dépoüillé, proscrit comme lui, dans le palais somptueusement hospitalier du troisième Scala, *Cane Grande*, resté unique héritier de sa maison. Il dédia à son hôte *Le Paradis*, par une lettre portant cette suscription caractéristique : « Au puissant et victorieux seigneur Can le Grand della Scala, gouverneur, etc., Dante Alighieri, Florentin de naissance, non de

mœurs, souhaite une vie longue et heureuse ; etc. » Ce jeune prince, qu'il désigne par le lévrier sauveur de l'Italie, nommé généralissime des forces gibelines en 1318, devenait le commun espoir et le bras droit de l'Empire, prêt à renaître avec Louis de Bavière. Mais le banni est froissé par des procédés blessants ; il s'éloigne, et va plus loin chercher un pain moins amer. Les traditions nous le montrent encore dans la haute et moyenne Italie : chez les comtes Guidi, dont les châteaux l'abritèrent souvent ; dans le Frioul, à Udine, chez la guelfe Pagano della Torre, patriarche d'Aquilée, où il séjourne quelques semaines ; dans Agubbio, chez Bozon, dont il paye l'hospitalité par un sonnet amical et en instruisant son fils comme précepteur. Vers 1320, dans l'église de Sainte-Hélène, en passant par Vérone, il sentient une thèse sur les deux éléments, la terre et l'eau. Enfin, il retourne à Ravenne, chez Guido V da Polenta. Là il espère goûter quelque repos sous une protection généreuse. Il y appelle sa famille. Deux nouvelles places y sont vides : ses deux plus jeunes fils ont succombé dans la peste de 1308 (1). Les deux aînés, Pierre et Jacques, viennent l'y rejoindre, avec leur sœur Béatrice, âgée de dix-huit à dix-neuf ans. Quelques amis l'entourent, quoique la tombe en ait enlevé grand nombre. Il y a ramené de Ferrare son fidèle Giotto, le plus cher d'entre eux depuis la mort de Cavalcante, et dont son hôte patronne les chefs-d'œuvre ; il essaye de fonder à Ravenne une école littéraire où il revive. Il correspond avec Jean de Virgile, poète de Bologne, par des églogues latines, où il retrace ses espérances et ses malheurs sous des emblèmes pastoraux, comme le Virgile de Mantoue. Il y achève sa *Trilogie*, et en retouche les trois cantiques, pour leur imprimer le sceau indestructible. La couronne triomphale dont il rêve la récompense dans son ingrate patrie, et dont Guido lui destine l'honneur dans Ravenne, n'attend plus que leur achèvement. Une dernière épreuve, un dernier ennemi devait l'y poursuivre. Il faut bien le nommer : c'est le saint-office.

Certains ordres monastiques et tous les puissants que Dante avait attaqués se soulevaient contre sa gloire. Les haines religieuses se joignaient aux haines politiques. « *Accusatus est hæresios.* » Il fut accusé d'hérésie, comme les anciens philosophes d'impiété ; si l'accusation fut étouffée dans l'ombre, les documents ne laissent aucun doute à cet égard. On l'incriminait simultanément devant le pape et devant le tribunal sacré. C'est alors, comme en témoignent les vieilles éditions, qu'il composa le *Credo* de sa foi, avec les paraphrases des Psaumes. Le père Venturi, jésuite, entre autres, dans la première édition de son Commentaire, mentionne deux manuscrits, dont l'un portait en tête : « Ici commence le traité de la foi catholique composé par l'illustre et

(1) Gemma, dont il n'est plus fait mention, doit les avoir suivis de près.

très-fameux docteur Dante Alighieri, en réponse à messire l'inquisiteur de Florence, sur ce que Dante croyait. » Le péril était imminent, car Cecco d'Ascoli, le professeur célèbre dont nous avons parlé, malgré l'appui du roi Robert, fut brûlé six années plus tard, comme hérétique et sorcier, devant tout le peuple assemblé. Heureusement cette nouvelle honte fut épargnée au quatorzième siècle. Après une courte absence pour une mission à Venise, dont Guido Novello le chargea, et au sujet de laquelle Doni fabriqua une lettre reconnue apocryphe, Dante revint malade à Ravenne, où il mourut au bout de quelques jours. Il désira être enseveli sous l'habit des franciscains. Par les soins de Guido, il fut inhumé dans leur église, dont l'auteur du *Campo Santo*, son ami, décorait les murs; et le laurier qui devait orner son triomphe fut déposé sur son tombeau de marbre. On y inscrivit l'épithaphe latine qui lui est attribuée et qui résume sa carrière :

« J'ai chanté les droits de la monarchie et les mondes supérieurs. — J'ai chanté, en les parcourant, le Phlégéon et les lacs impurs, tant que les destins l'ont permis. — Mais comme la partie de moi-même, passagère ici-bas, rentra dans de meilleurs domaines, — et, plus heureuse, remonta vers son auteur parmi les astres, — je suis, en fermé ici, moi Dante, exilé du sein de la patrie, — moi, qu'engendra Florence, mère sans amour. »

L'inscription composée par Jean de Virgile, et gravée vis-à-vis, exprimait dans son premier vers une autre consécration unanime :

Theologus Dantes nullus dogmatis expers.

Néanmoins, douze années après, le cardinal del Poggetto lança l'interdit contre le traité *De la Monarchie*, qui servait de charte au parti de Louis de Bavière, et voulut faire exhumer les ossements du banni, comme excommunié. La sagesse pontificale empêcha une telle profanation. Ils y reposent encore, et sa patrie, dont l'amour repentant les a réclamés en vain, lui a fait élever naguère un cenotaphe dans la cathédrale de Santa-Maria del Fiore, où sont ensevelis ses grands concitoyens.

Une série d'anecdotes et de traditions se forma, comme un *romancero* populaire, autour de la tombe du poète. Nous n'avons point à rapporter ces anecdotes, la plupart connues. Les faits réels dans sa vie comme dans ses poèmes se confondent avec les légendes. Nous en dirons autant de ses amours, brodées par quelques biographes, sur les termes mystiques de ses *rime*. Boccace, qui avait conversé avec ses proches et ses compagnons d'exil, nous a transmis les seuls renseignements traditionnels que nous ayons sur sa personne. Il était de taille moyenne, légèrement courbé vers l'âge mûr. Il avait la démarche noble et grave, l'air bienveillant, le visage allongé, le nez aquilin, les yeux assez grands, la lèvre inférieure un peu saillante, le teint très-brun, la barbe et les cheveux noirs, épais et crépus. la physionomie mélancolique et pensive. Dans toutes ses relations, il se montrait courtois et réservé; il ne parlait guère, à moins qu'on ne l'interrogât, et pourtant sa parole prenait au

besoin une irrésistible éloquence. On cite divers traits de ses préoccupations extrêmes au milieu du monde. Mélangé du gentilhomme et du bourgeois, il recherchait le drap fin dans ses vêtements; il mangeait et buvait peu, et à des heures réglées. Il aimait passionnément les beaux-arts, et se lia plus ou moins avec les artistes renommés de son temps; doué lui-même d'une belle voix, il se plaisait à chanter dans ses heures paisibles ou joyeuses. Ces heures durent être rares. Outre les crises de son premier âge, dont parle *La Vita nuova*, il fut affecté, dans son exil, d'une maladie de la vue, occasionnée par les veilles. Les portraits que nous ont laissés les peintres ont tous un air de famille, et complètent la description précédente. On y retrouve ce front spacieux et ces sourcils puissamment arqués qui caractérisent le génie, sa face osseuse, assombrie par les passions et les chagrins. Son masque, moulé après sa mort par les soins de Guido, offre son image la plus fidèle. Toute sa vie y semble écrite. — Esprit souple et vaste comme les personnages éminents de l'antiquité et de la renaissance, il cultivait dans sa jeunesse la musique et le dessin avec la poésie. Ensuite il s'attacha aux sciences naturelles, métaphysiques et sociales, ses consolatrices. Philologue habile, comme le prouve son traité *De la Langue Vulgaire*, il savait à fond les dialectes italiens, provençaux, ainsi que notre langue d'oïl. Un passage de son *Banquet* témoigne qu'il connaissait trop imparfaitement le grec pour lire Homère dans l'original; cependant son sonnet à Bozon, plusieurs mots grecs, hébreux ou arabes, insérés ou analysés dans ses ouvrages, et certaines parties de ses connaissances révèlent qu'il se familiarisa plus ou moins avec cette langue comme avec celles d'Orient. Il s'initia indubitablement à la cabale, sinon par le livre du Zohar, rédigé dans le treizième siècle, du moins par ses maîtres scolastiques et les docteurs même de l'Église, comme Albert le Grand, dont il étudia les arcanes. Ses œuvres nous en fournissent d'irréfutables preuves. Ce n'est pas sans motif que Giotto l'a peint, dans la chapelle del Bargello, tenant à la main la grenade des initiés.

Ouvrages et doctrines de Dante. La biographie des hommes d'élite, souverains par le génie ou la puissance, ne consiste pas seulement dans leurs actes, mais dans les manifestations de leur pensée, qui les perpétue et vit après leur mort. L'enthousiasme qu'excita Dante se manifesta surtout du quatorzième au seizième siècle, par la fondation des chaires établies dans les principales villes italiennes pour expliquer ses poèmes, et par les spectacles populaires où on représentait sous maintes formes leurs scènes les plus émouvantes. Si son école éphémère dans l'épopée n'eut point d'éclat, en revanche il inspira la peinture, depuis les *Giotteschi* jusqu'à Michel-Ange; on lui doit un art nouveau, appelé *l'art dantesque*.

Les ouvrages de Dante se divisent en deux parties générales et homogènes, quoique très-dis-

tinctes; 1° *La Divina Commedia*, son épopée célébre; 2° les œuvres diverses, lyriques, philosophiques et politiques, restées enfouies chez les Italiens sous le titre d'*Opere minori*. Elles furent écrites au milieu de circonstances agitées ou dans le bannissement, arrachées par miracle au pillage et à l'oubli. Plusieurs demeurèrent inachevées, et présentent certaines lacunes dans leur développement, quelques incorrections ou variantes dans leur texte, dont la restitution exacte occupa les premiers éditeurs et scoliastes. Si l'épopée qui les éclipsa les résume toutes sans contredit à un degré supérieur, elles n'en forment pas moins les prolégomènes et les corollaires indispensables pour son intelligence, comme pour les détails personnels et le système de l'auteur; elles renferment en outre des aperçus d'une haute portée sous une enveloppe scolastique et mystique. En brisant l'écorce, on y découvre ces richesses morales qu'y admirait le Tasse et que d'érudits investigateurs commencent à y apercevoir. Comme toutes, sauf un opuscule et quelques fragments, sont encore inconnues de notre public, nous allons spécifier, en les classant par ordre de dates, l'ensemble qui les relie entre elles et avec l'œuvre principale (1). Leur section comprend deux séries : les ouvrages italiens et les traités ou opuscules latins. Les premiers sont ceux dont il destinait la lecture au vulgaire, les seconds ceux qui s'adressaient spécialement aux classes aristocratiques; car tout est déterminé par des principes fixes dans ses compositions.

Ouvrages italiens. La Vie nouvelle (*La Vita nuova*), opuscule en prose, mêlé de vers, avec une glose explicative, fut écrite par le poète à vingt-six ans, imprimée en 1576, et contient, nous l'avons dit, la narration de son amour pour Béatrice. Cet amour adolescent, dont les épisodes sont un sourire, un regard, une parole, une salutation accordée ou refusée, des entrevues muettes dans un temple ou dans des lieux indéfinis, des visions encadrées dans des nombres astrologiques ou mystiques, se rattache évidemment par des idées spiritualistes au symbolisme platonico-chrétien. L'auteur annonce son intention de poétiser allégoriquement en langue vulgaire, comme l'ont fait les anciens rhapsodes, contrairement à l'usage des lettrés latins, et de transfigurer sa dame dans une œuvre plus grandiose. *La Vita nuova*, autobiographie étrange, où l'étude psychologique du sentiment se révèle sous des fictions parfois saisissantes, n'a point d'antécédent direct, et, par son sujet comme par sa nature, forme le prologue de *La Divina Commedia*.

Les *Poésies (Rime)*, comprenant les ballades, canzones, sonnets et sestines, ont été publiées en 1527, parmi les *Rime antiche*, dans le recueil des Giunti. Elles se divisent en trois parties distinctes : celles adressées par Dante à sa dame, soit dans sa

Vita nuova, soit postérieurement, et qui en complètent la narration; celles qu'il composa dans ses pérégrinations et qui sont adressées à ses idéalités ou aux objets de ses affections terrestres; celles adressées à ses amis, connus ou inconnus, et roulant sur des matières diverses, la plupart relatives aux circonstances politiques et sociales. Si le voile énigmatique dont se servaient les *fidèles d'amour* les obscurcit trop souvent, quelques-unes rivalisent avec les plus belles de Pétrarque. M. de Vitte a récemment ajouté, par d'intelligentes recherches, plusieurs joyaux à leur trésor. Mais tout cela est enterré dans le péle-mêle où les reproduisent jusqu'à nos jours toutes les éditions italiennes, les illégitimes avec les authentiques, les symboliques avec les littérales. Une classification normale, accompagnée des documents nécessaires, en les éclairant fera mieux apprécier leur valeur littéraire et biographique. Nous en avons donné la division préparatoire avec la traduction dans notre édition des *Œuvres complètes*, 1852.

Le Banquet (Il Convito), traité philosophique sous forme de commentaire, dont on possède les quatre premiers livres, est malheureusement inachevé. Il parut pour la première fois à Florence, en 1490, avec le titre d'*Amoroso Convivio*. Entièrement distinct par le plan du célèbre *Banquet* de Platon, il s'en rapproche par le but d'enseignement exotérique et par d'autres analogies. Au point de vue personnel, c'était, nous l'avons dit, une réponse aux accusations dont l'auteur se trouvait l'objet. C'est aussi l'explication de ses poésies, dont il commente trois canzones, traitant d'amour et de vertu, sur quatorze qu'il devait analyser. Il y prend pour guide principal son père en infortune, Boèce, et convie tous les pauvres déshérités à son festin, c'est-à-dire à la connaissance de la sagesse et de la vérité. Il y déclare que ces poésies ont un sens réel, un sens moral et un sens allégorique ou spirituel, et que la dame dont il s'éprit, après la mort de la Béatrice, dépeint dans *La Vita nuova*, est la très-noble dame dont s'éprit Pythagore, la fille de l'empereur de l'univers, la philosophie, personnifiée dans ses nouvelles canzones. Au point de vue général, c'est en ébauche la véritable Somme scientifique de l'époque. Il y traite alternativement de l'ordre terrestre, de l'ordre civil et de l'ordre céleste; de la triple nature humaine (végétative, animale et sensitive, ou animée, sensible et rationnelle); des correspondances entre les cieux et les sciences (1), des vertus et des quatre âges de la vie. Il y affirme l'immortalité de l'âme, la vileté des richesses corruptrices, et l'égalité des hommes, dont les mérites et les aptitudes font la seule noblesse; car Dieu n'en a pas créé deux espèces, comme des chevaux et des ânes, et l'on peut seulement nommer ânes ou brutes ceux qui ne font pas usage de la raison. A quiconque

(1) L'auteur de cet article a entrepris la première traduction française des *Opere minori* de Dante, en cours de publication.

(1) Les dix Séphiroths du *Zohar* et les dix catégories d'Aristote.

soutiendrait des bestialités semblables, s'écrie-t-il, par un fameux argument métaphorique mal interprété, « il ne faudrait pas répondre avec la parole, mais avec le couteau ». Ses chapitres sur l'éloquence de la langue nationale et sur l'action providentielle dans l'histoire romaine ont leurs compléments dans les traités *De Monarchia* et *De Vulgari Eloquentia*. *Le Banquet* se distingue par ses belles démonstrations, qu'environnent des gloses trop prolixes, par une antique virilité de style et de pensée. On y sent revivre, comme un souffle inspirateur, tous les docteurs polythéistes, catholiques et musulmans, dont il cite sans cesse les noms et les maximes, avec ses maîtres privilégiés : Hippocrate, Galien, Ptolémée, Caton, Ovide, Cicéron, Lucain, Sénèque, Juvénal, Stace, Tite-Live, Salomon, saint Augustin, Denis l'Aréopagite, saint Benoît, Albert le Grand, saint Thomas, saint François d'Assise, Albumassar, Averroès, Alfergan, Avicenne, Algazel.

II. *Ouvrages latins*. De la Monarchie universelle (*De Monarchia mundi*). Ce traité en trois livres sur l'ordre politique est le plus important des œuvres diverses. Son titre est emprunté d'une lettre de saint Irénée. D'abord anonyme et mis à l'index, il ne fut imprimé avec le nom de Dante qu'en 1559, à Bâle. Comme l'expose son début, il aborde une lice alors neuve, qui fut rarement parcourue depuis avec autant de largeur, et il a pour conclusion une fin pratique permanente pour les sociétés, une fin tout actuelle au milieu des événements que nous avons spécifiés. Dante y examine la mission de la monarchie dans les États et dans le monde et la forme politique la plus propre à leur développement régulier. — Dans le premier livre, il établit par toutes les raisons morales et mathématiques, selon Pythagore et selon Aristote, son principal guide, la nécessité de l'unité directrice ou d'une monarchie universelle, pour prévenir les conflagrations. Il définit, comme nous l'avons indiqué, la magistrature tutélaire, en harmonie avec les constitutions nationales et locales, légitimement appropriées à chaque peuple, à chaque cité. La paix annoncée par le Christ et ses apôtres, *la paix universelle*, dit-il magnifiquement, voilà donc la perfection, la dernière fin vers laquelle le genre humain se dirige. On y marche par la justice, la liberté, la rectitude. Les gouvernements droits, c'est-à-dire légitimes, opposés aux gouvernements obliques, sont ceux qui dirigent par ces trois chemins les peuples vers leur but. — Le second livre, pour établir la légitimité de l'empire romain, recherche et définit le droit dans ses trois bases indéfectibles : l'ordre divin, l'ordre social, l'ordre naturel. « Chercher la source du droit dans les opérations terrestres, c'est chercher si elles ont eu lieu par la volonté divine. Le droit dirige le bien commun, et qui dirige le bien commun marche vers le but du droit. La nature, dans son œuvre ordonnatrice, règle aussi le droit et le mesure à chaque être, selon ses facultés et

l'économie générale. » Ces trois principes ont sanctionné l'impérial romain, élu de Dieu pour avoir triomphé tour à tour par la vertu, par la civilisation et par les armes. — Le troisième livre traite la question, alors palpitante, de la suprématie terrestre entre le pape et l'empereur. Tous les arguments reproduits par la déclaration du clergé de France dans l'année 1682 s'y pressent en traits acérés. Le polémiste, avec le style enflammé d'Isaïe, proclame incompatibles l'encenseur et le glaive. La direction suprême doit se partager en deux offices, pour éclairer le monde dans sa double voie : le spirituel et le temporel, selon notre double nature et notre double fin, la félicité ici-bas et là haut.

De la Langue Vulgaire, ou mieux, De l'Éloquence en langue vulgaire (*De Vulgari Eloquentia*) (1), traité composé, comme les précédents, durant les pérégrinations de l'exil, et inachevé, comme *Le Banquet*. Les deux livres qui nous en restent furent publiés pour la première fois à Vicence, l'année 1529, en traduction italienne par le Trissin (anonyme), et dans le texte original, à Paris, l'année 1577, par Corbinelli, d'après une copie manuscrite. C'est le rudiment de la grande œuvre linguistique et vulgarisatrice accomplie par le poète. En suivant la tradition biblique, dans une voie encore inexploree, sans maître, Dante remonte à l'origine du langage, dont le type parfait a été perdu avec l'Éden, et dont la division fatale, analogue à notre seconde déchéance, date de la tour de Babel ou confusion. Depuis lors il suit la dispersion des idiomes avec celle des races en Europe, où il retrouve, par des analogies constitutives, les trois familles sœurs, les langues d'oïl, d'oc et de si, c'est-à-dire la française, la romane et l'italienne. Puis il cherche dans tous les dialectes de son pays la belle langue parfaite, la plus choisie et la plus commune à tous, pour remplacer l'ancienne langue latine; il en reconnaît partout les éléments à des degrés divers, nulle part le foyer. Car depuis la dispersion de la cour sicilienne, l'Italie, qui avait son siège à la cour de Frédéric II, n'a plus de centre impérial; mais elle a une communauté, un centre universel, la raison: tel sera son élément régénérateur. Ainsi finit le premier livre, complet dans son ensemble, écrit avec une rare verve satirique et pittoresque. Le deuxième livre ébauche, dans son exorde, une poétique générale, dont les compléments se trouvent dans divers passages des ouvrages précités. Adoptant celle d'Horace pour toute la partie de goût, il s'élève à des vues plus hautes: « Pour être grand poète, il faut trois choses: le don naturel du génie, l'acquisition de la science, la pratique de l'art. » La poésie est *une fiction musicale*, une appropriation du langage figuré

(1) Cet ouvrage, bien que commencé avant *La Monarchie*, dut être terminé postérieurement. Les Italiens en contestèrent d'abord l'authenticité, à cause de ses critiques acerbes contre leurs idiomes locaux.

à son sujet. Mais ses allégories et ses fables cachent un enseignement. Son domaine embrasse trois choses : le courage ou l'amour de la conservation et de la justice, le culte du beau, et la rectitude ou la sagesse. Les sots, eux seuls, versifient sans savoir le sens de leurs images, et les *oisifs* se fient à leur seul génie naturel. La suite du deuxième livre traite des règles spéciales à la poésie italienne. Il contient, comme le premier, des renseignements précieux, souvent les seuls, sur les dialectes et les troubadours de l'époque, Guido Guinicelli, leur père en rimes d'amour, Sordello, Guittone d'Arezzo, notre Arn. Daniel et notre Bertr. de Born, c'est-à-dire sur l'école sicilienne et l'école provençale. Les deux derniers livres manquent.

Les *Épîtres* et *Mélanges* comprennent : 1° les allocutions politiques et les missives littéraires parvenues, en très-petit nombre, jusqu'à nous; documents précieux, qui expliquent et corroborent les autres écrits : M. Ch. de Vitte en a publié à Padoue la meilleure édition, avec des éclaircissements : *Dantis Epistolæ*; 1827; — 2° les deux églogues au poète bolonais, Jean de Virgile, la thèse *De Duobus Elementis, aquæ et terræ*, les paraphrases des Psaumes, du *Credo*, du *Pater* et de l'*Ave Maria*. Elles se trouvent, ainsi que les *Épîtres*, dans le recueil des *Opere minori*, édition Fraticelli; Florence, 1840. Plusieurs des nombreuses lettres que l'illustre publiciste adressa durant ses ambassades et son exil, et dont les historiens citent des fragments, ont été perdues, comme quelques-unes de ses poésies. Parmi les ouvrages restés inconnus ou inachevés, on lui attribue une *Histoire des Guelfes et des Gibelins* : c'eût été la véritable histoire de l'Italie du moyen âge, et le meilleur commentaire de son épopée.

Le chef-d'œuvre de Dante, *La Divina Commedia*, imprimé, pour la première fois en 1472, dans l'édition de Fuligno, parut sous le titre de *Commedia di Dante Alighieri di Fiorenza*. Elle ne reçut le titre consacré de *Divina Commedia* qu'en 1516, dans la vingt-neuvième édition, publiée à Venise et précédée du commentaire de Christophe Landino. L'épithète de *Divina* est ici attachée à l'œuvre elle-même, comme un nom inséparable; l'œuvre est en effet divine par la matière, par l'esprit et par la forme : c'est la théodicée d'une époque. Pour l'analyser et la bien faire comprendre, il faudrait évoquer les mœurs, les croyances, les passions, qui l'ont produite, en un mot l'état social d'alors tout entier. Sous le rapport littéraire, d'éminents écrivains l'ont vengée des dédains de Voltaire et de l'oubli de Boileau. On a retrouvé ses origines dans les traditions platoniciennes du monde gréco-romain et dans les visions mystiques du catholicisme. Mais est-ce une pure œuvre d'art, comme nous l'entendons d'après nos données? Nous citerons à ce sujet le jugement de Vico, l'un des penseurs les mieux familiarisés avec le maître florentin : « *La Divine*

Comédie mérite d'être lue pour trois raisons : c'est l'histoire des temps barbares de l'Italie, la source des plus belles expressions du dialecte toscan, et le modèle de la poésie la plus sublime. A l'époque où les nations commencent à se civiliser, et toutefois conservent encore l'esprit de franchise qu'ont ordinairement les barbares, par défaut de réflexion (la réflexion appliquée au mal est la mère unique du mensonge); alors, dis-je, les poètes ne chantent que des choses véritables; ainsi, dans la *Science nouvelle*, nous avons établi qu'Homère est le premier historien du paganisme. Ennius, qui a célébré les guerres Puniques, a été incontestablement le premier historien des Romains; de même notre Dante est le premier ou l'un des premiers historiens de l'Italie. Dans *La Divine Comédie*, une seule chose est du poète; c'est d'avoir placé les morts selon leur mérite dans l'enfer, dans le purgatoire, ou dans le paradis. Dante est l'Homère ou, si l'on veut, l'Ennius du christianisme. Ses allégories répondent aux réflexions morales que l'on peut faire en lisant un historien, pour profiter des exemples d'autrui. »

Le cadre de *La Divine Comédie* embrasse, par ses allusions et ses personnages, les principaux événements accomplis dans le cycle où Dante a vécu : l'extinction de la maison de Souabe, les Vêpres siciliennes, les batailles et les crises de la république florentine, la révolution de la Flandre, l'affranchissement de la Suisse, l'abolition de l'ordre des Templiers, la guerre des hérésies albigeoises et fratricelles, la translation du siège papal à Avignon. Souverainement satirique et réformatrice, la grande trilogie fut en même temps une révolution dans la langue, dans la poésie et dans l'idée : œuvre de colère et d'amour, de raison et de foi, de démolition et de reconstruction, tenant à l'*Apocalypse* et à l'*Éthique*, autant qu'à l'*Énéide* et à la *Somme* de saint Thomas, elle est toujours une dans sa multiplicité comme dans son action; car sous ses allégories, à travers ses mille épisodes, se développe la pensée mère, formellement indiquée par les écrivains encore plus rapprochés de sa source. C'est ce que nous avons cherché à signaler dans l'introduction à notre nouvelle édition française des trois poèmes : « Il y a au fond, outre toute une histoire non moins étonnante que celle des Grecs et des Troyens, toute une cosmologie de l'univers et un système organisateur des sociétés humaines. » Son propre auteur déclare, dans sa lettre à Can le Grand et dans plusieurs passages explicites, son enseignement évangélique ou social et son caractère *polisensamento* (à plusieurs sens). Il a pour aïeux saint Jean, les Pythagoriciens et les psalmistes, autant qu'Homère, les philosophes du Portique et les troubadours, et pour descendants, sous plusieurs rapports, malgré leurs divergences radicales, Montaigne, Rabelais, Campanella. Ce double caractère de synthèse et de prédication, qui reste à y étudier, constitue son cachet le plus distinctif et résume ses écrits antécédents.

Voici l'appréciation de Cantu, dans son *Histoire universelle* : « Nous placerons aussi, dit-il, parmi les hommes de science Dante Alighieri, qui sut tout ce que l'on connaissait de son temps et pressentit quelques-unes des connaissances ultérieures. Il indiqua clairement les antipodes (1) et le centre de gravité de la terre ; il fit des observations pleines de finesse sur le vol des oiseaux, sur le scintillement des étoiles, sur l'arc-en-ciel, sur les vapeurs qui se forment dans la combustion. Avant Newton, il assigna à la lune la cause du flux et reflux ; avant Galilée, la maturation des fruits par la lumière, qui en fait évaporer l'oxygène ; avant Linné, il déduisit de leurs organes sexuels la classification des végétaux, affirma que toutes les plantes, même les plantes cryptogames et météoroscopiques, naissent de semence ; que les fleurs ouvrent à la lumière leurs pétales, découvrent leurs étamines et leurs pistils pour féconder leurs germes, et que les sucs nutritifs circulent dans les plantes ; avant Leibnitz, il signala le principe de la raison suffisante ; avant Bacon, il indiqua l'expérience comme la source d'où dérivent nos arts humains ; il fait même allusion à l'attraction universelle (2). Des commentateurs s'émerveillent de ce qu'il connut les constellations des pieds du Centaure et de la Croix du Sud ; cependant les fréquents voyages des Italiens au détroit de Bab-el-Mandeb et les planisphères arabes, qui lui étaient familiers, ne permettent de trouver là rien d'extraordinaire. »

Dante a fait plus encore dans l'ordre scientifique et intellectuel. Avant Vico, il a fondé la philosophie de l'histoire, tracé les premiers éléments de la linguistique et jeté les premières bases d'une poétique rationnelle, destinée à renouveler l'exégèse de l'art. Théoricien et praticien, il a créé comme types des genres inexplorés, le roman psychologique et l'épopée mixte, la comédie philosophique et sociale. Le *Cosmos* du chantre du moyen âge a sans doute vieilli ; mais ce qui ne vieillira pas, ce sont les admirables beautés de ses tableaux, où revit toute la création visible et idéale, les éternelles passions humaines qu'il peint en traits indélébiles.

Peu d'hommes ont d'ailleurs été aussi diversement jugés. Tandis que les uns passent une éponge sur son scolasticisme, et en font un poète à l'*alta fantasia*, selon la manière moderne, les autres le regardent comme un fervent apôtre de la foi et de la constitution catholiques. D'autres enfin le placent dans le *Musée des Protestants célèbres*, parmi les ancêtres de Luther : ils l'y rattachent par le triple lien d'une doctrine, d'une association et d'une langue secrètes, établies au moyen âge pour le renversement de la puissance pontificale et

l'inauguration d'un empire hétérodoxe. Nous ne discutons point, nous constatons seulement ces divergences.

Les doctrines de Dante sont, comme sa vie et ses œuvres, encyclopédiques. C'est là ce qui explique leurs contradictions apparentes. En philosophie et en science, il suit d'abord le maître de ceux qui savent, le chef péripatéticien, puis son guide spirituel, le divin Platon, les Pères et les docteurs arabes, les écoles profanes et sacrées : c'était le scolasticisme orthodoxe. En religion, catholique fidèle, il se prononce pour la réforme disciplinaire et la pureté de l'Église primitive. Il est avec Grégoire le Grand, saint Augustin, Sylvestre II, Bossuet et Fénelon, contre le dogme théocratique de Grégoire VII. Sa lutte et ses armes ont servi les scissions religieuses par leur coïncidence : il agissait dans un but contraire et prêchait une seule communion. En politique, il défend le principe de la liberté civile et du concordat entre les deux pouvoirs ; il prêche la fusion du principe démocratique avec le principe monarchique ou impérial, la fédération des peuples, diversement constitués, selon leurs mœurs et leurs climats, sous une force centrale régénératrice. S'il est allégorique comme les prophètes dans ses écrits, il n'y masque point sa foi ; car il a combattu, souffert et chanté pour elle, au milieu des guerres civiles, en face des bûchers ; il se déclare nettement chrétien du troupeau de saint Pierre. Comme chrétien, il condamne les schismatiques, plébéiens ou couronnés, et tous ceux qui s'opposent au bonheur humain dans ses trois conditions : l'unité, la paix, la lumière. Comme rationaliste, il discute l'opinion de l'empereur aussi bien que celle d'Aristote et du pape temporel ; mais il appuie la raison individuelle sur la raison universelle, comme il subordonne le bien privé au bien public, la famille et la cité à la patrie, la patrie à l'humanité. Cette haute idée du devoir et de la solidarité, inscrite dans tous ses livres, semble surtout inspirer son apostolat. Ne lui a-t-il pas tout sacrifié, fortune, repos, dignités, pouvoir, affections ? N'y consacre-t-il pas ses terribles satires, prises à tort pour l'unique effet du ressentiment contre ses ennemis ? Un passage entièrement inédit, perdu entre vingt pareils, dans son traité *De la Langue Vulgaire*, le révèle mieux. « Pour nous, dit-il, dont le monde est la patrie, comme l'eau est celle des poissons, quoique avant d'avoir eu des dents nous ayons bu l'eau de l'Arno et que nous chérissions Florence au point de souffrir un injuste exil pour l'avoir trop aimée, nous faisons taire notre sensibilité et préférons appuyer notre jugement sur notre raison. Certes, dans l'ordre de notre satisfaction et de notre repos matériel, il n'y a aucun lieu sur la terre plus délectable que Florence ; mais en parcourant les ouvrages des poètes et des autres écrivains, qui ont peint le monde dans son ensemble ou ses détails, en raisonnant par la pensée sur les diverses posi-

(1) L'évêque Virgile de Salzbourg les avait déjà devinés au huitième siècle, et le livre de Chamouna le Vieux indique le système de Copernic, système des pythagoriciens, très-connu d'Aristote, qu'il le rejette.

(2) Aristote fait aussi allusion.

tions des contrées, sur la place qu'elles occupent d'un pôle à l'autre et par rapport à l'équateur, nous le jugeons et nous le pensons fermement, il y a des contrées et des villes plus illustres et plus délicieuses que la Toscane et Florence, dont je suis originaire et citoyen, et la plupart des nations et des races l'emportent sur les Latins par la délicatesse et l'utilité de leurs langues. » Admirable confession, qui renferme des leçons si profondes, un christianisme si large ! Banni de sa patrie, errant de foyer en foyer, instruit aux écoles étrangères, mêlé à toutes les traditions et à toutes les souffrances, le grand poète s'est dépouillé de tous les préjugés de parti et de secte ; il est devenu, comme il se qualifie, le pèlerin, le citoyen, l'apôtre du monde. Telle est la hauteur à laquelle il faut s'élever pour apprécier pleinement son génie et son rôle historique.

Les principales éditions de la *Divina Commedia*, dans l'ordre chronologique, sont : celle de Paul Nidobeato, 1477 ; revue et annotée par Lombardi, Rome, 1516, 3 vol. ; celle de Stagnino, 1516, avec le commentaire de Landino, revue par Pier da Figino, in-8° ; celle de 1506, avec une description topographique et le dessin de l'Enfer par Manetti ; celle de Venise, 1544, avec l'exposition de Velutello, et dédiée au pape Paul III ; celle dite de la *Crusca*, Florence, 1595, d'après celle d'Alde Manuce, Venise, 1502 ; celle intitulée : *La Divina Commedia del codice Bartoliniano, colle secolo storico di Ferd. Arrivabene*, 1827, 4 vol. in-4° ; celle de Bodoni, 1793, 3 vol. in-4° (rare) ; celle de Rovela, 1820, 3 vol. in-4°, où se trouve la reproduction d'un manuscrit tiré du Vatican et regardé comme un autographe de Boccace ; enfin, celle de Florence, 1827, 4 vol. in-fol., avec 125 gravures à l'eau-forte. Un bel *Atlante Dantesco* de Flaxman a paru à Milan, 1822 ; et le *Paradis* dessiné par Cornelius, à Leipzig. Les *Opere minori* ont été publiés à Venise (*Zata*), 1741 et 1757. On recherche en italien la traduction du traité *De Monarchia*, par Marsile Ficin, quinzième siècle ; celle du traité *De vulgari Eloquio*, par G. Trissin, seizième siècle. Ces deux traductions se trouvent dans l'édition complète de Fraticelli, 1840. Parmi les traductions françaises, mentionnons celle de Grangier, en vers, avec d'excellentes notes, 1696 ; de Rivarol, *L'Enfer*, en prose, 1785 ; d'Artaud de Montor, en prose, trad. complète, 1811-15, 3 vol. in-8° ; d'A. Deschamps, morceaux choisis en vers, 1829 ; de Brizeux, trad. en prose, 1841 ; de Séb. Rhéal, en prose rythmique, avec une clef générale et les Œuvres complémentaires, 1843-55, 6 vol. in-8° ; avec illustrations par Étex, 1854 ; de Décléuze, la *Vie nouvelle*, 1843 ; — de L. Ratisbonne, *L'Enfer*, en vers et par tercets, 1852-1854, 2 vol. in-12. — Lamennais, *L'Enfer* (trad. en prose) ; 1855. Parmi les traductions anglaises, on cite celles de Franç. Cary et de

Blugel ; en allemand, celle du duc Jean de Saye, sous le pseudonyme de Philalèthe, Dresde, 1839-42 ; en espagnol, celle de *L'Inferno*, par de Villegas, avec des *Commentaires*, Burgos, 1515.

Le catalogue raisonné des éditions de Dante se trouve dans la *Bibliografia Dantesca*, par C. de Batines, Prato, 3 vol. in-8°.

Séb. RHÉAL (de Cesena).

Chronique de Villani, etc. — Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*. — Franco Sacchetti, *Novelle*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*. — Machiavelli, *Storia di Firenze*. — Cesare Cantù, *Storia universale*. — Sismondi, *Hist. des Répub. ital. et de la Litt. du midi de l'Europe*. — Boccaccio, *Vita e Comm. del Inf.* — Mario Filicci, Gian. Manetti et Filip. Rinuccini, *Vita di Dante*. — Dionisi et Pelli, *Memorie*. — Misirini et Ces. Balbo, *Comment.* — Parmi les commentateurs et interprètes, on remarque L'Oltimo (anonyme), Benvenuto d'Imola et Buti, du quatorzième siècle. — Mars. Ficino, *Christ. Landino et le grand Vico, Phil. platoniciens*. — Velutello, dans son *Esposizione*. — Biscioni, dans sa *Difesa*. — Le Jurisc. Gravina, dans sa *Ragione poetica*, écrit. des trois derniers siècles. — Ugo Foscolo, *Discorso sul testo e su li opinioni diversi*, etc. — Rosetti, *Sullo spirito antipapale, disquisizioni*, etc. — Troya, *Pauteur d'El Veltro allegorico*. — Perticari, Azzolino et Trivulci, dans leurs divers *Eclaircissements*. — F. Arrivabene, l'auteur du *Secolo storico*. — Guinguené, *Hist. litt. de l'It.*, t. I et II. — Libri, *Hist. des Sc. math.*, t. II. — Artaud de Montor, *Hist. de Dante* ; in-8°, 1841. — Fauriel, *Dante orig. de la langue et de la litt. ital.* ; 2 vol., in-8°, 1855. — Ozanam, *Dante, ou la phil. cathol. au treizième siècle* ; in-8°, 1840. — Décléuze, *Florence et ses viciss.* ; 2 vol., 1837 ; *Dante et la poésie amoureuse* ; 1851, 2 vol. in-12. — Drouillet de Sigalas, *Dante et l'art en Italie* ; 1 vol. in-8°, 1842. — Villemain, *Cours de Litt. au moyen âge*. — V. Leclerc, *Les Ecoles de la rue du Fouarre*, t. XXI, *Hist. littér. de la France*. — Ampère, *Voyage dantesque* ; dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1839. — Ch. Labitte, *Orig. de la Div. Com.* ; *ibid.*, 1841. — Ph. Chasles, *Études sur le moyen âge* ; in-12, 1846. — Châteaubriand, *Génie du Christ. et De la Poésie angl.* — Lamennais, *Esquisse d'une Philosophie*. — Humboldt, *Hist. de la Géographie et l'ancien continent*. — Lamartine, *Études sur Milton*. — Schlegel, *Dante, Pétrarque et Boccace*, réfut. du syst. de Rosetti ; dans la *Rev. des Deux Mondes*, juin, 1836. — Aroux, *Dante hérétique, etc.*, réprod. du syst. de Rosetti ; in-9°, 1854. — Boissard, *Dante est-il hérétique ? Mémoires cathol.*, mars 1854. — *Id.*, *Dante non hérétique*, 8 octobre 1854.

DANTE (*Giovani-Batista*), physicien et mathématicien italien, né à Pérouse, vivait à la fin du quinzième siècle. Bayle le suppose avec quelque fondement de la famille des Danti Rinaldi. Il était excellent mathématicien, et inventa des ailes artificielles si exactement proportionnées à la pesanteur de son corps, qu'il s'en servit pour voler. Il en fit plusieurs fois l'expérience avec succès sur le lac de Trasimène. Il voulut donner ce spectacle à la ville de Pérouse, et choisit le temps de la solennité du mariage de Bartolommeo d'Alviane avec la sœur de Giovanni-Paolo Ballioni. Lorsque la foule fut assemblée sur la place publique, Dante, tout couvert de plumes, s'élança du lieu le plus éminent de la ville, et plana quelque temps en battant de deux grandes ailes. Il dirigeait son vol en tous sens, au bruit des acclamations publiques, lorsque le fer avec lequel il dirigeait une de ses ailes se rompit ; n'ayant plus de contre-poids, il tomba sur l'église de Notre-Dame, et se cassa une cuisse. Après sa guérison, il professa les mathé-

matiques à Venise, et mourut âgé de quarante ans.

Oldouin, *Athenæum Ligusticum*, p. 168. — Bayle, *Dict. crit.* — Moréri, *Grand Dictionn. historique*.

* **DANTE** ou **DANTI** (*Girolamo*), peintre de l'école vénitienne, vivait au seizième siècle. Il est successivement désigné sous les noms de *Dante di Tiziano* ou *Girolamo di Tiziano* (1), parce qu'il fut élève et aide du Titien, qui le regardait comme étant de sa famille. Il n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux, ayant passé toute sa vie à peindre ceux de son maître. On voit cependant de lui à San-Giovanni-Nuovo de Venise un tableau de *Saint Côme et Saint Damien*. E. B.—N.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbeccario*. — Tleozzi, *Dizionario*.

DANTECOURT (*Jean-Baptiste*), théologien français, né à Paris, le 24 juin 1643, mort dans la même ville, le 5 avril 1718. Il entra le 8 septembre 1662 chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Il fut nommé chancelier de l'université de Paris en 1680 et curé de Saint-Étienne-du-Mont en 1694. Il administra cette église jusqu'en 1710, époque à laquelle il se retira à Sainte-Geneviève. On a de lui deux *Factums pour la préséance des Augustins sur les Bénédictins aux états de Bourgogne*; — *Défense de l'Église*, contre le livre du ministre Claude intitulé : *Défense de la Réformation*; Paris, 1689.

Registres de l'abbaye Sainte-Geneviève. — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, III. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Feller, *Dict. historique*. — Richard et Graud, *Bibliothèque sacrée*.

DANTE-RAINALDI. Voy. DANTI.

* **DANTHOUCARD** ou **VRAINCOURT** ou **D'ANTHOUCARD** (*Charles-Nicolas*, comte), général français, né à Verdun (Meuse), le 7 avril 1773, mort à Paris, le 14 mars 1852. Issu d'une ancienne famille de Bourgogne, il entra le 1^{er} septembre 1787 à l'École Militaire de Pont-à-Mousson en qualité de cadet gentilhomme, et en sortit lieutenant d'artillerie. Il fit les campagnes d'Italie et d'Égypte, et le courage qu'il déploya à la bataille des Pyramides lui valut le grade de chef de bataillon. De retour en France, il fut nommé (22 novembre 1801) colonel du 1^{er} régiment d'artillerie à cheval, et reçut l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, qui se trouvait sous les ordres de Murat. Appelé auprès du vice-roi en qualité de premier aide de camp, il fut chargé de la réorganisation des armées de terre et de mer ainsi que de celle des écoles militaires, etc. Elevé par Napoléon au grade de général de brigade (11 février 1806), il fut envoyé pour prendre possession de la Dalmatie, que le traité de Presbourg venait de joindre à la France. En 1809 il fit, sous le prince Eugène, la guerre d'Allemagne, et se distingua aux batailles de Raab, où il eut la main fracassée. Nommé comte de l'empire et

général de division (21 juin 1810), il fut adjoint aux commissaires autrichiens et bavarois chargés de fixer les limites du royaume d'Italie du côté du Tyrol. La guerre de 1812 ayant éclaté, Dantouard fut appelé à diriger l'artillerie de l'armée du vice-roi, puis celle du 4^e corps de la grande armée. Créé gouverneur général (16 juillet 1813) des provinces illyriennes, il allait s'y rendre lorsque la guerre d'Autriche l'appela au commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, Dantouard, que Louis XVIII avait fait chevalier de Saint-Louis (8 juillet 1814), puis grand-officier de la Légion d'Honneur, fut chargé de l'inspection des places de Metz et de Mézières, emploi qu'il remplit pendant les cent jours au nom de Napoléon pour les places de l'est. Élu en 1822 député par le département de la Meuse, il siégea à la chambre pendant cette seule session. Après la révolution de 1830, le roi Louis-Philippe l'éleva à la dignité de pair de France.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Vict. et Conq.*, t. XVII, XIX. — *Annuaire de la Noblesse*, 1833.

* **DANTI** (*Jean*), mathématicien italien, né à Arezzo, vers 1346. Il a laissé un traité *De Algorismo*, composé d'après l'arithmétique de Boèce, et une *Geometria*, d'après des auteurs arabes. Ces ouvrages n'ont point été imprimés; ils restent ensevelis au fond de quelques grandes bibliothèques de l'Italie. G. B.

Tiraboschi, *Storia lett.*, t. XI, p. 173. — Bandini, *Catalogus Codicum Bibliothecæ Medici Laurentianæ*, t. V, p. 13.

DANTI ou **DANTE** (*Ignace*), mathématicien italien, né à Bologne, en 1536, mort en 1586, au moment où il venait d'être nommé évêque d'Alatri. Entré fort jeune dans l'ordre des Dominicains, il se consacra d'abord à l'étude des mathématiques, et les professa à Florence; le grand-duc Côme 1^{er} lui confia le projet, qui resta sans exécution, d'unir l'Adriatique à la Méditerranée, et lui fit dresser de grandes cartes géographiques. Danti traça à l'église de Santa-Maria-Novella, à Florence, une méridienne qui mérita l'admiration des astronomes; il en construisit une autre à Bologne. Le pape l'appela à Rome pour qu'il coopérât à la réforme du calendrier. Il fut aussi chargé par Grégoire XIII de peindre au Vatican, dans la salle dite de *Duchi*, la géographie antique et moderne de l'Italie. Cette vaste entreprise, dans laquelle il fut aidé par son frère Vincenzo, lui laissa peu de temps pour se livrer à d'autres travaux, jusqu'au jour où il fut appelé à l'évêché d'Alatri. Parmi ces divers ouvrages, on distingue ses traductions de la *Perspective* d'Euclide et de la *Sphère* de Proclus, accompagnées de notes qui ne sont pas sans mérite. Il donne dans son écrit intitulé : *Le Scienze matematiche ridotte a tavola*, une espèce d'arbre encyclopédique des mathématiques. Son *Traité de l'Astrolabe*, Florence, 1569, in-4°, fré-

(1) Orlandi, avec son inexactitude ordinaire, fait de ces deux noms deux artistes différents.

quemment réimprimé, renferme une remarque capitale, dont les meilleurs auteurs ont à tort fait honneur à Tycho-Brahé, savoir la diminution de l'obliquité de l'écliptique, déduite de la comparaison des anciennes observations avec les modernes. Son livre *Sur l'Anémoscope*, Bologne, 1578, contient des faits curieux sur l'histoire de la division des vents. La perspective fut de sa part l'objet de recherches assidues. G. B.

Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 39. — Chastes, *Aperçu de l'histoire des méthodes en géométrie*; Bruxelles, 1837, in-8°, p. 348. — Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini*.

* **DANTI (Jérôme)**, peintre italien, né à Pérouse, en 1547, mort en 1580. Il était frère d'Ignazio et de Vincenzo Danti. Tout promettait en lui un peintre de talent, quand il fut enlevé par une mort prématurée, laissant dans l'église Saint-Pierre de Pérouse six fresques dans le style de Vasari. E. B.—N.

Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

DANTI (Jules), architecte, né à Pérouse, mort en 1575. Il était fils de Pietro Vincenzo, auteur d'un commentaire italien *Sur la Sphère de Sacrobosco*; Pérouse, 1544. Il dirigea avec Galéas Alessi la construction de la magnifique église de Sainte-Marie-des-Anges, élevée près d'Assise, sur les dessins de Vignole.

Orlandi, *Abbecedario*.

DANTI (Vincenzo), architecte et sculpteur, fils du précédent, né à Pérouse, en 1530, mort en 1576. Il fut élève de Michel-Ange lorsque ce grand homme était déjà octogénaire : aussi dut-il ses progrès moins à ses conseils qu'à l'étude de ses chefs-d'œuvre. Dès l'âge de vingt ans il modéla et fonda la grande statue de bronze de Jules III, érigée sur la place de Pérouse; on lit sur la base : *Vincentius Dantus Perusinus, adhuc puber, faciebat*. Cette statue est déjà remarquable par la verve, la noblesse et la finesse du travail. Dans la cathédrale de Pérouse on voit aussi de lui de beaux fonts baptismaux. Ce sont aussi de précieuses sculptures que les trois statues de bronze placées en 1571 sur une des portes du baptistère de Florence, et représentant *La Décollation de saint Jean-Baptiste*, ainsi que *La Victoire enchaînant la Fraude*, magnifique groupe qui orne la grande salle du Palais-Vieux. Dans la cathédrale de Prato, il a sculpté une *Vierge* pour le mausolée de Charles de Médicis; quoique d'un style large et belle de formes, cette figure est un peu froide, mais l'enfant Jésus est estimé pour son air ingénu et le vif sentiment du ciseau.

Danti avait étudié aussi l'architecture, et le grand-duc l'avait nommé son architecte. Il fit pour l'Escurial des dessins que Cosme I^{er} envoya à Philippe II, qui en fut tellement charmé qu'il s'efforça, mais en vain, d'attirer Danti en Espagne. Habile ingénieur, il réussit en 1560 à retrouver et réunir les eaux perdues de la belle fontaine de Pérouse. Enfin, en 1567 il a publié

un livre, devenu très-rare, qui contenait sur les arts d'utiles enseignements. Il était petit-fils de Pietro Vincenzo, gentilhomme de Pérouse, savant mathématicien, et grand connaisseur en architecture. E. B.—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Vasari, *Vite*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini*.

* **DANTI (Theodora)**, femme peintre, née à Pérouse, en 1498, morte en 1573. Elle étudia sans doute sous le Pérugin, ou au moins sous l'un de ses meilleurs élèves, car on reconnaît dans ses tableaux de chevalet le style de cette école. Elle eut pour élèves ses trois neveux, Ignazio, Vincenzo et Girolamo. E. B.—N.

Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini*.

DANTINE (Maur-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, antiquaire et paléographe, né à Gourieux, dans l'ancienne principauté de Liège, le 1^{er} avril 1688, mort à Paris, le 3 novembre 1746. Fils d'un cultivateur aisé, il étudia la philosophie à Douai, et fit profession, à l'âge de vingt-quatre ans, dans l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais. Il se livra dès lors à l'étude avec tout l'entraînement d'une véritable vocation, et il professait avec éclat la philosophie dans l'abbaye de Saint-Nicolas de Reims, lorsque, sur son refus de souscrire à la bulle *Unigenitus*, le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, partisans dévoués des jésuites, exigea que ses supérieurs l'éloignassent de ce diocèse. Appelé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, Dantine fut employé d'abord à continuer la *Collection des Décrétales*, qu'avait interrompue la mort de dom Constant et de dom Mopinot; puis à préparer une nouvelle édition du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis* de Du Cange, édition dont trois volumes in-fol. seulement avaient été publiés en 1678. Les cinq premiers volumes avaient paru lorsque Dantine, toujours par suite de ses opinions religieuses, fut exilé à Pontoise, où, tout en continuant ses études philologiques, il s'occupait avec ardeur de la lecture des livres saints, et fit une traduction des Psaumes, encore estimée : *Les Psaumes traduits sur l'hébreu, avec des notes, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur*; Paris, 1738, in-8°; *ibid.*, 1739, in-8°, et 1740, in-12. Dom Carpentier, que Dantine avait pour collaborateur, fit paraître en 1736 le sixième volume du *Glossaire*, et plus tard, en 1766, mais sans parler des obligations qu'il avait à Dantine, un supplément en 4 volumes in-fol., qui le fit accuser de plagiat par plusieurs de ses confrères. Après sa mort, cette accusation fut renouvelée par dom Tassin, qui la lui avait adressée dès 1756 dans le *Journal des Savants*. En 1737 Dantine fut rappelé à Paris, et entreprit avec dom Bouquet le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*; malheureusement son travail relatif aux croisades est resté inédit. Il se

livra ensuite à la composition de *L'Art de vérifier les dates*, et il en avait rédigé une grande partie quand, au mois de décembre 1743, il fut frappé d'apoplexie. Il traîna depuis une vie languissante, mais sans interrompre l'œuvre qu'il avait commencée, et dont une partie était imprimée au moment où une seconde attaque vint l'enlever, à l'âge de cinquante-neuf ans. Clémencet et Durand achevèrent le livre de leur éminent confrère, et le publièrent à Paris, 1750, in-4°. Il fut bientôt complété et perfectionné par dom Clément, qui donna la seconde édition, en 1 vol. in-fol., Paris, 1770, et la troisième, qui parut à Paris, 1783-1792, 3 vol. in-fol. formant plus de 3,000 pages. MM. de Saint-Allais, Jullien de Courcelles et de Fortia-d'Urban en ont publié une quatrième édition; Paris, 1818-1844, 38 volumes. in-8°. Des exemplaires ont été tirés aussi in-4° et in-fol. Les éditeurs y ont ajouté une continuation depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours, et une partie relative aux événements antérieurs à l'ère chrétienne. En élevant ce beau monument de chronologie, Dantine rendit aux sciences historiques un service qui recommande son nom à tous ceux qui les cultivent. Ce savant était d'ailleurs un homme de bien, d'un esprit juste, et d'un caractère aimable et doux.

E. REGNARD.

Préface en tête de la 3^e édit. de L'Art de vérifier les dates. — D. Tassin, *Histoire litt. de la Congrèg. de Saint-Maur*, p. 633. — M. Polain, *Notice sur D. Maur Dantine*, dans la *Revue belge*, t. 1^{er}, p. 265.

DANTOINE (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, vivait en 1720. Il était docteur en droits, avocat en parlement et aux cours de Lyon. On a de lui: *Règles du Droit civil, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du Digeste, traduites en français, avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, etc.; Lyon, 1710, in-4°; — *Règles du Droit canon, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du cinquième livre des Décrétales, traduites en français, avec des explications et des commentaires sur chaque règle*; Lyon, 1720, in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DANTON (*Georges-Jacques*), célèbre homme politique français, né à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1759, mort le 5 avril 1794. La révolution le trouva revêtu du titre d'avocat aux conseils du roi. Une particularité assez piquante de sa vie privée, c'est qu'il était lié d'une étroite amitié avec Berquin, *l'Ami des enfants*. Le peu de considération dont jouissait Danton, à raison de l'irrégularité de ses mœurs, en faisait à peu près un avocat sans causes; cette situation devait le porter à seconder les changements qui se préparaient dans l'ordre social: aussi se jeta-t-il à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire. Le géant de l'époque, Mirabeau, à qui il fallait des hommes d'action, se hâta de s'attacher Danton. Une grande analogie de penchants et de moyens devait rapprocher ces deux hommes, dont M. Mi-

gnet, dans son *Histoire de la Révolution*, a caractérisé d'une manière saisissante les conformités et les dissemblances. « Danton, dit-il, était « un révolutionnaire gigantesque. Aucun moyen « ne pouvait lui paraître condamnable, pourvu « qu'il lui fût utile, et selon lui on pouvait « tout ce qu'on osait. Danton, qu'on a nommé le « Mirabeau de la populace, avait de la ressemblance avec ce tribun des hautes classes: des « traits heurtés, une voix forte, un geste impétueux, une éloquence hardie, un front dominateur. Leurs vices aussi étaient les mêmes; « mais ceux de Mirabeau étaient d'un patricien, « ceux de Danton d'un démocrate. Ce qu'il y « avait de hardi dans les conceptions de Mirabeau se retrouvait dans Danton, mais d'une « autre manière, parce qu'il était, dans la révolution, d'une autre époque. » Nous oserons ajouter un seul trait à ce parallèle: c'est qu'il y avait du Marius dans Danton, comme il y avait du Catilina dans Mirabeau.

Président du district des Cordeliers, à sa formation, Danton le dirigea à son gré. Il prit pour acolytes l'atroce Marat et l'ardent Camille Desmoulins, et leur réunion fut le noyau autour duquel se forma le club des Cordeliers, véritable exagération de celui des Jacobins. A cette époque, où la révolution courait les rues du matin au soir, Danton était l'orateur de la multitude, toujours prêt à la haranguer dans une salle ou au milieu d'un carrefour, du haut d'une tribune ou monté sur une borne, souvent l'excitant par sa véhémence, quelquefois l'arrêtant avec une sorte de bonhomie joviale. Au mois de janvier 1790, le Châtelet ayant lancé un décret de prise de corps contre Marat, qui déjà se signalait par les publications les plus incendiaires, Danton osa s'opposer ouvertement à l'exécution de ce décret. Atteint par une mesure semblable, il en brava les effets, et le Châtelet se vit contraint à la révoquer. Quelques mois plus tard, Danton vint à la tête d'une députation des sections de Paris demander à l'Assemblée nationale le renvoi et la mise en jugement de trois ministres de Louis XVI; mais ce n'étaient encore là que des escarmouches, et le rôle politique de Danton ne commença réellement qu'en 1791, à la suite de la tentative d'évasion de la famille royale. Il adressa alors à La Fayette ce pressant dilemme: « Ou vous êtes un traître, qui avez « favorisé la fuite du roi, ou vous êtes incapable « de commander, puisque vous n'avez pu empêcher la fuite du roi commis à votre garde. » De concert avec C. Desmoulins, Danton provoqua par une adresse la déchéance du monarque; tous deux se rendirent au Champ-de-Mars, déposèrent l'adresse sur l'autel de la patrie, dressé pour l'anniversaire de la Fédération, appelèrent le peuple à la signer, et joignirent à cet appel les déclamations les plus furibondes. La Fayette et Bailly, en exécutant le 17 juillet la loi martiale, mirent un terme à ces

excès. Des poursuites furent entamées contre leurs auteurs, et Danton, Desmoulins et Legendre sortirent de Paris. Danton y reparut après la clôture de l'Assemblée constituante, et, quoique sous le coup d'un décret pour dettes, il parvint, au mépris de la loi, à se faire élire substitut du procureur de la commune de Paris. La cour, qui n'avait pu réussir à l'écartier, résolut alors de l'acheter, et il se vendit. M. de Lessart, ministre des affaires étrangères, conclut ce marché, qui rapporta à Danton plus de cent mille écus et dont il exécuta fidèlement les clauses tant qu'il fut payé; mais le résultat sur lequel on comptait n'ayant pas été obtenu, les subventions furent supprimées, et, d'auxiliaire inutile, Danton redevint adversaire implacable; l'année 1792 le vit en hostilité permanente contre le pouvoir royal. Lorsque les fédérés marseillais arrivèrent à Paris pour renverser le trône constitutionnel, le maire Pétion les établit dans le bâtiment des Cordeliers. Danton les y gorgea de vin et de débauches, et le 10 août il les conduisit lui-même à l'attaque du château. Nous avons eu entre les mains une lettre de Camille Desmoulins à son père, lettre autographe, qui établit que dans cette journée Danton et lui faisaient le coup de fusil sur la place du Carrousel. Quant à Robespierre et à Marat, ils s'étaient mis en sûreté au fond d'une cave. Le ministère de la justice devint pour Danton le prix de ses succès au 10 août : aussi disait-il qu'il y avait été porté par un boulet de canon. Bientôt survinrent la défection de La Fayette, la prise de la ville de Longwy; le siège de Verdun. L'alarme était dans Paris : les vainqueurs du trône croyaient toucher à leur perte. Danton, d'accord avec la commune révolutionnaire, fit faire des visites générales, saisir toutes les armes qui étaient entre les mains des particuliers, incarcérer les prêtres non assermentés et tous les royalistes reconnus; il assembla ensuite en comité de défense générale les ministres et les chefs de la commune, et leur dit : « Mon avis est que, pour déconcerter « les agitateurs et arrêter l'ennemi, il faut faire « peur aux royalistes. » On était au 1^{er} septembre. Le lendemain 2 il se présenta, dès le matin, à l'Assemblée législative à la tête des autorités, et, dans un rapide discours, fit entendre ces mots aux députés tremblants sur leurs sièges : « C'est en ce moment, messieurs, que vous « pouvez décréter que la capitale a bien mérité « de la France entière. Le canon que vous allez « entendre n'est point le canon d'alarme, c'est « le pas de charge sur nos ennemis !... Pour « les vaincre, pour les atterrer, que faut-il?... « *De l'audace, encore de l'audace, et tous « jours de l'audace!* » Les massacres de septembre étaient dans ce peu de mots... Ils commencèrent quelques heures après, et ils durèrent quatre jours. A l'assassinat des détenus de Paris succéda bientôt celui des prisonniers d'Orléans, égorgés le 9 septembre, à Versailles, dans la rue

de l'Orangerie. Parmi ces derniers se trouvaient MM. de Brissac et de Lessart, agents du traité par lequel Danton s'était mis à la solde de la liste civile. De Versailles les égorgeurs se rendirent à Paris. Placé au balcon de la Chancellerie, Danton les harangua, et l'on peut croire qu'il avait en vue le service qu'ils venaient de lui rendre par la mort de ces deux hommes lorsqu'il leur dit : « Ce n'est pas le ministre de la justice, « c'est le ministre de la révolution qui vous re- « mercie de votre louable fureur. » Qui le croirait pourtant ? ce fut à ce même Danton que plusieurs victimes dévouées à la mort durent leur salut. Il contribua à la délivrance d'Adrien Duport et de Charles de Lameth, qui avaient été arrêtés en province; et en 1793 ce fut lui encore qui fit rendre à la liberté le célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, l'abbé Barthélemy. Il ne se montrait impitoyable que lorsqu'il s'agissait de frapper en masse, et souvent les infortunes individuelles le trouvaient accessible à la pitié. Ces inégalités dans sa conduite et dans son caractère semblent trouver leur explication dans ces paroles, qui sont de lui : « Une révo- « lution ne peut se faire géométriquement. Les « bons citoyens qui souffrent pour la liberté et « l'égalité doivent se consoler par ce grand et « sublime motif. »

Élu le second député de Paris à la Convention nationale, Danton abdiqua les fonctions du ministère, où il fut remplacé par Garat. Comme il était un des plus ardents à presser le jugement de Louis XVI par la Convention, un de ses amis lui représenta qu'elle n'avait pas le droit de s'ériger en tribunal. « Vous avez raison, répondit-il : « aussi nous ne le jugerons pas, nous le tue- « rons. » L'ex-ministre de la marine Bertrand de Molleville, entre les mains de qui était demeurée une lettre autographe de Danton dont les termes constataient ses anciennes relations avec la cour, lui écrivit de Londres, où il s'était retiré, qu'il ferait imprimer et placarder cette lettre dans tout Paris s'il usait de son influence pour faire condamner Louis XVI. Danton vit le danger, et se fit donner une mission pour l'armée du Nord. Il ne revint à Paris que sur sommation, et la veille du jour où l'arrêt fut prononcé. Quoiqu'il eût voté pour la mort, Bertrand n'en vit pas moins dans ce vote un acte d'insigne félonie, et il se hâta d'adresser à Garat la lettre accusatrice; mais celui-ci la remit officieusement à Danton, et il n'en fut plus question. Immédiatement après la mort du roi, Danton retourna avec Lacroix dans la Belgique, envahie par Dumouriez. On leur remit quatre millions pour révolutionner le pays; ils furent bientôt soupçonnés de s'être approprié une grande partie de cette somme énorme. Les dépenses excessives auxquelles on les vit se livrer à leur retour justifiaient assez ces accusations. Ils revinrent à Paris au commencement de mars, époque qui fut marquée par les premiers revers de Dumouriez.

Danton se montra dévoué aux intérêts de ce général jusqu'à ce que sa défection et les désastres qui s'ensuivirent eurent rendu sa défense impossible. Alors, pour détourner les soupçons qui commençaient à planer sur lui, et dont déjà Marat s'était rendu l'organe, il revint à son premier rôle en se replaçant à la tête du mouvement révolutionnaire. Sur sa motion, une levée de 300,000 hommes fut ordonnée; il proposa de dévaster la France en cas d'invasion. « Si les tyrans, s'écriait-il, mettaient notre liberté en péril, les riches seraient les premiers la proie de la fureur populaire! » Enfin, le 10 mars, il fit décréter l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire destiné à punir les ennemis de la révolution à l'intérieur et dont les arrêts devaient être sans appel. Telle fut l'origine du fameux tribunal révolutionnaire, qui un an plus tard envoya Danton lui-même à l'échafaud.

Le comité de salut public, en qui devaient bientôt se concentrer toutes les forces du gouvernement, ayant été institué le 6 avril, Danton en fit partie à la formation. Il semblait être alors à l'apogée de son crédit; pourtant, il se trouvait entre deux écueils: d'un côté, les Girondins ne cessaient de l'inquiéter en réclamant avec persistance la punition de ceux qui avaient souillé par le meurtre la cause de liberté; d'un autre côté, les *purs* de la Montagne le harcelaient par leurs insinuations sur les profits de sa mission en Belgique. Menacé par les deux partis, il sentit la nécessité, pour s'assurer contre l'un, de se rallier à l'autre; et la prévision du résultat de la lutte l'engagea à faire cause commune avec le parti de la violence contre celui de la modération. D'ailleurs, disait-il, *en révolution l'autorité doit appartenir aux plus scélérats*. Il se réunit donc à Pache et à Robespierre pour former, en dehors de la majorité du comité de salut public, ce comité clandestin de Charenton, où fut préparée l'insurrection du 31 mai. Sans haine personnelle contre les Girondins, qui le gênaient, Danton voulait borner à leur exclusion de l'assemblée les résultats de cette journée. L'erreur où Mirabeau était tombé, après le 5 octobre, en croyant pouvoir arrêter le mouvement révolutionnaire à ce point, devint celle de Danton après le 31 mai; ni l'un ni l'autre n'avait réfléchi qu'il n'appartient qu'à Dieu de dire aux flots déchaînés de la mer: Vous n'irez pas plus loin!

Depuis la chute des Girondins, l'influence de Danton sur la Convention diminuait de jour en jour; on lui reprochait d'avoir déployé peu d'énergie contre les proscriptions, et surtout de s'être apitoyé sur leur fin. Il avait rompu ouvertement avec la commune en flétrissant d'une manière énergique les saturnales appelées *fêtes de la Raison*. « Quand, s'était-il écrié à la tribune, ferons-nous cesser ces mascarades? Nous n'avons pas voulu détruire la superstition pour établir l'athéisme. » Il faisait en même temps décréter l'établissement du *maximum* et allouer

quarante sous par jour aux sans-culottes qui fréquentaient les assemblées de section. Mais ces tardifs efforts ne pouvaient lui rendre son ancienne popularité: dans les derniers jours de 93 il fut traité au Jacobins avec une défaveur marquée. Robespierre prit alors sa défense, mais de manière pourtant à le compromettre jusqu'à un certain point, et surtout à se faire valoir à ses dépens. Lorsque enfin les excès de la démagogie eurent été portés au comble par la commune de Paris, Danton et ses amis conçurent le projet d'arrêter l'action du tribunal révolutionnaire, de vider les prisons et de dissoudre les comités de salut public et de sûreté générale. Robespierre voulait perdre la commune, foyer de l'anarchie; les comités voulaient se défaire de Danton, de Camille et autres *modérés*: une transaction s'établit entre Robespierre et ses collègues des comités: il leur livra leurs ennemis, et ils lui livrèrent les siens. La faction d'Hébert fut bientôt abattue; l'horreur et le dégoût qu'elle inspirait hâtèrent sa chute. Danton était un adversaire plus redoutable. Quelques hommes qui hésitaient encore à prendre parti entre lui et Robespierre essayèrent de les rapprocher. Une entrevue eut lieu: Robespierre reprocha à Danton ses méfiances, Danton lui reprocha ses cruautés; ils se séparèrent avec aigreur et désormais irréconciliables.

De ce moment la perte de Danton fut résolue. Engagé par quelques-uns de ses amis à prévenir les coups de Robespierre en le frappant le premier, il s'y refusait en disant: *J'aime mieux être guillotiné que guillotiner*. Averti par d'autres de pourvoir par la fuite à sa sûreté menacée, il répondit, comme le duc de Guise: « Ils n'oseraient!... Et d'ailleurs, ajoutait-il, est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers? » Il ne sortit de cette sécurité, dont les effets étaient ceux de la stupeur, que lorsqu'il se vit arrêté chez lui, dans la nuit du 30 au 31 mars 1794. Lacroix, son collègue à l'armée du Nord, son émule en dilapidations et son compagnon de débauches, fut arrêté en même temps que lui. On les déposa d'abord à la prison du Luxembourg; Danton, en arrivant, aborda les détenus avec calme et cordialité: « Messieurs, leur dit-il, j'espérais avant peu vous faire sortir d'ici, mais m'y voilà moi-même avec vous, et je ne sais comment cela finira. » Cela devait bientôt finir pour lui. On l'entendit alors s'écrier: « C'est à pareille époque que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire; j'en demande bien pardon à Dieu et aux hommes! » La nouvelle de son arrestation répandit la terreur au sein de la Convention; Legendre seul osa élever la voix et réclamer pour Danton le droit d'être entendu en attestant son patriotisme. Robespierre alors joua l'indignation, et s'écria: « Il s'agit de savoir si quelques hommes aujourd'hui l'emporteront sur la patrie; nous verrons dans ce jour si la Con-

« venton saura briser une prétendue idole pour-
 « rie depuis longtemps, ou si, dans sa chute,
 « elle écrasera la Convention et le peuple fran-
 « çais! » Pour assurer l'effet de ses paroles,
 Saint-Just monta à la tribune, et lut, au nom
 des comités, un rapport diffus, verbeux, incor-
 rect, où les faits les plus disparates, les alléga-
 tions les plus incohérentes étaient, selon la lo-
 gique de l'époque, amalgamés de gré ou de force,
 contre les hommes qu'on voulait perdre. Comme
 on ne pouvait leur faire un reproche de leurs
 crimes réels, qui alors eussent été des titres
 d'honneur, on se rabattit sur leurs vices, sur la
 vénalité, sur la débauche, et il faut convenir qu'à
 l'égard du moins de Danton, de Lacroix et de
 Chabot, la matière était ample. Mais Saint-Just
 ne s'en tint pas là, et il ne rougit pas de les
 présenter comme complices de ceux qu'ils avaient
 poursuivis avec le plus d'acharnement, des roya-
 listes, de La Fayette, des Girouadins, en un mot
 des hommes de tous les partis. A la suite de ce
 rapport, le décret d'accusation fut porté à l'u-
 nanimité, et au milieu des applaudissements,
 par cette même Convention dont deux heures
 auparavant toutes les sympathies étaient pour
 les accusés, et la terreur fut irrévocablement
mise à l'ordre du jour AU NOM DE LA VERTU!
 A l'instant même saisi de l'affaire, le tribunal
 révolutionnaire ne la traîna pas en longueur.
 Les accusés y parurent avec une assurance qui
 allait jusqu'à l'audace. Interrogé sur son nom et
 sa demeure, Danton répondit : « Ma demeure
 « sera bientôt dans le néant, et mon nom vivra
 « dans le Panthéon de l'histoire. » Certain du
 sort qui l'attendait, il ne ménageait en rien ni
 les juges ni les jurés; il leur jetait à la tête des
 boulettes de papier. Les autres accusés ne gar-
 daient guère plus de mesure; ceux d'entre eux
 qui daignaient se défendre le faisaient avec un
 succès qui agissait d'une manière visible sur
 l'auditoire. Tous réclamaient à grands cris la
 présence de Robespierre et des membres in-
 fluents des comités. Au dehors, la femme de
 Camille Desmoulins, idolâtre de son mari, exci-
 tait vivement l'intérêt public en sa faveur. Le
 tribunal hésitait, et Robespierre, inquiet à son
 tour, fit décréter par la Convention que tous les
 accusés qui troubleraient l'audience seraient à
 l'instant mis hors des débats. Ce décret fut im-
 médiatement suivi de l'arrêt de mort. « On nous
 « immole, s'écria Danton, à quelques lâches
 « brigands, mais ils ne joindront pas longtemps de
 « leur victoire! J'entraîne Robespierre....
 « Robespierre me suit... L'infâme poltron, ajou-
 « tait-il, j'étais le seul qui pouvait avoir assez
 « d'influence pour le sauver! »

Danton fut conduit à l'échafaud le 5 avril,
 avec Camille Desmoulins, Lacroix, Fabre d'É-
 glantine, Héroult de Séchelle, Philippeaux, De-
 launay d'Angers, Chabot et Bazire, tous députés
 à la Convention, le fameux fournisseur abbé
 d'Espagnac, le général Westermann, vainqueur

au 10 août et dans la Vendée, un Espagnol, un
 Danois et deux Autrichiens. La constance de
 Danton se soutint jusqu'au dernier moment. Au
 pied de l'échafaud, le souvenir de sa femme lui
 arracha une exclamation de regrets et quelques
 larmes; mais il se remit sur-le-champ, en di-
 sant : *Allons, Danton, point de faiblesse!*
 Sur le point de recevoir le coup fatal, il dit au
 bourreau : *Tu montreras ma tête au peuple;*
elle en vaut la peine. Il périt à trente-cinq ans.
 Robespierre, à qui cette mort assurait la dictature,
 voulut réjouir ses yeux du supplice de son riva-
 l. Il se plaça auprès du Pont-Tournant, en-
 touré des goujats appelés ses gardes du corps,
 et lorsque le couteau fut tombé pour la der-
 nière fois, on le vit rentrer dans le jardin des
 Tuileries en se frottant les mains. Il alla ensuite
 commencer ce règne de sang qui dura quatre
 mois, et au bout duquel Paris vit sa tête tomber
 à la même place où il avait vu tomber celle de
 Danton. Son triomphe devint le principe de sa
 chute : ceux des amis de Danton qui n'avaient
 point péri avec lui trouvèrent au moins dans sa
 mort une leçon à laquelle ils durent leur salut;
 menacés à leur tour par le tyran, ils sentirent
 que leurs coups devaient devancer les siens : en
 se sauvant ils sauvèrent la France. Ce fut l'œu-
 vre du 9 thermidor; et lorsqu'en ce jour, épuisé
 par ses vains efforts pour conjurer la tempête
 qui éclatait sur son front, pâle et haletant, Ro-
 bespierre écumaît de rage sans pouvoir parler,
 une voix lui cria : *Malheureux! le sang de*
Danton l'étouffe! [M. P.-A. VIEILLARD, dans
l'Enc. des G. du M.]

On lit dans le 3^e volume des *Œuvres inédites de*
P.-L. Røderer, publiées par son fils M. Røderer,
 ancien pair de France, un portrait remarquable de
 Danton. Comme ces œuvres, qui contiennent des
 documents historiques de la plus grande impor-
 tance, n'ont été imprimées qu'à un très-petit nom-
 bre d'exemplaires, et ne sont point destinées au
 commerce, nous croyons devoir reproduire l'o-
 pinion d'un historien aussi compétent :

« *Danton* : Figure de dogue, sanguin, emporté, mais
 corrompu, capable d'une atrocité et point atroce,
 accessible aux bons sentiments et aux mauvais;
 avocat sans principes, paresseux, dissipé, aimant le
 plaisir; propre à une conspiration plus qu'à une
 faction; d'abord sans autre but que de se faire
 acheter par la cour, ensuite de gouverner la ré-
 publique; anant de sa popularité sans en être so-
 gneux; sans instruction, sans principes politiques
 ni moraux; sans logique, sans dialectique, mais
 non sans éloquence; jamais de discussion, jamais
 de raisonnements, mais tout ce qui pouvait s'enlever
 par un mouvement, il l'enlevait. Il n'avait ni per-
 suasion ni autorité, mais une impétuosité qui fai-
 sait tout céder. Il ne battait pas son adversaire sur
 le champ de bataille, mais il l'emportait sur un
 autre terrain. »

Parallèle de Danton et de Robespierre.

« Danton n'a été un grand scélérat que pour pou-
 voir être tranquillement un bon drôle. Robespierre

n'a été un grand scélérat que pour être un petit dieu dans un magnifique néant.

« Danton fut vénal sous la monarchie, et rapace dans la république.

« Robespierre avait toujours été intact, jamais on n'avait daigné l'acheter. Il aurait payé pour qu'on lui offrit de l'or, pour pouvoir dire qu'il l'avait refusé.

« Danton avait l'éloquence d'un tribun séditieux, il l'eut plus que Mirabeau même : Robespierre, celle d'un rhéteur factieux. Danton fit trembler des gens de plus de talent que lui : il comprimait. Robespierre fut toujours dédaigné, et c'est ce qui fit sa grandeur. Danton proposait des lois féroces pour acquérir, a-t-on dit, le droit d'en proposer d'humaines. Robespierre, plus habile, ne parlait que d'humanité, pour en proposer de féroces.

« Que la liberté était bien entre ces deux hommes ! quand l'un la lâchait, elle tombait dans les mains de l'autre. On crut Danton humain parce qu'il aimait le plaisir, et Robespierre vertueux parce qu'il ne l'aimait pas !

« Danton n'aimait que la crapule, qui corrompt la faculté de jouir. Robespierre en avait l'impuissance.

« Danton se livrait, parce qu'il avait de l'esprit.

« Danton eut de l'audace et point de courage : il affronta les périls de loin, et n'en sut supporter aucun.

« Danton avait de l'esprit et des idées, avantage dont Robespierre était dépourvu ; Robespierre, l'art et la persévérance, qui manquèrent à Danton.

« Danton connaissait le mouvement des insurrections populaires ; mais Robespierre connut mieux la force de compression.

« Ni l'un ni l'autre ne fut capable de gouverner, l'un par sa légèreté, l'autre par sa pesanteur, tous deux par leur ignorance.

« Danton savait étonner le peuple, Robespierre l'inquiéter.

« Danton se montrait pour exciter, Robespierre se plaignait toujours. »

« Buechez et Roux, *Hist. parl. de la Rév. fr.* — Michelet, *Hist. de la Révol. fr.* — Thiers, *Hist. de la Rév. fr.* — Mignet, *Hist. de la Rév. fr.* — De Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Villamé, *Histoire de la Révolution.* — Barante, *Hist. de la Convention.*

✱ **DANTON** (Joseph-Arsène), écrivain français, neveu du précédent, né à Plancy (Aube), le 1^{er} janvier 1814. Élève du collège Charlemagne, il obtint de brillants succès au concours général, en 1830, entra à l'École Normale, en sortit en 1835, et fut reçu, en premier rang, agrégé des classes de philosophie. Professeur au lycée de Versailles jusqu'en octobre 1837, il fut en 1840 attaché à M. Villemain, ministre de l'instruction publique, en qualité de chef du cabinet. Il se fit remarquer dans l'accomplissement de ses fonctions par son intelligence et une infatigable activité. M. Danton est actuellement inspecteur de l'académie de Paris. Il a édité : *Cours d'histoire de la philosophie morale au dix-huitième siècle, professé à la Faculté des lettres de Paris en 1819 et 1820 par M. V. Cousin, seconde partie, école écossaise*, publié avec la collaboration de M. Vacherot ; Paris, 1 vol. in-8° ; — *Œuvres philosophiques de Fénelon*, précédées d'un *Essai sur Fénelon par M. Villemain*, et accompagnées d'un avertissement et de

notes de l'éditeur ; Paris, 1843, 1 vol. in-12. M. Danton a écrit plusieurs bons articles pour le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, publié par M. Hachette. C. MALLET.

Documents particuliers.

✱ **DANTY** (...), juriste français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la preuve par témoins en matière civile, contenant le commentaire de J. Boyleau, sieur de la Borderie, avocat au présidial de Poitiers, sur l'article 54 de l'ordonnance de Moulins, en latin et en français ; auquel sont ajoutées sur chaque chapitre plusieurs questions tirées des plus célèbres jurisprudences et décidées par les arrêts des cours souveraines* ; Paris, 1697, in-4°, et 1715, même format ; — *Traité des droits honorifiques des seigneurs dans les églises, par feu M. Maréchal, avocat, avec un Traité du droit de patronage, de la présentation aux bénéfices ; arrêtés servant de décisions pour les droits honorifiques, et un Traité des dixmes par M. Simon* ; *ibid.*, 1700, 2 vol. in-12, et 1724, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

✱ **DANTZ** (Jean-André), théologien et orientaliste allemand, né à Sandhausen, le 1^{er} février 1654, mort le 20 décembre 1727. Il étudia à Gotha, Wittenberg et Hambourg, où il reçut les leçons du célèbre rabbin Edzardi, puis à Leipzig et à Iéna. En 1683 il se rendit à Giessen, et de là à Francfort ; il visita ensuite la Hollande et l'Angleterre. A son retour à Leyde, il fut sur le point d'y obtenir la chaire des langues orientales. Après avoir séjourné quelque temps à Brême, Helmstædt et Hambourg, il fut nommé professeur agrégé des langues orientales à Iéna, et professeur titulaire après la mort de Frischmuth, en 1686. Il se fit surtout remarquer par sa rare connaissance des langues orientales. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de cura Judæorum in conquirendis proselytis* ; Iéna, 1688, in-4° ; — *Interpres Hebræo-Chaldæus, utriusque linguæ idiotismos dextere explicans ad genuinum Sanctæ Scripturæ sensum rite indagandum* ; Iéna, 1694, in-8° ; — *Aditus Syriæ reclusus, compendiose educens ad plenam Linguæ Syriacæ Antiochenæ seu Maroniticæ cognitionem* ; Iéna, 1689, in-8°, et Francfort, 1765, in-8° ; — *De Hebræorum Re Militari* ; *ibid.*, 1690, in-4° ; — *Interpres Hebræo-Chaldæus, omnes utriusque Linguæ Syriacæ Antiochenæ seu Maroniticæ cognitionem complectens* ; Iéna, 1689 et 1735, 7^e édition ; — *Baptismum proselytorum judaicum, e monumentis hebræo-talmudicis erutum* ; *ibid.*, 1699, in-4° ; — *Partus virginis miraculosus ad Esdras, VII, 14* ; *ibid.*, 1700 ; — *Compendium Grammaticæ Hebraicæ et Chaldæicæ* ; *ibid.*, 1706, 3^e édition ; — *Disertatio historico-apologetica pro Luthero ex acrimonia styli reprehensa* ; *ibid.*, 1704, in 4° ; — *Oratio de Tryphone Justini martyris collo-*

cature habita; *ibid.*, 1708; — *Divina Elohim inter coequalis de primo homine condendo Deliberatio*; *ibid.*, 1712; — *Inauguratio Christi haud obscurior mosaica decem dissertationibus asserta*; *ibid.*, 1717, in-4°; — *Programmata quinque de festo judaico Septimanarum abrogato et surrogato in ejus locum festo Pentecostali christianorum*; *ibid.*, 1715-1718; — d'autres dissertations, répandues dans plusieurs recueils, tels que le *Novum Testamentum* de Menseschius et dans le *Thesaurus dissertationum ad Vetus Testamentum*.

Sax, *Onomastic. liter.*, II — Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexic.*

* **DANUS** (*Michel*), peintre espagnol, né à Majorque (îles Baléares), vivait vers 1700. Il vint à Valence apprendre les éléments de la peinture, puis se rendit en Italie, où il suivit les leçons de Carle Marate, dont il apprit la manière. Danus a peint beaucoup de tableaux dans sa patrie, entre autres ceux du cloître du couvent du Secours à Palma.

Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

DANVERS (*Henri* général anglais, né à Dantesey, dans le Wiltshire, en 1573, mort en 1644. Il servit dans le Pays-Bas sous les ordres de Maurice, comte de Nassau, depuis prince d'Orange, et prit part à de nombreux engagements sur terre et sur mer. Il eut le grade de capitaine dans le corps de troupes envoyé par Elisabeth au secours d'Henri IV, roi de France, et mérita par sa bravoure d'être fait chevalier. Il alla ensuite en Irlande, où il fut employé par le comte d'Essex et par le baron de Montjoy. A l'avènement de Jacques I^{er}, il fut nommé pair avec le titre de baron de Dantesey. Charles I^{er} le créa comte de Damby, membre du conseil privé et chevalier de la Jarretière. Danvers ne fut pas seulement un brave guerrier, il fut encore un philanthrope éclairé; il dota l'université d'Oxford de cinq acres de terre pour y construire un jardin botanique, et fonda un hôpital et une école à Malmesbury, dans le Wiltshire.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

DANVERS (*Jean*), gentilhomme anglais, frère d'Henri Danvers, mourut dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il n'imita pas son frère, dont la loyauté fut intacte. Gentilhomme de la chambre de Charles I^{er}, il siégea parmi les juges de ce prince, dont il signa la sentence de condamnation. Il ne vit pas la restauration des Stuarts, mais la confiscation de ses biens fut prononcée en 1661.

John Lingard, *Story of England*. — Nalson, *Proc. de Charles Stuart*; Londres, 1735, in-fol.

DANVILLE. Voyez ANVILLE (D').

DANVILLE (*Guillaume*), poète français, vivait en 1624. Il était gendarme de la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, et fut chargé de faire un voyage en Syrie, en Autriche et en Bavière, pour le service royal. A son retour, en juin 1619, il fut mis à la Bastille, où il resta trois années, sans avoir été instruit du motif

de sa détention. Il avait, en courant la poste, composé un poème, dont il a rimé jusqu'à neuf cents vers en douze jours; cette pièce est intitulée : *La Chasteté, poème héroïque en l'honneur du roy et des reynes*; Paris, 1624, in-4°. Ce poème est en vers de dix syllabes, tournés avec assez de facilité, mais pleins d'hiatus et d'enjambements. L'auteur, dans sa préface, se plaint vivement de la saisie de ses papiers et de son emprisonnement non motivé.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **DANYAU** (*Antoine-Constant*), médecin français, né à Paris, en 1803. Il est ancien élève interne des hôpitaux, et a été reçu docteur à Paris en 1829. Il remplit de 1830 à 1834 les fonctions de chef de clinique de la Faculté, et fut attaché de 1834 à 1839 au bureau central. Nommé chirurgien professeur adjoint à Bicêtre, il passa ensuite à l'hopital de La Maternité. En 1832 M. Danyau fut nommé, à la suite d'un concours, professeur agrégé à la Faculté (section de chirurgie). Il a épousé la fille du célèbre chirurgien Roux, membre de l'Institut. On doit à M. Danyau : *Des Abscess à la marge de l'anüs*, thèse soutenue en 1832 pour l'agrégation; on y trouve des observations très-curieuses sur la métrite gangréneuse; — *Principaux vices de conformation du bassin de la femme*, trad. de l'allemand du docteur Ch. Nægele; — plusieurs *Mémoires* insérés dans les principaux journaux de médecine.

Archives générales de Médecine. — Sachaïwe, *Les Médecins de Paris*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française*.

* **DANYCAN**, famille de Saint-Malo, dont les membres, à l'envi les uns des autres, se sont distingués par leur patriotisme, leur habileté et leur bienfaisance. Ceux qui ont plus particulièrement droit d'être mentionnés ici sont :

* **DANYCAN** (*Noël*), sieur de l'Épine, marin français, originaire du Cotentin, il naquit à Saint-Malo, vers la moitié du dix-septième siècle, et y mourut, dans les premières années du dix-huitième. Son père était depuis 1640 établi à Saint-Malo. Dès 1688 il arma plusieurs forts corsaires, qui firent avec le plus grand succès la course contre les ennemis de l'État. Ayant obtenu en 1692 le commandement de deux navires du roi, il y joignit six de ses propres bâtiments, sous les ordres de ses deux frères, Louis-Joseph et Paul-Servan, s'empara des côtes de Terre-Neuve, et fit des prises considérables sur les Anglais. En 1698 il fut autorisé par le ministre à tenter le passage du détroit de Magellan, et, secondé par ses deux frères, il réussit complètement dans cette entreprise. Il arma deux vaisseaux, dont il confia le commandement à deux navigateurs expérimentés, Fouquet et Ducoudray-Pérée. Ils mirent à la voile le 26 septembre 1703, et, à leur retour de la mer du Sud, ils découvrirent à soixante lieues du détroit de Magellan, dans le S.-E. des *Sebaldes*, un groupe d'îles, auquel ils donnèrent

le nom d'îles *Danycan*, comme nous l'apprend le P. Nyel, jésuite, embarqué sur le vaisseau de Ducoudray-Péree, dans sa relation de ce voyage, insérée au tome VII des *Lettres des Missionnaires*; Paris, 1707. Danycan continua avec un rare bonheur ses expéditions à la mer du Sud jusqu'en 1706, époque où il prit un intérêt dans la compagnie de la Chine, qu'il rétablit et mit en état d'acquitter ses dettes, alors considérables. Lorsqu'en 1709 plusieurs négociants, capitalistes ou armateurs, firent à Louis XIV un prêt de 30 millions, qui sauva l'État d'une ruine imminente, Danycan y contribua à lui seul pour quatorze millions. Quelques années après, il fit au trésor royal l'abandon gratuit et spontané d'une partie de sa créance. En 1711 il forma avec ses deux frères, ainsi qu'avec Lefer de Beauvais et Trouin de la Barbinais, une société pour aller attaquer Rio-Janeiro, de concert avec Duguay-Trouin : les vaisseaux *Le Mars* et *Le Chancelier*, de cinquante canons chacun, lui appartenaient; ils étaient commandés par ses deux frères. En 1730, Louis XV, pour le récompenser des services rendus à la France par ses armements, et pour lui témoigner sa gratitude du rare désintéressement qu'il avait montré, lui concéda les fermes de Bretagne. L'année suivante, Danycan les remit au roi, qui le décora du cordon de Saint-Michel, et lui fit la concession des mines de Bretagne et du Bourbonnais, dont sa famille eut la jouissance après lui. Ces récompenses ne furent pas les seules décernées à Danycan : il devint conseiller et secrétaire du roi, conseiller-maître à la chambre des comptes, etc. Son immense fortune lui avait permis d'acquérir en Bretagne les marquisats et comtés de Landivisiau, Rieux, la Thébaudaye, Launay-Quinart, etc.; en Normandie, le marquisat d'Annebaut, et, près de Paris, le comté d'Aligre. Il employa une partie de cette fortune à fonder à Saint-Servan la communauté de la Croix et le couvent des Récollets. Il fut aussi l'un des principaux fondateurs de l'hôpital général de Saint-Malo, qu'il dota, le 15 septembre 1714, d'une rente de quatre mille livres, et il contribua pour douze mille livres à la construction du séminaire que l'évêque faisait élever. Ce fut lui aussi qui eut, en 1698, la première pensée de créer une maison de retraite pour les femmes et les filles séculières. Sa femme et lui firent don à cet effet, le 8 juin 1701, des bâtiments affectés à la communauté de La Croix, détruite en 1793. A sa mort, ses concitoyens, pour perpétuer le souvenir de ses actes de bienfaisance et de désintéressement, donnèrent à deux rues de Saint-Malo le nom de *l'Épine*, changé pour l'une d'elles, en 1839, en celui de *Danycan*. La branche de ce généreux citoyen est maintenant éteinte.

***DANYCAN** (*Louis-Paul*), sieur de la Cité, commanda plusieurs grands corsaires appartenant à sa famille, et se distingua dans diverses affaires avec les Anglais. Il commandait le vais-

seau *Le Mars* à la prise de Rio-Janeiro. Cette branche est aussi éteinte.

***DANYCAN** (*Joseph-Servan*), sieur du Rocher, commandait à dix-sept ans le vaisseau de cinquante canons *Le Diamant*, appartenant à son frère Noël; il fit des prises considérables sur les Anglais. "Un escadre avec ce même vaisseau, sous les ordres de M. de Brouillan, il se trouva à la prise du *Foulton* et du *Saint-Joseph*, de la marine anglaise. En 1697 il commanda le vaisseau *Le Diamant*, avec lequel il fit la course sur les Anglais; en 1701 il eut sous ses ordres le vaisseau *Le Martinet*, armé en guerre; en 1702, le vaisseau *Le Français*, pour la Chine; en 1703, *Le Falmouth*, pour le Pérou; en 1711, *Le Chancelier*, de l'escadre de Duguay-Trouin. A cette branche appartient un capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, et commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique, aujourd'hui retraité à Brest, après quarante-six années des plus brillants services.

***DANYCAN** (*Julienne*), sœur des précédents, épousa M. Le Provost de la Roche. Elle fonda l'hôpital du Rozé ou Rozais à Saint-Servan, dont elle fit présent aux pauvres. Il lui coûta 400,000 fr. C'est aujourd'hui l'Hôpital des Marins. P. LEVOT.

Biographie Bretonne. — Documents inédits.

DANZ (*Ferdinand-Georges*), chirurgien allemand, né à Dachsenhausen, le 26 octobre 1761, mort le 1^{er} mars 1793. Reçu docteur à Giessen, il y ouvrit d'abord des cours particuliers; en 1791 il obtint une chaire vacante à l'université, et mourut deux ans plus tard. La plupart de ses ouvrages portent sur l'art obstétrical. On a de lui : *Dissertatio brevis, forcipum obstetriciarum historia*; Giessen, 1790, in-4°; — *Versuch einer allgemeinen Geschichte des Keichhustens* (Essai d'une Histoire générale du Catarrhe); Marbourg, 1791, in-8°; — *Programma de arte obstetricia Aegyptiorum*; Giessen, 1791, in-4°; — *Grundriss der Zergliederungskunde des ungeborenen Kindes in den verschiedenen Zeiten der Schwangerschaft* (Principes de la Formation du Fœtus aux diverses époques de la gestation); Francfort, 1792, t. I; — *Semeiistik oder Handbuch der allgemeinen Zeichenlehre zum Gebrauch für angehende Wundärzte* (Seméiotique, ou manuel de sémiologie à l'usage des chirurgiens qui commencent); Leipzig, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

***DANZEL** (*Eustache*), graveur français, né à Abbeville, mort à Paris, en 1775. Il a gravé plusieurs estampes avec talent, entre autres *Les deux Fils de Rubens dans l'adolescence*, d'après la copie que Daullé a gravée pour l'ouvrage intitulé : *Galerie de Dresde*.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chandon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

***DANZEL** (*Jérôme*), graveur français, pa-

rent du précédent, né à Abbeville, vivait en 1764. Il était un des meilleurs élèves de Beauvarlet. On a de lui : *Le Roi boit!* d'après Tilborg; — *Vénus et Adonis*, d'après J. Béthon; — *Vénus et Enée*, d'après A. Boizot. — *Socrate prononçant son discours sur l'immortalité de l'âme après avoir bu la ciguë*; — *Vénus commandant les armes*; — *Le Sacrifice de Callirrhoe*, d'après Fragonard, etc.

Basan, *Distionnaire des Graveurs*.

DANZER (*Jacques*), théologien catholique allemand, né en 1743, à Langenfeld, en Souabe, et mort en 1769, à Burgau. Entré dans l'ordre de Saint-Benoît à Isny, on le nomma en 1784 professeur de théologie à Salzbourg. Mais accusé de s'être laissé gagner par les hérésies de Pélagé, il se suscita beaucoup d'ennemis, et malgré l'appui de l'archevêque de Salzbourg, qui fit arrêter, en 1788, les enquêtes commencées devant les autorités ecclésiastiques, il ne put tenir tête à la tempête qu'il avait soulevée, et se retira en 1792 à Burgau, où il avait un canonicat. Ses principaux ouvrages sont : *Einleitung in die biblische Moral* (Introduction à la morale chrétienne); Salzbourg, 1791, 2^e édition; — *Einfluss der Moral auf des Menschen Glück* (Influence de la morale sur le bonheur de l'homme); Salzbourg, 1789; — *Ideen über die Reform in der Theologie und besonders in der Dogmatik bei den Katholiken* (Idées sur la Réforme de la Théologie, surtout de la Dogmatique, chez les Catholiques); Ulm, 1793; — *Der Geist Jesu-Christi und seiner Lehre* (Esprit de Jésus-Christ et de sa doctrine); Fribourg, 1793; — *Joseph's toleranter Geist* (Esprit tolérant de Joseph II); 1783. Danzer penchait pour les principes de tolérance que l'empereur Joseph II cherchait à répandre en Allemagne.

W. S.

Conversat.-Lexicon. — Feller, *Biographie universelle*, éd. de 1848.

DANZI (*François*), compositeur allemand, né à Manheim, le 15 mai 1763, mort à Carlsruhe, le 13 avril 1826. Il était élève de son père, premier violoncelliste de la chapelle de l'électeur palatin, et de l'abbé Vogler. A douze ans il avait déjà écrit plusieurs morceaux pour le violoncelle. En 1778 Danzi fit représenter son premier opéra à Munich, et en 1790 il épousa Marguerite Marchand, cantatrice distinguée, fille du directeur du théâtre de cette ville. En 1791 il voyagea avec sa femme; il dirigea à Leipzig et à Prague l'orchestre de la troupe italienne de Guardafoni, tandis que sa femme chantait avec succès les rôles de Suzanne dans *Les Noces de Figaro*, de Caroline, dans *Il Matrimonio segreto*, et de Nina dans l'opéra de ce nom. En 1794 et 1795 le couple artiste parcourut l'Italie, et se fit remarquer à Venise et à Florence. La santé de M^{me} Danzi l'obligea à revenir à Munich, où elle mourut, en 1799, à l'âge de trente-deux ans, d'une maladie de poitrine. Danzi, accablé de cette perte, renouça quelques années à son

art : ce ne fut qu'en 1807 qu'il accepta la direction de la chapelle du roi de Wurtemberg; l'année suivante, la cour de Bade lui ayant accordé le même titre, il se fixa à Carlsruhe, jusqu'à sa mort. Suivant Fétis, « les compositions religieuses et instrumentales de Danzi lui ont fait en Allemagne la réputation d'un savant musicien; mais dans ses opéras il a souvent sacrifié les convenances dramatiques à des effets d'instrumentation ou à des combinaisons harmoniques dépourvues du charme de la mélodie, ce qui est d'autant plus étonnant qu'il connaissait bien l'art du chant et qu'il l'enseignait à merveille. » Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Cléopâtre*, mélodrame; Manheim, 1779; — *Azalia*, opérette; Munich, 1780; — *Das Triumph der Treue* (Le Triomphe de la Fidélité); *Der Sylphe*, opéra; Munich; — *Die Mitternacht Stunde* (L'Heure de Minuit); *ibid.*; — *Der Kuss* (Le Baiser); Munich, 1799; — *Der Quasimann*, opérette; *ibid.*; — *El Bondokani*, opérette; — *Iphigénie en Aulide*, opéra; Munich, 1807; — *Das Freudenfest* (Le Jubilé), cantate à quatre voix et orchestre; — *Preis Gottes*, cantate; Leipzig, 1804. Il a en outre composé beaucoup de morceaux de musique sacrée, d'hymnes, de chansons, etc.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DANTZICK (Duc de). Voyez LEFÈVRE.

DAON (*Roger-François*), théologien français, né à Briqueville, en 1679, mort à Sées, le 16 août 1749. Il entra chez les Eudistes le 22 septembre 1699, reçut la prêtrise et enseigna la théologie à Avranches. Il fut ensuite gouverneur du petit séminaire de Rennes, puis successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis (1730), de Caen (1738), et de Sées (1744). On a de lui : *La Conduite des Confesseurs dans le tribunal de la Pénitence, selon les instructions de saint Charles Borromée et la doctrine de saint François de Sales*; Paris, 1738, et 1747, in-12; Toulouse, 1820, in-12 : cet ouvrage a été réimprimé souvent, et traduit en italien; — *Pratique du sacrement de l'Eucharistie, à l'usage des enfants qui font leur première communion*; Caen, 1740, in-12; — *Pratique de la préparation et action de grâce avant et après la sainte messe*; Alençon, 1748, in-12; — *Méthodes pour bien faire des conférences spirituelles; pour faire des prêches; pour faire de grands catéchismes; pour bien faire un sermon; pour expliquer les cérémonies du Baptême en l'administrant; pour expliquer les cérémonies du Mariage; pour apprendre aux nouveaux prêtres à entendre utilement les confessions; pour faire renouveler les vœux du baptême; pour faire la première communion; pour administrer le saint Viatique et l'Extrême-Onction*, etc., réunies en un seul ouvrage; Caen, 1744, et Alençon, 1749, in-12; — *La Conduite des âmes dans le tribunal de la Pénitence*; Paris, 1753, in-

12; — *Cathéchisme pour les ordinants, contenant des Instructions sur l'état ecclésiastique en général, sur la tonsure et sur les ordres mineurs*; — *Introduction à l'amour de Dieu, tirée de saint François de Sales*; in-12; — *Règlements de vie pour un prêtre; devoirs des prêtres*, etc. Le style de l'abbé Daon est simple et concis.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DAOUD**, philosophe arabe, fils de Nassir, mort l'an 160 de l'hégire (770 de l'ère chrétienne). Il appartenait à la tribu des Thaï, qui a produit plusieurs hommes remarquables. « C'était, dit d'Herbelot, un docteur pieux et savant. Un de ses disciples lui ayant dit un jour qu'il voulait apprendre à tirer de l'arc, il lui dit : « L'art de tirer de l'arc est bon; mais les jours de votre vie sont précieux : considérez un peu avec quoi vous les voulez occuper. »

¹Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

DAOUD-AL-ANTAGNY (*David d'Antioche*), médecin arabe, vivait au seizième siècle. Il a écrit sur la médecine plusieurs traités, entre autres : *Système de Médecine*; — *Des Causes des Maladies et des Infirmités*; — *Avis aux gens sages*. On lui attribue encore une *Explication* en vers d'une partie des Œuvres d'Avicenne. L'*Avis aux gens sages* se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

Hyde, *Itinera Mundi*, auct. Abr. Peritsol.

DAOUD-PACHA, homme d'Etat turc, mort l'an 1032 de l'hégire, 1623 de l'ère chrétienne. Bosnien de naissance, il était devenu beglerbeg de Roumélie, capitain-pacha et beau-frère du sultan Mustapha. Ce prince presque idiot, ayant été déposé au bout de quelques mois de règne, fut remplacé par son neveu Othman. Le nouveau sultan ne tarda pas à s'aliéner les janissaires et les spahis, et une révolte éclata le 19 mai 1622 : elle eut pour résultat la restauration de Mustapha et la déposition d'Othman. Daoud-Pacha fut nommé grand-vizir. Il signala les premiers jours de son administration par le meurtre d'Othman, bien que les soldats révoltés ne demandassent pas un pareil crime. Ils trouvèrent au contraire dans cet acte inique un prétexte de nouveaux troubles. Le 22 mai, deux jours après l'avènement de Mustapha, les spahis vinrent en foule devant le palais du grand-vizir, et lui crièrent : « Pourquoi as-tu tué le sultan Othman, que nous t'avions confié? — Je l'ai tué, répondit le grand-vizir, sur les ordres du maître du monde, le sultan Mustapha. » Cette assertion apaisa pour le moment le tumulte; mais Daoud-Pacha n'en fut pas moins destitué quelques jours après. Sa punition ne devait pas s'arrêter là. Le 3 janvier 1623, les spahis se rassemblèrent devant le palais, déclarant qu'ils ne pouvaient pas supporter plus longtemps de passer pour les meurtriers d'Othman, et sommèrent Mustapha de dire s'il avait en effet ordonné la mort de son

neveu. Sur la réponse négative du sultan, ils exigèrent le supplice de Daoud-Pacha, qui fut conduit aux Sept-Tours et condamné à mort. Déjà il était arrivé au lieu de l'exécution, et il allait être frappé, lorsqu'il montra le fetwa des Kazi-Askers et le hattî-chérif de Mustapha qui avaient déclaré légitime l'exécution du sultan Othman. Cet incident arrêta la main du bourreau; des cris tumultueux s'élevèrent : « Arrêtez! » criaient les uns; « Frappez! » disaient les autres. Au milieu de cette confusion, les janissaires enlevèrent Daoud-Pacha, le conduisirent à la mosquée du centre, le revêtirent d'un kaf-tan, couvrirent sa tête d'un turban d'Etat, et le créèrent de leur propre autorité grand-vizir. Cependant le véritable grand-vizir Gurdji Mohammed-Pacha assembla le conseil pour savoir ce qu'il y avait à faire dans cette circonstance critique : le bourreau, appelé à déposer sur l'enlèvement de Daoud, en accusa les spahis, dont les officiers repoussèrent vivement cette injuste assertion. La plus grande incertitude régnait dans le conseil, qui se sépara sans prendre de détermination. Alors Gurdji-Mohammed s'entendit avec le grand chambellan, qui fut chargé de l'exécution de Daoud-Pacha. Celui-ci, abandonné par ses partisans, fut reconduit aux Sept-Tours, et étranglé dans la même prison où il avait lui-même exercé l'office de bourreau sur la personne du sultan Othman.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Othoman*.

DAOUST. Voyez Aoust (D').

DAOYZ (*Étienne*), jurisconsulte espagnol, né en Navarre, mort en 1619. Il était bénédictin et chanoine de Pampelune. On a de lui : *Index Juris civilis, tam textus quam glossæ*; Venise, 1610, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1612-1627, in-fol.; Milan, 1742, 4 vol. in-fol.; — *Index Juris pontificii*; Bordeaux, 1623-1624, 2 vol. in-fol.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, II, 290. — Méry, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DAPHITAS** ou **DAPHIDAS** (Δαφίτας ou Δαφίδας), grammairien et poète épigrammatiste de Telmesse, vivait vers 200 avant J.-C. Au rapport de Suidas, il accusa Homère de fausseté pour avoir dit que les Athéniens étaient allés au siège de Troie. Censeur impitoyable de tous les hommes, il n'épargnait pas même les dieux. Il tendit un piège à l'oracle de Delphes en lui demandant s'il retrouverait son cheval. L'oracle répondit qu'il le trouverait sous peu de temps. « Eh bien, répliqua Daphitas, loin d'avoir perdu mon cheval, je n'en ai jamais eu. » Mais l'oracle ne tarda pas à se réaliser; car Daphitas, de retour chez lui, fut saisi par l'ordre d'Attale, roi de Pergame, et précipité du haut d'un rocher qui portait le nom de *Ἴππος* (*Cheval*). Strabon, en parlant de Magnésie, mentionne une montagne qui domine cette ville, et sur le sommet de laquelle Daphitas fut crucifié pour avoir outragé les rois dans deux vers que ce critique nous a

conservés. Il rapporte aussi l'anecdote de l'oracle, en substituant le mot *Θώραξ* (*Cuirasse*) au mot *Ἴππος*. Le distique cité par Strabon se trouve dans l'Anthologie grecque.

Suidas, au mot *Δαφίτας*. — Cicéron, *De Fato*, 3. — Valère Maxime, I, 8. — Strabon, XIV. — Brunck, *Analecta*, III.

* **DAPHNÆUS** (*Δαφναῖος*), général syracusain, vivait vers 410 avant J.-C. Devenu un des chefs du parti populaire de cette ville, après la mort de Dioclès, il fut chargé de commander les troupes que les Syracusains ainsi que leurs alliés de Sicile et d'Italie envoyèrent, en 406, au secours d'Agrigente, alors assiégée par les Carthaginois. Daphnæus battit d'abord les forces qu'Himilcon avait fait marcher contre lui ; mais il ne put empêcher la chute d'Agrigente, et perdit ainsi toute sa popularité. Il fut déposé sur la proposition de Denys. Celui-ci, aussitôt qu'il se fut emparé du pouvoir suprême, fit condamner à mort par l'assemblée du peuple Daphnæus et son collègue, Démaque. Suivant Aristote, la grande fortune de Daphnæus l'avait rendu l'objet de l'envie de la populace.

Diodore de Sicile, XIII, 86, 87, 92, 96. — Aristote, *Polit.*, V, 5.

* **DAPHNIS** (*Δαφνίς*), orateur grec, d'une époque inconnue. Un passage de lui a été traduit en latin par Rutilius Lupus. On ne sait rien de sa vie et de ses ouvrages.

Rutilius Lupus, *De Fig. Sent.*, 15. — Ruhnken, *Ad Rutil. Lup.*; *Hist. crit. Orat. Græc.*

* **DAPHNIS**, architecte de Milet, vivait vers 500 avant J.-C. De concert avec Pæonius, il bâtit dans sa ville natale un temple d'ordre ionique, dédié à Apollon. On ne sait rien de lui sinon qu'il vivait postérieurement à Chersiphron, puisque Pæonius acheva le temple d'Artémis (Diane) à Ephèse, commencé par ce dernier architecte.

Vltruve, VII, *Præfacc.*, 16.

* **DAPHNOPATÈS** (*Théodore*), (*Θεόδωρο Δαφνοπατῆς*), écrivain ecclésiastique byzantin, vivait vers le milieu du dixième siècle de l'ère chrétienne. Il occupa à la cour de Constantinople la place de premier secrétaire, *primus a secretis*, et les manuscrits lui donnent le titre de *patricien* et quelquefois de *magister*. Il écrivit, à ce qu'il semble, une histoire de Byzance, mais il ne reste rien de cet ouvrage, et il n'en est même nulle part fait mention d'une manière expresse. De ses nombreux écrits théologiques, deux seulement ont été imprimés, savoir : un discours sur le transport de la main de saint Jean-Baptiste d'Antioche à Constantinople, en 956. L'année suivante, quand fut célébré l'anniversaire de cet événement, Daphnopatès prononça un discours qui a été traduit en latin et inséré dans les *Acta Sanctorum* (au 29 août). L'original grec existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques ; il n'a jamais été publié. — Les *Apanthismata* sont des extraits en trente-trois chapitres de divers ouvrages de saint Jean Chry-

sostome. Ces extraits ont été réimprimés dans les éditions de saint Jean Chrysostome, vol. VII, p. 669, de celle de Savillius, et vol. VI, p. 663 de celle de Ducaeus.

Jean Seylltzes, *Præf.* — Cedrène, *Hist.*, p. 2. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, X. — Cave, *Historia litteraria*.

* **DAPHNUS** (*Δάφνος*), médecin grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il figure dans le *Deipnosophistæ* d'Athénée.

Athénée, *Deipnosophistæ*, I.

DAPPER (*Olfert* ou *Olivier*), médecin et géographe hollandais, mort en 1690. Il s'occupait particulièrement d'histoire et de géographie, écrivit sur ces deux branches des connaissances humaines de nombreux ouvrages, compilés d'après des sources dont quelques-unes sont devenues fort rares. Le style de Dapper est prolix, et il a peu de méthode ; mais les planches de ses ouvrages, exactes et bien exécutées, leur assurent une place importante dans les bibliothèques. Outre une traduction des *Histoires d'Hérodote* et une *Vie d'Homère*, 1665, il a publié : *Beschryving van Amsterdam* (Description d'Amsterdam) ; Amsterdam, 1663, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving der Afrikaenschen gewesten van Egypten, Barbaryen, Lybien, Biledulgerid, Negrosant, Guinea, Ethiopien, Abyssinie* (Nouvelle Description des pays africains, Égypte, Barbarie, Libye, Biledulgerid, Pays des Nègres, Guinée, Éthiopie et Abyssinie) ; Amsterdam, 1668, in-fol., et 1686 ; — *Gedenkwærdig Bedrif der Nederlandsche Maetschappye op de Kuste en in het Keiserryk van Taising of Sina* (Expédition mémorable des Néerlandais sur les côtes et dans l'empire de Taising ou de Chine) ; Amsterdam, 1670, in-fol. : cet ouvrage eut du succès ; il a été traduit en anglais et en allemand ; on en trouve un extrait au tome V de l'*Histoire générale des Voyages* ; — *Beschryving van het Keiserryk van Taising of Sina* (Description de l'empire de Taising ou Chine) ; Amsterdam, 1670, in-fol. ; — *Beschryving van Persie* (Description de la Perse) ; Amsterdam, 1672, in-fol. ; — *Asia of naukeurige Beschryving van het risk des Grooten Mogols* (Asie, ou nouvelle description du royaume du Grand-Mogol) ; Amsterdam, 1672, in-fol. ; — *Beschryving van America en Suddanden* (Description de l'Amérique et de la terre du Sud) ; Amsterdam, 1673, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving der Africaensche Eylanden* (Nouvelle Description des îles d'Afrique) ; Amsterdam, 1676, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving von Asie, behelsende de gewesten van Mesopotamie, Babylonie, Assyrie, Anatolie, of Kleinasië; beneffens eene Beschryving van Arabie* (Nouvelle Description de l'Asie, contenant les pays de la Mésopotamie, de la Babylonie, de l'Assyrie, de l'Anatolie, de l'Asie Mineure, avec une description complète de l'Arabie) ; Amsterdam, 1680, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving der Eylanden inde Archipel der*

Middellanaesche zee (Nouvelle Description des îles de l'Archipel de la Méditerranée); Amsterdam, 1688, in-fol. — *Naukeurige Beschryving van Morea* (Nouvelle Description de la Morée, etc.); Amsterdam, 1688, in-fol. Tous ces ouvrages ont été traduits en français.

Meusel, *Bibl. hist.* — Ebert, *Bibl. Lexic.* — Benthem, *Hollaend. Kirchenstaat.* — *Biog. med.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

DAPRES ou **D'APRES** DE MENNEVILLETTE, marin. Voyez APRES (D').

* **DAPYX** (Δάρυξ), chef d'une tribu gétique, vivait vers 30 avant J.-C. Comme il se trouvait en guerre avec un autre chef des Gètes, nommé Roles, celui-ci réclama les secours du proconsul Licinius Crassus, petit-fils du triumvir. Dapyx, défait, fut obligé de se réfugier dans une forteresse, où il fut assiégé. Un Grec, qui se trouvait dans la place, la livra à Crassus. Aussitôt que les Gètes s'aperçurent de la trahison, ils s'entre-tuèrent, pour ne pas tomber vivants aux mains des vainqueurs. Dapyx périt dans ce suicide général de ses soldats.

Dion Cassius, LI, 26.

DAQUIN. Voyez AQUIN (D').

DAQUIN (Joseph), médecin savoisien, né à Chambéry, en 1757, mort dans la même ville, en 1815. Il était bibliothécaire de Chambéry et secrétaire fondateur de la Société d'Agriculture de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *Analyse des eaux thermales d'Aix-en-Savoie*; Chambéry, 1773, in-8°; — *Analyse des eaux de la Boisse*; Chambéry, 1775, in-8°; — *Essai météorologique sur la véritable influence des astres, etc.*, trad. de l'italien de l'abbé Giuseppe Toaldo; Chambéry, 1782 et 1784, in-4°; — *Topographie médicale de la ville de Chambéry*; ibid., 1786, in-8°; cet ouvrage valut à l'auteur une médaille d'or et le titre de correspondant de la Société royale de Paris; — *La Philosophie de la Folie*, dédiée à Pinel, 2^e édit.; Chambéry, 1804, in-8°; — *Traité de Vaccination, avec des observations sur le javarit et la variole des bêtes à cornes*, trad. de l'italien du docteur Luigi Sacco; Chambéry, 1811, in-8°; Paris, 1813, in-8°.

Quérard, *La France littéraire.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

* **DAQUIN** (Louis-Claude), organiste français, né à Paris, en juillet 1694, mort dans la même ville, le 15 juin 1772. Il n'avait que six ans lorsqu'il joua du clavecin devant Louis XIV, qui l'applaudit et le récompensa. Bernier, alors un des musiciens les plus savants de France, donna quelques leçons de composition au jeune Daquin, qui écrivit à l'âge de huit ans un *Beatus vir* à grand chœur et orchestre. On plaça l'auteur sur une table, afin qu'il pût surveiller l'exécution de son œuvre. A douze ans, il obtint la place d'organiste des chanoines de Saint-Antoine, et en 1727 celle de l'église Saint-Paul, bien qu'il eût Rameau pour concurrent. « Que Daquin, dit Fétis, ait eu une exécution brillante

et une connaissance étendue des effets de l'orgue, on doit le croire puisqu'il obtint l'estime de ses contemporains; mais j'ai examiné ses pièces d'orgue, ses noëls, ses pièces de clavecin, et je puis affirmer que tout cela est misérable : on n'y trouve que des idées communes et une ignorance complète de l'art d'écrire. » On a de Daquin : un livre de *Pièces de clavecin*; Paris, 1735; — un livre de *Noëls*; — *La Rose*, cantate; et de nombreux manuscrits.

La Borde, *Essai sur la Musique.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **DAQUIN** (Pierre-Louis), fils du précédent, littérateur français, mort à Paris, en 1797. Il était bachelier en médecine, et a laissé plusieurs écrits médiocres, ce qui fit dire aux critiques d'alors :

On souffla pour le père; on siffle pour le fils.

Le principal ouvrage de Daquin est intitulé : *Lettres sur les hommes célèbres dans les sciences*; — *La Littérature et les Arts sous le règne de Louis XV*; Paris, 1752, 2 vol. in-12; réimprimé sous le titre de : *Siècle littéraire de Louis XV*; Paris, 1754, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

DARA-CHEKOUH, prince indien, fils de Shah-Jehan, empereur du Mogol, né en 1616, mort le 11 septembre 1643. Shah-Jehan avait confié à ses enfants le gouvernement des principales provinces de l'empire. Dara seul ne quittait pas le vieux monarque, dont il était le fils favori et l'héritier désigné. Malgré son caractère ardent et impétueux, Dara-Chékouh était peut-être le plus aimable prince de la famille impériale. Fuyant la mollesse corruptrice des cours, il employait ses loisirs à la culture des lettres. Il trouva un rival redoutable dans un de ses frères, l'ambitieux et rusé Aureng-Zeb. Cette sourde rivalité, toute menaçante qu'elle était, aurait pu ne pas éclater de longtemps, si l'empereur n'eût été pris tout à coup d'une dangereuse maladie, qui pendant plusieurs jours lui enleva toute connaissance et ne laissa aucun espoir de le conserver. Dara, par ses ordres, prit aussitôt en main les rênes du gouvernement, comme s'il eût été déjà sur le trône. Il laissa percer la plus vive défiance à l'égard de ses frères, empêchant toute communication avec eux, saisissant leur correspondance, envoyant en exil tous les ombrages qu'il soupçonnait d'être attachés à leurs intérêts. C'est ainsi qu'il précipita et en quelque façon justifia les mesures hostiles auxquelles ils n'étaient eux-mêmes que trop disposés. Informés de la maladie de leur père, ils prirent immédiatement les armes. Cependant Shah-Jehan guérit, et Dara lui restitua aussitôt le gouvernement; mais les révoltés refusèrent de s'arrêter, et Dara fut forcé de marcher contre Aureng-Zeb et contre un autre de ses frères nommé Murad. Il prit avec son armée, composée de 100,000 cavaliers, une position très-forte sur les rives du Chambal. La bataille qui s'engagea et qui décida du

sort de l'empire mogol, est racontée par les historiens d'une manière très-confuse et avec des détails évidemment empreints de l'exagération orientale. Ils disent qu'après de longues alternatives de victoire et de défaite, les deux armées s'enfuirent en même temps, ne laissant l'une que mille cavaliers auprès de Dara, et l'autre cent seulement autour d'Aureng-Zeb. Celui-ci avait déjà perdu toute espérance, lorsqu'un mouvement rétrograde de l'éléphant de Dara et la malheureuse idée qu'eut ce prince de mettre pied à terre jeta le découragement parmi les troupes impériales et causa leur défaite définitive. Ce qui semble le plus probable, c'est que l'armée des princes révoltés était partagée en deux divisions. Celle qui était commandée par Murad, et qui avait à combattre Dara, fut attaquée avec tant d'impétuosité, que, malgré tout le courage de son chef, elle fut mise en désordre, lui-même blessé et en danger d'être pris. Mais son allié, après un combat acharné, avait mis en fuite les troupes qui lui étaient opposées, et alors, faisant un mouvement de flanc, il vint dégager Murad, rétablit la bataille, et remporta une victoire complète. Dara s'enfuit, et pendant que ses frères marchaient sur Delhi, lui-même se réfugia à Lahore, où il rassembla une nouvelle armée. Peu confiant dans le courage de ses soldats, il se retira au delà de l'Indus; mais la retraite dans sa position et avec des soldats comme les siens n'était pas moins désastreuse qu'une défaite réelle. Les rangs de son armée s'éclaircissent rapidement. Arrivé à Tatta, il n'avait plus autour de lui qu'une poignée de fidèles serviteurs. Repassant alors l'Indus, et traversant le grand désert, il se jeta dans la province de Gouzerate, détermina le gouverneur à embrasser sa cause, et parvint ainsi à réunir des forces nombreuses. Mais il se laissa prendre à un piège que lui tendait Aureng-Zeb; il fut vaincu de nouveau et chassé du Gouzerate. Il n'eut plus d'autre ressource que de se jeter dans le désert. La plupart de ses serviteurs y périrent. Avec les survivants il gagna Tatta. Au lieu de passer aussitôt en Perse, comme il en avait l'intention, il s'arrêta chez Dsihan-Khan, chef du voisinage, pour rendre les derniers devoirs à Nadica Bana, sa femme favorite. Djihan-Khan, qui avait deux fois été condamné à mort par Shah-Jehan, et qui deux fois avait dû la vie à l'intervention de Dara, livra cependant ce malheureux prince à Aureng-Zeb. Voyant que son destin était inévitable, Dara se résigna noblement; pendant tout son voyage, son attitude fut aussi calme que digne, et il conserva assez de sérénité d'esprit pour composer alors un poème sur sa lamentable histoire. Arrivé à Delhi, on lui fit traverser la ville sur un âne et couvert de haillons. Ce cruel spectacle émut la multitude, qui se répandit en imprécations contre le tyran. Le traître Djihan fut tué sur la route lorsqu'il retournait chez lui, et la capitale sembla menacée d'une insurrection sé-

rieuse. Aureng-Zeb vit qu'il était temps de hâter le dénouement de cette tragédie. Pendant la nuit des assassins s'introduisirent dans la prison de Dara, qui succomba après une résistance héroïque. Nous avons déjà dit que Dara avait cultivé la littérature avec succès; son principal ouvrage est une traduction persane des *Oupanis-hades*, livre sanscrit qui contient un résumé de la partie dogmatique des *Vedas*. Cette traduction persane intitulée *Oupnek'hat*, a été traduite en latin par Anquetil-Duperron sous le titre de *Oupnek'hat, id est secretum legendum*; Paris, an ix, in-4°. On cite encore de Dara les deux ouvrages suivants : *Medjnia ál-bahreïn* (Réunion des deux mers), tentative pour réunir le brahmanisme et l'islamisme; — *Hadjat-Chékouh* (Remède de Chékouh), espèce d'encyclopédie médicale qui fait partie des manuscrits persans de la Bibliothèque impériale de Paris.

Jonatham Scott, *History of Dekkan from the first mohummudan conquests..... and the history of Bengal from the accession of Aliverdee-Khan to the year 1780.* — F. Bernier, *Voyages contenant la description des États du Grand-Mogol, de l'Indoustan, du royaume de Cachemire.* — D. Jancigny et Xavier Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*.

* **DARAB.** Voyez DARIÛS OCHUS.

DARAN (*Jacques*), chirurgien français, né à Saint-Frajon, en Gascogne, le 6 mars 1701, mort à Paris, en 1784. Il s'appliqua de bonne heure à la chirurgie, et ses progrès furent tels que, jeune encore, il occupa des places importantes, dans lesquelles il se signala. Il fut chirurgien-major dans les troupes autrichiennes, séjourna en Lombardie, à Milan, et à Turin, où il avait été appelé par Victor-Amédée II, qui lui fit les offres les plus avantageuses pour qu'il se fixât dans ses États. Mais Daran ne voulait pas renoncer à sa patrie. Il continua de voyager pour son instruction. A Messine, le prince de Villefranche lui conféra, en quelque sorte malgré lui, l'emploi de chirurgien-major de son régiment. A cette époque, une peste affreuse qui se déclara dans Messine lui fournit l'occasion de mettre son talent et son humanité à l'épreuve. Il prodigua ses soins aux malheureux habitants avec un zèle infatigable. Sa sollicitude se porta particulièrement sur le consul de France et ses autres compatriotes qui se trouvaient dans la ville. Il se chargea de les arracher au fléau destructeur et de les conduire sur un vaisseau dans leur patrie. Un seul mourut dans la traversée, malgré la maladie et la famine qui s'étaient réunies pour décimer l'équipage. Son entrée à Marseille fut un vrai triomphe, et les instances pour l'y retenir furent si vives, qu'il s'établit dans cette ville, où il se fit une réputation brillante. Sans négliger les autres parties de son art, il s'attacha surtout aux maladies de la vessie. Dans le traitement des rétrécissements de l'urètre, il propagea l'emploi des *bougies*, connu avant lui, mais négligé par la plupart des praticiens. Il fit quelque temps un secret de leur composition, en les présentant comme

un moyen nouveau, et acquit ainsi une grande renommée non-seulement dans le monde profane, mais même parmi les médecins. J.-J. Rousseau raconte dans ses *Confessions* (liv. I, ch. 8) qu'il eut recours à lui; Daran, sans le guérir, le soulagea: c'est tout ce qu'il pouvait faire pour le vice d'organisation que Jean-Jacques avait dans la vessie. Bientôt Daran fut appelé à Paris en qualité de chirurgien ordinaire du roi. Sa vogue s'étendit; de toutes parts on sollicitait ses soins; des princes étrangers même vinrent le consulter; sa maison ne désemplissait pas; des gens de toutes les classes y affluaient, et il faut remarquer, à la louange de Daran, que les pauvres étaient traités par lui avec autant d'égards que les riches; qu'il leur donnait gratuitement les remèdes dont ils avaient besoin et souvent même de l'argent. On portait si haut l'estime pour ses travaux et ses talents, qu'en 1755 le roi lui conféra des titres de noblesse. Un tel succès ne pouvait manquer de faire sa fortune: on prétend qu'en peu d'années il avait gagné plus de deux millions; mais son extrême facilité, sa confiance aveugle l'ayant engagé dans différentes entreprises, il perdit le fruit de ses travaux, et mourut dans un état voisin de la détresse. On a de lui les ouvrages suivants: *Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre*; Avignon, 1745, in-12 (réimprimées en 1748, 1751, 1758, 1766); — *Réponse à la brochure de M. Bayer intitulée: Lettre pour la défense et la conservation des parties les plus essentielles de l'homme*; 1750, in-12; — *Traité complet de la gonorrhée virulente*; 1756, in-12; — *Lettre pour servir de réponse à l'article du Traité des Tumeurs*; 1759, in-4°; — *Composition du remède de M. Daran pour la guérison des difficultés d'uriner*; 1779, in-12.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Les Siècles littéraires. — Biographie médicale.*

* **DARARI**, fondateur de la secte hérétique des *Dararyah* (Darariens), était d'origine persane, et vivait vers l'an 1000. Il vint en Égypte sous le règne d'Hakem, et commença à prêcher des doctrines contraires à l'islamisme. Le prince l'écouta avec faveur; mais le peuple, indigné, tua le sectaire. Il eut pour successeur Hamzeh-ben-Ahmed, qui prit le titre de *Al-Hady*, le directeur. Ces sectaires proscrivaient différents dogmes, différentes pratiques du mahométisme, entre autres la solennité du vendredi, les fêtes du grand et du petit Beyram et même le pèlerinage de La Mekke, qu'ils remplaçaient par celui du temple de *Thalab*, dans l'Yémen. Ils permettaient le mariage entre les frères et les sœurs, les pères et leurs filles, les mères et leurs fils, et admettaient des principes entièrement opposés à ceux du Koran. Malgré l'appui éclatant que Hakeem (voyez ce nom) accorda aux nouveaux sectaires, ceux-ci ne purent pas jeter des racines profondes en Égypte, et après la mort de ce prince ils se

retirèrent dans les montagnes du Liban, où leurs descendants vivent encore aujourd'hui sous le nom de *Druses*.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.* — J. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II.

* **DARBEFEUILLE** (*Jean-Baptiste-Augustin*), médecin français, né à Nantes, le 27 août 1756, mort le 17 novembre 1831. Il fut longtemps attaché à l'hôpital de Nantes, et a publié: *Notice sur les Pansements*; Nantes, 1821, br. in-8°; — *Programme d'un Cours de Physique chimique appliquée à l'étude de l'anatomie physiologique*, Nantes, 1823-1826, br. in-8°; — *Un petit Mot sur quelques formules pharmaceutiques, à messieurs les élèves de l'hôpital civil et militaire*; Nantes, in-8°; — *Réflexions sur la cause ordinaire des incendies, la possibilité de les prévenir et les procédés les plus rationnels pour en arrêter le progrès*; Nantes, Mellinet-Malassis, 1826, br. in-8°.

P. LEVOT.

Annales de la Société académique de Nantes, t. II, p. 419-429, et t. III, p. 65-67.

DARC ou **D'ARC** (*Jeanne*) (1), dite la *Pucelle d'Orléans*, née le 6 janvier 1412, morte le 31 mai 1431. Elle était fille de Jacques Darc et d'Isabelle Romée, native de Vouton. Jacques Darc, selon Charles du Lis, un de ses descendants, était né à Ceffonds (Haute-Marne), « d'une riche et ancienne famille dudit lieu ». Un drapier de Troyes, mort en 1375, s'appelait *J. Darc*: ce nom patronymique a subsisté et subsiste encore dans le département de l'Aube et ailleurs. Jeanne vit le jour à Domremy, village ou hameau situé sur la Meuse, aujourd'hui canton de Coussey, arrondissement d'Épinal, Vosges. Domremy formait de ce côté l'extrême limite de la Champagne par rapport à la Lorraine. Ce village était même *mi-parti*. Ainsi le lieu, la chaumière où naquit la Pucelle, relevaient directement du roi de France, et faisaient partie de la prévôté d'Andelot, bailliage de Chaumont en Bassigny, tandis qu'à deux pas de là d'autres habitants et d'autres chaumières étaient d'une autre juridiction. Ces particularités ne sont pas sans intérêt pour expliquer l'attachement passionné que la jeune fille suça, en quelque sorte, avec le lait pour la cause royale.

Jacques Darc exerçait la profession de laboureur. Il possédait une maisonnette avec un jardin et quelque bétail. Mais, chargé de cinq enfants, trois fils et deux filles, et par ce temps de calamités les documents authentiques nous le montrent dans un état voisin de l'indigence. La famille n'était point de condition *franche*: elle partageait l'état des populations servies de cette contrée, qui avait pour seigneur Jean de Bourlemont, gentilhomme français. La jeune fille reçut au baptême le nom de *Jeanne*, et fut appelée

(1) DARC est la véritable orthographe de ce nom. Voyez *Nouvelles Recherches sur la Famille et le nom de Jeanne Darc, etc.*; Paris, Dumoulin, 1854, in-8°.

Jehannette jusqu'au moment où elle quitta son village natal. Tout enfant, elle apprit de sa mère le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, à coudre et à filer. Elle gardait aussi, à tour de rôle, les bestiaux de son père et ceux de la commune. Le reste du temps elle s'occupait aux travaux du ménage. La chaumière paternelle était située près de l'église. A peu de distance, on voyait de là, sur le coteau, la *fontaine des Groseilliers*, ombragée d'un hêtre séculaire, qui portait le nom de l'*Arbre aux Fées*. Plus loin, en montant, s'étendait le *Bois Chesnu*, ou des Chênes. Jeanne était réléchie; elle aimait la solitude, et tenait parfois ses yeux fixément attachés au ciel. Elle était très-pieuse et d'une foi fervente.

Cette extrémité du pays échappa longtemps à la guerre. Toutefois après la bataille de Verneuil, au mois de septembre 1424, le Barrois fut envahi et désolé par des forces anglo-picardes. Domremy, qui relevait militairement de la châtellenie de Vaucouleurs, résista constamment à ces irruptions, et demeura français. Mais, pressé en quelque sorte entre la Champagne, subjuguée par les Anglais, et la Comté bourguignonne, il subit le choc immédiat des hostilités. Domremy était *armagnac* ou français; tandis que Maxey, village voisin, était *bourguignon*. Dans les rixes fréquentes que se livraient les deux communes, Jeanne vit souvent avec larmes revenir sanglants et meurtris les jeunes garçons de sa paroisse. De 1424 à 1428, diverses alertes, éclatant tout à coup, signalèrent l'arrivée des gens d'armes ennemis. Les habitants se réfugièrent alors tantôt au château de l'île comprise, devant le village, entre deux bras de la Meuse, et tantôt à celui de Neuf-Château. Ils trouvèrent au retour leurs demeures dévastées par le pillage et l'incendie. De telles circonstances exaltèrent l'âme tendre et rêveuse de la jeune fille. Son enthousiasme, attisé des ardeurs de la foi, s'enflamma pour la cause de sa patrie. Elle conçut le dessein héroïque de faire d'elle-même à la fois la victime propitiatoire et l'instrument actif de la justice divine. A l'âge de treize ans, pendant l'été de 1425, se trouvant au jardin de son père, elle entendit une voix qui l'appela, à droite, du côté de l'église; le bruit de cette voix était accompagné d'une grande clarté. Elle reconnut bientôt cette voix pour celle d'un ange, qui lui prescrivait d'être bonne, pieuse et d'aller en *France pour délivrer le royaume*. Sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Michel lui apparaurent ensuite, lui parlant distinctement et lui promettant leur aide. Ces apparitions se renouvelèrent de plus en plus nettes et fréquentes, et fascinèrent son esprit. Dès ce moment elle devint songeuse, concentrée, absorbée dans son unique préoccupation. Elle déclara plus tard qu'alors elle ne *pouvait plus durer*, et que le temps lui pesait *comme à une femme enceinte*. Son père, qui l'adorait, accueillit ces ouvertures, d'abord timides, avec une inquiétude qu'il finit par

exprimer sur le ton de l'autorité, puis de la colère. Il rêva la nuit que sa fille partait en France avec les gens d'armes du roi. Dès lors il retint Jeanne sous une étroite discipline, et dit à ses fils : « Si je savais que votre sœur partist, je voudrais que la noyessiez; et si vous ne le faisiez, je la noyerois moy-mesme. » Jeanne se soumit à tout pour temporiser; mais elle tenta de se concilier l'intervention de son oncle, nommé Laxart, qui habitait un village voisin. La femme de ce dernier était en couches : Jeanne se fit demander, et obtint le consentement de ses parents pour se rendre auprès de sa tante et l'assister. Arrivée là, elle sut persuader à Laxart d'aller annoncer à Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, qu'elle voulait aller porter secours à Charles VII. Baudricourt répondit à cet avis qu'il fallait donner à Jeanne de bons soufflets, et la ramener chez ses parents. Ces derniers voulurent aussi, vis-à-vis de leur fille, déjouer par un stratagème le dessein qu'elle avait formé. Un jeune homme recherchait Jeanne en mariage. D'intelligence avec la famille de celle-ci, ce jeune homme cita par-devant l'official de Toul sa fiancée ou prétendue telle, affirmant qu'il avait d'elle promesse de mariage et la sommant de l'accomplir. Mais Jeanne avait dévoué à la mission qui l'appela, sa virginité comme sa vie. Elle comparut, fit connaître qu'elle n'avait rien promis, plaida son procès, et le gagna. Deux fois elle s'échappa de nouveau, se fit conduire à Vaucouleurs auprès du capitaine, et le fatigua vainement de ses interpellations.

Cependant la force surnaturelle que portait en elle la sublime enfant se communiquait peu à peu au dehors. De vagues prophéties couraient parmi le peuple, qui leur donnait de jour en jour un sens plus précis. Depuis plusieurs années déjà, Robert Blondel (1), gentilhomme normand, proscrit pour la cause nationale, dans un poème brûlant de patriotisme, adressé à Charles VII, faisait luire aux yeux de ses contemporains consternés la victoire comme prix final de tant de sang, de tant de larmes, et leur montrait l'ange protecteur de la France sous les traits d'une *vierge pudique* et tutélaire. Des pronostics accrédités sous le nom merveilleux de Merlin annonçaient que des marches de Lorraine, proche du *Bois Chesnu*, sortirait une jeune fille qui foulerait aux pieds les archers *bretons* et délivrerait la France. On a vu que Domremy avait son Bois Chesnu. Jeanne elle-même répétait tout haut « qu'une femme (Isabeau de Bavière) avait perdu le royaume, qu'une fille le sauverait ». L'invasion du village natal, suivie de l'émigration à Neufchâteau (juin, juillet 1428); plus tard, la nouvelle de la situation des affaires et du siège d'Orléans mirent le comble à son exaltation. Au carême de 1429, elle retourna une troisième fois à Vaucouleurs, au risque de laisser son père et

(1) Voy. ce nom.

sa mère consternés de son départ clandestin. Elle vint trouver Baudricourt, et lui dit qu'il fallait absolument qu'elle partît pour faire lever le siège d'Orléans, et qu'elle irait, « *dussé-je, ajoutait-elle, user mes jambes jusqu'aux genoux !* » Avant de s'éloigner définitivement, elle se rendit à Nancy en passant par Saint-Nicolas, lieu de pèlerinage, où elle fit ardemment ses dévotions. Le duc de Lorraine l'avait mandée, et lui avait envoyé, dit-on, un cheval et un sauf-conduit. Malade et troublé dans sa conscience (1), il voulut la voir, et lui recommanda l'état de sa santé, mortellement atteinte. La Pucelle, sur cet article, lui conseilla de reprendre son épouse légitime, ajoutant qu'elle, Jeanne, n'avait pas la puissance de la guérir. Elle l'exhorta du reste à l'aider dans l'entreprise qu'elle avait formée. Le duc lui fit remettre quatre francs d'or, et Jeanne revint à Vaucouleurs. Cependant le capitaine, vaincu par l'ascendant de la jeune inspirée, ou peut-être obéissant à une réponse de la cour, avait fini par céder à ses instances. Elle était venue avec ses pauvres habits rouges de son village. Jean de Novelonpont, officier pour le service du roi à Vaucouleurs, lorsque la Pucelle le requérait de la conduire, lui demanda si elle entendait se mettre aux champs dans cet équipage. Jeanne répondit que volontiers elle s'habillerait en homme. Là-dessus Jean de Novelonpont la vêtit et la chaussa des dépuilles d'un de ses valets.

Quelques jours après, les habitants de Vaucouleurs, suivant l'exemple donné par le capitaine, se cotisèrent pour l'habiller de neuf et en homme. On lui fournit aussi un cheval, une épée, une dague, un haubert, une lance; en un mot l'équipement complet du cavalier militaire. Elle partit ainsi, escortée de Jean de Novelonpont, dit *de Metz*, chevalier; de Bertrand de Poulengy, écuyer; de deux sergents d'armes ou costuliers, au service de ces militaires; de Collet de Vienne, messager royal, et d'un archer, nommé Richard. Baudricourt leur fit jurer de bien et sûrement la conduire; sa foi cependant n'était pas bien vive, car, au moment où s'éloignait l'héroïne, il la salua, pour tout adieu, de ces paroles : « Va donc, Jeanne, et adviene que pourra ! »

Le petit cortège quitta Vaucouleurs vers le 25 février 1429. Pour arriver jusqu'au roi, qui résidait alors au château de Chinon, il fallait traverser un espace d'environ cent-vingt lieues, y compris les détours, sur un territoire coupé de rivières, semé de garnisons, et la moitié en pays ennemi. Jean de Novelonpont, chef de l'escorte, ainsi que ses compagnons, étaient des jeunes gens. Jeanne venait d'atteindre sa dix-septième année. Brune, assez grande, forte, bien prise, la voix un peu grêle, très-féminine

et d'une grande douceur, Jeanne avait reçu de la nature tous les attraits propres à séduire. Mais de véritables privilèges, physiques, et surtout une force inouïe de pudique volonté la protégeaient contre ce péril. Habituellement la nuit elle partageait la couche de quelque *prude* (respectable) *femme* de la localité. En cas de bivouac, ou lorsqu'elle se désarmait au milieu de ses compagnons de guerre, ce qui lui arrivait rarement, elle dormait ou demeurait toute vêtue de ses habits d'homme, les chausses et le gijpon (1) étroitement liés « à foison d'aiguillettes ». D'ailleurs, le sentiment qu'elle inspirait tout d'abord était celui d'un profond respect : sa puissance, insinuante, était irrésistible. Jeanne, bien que conduite par ces hommes, n'en prit pas moins dès le principe l'autorité réelle, comme l'initiative de l'expédition. La petite troupe se dirigea par Saint-Urbain, abbaye où elle passa la première nuit. Puis elle se remit en marche, presque sans débrider, évitant les grands chemins, s'avançant le moins en vue possible, et de préférence après le jour. La Pucelle, ayant traversé Auxerre, gagna Gien, et là toucha le premier poste français; puis, côtoyant la Loire, elle se rendit à Sainte-Catherine de Fierbois, en Touraine, où elle entendit trois messes consécutives. Enfin, le 6 mars le cortège, sain et sauf, mit pied à terre sous les murs de la résidence royale à Chinon : le trajet avait été franchi en onze jours.

Le conseil mit en délibération, et le roi balança pendant deux jours, si on ne la renverrait pas sans lui donner audience. Elle fut admise le troisième. C'était dans l'après-midi, par les jours bas : on venait d'allumer les torches de cire. Il y avait au château de nombreux assistants. Jeanne fut introduite, par le comte de Vendôme, grand-maître de l'hôtel et grand-chambellan de France. Le roi, pour l'éprouver, s'effaça de manière à ce que d'autres seigneurs, plus richement vêtus que lui, pussent donner le change à la nouvelle venue. Mais Jeanne, sans se méprendre ni se troubler, arriva droit à lui, se prosternant à ses pieds et l'abordant avec les salutations usitées en pareille occurrence. Aux premières questions, elle répondit : « *Gentil d'aulphin, j'ay nom Jeanne la Pucelle; le roy des cieux vous mande, par moy, que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims; et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roy de France.* » Bientôt Charles VII, s'écartant de nouveau, emmena Jeanne à part, et tous deux s'entretenirent ainsi quelques instants. Le jour de la Toussaint de l'année avant la venue de la Pucelle, c'est-à-dire le 1^{er} novembre 1428, un mois après le siège posé devant Orléans, le roi se trouvait au château de Loches, dans son oratoire : il fit mentalement cette prière, que s'il n'était pas l'héritier légitime de la couronne, la pitié divine

(1) Le duc Charles délaissant Marguerite de Bavière, son épouse, lui avait substitué une concubine nommée Allison du Mal.

(1) Sortes de *pantalon* et de *gilet*.

lui accordât du moins une retraite auprès de ses alliés, les rois d'Écosse ou d'Espagne, en le sauvant de mort ou de prison. — Jeanne, d'après divers témoignages, dans son entretien secret avec le roi, relata expressément ces intimes particularités.

Cependant la méfiance du roi l'emporta de recchef. Jeanne fut soumise à de nouvelles épreuves, sous la forme de longues et minutieuses enquêtes. Charles VII, non content de l'avoir fait questionner pendant plusieurs jours par les gens de son conseil et par des docteurs de facultés diverses, dont il fut toujours entouré, voulut qu'on la conduisît à Poitiers. C'est là qu'avaient été transférés de Paris l'université royale et d'autres grands corps de l'État. La conclusion de cet examen fut que les docteurs n'avaient trouvé *dans le fait de Jeanne aucun mal*. Il fallut encore que la jeune fille subît une dernière inquisition personnelle et physique, dont l'idée seule révolte aujourd'hui l'esprit et le sens moral. C'était l'opinion du temps que le diable, ou le génie du mal, ne pouvait avoir de prise sur une vierge. Trois semaines ou un mois furent consumés par ces préliminaires, qui irritaient l'impatience de l'héroïne. Enfin, Charles VII se résolut à ordonner que la Pucelle reçût un *état* ou commandement militaire avec un service attaché à sa personne; préparatifs qui entraînaient de nouveaux retards. Cet état se composait d'un écuyer, homme considérable, nommé Jean d'Aulon; de deux pages, deux valets, deux hérauts d'armes, un maître d'hôtel et un armurier. Jeanne se rendit à Tours, où elle fut armée à blanc, c'est-à-dire d'une armure de guerre métallique. Sur la révélation de ses voix, elle envoya chercher une épée marquée de cinq croix, qui était enterrée derrière l'autel, dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, et qui lui fut en effet apportée. Elle eut aussi une lance et une petite hache de main, qui pendait à la ceinture de sa cuirasse. De plus, Jeanne fit exécuter par Huvé Poulvoir, peintre de Tours, un étendard pour son usage personnel. Cet étendard présentait sur un champ semé de fleurs de lis l'image de Dieu le Père assisté de deux anges et tenant en ses mains le globe du monde.

La Pucelle se rendit ainsi à Blois, où elle se mit en campagne le 25 avril 1429. C'est de là qu'elle partit pour faire lever le siège d'Orléans.

On sait l'immense intérêt qui s'attachait à cette entreprise, par laquelle l'héroïne allait inaugurer sa merveilleuse carrière. Les Anglais, maîtres de la capitale et de toute la France septentrionale, avaient jusque là ménagé les États du duc Charles d'Orléans, prisonnier à Londres depuis la journée d'Azincourt, et dont le caractère doux, le commerce poétique et poli avaient su lui conquérir les bonnes grâces de ses vainqueurs. Orléans était le cœur de la France et la clef de la Loire. Cette barrière franchie, les provinces pau-

vres du midi ne pouvaient offrir à l'ennemi qu'une faible résistance, et la perte finale de Charles VII devenait imminente. Les Anglais poussèrent le 7 octobre 1428 une reconnaissance armée jusque sous les murs de cette ville, dont ils formèrent le siège le 12 du même mois. La population tout entière d'Orléans, sans acception de classes, ni même d'âge et de sexe, soldats, écoliers, bourgeois, femmes, vieillards, enfants, rivalisèrent de zèle, d'intelligence et de courage. Le patriotisme, l'intrépidité de ces habitants, suprêmes défenseurs d'une nationalité qui semblait près de périr, furent à la hauteur, de cette lutte grandiose, et méritent une place d'honneur dans l'histoire. Cependant ces nobles efforts, luttant vainement contre la force et le destin, paraissaient devoir succomber. Près de six mois se passèrent en escarmouches et en succès opiniâtrément disputés des deux parts. Le 12 février 1429 eut lieu la journée dite *des Harengs*. Ils s'agissait pour les Orléanais de faire une sortie par le nord pour arrêter un convoi de vivres de carême, qui, expédié de Paris, arrivait aux assiégeants. La rencontre eut lieu entre Angerville et Rouvray-Saint-Denis. Les Anglais n'avaient que deux mille cinq cents hommes, mais commandés par l'un des premiers capitaines de son temps, sir John Falstaff. Les Français comptaient de leur côté près de cinq mille combattants. Mais trois mille d'entre eux, par une circonstance fatale, ne furent d'aucun secours dans le combat. La funeste discipline et la pétulance des Français causèrent dans cette occasion un désastre comparable, eu égard aux conséquences de l'action et par l'analogie des circonstances, aux défaites de Poitiers et d'Azincourt. Les Anglais demeurèrent vainqueurs, et tout ce qui combattit dans les rangs opposés tomba en leur pouvoir ou fut tué sur le champ de bataille. Cet échec fit naître le découragement dans l'âme des Orléanais. Ils envoyèrent alors une ambassade au duc de Bourgogne, pour invoquer sa protection et même reconnaître au besoin son autorité. Le duc fit attendre pendant un grand mois sa réponse, qui du reste était favorable, et les parlementaires de la ville ne purent retourner à Orléans que le 17 avril 1429. Mais au moment où ils rapportaient les paroles bienveillantes du duc et venaient ainsi rendre le courage à leurs compatriotes, une impression bien autrement puissante avait ranimé la force et l'espoir dans le cœur des Orléanais. La Pucelle se dirigeait vers la ville assiégée, où le bruit de sa venue prochaine l'avait précédée. Le 29 avril 1429 était le jour convenu de son arrivée. Jeanne écrivit d'abord une lettre aux Anglais, dans laquelle, au nom de Dieu, elle les sommait de renoncer à une guerre injuste et de retourner immédiatement en Angleterre. Son plan était ensuite de se présenter à l'ennemi, en plein jour, par le chemin le plus direct, et sur le point où les Anglais avaient réuni le plus de forces, pour leur montrer, sans plus de délai, la supériorité de cette puissance

inconnue dont elle se sentait dépositaire. Cependant une pareille tactique dépassait les idées militaires des capitaines placés sous ses ordres. Ceux-ci, abusant de l'ignorance de Jeanne, la trompèrent et la firent passer au delà d'Orléans jusqu'à Checy-sur-Loire. Là des bateaux expédiés d'Orléans devaient embarquer les renforts d'hommes et de vivres qu'envoyait le roi de France, ainsi que la personne de l'héroïne. Jeanne, en découvrant leur manque de foi, s'éleva en reproches contre ses lieutenants infidèles. Le vent n'avait cessé de souffler de l'est tout le jour, et les bateaux de la Loire, naviguant à la voile, n'avaient pu arriver. Jeanne leur démontra par cette preuve évidente combien la désobéissance à ses ordres était peu justifiée. Du reste, conformément à ses prévisions, les assiégeants, frappés d'une surprise étrange à sa venue, s'étaient, au lieu d'agir, renfermés dans leurs retranchements. Sur ces entrefaites, et pendant qu'on délibérait, le vent changea comme par miracle. La flottille de bateaux arriva jusqu'à la station des troupes; mais elle était insuffisante pour subvenir au transport intégral du convoi. Une portion des troupes fut donc contrainte de rebrousser chemin jusqu'à Blois, d'où elles étaient parties. Jeanne, conduisant le reste de l'expédition, se décida à s'embarquer pour la ville, et le soir même elle fit son entrée dans Orléans, aux flambeaux. Elle était montée, comme les chefs de guerre, sur un cheval blanc, armée de pied en cap, et marchait au milieu des flots pressés d'une population qui déjà saluait en elle un ange libérateur.

La Pucelle voulait commencer dès le lendemain les hostilités; mais, à l'exception de La Hire, qui se déclara prêt à marcher, la *prudence* et la *sagesse* des autres capitaines se tournèrent encore en une insubordination déguisée. Forcée fut, avant que de rien tenter d'énergique, d'attendre que les forces renvoyées la veille à Blois eussent accompli leur retour et rallié les troupes de la ville. Jeanne ajourna donc jusque là l'exécution du plan qu'elle avait conçu. Le mercredi 4 mai, de très-grand matin, l'approche de ces auxiliaires ayant été signalée, la Pucelle se rendit au-devant d'eux pour les recevoir. Elle plaça en tête de la colonne une cohorte de prêtres précédés d'une bannière qu'elle avait fait peindre, et qui entonnèrent le *Veni Creator*. À l'aspect de cette réalité inouïe, de cette armée conduite par une jeune fille; à l'aspect de ces ministres d'un culte qui courbaient assiégeants et assiégés sous son commun empire, psalmodiant cet hymne majestueux dans la langue sacrée, les Anglais, consignés par leurs chefs, laissèrent passer encore une fois, immobiles, stupéfaits, cette apparition, ce renfort merveilleux. Les troupes, à peine rafraichies, se livrèrent immédiatement à l'assaut de l'une des fortifications ou bastilles que les Anglais avaient pratiquées autour de l'église de Saint-Loup.

Jeanne s'abstint de prendre part immédiatement à cette sortie, et demeura dans son logis de ville. Une fausse alerte la rendait perplexe. On venait de lui dire que Falstaf arrivait avec de nouvelles recrues. Jeanne était incertaine si elle devait courir au-devant de lui. Dans cette anxiété, elle s'endormit. Ce recueillement de l'âme qui accompagne le sommeil lui apporta l'inspiration qu'elle cherchait. Un calme parfait régna autour d'elle : tout à coup Jeanne s'éveille en sursaut; elle appelle son page, s'écriant que le sang français coule à terre. Puis, elle se fait armer à la hâte, saute à cheval, et, piquant des deux vers la bastille, elle « crout sur le pavé, tellement que le feu en sailloit, et alla aussi droict comme si elle eust seue le chemin par avant; et toutefois oncques n'y avoit entré (1) ». Son secours était fort opportun. Les Anglais, attaqués dans leurs retranchements et remis de leur surprise, se défendaient avec une énergie que doublait l'amer déboire mêlé au souvenir de leurs succès accoutumés. La présence de la Pucelle vint ajouter une nouvelle force au courage des assaillants. À la suite d'un combat opiniâtre, Thomas Guérard, commandant de la bastille, demanda vainement à capituler. Il fut poursuivi dans le clocher de l'église de Saint-Loup, où l'élite de sa troupe s'était réfugiée. Jeanne, armée de son étendard, marchait au premier rang, en disant : Au nom de Dieu, suivez-moi ! Le clocher fut pris après une résistance désespérée. Les Français voulaient tout tuer. Plusieurs Anglais s'étaient revêtus des habits sacerdotaux qu'ils avaient trouvés dans cet asile. La générosité de Jeanne mit à profit pour eux ce stratagème. Elle les sauva en disant à ses compagnons d'armes « qu'on ne devoit rien demander aux gens d'église, et les fist amener à Orléans (2) ». Les Français revinrent triomphants le soir dans la ville, après avoir brûlé et démoli la bastille, ramenant en outre force butin et prisonniers. Le lendemain, jeudi de l'Ascension, les hostilités demeurèrent suspendues, et ce jour fut employé à concerter les opérations de l'avenir. Les capitaines, au lieu de s'en remettre à sa direction, avaient résolu de l'abuser encore une fois sur leurs dispositions stratégiques. Au premier mot qu'elle en apprit, Jeanne pénétra leurs desseins, et se contenta de manifester un mécontentement silencieux. Le vendredi, Raoul de Gaucourt, bailli d'Orléans, voulut s'opposer à un mouvement qu'avait ordonné la Pucelle. Celle-ci aussitôt l'interpella vivement; et, appelant à elle le peuple et les bourgeois, qui, électrisés par son ascendant, lui obéissaient instinctivement, elle sut faire prévaloir sa volonté (3). Le

(1) *Chronique de la Pucelle.*

(2) *Ibid.*

(3) Raoul de Gaucourt, chevalier, remplissait comme bailli les fonctions de préfet civil, réunies à celles de commandant de la place. Mais Jeanne, au titre de la commission royale, avait le commandement en chef de l'armée.

résultat de cette journée fut la conquête de la bastille des Augustins, autre ouvrage fortifié, où se reproduisirent les vicissitudes de la veille. Le samedi 7 mai, Jeanne se leva et s'arma de grand matin. Elle avait annoncé dès la veille que l'affaire serait chaude et que le *sang lui partirait du corps*. Elle était cependant sereine et enjouée. Les velléités d'insoumission, vaincues par l'évidence, avaient fait place à la discipline d'une foi enthousiaste. Jeanne tenait déjà la victoire pour certaine. Au moment de passer la Loire pour aller combattre aux Tourelles, « on présenta à Jacques Boucher, son hoste, une alose; et lors il luy dit : « Jehanne, « mangeons ceste alose, avant que partiez. — « En nom Dieu, répondit la Pucelle, on n'en « mangera jusques au souper, que nous repas- « serons *par dessus le pont* (1), et ramènerons « un *godon* (2), qui en mangera sa part. » L'attaque des Tourelles commença à six heures du matin. C'était le poste principal des assiégeants. Pendant le cours des opérations militaires, Jeanne dressa elle-même une échelle contre une palissade. Un trait d'arbalète l'atteignit alors, et lui traversa de part en part les chairs, de la clavicule à l'omoplate, entre le cou et l'épaule droite. Bien qu'elle eût elle-même prédit cette blessure, la sensibilité de la femme reparut en elle à cet instant avec tout son abandon. Elle pleura, pria; puis, après s'être fait panser, elle se sentit consolée, et bientôt, remise sur pied, elle ramena ses soldats à l'attaque. L'assaut dura treize heures, et la plus grande bravoure fut déployée de part et d'autre. Le soleil se couchait, et déjà le bâtard d'Orléans faisait sonner la retraite. Jeanne, en cette conjoncture, s'écarta un instant, et confia son étendard à un écuyer. Pour elle, se dérobant dans une vigne, elle appela, isolée, cette communication extatique dont elle était pourvue. Bientôt elle revint, commandant qu'on appliquât de nouveau les échelles, et annonçant que lorsque la queue de sa bannière flotterait vers les retranchements, c'en serait fait des ennemis. En effet, à peine cet ordre était-il exécuté, que le vent dirigeait en ce sens l'étendard de la Pucelle. Aussitôt Jeanne s'écria : « En nom Dieu, entrez donc, ils sont tous à vous ! » Nulle résistance n'existait plus de la part des Anglais; leurs forces ainsi que leurs munitions étaient effectivement épuisées. Les Français entrèrent en masse, ayant la Pucelle au milieu d'eux. Ils n'eurent qu'à prendre ou à poursuivre l'ennemi, qui, battant en retraite à son tour, s'enfuit par le pont-levis, vers la campagne. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1429, les Anglais levèrent le siège, et se dirigèrent en deux corps, l'un sur Meun, et l'autre sur Jergeau (3).

Jeanne avait accompli le premier point de sa

(1) Occupé par les Anglais.

(2) Un *god-dam*, c'est-à-dire un prisonnier anglais.

(*Ibidem.*)

(3) Ces deux villes étaient en leur puissance.

mission. Le lendemain de la levée du siège d'Orléans, bien que souffrante de sa blessure, elle partit pour chercher le roi à Loches et le conduire au sacre de Reims. Elle fut reçue à *grand honneur* par Charles VII, après avoir traversé en libératrice des populations enivrées d'amour et de reconnaissance (1). Mais la contradiction qu'elle avait déjà rencontrée de la part des lieutenants militaires s'éleva de nouveau devant elle, plus grave, plus opiniâtre, dans le conseil du monarque. La Trimouille et les autres ministres, peu sensibles à des exploits que certes ils n'avaient point conçus, et qui troublaient la quiétude de leurs mesquines ambitions, s'attachaient à enlacer le roi dans le réseau de leur égoïste influence. Le naturel du prince ne servait que trop ces vues, misérablement intéressées. Un mois se passa en stériles délibérations, en vains projets de tacticiens. Le roi finit par consentir à se laisser conduire; il imposa toutefois cette condition, que les abords de la Loire, encore occupés par les Anglais, seraient préalablement dégagés.

Baisant les mains du roi pour cette concession disputée, Jeanne reprit aussitôt l'offensive. Le temps perdu avait exactement suffi aux Anglais pour former une nouvelle armée. La Pucelle marcha droit à sa rencontre. Meun, Jergeau, Baugency, Janville furent emportés coup sur coup. Le 18 juin, la mémorable victoire de Patay anéantit les nouvelles troupes recrutées, et commandées par les Talbot et les Bedford. La Loire était affranchie. L'armée victorieuse accomplit le 26 juin sa jonction avec le cortège du monarque indolent. De part et d'autre on se dirigea vers Gien, lieu du rendez-vous, où se réunirent douze mille vassaux du roi ou combattants. Ces troupes, il est vrai, n'avaient ni argent, ni provisions, ni artillerie de siège; mais il ne restait plus à lutter que contre des *semi-Français*. Jeanne tenait exactement ses promesses. Moins fidèle à sa parole de roi, Charles, de nouveau circonvenu, refusait de partir. La Pucelle partit d'autorité, et ouvrit la marche. Arrivée devant Auxerre, que défendait une garnison bourguignonne, Jeanne se préparait à donner l'assaut. Mais La Trimouille, ayant reçu des ennemis un présent de deux mille écus d'or,

(1) Le 2 juin, Charles VII, avant de congédier l'héroïne, lui accorda l'autorisation de prendre pour armes un blason emprunté à celui de ses propres armoiries, c'est-à-dire un écu d'azur, avec une épée en pal, accostée de deux fleurs de lis d'or et soutenant la couronne de France. Ce fait, bien connu, mais dont on ignore la date et les circonstances précises, est attesté en ces termes, dans un document resté jusqu'à ce jour inédit. « Le 1^{er} juin M. CCCC. XXIX, le roy, connaissant les prouesses de la Pucelle et victoire du don de Dieu, et son conseil, donna, estant à Chinon, armoiries à la dicte Jeanne pour soy décorer, du patron qui suit, donnant charge au duc d'Alençon et à icelle Jeanne du siège de Jergeau. » (Hautin, *Figures des Monnoies de France; ms. Histoire*, 467 de la Bibliothèque de l'Arsenal, in-4^o, feuillet 402, verso, du texte. Le patron ou représentation figurée de ces armoiries se trouve gravé au feuillet cxlvij des planches qui accompagnent ce manuscrit,

parlementa au nom du roi, et la ville fournit seulement de vivres les troupes de l'expédition. L'entrée en Champagne fut presque une marche triomphale. Saint-Florentin ouvrit ses portes instantanément. Troyes opposa quelque résistance : les ministres délibéraient de lâcher pied. Jeanne, avertie à temps, frappe à la porte du conseil; introduite, elle promet qu'avant huit jours la cité, pressée vigoureusement, aura capitulé. Pendant la nuit elle fait reprendre les opérations du siège; le lendemain, 9 juillet, la capitale de la Champagne reconnut l'autorité du roi de France. Les habitants de Châlons, leur évêque en tête, se portèrent en masse au-devant des libérateurs. C'est ainsi qu'après avoir traversé en dix-huit jours quatre-vingt lieues de provinces à reconquérir, la Pucelle amena Charles VII à Reims, où il fut solennellement sacré, le 17 juillet 1429.

Citons ici quelques traits propres à peindre le caractère de Jeanne Darc, où la naïveté de la jeune fille et le sel de l'esprit gaulois se mêlent à l'inspiration la plus haute, à l'âme la plus tendre et la plus noblement douée. Frère Séguin, « bien aigre homme, » fut un des clercs savants et subtils qui l'interrogèrent à Poitiers. Il s'exprimait avec un accent peu français, étant né au pays de Limoges. « Quel idiome, dit-il à la Pucelle en son patois limousin, parlez vos voix? — *Meilleur que le vôtre!* » On connaît une jolie lettre, écrite par les jeunes Gui et André de Laval à leurs mère et aïeule, le 8 juin 1429. Elle est tout empreinte du plaisir que ces deux gentilshommes avaient goûté dans l'accueil de la Pucelle. Ils la visitèrent à Selles, en son logis. Jeanne fit venir le vin de l'hospitalité, ajoutant *qu'elle leur en ferait bientôt boire à Paris* (1).

On se ferait difficilement une idée de la renommée, de l'intérêt, de l'enthousiasme qui s'attachèrent à son nom et à sa personne. Dès

(1) L'aïeule était Anne de Laval, veuve du grand Duguesclin. Par courtoisie, la Pucelle lui avait envoyé un anneau d'or; elle y joignit ce compliment : « C'est bien petite chose, et vous eusse volontiers envoyé mieux, considéré votre recommandation. » Jeanne était très-sobre. La cohue, le tumulte lui répugnait; elle aimait fort la société des nobles. La vue des femmes effrontées qui abondaient dans les camps lui était insupportable. A Château-Thierry, ayant rencontré une de ces amazones qui ne lui semblait pas à sa place, elle piqua vers elle, et l'éconduisit poliment. Mais elle en usa moins doucement vis-à-vis d'une autre, à Saint-Denis; elle la chargea du plat de son épée, qu'elle lui brisa sur le dos; c'était l'épée de Sainte-Catherine de Fierbois. Elle ne pouvait pas non plus souffrir les *jureurs* et *maugréurs*; elle fit tant que La Hire, pour lui complaire, reforma son langage au point de ne plus renier que son bâton. Elle même prêchait d'exemple, et jurait, mais son serment était : *Par mon martin* (martin-bâton). Le jeune duc d'Alençon, prince du sang, fut son meilleur ami; elle l'appela *mon beau duc*, et l'avait vu pour la première fois à Chinon. Le roi les avait emmenés tous deux courir la lance au pré : c'était une des épreuves de Jeanne. Le duc lui trouva si bonne grâce, qu'il lui donna un coursier. Jeanne eut de tout temps pour le cheval un goût très-vif; elle excellait comme éconyère, et s'y montrait infatigable. La Pucelle était aussi éprise des belles armes, et, dans ses habits d'homme elle fit preuve d'une recherche et d'une élégance que ses ennemis, ses envieux, n'eurent point honte de lui imputer à crime.

1429. Les magistrats de Ratisbonne assistaient en corps à l'exhibition d'un tableau qui se montrait pour de l'argent et qui représentait les exploits de la Pucelle. Nous avons vu le duc de Lorraine la consulter; le duc de Bretagne lui envoya son confesseur et un héraut la complimenter en ambassade. Jean IV, comte d'Armagnac, lui écrivit pour savoir en faveur duquel des trois antipapes, Martin V, Clément VII, ou Benoît XIII, il devait opter. C'est à elle que Bonne, vicomtesse de Milan, dépossédée, faisait requête afin d'être restaurée dans son duché de Milan. Les populations sur son passage s'agenouillaient; les plus hardis lui baisaient les mains, les jambes. Ceux qui ne pouvaient toucher ou faire toucher un objet qui leur appartenait, à son anneau, à ses vêtements, touchaient les traces de son cheval, empreintes sous ses pas. Un enfant nouveau-né mourait à Lagny; Jeanne, par compassion, vint; elle pria : l'enfant, qui depuis trois jours ne donnait plus signe de vie, remua, poussa trois cris, puis il mourut, on dit qu'elle l'avait ressuscité. Son image fut mise dans les églises (1); des *collectes*, des offices se chantaient ou se disaient en son honneur. A la guerre elle était intrépide, et fut souvent blessée cruellement; mais, exposée à mille morts, elle ne tua jamais. Elle allait au feu son étendard à la main; à la dernière extrémité, elle saisissait l'épée ou sa petite hache, et frappait de revers, à droite et à gauche, pour se frayer la route. En voyant ses ennemis morts ou blessés, elle pleurait, et les faisait confesser ou guérir. « Oncques elle ne vit couler (c'est une de ses paroles) le sang français que ses cheveux ne lui dressassent sur la tête. »

Mais les trésors les plus exquis de son cœur avaient pour objet les pauvres, ceux qui souffraient, les tout-petits. Elle réchauffait et reconfortait les *bonnes gens* de douces paroles, d'aumônes et de bons offices. Elle allait de préférence communier avec les jeunes enfants. Souvent elle accepta d'être marraine; aux garçons, elle donnait le nom du roi : Charles; Jeanne baptisait les filles du sien propre. En passant par Tours, elle avait connu la fille de son peintre, qui se nommait Héliotte Poulvoir, et l'avait prise en affection. Au milieu de ses travaux, de sa gloire, l'héroïne n'oublia point sa jeune amie. En janvier 1430, Jeanne écrivit aux autorités de Tours que l'on mit de côté une somme de cent écus qui devait être donnée à Héliotte pour se marier. La municipalité répondit que l'argent de Tours servirait à réparer ses murs, abattus par l'ennemi; toutefois, *pour l'amour et en l'honneur de ladite Pucelle*, Héliotte fut mariée en présence des magistrats de la ville, qui lui firent remettre « du pain, un sepfier de froment et quatre

(1) Il existe à Paris une statuette en bronze qui remonte très-vraisemblablement à cette origine. Voyez l'*Illustration* du 15 juillet 1854, page 48, et la *Revue Archéologique*, t. XII (1855).

jalaies de vin (1) ». Lorsqu'elle conduisit le roi à Reims, en juillet 1429, des gens de Domremy accoururent à Châlons pour la voir passer. Jean Morel, de Greux, son parrain, reçut d'elle un habit rouge, que la Pucelle avait porté. Elle les accueillait tous comme autrefois, avec la plus cordiale bonté. Elle dit à un autre Domremois, Gérardin : « *Je ne crains rien, sinon d'être trahie.* » Par lettres patentes données sur sa requête en date du 31 juillet 1429, son village natal fut exempté à perpétuité (2) de tailles et d'impôts. La nuit elle regardait souvent les astres, et comparait leurs lumières; ses yeux se remplissaient spontanément de larmes. Plus d'une fois, dans sa lutte contre les politiques qui menaient le roi, elle leur disait : « Employez-moi, car je ne durerai guère plus d'une année! »

En sortant de Reims, la Pucelle entraîna le roi sur la route de Paris, où elle voulait qu'il se présentât résolument. On marcha de la sorte jusqu'à Soissons. Toutes les villes ouvraient leurs portes. De l'aveu même du Bourguignon Monstrelet, Saint-Quentin, Amiens, Corbie, Abbeville, toute la Picardie ne désirait autre « chose au monde que de recevoir le roi Charles à seigneur ». Arrivé à Soissons, les irrésolutions du monarque recommencèrent. Le chancelier Renaut de Chartres, archevêque de Reims, plein de confiance dans ses propres talents diplomatiques, prétendait résoudre par des négociations le problème de la conquête. Il fut décidé qu'on respecterait les terres du duc de Bourgogne, suzerain de la Picardie, et l'on signa une trêve de dupes pour quinze jours. L'armée fut contrainte de faire du côté de Bray-sur-Seine une diversion malheureuse. Jeanne revint à la charge, de son propre mouvement, sous les murs de la capitale, après avoir pris la ville de Saint-Denis. Blessée au célèbre assaut de la porte Saint-Honoré, qui eut lieu le 8 septembre 1429, elle criait aux assaillants de persévérer. Gaucourt, l'un des lieutenants militaires de Charles VII, survint; il la fit porter de force sur un cheval et ramener au camp, par ordre du roi. Le lendemain elle était sur pied au point du jour, et ralliait les troupes pour les ramener à l'assaut. Ce jour même le sire de Montmorency, premier baron de l'Île de France, vint à la tête de ses vassaux se réunir à la Pucelle. Paris s'agitait incertain. Le duc d'Alençon, de concert avec Jeanne, avait jeté un pont pour tenter une attaque sur la rive gauche de la Seine. Par ordre du roi, le pont fut coupé, le siège levé, et la Pucelle reconduite dans les cantonnements, de l'autre côté de la Loire. Là elle fut accablée d'honneurs (3), de préve-

nances peu sincères, et retenue dans une inaction ou dans des opérations stériles qui la désespéraient. Enfin, « le 29 mars 1430, dit un chroniqueur, la Pucelle, qui avoit vu et entendu tout le fait et manière que le roi et son conseil tenoient pour le recouvrement de son royaume, elle, très-malcontente de ce, trouva manière de soy départir d'avec eux; et sans le sceu du roy, ni prendre congé de lui, elle fit semblant d'aller en aucun ébat, et s'en alla à la ville de Lagny-sur-Marne, etc. (1). »

La sublime abnégation de Jeanne n'était nullement altérée. Mais à partir de ce moment elle fut complètement abandonnée des ministres de Charles VII; ceux-ci ne prirent même plus le soin de voiler cet abandon. C'était, du reste, toujours la même inspiration, la même lucidité surnaturelle; seulement ses voix ne lui appor- taient plus que de sinistres appréhensions. « Jeanne, lui disaient-elles, tu seras prise avant la Saint-Jean (24 juin). Il faut qu'il soit ainsi fait, ne t'étonne point; prends tout en gré, Dieu t'aidera! » Jeanne obéit, et marcha au-devant de cette fin tragique, évidente et inévitable. Pendant deux mois elle guerroya comme par le passé. Le 23 mai 1430, dans une sortie contre les Bourguignons, devant Compiègne, elle se vit entourée, presque seule, d'un gros d'ennemis. Jamais elle n'avait déployé plus de sang-froid ni d'intrepidité. La retraite lui était coupée. Renversée de cheval, accablée sous la presse, un homme d'armes artésien, nommé le bâtard de Wandonne, sujet du duc de Bourgogne, la fit prisonnière. Aussitôt Renaut de Chartres, ministre de Charles VII, écrivit une lettre abominable, connue depuis peu de temps, et dont l'analyse nous a été conservée. Après avoir raconté le fait en des termes que Warwick ou Bedford n'eussent point désavoués, il dit « que Dieu avoit souffert prendre Jeanne la Pucelle, pour ce qu'elle s'étoit constituée en orgueil et pour les riches habitz qu'elle avoit pris; et qu'elle n'avoit fait ce que Dieu luy avoit commandé mais sa propre volonté (2). »

tronymique en celui de DULIS (voy. ce nom), et le transmittent à leur postérité. Mais Jeanne affirma, quant à elle, n'avoir jamais pris aucune part à cette concession.

(1) *Voy. Procès de la Pucelle, etc.*, tome IV, page 32. *Chronique de Lagny.*

(2) L'idée d'une trahison, au préjudice de la Pucelle, passa et demeura pendant des siècles, dans Compiègne même, à l'état de tradition. Alain Bouchard, auteur des *Chroniques de Bretagne*, reproduites dans le *Miroir des Femmes vertueuses*, rapporte que cette tradition lui a été communiquée à Compiègne en 1498, au mois de juillet, par deux vieillards de cette ville, âgés l'un de quatre-vingt-dix-sept ans et l'autre de quatre-vingt-onze. Ces vieillards, d'après le chroniqueur breton, invoquaient à l'appui de leur rapport des paroles qu'eux-mêmes avaient entendu proférer par la Pucelle en l'église de Saint-Jacques de Compiègne, le matin même du jour où elle fut prise.

J'ajouterai sur ce point le témoignage d'un document inédit : « Ladite Pucelle estoit logée au logis du procureur du roi dudit Compiègne, à l'enseigne du *Bœuf*, et couchoit

(1) Extraits des archives de la mairie de Tours.

(2) Voyez sur ce sujet le *Bulletin de la Société de l'histoire de France* pour 1854, p. 103, et l'*Athenæum français* du 10 juin 1854, p. 525.

(3) Charles VII, par lettres patentes données en décembre 1429, anoblit Jeanne Darc et toute sa famille. Ce privilège fut accordé à la requête des frères de la Pucelle, qui furent autorisés à changer leur nom pa-

Jeanne avait été prise le 23, à la chute du jour. Paris en reçut la nouvelle à la hâte, dans la matinée du 25. Dès le lendemain 26 le vicaire général ou vice-gérant de l'inquisiteur de la foi au royaume de France, séant aux Jacobins, écrivit au duc de Bourgogne pour évoquer la cause de Jeanne, prévenue d'avoir « semé, dogmatizé et publié diverses erreurs contre l'honneur divin et nostre sainte foy ». L'université de Paris y joignit son message, où elle demandait au duc « que celle femme dite *la Pucelle* fust mise es mains de l'Église, pour lui faire son procès dûment, sur les ydolastries et autres matières à l'occasion d'elle survenues, » etc. De son côté, l'évêque de Beauvais, sur le diocèse duquel elle avait été faite prisonnière, la réclama dans le même but, comme sa justiciable.

Cependant l'homme d'armes, après s'être emparé de la Pucelle, l'avait remise à son capitaine, Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui commandait un corps de routiers au service du duc de Bourgogne. Après l'avoir conservée pendant quelques jours, sous bonne garde, dans son logis de guerre, Jean de Luxembourg la fit conduire à Beaulieu-en-Vermandois, forteresse voisine. La Pucelle, n'ayant donné sa foi à personne, tenta de s'évader. Deux pièces de bois qui entraient dans la construction de la tour donnaient près d'une issue. Jeanne les creusa, et parvint à s'échapper entre les deux. Elle était déjà sortie, et se disposait à enfermer ses propres gardiens pour gagner le large, lorsque le portier de la tour survint, et la réintégra dans sa captivité. Elle fut alors conduite entre Saint-Quentin et Cambrai, dans un autre château, qui portait le nom de Beaufort. Les châtelaines étaient deux dames d'une haute naissance et d'une grande distinction; la première, fort âgée, avait pour neveu, et la seconde très-jeune, pour mari, le même Jean de Luxembourg. Elles témoignèrent à l'illustre captive tous les égards compatibles avec les lois de la guerre, et employèrent même leur noble influence pour sauver ses jours. Sachant en effet que céder la Pucelle aux Anglais, c'était la livrer à une mort certaine, elles engagèrent, au nom de l'honneur et de l'humanité, Jean de Luxembourg à repousser les ouvertures et les instances qui déjà se pratiquaient, de la part du roi d'Angleterre, auprès du capitaine. Celui-ci en effet y résista quelque temps; puis, cédant aux suggestions qui l'assiégeaient, il finit par vendre l'infortunée. L'é-

vêque de Beauvais, le fameux Pierre Cauchon, fut l'agent de ce marché. D'après les coutumes de guerre usitées au royaume de France, le roi avait le droit de se faire adjuger, moyennant un maximum de 10,000 francs, tout prisonnier fait sur l'ennemi, quelle que fût la valeur estimative du captif, en remboursant cette somme au premier occupant. Cauchon fit engager le roi d'Angleterre et de France (Henri VI, âgé de neuf ans), pour une caution de 10,000 francs envers Jean de Luxembourg, augmentée d'un appoint de 6,000 livres, ce qui portait sa part à la somme totale de 16,000 francs. Une rente de 2 à 300 livres en fonds de terre fut promise au bâtard de Wandonne. Jeanne, réduite au désespoir par cette extrémité, aimait mieux périr que de tomber entre les mains de ses mortels ennemis. Elle résolut donc de tout risquer pour s'échapper et aller secourir ceux de Compiègne, menacés du sort le plus cruel. C'est alors qu'elle s'élança dans l'espace, du haut du donjon de Beaufort, dont l'élévation peut être évaluée au moins de soixante à soixante-dix pieds. Par des circonstances inexplicables, elle fut recueillie vivante, et à peine blessée au pied de la muraille. Quelques jours suffirent pour rétablir sa santé. Puis les Anglais la définirent successivement dans diverses forteresses, et l'amènèrent enfin au château de Rouen, où allait commencer le procès.

Pierre Cauchon, le principal acteur de ce drame, était un homme remuant, passionné, d'une activité malfaisante. L'un des clercs les plus renommés de l'université de Paris, il avait fait sa fortune dans les agitations cabochiennes, et appartenait au duc de Bourgogne. Celui-ci lui procura le poste éminent d'évêque et comte de Beauvais, l'une des douze pairies de France. A ce titre, il était encore conservateur apostolique des privilèges de l'université, qui l'avait élu précédemment recteur et qui obéissait au roi d'Angleterre. Jeanne, pour son malheur, s'était trouvée l'ennemie de Pierre Cauchon. Lors de son retour armé de Reims sur Paris, Beauvais fut une des villes qui suivirent le mouvement qu'elle avait suscité. Le peuple, les bourgeois s'insurgèrent contre leur évêque et seigneur, qui fut expulsé comme adversaire de la cause nationale, et rentrèrent sous le drapeau de la France. Charles VII saisit le temporel de l'évêque. Le prélat vindicatif emporta dans son cœur le trait de cette blessure. Il redoubla de ferveur auprès des Anglais : ceux-ci, pour entretenir son zèle, lui montrèrent en suspens le siège, alors vacant, de l'archevêché de Rouen, métropole de toute la Normandie. Tel est l'homme qui vint lui-même offrir son concours.

Le 3 janvier 1431, des lettres patentes publiées à Rouen sous le nom d'Henri VI ordonnèrent que la Pucelle serait livrée par les officiers du roi à Pierre Cauchon et à ses assesseurs, pour être jugée; se réservant toutefois et expressé-

avec la femme dudit procureur, mère-grand' de maistre Jehan Le Féron [héraldiste du seizième siècle], appelée Marie Le Boucher, et falsoit souvent relever de son lit ladite Marie, pour aller advertir ledit procureur que se donnast de garde de plusieurs trahisons des Bourguignons l'espace de sept mois sept jours (durée du siège); et fut ladite Pucelle prinse sur le pont de Marigny, par ledit de Luxembourg... » (Notes manuscrites et anonymes tracées par J. Le Féron sur un exemplaire imprimé de Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, in-folio; Poitiers, 1524, Bibliothèque impériale, Réserve : L, 359, feuillet xxxviij).

ment de la ravoire et reprendre, si elle n'estoit pas convaincue. Cauchon demanda et obtint du chapitre de Rouen territoire et juridiction pour instrumenter dans ce diocèse. Il dissuada les docteurs de l'université de juger la cause à Paris (où les Anglais ne se sentaient plus en sûreté) et les manda, moyennant salaire, à Rouen, capitale d'une province que l'on croyait mieux assujettie au joug étranger. L'inquisiteur du lieu fut substitué à son collègue de la capitale, et, selon les canons, associé à l'évêque ordinaire. Le représentant de l'inquisition en Normandie se trouvait être un nommé Jean Lemaître, homme faible et inerte. Répandre le sang du juste lui était un sujet d'horreur : il fit tout ce qu'il put afin de ne pas siéger; mais il manquait du courage et de l'énergie nécessaires pour s'en défendre. Après s'être dérobé longtemps, il s'adjoignit, par ordre de ses supérieurs, à Cauchon, l'assista, contraint et forcé; signa tous les actes de la procédure, et disparut, sans qu'on ait su jamais depuis ce qu'il était devenu. Quelques-uns, en très-petit nombre, eurent la noblesse de cœur dont ce jacobin était dépourvu : par exemple, Jean Lohier, honnête et savant juriste de Rouen, qui dès le début, consulté sur le procès, en signala hautement les iniquités, et partit pour échapper à la vindicte des maîtres. Un exprès fut envoyé à Domremy et dans tout le Barrois pour informer sur la prévenue. Quand il revint, il n'avait rien appris de la Pucelle qu'il ne voulût être en sa propre sœur. Outré de colère à ce rapport, Pierre Cauchon s'emporta contre le commissaire en invectives, l'appelant *traître, mauvais homme*, et refusa de lui payer les frais de sa longue et dispendieuse mission. La grande majorité des juges requis pour siéger obéit, comme fait toujours le commun des hommes, à l'égoïsme, à la peur et à la pente d'une lâche imitation (1).

Le premier interrogatoire eut lieu le 20 février 1431, dans la chapelle du château, et les séances suivantes se succédèrent à peu d'inter-

(1) Le tribunal se composait de deux juges : l'évêque et l'inquisiteur; il y avait en outre un promoteur (ou ministre public), un commissaire-examineur, des notaires-greffiers, un huissier ou appariteur. Les assesseurs, choisis arbitrairement par Cauchon, étaient des évêques, des abbés, des docteurs, licenciés et bacheliers en théologie, en droit, en arts ou littérature et même en médecine, tous sujets du roi étranger. Quatre-vingt-quinze furent appelés successivement et soixante siégèrent quelquefois ensemble. Ils n'avaient que voix consultative.

Jeanne avait persévéramment refusé de donner sa foi, avouant tout haut son espoir de salut. En conséquence, dès son arrivée au château de Rouen, sa nouvelle prison, en décembre 1430, elle fut mise dans une cage de fer, qui la tenait droite, liée par le cou; les mains et les jambes. La procédure s'ouvrit en février 1431. Alors, par grâce, on la relâcha de cette cage. Elle fut placée dans une chambre meublée d'un lit. Le jour elle était ferrée aux pieds d'une chaîne tenant à une pièce de bois fixe; cette chaîne fermait à clef. L'héroïne avait pour gardiens de trois à cinq *houcepailliers* ou soudards anglais, misérables d'une classe abjecte, qui l'abreuvaient de tous les outrages, et qui la nuit l'éveillaient, en ricanant, pour lui crier qu'elle serait brûlée.

valle en diverses autres salles de la même forteresse. Les audiences se tenaient une ou deux fois par jour, de trois heures chacune, et fatiguaient les interrogateurs eux-mêmes. Ils la pressaient, l'assiégeaient, l'accablaient de questions subtiles, préparées, subites, survenant coup sur coup; de telle sorte qu'elle leur dit : « Beaux seigneurs, faites l'un après l'autre. » Ces interrogations portaient sur toute sa vie, sur ses actes même les plus minimes, où ils espéraient trouver matière à sorcellerie, et principalement sur ses merveilles et ses révélations. Le réquisitoire ou acte d'accusation comprenait d'abord soixante-dix articles, qui, à la fin, se réduisirent à douze griefs. Jeanne était principalement accusée : d'avoir affirmé qu'elle avait des communications avec les puissances célestes, tandis qu'au contraire elle avait invoqué les démons; d'avoir porté l'habit d'homme et exercé l'état militaire; d'avoir erré en la foi, et refusé de se soumettre au jugement ainsi qu'à l'autorité de l'Église militante. Pour tout ce qui ne touchait qu'elle-même, elle fut sans défense et sans réserve aucune. Mais on lui demanda, par exemple, de révéler le *signe* auquel elle s'était fait reconnaître du roi : là-dessus elle se montra invincible et inébranlable. « Jeanne, lui demanda-t-on, sçavez-vous point que saintes Catherine et Marguerite haient (haïssent) les Anglois? — Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime et haient ce que Dieu haït. » Autre demande : « Savez-vous être en la grâce de Dieu? » — Réponse : « Dieu m'y veuille recevoir; et si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver! » — D. « Disiez-vous point que les pannonneaux (bannières) qui estoient à la ressemblance de vôtre estoient heureux? » — R. « Je disois aux soldats : *Entrez hardiment parmi les Anglois*, et j'y entrois moi-même. » On lui reprochait d'avoir tenu à la cérémonie du sacre son étendard déployé; c'est alors qu'elle répondit : *Il avoit été à la peine, n'étoit-ce point raison qu'il fust à l'honneur!*

L'affaire, cependant, n'avancait pas au gré de ceux qui la conduisaient. L'un des affidés de Pierre Cauchon, nommé Loiseleur, qui était prêtre, fut introduit dans la prison de Jeanne, se disant captif de guerre français. Il provoqua ainsi non-seulement ses épanchements intimes, mais encore sa confession. Pendant qu'il recevait ces communications sacrées, des scribes, apostés dans une pièce voisine, d'où l'on pouvait tout entendre, avaient ordre de transcrire ses paroles pour accroître d'autant les charges de l'accusation. Enfin, on requit les avis des consultants : sauf quelques variantes, ils conclurent à peu près unanimement qu'ils la jugeaient coupable d'hérésie et des autres griefs qui lui étaient imputés (1).

Le 24 mai Jeanne fut conduite au cimetière de Saint-Ouen. La sentence de condamnation

(1) *Foy. COURCELLES (Thomas DE).*

avait été libellée. Deux échafauds se dressaient sur la place : l'un servait de théâtre aux juges, assistés du cardinal de Winchester et des assesseurs. Jeanne monta sur l'autre, accompagnée d'un prédicateur et de divers suppôts du tribunal. Selon l'usage pratiqué dans les causes d'hérésie, le *sermon* commença. Elle laissa d'abord le docteur se livrer à toute la fougue de ses déclamations. Tant que les violences de son langage l'inculpèrent uniquement, elle garda le silence. Mais lorsqu'il enveloppa dans ses anathèmes le roi de France, qu'il traita d'*hérétique* pour avoir accepté son concours, elle l'interrompit publiquement, et s'écria : « Parlez de moi; c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et qui plus aime la foi et l'Église! »

Cependant le bourreau attendait sur une charrette, dans la rue voisine, pour conduire Jeanne au bûcher. On lui présenta une formule d'abjuration préparée par les récentes suggestions de Loiseleur : elle faiblit; un secrétaire du roi d'Angleterre lui saisit la main; on assure qu'elle sourit dédaigneusement et traça un *zéro* en guise de signature. Par le fait de cette rétractation, la sentence mortelle se trouvait annulée. Une nouvelle sentence fut alors prononcée qui, par *grâce et modération*, la condamnait à passer le reste de ses jours en prison, *au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*. Déjà la foule murmurait : les Anglais firent pleuvoir des pierres sur les juges *prévaricateurs*. Le comte de Warwick se plaignit, au nom du roi d'Angleterre, envers Cauchon et ses assesseurs. *N'ayez cure*, répondit l'un d'eux : *nous la retrouverons bien!* Jeanne fut reconduite dans les fers.

L'un des griefs principaux, le plus grave même et le plus opiniâtre de l'accusation, portait sur ce que Jeanne avait jugé convenable de s'habiller en homme. La conséquence de sa soumission fut de reprendre l'habit de femme, qu'elle revêtit en rentrant dans sa prison. Trois jours après, Jeanne, pour se lever, demanda les habits de femme qu'elle avait quittés la veille; mais ce fut vainement : elle ne trouva que ses anciens habits d'homme, laissés à dessein dans un sac au pied de son lit. Elle insista, jusqu'à ce qu'une nécessité absolue la contraignit à quitter sa couche, et, n'ayant pas d'autres vêtements, à se couvrir de ces habits d'homme. Cette scène d'ignobles violences ne fut pas la première : Jeanne avait déjà le corps et le visage meurtris. Sur ces entrefaites, Pierre Cauchon fut mandé à la hâte. Il arriva, pour constater que Jeanne était *renchue* (récidiviste). Aussi bien, une nouvelle inspiration s'était fait jour dans l'âme de cette martyre. Elle se reprochait la faiblesse qu'elle avait eue d'abjurer. Dès les premières interpellations de Pierre Cauchon, accouru sur sa proie, elle rétracta hautement son abjuration, déclarant qu'elle avait succombé à un instant de défaillance; que tout ce qu'elle avait dit, vu et fait dans le cours de sa carrière, de sa mission, lui avait été

inspiré par Dieu, qui l'avait envoyée. Aussitôt l'évêque sortit tout joyeux. Au bas des degrés, il rencontra dans la cour le comte de Warwick, gouverneur du roi d'Angleterre, accompagné de beaucomp d'Anglais. *Farowell*, leur cria Cauchon, en leur adressant ce compliment dans leur langue, et il ajouta : *Faites bonne chière, il en est fait!* (1). Le lendemain les assesseurs furent assemblés, et la sentence définitive fut arrêtée contre Jeanne, comme *relapse*. Le mercredi 30 mai 1431, de bonne heure, Martin Ladvenu, de l'ordre des Dominicains, entra dans la chambre de Jeanne, pour la préparer à la mort. A cette nouvelle, la nature, la jeunesse, la vie se soulevèrent pour ainsi dire dans ses veines, et l'agitèrent comme d'une convulsion de désespoir : « Ah! ah! s'écria-t-elle avec sanglots, me traite-t-on si horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps, net en entier et qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et rendu en cendres! » Ladvenu et un autre moine, Isambard de la Pierre, s'étaient montrés compatissants pour elle durant le cours du procès; ils y avaient même déployé un certain courage en faveur de la victime. A partir de ce moment ils ne l'abandonnèrent point. Elle se confessa, et reçut l'eucharistie. Après avoir payé ce tribut à l'instinct de la conservation, elle devint plus calme à mesure qu'elle s'approchait de l'éternité.

A neuf heures du matin, elle quitta le château, sur une charrette et vêtue d'habits de femme, assistée d'Isambard de la Pierre. Huit cents hommes de troupes anglaises lui formaient escorte : toute la garnison était sur pied; la foule s'épaississait. Tout à coup, suivant la déposition d'un témoin, au moment du départ, un homme se fait place et veut monter sur la charrette : c'était Loiseleur. Poursuivi par le remords, il venait, en suppliant, implorer son pardon de la victime que lui, prêtre, avait trahie. Loiseleur faillit être mis en pièces par les gardes, et s'enfuit après cet incident. Le cortège funèbre se dirigea vers le lieu habituel des exécutions, la place du Vieux-Marché. Trois échafauds y avaient été préparés. Le premier était destiné aux juges. Jeanne monta sur le deuxième, ainsi que le prédicateur et quelques assistants. Celui-ci prêcha son sermon, que la Pucelle entendit tout entier avec calme. Le docteur termina ainsi : « Jeanne, va en paix! l'Église ne peut plus te défendre et te laisse en la main séculière. »

Alors, à son tour, elle parla. L'histoire ne possède plus ses paroles mêmes; cependant, nous en pouvons reproduire fidèlement le sens et la portée. On rapporte qu'une éloquence divine ouvrit sa bouche et coula de ses lèvres. Elle pardonna à tous et s'humilia avec larmes. Elle protesta doucement que ce qu'elle avait fait avait été à bonne intention, et que son roi ne lui avait conseillé aucun mal. Elle finit en se recom-

(1) C'est-à-dire : *Tenez-vous en joie, réjouissez-vous, c'en est fait.*

mandant à la pitié et à la prière des assistants. Pierre Cauchon l'interrompt pour prononcer sa mercuriale, suivie de la sentence définitive. Jeanne demanda la croix. Un Anglais assembla deux morceaux de bois, qu'il lia, et en fit une; la Pucelle la prit, et la mit entre ses vêtements et sa chair. La sentence que prononça Cauchon portait : « Nous te déclarons relapse et hérétique, rejetée et trançonnée del'Église, et te livrons à la puissance séculière, la priant de modérer son jugement à ton égard, en t'épargnant la mort et la mutilation des membres. » Telle était la formule. La main séculière, c'est-à-dire le bailli, se trouvait parmi les assistants. Le bailli ne prononça pas même de jugement. Mais le bûcher se dressait sur la place, tout prêt et comblant le troisième échafaud. Aussitôt, au milieu d'un grand tumulte, une voix cria : *Fais ton office.* Le bourreau se saisit de la Pucelle, la fit descendre du premier échafaud, et l'entraîna vers l'autre, où elle monta. Cet échafaud, d'une grande hauteur, était en maçonnerie, avec une estache ou poteau de plâtre; un grand amas de bois recouvrait le soubassement. Sur la partie antérieure, un écriteau portait en grosses lettres : « *Jehanne, qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse de peuple, divineresse, supersticieuse, blasphémeresse de Dieu, malcréant de la foy de Jésus-crist, vanteresse, ydolastre, cruelle, dissolue, invocateresse de diables, scismatique et hérétique.* » Sa tête fut, en outre, ceinte d'une mitre, où on lisait : *hérétique, relapse, apostate, ydolastre.* Le bourreau mit le feu par le bas du bûcher. Frère Ladvenu, qui accompagnait toujours la Pucelle, déjà liée au poteau, l'exhortait, ignorant la flamme. Jeanne la lui montra, et le fit descendre. Pendant tout ce temps, Isambard de la Pierre, sur la recommandation de la patiente, tenait haute devant ses yeux la croix processionnelle (qu'avait prêtée le clergé de Saint-Sauveur, paroisse voisine), afin que, jusqu'au dernier de ses regards, elle ne perdit point de vue le symbole sacré. L'échafaud était si haut et si vaste que le feu monta lentement. L'agonie se prolongeait : ces retards agitaient et soulevaient, comme une mer, les passions de la multitude. Jeanne continuait, avec les deux religieux, son entretien. Par intervalles, elle faisait entendre quelque déchirante ou pieuse parole. Quelques Anglais riaient; la plupart pleuraient. Louis de Luxembourg, frère de Jean chancelier d'Angleterre, et d'autres, fondaient en larmes. Cependant la flamme gagnait; un moment vint où elle embrâsa la robe de la patiente. Jeanne demanda de l'eau; par cinq fois, elle invoqua le nom de Jésus. Le feu redoublait; enfin, on entendit un dernier cri : *Jésus!* La Pucelle inclina la tête : elle avait cessé de vivre. Alors, sur un ordre des chefs, le bourreau, qui tremblait éperdu, recula les brandons autour et sur le derrière de l'estache, afin que cette foule pût se repaître du spectacle de la vierge suppli-

ciée et s'assurer par tous ses yeux qu'un miracle ou une fraude ne l'avait pas sauvée. Puis on remit le feu; les textes rapportent que le cœur résista à cette combustion réitérée. Enfin, les cendres furent jetées à la Seine.

Charles VII laissa périr avec une monstrueuse indifférence la victime qui l'avait sauvé par le dévouement le plus sublime et le plus admirable. Il se repentit peu à peu de cette révoltante ingratitude (*voyez CHARLES VII, roi de France*). Aussitôt qu'il fut maître de Paris et de la Normandie, il provoqua en faveur de Jeanne Darc une tardive réhabilitation : la sentence fut prononcée à Rouen, le 7 juillet 1456.

VALLET DE VIRVILLE.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir, et accompagnés de notes et d'éclaircissements, par Jules Quicherat; Paris, 1841-1849, 5 volumes in-8° (1). — Barthélemy de Beauregard, *Histoire de Jeanne d'Arc, etc.*; Paris, 1847, 2 volumes in-8° (2). — Vallet de Virville, *Nouvelles Recherches sur la famille, etc., de Jeanne Darc*; Paris, Dumoulin, 1854, in-8° (3). — Desjardins, *Vie de Jeanne d'Arc, avec des cartes d'itinéraire*; Paris (Firmin Didot); 1854, in-18.

DARCET (Jean), chimiste français, né en 1727, à Donazit (Landes), mort à Paris, le 13 février 1801. Dès sa jeunesse il fit à la science qu'il aimait le sacrifice de sa fortune, et il supporta même la misère jusqu'au moment où, devenu précepteur des enfants du président de Montesquieu, il devint aussi l'ami et le compagnon des travaux de cet homme célèbre, dont il ferma les yeux et dont il défendit les derniers moments contre les agressions des jésuites. Déjà il était docteur en médecine et versé dans la connaissance de la chimie, à laquelle il se consacra exclusivement après la mort de son protecteur, par suite de la liaison qu'il contracta avec Rouelle l'aîné, l'un des plus habiles chimistes de cette époque, où la science sortait à peine de son berceau. Initié à tous les travaux de son maître, Darcet devint bientôt maître lui-même; sans négliger la partie théorique de l'art, il se livra avec assiduité à la partie pratique, et, une fois entré dans cette voie, chacun de ses pas devint une découverte et chaque découverte une conquête pour l'industrie, l'économie domestique, l'hygiène publique, l'agriculture, etc. Ses essais sur la porcelaine, tant sous le rapport des matériaux que sous celui des procédés de fabrication, marquent une époque de perfectionnement et de progrès pour la manufacture royale de Sèvres, qu'il fut appelé

(1) Cet ouvrage, publié sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, est la base première de tout travail historique et approfondi sur la Pucelle.

(2) L'auteur a inséré à la fin du tome II de cette histoire une bibliographie qui comprend près de douze cents indications de monuments, littéraires, ou autres, relatifs à la Pucelle.

(3) On trouvera page ij de ce mémoire la liste de divers autres opuscules du même auteur ayant trait à la Pucelle et contenant des recherches postérieures au recueil publié par la Société de l'Histoire de France

à diriger lui-même à la mort de Macquer. A ces travaux d'autres succédèrent, dans lesquels l'action du feu, comme moyen d'analyse, fut particulièrement étudiée, et d'où résultèrent des changements notables et avantageux dans l'art du verrier, du potier, du métallurgiste, etc. C'est en 1770 que Darcey communiqua à l'Académie des Sciences ses intéressantes recherches sur les pierres précieuses, recherches dans lesquelles il démontra d'une manière irrefragable la combustibilité du diamant. Il prit part au grand travail sur les hôpitaux dont Bailly fut rapporteur; il fut de la commission chargée d'examiner le mesmerisme; il donna les moyens d'extraire la soude du sel marin, de fabriquer les savons avec toute espèce de graisse ou d'huile, de calciner la terre calcaire, de perfectionner divers procédés de teinture, enfin, de procéder avec plus de certitude dans l'essai des métaux destinés à la fabrication des monnaies. Ses travaux sur l'extraction de la matière nutritive des os suffiraient seuls pour rendre sa mémoire chère aux amis de l'humanité, et sa découverte de l'*alliage fusible* qui porte son nom (alliage d'étain et de bismuth) a reçu des applications de la plus haute utilité.

Darcey ne fut pas seulement un homme de pratique ou de spéculation rétrécie : familier avec les études de tous genres, il savait embrasser toutes les faces d'une question et s'élever aux plus importantes généralités. Comme professeur, il a laissé des souvenirs durables, tant par la variété de ses connaissances que par l'habileté avec laquelle il savait les communiquer à ses auditeurs, et par l'admirable désintéressement avec lequel il consacrait le traitement qui lui était accordé à multiplier les expériences et donnait à tous ceux qui venaient le consulter communication des procédés qu'il avait découverts, et qui entre leurs mains devinrent la source de fortunes considérables. Aux qualités du savant et de l'homme privé, Darcey joignit celles du citoyen. A l'époque de la révolution française, dont il avait noblement adopté les principes, bien qu'elle eût bouleversé sa fortune, il fut nommé électeur; plus tard, dénoncé au comité du salut public, il fut heureusement sauvé par ce même Fourcroy qu'on accusa d'avoir fait périr Lavoisier; enfin, à la création du sénat, il fut appelé dans ce corps, où se réunirent tant d'illustrations diverses. Il avait été membre de l'Académie des Sciences de 1784 à 1793, et fit partie de l'Institut National dès sa formation. Il fut en outre inspecteur général des essais à la Monnaie de Paris et des peintures à la Manufacture des Gobelins. Il avait, en 1771, épousé la fille de Rouelle. Ses écrits sont, outre un grand nombre de mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie : *Mémoires sur l'action d'un feu égal, violent et continué plusieurs jours, sur un grand nombre de terres*; Paris, 1766 et 1771, in-8°; — *Histoire géologique des Pyrénées*; ibid., 1776, in-8°; — des notes aux

Questions naturelles de Sénèque, traduction de Lagrange; Paris, 1778-1779, 7 vol. in-12. [*Encycl. des G. du M.*; avec addit.]

J.-J. Hlzé, *Précis historique sur la Vie et les Travaux de J. Darcey*, 1803.

* **DARCEY** (*Jean-Pierre-Joseph*), chimiste français, né à Paris, en 1777, mort au mois d'août 1844. Il termina dans la maison paternelle, et en suivant les cours de l'École Polytechnique, nouvellement instituée, les études qu'il avait commencées au collège du Plessis et que la révolution avait interrompues. En 1801, âgé de vingt-quatre ans à peine, il obtint au concours la place d'essayeur de la monnaie, et dès lors il fut employé par le gouvernement à la fabrication des poudres, en même temps qu'il s'occupait de travaux chimiques se rattachant à l'industrie et aux manufactures. Entré dans cette carrière, il fonda ou dirigea plusieurs fabriques importantes, d'où, grâce à ses procédés, sortirent des produits plus parfaits et à meilleur marché, qui lui méritèrent l'approbation et les récompenses de l'Institut. Ses premiers travaux portèrent sur la préparation en grand de l'hydrate de protoxide de barium, de la soude artificielle, des canons, des savons de tous genres, sur le perfectionnement du clichage, etc. Plusieurs points de la théorie chimique ont été fixés ou modifiés par Darcey. Il éclaira une foule de questions incertaines avant lui : telles sont la composition des ciments des anciens, la trempe de leurs armes, la composition des cymbales et des tam-tam, les proportions des divers alliages. Il attacha son nom à d'autres améliorations consignées dans plusieurs mémoires, parmi lesquels on cite celui qui est intitulé *De l'Assainissement des ateliers de doreurs*, travail qui remporta en 1818 le prix fondé par Ravrio, et dont les principes furent étendus par l'auteur à l'assainissement des latrines, des laboratoires, des cuisines, des souffroirs et des salles de spectacle. Enfin, il mit la dernière main à un autre mémoire, qui lui avait été en quelque sorte légué par son père, *Sur l'amélioration des aliments des pauvres au moyen de la gélatine des os*. Darcey consacra beaucoup de temps à donner des conseils et des renseignements à tous ceux qui s'adressaient à lui, et dans plusieurs circonstances il fit économiser au gouvernement et aux particuliers des sommes très-considérables.

Tout ce qu'a écrit Darcey est clair et précis, et chacun de ses rapports est presque toujours un petit traité complet. La collection de ces opuscules ferait un recueil précieux à consulter. En résumé, Darcey rendit général l'usage de la soude; il continua les recherches commencées sur l'emploi des alliages fusibles pour le stéréotypage; il publia sur le clichage des faits utiles. Dans l'une des fabriques de produits chimiques qu'il dirigeait, Darcey produisit des *aluns dits de Rome*, parfaitement semblables à ceux que fournit l'Italie. A une époque où l'on ne connaissait pas encore la na-

ture vraie de la potasse et de la soude, il démontra que ces deux alcalis, dans leur plus grand état de pureté, renferment de l'eau de combinaison, dont il démontra la présence en les calcinant avec du fer. Ce savant succéda en 1823 à Berthollet dans la section de chimie de l'Académie des Sciences. Outre les ouvrages cités, on a de J.-P.-J. Darcet : *Description des appareils à fumigation*; Paris, 1818, in-4°; — *Description d'un fourneau de cuisine construit de manière à pouvoir y préparer toute espèce d'aliment sans être incommodé par la vapeur du charbon*, etc.; Paris, 1822; — *Description d'une salle de bain*; Paris, 1827, in-4°; — *Lettre à M. le baron de Ferrussac, en réponse à une note de M. Masuyer relative à l'usage alimentaire de la gélatine extraite des os par le moyen des acides*; 1825, in-4°; — *Mémoire sur l'art de dorer le bronze au moyen de l'amalgame d'or et de mercure*; 1818, in-18; — *Précis sur la mine de sel gemme de Vic et sur les principales mines de sel de l'Europe*; Paris, 1824, in-8°; — *Description d'une magnanerie salubre au moyen de laquelle*, etc.; Paris, 1838, in-4°, 3^e édit.; — *Amélioration du régime alimentaire des hôpitaux, des pauvres et des grandes réunions d'hommes vivant en commun*; 1844; — plusieurs brochures sur des objets d'utilité publique, et différents articles dans des recueils scientifiques.

Dictionnaire des Arts et Manufactures. — Notice sur Jean-Pierre-Joseph Darcet; Paris, 1844.

DARCI ou **DARCIUS** ou **DARCHIUS** (*Jean*), poète latin moderne, né à Venouse, dans le royaume de Naples, vivait probablement au commencement du seizième siècle. On a de lui un recueil de poésies latines contenant un poème intitulé : *Canes*, une héroïde de *Déidamie à Achille*, et quelques petites pièces. Ce recueil a été imprimé par Colines; Paris, 1543, in-8°. Le poème de *Canes* se trouve aussi dans l'*Amphitheatrum Sapientiarum* de Dornau et dans les *Deliciae Poetarum Italorum*, t. I. D'après La Monnaie, Jean Darci est le même que Jean Darces (en latin *Darcus*), aumônier du cardinal de Tournai et traducteur des *Treize livres des Choses Rustiques* de Palladius Rutilus Taurus Emilianus, imprimés chez Michel de Vasosan; Paris, 1553, in-8°.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises* (édit. de Rigoley de Juvigny).

* **DARCIS** (...), graveur français, mort à Paris, en 1801. Il est connu par un grand nombre d'ouvrages estimés : entre autres : *Le Départ*; — *Le Retour*; — *L'Industrie*; — *L'Économie*; — *La Dissipation et ses suites*; — *La Brouille*; — *Le Raccommodement*; — *Marius à Minturne*; — les portraits de *Bonaparte, à cheval*; — de *Brutus*; — de *Franklin*; — de *Guillaume Tell*; — de *Jean-Jacques Rousseau*.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DARÇON. Voyez **ARÇON** (D').

DARCY (*Jean-Baptiste*), théologien français, pseudonyme de CADRY. (Voy. ce nom.)

* **DARD** (*Henri-Jean-Baptiste*), juriconsulte français, né à Vienne (Isère), le 18 novembre 1779, mort vers 1845. Il fut avocat à la cour de cassation et professeur à l'Académie de législation de Paris. Il se fit remarquer par la chaleur qu'il déploya pour la cause des émigrés, et contribua par ses efforts jusqu'en 1825 à faire adopter la loi d'indemnité du 27 avril 1825. On a de lui : *Instruction facile sur les conventions selon les principes et sur les contrats de mariage*; Paris, 1807, 1809, 2 vol. in-8°; — *De la Restitution des biens des émigrés, considérés sous le rapport*, etc.; Paris, 1814, in-8°. Mis en jugement à la suite de cette publication, l'auteur fut acquitté, mais obligé de se retirer de la cour de cassation; les émigrés, dont il avait plaidé la cause, ouvrirent une souscription destinée à l'indemniser par l'achat d'un domaine; — *Opinions d'un Juriconsulte sur diverses questions concernant les dettes contractées par les émigrés antérieurement à la mort civile dont ils ont été frappés et à la confiscation de leurs biens*; Paris, 1819, in-4°; — *Opinion d'un Juriconsulte concernant la confiscation, la vente des biens des émigrés, et la confirmation de la vente de ces biens par l'autorité royale*; Paris, 1821, in-8°; — *Réflexions sur les moyens de faire cesser la différence qui existe dans l'opinion de la valeur des biens patrimoniaux et les biens dits nationaux*, etc.; Paris, 1821, in-8°; — *Observations sur le droit de souveraineté de la France sur Saint-Domingue et sur les droits des colons souverains de cette île*; Paris, 1824, in-8°; — *Observations sur le projet de loi d'indemnité à accorder aux émigrés*; Paris, 1825, in-8°; — *Dissertation sur la question de savoir si les anciens propriétaires des biens-fonds confisqués et vendus révolutionnairement, indemnisés par la loi du 27 avril dernier, peuvent être tenus de supporter la déduction des intérêts des dettes par eux contractées avant la confiscation et courus depuis*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Code Civil avec des notes indicatives des lois romaines, coutumes, ordonnances, édits et déclarations qui ont rapport à chaque article; ou conférences*, etc.; Paris, 1805, 1813 et 1827, 3^e éd.; — *De la Législation ancienne et nouvelle concernant les rentes foncières seigneuriales*, etc.; Paris, 1828, in-8°; — *Du Droit des officiers ministériels de présenter leurs successeurs à l'agrément de sa majesté*; Paris, 1836, in-8°; — *Traité des Offices désignés dans l'article 91 de la loi du 28 avril 1816 concernant les avocats à la cour de cassation, les notaires, les avoués*, etc.; Paris, 1838, in-8°.

Galerie hist. des Contemp. — Quérard, *La Fr. litt.* — Suppl. au même ouvrage.

DARD (Jean), historien et traducteur français, né à Vendôme, en 1585, mort à Paris, le 17 avril 1641. La mort d'un de ses amis, frappé de la foudre à côté de lui, le décida à entrer, en 1618, dans la Société de Jésus. On a de lui : *Histoire du royaume de Japon des années 1610 et 1622*; Paris, 1627, in-12; — *Histoire de ce qui s'est passé en Éthiopie, Malabar, Brésil et es Indes orientales*, traduite de l'italien; Paris, 1628, in-8°; — *Abrégé très-accomplé de toutes les méditations des mystères de la foi du R. P. Louys du Pont*, traduit en français; Douai, 1638, in-8°.

J. Sotwel, *Bibliotheca Societatis Jesu.* — Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jesus.*

* **DARDANI**, peintres de l'école bolonaise, florissaient de 1677 à 1755. Antonio, le plus célèbre et le chef de la famille, Giuseppe, son frère, Paolo et Pietro, fils de Giuseppe, peignirent l'ornement et le paysage; le cinquième, Luigi, fils d'Antonio, fut prêtre et sculpteur; il apprit à dessiner sous Giuseppe Pedretti et à modeler dans l'atelier d'Ercole Lelli. E. B. — n.

Malvasia, *Pittura, Sculture ed Architettura di Bologna.*

* **DARDANO (Luigi)**, écrivain italien, fort peu connu, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il a laissé un ouvrage mêlé de prose et de vers, dans lequel il se constitue l'apologiste du beau sexe, attaqué par de téméraires détracteurs. Ce livre, intitulé : *La bella e dotta Difesa delle Donne*, fut imprimé à Venise en 1554; il est rempli d'anecdotes et de petites narrations assez curieuses. G. B.

Gamba, *Bibliografia delle Novelle Italiane*; 1835, p. 96.

* **DARDANUS (Δάρδανος)**, philosophe stoïcien grec, vivait vers 110 avant J.-C. Il était contemporain d'Antiochus d'Ascalon, qui dirigeait avec Mnésarque l'école stoïcienne d'Athènes.

Cicéron, *Acad.*, II, 22. — Zumpt, *Ueber den Bestand der Philos. Schulen in Athen.*

* **DARDANUS**, sophiste grec, natif d'Assyrie, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Philostrate le cite comme le maître d'Antiochus d'Égée.

Philostrate, *Vit. Soph.*, II, 4.

* **DARDEL (Robert-Guillaume)**, sculpteur, né à Paris, en 1749, mort en 1821, élève de Pajou. En 1796 il fut nommé administrateur du musée établi à Versailles, et professeur à l'école de cette ville. En 1800 il obtint le prix d'encouragement à l'exposition des projets pour un monument commémoratif de la paix d'Amiens. Ses principaux ouvrages sont : *Virginius tuant sa fille*, mis au salon en 1812; — *Henri IV pleurant dans les bras de la Victoire*, exposé en 1814; — une des statues (*Le Grenadier*) de l'Arc de triomphe du Carrousel; — *Apollon ôtant le masque de Voltaire*; — *Descartes débrouillant le chaos*; — enfin, les statuettes en bronze de *Condé*, *Turenne*, *Duguesclin* et *Bayard*. E. B.—n.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.*

DARDÈNE. Voy. ARDÈNE (D').

* **DARDENNE (...)**, théologien et botaniste français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité des Ranunculuses*; Paris, 1747, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **DARDENNE (Jean)**, poète français, né à Toulouse, vivait en 1694. Il était docteur en théologie, prit l'habit ecclésiastique, et devint vicaire général et official du diocèse d'Agen. Il remporta aux Jeux Floraux les prix de l'églantine, de la violette (1672), et du souci (1674). En 1694 il obtint le titre de maître et de juge des Jeux. On a de lui : *Le Triomphe de la Violette*, poème; Toulouse, 1672, in-4°; — *Le Triomphe du Souci*; *ibid.*, 1674, et un grand nombre de madrigaux et autres pièces de vers, insérés dans les recueils littéraires du temps.

Biographie toulousaine.

* **DARDI (Bembo)**, traducteur vénitien, né vers 1560, mort vers 1640. Il apprit les lettres grecques et latines sous les meilleurs maîtres que possédait alors l'Italie, et il devint un des premiers hellénistes de son temps. Il a traduit de grec en italien : *Comento di Ierocle sopra i Versi di Pitagora detti d'Oro*; Venise, 1600, in-4°; — les *Œuvres de Platon*; Venise, 1601, 5 vol. in-12. Cette traduction est estimée. Le traducteur recherchait avec soin les avis des savants, et imprimait ses corrections à la fin de chaque volume; — *Trattato di Timeo di Locri intorno all' anima del mondo*; Venise, 1607, in-12. L'ouvrage est suivi des *Dialogues* dits apocryphes, des *Définitions*, et d'une lettre écrite qui ne sont pas de Timée, mais d'un auteur inconnu. On les imprime à la fin des *Œuvres de Platon*, auquel certains critiques les attribuent. Ce volume fait suite et sert de complément à la traduction de Platon : il contient une table des matières très-ample et très-bien raisonnée.

M. G.

Fontanini, *Bibl. dell' Eloquenza Italiana.* — Argelati, *Bibl. de' Folgarizzatori.*

DAREAU (François), jurisconsulte et littérateur français, né à Sainte-Feyre, près de Guéret, le 19 mars 1736, mort à Paris, vers 1783. Il exerça d'abord la profession d'avocat au présidial de Guéret, et vint ensuite habiter Paris. Il a publié : *Traité des Injures dans l'ordre judiciaire*; Paris, 1775, in-12; nouv. édit., avec des observations par Fournel, *ibid.*, 1785, 2 vol. in-12, la seule recherchée. Darcau a fourni un grand nombre d'articles importants au *Répertoire de Jurisprudence* de Guyot. Il cultivait aussi les lettres, et il est auteur de divers écrits indiqués dans *La France littéraire* de 1769, et de quelques pièces de poésie insérées dans *l'Almanach des Muses*, années 1768, 1776 et 1778.

E. REGNARD.

La France littéraire de 1769. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.*

* **DAREMBERG (Charles-Victor)**, médecin français, est né à Dijon (Côte-d'Or), le 14 avril

1817. Reçu docteur en médecine en 1841, après avoir soutenu une thèse *Sur l'anatomie et la physiologie de Galien*, il devint en 1843 bibliothécaire de l'Académie de Médecine, et en 1845 il fut chargé d'une mission en Allemagne et en Belgique pour y recueillir les matériaux d'une grande collection des médecins grecs et latins et d'une histoire de la littérature et des sciences médicales. En 1847 et 1848 il voyagea (à ses frais) en Angleterre pour compléter ses recherches. Vers la même époque, il fut chargé de faire au Collège de France un cours sur l'histoire et la littérature des sciences médicales, et en 1849 il obtint la place de bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine. Depuis lors M. Daremberg a rempli des missions répétées en Angleterre, en Allemagne et en Italie pour la publication importante des médecins grecs qu'il a entreprise. Ce laborieux savant a publié jusqu'à ce jour, dans l'ordre chronologique : *Œuvres choisies d'Hippocrate*, 1^{re} édition; 1 vol. in-12, 1843; 2^e édition, entièrement refondue et augmentée, 1 vol. in-8°, 1855; *Exposition des Connaissances de Galien sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux*, in-4°. Paris, 1841; — *Rapport sur une mission en Allemagne et en Belgique*; br. in-8°, Paris, 1845; — *Histoire et critique des Doctrines des Maladies de la Peau*, par Rosenbaum, traduite de Pallemand avec des notes; in-8°, Paris, 1846; — *Histoire de la Syphilis dans l'antiquité*, par Rosenbaum, traduite de Pallemand, avec des notes; Paris, 1846, in-8°; dans les *Annales des Maladies de la Peau*; — *Traité sur le Poulx, attribué à Rufus d'Ephèse*, publié pour la première fois en grec et en français, avec une introduction et des notes; Paris, 1846; in-8°; — *Aurelius, De acutis Passionibus; nunc primum ad fidem codicis Bruxellensis in lucem editum*, etc.; Breslau, 1847, in-8°; — *Fragments du Commentaire de Galien sur le Timée de Platon*, publiés pour la première fois en grec et en français, suivi d'un *Essai sur Galien considéré comme philosophe*; Paris, 1847, in-8°; — *Plan de la Collection des Médecins grecs et latins*, suivi des *Rapports de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie de Médecine*; Paris, Imprimerie impériale, 1851, in-8°; — *Lettre à M. le docteur Renzi sur un passage de Celse relatif à la division de la médecine*; deuxième édition, Paris, 1852, br. in-8°; — *Notices et extraits des Manuscrits impériaux des principales bibliothèques de l'Europe*; première partie : Manuscrits grecs d'Angleterre, suivis d'un fragment inédit de Gilles de Corbeil et de scolies inédites sur Hippocrate; Paris, Imprimerie impériale, in-8°, 1853; — *Cours, au Collège de France, sur l'histoire et la littérature des sciences médicales*; 4 brochures in-8°, Paris, 1847, 1848, et 1850; — *Rapport sur une mission en Italie* (dans les *Archives des Missions*);

Paris, 1850; — *Œuvres d'Oribase; texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs Bussemaker et Daremberg*; Paris, Imprimerie impériale, 1851 et 1854, 2 vol. in-8°; — *Glossulæ quatuor magistrorum super Chirurgiam Rogerii et Rolandi; nunc primum ad fidem codicis Mazari-nei edidit*, etc. (texte, introd. et notes); Neapoli, 1854, in-8°; — *Œuvres médicales et philosophiques de Galien*, traduites en partie pour la première fois sur les textes imprimés et manuscrits, accompagnées de sommaires, de notes, de figures et d'une table des matières, précédées d'une introduction ou études biographique, littéraire et scientifiques sur Galien, tome 1^{er}; Paris, 1754, in-8°; — *De Secretis Mulierum, de Chirurgia, de Modo Medendi, libri septem; Poema Medicum, nunc primum in lucem editum; Neapoli*, 1855. in-8°; — *Collectio Salernitana, ossia documenti inediti, e trattati di medicina appartenenti alla scuola medica Salernitana, raccolti ed illustrati da Henschel, Daremberg et de Renzi; premessa la Storia della Scuola, e pubblicati a cura di S. de Renzi*; Napoli, 1852-1854, 4 vol. in-8°; — *Nouveau Dictionnaire lexicographique et descriptif des Sciences médicales et vétérinaires, suivi d'un Vocabulaire biographique*, par MM. Raige-Delorme, Daremberg, Bouly et Mignon, avec la collaboration de M. Lamy; 1 fort volume grand in-8°, publié en quatre livraisons; Paris, 1851-1855. — M. Daremberg a promis de publier prochainement une nouvelle édition de *Celse* (Collectio Teubneriana), 2 vol. in-18; de *Philostrate*, traité inédit *Sur la Gymnastique*, texte, traduction et commentaires, in-8°; enfin, les *Œuvres de Rufus d'Ephèse* (texte, trad. et commentaires).

Journal de la Librairie.

DARÈS (Δάρης), pseudonyme de l'auteur d'un ouvrage sur la ruine de Troie. Ce Darès était, selon l'*Iliade*, un prêtre d'Hephæstus (Vulcain). Il existait dans l'antiquité une *Iliade*, ou récit de la destruction de Troie, que l'on regardait comme plus ancienne que les poèmes d'Homère et comme l'ouvrage de Darès, prêtre d'Hephæstus. Ptolémée et Eustathe avancent, sur l'autorité d'Antipater d'Acanthe, que Darès avertit Hector de ne pas tuer Patrocle. Eustathe ajoute que Darès ayant passé aux Grecs, fut tué par Ulysse. Cet événement ne peut avoir eu lieu qu'après la prise de Troie, puisque Darès avait raconté la destruction de cette ville. Du temps d'Élien, l'*Iliade* de Darès, que cet historien appelle Φρυγία Ἰλιάς, existait encore; elle passait pour plus ancienne que celle d'Homère, et Isidore de Séville prétend qu'elle était écrite sur des feuilles de palmier. Il ne reste rien de cette œuvre, et il n'est pas facile de s'en faire une idée. Il existe, il est vrai, un ouvrage latin qui passe pour être la traduction de l'*Iliade* de Darès; il porte le

titre de *Daretis Phrygii De Excidio Trojæ Historia*; cet écrit en prose comprend quarante-quatre chapitres. Il est précédé d'une prétendue lettre de Cornelius Nepos à Crispus Sallustius. Le Pseudo-Cornelius déclare que, ayant trouvé pendant son séjour à Athènes un manuscrit de l'ancienne *Iliade* de Darès, de la main de l'auteur lui-même, il l'a lu avec tant de plaisir qu'il a résolu de le traduire. L'imposture de cette lettre est évidente, et ne repose pas même sur le plus léger fondement. Aucun historien ancien ne parle de cette production de Cornelius Nepos, et le style en est si barbare qu'on ne saurait l'attribuer à un auteur classique. Comme cette prétendue traduction de Cornelius n'est connue que depuis le quatorzième siècle, on a cru que c'était un abrégé du poème épique latin de Joseph Iscanus (Joseph d'Exeter), qui vivait dans le douzième siècle. En effet il y a entre ces deux ouvrages des rapports de pensée et d'expression qui feraient croire que l'un est inspiré de l'autre; mais les différences et les contradictions sont encore plus nombreuses. Dederich, le dernier éditeur de l'*Iliade* de Darès, pense qu'elle est l'ouvrage d'un auteur latin du cinquième, du sixième, ou du septième siècle. Cette production ne peut venir d'ailleurs que d'une personne sans savoir et sans goût. Elle consiste en un grand nombre d'extraits, empruntés à divers écrivains et rassemblés sans aucun jugement. Quoiqu'elle ne contienne rien de frappant ni de neuf, elle fut très-populaire au quinzième et au seizième siècle, comme tout ce qui se rapportait à la guerre de Troie. Elle fut plusieurs fois publiée et traduite. On l'imprimait ordinairement avec l'ouvrage de Dictys de Crète. L'édition princeps est de Cologne, 1470. La première édition soignée est celle de J. Mercier, Paris, 1618, et Amsterdam, 1631, in-12. Les autres éditions ne firent que reproduire le texte de Mercier; telles sont celles d'Anne Dacier, Paris, 1680, et Amsterdam, 1702, in-4°; de M. Obrecht, Strasbourg, 1691, in-8°, et autres. La meilleure et la plus récente est celle de A. Dederich, Bonn, 1837, in-8°, avec une intéressante dissertation sur Darès et l'ouvrage qui porte son nom. L. J.

Plémée, *Hephæst.*, 1. — Eustathe, *ad Hom. Od.*, XI, 521. — Elien, *Var. Hist.*, XI, 2. — Isidore de Séville, *Orig.*, I, 51. — Smith, *Dictionary of Græc and Roman Biography*.

* **DARESTE** (*Antoine-Élisabeth-Cléophas*), historien français, né à Paris, le 25 octobre 1820. Après avoir successivement enseigné l'histoire aux collèges de Versailles, de Rennes, et de Stanislas à Paris, il a été nommé en 1847 professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, et en 1849 à celle de Lyon. On a de lui : *Éloge de Turgot*; Paris, 1846, in-8°; — *Histoire de l'Administration en France*; *ibid.*, 1847, in-8°; — *Histoire des Sciences agricoles*; *ibid.*, 1853, in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été couronnés par l'Académie des Sciences morales.

Son frère, docteur en médecine, est auteur

de plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle, professeur au lycée de Versailles, et l'un des collaborateurs de la *Biographie générale*.

Documents particuliers.

* **DARET** (*Jean*), bénédictin, né à Mantes, en 1667, mort le 3 janvier 1736. Son opposition à la constitution *Unigenitus* le fit remarquer parmi les appelants, et il composa, à l'occasion de ces controverses, des écrits bien oubliés aujourd'hui. Il s'est acquis un titre plus réel à l'estime de la postérité par la part active qu'il prit aux grands travaux de Mabilon, dont il fut le collaborateur intelligent et zélé.

Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur

DARET (*Pierre*), graveur français, né à Paris, en 1610, mort en 1675. Il fit le voyage d'Italie pour se perfectionner dans le dessin et dans la gravure. On a de lui environ quatre cents estampes; les plus remarquables sont : *Saint Jean dans le désert, tenant sur ses genoux un agneau*, d'après le Guide; — *Saint Pierre délivré de prison*, d'après le Dominiquin; — *La Charité avec quatre enfants*, d'après Blanchard; — *Tableaux historiques* (avec Louis Boissevin), recueil contenant les portraits des personnages illustres des seizième et dix-septième siècles, tels que ceux de la reine Anne, de la princesse de Condé, de Charles I^{er}, etc.; Paris, 1652-1656, grand in-4°; — une suite de cent *Tableaux*, gravés d'après Otho Vonius pour la *Doctrine des Mœurs*, de Gomberville; Paris, 1646, in-fol.; cet ouvrage est très-recherché. — Daret a publié aussi la *Vie de Raphael*, trad. de l'italien de Vasari; Paris, 1651, in-12, avec portrait (très-rare).

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Nagler, *Nouvelles Allg. Künstler-Lexic.*

* **DARGAUD** (*J.-M.*), littérateur et historien français, né à Paray-le-Monial, le 22 février 1800. Il suivit à Paris les cours du collège Charlemagne et plus tard ceux du collège Bourbon. Lorsque, après Waterloo, l'ennemi eut envahi la France, le jeune Dargaud figura dans une compagnie d'écoliers qui se rendirent à Montmartre pour y offrir le tribut de leur sang. Frappé en 1828 d'une maladie dangereuse, il renonça à la vie publique, à laquelle de solides études l'avaient préparé, pour ne plus se livrer qu'aux lettres, où il occupa un rang distingué. Après des œuvres déjà sérieuses, des traductions des poèmes bibliques, il a abordé l'histoire. *Marie Stuart* a été ressuscitée dans toute sa passion, dans tous ses malheurs, mais aussi dans ses erreurs, par M. Dargaud, qui n'a écrit son ouvrage qu'après avoir fouillé le sol témoin de ces tragiques événements. Ami de M. de Lamartine, M. Dargaud s'est souvent inspiré de l'abondance et de l'éclat de l'auteur des *Méditations poétiques*. On a de M. Dargaud : *Solitude*; Paris, 1833, in-8°; — une traduction des *Psalmes de David*; Paris, 1838; — une traduction de *Job* et du *Cantique des Cantiques*; Paris,

1838 et 1839; — *Georges*; 1840; — *Le Duc de Bordeaux et la France, et l'horizon politique de 1844*; brochure, Paris, 1844; — *Histoire de Marie-Stuart*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°. V. R. *Doc. partic.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IV. — *Journal de la Librairie*.

DARGENVILLE. Voy. DEZALLIER.

* **DARGONE.** Voy. ARGONNE (D').

* **DARHOLZ DE FINTA** (*Christophe*), littérateur hongrois, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Novissima Tubæ*, intitulé en hongrois : *Az az, Iteletre serkentőutolsó Trombita szá;* Kaschau, 1639, in-12. Horanyi, *Memor. Hung.*

* **DARIÈS** ou **DARIEZ** (*Louis de LA MOTTE*), magistrat français, pendu le 12 avril 1855. Il était second consul de Marseille, et il favorisait le parti de la Ligue. Le 9 avril 1855, aidé de Devins, créature des Guises, et de Claude Boniface (qui venait de poignarder son frère, général des finances de la ville), Dariès se mit à la tête de la populace, et se rendit maître de la ville. Il proclama aussitôt la déchéance de Henri III. Cependant les bourgeois catholiques ne voulurent point soutenir une sédition qui pouvait causer la ruine de leur ville; ils s'armèrent, se réunirent aux protestants, et reprirent les postes les plus importants, excepté le château de Notre-Dame de la Garde. Henri, grand-prieur d'Angoulême, gouverneur de Provence, accourut d'Aix au secours des défenseurs de l'autorité royale. Les chefs ligueurs furent arrêtés; on leur fit leur procès sur l'heure; ils furent interrogés, condamnés, puis pendus aux flambeaux.

L'Étoile, Journal, p. 291. — De Thou, *Historia*, lib. LXXXI, p. 436. — *Mémoires de la Ligue*, t. 73. — Nosttradamus, *Histoire de Provence*, VII, 836. — Davila, *Historia*, lib. VII, 385. — *Dictionnaire de la Provence*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XX, 143.

DARIÈS, Voy. DARJÈS.

DARIMAJOU (*Dominique*), magistrat et pamphlétaire français, né à Mont-de-Marsan, le 18 octobre 1761, mort en novembre 1829. Il se fit remarquer par son ardeur révolutionnaire, et entra en 1793 dans les bureaux de la comptabilité nationale. En 1807 Napoléon le nomma référendaire à la cour des comptes; Louis XVIII le confirma dans ses fonctions, et lui donna la croix d'Honneur. Darimajou était l'un des auteurs de l'écrit anonyme intitulé : *La Chasteté du Clergé dévoilée, au procès-verbal des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvées à la Bastille*; Rome, imprimerie de la Propagande, 1790, in-8°.

La France littéraire. — *Biographie des Contemporains*.

DARIO (*Varotari*). Voy. VAROTARI.

DARIO ou **DARIOT** (*Blaise*), homme politique français, né en 1760, décapité le 29 juin 1794. Il était médecin à Toulouse, et fut nommé juge au tribunal de Saint-Gaudens. Élu député suppléant de la Haute-Garonne à la Convention nationale, il joua un rôle actif dans les mesures prises après le 31 mai pour résister au parti de

la Montagne, alors tout-puissant. Le 4 mars 1794 Dario fut appelé à siéger à la Convention; mais le 11 juin suivant, sur le rapport de Dubarran, il fut rejeté de cette assemblée, comme fédéraliste. Dénoncé de nouveau par Dartigouy, pour sa conduite après le 31 mai, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté.

Biographie moderne. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Biographie toulousaine*.

DARIOT (*Claude*), médecin français, né à Pomar, en Bourgogne, en 1533, mort en 1594. On a de lui : *De Electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis*; Lyon, 1557, in-4°; en français, 1558, in-4°; — *Ad Astrorum judicia facilis Introductio de electionibus principiorum, de preparatione medicamentorum*; Lyon, 1582, in-4°; le premier de ces traités a été traduit en français, Lyon, 1582, in-4°; le deuxième également, Lyon, 1589, in-4°; — *Discours sur la goutte, et trois traités sur la préparation des médicaments*; Lyon, 1603, in-4°.

Biog. méd. — Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

* **DARISTE** (*Jean-Baptiste-Auguste*), sénateur français, né le 19 juin 1807, à la Martinique. Son père, médecin des plus distingués de cette colonie, lui fit donner une excellente éducation. Doué d'une intelligence remarquable, d'un esprit vif et pénétrant, le jeune Dariste consacra ses premières années à des études sérieuses de littérature grecque, latine et française. Ses travaux sur les sciences agricoles économiques devaient bientôt l'initier à tous les problèmes aujourd'hui à l'ordre du jour. En 1831, M. Dariste vint se fixer dans le département des Basses-Pyrénées, qui s'empressa de l'admettre au nombre de ses enfants adoptifs, de ses citoyens les plus dévoués et les plus expérimentés. Nommé maire de Lalouge, puis délégué au congrès vinicole, il devint bientôt membre du conseil général, qui pendant cinq ans le choisit à l'unanimité pour secrétaire. C'est dans cette position qu'il épousa la fille du général baron Lamarque. Lorsque son nom fut prononcé, après la révolution de février 1848, sa candidature à la Constituante rallia un grand nombre de suffrages; il fut élu le troisième, par 45,335 voix. Les progrès du socialisme dans le département des Basses-Pyrénées n'empêchèrent pas sa réélection à l'Assemblée législative. Il y arriva le quatrième, par 39,440 suffrages; mais les tendances révolutionnaires de ses concitoyens l'avertirent des dangers qui menaçaient le pays, et lui tracèrent la ligne politique qu'il n'a pas cessé de suivre depuis. Il y marcha constamment avec le parti conservateur, dont il ne se sépara jamais. Il faisait partie, dans la dernière assemblée, du comité de l'Algérie; il vota pour les deux chambres, pour la suppression des clubs, pour l'ordre du jour en faveur du ministère dans la discussion sur les affaires d'Italie, contre la suppression de l'impôt du sel, contre la mise en liberté des transportés, etc. Fidèle à ses principes d'ordre et de conservation, M. Dariste n'hésita pas à se rallier

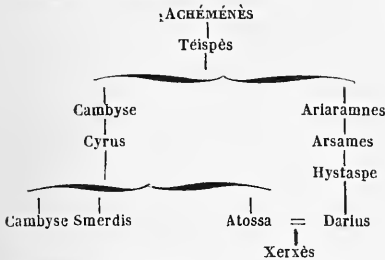
à la politique du chef de l'État. Après l'acte du 2 décembre, il devint membre de la commission consultative, instituée le 13 du même mois sur la proposition du ministre de la justice. Nommé conseiller d'État par décret du 26 janvier 1852, il fut élevé, le 4 mars 1853, à la dignité de sénateur.

SICARD.

Biographie des Représentants à l'Assemblée législative. — Biographie des grands corps politiques de l'État.

DARIUS (Δαρειός ou Δαρειαός, en grec, et en hébreu *Daryavesh*) (1), nom de plusieurs rois de Perse, dont voici la vie :

DARIUS I, fils aîné d'Hystaspe (Gustasp), né en 550 avant J.-C., mort en 485. Il appartenait à une branche collatérale de la famille royale des Achéménides ; voici sa généalogie, d'après les indications d'Hérodote :



Lorsque Cyrus entreprit son expédition contre les Massagètes, Darius, qui avait alors vingt ans, fut laissé dans la province de Perse dont son père était satrape. Pendant la nuit qui suivit le passage de l'Araxe, Cyrus rêva qu'il voyait Darius avec deux ailes gigantesques ombrageant de l'une l'Asie et de l'autre l'Europe. Le monarque perse crut voir dans ce songe une révélation de projets ambitieux et même de complots de la part de Darius, et chargea Hystaspe d'aller surveiller son fils. Darius suivit Cambyse en Égypte en qualité de garde du corps. Lorsque l'imposture du mage qui s'était fait passer pour Smerdis commença à se découvrir, Darius, qui venait d'arriver à Suse, s'associa aux six seigneurs qui conspiraient le renversement de l'usurpateur, et les décida à agir sans délai. Le faux Smerdis fut égorgé, et le sort de l'empire se trouva entre les mains des sept conspirateurs. A la suite

(1) Ce nom est sans contredit un titre honorifique ; mais le sens n'en est pas parfaitement connu. D'après Hérodote, il veut dire ἐρξείης ; mais le sens du mot grec est lui-même fort obscur. Quelques-uns le font venir du radical ἐργ (faire), et le prennent dans le sens de faiseur de grandes choses ; mais il dérive plus probablement de εἰργω (contraindre), et signifie *souverain*. Dans le persan moderne, seigneur se dit *dara* ou *darab*, mot qui a beaucoup de ressemblance avec le nom de Darius, tel qu'on le trouve dans les inscriptions de Persépolis (*Dareush* ou *Daryush*), car *sh* n'est ici qu'une terminaison qualificative. Cette induction, tirée des inscriptions de Persépolis, est confirmée par un passage de Strabon. Cet écrivain, à propos des changements que les mots éprouvent en passant d'une langue dans une autre, prétend que Δαρειός est une corruption de Δαρειήκης, ou, selon la correction de Saumaise, de Δαριαύης (Darius).

d'une longue discussion, ils adoptèrent la forme du gouvernement monarchique, qui avait été mise en avant par Darius, et celui-ci obtint le trône (521), grâce au stratagème de son écuyer Œbarès, qui fit tourner en sa faveur l'épreuve convenue entre les conjurés. Cet événement, que l'on trouve raconté avec beaucoup de détails dans Hérodote, est probablement fictif, mais il est parfaitement conforme à l'esprit de la religion persane. L'usurpation du faux Smerdis semble avoir été une tentative faite par les Mèdes pour ressaisir leur ancienne suprématie. Les conspirateurs étaient des nobles de la Perse, et probablement les chefs des tribus de ce pays. Quant à la discussion des conjurés sur la meilleure forme de gouvernement, c'est en grande partie une invention d'Hérodote, qui a transporté à Suse les idées politiques d'Athènes. Les sept seigneurs avaient pu songer à se partager l'empire, dessein dans lequel l'historien grec voit un projet d'aristocratie, mais certainement ils ne pensèrent jamais à transformer en démocratie le gouvernement absolu des Achéménides. Quoi qu'il en soit, l'avènement de Darius fut à la fois le triomphe de la suprématie perse et du gouvernement monarchique. Il est vrai qu'en conférant le pouvoir souverain à leur complice, les autres conspirateurs firent leurs conditions : ils stipulèrent entre autres choses que le roi serait tenu de prendre sa femme dans la famille d'un des conjurés, et qu'enx-mêmes, sans se faire annoncer, pourraient pénétrer à toute heure auprès de lui, excepté lorsqu'il serait dans son harem. Intapherne, un des sept seigneurs, ne respecta pas même cette exception, et voulut voir Darius, bien que le garde de la porte et l'introduit l'avertissent que le roi était avec une de ses femmes. Intapherne s'imaginant qu'ils mentaient, tira son cimeterre, et leur coupa le nez et les oreilles. Darius, craignant que cette violence n'eût été commise de concert avec les cinq autres seigneurs, les fit venir l'un après l'autre, et les sonda chacun en particulier pour savoir s'ils approuvaient la conduite d'Intapherne. Quand il fut bien sûr que celui-ci avait agi de son propre mouvement, il le fit arrêter, lui, ses fils et ses proches parents, et les fit mettre tous à mort. Dès lors personne ne songea à disputer à Darius les prérogatives du pouvoir absolu, et les cinq seigneurs ne figurent plus dans l'histoire que comme gouverneurs de provinces éloignées ou lieutenants du roi dans ses expéditions.

Darius se fortifia d'abord par des alliances avec la maison royale. Il épousa deux filles de Cyrus, Atossa et Artystone, et une petite-fille du même monarque, Parmys, fille de Smerdis. Il épousa aussi Phédime, fille d'Otanès, le plus puissant des conjurés. Il divisa ensuite son empire en vingt satrapies, dont chacune avait son administration particulière, et qui payaient au monarque un tribut fixé par lui. On trouve dans Hérodote un compte détaillé des satrapies et des

impôts qu'elles payaient. La province de Perse en fut seule exempte. L'établissement des impôts perpétuels fit dire aux Perses, comme nous l'apprend Hérodote, que Darius était un marchand (*ζάπηλος*), parce qu'il faisait argent de tout. Les sept mois du règne de Smerdis avaient produit une grande confusion dans tout l'empire. Si, comme le disent les historiens, il avait affranchi les provinces de tout tribut pendant trois ans, Darius dut avoir de la peine à obtenir de ces mêmes provinces le paiement des impôts. L'esprit d'indépendance se manifestait aussi parmi les satrapes, et menaçait l'unité de l'empire. Oroctès, par exemple, satrape de Sardes, non content d'avoir fait périr Polycrate par une indigne trahison et d'avoir commis plusieurs autres actes de tyrannie, fit mettre à mort un noble perse, Mitrobate, gouverneur de Dascylium en Bithynie, et tuer un messenger royal qui apportait les réprimandes de Darius. Celui-ci, retenu par les embarras d'un avènement au trône et redoutant la puissance du satrape rebelle, ne marcha point contre lui. Mais un des courtisans, Bagoas parvint à gagner les mille Perses qui servaient de gardes du corps à Oroctès, et le fit assassiner. Cet événement eut entre autres résultats celui d'amener à la cour de Suse le médecin Démocède, qui attira sur la Grèce l'attention de Darius et lui donna l'idée de tenter la conquête de ce pays. Le grand duel entre le despotisme asiatique et les libres États de l'Europe allait commencer. Les différents princes qui avaient possédé l'empire de l'Asie occidentale avaient désiré étendre leur domination sur la Grèce par delà la mer Égée; mais Crésus et Cyrus en avaient été empêchés, le premier par sa lutte contre les Perses, le second par ses guerres dans l'Asie centrale. Darius se crut appelé à réaliser le rêve de Cyrus; couvrant déjà l'Asie d'une de ses ailes, il commença à étendre l'autre sur l'Europe. L'attaque Samos, sous prétexte de rétablir Syloson dans cette île; mais ses desseins furent momentanément arrêtés par la révolte des Babyloniens. Ceux-ci avaient profité de la période de confusion qui suivit la mort de Cambyse, et préparé une vigoureuse résistance. Après un siège de vingt mois, la ville fut prise, grâce au stratagème de Zopyre, et impitoyablement punie de sa révolte. Cet événement eut probablement lieu en 516.

La réduction de Babylone fut suivie de la campagne contre les Scythes, vers 513 ou 508. La cause de cette expédition est difficile à découvrir. D'après Hérodote, Darius voulait tirer vengeance de l'invasion des Scythes en Médie du temps de Cyaxare. Cette invasion, qui remontait à plus d'un siècle, était plutôt un prétexte qu'un motif sérieux. Suivant Ctésias, le satrape de Cappadoce ayant fait des incursions sur le territoire des Scythes, leur roi envoya une lettre de défi à Darius, et le provoqua à la guerre. En laissant de côté ce motif, qui ne paraît pas

beaucoup plus sérieux que l'autre, nous trouvons que Darius eut des raisons plausibles pour pénétrer dans les steppes de la Scythie. Au moment de s'engager dans la guerre contre la Grèce, il ne voulait pas laisser derrière lui ces dangereux voisins; puis il voulait par la conquête de la Thrace s'ouvrir la route de la péninsule hellénique. Les détails de l'expédition présentent aussi d'assez graves difficultés, bien qu'elle ait été racontée longuement par Hérodote. Darius traversa le Bosphore de Thrace sur un pont de bateaux, ouvrage de l'ingénieur Mandroclès de Samos, et fit élever en mémoire de son passage deux colonnes, où les noms des tribus qui composaient son armée étaient inscrits en caractères grecs et assyriens. De là il s'avança à travers la Thrace jusqu'au commencement du delta du Danube, où sa flotte, qui avait déjà remonté le fleuve jusqu'à cet endroit, avait jeté un pont de bateaux. Darius fit passer son armée de l'autre côté du fleuve, et ordonna aux Ioniens de rompre le pont et de suivre l'expédition avec le reste des équipages de la flotte. Coès, fils d'Eraxandre, qui commandait les Mityléniens, lui représenta qu'il fallait conserver le pont, afin d'avoir les moyens de faire retraite si les circonstances l'exigeaient. Alors Darius convoqua les chefs des Ioniens, et leur adressa ce discours: « Ioniens, j'ai changé d'avis au sujet du pont; voici une courroie à laquelle j'ai fait soixante nœuds: quand je serai entré dans la Scythie, ayez soin de défaire chaque jour un de ces nœuds. Si je ne suis pas de retour lorsque vous les aurez tous défaits, vous retournerez dans votre patrie; mais gardez le pont jusqu'à ce moment-là, et ne négligez rien pour le défendre et pour le conserver: vous me rendrez, en agissant ainsi, un service essentiel. » Après avoir donné ces ordres, Darius s'éloigna du fleuve, et pénétra dans l'intérieur du pays. Les soixante jours s'écoulèrent, et un des chefs ioniens, Miltiade, tyran de la Chersonèse de Thrace, proposa de rompre le pont; mais Histiée s'y opposa. Au moment où les chefs ioniens délibéraient ainsi, l'armée persée était en pleine retraite. Darius n'ayant jamais pu amener les Scythes à une bataille avait renoncé à les poursuivre plus loin. Suivant Hérodote, il avait pénétré fort avant dans l'intérieur du pays, qui forme la Russie actuelle; mais le récit de l'historien ne brille ni par la clarté ni par la vraisemblance. Il paraît que les troupes perses ne manquèrent pas de vivres et n'essuyèrent pas de très-grandes pertes, puisque après avoir repassé le Danube Darius put laisser dans la péninsule hellénique, sous les ordres de Mégabaze, quatre-vingt mille hommes, qui achevèrent la conquête de la Thrace et soumièrent la Pœonie et la Macédoine. Le roi de Perse traversa l'Hellespont à Sestos, resta quelque temps à Sardes, et chargea Otanès de s'emparer des places de la mer Égée, de l'Hellespont et du Bosphore qui gardaient encore leur

indépendance. Les principales conquêtes d'Otanès furent Byzance, Chalcédoine, les îles d'Imbros et de Lemnos. Darius lui-même retourna à Suse, laissant Artapherne gouverneur de Sardes.

Ces événements furent suivis de plusieurs années d'une paix profonde, de 505 à 501. Elle fut interrompue par la révolte des Ioniens et la première guerre médique. Les détails de cette guerre appartiennent à l'histoire et à la biographie de plusieurs autres hommes célèbres (voyez ARISTAGORAS, HISTIÉE, HIPPIAS, MARDONIUS, MILTIADE, ARTAPHERNE). Darius fut-il entraîné à la guerre par le cours des événements, ou avait-il médité et préparé longtemps à l'avance son expédition? C'est ce qu'il est impossible de décider, bien que la dernière opinion soit plus probable. Darius semble d'ailleurs s'être fait une très-fausse idée de la force des États libres de la Grèce, puisqu'il envoya pour les réduire une armée moins considérable que celle qui avait envahi la Scythie. La bataille de Marathon (490) lui montra qu'il se trompait, tout en lui laissant l'espoir de pouvoir conquérir la Grèce avec une armée plus nombreuse. Il rassembla donc des soldats de toutes les parties de son empire. Ses préparatifs duraient depuis trois ans, lorsque son attention fut détournée par la révolte de l'Égypte et par la rivalité de deux de ses fils (voyez XERXÈS). Il désigna Xerxès pour son successeur, et mourut après un règne de trente-six ans, suivant Hérodote, de trente-et-un, selon Ctésias.

Deux autres événements du règne de Darius méritent encore d'être remarqués, savoir une expédition contre la Libye à l'époque de l'invasion de la Scythie, et le voyage de Scylax de Caryande sur les frontières de l'Indoustan. La treizième année de son règne (508 avant J.-C.), Darius ordonna à Scylax de se rendre à Caspatyre sur l'Indus, de descendre le fleuve jusqu'à son embouchure, et de naviguer ensuite vers l'ouest, et de recueillir tous les renseignements nécessaires pour une expédition militaire dans l'Inde. Scylax obéit aux ordres de Darius, et aborda heureusement à un port de la mer Rouge, le trentième mois après son départ. Il partit ensuite pour Suse, et rendit compte de son voyage à Darius, qui, profitant des avis du hardi voyageur, soumit les Indiens. Hérodote nous a transmis le souvenir de cette expédition, qui termina la longue série des conquêtes des Perses en Asie; mais il en omet tous les détails.

Darius eut de la fille de Gobryas, qu'il avait épousée avant de monter sur le trône, Artabazane et deux autres fils. Il eut d'Atossa: Xerxès, Hystaspe, Achaéménès et Masistès; d'Artystone: Arsame et Gobryas; de Parmys: Ariomardas; et de Phrataguna, fille de son frère Artane: Abrocome et Hypéranthe. Diodore mentionne encore de lui une fille nommée Mandane. Les inscriptions de Persépolis dans lesquelles

figure son nom ont été décrites avec soin par Grotefend et Höckh. D'après ce dernier, le tombeau que Darius s'était fait construire est un de ceux qui se trouvent sur la colline appelée Rachmed.

L. J.

Hérodote, III, 70, 160; IV, VI; VII, 1, 4. — Ctésias, *Persica*, 14, 19. — Diodore, II, 5; X, 17; XI, 2, 87, 76. — Justin, I, 10; II, 3, 5, 9, 10; VII, 3. — Josephé, *Antiquit. Jud.*, XI, 3. — Thirlwall, *History of Greece*. — Höckh, *Vet. Med. et Pers. Monumenta*.

DARIUS II régna de 424 avant J.-C. à 405. Nommé *Ochus* avant son avènement au trône, il a reçu des historiens grecs le nom de *Nothus* (Νόθος, bâtard), parce qu'il était un des soixante-dix fils d'Artaxerxès I, Longue-Main. Celui-ci le fit satrape d'Hyrcanie, et lui donna en mariage sa sœur Parysatis, fille de Xerxès I. Sogdien, autre fils naturel d'Artaxerxès, après avoir assassiné le roi Xerxès II, appela Ochus à la cour. Celui-ci promit de s'y rendre; mais il différa, rassembla une nombreuse armée, et déclara la guerre à Sogdien. Arbarius, commandant de la cavalerie royale, Arsames, satrape d'Égypte, et Artoxarès, satrape d'Arménie, se déclarèrent pour Ochus, et le proclamèrent roi malgré lui, à ce que prétend Ctésias. Sogdien, forcé de se rendre, fut mis à mort. Ochus prit en montant sur le trône le nom de Darius. Il laissa le pouvoir à trois eunuques, Artoxarès, Artibarxanès, Anthoüs, et à sa femme Parysatis, dont il eut deux filles, Amitris, Artosta, et deux fils, Arsacès, qui lui succéda sous le nom d'Artaxerxès II, Mnemon, et Cyrus. Il eut d'autres enfants, qui tous moururent fort jeunes, à l'exception du quatrième, Oxendras. Plutarque, citant Ctésias, donne aux quatre enfants de Darius et de Parysatis les noms d'Arscas, de Cyrus, d'Ostanès et d'Oxathrès. La faiblesse du gouvernement de Darius occasionna de nombreuses révoltes. Son frère Arsitès se souleva avec Artyphius, fils de Mégabyse. Les Grecs mercenaires qui faisaient la force des deux rebelles les livrèrent à Artasyras, général de Darius. Tous deux furent mis à mort, sur la demande de Parysatis. La révolte de Pisuthnès, en 414, eut précisément le même résultat (voyez TISSAPHERNE). Le complot d'Artoxarès, chef des eunuques, n'eut pas plus de succès. L'insurrection d'Égypte fut plus dangereuse pour les Perses: Amyrtée les chassa en 414, régna six ans, et laissa en mourant, en 408, le trône à son fils Pausiris, que Darius fut forcé de reconnaître. Les Mèdes, qui se soulevèrent vers la même époque, furent bientôt réprimés. Quant aux rapports que Darius entretint avec les républiques grecques, voyez CYRUS, LYSANDRE, TISSAPHERNE.

L. J.

Ctésias, *Persica*, 44, 66. — Diodore, XII, 71; XIII, 36, 70, 108. — Xénophon, *Hellenica*, I, 2; II, 1; *Anab.*, I, 1. — Plutarque, *Artaxerxès* I.

DARIUS III ou **DARIUS Codoman**, petit-fils d'Ostanès, frère d'Artaxerxès Mnémon, régna de 336 avant J.-C. à 330. Il succéda au fils d'Ochus, Arsès, qui n'avait fait que passer sur le

trône; lui-même y monta avec l'aide ou plutôt par la volonté de l'eunuque Bagoas, et au préjudice de Bistarne, autre fils d'Ochus. Bagoas n'avait voulu qu'un fantôme de roi : familiarisé avec le crime par le meurtre d'Ochus et d'Arès, il allait se débarrasser par le poison d'un prince trop peu docile; mais celui-ci le prévint, et le força de boire le breuvage mortel. Darius reçut la couronne lorsque Philippe de Macédoine vivait encore et menaçait déjà l'empire des Perses. La mort de Philippe ne suspendit que peu de temps les craintes du grand-roi : Alexandre, assuré de la soumission des Grecs, franchit l'Hellespont (voy. PHILIPPE et ALEXANDRE LE GRAND). Darius avait rassemblé des forces dont il confia le commandement à Memnon de Rhodien; c'était un homme habile, capable de balancer les talents et la fortune du Macédonien. Il avait déjà réduit les Cyclades et les îles asiatiques de la mer Égée, lorsque la mort priva Darius de ses services. Ce prince ne manquait pas d'une certaine bravoure personnelle; il s'était même fait un renom de vaillance chez les Perses, sous le règne d'Artaxerxès Mnémon, par la victoire qu'il remporta dans un combat singulier contre un des chefs les plus fameux des Cadusiens; mais l'étendue et la hardiesse d'esprit et la ferme volonté lui manquaient : il sentait le besoin d'un général éclairé, et cependant il repoussa les sages conseils de l'Athénien Charidème; et bien qu'il ne fût pas cruel, dans un mouvement de colère il fit immoler ce même Charidème sous de vains soupçons. Alexandre en allant attaquer Darius n'avait que 40,000 hommes, mais tous aguerris, bien armés et pleins d'espérances; Darius traînait à sa suite 4 ou 500,000 hommes, avec un long et inutile cortège de femmes, d'enfants, de valets. Alexandre, vainqueur sur les bords du Granique, avait parcouru et soumis l'Asie Mineure; il désirait ardemment en venir au plus tôt aux mains. Le roi de Perse, qui aurait dû laisser affaiblir cette ardeur et l'ascendant de la première victoire, avait d'abord sagement résolu d'attendre son rival dans les plaines d'Assyrie; mais, s'imaginant, sur la foi de ses flatteurs, qu'Alexandre n'oserait pas arriver jusqu'à lui, il fut surpris dans les gorges de la Cilicie : la sanglante déroute d'Issus est le châtement de cette imprudence, qui lui coûte aussi la liberté de toute sa famille. Tandis qu'Alexandre soumet la Syrie, la Phénicie et l'Égypte, Darius rassemble derrière le Tigre d'immenses colonnes de soldats ou plutôt d'innombrables troupeaux d'hommes. En vain il leur donne des armes meilleures et fente de fondre en une véritable armée docile à la voix du chef vingt nations différentes : cette prudence tardive ne lui inspire pas une grande sécurité. Il avait envoyé trois ambassades différentes pour proposer la paix à Alexandre. D'abord il céda tout le pays situé entre la mer et le fleuve Halys; ensuite, il reculait la limite jusqu'à l'Euphrate, et ajoutait des sommes énormes. Mais

plus les offres étaient magnifiques, plus elles prouvaient ses craintes et moins elles étaient acceptées : il fallait être le vainqueur ou le sujet d'Alexandre. Le monarque persan croyait que Mazée, son général, veillerait à la garde des passages du Tigre, quand déjà moins de 50,000 Macédoniens s'avançaient pleins de confiance contre le million d'hommes rassemblés entre Arbèles et Gaugamèle. Cette fois la victoire fut un peu plus disputée par les Perses, un peu plus chèrement achetée par l'ennemi; mais on remarque du côté des Asiatiques toujours la même négligence à calculer les chances du combat, la même promptitude à désespérer de la victoire, à chercher le salut dans la fuite. Darius se précipite du char où il paraissait plutôt en triomphateur qu'en guerrier, abandonne ses plus belles provinces, ses plus riches cités, Babylone, Suse, Persépolis, ne comptant sur ses trésors que pour ralentir la poursuite du vainqueur. Comme s'il était possible de se relever d'un pareil coup, Darius prétendait réunir de nouvelles forces; mais du fond de la Bactriane il ne lui vint que des traitres : Bessus et Nabarzane voulurent lui arracher ce diadème déjà si déchiré par l'épée d'Alexandre, et, de satrapes devenus assassins, consommèrent, en répandant le sang de Darius, la destruction de l'empire fondé par Cyrus. Alexandre ne put refuser ses larmes à la destinée de son malheureux rival, qui avait ainsi durement expié les agressions de ses aïeux contre la Grèce. [*Enc. des G. du M.*]

Diodore, Arrien, Justin, Quinte-Curce et tous les historiens d'Alexandre.

* **DARIUS**, prince perse, fils aîné de Xerxès I^{er}, mort en 465 avant J.-C. Artaban et Spamitrès, après avoir assassiné Xerxès, se rendirent auprès d'Artaxerxès, et accusèrent Darius de paricide. Artaxerxès, soit pour venger son père, soit pour se débarrasser d'un compétiteur au trône, alla sur le champ à l'appartement de Darius, et le tua avec l'aide d'Artaban et de quelques gardes du palais.

Clésias, *Persica*, 29. — Diodore, XI, 69. — Justin, III, 1.

* **DARIUS**, prince perse, fils aîné d'Artaxerxès Mnémon, né vers 415 avant J.-C., mort vers 365. Pour mettre fin à la rivalité de ce prince et d'un de ses frères plus jeunes nommé Ochus, Artaxerxès déclara roi Darius, et lui permit de porter la tiare droite. C'était l'usage en Perse que le prince désigné pour héritier de la couronne demandât au roi régnant une grâce que celui-ci ne pouvait lui refuser. Darius pria Artaxerxès de lui donner la courtisane Aspasie. Le roi, bien qu'il eût dans son harem trois cent soixante concubines, ne voulut pas céder Aspasie à son fils, et la fit prêtresse de Diane, pour la condamner à vivre dans la chasteté le reste de ses jours. La colère que Darius éprouva de ce refus ayant été encore excitée par Tiribaze, qui avait reçu d'Artaxerxès une injure du même

genre, le porta à ourdir une conjuration contre son père. Elle fut découverte, et Darius fut mis à mort.

Plutarque, *Artaxerxes*, 26-29. — Justin, X, 1, 2.

DARJÈS ou **DARIÈS** (*Joachim-Georges*), philosophe allemand, naquit à Gustrow, dans le Meklembourg, en 1714, et mourut à Francfort-sur-l'Oder, le 17 juillet 1791. Il étudia la philosophie et la théologie à Rostock et à Iéna. Des controverses théologiques le décidèrent à étudier aussi la jurisprudence. Il professa la philosophie et le droit à Iéna d'une manière si éclatante que sa renommée parvint à Frédéric II, qui lui conféra le titre de conseiller intime et le nomma professeur à Francfort-sur-l'Oder, où sa réputation le suivit. Dans un discours sur le droit naturel et public, il dit que pendant les vingt-sept ans qu'il avait professé jusque là ses leçons avaient été suivies par plus de dix mille auditeurs. A Francfort il fonda une société savante, qui lui dut sa principale illustration. Darjès attaqua en plusieurs points fondamentaux la doctrine de Leibnitz et de Wolf; mais il se rapprocha beaucoup de ce dernier en droit naturel, puisqu'il fait du perfectionnement de soi-même et d'autrui la base de cette science. Il ne met d'autre différence entre la morale et le droit, sinon que le droit n'oblige qu'à ne pas amoindrir la nature humaine, tandis que la morale fait un devoir d'y ajouter indéfiniment. La politique, telle qu'il la conçoit, a pour principe suprême de procurer les moyens convenables pour atteindre la double fin du droit et de la morale. En métaphysique et en logique, Darjès ne s'éloigne pas beaucoup de Crusius, qui jouissait alors d'une grande célébrité. La science n'existe à ses yeux qu'en matière d'idées purement rationnelles; les idées expérimentales ne sont susceptibles de former une science qu'autant que des notions rationnelles viennent s'y mêler et les dominer. Point donc de science expérimentale pure. Mais il admet, à défaut de science, une probabilité. La partie de sa logique qui traite du probable est même l'une des meilleures. Darjès, comme Wolf, aime la méthode géométrique en philosophie. L'économie politique, surtout la science des finances, lui est beaucoup redevable. Ses écrits, qui se distinguent par la précision et la clarté, sont : *Via ad Veritatem*; Iéna, 1755; en allemand, 1776, in-8°. Cette logique contient aussi des *Meditationes in logicas veterum*; — *Elementa metaphysica*; Iéna, 1743-4, 2 vol. in-4°; — *Remarques sur quelques propositions de la Métaphysique de Wolf*; Francfort et Leipzig, 1748, in-4° (en allem.); — *Loisirs philosophiques*; 1749-52, formant quatre recueils, in-8° (en allem.); — *Premiers Fondements de la Philosophie morale*; Iéna, 1755, in-8° (en allem.); 3^e édit., 1762, in-8°; — *Institutiones Juris prudentiæ universalis*; Iéna, 1745, in-8°; — *Observationes Juris naturalis, socialis et gentium*; Iéna, 1750, 2 vol. in-4°; — *Introduc-*

tion au système de gouvernement de Bielefeld; Iéna, 1764, in-8°; — *Discours sur le Droit naturel et public* (en allemand); Iéna, 1762-63, in-4°; — Darjès a donné en outre une *Bibliothèque philosophique* (en allemand); Iéna, 1759-60, 2 vol. in-8°; — *Meditationes ad Pandectas*; Francfort, 1765; — *Premiers Principes des Finances* (en allemand); Iéna, 1756; — *Améliorations dans l'économie rurale*; Erfurt, 1754; — *Système de Culture où l'on abolit les jachères avec avantage* (en allemand).

J. TISSOT.

Schlicht Groll's *Nekrolog.*, année 1792, t. II. — Buhle, *Lehrb. der Gesch. der Phil.*, t. VII, p. 312-318. — *Gesch. der Kuenst und Wissensch.*, t. V, p. 37-42. — *Alg. Handwært der Phil. Wissensch.* — De Gerando. *Hist. comp. des Syst. de Phil.*, 2^e p, t. IV, p. 51-56. — J.-H. Fichte, *Beitragæ zur Charakteristik der neueren Phil.*, 2^e Aufl., p. 149.

DARLUC (*Michel*), médecin et naturaliste français, né à Grimaud, près Fréjus, en 1717, mort à Aix (Provence), en 1783. Il commença ses études à Lorgues, et les termina chez les oratoriens de Marseille. Il entra dans cette congrégation, et en sortit peu après pour suivre, comme secrétaire, un prince allemand, avec lequel il parcourut toute l'Italie et une partie de l'Allemagne. Sa mauvaise santé l'ayant forcé de quitter son protecteur à Vienne, il traversa le Tyrol et le Trentin, et alla joindre Théodore I^{er}, qui venait de se faire proclamer roi de Corse. Ce prince l'attacha à sa personne; mais la fortune lui ayant été contraire, Darluc dut se séparer de lui et revenir en Italie. Après un court séjour à Naples, il s'embarqua pour rentrer en France; un coup de vent l'ayant jeté sur les côtes d'Espagne, il visita cette contrée en tous sens. Dans ses nombreuses courses, son goût pour les sciences naturelles s'était développé; il suivit à Barcelone les cours de médecine, puis se rendit à Aix, où il étudia l'anatomie et la botanique sous Lientaud. Ce professeur ayant été nommé médecin du dauphin, Darluc vint avec lui à Paris, et le quitta pour suivre le cours de chimie de Rouelle. D'abord médecin de la communauté de Caillan, Darluc fut nommé professeur de botanique de l'université d'Aix. On peut justement le considérer comme le fondateur du jardin d'histoire naturelle de cette ville. La Société d'Agriculture d'Aix l'appela peu après dans son sein. Les suites d'un travail assidu le privèrent de la vue; il continua néanmoins de professer, aidé par le seul secours du tact et de l'odorat; il put ainsi terminer peu de jours avant sa mort son beau travail sur l'histoire naturelle de la Provence. Darluc fut un des premiers médecins qui associèrent l'usage de l'alcali volatil aux frictions mercurielles dans le traitement de la rage; il combattit avec succès, par le quinquina, des gangrènes provenant de causes internes, et des cancers par l'usage de la belladone; il fut aussi un grand partisan de l'inoculation. On a de lui : *Détail des maladies épidémiques qui ont régné en 1750*

et 1751 à Caillan et aux environs; dans le *Journal de Médecine*, VII, p. 55-65; — *Observations sur quelques maladies épidémiques qui ont régné dans la Provence en 1748, 1755 et 1761*; même journal, t. VI, janvier-1757, p. 64-75; t. VIII, p. 357-373; t. XVI, p. 347-372; — *Traité des eaux minérales de Gréoux, en Provence (Basses-Alpes)*; Aix, 1777, in-8°; Paris, 1821, in-12; — *Histoire naturelle de la Provence, contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans les règnes végétal, minéral, animal et la partie géographique*; Avignon et Marseille, 1782-1786, 3 vol. in-8°; — *Poème sur l'Inoculation, dédié à Catherine II*, sans date.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, nos 2518 et 2611. — E.-H. Bouche, dans *l'Histoire des Hommes illustres de Provence*. — Quérard, *La France littéraire*.

DARMAING (Jean-Achille-Jérôme), journaliste français, naquit à Pamiers (Ariège), le 2 février 1794, mourut à Paris, le 30 juillet 1836. Il appartenait à une famille de magistrats. Son aïeul avait péri en 1793, victime de la révolution; son père ne cessa de réclamer ses biens, qui avaient été illégalement confisqués: il ne put en recouvrer qu'une portion minime, sous la Restauration. Mais on lui avait donné une place de conseiller dans une cour de justice criminelle, qui se trouva supprimée par la mise en activité du Code de 1810. Darmaing père se montrait un ardent partisan de la cause royale; mais son fils, élève de l'École Normale, adopta des opinions politiques différentes, par suite desquelles il donna sa démission de professeur agrégé à l'École de Saint-Cyr, emploi auquel ses bonnes études l'avaient fait appeler. Il écrivit une *Histoire abrégée de la Vendée*, qui parut en 1817, donna des articles à quelques journaux obscurs, puis créa *Le Surveillant politique et littéraire*, journal qui dès les premiers numéros lui attira une condamnation à 200 fr. d'amende. Il fut ensuite attaché au *Constitutionnel* pour les comptes-rendus des séances des chambres législatives et des tribunaux. Son père avait publié sous l'ancien parlement une *Gazette des Tribunaux*; Achille Darmaing conçut l'idée de faire revivre cette publication, et en 1825, associé au sténographe Berton, et avec un faible fonds de 3,000 francs, il créa la nouvelle *Gazette des Tribunaux*, qui eut aussitôt un succès que le temps a consolidé. Une des causes de ce succès fut sans doute l'impartialité et le désintéressement que Darmaing apporta dans la direction de cette entreprise. Ainsi vainement lui offrit-on un jour une somme de 6,000 francs pour obtenir seulement qu'il n'insérât pas dans sa feuille un jugement motivé dont la publicité pouvait faire manquer une affaire importante. Darmaing jugea qu'il était de son devoir de publier ce jugement; il repoussa le solliciteur, et sauva ainsi à deux négociants estimables 200,000 fr. qu'ils auraient perdus en comman-

tant une mauvaise opération. En 1830, après avoir pris les armes en juillet, il se montra un des dissidents du gouvernement nouveau. En 1832 et 1833, il fut appelé par les propriétaires du *Constitutionnel* à diriger ce journal. Peu de temps après il succomba à une maladie douloureuse, âgé de quarante-deux ans.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

DARNALT (Jean), jurisconsulte et historien français, vivait en 1619. Il était avocat et jurat de Bordeaux. On a de lui: *Harangue faite aux ouvertures des plaidoyeries d'après la Saint-Luc en la sénéchaussée d'Agen, où sont rapportées les antiquités d'Agénois*; Paris, 1606, in-8°; — *Supplément à la Chronique bourgeoise de Gabriel Lurbeo, continuée depuis le 20 octobre 1594 jusqu'au 17 décembre 1619*; Bordeaux, 1619-1620, et 1672, in-4°; — *Instructions pour la conservation de certains droits appartenant à la ville de Bordeaux*; Bordeaux, 1620, in-8°; — *Les Anciens et Nouveaux Statuts de la ville de Bordeaux, avec des arrêts et instructions pour la conservation des droits de la ville*; Bordeaux, 1672 et 1700, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, III, nos 37531, 37536, 37586. — *Biographie de la Gironde*, p. 12.

DARNALT (L'abbé Jean), théologien français, vivait en 1618. Il était prêtre religieux de Sainte-Croix à Bordeaux, et prenait le titre de *docteur ès sacrés décrets*. Il a été confondu par Lelong avec le précédent. On a de l'abbé Darnalt: *Narré véritable de la vie, trépas, et miracles de saint Mommolin, auteur de la translation des sacrées reliques de M. saint Benoit, du mont Cassin en Italie au monastère de Fleury-sur-Loire, en l'an 664*; suivi de *Péloge de Bordeaux*; Bordeaux, 1618, in-8°; — *Statuta et decreta reformationis Congregationis Benedictinorum nationis Gallicanæ*; Paris, 1605, in-8°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, I, n° 9756 et 11623; III, n° 37541.

DARNAUT-BACULARD. Voyez ARNAUD.

DARNAU, et non **DARNAUD** (Jacques, baron), lieutenant général, né à Bricy-le-Boulay (Loiret), le 8 avril 1768, mort le 3 mars 1830, prit une part glorieuse aux victoires de Spire, de Mayence, de Francfort-sur-le-Mein, ainsi qu'à la retraite de l'armée sur Landau et sur Wissembourg effectuée par les Français en 1793. Employé à l'armée de Sambre et Meuse en l'an III (1794-1795), il se trouva à la défense de Longwy ainsi qu'à l'affaire de Lintz, où, à la tête de 60 hommes d'infanterie, 25 dragons et deux pièces d'artillerie légère, il mit en fuite plusieurs escadrons autrichiens. Chargé par le général Jourdan de protéger la retraite de l'armée, qui s'appretait à repasser le Rhin, il remplit sa mission avec la plus grande bravoure. Ayant eu, au siège de Mayence, la mâchoire inférieure fracassée par un éclat d'obus, il passa, après quelques mois de convalescence,

à l'armée d'Italie, où il se distingua aux combats d'Otricoli, et il combattit les Russes à Novi; mais bientôt, attaqué (14 décembre 1799) par les forces autrichiennes et russes réunies, Darnau, qui avait attiré les premiers dans les montagnes voisines de Novi, fut contraint d'abandonner la ligne de Monte-Cornua. Effrayée du nombre des ennemis qui marchent contre elle, la troupe de Darnau se sauve en désordre jusqu'à Novi. Le danger était imminent. Si l'ennemi s'emparait de ce débouché, la retraite allait être coupée à une colonne française qui se trouvait vers Recco et Sori. Ne pensant qu'au salut de ses frères d'armes, Darnau, suivi de deux hommes, s'élança le sabre à la main sur l'ennemi, qui, s'attendant sans doute à voir fondre sur lui la 73^e brigade, fuit devant trois hommes. Le lendemain, à l'affaire de la Castegna, Darnau, quoique frappé de trois coups de feu, marche à la tête de ses soldats, culbute l'ennemi, lui enlève quatre pièces d'artillerie et lui fait 1,200 prisonniers. Obligé de quitter le service actif, par suite de l'amputation de la jambe gauche, il fut nommé gouverneur de la ville de Gènes. Mis en disponibilité le 19 août 1802, il reçut les commandements des 14^e et 20^e divisions militaires. Appelé (22 juin 1811) au commandement de l'Hôtel des Invalides, il sut par sa fermeté empêcher Blucher de s'emparer des plans en relief qui sont une de ses richesses. Le nom de ce général est gravé sur la partie nord de l'arc de triomphe de l'Étoile. A. S.

Archives de la guerre. — Moniteur, 1830, page 282. — Mullié, Biog. des Célébrités militaires.

DARNLEY (*Henri STUART*, lord), époux de Marie Stuart, né en 1541, mort le 9 février 1567. Il était fils de Marguerite Douglas et du comte de Lennox, qui descendait d'une branche des Stuarts. Il épousa Marie Stuart le 29 juillet 1565. Ce mariage fut mal vu des protestants, qui soupçonnaient la maison de Lennox d'attachement au catholicisme; ils allèrent jusqu'à insulter Darnley. La reine lui donna d'abord de grandes marques de tendresse, ainsi qu'elle faisait toujours au début de ses mobiles liaisons; mais il faut reconnaître que Darnley était d'un caractère peu estimable, et qu'il se dégrada de plus en plus par la plus grossière débauche. La tendresse de Marie diminua tout aussi sensiblement. Persuadé que Rizzio, musicien et confident de Marie, lui nuisait dans l'esprit de cette princesse, Darnley résolut de le faire périr, et s'engagea par écrit à protéger contre toutes poursuites ultérieures les instruments gagés du projet homicide qu'il méditait. C'est avec l'épée, et en la présence de Darnley, que Rizzio fut frappé, en 1566; et pour dégager la responsabilité des meurtriers, il déclara ensuite qu'ils avaient agi par ses ordres. Son union avec Marie ne fut plus marquée que par les vicissitudes ordinaires d'une affection qui tend à se rompre. Depuis le jour où, après s'être laissé persuader de marcher contre les conjurés restés à

Édimbourg, il désavoua tous rapports avec eux, la reine ne cacha plus son aversion pour lui; elle refusa, il est vrai, de divorcer, mais une maladie extraordinaire qu'il fit à Glasgow fut attribuée, non sans vraisemblance, au poison. Marie l'y vint visiter; il y eut encore une apparente réconciliation, à la suite de laquelle les deux époux retournèrent à Édimbourg. Darnley fut logé à Kirk-of-Field, dans une maison isolée, à raison de son état d'indisposition; Marie vint passer quelques nuits dans un appartement placé au-dessous de celui de son époux; mais, circonstance accusatrice, la nuit du 9 février 1567 elle ne coucha pas dans la maison de Darnley. Après avoir cependant passé la journée avec son mari, elle le quitta à onze heures pour aller assister au mariage d'un de ses serviteurs, que l'on célébrait à Holy-Rood. Trois heures plus tard, la ville fut ébranlée par une violente explosion (10 février 1567), et lorsqu'on se porta vers la maison de Kirk-of-Field, elle était détruite. On trouva dans un jardin le corps du roi et celui de son page Taylor. Ils ne portaient aucune trace de violence, et cependant il paraît qu'on avait commencé par les étrangler. « Je me présentai le lendemain matin au palais de la reine, dit Melville, et j'y trouvai le comte de Bothwell (il prenait alors la place de Darnley dans le cœur de Marie Stuart), qui me dit que la reine était fort triste. J'ai été témoin, continua Bothwell, de l'événement le plus étrange qui soit jamais arrivé : cette nuit le tonnerre est tombé du ciel, et a brûlé la maison du roi, et son corps a été trouvé à une petite distance de la maison, étendu sans vie, sous un arbre. » Version hypocrite, à laquelle personne ne crut; le ciel avait été d'une pureté inaltérée. Les ministres de la reine firent de leur côté une proclamation, qui n'était pas plus sincère. On y promettait 2,000 liv. sterl. à qui ferait connaître les meurtriers; mais on ne voulait pas les connaître. Poursuivi par Lennox, père de Darnley, Bothwell fut acquitté. Darnley venait de payer la dette de l'assassinat de Rizzio. La complicité de Marie Stuart n'a jamais été clairement établie; mais, dominée par Bothwell, elle n'ignorait pas les projets de cet homme, qu'elle laissa marcher droit au forfait. On a cité d'elle des lettres d'où cette connaissance des projets de son amant ressortirait suffisamment; mais l'authenticité ou l'exacte reproduction de ces lettres est contestable. V. R.

Langard, Hist. of Engl. — Mignet, Hist. de Marie Stuart. — Dargaud, Hist. de Marie Stuart, 1.

* **DAROCZI** (*Georges*), théologien transylvanien, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Ortus et progressus collegii Societatis Jesu Claudio-Politani ab anno 1579*; Clausenbourg, 1736, in-12.

Benke, Transylv., t. II.

* **DAROCZI** (*François*), historien hongrois, mort le 1^{er} mai 1616. Il remplit diverses fonc-

tions publiques. On a de lui : *Descriptio rerum in Transylvania gestarum post Moldavicam expeditionem*; 1600, in-4°.

Horanyi, *Mem. Hung.* — Hæner, *Script. Hung.*

DARONATSI (Katchadour), écrivain et docteur arménien, né en 1161. Il composa le cantique que les Arméniens chantent avant de commencer la messe, les oraisons que récite le prêtre en se couvrant des habits sacerdotaux, et plusieurs autres écrits du même genre. Il était abbé du monastère de Hoghardsin, et il assista au concile de Lorhi en 1204.

E. B.

Giovanni de Serpos, *Compendio storico di Memorie chronol. concernenti la religione et la morale della nazione Armena*, v. III, 525. — Pl. Sukias Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 101.

DARONATSI (Paul), écrivain arménien, né en 1043, mort en 1123, dans un monastère dont il était abbé. Il se fit une grande réputation par la connaissance profonde qu'il acquit de la philosophie et de la théologie. On a de lui : une *Lettre* qu'il écrivit (1101) en faveur des monophysites contre Théopiste, théologien grec, partisan du concile de Chalcédoine. Cette lettre a été imprimée à Constantinople, en 1752, 1 vol. in-fol. Galanus en a inséré une vingtaine de passages dans sa *Conciliatio*; — un *Traité contre l'Église grecque*; — un *Commentaire sur Daniel*.

E. BEAUVOIS.

Giovanni de Serpos, *Compendio storico di Memorie chronol. concernenti la religione et la morale della nazione Armena*, v. III, p. 521. — Pl. Sukias Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 77-78. — Cl. Galanus, *Conciliatio Ecclesie Armenae cum Romana*, t. II.

* **DARONDEAU (Stanislas)**, peintre français, né vers 1800, mort en 1842. On a de lui des tableaux de genre et de sainteté, qui ont paru à tous les salons de 1827 à 1841. Les principaux sont : *Jésus enseignant dans le temple*, 1827; — *Françoise de Rimini*, 1831; — *Charles Ier et sa famille se faisant peindre par Van Dyck*, 1836; — *L'Enfance de sainte Geneviève*, 1837; — *Henri IV et sa famille*, id.; — *La Vierge et l'enfant Jésus*, id.; — *Le Convoi d'Isabeau de Bavière*, id.; — *L'Annonciation*, 1839; — *Le Vieillard et ses Enfants*, 1840; — *Jeanne d'Arc*, 1841. En 1840 ce peintre était parti pour voyager en Italie; à son retour et à peine débarqué en France, où il rapportait un grand nombre de dessins faits pendant ses excursions, il mourut, dans un âge peu avancé.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beauz-Arts.

DARQUIER DE PELLEPOIX (Augustin), astronome français, né à Toulouse, le 23 novembre 1718, mort le 18 janvier 1802. Bien jeune encore il se passionna pour l'astronomie, et y consacra son temps, ses efforts, sa fortune. Il établit un observatoire dans sa maison, acheta les meilleurs instruments, ouvrit des cours, et publia des ouvrages remarquables, dont voici les titres : *Uranographie, ou contemplation du ciel, à la portée de tout le monde*; Paris,

1771, in-18 : ce livre, composé pour une dame dont il avait été l'intendant, et qui contient les figures des constellations, est, suivant Lalande, un des meilleurs pour apprendre à connaître le ciel; — *Observations astronomiques faites à Toulouse en 1777*; Avignon, in-4°. L'auteur a publié un second volume à Paris, en 1782, et il donna une suite à l'ouvrage dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse* et dans l'*Histoire céleste* de Lalande; — *Observations de l'éclipse de soleil du 24 juin 1778*; Toulouse, 1781; traduites de l'espagnol, Toulouse, 1780, in-8°, et se trouvent réimprimées dans le *Journal de Physique*, avril 1781; — *Lettres sur l'Astronomie pratique*; 1786, in-8°; son *Uranographie* a été reproduite à la suite de ces lettres; — *Éléments de Géométrie*; traduits de l'anglais de Simpson, 1766, in-8°; — *Lettres cosmologiques sur la construction de l'univers*, traduites de l'allemand de Lambert; Amsterdam, 1801, avec des notes fournies par l'éditeur. Darquier était membre des principales sociétés savantes de l'Europe; il fut correspondant de l'Académie des Sciences, et depuis associé de l'Institut. L'Académie, dans son Recueil des Savants étrangers, a inséré les mémoires suivants dus à cet astronome : *Observations astronomiques faites à Toulouse en 1761, avec des remarques sur la variation du foyer des télescopes* (t. V, 1768); — *Observations générales des degrés de chaleur des différentes sources de Bagnères, prises avec un thermomètre de mercure divisé selon la méthode de M. de Réaumur* (t. X, 1774); — *Opposition de Jupiter*, observée en 1760 (id., ib.); — *Observation sur la Lune* (id., ib.); — *Observation d'une éclipse de Lune, faite à Toulouse le 18 mai 1761* (t. XI, 1775); — *Observation de la lune et des planètes pour l'année 1763* (t. XIII).

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie univ. portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

DARRACQ (François-Balthazar), homme politique français, né vers 1750, à Mont-de-Marsan, mort vers 1808. Il était avocat lors de la révolution, et fut élu en septembre 1795 député des Landes au Conseil des Cinq-Cents. Le 19 mars 1796 il prit la parole sur la liberté de la presse, et fut d'avis que cette liberté devait être illimitée, excepté pour les journaux; le 6 février 1797 il s'opposa à ce que la discussion se rouvrit sur cet objet. Ayant comparé les journalistes aux filles publiques, que la police doit seule régler, le président le rappela à l'ordre, et Pelet de la Lozère s'écria que jamais la tribune n'avait été souillée par un aussi dégoûtant langage. Le 1^{er} mai suivant Darracq fit une sortie contre tous les cultes, et demanda qu'on cessât de poursuivre les prêtres insermentés, puisque le serment exigé d'eux devenait ridicule depuis qu'il n'y avait plus de constitution civile du clergé. Il mettait les assermentés et les insermentés au même niveau; et

considérant que rien n'avait été jamais moins sacré que les promesses solennelles faites sous le nom de serments, il proposa à l'assemblée le rapport des lois qui prescrivaient les serments publics. « Abolir les serments, s'écria-t-il, c'est diminuer le nombre des faussaires. » Darracq fit décréter en faveur des indigents un impôt sur les spectacles et les bals. Il demanda le rétablissement de la contrainte par corps, et après avoir combattu un projet de loi tendant à la répression des jeux, il énonça, à l'appui de son opinion, que les grandes fortunes étaient les fléaux des républiques. Le 23 janvier 1797, il démontra que « le divorce n'est que l'épuration heureuse des séparations de corps, dont la nécessité a consacré l'usage, et demanda que l'incompatibilité d'humeur fût maintenue au nombre des causes de dissolution du mariage. Le 11 janvier 1799 il s'opposa au partage des biens nationaux, qui ne pouvait apporter qu'un bien insignifiant à chacun en privant l'État d'une immense fortune. Le 12 juin 1799, toujours partisan de la liberté illimitée de la presse, il voulait que seuls les journalistes en fussent privés; « car, disait-il, les journalistes bien appréciés sont les *rouliers* de la politique et de la littérature, comme à Paris ils en sont les *fiacres*. Leurs infidélités, leurs écrits, leurs falsifications sont et doivent être dans les attributions de la police. » Darracq sortant du Conseil en mai 1799, y fut renvoyé par son département. Après le 18 brumaire il fut appelé au corps législatif, et s'y montra partisan dévoué du gouvernement consulaire, puis impérial. Décoré en novembre 1803, il cessa ses fonctions en 1804. Il revint à Mont-de-Marsan, y fonda une société d'agriculture et de commerce, et s'occupa de physique et de chimie. On a de lui : *Preuves de l'identité des acides acéteux et acétique*; dans le *Journal des Mines*, t. XI (1801); — *Expériences sur l'acide extrait du safre ou oxide gris de cobalt*, même journal, t. XII (1802).

Biographie moderne. — Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, La France littéraire.

DARRAGON (François-Louis), littérateur français, né vers 1750, mort en 1814. Il faisait partie de la maison royale lors de la révolution, et montra pour Louis XVI et sa famille un attachement qui mit plusieurs fois sa vie en péril. Il était poète fort médiocre et encore plus faible auteur dramatique; néanmoins il avait de grandes prétentions au talent littéraire. On a de lui : *Épître au plus illustre de mes aïeux*; Paris, 1780, in-8°; — *Épître au roi sur les réformes de sa maison*; ibid.; — *Le Siège de Jérusalem*, tragédie (fragments); Paris, 1781; — *Le Suborneur joué, ou les femmes de bonne humeur*, comédie en cinq actes et en vers; Rennes, 1787; — *Le Bon Frère*, comédie en deux actes (fragments); — *L'Anti-Lalande, ou réfutation de la lettre du célèbre astronome Lalande sur le dix-huitième siècle*; Paris, 1801, in-12;

— *Le Cri du Cygne, ou réfutation théâtrale*; Paris, 1806, in-8°. Cet opuscule contient de nombreux fragments de *Ricimer*, tragédie de Darragon refusée par le Théâtre-Français; — *Le Prononcé, ou la prééminence poétique du grand Corneille*; Paris, 1808, in-8°; — *Le Rennois à Paris, ou le critique Salgues réprimé*; Paris, 1809, in-8°; — *Le Tarpa, ou l'examen préalable, tragique et comique, avantageux à l'art, aux auteurs, au Théâtre-Français*; Paris, 1811, in-8°; — *Vers pour mettre au bas du portrait de S. M. l'empereur, au salon de 1810*; ibid.; l'auteur publia vers le même temps un *Épithalame sur le mariage de Napoléon et de Marie-Louise*, et des vers sur les portraits de *Talma*, de *Corneille*, de *Caroline Murat*, *reine de Naples*, de *Cambacérés*, du *prince Charles*, etc.; — *Ode belliqueuse aux Français du premier ban*; Paris, 1812, in-8°; — *La Mort de Jacques Molay, ou les Templiers*, tragédie en trois actes et en vers, ibid.; pièce fort mauvaise, à laquelle le public rendit justice.

Quérard, *La France littéraire*.

* **DARREAC** (Jean), antiquaire et jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Antiquités de la ville de Bordeaux*; Bordeaux, 1625, n-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette, II et III.

DARRIGOL (Abbé Jean-Pierre), linguiste français, né à Lahonce, près de Bayonne, le 17 mai 1790, mort le 17 juillet 1829. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1815, professa les hautes classes à Dax, puis la théologie à Betharram. Il fut ensuite appelé à Bayonne pour y remplir la chaire de morale du séminaire, et devint supérieur de cet établissement. L'abbé Darrigol avait fait une étude particulière de la langue basque, et était arrivé à en reconstruire le système grammatical, lorsqu'une mort prématurée, causée par une maladie d'entrailles, vint l'enlever à la science. On a de lui : *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*; Bayonne (sans date), in-8°. Cet ouvrage a remporté en 1829 le prix fondé par Volney pour le meilleur ouvrage sur l'analyse raisonnée du système grammatical de la langue basque; et pourtant Darrigol avait pour concurrent Guill. de Humboldt.

Feller, *Biographie universelle* (1848).

* **DARRIULE** (Jean, baron), général français, né à Arudy (Basses-Pyrénées) le 16 novembre 1774, mort à Berne (Seine-et-Oise), le 5 septembre 1850. Parvenu au grade de sous-lieutenant du 7^e régiment d'infanterie légère, dans lequel il était entré simple soldat le 7 novembre 1793, Darrigue fit les campagnes de l'an II et de l'an III à l'armée des Pyrénées occidentales, de l'an IV et de l'an V à l'armée d'Italie, et se signala à l'affaire de Bellune (an V), où, à la tête de vingt-cinq carabiniers du 7^e régiment, il fit deux cents prisonniers. Devenu lieutenant à la

suite de la campagne d'Égypte, par le courage dont il avait fait preuve tant au combat naval d'Aboukir qu'au siège de Malte, il sut encore gagner sur les champs de bataille d'Italie et d'Espagne les grades de capitaine (1807) et d'officier d'état-major aide de camp du général Augereau (1808), et se distingua à la sanglante bataille de Tudela, au siège de Saragosse, à Ostalrich ainsi qu'au col de Sespina. Chef de bataillon du 25^e régiment de ligne (1811), il fit la campagne de Russie (1812) en qualité de lieutenant-colonel au 1^{er} régiment de la garde, et fut successivement chargé du commandement du quartier général de l'empereur, ainsi que de celui du Kremlin pendant tout le temps du séjour de Napoléon à Moscou. Appelé (14 avril 1813) à la tête du 1^{er} régiment de tirailleurs, il sut mériter sur les champs de bataille de Bautzen, de Lutzen et de Dresde, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur, le titre de baron de l'empire ainsi que le grade de général de brigade dans la garde impériale. Quoique décoré de la croix de Saint-Louis et pourvu par la Restauration du commandement du département des Hautes-Pyrénées, Darruile n'hésita pas à se ranger sous les drapeaux de Napoléon reparaisant sur le sol de France, et fut chargé, en qualité d'inspecteur général, de l'instruction de la garde nationale de Paris, ainsi que de l'organisation de la compagnie d'artillerie des écoles de Paris. Mis en non-activité au retour des Bourbons, il fut appelé en 1831 au commandement militaire du département de la Seine et de la ville de Paris, et fut nommé lieutenant général (29 juillet 1832), et pair de France (3 octobre 1837). Mis à la retraite en 1848, Darruile mourut dans sa terre.

A. S... Y.

Archives de la guerre. — Mullié, *Biographie des Célébrités militaires.* — *Biog. des Hommes du Jour.*

DARSAÏDJ, prince géorgien, de la race des Orpélians, cinquième fils de Libarid, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. D'abord souverain du territoire d'Orodn, sur les bords du Djihoun, il devint en 1285 maître de tous les États des Orpélians. Il prit une part active aux guerres que les Mongols de Perse soutinrent dans le Khorasan et dans l'Asie Mineure, et fut nommé, vers 1284, atabek d'Arménie par Démétrius. Il mourut en 1290. Son histoire, peu importante en elle-même, se confond, comme celle de tous les atabeks de son temps, avec les annales des Mongols.

Kondemir, *Histoire des Mongols depuis les temps les plus reculés jusqu'à Tamerlan*, trad. du persan par M. Grigorieff; Saint-Petersbourg, 1834, in-8°. — Raschled-Din, *Histoire des Mongols de la Perse*, traduite en français par M. Quatremère.

* **DART** (*Jean*), antiquaire anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *History of Antiquities of the cathedral Church of Canterbury and the adjoining Monastery*; Londres, 1727, in-fol., avec planches.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DARTHÉ (*Augustin-Alexandre-Joseph*), homme politique français, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais), en 1769, mort le 25 mai 1797. Il vint faire son droit à Paris, et se distingua, au 14 juillet 1789, parmi les jeunes gens qui allèrent enlever les canons des Invalides pour les conduire à la Bastille. Il retourna peu de temps après dans sa ville natale, s'y signala de nouveau par son ardeur révolutionnaire, et fut nommé en 1792 l'un des administrateurs du département du Pas-de-Calais. Il parvint l'année suivante à disperser un grand nombre de réquisitionnaires qui s'étaient rassemblés dans le bois de Pernes et avaient levé l'étendard de la révoite. La Convention, instruite de ce fait, décréta qu'il avait bien mérité de la patrie. Joseph Lebon, envoyé en mission dans le département du Pas-de-Calais, le nomma, le 13 février 1794, l'un des jurés au tribunal révolutionnaire d'Arras. Il devint ensuite secrétaire de Lebon, et remplit sous lui les fonctions d'accusateur public. Envoyé à Boulogne, de nombreuses exécutions signalèrent son séjour. Arrêté après le 9 thermidor, comme terroriste, sur la dénonciation du conventionnel Guffroy, Darthé fut amnistié par la loi du 4 brumaire (26 octobre 1795), et vint à Paris, où il fut employé dans les bureaux de l'agence de commerce. Compromis dans la conspiration de Babeuf, il fut traduit avec lui devant la haute cour de Vendôme, et refusa constamment de répondre à ses juges, dont il déclina la compétence. Babeuf et Darthé furent seuls condamnés à mort, comme ayant provoqué le rétablissement de la constitution de 1793. Au moment où ils connurent cet arrêt, ils se frappèrent tous deux de plusieurs coups de poignard en criant : Vive la République ! Mais la blessure que Darthé s'était faite avec une espèce de poingon n'était pas mortelle : on le pansa pour le réserver au supplice. Revenu à lui, il arracha son appareil, et déchira en silence sa blessure, sous la couverture qui le cachait. Son sang, ruisselant à flots, révéla enfin à ses gardiens le suicide qui venait de s'accomplir. Le cadavre de Darthé fut néanmoins porté à l'échafaud, et décapité. Darthé avait vingt-huit ans. A. DE L.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — *Galerie hist. des Contemp.* — *Biog. moderne*, édit. 1806. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VIII, 232. — Granier de Cassagnac, *Hist. du Direct.*

DARTIGOYTE (*Pierre-Armand*), homme politique français, né à Lectoure, mort vers 1820. Député à la Convention nationale en 1792, il proposa, le 8 octobre de la même année, d'abolir le serment, qu'il considérait comme un reste des institutions monarchiques et monacales. A l'époque du procès de Louis XVI, retenu chez lui par une grave maladie, il écrivit à l'assemblée pour presser le jugement et la condamnation du roi, qu'il appelait le plus grand des coupables. Rétabli avant le jugement, il s'empressa d'y prendre part, vota la peine de mort, et s'opposa vivement à l'appel au peuple. Envoyé à Bor-

deux par le comité de salut public, on voulut, à la nouvelle des événements du 31 mai et du 2 juin, l'arrêter par repréailles; mais il put sortir de Bordeaux, et reparut à la Convention, où il vint discuter l'acte constitutionnel et réclamer des censeurs populaires pour surveiller les magistrats. Le 25 juillet il fut élu secrétaire; mais il reçut bientôt une nouvelle mission pour les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Il y mit la terreur à l'ordre du jour, détruisit à Auch les monuments du culte catholique, provoqua l'accusation presque générale de donner aux mœurs un caractère de cynisme ou de licence que la fièvre révolutionnaire a pu seule faire confondre avec la liberté. Rappelé à Paris après le 9 thermidor, il fut accusé, le 1^{er} juin 1795, par Pérés du Gers, qui lui imputa de nombreux excès, des dilapidations et une dépravation inouïe de mœurs. Dartigoyte écouta cette attaque sans trahir aucune émotion, et refusa de se défendre. Il fut décrété d'accusation, puis amnistié après le 13 vendémiaire an iv (5 octobre 1795). Dartigoyte n'a plus depuis lors reparu sur la scène politique. A. DE L.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Petite Biograp. Conventiennelle*. — *Galerie hist. des Contemporains*.

* **DARTIGUELONGUE** (*Jean*), médecin hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Apographe rerum physiologico-medicarum, contra Cartesium pluresque alios, tam physices quam medicinx doctores celeberrimos, nunc primum ab autore inventorum*; Ulm, 1707, in-12.

Journal des Savants, 1708.

DARTIS. *Voy. ARTIS* (D').

* **DARTOIS DE BOURNONVILLE** (*François-Victor-Armand*), auteur dramatique français, né à Beauvais, le 3 octobre 1788. Il entra dans une étude d'avoué en 1808, fut garde du corps en 1815, et dirigea le théâtre des Variétés en 1830. M. Dartois compte parmi les vaudevillistes les plus féconds : il a composé seul ou en collaboration un grand nombre de pièces, parmi lesquelles : *Les Maris ont tort*, comédie en un acte; Paris, 1813, in-8°; — *Le Matin et le Soir, ou la fiancée et la mariée*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1822; avec Théaulon, Chazet et Eugène Lamerlière; — *Le Perruquier et le Coiffeur*, comédie, en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1824, in-8°; — *M. Pique-Assiette*, comédie-vaudeville, en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1824, in-8°; en collaboration avec MM. Dupin et Sauvage; — *Cartouche et Mandrin*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1827, in-8°; — avec Désaugiers : *Le Château de mon oncle, ou le mari par hasard*, comédie-vaudeville, en un acte; 1827, 3^e édition; — *Les Inconvénients de la Diligence, ou monsieur Bonaventure*, six tableaux-vaudevilles; Paris, 1828, in-8°; en collaboration avec MM. Francis et Théaulon; — avec M. Vanderburch : *La Grisette mariée*, comédie-vaudeville, en deux actes; Pa-

ris, 1829, in-8°; — *Le Flagrant Délit*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1841, in-8°; en collaboration avec M. Biéville. (Voir pour les autres pièces, l'article DARTOIS [*Louis-Armand-Théodore*], et les articles ROCHEFORT, THÉAULON, LEUVEN, VANDERBURCH; etc.)

* **DARTOIS DE BOURNONVILLE** (*Louis-Armand-Théodore*), frère du précédent, auteur dramatique français, né à Beauvais, près de Noyon, le 3 septembre 1786, mort à Paris, le 18 février 1845. Après avoir été clerc de notaire, il devint sous-lieutenant dans le régiment étranger levé par M. de la Tour d'Auvergne, puis receveur particulier des droits réunis en 1812, garde du corps en 1815, capitaine d'infanterie jusqu'en 1820 et secrétaire du gouverneur du château de Meudon jusqu'en 1830. On a de lui : *Le Père tuteur, ou l'école de la jeunesse*, comédie, en cinq actes et en vers; Paris, 1822, in-8°; — *Caius Gracchus, ou le sénat et le peuple*; tragédie, en cinq actes et en vers; Paris, 1833, in-8°; — des poésies légères éparses dans plusieurs recueils.

Louandre et Bourquelot, *La France littéraire contemporaine*.

DARU (*Pierre-Antoine-Noël-Bruno*, comte), homme d'État et littérateur français, né à Montpellier, le 12 janvier 1767, mort le 5 septembre 1829. Il fit ses premières études à l'École militaire de Tournon, dirigée par les Oratoriens. A treize ou quatorze ans, il sortait de rhétorique après s'être fait remarquer dans les exercices littéraires usités chez les pères de l'Oratoire. Quoique destiné à la carrière administrative, le jeune Daru fut d'abord pourvu d'un brevet de lieutenant d'artillerie, et bientôt après d'un emploi de commissaire des guerres. Comme il n'avait que dix-sept ans, il lui fallut une dispense d'âge. Secrétaire du comte de Périgord en 1788, il seconda ce personnage, chargé de faire exécuter dans le Languedoc l'édit du timbre et de la subvention territoriale; et dès lors on voit Daru mener de front ses travaux littéraires et les devoirs de son emploi. Il traduit Cicéron, Térence; projette un théâtre latin complet, se prépare à devenir l'élégant interprète d'Horace, et à vingt ans il entreprend une épopée en douze chants : *Washington, ou la liberté de l'Amérique septentrionale*; enfin, il sacrifie aussi à la mode du temps, en faisant de la poésie légère; mais bientôt il abandonne ce genre frivole : l'étude est son élément, et ses travaux portent sur presque tous les genres. C'est ainsi qu'on trouve dans ses manuscrits remontant à cette époque un *Essai sur le théâtre espagnol*. Cependant, il fut bientôt entraîné dans la marche des événements contemporains. Incriminé en 1791 devant le club de Montpellier pour ses relations avec le marquis de Bouzol, commandant du Languedoc, il se défendit avec vigueur et franchise, et ne laissa rien debout de l'accusation. Devenu commissaire-ordonnateur, il servit en cette qua-

lité sur les côtes de Bretagne, dans l'armée destinée à agir au cas d'une descente des Anglais. Il fut arrêté alors comme suspect, par suite d'un singulier malentendu : on avait lu et pris au sérieux cette phrase ironique d'une lettre écrite par lui à un ami, et qui fut interceptée : « J'attends ici nos amis les Anglais, qui, dit-on, vont débarquer bientôt. »

De la Tour Lebas, prison de Rennes, où il fut d'abord enfermé, on le conduisit à Orléans, où il resta jusqu'à la chute de Robespierre. On devine qu'il employa les loisirs que lui faisaient les persécutions politiques à continuer ses études et ses compositions littéraires, et tout en traduisant Horace, il puisait dans sa détention le sujet d'une œuvre de circonstance intitulée : *Épître à mon Sans-Culotte*, publiée quelques années plus tard. Ce *Sans-Culotte* était le gardien chargé de le surveiller ; Daru lui disait :

Non ; non, tu n'es point libre, et c'est moi qui le suis :
Mon esprit, libre encor, parcourt tout l'univers.

Les défauts de cette composition sont ceux de l'âge du poète.

Au retour du régime légal, Daru reprit ses fonctions administratives. Sous le ministère de Pétiet (1796), dont il avait déjà été le subordonné, il fut nommé chef de division. Il seconda Pétiet dans la guerre que, par une honorable exception, ce ministre faisait aux hommes de lucre illicite et de rapine. En l'an VII (1799) Daru fut nommé par Masséna, qui commandait l'armée du Danube en Suisse, ordonnateur en chef à la place de Ferrand, dont il sollicita lui-même, comme un acte de justice, la réintégration ; il déploya dans ce poste, et parmi des difficultés sans nombre, des qualités qui commencèrent sa réputation méritée de capacité et de rigidité dans l'accomplissement de tous ses devoirs. En même temps il se livrait à un travail infatigable, dont ses études le reposaient ; il traduisait les *Satires* d'Horace, après avoir interprété les *Odes* et les *Épîtres*, et composait une œuvre descriptive, intitulée : *Poème des Alpes*, inspirée par les sites qu'il avait sous les yeux.

Entre le combat du Saint-Gothard et la bataille de Zurich, le jeune commissaire-ordonnateur, obéissant à un juste sentiment d'indignation, écrivit à l'occasion de l'assassinat des plénipotentiaires français Roberjot, Bonnier et Jean de Bry près de Rastadt, un *Chant de guerre*, adressé au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, qui le fit mettre en musique ; et lorsque, à la suite de l'envoi à Paris des chefs-d'œuvre venus d'Italie, on exécuta le *Carmen sæculare* d'Horace, ce fut la traduction de Daru, publiée l'année précédente, 1798, que l'on adopta pour la circonstance. Rappelé à Paris à l'effet de seconder les travaux de la commission nommée par les *Cinq Cents* pour refondre la législation militaire, Daru se livra sur cette matière à un travail immense ; « mais, dit M. Viennet, un plus grand réformateur (Bonaparte) nous

avait été rendu par les déserts de l'Égypte ».

Daru fut ensuite compris parmi les inspecteurs aux revues nouvellement créés à côté des commissaires des guerres, puis nommé inspecteur en chef à l'armée de réserve campée au pied des Alpes, chargé enfin, avec les généraux Berthier et Dejean, de conclure l'armistice. A l'issue de cette dernière mission, il fut replacé dans les bureaux de la guerre comme secrétaire général de ce département.

Le projet d'organisation militaire signé Berthier, mais élaboré par Daru, se rencontra avec le projet du général Bonaparte. Naturellement celui-ci trouvait meilleures ses idées, qu'il soutenait impérieusement. Le secrétaire général témoigna en cette occasion une fermeté que Napoléon reconnut souvent depuis. « Je persiste, » disait-il ; mais en même temps il ajoutait, comme il convenait : « Donnez des ordres, et j'obéirai. » Membre du Tribunal en 1802, il y défendit les principes de la révolution, et se plaça par la franchise et la vigueur de sa parole au nombre des principaux orateurs de cette assemblée. On cite particulièrement le discours qu'il prononça sur l'instruction publique, où l'on trouve cette remarquable et juste pensée, que les gouvernements qui favorisent la propagation des lumières ont seuls une haute idée de la gloire. Daru prit part alors à toutes les discussions d'affaires : système monétaire, cautionnements des receveurs des finances, etc. Chargé de défendre devant le corps législatif le projet de conscription, il le présenta avec assez de vérité comme l'expression du développement de la liberté politique. Au temps du projet de descente en Angleterre, Daru fut adjoint à l'intendant général Pétiet en qualité de commissaire général de l'armée des côtes. Cependant, ses travaux littéraires ne discontinuaient point. Après avoir fait applaudir au Lycée un conte abrégé de Casti, et dont l'idée se trouve reproduite dans la chanson des *Gueux* de Bé ranger, idée qui n'est autre que celle, un peu contestable, du bonheur du pauvre comparé à l'enfer du riche, Daru composa (1801) une *Épître à Delille*, qui ne fut pas moins goûtée. Précédemment (1800) le poète avait publié, en forme de brochure, des satires ou dialogues en vers, sous ce titre : *La Cléopédie, ou la théorie des réputations en littérature*.

Cependant Daru reprit ses travaux sur le code militaire, interrompus par la campagne de Suisse. Nommé conseiller d'État le 1^{er} juillet 1805, il fut appelé sept jours plus tard à l'intendance générale de la maison de l'empereur. Il témoigna quelque crainte au sujet de ces dernières fonctions. « J'ai passé ma vie, disait-il à l'empereur, dans les livres, et je n'ai pas eu le temps d'apprendre le métier de courtisan. — Des courtisans ! répondit Napoléon ; ils ne sont pas rares autour de moi, je n'en manquerai jamais. Mais ce qu'il me faut, c'est un administrateur éclairé, ferme, vigilant ; et c'est pour cela que je vous ai

choisi. » Daru travailla alors en même temps à la législation et à la comptabilité militaires; il porta un tel soin dans l'administration des dépenses de la maison impériale, qu'il « savait, dit M. Viennet, ce que coûtaient les carottes du pot au feu ». Le 1^{er} janvier 1806 il fut chargé d'une mission plus importante, celle de l'exécution du traité de Presbourg. Il sut porter vigoureusement le poids de ces fonctions multiples. « Daru est bon à tout, disait Napoléon; il a du jugement, de l'esprit, une grande capacité de travail, un corps et une âme de fer. »

Après la bataille de D'Éna, il fut chargé de l'intendance générale de la grande armée, besogne immense, selon son expression, montant toujours comme la marée. Plus tard, il reprit ses portefeuilles. Une anecdote, que Plutarque n'eût pas manqué de citer, peint assez cette position laborieuse auprès du vainqueur de l'Europe. Une nuit, la fatigue l'emportant, il s'endormit pendant qu'il écrivait sous la dictée de l'empereur. Au réveil il s'aperçoit que les bougies ont diminué; que le jour commence à poindre, et que Napoléon continue le travail sur une table voisine. — « Eh bien, Daru, lui dit l'empereur, qu'est-ce qui vous arrive? — Sire, répond l'intendant général, veuillez m'excuser: c'est la troisième nuit que je passe sans dormir; la fatigue l'a emporté. — La troisième nuit! Mais je ne veux pas qu'on se tue ainsi à mon service. J'ai besoin de vous: j'entends que vous vous ménagiez; allez vous reposer. Daru insiste, et veut continuer la dictée commencée: « Tout est fini, lui répondit Napoléon: j'ai écrit à votre place; voilà les ordres, vous n'avez qu'à les expédier, et maintenant allons nous coucher. »

Daru fut chargé de l'exécution du traité de Tilsitt; il dirigea l'évacuation de Varsovie et celle des États prussiens; puis il fut envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire auprès du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume. Après les batailles d'Eckmühl et de Wagram, il alla joindre l'empereur à Ratisbonne; il le suivit à Vienne, et fut chargé d'exécuter le traité de paix résultat de la conquête, et d'administrer les États autrichiens.

Lors du projet de mariage de l'empereur avec une princesse russe ou une princesse autrichienne, Daru, qui n'était partisan ni de l'une ni de l'autre, penchait plutôt pour l'alliance avec la Russie que pour l'alliance avec l'Autriche. A la sortie du conseil où l'alliance autrichienne fut décidée: « Que pensez-vous, lui demanda l'empereur, qu'il me convienne d'épouser, d'une princesse russe ou d'une autrichienne? — Ni l'une ni l'autre, répondit Daru. — Diable! reprit l'empereur, vous êtes bien difficile; » et le frocement du sourcil de l'empereur indiqua à Daru que ses objections seraient inopportunes. « Je m'en aperçus, raconte le comte Daru, et je m'empressai de le rassurer... Je lui dis que la France regretterait sans doute l'impératrice Joséphine, et s'intéresserait à la dou-

leur inséparable d'un si grand sacrifice, mais que personne ne méconnaîtrait les raisons qui le portaient à chercher dans un nouveau mariage le moyen d'avoir des héritiers directs. La sérénité reparut sur le front de l'empereur, et il demanda quel choix il convenait de faire. — Le choix d'une Française, répondis-je. Votre trône n'est pas fondé sur les mêmes bases que celui des maisons souveraines de l'Europe. Ce n'est donc pas à imiter les autres souverains, c'est à vous en distinguer que vous trouverez votre véritable grandeur. Vous n'avez pas régné comme eux: pourquoi vous marier comme eux? L'union la plus propre à affermir votre pouvoir est celle d'une Française; et pourvu qu'elle n'ait pas trop de parents à doter, trop de frères à élever à la dignité de princes, tout le monde applaudira à un tel choix. » Mais il était écrit que cette alliance extraordinaire d'un plébéien homme de génie avec la fille des Césars s'accomplirait. En maintes occasions, le confident de l'empereur osa lui faire entendre la voix de la vérité. On sait que l'emplacement de l'arc de triomphe du Carrousel fut assez critiqué: « N'est-ce pas, dit un jour Napoléon à Daru, qu'on dit beaucoup de mal de mon arc de triomphe? — Pardon, répondit Daru, j'ai entendu deux personnes qui en faisaient l'éloge: Votre Majesté et son architecte. » Quelque temps avant le divorce, l'empereur étant à travailler avec son secrétaire, l'interpella brusquement pour l'interroger sur ce qui arriverait si lui, Napoléon, venait à mourir le lendemain. « Sire, répond Daru, je pense que le prince Joseph prendrait sans difficulté possession de votre trône, mais qu'on lui ferait des conditions. » Devenu ministre secrétaire d'État en remplacement du duc de Bassano, chargé, par conséquent, de l'ensemble de l'administration de l'empire, Daru resta ce qu'il était: l'homme modeste, intègre et désintéressé. Il fallut que l'empereur réparât de sa main dans le projet de budget de 1812 présenté par Daru l'omission faite par ce ministre du traitement affecté à ses fonctions. Il se montra opposé à la campagne de 1812. « En Russie, disait-il, ce ne sont pas les hommes qui seront le plus à craindre; c'est la nature qu'il faudra craindre. » Mais une fois la guerre entreprise et commencée, il voulut qu'on allât jusqu'au bout. « Vous avez voulu cette expédition, il faut l'achever. Passons l'hiver à Moscou, je réponds des approvisionnements de l'armée, et au printemps nous marcherons sur Pétersbourg. » Ainsi s'exprimait-il au sein du conseil de guerre tenu plus tard au Kremlin; mais après l'incendie il engageait Napoléon de presser son départ. A l'issue de cette campagne désastreuse, il prépara celle de Saxe avec la même activité administrative. Dans les événements trop connus qui suivirent, il fut toujours pour les résolutions les plus dignes et les plus patriotiques: il eût voulu défendre Paris, et s'opposait à la translation du gouvernement dans une autre résidence; il suivit Marie-Louise à Blois, et se retira

de la vie publique après l'acte d'abdication de Fontainebleau.

Les lettres reprirent alors sur lui leur empire interrompu. Membre de l'Académie Française depuis 1806, il y avait succédé à Collin d'Harcourt. La mort prématurée de sa femme, l'épisode des cent jours, l'enlevèrent encore à ses études favorites. Les vainqueurs de Waterloo voulurent le punir de son dévouement ; il ne fallut pas moins que la protection de Frédéric-Guillaume lui-même pour préserver les propriétés de Daru de la dévastation ordonnée par Blücher. Exilé à Bourges par le premier gouvernement royal, Daru savait où trouver des consolations : les lettres étaient là ; il travaillait alors à son *Histoire de Venise*. Il n'épargna rien pour en faire un monument historique : recherches sur place et dans les registres de cette république, comparaison des documents imprimés et manuscrits. Commencée en 1815, l'œuvre fut terminée en 1819. Rappelé de l'exil, il fut nommé pair de France, le 5 mars de la même année. Les libertés du pays trouvèrent en lui un éloquent défenseur. Cependant, il ne négligeait point les travaux académiques. De cette époque datent ses *Éloges* de quelques hommes célèbres : Bigot de Préameneu, Domergue, Laplace ; son examen du *Génie du Christianisme*, son *Discours en vers sur les facultés de l'homme*, des fragments de ses poèmes de *La Fronde* et de *L'Astronomie*. Ce dernier poème, auquel il avait consacré de longues études, ne parut en entier qu'après sa mort. *L'Histoire de Bretagne* suivit *L'Histoire de Venise*, mais n'eut pas le succès de son aînée, quoique l'auteur y eût apporté autant de conscience.

La mort le surprit alors qu'il méditait d'autres œuvres. On rencontre dans l'histoire contemporaine peu de vies aussi honorablement et aussi complètement remplies. A toutes les qualités d'un bon citoyen et aux vertus domestiques Daru joignait une bienveillance extrême, et les lettres trouvèrent en lui un protecteur aussi délicat que dévoué. Voici la liste de ses ouvrages : Traduction de l'*Orateur* de Cicéron ; 1787 ; — traduction en vers des *Œuvres d'Horace* ; 1796 ; — *La Cléopédie, ou la théorie des réputations littéraires, suivie du poème des Alpes et de l'Épître à mon Sans-Culotte* ; Paris, 1800, in-8° ; — *Épître à J. Dehille, suivie de notes* ; Paris, 1801, in-8° ; — *Sur la population générale, et plus particulièrement sur la population militaire de France*, discours prononcé au corps législatif ; Paris, 1802 ; — *Discours sur le projet de loi relatif aux élections*, prononcé à la chambre des pairs ; Paris, 1820, in-8° ; — *Discours sur la liberté de la presse*, prononcé à la chambre des pairs ; Paris, 1820, in-8° ; — *Histoire de la République de Venise* ; Paris (Firmin Didot), 1819, 7 vol. in-8° ; 1822, 2^e éd. ; 1827, 3^e éd. ; 1853, 4^e éd., 9 vol., in-8° (accompagnée des discussions de

Daru avec Tiepolo) ; — *Discours prononcé sur le projet d'adresse à présenter au roi* ; Paris, 1823, in-8° ; — *Épître à M. le duc de La Rochefoucauld sur les progrès de la civilisation* ; Paris, 1824 ; — *Histoire de Bretagne* ; Paris, 1826, 3 vol. in-8°, Firmin Didot ; — *Notions statistiques sur la librairie* ; Paris, 1827, in-4° ; — des poésies diverses, dans la *Décade philosophique*, entre autres *Le roi malade, ou la chemise de l'homme heureux* ; — des opuscules sur des sujets divers, tels que : *Rapport sur le Génie du Christianisme, fait par ordre de la classe de la langue et de la littérature françaises* ; 1817 ; — *Éloge de Sully*, à la suite des *Mémoires de ce ministre* ; 1821 ; — une édition des *Essais historiques sur le Béarn*, par Fajet de Baure ; — *L'Astronomie*, poème en six chants ; Paris (Firmin Didot), 1830.

V. ROSENWALD.

Viennet, *Notice sur Daru*, en tête de *L'Histoire de la Rép. de Venise*. — Lamartine, *Éloge du comte Daru*, dans le recueil des *Mém. de l'Institut*, 1830-1839. — Sainte-Beuve, *Monit.*, 1854 ; *Causeries du lundi*, X. — Jourdain, *Poètes fr.*

DARU (*Martial-Noël-Pierre*, baron), administrateur français, frère du précédent, né à Montpellier, le 2 juillet 1774, mort à Paris, le 18 juillet 1827. Il entra au service en 1789, comme lieutenant garde-côtes, devint en 1792 aide-commissaire des guerres, et l'année suivante commissaire en chef. Il fut attaché en cette qualité aux armées de l'Océan, de l'ouest et du Rhin. Nommé en 1805 inspecteur de la cavalerie et de l'artillerie, il prit une part active à la rédaction du nouveau code militaire ordonné par le décret du 1^{er} germinal an XIII. Les services rendus par Daru le plaçaient au premier rang de ces administrateurs habiles et laborieux que l'empereur avait toujours auprès de lui pour organiser les pays conquis ; aussi après la bataille d'Iéna fut-il nommé intendant du duché de Brunswick, de la province prussienne d'Alberstadt, du pays d'Hildesheim et de la ville de Goslar. Dans ce poste difficile, il sut se concilier l'affection des habitants, et mériter des témoignages d'estime de la part de la duchesse de Brunswick. Il fut nommé inspecteur aux revues de la garde impériale de la première campagne d'Espagne (1808-1809). Napoléon lui confia au mois de mai 1809 l'intendance de Vienne et de la basse Autriche, le nomma en 1811 intendant de la couronne à Rome, et lui conféra quelques mois plus tard le titre de baron. Chargé de présider aux travaux d'embellissements que l'empereur fit entreprendre à Rome, Daru n'y déploya pas seulement les talents d'un administrateur intègre et vigilant, comme précédemment en Allemagne, il adoucit encore par sa bienveillance ce qu'une domination étrangère a toujours d'un peu rigoureux. Dans cette œuvre de conciliation, il fut parfaitement secondé par M^{me} Daru, bienveillante pour tous et protectrice éclairée des arts, qu'elle cultivait elle-même avec succès. Les

événements de 1814 ramenèrent le baron Daru à Paris. Il fut créé chevalier de Saint-Louis en décembre 1814, et nommé en 1815 inspecteur aux revues de la 1^{re} division militaire; mais en 1816 sa place d'inspecteur lui fut enlevée. Le souvenir reconnaissant qu'il gardait de l'empire l'éloignait d'ailleurs du nouveau gouvernement et le rapprochait de l'opposition. Rendu à la vie privée, moins riche qu'à son entrée dans l'administration, il consacra ses dernières années à d'importants travaux littéraires, que la mort ne lui permit pas d'achever. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, on remarque une *Histoire de Rome pendant l'occupation française (1809-1814)*. Dans ce récit, plutôt administratif que politique, l'auteur s'est surtout occupé des arts et des monuments. Bien que ce travail soit malheureusement trop incomplet pour être livré à l'impression, il n'en a pas moins beaucoup d'intérêt et contient des documents précieux pour l'histoire de la domination française en Italie (1). — Le baron Daru a laissé deux fils : l'un, *Jérôme-Napoléon-Frédéric-Pierre-Martial*, né à Paris, le 30 octobre 1807, a suivi la carrière des armes; l'autre, *Charles-Martial*, né à Paris, le 14 avril 1816, est resté dans la vie civile, où il s'est voué à de sérieux travaux de jurisprudence et d'économie politique. L. J.

Arnaut et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — *Documents particuliers*.

* **DARU** (*Napoléon*, comte), homme politique français, fils de Pierre-Antoine et neveu du précédent, né en 1802, filleul de l'empereur Napoléon I^{er} et de l'impératrice Joséphine. Au sortir des études, il entra à l'École Polytechnique, où il choisit l'arme de l'artillerie. Capitaine en 1836, il servit en Afrique. Devenu pair de France par droit d'hérédité en 1832, il porta dignement son nom, et fit partie de la nuance libérale de cette assemblée; en même temps il concourut à la préparation et à la discussion des projets de loi relatifs aux travaux publics, et fut membre, souvent président, des commissions nommées pour l'examen des propositions concernant les chemins de fer. Envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Manche, il y fit partie du comité des travaux publics. Devenu membre de l'Assemblée législative, après avoir fait partie du fameux comité électoral dit de la *rue de Poitiers*, il fut élu vice-président par la majorité indécise et nuancée dans les rangs de laquelle il siégeait. Depuis le 2 décembre 1851, le comte Napoléon Daru n'est plus sorti de la vie privée. On lui doit d'utiles ouvrages sur les travaux publics. Entre autres : *Des Chemins de Fer et de l'application de la loi du 11 juin 1842*; Paris, 1843, 1 vol. in-8°.

Journ. des Sc. — *Dict. de l'Éc. Pol.* — Lesur, *Ann. hist.*, 1832-1850.

* **DARUT DE GRAND-PRÉ** (*François-Jo-*

seph), général français, né à Valréas, en 1726, mort à Charleville, en 1793. Il était lieutenant général des armées du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il commanda le camp de Saint-Omer, et fit la délimitation entre la France et l'Espagne. On a de lui, outre un grand nombre de cartes et de plans : *Mémoires sur les moyens de parvenir à la perfection dont le militaire en France est susceptible*; 1787, in-8°, et 1789, 3 vol. in-8°.

Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

* **DARUT DE GRAND-PRÉ** (*Frédéric-Vincent*), surnommé *l'abbé de Saint-Urbain*, savant français, frère du précédent, né à Valréas, le 22 janvier 1738, mort dans la même ville, le 11 décembre 1809. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et devint grand-vicaire. En 1789 il fut choisi pour présider l'assemblée représentative séante à Carpentras; lors du 18 brumaire, il fut élu membre du conseil général, et accepta la présidence du conseil d'arrondissement d'Orange. Il faisait partie de l'Athénée de Vaucluse et de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires. En mourant, il voulut être enterré au pied d'un olivier pour être utile quand il ne serait plus. On a de lui plusieurs mémoires sur l'économie rurale et politique ainsi que des *Observations météorologiques*, imprimées dans les *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*, 1^{re} part., p. 40.

Baron de Stassart, dans *l'Almanach de l'arrond. d'Orange pour 1810*, p. 131. — Ad. Aubenas, *Notice sur Valréas*, p. 127. — Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

* **DARUTY**. Voyez VINCENT-DARUTY.

DARVIEUX. Voyez ARVIEUX (D').

DARWIN (*Érasme*), médecin et poète anglais, né le 12 décembre 1731, à Elton (Nottinghamshire), mort le 18 août 1802. Il étudia au collège Saint-Jean à Cambridge, et se fit recevoir médecin. Il vint ensuite exercer sa profession à Lichtfield, où la guérison inespérée d'un homme opulent le mit en réputation. Ayant un goût vif pour la poésie, il fut cependant assez sage pour ne pas attacher son nom aux premiers élans de sa muse, dans la crainte que les succès du poète ne nuisissent, comme il arrive presque toujours, à la clientèle du médecin. La sienne devint nombreuse, et le seul concurrent qu'il eût dans la ville, se voyant délaissé, ne tarda pas à s'éloigner. Le premier des poèmes auxquels Darwin mit son nom est *Botanical Garden* (Le Jardin botanique), qui parut en 1781. Il est divisé en deux parties, la première contenant l'économie des végétaux, la seconde les amours des plantes. Le poème, qui est basé sur le système sexuel de Linné, est accompagné de notes savantes et étendues. La nouveauté du plan, l'éclat du style, plein d'expressions figurées, attirèrent l'attention sur cet ouvrage, où tout est personnifié : l'avoine, par exemple, est ici *la belle Avena*. La diction de l'auteur fit, comme l'on dit, école en Angleterre

(1) C'était sans doute aussi le sentiment de Napoléon; il résulte des papiers de famille, qu'il fit demander de Sainte-Hélène au baron Daru des documents sur l'occupation française en Italie.

et en Amérique; mais elle fut aussi tournée en ridicule, et particulièrement dans un ingénieux petit poème de Canning, *Les Amours des Triangles*. Le *Jardin botanique*, qui est peu lu aujourd'hui, fut imprimé pour la quatrième fois en 1799, 2 vol. in-8°, avec gravures. Deleuze en a traduit seulement la seconde partie, *Les Amours des Plantes*; 1799, in-12. Darwin travaillait depuis longtemps à un autre ouvrage, *Zoonomia, or laws of organic life* (la Zoonomie, ou les lois de la vie organique). Ce livre vit le jour en 1793-1796, 2 vol. in-4°. L'auteur ne s'y était proposé rien de moins que d'expliquer la manière dont se forment l'homme, les animaux et les végétaux : tous selon lui viennent de filaments vivants, susceptibles d'irritation; la sensibilité n'est peut-être qu'une extension de l'irritabilité, et la sensibilité étendue encore engendre la perception, la mémoire, la raison; opinions qui ont été réfutées dans des *Observations*, etc., publiées par Thomas Brown; Édimbourg, 1798, in-8°. La *Zoonomie* eut une 2^e édition, en 1801, 4 vol. in-8°, et fut traduite en plusieurs langues, en allemand par Brandis, en français par M. Kluyskens, en italien par Rasori, lequel y fit des additions. Darwin donna depuis, entre autres ouvrages : *Phytologia, or the philosophy of agriculture and gardening* (la Phytologie, ou philosophie de l'agriculture et du jardinage); 1801, in-8°, de 600 pages, traduit en allemand, et un traité sur l'Éducation des Femmes (*A Treatise on Female Education*), Londres, 1797, in-8°, où se trouvent d'excellentes règles pour le maintien de la santé. Ce traité a été traduit en allemand et enrichi de notes, en 1822, par le célèbre docteur Hufeland. — Quoique doué d'une constitution presque athlétique, Darwin fut un modèle de sobriété et de tempérance. Son exemple comme ses recommandations eurent une salutaire influence à Lichtfield sur les mœurs de la classe ouvrière, qui avant son arrivée faisait une énorme consommation de liqueurs fortes. Dans cette ville il était voisin du célèbre Samuel Johnson, dont la dévotion et le torysme faisaient contraste avec l'impiété et le républicanisme affichés de l'auteur de la *Zoonomie*, et chacun d'eux vivait au milieu d'une société distincte, opposée d'idées et de tendances. Le docteur Darwin ayant perdu sa première femme, se remaria en 1781, et vint demeurer alors à Derby, où il mourut. Un poème qu'il avait laissé inédit, *Le Temple de la Nature* (*The Shrine of Nature*), a été publié après sa mort.

Darwin avait eu en 1778 la douleur de perdre un de ses fils, *Charles Darwin*, encore étudiant en médecine, et qui reçut une médaille d'or de l'université d'Édimbourg pour avoir découvert un moyen sûr de distinguer le pus d'avec le mucus. Sa dissertation sur ce sujet a été imprimée à Londres, 1820. [LEFEBVRE-CAUCHY, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec add.]

Seward, *Life of E. Darwin*. — Penny Cycl. — Rose, *New biog. Dict.* — *Biographie médicale*.

DASCHKOWA ou **DASCHKOF** (*Catherina-Romanofna*, princesse), née en 1744, morte à Moscou, en 1810. Elle eut pour père le sénateur Román Vorontsof, et l'on sait que sa sœur fut la favorite de Pierre III. Après avoir été élevée avec soin, et s'être familiarisée avec les chefs-d'œuvre de tous les temps, elle épousa le prince Daschkof, qu'elle suivit à Moscou, où elle séjourna pendant quelque temps. Revenue à Saint-Pétersbourg à dix-huit ans, elle se signala par la part active qu'elle prit à la conspiration qui enleva la vie et le trône à Pierre III. Elle fut, dit-on, entraînée à se joindre aux conjurés par sa haine du despotisme et des désordres de la cour. Cependant, sa conduite privée ne fut pas assez irréprochable pour que ce seul mobile dût l'animer. L'ambition y fut pour beaucoup; elle ne pouvait non plus prévoir sans jalousie l'élévation probable de sa sœur au rang d'impératrice. Aimée de Panin, gouverneur du grand-duc Paul, elle fit de la complicité de cet officier la condition des faveurs qu'il espérait. La princesse Daschkof prépara l'enlèvement de la grande-duchesse Catherine à Petershof; elle était à cheval et en uniforme avec cette princesse lorsque celle-ci passa dans les rangs de sa garde, annonçant aux soldats qu'elle les conduirait elle-même contre son mari. Le cordon de l'ordre de Sainte-Catherine fut la première récompense de la princesse Daschkof; mais elle demanda en vain le titre de colonel des gardes de Preobrajensk. Mécontente du refus qu'elle éprouva en cette occasion, elle se retira à Moscou, où elle ne vécut plus que dans le commerce des lettres et des savants; puis elle parcourut les grandes villes de l'Europe. En 1771 elle visita Paris et Ferney, où elle vit Voltaire. « Elle me parla quatre heures de suite de V. M. I., et je crus qu'elle ne m'avait parlé que quatre minutes. » Ces termes de la lettre de Voltaire à Catherine ne lui ont sans doute pas été suggérés par la princesse Daschkof. Revenue à Saint-Pétersbourg en 1782, elle fut nommée *directeur* (ce sont les termes de l'oukase) de l'Académie des Sciences, et *président* de la nouvelle Académie russe en 1784. Un nouveau refroidissement, sinon une rupture entre elle et l'impératrice, la détermina à se démettre de ses emplois en 1796. Elle travailla au Dictionnaire de l'Académie russe. Outre plusieurs écrits en prose et en vers, on a d'elle *Toissiohoff*, comédie, et un drame intitulé : *Le Mariage de Fabien*. Ses mémoires ont été publiés d'après le manuscrit original par son amie mistress Beadford, sous ce titre : *Memoirs of the princess Daschkof*; Londres, 1840, 2 vol. V. R.

Spada, *Ephém. russes*, t. 1. — Voltaire, *Corresp.* — Otto, *Lehrbuch der Russischen Litteratur*. — Chopplin la Russie, dans l'*Univ. pitt.* — *Conversat.-Lex.*

* **DASER** (*Louis-Hercule*), hébraïsant et théologien allemand, né à Affalterbach, le 4 avril 1705. Il étudia à Tubingue, et remplit ensuite en

divers endroits les fonctions pastorales. On a de lui : *Exercitatio de origine et auctoritate punctorum hebraicorum divina* ; Tubingue, 1728, in-4° ; — *Tractatus de Augustiniana Decalogi Divisione* ; ibid., 1733 ; — *Vertheidigung (Défense) integritatis textus hebraici Veteris Testamenti* ; Halle (en Souabe), 1763, in-8°.

Moser, *Würtemb. Gel.-Lex.*

DASH (Comtesse), romancière. Voyez SAINT-MARS (DE).

DASSDORF (Charles-Guillaume), érudit allemand, né à Staubitz, en Saxe, le 2 février 1750, mort le 28 février 1812. Après avoir étudié la théologie à Leipzig, il fit l'éducation des enfants du conseiller intime de Ferber, dont la protection lui valut en 1775 une place à la Bibliothèque de Dresde. Promu à la place de premier bibliothécaire en 1806, il s'est acquis une certaine célébrité par une érudition profonde et par sa complaisance à aider les savants dans leurs recherches. De ses ouvrages nous citerons : *Beschreibung der Merkwürdigkeiten von Dresden* (Description des Curiosités de Dresde) ; 1782 ; — *Numismatisch-historischer Leitfaden zur Uebersicht der Sächsischen Geschichte* (Manuel historique et numismatique pour faciliter l'étude de l'histoire de Saxe) ; Dresde et Leipzig, 1801 ; — *J. Winkelmann's Briefe an seine Freunde mit Zusätzen und literarischen Anmerkungen* (Lettres de J. Winkelmann à ses amis, avec additions et notes littéraires) ; Dresde, 1771-1781, 2 vol. Z.

Conversat.-Lex.

* **DASSI** (François), secrétaire de Jean d'Albret, roi de Navarre, et de Louise, duchesse de Valentinois, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il a traduit d'italien en français le dialogue très-élegant intitulé : *Le Pérégrin traitant de l'honnête et pudique amour concilié par pure et sincère vertu* ; Paris, 1527, pet. in-4°, gothique. Le roman de *Pérégrin* ou *Pélerin* est ainsi nommé parce que Jacques Cavices, son auteur, y décrit les voyages pénibles qu'il entreprit pour la belle Genève, et le courage qu'il eut de pénétrer jusqu'aux enfers. Ce roman, au commencement du règne de François I^{er}, faisait les délices de la jeunesse et donnait lieu aux prédicateurs d'en blâmer fortement la lecture, comme dangereuse. *Le Pérégrin* a été réimprimé un grand nombre de fois à Paris et à Lyon. Les meilleures éditions sont celles qui contiennent les annotations de Jean Martin de Paris, secrétaire du cardinal de Lenoncourt ; Paris, 1528, in-8° ; ih., 1529, in-4°, et 1535, in-8°.

M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier. *Bibl. franç.*, avec les notes de La Monnoye. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DASSIÉ (F.), hydrographe français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut constructeur de vaisseaux pour la marine royale au Havre. On a de lui : *Description générale des côtes de l'Amérique, avec les*

mœurs et usages des peuples qui les habitent ; Rouen, 1677, in-8° ; — *L'Architecture navale, avec le routier des Indes orientales et occidentales* ; Paris, 1677, in-4° ; — *Le Pilote expert, contenant l'explication des termes de l'art de naviguer* ; Havre-de-Grâce, 1683, in-4°.

Dict. biog. univ. et pitt. (Atme-André) ; 1831.

* **DASSIER** (Lazare), prédicateur français, vivait en 1685. Il était de l'ordre de Saint-Dominique, et a publié un grand nombre de sermons, entre autres : *Sermons pour l'Avent* ; Paris, 1678, in-8° ; — *Id. pour tous les dimanches de l'année* ; Lyon, 1682, 2 vol. in-8° ; — *Id. sur les mystères de Notre-Seigneur* ; in-8° ; — *Trois Octaves pour le Saint-Sacrement* ; — *Sermons sur les mystères de la sainte Vierge* ; 1685, in-8°. Les ouvrages de Dassier ont été réunis sous le titre de : *L'Évangile de la grâce*.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DASSIER (Jean), graveur suisse, né à Genève, en 1676, mort dans la même ville, en octobre 1763. Il était élève de son père, graveur des monnaies de la république suisse, qui le plaça en 1694 à Paris, chez Mangers, puis chez Rottiers, excellents graveurs médaillistes de l'époque. De retour à Genève, en 1718, Dassier y grava les médailles des *Grands Hommes du siècle de Louis XIV* (soixante-et-douze médailles, de douze lignes de diamètre), qu'il dédia au duc d'Orléans, régent de France. Il exécuta ensuite les médailles des *Vingt-quatre Réformateurs* les plus célèbres, qu'il présenta à Wacke, archevêque de Cantorbéry ; puis grava de la même manière les principaux *Théologiens de Genève*. Il visita en 1728 l'Angleterre, et y exécuta les médailles des plus célèbres savants anglais et des rois d'Angleterre depuis *Guillaume le Conquérant* jusqu'à *George II*. Il fit en outre les portraits de *Maffei*, de *Masuchelli*, et du *Cardinal Fleury*. Rentré dans sa patrie en 1732, il grava les médailles de *Louis Lefort*, du *Jubilé de la Réformation* ; *Concordia restituta* ; *Repubblica pacata*, et du *Comte de Lautrec*. En 1738 Dassier fut élu membre du Conseil des Deux-Cents de l'État de Genève. En 1743 il représenta les *Principaux Événements de l'Histoire Romaine* sur soixante jetons. La même année il alla à Turin, et y grava les médailles de *Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne* ; de *Maurice, maréchal de Saxe* ; de *Guillaume, stathouder de Hollande*, et de *Ferdinand VI, roi d'Espagne*. Il fit encore une autre médaille, fort belle, intitulée *Androclès*, qui a été frappée en or. Dassier se faisait remarquer par l'exactitude et la rapidité de son travail ; il faisait sauter l'acier sous ses instruments comme un sculpteur le marbre sous son ciseau. Il n'employait le burin que pour finir. Ses têtes sont pleines de vie, habilement dessinées, d'un beau fini. Il y a du génie et de l'invention dans son *Histoire Romaine*, dans ses *Métamorphoses d'Ovide* et dans quelques revers

de médailles. Son œuvre est considérable; on en trouve le catalogue détaillé dans Senebier.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 304.

DASSIER (*Jacques-Antoine*), graveur suisse, fils du précédent, né à Genève, en octobre 1715, mort à Copenhague, en 1759. Il fut d'abord élève de son père, puis de Germain, orfèvre de Paris. Il parcourut ensuite l'Italie, afin de se perfectionner dans le dessin. En 1736 il grava à Turin les sceaux de l'État, et à Rome la médaille de Clément XII. Appelé en Angleterre comme second graveur de la Monnaie, il y exécuta les portraits du *duc d'Argyle*, de *Robert Baster*, de *John Barnard*, de *Carteret*, de *Chesterfield*, de *Le Moivre*, de *Folkes*, de *Halley*, de *Pope*, de *Robert Walpole*, de *William Pultney*, de *Haus-Sloane*, du *prince de Galles*, du *Chevalier Fontaine* et de *Spencer*. En 1743 il fit à Paris la médaille de *Montesquieu*, qui est une des plus belles qui se soit jamais frappée. Dassier, demandé à Saint-Pétersbourg, y exécuta les têtes de la *zarine Élisabeth* et celle du *comte Schwaloff*. La rigueur du climat ayant altéré sa santé, il s'embarqua pour l'Angleterre; mais il fut forcé de débarquer à Copenhague, où il mourut, chez le comte de Bernstorff. Son talent n'avait pas l'élégance et la facilité de celui de son père; mais ses médailles ont plus de précision dans le dessin, plus de fini dans l'exécution.

Leu, *Dictionnaire universel de la Suisse*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 315.

* **DASSONVILLE** (*Jacques*), graveur français, né à Port-Saint-Ouen, près Rouen, en 1719. Il était très-habile dans la gravure à l'eau-forte. On a de sa composition plusieurs petits sujets de fêtes de village et de cabarets dans le genre de *Van Ostade*.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Guilbert, *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure*.

DASSOUCY. Voyez *Assoucy*.

DASTIN ou **DASTEYN** (*Jean*), philosophe hermétique anglais, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. On a de lui : *Speculum Philosophia*, en manuscrit dans la Bibliothèque Bodléienne; — *Liber Mixtionum*; — *Visio*; — *Rosarium*; — *Sapiens aurinus*; ouvrages inédits, ou en partie insérés dans le *Theatrum chemicum*.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat*. — F. Pierre Borel, *Bibl. chimica*. — Pits, *Scriptor. Angl.*

DASYPODIUS (nom grecisé de l'allemand *Rauchfuss*, pied rude) (*Pierre*), linguiste et médecin allemand, mort à Strasbourg, en 1559. Il professa le grec dans cette ville, et y publia un *Lexicon* allemand-grec-latin, souvent réimprimé.

Körnig, *Bibl. vetus et nova*.

DASYPODIUS (*Conrad*), mathématicien strasbourgeois, mort le 26 avril 1600. Il professa les mathématiques à Strasbourg. Il commenta et éditâ Euclide. On a en outre de lui : *Oratio de disciplinis mathematicis, ad Fredericum II,*

regem Danix; — *Hieronis Alexandrini Nomenclaturæ vocabulorum geometricorum Translatio*; — *Lexicon mathematicum, ex diversis collectum antiquis scriptis*; Strasbourg, 1579, in-8°.

Vossius, *De Scient. mathem.*, XVI, XXVI. — Witte, *Diar. biog.* — Sax., *Onomast. liter.*, III, 358.

DASYPODIUS (*Wenceslas*), savant bohémien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Dictionarium Latino-Bohemicum*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Lex. Lat.-Germ.* d'un Pierre Dasypodius; — *Elegia de ultimo judicio et mundi fine*; l'auteur y annonce la fin du monde pour l'année 1588; — *Carmen de terræ motu anno 1581*; — *Calendarium perpetuum, ad horizontem Pragensem*; Prague, 1591.

Balbin, *Bohemia docta*, II.

DASZDORF. Voy. *DASSDORF*.

* **DATAME** (*Δατάμης*), général perse, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il ne nous est connu que par quelques passages de Diodore de Sicile et de Polyen, et par une notice fort intéressante de Cornelius Nepos. « Je vais m'occuper maintenant, dit cet historien, du plus vaillant et du plus habile des généraux barbares, à l'exception des deux Carthaginois Amilcar et Annibal. J'en parlerai avec d'autant plus de détails, que ses actions sont peu connues et qu'il dut ses succès non pas à de grandes armées, mais à une habileté presque sans égale. Fils de Camissare, Carien de nation, et d'une femme scythe, Datame fit d'abord partie des gardes du corps d'Artaxerxès II Mnémon. Son père, nommé gouverneur de la Cilicie, ayant été tué dans la guerre contre les Cadusiens, Datame, qui s'était distingué dans cette expédition, lui succéda. Se faisant remarquer à la fois par ses talents militaires et par sa fidélité au roi, il soumit les satrapes de Paphlagonie et de Cataonie, Tyns et Aspio, révoltés contre Artaxerxès. Celui-ci lui donna le commandement en chef des troupes envoyées contre l'Égypte insurgée. Mais les machinations des ennemis de Datame l'ayant perdu dans l'esprit du roi, et l'exposant à de graves dangers s'il réparaisait à la cour, il se retira dans la Cappadoce, s'en empara, ainsi que de la Paphlagonie, et s'y fortifia après s'être entendu avec Ariobarzane et les autres satrapes révoltés. Artabaze, un des généraux restés fidèles au roi, marcha contre le rebelle, et fut complètement défait. La grande réputation de Datame engagea Artaxerxès à envoyer contre lui des forces considérables; mais Autophradate, qui les commandait, fut vaincu et contraint de se retirer. La trahison fit ce que n'avait pu faire la force ouverte. Mithridate, fils d'Autophradate, feignit de s'insurger contre le roi, gagna par cette révolte simulée la confiance de Datame, le fit consentir à une conférence, et l'assassina. » On peut lire dans Cornelius Nepos les détails de ce stratagème. Il paraît, d'après le récit de

cet historien, que Datame mourut avant Artaxerxès, probablement vers 362.

Cornelius Népos, *Datames*. — Diodore de Sicile, XV, 91. — Polyen, VII, 21, 29.

* **DATAPHERNÈS** (*Δαταφέρνης*), général perse, vivait vers 330 avant J.-C. Ami et complice de Bessus, il fut un de ceux qui le livrèrent à Alexandre, en 329. Il se joignit à Spitamène, satrape de Sogdiane, révolté contre les Macédoniens. Après la victoire de ces derniers, il se réfugia chez les Dahès, qui, informés de la mort de Spitamène, chargèrent Dataphernes de chaînes, et l'envoyèrent au conquérant macédonien.

Arrien, *Anabasis*, III, 29, 30; IV, 1. — Diodore de Sicile, XVII, 83. — Quinte-Curce, VII, 5, 6; VIII, 2.

* **DATHE** (A.), historien allemand, natif de Hambourg, mort dans cette ville, le 23 juillet 1768. Il a laissé : *Essai sur l'histoire de Hambourg* (en français); Londres, 1766, in-8°; avec additions, Hambourg, 1768, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

* **DATHE** (*Jean-Jérôme*), juriconsulte allemand, né à Kemberg, le 6 janvier 1702, mort le 28 avril 1762. Il étudia à Leipzig et à Wittenberg, où il fut admis au doctorat en 1724. Il remplit ensuite diverses fonctions publiques, et fut anobli. On a de lui : *Disputatio de prudentia Abigaelis ad 1 Sam.*, 25, 23; Leipzig, 1723, in-4°; — *De Jure ordinum Imperii territoriali circa operas subditorum*; Wittenberg, 1724, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

DATHE (*Jean-Auguste*), théologien et orientaliste allemand, né en 1731, à Weissenfels, et mort à Leipzig, en 1791. Après avoir fait des études de théologie à Wittenberg, à Leipzig et à Gœttingue, il s'établit à Leipzig. Retenu par les liens qui l'unissaient à son beau-frère S. A. Ernesti, en 1762 il fut nommé professeur de langues orientales à l'université de cette ville. On lui doit une édition revue et corrigée de la première partie de l'ouvrage de Sam. Glassius intitulé : *Philologia sacra, his temporibus accomodata*, enrichie de notes; Leipzig, 1776, gr. in-8°; Glassius n'étant plus au niveau des connaissances philologiques, la seconde partie ne parut qu'en 1795 et 1797, en 2 vol. in-8°, par les soins de G.-L. Baner. Son ouvrage capital est une *traduction latine de l'Ancien Testament*, accompagnée de notes grammaticales, historiques et critiques, dont les différents livres furent publiés séparément depuis 1773 jusqu'en 1789. Cette traduction se distingue par sa fidélité et même par son élégance; elle rend avec bonheur non-seulement le sens, mais encore ce que nous pourrions appeler la physionomie de chacun des écrits qui composent l'Ancien Testament. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de manquer peut-être dans les livres poétiques d'éclat et de coloris. Les notes qui l'accompagnent sont faites en général en vue de ceux qui n'ont pas à leur disposition tous les livres nécessaires à l'étude de l'Ancien Testament, comme aussi en vue de

ceux qui n'ont pas le temps de faire des recherches approfondies et qui veulent cependant avoir une connaissance positive de ce sujet. On peut les regarder comme un résumé très-bien fait des meilleurs travaux sur cette partie des sciences théologiques. Cet ouvrage a été pendant longtemps fort utile à ceux qui commençaient l'étude des livres de l'ancienne Alliance; et même aujourd'hui sa lecture ne serait pas sans avantage. Parmi les autres productions de Dathe, il faut encore citer ses *Opuscula ad Crisin et interpretationem Veteris Testamenti spectantia*, réunis et publiés par L.-P.-K. Rosenmüller; Leipzig, 1796, in-8°.

Michel NICOLAS.

Schllichtegroll, *Nekrolog auf das Jahr 1791*, t. I, p. 178 et suiv.

DATHENUS (*Pierre*), poète néerlandais; mort à Elbing, en 1590. D'abord moine dans l'abbaye de Popperingen, il adopta à dix-huit ans les doctrines des réformés, abandonna son couvent, et vint se faire imprimer en Angleterre. Il laissa ensuite cette profession, en 1551 pour les fonctions pastorales, qu'il alla remplir à Francfort en 1555; de cette dernière année à 1563 il défendit la cause des religionnaires réfugiés; en 1566 il alla soutenir dans les Bays-Bas, qui l'avaient vu moine, les doctrines de Calvin. Il traduisit ensuite en hollandais, à la suite de la mise au concours par les états de Hollande, les Psaumes de David, qu'il adapta à la musique de la traduction française de Th. de Bèze et de Marot. La version de Dathenus, publiée la première, eut le prix, et fut adoptée par le culte public jusqu'en 1773. Elle a été imprimée par Elzevier; Leyde, 1617, en regard de celle de Marix de Sainte-Aldegonde, qui l'avait faite sur le texte hébreu. Dathenus eut aussi des succès comme prédicateur et comme médecin. Ainsi que beaucoup de chefs de secte, il sut captiver par sa parole une multitude d'auditeurs, dont parfois on vit s'élever le nombre jusqu'à quinze mille personnes. Il lui arriva de gourmander publiquement le prince d'Orange pour avoir introduit dans la pacification de Gand certains articles qui pouvaient être considérés comme favorables au culte catholique, et il s'efforça, mais sans succès, d'empêcher le prince d'être reçu à Gand, qui l'attendait. Il se réfugia alors dans le Palatinat, où il fut nommé chapelain et conseiller de l'électeur, dont il accompagna le fils dans une campagne. Aussi exalté dans le Palatinat qu'il l'avait été en Flandre, il revint dans ce pays, fut arrêté à Vreeswyck et emprisonné pendant deux mois à Utrecht. Nommé pasteur à Utrecht, il ne s'entendit pas avec un collègue, Hubert Duifhuis, dont le caractère était plus tolérant, et vint pratiquer la médecine à Stade, dans le Holstein, sous le nom de Pierre Montanus. Il eut à ce qu'il paraît, à cette époque de sa vie, des vellétés de retour au catholicisme; enfin, il termina ses pérégrinations orageuses en venant exercer la profession médicale à Elbing, où il sut cette fois mé-

riter l'estime publique. La ville lui en donna un témoignage éclatant lorsqu'il mourut, en lui accordant un monument surmonté d'une statue de grandeur naturelle.

De Vries, *Hist. de la Poés. holland.*, Amsterdam, 1808 et 1810. — Reydan, *Ann. belg.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, avec le supplément d'Adelung. — Catalogue de la Bibliothèque impériale.

* **DATHEVATSI** (Grégoire), théologien de l'Église arménienne, naquit vers le milieu du quatorzième siècle, et mourut en 1410. Il fut moine dans un monastère de Dathev, et c'est de cette circonstance qu'il a pris son surnom. Après avoir suivi les leçons du célèbre Jean Orodetsi, il enseigna lui-même avec beaucoup de succès la philosophie et la théologie. Dathevatsi composa une vingtaine d'ouvrages, dont le plus connu, intitulé : *Livre des Questions*, a été imprimé à Constantinople, 1 vol. in-4°. Ce livre renferme un grand nombre d'opinions particulières aux sectateurs d'Eutychès; elles ont été attaquées avec violence par Galanus, qui injurie fréquemment l'auteur et l'appelle un *détestable hérésiarque*. Les Eutychiens, au contraire, frappés de l'érudition qu'on trouve dans les ouvrages de Dathevatsi, l'ont regardé comme un homme éclairé de l'esprit céleste et doué de la science infuse. Mais s'il en faut croire le témoignage d'un certain Jean, évêque de Diarbékir, cette science aurait été pillée dans des manuscrits traduits du latin en arménien par les dominicains. — Il y a eu un autre Grégoire Dathevatsi, martyrisé au dix-septième siècle par les Curdes; c'est ce dernier qui, selon l'opinion de Serpos, est désigné dans la liturgie arménienne.

BEAUVOIS.

Giovanni di Serpos, *Compendio storico de' Memorie chronol. concern. la rel. et la morale della nazione Armena*, t. IV, VI. — Cl. Galanus, *Conciliatio Eccl. Armenæ cum Romana*, t. I, part. II, p. 97, t. II. — Catalogue de la Bibliothèque impériale.

DATI (Goro, abréviation de *Gregorio*), mathématicien italien, né en 1363, mort en 1436 (1). Il remplit à Florence, sa patrie, les premières fonctions municipales, et il écrivit en neuf livres, sous la forme du dialogue, une *Histoire du duc de Milan Jean-Galéas Visconti et de ses guerres avec les Florentins*. Longtemps délaissé, cet ouvrage a été enfin publié à Florence, en 1735. Dati composa aussi un poème intitulé *La Spera*, que quelques écrivains attribuent à son frère Leonardo Dati, mais que nous lui restituons d'après l'autorité de M. Libri, décisive en pareille matière. On trouve dans cette petite épopée cosmographique une foule de renseignements intéressants pour l'histoire de la navigation et de la géographie. La boussole, le loch, l'horloge à poudre, y sont décrits; les applications nautiques de ces instruments sont expliquées. Une petite carte, dans laquelle l'Afrique est entourée par la mer, mérite d'être examinée. Dati ne connaissait cependant pas les pays situés au delà du cap Boja-

dor; en fait de cosmographie, il reproduit toutes les erreurs qui se rencontrent chez les écrivains des premiers siècles du moyen âge; d'après lui, la terre a la forme d'un T en dedans d'un O; il place l'enfer au centre de la terre, et il en donne même le diamètre :

Suo diametro e septe millia miglia,
Et cerchio, vinti due migliara si piglia.

M. de Santarem a reproduit une curieuse mappe-monde qui accompagne un superbe manuscrit de *La Spera*, exécuté au quinzième siècle. C'est par erreur que Ginguené a dit dans la *Biographie universelle* de Michaud que ce poème n'avait jamais été imprimé; il en existe deux éditions sans date et une datée de 1478; toutes trois sont extrêmement rares.

G. BRUNET.

Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. II, p. 221, et *Catalogue*, 1847, p. 156. — De Santarem, *Essai sur l'Histoire de la Cosmographie pendant le moyen âge*, t. I, p. 154. — Negri, *Scritt. Fior.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

DATI (Leonardo), théologien italien, né à Florence, vers 1360, mort en avril 1425. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et se fit une grande réputation de savoir et de piété. Il fut envoyé en 1400 au concile de Constance. Après avoir rempli des missions diplomatiques auprès du roi de Bohême en 1409, et auprès de l'empereur Sigismond en 1413, il fut élu général de l'ordre des Dominicains en 1414. Il a laissé en manuscrits plusieurs ouvrages théologiques, dont on peut voir la liste dans Quétif et Échard. Les seuls qui aient été imprimés sont : *Sermones quadragesimales de petitionibus*; Lyon, 1518, in-8°; — *Sermones quadragesimales de flagellis peccatorum festinanter converti nolentium*; Lyon, 1518, in-4°. Leonardo Dati avait composé sur la sphère un poème en italien et en octaves. Cet ouvrage, intitulé *Sphæra mundi*, est resté manuscrit. Ce n'est probablement qu'un extrait du *Traité de la Sphère* de Sacrobosco.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 755. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VI, p. 1.

DATI (Leonardo), théologien italien, né à Florence, en 1408, mort à Rome, en 1472. Après avoir été chanoine de Florence et ensuite secrétaire de quatre souverains pontifes, Calixte III, Pie II, Paul III, et Sixte IV, il fut nommé en 1467 évêque de Massa. Il a laissé manuscrits beaucoup d'ouvrages en prose et en vers, entre autres une tragédie intitulée *Hyempsal*. L'abbé Mehus a publié *Trente-trois Lettres de Leonardo Dati*; Florence, 1743, in-8°.

Salvino Salvini, *Vita de Leonardo Dati*, en tête des *Lettres de Leonardo Dati*. — Negri, *Scritt. Fiorent.*

DATI (Augustin), orateur et historien italien, né à Sienne, en 1420, mort dans la même ville, le 6 avril 1478. Élève du savant helléniste François Philippe, il fit des progrès rapides, et joignit à la connaissance du grec et du latin celle

(1) Negri, dans les *Scritt. Fiorent.*, le fait vivre, par erreur, vers 1470.

de l'hébreu, de la théologie et de la philosophie. Il avait dans sa jeunesse une difficulté de langue qui le fit surnommer *le Bègue*. Il employa pour s'en délivrer les mêmes moyens dont s'était servi Démosthène : se mettant de petits cailloux dans dans la bouche, et montant avec vitesse sur des collines, il faisait des efforts pour bien prononcer. En réitérant souvent cet exercice, il parvint à parler avec une netteté et une facilité merveilleuses. Il professa pendant deux ans, de 1442 à 1444, les belles-lettres à Urbini; mais à la suite d'une émeute, où périt le duc d'Urbin et où lui-même courut les plus grands dangers, il retourna à Sienne. Il ne quitta sa patrie que pour aller à Rome, sur l'invitation du pape Nicolas V, qui voulait le faire secrétaire des brefs. Il refusa cet honneur, qui l'aurait forcé de vivre à la cour, et revint à Sienne, où il ouvrit des cours de rhétorique et d'humanité. L'éloquence de Dati le fit souvent choisir pour prononcer des discours latins en public. « C'était, dit Nicéron, la coutume en Italie dans le quinzième siècle, lorsque le latin n'était pas si commun qu'il l'est maintenant, de l'employer en toutes les cérémonies un peu considérables, comme quelque chose d'extraordinaire. Il ne mourait guère de gentilshommes, de magistrats, d'avocats, de médecins, ou d'hommes doctes en quelque science que ce fût, il ne se faisait aussi guère d'entrées d'évêques ou de gouverneurs, ni de mariages parmi la noblesse, sans qu'on prononçât à cette occasion quelques discours latins; et même toutes les lettres des communautés ne s'écrivaient qu'en cette langue. C'est ce qu'on peut voir dans les ouvrages de Dati, où il y en a un grand nombre sur toutes ces sortes de sujets. »

Dati fut chargé de négociations importantes auprès du pape Pie II, et parvint aux premières magistratures de Sienne. Il mourut de la peste. « C'était, dit Nicéron, un petit homme, fort vif, fort gai, dont les mœurs étaient bien réglées, et qui avait beaucoup de piété. » Ses ouvrages furent recueillis après sa mort par son fils, Nicolas Dati, et imprimés par Jérôme Dati, cousin de ce dernier, sous ce titre : *Augustini Datii, Senensis, Opera*; Sienne, 1503, in-fol.; Venise, 1516, in-fol. Les opuscules rassemblés dans ce volume sont au nombre de dix-sept; les plus importants sont : *Orationum Libri septem*; — *Fragmenta Senensium Historiarum, libris tribus*; — *Isagogicum libellus pro conficiendis epistolis et orationibus*, plusieurs fois réimprimé sous le titre de : *Elegantiarum Libellus*.

Nicolas Bandiera, *De Augustino Datho, libri duo*; Rome, 1733, in-4°. — Nicéron, *Mémoires*, t. XL. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, avec le Supplément d'Adelung.

DATI (Nicolas), médecin et littérateur, fils du précédent, né à Sienne, en 1457, mort dans la même ville, en 1498. Élevé avec beaucoup de soin par son père, il alla étudier la médecine à

Bologne. Il pratiqua cette science dans sa ville natale, et fut quelque temps secrétaire de la république de Sienne. On a de lui deux opuscules imprimés avec les œuvres de son père, savoir : *De Laudibus Eloquentiæ Augusti Datii*; — *Quid reipublicæ scribam, quidve ejus amantius deceat, Carmen*. « Ce poème, qui est d'environ deux cents vers, est peu de chose, » dit Nicéron.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIX. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*, avec le Suppl. d'Adelung.

* **DATI (Giuliano)**, écrivain italien, né en 1445, mort en 1524. Il était né à Florence, et il se rendit à Rome, où il fut pénitencier à Saint-Jean-de-Lafran; il devint ensuite évêque de Saint-Léon en Calabre. Il a laissé divers ouvrages en vers, devenus extrêmement rares et imprimés à la fin du quinzième siècle; *La Storia di tutti gli Re di Francia*, se rapportant à l'expédition de Charles VIII en Italie, présente un intérêt historique qu'on ne trouve pas au même degré dans *La Storia del magno Scipione Africano*. Dati est aussi l'auteur d'une description en vers de l'église de Saint-Jean-de-Lafran (*Comincia el tractato di Santo-Joanni Laterano*), qui paraît inconnue à tous les bibliographes et que nous mentionnons sur l'autorité de la *Bibliotheca Grenviliana*, p. 181. C'est à Dati qu'on doit également une espèce de mystère intitulé : *La Representatione (Passione) del Nostro Signor Jesu Cristo, laqual se rappresenta nel Coliseo de Roma il venerdì santo*; on connaît deux éditions (Rome, 1515, et Venise, 1525) de cet ouvrage, qui manquait dans les collections les plus riches en livres de ce genre. Un poème sur la description dell' *Isole scoperte à suoi tempi*, Rome, 1494, est assurément curieux, mais il n'est connu que de titre, et il paraît introuvable aujourd'hui. Dati eut l'idée, assez étrange, de mettre en vers un calendrier indiquant pour trente années les éclipses et les fêtes mobiles, et son travail parut à Rome, en 1496.

G. BRUNET.

Negli, *Scrittori Fiorentini*, p. 305. — Poccianti, *Scrittori Fiorentini*, p. 103. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVII, p. 90. — Audiffredi, *Catalogus Editionum Romanarum sæc. XF*.

* **DATI (Georges)**, littérateur italien, natif de Florence, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Valerio Massimo tradotto in toscano*; Rome, 1539, in-8°; Venise, 1605, in-8°; — *Gli Annali Corn. Tacito tradotti in lingua toscana*; Venise, 1563, in-4°.

Paltoni, *Bibl. degli Volgariizz.* — Negri, *Scrittori Fiorentini*.

DATI (Charles), philologue italien, né à Florence, le 2 octobre 1619, mort dans la même ville, le 11 janvier 1676. Très-versé dans la connaissance des langues anciennes, il n'étudia pas avec moins de zèle la langue italienne, et fut reçu fort jeune membre de l'Académie de la Crusca; il y figura sous le nom de *Smarrito*. Il

succéda en 1648 à J.-B. Doni dans la chaire de belles-lettres grecques et latines. Louis XIV, qui avait essayé inutilement de l'attirer à Paris, lui fit une pension annuelle de cent louis. Sa réputation, très-répan due dans les pays étrangers, lui attirait les visites des voyageurs qui passaient par Florence. Parmi ces illustres visiteurs, on cite Milton, qui, à son retour en Angleterre, entretenait une correspondance suivie avec le philologue florentin. On a de Charles Dati : *Discorso dell' obbligo di ben parlar la propria lingua*; Florence, 1657, in-12; — *La Pace, selva epitalamica nelle nozze di Luigi XIV, di Francia e Maria-Teresa d' Austria, al cardinale Giulio Mazarini*; Florence, 1664, in-4°; — *Prose Fiorentine, raccolte dallo Smarrito, academico della Crusca*; Florence, 1661, in-8° : ce recueil d'ouvrages en prose des académiciens de la Crusca est précédé d'une préface de Dati; — *Lettera di Timauro Antiata a Filaleti, della vera storia della cicloide et della famosissima esperienza dell' argento vivo*; Florence, 1663, in-4°. Dati, qui se cache ici sous le nom de *Timauro Antiata*, prétend : 1° que Marin Mersenne n'est point l'inventeur de la ligne cycloïde, et que l'honneur de cette découverte appartient à Galilée; 2° que Toricelli est le premier auteur de l'hypothèse qui explique par la pression de l'air l'élevation du mercure dans le baromètre; — *Delle lodi del commendatore Cassiano del Pozzo*; Florence, 1664, in-4°; — *Vite de' Pittori antichi*; Florence, 1667, in-4°. Cet ouvrage devait comprendre trois volumes, dont le premier traiterait de la peinture ancienne, c'est-à-dire de l'origine, des progrès et des règles de cet art; le second devait renfermer les vies des anciens peintres sur lesquels on avait des renseignements assez étendus; le troisième, enfin, contiendrait une liste alphabétique de tous les peintres sur lesquels on ne sait que peu de chose. Le volume publié par Carlo Dati n'est qu'une sorte d'échantillon de ce grand ouvrage, puisqu'on y trouve seulement les vies de Zeuxis, de Parrhasius, d'Apelles et de Protogène; — *Dice ed Irene, gemelle della dea Temide, selva per la nuova concordia delle corone di Francia e di Spagna*; Florence, 1668, in-fol.; — *Panegirico alla maestà cristianissima di Luigi XIV*; Florence, 1669, in-4°; traduit en français par Guillaume Gréard du Mothier; Rome, 1670, in-4°; — *Frammenti del Capitolare di Lotario imperatore, tratti da una carta ms. dal sign. Bapt. Cosimo della Rena, et inviati al sign. Emerico Bigot*; Florence, 1675, in-4°. Thévenot a fait entrer dans le second volume de ses *Relations de divers Voyages curieux* une pièce italienne intitulée : *Viaggio del P. Giovanni Grueber, tornando per terra di China in Europa*. C'est le récit d'un long entretien que Charles Dati eut le 21 janvier 1665 avec les PP. Grueber et Dorville, jésuites, sur la Chine.

Giulio Negri, *Istoria degli Scrittori Fiorentini*. — Gregorio Leti, *L'Italia regnante*, par. III, p. 362. — Nicéron, *Memoires*, t. XXIV. — Sax, *Onomast.*, liter., V.

* **DATI** (*Jules*), poète italien, de la même famille que le précédent, naquit à Florence, vers 1560; il mourut vers 1630. Il a laissé plusieurs écrits satiriques, dont la plupart n'ont pas été imprimés. *La Contessa di Parione*, Florence, 1596, in-4°, est le seul de ses ouvrages qui ait été publié. Ce petit poème, comme tout ce qui est sorti de la plume de J. Dati, se recommande par la vivacité des saillies et par l'élégance du style. On y trouve surtout ce qu'on peut nommer l'esprit florentin.

M. G.

Cinelli, *Bibliotheca volante*, scansia 7. — Crescimbeni, *Istoria della volgar Poesia*, l. V, 2° édit.

* **DATIF** (Saint), martyrisé en 304. Il était sénateur d'Abitine, ville d'Afrique. Anulin, proconsul de cette province romaine, ayant défendu sous peine de mort aux chrétiens de s'assembler pour célébrer leur culte, un dimanche les magistrats d'Abitine firent cerner la maison du prêtre Saturnin, et y arrêtaient quarante-neuf personnes des deux sexes. Datif était de ce nombre; il fut conduit à Carthage avec ses compagnons et mené devant Anulin. Fortunatien, l'un des premiers sénateurs de Carthage, accusa Datif de s'être introduit chez lui durant son absence et d'avoir séduit sa sœur Victoire, qu'il avait ensuite emmenée à Abitine avec Seconde et Resitute, autres jeunes Carthagoises, leur persuadant à toutes trois d'embrasser la nouvelle religion. Vainement Victoire, qui était présente, protesta-t-elle de sa volonté et de sa virginité : Datif fut étendu sur le cheval et torturé avec des ongles de fer. Il se proclama chrétien, mais ne fit aucun autre aveu. Accusé de nouveau d'inconduite par Pompeius Janus, il fut soumis à une nouvelle question, puis envoyé en prison. Quelques jours après, Anulin le fit mettre à mort. Le martyrologe romain fait mention de Datif au 11 février; ses actes sont confondus avec ceux de saint Saturnin.

Baluze et Böllandus, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 25. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XXII, 58.

* **DATIS** (Δάτις), poète tragique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Le scoliaste d'Aristophane le donne pour un des quatre fils de Carcinus; et comme le même scoliaste dit dans un autre endroit que trois des fils de Carcinus étaient danseurs dans les chœurs, et qu'un seul, Xénoclés, était poète tragique, on peut en conclure que Datis était un surnom donné à Xénoclés, à cause de la barbarie (δάτιμος) de son style.

Scoliaste d'Aristophane, *Ad Ran.*, 86; *ad Vesp.*, 1502, 1509; *ad Pac.*, 289. — Minecke, *Hist. crit. Com. Græc.*

* **DATIS**, général mède, vivait vers 500 avant J.-C. Il commandait avec Artapherne les troupes qui furent envoyées par Darius, fils d'Hystaspes, contre Érétrie et Athènes, et qui finirent par éprouver une sanglante défaite à Ma-

rathon, en 490. A l'approche de la flotte perse, qui cinglait du côté de la Grèce à travers la mer Egée, les Déliens abandonnèrent leur île, et s'enfuirent à Ténos. Datis les rassura, et leur fit déclarer par un héraut que de lui-même, quand il n'en aurait pas reçu l'ordre exprès de Darius, il eût respecté l'île où étaient nés les deux dieux (οἱ δύο θεοί). Ce respect de Datis pour le berceau d'Apollon et d'Artémis (Diane) s'explique naturellement par la relation symbolique de ces deux divinités avec le Soleil et la Lune, qui étaient adorés par les Perses. Otfried Müller, ne reconnaissant pas dans la mythologie hellénique du cinquième siècle avant J.-C. la divinité du Soleil et de la Lune, symbolisés par Apollon et par Artémis, a essayé d'expliquer le passage d'Hérodote au moyen d'une hypothèse peu vraisemblable. Datis montra encore son respect religieux pour Apollon en rétablissant une statue de ce dieu, que des Phéniciens de son armée avaient enlevée de Délium en Béotie. Arnamithre et Tithée, fils de ce général, commandaient la cavalerie de Xerxès pendant son expédition de Grèce. Datis admirait la langue grecque, et s'efforçait de la parler; mais il y réussissait mal, et ses efforts inutiles fournirent aux Grecs un nouveau mot, celui de δατισμος, qui signifiait *solécisme* ou *barbarisme*.

Hérodote, VI, 94, 97, 118; VII, 88. — Pausanias, X, 28. — Suidas, au mot Δαίτις. — Ott. Müller, *Dor.*, II, 5, 6. — Thirlwall, *History of Greece*, vol. II. — Spanheim, *Ad Callim. Hymn. in Del.*

* **DATIVE** (Sainte), martyrisée en 484. Elle habitait Peradame, dans la Byzacène, et souffrit le martyre par les ordres d'Huneric, roi des Vandales. Arrêtée avec sa famille, qui était chrétienne, Dative vit presque tous ses parents mourir dans les plus cruels supplices. Elle-même, dépouillée de ses vêtements, fut fouettée de telle sorte, que le sang ruisselait sous les verges. Sa constance lasa ses bourreaux, qui lui arrachèrent les entrailles. Ses actes sont joints à ceux de sa sœur Denyse. L'Eglise honore sainte Dative le 6 décembre.

Usnard, *Martyrologe*. — Ballet, *Vies des Saints*, III. — Richard, et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, IX, 140.

* **DAUB** (Charles), philosophe allemand, né à Cassel, en 1765, mort en 1836. Il fit ses premières études au gymnase de cette ville, et termina ses cours académiques à l'université de Magdebourg, où il enseigna d'abord. En 1805 il fut nommé premier professeur de théologie à Heidelberg, et conseiller ecclésiastique de l'église de Bade. Sa philosophie subit vers la fin l'influence de Hegel, comme elle avait ressenti d'abord celle de Schelling. On y aperçoit aussi une tendance mystique. Ses premiers ouvrages philosophiques parurent en 1805, dans les *Études* qu'il publia de concert avec Creutzer (Francfort et Heidelberg, in-8°). On a encore de lui : *Judas Ischariot, ou le mal par rapport au bien*; Heidelberg, 1816-1818, 2 cah., 4 divis. in-8°, en all.; — *Théologie dogmatique de notre temps, ou l'égoïsme*

dans la science de la foi et de ses articles; Heidelberg, 1833, in-8°, all.; — *Exposition et appréciation des hypothèses sur le libre arbitre par Daub*, publiées avec l'assentiment de l'auteur et d'après ses leçons par le Dr. J.-C. Kroecker; Altona, 1834, in-8°, allem. Mais ses principaux ouvrages sont ses leçons, publiées par Marheinecke et Dittenberger, sous le titre de *Daub's Vorlesungen*, et qui ont pour objet *l'anthropologie* (Berlin, 1838, in-8°); — *Les Prologomènes à la dogmatique et la critique des preuves de l'existence de Dieu* (Berlin, 1839, in-8°); — *Les Prologomènes à la théologie morale et les principes de l'éthique* (Berlin, 1839, in-8°); — *Le Système de la Morale théologique* (Berlin, 1840-41, 2. vol. in-8°); — *Le Système de la Dogmatique chrétienne* (Berlin, 1841, in-8°). A la fin du quinzième volume des Leçons, les éditeurs promettaient une suite à la *Morale* pour 1842. J. T.

Rosenkranz, *Erinnerungen an Carl. Daub*; Berl., 1837, in-8°. — Marheinecke et Dittenberger, préface aux *Vorlesungen ueber die Phil. Anthrop.* — Krug, *Allg. Handwörterb. der Phil.*

* **DAUBAIS** (Charles DE BASCHI, marquis), historien français, né au château de Beauvoisin, en Languedoc, le 20 mars 1686, mort à Nîmes, le 5 mars 1777. Il publia en 1759 un *Recueil de pièces fugitives sur l'histoire de France*, fait avec discernement, et qui a été utilement consulté. L'auteur, qui avait réuni une immense bibliothèque, la mettait à la disposition de ceux qui cultivaient les lettres, et leur rendait des services multipliés. Ses lumières sur l'histoire ont été utiles à beaucoup d'auteurs de son temps, qui le trouvaient toujours prêt à seconder leurs recherches. Il a publié aussi une *Géographie historique*, qui a eu peu de succès. G. DE F.

Saballier, *Les trois Siècles de la Littérature*.

DAUBANTON (Antoine (Grégoire), jurisconsulte français, né à Paris, en 1752, mort dans cette ville, le 22 février 1813. Il fut juge de paix à Paris, et publia de nombreux ouvrages de jurisprudence, dont les titres sont : *Manuel judiciaire journalier du citoyen, de l'arbitrage des tribunaux de famille et domestiques*; Paris, 1792, in-12; — *Code des familles, du mariage et des époux, ou recueil de tous les articles du Code Civil relatifs aux formalités du mariage*; Paris, 1805, in-12; — *Dictionnaire du Droit civil, ou le texte du Code Civil rangé par ordre alphabétique*; Paris, 1805, in-8°; — *Dictionnaire textuel, analytique et raisonné du Code de Procédure civile et des articles du Code Civil qui y sont relatifs*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Dictionnaire textuel, traité pratique et formulaire général du commerce intérieur et maritime*; Paris, 1808, 2 vol.; — *Dictionnaire textuel raisonné par ordre sommaire et des matières du Code d'Instruction criminelle*; Paris, 1809, in-8°; — *Nouveau Manuel pratique des Juges de Paix, de leurs greffiers et huissiers, etc.*; Paris, 1809,

in-12, 2^e édition ; — *Principes, objets et motifs généraux de la Police, extraits des ordonnances et des règlements et des meilleures auteurs qui en ont écrit* ; Paris, 1805, in-12 ; — *Répertoire universel de Législation commerciale, intérieure et maritime de l'empire, avec toutes les formules, d'après Jousse, Valin, Émérigon, Savary* ; Paris, 1810, 2 vol. in-8° ; — *Traité complet des Droits des Époux l'un envers l'autre, à l'égard de leurs enfants, de la puissance paternelle et maternelle, de la minorité et des tutelles* ; Paris, 1810, in-8° ; — *Traité pratique de toutes espèces de Conventions, Contrats, Obligations et Engagements, tant civils que de commerce extérieur et maritime* ; Paris, 1812, 2 vol. in-12 ; — *Traité pratique du Code d'Instruction criminelle, avec formules d'après le Bulletin des Lois n° 214 bis* ; Paris, 1809, 1 vol ; — *Appendice audit Traité, ou le Code Pénal rangé, etc.* ; Paris, 1810, 1 vol.

Querard, *La France littéraire*.

DAUBASSE (Armand), poète français, né à Moissac, en Quercy, dans l'année 1664, mort en 1727. Il suivit la profession de son père, qui était fabricant de peignes, et, après avoir végété à Moissac, il alla s'établir à Villeneuve-sur-Lot, partageant son temps entre ses peignes, la table et la poésie. Un jour de foire, certain gentilhomme, fatigué d'attendre dans sa boutique, et voyant que Daubasse ne se dérangeait pas pour lui, se mit à l'apostropher rudement ; aussitôt le marchand-poète lui décocha une épigramme en huit ou dix vers, dans lesquels, en présence des nombreux chalands, il livre au ridicule le malavisé personnage. L'épigramme, aussitôt recueillie, courut toute la ville ; la boutique ne désemplit pas ; les gens les plus distingués du pays voulurent aller voir le poète, et devinrent ses protecteurs ; il recevait de nombreuses invitations de la part des seigneurs, entre autres du duc de Biron, qui se déclara son Mécène. Daubasse, cependant, ne savait ni lire ni écrire ; tous ses poèmes, même les plus longs, ont été improvisés ; ce qui a pu en être recueilli a été imprimé d'abord en 1796, et depuis en 1839, sous ce titre : *Œuvres complètes d'Armand Daubasse, maître peignier à Villeneuve-sur-Lot ; nouvelle édition, revue avec soin et collationnée sur des manuscrits authentiques, augmentée de plusieurs pièces inédites de ce poète et d'une notice sur sa vie*, par H. E.... ; Villeneuve-sur-Lot, 1 vol. in-8° de 160 pages. Ces œuvres se composent d'épigrammes, de sonnets, de madrigaux, de noëls et cantiques, et de divers petits poèmes en patois gascon, où il y a plus de malice que d'esprit, plus de grossièreté que de finesse ; cependant il s'y trouve quelques pièces assez remarquables.

GUYOT DE FÈRE.

H. E.... *Notice en tête des Œuvres de Daubasse*, édit. de 1839. — Lafon du Cujula, *Annuaire du dept. du Lot-et-Garonne* ; 1806, p. 310. — Philpon la Madeleine, *Dictionnaire portatif des Poètes Français*, p. 159. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

DAUBE. Voyez RICHER-DAUBE.

DAUBENTON (Guillaume), jésuite français, né à Auxerre, en 1648, mort en 1723. Il suivit en Espagne, en qualité de confesseur, le roi Philippe V. Renvoyé en 1706, par suite de la jalousie des courtisans, il fut rappelé en 1716. Il eut la faiblesse de communiquer au duc d'Orléans, régent de France, le projet d'abdication que lui avait confié le roi d'Espagne, dans l'espoir que la cour de France détournerait ce prince de sa résolution. Le régent fit passer la lettre au roi, qui la montra en silence à son confesseur. Celui-ci, frappé d'une commotion subite, tomba à la renverse, et mourut peu de temps après. Daubenton avait prêché avec assez de succès. On a de lui des *Oraisons funèbres* et une *Vie de saint François Régis* ; in-12.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), célèbre naturaliste français, né à Montbar (Côte-d'Or), le 29 mai 1716, mort le 1^{er} janvier 1800. Son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, lui en fit prendre l'habit dès l'âge de douze ans, et, voulant l'obliger à se distinguer dans cette carrière, où un oncle l'avait précédé, il lui fit sentir le besoin et l'importance d'études solides et étendues. Le jeune Daubenton répondit aux soins que l'on eut pour lui ; et comme il n'avait plus rien à apprendre à Dijon, il quitta l'école des jésuites de cette ville pour venir à Paris suivre les cours de théologie à la Sorbonne ; mais, il faut le dire, il n'obéissait que par soumission aux volontés paternelles : aussi, dès qu'il reconut la possibilité de secouer le joug de la contrainte et de se livrer pleinement à ses penchants, il étudia secrètement la médecine. La mort de son père, arrivée en 1736, lui permit de marcher ouvertement dans la voie qu'il voulait suivre, et bientôt il fut en état de prendre ses degrés. En 1741 il rentra dans ses foyers pour y exercer l'art de guérir et y vivre selon ses goûts, simples et modestes. Buffon changea cette destinée sans ambition, en appelant l'année suivante son camarade d'enfance à Paris et en l'associant à la grande œuvre qu'il allait entreprendre, dans l'intérêt de l'histoire naturelle, pour illustrer son nom et le titre d'intendant du Jardin des plantes, qu'il venait d'obtenir.

Daubenton réunissait toutes les qualités nécessaires : justesse d'esprit, finesse de tact, persévérance et scrupuleuse circonspection dans les recherches, unies à une rare modestie, à un dévouement sans bornes et une abnégation comme il la fallait à Buffon, habitué à primer en tout et à renfermer dans un rôle secondaire celui qu'il chargeait pourtant de la partie la plus difficile et la plus aride de l'ouvrage. Jamais association ne fut mieux assortie. Il existait, comme on l'a dit, au physique et au moral, entre les deux amis ce contraste parfait si nécessaire pour rendre une union durable : chacun

d'eux semblait en effet avoir reçu précisément les qualités propres à tempérer celles de l'autre par leur opposition. Cependant, aux yeux de la science austère, le style pompeux et plein de chaleur de l'un, qui l'entraînait souvent aux hypothèses les plus poétiquement hasardées et aux conséquences les plus fausses, lui profitait moins que la sagesse de l'autre, armée du compas et du scalpel, ne décrivant les parties les plus cachées de l'organisation, ne déterminant les dimensions des êtres, ne comparant leurs formes, qu'après les avoir vues, revues, touchées et mesurées, ne laissant échapper aucune expression sans en avoir, avec une inaltérable patience, calculé les portées actuelles et même celles à venir, dans la crainte que l'enthousiasme et les jouissances de l'imagination ne l'entraînaient au delà de la vérité. Non-seulement les travaux anatomiques occupaient une grande partie des journées de Daubenton, mais il trouvait encore le temps nécessaire pour rassembler, pour classer les minéraux, les fruits, les bois, les coquillages, entassés sans ordre depuis la mort de Tournefort; pour rendre, par des procédés de conservation empruntés à Réaumur et à d'autres naturalistes, aux dépouilles inanimées des quadrupèdes et des oiseaux toutes les apparences de la vie; en un mot, pour présenter aux yeux des étudiants et des amateurs tous les objets recueillis sous le jour le plus convenable, sans blesser les rapports naturels.

D'après le plan primitif de l'*Histoire naturelle*, Daubenton était chargé de la description anatomique de tous les êtres qui devaient faire partie de ce grand ouvrage; mais l'amour-propre et la jalousie de Buffon ne virent point avec plaisir que les savants espéraient plus de profit réel pour la science, des détails scrupuleusement exacts, de la marche circonspecte du patient démonstrateur, que des tableaux élégants et vifs, que des écarts hardis du poète. Daubenton, tourmenté par les tracasseries qu'on lui suscitait chaque jour, ne dépassa pas la section des mammifères. Ce fut une perte immense pour l'histoire naturelle, puisque ceux qui s'occupent des quadrupèdes ont tiré de cette partie des choses très-curieuses, sans en indiquer la source, et que l'on est tout surpris d'y découvrir quand on fouille cette riche mine pour écrire l'histoire de la science. Camper en a fait la remarque, et, tout en restituant à Daubenton les fleurons qui ont servi à d'autres pour se tresser des couronnes, il a dit avec beaucoup de vérité: « La modestie de Daubenton ne lui a pas permis de savoir toutes les découvertes dont il était l'auteur. » On lui a fait souvent des reproches, surtout celui d'avoir trop resserré les descriptions, en les bornant à l'anatomie du squelette et à celle des viscères, sans traiter des muscles, des vaisseaux, des nerfs, ni des organes extérieurs des sens; mais, ainsi que Cuvier aimait à le dire à ceux qui l'attaquaient devant lui, « on ne prouvera

« qu'il lui était possible d'éviter ce reproche que lorsqu'on aura fait mieux que lui, dans le « même temps et avec les mêmes moyens ».

On ne tarda pas à s'apercevoir de l'éloignement de Daubenton: le style de Buffon, les efforts de Guéneau de Montbéliard, de Bexon, de Sonnini, ne purent combler la lacune importante qu'il devenait chaque jour physiquement et moralement impossible au chef de l'entreprise de remplir. Ce qui mit un terme à l'espoir des savants, ce fut de voir un simple dessinateur chargé de remplacer Daubenton. Une première faute en amène une seconde, et c'est lorsque l'injustice fut à son comble que l'on pensa à réparer le mal: il n'était plus temps, et la grande œuvre conçue, commencée par Buffon, demeura pour toujours incomplète. On a tenté plusieurs fois de nos jours de la mettre au niveau du progrès actuel de la science: on échoua, cela devait être; les assises du monument gigantesque entrepris au milieu du dix-huitième siècle ne pouvaient suffire pour répondre à l'immense extension acquise par chacune des divisions du temple scientifique. Buffon reconnu plus tard sa faute; il eut la franchise de l'avouer, et l'intimité des deux anciens amis se rétablit entièrement. Quoique Daubenton eût cessé toute coopération avec son injuste ami, il ne négligea point ses investigations; il enrichit les fastes de l'histoire naturelle de vues nouvelles, de découvertes importantes. Le premier il appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des corps fossiles, et ouvrit ainsi la véritable route pour retrouver les annales perdues des révolutions géologiques du globe. Il déclara en 1762 que l'os ridiculement attribué à la jambe d'un géant, et que l'on conservait au garde-meuble sous ce nom, avait appartenu à une girafe, et devait être l'os du rayon. Trente ans après, il eut la satisfaction de voir sa conjecture vérifiée sur le squelette de la girafe envoyée par Levaillant au Musée d'Histoire Naturelle de Paris. Ce qu'il écrivit en 1764, dans les *Actes de l'Académie des Sciences*, sur les différences qui séparent l'homme de l'orang-outang, et celui-ci du singe et de la création, est aujourd'hui démontré par l'orang-outang qu'on a pu voir dans les différentes ménageries. Ce fut aussi Daubenton qui découvrit le premier la petite lame élastique adhérente à la coquille du *turbo perversus* de Linné, que le mollusque abaisse en sortant et qui reprend sa place dès qu'il rentre. Ce fait, unique dans les fastes de la conchyliologie, n'a pas été contesté depuis; mais on le cite sans en nommer le premier observateur.

On doit encore à Daubenton de profondes marques en physiologie végétale et en agriculture. La minéralogie lui doit le savant Haüy. Il a singulièrement contribué à l'amélioration de nos laines, et l'art du berger a reçu de lui tous les éléments de la plus haute prospérité. L'on ne peut oublier ses heureuses tentatives pour l'in-

introduction en France de la race des mérinos, ni les utiles leçons qu'il donna dans l'École Vétérinaire d'Alfort. Les nombreux articles qu'il a fournis aux deux Encyclopédies, surtout à l'*Encyclopédie méthodique*, ont répandu de larges rayons lumineux sur les diverses parties de l'histoire naturelle. Quoique né avec un tempérament faible, Daubenton soutint longtemps ses pénibles occupations, et il atteignit son seizième lustre sans infirmités douloureuses. Le travail était pour lui un amusement plutôt qu'une tâche à remplir; nullement tourmenté par la soif de l'or, qui fait faire tant de bassesses, ne nourrissant ni projets d'ambition ni désir de grandeurs, qui usent tous les ressorts de la vie et font si souvent transiger avec l'honneur, son existence coula paisible. Il entra dès 1744 à l'Académie des Sciences, et fut nommé presque aussitôt garde et démonstrateur du Cabinet d'histoire Naturelle. Dans la suite, il devint professeur au Collège de France. Lors de la réorganisation du corps scientifique après 1789, il fut appelé à l'Institut, et maintenu comme professeur administrateur au Muséum d'histoire Naturelle; enfin, l'un des premiers il fut nommé membre du sénat conservateur à la fin de décembre 1799. Cette nomination l'effraya tellement, que l'idée de voir quelques changements à son régime, à ses habitudes, décida sa mort. Ses cendres ont été déposées au belvédère du Jardin des Plantes.

Parmi les principaux mémoires de Daubenton, on remarque : *Sur la manière de distinguer les différentes pierres précieuses*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1750; — *Sur l'Hippomanès*; *ibid.*, 1751; — *Sur la tiqueur de l'Allantoïde*; *ibid.*, 1752; — *Sur l'Albâtre*; *ibid.*, 1754; — *Sur les Musaraignes, et en particulier sur une espèce de Musaraigne qui se trouve en France, et qui n'a pas été remarquée par les naturalistes*; *ibid.*, 1756, avec deux planch.; — *Sur les Chauves-Souris*; *ibid.*, avec planch.; — *Sur des os et dents remarquables par leur grandeur*; *ibid.*, 1762; — *Sur le mécanisme de la Ruminantion et sur le tempérament des bêtes à laine*; *ibid.*, 1768; — *Sur l'amélioration des bêtes à laine*; *ibid.*, 1777; — *Sur le régime le plus nécessaire aux troupeaux*, dans lequel l'auteur détermine par des expériences ce qui est relatif à leurs aliments et à leur boisson; dans les *Mémoires de la Société royale de Médecine*, ann. 1777-78; — *Sur les remèdes les plus nécessaires aux troupeaux*; avec planch., *ibid.*, 1779; — *Sur les laines étrangères*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1777; — *Sur les purgatifs bons pour les bêtes à laine*; dans les *Mémoires de la Société de Médecine*, ann. 1780-81; — *Sur le Spath étincelant, sur l'Aventurine naturelle et sur la pierre appelée Œil-de-poison*; *ibid.*, 1781; — *Sur le grand os qui a été trouvé en terre dans Paris, et sur la confor-*

mation des os de la tête des cétacés; *ibid.*, 1782; — *Sur les causes qui procurent trois sortes d'herborisations dans les pierres*; *ibid.*; — *Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux, etc.*, avec notes de J.-B. Huzard; Paris, 1782 et 1821, in-8°; — *Sur la pierre à lancettes*; avec fig., dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine*, ann. 1782-83; — *Sur le premier drap de laine superfine du cru de la France*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1784; Paris, 1784, in-8°; — *Tableau méthodique des Minéraux, suivant leurs différentes natures, et avec des caractères distinctifs, apparents ou faciles à reconnaître*; Paris, 1784 et 1801, in-8°; — *Mémoire sur les indigestions, qui commencent à être plus fréquentes pour la plupart des hommes à l'âge de quarante à quarante-cinq ans*; Paris, 1785 et 1798, in-8°; — *Sur la comparaison de la nouvelle laine superfine de France, etc.*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1785; — *Sur la pierre de Poix, Pechstein des Allemands*; *ibid.*, 1787; — *Sur l'organisation et l'accroissement du bois*; *ibid.*, 1790, avec trois planch.; — *Sur la couleur des gemmes*; dans le *Journal des Mines*, IV, ann. 1796; — *Plan des expériences qui se font au Jardin des Plantes sur les moutons et d'autres animaux domestiques*; dans les anciens *Mémoires de l'Institut*, I, ann. 1798; — *Observations sur les caractères génériques en histoire naturelle*; *ibid.*; — *Moyens d'augmenter la production du blé sur le sol de la république française par le parcage des moutons et la suppression des jachères*; *ibid.*; — *Catéchisme des Bergers, etc.* (ouvrage posth.); Paris, 1810 et 1822; — Des articles dans le *Journal des Savants* et dans la *Collection académique de Dijon*; et des *Éléments d'histoire Naturelle*, restés manuscrits. [A. THIÉBAUT de BERNEAUD, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

G. Cuvier, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Daubenton*; dans les *Mém. de l'Institut*, t. III, p. 69.

DAUBENTON (Marguerite), romancière française, femme du naturaliste, née à Montbar, en 1720, morte à Paris, en 1788. Elle publia un roman intitulé : *Zélie dans le Désert*; Paris, 1787, 2 vol. in-12; nouvelle et seule édition avouée par l'auteur; Paris, 1823, 4 vol. in-12; Paris, 1845, 12^e édition. Cette composition, quoique assez faible, ne manque pas d'intérêt.

Rabbe, *Suppl. à la Biog. univ. et portat. des Contemp.*
— Beuchot, *Journ. de la Libr.*

***DAUBENTONNE** ou **DABENTONNE** (Jeanne), appelée par la *Chronique de Saint-Denis* PIERROME DAUBENTON, hérétique française, née à Paris, brûlée dans la même ville, le 5 juillet 1372. Elle se mit, comme *prédicatrice*, à la tête des *turlupins* ou frères de la compagnie de pauvreté, sectaires issus des frérots et des bégards. Ces turlupins s'étaient formés dans les montagnes du

Dauphiné et de la Savoie, d'où ils s'étaient répandus en France et en Allemagne. En 1372, Jeanne Daubentonne, entraînée par leur morale relâchée, se joignit à une de ces bandes, et devint bientôt un de leurs plus actifs missionnaires. Elle affirmait « que les femmes avaient reçu de Dieu le don de la prédication aussi bien que les hommes, » et enseignait « que pour marcher sur les traces des apôtres, il fallait que le chrétien fût pauvre, déchaussé et presque entièrement nu ; que quand l'homme était arrivé à un certain degré de perfection, il devenait impeccable et pouvait sans crainte assouvir ses passions et accorder à son corps tout ce qu'il demande ; qu'il n'y avait que les *imparfaits* qui pussent s'en trombler et en avoir honte, la sensualité étant, dans l'état de grâce, soumise à l'esprit et à la raison, etc. » Les turlupins réduisaient tous les devoirs de la religion à une oraison mentale, allaient nus, et commettaient en public les actions les plus indécentes. Gènebrard dit : *Turlupini cynicorum sectam suscitantes de nuditate peudendorum et publico coitu*. Nonobstant ces extravagances profanes, ces sectaires affectaient de grands airs de spiritualité et de dévotion, « afin, remarque Gerson, de se mieux insinuer dans l'esprit des femmes et de les faire tomber dans le piège de leurs désirs impudiques ». Les turlupins parurent en France sous le règne de Charles V. Viguier et quelques auteurs pensent que le nom de turlupins leur fut donné des mots latin *turris* et *lupus*, parce que ces hérétiques vagabonds se retiraient dans des tours abandonnées ou dans les forêts, et y vivaient avec les loups, *quod ea tantum habitarent loca quæ lupis exposita erant*. Quoi qu'il en soit, ils furent excommuniés par Grégoire XI, qui invita les princes chrétiens à les anéantir. Traqués dans leurs repaires comme des animaux sauvages, un grand nombre d'entre eux fut massacré sur place ou brûlé vif dans les principales villes d'Allemagne et de Belgique. On ne déploya pas moins de vigueur pour en purger la France, comme le prouve la pièce suivante, rapportée par Du Cange. « A frère Jacques More, de l'ordre des Frères Prescheurs, inquisiteur de la province de France, pour don à lui fait par le roi, par ses lettres du 2 février 1373, pour et en récompensation de plusieurs peines, missions et despens qu'a eus, soufferts et soutenus en faisant poursuite contre les turlupins et turlupines, qui trouvés et pris en ladite province et par sa diligence pugnis de leurs méprentures et erreurs, pour 50 francs vallant 10 livres parisis. » Gaguin dit qu'à Paris « on brusla Jehanne Daubentonne et un autre avec elle, qui estoient les deux principaux prescheurs des turlupins ; mais cettui que sans nom mettons, comme il fut trespassé en prison avant la sentence de sa créamation, à ce

son corps ne pourrist, on le garda quinze jours dedans un tas de chaux, et au jour déterminé pour sa punition fut bruslé sur la place de

Grève ». La *Chronique de Saint-Vivien* rapporte ce fait dans les termes suivants : « Le dimanche quatriemes du mois de juillet l'an 1372, en la place de Grève à Paris, l'habit et les livres des turelupins, autrement appelez et nommez la compagnie de pauvrete, furent condamnés de hérésie par les inquisiteurs ; et ce jour furent condamnés deux hérétiques, c'est à sçavoir un homme qui étoit mort dans les prisons de l'evesque de Paris, durant son procez, seize jours ou environ avant ladite condamnation, et une femme appelée Pieroime d'Aubenton, de Paris. Et ce dimanche furent ars audit lieu de la place de Grève à Paris l'habit et les livres. Et le lendemain, jour de lundy, furent ars en la place aux Pourceaux, auprès de Paris, hors la porte Saint-Honoré, la dicte Pieroime et ledit mort, qui toujours depuis sa mort avoit esté gardé en un tonneau plein de chaux. »

ALFRED DE LACAZE.

Chronique de Saint-Denis, chap. XXXVI. — Prateole, *Elenchus Haresum*, tit. *Turlup*. — Gautier, *Siècle XIV*. — Hermant, *Histoire des Hérésies*, IV, 374. — Du Cange, *Glossaire*, tit. *Turlup*. — Rob. Gaguin, *Hist.*, liv. XI. — Du Tillet, *Chronique de France*. — Gènebrard, *Chronic*. — P. de Herental, *Vite Pontificorum Romanorum*, 615. — Secoussc, *Chronique française*, II, 649. — Meyer, *Annal. Flandr.*, lib. XIII, fol. 166. — Mézerai, *Abbrégé chronologique*, III, 227. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XI, 161. — Pluquet, dans l'*Encyclopédie théologique*, XII.

DAUBERMESNIL (Antoine), homme politique français et fondateur de la secte des *théophilanthropes*, mort à Perpignan, en 1802. Il fut élu, en septembre 1792, député du Tarn à la Convention nationale, et ne vota pas dans le procès de Louis XVI, pour cause de maladie. Quelques mois plus tard le comité de salut public le contraignit à donner sa démission, comme parisien des girondins ; mais il fut rappelé en 1795, et proposa, le 24 octobre de la même année, de faire graver sur le seau de la république une ruche entourée d'abeilles, ce qui fut rejeté « parce que, dit un membre, les abeilles travaillent pour une reine, qui ne fait rien, et que cet emblème se retrouve dans les armes de plusieurs des rois de la première race, dits *rois fainéants*. » Daubermesnil après la session de la Convention devint membre du Conseil des Cinq-Cents ; il en sortit en mai 1797, et y fut réélu en mars 1798, après avoir été dans l'intervalle commissaire du Directoire exécutif à Alby. S'étant opposé au coup d'État du 18 brumaire, il fut exclu du corps législatif et détenu quelque temps dans la Charente-Inférieure. Rendu à la liberté, il se retira dans son département, où il mourut peu après. C'était un esprit ardent et romanesque ; entre autres singularités, il se proclamait disciple des anciens mages. On a de lui : *Extraits d'un manuscrit intitulé : Le Culte des adorateurs de Dieu, contenant des fragments de leurs différents livres sur l'institution du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration* ; Paris, an IV (1796), in-8°. Ce livre

donna naissance à la Société des Théophilanthropes, qui se réunissait rue du Bac en 1796. Grégoire, ancien évêque de Blois, parle ainsi de l'ouvrage de Daubermesnil : « Ce livre, qui est, dit-il, selon l'auteur, à la fois un *Euclologe* et un *Rituel*, se compose de prières et de mauvaises poésies, à travers lesquelles on rencontre quelques idées morales. Daubermesnil assurait qu'à Gaillot, dans une petite association, étaient usitées ces simagrées théurgiques. Il en avait formé à Paris une de sept à huit personnes, qui, dans un local rue du Bac, eut neuf ou dix séances. Au milieu de l'appartement, sur un trépied, était un brasier dans lequel chacun jetait un grain d'encens en entrant, et cette cérémonie se répétait de temps à autre pendant la durée de la séance. Daubermesnil voulait que ses sectateurs s'appelassent *théoandrophiles*, et leur manuel fut d'abord imprimé, en vendémiaire 1797, avec cette qualification, qu'ils syncopèrent ensuite pour en faire des *théophilanthropes*. »

Abbé Grégoire, *Histoire des Sectes religieuses*, II, 90. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*.

DAUBIGNÉ. Voyez AUBIGNÉ.

DAUBIGNY (Jean-Louis-Marie VILLAIN), homme politique français, né à Saint-Just (Picardie), mort aux îles Séchelles, en 1801. Il était en 1789 procureur au parlement de Paris, et se montra aux premiers rangs parmi les démocrates dans tout le cours de la première révolution française : il fit partie du club des Jacobins, où il se signala parmi les plus ardents. Il contribua puissamment à la journée du 10 août : ce fut lui qui, rencontrant le journaliste Sulleau sur la place Vendôme, à la tête d'une patrouille supposée royaliste, le fit arrêter et enfermer dans un poste des Champs-Élysées. Ami de Danton, Daubigny devint, après le 10 août, l'un des membres du tribunal révolutionnaire. Accusé par le ministre Roland d'un vol considérable commis au Garde-Meuble, ses amis politiques arrêtaient les poursuites. Vers la fin de 1793, Daubigny fut adjoint au ministre de la guerre Bouchotte, et devint membre du comité révolutionnaire de sa section. Accusé une seconde fois de vol par Bourdon de l'Oise, en 1793, Daubigny fut encore acquitté ; et après le 9 thermidor il fut décrété d'accusation. En 1795 Bourdon de l'Oise l'attaqua de nouveau ; Daubigny allait encore avoir à répondre du même fait, lorsque l'amnistie du 4 brumaire lui rendit la liberté. Après l'affaire du 3 nivôse au 1^{er} (24 décembre 1800), il se vit confondre parmi ceux des jacobins que Bonaparte accusa d'un complot qui avait été ourdi par les royalistes. Daubigny fut déporté aux îles Séchelles, où il mourut peu de temps après. Sa veuve épousa Bouchotte.

Le Bas, *Dict. encyc. de la Fr. anc.* — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Galerie historique des Contemporains*.

* **DAUBIGNY (Pierre)**, peintre en miniature français, né à Paris, à la fin d'octobre 1793. Élève

d'Aubry, il exposa pour la première fois en 1822, et depuis cette époque ses ouvrages ont figuré à presque toutes les expositions. Parmi les nombreuses miniatures de M. Daubigny, qui décèlent une étude approfondie des maîtres, on remarque les portraits de M^{me} de Marescalchi, de M. et de M^{me} Alfred de Vigny, et du général Gourgaud.

Documents partie.

* **DAUBIGNY (M^{me}, née Amélie DAUTEL)**, peintre en miniature, femme du précédent, naquit à Paris, en 1795, et obtint une médaille d'or de troisième classe à la suite de l'exposition de 1834. Parmi ses productions, on remarque les portraits du duc d'Orléans et de M^{lle} Grisi, exposés au salon de 1837.

A. S.

Archives des Musées impériaux. — *Documents particuliers.*

* **DAUBIGNY (Charles-François)**, paysagiste français, graveur à l'eau-forte et sur bois, né à Paris, le 15 février 1817. Neveu de Pierre Daubigny, il visita à dix-huit ans l'Italie, et à son retour en France il exposa, au salon de 1838, une *Vue de l'église de Notre-Dame de Paris*. Parmi les principales productions de cet artiste, on remarque : *Les Bords de la rivière d'Oulins* ; — *Vue de la Seine à Charenton* ; — *Les Îles de Bezons* ; — *La Seine à Bezons*. Ces quatre tableaux ont été acquis par le ministère de l'intérieur. Au nombre des toiles exposées aux divers salons, nous signalerons (salon de 1840) : *Saint Jérôme*, paysage ; — *Vue prise dans la vallée d'Oisans* (Isère) ; — (1841) *Vue prise sur les bords du Fiéron, Sassenage* ; — (1843) *Vue prise aux environs de Choisy-le-Roi* ; — (1844) *Carrefour du Nid de l'Aigle, forêt de Fontainebleau* ; — (1847) *Vue prise en Picardie* ; — *Vue prise au bord du Ru' (Valmondois)* ; — *Une Chaumière en Picardie* ; — (1848) *Les Souches, vue prise dans le Morvan* ; — *un Champ de blé* ; — *Les Bords du Cousin, près d'Avallon* ; — *Vue prise aux environs de Château-Chinon* ; — (1850-1851) *Vue prise à Champlay* ; — *Vue prise sur les bords de la Seine* ; — *Soleil couché* ; — (1852) *La Moisson* : appartient à la liste civile ; — *Vue prise sur les bords de la Seine* : acquis par la liste civile ; ce tableau est au Musée de Nantes ; — (1853) *Étang de Gilieu, près d'Optevos* (Isère) : ce tableau, acheté par l'empereur Napoléon III, est au palais de Saint-Cloud ; — *Petite Vallée d'Optevos* ; — *Entrée de Village*. Comme graveur à l'eau-forte, M. Daubigny a enrichi plusieurs ouvrages publiés par Curmer, tels que *Le Jardin des Plantes*, la *Revue des Beaux-Arts*. La galerie du Luxembourg possède de cet artiste un cadre de treize eaux-fortes, parmi lesquelles il s'en trouve une représentant *Une Tonnelle*, dont les figures ont été gravées par Ernest Meissonnier. Ses dessins sur bois se trouvent disséminés dans *L'Illustration*, le *Journal des Artistes*, etc.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

* **DAUBION-DELISLE** (*Joseph*), poète français, né à Castres, le 1^{er} mai 1734, mort dans la même ville, le 21 août 1822; il étudia le droit à Toulouse, fut reçu avocat, et remplit à Carcassonne et à Castres des fonctions judiciaires; il cultiva la littérature, mais il s'en tint, dans ses compositions poétiques, au patois méridional, idiome doué de beaucoup d'expressions pittoresques et gracieuses, dont une main habile sait faire un heureux usage. Parmi les écrits de Daubion, restés en grande partie inédits, on distingue un petit poème badin, *Lous Caoulets farcis* (Les Choux farcis), et une imitation enjouée du *Misanthrope* de Molière, imprimée en 1797; elle a le privilège d'amuser très-fort ceux qui comprennent le dialecte dans lequel elle est écrite.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, 1834, t. II, p. 83.

DAUBUS (La famille des) a donné pendant plusieurs générations des théologiens à l'Église réformée française. Les plus connus sont les suivants :

* **I. DAUBUS** (*Charles*), né vers le milieu du seizième siècle, il fut d'abord ministre à Auxerre, et ensuite principal du collège d'Orange. En 1600 le conseil de la ville de Nîmes le mit à la tête de son collège des arts. Il quitta le poste trois ans après, pour reprendre la direction du collège d'Orange. Enfin, on le trouve une vingtaine d'années plus tard remplissant les mêmes fonctions à Nérac. C'était un homme versé dans la connaissance des langues classiques. Il a laissé quelques pièces de vers latins, imprimées en tête de différents ouvrages de théologie de cette époque.

II. DAUBUS (*Charles*), fils du précédent, né à Auxerre, fut longtemps ministre à Nérac. Outre plusieurs pièces de vers latins imprimées soit en tête de ses propres écrits, soit dans quelques ouvrages des théologiens protestants de son temps, il a laissé trois traités de controverse : *L'Échelle de Jacob, ou la doctrine touchant le vrai et unique médiateur des hommes envers Dieu, à savoir Jésus-Christ, contre l'intercession, l'adoration et l'invocation des anges et des saints*, etc.; Sainte-Foy, 1626, in-8°, de plus de douze cents pages; — *L'Ébionitisme des Moines de la pauvreté et mendicité volontaire, vouée et pratiquée contre l'Écriture Sainte, l'orthodoxe antiquité et la saine raison*; in-12; — *Bellarmin réformé, ou la justification de la croyance des Églises réformées*; 1631, in-8°. Le premier de ces ouvrages est un vaste arsenal d'arguments contre l'Église catholique : Daillé, Claude, Jurieu et plusieurs autres controversistes n'ont pas daigné de lui faire de nombreux emprunts.

* **III. DAUBUS** (*Sébastien*), né en 1613, petit-fils de l'ancien principal du collège d'Orange, et neveu du pasteur de Nérac. Il fut d'abord minis-

tre à Comonde et ensuite professeur de philosophie à l'Académie protestante de Montauban. Le 1^{er} août 1658 il abjura, dans la cathédrale de cette ville, entre les mains de l'évêque Berthier et au milieu d'un concours immense de curieux. Les catholiques, pour faire valoir leur nouvelle conquête, vantèrent Sébastien Daubus comme un homme aussi distingué par sa science que par ses mœurs, tandis que les protestants, pour atténuer sans doute cette perte, déclarèrent que c'était un homme d'une très-petite portée d'esprit.

* **IV. DAUBUS** (*Charles*), probablement petit-fils du pasteur de Nérac. Il était ministre en France à la révocation de l'édit de Nantes : il passa alors à Londres, où il fut nommé pasteur, après avoir souscrit à la confession de foi de l'Église anglicane. Il mourut au commencement du dix-huitième siècle. En outre d'un commentaire de l'Apocalypse, on a de lui : *Pro testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo libri II, cum J.-E. Græbii professione*; Londini, 1706, in-8°. Havercamp a inséré dans son édition de Joseph cet écrit, destiné à défendre l'authenticité du passage relatif à Jésus-Christ dans l'Histoire des Juifs de Joseph, livre XVIII, ch. iv.

Michel NICOLAS.

Aymon, *Synodes nationaux*. — MM. Haag, *La France protestante*.

DAUCOUR. Voy. BARBIER D'AUCOUR.

DAUCOUR. Voy. GODARD D'AUCOUR.

* **DAUCOURT** (*Bonaventure*), géologue français, né à Stenay, vivait en 1633. Il a fait imprimer un petit ouvrage, devenu très-rare; il est intitulé : *Diluviorum et caelestium incendiorum singulares Cause et Historiæ*, dédié à Charles de Lorraine, abbé de Gorze; Nancy, 1633, in-12. L'auteur y expose « qu'entre la mer Méditerranée et la mer Caspienne, il y a une très-vaste ouverture souterraine par le moyen de laquelle les eaux se communiquent d'une mer à l'autre; qu'il y en a de pareilles dans la Méditerranée, où les eaux se perdent, qu'il y a un abîme très-profond sous le pôle où les mers s'engouffrent : que dans les eaux souterraines il se trouve des poissons tout noirs, dont on ne peut manger sans danger de mort; que dans les eaux qui sont en l'air, on voit de petits poissons et de petites grenouilles; que le cours des astres était autrefois différent de ce qu'il est aujourd'hui; que le soleil et les planètes passaient par la voie lactée, mais qu'ils ont quitté cette route, parce qu'elle était trop étroite. » En parlant des feux souterrains, des volcans, il dit que ces feux sont la cause des tremblements de terre. Il ne croit pas que le déluge puisse être arrivé naturellement, parce que rien ne se détruit le soi-même, etc. Dom Calmet donne une rapide analyse de l'ouvrage de Daucourt.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DAUCY** ou **D'AUXY** (*Jean*), historien lor-

rain, vivait en 1566. Il était de l'ordre des Cordeliers, et fut confesseur des ducs François 1^{er} et Charles III. On a de lui l'*Abrégé et Épitomé des Vies et Gestes des Ducs de Lorraine, à commencer à Lothar, neveu de Jules César, jusqu'à présent régnant, avec aucuns ducs de Mosellane, Ardenne, Bouillon, et comtes de Vaudemont, successeurs en ladite ligne*; Nancy, 1566. Dom Calmet considère le frère Daucy comme le premier ou le principal auteur des généalogies historiques ou fabuleuses des ducs de Lorraine; il ajoute que le prétendu manuscrit cité par l'abbé Hugo, sous le nom de *Wassebourg*, ainsi que l'ouvrage d'Edmond du Boulay ne sont que des plagiats du livre de Daucy. Néanmoins, tout en reconnaissant le savoir de Daucy, Calmet déclare « qu'il considère son récit en plusieurs circonstances comme un roman mal assorti et sans fondement, et non comme une véritable histoire ». Daucy est aussi auteur d'une *Histoire des Comtes de Bar*, citée souvent par D. Calmet.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, I, 78, et *Bibl. lorraine*.

DAUDE (*Adrien*), historien allemand, né en Franconie, au commencement du dix-huitième siècle, mort en 1755. Reçu docteur en théologie, il embrassa la règle de saint Ignace, et remplit la chaire d'histoire à l'université de Wurtzbourg. Les divers ouvrages qu'il eut à consulter pour ses cours lui ayant paru peu satisfaisants, il conçut le plan d'une histoire universelle qui pût remplacer toutes les autres. Une mort prématurée l'empêcha de terminer ce grand ouvrage, qu'il n'a conduit que jusqu'au règne de Charlemagne, et qui a pour titre : *Historia universalis et pragmatica Romani Imperii et regnorum, provinciarum, una cum insignioribus monumentis hierarchiæ ecclesiasticæ, ex probatis scriptoribus congesta, observationibus criticis aucta*; Wurtzbourg, 1748-1758, 11 f. en 4 vol. in-4°. Le P. Gräbner a abrégé et continué cette histoire universelle, sous le titre de *Compendium historiæ universalis Romani Imperii et Ecclesiæ christianæ*; 1757-1764, 3 vol. in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dict. historique*.

* **DAUDÉ** (*Pierre*), théologien protestant, né à Marvejols (Lozère), le 26 septembre 1654, mort à Londres, le 29 janvier 1733. Il étudia la théologie à Puy-laurens, et passa en 1680 en Angleterre, où il termina ses études, exerça quelque temps le ministère évangélique, et occupa durant vingt-huit ans l'emploi de commis de l'Échiquier. A sa mort il légua une partie de sa modeste fortune à des établissements de charité, et l'autre à son neveu Pierre Daudé. On a de lui diverses *pièces fugitives*; Amsterdam, 1730, in-8°.

MM. Haag, *La France protestante*.

DAUDÉ (*Pierre*), ministre protestant et littérateur français, né à Marvejols (Lozère), en 1681, et mort en Angleterre, le 11 mai 1754. On a de

lui les ouvrages suivants, publiés sous le voile de l'anonyme : *Vie de Michel de Cervantes, trad. de l'espagnol de Mayans y Siscar*; Amsterd., 1740, 2 vol. in-12; — *Traité de la Foi et des devoirs des chrétiens, traduits du latin de Burnet*; Amsterd., 1729, in-12; — *Discours historiques, critiques et politiques sur Tacite par Gordon, trad. de l'anglais*; Amsterd., 1742, 2 vol. in-12; — *Discours historiques et politiques sur Salluste par Gordon, trad. de l'angl.*; sans nom de lieu, 1759, 2 vol. in-12. Cette traduction et la précédente ont été réunies et publiées à Paris, l'an 11 (1794), 3 vol. in-8°; — *Sibylla Cupitolina, Publii Virgilii Maronis poemation, interpretatione et notis illustratum*; Oxonii (Amsterd.), 1726, in-8°. C'est un centon dirigé contre la bulle *Unigenitus*. Enfin, d'après Barbier et Brunet, il coopéra à la rédaction de la *Bibliothèque historique*, depuis 1733 jusqu'en 1747. M. N.

MM. Haag, *La France protestante*.

D'AUDEBARD DE FÉRUSSAC. Voy. FÉRUSSAC.

DAUDET (*Louis-Pierre*), ingénieur-géographe français, né à Nîmes, vers la fin du dix-septième siècle, et connu principalement par plusieurs écrits sur le sacre du roi et sur les naissances, les mariages, les maladies, les voyages, etc., des membres de la famille royale, dont il se fit l'historiographe officieux. Ses ouvrages ont pour titre : *Relation de la cérémonie du sacre et couronnement du roi, de celles qui ont suivi et de tout ce qui s'est passé pendant le voyage de sa majesté*; Paris, 1722, in-4°; — *Explication des emblèmes héroïques inventés par M. le chevalier Daudet pour la décoration des arcs de triomphe érigés aux portes de Reims lors de la cérémonie du sacre de Louis XV*; Reims, 1722, in-4°; — *Journal historique du voyage de M^{lle} de Clermont, depuis Paris jusqu'à Strasbourg, du mariage du roi et du voyage de la reine*; Châlons, 1725, in-12; — *Épître historique à la reine, sur sa maladie et celle du roi en 1726*; Paris, 1726, in-12; — *Discours présenté à la reine au sujet de son heureux accouchement et de la naissance de deux princesses*; Paris, 1727, in-12; — *Histoire de l'auguste naissance de monseigneur le dauphin*; Paris, 1731, in-8° : c'est une description des fêtes données à Paris et dans les provinces, avec un recueil des discours prononcés en cette circonstance; — *Journal historique du premier Voyage du roi Louis XV dans la ville de Compiègne, de l'ouverture du congrès convoqué à Soissons, etc.*; Paris, 1729, in-12; — *Nouveau Guide des Chemins du royaume de France*; Paris, 1724, in-12; — *Mémoire instructif concernant le canal de Conti*; Paris, 1733, in-4° : ce canal devait amener une partie des eaux de l'Oise à Paris, à la pointe du bastion de l'arsenal; — *Nouvelle introduction à la*

Géométrie pratique; Paris, 1740, 2 vol. in-12. On a encore de Daudet une *Carte de la route de Paris à Reims* et des *Cartes des différentes routes de Paris à Compiègne, de Compiègne à Soissons, et de Paris à Soissons, dressées pour le service du roi, à l'occasion du premier voyage de sa majesté à Compiègne et de la tenue du congrès à Soissons dans le mois de juin 1728*; Paris, demi-feuille, ainsi qu'un recueil de plans et de gravures sous ce titre : *Les plans de la ville de Reims, sa vue du côté de Paris*; *Plan de l'église cathédrale*; *Représentation de la cérémonie du sacre de Louis XV*; *Le tombeau de saint Remi*; *Le tombeau de Jovin*; *La marche du roi depuis Notre-Dame jusqu'à Saint-Remi*; *La porte Bazée et le dessin de la porte de Mars*; *Le village de Corbeni, avec le plan de l'église de Saint-Marcou*; *La route depuis Versailles jusqu'à Reims et celle depuis Reims jusqu'à Soissons, passant par Corbeni*; Paris, 1722, in-fol.

M. N.

Lelong, *Bibl. hist. de la France. — Doc. part.*

DAUDET (Robert), graveur français, né à Lyon, en 1737, mort à Paris, le 2 juin 1824. Il était fils d'un marchand d'estampes, et vint à Paris se perfectionner dans la gravure sous les leçons de Balechou et de Wille. Il travailla à la collection dite *Galerie du duc de Choiseul*; Paris, 1771, in-4°. Son œuvre se compose de quatre-vingt-deux pièces, parmi lesquelles on distingue : *Vue du Port d'Ostende*, d'après Solvyns; — *Les Ruines de Palmyre*, dans le *Voyage en Syrie* de Cassas (Paris, 1799, 3 vol. in-fol.); — *Passage du Pô par Napoléon*, d'après Carle Vernet; — *Marines*, d'après Joseph Vernet; — *Batailles sous Louis XIV*, d'après Vander Meulen; — *Six Paysages*, dans le *Musée français* de Robillard et Laurent; — plusieurs planches dans la *Galerie de Florence*; dans le *Voyage à Naples* de l'abbé de Saint-Non (Paris, 1781-1786, 5 vol. in-fol., 417 planches, et Paris, 1828, 4 vol. in-8°, 558 pl.); — idem, dans les *Monuments de l'Indoustan*, par Langlès (Paris, Didot l'aîné, 1812-1821, 2 vol. in-fol., 3 cartes et 144 pl.); — *La Promenade du Prado à Madrid*, pour le *Voyage pittoresque en Espagne*, par le comte Alexandre de Laborde (Paris, 1807-1818, 4 vol. in-fol., 280 pl.). Cette gravure est le dernier ouvrage de Daudet; il avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il l'exécuta.

Huber, *Manuel des Curieux*, VIII, 259.**DAUDIGIER (Pierre)**. Voyez AUDIGIER.

DAUDIN (François-Marie), naturaliste français, né à Paris, le 25 mars 1774, mort en 1804. Il était fils d'un ancien receveur des finances. Privé dès son enfance de l'usage de ses jambes, il dut se condamner à une vie sédentaire, et s'adonna à l'étude de l'histoire naturelle; et, aidé par sa femme, charmante créature, qui partageait ses goûts et ses travaux, il publia un grand nombre

d'ouvrages précieux pour la science. Daudin mourut avant trente ans : sa femme l'avait devancé au tombeau. On a de lui comme écrivain et de sa femme comme dessinateur : *Traité élémentaire d'Ornithologie, ou histoire naturelle des oiseaux*; Paris, 1799-1800, 2 vol. in-4°, 30 fig.; — *Mémoires et Notes sur des espèces inédites ou peu connues de mollusques, de vers et de zoophytes*; Paris, 1800, in-8°, avec 4 planches; — *Histoire naturelle des Rainettes, des Grenouilles et des Crapauds*; Paris, an xi (1802), in-4°, et in-fol., 38 planches; — *Histoire naturelle générale et particulière des Reptiles, pour faire suite à l'histoire naturelle de Buffon*; Paris, 1802-1804, 8 vol. in-8°, fig.; — *Tableau des divisions, sous-divisions, ordres et genres des Mammifères et Oiseaux, d'après la méthode de Lacépède, avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon et leur distribution dans chacun des genres*; Paris, 1802, in-18; — *Observations sur les Oiseaux rangés dans le genre Tangara, avec la description d'une espèce nouvelle, trouvée en Afrique, insérées dans le Dictionnaire des Sciences naturelles*; 1802, tome Ier; — *Description du Vautour de Pondichéry*; ibid., avec pl.; — *Description du Tupinambis orné*; ibid., 1803, tome II, avec pl.; — *Sur une Chouette funèbre, observée près de Strasbourg et de Colmar*; ibid.; — *Description d'une nouvelle espèce de Pie, trouvée à Porto-Rico*, avec pl.; ibid.; — *Description d'un Guépier et d'un Martin-Pêcheur d'Afrique*, avec pl.; ibid.; — *Caractères de vingt-trois genres qui composent l'ordre des Ophiidiens*; *Magasin encyclopédique*, ann. 1803, tome VII; — *Mémoire sur une distribution méthodique des mouvements progressifs des animaux*; dans les *Annales du Muséum d'histoire Naturelle*, 1804, tome III; — *Description de la Pie-Grièche à gorge rouge*; ibid.; — *Notice sur les familles des Coluriens, des Moucherolles et des Tourbes*, avec pl.; ibid., etc.

*Magasin encyclopédique. — Rabbe, Biographie universelle des Contemporains.***DAUGE**. Voyez AUGE (D').

DAUGIER (François-Henri-Eugène, comte), amiral français, né le 12 septembre 1764, à Courtezon, département de Vancluse, et mort à Paris, le 12 avril 1834. Il entra dans la marine en 1782, fit plusieurs campagnes dans l'Inde, devint lieutenant de vaisseau en 1789, et obtint un congé, à la faveur duquel il vint à Courtezon, où la confiance de ses concitoyens l'appela à remplir les fonctions de procureur de la commune. Rentré dans la marine en 1792, il fut le 5 janvier de l'année suivante chargé des fonctions de major général de l'escadre commandée par le vice-amiral Morard de Galles. Le zèle qu'il déploya, au péril de sa vie, pour aider le général en chef à comprimer la révolte sur les bâtiments de l'escadre ne put le préserver d'une destitution;

mais le comité de salut public le rappela bientôt à l'activité sans perte d'appointments et de services. Nommé capitaine de vaisseau le 1^{er} germinal an III, il fut investi du commandement de *La Proserpine*, qui participa aux combats des 29 prairial et 5 messidor, et sur laquelle passèrent, dans la seconde de ces journées, Villaret, son major général Bruix, le représentant du peuple Topsent, le chef civil et deux aides-majors. Villaret-Joyeuse le choisit encore pour aller rendre compte au ministre de ces journées : « Je vous expédie, écrivait-il à cette occasion, le capitaine Daugier ; si j'avais connu un officier plus distingué et qui réunit plus de talents et d'instruction, je vous l'aurais envoyé. » Plus tard Villaret-Joyeuse lui donna une nouvelle marque d'estime en le chargeant de convoier, avec quatre frégates, soixante-quatre bâtiments marchands de Nantes à Rochefort. Rencontré à l'entrée de la baie d'Audierne par une division anglaise forte d'un vaisseau et de trois frégates, il l'attaqua résolument, bien que ses propres équipages ne fussent guère composés que de novices, et fournit ainsi à son convoi les moyens de se réfugier dans la baie. Après avoir successivement commandé les vaisseaux *Le Jupiter* et *Le Batave* dans les armées navales de l'Océan et de la Méditerranée, il remplit au port de Lorient les fonctions de chef militaire, qu'il ne quitta que pour aller siéger au Tribunal. Quand fut conçu le projet d'une descente en Angleterre, il présidait l'une des commissions formées pour l'armement de la flottille, et commandait le bataillon des marins de la garde et de la division du Havre, avec laquelle il eut à soutenir plusieurs combats. Il parvint à conduire sa division intacte du Havre à Boulogne, reçut le commandement d'un des quatre grands corps de la flottille, et repoussa les attaques incessantes de l'ennemi. Napoléon le chargea en 1806 d'explorer la mer Adriatique, sillonnée de croiseurs anglais et russes. Cette mission accomplie, Daugier reçut l'ordre d'aller prendre le commandement des marins de la garde, qui venaient de quitter Boulogne pour se rendre en poste à Dantzig, dont il contribua à amener la capitulation, prélude de la paix de Tilsitt. Après avoir coopéré au siège de Stralsund et à l'attaque de l'île de Rugen, il fut appelé à servir sur les frontières d'Espagne, où se réunissaient les marins et plusieurs autres corps de la garde. Échappé à l'insurrection de Madrid, il suivit en Andalousie, à la tête de ses marins, le corps d'armée du général Dupont. Dans son récit de la funeste bataille livrée à Baylen, le 19 juillet 1808, le général Foy (*Histoire de la Guerre de la Péninsule*, t. IV) rend hommage en ces termes à la valeur des marins de la garde et de leur commandant : « Bientôt, dit-il, arriva la dernière réserve des Français, le bataillon des marins de la garde du capitaine de vaisseau Daugier. Ils n'étaient que trois cents hommes, mais trois cents hommes que la crainte ne pouvait

faire broncher. » En 1809, après la convention d'Andujar, qui lui laissa la liberté, Daugier revint en France, résolu à prendre sa retraite ; mais Napoléon ne voulut lui accorder qu'un congé, et le nomma préfet maritime à Lorient : « Je sais », lui dit-il, l'éloge que les généraux ennemis ont fait de vous et des hommes de fer que vous commandiez ; cet éloge d'un ennemi « en vaut bien un autre, monsieur Daugier. » La première Restauration le fit contre-amiral, chevalier de Saint-Louis et comte. La seconde lui confia successivement les préfectures de Rochefort et de Toulon, et le nomma conseiller d'État, directeur du personnel de la marine, membre du conseil d'amirauté et vice-amiral. Appelé, en 1815, par le département du Morbihan à le représenter à la chambre des députés, réélu en 1817 par le département de la Finistère, et en 1819 par celui de Vaucluse, qu'il représenta jusqu'en 1830 ; il s'y montra constamment le défenseur intelligent des intérêts de la marine.

P. LEVOT.

Archives et Annales de la marine. — Fastes de la Légion d'Honneur.

DAULET-SCHAH. Voyez DOULET-SCHAH.

DAULIER DES LANDES (André), voyageur français, né à Montoire-sur-Loir, vivait dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. Il servit dans les bureaux de la Compagnie des Indes, et accompagna Tavernier en Perse, en 1664. Il se brouilla avec son compagnon, et revint seul en 1666, par Constantinople. Il reprit alors son service d'employé, et la Compagnie le nomma directeur de son agence à Bordeaux. Il paraît qu'il y fut témoin d'actes qui choquèrent ses idées de probité austère ; car il donna sa démission (1668), puis il s'occupa de rédiger la relation de son voyage, sous ce titre : *Les Beautés de la Perse, etc., avec la relation des aventures de Louis Marot, pilote réal* ; Paris, 1673, in-4°, avec cartes et figures. Les cartes de cet ouvrage sont mauvaises, les figures assez intéressantes, le texte fort médiocre, surtout quand on le compare avec celui de Chardin et de Tavernier. Ce qui est peut-être plus neuf, c'est la partie de l'itinéraire qui ouvre le livre (de Paris à Tunis). Daulier est un voyageur sincère, froid, et qui se défie de tout enthousiasme irréfléchi.

G. L.-J.-N.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*.

DAULLÉ (Jean), graveur français, né à Abbeville, en 1707, mort à Paris, le 23 avril 1763. Il reçut les premiers principes de son art d'un religieux de Cluni, et vint à Paris se perfectionner dans l'atelier de Robert Hecquet. Daullé gravait avec un égal succès l'histoire et le portrait. Il devint membre de l'Académie royale de Peinture. On a de cet habile artiste : *La Madeleine au désert*, d'après le Corrège. Cette gravure fait partie du *Recueil de la galerie de Dresde* ; — *Diogène avec sa lanterne*, d'après l'Espagnolet, même recueil ; — *Quos ego*, d'après

Rubens, même recueil; — *Les deux Fils de Rubens*, d'après ce maître; — *Portrait de Pierre Mignard*, d'après lui-même; — *Portrait de la comtesse de Feuquières*, fille de Mignard, d'après Mignard: ce portrait est regardé comme le chef-d'œuvre de Daullé; — *Portrait de Gendron*, fameux oculiste, d'après Rigaud; — *Portrait de Maupertuis*, d'après Tournière; — *Portrait de Jean Marriette*, graveur, d'après Pesne; — *Le Triomphe de Vénus*, d'après Boucher; — *Les Quatre Saisons*, d'après le même; — *Portrait de M^{lle} Pélissier*, d'après Drouais; — *L'Amour*, d'après Van Dick; — *Portrait du Prince Charles-Édouard*, etc.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DAULTANNE. Voyez AULTANNE (Marquis d').

DAUM (Christian), érudit allemand, né à Zwickau, le 29 mars 1612, mort le 15 décembre 1687. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il se rendit à Leipzig en 1631 pour les continuer; mais deux fléaux, la peste et la guerre, ravageaient alors cette ville, et Daum dut revenir à Zwickau; en 1633 il retourna à Leipzig, d'où il se rendit dans d'autres villes savantes, telles que Iéna, Géra, etc. Revenu à Zwickau, il fut nommé régent du collège de cette ville le 12 mars 1642 et recteur le 21 juillet 1662. Il donna dès lors tout son temps à la composition de ses écrits et à ses fonctions. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *De Causis amissarum quarundam linguæ latinæ radicum*; Zwickau, 1642. Ce livre n'était que le prélude d'un dictionnaire général de la langue latine d'après les racines, projeté, mais non exécuté par l'auteur; — *Strenæ, seu vota metrica vario carminum genere*; Leyde, 1646, in-8°; — *Verisiculus ex Anthologia Græca latinis hexametris plus trecentis redditus*; ibid., 1652; — *Casparis Barthii Soliloquiorum rerum divinarum libri XX*; ibid., 1655, in-4°; — *Claudiani Ecdicij Mamerti De statu animæ libri tres, ut et Hermæ Pastor itemque Paciani Paræneticus ad pœnitentiam, cum Barthii animadversionibus*; ibid., 1655, in-8°; — *Willhelmi Tritomis Aremorici Philippidos libri XII, sive gesta Philippi Augusti versibus heroicis descripta, cum commentario Casparis Barthii*; ibid., 1657, in-4°; — *Epistolarum Ciceronis a Johanne Sturmio selectarum libri tres, cum brevibus argumentis et notis*; ibid., 1657; — *Palponista Bernardi, Geystensis, sive de Vita privata et aulica libri duo versibus Leonis scripti; ex bibliotheca Thomæ Reinesii, nunc primum edidit Christianus Daumius, qui et duo carmina Walonis Britannij adjectit cum brevibus notis*; ibid., 1660, in-8°; Daum croyait par erreur avoir édité le premier cet ouvrage, déjà publié à Cologne, en 1504; — *Dionysij Catonis Disticha de Moribus ad filium, græce a Maximo, Planude, Josepho Scaligero, Matthæo Zoubero et Joh. Mytio germanice vero ex mente Josephi Scaligeri et Casparis Bar-*

thii a Martino Opitio expressa, cum notis ejusdem interpolatis a Christiano Daumio; ibid., 1662 et 1672, in-8°; — *Statii Papinii Opera, cum animadversionibus Casp. Barthii et indicibus Daumianis*; ibid., 1664, in-4°; — *Homiliæ ac meditationes in festum Nativitatis Jesu Christi, ex Patrum operibus collectæ*; ibid., 1670, in-4°; — *Hieronymi græce libellus de Trinitate et Gennadii patriarchæ Constantinopolitani Opuscula; item Hieronymi De Baptismo, cum notis et præfatione*; ibid., 1677, in-8°; — *Fabulæ Camerarii, cum indice ab aliis carmine redditarum et alibi reperendarum et notis*; Leipzig, 1679, in-8°; — *Henrici Septimellensis, seu pauperis, Elegia, sive dialogus de diversitate fortunæ et philosophiæ consolatione*; Leipzig, 1680, in-8°, et Florence, 1730, in-4°; — *Benedicti Paulini Petrocroci De vita B. Martini libri sex; carmen ad Nepotulum, et Epigramma Basilicæ B. Martini apud Turones inscriptum; cum Francisci Jureti, Casparis Barthii, Joh. Friderici Gronovii et suis notis recensuit Christianus Daumius*; Leipzig, 1681, in-8°. « Daum, dit Nicéron, a mis en tête la liste de tous les poètes qui ont écrit sur des sujets chrétiens et les éditions de leurs ouvrages »; — *Christiani Daumii Epistolæ latinæ ad Johannem Fridericum Hekelium, editæ a Johanne Andrea Gleich*; Dresde, 1697, in-4°; — *Christiani Daumii Epistolæ philologico-criticæ ad claros viros D. Andræam Bosium, etc.*; 1709, in-8°; — des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Zwickau et portant sur divers sujets, notamment l'histoire littéraire.

Nicéron, *Mém.*, XXX, 114 et suiv. — Godefroi Ludovici *Historia Rectorum et Gymnastorum*.

* **DAUMAS** (Melchior-Joseph-Eugène), général français, né le 4 septembre 1803. Fils d'un des vaillants soldats de la république et de l'empire, il choisit la carrière des armes, dans laquelle il entra en 1822 comme engagé volontaire. Nommé sous-lieutenant en 1827, on l'envoya à l'école de Saumur, d'où il ne sortit qu'après y avoir achevé ses études à la satisfaction de ses maîtres. En 1835 on le trouve en Afrique. Placé sous les ordres du maréchal Clauzel, il fit les campagnes de Mascara et de Tlemcen, qui lui valurent plusieurs citations honorables et la décoration de la Légion d'Honneur. A cette époque, M. Daumas, comprenant qu'il y avait un rôle important à remplir dans notre nouvelle colonie, se mit à étudier l'arabe et les mœurs des peuples conquis, afin de mieux connaître leurs besoins et de faciliter les rapports qu'ils devaient entretenir avec les Français. Ces études le conduisirent loin, et furent le principe de sa haute fortune. Après avoir été de 1837 à 1839 consul à Mascara, auprès de l'émir Abd-el-Kader, mission délicate, dont il s'acquitta parfaitement, il fut chargé par le général de Lamoricière de diriger les affaires arabes dans toute l'étendue du

commandement de celui-ci. Deux ans après, le maréchal Bugeaud le plaçait à la tête de la politique et des affaires indigènes de toute l'Algérie. Dans ce poste important, M. Daumas rendit des services qui ont été appréciés par tous les hommes compétents. On peut même dire que l'institution des bureaux arabes, dont l'utilité est aujourd'hui reconnue, est une œuvre qui lui est propre : il peut donc légitimement s'en attribuer le mérite. Les nombreuses campagnes qu'il fit et les actions d'éclat qu'il y accomplit furent récompensées par des promotions successives dans la hiérarchie militaire et dans l'ordre de la Légion d'Honneur, dont il est aujourd'hui commandeur. Après la prise d'Abdel-Kader (22 décembre 1847) le général Daumas fut chargé par Louis-Philippe d'une mission extraordinaire auprès de l'émir, alors en résidence au fort Lamalgue, à Toulon. Rentré en Algérie en 1849, pour commander deux colonnes destinées à soumettre des tribus révoltées, le général Daumas revint en France au mois de février 1850, et deux mois après il était nommé directeur des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre, où il continue de se faire remarquer par une constante sollicitude pour les intérêts de ce pays. M. Daumas n'est pas seulement un militaire distingué et un administrateur habile, il est encore un écrivain d'un talent consacré par la voix publique. Son ouvrage *Les Chevaux du Sahara*, arrivé en peu de temps à une troisième édition, et traduit en espagnol et en allemand, a obtenu un succès incontesté. On doit encore à sa plume, outre plusieurs travaux insérés dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Revue de Paris*, les livres dont l'énumération suit : *Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit*; Alger, 1845, in-8°; — *Le Sahara algérien, études géographiques, statistiques et historiques sur la région sud des établissements français en Algérie* (en collaboration avec M. Ausone de Chancel); Paris, 1845; — *La Grande Kabylie, études historiques* (en collaboration avec M. Fabar); Paris, 1847; — *Le Grand Désert, ou itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des Nègres* (en collaboration avec M. Ausone de Chancel); Paris, 1849, 2^e édit.; — *Mœurs et Coutumes de l'Algérie*; Paris, 1853, 2^e édit.; — *Principes généraux du cavalier arabe*; Paris, 1855, 4^e édit.; nouvellement traduit en allemand. A. R.

Documents communiqués.

DAUMAT. Voyez DOMAT.

*DAUMER (Georges-Frédéric), philosophe allemand, né à Nuremberg, le 5 mars 1800. Il étudia au gymnase de sa ville natale, dirigé alors par Hegel, et en 1817 il se rendit à l'université d'Erlangen, où d'abord entraîné vers les doctrines des piétistes, il s'en détourna bientôt pour s'adonner à la philosophie. Après avoir recueilli les leçons de Schelling, il alla continuer

ses études à Leipzig. Après avoir pris à Munich en 1822 le grade de licencié, il devint professeur à Nuremberg. Obligé, par suite d'une inflammation des yeux, de suspendre ses cours, il profita de ses loisirs pour composer des ouvrages sur les matières objet de ses prédilections. Les principaux sont : *Urgeschichte des Menschengesistes* (Histoire primordiale de l'esprit humain); Berlin, 1827; — *Andeutungen eines Systems speculativer Philosophie* (Programme d'un Système de Philosophie spéculative); Nuremb., 1831; — *Philosophie, Religion und Alterthum* (Philosophie, Religion et Antiquité); ibid., 1833; — *Züge zu einer neuen Philosophie der Religion und Religions geschichte* (Esquisse d'une nouvelle Philosophie de la Religion et de l'Histoire de la Religion); Nuremberg, 1835; — *Die Geheimnisse des Christlichen Alterthums* (Les Mystères de l'Antiquité chrétienne); Hambourg, 1847, 2 vol.; — *Bettina*, poème; Nuremberg, 1837; — *Die Glorie der heiligen Iungfrau Marie* (La Gloire de la Vierge Marie), poème; ibid., 1841 : ces deux ouvrages ont été publiés sous le pseudonyme d'Eusèbe Emmeran; — *Der Anthropologismus und Kriticismus der Gegenwart* (L'Anthropologisme et le Criticisme du temps présent); Nuremberg, 1844; — *Die Stimme der Wahrheit in den religiösen und confessionellen Kämpfen der Gegenwart* (La Voix de la Vérité dans les luttes religieuses confessionnelles du temps présent); Nuremberg, 1845 : ces dernières productions ont été publiées sous le même pseudonyme; — *Religion des neuen Weltalters* (Religion de l'ère nouvelle du monde); Hambourg, 1850, 3 vol.; — *Mahomed*; Hambourg, 1848; — *Hafiz*; Hambourg, 1846-51. La philosophie de Daumer incline au panthéisme de Schelling et de Hegel; il conçoit l'histoire de l'esprit et du monde comme celle d'une même chose qui a ses périodes, et qui n'est au fond que celle de l'esprit. Voici comment il esquisse cette histoire dans le *Programme d'un Système de Philosophie spéculative* : « La première période de l'esprit est celle qui a précédé le monde. L'absolu était alors dans un état d'enveloppement, sans conséquent, sans antécédent, comme sans conscience de soi. Le premier pas dans le développement qui s'opéra au sein de l'absolu fit naître l'esprit absolu, Dieu, c'est-à-dire l'esprit doué de conscience et de personnalité. La conscience amena l'idée, qui elle-même se déroula sous forme d'idée du monde, mais du monde encore en Dieu. Cette idée du monde en Dieu produisit une sorte de dualité, qui devint à son tour une raison d'être pour autre chose, c'est-à-dire pour un autre degré de développement. Cette raison ou principe ne se distingua pas d'abord de l'intelligence qui la conçut, de la raison comme faculté. C'était l'état d'innocence. Mais du moment où cette distinction s'opéra, la raison se détacha pour ainsi dire du raisonnable; elle devint moi, et se trouva par là séparée de

l'absolu. Ce fut la chute ; mais cette chute ne fut pas si entière que la raison ne se conçoive encore par rapport à l'absolu ; il y a donc là une médiation, fruit du *Verbe*, ou de la raison absolue, qui reste comme un moyen de salut. Cependant l'idée du monde, devenue un principe en Dieu, aboutit à la création du monde, qui est la seconde phase de l'esprit absolu. Cette seconde phase présente elle-même de nombreux degrés, qui sont autant de développements partiels, et qui conduisent à une troisième et dernière période. Ces phases sont représentées par la formation successive du ciel des fixes, du système solaire, de l'organisation terrestre, de l'homme primitif. Avec l'homme primitif apparaît la première religion, le panthéisme de la nature. Le second âge du monde et de l'humanité, l'âge historique, est celui de la diversité des peuples et des religions : le paganisme d'abord, le judaïsme ensuite, le christianisme en troisième lieu. Le paganisme présente trois phases : les religions de la nature, celle de l'art ou l'hellénisme, enfin l'universalité romaine. Le judaïsme n'a pas cette diversité successive ; mais il prépare cependant le christianisme, qui a lui-même trois moments bien marqués : le christianisme primitif, ou les fondements antécatholiques, le catholicisme et le moyen-âge, le protestantisme et la civilisation moderne. Toutefois, ce sont encore là des points de vue étroits, des religions particulières, qui doivent faire place à la religion absolue, au royaume universel du dernier âge du monde. Mais cet état religieux des esprits sera la transition au monde absolu, à la grande catastrophe cosmique, à la transformation de toutes choses. — Malgré la ressemblance qu'on trouve ici avec la philosophie de Schelling et de Hegel, Daumer avoue qu'il ne saurait donner une forme scientifique aux doctrines de ces deux grands maîtres.

J. T.

Krug. *Encyclop. Phil. Lexicon. — Conversations-Lex.*

DAUMESNIL (*Pierre*, baron), général français, né à Périgueux (Dordogne), le 14 juillet 1777, mort à Vincennes, le 17 août 1832. Engagé dans le 22^e régiment de chasseurs à cheval, il se distingua à l'armée d'Italie. A la bataille d'Arcole, Bonaparte, saisissant un drapeau, s'était élancé à la tête des grenadiers en s'écriant : « Suivez votre général. » Au milieu d'une mêlée affreuse, il est renversé dans le fleuve, et allait périr, lorsque deux guides se précipitent dans l'eau et lui sauvent la vie. Ces deux guides étaient Daumesnil et Musy. Pendant l'expédition d'Égypte, Daumesnil se fit aussi remarquer par plusieurs traits de courage et de dévouement. A Saint-Jean-d'Acre, lorsqu'une bombe tomba aux pieds du général en chef, il se jeta entre lui et la bombe. « Quel soldat ! » furent les paroles que lui adressa Bonaparte. Nommé lieutenant le 18 juillet 1800 et capitaine le 1^{er} juillet 1801, Daumesnil se distingua dans les guerres d'Autriche, de Prusse et de Pologne (1805 à 1807), où il obtint

le grade de chef d'escadron. A la bataille de Wagram, il tomba frappé d'un boulet à la jambe gauche, au moment où il criait aux soldats de la garde : « Chargez ! » et le même boulet étendit roide mort son ami et camarade Musy. Daumesnil, couvert de vingt-trois blessures, fut nommé général de brigade le 21 février 1812, et gouverneur du château de Vincennes le 2 mars suivant. En 1814 il refusa intrépidement de rendre cette place aux sommations des généraux ennemis. Un article de la capitulation de Paris (30 mars 1814) ordonnait que tout le matériel qui se trouvait sur les hauteurs environnant la capitale serait remis le lendemain aux alliés. N'écoutant que la voix de son patriotisme, Daumesnil profita de la nuit, sortit avec deux cent cinquante chevaux, prit canons, fusils, caissons, et au lever du jour il introduisit tout dans la citadelle. Irrités de cette audace, des parlementaires sont envoyés à Vincennes ; ils sommèrent Daumesnil de restituer à l'instant tout ce qu'il avait pris, le menaçant de le faire sauter s'il refuse. Pour toute réponse, Daumesnil leur montra un magasin qui contenait 1,800,000 milliers de poudre, en ajoutant ces mots : « En ce cas, je commencerai le premier à vous faire sauter, et nous sauterons ensemble. » Ayant enfin remis la place à Louis XVIII, reconnu roi de France, il quitta Vincennes, et fut envoyé commandant d'armes à Condé, où il resta jusqu'à la rentrée de Napoléon, qui lui rendit le soir même de son arrivée à Paris (20 mars 1815) le gouvernement du château de Vincennes. Lorsque les alliés revinrent en France, ils trouvèrent encore Daumesnil sur les remparts dont ils n'avaient pas osé approcher. Essayant le même système d'intimidation qui leur avait si mal réussi l'année précédente, ils sommèrent de nouveau Daumesnil de se rendre. C'est à cette occasion qu'il répondit ces paroles dignes d'un Spartiate : « Je vous rendrai Vincennes quand vous m'aurez rendu ma jambe. » Blücher lui écrivit alors pour lui proposer trois millions s'il voulait rendre Vincennes. « Je ne vous rendrai pas la place que je commande, » répond Daumesnil ; « mais je ne vous rendrai pas non plus votre lettre : à défaut d'autre richesse, elle servira de dot à mes enfants » (*Moniteur*, 1815, p. 1606). Admis à la retraite le 9 septembre 1815, Daumesnil fut rappelé au commandement de Vincennes le 5 août 1830, en remplacement du maréchal de camp marquis de Puyvert, et obtint (27 février 1831) le brevet de lieutenant général. Voici un dernier trait du sang-froid chevaleresque de Daumesnil : les ministres de Charles X avaient été enfermés dans le donjon de Vincennes pour être jugés ; la populace vint demander à grands cris leurs têtes : il fallait ou mitrailler le peuple ou lui permettre un assassinat. Oubliant tout à la fois et l'abandon dans lequel la Restauration l'avait laissé, et le danger qu'il court en s'opposant aux vœux des masses exaspérées, Daumesnil se présente, seul, sans

armes, et leur dit : « Vous ne savez donc pas que ces hommes n'appartiennent qu'à la loi ? Vous ne les aurez qu'avec ma vie. » Ces simples paroles suffirent : cette foule, naguère si exaspérée, revient à la raison et se retire en criant : « Vive la jambe de bois ! » Le général Daumesnil, atteint du choléra, mourut à Vincennes, à l'âge de cinquante-cinq ans. Le gouvernement de Juillet proposa à la chambre des députés de voter une pension de dix mille francs à la veuve et aux trois enfants du brave général. Cette proposition si juste fut alors combattue, et ce n'est qu'en août 1838 qu'on accorda à la veuve une pension annuelle et viagère de trois mille francs (*Moniteur*, 8 août 1838). A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Notice sur le général Daumesnil, par M. le colonel Ambert (*Constitutionnel* du 10 octobre 1854). — *Vie et Biographie du général Daumesnil*, dit la Jambe de Bois; Paris, 1832, in-8°. — *Victoires et Conquêtes*, t. XIX.

DAUMONT. Voy. AUMONT.

DAUN (*Léopold-Joseph-Marie*, comte DE), un des plus habiles généraux autrichiens du dix-huitième siècle, naquit en 1705, et mourut en 1766. Marchant sur les traces glorieuses de son grand-père, de son père et de son oncle, qui tous les trois s'étaient illustrés dans les armes, il immortalisa son nom par la victoire éclatante qu'il remporta à Collin (le 13 juin 1757) sur Frédéric le Grand. Après s'être distingué contre les Turcs (de 1737 à 1739) comme major général, il joua un rôle actif et brillant dans la guerre de la succession d'Autriche. Appelé au poste de grand-maître de l'artillerie, à la suite de ses succès militaires et de son mariage avec la comtesse de Fux, Marie-Thérèse l'éleva en 1757 (seconde année de la guerre de sept ans) au rang de feld-maréchal général. Si en 1756 Frédéric avait battu Brown à Lowositz en Bohême, et vainqueur à Pirna, s'était emparé de la Saxe, et si l'année suivante, grâce à la mort héroïque du maréchal Schwerin à Prague, la victoire si chèrement achetée l'avait rendu maître de la Bohême, Daun vint soudain avec des forces supérieures lui arracher cette conquête, en lui faisant essayer de Collin la plus sanglante défaite. Aussi Daun fut-il décoré le premier de l'ordre de Marie-Thérèse, que l'impératrice créa en souvenir de cette mémorable journée. Mais la fortune de la guerre, changeante et capricieuse, le trahit à Leuthen, et il se vit à son tour contraint d'abandonner à Frédéric II la Silésie, que les Autrichiens avaient reprise aux Prussiens. Cependant à l'attaque de Hochkirchen (le 31 octobre 1758), Daun prit une noble revanche, et il aurait indubitablement détruit toute l'armée ennemie si le prince de Durlach, par une lenteur inexplicable, n'eût fait manquer les savantes combinaisons stratégiques du généralissime autrichien. Au milieu des vicissitudes des combats, il força encore le 21 novembre 1759 onze mille Prussiens, commandés par le général de Pink, à mettre bas les armes près de Maxen. Le 3 novembre 1760 il était sur

le point de vaincre à Torgau, lorsque, pour son malheur et celui de ses soldats, il fut blessé et obligé d'abandonner le champ de bataille aux Prussiens, électrisés par le courage irrésistible de Zieten, leur chef. Enfin, en 1763, la paix de Hubertsbourg, conclue au mois de février, ayant mis fin à la guerre entre l'Autriche et la Prusse, Daun, rentré dans la vie privée, mourut au bout de trois ans. On reproche souvent à ce capitaine, aussi brave que circonspect, renommé encore par ses heureuses réformes dans l'infanterie, d'avoir manqué de ce coup-d'œil rapide et de cette vigueur d'exécution qui caractérisent un tacticien consommé; mais on oublie que, gêné dans ses plans d'opérations, et responsable de ses actes, il n'avait pas, comme son rival, l'initiative de ses entreprises. On pourrait toutefois le blâmer à bon droit d'avoir poussé trop loin l'esprit de temporisation, et de n'avoir pas toujours su tirer parti des avantages remportés sur l'ennemi.

SUCKAU.

Luden, *Deutsche Geschichte*. — A. Handerson, *Mémoires of Daun*, 1757, in-8°. — Archchholz, *Histoire de la Guerre de Sept Ans. — Documents particuliers*, faisant partie des archives du prince Xavier de Saxe, déposées à la préfecture de Troyes, parmi les archives du département de l'Aube.

DAUNOU (*Pierre-Claude-François*), homme politique et historien français, naquit le 18 août 1761, à Boulogne-sur-Mer, ville où son père exerçait la médecine, et mourut le 20 juin 1840. Le jeune Daunou entra, par la volonté de son père, dans la congrégation des Pères de l'Oratoire, dont il fit partie jusqu'à la suppression des ordres religieux, et plus tard, en entrant à la Convention nationale, il cessa d'exercer des fonctions ecclésiastiques. Il professa la philosophie aux collèges de Troyes et de Soissons, et débuta dans la carrière des lettres par un discours que couronna l'Académie de Nîmes (*De l'Influence de Boileau sur la littérature française*; Paris, 1787, in-8°). L'année suivante l'Académie de Berlin lui décerna le premier accessit pour un *Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle* (Berlin, 1788, in-4°). Au mois de septembre 1792, le département du Pas-de-Calais le nomma député à la Convention nationale, et lui donna pour collègues Carnot et Thomas Payne. Les temps étaient difficiles pour le courage, le talent et la vertu : Daunou les fit briller avec éclat dans ses *Considérations sur le procès de Louis XVI*. Dans son *opinion* sur ce grand procès, il déclare et soutient avec talent que Louis XVI ne peut être jugé par la Convention; et, s'appuyant des autorités de Montesquieu et de Rousseau : « Vous ne pouvez, dit-il, être à la fois jurés d'accusation, jurés de jugement, juges non responsables, juges non récusables. Hors des formes judiciaires il n'y a point de jugement, il n'y a que guerre et vengeance. Nous devons quelque attention, du moins, à ce que l'on dira de nous. Si les nations vous contemplant, législateurs, ne donnent

donc pas un grand scandale aux nations ! » Dans un *complément* de son opinion, ils s'écriait, comme s'il eût trop bien pressenti l'avenir : « Citoyens, voilà comment naîtront la pitié, le regret, la *terreur*, les accusations contre la Convention nationale, et tous les éléments de troubles, de haines et de discorde dont les aristocrates, les royalistes, les anarchistes, les intrigants et les ambitieux, et tous vos ennemis intérieurs et tous les tyrans étrangers, vont s'emparer de toutes parts avec la plus meurtrière émulation, etc. » Il ne voulait pas que la Convention cédât aux cris des factions qui se disaient le peuple : « Quant aux factions, plus ou moins obscures, plus ou moins intrigantes, plus ou moins impuissantes ; quant aux agrégations partielles qui agitent, qui divisent, qui assassinent, et que l'on s'obstine à nommer le peuple, elles ne sont pas plus le peuple que les marais ne sont la nature et que les reptiles ne sont l'univers. » Daunou vota pour la détention et le bannissement à la paix. Un de ses premiers travaux législatifs fut son *Essai sur l'Instruction publique* (1793, in-8°). L'auteur y demandait l'établissement progressif dans les départements de bibliothèques publiques, de dépôts publics d'histoire naturelle, d'antiquités, de tableaux, etc. ; l'organisation d'établissements publics d'éducation pour tous les âges, et celle d'une école primaire par chaque population de mille habitants. L'auteur voulait qu'il y eût dans les écoles des élèves entretenus par l'État, des récompenses accordées aux inventeurs, aux savants, etc. ; il demandait que la république contribuât aux dépenses des sociétés savantes et qu'elle encourageât les grandes entreprises d'instruction, comme voyages, expériences, éditions, etc. Ce travail fut suivi d'un *Essai sur la Constitution ; motion d'ordre sur le travail de la constitution* (séance du 26 avril), et de *Remarques sur le projet proposé par le Comité de salut public* (1793, trois brochures in-8°). L'auteur y examine les principes sur lesquels l'état social doit être fondé. Son projet est divisé en cinq titres, partagés en douze sections et en 168 articles. Plusieurs dispositions importantes de ce projet sont passées depuis dans les chartes des gouvernements représentatifs.

La Convention s'était partagée en deux grandes factions : les hommes sages et modérés, qui cherchaient à retenir la république naissante sur le penchant de l'anarchie, et les hommes de violence, qui l'y précipitaient. Daunou signa les protestations des 6 et 19 juin contre la journée du 31 mai, et fut compris dans l'arrestation des soixante-onze signataires. Après le 9 thermidor, il rentra dans la Convention, et en fut élu secrétaire le 21 décembre 1794. Il fit rendre un décret relatif à l'imprimerie nationale et à l'envoi des lois. Le 2 avril 1795, la Convention ordonna, sur son rapport, qui fut publié, l'impression à trois mille exemplaires de la célèbre *Esquisse*

du tableau historique des progrès de l'esprit humain, ouvrage posthume de Condorcet, pour être distribué « dans toute l'étendue de la république, de la manière la plus utile à l'instruction ».

Nommé membre de la commission des onze, chargée de rédiger les lois organiques de la constitution, Daunou fit (mai 1795) un *Rapport sur les moyens de donner plus d'intensité au gouvernement*. Bientôt il présenta le projet de la constitution de l'an III, dont il fut presque le seul rapporteur, et prit souvent la parole dans la discussion concernant la Déclaration des Droits, la division départementale, le placement des municipalités, l'état civil, les assemblées primaires, la division du corps législatif en deux conseils, l'organisation du pouvoir exécutif, la responsabilité de ses membres, etc. Le 3 août il fut élu président de la Convention, et peu de jours après membre du comité de salut public. Bientôt il fit décréter, comme article constitutionnel, l'inviolabilité de l'asile du citoyen durant la nuit. Toujours membre de la commission des onze, il fit un rapport et présenta un projet de loi sur les élections. Nous ne pouvons indiquer ici tous ses travaux législatifs, dont la plupart furent imprimés par ordre de la Convention. Dans ses dernières séances, la loi sur l'organisation de l'instruction publique fut encore l'ouvrage de Daunou (oct. 1795). Enfin, il termina sa carrière conventionnelle par son rapport sur le renouvellement du corps législatif (déc. 1795, in-8°).

Élu membre du Conseil des Cinq Cents, il en fut le premier président. C'est lui qui proposa et qui fit adopter l'établissement d'une bibliothèque près du corps législatif ; c'est lui qui, premier président de l'Institut national, prononça le discours d'ouverture et d'installation de ce corps illustré depuis par tant d'hommes éminents. Le nom de Daunou se rattache aussi à l'organisation du tribunal aujourd'hui cour de cassation. Au nom d'une commission, dont faisaient partie Siméon, Treilhard, Sieyès et Vaublanc, Daunou fit, le 25 nov. 1795, un rapport suivi d'un projet de loi, qui fut adopté, sur la répression des délits de la presse (br. in-8°, 30 p.) ; il proposa des peines contre la calomnie, et l'établissement d'un journal officiel. Parmi les nombreux et utiles projets que Daunou fit adopter, nous citerons ceux qui fixaient les sièges des assemblées électorales, la composition du corps législatif, et celui qui ordonna la translation aux archives des papiers du Châtelet. Il sortit du conseil le 20 mai 1797. Après avoir rendu compte des travaux de la première année de l'Institut, et après avoir prononcé au Champ-de-Mars l'éloge du général Hoche, il fut chargé par le Directoire d'organiser la république romaine. Il se rendit à Rome, en qualité de commissaire, annonça bientôt l'installation de la nouvelle république, revint en France, et fut remplacé par Bertholio. Réélu au Conseil des Cinq Cents le

20 mars 1798, il en fut nommé président (20 août) ; c'est en cette qualité qu'il répondit, le 18 septembre, au président de l'Institut (Bitaubé), lorsqu'en exécution d'une des dernières lois de la Convention (3 brumaire an IV), ce dernier vint lire à la barre le *compte-rendu* des travaux de ce corps pendant la troisième année de son établissement ; usage qui ne s'est pas maintenu, et on doit le regretter, car il eût fait connaître périodiquement à la France le progrès des sciences et des arts, le mouvement des lettres, et donné tous les ans la statistique de la marche de l'esprit humain.

Lors de la révolution du 18 brumaire, Daunou fut nommé membre de la commission législative à laquelle le Conseil des Cinq Cents remit ses pouvoirs, et qui prit part à la rédaction de la constitution de l'an VIII. Il refusa la place de conseiller d'État, qui lui fut offerte par le premier consul, et entra dans le Tribunat. Il y célébra, dans un discours, la bataille de Marengo, et demanda des honneurs nationaux pour la mémoire du général Desaix. Il combattit la création des tribunaux spéciaux, se montra plus d'une fois opposé aux projets du nouveau gouvernement, et fut compris (mars 1802) dans la première élimination subie par un corps qui s'inquiétait déjà dans le premier consul de l'avènement de l'empire.

Rendu aux lettres, Daunou reprit ses fonctions de garde de la bibliothèque du Panthéon, et se livra à de grands travaux, restés inédits. Il publia une savante *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, 1802, in-8°, et un *Mémoire sur les élections au scrutin*, 1803, in-4°. Au mois de septembre 1804, il remplaça Camus dans la garde des archives du corps législatif, et plus tard (1807) il devint archiviste de l'empire. A cette époque, il mit en ordre, continua et publia, avec une savante introduction, l'*Histoire de l'Anarchie de Pologne*, ouvrage que Rulhière n'avait pas eu le temps de terminer (1807, 4 vol. in-8°). L'ancien conseiller au parlement de Paris Ferrand, qui avait mis peu d'esprit national dans son *Esprit de l'Histoire*, avait achevé avec de vieilles opinions le travail de Rulhière ; mais sa continuation ne fut pas adoptée, et Daunou fut chargé de donner à l'ouvrage de l'historien une suite plus digne de son travail. Daunou fit paraître en 1809 son excellente édition des *Œuvres complètes de Boileau* ; elles furent stéréotypées en 3 vol. in-8° et 3 vol. in-12. Les nombreux tirages qui en ont été faits attestent le mérite et la supériorité de cette édition, où l'on trouve une vie abrégée du poète, le discours couronné en 1787, *Sur le caractère et l'influence des œuvres de Boileau*, les variantes, les textes latins imités, et tous les documents historiques, critiques, littéraires et bibliographiques, qu'on recherche dans les collections des auteurs classiques. L'année suivante (1810) parut, sans nom d'auteur, son *Essai historique sur la Puis-*

sance temporelle des Papes ; 1 vol. in-8° : ouvrage remarquable, où la critique est sans passion, la vérité cherchée de bonne foi et produite sans déguisement. La 3^e édition de ce livre, avec des corrections et des additions, fut donnée en 1811, à l'imprimerie du gouvernement, 2 vol. in-8°, et détruite en grande partie vers 1813. Barbier dit, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, que « cinquante ou soixante exemplaires tout au plus en ont été conservés ». Une 4^e édition (Paris, 1818, 2 vol. in-8°) offre des additions importantes ; mais plusieurs morceaux de la 3^e ne s'y trouvent pas : il y avait alors la censure de la Restauration. En 1811 Daunou donna sur la vie et les ouvrages de M.-J. Chénier, qui avait été longtemps son collègue et toujours son ami, une fort bonne *Notice*, reproduite depuis à la tête des œuvres complètes de cet écrivain. Ginguené et Daunou suppléaient assez souvent Dacier, secrétaire perpétuel de la classe d'histoire et de littérature de l'Institut, dans la rédaction de l'*Exposé annuel* des travaux de cette classe. Les *Exposés* de 1814 et de 1815 sont de Daunou. Cette même année il perdit sa place de garde des archives du royaume ; mais il fut nommé principal rédacteur du *Journal des Savants*. Élu député du département du Finistère en 1818, il siégeait à la chambre, lorsqu'en 1819 il fit paraître son *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société*, 1 vol. in-8°. Le titre seul de cet ouvrage annonçait déjà son importance ; l'époque où il parut, son à-propos ; le civisme éclairé de l'auteur, son mérite et son utilité : aussi cet *Essai* a-t-il été plusieurs fois réimprimé (1822-1825), et traduit en espagnol (1826). Nommé professeur du cours d'histoire et de morale au Collège de France, Daunou prononça, le 13 avril 1819, et fit imprimer son *discours* d'ouverture. Son cours fut très-suivi, et il le continua jusqu'en 1830, époque où, ayant été réintégré dans ses fonctions d'archiviste du royaume, il crut, par un rare désintéressement, devoir se démettre de sa chaire. Toujours infatigable dans ses utiles travaux, il composa la notice historique sur Ginguené, qui précède la 2^e édition de l'*Histoire littéraire d'Italie* (1824). Il rédigea pour l'édition des *Œuvres de La Harpe* (1826) une notice très-remarquable sur cet écrivain. En même temps il s'occupait de travaux législatifs et faisait des rapports à la chambre des députés dans diverses sessions. Nous ne citerons que le rapport du 22 décembre 1831 sur le projet de loi concernant l'*instruction primaire* (in-8° de 67 pages) ; car il n'est pas inutile de remarquer que, dans une période de près de quarante années (1793-1831), le premier et le dernier travail de Daunou dans les législatures nationales ont eu pour but l'instruction publique. Réélu à Brest en 1828, il le fut encore en 1830 et en 1831, et ce n'est que depuis les élections de 1834 qu'il renonça à faire partie de la chambr

Daunou fut appelé en 1832 à l'Académie des Sciences morales et politiques, et il succéda en 1838 à Sylvestre de Sacy comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Enfin, Daunou a pris part à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques. En 1788 et 1789, il fit insérer plusieurs articles de littérature dans le *Journal encyclopédique*. Il rédigea la partie des mélanges de philosophie et de politique dans *La Sentinelle* de Louvet. En 1797 il entreprit, avec Camus et Baudin des Ardennes, de ressusciter le *Journal des Savants*, qui, publié sans interruption depuis son ancienne origine (1665), avait cessé de paraître à la fin de 1792. Mais les temps étaient encore peu favorables aux sciences et aux lettres : la continuation du journal ne dura que six mois ; elle n'a été reprise qu'en 1816, sous la direction de Daunou.

Parmi ses travaux plus récents, on remarque sa collaboration à la continuation de la Collection des *Historiens de France*, par D. Bouquet, et de celle de l'*Histoire littéraire de la France*, et son *Cours d'Études historiques* (ouvrage posthume) ; Paris (Firmin Didot), 1842 et suiv., 20 vol. in-8°, publié par MM. Taillandier, Dehèque, etc. — Peu d'existences littéraires ont été aussi honorablement remplies que celle de Daunou. Tous ses travaux présentent un but d'utilité publique. Il a eu le rare bonheur de traverser plus de quarante années de révolutions et d'orages politiques avec l'estime, au moins secrète, de tous les gouvernements, de toutes les factions, de tous les partis ; toujours élevé dans l'opinion publique, toujours simple et modeste, mais ferme, invariable dans ses principes, à la tribune, à l'Académie, dans les chaires d'enseignement, comme dans sa vie privée, l'envie s'est arrêtée et la critique s'est tue devant la renommée de ses talents et de ses vertus. [VILLENAY, dans *l'Enc. des G. du M.*]

A. H. Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, Paris, 1841, in-8° ; — Mignet, *Notice*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. V. — Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, août 1844, et *Portraits contemporains*, t. III. — Victor Leclerc, *Notice sur Daunou*.

* **DAUPHIN** (*Augustin-Anne*), littérateur français, né à Niort, vers 1759, mort le 24 juillet 1822. Il termina dans le collège des Oratoriens de Niort ses études, qu'il avait commencées à Poitiers, et devint professeur d'histoire à l'École centralé des Deux-Sèvres. Il avait une grande facilité pour la poésie, et a laissé un nombre d'ouvrages très-considérable, mais en général assez médiocres, malgré les passages élevés qu'on y trouve d'espace en espace. Ils n'ont pas été imprimés, et sont réunis pour la plupart dans la bibliothèque publique de Niort. Les plus dignes d'être cités sont : un poème latin en dix chants, intitulé *Pictavium liberatum* (*Poitiers délivré*) ; — *Le Jugement de Paris*, poème en six chants, également en latin ; — une *Traduction*, en

vers latins, du *Télémaque* de Fénelon ; — *La Sevre niortaise*, poème en deux chants ; — *Le Paradis réservé aux Amours*, poème mêlé de prose et de vers ; — *Le Jugement dernier*, poème héroïque, en dix chants. Dauphin avait fait avant Delille une traduction complète de l'Énéide en vers français. Il composa en outre un poème en prose française en dix-sept chants sur *La Délivrance de Poitiers* ; — plusieurs volumes de *Pièces fugitives* ; — des *Cours d'Histoire ancienne ou moderne* ; — un *Cours de Grammaire* ; — un *Cours de Mythologie*, etc. Alex. BONNEAU.

Briquet, *Histoire de la ville de Niort*.

DAUPHIN (*Pierre*). Voyez DELPHINUS.

DAURAT. Voy. DORAT.

DAURE. Voyez AURE (D').

* **DAURES** (*Louis*), théologien français, né à Milhau (Rouergue), en 1655, mort à Paris, le 10 mai 1728. Il était né d'une famille calviniste, mais fit abjuration, et prit l'habit religieux dans le couvent des dominicains de sa ville natale. Il vint ensuite à Paris, et y fonda la communauté de pénitence nommée *Sainte-Valère* (faub. Saint-Germain), dans le but de recueillir les jeunes filles que la misère et la séduction jettent dans la débauche. On a du père Daurès : *L'Église protestante détruite par elle-même, ou les calvinistes ramenés par leurs seuls principes à la véritable foi* ; Paris, 1689, in-12. On a gravé le portrait de ce fondateur religieux avec un quatrain du père Lombard, ainsi conçu :

Héritier de l'esprit du grand saint Dominique,
Par un savant écrit il confond l'hérétique ;
Il fait la guerre au vice, et, plein de charité,
Donne au sexe fragile un asile assuré.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 807. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DAURISÈS** (*Δαυρισῆς*), général perse, vivait vers 500 avant J.-C. Gendre de Darius, fils d'Hystaspe, il fut un des généraux envoyés contre les Ioniens insurgés en 499. Après la défaite de l'armée ionienne à Éphèse, Daurisès marcha contre les villes de l'Hellespont, et enleva en cinq jours Dardanus, Abydos, Percote, Lampsaque et Paesus. Il marcha ensuite contre les Cariens, qui venaient se joindre aux révoltés d'Ionie, et les désit dans deux batailles. Mais bientôt il tomba lui-même dans une embuscade, où il périt avec un grand nombre de Perses.

Hérodote, V, 116-121.

DAUSQUE ou **DAUSQUEY** (*Claude*), en latin Dausquius, né à Saint-Omer (1), le 5 décembre 1566, mort vers 1636. Il entra dans la compagnie de Jésus ; mais il quitta cette société en 1610, et devint chanoine à Tournay. Il avait une grande érudition, connaissait parfaitement la littérature de l'antiquité, et était bon prédicateur ; néanmoins son style est affecté, obscur et rempli d'archaïsmes. Dausque a combattu vivement plusieurs cordeliers, qui affirmaient que *saint Paul et saint Joseph avaient été sanc-*

(1) Et non pas à Tournay, comme le disent Moréri et après lui Richard et Giraud dans la *Bibliothèque sacrée*.

tifiés dès le ventre de leur mère. On a de lui : *Basilii, Seleuciensis episcopi, Homilix*, trad. du grec, avec notes ; Heidelberg, 1604, in-8°, et Paris, 1622, in-fol. ; — *Scutum duplex, alterum B. Virg. Aspri-Scutulis, alterum Justii Lipsii, adversus Agricola Thiacum, Scotum* ; Douai, 1610 ; — *Notæ in Quinti Calabri Παράλειπόμεινα*, et *Cointhi Smirniæ Ἰλιου ἄλωσιν* ; Francfort, 1614, in-8°, et Leyde, 1734 ; — *Commentaria in Silium Italicum De Bello Punico*, lib. XVII ; Paris, 1618, in-4° ; — *S. Pauli sanctitudo in utero, extra, in solo, in caelo, libri III* ; Paris, 1627, in-8° ; — *Ascia conciliabuli Dordraceni* ; Arras, 1629, in-8° ; — *S. Josephi Sanctificatio extra uterum, seu Binocium adversus F. Petrum Marchantium, Minoritam* ; Lyon, 1631, in-8° ; — *Spongia libelli Audomarensium Minoritarum* ; *ibid.* ; — *Antiqui novique Sermonis Latii Orthographia, et Notæ ad Valerii Probi Notas* ; Tournay, 1632, in-fol., et Paris, 1677, in-fol. ; — *Terra et Aqua, seu terræ fluctuantes juxta Audomarpolim* ; Paris, 1633, in-4°, et Paris, 1677, in-4° ; — *Oratio de D. Thomæ Aquinatis Torrese castitatis cingulo* ; Douai, 1635, in-4° ; et plusieurs manuscrits relatés dans la *Bibliotheca Belgica*.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, p. 184 ; — Scribanus, *Amphitheatrum Honoris*. — Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — Baillet, *Jugemens des Savants*, I, N^{os} 493, 609 et 914. — Saumaise, *Epistola* n^o 66, ad Voss. — Vossius, *De Philolog.*, cap. IV, p. 29. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*, du dix-septième siècle, p. 1888.

* **DAUSSOIGNE (Joseph)**, compositeur de musique français, né à Givet (Ardennes), le 24 juin 1790. Élève d'Adam pour le piano, de Catel et de Méhul pour l'harmonie et la composition, il obtint successivement, à l'Institut, les deuxième et premier grands prix. Les succès de ses études devaient faciliter ses premiers pas dans la carrière musicale ; mais il n'en fut pas ainsi. L'auteur d'un opéra en trois actes, intitulé *Robert Guiscard*, et reçu depuis longtemps à l'Opéra, lui remit son poème pour en faire la partition : Daussoigne ne put même obtenir l'audition à laquelle il avait droit. Il écrivit ensuite la musique d'un opéra en trois actes, de M. Viennet, *Le faux Inquisiteur* ; une seconde lecture du poème le fait rejeter, et le nouveau travail du jeune compositeur est perdu. Cependant l'année suivante, en 1818, l'administration de Feydeau le chargea de faire la musique d'un petit opéra posthume de Marsollier ; mais quand il apporta sa partition, la pièce fut trouvée ennuyeuse, et définitivement rejetée. Après d'autres tribulations du même genre, Daussoigne parvint à faire représenter en 1820 un petit opéra en un acte, *Aspasie*. L'ouvrage n'eut point de succès, quoiqu'on trouvât du mérite dans la musique. Daussoigne réussit mieux dans un travail assez ingrat du reste, celui de mettre en récitatif le dialogue parlé de la *Stratonice* de Méhul. Il fut choisi aussi, comme élève de ce

compositeur, pour terminer la partition de sa *Valentine de Milan*, qui fut jouée avec succès au théâtre Feydeau, en 1822. Deux ans après. Daussoigne donna à l'Opéra *Les deux Salem*, en un acte, pièce qui offrait peu d'intérêt, et qui n'eut qu'un petit nombre de représentations. Quelques déceptions nouvelles le dégoutèrent de la carrière théâtrale, et quoiqu'il fût professeur d'harmonie au Conservatoire, il se décida à accepter, en 1827, les propositions qui lui furent faites pour la direction du Conservatoire de Liège, emploi qu'il occupa encore aujourd'hui. L'Institut de France lui donna un témoignage de souvenir et de regrets en le nommant, en 1834, un de ses correspondants, en remplacement de M. Meyerbeer, qui venait d'être promu au titre d'associé étranger. GUYOT DE FÈRE.

Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*. — *Annuaire dramatique belge*, 1840.

DAUTHEVILLE. Voy. AUTHEVILLE DES AMOURETTES.

DAUTREAU Voy. AUTREAU (D').

DAUVERGNE. Voy. AUVERGNE (D').

* **DAUVET (Jean)**, magistrat français, né vers 1400, mort le 23 novembre 1471. Il fut d'abord envoyé (vers 1435) à Rome et à Constance avec un caractère diplomatique par le roi Charles VII. De 1441 à 1443, il fut attaché à René, roi de Sicile. Nommé procureur général au parlement de Paris en 1446, il s'acquit un rang historique par le rôle qu'il joua dans le mémorable procès de Jacques Cœur. Ce fut lui qui dirigea personnellement les poursuites. Jamais peut-être magistrat investi des fonctions qui consistent à faire éclater la justice et la vérité ne manqua plus gravement à ses devoirs. Jean Dauvet déploya contre l'accusé, innocent, une activité digne d'une meilleure cause. Vers 1454, il fut député par le roi avec Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, Louis de Beaumont, maréchal de Poitou, et Gui Bernard, archidiacre de Tours, vers le duc de Bourgogne, pour réconcilier ce prince avec les Gantois, révoltés. Louis XI, au mois de septembre 1461, le nomma président du parlement de Toulouse, puis commissaire aux états de Languedoc en 1463. Dauvet fut également employé par le roi dans ses démêlés avec son frère Charles, duc de Berry, lors de la ligue dite *du bien public*. Ces divers services lui valurent le poste de premier président du parlement de Paris, par lettres patentes du 7 novembre 1465, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Jean Dauvet avait épousé Jeanne Boudrac, fille de Bureau-Boudrac, seigneur de Clagny, secrétaire du roi. De ce mariage descendit une nombreuse lignée, dont les membres occupèrent de hauts emplois sous les noms de comtes des Marais, seigneurs de Rieuc, etc. Jean Dauvet et sa femme furent inhumés à Paris, en l'église de Saint-Laudry, leur paroisse. Ce monument curieux, où se voyaient leurs effigies sculptées, subsistait encore vers

1789; il a été gravé par Millin, dans le tome V de ses *Antiquités nationales*. V.

Cabinet des titres, Bibliothèque impériale, dossier *Dauvet*. — *Histoire généalogique de la couronne*. — Pierre Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*; 1853, in-8°.

DAUVIGNY. Voyez **AUVIGNY**.

DAUXION-LAVAYSSE (*Jean-François*), voyageur et agent français, né à Saint-Araillé, près Auch, vers 1775, mort en Bavière, en 1826. Il se trouvait à Saint-Domingue, dans les propriétés de sa famille, lors de la révolte des nègres, et faillit y perdre la vie. Il erra ensuite plusieurs années en Amérique, vint à Paris, et fut attaché en 1813 à l'état-major de la grande armée. En 1814 il portait le titre de colonel, et vint offrir à Malouet, alors ministre de Louis XVIII, de faire rentrer Haïti sous la domination française. Ses offres furent acceptées. On lui adjoignit un nommé Draverman, de Bordeaux, personnage obscur, et un aventurier espagnol, Agostino Franco-Medina, se disant aussi colonel au service de France. La mission de ces agents devait rester occulte : aussi se rendirent-ils à Saint-Domingue sur des bâtiments anglais. Ils devaient se borner à sonder les dispositions des principaux chefs haïtiens « sans affectation, promesses ni menaces ». Pour réussir dans une périlleuse entreprise, il fallait autant de prudence que d'adresse. Loin de là, Dauxion-Lavaysse prit tout d'abord le titre d'agent principal du ministre de la marine et des colonies, et mit si peu de mesure dans ses rapports avec le président Pétion et le roi Henri (Christophe), que ce dernier fit arrêter Franco-Medina, et le traduisit devant un conseil de guerre, comme espion et agent provocateur : condamné comme tel, ce malheureux mourut en prison. Pétion, plus généreux, se borna à expulser Dauxion et à le faire reconduire à Kingston, d'où il revint en France. Le 10 janvier 1815, le *Moniteur* publia la note officielle suivante : « Le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies a mis sous les yeux du roi des lettres insérées dans les papiers publics, et qui ont été adressées de la Jamaïque, sous les dates [des 6 juillet et 1^{er} octobre derniers, aux chefs actuels de Saint-Domingue, par le colonel Dauxion-Lavaysse. M. Dauxion, dont la mission toute pacifique avait pour but de recueillir et de transmettre au gouvernement des renseignements sur l'état de la colonie, n'était nullement autorisé à faire des communications aussi contraires à l'objet de cette mission. Le roi en a témoigné son mécontentement et a ordonné de rendre publique sa désapprobation. » Quelques jours avant ce désaveu formel (le 3 janvier) Dauxion avait été nommé adjudant-commandant. Il conserva ce grade durant les cent jours; mais il fut destiné à la seconde rentrée des Bourbons. En août 1817, il fut accusé de bigamie par une demoiselle Lafitte, qu'il avait épousée à la Jamaïque en 1797. La cour d'assises de la Seine prononça la nullité de ce mariage, et

condamna Dauxion à vingt ans de travaux forcés. Il obtint la commutation de sa peine en celle du bannissement, et se retira en Bavière. Il avait été un des premiers rédacteurs de la *Biographie universelle* des frères Michaud. On a de lui : *Voyage aux îles de Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et dans diverses parties de Venezuela, dans l'Amérique méridionale; ou essai physique et statistique sur ces régions, avec des considérations sur l'accroissement et la décadence de la puissance continentale de l'Angleterre*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°, avec cartes; — *Les Princes rivaux, ou mémoires de mistress Mary-Anne Clarke, favorite du duc d'York, écrits par elle-même, où l'auteur dévoile le secret des intrigues du duc de Kent contre le duc d'York, son frère*, trad. de l'anglais; Paris, 1813, in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Wallez, *Précis historique des Négociations entre la France et Saint-Domingue*; Paris, 1826, in-8°. — Quérard, *La France littéraire*. — *Biographie des Hommes vivants*. — *Galerie historique des Contemporains*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*.

DAUXIRON. Voyez **AUXIRON (D')**.

* **DAUZ** (*Jean-André*), orientaliste et théologien allemand, né à Sandhausen, village près de Gotha, le 1^{er} février 1654, et mort à Iéna, le 20 décembre 1727, d'une attaque d'apoplexie. Après s'être fait recevoir maître ès arts à Wittenberg, il se rendit à Hambourg, pour étudier l'hébreu sous le savant rabbin Esdras Edzardi. Il visita ensuite quelques universités de l'Allemagne et les écoles de la Hollande et de l'Angleterre, pour se perfectionner dans la connaissance des langues orientales. De retour de ces voyages, il résida pendant quelque temps à Brême, à Hambourg et à Helmstedt, et il se fixa enfin à Iéna, où il obtint une chaire de langues orientales. Plus tard il fut nommé professeur de théologie. Daut est surtout connu dans l'histoire de la littérature orientale par son système de grammaire hébraïque, système dont l'idée première se trouve dans un ouvrage de Jacq. Alting, intitulé : *Fundamenta punctuationis lingue sanctæ*; Groning., 1654, in-8°. Cette théorie grammaticale, désignée sous le nom de *Systema Mororum*, a pour but d'expliquer les changements des voyelles, qui constituent une des plus grandes difficultés, pour ne pas dire la plus grande difficulté, de la grammaire hébraïque. Il l'exposa d'abord dans un ouvrage intitulé : *Nucifrangibulum sanctum scripturæ Veteris Testamenti, Linguam Hebraicam enucleans*; Iéna, 1686, in-8°, ouvrage auquel il donna plus tard des développements considérables, et qu'il publia sous ce nouveau titre : *Litterator Ebræo-Chaldaicus, plenam utriusque lingue Veteris Testamenti institutionem harmonice ita tradens, ut cuncta firmis superstantia fundamentis innotescant scientifice*; Iéna, 1696, in-8°. La seconde partie, qui contient la syntaxe, a été imprimée séparément, sous ce titre : *Interpres*

Ebræo-Chaldaicus, omnes utriusque linguæ idiotismos dextere explicans ad genuinum Sanctæ Scripturæ sensum rite indagandum. Les deux parties, soit réunies, soit séparées, ont eu plusieurs éditions; la meilleure de la dernière partie est celle que J.-G. Timpen fit paraître avec des notes à Iéna en 1755, in-4°. Le système de Dauz a dominé dans l'enseignement de la langue hébraïque presque jusqu'à la fin du siècle dernier; il commença cependant à être abandonné quand Schulcius eut montré les avantages qu'on pouvait retirer pour la grammaire hébraïque de la comparaison des différents dialectes sémitiques. Vater en a montré le peu de solidité, dans la préface de sa grammaire hébraïque (Leipzig, 1797, in-8°; 2^e édit., 1814). On a encore de Dauz: *Rabbinismus evulcleatus*; Iéna, 1751, in-8°; — *Eruditus Syriæ reclusus, compendiose ducens ad plenam Linguæ Syriacæ Antiochenæ seu Maroniticæ cognitionem*; Iéna, 1699, in-8°; 8^e édit., revue et corrigée par Mylius, Francfort., 1765, in-8°; c'est une grammaire syriaque estimée; — *Compendium Grammaticæ Hebraicæ et Chaldaicæ*; Iéna, 1699, in-8°; — Ce ne sont pas là les seuls ouvrages de Dauz; il a publié en outre un grand nombre de dissertations plus ou moins étendues et de traités divers sur des points de philologie orientale, de théologie, d'histoire et d'antiquités hébraïques. Ils renferment tous une solide érudition; cinq ou six d'entre eux, destinés à défendre la divinité de la religion chrétienne contre les objections des juifs, offrent un assez grand intérêt de curiosité, et méritent d'être étudiés par les théologiens.

Michel NICOLAS.

Ch. Richard, *Vita et Scripta Professorum Jenensium*. — Meyer, *Geschichte der Schrifterklärer*, t. III et IV, passim.

DAVAL (*Pierre*), juriconsulte et mathématicien anglais, mort en 1763. Il fit partie de la cour de chancellerie, et fut admis pour ses connaissances mathématiques dans la Société royale. Lors de la discussion au sujet des arcs elliptiques du pont de Black-Friars, il fut appelé par le comité de construction à donner son opinion sur cette question importante. On la trouve consignée dans le *London Magazine* du mois de mars 1760. On a encore de lui: Une traduction anglaise des *Mémoires du Cardinal de Retz*; 1723, in-12: elle est dédiée à Congrève, qui encourageait cette publication; — *Vindication of the New Calendar, Tables and Rules annexed to the act regulating the commencement of the year*, etc., in-4°.

Rose. *New biographical Dictionary*.

* **DAVALVART** (*Daniel*), ingénieur français, contemporain d'Henri IV. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé: *L'Arsenal et magasin de l'Artillerie, où sont contenus plusieurs beaux discours et notables considérations et questions*; Paris, 1600. L'auteur appartenait à la religion réformée, et avait pris part aux guerres

de l'époque; mais il n'a produit qu'une compilation dénuée d'idées neuves.

Letoung, *Bibl. hist. de la Fr.*

DAVANZATI BOSTICHI (*Bernard*), littérateur italien, né à Florence, le 30 août 1529, mort le 20 mars 1606. Il exerça le commerce à Lyon d'abord et ensuite dans sa patrie, sans négliger les études littéraires. Ses auteurs favoris étaient Dante et Tacite. Il affectait dans son style et même dans son langage une extrême concision. Il était membre de l'académie des *Alterati*, sous le nom de *Il Silente* (Le Silencieux), et il avait pris pour devise un cercle de tonneau avec ces deux mots: *Strictius, Arctius*. Les vieux chroniqueurs italiens étaient l'objet de ses constantes études, et il essaya de transporter dans ses ouvrages les grâces et l'originalité de leur langue. Davanzati est surtout connu par sa traduction de Tacite, publiée à Venise, 1658, in-4°; elle a été réimprimée à Padoue, 1755, 2 vol. in-4°; à Bassano, 1790, 3 vol. in-4°; à Paris, 3 vol. in-12. Davanzati est parvenu à surpasser la concision si vantée de Tacite, mais c'est aux dépens de la clarté. Voici sur cette traduction le jugement, beaucoup trop sévère, mais curieux, de Baillet: « Il a fait aussi, dit ce critique, une traduction italienne de Tacite, mais, selon le Vittorio de Rossi, d'une manière à faire croire qu'il avait voulu corrompre et faire périr la pureté et l'élégance de la langue du pays, pour l'affermissement de laquelle les autres employaient tous leurs soins et leur industrie; car il y a fait entrer des expressions et des termes si vieux et si éloignés du bel usage, que ceux qui n'ont que les premières teintures de la latinité entendront plus aisément Corneille Tacite en sa langue, que les Italiens naturels qui savent la leur n'entendraient cette version de Davanzati. Desorte qu'après la mort du traducteur quelques personnes judicieuses se crurent obligées de mettre les termes latins de Tacite à côté de l'italien de Davanzati, pour servir d'explication et d'éclaircissement à la traduction. Les Florentins même, qui passent pour les plus intelligents dans la langue du pays, témoignent qu'ils sont souvent obligés de recourir à l'original latin pour pouvoir déchiffrer la copie italienne. » Davanzati dans sa traduction avait deux buts: 1^o de montrer, contre l'assertion d'un traducteur français, que l'italien était plus propre que le français à rendre la concision du latin; 2^o de faire entrer dans la langue écrite un grand nombre de locutions populaires ou de remettre en usage les vieux mots passés de mode. Son œuvre, trop obscure pour être regardée comme une interprétation de Tacite, a le plus grand prix pour tous ceux qui s'occupent de philologie italienne. On a encore de Davanzati: *Coltivazione toscana delle viti et d'al-cuni arbori*; Florence, 1600 et 1621, in-4°. L'auteur accorde beaucoup aux influences lunaires; mais en revanche il est assez exact dans ses nomenclatures; — *Del Modo di Piantare et cus-*

todire una ragnaja e di ucellare a ragna, ouvrage resté longtemps inédit ; Florence, 1790, in-8° ; — *Scisma d'Inghilterra* ; Rome, 1600, in-8°. Dans la seconde édition donnée à Florence, 1638, in-8°, on a recueilli les trois opuscules suivants : *Notizia de' Cambj* ; *Lezione delle Monete* ; *Orazione in morte del granduca Cosimo I^r*.

Niclas Érythré, *Pinacotheca*. — Glulo Negri, *Istoria degli Scrittori Fiorentini*. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, VII, part. 2.

DAVANZO (*Jacopo*). Voy. AVANZI (D').

DAVAUX (*Jean-Baptiste*), violoniste et compositeur français, né dans le Dauphiné, vers 1740, mort à Paris, le 22 février 1822. Il vint à Paris à l'âge de vingt-trois ans, pour y continuer ses études musicales, et se livra à la composition avec assiduité. Ses productions obtinrent un succès de vogue. Il exerçait un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre, et devint chef de division à la chancellerie de la Légion d'Honneur. Il était membre de la Société des Enfants d'Apollon. On a de lui : *Lettre sur un instrument ou pendule nouveau qui a pour but de déterminer avec la plus grande exactitude les différents degrés de vitesse depuis le prestissimo jusqu'au largo, avec les nuances imperceptibles d'un degré à l'autre*, imprimée dans le *Journal encyclopédique*, juin 1784 ; — *Théodore*, opéra comique en deux actes ; Paris, comédie italienne, 1785 ; — *Vingt Quatuors pour deux violons, alto et basse* ; — *Cinq Concertos pour violon* ; — *Douze Symphonies concertantes pour deux violons* ; — *Deux Duos pour violon et violoncelle* ; — *Six Trios pour deux violons et alto* ; toute cette musique a été publiée à Paris, de 1800 à 1810.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DAVENANT (*Guillaume*), poète anglais, né à Oxford, en février 1605, mort en 1668. Son père tenait le cabaret de la Couronne, où, au rapport de Wood, Shakspeare venait parfois se reposer quelques heures ; et sa mère, liée avec le grand poète, était une femme renommée pour son esprit et sa beauté. Après avoir reçu sa première instruction chez Édouard Sylvester, qui tenait une école privée, Guillaume Davenant continua ses études au collège de Lincoln à Oxford ; cependant il n'y prit point ses degrés, ses goûts le portant dès lors vers les productions de l'imagination. An sortir du collège il entra en qualité de page au service de la duchesse de Richmond, puis à celui de lord Brooke, qui lui témoigna beaucoup d'attachement. Ses premières œuvres datent de l'année 1628 ; elles eurent assez de succès pour qu'il obtint, à la mort de Ben Johnson, le titre de poète lauréat. Accusé au mois de mai 1641 d'avoir tenté de soulever l'armée contre le parlement, il fut arrêté à Feversham et relâché après avoir fourni caution. Il se retira en France, où il séjourna quelque

temps. A son retour en Angleterre, il fut nommé lieutenant général d'artillerie par son protecteur le duc de Newcastle, à qui ce choix d'un poète pour un emploi qui n'a pas d'analogue au Parnasse, attira quelques plaisanteries. En 1643, pendant le siège de Gloucester, Charles I^{er} créa Davenant chevalier ; ce qui ferait supposer que le poète se montra assez digne de son grade. Il retourna en France lorsqu'il vit perdue la cause de la royauté ; et par un de ces changements assez fréquents chez les hommes d'imagination, il passa à l'Église romaine. Il trouvait aussi à cette conversion son intérêt, puisque la reine Henriette-Marie d'Angleterre lui confia l'importante mission d'aller conseiller à Charles I^{er} de consentir à l'abolition de l'épiscopat ; il eut le tort de traiter légèrement cette question en présence d'un prince qui envisageait sérieusement et avec opiniâtreté les matières de ce genre, et qui le renvoya tout confus du non-succès de sa mission. Revenu à Paris, il se mit à composer son poème intitulé *Gondibert*, qui occupa fort la cour de la reine d'Angleterre ; mais ce sujet, si intéressant qu'il fût, ne pouvait rien pour faire cesser sa détresse, qui allait croissant ainsi que celle des autres partisans de la même cause. Il résolut alors de mener en Virginie un certain nombre d'ouvriers placés dans la même situation, projet utile, et qui eût mérité de réussir ; mais le navire qui portait Davenant et ses compagnons fut pris par des vaisseaux du parlement. Ramené en Angleterre et d'abord emprisonné à l'île de Wight, Davenant fut transféré ensuite à la Tour de Londres, d'où il ne serait sans doute sorti que pour entendre prononcer sa sentence de mort, si l'auteur du *Puradis perdu* n'eût intercédé pour lui ; cependant il ne recouvra sa liberté que deux ans plus tard. C'est alors que pour vivre, et n'ayant pas la ressource d'écrire des tragédies et des comédies, dont la représentation était alors défendue, il composa ce qu'on a appelé des *Intertainments* (Divertissements) ; c'étaient des opéras conçus à la manière italienne, et auxquels Davenant adaptait des caractères empruntés en général aux pièces de Corneille. L'entreprise n'était pas facile, avec l'austérité à la mode, et « afin, dit Wood, que cela s'exécutât avec décence, sans grossièreté et sans profanation, Jean Maynard, sergent ès lois, et plusieurs riches bourgeois se portèrent répondants ». Ce détail peint les temps. Après la restauration, on concéda à Davenant un nouveau privilège, pour la formation d'une troupe d'acteurs tragiques et comiques, sous les auspices de Jacques duc d'York. Ce fut, dit-on, à cette époque que Davenant rendit à Milton service pour service, lorsque ce poète fut à son tour en butte aux vengeances politiques. Davenant éprouva, jeune encore, un accident qui altéra ses traits, d'abord assez beaux : il perdit le nez, par suite de ses relations avec une négresse, qu'il fit cependant figurer dans son poème de *Gondibert*. On pense bien que cette difformité fut le

point de mire des sarcasmes des rivaux ou des ennemis du poète. Quant à *Gondibert*, quoiqu'il ait défrayé la critique pendant plus d'un siècle, il est à peu près oublié : c'est le sort des œuvres où dominant le mauvais goût et l'exagération. Cependant, le poème de *Gondibert* offre en maints endroits des sentiments nobles, poétiquement exprimés. Au temps de Gay, *Gondibert* était assez lu pour que ce poète ait cru devoir y ajouter une suite en trois chants. Davenant eut cet autre mérite de contribuer à relever le théâtre anglais et à y introduire certaines améliorations. Il avait été lié avec Dryden, qui l'estimait.

Wood, *Athensæ Ozonienses*. — *Biogr. Britannica*. — Southey, *British Poets*. — Cambell, *Specim.*

DAVENANT (Charles), juriconsulte anglais, fils aîné de William Davenant, né en 1656, mort le 6 novembre 1714. A dix-neuf ans il écrivit une tragédie de *Circé*; mais il ne poussa pas plus loin ses essais en ce genre. Il se tourna vers l'étude des lois, et obtint le titre de docteur de l'université de Cambridge. Il fut plusieurs fois appelé à siéger au parlement, en 1685, 1698 et 1700. Jacques II l'adjoignit à l'intendant du spectacle de la cour, pour l'examen des pièces de théâtre, dans l'intérêt des bonnes mœurs. Après avoir fait, sous le règne de Guillaume III, une violente opposition aux ministres et au clergé, il se laissa nommer, sous le règne suivant, inspecteur général des importations et exportations. Il composa sur diverses matières d'intérêt public des ouvrages qui aujourd'hui encore peuvent être consultés avec fruit. Son principal ouvrage est : *An Essay on the probable methods making the people gain in the balance of trade* (Essai sur les méthodes probables qui peuvent assurer à un peuple l'avantage dans la balance du commerce); Londres, 1699, 1 vol. in-8°. Bien que partisan du système mercantile, l'auteur n'adoptait pas toutes les théories des partisans de ce système. Il voulait qu'on veillât attentivement à la balance du commerce; mais il pensait qu'il fallait asseoir avec une extrême réserve des prohibitions ou des restrictions, même dans les relations avec les contrées dont la balance serait défavorable; cet ouvrage de Davenant ainsi que ses autres écrits ont été réunis et édités par Charles Withworth, sous ce titre : *The political and commercial Works of Charles Davenant*; Londres, 1771, 5 vol. in-8°.

Biog. Brit. — *Dict. de l'Écon. polit.*

DAVENANT (Guillaume), traducteur anglais, quatrième fils de sir William Davenant, mort aux environs de Paris, en 1681. Il fut élevé à Oxford, où il prit ses degrés en 1680, puis il entra dans les ordres. On a de lui une traduction anglaise de l'ouvrage de La Mothe Le Vayer sur les historiens grecs et latins. Un accident mit fin à ses jours : il se noya en se livrant pour sa santé à l'exercice de la natation.

Rose, *New biog. Dict.*

DAVENANT (John), prélat anglais, né à Londres, en 1576, mort le 20 avril 1641. Il était fils d'un marchand, et fut élevé au collège de la Reine à Cambridge. Il prit ses degrés en 1609, et se fit bientôt assez remarquer par son savoir pour que Jacques I^{er} le désignât comme membre du synode de Dort en 1618. En 1621 il fut nommé évêque de Salisbury, mais en 1631 il encourut le mécontentement de Charles I^{er}, en soutenant devant ce prince la doctrine de la prédestination. Les mœurs de Davenant étaient exemplaires. On a de lui : *Prælectiones de duobus in theologia controversis capitibus; de judice controversiarum primo; de justitia habituali et actuali altero*; Cambridge, 1631, in-fol.; — *Expositio Epistolæ D. Pauli ad Colossenses*; Cambridge, 1639, in-fol.; — *Determinationes quæstionum quarundam theologiarum*; 1634, in-fol.; — *Animadversiones upon a Treatise lately published by S. Hoard, and entitled: God's Love to mankind*; Cambridge, 1641, in-fol.

Rose, *New biog. Dict.*

* **DAVENNE (Henri-Jean-Baptiste)**, administrateur français, né à Paris, le 12 janvier 1789. Entré en 1812 dans les bureaux du ministère de l'intérieur, il dut, en 1844, à ses longs services et à ses lumières, la place de chef de la division de l'administration communale et hospitalière. En 1849 il fut nommé directeur de l'administration générale de l'assistance publique à Paris, emploi qu'il occupe encore aujourd'hui. M. Davenne a publié : *Recueil méthodique et raisonné des Lois et Règlements sur la Voirie, les alignements et la police des constructions*; Paris, 1824, in-8°; nouv. édit., *ibid.*, 1836, 2 vol. in-8°; — *Régime administratif et financier des Communes*; Paris, 1840, in-8°; nouv. (cinquième) édit., *ibid.*, 1844, in-8°; — *Législation et Principes de la Voirie urbaine*; Paris, 1849, in-8°. Ces trois ouvrages jouissent d'une estime méritée. M. Davenne a été l'un des collaborateurs de l'*Annuaire historique universel* de Lesur, de l'*Encyclopédie du Droit*, et du *Dictionnaire général d'Administration*; Paris, 1849, gr. in-8° de 1627 pag.

E. REGNARD.

Beuchot, *Journal de la Librairie*. — *Documents particuliers*.

DAVENPORT (Christophe), théologien anglais, né à Coventry, en 1598, mort en 1680. Il fit ses premières études dans sa ville natale, puis il entra au collège Merton d'Oxford; deux ans plus tard il vint à Douai et à Ypres, où il changea de religion et prit l'habit de franciscain. Il retourna ensuite en Angleterre sous le nom de Saint-Clair, et y devint chapelain de la reine Henriette. Il prit alors une part active, ardente, et dans l'intérêt de la communion romaine, à la polémique religieuse du temps. Durant la guerre civile, Davenport fut obligé de mener une vie errante; on le vit se fixer tantôt à Londres, tantôt

à Oxford. Après la restauration, il fut nommé chapelain de la reine Catherine de Portugal, épouse de Charles II, puis général de son ordre en Angleterre. Il a laissé des ouvrages de théologie, aujourd'hui oubliés.

Rose, *New. biog. Dict.*

DAVENPORT (*John*), frère de Christophe, théologien anglais, né à Coventry, en 1597, mort à Boston, en 1669. Il fit ses études à partir de 1613, et devint un zélé puritain. Après avoir été ministre à Saint-Étienne, il vint à Amsterdam. Il revint ensuite en Angleterre, d'où il s'embarqua pour l'Amérique, où il remplit également des fonctions sacerdotales. On a de lui : *A Catechism, containing the chief heads of the christian religion*.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **DAVENPORT** (*Richard-Alfred*), excentrique anglais, né en 1777, mort le 18 janvier 1852. Quoiqu'il s'occupât de littérature, sa fin fut plus remarquable que sa vie. Il demeurait dans Brunswick-Collège, Park-Street, Comberwell. On le trouva mort dans sa chambre, tenant à la main une fiole de laudanum. Ses gémissements, entendus par ses voisins, avaient engagé à enfoncer sa porte. A l'arrivée du médecin, Davenport expira. On trouva dans sa chambre à coucher de nombreuses fioles de laudanum : il avait l'habitude d'en prendre de fortes doses en écrivant. La chambre présentait le plus étrange aspect : partout étaient entassés des livres, manuscrits, tableaux, pièces de monnaie anciennes et antiques, le tout recouvert d'une couche épaisse de poussière. L'appartement de ce personnage excentrique n'avait pas été nettoyé depuis plus de onze ans, et il n'y avait pas de vitres aux fenêtres. On a de Davenport une *Histoire d'Amérique*; — une *Histoire des Indes*; — et d'assez beaux poèmes.

Morning-Post, Janvier 1852.

* **DAVERHOULT** (*Jean-Antoine*), homme politique hollandais, mort à Saint-Mendès, en août 1792. Il avait été obligé de quitter la Hollande en 1787, à cause de ses opinions républicaines. Il se réfugia en France, et fut un des fondateurs du club des Feuillants, à Paris, en 1791. Il fut nommé administrateur du département des Ardennes, puis député de ce département à l'Assemblée législative. Il devint l'un des membres les plus courageux du parti constitutionnel. Le 27 novembre 1791, il pressa l'Assemblée d'exiger des électeurs de Trèves et de Mayence la dissolution des corps d'émigrés qui se rassemblaient chez eux. Le 16 décembre il s'opposa à la mise en accusation du cardinal de Rohan, parce que, comme prince de l'Empire, il avait le droit de lever des soldats. Le 8 janvier 1792 il fut nommé président. Le 25 il émit l'opinion que l'empereur Léopold voulait moins déclarer la guerre à la nation française qu'à la philosophie, et demanda qu'on laissât aux lumières le soin d'éclairer l'univers. Il défendit ensuite La Fayette,

et parla le 21 juin avec beaucoup de force contre les insultes faites la veille à Louis XVI. Le 1^{er} juillet il fit rendre un décret répressif contre les sociétés populaires. Le 13 il revint sur les attentats du 20 juin, et insista pour la punition de Pétion et de Mannel. Le 13 août suivant il donna sa démission, annonçant son départ pour l'armée, où il venait d'être nommé colonel. Le 23 Thuriot rendit compte à l'Assemblée que Daverhoul, ayant voulu passer à l'étranger, avait été rencontré par des moissonneurs près du village de Saint-Mendès (Lorraine), et qu'il s'était brûlé la cervelle au moment où on allait l'arrêter.

Biographie moderne, — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Galerie historique des Contemporains*.

DAVESNE (*François*), écrivain illuminé, né à Florence, vers la fin du règne d'Henri IV; on ne connaît exactement ni la date de sa naissance ni celle de sa mort, et l'on sait peu de chose de sa vie. Sa tête paraît s'être dérangée de bonne heure; il adopta les extravagances du malheureux Simon Morin, qui se donnait comme le Messie; mais il réussit à ne point figurer dans le procès fait à ce malheureux, que le parlement condamna au bûcher en 1647. A l'époque de la Fronde, il s'érigea à son tour en chef de secte, prêcha une nouvelle religion pour son propre compte, et, dans ses prédications, il ne prétendait à rien moins qu'à remplacer Louis XIV sur le trône de France. Dans un de ses nombreux opuscules il s'écrie, en faisant un jeu de mots sur son prénom : « Il est trouvé! il est trouvé! la France a un François qui la convoite, et lequel Dieu, de sa souveraine puissance et autorité royale, élit roi de ses provinces. » Ailleurs il annonce pour l'an 1656 la fin du monde. Mis en prison par l'autorité ecclésiastique, remis en liberté sous caution avec ordre de garder le silence, il fut deux ans après incarcéré pendant quatre mois. Anne d'Autriche fit de nouveau tomber ses fers, donnant ainsi preuve de beaucoup d'indulgence; car Davesne avait osé imprimer, en parlant de cette princesse : « Elle a la douceur du tigre et la débonnaireté de la vipère. » Abordant les sujets les plus délicats, il prétendait prouver, par des exemples tirés de la Bible, que Louis XIV ne pouvait être le fils de Louis XIII.

Davesne s'avisait un jour de lancer un défi, qu'on ne fut pas tenté de prendre au sérieux : « Appelez le cardinal, la régente, le duc d'Orléans, le coadjuteur et ceux qu'on estime les plus saints dans le monde. Faites allumer une fournaise, qu'on nous y jette dedans, et que celui qui sortira sans lésion de la flamme, comme un phénix renouveau, celui-là soit estimé le protégé de Dieu, et qu'il soit ordonné prince des peuples. » Cet audacieux rêveur avait pris le surnom de *Pacifique*, parce qu'il avait été élu de Dieu, disait-il, pour donner la paix aux peuples. Ses pamphlets ont presque tous pour but de revendiquer la

royauté, que Dieu lui a attribuée « de sa souveraine puissance et autorité royale ». Davesne composa et fit imprimer en 1649, 50 et 51, vingt-cinq ou trente écrits différents; il n'en existe peut-être pas une seule collection complète. Des bibliographes lui ont attribué *La Politique du temps, traitant de la puissance, autorité et devoir des princes*; c'est une erreur: cet écrit, remarquable par des idées démocratiques ailleurs peu répandues et par une théorie fort avancée de la souveraineté du peuple, est un ancien pamphlet protestant dirigé contre la régence de Catherine de Médicis et qu'on jugea de circonstance au milieu des troubles de la Fronde. Les bibliophiles recherchent, en raison de leur singularité, les écrits de Davesne; la Bibliothèque impériale en possède vingt-trois; il serait fastidieux de donner la liste de leurs titres. Davesne composa de plus une pièce de théâtre, qu'il ne pouvait être question de faire représenter: elle a pour titre: *Tragédie sainte*, divisée en trois parties (dix, sept, et quatre actes); c'est un vrai *mystère*, digne de ceux du quinzième siècle, et qui se termine par un sermon rimé que prononce l'ange de l'auteur. Circonstance étrange, cette production absurde a été imprimée à trois reprises différentes: en 1652, en 1660 et sans date; nul doute que Davesne ne fit lui-même les frais de ces impressions, car il lui eût été difficile de trouver un éditeur disposé à spéculer sur la vente de ces billevesées. Un autre ouvrage de ce fanatique: *Harmonie de la Justice de Dieu*, 1650, contient une production dramatique en trois actes et en vers: *Combat d'une âme avec laquelle l'époux est en divorce*. Jamais poésies n'ont mieux que celles de Davesne mérité qu'on dit d'elles qu'elles n'avaient ni rime ni raison.

G. BRUNET.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXV. — P. Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Sointenne*, t. 1, p. 684. — Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, t. 1, p. 35-43.

* DAVESNE (***) , auteur dramatique français, né à Dinan, en 1714, mort en 1742. Il vint se fixer à Paris, et mourut d'hydropisie, à vingt-huit ans. Ses poésies obtinrent beaucoup de succès dans les salons de son époque. Parmi ses ouvrages dramatiques, ceux qui furent le plus applaudis sont: *Le Frère ingrat* et *Arlequin apprenti philosophe*, comédies en vers libres et en trois actes, représentées au Théâtre-Italien en 1733.

Mirotte de Kerdanet, *Notices sur les Littérateurs de la Bretagne*.

* DAVESRO (Pantaleón), religieux portugais, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il fit le voyage de Jérusalem, et en publia une relation sous ce titre: *Itinerario de Terra Sancta e todas suas particularidades*; Lisbonne, 1593, in-4°; *ibid.*, 1596 et 1600. Diego Tavares en a donné une édition, considérablement augmentée, Lisbonne, 1683,

réimprimée en 1732. Les premières éditions de cet ouvrage sont très-rares.

M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

* DAVEZAN (Jean). Voyez AVEZAN (D').

DAVID, nom commun à plusieurs personnages célèbres. Nous les diviserons en deux catégories; l'une comprend les princes, l'autre les savants littérateurs ou artistes.

I. David princes.

DAVID, roi d'Israël, guerrier et prophète, né à Bethléem, l'an 1074 avant J.-C., mort en 1001. Son père Isai ou Jessé lui donna la garde de ses troupeaux. Le jeune berger trouva dans cette occupation le moyen d'exercer la vigueur du corps qu'il avait reçue de la nature et le loisir nécessaire pour développer d'autres dons plus heureux encore, ceux de la musique et de la poésie, dont il nous a laissé d'admirables monuments. Plus d'une fois les animaux féroces venaient insulter son troupeau, emporter un de ses bœliers; David courait à eux, les attaquant à son tour, luttait corps à corps contre les lions et les ours, leur arrachait leur proie d'entre les dents, les étouffait en les serrant étroitement dans ses bras. C'était par ces victoires qu'il préludait à celles qu'il devait remporter sur tous les ennemis de sa nation. Sans autre maître que son génie, il apprenait à manier les divers instruments connus dans cette haute antiquité, et les accompagnait des chants que lui inspirait la contemplation des merveilles de la nature. L'étude particulière qu'il semble avoir donnée à la harpe lui valut ses prodigieux succès auprès de Saül, dont lui seul pouvait calmer les fureurs. Dieu l'avait choisi pour le substituer à ce prince. David était dans sa vingt-deuxième année lorsque Samuel reçut du Seigneur l'ordre d'aller lui conférer l'onction royale; et déjà le prophète avait instruit le monarque qu'il était rejeté de Dieu et qu'il ne régnerait plus sur son peuple; mais le décret de la Providence ne devait s'exécuter que huit ans après. Jusque là le jeune héros était destiné à de cruelles épreuves. Il s'était fait connaître à Saül par sa victoire sur le géant Goliath. C'était un Philistin, dont l'insolence surpassait encore la force extraordinaire. Il venait tous les jours défier à un combat singulier les braves d'Israël, et personne n'osait se mesurer avec lui. David seul osa se présenter, sans autre arme que sa fronde. S'adressant à son ennemi: « Tu viens, s'écria-t-il, avec l'épée, la lance et le bouclier, te reposant sur tes propres forces; mais, moi, je mets toute ma confiance au nom du Seigneur Dieu des armées, défenseur d'Israël, auquel tu oses insulter. » Cela dit, il s'avance contre le géant, et fait jaillir de sa fronde une pierre lancée avec tant d'adresse et de vigueur qu'elle va le frapper droit au milieu du front, qu'elle entrouvre, et s'y enfonce si profondément que ce vaste corps chancelle et tombe renversé par terre. Son vainqueur s'élance à l'instant sur lui,

et, de sa propre épée, lui coupe la tête. L'aspect de ce trophée répandit à la fois la consternation dans le camp des Philistins, qui ne songèrent qu'à fuir, et l'allégresse parmi les Israélites, qui, sortis brusquement de leurs tentes, se précipitèrent sur les fuyards et les taillèrent en pièces. Mais cette victoire, due au brillant exploit qui l'avait précédé, pensa devenir funeste à David. Le peuple avait fait éclater sa joie par des chants dont le refrain était : Saül a tué 1,000 ennemis, et David en a tué 10,000. Ce parallèle alluma dans le cœur du roi une jalousie implacable. Saül lui avait promis pour récompense l'aînée de ses filles en mariage; mais, infidèle à sa parole, il la donna à un autre. Ce ne fut que longtemps après qu'il parut consentir à lui faire épouser une autre de ses filles, moins peut-être par le sentiment secret que cette princesse manifestait en faveur de David que dans l'espérance de voir son nouveau gendre succomber aux embûches qu'il avait concertées perfidement contre sa vie; mais, grâce à son courage, David se sauva de tous les dangers. Saül le poursuivait toujours, malgré des actes de générosité qui auraient dû toucher son cœur. Lorsqu'il était dans le désert, David aurait pu deux fois se défaire de lui : l'une dans une caverne où ils s'étaient rencontrés par hasard, l'autre dans sa tente, où il s'était endormi profondément; mais David se contenta de faire connaître à Saül que sa vie avait été entre ses mains. Une mort funeste vint enfin terminer les jours de ce malheureux prince. Vaincu et blessé par les armes des Philistins, et craignant de tomber vivant entre leurs mains, Saül se perça lui-même de sa propre épée. Quelques écrivains juifs ont essayé de justifier ce suicide : l'Écriture Sainte le condamne en termes exprès; le livre des *Paralipomènes* dit que Saül mourut dans son iniquité pour avoir désobéi aux commandements du Seigneur, en consultant une magicienne, au lieu de mettre sa confiance au Seigneur. C'est pourquoi, ajoute le texte sacré, le Seigneur le frappa de mort et transféra son royaume au fils d'Isaï (1 *Paral.*, x, 17). David le pleura; il fit plus encore, il le vengea, et tira un châtement sévère de ceux qui, pour faire leur cour au nouveau prince, se vantaient de l'avoir débarrassé de son plus cruel ennemi. Il fut une seconde fois sacré à Hébron, l'an 1054 avant J.-C. Cependant Abner, général des armées de Saül, ayant formé un parti contre lui, réussit à faire reconnaître pour roi Ibo-seth, quatrième fils du prince mort; mais ce général ayant été tué, tout Israël proclama David. Le nouveau roi voulut signaler son avènement par une conquête importante, celle de la capitale des Jébuséens, qui en avaient fait une place forte et réputée imprenable; c'était Sion. David l'assiégea, s'en rendit maître, l'augmenta d'une nouvelle ville, qui fut nommée la Cité de David, et qu'il rendit la plus forte place du pays : ce fut là qu'il fixa sa demeure. Il y fit

transporter l'arche, et forma dès lors le dessein de bâtir un temple au Seigneur; mais il ne lui fut pas donné de l'exécuter : l'honneur en était réservé à de plus pacifiques mains. Les peuples voisins s'étaient alarmés de sa puissance; les Philistins, ces éternels ennemis du peuple de Dieu, essayèrent encore de la combattre, et se répandirent dans la plaine qui s'étend depuis Jérusalem jusqu'à Bethléem. David s'avança contre eux; ce fut dans une de ces marches qu'un jour, pressé par la soif, il dit : « Oh ! si quelqu'un m'apportait de l'eau qui est dans la citerne de Bethléem, près de la porte de la ville ! » Ces paroles furent entendues de trois de ses plus vaillants soldats, qui partirent secrètement, passèrent à travers le camp des ennemis, puisèrent de l'eau de la citerne et l'apportèrent à David. Ce prince admira leur courage, mais il refusa de boire, en disant : « A Dieu ne plaise que je boive le sang de ces braves, qui m'ont apporté cette eau au péril de leur vie ! » L'attaque fut ordonnée, et la victoire complète.

David était au comble de la gloire : il avait vaincu les Philistins, subjugué les Moabites, assujéti l'Idumée et la Syrie, porté sa domination au delà de l'Euphrate. Mais ses grandes actions furent obscurcies par son adultère avec Bethsabée et par la mort d'Urie, son époux. Dieu lui envoya le prophète Nathan lui représenter son double crime. Le prophète remplit sa mission. Introduit auprès du roi : « Il y avait, lui dit-il, dans une certaine ville deux hommes, « l'un riche et l'autre pauvre : le pauvre avait « pour tout bien une brebis, qu'il aimait comme « sa fille; il la faisait manger à sa table, boire « dans sa coupe et dormir sur son sein. Un « étranger étant venu voir le riche, celui-ci, ne « voulant pas toucher à ses brebis ni à ses « bœufs, qu'il avait en grand nombre, pour régaler son hôte, prit la brebis du pauvre, et la « servit à l'étranger. » Il n'avait pas cessé de parler que déjà le roi, éveillé par l'instinct de la justice naturelle, s'était écrié : « Cet homme « mérite la mort ! » Le prophète repliqua : « Cet homme, c'est vous-même ! » David reconnut l'énormité de sa faute; ses regrets sont vivement exprimés dans plusieurs de ses psaumes. Les maux que le prophète lui avait prédits en punition de son iniquité ne tardèrent pas à se faire sentir dans sa propre maison : le fils de son adultère mourut au berceau; David se vit contraint de fuir devant Absalon, son fils, en révolte contre lui. Pour mettre la paix dans sa famille, il déclara son successeur Salomon, qu'il fit sacrer et couronner, malgré les brigues d'Adonias, son fils aîné. Accablé d'années et d'infirmités, il mourut, dans la soixante-treizième année de son âge et la quarantième de son règne, laissant son royaume tranquille au dehors et au dedans.

C'est une question parmi les savants si David est l'auteur des *Psaumes*, au nombre de 150,

que nous avons sous son nom. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il en a composé la plus grande partie, et qu'ils sont tous l'ouvrage de l'esprit supérieur qui les a dictés. Ils nous présentent l'image fidèle non-seulement des situations diverses qui ont partagé la vie du roi-prophète, mais l'histoire anticipée d'événements qui ne devaient s'exécuter que longtemps après. Ce qui les rend si précieux à tous les chrétiens, c'est, dit le grand évêque de Meaux, que « vous retrouverez dans la vie et les psaumes de David toutes les actions de la vie de Jésus-Christ : il chante et la génération éternelle de ce Fils du Très-Haut, qu'il voit enfanté avant l'aurore, et sa naissance temporelle; son règne, son sacerdoce, sa gloire et ses ignominies; les liges et les conjurations des Juifs et des Gentils, jusqu'à l'instrument de sa mort, sa résurrection, son ascension, ses conquêtes; tous les peuples soumis à la foi d'Abraham et bénis dans le Christ, issu de son sang; son Église, devenue une grande assemblée, répandue par tout le monde, et les hommes, après un si long oubli de la Divinité, affranchis enfin, et ramenés à la dignité de leur origine ». Point de témoignage invoqué plus souvent par Jésus-Christ en faveur de sa mission que le livre des Psaumes. Il s'appelle le fils de David, le Seigneur de David, et cela d'après l'aveu de David lui-même. Jusque sur la croix, c'est par l'application d'un psaume de David que Jésus proclame son sacrifice et se fait reconnaître pour la victime de propitiation du genre humain. Aussi a-t-on raison de dire que si l'*Écriture, tout entière inspirée d'en haut*, surpasse éminemment les productions du génie de l'homme, le livre des Psaumes l'emporte sur tout le reste de l'*Écriture*, par l'importance du sujet autant que par la magnificence et la variété des tableaux qu'il offre à nos méditations. Tout s'y trouve, et ce qui instruit et ce qui plaît. C'est le livre de tous les âges et de toutes les situations de la vie. David est à la fois Simonide, Alcée, Pindare, a dit saint Jérôme. Nulle part on ne ressent avec plus d'efficacité cette onction céleste, qui pénètre à la fois et de toutes les situations de la vie. Elle transpire jusque dans le langage embarrassé et à demi barbare de nos versions modernes. Il est impossible de s'en défendre : il semble que l'on va prendre la lyre de David, pour chanter avec lui et s'unir à ses sacrés concerts. [M. GUILLOU, évêque de Maroc, dans l'*Enc. des G. du M.*] — M. de Saulcy dit avoir retrouvé, dans son voyage en Palestine, le tombeau du roi David.

Le Livre des Rois. — Buddens, *Hist. ecclès. Vet. Test.* t. II, p. 225. — Wolf, *Bibl. Hebr.*, t. II, p. 108. — Jacob ben Uzziel, *David Poema*, etc.; Venise, 1624.

DAVID, prince de l'Arménie orientale, né vers 960, mort vers 1046. Il était fils de Gagik, roi d'Ani, de la race des Bagratides, et fut surnommé *Anhoghin* (sans terre), parce que sa principauté fut presque toujours occupée par les ennemis; rien de plus obscur et de moins

intéressant que les annales des petits dynastes, toujours en guerre entre eux et les districts de l'Arménie, lorsqu'ils ne se réunissaient pas pour les défendre contre les Turcs ou contre les Grecs. David passa ses dernières années depuis 1036 à guerroyer contre Aboulsewar, émir de Towin, dans la vallée de l'Araxe. On connaît fort peu les détails de cette lutte; on sait seulement que David à l'époque de sa mort était en possession de sa principauté.

Tchamtschean, *Histoire universelle de l'Arménie*.

DAVID, nom de plusieurs rois de Géorgie : *David I*, fils de Bagrat I, régna de 835 à 860; *David II*, fils d'Adranassé II, régna dans la première partie du dixième siècle de l'ère chrétienne, et fut remplacé par son neveu Gourgen I; *David IV*, fils de Tenedr, monta sur le trône en 1158; *David V*, mort en 1272; *David VI* régnait en 1287; *David VIII* parvint au trône en 1503, et mourut en 1526. Tous ces rois ont fort peu marqué dans l'histoire, à l'exception de *David III* (voyez l'article ci-après).

DAVID III, surnommé *le Fort* et *le Réparateur* ou *le Constructeur*, un des plus grands rois des Géorgiens, mourut selon Samuel d'Ani et Ibn-al-Athir en 1124, selon les traditions géorgiennes en 1130. Son père, George II, mort en 1089, lui laissa plutôt des droits au royaume de Géorgie que ce royaume même; car il avait été dépossédé de la plus grande partie de ses États par les Seldjoukides, déjà maîtres de la Perse et de l'Asie Mineure; et son autorité ne s'étendait plus guère que sur les montagnes d'un accès difficile. Pendant toute la durée de son long règne, David s'occupa à réaliser ses droits; favorisé par les dissensions qui s'élevèrent entre les fils de Mélik-Schah, sultan des Seldjoukides, et aidé de l'Orpélian Ivané, *sbasalar* ou généralissime héréditaire du royaume, il reconquit peu à peu les États de ses ancêtres, et menaça même la ville de Tiflis, qui appartenait aux musulmans. L'émir Ilghazi, prince de Mardin et Mélik-Thogrîl, qui possédait l'Arran et Nakidchévan, s'avancèrent avec une armée de trente mille hommes pour s'opposer aux progrès de David. Celui-ci, à la tête de quarante mille Klipptchaks, livra bataille aux princes alliés devant Tiflis, détruisit la plus grande partie de leurs troupes et fit quatre mille prisonniers. Sans perdre son temps à poursuivre les vaincus, il assiégea Tiflis, après en avoir ravagé les alentours. Cette place résista pendant un an; mais elle finit par être prise, en 1121 (515 de l'hégire), et fut mise au pillage et brûlée. Auparavant les Géorgiens avaient condamné au supplice du feu deux envoyés des assiégés, qui venaient demander une capitulation. Ces actes de barbarie doivent être sans doute imputés plutôt aux farouches auxiliaires de David qu'à ce prince lui-même; car David était doué d'un caractère généreux, comme le prouve sa conduite envers les habitants de la ville conquise. Il les traita

comme ses anciens sujets, leur accorda divers privilèges, respecta leurs coutumes et leur religion, et défendit aux chrétiens de vexer les musulmans. Après avoir délivré sa patrie des conquérants étrangers, il soumit tout le littoral de la mer Noire jusqu'à Trébizonde, la plupart des provinces qui formaient l'ancienne Albanie, enfin une partie de l'Arménie avec sa capitale, Ani. Au moment de sa mort, il était maître de presque toutes les contrées comprises entre la mer Noire et la mer Caspienne. Les Géorgiens le vénèrent comme un saint, à cause des grandes victoires qu'il remporta sur les infidèles. Il eut pour successeur son fils *Temedr* (Demetrius). BEAUVOIS.

M. Defrémery, *Trad. de frag. d'Ibn-al-Athir*, dans le *Journal Asiatique*, 1849, vol. I. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, vol. I, II, et nouv. édit. de l'*Hist. du Bas-Empire de Leleau*, contin. par M. Brosset, t. XV, XVI. — Klaproth, *Voyage dans le Caucase et en Géorgie*, t. II. — Tehamtehan, *Hist. d'Arménie*, t. III. — Samuel d'Ani, *Ratio Temporum*; Milan, 1818, in-4°. — Sibthorn, *Mirat Ezzeman*, ou *Miroir des Temps*, en manuscr. — Mathieu d'Édesse, *Récit de la première Croisade*.

DAVID I, roi d'Écosse, mort le 24 mai 1153. Il succéda à son frère, Alexandre I. Après la mort de Henri I, roi d'Angleterre, il se mit sur les rangs pour lui succéder comme héritier légitime du chef de la race saxonne; mais il se désista de sa prétention en faveur de l'impératrice Mathilde, dont il défendit les intérêts contre Étienne de Blois, rival de cette princesse. David envahit deux fois l'Angleterre, mais il fut battu par Étienne dans la plaine de Colton-Moor, à la journée dite de l'Étendard. Il fonda six évêchés et rétablit plusieurs monastères détruits dans des temps de guerre. Les historiens contemporains sont unanimes dans l'éloge qu'ils font de ce prince.

Buchanan, *Hist. d'Écosse*. — *Art de vérifier les dates*.

DAVID II BRUCE, *Voy. Bruce*.

DAVID COMMÈNE, dernier empereur de Trébizonde, mort en 1466. Il enleva en 1458 la couronne à son neveu Alexis V, fils de l'empereur Jean IV ou Calo-Jean. Il épousa en premières noces Marie-Theodora, de la maison des Théodore princes de Crimée. Il se maria ensuite avec Hélène ou Irène, fille de Matthieu Cantacuzène et petite-fille de Jean VI Cantacuzène, empereur de Constantinople. Les derniers empereurs de Trébizonde n'avaient plus qu'une ombre de puissance, et il suffit d'un ordre de Mahomet II pour enlever la couronne à David Commène, en 1462. Il fut transporté avec sa famille à Serres, près d'Andrinople, et mis à mort au bout de quelques années, avec sept de ses fils. Deux de ses enfants seulement survécurent à ce massacre; savoir : Georges, le plus jeune, qui adopta, dit-on, le mahométisme, eut la vie sauve, mais on ne sait ce qu'il devint; Anna, qui eut aussi la vie sauve, et qui épousa un chef turc.

Fallmerayer, *Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt*.

* **DAVID**, *hâti* ou empereur d'Abyssinie, mort en 1401. Il était fils de Scif-Arad, et succéda à son frère aîné, Wedem-Asferi. David eut à sou-

tenir pendant neuf années les attaques de Hakk-Edden, émir d'Awfat, qui tant qu'il vécut ne laissa pas aux Amharites (chrétiens) un instant de repos, et qui après avoir reconstruit un État musulman indépendant, mourut sur un champ de bataille. David trouva un ennemi non moins acharné dans Saad-Eddin, frère et successeur de Hakk-Eddin, qui remporta de nombreuses victoires sur les généraux Amharites. David, effrayé de ses pertes, fit un appel à tout son peuple, et réunit l'armée la plus nombreuse qu'on eût encore vue dans ces contrées. La victoire se déclara pour les chrétiens; Saad-Eddin, défait, se renferma dans Zéila, où le *hâti* David courut l'assiéger. Les musulmans manquèrent bientôt d'eau douce; cependant ils ne songeaient pas à se rendre, quand un traître indiqua aux chrétiens un chemin caché par lequel ils parvinrent jusqu'à la ville: Saad-Eddin fut tué et les islamites tellement affaiblis, que David s'empara de toutes les provinces qu'ils habitaient, y établit ses troupes, et, détruisant les mosquées, éleva des églises à leur place. David mourut l'année suivante; son fils Théodore lui succéda.

Alfred DE LACAZE.

Maerizi, *Historia Regum islamitarum in Abyssinia*, etc.; Leyde, 1790, in-4°. — A. Noël Desvergers, *Abyssinie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 18.

* **DAVID**, empereur d'Abyssinie, né vers 1500, mort vers 1540. Il succéda à son père Nahu, en 1507, et commença à régner sous la tutelle de son aïeule, l'impératrice Hélène. L'Abyssinie était alors vivement pressée par les Turcs; Sélim 1^{er} couvrait la mer Rouge de ses vaisseaux, et s'était emparé de Djidda, Moka, Sonakim et Zéila. Hors d'état de résister aux janissaires, que leurs mousquets et leur artillerie rendaient presque invincibles, la cour d'Abyssinie résolut de demander des secours à Emmanuel, roi de Portugal. Un marchand arménien, nommé Matthieu, fut chargé de cette mission. On lui remit des lettres de créance, dans lesquelles on donnait au jeune empereur les titres de « David aimé de Dieu, colonne de la foi, du sang et de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu, par la chair, empereur de la grande et haute Éthiopie et de tous les États qui en dépendent : roi, etc. » On faisait ensuite appel au zèle chrétien d'Emmanuel contre les musulmans, « afin, dit la traduction naïve que Jean Temporal a laissée de ce curieux document, que finalement et totalement soit mise en ruine et exterminée de dessus la face de la terre cette vermine de Maures infidèles, et que les dévots présents et dous sacrés qui sont envoyés et portés au saint-sépulchre ne soient par les chiens dévorés. Toutes les paroles que de par nous vous portera Matthieu, notre ambassadeur, estimez-les dites comme de notre propre personne, et y ajoutez foi comme à nous-même; car il est un des

principaux personnages de notre cour, et pour ce l'avons élu pour vous le mander. En outre, s'il vous venait à plaisir de donner et joindre par mariage légitime vos filles à nos fils, ou bien vos fils à nos filles, ce serait chose très-agréable à nous et à tous deux très-utile. Nous vous faisons encore savoir et avisons que si nous prenons délibération de conjointre nos forces et puissance d'armes ensemble, nous aurons (moyennant l'aide de Dieu) forces bastantes et suffisantes pour promptement détruire et anéantir tous les ennemis de notre sainte foi. Mais nos royaumes et pays sont situés tant avant en terre ferme et tant étrangers à la marine, que par nul côté ne pouvons mettre armée sur mer, sur laquelle nous n'avons aucune puissance. Par cette cause, nous serait nécessaire la conjonction et alliance de vous, qui êtes très-puissant en fait de guerres maritimes; et si vous voulez armer mille navires de guerre, nous vous donnerons à force vivres et vous fournirons toutes choses nécessaires à telle armée en très-grande abondance.» On voit qu'à cette époque les Abyssins, après avoir partagé avec les Arabes l'empire de la mer, avaient perdu toutes leurs possessions maritimes. Matthieu ne put arriver à la cour d'Emmanuel qu'après trois années de tribulations. Le roi de Portugal, comprenant l'avantage de l'alliance proposée, l'accueillit avec beaucoup d'égards, et envoya à son tour une ambassade solennelle à David. Rodrigo de Lima en fut le chef; il était chargé d'offrir à l'empereur abyssin une riche épée, quatre pièces de damas de tenture, une couronne couverte de velours, un casque doré, deux pièces d'artillerie, une mappemonde et un jeu d'orgues. Après sept mois d'un voyage très-incident, l'ambassade portugaise arriva au camp de David, dont les tentes innombrables couvraient une plaine immense. L'audience eut lieu avec une grande solennité, le 1^{er} novembre 1520. Une voix mystérieuse se fit d'abord entendre derrière des courtines de drap d'or, et souhaita aux Portugais la bienvenue; puis les voiles, tombant à un signal donné, laissèrent voir l'empereur tenant dans sa main une croix étincelante. Il fit le meilleur accueil aux Portugais, et montra une grande confiance dans leur appui. Cependant cette alliance n'eut pas de suite. Dès les premières entrevues, Francisco Alvarez et deux autres chapelains qui avaient accompagné don Rodrigo de Lima élevèrent des controverses sur chacun des nombreux points par lesquels l'Église latine diffère de celle d'Éthiopie. On montra de part et d'autre tant d'aigreur, que la froideur et le mécontentement succédèrent aux bonnes relations. Une loi étrange interdisait à l'étranger qui avait mis le pied sur le sol de l'Abyssinie d'en

jamais sortir. Malgré l'urgence de son retour en Portugal, Rodrigo sollicita vainement pendant six années la permission de partir; il eût probablement, comme son prédécesseur Covilham, terminé ses jours en Abyssinie, si les progrès des Turcs n'eussent forcé David à transiger avec la coutume, afin de presser les secours portugais. Il s'adressa aussi au pape par le ministère du chapelain Francisco Alvarez. En avril 1526, don Rodrigo de Lima quitta enfin Massouah (1), en compagnie d'un ambassadeur abyssin; mais il s'écoula douze années avant que des forces portugaises parussent en Abyssinie. Pendant ce temps, Mohammed le Gaucher, prince mahométan de Zélla, envahit les plus belles provinces de l'empire; les armées chrétiennes furent défaites: les villes d'Ambara, Tigré et Axum furent brûlées, et les beaux monuments que les envoyés d'Emmanuel avaient admirés n'offraient plus que des ruines. Les islamites escaladèrent le pic d'Amba-Geschen, plateau de roc situé au sommet d'une montagne, et taillé à pic comme un mur; on n'y parvenait que par un sentier escarpé, gardé puissamment le jour et la nuit. C'était le séjour des princes de la famille impériale; ils y étaient retenus jusqu'à la mort du souverain régnant; alors on faisait descendre son successeur de ce nid d'aigle pour le placer sur le trône: de la captivité la plus étroite il passait subitement au pouvoir absolu. Maîtres de la prison impériale, les vainqueurs massacrèrent tous les princes abyssins. Contraint de se réfugier dans les montagnes du Samen, David y mourut de misère, ne laissant à son successeur Claudius que quelques rochers arides et une poignée de soldats découragés (2).

Alfred de LACAZE.

Marmol-Caravajol, *Description general de Africa*, I, cap. xx. — Paul Jove, *Historia*, lib. XVIII. — Francisco Alvarez, *Verdadeira Informaçao do Preste João das Indias*. — Damião à Goez, *Fides, Religio, Moresque Æthiopiæ*. — Ludolph, *Historia Æthiopiæ*. — Ferdinand Denis, *Le Monde enchanté; Cosmographie et histoire naturelle fantasque du moyen âge avec la légende du Prestre Jean*.

II. *David savants, littérateurs, artistes, etc.*, par ordre chronologique.

DAVID DE NERKEN, philosophe arménien, vivait vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Né dans un village du Dourouperan, nommé Hertlien, Héréan, ou plus communément Nerken, il était, suivant Nersès, cousin germain de l'illustre historien Moïse de Khorène, et il florissait vers 490, selon le témoignage de Samuel, autre chroniqueur arménien. Il mourut vers le commencement du sixième siècle; il fut un des jeunes gens que saint Sahag et Mesrob envoyèrent aux écoles grecques pour

(1) Petite île située près de la côte Nord de l'Abyssinie.

(2) Les principaux détails de cet article sont empruntés à l'excellent ouvrage sur l'Abyssinie de M. A. Noël Desvergès. Cet ouvrage fait partie de *l'Univers pittoresque, Afrique*, III; Paris, Firmin Didot frères, 1848.

(1) Les souverains d'Abyssinie ou d'Éthiopie étaient alors à peine connus en Europe. Ils y portaient le nom de *Preste-Jean*. Leur puissance et leur richesse avaient donné lieu à des récits aussi mensongers que merveilleux.

y puiser les lumières qui firent alors de l'Arménie une nation indépendante et fort supérieure à toutes celles dont elle était entourée. Il vint étudier à Athènes sous Syrianus, précepteur de Proclus et un des philosophes éclectiques qui essayèrent d'accorder la philosophie de Platon avec celle d'Aristote. David profita beaucoup à cette école. Par le savoir et par la diction, ses ouvrages grecs ne sont pas indignes de Proclus lui-même. Rentré dans sa patrie, il se consacra uniquement à la philosophie. Du moins son nom ne paraît pas une seule fois dans les agitations politiques dont l'Arménie fut alors le théâtre.

Bien que David se soit aussi occupé de théologie et de philologie, qu'il ait composé des traités religieux et une grammaire arménienne, il est surtout remarquable comme philosophe. Voici une liste de ses ouvrages philosophiques, presque tous manuscrits, rédigés en arménien : *Définitions des principes de toutes choses* ; — *Fondements de la Philosophie* ; — *Apothegmes des philosophes* ; en arménien et en grec : *Commentaire sur l'Introduction de Porphyre* ; — *Commentaire sur les Catégories d'Aristote*, en grec seulement ; — *Prolégomènes sur les Catégories d'Aristote*. On a de plus de David des traductions des ouvrages suivants d'Aristote : *Catégories*, *Herménéa*, *Analytiques (premiers et derniers)*, *Lettre à Alexandre sur le monde*, *Les Vices et les Vertus*, etc. Plusieurs des commentaires de David ont été traduits en arabe et en hébreu.

David était resté à peu près inconnu jusqu'au moment où M. Neumann publia, en 1829, dans le *Nouveau Journal Asiatique*, une étude très-intéressante sur ce philosophe. M. Barthélemy Saint-Hilaire lui a consacré une notice étendue, dont nous citerons les dernières lignes : « Les œuvres de David, dit-il, indépendamment de leur valeur propre, en ont une autre, toute relative, et qui n'est point à dédaigner : elles sont, dans l'histoire de la philosophie, un des anneaux de la longue chaîne intellectuelle qui unit l'antiquité aux temps modernes. David représente le mouvement philosophique de la Grèce se propageant en Arménie, et contribuant pour sa part à celui que développèrent les Arabes un peu plus tard. Retrouver dans un monument authentique l'état des études philosophiques en Arménie à la fin du cinquième siècle, c'est presque, ce semble, conquérir une nouvelle province à l'histoire de la philosophie. L'Arménie jusqu'à présent n'y figurait point à ce titre, et pourtant elle le méritait : elle vivait à cette époque de la vie philosophique de la Grèce. Elle étudiait, comme Athènes elle-même, comme Alexandrie, comme Constantinople, Aristote et Platon. En un mot, elle prenait rang en philosophie, et si elle n'y joua pas un rôle éclatant, il faut en accuser les circonstances et les difficultés des temps plus encore que le génie de la nation. La gloire de David sera de représenter son pays en philo-

sophie, comme il le représentait aux écoles d'Athènes. »

On trouve de longs fragments de ses *Commentaires* dans l'édition générale d'Aristote publiée par l'Académie de Berlin, t. IV. Un autre des écrits de David : *Définition du principe de toutes choses*, a été imprimé en arménien à Constantinople, en 1731. Une *Homélie sur la Croix*, et une lettre au patriarche Kind, qui lui avait demandé ses écrits, ont paru à Venise, 1823, in-4°.

Fr. Neumann, *Mémoire sur la Vie et les Ouvrages de David*, Paris, 1829. — *Geschichte der Armenischen Literatur*, Leipzig, 1836, p. 88. — Suklus Somai, *Quadre delle Letteratura Armena* ; Venezia, 1829, p. 29. — Jourdain, *Recherches sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote* ; Paris, 1819. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

DAVID NICETAS (le Paphlagonien), théologien byzantin, vivait vers 880. Il se fit connaître par son attachement au patriarche Ignace et par ses attaques contre Photius. On a de lui : *Vita S. Ignatii patriarchæ*, grec et latin, dans les *Acta Concil. de Rader* ; Ingolstadt, 1604, in-4° ; — *Apostolorum XII* ; *Encomia II* ; — *Orationes, in Marcam evangelistam, in nativitate S. Mariæ, in exaltationem S. Crucis*, in *S. Gregorium theologum* ; *Oratio panegyrica in S. Hyacinthum Amastrensem martyrem*. Tous ces opuscules ont été publiés avec une traduction latine par Combefis dans le *Novissimum Actuarium* ; Paris, 1672, in-fol. ; — *Oratio panegyrica in inclitum martyrem Eustachium* ; en grec et avec les notes de Combefis, dans les *Illustrium Christi Martyrum Triumphum* ; Paris, 1660, in-8° ; — *Historia Apocrypha* : cet ouvrage est perdu, mais Nicéphore Calliste s'en est servi pour rédiger son *Historia ecclesiastica* ; — *Liber pro synodo Chalcedonensi : adversus Epistolam regis Armeniæ* ; c'est plus probablement l'ouvrage de Nicéphore de Byzance ; — *Commentarii in Gregor. Nazianzenum Tetrastichum et Monostichum* : c'est peut-être l'œuvre de Nicétas Serron ; le texte parut à Venise, 1563, in-4° ; une traduction latine fut imprimée à Imola, 1588. On a encore de David Nicétas quelques hymnes et divers opuscules.

Cave, *Historia literaria*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII.

DAVID EL-ROÏ, c'est-à-dire *David le Voyant* appelé aussi **DAVID EL-DAVID**, l'un des plus célèbres de ces imposteurs ou illuminés qui ont trompé les Juifs, en se faisant passer pour le Messie, vivait vers le milieu du douzième siècle. Originaire de Ghamarie, dans la Médie, il étudia à Bagdad, sous le savant Hasdaï, prince de la captivité, et sous Jacob, chef de la synagogue de cette ville, qui lui apprirent à fond la thora ou loi mosaïque et les traditions talmudiques. Il fut initié en outre à tous les mystères de la cabale, et, fier de sa science, qui peut-être avait dérangé ses facultés intellectuelles, il se déclara le *zehma* ou rejeton de David, qui devait reconstituer la nationalité hébraïque ; et appuyant

sa mission sur un grand nombre de prestiges, il parvint à se faire un parti considérable. Ce fut en l'an 1161 de l'ère chrétienne qu'il appela aux armes ses compatriotes et se mit en devoir de faire la guerre au roi de Perse, probablement Arslan-Schiah, qui régna de 1161 à 1177. Ce prince, instruit de ses projets, lui ordonna de se rendre à sa cour, voulant, disait-il, s'assurer par lui-même de la réalité de sa mission. David se présenta audacieusement devant lui, soutint qu'il était le roides Juifs, et fut jeté dans une prison. Trois jours après, le roi délibérait avec ses ministres sur cette nouvelle sédition des Juifs, lorsque David apparut tout à coup devant lui. « Qui t'a mis en liberté ? demanda le schah. — Ma sagesse et ma science, répondit-il : je ne crains ni toi ni les tiens. » Le monarque, irrité, ordonna de le saisir; mais ceux qui étaient autour de lui déclarèrent qu'ils entendaient bien la voix de David, mais qu'ils ne voyaient plus sa personne. Le Juif sortant alors de son invisibilité, dit au monarque : « Voici la voie par laquelle je commence; » et il marcha, suivi du roi et des grands, jusqu'au fleuve Gozan, sur lequel il étendit son mouchoir et qu'il traversa aux yeux d'une foule émerveillée. Le schah, néanmoins, envoya des gens à sa poursuite; mais David fit en un jour le chemin de dix journées, et se rendit à Ghamarie au milieu des Israélites enthousiasmés. L'agitation des Juifs, si nombreux alors dans la Perse, causait au gouvernement de sérieuses inquiétudes. Le roi les menaça de les faire massacrer tous sans pitié, s'ils ne détournaient David de son entreprise. Les chefs des synagogues et le prince de la captivité, qui le regardaient comme un imposteur, firent tous leurs efforts pour le faire rentrer dans le devoir, sans pouvoir y réussir. Mais quelque temps après, Zinval ou Zaid Aladin, roi d'une partie de l'Arménie et vassal de la Perse, corrompit le beau-père de David, qui moyennant une récompense de dix mille pièces d'or, assassina son gendre pendant son sommeil. Tel est en substance le récit de Benjamin de Tudèle, qui parcourait l'Orient douze ans après cet événement. On peut voir dans Basnage l'histoire de cet imposteur d'après d'autres écrivains israélites, qui ne diffèrent de Benjamin que par quelques détails. Feller, dans sa *Biographie universelle*, a confondu ce David avec un autre prétendu Messie, originaire de l'Arabie. — Un autre faux Messie, persan comme David el-Roi, et portant le même nom, souleva les Juifs de la Perse dans les premières années du treizième siècle, et conquit, suivant une ancienne chronique (dans *Worstius*), le projet de se rendre avec une grande armée dans la ville de Cologne, où il devait se réunir à trois magiciens de la nation pour aller de là à Jérusalem. Basnage pense avec raison que cette fabuleuse tradition allemande n'est qu'un écho confus de la tentative de David El-Roi.

Alex. BONNEAU.

Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. IX, ch. XI, édition

de La Haye, 1716. — Benjamin de Taddèle, *Itin.* — Worstius, *Hist. German.*, tome II, page 89. — Salomon Ben Virgæ, *Hist. Judaïc.*, pag. 162.

* **DAVID ALMASSE**, juif de Moravie, qui, vers la fin du douzième siècle, disait être le Messie. Il prétendait se rendre invisible à son gré, et les Juifs ignorants se soulevaient à sa voix et le suivaient en foule. Le souverain, alarmé de cette agitation, promit à David de lui faire grâce s'il venait se mettre entre ses mains. David se livra avec confiance, et fut jeté dans une prison. Il parvint à s'échapper; mais les Juifs, menacés des peines les plus sévères, livrèrent leur Messie, qui cette fois ne put éviter ni l'œil ni la main du bourreau.

Al. B.

Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. IX, ch. XI.

* **DAVID**, plus connu sous le nom de *David de Dinan*, théologien français, mort dans les premières années du treizième siècle. C'était un audacieux novateur. Le concile de Paris de l'année 1209 le condamna comme ayant renouvelé la doctrine de l'école d'Élée sur l'unité de la substance. Il avait exposé ses erreurs dans deux ouvrages qui sont aujourd'hui perdus : l'un intitulé : *Quatrains (Quaternuli)*; l'autre : *Des Divisions (de Tomis)*, titre qui rappelle le principal ouvrage de J. Scot Erigène, *De Divisione Naturæ*.

B. H.

Albert le Grand, *Liber Phys.*, lib. I, tr. II, ch. X. — Le même, *Summa Theologiae*, part. I, tract. VI, quest. 20. — *Hist. littér. de la France*, t. XVI. — C. Jourdain, *Dict. des Sc. philosoph.*, au mot *David*. — B. Hauréau, *Philosophie scolastique*, t. I.

* **DAVID D'AU**GSBOURG, théologien de l'ordre des Frères Mineurs, mort en 1272. Il était, au dire de Trithème, très-versé dans les Saintes Écritures, et, selon Marianus (livre II des *Chroniques de l'ordre des Frères Mineurs*), instruit dans toutes les sciences. On a de lui trois opuscules latins, imprimés à Augsbourg, en 1593, dans le tome VIII de la *Bibliothèque des Pères de Cologne*; l'un traite de la réforme de l'homme extérieur, l'autre de la réforme de l'homme intérieur, et le troisième expose les sept progrès d'un religieux. C'est à tort que les éditeurs de saint Bonaventure ont attribué à ce saint les opuscules que nous venons de citer, et qui du reste dans la plupart des manuscrits portent le nom de David d'Augsbourg. Selon les *Chroniques Saxonnnes*, la mort de ce cordelier aurait été révélée à son ami Berthold pendant qu'il était en chaire. S'adressant aussitôt au peuple qui l'écoutait, il recommanda David à ses prières, et récita en même temps les paroles de l'hymne pour la fête d'un confesseur : *Qui pius prudens, humilis*, etc. Ce fait est consignè dans Casimir Oudin et rapporté par Wading, sous l'année 1272, numéro 15.

SUCKAU.

Trichem, *Annales eccles.* — Wadding, *Script. ordin. Min.*, année 1772. — Oudin, *Comment. de Script.*, t. III 1271.

* **DAVID AWDRAHAM**, astronome israélite espagnol, vivait à Séville en 1340. Il était disciple de Mardochee et du rabbin Ben-Harosh. Il composa une explication des prières qui se

récitent tous les jours de l'année; imprimée à Constantinople en 1514, et à Venise en 1570; — Un traité de l'Année intercalaire; — des Tables astronomiques; — un écrit sur les Équinoxes et Solstices.

Bartolucci, *Bibl. rabbin.* — Dublin, *Histoire des Juifs.* — Rossi, *Dizion. degli Obr.*

* **DAVID RUBENI**, appelé aussi **DAVID LEIMLEIN**, fanatique juif, vivait à la fin du quinzième et dans la première moitié du seizième siècle. On assurait qu'il restait fréquemment jusqu'à six jours sans prendre aucune nourriture. Il venait de l'Orient, d'un pays qu'il disait situé au delà de la Tartarie. Il annonçait l'arrivée du Messie pour l'an 1500, et en 1499 il ne craignit pas de soutenir encore la réalité de sa prophétie; il prétendait avoir reçu la mission de conduire les Juifs dans le pays de leurs pères, et il prenait en conséquence le titre de *chef de l'armée d'Israël*. Les Juifs, entraînés par ses discours, abandonnaient toutes leurs affaires, et se préparaient à rentrer dans la Terre Sainte, lorsque David se vit obligé de déclarer que Dieu, irrité par leurs péchés, avait retardé l'accomplissement de sa promesse. Les Israélites d'une partie de l'Europe cherchèrent alors à fléchir le courroux du Seigneur par un jeûne solennel, et David continua sa propagande. Le pape Clément VII, qui favorisait beaucoup les Israélites, accueillit avec distinction David Rubeni, qui, étant allé ensuite à Lisbonne, parvint à ramener au judaïsme Salomon Malcho, qui s'était fait chrétien et qui remplissait les fonctions de secrétaire du roi de Portugal. Salomon devint habile comme orateur et comme écrivain, et fut d'un grand secours à David. Ils se trouvaient tous deux à Mantoue lors du passage de Charles-Quint dans cette ville. Salomon ayant en la folie de demander une audience à l'empereur, pour le convertir au judaïsme, l'obtint, mais n'en sortit que pour monter sur le bûcher. David fut saisi en même temps et envoyé en Espagne, où il mourut au bout de quelques jours. Sa mort ne détrompa pas les Juifs, qui longtemps après croyaient qu'il revenait toutes les semaines pour visiter sa femme, établie en Italie.

AL. BONNEAU.

Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. VII, ch. xxix, § 6, de l'édition de Rotterdam, 1707. — Bartolucci, *Bibliotheca rabbinica*, t. IV, p. 385. — Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, t. III, p. 1035. — Beugnot, *Les Juifs d'Occident*, troisième partie, page 269.

DAVID DE POMIS, grammairien et médecin juif, né en 1525, à Spolète, est mort vers 1600. Il prétendait descendre d'un des chefs des captifs hébreux transportés de Jérusalem à Rome par Tite-Live, et comptait parmi ses ancêtres Élie le Saint, sur le tombeau duquel on avait vu, dit-on, briller des feux miraculeux pendant sept nuits. David ayant trouvé le manuscrit d'un dictionnaire hébraïque appelé l'*Aruch* (bien ordonné, mis en ordre [alphabétique]), composé par Nathan, un de ses ancêtres, fils de Jéhiel de Pomis, et chef de la synagogue de Rome,

qui vivait au commencement du douzième siècle, résolut d'en composer un plus considérable, et mit ce projet à exécution. Il y fit entrer non-seulement les mots hébreux, mais encore ceux d'origine étrangère qui figurent dans les écrits des rabbins, et tout ce qu'il y avait de bon dans les dictionnaires de Rabbi Nathan, d'Éliás lévite, et dans les racines de Keinchi. A chacun des mots compris dans son ouvrage, auquel il donna le titre de *Germe de David* (*Zemah David*), il joignit la signification en latin et en italien. — Ce lexique, le plus important de ses travaux, ne fut imprimé qu'en 1587, in-fol. Il sera toujours utile aux personnes qui se livrent à l'étude de l'hébreu rabbinique, non-seulement à cause de l'étendue de sa nomenclature, mais aussi parce qu'il est plein de savantes remarques sur la littérature des Juifs. David avait étudié la médecine, qu'il exerça avec honneur dans plusieurs villes. L'évêque de Chiusi lui ayant interdit l'entrée de son diocèse, où il était appelé par une foule de personnes, il passa à Rome, qu'il quitta dans la suite pour se rendre à Venise, où il termina sa carrière. C'est dans cette ville qu'il composa, pour se consoler de ses propres malheurs, un discours italien sur la misère de l'homme et le moyen de l'éviter. Reconnaisseur de l'accueil favorable qu'il avait reçu à Venise, il écrivit un traité pour prouver que *le constitutioni venetiane sono divine, e che ha promesso iddio per bocca del profeta di conservare tal santa republica*, c'est-à-dire « que les lois vénitienues sont divines, et que Dieu par la bouche du prophète a promis de conserver une si sainte république ». On a aussi de David un traité *De Senum Affectibus*; Venise, 1588, in-8°; — une traduction en italien de l'Écclésiaste et différents ouvrages de médecine et de théologie. David jouit d'une réputation très-méritée, et il est de tous les rabbins celui qui employa le plus souvent dans ses écrits la langue vulgaire du pays qu'il habitait.

AL. BONNEAU.

Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. VII, ch. xxix, § 6. — Bartolucci, *Bibliotheca rabbinica*, tome II, page 40. — Jost, *Histoire des Israélites depuis le temps des Machabées jusqu'à nos jours*. — Beugnot, *Les Juifs d'Occident*, III^e partie. — Mardocheé Samuel Gerundi, *Biographie des Auteurs juifs de l'Italie*.

DAVID (*Lucas*), jurisconsulte et historien, né à Altenstein, en 1503, mort à Königsberg, en août 1583. Il étudia à Leipzig, où il prit ses grades et se convertit en protestantisme en 1549. Il fut nommé conseiller et assesseur de la cour judiciaire de Königsberg par Albert I^{er}, duc de Prusse. David travailla quarante années à une histoire de Prusse, dont il n'eut que le temps de rassembler les matériaux; les dix livres qu'il écrivit sur ce sujet se trouvent manuscrits à la Bibliothèque royale de Königsberg.

Arnold, *Histoire der Königsbergischen Universität*.

* **DAVID** (*Jacques*), poète et théologien français, né à Ancecy, vivait en 1536. Il était juge royal au bailliage de Velay. On a de lui : *His-*

toria dedicationis Ecclesie Podii Aviciensis in Vallavia, sacraeque imaginis Virginis (ibi per longa temporum curricula veneratae), constructionis, et translationis, etc.; Avignon 1516, in-4°; — *Trois Chants royaux, quatre Ballades et dix Rondeaux à l'honneur et louange de la très-sacrée vierge Marie, avec une Oraison*; Lyon, 1536.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, IV, 277. — Lelong, *Histoire littéraire de la France*, I, 475. — Chaudon et Delandne, *Dictionnaire universel*.

* **DAVID (Jehan)**, médecin français, né à Limoges, vers 1560. Il a publié un livre intitulé : *Traité de la Peste, contenant les causes, signes, précautions et cure d'icelle; ensemble des causes et cure de la maladie populaire qu'a régné l'année dernière passée*, 1595; Limoges, 1596, in-16. Cet ouvrage, dédié au comte Jacques d'Escars, reçut les plus grands éloges de Jean de Beaubreuil, Balthazard du Bois, Bardon de Brun, Jean Mestre, Bastier et autres beaux esprits contemporains. David ne se contenta pas de faire imprimer leurs éloges en tête de son livre, il y écrit cet avis au lecteur :

En temps de peste un médecin,
Si veut avoir que rien ne coste,
Tu l'auras soir et matin
Si de mon livre fais ton hoste.

David explique ainsi la cause de la peste : « A un fort long et violent froid hyver succéda un peu de printemps austral, et bien tost après une subite et longue chaleur de l'esté, accompagnée de ventz méridionaux, qui continuèrent presque tout le cours de l'année : ce qu'a esté la principale cause de la maladie populaire qu'a régné toute la dicte année 1595. »

Docteur Bardinel, *Compte-rendu des Travaux de la Société de Médecine de la Haute-Vienne*, p. 70. — *Biographie des Hommes Illustres du Limousin*.

DAVID (Jean), théologien belge, né à Courtray, en 1546, mort à Anvers, le 9 août 1613. Il fut d'abord curé de Saint-Martin à Courtray, puis entra dans la congrégation des Jésuites en 1581. Il fut successivement recteur des collèges de Courtray, de Bruxelles et de Gand; ses nombreux ouvrages ascétiques sont écrits en latin ou en flamand; ils sont recherchés, à cause des gravures qu'ils contiennent. On remarque : *Veridicus Christianus, seu de fidei christianae capitibus*; Anvers, 1601 et 1606, in-4°; — *Extinguitorum famosae facis Hollandiae*, en flamand; 1602; — *Alvearium Romanae Ecclesiae*; *ibid.*; — *Arcanum haereticum*; *ibid.*; trad. en latin par Thed. Petreius; — *Labyrinthum Haereticorum*; *ibid.*, 1605, in-8°; — *Occasionis arreptae ac neglectae Typus*; Anvers, 1605, in-4°; — *Paradisus Sponsae ac Sponsae, suivi de Pancarpium Marianum*; Anvers, 1607 et 1618, in-8°; — *Lapis Lydius*, en flamand, trad. en latin par Th. Petreius; Anvers, 1607; — *Sordidae Haereticorum Sponsae duae*; Uranopolis, 1608, en flamand; — *Viridianum rituum ac caeremoniarum Ecclesiae*, suivi de

Oeconomus christianus et de Spongia Vitiarum; *ibid.*, in-8°; — *Excubitor contra ariolos, incantatores et similes maleficos*, en flamand; Bois-le-Duc, 1609, in-8°; — *Specula XII, Deum aliquando videre desideranti concinnata*; Anvers, 1610, in-8°; — *Respiraculum probuliente musto Novatorum*; Ypres, 1610; — *Amputanda quae radix et stirps est malorum*; Anvers, 1612, in-8°, etc.

Valère André, *Bibliotheca Belgica, pars secunda*, 623. — Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DAVID TZÛON**, rabbin, natif de Modène, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il montra beaucoup de zèle pour la propagation de sa langue en Italie. On a de lui un petit dictionnaire hébreu-italien intitulé : *Devar thou*, c'est-à-dire *Verbum bonum, seu dictionarium vocabulorum communium, cum italica interpretatione*; Venise, 1606, in-4°; réimprimé plusieurs fois depuis. M. G.

Bartolocci, *Bibl. rabbinica*.

DAVID HA-COHEN (le Prêtre Safardi-de-Lara), savant rabbin, né à Lara (Espagne), au commencement du dix-septième siècle, et mort à Hambourg, en 1674. Il fut chef de la synagogue d'Amsterdam et plus tard de celle de Hambourg. Il fut déposé de ces fonctions parce qu'on le soupçonnait, dit-on, de vouloir embrasser le christianisme. On prétend même qu'il se serait fait chrétien si la mort ne l'avait pas frappé inopinément. Il est probable que ce ne sont là que de simples suppositions. David ha-Cohen aurait eu tout le temps de se convertir au christianisme s'il en avait eu le désir, car il ne mourut qu'à la suite d'une longue maladie; rien dans ses écrits ne fait découvrir ce penchant vers la religion chrétienne. Tout son crime aux yeux de ses coreligionnaires fut sans aucun doute d'être moins fanatique qu'eux, parce qu'il était plus instruit. On a de ce rabbin : *De Conventientia vocabulorum rabbinicorum cum graecis, usque maximam partem, nec non aliarum linguarum europaearum, quam asterisco a ceteris distinguit, vocibus*; Amsterdam, 1638, in-4°. Il avait complété cet ouvrage par un autre sur le même sujet, qui est resté inédit; — *Enigma Aben-Esrae de quatuor litteris Ehevi*; Lugd. Bat., 1658, in-8°. Le texte hébreu d'Aben-Esra est accompagné d'une version latine et de notes en hébreu et en latin; il fut tiré à part avec les notes en hébreu. — *Corona Sacerdotum*; Hambourg, 1667, in-fol. C'est un dictionnaire talmudico-rabbinique; il n'a été imprimé que jusqu'à la lettre *Jod*, et David n'avait poussé son travail que jusqu'à la lettre *Resch*. Il avait consacré à cet ouvrage quarante ans. En 1648 il en publia à Amsterdam un spécimen sous le titre de *Civitas David*. Dans ce lexique, les mots talmudiques et rabbiniques sont mis en regard des termes correspondants

des langues orientales et de quelques langues de l'Occident; — *Tratado de Moralidad y Regimiento de la Vida de rabbeno Mose de Egipto* (Traité de morale et de règle de la vie par Maïmonide); Hambourg, 1662, in-4°. — Un Abrégé du Traité des articles de la foi divine de Maïmonide, réduits à dix chapitres; Amsterd., 1654, in-4°; — une traduction en espagnol du chapitre de la Pénitence du *Reschit-Kokhema* (Principes de la Sagesse, par le rabbin Élie de Bidache, disciple de Maïmonide); Lugd., 1666, in-4°; — une traduction du chapitre de la Crainte de Dieu du même ouvrage; Amsterd., 1633, in-4°. — David ha-Cohen laissa un assez grand nombre d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite principalement un Recueil d'Apophthegmes rabbiniques, un Choix de sentences morales et un Dictionnaire des Synonymes de la Langue Rabbinique. MICHEL NICOLAS.

G.-H. Gætzlins, *Elogia Philologorum Hebræorum*. — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. I, p. 316; t. III, p. 198. — J. Fürst, *Bibliotheca Judaica*, t. II, p. 222 et 223.

DAVID (Jean), canoniste français, né à Carcassonne, vivait en 1672. Il était commendataire de l'abbaye des Bons-Hommes près Angers, et fut envoyé en mission à Rome par Louis XIV. En mourant il eut la singulière loyauté de laisser la plus grande partie de sa fortune, qui était considérable, à la maison de Soubise, dont il avait été longtemps l'intendant, et donna le reste aux plus grands seigneurs de la cour. Les principaux ouvrages de David sont : *Du Jugement canonique des Evêques*; Paris, 1671, in-4°; ce traité, dont l'esprit est ultramontain, a été attaqué par le père Quesnel, Jacques Boileau, Jean Gervais, et quelques autres théologiens français; — *Réponse aux Remarques de M. de Launoy sur la Dissertation du concile plénier*; Paris, 1671, in-8°. De Launoy répondit à cet écrit par l'*Examen de la préface de M. David*, etc.; Paris, 1672, in-8°.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Henrion, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

DAVID (Maurice), historien français, né à Dijon, en 1614, mort dans la même ville, le 11 novembre 1679. Il était d'abord avocat au parlement de Dijon, et se maria à Marguerite de Thésut, dont il eut plusieurs enfants. Devenu veuf vers 1660, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint, en 1663, supérieur du monastère du Refuge à Dijon, puis promoteur de l'officialité de Langres. On a de lui : *Animadversions in observationes chronologicae Possini ad Pachimrem*; Dijon, 1579, in-4°. Ce livre est devenu très-rare; Fleury, Thoinard, Boivin, Fabricius en font un grand éloge. — Cinq *Lettres adressées à Du Cange sur l'Histoire ecclésiastique*, imprimées dans les *Mémoires de Bruys*, II, p. 406.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, VI, 459. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, I, 168. — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques*.

DAVID (Charles), graveur français, né à Paris, vers 1600, mort vers 1660. Il n'est connu que par son talent et ses œuvres, parmi lesquelles on remarque : *Les Cris de Rome*, suite de seize copies dans le genre grotesque, d'après Villamena; — *Un Homme qui tient un escargot sur son doigt*, d'après Callot : cette estampe bizarre est fort rare et d'une exécution supérieure; — *La Vierge et l'Enfant Jésus, environnés d'anges*, d'après Champaigne; — Un grand nombre d'autres sujets et copies d'après Camille Procaccini, Tempeste, Albert Dürer, Frank Mathieu et Paul Bril, Vouet, Vignon, Brebiette, etc.

Bazan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DAVID (Jérôme), graveur français, frère du précédent, vivait en 1633. Il était plus habile que son frère, et travailla souvent d'après ses propres dessins. Il séjourna longtemps en Italie, et y exécuta bon nombre de pièces à l'eau-forte. On remarque de lui : Les portraits de *Charles Ier, roi d'Angleterre*, d'*Henriette*, sa femme, d'*Anne d'Autriche, reine de France*; de *Gaston, duc d'Orléans*; du *Cardinal de Richelieu*, etc. : presque tous ces personnages sont à cheval; — *L'Assomption de la Vierge*, d'après Camille Procaccini; — *La Vierge du Rosaire*, d'après le Guide; — *Ecce Homo*, d'après le Guerchin; — quarante-deux planches représentant des *églises, des tombeaux et des autels à Rome*, d'après les dessins du ciseleur milanais Montano; — Une suite de portraits historiques pour l'ouvrage de Tomasini; — Plusieurs têtes de philosophes sur ses propres dessins, et divers autres sujets, d'après Robert Picou, Claude Vignon, Brebiette, etc.

Bazan, *Dictionnaire des Graveurs*.

* **DAVID (Claude)**, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Dijon, en 1644, mort le 6 novembre 1705. Il composa plusieurs ouvrages sur des sujets d'érudition ecclésiastique; un seul a été imprimé : c'est une *Dissertation sur saint Denys l'Aréopagite, où l'on fait voir que ce saint est l'auteur des ouvrages qui portent son nom*. Cette assertion, combattue par les uns, appuyée par les autres, souleva alors une assez vive controverse; aujourd'hui l'opinion soutenue par dom David est généralement abandonnée.

Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 525.

DAVID (Louis-Antoine), peintre italien, né à Lugano, en 1648, mort vers 1730. Après s'être livré d'abord à l'étude des belles-lettres, il fréquenta à Milan les écoles de Carlo et d'Ercole Procaccini, et à Bologne celle de Carlo Lignani; il passa ensuite à Rome, où il perfectionna son talent par une étude assidue des maîtres, et se fit connaître par un grand nombre de portraits très-ressemblants. Il parcourut les principales villes d'Italie, et partout il laissa des traces de son passage. Il a peint un petit nombre de su-

jets religieux ; on voit de lui à Venise, dans l'église de Saint-Sylvestre, une *Nativité*, dont la manière, un peu minutieuse, décèle un imitateur de Camillo, plus que d'aucun autre des Procaccini. Pendant son séjour à Parme, David avait rassemblé les matériaux d'une vie du Corrège ; malheureusement il ne parait pas l'avoir publiée ; mais nous avons de lui un livre sur les arts, intitulé : *Disinganno delle principali Notizie ed erudizioni delle arti più nobili del disegno*. Il eut un fils, nommé Antonio, qui dès l'âge de vingt ans était connu comme habile portraitiste.

E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

DAVID (*Jean-Pierre*), médecin et physicien savoisien, né à Gex, en 1737, mort le 21 août 1784. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et commença à s'instruire dans l'art de guérir, sous les leçons d'un médecin de Seyssel ; il se rendit ensuite à Lyon, et vint en 1757 terminer à Paris son éducation médicale. Il s'y fit recevoir maître en chirurgie, et reçut le grade de docteur à Reims. En 1764 l'Académie de Chirurgie de Paris couronna un *Mémoire* de David sur la manière d'ouvrir et de traiter les abcès dans toutes les parties du corps. En 1770 il remporta le prix proposé par l'Académie Sur les effets que produisent les contre-coups dans les parties du corps autres que la tête. La chirurgie doit à David plusieurs procédés, aussi ingénieux qu'utiles, entre autres son instrument pour la ligature des polypes utérins. On a de lui, outre les mémoires cités : *Recherches sur la manière d'agir de la saignée et sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait* ; Paris, 1762, in-12 ; — *Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes* ; Paris, 1763, in-12 : cette dissertation a été couronnée par la Société de Harlent ; — *Dissertatio de sectione casarea* ; Paris, 1764, in-4° ; — *Dissertation sur le mécanisme et les usages de la respiration* ; Paris, 1767, in-12 : ouvrage couronné par l'Académie des Sciences de Rouen ; — *Dissertation sur la cause de la pesanteur et de l'uniformité qu'elle nous présente* ; Paris, 1767, in-8° ; — *Dissertation sur la figure de la terre*, avec une *Lettre de La Condamine et la Réplique* à cette lettre ; Paris, 1771, in-8° ; — *Traité de la Nutrition et de l'Accroissement*, précédé d'une *Dissertation sur l'usage des eaux de l'amnios* ; ibid. ; — *Dissertation sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales* ; Paris, 1779, in-12 ; — *Observations sur une maladie des os connue sous le nom de nécrose* ; Paris, 1782, in-8°.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

* **DAVID** (*Nicolas-Joseph*), théologien français, né dans les environs de Bayeux, mort à Paris, le 5 août 1784. Il était bachelier en théo-

logie de la maison et société d'Harcourt à Paris. Il devint ensuite professeur du collège de Montaigu et chanoine de Saint-Marcel. On a de lui : *Réfutation du système d'un philosophe cartésien qui a prétendu démontrer géométriquement la possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie* ; Paris, 1729, in-12. Le livre auquel David répond est intitulé : *Breve opusculum quo geometrice demonstratur possibilitas presentie corporis Christi in Eucharistia, ex principiis Cartesii*. La *Biographie sacrée* contient l'analyse détaillée de ces deux ouvrages.

Journal des Savants, mars 1730. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*, IX, 62. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DAVID (*Antoine*), imprimeur et agriculteur français, né à Aix (Provence), le 3 février 1714, mort dans cette ville, le 11 juillet 1787. Il était originaire d'une famille lyonnaise, qui depuis 1597 exerçait à Aix, avec supériorité, la profession d'imprimeur. David continua l'état de ses parents, et fut nommé, en 1781, imprimeur ordinaire du roi. Il s'occupait beaucoup d'agriculture, et a laissé des ouvrages encore très-utiles sur la culture des arbres à fruits. Les principaux sont : *Deux Lettres sur les Oliviers* ; Aix, 1762-1771, in-8° ; Marseille, 1832, in-8° ; — *deux Lettres sur la Vigne* ; Aix, 1772-1775, in-8° ; — *Lettre sur le Pécher* ; Aix, 1776, in-8° ; — *Culture du Pécher en buisson* ; Aix, 1783, in-8°.

La France littéraire.

DAVID DE SAINT-GEORGES (*Jean-Joseph-Alexis*), philologue français, né en 1759, à Saint-Claude, en Franche-Comté, mort à Arbois, le 30 mars 1809. Après s'être fait recevoir avocat, il acheta une charge de conseiller au grand conseil. Il se livrait à des études de botanique et allait publier une Flore du Jura, quand la révolution le força à se réfugier en Allemagne. Ses travaux prirent alors une nouvelle direction : en lisant *Le Monde primitif* de Court de Gébelin, il conçut l'espoir de retrouver la filiation des langues depuis le berceau du genre humain. Dans ce but, il se familiarisa avec les différents idiomes de l'Asie et de l'Europe ; il les analysa, les compara entre eux, et rédigea ensuite son travail, que malheureusement sa mort l'empêcha de mettre au jour. Charles Nodier, son ami, auquel il avait légué ses manuscrits, a donné un aperçu de ce travail important dans ses *Prolégomènes de l'Archéologie*. David de Saint-Georges a publié les ouvrages suivants : *Lettres de Charlotte à Caroline pendant sa liaison avec Werther*, etc., traduit de l'anglais ; 1787, 2 vol. in-12 ; — *Histoire des Rouge-Gorge*, trad. de l'anglais de miss Trummer..... ; — *Histoires fabuleuses destinées à l'éducation des enfants dans ce qui regarde la conduite envers les animaux*, trad. de l'anglais de miss Trummer ; 1789, 2 vol. in-12 ; — *Poésies d'Ossian et de quelques autres bardes*, traduites de l'anglais

(avec Labaume); 1795, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est estimé; — *Fathom et Melvill*, traduit de l'anglais de Smolett; 1796, in-12; — *Mémoires sur les tourbières des arrondissements de Saint-Claude et de Poligny, dép. du Jura*, et *Mémoire sur les antiquités celtiques et romaines des mêmes arrondissements*; Arbois, 1808, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

DAVID (*François-Anne*), graveur et éditeur français, né à Paris, en 1741, mort dans la même ville, le 2 avril 1824. Il était élève de Lebas, devint graveur du cabinet du roi, et membre des Académies de Berlin et de Rouen. Il a travaillé prodigieusement, et a publié un nombre immense d'estampes destinées à orner des livres qu'il éditait lui-même. La plupart de ses gravures se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été exécutées, et sont peu recherchées. Les principaux ouvrages de David sont : *Les Antiquités d'Herculanum*, texte de Sylvain Maréchal; Paris, 1780-1803, 12 vol. in-4°, ornés de 864 grav.; — *Histoire d'Angleterre*, représentée en figures, avec un *Précis historique*, par Letourneur et l'abbé Guyot; Paris, 1784-1800, 3 grav.; et Paris, 1818, 1 vol., avec 30 grav.; 3 vol. in-4°, 3 grav.; — *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, avec leurs explications, par d'Hancarville; Paris, 1785-1788, 5 vol. in-4° et in-8°, 360 gravures : cet ouvrage ne manque pas de mérite; les premières épreuves ont du prix; — *Histoire de France*, représentée par figures, accompagnées d'un *Précis historique*, par Letourneur et l'abbé Guyot; Paris, 1787-1796, 5 vol. in-4°, 140 figures; et Paris, 1817-1819, 3 vol., avec 90 gravures; — *Museum de Florence*, avec une explication, par Mulot et Sylvain Maréchal; 8 vol. in-4°, avec 553 figures; — *Éléments du Dessin, ou catéchisme à l'usage de ceux qui se destinent aux beaux-arts*; Paris, 1797, in-8°; — *Proportions des plus belles figures de l'Antiquité*, etc., avec leur description par Winkelmann; Paris, 1794, in-4°, avec 20 planches; — *Histoire de Russie*, représentée en 150 gravures, d'après les dessins de Mionnet, avec un *Précis historique*, par Blin de Sainmore; Paris, 1799-1805, 3 vol. in-4°; — *Traité de paix définitif entre S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, signé à Lunéville le 20 pluviôse an ix, précédé du Message des consuls au Corps législatif et suivi du Traité de Campo-Formio*; Paris, 1801, in-18, avec 6 planches; — *Monuments inédits de l'Antiquité*, expliqués par Winkelmann et Fantin des Odoards; Paris, 1809, 3 vol. in-4°, fig.; — *Faits mémorables de S. M. l'empereur Napoléon le Grand*; Paris, 5 gravures, in-fol.; — *Histoire de France sous l'empire de Napoléon*, représentée en 150 figures, avec un texte de Guyot et Sylvain Maréchal; Paris,

4 vol. in-4°; — *La Bible des Enfants*, représentée en figures, avec le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament; Paris, 1816, in-12; — *Livres historiques de l'Ancien Testament*, ornés de peintures orientales gravées; Paris, 1819, in-8°, 30 planches. — *Portrait de Charles 1^{er}*, d'après Vandyck, etc.

Brunet, *Manuel du Libraire*. — Hubert, *Manuel des Curieux*.

DAVID (*Jacques-Louis*), célèbre peintre français, né à Paris, le 31 août 1748, mort le 29 décembre 1825. Son père, ancien commerçant, ayant péri dans un duel, un oncle, nommé Buron, architecte, qui était aussi son parrain, prit soin de lui comme de son propre fils. Placé au collège des Quatre-Nations pour faire ses études, il éprouva un accident grave : une pierre lancée avec force par un de ses condisciples l'atteignit au visage et lui cassa une dent : il survint une tumeur, contre laquelle les ressources de la chirurgie furent impuissantes, et qui, en déformant ses traits, lui occasionna un embarras de prononciation qu'il conserva toute sa vie. L'instinct de l'art se développa en lui dès l'enfance. Comme il dessinait sans cesse sur les marges de ses livres de classe, un de ses professeurs lui en prit un ainsi crayonné, le remplaça sur-le-champ par un autre exemplaire, et eut occasion de lui montrer le premier dans la suite, après ses premiers succès dans la peinture. L'artiste fut sensible à ce précoce témoignage d'estime.

Buron destinait son neveu à l'architecture, où il pouvait l'imiter lui-même et suivre ses études; mais le jeune homme vouloit être peintre. Après quelque temps de discussions et d'épreuves, l'oncle demeura convaincu qu'il ne fallait pas combattre davantage un penchant qui se manifestait par des indices aussi prononcés; mais la mère résistait encore. Liée par le sang au fameux Boucher, premier peintre du roi, elle chargea un jour son fils de lui porter une lettre. Pendant que l'artiste en faisait la lecture, le jeune homme examinait avec une curiosité toute particulière l'ébauche d'un tableau sur le chevalet. Cette attention fut remarquée par le peintre. Une conversation s'engagea, à la suite de laquelle Boucher consentit à solliciter Mme David, qui céda enfin. David fut installé dans l'atelier de son parent. Celui-ci lui enseigna, comme David le disait plaisamment, à casser une jambe avec élégance. Mais Boucher était déjà vieux; il était d'ailleurs homme d'esprit, et il ne pouvait se dissimuler les concessions qu'il avait faites au goût du siècle; il eut la généreuse pensée de remettre à Vien la culture du talent de David.

Vien ne tarda pas non plus à reconnaître en David un talent inné. « Il a deviné l'art, » disait-il, et il ajoutait que le disciple irait plus loin que le maître. Sedaine, ami intime de la famille, occupait un appartement au Louvre, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie d'Architecture : il y donna un logement au jeune

artiste, excitant par là chez lui la louable ambition d'être logé quelque jour dans le palais des arts à un titre personnel. David avait vingt-trois ans quand il entra en lice pour le grand prix de Rome. Il lui fallut renouveler cinq fois la lutte. Après l'infructueuse issue du quatrième concours, le désespoir s'empara de lui au point qu'il prit la résolution de se laisser mourir de faim ; et ce projet allait s'accomplir lorsque Doyen et Sedaine, qui l'avaient deviné, réussirent à l'en détourner. Ramené à la vie par le même amour de la gloire qui lui en avait fait faire le sacrifice, il concourut l'année suivante (1775) avec une nouvelle ardeur, et remporta enfin le grand prix, objet de tous ses vœux. Cette année même Vien fut renommé directeur de l'Académie de France à Rome, et il emmena avec lui son élève lauréat. A leur arrivée dans la capitale des arts, Vien exigea de David la promesse que dans les premiers temps de son séjour il ne ferait autre chose que dessiner, soit d'après l'antique, soit d'après les maîtres modernes. Le pensionnaire obéit avec une sorte de défiance, craignant que la lenteur de cette marche ne refroidît son imagination et sa main. Un voyage qu'il fit à Naples avec un jeune et studieux antiquaire, artiste lui-même, Quatremère de Quincy, détermina sa conviction. Ses yeux se dessillèrent, et il devint un autre homme. De retour à Rome, il s'écriait à chaque pas, devant chaque monument : « J'ai été opéré de la cataracte ! »

Sous l'empire de ces nouvelles idées, David s'enferma pour peindre librement et sans influence *La Peste de Saint-Roch*, pour le lazaret de Marseille. L'apparition de cet ouvrage fut un événement. Les applaudissements éclatèrent de toutes parts. Pompée Battoni, président de l'Académie de Saint-Luc, embrassa l'artiste et le pressa vivement de rester à Rome. Mais David avait déjà compris qu'il était dans sa destinée de réformer l'école française. En 1780 il était de retour à Paris. Il y exécuta le *Bélisaire*, qui le fit admettre à l'Académie de Peinture comme grégé. La *Mort d'Hector*, qui suivit, le fit recevoir académicien. Le logement au Louvre, que Sedaine lui avait fait pressentir, lui ayant été accordé, il ouvrit un atelier d'élèves. En 1784, Trouvain, qui en faisait partie, ayant obtenu le grand prix par le tableau de *La Cananéenne*, David voulut accompagner à Rome ce disciple héritier. Il venait d'épouser M^{lle} Pécol, sœur d'un de ses compagnons d'études en Italie. Il emmena avec lui sa jeune femme, et emporta esquisse du tableau des *Horaces*, composé à Paris, dans la vue de le peindre sous la triple inspiration des lieux, des souvenirs et des chefs-d'œuvre. L'ouvrage excita l'enthousiasme ; les poètes le chantèrent, la jeunesse romaine jouait de verdure les approches de la maison où était renfermé. « Restez avec nous, lui dit encore Pompée Battoni, vous serez mon successeur. » Le peintre français fut touché, mais il

résista encore à ces nouvelles instances ; l'artiste octogénaire, qui mourut peu après, lui légna sa palette avec ses pinceaux. David fut proclamé le régénérateur de l'art. L'exposition des *Horaces* à Paris y renouvela les mêmes transports. Louis XVI vit le tableau, demanda un pendant, et lui-même, dit-on, indiqua au peintre le sujet de *Brutus*, qui fut achevé en 1789. Dans l'intervalle entre ces deux productions, David avait exécuté, en 1787, pour M. de Trudaine, la *Mort de Socrate*, et en 1788, pour le comte d'Artois, *Les Amours de Paris et d'Hélène*.

La révolution éclata. En 1790, l'Assemblée constituante chargea David de représenter *Le Serment du Jeu de Paume*. L'année suivante, un décret du 28 septembre ordonna que le tableau serait exécuté aux frais du trésor et qu'il ornerait la salle des séances législatives. En 1792 l'artiste fut nommé député de Paris à la Convention. Cette nouvelle position l'exalta. Romain dans l'âme, le peintre de Brutus se crut un Brutus, et, juge de Louis XVI, il trouva tout simple, dans ses convictions républicaines, de coudauner un roi à titre de tyran. Sous la république, il fut le principal ordonnateur de ces grandes solennités nationales qui rappelaient les fêtes de la Grèce, et dont, suivant son expression, *le peuple était à la fois l'ornement et l'objet*. Les programmes de ces fêtes présentent toutefois des conceptions, bizarres et des détails d'un goût hasardé. Il *révolutionnait* (c'était le mot) tout ce qui pouvait agir sur le sens de la vue, changeant jusqu'aux figures des cartes à jouer. Il projetait une suite de costumes non-seulement pour les fonctionnaires publics, mais pour les simples citoyens. Il composait dans la forme antique l'uniforme de l'École de Mars. Quoiqu'il eût peine à suffire à tant de travaux, il trouva le temps de peindre Michel Le Pœletier, assassiné par le garde du corps Paris, et Marat expirant dans son bain sous le poignard de Charlotte Corday. Ces deux tableaux, destinés à la salle des séances de la Convention, furent exposés sous un portique improvisé au milieu de la cour du Louvre, et la vérité et l'énergie de pinceau qu'il y a déployées eussent suffi pour en assurer le succès, qui porta jusqu'à l'enthousiasme l'exaltation qui dominait alors. Le jeune Barra, frappé à mort dans les champs de la Vendée, devint aussi l'objet d'un tableau, qui resta en ébauche ; cette ébauche est sublime. David prit souvent la parole à la tribune de la Convention dans l'intérêt des arts ; mais il mêla souvent aussi aux idées justes, aux sentiments élevés du grand artiste, le langage d'un tribun, étalant des maximes philosophiques et de souvenirs de l'antiquité. Sa participation aux actes du comité de sûreté générale et une protestation de dévouement, plus irrésistible que sincère, adressée à Robespierre la veille du 9 thermidor, attirèrent sur lui après cette journée les plus rudes attaques et les dénonciations les plus violentes. David subit deux déten-

tions à peu de distance l'une de l'autre, la première de quatre mois, la seconde de trois. Pendant la première, ses élèves présentèrent à la Convention une pétition signée de tous pour demander que leur maître fût mis en liberté. La seconde ne finit que par le décret d'amnistie du 24 octobre 1795. C'est alors que l'artiste rentra dans la vie privée et se renferma dans son atelier, d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Déjà, pendant sa seconde détention au Luxembourg, le paroxysme révolutionnaire commençait à se calmer. David charnait l'ennui de sa prison par la pratique de son art. Il dessina au lavis plusieurs de ses compagnons de captivité; il fit le portrait de sa mère, qui le venait voir tous les jours. C'est là aussi qu'il crayonna l'esquisse du tableau des *Sabines*. Sorti de prison, il commanda la toile à Anvers; pendant le temps, assez long, que la confection de cette toile exigea, il fit lui-même des études d'après le modèle, dans l'atelier de ses élèves et concurremment avec eux; c'est ce qu'il appelait se retremper. Les *Sabines* furent suivies des *Thermopyles*, et lorsqu'il préparait dans Léonidas un pendant à Romulus, il fut détourné de son travail par l'homme extraordinaire qui entraînait tout dans sa sphère d'activité, par Bonaparte. Quand ce dernier commandait en chef l'armée d'Italie, il avait fait à l'artiste la proposition de venir dans son camp pour se soustraire aux agitations politiques, revoir la terre classique des arts et peindre la gloire des armées françaises. Après le traité de Campo-Formio, il désira connaître personnellement le peintre. L'entrevue eut lieu, et il fut question de faire le portrait du général. David lui dit : « Je vous peindrai l'épée à la main sur le champ de bataille. » Bonaparte répondit : « Ce n'est plus avec l'épée qu'on gagne les batailles; je veux être peint calme sur un cheval fougueux. » Cette poétique représentation ne se réalisa qu'au retour de Marengo. Par suite des vicissitudes de la guerre, le portrait du héros français gravissant à cheval le mont Saint-Bernard orne aujourd'hui le musée de Berlin. Proclamé empereur, Napoléon nomma David son premier peintre, et lui commanda quatre grands tableaux pour décorer la salle du Trône aux Tuileries, *Le Couronnement*, *La Distribution des aigles dans le Champ-de-Mars*, *L'Intronisation à Notre-Dame* et *L'Entrée à l'hôtel de ville*. Tout cela était grandiose, impérial; mais la gloire y avait remplacé la liberté. Les deux premiers sujets seulement ont été exécutés; le peintre ne fit que dessiner les esquisses des deux autres. *Le Couronnement* étant achevé après trois ans d'un travail assidu, l'empereur l'alla voir en grand cortège. Il loua l'auteur à diverses reprises; puis, levant son chapeau devant l'artiste, il lui dit : « David, je vous salue. » — « Sire, répondit David, je reçois votre salut au nom de tous les artistes, heureux d'être celui à qui vous l'adressez. »

Longtemps distrait par les demandes colossales de l'empereur et par un grand nombre de portraits, entre lesquels nous citerons celui de Napoléon peint en pied par le marquis de Douglas, et celui du pape Pie VII, chefs-d'œuvre dignes de l'école romaine, David se remit enfin aux *Thermopyles*. Le tableau fut terminé en 1814. Mais une nouvelle révolution avait eu lieu par le retour des Bourbons, dont ses antécédents le rendaient en quelque sorte l'ennemi personnel. Il lui fut interdit d'exposer son ouvrage au salon; mais tout Paris l'alla voir dans l'atelier. La catastrophe de Mont Saint-Jean ayant ramené les armées étrangères sur le sol français, David s'attendait à son sort : il ne tarda pas en effet à être banni par la loi du 16 janvier 1816, avec un grand nombre d'autres conventionnels, et il alla s'établir à Bruxelles. Avant son départ, dans la crainte que le tableau du *Couronnement* et celui de *La Distribution des aigles* n'eussent à souffrir des passions politiques, il arma sa main de ciseaux et coupa lui-même chacune de ces peintures en trois bandes, suivant les contours du dessin, de manière que les parties essentielles ne fussent pas endommagées. Heureusement réparés et acquis par Louis XVIII, les deux tableaux sont aujourd'hui dans le musée de Versailles. Mais ce qui affecta le plus vivement l'artiste fut son élimination de l'Institut. Moins attaché à sa patrie, il aurait pu trouver de puissantes consolations dans les hautes prévenances dont il fut l'objet chez l'étranger. Le roi de Prusse lui fit faire les propositions les plus avantageuses pour qu'il allât se fixer à Berlin : il le remercia. Le frère du roi lui-même, dans un voyage qu'il fit à Bruxelles, vint le trouver, et lui réitéra les instances royales : David fut inébranlable. Mais une consolation réelle pour lui fut l'hommage d'une médaille frappée en son honneur, au nom de l'école française, et qui lui fut portée par Gros, son illustre disciple. Il en fut attendri jusqu'aux larmes. Plusieurs de ses élèves et de ses admirateurs le visitèrent; plusieurs l'engagèrent à écrire des Mémoires. Il goûta cette idée, et commença même ce travail; mais il l'abandonna bientôt, disant qu'il ne convenait pas à un chef d'école; quand il avait fait une révolution dans l'art, d'en écrire, ses ouvrages devant parler pour lui. Dans son exil, il termina *L'Amour et Psyché*, tableau qu'il avait commencé à Paris pour M. de Sommariva. Il entreprit et mit à fin une répétition du *Couronnement*, qui fut exposée à Londres et en Amérique. Il peignit en deux figures de grandeur naturelle *Les Adieux de Télémaque et d'Eucharis* et *La Colère d'Achille*. Il exécuta le sujet de *Mars désarmé par Vénus*. Ces trois peintures furent exposées dans plusieurs villes de la Belgique au profit des pauvres. Gand décerna une médaille à leur auteur. Le dernier de ces tableaux seulement a été vu en France. David fit aussi à Bruxelles plusieurs portraits. Dans l'été de 1825, il tomba sérieusement malade,

Après plusieurs rechutes, il fut dix jours sans connaissance ; puis les sens lui étant revenus, il parla de son art avec le même feu qu'en pleine santé. On mit sous ses yeux une épreuve de la planche des *Thermopyles*, sur laquelle le graveur désirait avoir son avis. David la fit placer devant lui, parcourut du doigt les diverses parties de l'estampe, et, arrivé au principal personnage : « Il n'y a que moi, dit-il, qui pouvais concevoir la tête de Léonidas. » Ce furent ses dernières paroles : il expira, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Comme artiste, David fut invariablement attaché aux principes du beau selon les Grecs et les Romains ; mais sous l'influence d'une opinion alors accréditée, celle de l'idéal, il tenta quelquefois de renchérir sur la nature vivante, en plaçant entre elle et son imitation l'intermédiaire de la sculpture antique ; son style s'en ressentit, et ses figures, types de beauté, rappellent un peu la rigidité du marbre. Mais dans ses derniers ouvrages, comme dans ceux de Canova, on remarque une tendance à une vérité plus naïve. Sa méthode fut simple et forte ; il n'imposait pas ses doctrines, mais il dirigeait son enseignement suivant les dispositions naturelles de l'élève, ce que prouvent les talents si nombreux et si variés sortis de son école, Drouais, Girodet, Gérard, Gros, Isabey, le comte de Forbin, Granet, Langlois, Granger, Ingres, Drolling, Léopold Robert, David le statuaire, Dupré et beaucoup d'autres. Régénérateur de l'art français, il fut le premier des peintres de son époque. [MIEL, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Jabot, *Diction. des Artistes*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex.* — *Biographie des Contemp.* — Coupin, *Essai sur Jacques-Louis-David* ; Paris, 1827. — Miel, *Notice sur J.-L. David* ; 1834. — Delecluze, *David et son école* ; 1856, in-8°.

* **DAVID** (*Charles-Louis-Jules*), fils du précédent, helléniste français, né à Paris, le 15 février 1783, mort à Paris, le 25 janvier 1854. Entré jeune encore dans l'administration, il fut envoyé en qualité d'élève vice-consul à Civitavecchia en 1805, puis devint vice-consul à Otrante en 1808, et sous-préfet à Stade (Bouches-de-l'Elbe) en 1810, poste qu'il occupa jusqu'en 1814. Parti pour la Grèce en 1816, en qualité de professeur à l'école publique de Chio, il épousa dans cette île une jeune et belle Grecque, et y ouvrit un cours de littérature française, qu'il continua à Smyrne de 1818 à 1820. Revenu à cette époque à Paris, il fut nommé, en 1831, professeur suppléant de littérature grecque à la Faculté des lettres, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1840.

David a publié plusieurs ouvrages sur la langue grecque moderne, dont il connaissait bien la littérature et qu'il parlait avec facilité : *Συνοπτικός Παράλληλισμός τῆς Ἑλληνικῆς καὶ Γραικικῆς ἢ ἀποελληνικῆς Γλώσσης*, ou *Parallèle synoptique des Langues Grecques ancienne et moderne* ; Paris, 1820, in-8° ; — *Méthode pour étudier la Langue Grecque moderne* ; Paris,

1821, in-8°, et deuxième édition, *ibid.*, 1827. Il a laissé en manuscrit, et complètement achevé, un Dictionnaire Français-Grec ancien, que tous les hellénistes qui en ont eu communication voudraient voir mis au jour. A. P.

Documents particuliers.

* **DAVID** (*Pierre*), diplomate et poète français, né près de Falaise, en 1771, mort à Paris, le 21 juin 1846. Sa famille, quoique peu fortunée, l'envoya fort jeune à Paris, où il compléta ses études, et fut admis au nombre des rédacteurs du *Moniteur universel*. Entré plus tard au ministère des affaires étrangères, il s'y fit assez remarquer pour que Talleyrand l'envoyât à Milan en qualité de secrétaire d'ambassade près de la république cisalpine, puis de là à Stuttgart. A son retour, il fut nommé chargé d'affaires d'abord près le grand-maître de Malte, ensuite près le roi de Naples. On l'envoya ensuite comme consul général en Bosnie, où il résida pendant plusieurs années et rendit de grands services à l'armée française d'Illyrie. La Restauration employa David comme consul général à Smyrne ; il y resta sept ans, et fournit au gouvernement des renseignements précieux sur le commerce levantin. Pendant l'insurrection grecque, il déploya la plus grande énergie ; il sauva plus de deux mille Grecs, les nourrit et leur procura des moyens de transport. Sa conduite obtint l'approbation générale : les Hellènes lui offrirent un sabre d'honneur ; le roi Othon lui envoya la croix de l'ordre du Sauveur et le gouvernement français l'éleva au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Envoyé à la chambre des députés par le département du Calvados (1842), David monta plusieurs fois à la tribune pour réclamer la protection française en faveur des chrétiens de Syrie et le rétablissement de notre influence en Orient ; ses discours étaient ceux d'un homme qui possède à fond son sujet. Malgré ses nombreuses occupations, il ne négligea pas la culture des lettres ; entre autres ouvrages, on a de lui : *La Bataille d'Iéna*, poème en trois chants ; Paris, 1808, in-8° ; — *Athènes assiégée*, poème ; Paris, 1827, in-8° ; sous le pseudonyme de Sylvain Phalantée ; — *L'Alexandride, ou la Grèce vengée*, poème en vingt-quatre chants ; Paris, 1827-1829, 2 vol. in-8° ; sous le même pseudonyme ; — *Réponse à la pétition du sieur Marc Vigoureux contre l'administration consulaire du Levant* ; Paris, 1828, in-8° ; — enfin, un grand nombre de documents précieux sur l'Orient. A. JADIN.

Moniteur du 24 juin 1846. — *Documents particuliers.*

* **DAVID** (*Pierre-Jean*), célèbre statuaire français, né le 12 mars 1789, à Angers (Maine-et-Loire). Venu très-jeune à Paris, il commença à se faire connaître dès 1809, époque où il obtint de l'Académie une médaille d'encouragement. Il remporta bientôt le prix du concours (un bas-relief représentant *Épaminondas*), et alla se perfectionner à Rome. De retour à Paris, en 1816,

il fut chargé de la statue du *Grand Condé*, laquelle figure aujourd'hui dans la cour d'honneur du château de Versailles. Dès 1825 la réputation de M. David était faite; le 5 août 1826 il fut nommé membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), et le 6 décembre de la même année professeur à l'École de Peinture. En 1831 il commençait les magnifiques sculptures du Panthéon; en 1848, élu par le département de Maine-et-Loire représentant du peuple, il venait siéger dans l'Assemblée constituante. En 1851, exilé momentanément de la France, par suite des événements de décembre, il alla visiter Athènes et enrichir cette terre classique de ses chefs-d'œuvre. M. David est parmi les sculpteurs modernes celui dont les ouvrages rappellent le plus les beautés de la statuaire antique. « Si la statue de *Marco Botzaris* (œuvre de M. David), dit M. Gustave « *Planche*, était enfoncée à vingt pieds de profondeur, aux environs d'Athènes ou de Marseille, je suis sûr qu'elle tromperait la sagacité d'un anti-« quaire.... Dans tous les traits du visage de ses « statues, ajoute le même critique, il y a une vie « si abondante, une harmonie si pure, une logi-« que si parfaite, qu'on devine difficilement la « différence qui sépare le marbre sculpté de la « réalité vivante; mais pour peu qu'on prenne « la peine de comparer le buste au modèle, on « s'aperçoit bien vite que le mérite principal de « M. David consiste à interpréter la nature pour « lutter avec elle. »

De son propre mouvement, et souvent à ses frais, M. David s'est toujours occupé de faire revivre sous son habile ciseau les traits des hommes qu'il croyait avoir été utiles à l'humanité. C'est là ce qui explique en partie la renommée qui s'attache à son nom. Voici ses principaux ouvrages :

I. Bas-reliefs : *Épaminondas*, aujourd'hui au musée d'Angers; *Marches militaires*, pour l'hôtel de ville de Paris; *Bas-reliefs sur bois*, pour le palais de Fontainebleau; *Trophées d'armes turques*, et autres; *Batailles de Fleurus* et d'*Héliopolis*, pour l'arc de triomphe de Marseille; *La Navigation* et *Le Commerce*, à la douane de Rouen.

II. Médailles de grandeur colossale : *Rouget de l'Isle*, *Gohier*, *Condorcet*, *Casimir Périer*, *Capitaine Miel*, *Baraguy d'Hilliers*, *Maréchal Lefebvre*, *Grenier*, peintre, *Mme d'Arbrantès*, *Lemercier*, *Daunou*, *Dulong*, *Wilhem*, compositeur, *Ives Bernard*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Manuel*, *Kératry*, et autres.

III. Bustes : *Lafayette* et *Washington*, salle du congrès aux États-Unis; *Châteaubriand*, *Lamartine*, et *Victor Hugo*, à Paris; *Camille Jordan*, au Père-Lachaise; *Béranger*, à Paris; *Merlin de Douay*, id.; *Visconti*, antiquaire, à l'Institut; *Baron Desgenettes*, *Lacépède*, à Paris; *Dr Carus*, à Dresde; *Dr Percy*, *Baron Portal*, à l'Académie de Médecine; *La Reville-Lepeaux*, à Paris; *Grégoire* (ancien évê-

que de Blois), à Nancy, et Haïti; *Alexandre de Laborde*, à l'Institut; *Rossini*, à Paris; *Gæthe*, à Dresde, et Weimar; *Lady Sydney-Morgan*, en Irlande; *François 1^{er}* et *Louis XVI*, au Havre; *Jérémie Bentham*, en Angleterre; *Dr Hahnemann*, à Paris; *Adam Mickiewicz*, ibid.; *Fenimore Cooper*, à New-York; *Raoul Rochette*, *Box*, *Boulay de la Meurthe*, à Paris; *Dumont*, à Genève; *De Jussieu*, *Daunou*, à l'Institut; *Sieyès*, *Lakanal*, *Joseph Chénier*, au Théâtre-Français; *André Chénier*, à Paris; *Lamennais*, à Paris; *Arago*, ib.; *Humboldt*, à Berlin; *Rauch*, statuaire, ib.; l'*Abbé Haureau*, à Angers; *De Tracy*, à Paris; *Auguste Lethière*, ib.; *De Briquerville*, à Cherbourg; *Adam Billaud*, à Nevers; *Jean Rouvet*, à Clamecy; *Henri II*, à Boulogne-sur-Mer; *Volney*, *Paganini*, *Berzélius*, etc.

IV. Statues : *Corneille*, à Rouen; *Cuvier*, à Montbéliard, et au Jardin des Plantes; *Ambroise Paré*, à Laval; *Paul Riquet*, à Béziers; *Gutenberg*, à Strasbourg; *Armand Carrel*, à Saint-Mandé; *Bichat*, à Bourg; *le roi René*, à Aix, et à Angers; *Cardinal Cheverus*, à Mayenne; *Jean Bart*, à Dunkerque; *Jefferson*, à New-York; *Larrey*, au Val-de-Grâce; *De Belmas*, archevêque, à Cambrai; *Racine*, à La Ferté-Milon; *Casimir Delavigne* et *Bernardin de Saint-Pierre*, au Havre; l'*Abbé Montgazon*, à Angers; *Philopœmen*, aux Tuileries; *Talma*, au Théâtre Français; *Dombaste*, à Nancy.

V. Tombeaux et monuments : *Général Foy*, au Père-Lachaise; *Gouvion Saint-Cyr*, ibid.; *Maréchal Suchet*; *Tombeau de Bérne*, littérateur allemand, ib.; *Général Gobert*, ib.; puis le *Monument élevé*, dans la ville de Cambrai, à la mémoire de *Fénélon*, et le *Mausolée de Marco Botzaris*, à Missolonghi, monument d'une simplicité si touchante, dont l'auteur fit hommage à la Grèce, qui venait de renaitre à la vie. J.-L. F.

Dictionnaire de la Conversation. — Biographie des Contemporains illustres. — Moniteur de 1848, page 929. — Gustave Planche, *Portraits d'Artistes*, tome II, pages 64, 65, 66.

* **DAVID (Félicien)**, musicien compositeur français, né le 8 mars 1810, à Cadenet (Vaucluse). Son père, qui s'occupait de musique en amateur, lui enseigna les premiers éléments de cet art, et à l'âge de sept ans et demi le jeune David entra à la maîtrise de Saint-Sauveur d'Aix, où ses parents étaient allés se fixer; la beauté de sa voix, l'intelligence avec laquelle il interprétait les œuvres des grands maîtres le firent bientôt remarquer. Il était alors d'usage que le chapitre de la métropole subvint aux frais d'éducation des enfants de chœur qui avaient fini leur temps à Saint-Sauveur; à quinze ans Félicien David fut placé chez les jésuites d'Aix. On y faisait beaucoup de musique aux cérémonies religieuses; il y tenait le premier pupitre de violon, et fut ainsi à même de cultiver les heureuses dispositions dont la nature l'avait

douté. Il avait dix-huit ans lorsqu'il sortit de cet établissement. Orphelin et sans fortune, il se plaça en attendant mieux chez un avoué ; peu de temps après il entra comme second chef d'orchestre au théâtre d'Aix, et obtint en 1829 la place de maître de chapelle de Saint-Sauveur. Son plus vif désir était de venir à Paris ; mais pour réaliser ce rêve de son imagination, il lui fallait de l'argent, et il n'en avait pas. Un de ses oncles, qui jouissait d'une certaine aisance, consentit, après beaucoup de résistance, à lui faire une pension de cinquante francs par mois pour l'aider dans ses études pendant son séjour dans la capitale ; et au commencement de l'année 1830 le courageux jeune homme, plein de confiance dans l'avenir, arrivait à Paris. Parmi les morceaux de musique qu'il avait écrits à Aix pour le service de la métropole, se trouvait un *Beatus vir* ; il le montra à Cherubini, alors directeur du Conservatoire, et son admission au nombre des élèves de l'établissement fut aussitôt décidée. M. Félicien David entra d'abord dans la classe d'harmonie de Lesueur ; il travailla ensuite le contre-point et la fugue avec M. Fétis, et suivit plus tard la classe d'orgue de M. Benoît. Impatient de terminer promptement ses études, il prenait en outre des leçons particulières de M. Reber. Un *Ave, verum*, un *Lauda Sion* et plusieurs autres productions attestèrent ses rapides progrès dans la science. Malheureusement, au milieu de ses travaux, son oncle lui supprima tout à coup sa pension ; il fallait vivre, et c'était à peine si le jeune artiste pouvait suffire à ses besoins en donnant quelques leçons d'harmonie et de piano. Au mois de décembre 1831, il quitta le Conservatoire pour s'enrôler sous la bannière des saint-simoniens, dont il avait chaleureusement embrassé les doctrines, et écrivit pour eux tous les hymnes qu'ils exécutaient dans leur retraite de Ménilmontant. *Le Sommeil de Paris* et *La Danse des Astres*, qui plus tard partagèrent la brillante fortune du *Désert*, font partie du recueil de ces hymnes, qui fut publié aux frais de la société. Lors de la dispersion des saint-simoniens, M. Félicien David suivit ceux de ses coreligionnaires qui se rendirent en Orient, et revint à Paris au mois d'août 1835. Son premier soin fut de faire graver, sous le titre de *Méodies orientales*, les chants qu'il avait recueillis pendant ses voyages ; mais cette publication n'eut point le succès qu'il en attendait. Attristé du froid accueil fait à son œuvre, M. Félicien David se retira à la campagne, chez un de ses amis, et y vécut pendant plusieurs années, travaillant dans la retraite et l'isolement, ne faisant que de rares apparitions à Paris. Cependant, en 1838 il fit exécuter au concert Valentino une symphonie à grand orchestre, et l'année suivante, au concert Musard, un *nonetto* pour instruments à vent, qui lui valurent des succès d'estime, mais non de ces triomphes qui décident de l'avenir d'un artiste. Il publia en-

suite des mélodies de divers genres, telles que *Le Pirate*, *L'Ange rebelle*, *Les Hirondelles*, etc. Enfin, après une longue série d'infatigables travaux, de luttes incessantes et d'amères déceptions, l'ode-symphonie du *Désert*, exécutée pour la première fois le 8 décembre 1844, au Conservatoire, révéla tout à coup au public le talent, jusqu'alors inapprécié, du compositeur. La grâce et la distinction des mélodies, la clarté et l'ordonnance des idées, une connaissance parfaite des effets d'instrumentation, le fini des détails, tout concourut à l'éclatant succès de cette œuvre. Le Théâtre-Italien s'empara de l'ouvrage, dont les nombreuses représentations ne firent qu'augmenter la vogue et portèrent rapidement le nom du compositeur dans toute l'Europe. L'oratorio de *Moïse au mont Sinaï*, qu'il fit entendre l'année suivante à l'Opéra, fut moins heureux ; mais le succès de son ode-symphonie de *Christophe Colomb*, exécutée en 1847 au Conservatoire, n'est comparable qu'à celui du *Désert*. *L'Eden*, mystère représenté à l'Opéra, succéda à *Christophe Colomb* ; depuis lors il a donné à l'Opéra-National, aujourd'hui Théâtre Lyrique, *La Perle du Brésil*, opéra dans lequel on retrouve le cachet d'individualité et les autres qualités qui distinguent les ouvrages que nous venons de citer.

L'œuvre musicale de M. Félicien David se compose des productions suivantes : soixante romances, lieder, nocturnes et mélodies de tous genres ; cinquante morceaux de piano de divers caractères ; — douze *nonetti*, pour instruments de cuivre ; — quatre symphonies à grand orchestre ; — vingt-quatre *quintetti*, pour instruments à cordes ; — *Le Désert*, ode-symphonie en trois parties, au Conservatoire (1844) ; — *Moïse au mont Sinaï*, oratorio en deux parties, à l'Opéra (mars 1846) ; — *Christophe Colomb*, ode-symphonie en quatre parties, au Conservatoire (mars 1847) ; — Douze mélodies pour violoncelle et piano, publiées en 1847 ; — *L'Eden*, mystère, en deux parties, à l'Opéra (1848) ; — *La Perle du Brésil*, opéra en trois actes, représenté au mois de novembre 1851, à l'Opéra-National ; — Album religieux, composé de six motets, publié en 1853 ; — *La Ruche harmonieuse*, collection de trente chœurs de divers genres, à quatre voix d'homme, publiée en 1854 ; — *Hymne à la Paix*, grande scène avec soli et chœurs (inédit) ; — *La Fin du Monde*, opéra en quatre actes, complètement terminé, mais non représenté.

D. DENNE-BARON.

Biographie de Félicien David, par M. Sylvain Saint-Etienne. — J. d'Ortigue, *Dictionnaire de la Conversation*, 2^e édition. — *La France musicale*.

DAVID GANZ, historien juif. Voyez GANZ.

DAVID GEORGE (*Jorisz*). Voyez GEORGE DAVID.

DAVIDIS (*François*), théologien hongrois, né vers 1510, mort dans la forteresse de Dewa, en Transylvanie, le 6 juin 1579. Il était ministre so-

cinien dans la Pologne quand, en 1563, Georges Blandrata, médecin appartenant à la même secte, fut appelé auprès de Sigismond de Transylvanie, et l'emmena avec lui pour faire accréditer dans cette contrée leurs communes opinions religieuses. Blandrata sut profiter de sa position, qui lui permettait de pénétrer dans les intrigues de la cour, et il fut si bien secondé par le savoir de Davidis, que par leurs efforts réunis ils gagnèrent le prince et la plupart des grands à leur parti, répandirent leurs doctrines dans toute la Transylvanie, et obtinrent pour leur secte la liberté d'y professer publiquement ses croyances. Davidis fut alors nommé surintendant des églises sociniennes de ce pays. Il entra cependant bientôt en lutte avec les chefs du parti religieux auquel il appartenait : repoussant les ménagements que Fauste Socin avait cru devoir garder, et exagérant sa doctrine sur la présence de Jésus-Christ jusqu'à des conséquences inévitables, il s'opposa avec beaucoup de chaleur au culte que les sociniens lui rendaient comme à l'intercesseur des hommes auprès de Dieu, et il enseigna que Dieu seul doit être l'objet de notre adoration. Au fond, ces sentiments étaient ceux de Fauste Socin lui-même, qui pensait aussi qu'il valait mieux s'adresser directement à Dieu que de prendre Jésus-Christ pour intercesseur auprès de lui. Mais dans la crainte que ce disciple indiscret ne compromît encore plus la secte avec les autres communions protestantes, Socin et avec lui les principaux chefs du parti unitaire se prononcèrent avec force contre Davidis, qu'ils appelèrent un semi-judaïsant. On chercha cependant d'abord à le ramener à des opinions moins prononcées. Blandrata y employa toute son éloquence, et finit par appeler à son aide Fauste Socin, qui se rendit exprès en Transylvanie en 1573, mais qui ne fut pas plus heureux. Davidis resta inébranlable. On eut alors recours à des mesures de violence, auxquelles n'auraient pas dû même penser des hommes persécutés dans presque toutes les contrées de l'Europe et par toutes les communions chrétiennes. Sur leurs instances, Davidis fut jeté en prison en 1579, par ordre de Christophe Bathori, prince de Transylvanie, et c'est là qu'il finit ses jours, dans un âge avancé. Sa mort n'arrêta pas cependant la controverse qu'il avait soulevée. Il laissa des disciples, qui défendirent sa doctrine et qui causèrent de grands ennuis à Fauste Socin et à ses adhérents. Les plus considérables des partisans de Davidis furent Jacob Paléologue, de l'île de Chios, brûlé à Rome en 1595, pour cause de religion ; Christ Francken, qui continua la discussion avec Fauste Socin, et Jean Sommer, docteur de l'académie de Clausenbourg. Cette subdivision des sociniens n'acquît jamais une véritable importance, ni par le nombre de ses adhérents ni par le mérite scientifique de ses chefs.

Outre quelques écrits publiés en commun avec Blandrata pour faire triompher leurs opi-

nions dans la Transylvanie, on a de Davidis un petit volume, comprenant trente thèses contre Blandrata, et publié en 1578, in-12, et deux autres pièces, contre Fauste Socin, dans un recueil intitulé *Defensio Franc. Davidis*; 1580, in-8°.

Michel NICOLAS.

G. Hanner, *Historia Ecclesiarum Transylvaniae*. — C. Sandius, *Bibliotheca Antitrinitariorum*. — Czvitliger, *Specimen Hungaricæ litteratæ*.

DAVIDOWICH (*Pavl*, baron DE), général autrichien, né en Serbie, vers 1750, mort à Comorn, en 1820. Il fit ses premières armes avec distinction en Bosnie, contre les Turcs, de 1789 à 1793 ; il combattit les Français dans les Pays-Bas, et se fit remarquer en octobre 1793, à Marchiennes et sous Maubeuge. Devenu feld-maréchal lieutenant en mars 1796, il passa à l'armée d'Italie, et y rendit des services signalés. Le combat du 29 juillet sur l'Adige, les affaires du 8 au 12 octobre entre Borgo et Brussak, la prise de Trente le 4 novembre, les attaques des châteaux de Bassano et de la Pietra, dont il s'empara le 7 du même mois, enfin la bataille de Rivoli, dans laquelle il fit prisonniers les généraux Fiorella et Vallet, furent les occasions où il se distingua particulièrement. En 1805, employé sous l'archiduc Charles en Italie, Davidowich fut mentionné honorablement dans les rapports du prince, et fut envoyé en juin 1806 pour apprécier les dispositions des Serviens, il revint ensuite à Vienne, et obtint sa retraite en 1807. En 1809 il fut nommé gouverneur de Comorn, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort.

Biographie moderne. — *Biographie étrangère*.

* **DAVIDS** (N.), orientaliste anglais, né dans le Hampshire, le 28 août 1811, mort le 15 juillet 1832. Veuve lorsque son fils unique n'avait encore que neuf ans, M^{me} Sarah Davids n'épargna rien pour cultiver les dispositions précoces que montrait le jeune Davids. Celui-ci étudia les langues anciennes, la philosophie, les sciences abstraites, et à quatorze ans il avait déjà publié quelques opuscules. Au latin, au grec, il joignit la connaissance du français, de l'allemand, de l'italien, de l'arabe, du persan, du turc. Il profita de son séjour en Orient pour rassembler les matériaux d'une grammaire turque, et en 1832 il publia cette grammaire, à Constantinople. Le sultan Mahmoud en accepta la dédicace. Mais cet ouvrage était à peine imprimé, que Davids succomba, épuisé par l'excès de ses travaux, n'ayant pas encore atteint sa vingt et unième année. Sa mère reçut, avec la nouvelle de sa mort, les remerciements du sultan, ses éloges sur l'ouvrage de son fils, l'expression de ses regrets, et une bague enrichie de diamants. Un ami de Davids adressa un exemplaire de sa grammaire à la Société Asiatique de Paris. En 1836, M^{me} Sarah Davids fit elle-même une traduction française de cet ouvrage, qui parut à Londres, en un volume in-4°, et qu'elle dédia au roi Louis-Philippe.

GUYOT DE FÈRE.

M. Garcin de Tassy, dans le *Jour. Asiatique*, juillet 1838.

DAVIDSON ou **DAVISSONIUS** (*Guillaume*), médecin écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il s'établit d'abord en France, où, au rapport de Manget, il eut l'infatigable du Jardin des Plantes et le titre de médecin du roi. Il eut le même titre en Pologne, où il se rendit ensuite. Il enseigna la chimie à Paris, et se montra partisan des doctrines de Paracelse et amateur de l'astrologie. On a de lui : *Philosophia pyrotechnica, seu curriculum chymiatricus*, etc.; Paris, 1635, in-8°, 1657, in-8°; en français, par l'auteur lui-même, Paris, 1675, in-8°; — *Commentariorum in Petri Severini Dani ideam medicinæ philosophicæ propediem proditorum Prodomus, in quo*, etc.; La Haye, 1660, in-4°; — *Plicomastix seu plicæ e numero morborum apospasma*; Dantzig, 1668, in-4°, publié sous le pseudonyme de Théophraste Scotus. Davidson nie dans cet ouvrage, fort remarquable, l'existence de la plique, dont il attribue les accidents à d'autres maladies.

Biographie médicale.

DAVIDSON (*Lucretia-Maria*), poète Américaine, née le 27 septembre 1808, à Plattsburg, morte le 27 août 1825, avant d'avoir accompli sa dix-septième année. Sa famille était peu fortunée. Dès sa plus tendre enfance, Lucretia montra un goût extraordinaire pour l'étude : elle avait à peine douze ans, et déjà elle avait composé beaucoup de vers, qui ont été détruits; elle avait lu tous les meilleurs auteurs. « Elle composait aussi vite que d'autres copient (a dit un de ses biographes), et ses pensées coulaient si rapidement qu'elle exprima plus d'une fois le désir d'avoir quatre mains pour les écrire; quand elle était en veine, elle écrivait debout et n'entendait ni ne voyait plus les personnes présentes. Elle s'inquiétait peu de ses ouvrages quand ils étaient finis; elle en gardait bien quelques-uns pour les corriger un jour, mais elle détruisait le plus grand nombre. Quand elle sortait, elle risquait souvent d'être écrasée par les voitures, à cause de sa distraction. Quand elle était occupée d'un poème de longue haleine, elle oubliait maintes fois ses repas. » Elle était d'une grande beauté et très-sensible à la musique. Sa santé avait toujours été délicate; l'excès de l'étude, la stimulation funeste d'une organisation des plus impressionnables, la mirent promptement au tombeau. Elle laissait une multitude de compositions, parmi lesquelles cinq poèmes en plusieurs chants, une tragédie et de nombreuses lettres. Un choix fut fait parmi ses papiers, et fut mis au jour à New-York, en 1829 : *Amer-Khan and other poems, the remains of Lucretia Davidson*. Les défauts de l'âge de l'auteur et de l'inexpérience se montrent dans ces poésies, mais il y a de l'invention, de l'intérêt, une entente déjà habile de la versification. « Que d'espérances ensevelies avec cette Corinne de dix-sept ans! » Elle eut une sœur, dont la destinée fut presque de tous points et d'une façon remarquable conforme à la sienne. G. BRUNET.

Quarterly Review, vol. XLI, p. 390. — *Revue de Paris*, t. X (1830). — Miss Sedgwick, *Life of Lucretia Davidson*; 1840.

* **DAVIDSON** (*Margaret*), poète américaine, sœur de la précédente, née le 26 mars 1823, à Plattsburg (États-Unis), décédée le 25 novembre 1838. Ellen n'avait que deux ans et demi lorsque sa sœur mourut, et dès l'âge le plus tendre elle manifesta, comme elle, une imagination ardente, une sensibilité très-vive; enfin, elle fut également d'une santé débile. A sept ans elles'exerçaient déjà à composer des vers, et avait lu les meilleurs poètes anglais. Après avoir séjourné quelque temps à New-York et dans le Canada, auprès d'une sœur aînée, et après avoir passé la plus grande partie de son existence à soigner sa mère, devenue infirme, elle succomba à une maladie de poitrine; elle vit venir sa fin avec de sincères sentiments de piété et de résignation. Ses poésies ont été recueillies et publiées par un écrivain célèbre, Washington Irving, qui y a joint une notice biographique. Il y a des passages qui ne sont pas sans mérite, mais il y en a aussi de bien faibles, et, quel que soit l'enthousiasme des parents et des compatriotes, il faut reconnaître qu'on ne ferait pas grande attention à ces écrits s'ils n'étaient pas dus à une jeune fille qui n'atteignit pas sa seizième année, et qui aurait pu mériter une véritable gloire littéraire si elle avait vécu plus que *ne vivent les roses*.

G. BRUNET.

Washington Irving, *Biography and poetical Remains of the late Miss Margaret Davidson*; Philadelphie, 1841. — *Quarterly Review*, vol. LXIX, p. 91.

* **DAVIE** (*Adam*), poète anglais, vivait vers le commencement du quatorzième siècle. On ne sait à peu près rien de sa vie. Il a laissé divers ouvrages en vers, contenus dans un manuscrit sur vélin que possède la Bibliothèque Bodleyenne à Oxford; en voici les titres, traduits en français : *La Bataille de Jérusalem*, *La Vie de saint Alexis*, *Les Quinze Signes avant le Jugement*, *La Lamentation des Ames*; il faut y joindre des *Visions*, composition d'un genre religieux, où le roi Édouard II est loué avec emphase. Ces différents écrits n'ont point été publiés, et il faut convenir qu'ils ont peu de mérite. Warton avait attribué à Davie une *Vie d'Alexandre*, en vers, où les circonstances fabuleuses, narrées dans le vieux roman français d'*Alexandre* sont fréquemment reproduites; mais ce poème, d'une étendue assez considérable, et qui révèle quelque habileté, est reconnu aujourd'hui pour être d'un autre auteur. Il a été imprimé dans le 1^{er} volume du Recueil de Weber, *English metrical Romances*; Édimbourg, 1810, 3 vol. in-8°.

G. B.

Warton, *History of English Poetry*; 1840, t. II, p. 1.

* **DAVIEL** (*Jacques*), célèbre oculiste français, né à La Barre (Normandie), le 11 août 1696, mort à Genève, le 30 septembre 1762. Il commença ses études chirurgicales à Rouen, chez son oncle, et vint les achever sous Boudon,

à l'Hôtel-Dieu de Paris. En 1719 on détacha de cet hôpital un certain nombre de jeunes chirurgiens pour aller en Provence combattre la peste. Daviel accepta cette mission avec courage et la remplit avec intelligence. Pour récompenser ses services, les magistrats de Marseille l'aggrégèrent au corps des maîtres chirurgiens de leur ville, et le roi lui envoya une décoration spéciale portant l'image de saint Roch, avec la légende : *Profugatu peste*. Daviel se fixa à Marseille; il y devint chirurgien-major d'une galère et professeur d'anatomie et de chirurgie. L'Académie de Chirurgie de Paris le mit au nombre de ses membres associés. En 1728 il se livra entièrement à l'étude des maladies des yeux. La réputation qu'il s'acquit dans cette branche de la chirurgie le fit appeler successivement à Lisbonne, à Modène, à Gènes et dans plusieurs autres villes de l'Italie. Ce fut dans le cours de ce voyage qu'il obtint son agrégation à l'Institut de Bologne. L'Académie de Toulouse lui avait déjà ouvert ses portes. En 1746 il vint exercer à Paris, et obtint la permission d'opérer aux Invalides. L'année suivante, ayant à traiter une cataracte qu'il ne put abaisser avec l'aiguille destinée à cet usage, il pratiqua l'extraction du cristallin, méthode qui a prévalu depuis. En janvier 1749 Daviel fut nommé chirurgien oculiste du roi. En 1750 il alla à Mannheim pour la princesse palatine, et y rendit la vue à quatre personnes de la cour. En novembre 1752 il fit deux cent-six opérations, dont cent quatre-vingt-deux réussirent. En 1754 le roi Ferdinand VI le manda en Espagne, et lui fit des offres brillantes pour l'attacher à sa personne; mais Daviel préféra rentrer dans son pays, qu'il quitta cependant encore une fois pour guérir à Munich le prince Clément de Bavière. Le dépérissement de sa santé l'obligea à ralentir son zèle. Vainement eut-il recours aux eaux de Bourbon et de Genève, il succomba à une paralysie du pharinx. Il venait d'être associé aux Académies royales de Bordeaux, Dijon, Londres et Stockholm. Son portrait a été gravé par Devoge, en 1756. On a de Daviel : *Lettres sur les Maladies des Yeux*; Paris, 1748, in-12; — deux *Lettres à M. Van Dermonde, sur les avantages de l'opération de la cataracte par extraction*; Paris, 1756, in-12; — *Mémoire sur une nouvelle méthode de guérir la cataracte par extraction*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. Cet ouvrage a répandu l'opération de la cataracte par l'extraction. On avait déjà extrait des cristallins opaques, ou ouvert la cornée afin d'évacuer du sang ou du pus étanché derrière elle; mais ces opérations n'avaient eu lieu que dans quelques circonstances particulières; Daviel n'a donc pas imaginé le premier que l'on pût faire sortir le cristallin à travers la cornée, mais il a le premier établi cette opération comme la plus avantageuse: il a converti en méthode et soumis à des règles un procédé jusque là peu usité et exécuté sans principes.

Mercur de France de 1758. — Journal de Médecine de 1756. — Journal des Savants. — Éloy, Dict. hist. de la Médecine. — Addition à la Lettre sur les Aveugles, dans les OEuvres de Diderot; Paris (Brère), 1821.

* **DAVIEL (Alfred)**, juriconsulte et magistrat français, petit-neveu du précédent, né à Évreux, le 3 mars 1800. Il suivit d'abord les cours de l'École de Droit de Paris, puis alla se fixer à Rouen et y exercer la profession d'avocat. Il se plaça bientôt dans les premiers rangs de son ordre, dont il devint dans la suite bâtonnier. Ayant marqué dans l'opposition contre le gouvernement de la Restauration, il fut nommé, en août 1830, premier avocat général à la cour royale de Rouen; mais en 1833, deux de ses amis, entrés en même temps que lui dans le ministère public, ayant été révoqués, il donna sa démission, comme pour protester contre une mesure qui lui paraissait réactionnaire. Rentré au barreau de Rouen, il se chargea plusieurs fois de la défense d'écrivains politiques; mais il déclara, dans un plaidoyer imprimé en 1836, qu'il n'était pas républicain. Procureur général à Rouen, en février 1850, il fut, le 1^{er} novembre de l'année suivante, appelé au ministère de la justice, qu'il quitta peu de semaines après, pour reprendre sa place de procureur général. Élevé à la dignité de sénateur le 19 juin 1854, M. Daviel a échangé, le 31 octobre suivant, ses fonctions judiciaires contre le titre de premier président honoraire de la cour impériale de Rouen. Il est en outre membre du conseil municipal de cette ville et du conseil général de la Seine-Inférieure. Ses ouvrages ont pour titres : *Examen de l'ordonnance du 20 novembre 1822, concernant l'ordre des avocats*; etc.; Paris, décembre 1822, in-8° de 64 pages (dédié à M. Dupin, avocat). Cet opuscule est reproduit dans la 5^e édit. des *Lettres sur la profession d'avocat, de Camus*; — *Traité de la législation et de la pratique des cours d'eau*; Paris, 1824, in-8°; 3^e édit., ibid.; 1845, 3 vol. in-8°: c'est le travail d'un légiste expérimenté, sur une matière délicate, remplie de difficultés, et donnant naissance à des litiges continuels; — *Lettre à M. Isambert, avocat, sur la liberté individuelle sous l'ancien droit normand*; Paris, 1827, broch. in-8°; — *Commentaire de la loi du 29 avril 1845 sur les irrigations*; Paris, 1845, in-8°. M. Daviel a fourni aussi des articles à la *Revue de Législation et de Jurisprudence*, et il est l'un des auteurs du *Dictionnaire général d'Administration*; Paris, 1849, gr. in-8°, de 1627 pag.

E. REGNARD.

Beuchot, *Bibliographie de la France. — Documents particuliers.*

DAVIES (Jean), maître d'écriture et poète anglais, mort vers 1618. Il fut beaucoup plus renommé pour son talent de calligraphe que pour sa poésie. On a de lui : *Anatomy of Fair Scripture*; 1639; — *The Pilgrim of Mind*; — *Wish of Insanity*.

DAVIES (John), juriconsulte, publiciste et

poète anglais, né à Tisbury, dans le Wiltshire, mort en décembre 1626. Il fut élève du Queen's College d'Oxford, d'où il passa à Middle-Temple pour y étudier les lois. Il se fit remarquer dès lors autant par ses dispositions peu communes que par une violence de caractère qui amena un jour son expulsion du Temple, pour insulte envers le recorder de Londres. Il se retira alors à Oxford, où il composa le *Nosce teipsum*, imprimé en 1599, et qui fit sa réputation comme poète. Il y reconnaît que son aventure a adouci son tempérament. « L'adversité, dit-il, a calmé mes sens et développé ma raison, réformé ma volonté et rectifié mes pensées : »

It hath made my senses sleek and reason clear,
Reform'd my will and rectify'd my thought.

Il chercha ensuite à obtenir la faveur de la reine Élisabeth en publiant ses *Hymns of As-trea*, en vingt-six acrostiches, montés, il est vrai, au ton du panégyrique, mais écrits avec élégance. En 1601 il entra dans la société du Temple, après une sorte de rétractation; la même année le vit siéger au parlement et prendre une part importante aux débats relatifs à la suppression des monopoles. A l'avènement de Jacques I^{er} il devint successivement solliciteur puis procureur général, enfin juge des Assises d'Irlande. Dans l'exercice de ces diverses fonctions John Davies sut rendre service aux justiciables, en appliquant le principe de l'égalité des lois aux classes qui jusque là en avaient été pour ainsi dire déshéritées. En 1607 il accompagna le *chief-justice* dans plusieurs tournées judiciaires, à la suite desquelles il publia un compte-rendu adressé au comte de Salisbury. Revenu en Angleterre, il présenta au roi l'historique des actes destinés à civiliser l'Irlande, où il fut renvoyé pour continuer son œuvre. Les résultats de ce nouveau voyage sont consignés dans un ouvrage qu'il publia en 1612. C'était à l'époque de la convocation du premier parlement irlandais, dont il fut nommé président (*speaker*). Il s'y posa en défenseur du parti de la cour; mais il soutint ensuite avec une égale énergie les intérêts irlandais. Un changement d'administration motiva son retour en Angleterre. Nommé membre du parlement pour New Castle-under-Line en 1621, il ne parla guère que sur les affaires d'Irlande. Nommé *chief-justice* d'Angleterre, il mourut bientôt après. Il avait épousé une fille de lord Audley, qui, se piquant du don de prophétie, annonça, dit-on, un jour à son mari qu'il mourrait prochainement. Il ne fut pas heureux comme père; son fils fut idiot, et sa fille eut l'esprit exalté de sa mère. Outre les ouvrages mentionnés, on a de lui : *A Discovery of the true causes why Ireland has never been subdued and brought under obedience to the crown of England until the beginning of His Majesty's happy reign* (Recherche des vraies causes de la non-soumission de l'Irlande à la couronne d'Angleterre jusqu'à l'avènement du roi); 1612; — A

Declaration concerning the title of Prince of Wales; 1614; — *The prime reports of cases et matters resolved and adjudged in the king's courts of Ireland*; Dublin, 1615; Londres, 1618 et 1674, in-fol.; — *Abrégé des onze livres des rapports de sir Édouard Coke*; Londres, 1651, in-12, écrit en français, puis traduit en anglais; — *Jus imponendi vectigalia, etc., ou preuve de la doctrine relative aux douanes, au tonnage et pondage et aux impôts sur les marchandises*. Le recueil de ses ouvrages en vers a été publié en 1773, in-8°, et fait partie de plusieurs collections, notamment de celle de Chalmers. Le recueil de ses ouvrages en prose a paru sous ce titre : *Historical Tract, by sir John Davies*, en 1786, in-8°.

Biog. Brit. — Aikin, *Gen. Biog.*

DAVIES (John), théologien et antiquaire anglais, vivait encore au commencement du dix-septième siècle. Il eut pour premier instituteur à l'école de Ruthin, William Morgan, depuis évêque de Saint-Asaph; il étudia ensuite à Oxford. Au sortir de ses études, il se livra à la théologie, et devint recteur de Malloyd, puis chanoine de Saint-Asaph. La théologie ne l'absorba cependant pas entièrement; il cultiva encore avec succès les langues grecque, latine et hébraïque. On a de lui : *Antiquæ Linguæ Britannicæ, nunc communiter dictæ Cambro-Britannicæ, a suis Cymræxæ vel Cambriæ, ab aliis Walliæ, Rudimenta, etc.*; 1621, in-4°, ouvrage fort intéressant pour la linguistique; — *Dictionarium Britannico-Latinum*; 1632, in-fol.; un *Dictionarium Latino-Britannicum*, commencé par Thomas William, en 1600, et complété par Davies, compose la première partie de cet ouvrage; — *Adagia Britannica, and Authorum Britannicorum Nomina et quando floruerunt*; 1632, imprimé à la suite de l'ouvrage précédent. Il prit part aussi à la rédaction de la traduction galloise de la Bible.

Wood, *Athen. Ozon.*

DAVIES (John), littérateur anglais, né à Londres, en 1679, mort en 1732. Il étudia successivement au Charter-House, puis au Queen's College de Cambridge. En 1711 il fut appelé par l'évêque d'Ély au rectorat de Fen-Ditton, puis il obtint une prébende à Ély. La mort ne lui permit pas de réaliser le projet qu'il avait conçu de publier les œuvres philosophiques de Cicéron. Les notes dont il a enrichi plusieurs ouvrages classiques témoignent d'une sérieuse connaissance de l'histoire philosophique et en outre de beaucoup d'érudition; mais souvent il va trop loin dans ses jugements. Ses papiers furent détruits dans un incendie: Davies appliqua surtout son érudition aux œuvres de Cicéron, et ses éditions du grand orateur romain lui assurent un juste renom. On lui doit : *Maximi Tyrü Dissertationes*; grec-latin, 1703, in-8°, et 1740 (posthume), in-8°. Tout le travail de Davies sur Maxime de Tyr se retrouve dans l'édition

de Reiske ; Leipzig, 1774 ; — *Ciceronis Tusculana* ; 1709, in-8° ; — *Minucii Felicis Octavius* ; 1707, 1712, in-8° ; — *Ciceronis De Natura Deorum* ; 1718, in-8° ; — *Ciceronis De Divinatione et De Fato* ; 1721, 1730, in-8° ; — *Ciceronis Academica* ; 1725, 1736, in-8° ; — *Ciceronis De Legibus* ; 1727, in-8° ; — *Ciceronis De Finibus* ; 1728, 1741. Le texte et les notes de Davies se retrouvent aussi dans l'édition des *Œuvres philosophiques de Cicéron* par M. Rath ; — *C. Julii Cæsaris quæ exstant omnia* ; 1706, 1727, in-4°. Ces notes sur l'auteur des Commentaires sont réimprimées dans le *César* d'Ouden-dorp ; 1727.

Rose. *New biog. Dict.* — *Biographia Britannica*.

DAVIES (*Samuel*), théologien américain, né en 1724, dans la province de Delaware, mort en 1761. En 1759 il eut la présidence du collège de New-Jersey, et il garda ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *Sermons*, publiés à Londres, en 3 vol. in-8°.

Rose. *New biographical Dictionary*.

DAVIES (*Thomas*), comédien, libraire et écrivain anglais, né vers 1712, mort le 5 mai 1785. Il étudia à l'université d'Édimbourg, et prit ensuite la direction d'une troupe de comédiens. Plus tard il se fit libraire ; mais comme cette profession ne lui réussit pas, il revint à celle de comédien, qu'il exerça quelque temps à Londres et en province. Une satire décochée contre lui à l'occasion de son mariage avec une honnête femme, par Churchill, lui fit encore déserter la scène et reprendre en 1762 son état de libraire, faisant ainsi de sa vie quelque chose d'assez semblable à une pièce de théâtre. Mais il était loin encore du repos : ses affaires allèrent mal, et il fit banqueroute en 1778. Ce désastre, dû aux circonstances plutôt qu'à sa faute, ne lui enleva pas les sympathies des amis que lui avait faits l'honnêteté de son caractère. Le docteur Johnson en particulier lui fit obtenir de Sheridan une représentation à bénéfice au théâtre de Drury-Lane. Il renonça dès lors aux deux professions où il avait peu prospéré, et embrassa celle des lettres, qui d'ordinaire ne mène pas mieux à la fortune ; cependant elle réussit mieux à Thomas Davies, et lui donna une certaine réputation. Ses ouvrages sont : *Life of David Garrick* ; 1780, 2 vol : cet ouvrage eut plusieurs éditions ; — puis à des dates diverses : *Dramatic Miscellanies* ; — *Memoirs of M. Henderson* ; — *A Review of lord Chesterfield's Characters* ; — *A Life of Massinger* ; — *Lives of Dr. Eachard, sir John Davies and M. Lillo*, en tête des œuvres de ces personnages.

Nichols *Bowyer*. — Boswell, *Life of Johnson*.

DAVIET DE PONCENEX, général et géomètre savoisien, né à Thonon, en 1734, mort à Casal, en août 1799. Il vint de bonne heure à Turin, où il apprit les mathématiques sous Lagrange. Ses succès furent tels que l'Académie des Sciences de Turin l'appela dans ses rangs en 1778 et que

le roi de Sardaigne le nomma brigadier de ses armées et lui confia l'administration de sa marine. Daviet devint ensuite gouverneur de Sassari et de Villefranche, chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. En 1792 il fut accusé de faiblesse ou de trahison par son gouvernement pour avoir rendu sans coup férir Villefranche aux Français. Il prétendit avoir reçu des ordres supérieurs pour agir de la sorte. Quoiqu'il en soit, il fut emprisonné durant un an à Turin, et demeura disgracié. Depuis la mort de Daviet, on a avancé que la plupart de ses mémoires scientifiques n'étaient que le fruit des inspirations de Lagrange ; ce point reste à éclaircir, car Lagrange n'a jamais élevé aucune réclamation à cet égard. On a de Daviet : *Mémoire sur les logarithmes des quantités négatives* ; inséré dans le tome 1^{er} des *Miscellanea Taurinensia* ; 1760 ; — *Éclaircissements sur les quantités imaginaires* ; même ouvrage, tome II, 1761 ; — *Récit d'une foudre ascendante éclatée sur la tour du fanal de Villefranche* ; dans la *Biblioteca oltramontana* ; 1789 ; — *Principes fondamentaux sur la Mécanique*, etc. ; Turin, 1799, in-4° ; de nombreux manuscrits sur l'algèbre et la géométrie.

* **DAVIGNON** (*Hugues*), seigneur de Montteuil, poète français, né au Puy-en-Velay, vivait en 1630. Il se qualifiait de docteur ès droit et avocat en la sénéchaussée du Puy. On a de lui diverses élégies, stances, cantiques, acrostiches, etc., réunis en trois livres, sous le titre de *La Velayade, ou délicieuse merveille de l'image de Notre-Dame-du-Puy et pays de Velay* ; Lyon, 1630, in-8°. Cet ouvrage, dont la versification est mauvaise, contient les principaux événements du Velay, les différents prodiges dont ce pays a été le théâtre, ainsi que l'histoire des hommes célèbres qu'il a produits.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, I, n° 4198. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DAVILA (*Henri-Catherin*), historien italien, né le 30 octobre 1576, aux environs de Padoue, mort en 1631. Ses ancêtres portaient depuis 1464 le titre de connétable de l'île de Chypre, où ils avaient leurs propriétés. Son père, Antoine Davila, fut obligé de s'enfuir lorsque cette île fut prise par les Turcs, en 1570, et perdit tous ses biens. Il se réfugia d'abord à Padoue, puis passa en Espagne, où la branche aînée de sa famille était riche et puissante ; cependant il ne paraît pas qu'il y ait trouvé des protecteurs bien actifs, puisqu'il ne put placer à la cour qu'un seul de ses neuf enfants. Il se décida en 1572 à chercher fortune en France ; Catherine de Médicis lui fit un accueil favorable ; aussi un dixième enfant lui étant né peu après, il le nomma Henri-Catherin, et dès qu'il eut atteint sa septième année, il l'amena du Sacco près de Padoue, où il était né, à Paris, où il fit ses études. La reine mère ou, selon d'autres, le roi le prit parmi ses pages ; après leur mort, Davila vécut

à ce qu'on croit, chez sa sœur, madame d'Hémeries, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, époque à laquelle il entra au service d'Henri IV. Il se distingua aux sièges d'Honfleur et d'Amiens. A la paix, il quitta la France, et se rendit à Padoue, près de son père, qu'il perdit presque aussitôt. Davila était alors âgé de vingt-quatre ans, et déjà il avait formé le dessein d'écrire l'histoire des guerres de religion en France. Il se prépara à cette vaste entreprise non-seulement en rassemblant de nombreux matériaux, mais encore en recommençant ses études, qui avaient été fort négligées. Un duel qu'il eut à Parme en 1606 le força de se réfugier à Venise, où il reprit le métier des armes. La république fut si satisfaite de ses services qu'elle lui assigna une pension de 150 ducats, réversible à ses enfants, et statua qu'il reprendrait auprès du doge la place qu'occupaient ses ancêtres lorsqu'ils étaient comtes de Chypre. Malgré le tumulte de la vie des camps, Davila n'avait point cessé de travailler à son grand ouvrage; il le fit enfin paraître en 15 livres, avec ce titre : *Historia delle Guerre civili de Francia, de Henrico-Cathertino Davila, nella quale si contengono le operatione de quattro re, Francesco II, Carlo IX, Henrico III, Henrico IV, cognominato il Grande*; Venise, Tommaso Baglioni, 1630, in-4°. Les deux plus belles éditions ont été publiées, l'une à Paris, Imprimerie royale, 1644, in-fol.; l'autre à Venise, en 1733, 2 vol. in-fol.; enfin, il y en a une qui fait partie de la collection des classiques italiens, Milan, 1807, 6 vol. in-8°; la traduction française, par l'abbé Mallet de Grosley; Amsterdam (Paris), 1757, forme 3 vol. in-4°. *L'histoire des Guerres civiles de France*; est une source précieuse pour la dernière moitié du seizième siècle; mais ce serait exagérer sa valeur que de la mettre sur le même rang que les histoires de Machiavel et de Guichardin. Le style, sans avoir la pureté de celui de ces deux écrivains, est élégant et rapide; les idées, sans être aussi profondes, ne manquent ni de justesse ni d'élévation. La situation de l'auteur à la cour de France pendant sa première jeunesse lui avait fait voir de près les personnages qu'il met en scène et les choses qu'il raconte, et l'avait mis à même de recueillir beaucoup d'anecdotes: aussi reconnaît-on le témoin oculaire dans son ouvrage à travers des formes de style oratoires. Davila a su allier à sa reconnaissance pour Catherine de Médicis une impartialité qui ne se dément qu'en fort peu d'occasions. Peu d'auteurs ont tracé un plus beau portrait de Jeanne d'Albret; il est moins favorable à l'amiral. Du reste, Davila est tout à fait de l'école de Machiavel, en ce sens qu'il envisage froidement les faits, quels qu'ils soient, et les juge du point de vue de l'utilité. La Saint-Barthélemy ne lui arrache pas un seul cri d'indignation; mais il en termine le récit par la réflexion que de telles trahisons et de telles violences ne produisent jamais aucun bien. Peu de temps

après la publication de son livre, il se rendait à Crémone pour en prendre le commandement. Au bourg de Saint-Michel, près de Vérone, un homme appelé *le Turc* refusa de lui fournir les voitures nécessaires; et comme il insistait, cet homme l'étendit mort d'un coup d'arquebuse; son fils le vengea sur le champ, en cassant la tête au meurtrier, et la république prit soin de sa nombreuse famille. Davila n'était âgé que de cinquante-cinq ans. [*Encycl. des G. du M.*]

Traboschi, *Storia della Letteratura Ital.* — Ginguéné, *Histoire littér. de l'Italie.*

* **DAVILA** (*Francisco*), théologien espagnol, né à Avila, mort en 1604. Il était de famille noble, et prit l'habit de dominicain. Il snivait à Rome, en 1596, le cardinal Davila, son cousin; le pape Clément VIII le nomma congréganiste de l'Index. Davila se fit remarquer dans la dispute qui s'éleva à cette époque entre les dominicains et les jésuites. On a de lui : *De Gratia et libero Arbitrio, sive de auxiliis divinæ gratiæ*; Rome, 1599, in-4°; — *Dissertatio de Confessione per litteras sive per internuncium*; Donanes, 1623, in-8°.

Gonzalez Davila, *Teatro eccles. de las Españas*, II. — Lopez, *Historia gen. ordinis Prædicat.*, t. III, 278. — N. Antonio, *Bibl. nova Hispana*, III, 405. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 353.

DAVILA (*Don Pedro-Franco*), naturaliste péruvien, né à Guyaquil, mort en 1785. Il vint former à Paris un fort beau cabinet d'histoire naturelle, qu'il vendit 800,000 réaux. En 1769 il fut appelé à Madrid pour y créer un musée d'histoire naturelle, dont il fut nommé directeur. Davila se mit en rapport avec toutes les autorités espagnoles d'Europe et d'Amérique, les invitant à lui faire parvenir toutes les curiosités que l'on pourrait rencontrer dans les districts soumis à leur juridiction. Par ce moyen le musée de Madrid devint rapidement un des plus complets du monde. Davila fut élu membre de l'Académie d'Histoire de Madrid et correspondant de la Société royale de Londres, de celle de Berlin, etc. Le catalogue de son cabinet, rédigé par Romé de Lisle, est fort recherché des naturalistes. Il est intitulé : *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila*, avec figures en taille douce de plusieurs pièces qui n'avaient point été gravées; Paris, 1767, 3 vol. in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionn. universel.* — Feller *Dict. hist.*

DAVILA Y PADILLA (*Fra-Augustino*), historien mexicain, mort en 1604. Il prit à Mexico l'habit de l'ordre de Saint-Dominique, le 19 novembre 1579, et devint prieur de la Puebla de Los Angeles à Tascala. Son zèle catholique et son éloquence le firent choisir par Philippe III pour maître de théologie. Ce monarque, en 1599, le créa archevêque de Saint-Domingue. On a de Davila y Padilla : *Historia de la provincia de Santiago de Mexico de la orden de Pre-*

dicadores; Madrid, 1596, in-4°, et Bruxelles, 1625, in-fol.; réimprimée sous le titre de : *Varia Historia de la Nueva Espana y Florida*; Valladolid, 1634, in-fol.

Gonzalez Davila, *Theat. eccles. de las Indias*, I, 586. — Lopez, *Hist. gen.*, pars IV, lib. 4, p. 789. — Ghilini, *Teatro de Literati*. — N. Antonin, *Bibliotheca Hispana nova*, I, 175. — Echart, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 351.

DAVILA. Voyez AVILA.

D'AVILER. Voyez AVILER.

DAVIN (*Félix*), romancier et journaliste français, né à Saint-Quentin, en 1807, mort en 1836. Bien jeune encore il fit quelques vers insérés dans les journaux de Saint-Quentin, et remporta un prix de poésie proposé par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville, sur le siège de Saint-Quentin en 1557. Malgré le peu de succès qu'eut son roman intitulé *Wolfthurn, ou la Tour aux Loups*, fait en collaboration avec Henri Martin, et publié sous les noms de F. D. et Irner, il quitta un emploi qu'il avait dans le commerce pour venir à Paris se consacrer à la littérature. Là, après quelques articles insérés dans le journal *Le Figaro*, il réussit à trouver un éditeur pour un roman intitulé *Le Crapaud, épisode de la guerre d'Espagne*. Après la révolution de 1830, il retourna à Saint-Quentin pour y fonder un journal, auquel il donna le titre de *Guetteur*. Un second roman, *Les deux Lignes parallèles*, qu'il fit paraître dans cette ville, eut autant de succès que le premier. Décidé à suivre la carrière de romancier, il vint se fixer dans la capitale, où il donna successivement : *Frère et Sœur*; — *L'analyste, ou une séduction*; — *Une élection en province*; — *Ce que regrettent les femmes* (c'est la réunion des deux précédents); — *Histoire d'un Suicide*; — *La Maison de l'Ange, ou le mal du siècle* (c'est son meilleur roman de mœurs; le mal du siècle, selon lui, est l'ambition de sortir de sa sphère et de vouloir s'élever au niveau de plus grand qu soi); — *Une Fille naturelle, règne de Henri II*; — *Une première Inclination*. Il terminait un autre roman, ayant pour titre : *L'Idée naturelle*, quand il fut atteint d'une maladie grave. Sentant sa fin approcher, il voulut revoir sa ville natale, et se fit transporter à Saint-Quentin, où il mourut, n'ayant encore que vingt-neuf ans. Davin avait de l'imagination : ses romans ont de l'intérêt, mais on y voudrait plus de vigueur dans le style. Outre son poème sur le siège de Saint-Quentin, il a publié : *Poésies sanquentinoises*; Saint-Quentin, 1823, in-8° de 112 pages; — *Las Casas, poème en trois époques*, couronné à Saint-Quentin en 1829; Saint-Quentin, 1830, in-8° de 78 pages. Enfin, il a inséré divers morceaux de prose et de poésie dans plusieurs recueils, entre autres une *Épître sur les Jésuites*, qui fit quelque bruit à l'époque de la Restauration.

GUYOT DE FÈRE.

Dauville, *Mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin*, 1731-1739. — Louandre et Bourquelot, *Littérat. contemporaine*.

* **DAVINI** (*Jean-Baptiste*), médecin italien, né à Camporgiano, en 1562, mort en 1633. Il était très-versé dans l'histoire naturelle, et il donnait à cette science tous les moments de loisir que lui laissait la pratique de son art. Le duc de Modène le nomma son premier médecin. Dans un âge avancé, Davini embrassa l'état ecclésiastique. On a de lui : *De Potu vini calidi Dissertatio*; Modène, 1720, in-8°; *ibid.*, 1726, in-4°; avec le *Traité des Bains chauds de Vallisnieri*, qui était son neveu : cette dissertation se trouve insérée dans presque toutes les éditions des œuvres de Vallisnieri; — *Dissertatio de usu chinæ*; imprimée dans le 4^e vol. des *Gallerie de Minerva*; — *Epistola ad Vallisnieri-rium*, dans les œuvres de Vallisnieri. Davini y parle d'une source qu'il avait dans un champ, et dont l'eau était claire ou trouble selon que le ciel était serein ou couvert.

M. G.

Tiraboschi, *Bibl. Modenesa*.

* **DAVION** (*Julien*), helléniste français, né à Auxerre, vers 1615, mort à Paris, en 1661. Il fit sa théologie à Paris, et fut nommé en 1644 sous-chantre d'Auxerre. Il devint ensuite hevecier de Saint-Étienne-des-Grés. On a de lui : *Apologie pour Épicure*; Paris, 1651, in-12; — *La Philosophie de Socrate*; Paris, 1660, in-8°.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Lebeuf, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiast. et civile d'Auxerre*.

DAVIRON. Voyez AVIRON (LE BATELIER D').

DAVIS (*Edwards*), chef anglais de sîbustiers, vivait en 1692. Il s'était engagé parmi les *Frères de la Côte*, ou sîbustiers des Antilles, et faisait partie de l'équipage de *La Revanche*, bâtiment de trente-six canons, commandé par John Cook, sous les ordres duquel il franchit le cap Horn, et fit plusieurs croisières en compagnie du célèbre Dampier. Lorsque John vint à mourir dans les îles Gallapagos, Davis fut élu pour le remplacer. Renforcé d'un corps de sîbustiers français, il pénétra dans la mer du Sud avec dix navires, et commit de grands ravages sur les côtes du Pérou. Battu près de Panama par une escadre de sept gros vaisseaux espagnols, il n'en continua pas moins ses déprédations. Le 3 novembre 1684, il débarqua avec cent dix hommes devant Payta, qu'il réduisit en cendres après un siège de six jours; de là il se dirigea vers Guyaquil, qu'il attaqua sans succès. En se retirant, il arrêta quatre bâtiments marchands qui sortaient du fleuve : l'un était chargé de gros draps des fabriques de Quito, et les autres transportaient un millier d'esclaves. Davis choisit une quinzaine de ces derniers, et permit aux navires de continuer leur route. En 1685, il ravagea plusieurs cantons fertiles, s'empara de quelques bâtiments marchands, et vint se pourvoir de vivres frais à Realejo (Guatemala). Dampier le quitta à cette époque pour suivre le capitaine Swan. Davis reprit la mer le 27 août 1685, pilla encore plusieurs villes sur les côtes du Pérou et du Chili,

et procéda aux Gallapagos au partage de son butin. Les îles Gallapagos avaient, avec celles de Juan-Fernandez, le triste avantage de servir de refuge aux pirates de l'Océan austral, qui y trouvaient de l'eau et des tortues en abondance. Davis remit à la voile au commencement de 1687, et se dirigea vers le Sud. Arrivé par 27° 20' de latitude méridionale, il découvrit un flot sablonneux; puis, plus à l'est, une chaîne de hauteurs qui lui parut former une suite d'îles. Il est fâcheux que Davis n'en ait pas pris une connaissance plus complète, car depuis lors cette chaîne d'îles n'a jamais été revue. Vainement Roggween, Cook, La Pérouse et autres célèbres navigateurs ont-ils cherché ces îles dans la latitude indiquée, rien ne leur en a révélé la présence. Cependant Lionel Wafer, chirurgien à bord de *La Revanche*, a confirmé dans sa relation le récit du capitaine slobustier. Quoi qu'il en soit, les géographes ont cessé de mentionner sur les cartes la *Terra incognita australis* de Davis. Informé dans les premiers jours de mai que trois cents slobustiers français étaient partis sous la conduite de Grognet et du Picard, pour surprendre Guyaquil, Davis mit le cap sur cette ville, où il n'arriva que le 26. Les slobustiers, après avoir pris d'assaut et pillé la ville, s'étaient retirés dans l'île de Puna. Ils avaient fait un butin de cent cinquante-quatre mille piastres en argent monnayé, pris une quantité considérable de bijoux, plus quatorze navires marchands, et conservaient cent prisonniers de qualité, dont ils exigeaient une rançon. L'arrivée de Davis ne fut pas inutile; car les Espagnols vinrent en force attaquer les boucaniers. Mais ils n'osèrent rien tenter de sérieux: après sept jours de manœuvres et de combats de tirailleurs, les slobustiers mirent en liberté leurs prisonniers, et se rembarquèrent. Quoique Davis n'eût pas coopéré à la prise de Guyaquil, il n'en eut pas moins sa part du butin, selon la loi qui régissait les Frères de la Côte. Désireux de revoir le théâtre de ses premiers exploits, il alla relâcher à Juan-Fernandez, doubla le cap Horn, mouilla sur les côtes du Brésil, et entra dans la mer des Antilles. Il y apprit la dispersion complète des slobustiers et l'amnistie que le roi d'Angleterre, Jacques II, avait promulguée en leur faveur. Davis en profita pour revoir sa patrie en mai 1688: il s'embarqua avec ses richesses à Philadelphie, et mourut en Angleterre, dans un âge avancé.

ALFRED DE LACAZE.

Wafer, *Relation of Travels of captain Davis, etc.*, Londres, 1699, in-8°. — Burney, *Voyages*, IV, chap. XXIII.

DAVIS (*Édouard*), peintre et graveur anglais, né dans le pays de Galles, en 1640. Son goût pour les arts s'annonça de bonne heure. Il eut d'abord Loggan pour maître; mais les mauvais traitements de la femme de ce dernier firent abandonner à l'élève cette école. Les circonstances le réduisirent bientôt à endosser la livrée. Venu à Paris avec ses maîtres, il y eut occasion

d'étudier la peinture. A son retour en Angleterre, il mania tour à tour, et avec une égale habileté, le burin et le pinceau. Cependant ses gravures sont plus connues des amateurs que ses tableaux; on y remarque une suite de portraits historiques, destinés en quelque sorte à faire la contrepartie de ceux de Cooper: celui-ci avait pris à tâche de reproduire les traits des principaux partisans de Cromwell; Davis, au contraire, peignit les membres de la famille de Charles I^{er}. Malgré ce zèle, à l'avènement de Guillaume III, on vit Édouard Davis ajuster à la place de la tête du second des Stuarts celle du nouveau roi. On cite parmi ses gravures: Une *Sainte Cécile jouant de la basse*; 1673, d'après Van Dyck; — *Jacques, duc d'York*; — *La Duchesse de Portsmouth assise*; — *Guillaume d'Orange*, d'après Lely; — *Marie d'Orange*, d'après le même; — *Étienne Montague*; 1675; — *Le général Monk*; — *Un Ecce homo*, d'après Carrache ou Van Dyck; — Une *Sainte Famille*, d'après Algardi; à Paris, chez Chauveau.

Nagler, *Neues Allg. Künstl. Lexic.*

DAVIS (*Henri-Edwards*), théologien anglais, né à Windsor, en 1756, mort en 1784. Il fut élevé à Ealing dans le Middlesex, d'où il se rendit au collège Balliol d'Oxford. On a de lui: *Examination of Gibbon's History of the Decline and Fall of the Roman Empire*. Cette critique lui valut une réponse de la part du célèbre historien, à laquelle Davis répondit une dernière fois.

Aikin, *Biog. Dict.*

DAVIS (*John*), célèbre navigateur anglais, né à Sandbridge, près de Dartmouth (Devonshire), tué près de Patane, sur la côte de Malacca, le 29 décembre 1605. Entré fort jeune dans la carrière maritime, il mérita, par ses talents, d'être désigné par le gouvernement anglais, en 1685, pour commander une expédition destinée à la recherche du passage au nord-ouest du continent américain. C'était l'idée dominante de cette époque. Parti de Dartmouth le 7 juin avec deux barques, le *Sun-Shine*, de cinquante tonneaux, et de vingt-trois hommes d'équipage, et le *Moon-Shine*, de trente-cinq tonneaux, monté par quatre-vingt-dix hommes, Davis était le 19 juillet au milieu des glaces sur la côte occidentale du Groënland, par 60° de latitude nord. Les bruits formidables produits par le choc des masses flottantes qui les entouraient épouvantèrent les équipages des deux petits bâtiments. Qu'on se figure en effet des îles mouvantes de deux cents lieues de long sur cinquante de large, c'est-à-dire plus grandes que l'Angleterre et l'Écosse réunies, poussées l'une contre l'autre par la violence des courants, se heurtant avec un bruit semblable à celui du tonnerre, au milieu du silence de ces affreuses solitudes, et l'on pourra se faire une idée de l'effroi qui dut saisir les compagnons de Davis. Peu familiarisés d'ail-

leurs avec ces terribles scènes, ils se voyaient à chaque instant sur le point d'être brisés, sans que ni le courage ni l'habileté pussent leur être d'aucun secours. Ce qui rendait le danger plus imminent, c'était un brouillard tellement intense, que les navigateurs ne pouvaient distinguer le haut de leur mâture. Davis n'en continua pas moins de s'avancer au Nord. Le 20 juillet il découvrit une terre couronnée de hautes montagnes, qu'il nomma *cap de la Désolation*, à cause de l'aspect lugubre qu'elle présentait. Les glaces l'empêchèrent d'aborder. Il s'éloigna en tirant vers l'occident, et découvrit le 29, à 64° 15', une terre au nord-est et plusieurs îles assez fertiles. Il mouilla dans une baie, à laquelle il donna le nom de *Gilbert*; il y trouva un peuple très-pacifique, de moyenne stature, ayant de petits yeux et pas de barbe. Des relations s'établirent entre les Anglais et les naturels, qui, charmés des danses et de la musique qu'exécutaient les équipages des deux bâtiments, commencèrent des échanges. Davis reçut d'eux des peaux de veau marin et des fourrures de plusieurs espèces. Les habitants paraissaient sans défiance: ils vinrent en grand nombre sur trente-sept canots à la fois, et ne tentèrent jamais de commettre aucun vol. Les Anglais prirent par curiosité cinq de ces canots et quelques vêtements. Ces vêtements étaient faits les uns de fourrure, les autres de peaux d'oiseaux, ornés de leurs plumes et travaillés avec beaucoup d'art. Davis fut surpris de la quantité de bois flottant qu'il vit le long des côtes. Il rencontra même un arbre entier, ayant soixante pieds de long. Il trouva aussi de nombreuses pierres ponces (1). Le 1^{er} août il continua sa route au nord-ouest, sur une mer sans glaces, et arriva le 6, à 66° 40', devant une montagne dont les flancs brillaient comme de l'or; il l'appela *Mont Raleigh*, et mouilla dans une belle rade, qui reçut le nom de *Totness*; il n'y trouva pas d'habitants, mais il y vit beaucoup d'ours blancs, dont il tua quelques-uns. Le 8 il longea cette terre, qui s'étendait à l'occident, et signala le cap *Dier*, la baie d'*Exeter*, le cap *Walsingham*, tourna au sud; le 11 il atteignit l'extrémité méridionale de la terre qu'il côtoyait. Cette pointe fut nommée le cap de *Good's-Mercy*, parce que Davis la considéra comme le point qui devait le conduire vers le passage cherché. En effet, à l'ouest de ce cap, il se trouva dans un détroit sans banquises, large d'environ dix myriamètres dans toute sa longueur. L'intrépide navigateur se crut à l'entrée de la mer qui communique avec l'Océan Pacifique. Ce qui le confirma dans cette croyance, c'est que l'eau avait la couleur et l'apparence de celle de l'Océan. Il s'avança dans ce détroit (qui porte encore le nom de *Davis*) l'es-

pace de trente myriamètres, et trouva toutes les marques d'un passage; les 14, 15 et 16, il parcourut les rivages, et remarqua partout des vestiges d'habitants et d'ouvriers, mais il ne vit personne; au milieu du passage, il aperçut un groupe d'îles, qu'il se disposait à franchir, lorsque le vent s'étant élevé du sud-est et le temps étant devenu très-brumeux, il se vit forcé, à la fin d'août, de reprendre le chemin de l'Angleterre: il arriva sain et sauf à Darmonth le 13 septembre, bien résolu de revenir mener à bonne fin sa courageuse entreprise.

Davis entreprit son second voyage le 7 mai. Il avait sous ses ordres, outre les barques le *Sun-Shine*, et le *Moon-Shine*, le *Mermaid*, vaisseau de cent-vingt tonneaux, et le *North-Star*, pinasse de dix tonneaux. Il découvrit la pointe méridionale du Groenland le 15 juin, par 60° de latitude nord et 47 de longitude ouest du méridien de Londres. Mais cette fois encore les glaces ne permirent pas d'en approcher; il divisa sa flottille en cet endroit, et envoya le *Sun-Shine* et le *North-Star* au nord, à la découverte d'un passage entre l'Yceland et le Groenland oriental. Lui-même explora la côte occidentale de cette dernière contrée. Le 27 juin il descendit dans une île, dont les habitants l'accueillirent avec bienveillance et lui apportèrent des peaux de veau marin, de cerf (1), de lièvre blanc, du poisson sec et quelques oiseaux. Davis fit construire une pinasse de trente tonneaux, pour visiter les passes, trop étroites pour ses deux autres bâtiments; tandis que ses gens s'occupaient de ce travail, les naturels les visitaient en foule; chaque jour ils avaient autour d'eux de quarante à cent canots; ils reconnurent plusieurs des Esquimaux qu'ils avaient vus l'année précédente, et ils se témoignèrent mutuellement la joie de se revoir; mais les naturels, ayant appris à connaître l'utilité des objets que les Anglais échangeaient avec eux, commirent plusieurs vols. Davis envoya plusieurs détachements sur les plus hautes montagnes, afin d'observer le pays à une grande distance. Il s'avança ensuite jusqu'à 66° 20', et fit quarante myriamètres dans le détroit qu'il avait découvert l'année précédente; il reconnut que la terre où se trouvait le mont Raleigh se composait de plusieurs îles entourées d'une mer très-poissonneuse. Des glaces, plus considérables que l'année précédente, vinrent arrêter sa navigation. Le 17 juillet il rencontra une masse flottante si étendue, qu'il n'essaya même pas d'en donner les dimensions, craignant d'être taxé d'exagération; toujours est-il qu'il la côtoya treize jours entiers. Le vent qui arrivait après avoir passé sur ce banc glacé était si froid, que tous les agrès et les voiles du navire furent gelés: les équipages refusèrent d'aller plus loin. Davis redescendit à l'est-sud-est, et mouilla dans un bon port, situé par

(1) Il a été constaté que les bois que l'on trouve dans ces contrées viennent de la baie d'Hudson, où les grands fleuves d'Amérique les apportent en quantité. Quant aux pierres ponces, Forster pense qu'elles viennent d'Islande, à moins qu'elles ne soient le produit de quel- que volcan voisin, demeuré inconnu.

(2) Probablement d'élan.

66° 33' de latitude, et 70° de longitude occidentale. Laisant ses vaisseaux, il poursuivit son entreprise sur la pinasse avec quelques marins de bonne volonté; il se mit en route le 11 août, s'engagea dans un détroit qu'il suivit l'espace de quatre-vingts lieues jusqu'à un groupe d'îles auquel il donna, ainsi qu'au détroit, le nom de *Cumberland*. Après être parvenu au 69° degré de latitude, arrêté de nouveau par les glaces, il rejoignit ses équipages; mais dans l'intervalle la température avait complètement changé. Les Anglais souffrirent même de la chaleur, et furent tourmentés par des moustiques dont la piqûre était très-douloureuse. Cette extrême chaleur est un des phénomènes des mers glaciales; on l'explique par la grande étendue et l'élevation des terres vers le pôle Nord. La réflexion des rayons du soleil sur la surface inégale de ces terres et leur croisement en différentes directions produisent une chaleur assez intense quelquefois pour fondre le goudron des vaisseaux. Le même fait n'a jamais été remarqué dans les régions polaires de l'hémisphère austral. Davis rentra dans la pleine mer, et le 4 septembre il se trouva à la hauteur de 54°, dans une mer découverte, qu'il prit pour le passage qu'il cherchait depuis si longtemps; le continent situé au midi ne lui parut qu'un amas d'îles. Il était résolu de s'aventurer sur cette mer, lorsque des vents contraires l'obligèrent de mettre à l'ancre. Il se préparait à partir le 6, et il avait envoyé dans une chaloupe cinq hommes pour prendre du poisson laissé sur le rivage, lorsqu'une troupe de naturels accoururent et accablèrent de flèches ses matelots. Deux furent tués, les trois autres grièvement blessés. Ensuite survint une tempête violente, qui acheva de démoraliser les équipages, et le 11 septembre Davis profita d'un vent d'ouest-nord-ouest pour faire voile pour l'Angleterre, dont il vit les côtes occidentales au commencement d'octobre.

Tant de pénibles aventures n'avaient pas affaibli le courage et l'ardeur de Davis, et malgré ce second échec il demeurait plein d'espoir. Convaincu qu'il finirait par trouver le passage qu'il avait manqué deux fois, il proposa une troisième expédition. Il eut quelque peine à trouver des armateurs; encore n'y réussit-il qu'en leur faisant espérer un dédommagement dans la pêche de la morue. Le 19 mai 1587, il partit pour la troisième fois, avec trois petits bâtiments, le *Sun-Shine*, l'*Élisabeth* de Dartmouth et l'*Hélène* de Londres. Ces deux derniers étaient armés pour la pêche. Il mit à l'ancre le 18 juin sur la côte septentrionale d'Amérique, détacha l'*Élisabeth* de l'*Hélène* pour la pêche, et s'avança sur le *Sun-Shine* jusqu'à 72° 12' de lat., où il signala la pointe *Hope Saunderson*. Il dirigea sa course à l'occident; mais, arrêté par des banquises, il fut contraint par le vent du nord de rebrousser chemin. Le 20 juillet il aperçut le détroit de *Cumberland*, qu'il remonta l'espace de

trente myriamètres; il y débarqua sans observer rien de nouveau, et se borna à donner des noms à certains lieux qui n'en avaient pas. Les glaces l'empêchant de passer outre, le 29 juillet il gagna la pleine mer, navigua dans le détroit de Frobisher, qu'il nomma *détroit de Lumley*, découvrit le cap Warwick, et traversant un large golfe, arriva, par 61° 10 de latitude, près d'un promontoire, qu'il appela cap *Chidley*. Il est donc constant que le détroit qui porte aujourd'hui le nom d'*Hudson* fut réellement découvert par Davis. Après cette découverte, Davis côtoya la côte des Esquimaux jusqu'au 52°, où, ne trouvant pas les deux bâtiments pêcheurs auxquels il avait donné rendez-vous dans ces parages, il rentra à Dartmouth, le 15 septembre. En arrivant en Angleterre, Davis écrivit ce qui suit à un de ses amis : « J'ai été jusqu'au soixante-treizième degré de latitude, trouvant la mer ouverte à quarante lieues d'une terre à l'autre. L'existence du passage est donc très-probable, et il est facile de s'en assurer. »

La guerre entre l'Angleterre et l'Espagne vint diriger l'infatigable Davis vers un autre bot. Il accompagna, comme vice-amiral, Cavendish dans son deuxième voyage dans la mer du Sud. Partie de Plymouth, 20 août 1591, l'expédition, qui se composait de cinq navires, aborda dans la baie de San-Salvador (Brésil), pilla la *Placentia* et *Los-Santos* les 5 et 6 décembre, et San-Vincente le 21 janvier. Elle se porta ensuite au Sud, et entra le 14 avril dans le détroit de Magellan. Après avoir vainement essayé de franchir le dangereux passage, les navires se séparèrent le 29 mai, et Davis résolut de continuer l'entreprise. Cavendish et les autres capitaines revinrent en Europe avec le *Désir* et la *Black-Pinnace*. Il relâcha au port Désiré, où il demeura jusqu'au 6 août, puis il entra de nouveau dans le détroit. Arrivé à l'île des Pingouins, il fit saler vingt barils de phoques, et le 7 il remit à la voile. Le 12 il fut jeté par un coup de vent de l'est entre plusieurs îles inconnues, situées à environ cinquante lieues de la côte à l'est et au nord du détroit : elles ont été nommées *Davis's Southern Islands* (1). Davis laissa ces îles le 19, et jeta l'ancre dans le détroit, qu'il traversa au commencement de septembre; mais il y fut rejeté. Deux autres tentatives pour débarquer dans la mer du Sud ne furent pas plus heureuses; Davis revint alors mouiller le 3 octobre au port Désiré. Il y prit quatorze mille pingouins pour faire des pro-

(1) On croit qu'Améric Vespuce avait longé ces îles en 1502, ignorant si elles faisaient ou non partie du continent. Après Davis, elles furent revues en 1594, par Richard Haukins, qui les nomma *Virginia* et *Maiden-Sand*. En l'honneur de la reine *Élisabeth*. Le capitaine anglais Strong donne le nom de Falkland-Channel au détroit qui sépare ces deux principales îles. Ce nom fut appliqué par les Anglais à tout l'archipel. En 1700 elles furent revues par des navigateurs de Saint-Malo, et le 16 juillet 1708 Porée, de Saint-Malo, y descendit et leur donna le nom de *Malouines*. On peut regarder justement Davis comme le découvreur de ces terres.

visions, et remit à la mer le 22 décembre pour retourner en Europe. Ayant relâché à la côte du Brésil, treize de ses hommes furent tués par les Portugais. Pour comble de calamités, les pingouins se putréfièrent, et des vers longs d'un pouce dévorèrent les provisions et même les habits : les hommes de l'équipage en étaient atteints dans leurs lits au point de ne pouvoir dormir : la plupart succombèrent à une espèce de typhus. De soixante-seize matelots ou soldats que Davis avait au départ de l'Angleterre, il n'en restait plus que seize quand il arriva à Bear-Haven (Irlande), le 11 juin 1593. En 1598 Davis passa en Hollande, et conduisit une flotte marchande de Middelbourg aux Indes; il fut de retour l'année suivante, et adressa au comte d'Essex une relation détaillée de son voyage ainsi qu'un vocabulaire du langage parlé à Achem. En 1601 il était premier pilote de la flotte commandée par Lancaster.

1605 il s'associa avec Michelbourn, et ils équipèrent deux vaisseaux pour les Indes : leur voyage fut heureux ; mais au retour, ayant enlevé une onque, sur la côte de Malacca, à des pirates malais, ceux-ci revinrent en force pour la reprendre, et Davis périt dans le combat.

Davis est justement considéré comme une des illustrations de l'Angleterre : son courage dans les dangers, sa constance dans les revers, son habileté dans la navigation, lui ont mérité une place distinguée parmi les grands navigateurs. Il a fait faire un pas immense vers la solution du problème, si longtemps discuté, du passage nord-ouest ; c'est à juste titre que Cowley a dit que le détroit auquel a été donné le nom de Hudson a été de fait découvert par Davis, dont le nom est d'ailleurs resté justement attaché à celui qu'il avait traversé sous la latitude nord la plus éloignée. « Si les glaces ne l'eussent pas empêché, ajoute un savant moderne, il eût probablement fait les découvertes qui plus tard illustrèrent Baffin. » A un point de vue plus positif, les expéditions de cet illustre navigateur ne sont pas moins importantes. Indépendamment de ses découvertes, Davis a acquis des titres sérieux à la reconnaissance de ses compatriotes : il donna un grand essor à la pêche de la baleine.

La relation de son voyage de découvertes, publiée dans Hackluyt (*Voyages*, etc., t. III, p. 103), paraît avoir été rédigée par Davis lui-même. Un extrait de son ouvrage intitulé : *The World's hydrographical Description*, et un récit de son voyage aux Indes orientales en 1598, se trouvent dans Harris, *Collection of Voyages*.

Alfred DE LACAZE.

Biographia Britannica. — Hackluyt, *Navigations*, III. — Purchas, *Pilgrim*. I et III. — Le même, *The last Voyage of Thomas Candish*, etc., IV, chap. VI et VII. — Harris, *Collect. of Voyages*. — Van Tetac, *Histoire générale de la Marine*, II, 270. — Léon Galibert et Clément Pellé, *Angleterre*, dans l'*Univers pittoresque*, II, 268. — Desborough-Cowley, *Gen. Hist. of Trav.* — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*, 38 et 117. — Aug. Saint-John, *The Lives of celebrated Travelers*; Londres, 1831-1832, 3 vol. in-12. — Frédéric-Lacroix,

Régions circumpolaires, dans l'*Univers pittoresque*. — *Lives and Voyages of Drake, Cavendish and Dampier*, etc.; Edimbourg, 1831, in-12.

DAVIS (*Rowland*), théologien irlandais, né dans le voisinage de Cork, en 1649. Élevé au collège de La Trinité à Dublin, il devint ensuite doyen de Cork, puis vicaire général du diocèse. On a de lui : *A Letter to a Friend, concerning his changing his religion*; Londres, 1694, in-4°; — *The Truly catholic and old Religion, showing that the established Church in Ireland is more truly a member of the catholic Church than the Church of Rome*, etc.; — *A Letter to the pretended Answer*; c'est une réponse à la réfutation de l'ouvrage précédent par O'Brien. Cette polémique se prolongea quelque temps.

Rose, *New biog. Dict.*

DAVIS (*Williams*), voyageur anglais, vivait en 1650. Il était chirurgien à bord d'un bâtiment anglais qui fut pris par les Espagnols. Il habita quelque temps l'Amérique centrale, et a écrit la relation de sa captivité. On trouve dans ce récit des documents curieux sur les peuplades avoisinant le fleuve des Amazones.

Purchas, *Pilgrim*. — Robertson, *Hist. of America*.

DAVISI (*Urbain*), mathématicien italien, né à Rome, vers 1630, mort vers 1700. Il était élève du fameux père Bonaventure Cavalieri, jésuite. On a de lui : *Trattato della Sfera, con le pratiche per quelli che desiderano esercitarsi in essa e col modo di far la figura celeste* (Traité de la Sphère, avec l'application pour ceux qui désirent s'y exercer, et avec la manière de tracer la figure du ciel); Rome, 1682, in-12. L'auteur a mis la vie du père Bonaventure en tête de l'ouvrage, après la préface.

M. G.

Fontanini, *Biblioteca dell' Eloquenza italiana*.

DAVISON (*Jean*), controversiste flamand, licencié en droit, vivait vers le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Miroir de l'Église, auquel on pourra voir les professeurs de la vraie foi et les discernen d'avec les prédicants de la fausse doctrine*; Louvain, 1571, in-8°; l'auteur y excite le pouvoir séculier à punir par le fer et par le feu ceux de la religion réformée.

M. G.

Du Verdier, *Bibliothèque française*.

DAVITY (*Pierre*), seigneur de Montmartin, historien français, né à Tournon (Vivarais), en 1573, mort à Paris, en 1635. Il était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. On a de lui : *États et empires du monde par D. T. V. Y.*, Paris, 1626, in-fol.; réimprimés sous le titre de *Description de l'Univers*, Paris, 1637; revue et augmentée par F. Ranchin, Paris, 1643, 3 vol. in-fol.; revue et augmentée encore par J.-B. de Rocole, Paris, 1660, 6 vol., in-fol. Ce livre est une compilation mal choisie, que les augmentations n'ont pas améliorée; — *Origine de tous les ordres de chevalerie de toute la chrétienté, leurs statuts, armes et devises*, etc., par T. V. Y. A.;

Paris, 1635, in-fol.; — *Arrêt de mort exécuté en la personne de Jean Guillet, Lyonnais, architecte, dâment convaincu de l'horrible calomnie par lui imposée à ceux de La Rochelle, ensuite de l'admirable découverte de tout ce funeste dessein contre ceux de la religion, décrit par le seigneur de Montmartin*; Paris, 1624, in-8°; — *État certain de ceux de la religion en France*; Paris, 1625, in-8°. Ses poésies, qui consistent en épigrammes, sonnets, stances, poèmes, épitaphes, etc., sont d'une extrême médiocrité; elles sont réunies à des lettres, des dialogues amoureux, historiettes et autres œuvres en prose. Les œuvres de Davity ont été publiées sous le titre de: *Les Travaux sans travail*; Paris, 1599, 1602, et Rouen, 1609, in-12. A. JADIN.

Rocole, *Éloge de Davity*, en tête de la *Description de l'Univers*, édition de 1600. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n°s 787, 5955, 21295 et 40, 259. — L. abe Langlet, *Catalogue des ouvrages géographiques*, dans la *Méthode géographique*. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*.

* **DAVOT (Gabriel)**, jurisconsulte et magistrat français, né à Auxonne, le 13 mars 1677, mort à Dijon, le 12 août 1743. Il fut reçu avocat à Dijon en 1696, devint en 1698 substitut du procureur général au parlement de cette ville, et fit preuve d'un grand talent, d'une vaste érudition, et d'une intégrité égale à ses lumières. En 1722 il fut nommé professeur en droit français à l'université de Dijon. Il venait d'être pourvu d'une charge de secrétaire de chancellerie, lorsqu'il mourut subitement, à l'âge de soixante-six ans, dans le cabinet de M. de Saint-Contest, intendant de Bourgogne. Il a laissé: *Traité sur diverses matières de Droit français, à l'usage du duché de Bourgogne et des autres pays qui ressortissent au parlement de Dijon*, avec les notes de Bannelier; Dijon, 1751 et ann. suiv., 7 vol. in-8°; 2^e édit., revue et augmentée par François Petitot, Dijon, 1788-1789, 4 vol. in-4°: le manuscrit de cet ouvrage se trouvait avant la révolution à la bibliothèque de l'université de Dijon; — *Coutumes du duché de Bourgogne, servant de suite aux Traités du Droit français*; Dijon, 1776, in-12. E. REGNARD.

Avertissement de l'éditeur, en tête des *Traité sur diverses matières de Droit français*, etc.

DAVOUT, et non **DAVOUST** (1) (*Louis-Nico-*

(1) C'est à tort que presque tous les biographes écrivirent *Davoust*; car voici ce que dit M. Borel d'Hauterive, dans son *Annuaire de la Pairie et de la Noblesse* (année 1845): « La lettre s introduite dans le nom de *Davout* n'a jamais été adoptée par le maréchal ni par personne de sa famille; c'est une forme vicieuse, qui paraît remonter à l'état-major de l'armée d'Égypte. » Mais pour fixer ici d'une manière définitive l'orthographe de ce nom, nous allons transcrire le commencement de l'extrait de l'acte de naissance du maréchal (conservé aux Archives de la guerre): « *Louis-Nicolas DAVOUT*, fils de Jean-François DAVOUT, écuyer, lieutenant au régiment royal-Champagne-cavalerie, seigneur d'Annoux, et de Françoise Adélaïde Minard de Villars. » Si à cette preuve sans réplique nous voulions en ajouter encore une autre, nous citerions l'ouvrage publié sous le titre de *Notes sur des Obser-*

las), duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, ministre de la guerre, né à Annoux, près Noyers, en Bourgogne, le 10 mai 1770, mort à Paris, le 1^{er} juin 1823. Élevé à l'École de Brienne, il n'avait que quinze ans lorsqu'il en sortit, et entra comme sous-lieutenant au régiment de Champagne-cavalerie, le 2 février 1785. Quelques années après (22 septembre 1791), on le voit chef de bataillon du 3^e régiment de volontaires de l'Yonne dans l'armée de Dumouriez, et dans les années 1793, 1794 et 1795, général de brigade aux armées de la Moselle et du Rhin. Ses talents et son intrépidité le firent distinguer par Moreau, qui lui confia des commandements importants, et à qui il rendit des services signalés, particulièrement au passage au Rhin, le 20 avril 1797. Davout suivit Bonaparte en Égypte. Il se fit remarquer plusieurs fois dans la haute et dans la basse Égypte, et contribua puissamment à la victoire d'Aboukir. De retour en France avec Desaix, il fut nommé général de division le 3 juillet 1800, commandant en chef des grenadiers de la garde consulaire le 28 novembre 1801, et maréchal d'empire le 19 mai 1804. En 1805 il reçut le commandement du troisième corps de la grande armée, avec lequel il prit une part glorieuse aux mémorables victoires d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. Il reçut, par lettres patentes du 2 juillet 1808, le titre de duc d'Auerstædt, en récompense de la savante manœuvre qu'il avait opérée près de ce village avec la droite de l'armée française, et qui lui donna la victoire le même jour (14 octobre 1806) que Napoléon remportait celle d'Iéna avec la gauche de l'armée. Le titre de prince d'Eckmühl lui fut donné sur le champ de bataille, dans la campagne d'Autriche, le 28 novembre 1809. Après la bataille de Wagram, où il fit des prodiges de valeur, le prince d'Eckmühl, nommé commandant en Pologne, gouverna ce pays avec un despotisme outré, qui lui mérita les reproches de l'empereur; mais il ne changea point pour cela de système. Dans la campagne de Russie, il battit l'ennemi à Mohilow; et à la bataille de la Moskowa, où il fut blessé et eut plusieurs chevaux tués sous lui, il donna de nouvelles preuves de sa bravoure et de son habileté. Après la retraite de Moscou, il établit son quartier général à Hambourg (30 mai 1813). Bientôt il y fut assiégé par l'ennemi victorieux. En vain, par des attaques répétées et des sommations menaçantes, les armées russe, prussienne et suédoise cherchèrent-elles à s'emparer de la place et à ébranler la fermeté du prince d'Eckmühl, leurs menaces et leurs efforts furent également inutiles. Ce ne fut qu'au mois d'avril 1814, après la paix, qu'il consentit à remettre la place, non aux généraux ennemis, mais au général Gérard, porteur des ordres du roi Louis XVIII. Pendant la première restauration, il vécut retiré

de Bourienne contre le maréchal DAVOUT, par DAVOUT fils, etc.

dans sa terre de Savigny-sur-Orge. Après le retour de l'île d'Elbe, appelé par Napoléon au ministère de la guerre, Davout, de concert avec l'empereur, organisa en trois mois l'armée française sur le pied où elle était avant les événements de 1814, et créa d'immenses ressources militaires pour la défense du pays. Après le désastre de Waterloo, il reçut le commandement général de l'armée réunie sous les murs de Paris. Le 3 juillet il se disposait à livrer bataille à Wellington et à Blücher, et toutes les chances de succès qu'un général en chef peut prévoir lui étaient favorables, lorsqu'il reçut du gouvernement provisoire l'ordre de traiter avec l'ennemi. Ce même jour il signa à Saint-Cloud la convention de Paris, d'après laquelle l'armée française devait se retirer derrière la Loire. Le maréchal fit sa soumission au gouvernement royal le 14 juillet, et quelques jours après il remit le commandement de l'armée au maréchal Macdonald, chargé de la licencier. Quand il eut connaissance de l'ordonnance du 24 juillet, qui proscrivait les généraux Gilly, Grouchy, Excelmans, Clausel, etc., il écrivit au maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, pour demander qu'on substituât son nom à celui de ces généraux, attendant qu'ils n'avaient fait qu'obéir à ses ordres. Lors du procès du maréchal Ney, Davout, interpellé sur l'extension que devait avoir la convention du 3 juillet, relativement au prince de la Moskowa, répondit avec courage que si la sûreté des militaires qui se trouvaient alors à Paris n'eût pas été garantie par les alliés, il n'aurait pas signé la convention et aurait livré bataille. Davout vécut jusqu'en 1818 dans la disgrâce des Bourbons. On alla jusqu'à faire enlever son portrait de la salle des maréchaux aux Tuileries. Il rentra à la chambre des pairs le 5 mars 1819, et se rallia par des actes non équivoques de royalisme à la cause de la Restauration. A. S...y.

Vict. et Conquêtes. — Biographie des Contemporains. — Archives de la guerre.

DAVOUT (*Louis-Alexandre-Edme-François*, baron), général français, né à Étivey (Yonne), le 14 septembre 1773, mort à Rovières (Yonne), le 3 septembre 1820. Frère cadet du précédent, il prit une part active aux campagnes du Nord, de Rhin et Moselle, du Rhin et d'Égypte. Le courage dont il fit preuve tant aux sièges de Malte, de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre qu'aux batailles de Chebréis et des Pyramides lui valut (10 décembre 1799) le grade de chef d'escadron. Rappelé par son frère (10 juillet 1800), il lui servit d'aide de camp, et fit la campagne d'Italie, où il eut un cheval tué sous lui, au passage du Minicio. Les services qu'il rendit à Austerlitz, Iéna, Eylau et Wagram, le firent nommer baron de l'empire (15 août 1809) et général de brigade (6 août 1811); l'état de sa santé le força de quitter le service et de prendre sa retraite, le 25 novembre 1813. Il mourut à l'âge de quarante-sept ans. A. S... y.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur, t. V.

* **DAVRE** (*François*), théologien français, était curé de Minière vers la seconde moitié du dix-septième siècle. Voyant avec douleur le théâtre s'égarer dans des voies profanes, il voulut lui donner une direction plus chrétienne, et il publia à Montargis deux soi-disant tragédies : *Diprè, infante d'Irlande*, 1668; *Geneviève, ou l'innocence recon nue*, 1670. Il annonce dans une préface qu'il a voulu « procurer de petits divertissements espurés des espèces qui peuvent s'imprimer aux lascives représentations du théâtre moderne ». Ses pièces, mal rimées, sont, pour l'idée et le style, d'une naïveté ridicule. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soteinne, t. II, p. 13.

‡ **DAVREUX** (*Charles-Joseph*), chimiste belge, né à Liège, le 10 septembre 1806. Il fut en 1822 l'un des fondateurs de la Société des Sciences naturelles de Liège, et se fit recevoir pharmacien en 1825. En 1827 il fut nommé professeur de chimie et de minéralogie à l'École Industrielle de Liège. En 1834 il devint professeur au collège de Liège pour la chimie, la physique et l'histoire naturelle. Il était déjà membre de la Société des Amis des Sciences, Lettres et Arts de Maëstricht et de celle des Sciences physiques de Paris. On a de lui : *Leçons sur la Minéralogie et la Chimie*; Liège, 1828-29; — *Essai sur la constitution géognostique de la province de Liège*; Bruxelles, 1833, in-4°, avec trois planches. Ce travail a été couronné en 1830 par l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles.

Annales de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, IX. — Dictionnaire des Savants de la Belgique. — Comte de Beccelèvre-Hamal, Biographie liégeoise, II, 798. — Biographie générale des Belges.

DAVRIGNY. Voy. AVRIGNY.

* **DAVY** (*Nicolas*), littérateur français, né dans le Maine, vers 1520, mort en 1583. Il fut archidiacre à Soissons. Il a traduit de l'italien et de l'espagnol plusieurs ouvrages de piété, et a mis au jour un de ces livres dont les titres bizarres étaient alors un appât mis au jour pour le public : *Le Psallérion de l'âme dévote au son doux duquel elle peut exercer et maintenir ses pensées en contemplation*; Paris, 1578. On lui doit aussi un traité d'un tout autre genre : *De la manière de semer et faire pépinières*; Paris, 1560.

M. G.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, édit. de R. de Juvigny, t. III, p. 112.

DAVY (*Sir Humphry*), célèbre chimiste anglais, né à Penzance, dans le comté de Cornwall, le 17 décembre 1778, mort à Genève, le 28 mai 1829. Sa famille possédait un petit domaine à Varfell, dans le diocèse de Ludgvan. A l'âge de seize ans, il perdit son père, Robert Davy, qui avait exercé l'état de sculpteur en bois, et sa mère (née Grace Millett) resta chargée de cinq enfants. Pour subvenir à leur éducation,

elle ouvrit successivement une boutique de mercerie et un hôtel garni pour les voyageurs qui venaient visiter les bords de la Boye, renommée pour ses sites pittoresques et la douceur du climat. Le jeune Davy fut élevé à l'école du village, sous le révérend docteur Cardew, et se distingua par la vivacité de son esprit, qui le fit d'abord incliner vers l'étude des belles-lettres : son frère John a conservé de lui plusieurs fragments d'odes qui attestent un talent poétique précoce. Plus qu'aucun autre pays, le comté de Cornouailles, si diversement accidenté par ses montagnes, ses rochers et ses mines, était propre à exciter l'imagination. Au commencement de 1795, il fut mis en apprentissage chez maître Borlase, chirurgien et apothicaire de Penzance. Dès ce moment il sentit naître en lui ce goût ardent pour la science qu'il devait illustrer. Une circonstance fortuite l'y confirma. Grégoire Watt, fils de l'immortel inventeur de la machine à vapeur, avait été envoyé par son médecin à Penzance pour se rétablir d'une affection de poitrine. Il vint loger chez madame Davy. Le jeune apprenti apothicaire, pour se lier avec ce personnage, dont le rang et la fortune devaient le tenir éloigné, se procura une traduction anglaise des *Éléments de Chimie* de Lavoisier. En deux jours, il avait lu et compris le livre ; et ignorant encore les objections que d'autres avaient faites contre les doctrines de Lavoisier, il annonça qu'il comprenait tout autrement la théorie des phénomènes, et ne songea dès lors à rien de moins qu'un nouveau plan d'études, embrassant à peu près toutes les connaissances humaines. A la suite des discussions qu'il eut avec G. Watt, il se consacra tout entier à l'étude de la chimie. « Un habile physicien doit, disait Franklin, savoir percer avec une scie. » Le jeune Davy construisit ses premiers appareils avec quelques tubes de verre achetés à un marchand de baromètres ambulants, avec de vieux tuyaux de pipe, et avec une seringue dont l'avait gratifié le chirurgien d'un navire français, échoué près de Lands' End.

Ses premières expériences, entreprises à dix-huit ans, eurent pour objet la détermination de l'espèce d'air dont sont remplies les vésicules de certains fucus (*fucus siliquosa*), et il constata d'une manière très-précise que les plantes marines agissent sur l'air comme les plantes terrestres, c'est-à-dire en décomposant, sous l'influence de la lumière, l'acide carbonique pour s'emparer de l'oxygène nécessaire à leur respiration. Davy adressa son travail au docteur Beddoes, qui l'inséra dans son recueil périodique des *Contributions to physical and medical Knowledge, principally from the west of England*. Le docteur Beddoes, ancien professeur de chimie à l'université d'Oxford, avait entretenu un commerce épistolaire avec Lavoisier, et venait de fonder à Bristol un établissement qui, sous le nom d'*Institution pneuma-*

tique, avait pour but d'appliquer l'action des gaz aux traitements des maladies pulmonaires. Le travail de H. Davy était intitulé : *Essays on the heat, light and the combinations of light, with a new theory of respiration; on the generation of oxygen gas and the causes of the colours of organic bodies* (Essais sur la chaleur, la lumière et les combinaisons de la lumière, avec une nouvelle théorie de la respiration ; sur la génération du gaz oxygène et les causes de la coloration des corps organiques). « Ces essais, dit son frère John, savant distingué, sont le début d'un esprit hardi et original : ils portent à la fois l'empreinte de la jeunesse et du génie, avec les qualités et les défauts de l'une et de l'autre. » Beddoes résolut de s'attacher le jeune chimiste apothicaire, et chargea son ami Davies Gilbert (qui succéda plus tard à H. Davy dans la présidence de la Société royale de Londres) de négocier auprès de l'apothicaire de Penzance la résiliation du contrat d'apprentissage. Par bonheur, l'apothicaire ne demandait pas mieux que de se défaire de celui qu'il qualifiait de *pauvre sujet*.

Le jeune Davy s'établit donc à Bristol, dans l'institution pneumatique du docteur Beddoes, et ne tarda pas à attirer sur lui l'attention du monde savant. En 1799 il fit des expériences sur le gaz nitreux (protoxyde d'azote) et en publia les résultats sous le titre de *Researches, chemical and philosophical, chiefly concerning nitrous oxide and its respiration*; London, 1800, vol. in-8° (traduit dans les *Annales de Chimie*, t. XLII, p. 305; XLII, p. 33 et 276; XLIII, 97 et 324; XLIV, 43 et 218; XLV, 97 et 169). L'auteur y décrit, d'une manière fort dramatique, l'effet que produisit sur lui la respiration de ce gaz : il perdit d'abord le mouvement des muscles ; il voyait cependant et entendait tout autour de lui ; mais à mesure que cette asphyxie augmentait, il devint comme étranger au monde extérieur ; une multitude d'images nouvelles se présentaient alors à son esprit, qui s'élevait à des théories sublimes. Quand un ami l'eut éloigné du bocal où il respirait ce dangereux gaz, on l'entendit, revenu à lui-même, prononcer gravement cette sentence de l'idéalisme : « Rien n'existe que la pensée : l'univers ne se compose que d'impressions, d'idées de plaisir et de souffrance. »

La découverte d'un moyen qui devait varier si étrangement les jouissances uniformes de la vie produisit une sensation immense en Angleterre, et bientôt sur le continent. Le nom de Davy fut dans toutes les bouches, et chacun voulait respirer le singulier gaz auquel on attribuait la propriété de mettre les uns dans une extase délicate et d'asphyxier les autres au milieu d'un rire inextinguible, ce qui lui valut le nom de *gaz hilarant*. Davy ne s'en tint pas à ses expériences sur le protoxyde d'azote ; il essaya encore sur lui-même la respiration de l'hydrogène car-

boné, de l'acide carbonique, de l'azote, de l'azote et du bioxyde d'azote. C'est sans doute à cet imprudent zèle pour la science qu'il dut l'état valétudinaire dans lequel il languit jusqu'à la fin de sa vie.

Le comte Rumford venait de créer à Londres l'*Institution royale*. D'une humeur peu accommodante, il s'était brouillé avec son professeur de chimie, le docteur Garnett, et songeait à lui donner un successeur. Davy fut proposé et accepté. Son air enfantin et ses manières un peu provinciales lui attirèrent d'abord un accueil peu favorable. Mais dès la première leçon (le 25 avril 1801) il sut, parla chaleur, la vivacité et la clarté de sa parole, charmer ceux qui étaient venus l'entendre dans la petite chambre qu'on lui avait assignée pour ses cours. Aux leçons suivantes, il fallut élargir le local pour contenir un auditoire nombreux et de plus en plus enthousiasmé; et bientôt le jeune professeur devint l'homme à la mode dans la capitale de la Grande-Bretagne.

Tant de succès obtenus à un âge où l'on ne commence qu'à entrer dans le monde lui donnèrent des sentiments d'un orgueil légitime : aspirant aux titres et aux honneurs, il fut créé successivement chevalier et baronnet (en 1812). Depuis 1803 il était déjà membre de la Société royale de Londres; trois ans après il en remplit les fonctions de secrétaire, et à la mort de Joseph Bancks, en 1820, il fut élevé au poste éminent de président de cette illustre compagnie. Depuis 1817 il était associé étranger de l'Institut de France, qui dix ans auparavant l'avait couronné, au moment où la guerre avec l'Angleterre était dans toute sa violence.

Pendant vingt-cinq ans, Davy travailla sans interruption pour la chimie, dont il avait été chargé par le bureau d'agriculture d'enseigner les applications. Ce chimiste célèbre eut la bonne fortune d'avoir rencontré un principe ou un agent puissant, qui devint entre ses mains une véritable mine de découvertes. Ce sujet vaut la peine d'être traité avec quelque développement.

Les phénomènes de l'électricité avaient depuis une cinquantaine d'années vivement occupé les physiciens, lorsque l'apparition de la pile de Volta (voy. ce nom) vint tout à coup exciter le zèle de tous les savants : chacun voulut essayer sur toutes sortes de substances ce simple et merveilleux instrument. Rien de plus instructif pour le philosophe qui réfléchit sur l'histoire des sciences, que ce conflit d'opinions ou de théories contraires que l'on vit alors surgir de toutes parts : aux erreurs la préséance, la vérité ne vient qu'après. Carlisle et Nicholson, plongeant (en 1800) dans l'eau les fils métalliques fixés aux deux pôles (positif et négatif) de la pile, virent avec surprise du gaz oxygène se dégager au fil positif et du gaz hydrogène au fil négatif; en même temps il se montrait un peu d'acide d'un côté et d'alcali de l'autre. Dans la même année, Ritter en Allemagne, modifiant un peu

cette expérience, obtint les mêmes résultats. Mais il en conclut que l'oxygène et l'hydrogène sont de l'eau combinée avec les deux électricités. Dans d'autres expériences, où l'on avait établi la communication entre les deux vases par quelque fibre animale, ou même avec les doigts, il apparaissait toujours de l'acide muriatique au fil positif : quelques-uns en avaient conclu que cet acide était un sous-oxyde d'hydrogène. En 1803, Hisinger et Berzelius constatèrent que l'action décomposante de la pile s'étend à toute espèce de corps, et qu'elle fait toujours paraître les acides au pôle positif et les alcalis au pôle négatif.

Davy suivit toutes ces expériences avec la plus vive attention, et les répéta de son côté avec des piles plus puissantes, ou autrement disposées. Il parvint ainsi à démontrer que lorsque l'eau est pure, on n'en extrait que de l'hydrogène et de l'oxygène, exactement dans les proportions où ces deux gaz se combinent pour former de l'eau; et que, quant aux acides et alcalis qui peuvent se produire, ils viennent des impuretés accidentelles de l'eau. Cette fois la vérité s'était fait jour : soumettant ensuite beaucoup d'autres corps au même agent de décomposition, il parvint à formuler cette loi sur laquelle Berzelius construisit sa classification, savoir, que l'*affinité chimique n'est autre que l'énergie des pouvoirs électriques opposés*. Davy publia en 1806 les résultats de ses expériences dans un mémoire intitulé : *Leçons Bakériennes, ou On some chemical agencies of electricity* (*Philosoph. Transact.*, XCVII) (1). Ce fut ce beau travail qui remporta le prix de l'Institut de France, fondé pour le progrès du galvanisme. Mais un triomphe plus éclatant l'attendait.

Depuis quelc temps il s'était élevé des doutes dans l'esprit des chimistes sur la simplicité des alcalis fixes (potasse et soude) et des terres alcalines (chaux, magnésie, etc.). Dès 1789 Lavoisier avait émis l'hypothèse que ces terres pourraient bien n'être que des oxydes irréductibles par les moyens ordinaires. Pour les alcalis fixes, on avait l'analogie de l'alcali volatil, dont Berthollet venait de démontrer la composition. Toutes ces données encouragèrent Davy à pénétrer le mystère qui couvrait la plupart des corps jusqu'alors réputés simples. Ici encore la pile lui servit d'instrument et de guide. Il l'essaya d'abord sur la potasse en dissolution aqueuse; après avoir échoué, il tenta l'expérience sur de la potasse en fragments solides, légèrement humectés d'eau : il y plongeait les deux pôles ou fils terminateurs d'une forte pile; pendant qu'au pôle positif se manifestait une effervescence, il vit, à sa grande joie, apparaître au pôle négatif de petits globules d'un éclat argentin, semblables au mercure; ces globules ne tardaient pas à se couvrir d'une croûte

(1) Trad. dans les *Annales de Chimie*, t. LXIII, p. 172 et 225; *Journal de Physique*, t. LXIV, p. 42; *Biblioth. brit.*, XXXV, p. 16.

blanche, qui était de la potasse régénérée, et jetés dans l'eau, ils surnageaient, prenaient feu spontanément, et brûlaient avec une flamme purpurine et une vive chaleur; la fin de la combustion s'annonçait par une petite explosion : le produit était de la potasse. Les petits globules inflammables sur l'eau étaient le corps simple qui depuis a reçu le nom de *potassium*; l'effervescence remarquable au pôle positif avait été produite par l'oxygène mis en liberté : c'est cet oxygène que le potassium reprenait à l'eau pour se transformer en potasse, en même temps que le second élément de l'eau décomposée, l'hydrogène, se dégageait. Le même résultat s'obtint avec la soude; seulement le *sodium* brûlait avec une flamme jaune, ce qui servit, outre sa densité plus faible, à le distinguer du potassium. Ces expériences si vraies et si simples trouvèrent cependant des contradicteurs : on supposa que ces nouveaux corps, qui semblaient mettre les savants sur la voie du fameux feu grégeois, n'étaient que des combinaisons d'hydrogène ou de carbone avec les alcalis. Pour faire tomber les objections ou hypothèses, il fallut répéter les expériences, et montrer que les nouveaux corps non-seulement ne contiennent ni hydrogène ni carbone, mais qu'ils ne brûlent, en se changeant en potasse, qu'au contact des substances oxygénées, et qu'on peut les conserver indéfiniment dans l'huile de naphte, comme dans toute matière liquide exempte d'oxygène. C'est ainsi que Davy mit le premier hors de doute que les alcalis fixes (potasse et soude) sont de véritables *oxydes*; et comme on ne connaissait alors que les oxydes métalliques, il assimila, par une vue de classification hardie, le potassium et le sodium à de véritables *métaux*. Cette grande découverte fut communiquée, dans les séances des 12 et 19 novembre 1807, à la Société royale de Londres, et se trouve consignée sous le titre de : *On some new phenomena of chemical changes produced by electricity, particularly the decomposition of the fixed alkalies, and the exhibition of the new substances which constitute their bases*, dans les *Transactions philosophiques* de Londres, vol. XCVIII, p. 1 (1).

Dès ce moment un champ nouveau s'ouvrit aux investigations de la chimie. La découverte du potassium et du sodium fit songer aussitôt à la possibilité d'extraire également des terres alcalines leurs métaux constitutifs. Les premières tentatives échouèrent ou ne donnèrent que des produits tout à fait impurs. En modifiant ses expériences, sur quelques indications de Berzelius et Pontin, engagés dans les mêmes recherches, c'est-à-dire en mettant ces terres, légèrement humectées et mêlées d'oxyde de mercure, en contact avec des globules de ce métal, Davy se procura des amalgames d'où il chassait ensuite le mercure par la distillation. C'est ainsi qu'il découvrit le *baryum*,

le *strontium*, le *calcium* et le *magnesium*, en quantité très-petite, il est vrai, mais suffisante pour montrer que ces corps simples, non volatiles à la chaleur rouge, ont un éclat argentin, qu'ils sont plus pesants que l'eau, très-avides d'oxygène, et qu'ils enlèvent ce gaz au verre à une température élevée, et dans les circonstances ordinaires, à l'air et à l'eau, en les décomposant. « Davy, ajoute ici son frère et biographe, se proposa d'appliquer ces faits à l'explication de plusieurs grands phénomènes de la nature, tels que les tremblements de terre, les volcans, les aérolithes, la formation de la croûte terrestre, etc. (1). »

Toute vraie méthode conduit de découverte en découverte. En électrisant négativement du mercure en contact avec une solution concentrée d'ammoniaque, Davy vit le mercure se solidifier et perdre les trois quarts de sa densité par l'absorption d'une quantité de gaz équivalant à peine à $\frac{1}{23}$ de son poids. Cette expérience lui suggéra l'idée que l'ammoniaque aussi pourrait avoir pour base un métal dont l'azote et l'hydrogène (éléments de l'ammoniaque) remplaceraient l'oxygène. Puis, par une sorte d'intuition, reprise par quelques chimistes vivants, il se demandait si l'hydrogène ne serait pas le principe de la métallisation, et si les oxydes ne se réduiraient pas à des combinaisons de bases avec l'eau (2).

Après avoir extrait les métaux des alcalis et des terres, les chimistes entreprirent aussi d'isoler les radicaux des acides. Lavoisier avait posé en principe que le gaz qu'il avait découvert, en même temps que Scheele et Priestley, était l'élément nécessaire de toutes les substances acides, ce qui valut à cet élément le nom d'*oxygène*, c'est à-dire *générateur des acides*. Il fut réservé à Davy de renverser la fameuse théorie de Lavoisier, qui avait déjà contre elle l'exemple de deux acides (l'hydrogène sulfuré et l'acide prussique) exempts d'oxygène. Le corps que Scheele avait obtenu en traitant l'acide muriatique par l'oxyde de manganèse, et qu'il avait nommé *acide muriatique déphlogistiqué*, occupait alors les principaux chimistes. Voyant que ce corps, dissous dans l'eau, donne de l'oxygène, sous l'influence de la lumière, Berthollet en conclut que c'était un composé d'oxygène avec l'acide muriatique, et il lui imposa le nom d'*acide muriatique oxygéné*. Quant à l'acide muriatique ordinaire, c'était, d'après la théorie de Lavoisier, admise par Berthollet, une combinaison de l'oxygène avec un corps particulier encore inconnu.

Si cette explication était exacte, rien n'aurait dû être plus simple que de reconstituer l'acide muriatique en enlevant à l'acide muriatique oxygéné (déphlogistiqué de Scheele) son oxygène.

(1) Dr. Davy's, *Life of sir Humphry*, vol. I, p. 397.

(2) *An account of some analytical researches on the nature of certain bodies, particularly the alkalies, etc.*, lu à la Société royale de Londres, le 15 déc. 1803; publié dans les *Philosoph. Transact.*, t. XCIX, p. 39; trad. dans les *Annales de Chimie*, t. LXXII, p. 244, et LXXIII, p. 5.

(1) On en trouve la traduction française dans les *Annales de Chimie*, t. LXXVIII, p. 203 et 225, et dans la *Bibl. britan.*, t. XXXVIII, p. 3.

MM. Gay-Lussac et Thenard l'essayèrent, mais jamais ils ne réussirent sans y avoir préalablement ajouté de l'eau ou du moins de l'hydrogène. En présence de ce phénomène inattendu, leur embarras fut extrême, et nous laisserons ici parler leur illustre collègue, G. Cuvier : « L'eau, se disaient MM. Gay-Lussac et Thenard, est donc un ingrédient nécessaire à la formation de l'acide muriatique ; mais comment se fait-il qu'elle y adhère avec tant de force qu'on ne puisse l'en retirer par aucun moyen ? Ne serait-ce point seulement par un de ses éléments (par l'hydrogène) qu'elle concourt à former cet acide ? et l'oxygène qui se dégage dans cette opération, et que l'on croyait provenir de l'acide muriatique oxygéné, ne serait-il pas simplement l'autre élément de l'eau ? Alors ni l'acide muriatique oxygéné ni l'acide muriatique ordinaire ne contiendraient d'oxygène : ce ne serait que le premier, plus de l'hydrogène. Cette pensée leur vint ; ils l'exprimèrent même à la fin de leur Mémoire (1), comme une hypothèse possible ; mais ils n'osaient la soutenir en face de leurs vieux maîtres (Berthollet, Fourcroy, Chaptal), pour qui la théorie de Lavoisier était devenue presque une religion (2). »

Davy n'eut pas les mêmes scrupules : il adopta hardiment l'hypothèse de MM. Gay-Lussac et Thenard, après avoir démontré dès 1808 que le potassium mis en contact avec le gaz acide muriatique produit de l'hydrogène et une substance tout à fait identique avec le muriate de potasse ; que dans le même cas l'acide muriatique oxygéné ne donnait ni oxygène ni hydrogène, mais simplement du muriate de potasse (3). Ces expériences décisives, toujours répétées avec le même succès, l'amènèrent enfin à conclure que le corps le moins complexe était précisément celui qu'on avait jusque alors cru le plus composé ; en un mot, que l'acide muriatique oxygéné était un corps simple, qui combiné avec l'hydrogène donnerait l'acide muriatique ordinaire. Ce corps simple, gazeux, il l'appela *chlorine* (du grec *χλωρός*, à cause de la couleur jaunâtre de ce gaz), nom qu'on changea plus tard en *chlore*, qu'il porte encore aujourd'hui. La lumière était faite ; toutes les réactions jusque alors inexplicables s'expliquaient naturellement, mais la théorie de Lavoisier était sapée par la base : il ne fut plus permis de douter que l'oxygène n'est pas l'élément unique de la combustion, et qu'il y a des acides (*hydracides*), des sels (*sels haloïdes*) ou des bases (*chlorobases*), dans la composition desquels il n'entre pas un seul atome d'oxygène. Cependant, malgré l'évidence de ces faits, la théo-

rie de Lavoisier conserva de nombreux partisans ; pour la renverser irrévocablement, il fallait la découverte de l'iode, substance de propriétés chimiques analogues à celles du chlore. La nouvelle doctrine de Davy ne fut universellement admise qu'environ dix ans après les expériences de 1810 ; dix ans, n'est-ce pas tout un siècle pour une science qui marche à pas de géant ? Les savants qui suivirent les traces du grand chimiste anglais ne tardèrent pas à s'apercevoir combien cette route était féconde en découvertes.

Davy n'eut pas seulement la gloire d'être à trente-deux ans un des créateurs de la chimie moderne, il servait aussi l'humanité par l'invention de la *lampe des mineurs*, qui porte son nom. Les anciens savaient déjà que les mines ou galeries souterraines sont quelquefois remplies de gaz détonnants, tels que l'hydrogène carboné ou l'hydrogène mêlé d'une très-petite quantité d'air, déterminant l'asphyxie et des explosions terribles au contact d'une flamme. Une de ces explosions arriva en 1812, dans la mine de Felling, en Angleterre : en un instant plus de cent ouvriers périrent dans des circonstances affreuses, qui épouvantèrent tous les hommes de ce pénible métier. Un comité de propriétaires de mines de houille s'organisa, et fit un appel à la science de Davy pour prévenir le retour de pareils désastres. Le problème paraissait d'une solution bien difficile : empêcher des gaz inflammables de faire explosion au contact du feu, c'était demander presque l'impossible. Davy cependant ne désespéra point : il se mit d'abord à analyser les gaz, détermina les proportions dans lesquelles leurs mélanges détonnent, et observa le premier que la flamme ne se propage pas dans des tubes de petite dimension ou à travers les mailles étroites d'un réseau métallique. Ce fut là pour lui un trait de lumière ; après quelques essais préalables, il parvint à construire un petit appareil, fort simple, composé d'une gaze métallique, entourant une lampe ordinaire : l'air détonnant ne peut, sans aucune explosion, qu'éteindre la flamme, et même alors un fil de platine tourné en spirale au-dessus de la mèche éteinte suffira par son incandescence à éclairer les mineurs tant qu'ils pourront se maintenir dans un air aussi peu respirable. Telle est la *lampe de Davy*, qui depuis son invention (en 1815) a conservé la vie peut-être à des milliers d'ouvriers. Dès ce moment on crut tout possible au génie de cet homme extraordinaire ; et pour me servir d'une comparaison de Cuvier, « on lui commandait une découverte comme à d'autres une fourniture ». L'Angleterre dépensait annuellement des sommes considérables pour la réparation de ses vaisseaux, dont les doublages en cuivre étaient rongés par l'eau de mer. Davy fut invité à y porter remède : l'incomparable chimiste, qui vit dans ce phénomène une action électro-chimique, imagina de neutraliser l'état électrique du cuivre par de petits clous de fer, dont un seul devait préserver de la décomposi-

(1) *Mémoires de la Société d'Arcueil*, t. II, p. 387.

(2) Cuvier, *Éloge de Humphry Davy*, dans les *Mém. de l'Institut*, t. XII, p. 24, année 1832.

(3) *Researches on the oxymuriatic acid, its nature and combinations, and on the elements of the muriatic acid*, lu à la Société royale de Londres, le 12 juillet 1810, imprimé dans les *Philos. Transact.*, t. C, p. 281 ; trad. dans les *Annales de Chimie*, t. LXXVI, p. 113 et 129.

tion au moins un pied carré de cuivre. Des navires préparés d'après cette méthode allèrent en Amérique et en revinrent sans que leur doublage se fût oxydé.

En 1818, Davy fut envoyé à Naples par le prince régent, depuis George IV, qui prenait un vif intérêt au déroulement des manuscrits d'Herculanum. La chimie donnait l'espoir de faciliter ce travail; mais l'effet de la carbonisation avancée de ces manuscrits rendit inapplicable toute méthode de ramollissement: Davy dut se borner à l'indication de quelques moyens pour mieux détacher les parties et les étendre plus parfaitement qu'on ne l'avait fait jusque alors. Mais il profita de ce voyage pour faire connaître la nature des couleurs dont se servaient les peintres de l'antiquité: quelques écaillés détachées des murs de Pompeïa et d'Herculanum lui suffirent pour démontrer, à l'aide de l'analyse, que ces couleurs, à peu près aussi nombreuses que les nôtres, sont pour la plupart empruntées au règne minéral et d'une préparation parfaite. Le voisinage du Vésuve devint pour lui l'occasion de vues nouvelles sur la formation des volcans et l'état primitif du globe.

Depuis quelque temps, la santé de Davy déclinait. Un second et un troisième voyage, un séjour prolongé à Florence et à Rome n'eurent pas sur lui l'heureuse influence qu'en attendaient ses amis. Pendant ses pérégrinations même de valétudinaire, son esprit ne demeura point inactif: il composa ses *Consolations en Voyage, ou les derniers jours d'un philosophe* (1), que Cuvier appelle « l'ouvrage de Platon mourant ». L'auteur y développe, sous forme de dialogues, des pensées sublimes sur les progrès de l'espèce humaine, sur le sort qui lui est réservé, sur la destination des milliers de mondes qui brillent au firmament, etc. Ce fut la dernière lueur d'un flambeau qui allait s'éteindre. A peine arrivé à Genève, il expira subitement, à cinquante-et-un ans, dans la nuit du 29 au 30 mai 1829, entre les bras de son frère John Davy, et de son épouse (M^{me} veuve Aprece). Pour honorer la mémoire de son mari, M^{me} Davy fonda à l'Académie de Genève un prix qui est décerné tous les dix ans à l'expérience chimique la plus neuve et la plus féconde en résultats.

Outre les travaux déjà cités, on a de H. Davy: *An Account of some experiments and observations of the constituent parts of certain astringent vegetables and their operation in tanning*; dans les *Philos. Transact.*, t. XCIII, p. 233; Nicholson, *Journal*, V, 256; *Biblioth. Brit.*, XXVI, 158; — *An Account of a new eudiometer*; dans Nicholson, *Journal*, IV, 175; *Biblioth. britan.*, VII, 246; *Annales de Chimie*, XLII, 301; — *An Account of some analytical experiments on a mineral production from Devonshire, consisting*

principally of alumine and water; dans les *Philos. Transact.*, XCV, 155; *Biblioth. brit.*, XXX, 303; *Annales de Chimie*, LX, 297; — *On a method of analysing stones containing a fixed alkali, by means of the boracic acid*; lu à la Société royale de Londres, le 16 mai 1815; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCV, 231, et dans les *Annales de Chimie*, LX, 294; — *Some experiments on the combustion of the diamond and other carbonaceous substances*; lu à la Société royale de Londres, le 23 juin 1814; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIV, 557; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, I, 16, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVII, 126; — *Memoria sopra un deposito trovato nel Bagni di Lucca*; imprimé dans les *Atti della Reale Accademia Neapolitana*, II, 9, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XIX, 194; — *On the state of water and aeriform matter in cavities found in certain crystals*; lu à la Société royale de Londres, le 13 juin 1822; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXII, 367, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXI, 132; — *Observations on the appearance*, etc.; dans le *Journal of Royal Institution*, 1803; dans la *Bibliothèque britannique*, XXII, 335, et dans les *Annales de Chimie*, XLVI, 273; — *On the cause of the changes of colour produced by heat on the surface of steel*; dans les *Ann. of Philosophy*, I, 131, et dans la *Bibliothèque britannique*, LV, 157; — *Some observations of the formation of mists in particular situations*; lu à la Société royale de Londres, le 25 février 1819; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIX, 123, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XII, 195; — *On application of liquids formed by the condensation of gases as mechanical agents*; lu à la Société royale de Londres, le 27 avril 1823; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIII, 193, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXV, 80; — *Notice of some observations on the causes of the galvanic phenomena, and on certain modes of increasing the powers of the galvanic pile of Volta*; dans le *Journal de Nicholson*, in-4°, IV, 337, 380 et 394; — *An Account of some galvanic combinations formed by the arrangement of single metallic plates and fluids analogous to the new galvanic apparatus of Volta*; lu à la Société royale de Londres, le 18 juin 1801; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCI, 397, et dans la *Bibliothèque britannique*, XVII, 237; — *New analytical Researches on the nature of certain bodies: 1° further inquiries on the action of potassium or ammonia and on the analysis of ammonia; 2° on the sulphur and phosphores; 3° carbonaceous matter; 4° muriatic acid*; lu à la Société royale de Londres, les

(1) *Consolations in Travel, or the last days of a philosopher*; Lond., 1830, in-8°.

2 février et 16 mars 1809; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCIX, 450, et dans la *Bibliothèque britannique*, XLIV, 42; — *On some of the combinations of oxymuriatic gas and oxygen, and on the chemical relation of these principles to inflammable bodies*; lu à la Société royale de Londres, le 15 novembre 1810, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CI, 1, dans les *Annales de Chimie*, LXXVIII, 298, dans le *Journal de Physique*, LXII, 358, et dans la *Bibliothèque britannique*, XLVII, 34, 245 et 340; — *Some experiments and observations on a new substance which becomes a violet coloured gas by heat*; lu à la Société royale de Londres, le 20 janvier 1814, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIV, 74, dans les *Annales de Chimie*, XCII, 89, dans le *Journal de Physique*, LXXIX, 153, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVI, 248; — *Further experiments and observations on iodine*, lu à la Société royale de Londres, le 16 juin 1814, et imprimé dans les *Philosoph. Transactions*, CIV, 487, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVII, 243; — *On the safety lamp for coal miners, with some researches of flame*; Londres, 1815, in-8°; — *On the firelamp of coal mines, and on methods of lighting the mine so as to prevent its explosion*; lu à la Société royale de Londres, le 9 novembre 1815, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CVI, 106, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, I, 136; — *On the corrosion of copper sheathing by sea water and on methods of preventing this effect*; lu à la Société royale de Londres, le 22 janvier 1824, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIV, I, dans les *Annales des Mines*, X, 149, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXVI, 84; — *Additional experiments and observations on the application of electrical combinations to the preservation of the copper sheathing of ships and to other purposes*; lu à la Société royale de Londres, le 18 juin 1824, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIV, 242, dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXIX, 187, et dans les *Annales des Mines*, XII, 214; — *Report on the state of the manuscripts of papyrus found at Herculaneum*; dans le *Journal of Sciences and the Arts*, VII, 154; — *Some observations and experiments of the papyri found in the mins of Herculaneum*; lu à la Société royale de Londres, le 15 mai 1821; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXI, 191, et dans le *Journal de Physique*, XCHI, 401; — *Some experiments and observations on the colours used in painting by the ancients*; lu à la Société royale de Londres, le 23 février 1815, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CV, 97, dans les *Annales de Chimie*, XCVI, 72 et 193, et dans la *Bibliothèque britannique*, LIX, 226 et 236, LX,

129; — *On the phenomena of volcanoes*; lu à la Société royale de Londres, le 20 mars 1828; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXVIII, 241, dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXXVIII, 133, et dans la *Bibliothèque universelle*, XXXIX, 121; — *Salmonia, or days of fly-fishing, in a series of conversations*; Londres, 1823; in-12; — *Elements of agricultural Chemistry in a course of lectures for the Board of Agriculture*; Lond., 1813, in-4°; trad. en franc. par Marchais de Migneaux, Paris, 1820, in-12; et en allemand par F. Wolf, avec des additions de Thaër, Berlin, 1814, in-8°; — *Elements of chemical Philosophy*; Lond., in-8°, 1812 (ouvrage inachevé); trad. en franc. par Van Mons, Bruxelles, 1813, 1816, in-8°; en allemand, par F. Wolf, Berlin, 1814, in-8°. Peu de temps avant sa mort Davy avait communiqué à divers savants des expériences galvaniques sur la torpille; Schweigger-Seidel en a rendu compte dans ses *Jahrbücher*, t. III, p. 1, et suiv. F. H.

The annual Biography and Obituary; Lond., 1830, p. 30. — G. Cuvier, *Éloge de sir H. Davy*, dans les *Mémoires de l'Institut*, 1830, t. XII, p. 1 et suiv. (Acad. des Sciences). — John Davy, *Memoirs of the life of sir Humphry Davy*; Lond., 1830, in-8°. — J.-A. Paris, *Memoirs of the life of sir H. Davy*; Lond., 1830, in-8°. — Ayrton, *Life of sir H. Davy*; Lond., 1831, 2 vol. in-8°. — *Revue encyclopédique*, ann. 1829, vol. XLII, p. 819. — Kireevsky, *Histoire des Législateurs chimistes*; Francf., 1848, in-8°. — *Die Zeitgenossen* (Les Contemporains), vol. VI, p. 107. — *Penny-Cyclopædia*.

DAVY DE CHAVIGNÉ (François-Antoine), architecte français, né à Paris, le 4 mai 1747, mort le 17 août 1806. Il fit ses études à Juilly, chez les oratoriens, et son droit à Paris; il acheta ensuite une charge d'auditeur à la chambre des comptes. Il a beaucoup écrit sur l'architecture, quoique aucun de ses projets n'ait été exécuté. On a de lui : *Projet d'une Bibliothèque publique de Jurisprudence*; Paris, 1775, in-8°; — *Projet de Fontaine des Muses*; 1778, in-8°; — *Projet d'un pont triomphal*; Paris, 1781, in-8°; — *Plans, coupe et élévation d'un Pont en fer d'une seule arche de cent quatre-vingt-deux pieds d'ouverture*; Paris, 1800, in-8°; — *Leçons d'un Père à ses Enfants, ou recueil de sentences et de pensées morales, extraites des meilleurs auteurs latins et français*; Paris, 1801 et 1806, in-12; — *Mémoire sur la construction des ponts en fer*; Paris, 1801, in-8°; — *Colonne de l'empire français, ou projet de colonne triomphale à la gloire de Napoléon le Grand, restaurateur de la monarchie sous le nom de l'empire français*; Paris, 1806, in-8°; — *Rapport fait à la Société libre des Sciences, Lettres et Arts de Paris, sur un ouvrage intitulé : De la Solidité des Bâtimens* (par Ch.-F. Viel); ibid.

Ch.-Fr. Viel, *Notice nécrologique sur Fr.-Ant. Davy de Chavigné*; 1807, in-4°. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *La France littéraire*.

DAVY. Voyez DU PERRON.

DAVYDOW (*Denis Wasiljewitsch*), général et poète russe, né à Moscou, en 1784, mort en 1839. Il entra dans la cavalerie de la garde en 1801, devint adjudant de Bagration, et prit part aux deux campagnes de Finlande en 1808 et 1809. En 1812 il eut le commandement d'un corps de partisans, à la tête duquel il opéra plusieurs coups de main, dont il se fit ensuite l'historien dans les *Souvenirs patriotiques* de Swinin. Il ne se distingua pas moins durant les guerres de 1813 et lors de l'invasion des alliés en France. Il fut nommé colonel en 1814 et général-major en 1815. De 1825 à 1827 il combattit en Perse; et telle fut la valeur qu'il déploya en 1831 en Pologne, qu'il fut élevé au grade de lieutenant général. Ce guerrier fut aussi un poète remarquable; c'était le Tyrtée de l'armée russe. Ses chants respirent l'insouciance gaieté du soldat moscovite. La plus répandue de ses productions, celle qui a eu le plus de succès, est le *Polusoldat* (demi-soldat), qu'il composa lorsqu'il servait dans les pays du Caucase. Ses autres poésies, satires, élégies, dithyrambes, témoignent d'un talent que sa vie errante ne lui permit pas de perfectionner. On a en outre de lui : *Souvenirs de la bataille d'Eylau* (*Wospominanié o srashenié pri Preussisch Eylau*); — Essai d'une théorie de l'application pratique des corps francs (*Opýt teórii partíanskawo dáistwija*). La première partie du livre contient une histoire complète des corps francs, et les deux dernières sont consacrées aux moyens de se servir de ces corps de troupes pendant la guerre.

Conversat.-Lexic.

DAWE (*George*), peintre anglais, mort le 15 octobre 1829. Une *Andromaque*, qu'il peignit en 1810, excita un tel enthousiasme, qu'il fut nommé aussitôt correspondant de l'Académie royale; les productions qu'il fit paraître ensuite lui valurent son entrée dans cette illustre compagnie. Il visita la Russie, et séjourna plusieurs années à Saint-Pétersbourg. Il mourut quelques semaines après son retour en Angleterre. On a de lui une *Biographie de Morland*.

Rose, New biog. Dict.

DAWES (*Richard*), critique anglais, né en 1708, mort en 1766. Il étudia à Cambridge, et se fit remarquer dès lors par sa haine pour le docteur Bentley, dont il affectait de méconnaître la science comme helléniste. En 1736 il publia un projet de traduction du *Paradis perdu* de Milton en grec; mais ce projet ne se réalisa point. En 1738 il fut appelé à diriger l'école libre de grammaire de Newcastle sur la Tyne; et l'on joignit à ces fonctions le gouvernement de l'hôpital de Sainte-Marie. Dawes publia en 1745 son ouvrage intitulé : *Miscellanea critica*, 1781, 2^e éd. : c'est un recueil d'observations grammaticales sur certains écrivains grecs. Il se proposait d'annoter de même tous les poètes grecs; mais cette entreprise n'eut pas non plus de suite. L'esprit de Dawes n'était pas bien

sain; ses écoliers le désertèrent, et il se retira à Henworth, où il avait pour unique distraction de se promener en bateau.

Biog. brit.

DAWES (*Sir Williams*), prélat anglais, né à Braintree, en 1671, mort en 1724. Il étudia à Oxford, entra dans les ordres, et obtint la charge de vice-chancelier de l'université de Cambridge et de chapelain du roi Guillaume. En 1698 il fut nommé recteur et doyen de Bocking, dans le comté d'Essex. A l'avènement de la reine Anne, il devint un des chapelains de cette souveraine, auprès de laquelle il fut tellement en faveur qu'elle le nomma évêque de Chester en 1707, puis archevêque d'York; il occupa ce siège jusqu'à sa mort. Il fut en grand renom comme prédicateur; mais il dut ses succès en ce genre bien plus à la beauté de sa figure qu'à son talent. On a de lui : *The Anatomy of Atheism* (Anatomie de l'Athéisme), poème; 1693; — *The Duties of the Closet*; — *Sermons preached upon several occasions*, etc. Ces ouvrages et d'autres posthumes ont été réunis en un recueil, 1733, 3 vol. in-8°.

Biog. brit.

DAWUD, philosophe musulman. *Voy. DAUD.*

DAWSON (*Jean*), mathématicien et chirurgien anglais, né à Garsdale, dans l'Yorkshire, en 1734, mort en 1820. Destiné à la chirurgie, il se détourna de cette carrière pour aller professer les mathématiques à Sedburgh. Il se fit connaître par diverses polémiques, notamment avec Emerson, au sujet de l'analyse de Newton, avec Stewart sur la distance du Soleil, enfin avec Wildbore sur le dégagement de fluides opéré par les vaisseaux en mouvement. On a en outre de lui un traité sur la doctrine de la nécessité philosophique, dirigé contre Priestley.

Rose New biog. Dict.

DAY, **DAYE** ou **DAIE** (*John*), imprimeur anglais, né à Dulwich, dans le comté de Suffolk, en 1522, mort le 23 juillet 1584. Ses impressions, nombreuses et supérieures à celles de ses devanciers, lui ont fait donner quelquefois, ainsi qu'à Grafton, le nom de *Plantin* de l'Angleterre. Il introduisit le premier l'emploi du caractère saxon, et fit usage aussi de l'italique; quelques-uns de ses livres sont imprimés en caractères romains. On prétend même qu'il gravait ses poinçons. Il fut encouragé par l'archevêque Parker, qui estimait en lui son mérite supérieur à celui des autres imprimeurs, et Ames rapporte que comme il devint riche, il excita l'envie de ses confrères, qui cherchaient à entraver la vente de ses livres. Day fut admis le premier parmi les membres de l'association des libraires (*Charter's Company*), et après avoir fait partie du bureau pendant quatre ans, il fut élu président en 1580. Il fut l'un des champions les plus ardents du protestantisme. La plupart de ses livres portent un emblème qui, conformément au goût de l'époque, offre un jeu

de mots sur son nom : on y voit l'Amour éveillant un jeune homme et lui montrant le soleil levant, avec ces mots : *Arise, for it is Day*, ce qui signifie *éveillez-vous, car il fait jour*; or en anglais le mot *Day*, que portait l'imprimeur, signifie *jour*. Ses principales impressions sont : *Cosmographical Glasse*, in-folio, 1559, par Cuninghame, très-bien imprimé en caractère italique, avec des gravures en bois représentant des sujets de mécanique, et le portrait de l'auteur la main posée sur une sphère, et un livre de Dioscoride avec cette devise : *Ἡ μεγάλη εὐδαιμονία οὐδενὶ φθορεῖν* : c'est une grande jouissance que de n'envier personne. Le privilège pour cet ouvrage est accordé à Daye pour toute sa vie et garanti pour sept ans ; s'il est réimprimé, il ne pourra l'être qu'avec la révision correcte d'un savant de son choix ; — *Fox's Acts and Monuments* ; un vol. in-fol., 1562, contenant un grand nombre de gravures ; on y voit l'horrible supplice de Jean Hus, celui de lord Cobham, de Richard Hun, de Tyndall, de Lambert, et de plusieurs autres personnages brûlés vifs à Smithfield : on croit y voir le portrait de plusieurs de ces personnages. Ce livre est très-rare et très-recherché ; John Day l'a réimprimé en 1570 et en 1589 ; — *The poor man's library* *πρωχομουσειον*, ouvrage volumineux et indigeste, qui n'offre aucun rapport avec son titre.

Son fils, *Richard DAY*, qui lui succéda, imprima peu d'ouvrages, et établit la distinction entre l' *i* et le *j*, l' *u* et le *v*. A.-F. D.

Ames et Dibdin, *Typographical Antiquities of Great Britain*, t. IV.

DAY (Thomas), philosophe anglais, né à Londres, en 1748, mort le 28 septembre 1789. Son père, qu'il perdit lorsqu'il n'avait encore qu'un an, lui laissa un revenu d'environ 1,200 liv. sterling. Après avoir reçu sa première éducation sous les yeux de sa mère, il alla continuer ses études à l'université d'Oxford, où il resta trois ans sans prendre de degrés. Après s'être fait recevoir à Middle-Temple, il entra au barreau. Il se mit ensuite à voyager en France et ailleurs. Trompé dans une première affection, il se prit un jour à élever deux orphelines, dont il destinait l'une à devenir sa femme. Son plan d'éducation était en partie conçu dans les idées de Rousseau, dont Thomas Day était grand admirateur ; mais ses élèves ne répondirent pas précisément à son attente ; cependant il les maria et les dota convenablement. Lui-même épousa en 1778 Esther Milnes, femme d'une grande distinction ; il alla se fixer avec elle dans le comté d'Essex, où il présida des meetings qui avaient pour objet l'opposition à la guerre d'Amérique et la réforme parlementaire. Son amour des innovations causa sa mort : il fut précipité du haut d'un cheval qu'il n'avait pas voulu diriger de la manière ordinaire. Ses ouvrages portent sur les matières philosophiques et d'éducation, qui l'occupèrent toute sa vie. On a de lui : *The Dying Negro* ; 1773, poème composé

en compagnie avec Bicknells ; — *The devoted Legion*, poème dirigé contre la guerre d'Amérique ; 1776 ; — *The Desolation of America*, poème ; 1776 ; — *Reflections upon the present state of England and independence of America*, pamphlet en prose, 1782, qui eut en Angleterre et même en France beaucoup de succès ; — *Sandford and Merton*, ouvrage d'éducation en trois parties ; 1783-1789. La dernière partie a été traduite en français par Berquin.

Biog. Brit. — *Penny Cycl.*

* **DAZA** (Fra Antonio), théologien et historien ecclésiastique, né à Valladolid, vivait en 1625. Il prit l'habit de franciscain, devint gardien du couvent de Valladolid, ministre de la province de la Conception et commissaire général de son ordre auprès de Grégoire XV. On a de lui : *Quarte parte de las Chronicas de la Orden de S. Francisco, sive continuatio Historiarum Minorum a Marco Veisiponensi*, etc., dédiée au roi Philippe III ; Valladolid, 1611, in-fol. ; — *Historia de las Llagas de S. Francisco* ; Madrid, 1612, et Valladolid, 1617, in-4° ; — *Vida de sor Juana de la Cruz, de la tercera orden de San-Francisco* ; Madrid, 1613 ; Lerida, 1617, in-4° ; trad. en italien par Paolo Brusantino, Padoue, 1627, in-8° ; — *Exercitios spirituales para los que viven vida solitaria*, trad. en italien, par Antiodocco ; Rome, 1616, et 1625, in-16 ; Milan, 1643 ; — *Discurso de la purissima Concepcion de Nuestra Senora* ; Madrid, 1621 et 1628, in-4° ; — *Vida del Bienaventurado P.-F. Pedro Regalado* ; Madrid, 1627, in-12 ; trad. en italien, par Francisco de Ocampo, Milan, 1634, in-4°.

Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*, 31, — Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispana nova*, I, 113. — Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica* (dix-septième siècle). — Le P. Jean de Saint-François, *Biblioth. univ. Francisc.*, I, 101.

* **DAZÈS** (...), publiciste français, né à Bordeaux, mort à Naples, en 1766. Il prit parti pour les jésuites lors de leur expulsion, et publia plusieurs chaleureux écrits en leur faveur. On a de lui : *Il est temps de parler, ou compte-rendu au public des pièces légales de Mme Rivert de Monclar et de tous les événements arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des jésuites* ; Anvers, 1763, 2 vol. in-12 : un plaisant disait « que ce livre eût mieux été intitulé : *Il est temps de partir* » ; — *Le Cosmopolite* ; 1764, in-12 ; — *Compte-rendu au public des comptes-rendus aux divers parlements ; précédé d'une Réponse décisive aux imputations dont on a chargé les jésuites* ; Paris, 1765, in-8°.

Chandon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Querard, *La France littéraire*.

DAZILLE (*Jean-Barthélemy*), médecin français, né en 1733, mort à Paris, en juin 1812. Il eut pour professeur en médecine Antoine Petit, et entra en 1755 dans la marine royale en

qualité de chirurgien-major. Il parcourut une grande partie des colonies françaises en Amérique, et assista en 1759 au bombardement de Québec. En 1776 il fut nommé médecin honoraire du roi à Saint-Domingue; il introduisit dans le régime des hôpitaux d'heureuses réformes, suggérées par l'expérience et par une longue pratique dans un climat malsain et exposé au retour fréquent des épidémies. Il revint en France en 1783, et fut chargé de plusieurs missions hygiéniques dans les provinces méridionales françaises. On a de lui : *Observations sur les maladies des nègres, les moyens de les prévenir, suivies d'un Précis sur l'analyse des eaux minérales, pour servir de guide aux jeunes médecins et chirurgiens*; Paris, 1776, in-8°, et 1792, 2 vol. in-8°. Dazille fait des réflexions très-judicieuses sur les causes de la mortalité des noirs et sur les moyens d'y porter remède; — *Observations générales sur les maladies des climats chauds*, etc.; Paris, 1785, in-8° : c'est une instruction particulièrement destinée aux médecins qui veulent s'établir à Saint-Domingue; elle donne une juste idée de la topographie médicale des colonies d'Amérique; — *Observations sur le tétanos, sur la santé des femmes enceintes et sur les hôpitaux d'entre les tropiques*; Paris, 1788 et 1792, in-8°. Selon l'auteur le tétanos est produit par la suppression de la perspiration cutanée, suite de l'impression subite d'un air frais et humide : il fait en outre dépendre le tétanos traumatique de l'abus des substances irritantes et spiritueuses. Cette dernière remarque a été souvent confirmée par le résultat des opérations faites dans les armées.

M. G.

Biograph. médicale. — Quérard, *La France littéraire*.

DAZINCOURT, acteur français. Voyez **ALBOUIS (D')**.

DAZZI (André), poète latin moderne, né à Florence, vers 1470, mort en 1548, enseigna avec éclat les lettres anciennes dans sa ville natale. Ses ouvrages imprimés sont : *Æluromachix, libri tres*; — *Sylvæ octo*; — *Epicedia et poemata varia*, avec un discours à la louange des lettres grecques; Florence, 1549, in-8°. Quelques autres poésies de Dazzi ont été insérées dans un recueil intitulé *Lauretum*. La bibliothèque Laurentienne à Florence possède du même auteur un poème latin et des lettres, qui n'ont pas été publiés.

M. G.

Lilius Giraldu, *Dialogi de Poetis sui temporis*. — Gesner, *Epitome*. — Poccianti, *Catalog. Scriptor. Florent.* — Jacobus Gaddius, *De Scriptoribus non ecclesiasticis*. — Redi, *Annotazioni al Ditirambo*.

* **DEADDÉ (.....)**, littérateur français, né en 1811. Sous le pseudonyme de *Saint-Yves*, il a composé plusieurs vaudevilles, pleins de gaieté et d'esprit. Il a aussi coopéré, mais sous son nom véritable, à différents recueils, particulièrement à *l'Encyclopédie des Gens du Monde*, où l'on a pu remarquer le style naturel et facile de ses articles. Il se laissa, il y a quelques années,

nommer directeur du petit théâtre Beaumarchais, et ce fut momentanément pour lui une cause de ruine. M. Deaddé est le fils d'un inspecteur des Ports. Sa mère, sœur du général Defrance, avait d'abord épousé M. de Lostanges, et eut de ce mariage un fils qui, sous le nom de comte Alexandre de Lostanges, a longtemps signé et dirigé le journal *La Quotidienne*. La mère de madame Deaddé était fille de Chompré, auteur du *Dictionnaire de la Fable*, et elle avait eu pour mari le docteur Defrance, médecin de l'École militaire de Rebas, membre de la Convention et d'autres assemblées politiques. Cette dame composait des vers gracieux, et s'était fait connaître par quelques imitations poétiques d'Anacréon et d'Horace.

J. B.

Docum. partie.

DEAGEANT DE SAINT-MARTIN (Guichard), écrivain français, mort en 1639 (1). Il occupa d'abord un emploi de commis chez le contrôleur général des finances Barbin. Arnauld d'Andilly l'ayant recommandé au duc de Luynes, il s'acquitta avec zèle de ce connétable en le servant avec zèle contre le maréchal d'Ancre, dans diverses commissions et négociations. Étant devenu veuf, on lui proposa de le faire arriver à l'évêché d'Évreux, s'il voulait entrer dans les ordres; mais il préféra un second mariage et les intrigues de la politique aux dignités et à l'état ecclésiastique. Il fit néanmoins paraître beaucoup de zèle contre les calvinistes, ce qui fit dire au cardinal de Richelieu que s'il avait terrassé l'hérésie, Deageant avait donné le premier coup. Du reste, ses intrigues finirent par tourner contre lui : après avoir reçu les faveurs de la fortune, il en éprouva les caprices, et disgracié, il reçut ordre de se retirer en Dauphiné, où il mourut premier président de la chambre des comptes. Deageant a publié des *Mémoires envoyés au cardinal de Richelieu*, qui furent imprimés à Grenoble en 1668 par son fils. Ces mémoires manquent quelquefois de fidélité dans les faits et presque toujours d'élégance dans le style; mais ils contiennent plusieurs particularités remarquables sur les dernières années du règne de Henri IV jusqu'au commencement du ministère de Richelieu, c'est-à-dire jusqu'en 1624. On les trouve réimprimés dans les *Mémoires particuliers pour l'histoire de France*; 1756, 3 vol.; in-12.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

DEANI (Marc-Antoine), dit le père *Pacifico*, prédicateur et théologien italien, né à Brescia, en septembre 1775, mort le 24 octobre 1824. Destiné à l'état ecclésiastique, il embrassa, très-jeune encore, l'ordre des Franciscains. Il fut admis à professer la philosophie et la théologie dans différentes maisons de son ordre. En 1802 il alla prêcher à Ferrare, où il eut un brillant succès. Dans ses sermons, il aimait

(1) Et non 1626, comme on l'a écrit par erreur dans la *Biog. univ.* des frères Michau

surtout à rappeler les persécutions des premiers chrétiens, le courage des martyrs, le triomphe de la religion, au milieu des obstacles qui semblaient devoir arrêter son essor. Les discours du P. Pacifico sont nombreux : 17 sont imprimés ; 240 sont restés manuscrits. En 1815, le pape voulait le nommer à l'évêché de Zante ; mais il s'y refusa par esprit d'humilité, se contentant des titres de consultant de l'index et de définitiveur général de son ordre, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

GUYOT DE FÈRE.

L'abbé Beraldi, *Mém. de Religion et de Morale*, publ. à Modène.

* **DEBACQ** (*Charles - Alexandre*), peintre français, né à Paris, le 12 août 1804, mort dans cette ville, le 2 octobre 1850. Il entra dans l'atelier de Gros, et suivit en même temps les leçons de l'École des Beaux-Arts. Parmi les nombreuses productions de cet artiste, qui obtint une médaille d'or de seconde classe en 1831, et dont chaque œuvre porte le cachet des plus sérieuses études, on remarque, outre beaucoup de portraits : (salon de 1831) *Tentation de saint Antoine* ; — *Jeanne d'Arc visitée dans sa prison par le comte Jean de Ligny-Luxembourg, qui l'avait vendue aux Anglais* ; — (1833) *Marie Stuart quittant la France* ; ce tableau est à la vénérie de S. M. l'empereur ; — *Mort de Duguesclin* ; — *Le Jeu de Boules* ; — (1834) *Mort de Jean Goujon, au moment où il termine la sculpture de la Fontaine des Innocents* ; — (1835) *Épisode des troubles de la Fronde* ; — *Faust au moment où la vue de l'empreinte laissée sur la terre par les fers d'un cheval lui fait concevoir l'idée de l'imprimerie* ; — (1837) *Bernard Palissy brûlant ses meubles pour alimenter le feu de son fourneau* : à la Manufacture impériale de Sèvres ; — (1838) *L'Enfance de Montaigne* ; — (1839) *Mort de Molière* : le moment représenté est celui où l'illustre comique prononce *juro*, dans *Le Malade imaginaire* ; — (1840) *Louis VII, l'empereur Conrad et Baudouin III, roi de Jérusalem, délibérant, à Ptolémaïs, sur la conduite de la guerre sainte* : Musée de Versailles ; — *Des pêcheurs trouvant un cadavre au pied de la tour de Nesle* ; — (1842) *Saint Antoine* ; — *Sainte Geneviève* ; — *Reddition de Tripoli* : ce dernier tableau fait partie du Musée de Versailles ; — *Marguerite de Bourgogne et Blanche, sa sœur, convaincues d'adultère, sont emmenées prisonnières au Château-Gaillard* ; — (1844) *L'Enfance de Callot* : Musée de Nancy ; — (1845) *Prise de Smyrne par les chevaliers de Rhodes* : Musée de Versailles. Debacq, qui, outre la peinture à l'huile, a produit un grand nombre de charmantes aquarelles, fut un des plus constants collaborateurs du journal *L'Artiste*, qui la veille même de sa mort publiait un de ses dessins. A. SAUZAY.

Archives de la direction des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBAST. Voyez **BAST.**

DEBAY (*Jean-Baptiste-Joseph*), sculpteur belge, né à Malines, le 16 octobre 1779, élève de l'Académie et de Chaudet. D'abord fixé à Nantes, il y exécuta des statues allégoriques pour la Bourse de cette ville, le fronton de l'hôtel de ville, les statues de *Saint Pierre de Saint Paul*, et *Saint Jacques*, pour la cathédrale et 60 bustes pour la bibliothèque. Il vint ensuite exercer son art à Paris, où il fit d'abord un *Saint Sébastien*, pour l'église de Saint-Méry, une statue en marbre du *chancelier de L'Hôpital*, pour la ville d'Aigueperse, et un *Saint Matthieu*, statue en pierre, pour la cathédrale d'Arras. Au salon de 1824, on vit de lui une statue colossale, *Mercury prenant son épée pour trancher la tête d'Argus*, et une autre figure, *Argus endormi au son de la flûte par Mercury* ; — au salon de 1827, une statue de *Léonidas* et un groupe des *Trois Parques* ; — à celui de 1829, une statue équestre de *Louis XIV*, pour la ville de Montpellier ; — en 1833, *Périclès décernant des récompenses aux artistes* : Jardin des Tuileries ; — en 1835, un groupe de *La Séduction* ; — en 1836, une statue en bronze du poète *Castel* ; une statue en marbre de *Charles Martel*, pour le Musée de Versailles, et le modèle d'un groupe de *La Vierge et l'enfant Jésus*, qu'il exécuta en marbre plus tard ; — enfin, en 1853, *Le Coquillage*, statue en plâtre. On a aussi de M. Debay plusieurs bustes d'hommes célèbres, qui décorèrent divers édifices publics. Il a reçu une médaille de première classe en 1817, et la décoration de la Légion d'Honneur en 1825.

G. DE F.

Statistique des Beaux-Arts.

DEBAY (*Jean-Baptiste-Joseph*), sculpteur français, fils du précédent, né à Nantes, le 31 août 1802, élève de son père. Il remporta le premier grand prix en 1819. Ses ouvrages principaux sont : *Thésée découvrant l'épée que son père avait cachée* (salon de 1827) ; — *Le Génie de la Marine* (salon de 1833) ; — *Jésus au milieu des docteurs*, bas-relief en bronze, pour le maître-autel de Saint-Sulpice ; — *Jeune Esclave*, statue en marbre (salon de 1836) ; — *Le Génie de la Chasse*, groupe (même salon) ; — un *Hallali*, groupe (salon de 1838) ; — *Le Repos du monde*, statue en marbre (salon de 1840) ; — *Le Tourment du monde*, statue en marbre (salon de 1841) ; — *Saint Jean-Baptiste enfant*, statue en marbre (salon de 1842) ; — *Sainte Amélie faisant l'aumône*, groupe (salon de 1843) ; — la statue du général Cambonne, pour la ville de Nantes, dont le modèle a été exposé au salon de 1846 ; — *Anne de Bretagne*, statue en marbre qui décore le jardin du Luxembourg (salon de 1847) ; — un monument très-considérable élevé à la mémoire du *Maréchal Oudinot* à Bar-le-Duc ; — *La Pudeur cédant à l'Amour*, groupe en marbre (salon de 1853) ; — la statue en marbre du *Maréchal Oudi-*

not, pour le musée de Versailles (même salon). M. Jean Debay termine en ce moment (1854) une statue du *Général Lepic*, qui doit être placée à Montpellier. Il a reçu en 1836 une médaille de première classe et la décoration de la Légion d'Honneur en 1851. GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Renseignements particuliers.

DEBAY (*Auguste-Hyacinthe*), frère du précédent, peintre et sculpteur français, né à Nantes, le 2 avril 1804. A peine âgé de onze ans, il exécuta le buste colossal de *Louis XVIII* pour la préfecture de Nantes, et exposa au salon de 1817 les bustes de M^{lle} de Brosse et de M. René Debay, son frère. A l'âge de seize ans, il entra à l'atelier du baron Gros, et exécuta, sur la commande du ministre de l'intérieur, une copie de *François I^{er}* et de *Charles V*, d'après son maître. Cette copie est placée dans la sacristie de l'église de Saint-Denis. En 1822 il remporta le deuxième prix de peinture, et l'année suivante (1823) le grand prix : le sujet du concours était *Egisthe croyant découvrir le corps d'Oreste mort reconnaît celui de Clytemnestre*. Après avoir terminé une copie de *La Peste de Jaffa*, d'après le baron Gros, il partit pour Rome, et les trois envois successifs qu'il fit à l'Académie se composent de *Miltiade dans les fers*; un *Faune jouant avec une panthère*; *Philoctète abandonné dans l'île de Lemnos*; enfin, une copie d'après Garo-Folo. Cette dernière œuvre fut longtemps placée dans la chapelle du château de Rosny. De retour à Paris (1830), il exposa au salon de 1831 *Lucrèce sur la place publique de Collatie*. Ce tableau, qui est placé dans la galerie du Luxembourg, et qui eut le plus grand succès, mérita à l'auteur la médaille d'or de première classe. A partir de cette époque, M. Debay fut représenté à chaque exposition, soit comme peintre, soit comme sculpteur. Parmi ses tableaux on remarque (salon de 1833) : *La patrie en danger, ou les enrôlements volontaires en 1792* : ce tableau, acquis par Louis-Philippe, ayant reçu plusieurs modifications importantes, fut remis à l'exposition de 1834; placé dans la galerie historique du Palais-Royal, il fut lacéré lors du sac de ce palais en 1848; — (salon de 1835) *Le roi Louis-Philippe rencontrant un blessé le 6 juin 1832*; commandé par le ministre de l'intérieur : ce tableau est à Agen; — *Le Vieillard et ses Enfants*. En 1835, il fut chargé d'exécuter, d'après la composition du baron Gros, deux agrandissements latéraux au tableau de la *Bataille des Pyramides* (salon de 1837); — *Entrevue de François I^{er} et de Henri VIII au camp du drap d'or* : à Versailles (1839); — *Attila dans les Gaules* (1840); — *La Religion chrétienne consolant une jeune orpheline*; — *Promenade de Sixte-Quint* (1841); — *Les deux Amies* (1842); — *Entrée des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean à Viterbe* : Versailles (1844); — *Bataille de*

Dreux : ce tableau, commandé par le ministre de l'intérieur, est à Dreux; — (1846) *Sagesse et bonheur*; — *Inconduite et Misère*; — (1848) *Le Vieillard et les trois Jeunes Hommes*; — *Le premier et le dernier quartier de la lune de miel*; — (1850) *Exécution de M^{me} de La Méteyrie et de ses filles à Nantes*, en 1793 : au musée de Nantes; — *La Religion chrétienne et ses Bienfaits*. M. Debay est encore auteur du tableau représentant *Les vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse* : église de Saint-Pierre à Chaillot. Comme sculpteur, on doit à cet artiste : *Le Berceau primitif d'Ève* et *Les deux Enfants* : une reproduction de ce groupe en marbre a été exécutée en 1850, pour M. le prince Demidoff; — le *Mausolée élevé à la mémoire de M. Affre, archevêque de Paris*; — le *Tombeau en marbre de M^{me} la comtesse de Damas*, au château de Hautefort; — la statue de *Perroult*, pour l'une des façades du palais du Louvre. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBAY (*Caroline-Louise - Emma PÉRI-GNON, M^{me}*), peintre française, belle-sœur des précédents, née à Paris, le 24 mars 1809, morte dans cette ville, le 6 septembre 1832. Élève de son père, M^{me} Debay, dont les œuvres se firent remarquer tout à la fois par le charme de la composition et par la fraîcheur du coloris, exposa au salon de 1831 : *Christine de Suède chez le Guerschîn*; — *La Mariée de village*; — *Jeune Fille endormie*; — *Sujet tiré de la Prison d'Edimbourg*; — *Henri IV armant chevalier son fils Louis XIII*; — *La visite au médecin*. Cette artiste, dont les débuts étaient si riches d'avenir, mourut de la poitrine, à l'âge de vingt-deux ans. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBELLE. Voy. BELLE (DE).

DEBELLOY. Voyez BELLOY.

*DEBES (*Lucas-Jacobson*), naturaliste et géographe danois, né dans l'île de Falster, en 1623, mort en 1676. Pasteur à Thorshaven, dans l'île de Stroma, la capitale de l'archipel Féroë, il décrit les phénomènes de ces parages, si peu connus et si curieux par les basaltes qu'on y découvre. Debes eut une vie assez agitée; il devint prisonnier des Suédois, que ses connaissances charmèrent assez pour qu'ils lui rendissent sa liberté; mêlé plus tard aux troubles suscités par les vexations du prévôt des îles Féroë, il prit parti contre ce fonctionnaire, dont il demanda et obtint la punition. Mais une faction qui tenait pour le prévôt fit éprouver à Debes des ennuis qui abrégèrent ses jours. Le principal ouvrage de Debes est : *Færoa reserata, ou Færsernes og de færøiske, Indbyggernes Beskrivelse*; Copenhague, 1673, in-4°.

Nyerup et Kraft, *Dansk Norsk. Literatur. Lexicon.*

DEBEZ. Voyez BEZ.

DÉBÉZIEUX (*Balthazar*), jurisculte français, né à Aix, le 24 juillet 1655, mort dans la même ville, le 22 mai 1722. Fils de Jean-Baptiste Debézieux, avocat au parlement d'Aix, il fut reçu en 1679 avocat du roi au bureau des trésoriers de France, nommé consul et procureur en 1692, et président de la chambre des enquêtes du parlement de Provence en 1693. Sa probité et son savoir lui valurent l'estime et la considération des personnages les plus distingués de la Provence, tels que l'archevêque d'Aix, Cosnac, l'évêque de Marseille, Vintinille, et celui de Toulon, Chalucet. En 1718, il fut un des commissaires nommés avec le maréchal de Villars pour examiner l'usage qu'on faisait des revenus de la ville de Marseille. En 1719 il se démit de sa charge en faveur d'Alexandre Debézieux, son fils. Il laissa un recueil manuscrit des arrêts rendus pendant sa présidence; ce recueil a été imprimé à Paris, 1750, in-fol.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DÉBONNAIRE (*Louis*), théologien français, né à Ramer-Capt-sur-Aube, en 16.., mort à Paris, le 26 juin 1752. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire; mais il n'y resta point. Lors des querelles religieuses qui de son temps agitèrent l'Église, il s'éleva fortement, sinon comme janséniste déclaré, du moins comme *appelant*, contre les convulsionnaires. Il publia successivement les ouvrages suivants : *L'Espérance, poème qui a remporté le prix à Toulouse en 1714*; 1714, in-8°; — *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, avec des réflexions et des prières*, par L. D.; Rouen et Paris, 1719, petit in-12 et in-18; cette traduction a eu plusieurs autres éditions : Paris, 1731, in-12; *ibid.*, 1735, in-12, avec figures dessinées et gravées par l'auteur; 1740, in-12; — *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des payens*; Troyes, 1726, in-8° : l'imprimeur de cet ouvrage fut mis à la Bastille; — *Chansons sur l'air des pendus, à l'encontre des Gensinistres* (les jésuites) : 17.., in-12; — *Examen critique, physique et théologique des commissions*; 1733, en trois parties, in-4°; — *Les Semaines évangéliques, qui contiennent des réflexions pour chaque jour de l'année*; 1735, in-8°; — *Traité historique et polémique de la fin du monde et de la venue d'Élie et du retour des Juifs*; Amsterdam (Paris), 1737, 1738, in-8° : cet ouvrage, plein d'érudition et publié sans le nom de l'auteur, est attribué à l'abbé E. Mignot par Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*; — *Les Leçons de la Sagesse et la Défense des Hommes*; La Haye (Paris), 1737, 1744, 3 vol. in-12; — *Alexicon, ou la défense prétendue des sentiments des SS. Pères repoussée*; 1740, in-12; — *Essai du nouveau conte de Ma Mère l'Oie, ou les entumures du jeu de la constitution* (en vers); 1743, in-8°; — *La Religion chrétienne méditée, ou le*

véritable esprit de ses maximes (avec le P. Jard, doctrinaire); Paris, 1743, 6 vol. in-12; — *L'Esprit des Loix quintessencié*; 1744, 2 vol. in-12; — *La Vérité de l'Histoire de l'Église de Rome*; 1754, in-4°; — *La Règle des Devoirs que la nature impose à tous les hommes*; Paris, 1758, 4 vol. in-12. Il a donné des notes à l'ouvrage de l'abbé Fleury ayant pour titre : *De la Liberté de l'Église gallicane*, 1723; ainsi que la préface et les notes de la cinquième édition des *Remarques sur les principales erreurs du livre intitulé : De l'ancienne nouveauté de l'Écriture Sainte*, par Arnault; 1735. GUYOT DE FÈRE.

Grosley, *Les Troyens illustres*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

DÉBORA, c'est-à-dire *Abeille*, prophétesse juive, vivait dans le treizième siècle avant J.-C. Les Israélites après la mort d'Éhad ou Aod firent ce qui déplut à Jéhovah, et l'Éternel les livra à Jabin, roi de Canaan, qui régnait dans la ville d'Hatsor. Ils gémissaient depuis vingt ans, accablés sous le poids de la servitude, lorsque Débora, femme de Lappidoth, reçut de Dieu l'ordre de les délivrer. Elle fit appeler Barac, fils d'Abinoham, de Kédès en Nephtali, et l'invita à rassembler sur le Thabor 10,000 hommes des tribus de Nephtali et de Zabulon pour combattre l'ennemi. Barac y consentit, mais à la condition que Débora marcherait avec lui. La prophétesse alla donc le trouver à Kédès, et bientôt les guerriers d'Israel se trouvèrent réunis sur la montagne. Sisera, général de Jabin, apprenant cette nouvelle à Harotheth-des-Nathoris, où il habitait, réunit sur-le-champ toute l'armée de Jabin, et vint camper avec 900 chariots de guerre sur les bords du torrent de Kison. Les Hébreux, profitant d'un subit orage, s'élançèrent du haut du Thabor, et mirent en fuite l'armée cananéenne, dont ils firent un massacre horrible, de sorte qu'il ne s'en échappa pas un seul homme. Suivant l'expression poétique du livre biblique, Sisera lui-même, obligé de s'enfuir à pied, fut tué sous la tente de Jahel, qui, après l'avoir enivré avec du lait mêlé de quelque drogue, lui enfonça un clou dans la tempe. Ce fut alors que Débora, pour célébrer le triomphe d'Israel, chanta le fameux cantique qui forme le chapitre V du livre des *Juges*. Dans un morceau, qu'on s'accorde à regarder comme le plus beau chant héroïque des Hébreux, elle représente l'état humiliant du peuple jusqu'à ce qu'elle se soit levée, elle Débora, pour être la mère d'Israel. Elle raille avec amertume les tribus qui ne se sont pas armées pour la délivrance; bénit par dessus toutes les femmes Jahel, qui a frappé Sisera; dépeint avec un raffinement de haine l'agonie affreuse du général vaincu, et représente, immédiatement après, la mère de Sisera, qui l'attend en regardant par le grillage de sa fenêtre. « Pourquoi, dit-elle, pourquoi son char tarde-t-il tant

à venir? Pourquoi les roues de son attelage roulent-elles si lentement? Les plus sages de ses dames lui ont répondu, et elle aussi se répond à elle-même : N'a-t-il pas trouvé du butin à faire et à partager? une jeune fille, deux jeunes filles pour chaque guerrier : les vêtements de couleur et les vêtements brodés pour Sisera! »..... Puis, interrompant brusquement ce sarcasme sanglant, la prophétesse termine en souhaitant qu'ainsi périssent tous les ennemis de Jéhovah. Telle est la substance de cet hymne magnifique, que le roi-poète a imité dans le psaume 68, mais dont il est loin d'atteindre la sublime hauteur.

La Bible fait mention (Genèse, xxxv, 8) d'une autre Debora, nourrice de Rébecca. Elle mourut à Béthel, où on l'enterra sous un chêne, qui fut appelé *Elon Bacouth, le Chêne des Pleurs*.

Livre des Juges, ch. iv et v; Genèse, ch. xxxv, 8. Herder, Histoire de la Poésie des Hébreux, 11^e partie, ch. VII. — Hermann Janssens, Herméneutique sacrée, tome 1^{er}, § 161.

DEBOURGES (Jean), conventionnel français, né dans la Marche, en 1759, mort en 1834. A l'époque de la révolution il exerçait dans son pays la profession d'avocat. Nommé membre de la Convention par le département de la Creuse, il montra toujours des opinions modérées, et s'abstint de voter dans le procès de Louis XVI. Il fit partie du Conseil des Anciens sous le Directoire, et fut nommé en 1800 président du tribunal de Chambon. Il fut admis à la retraite en 1815.

Petite Biographie Conventionnelle.

DEBRAÏA ou **BRAÏA** (*Nicolas DE*), poète français, du treizième siècle. On ne sait rien de positif sur lui. D'après dom Brial, c'est le même personnage que le Nicolas de Braia doyen du chapitre collégial de ce nom en Champagne, dont le P. Montfaucon a cité une lettre existant sous la date de l'an 1202, dans le Cartulaire des comtes de Champagne. Sur cette conjecture, et sur un passage de Nicolas lui-même, l'*Histoire littéraire* a fondé une chronologie un peu hypothétique de la vie du poète; nous la citerons, faute de renseignements plus authentiques : « En dédiant son poème à Guillaume d'Auvergne, archevêque de Paris, dont la prélature est marquée entre les années 1228 et 1248, le poète fait connaître que c'est dans cet espace de temps que les copies de son poème ont dû se répandre; or, cela marquerait une époque postérieure à celle de la mort de Louis VIII; et ce n'est pas dom Brial qui nous a suggéré cette observation, mais seulement la lecture du cinquième vers du poème, où, parlant de cette mort, le poète s'exprime ainsi :

..... Cui, ni fatales fila sorores
Tam cito rupissent vitæ florentæ juventa.

Louis VIII étant mort dans sa quarante-unième année, le 3 novembre 1226, il paraîtra sans doute probable qu'à la date de la composition de son poème Nicolas devait avoir environ soixante ans et même plus; car il faut bien supposer au poète

cet âge avancé, pour qu'il ait pu traiter de *jeunesse florissante* l'âge mûr d'un homme de quarante ans : un poète âgé de trente ans se serait sans doute exprimé différemment. Si l'on admet ces conjectures, Nicolas serait né vers 1160; il aurait atteint l'âge de quarante-deux ans à la date de l'an 1202, qui est celle de la charte de Nicolas Debraïa dont on cite l'existence au Cartulaire de Champagne, et l'on voit qu'à cette date le poète aurait eu l'âge compétent pour stipuler des intérêts au nom de son chapitre. Il suivrait encore de ces diverses combinaisons que le chantre de Louis VIII aurait été contemporain d'Adam, chanoine de Saint-Victor. » Le sacre de Louis VIII et le siège d'Avignon, précédé de celui de La Rochelle, font le sujet de tout ce qui nous reste de l'ouvrage de Nicolas Debraïa intitulé *Gesta Ludovici VIII*. Le poète raconte successivement le sacre et les fêtes qui furent données en cette circonstance dans la ville de Reims, dont il fait remonter l'origine au frère de Romulus. Par une espèce de paganisme propre aux poètes de la renaissance, et que l'on s'étonne presque de trouver dans un auteur du moyen âge, il désigne Dieu par la périphrase de souverain de l'Olympe, *Rector Olympi*. Après les fêtes données pour son sacre, le roi fait une tournée dans ses États. L'auteur alors saisit l'occasion de susciter contre ce prince les génies infernaux. Il passe ensuite en revue les ducs, les comtes, et trouve l'occasion de caractériser diversement les peuples qui leur sont soumis. Il continue par la description de la ville d'Avignon, dans l'état où elle était avant que ses anciennes et doubles fortifications eussent été rasées. Les Avignonnais parviennent à séparer de l'armée royale le corps de troupes commandé par le comte de Saint-Paul. Celui-ci exhorte ses soldats à se défendre vaillamment et à mourir, s'il le faut, en bons chrétiens. Il mêle à son discours d'assez singuliers jeux de mots; il dit entre autres choses à ses soldats :

..... Mors ea felix
Cujus dat morsus æternæ præmia vitæ.

Sept jours après, les bourgeois d'Avignon se rendent à discrétion; les fauteurs de la trahison sont pendus, mais la citadelle continue à résister. Le roi en ordonne l'assaut, et le comte de Saint-Paul y succombe, au moment où la victoire lui était assurée. Ici s'arrête ce qui nous reste du poème de Nicolas Debraïa.

Cet ouvrage, qui contient 1870 vers, offre quel que intérêt au point de vue historique; le style, malgré des expressions barbares, est assez correct pour le temps, et la versification offre parfois une harmonie sonore qui rappelle les vers de Claudien. André Duchesne le fit imprimer pour la première fois, mais d'une manière défectueuse et peu complète, dans son cinquième volume des *Scriptores Historiæ Francorum cœtanei*, sur un manuscrit de la bibliothèque de Jean de Besly. Dom Brial en donna une seconde édi-

tion, augmentée d'une centaine de vers, avec quelques notes sommaires et quelques corrections du texte, dans le XVIII^e vol. du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII, p. 80.

DEBRAUX (*Paul-Émile*), poète français, né en 1796, à Ancerville, mort à Paris, le 12 février 1831. Il commença tout jeune sa réputation de chansonnier, à l'époque où les armées étrangères campaient en France et où le pouvoir s'attachait à comprimer les élans du sentiment national. Ses refrains patriotiques, où il y avait plus de facilité que de correction, plus de verve que de délicatesse, trouvaient rarement dans les salons, mais étaient répétés en chœur dans les ateliers et dans les chaumières. Cependant quelques-unes de ses chansons, telles que *La Colonne, Soldat, l'en souviens-tu*, n'étaient pas indignes de l'approbation du public. Membre de toutes les sociétés chantantes, mais sans place, sans protection, il eut à soutenir contre la misère des luttes pénibles, où il eut besoin de s'armer de toute sa gaieté naturelle pour ne pas tomber dans le découragement. Les persécutions du pouvoir vinrent encore le mettre à d'autres épreuves : appelé à comparaître pour ses chansons, il alla pendant quelques mois expier sous les verrous le tort d'avoir fait rire le peuple aux dépens des ministres. La vie de ce pauvre et joyeux poète fut courte : il mourut à trente-cinq ans. Béranger lui a consacré les strophes suivantes :

Le pauvre Émile a passé comme une ombre,
Ombre Joyeuse et chère aux bons vivants.
Ses gais refrains vous égalaient en nombre,
Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.
Debraux dix ans régna sur la goguette,
Mit l'orgue en train et le cœur des faubourgs,
Et roulaient roi de guinguette en guinguette,
Du pauvre peuple il chanta les amours.

..... Il logeait au grenier.
Le temps au bruit des fêtes enivrantes
Râpait, râpait l'habit du chansonnier.
Venait l'hiver : le bois manquait à l'âtre ;
La vitre au nord étincelait de fleurs ;
Il grelottait, mais sa muse folâtre
Du pauvre peuple allait sécher les pleurs.

Bien jeune, hélas ! Il descend dans la fosse ;
Je l'ai conduit où vieux j'irai demain.
Chantant au loin, des buveurs a voix faussée
Aux noirs pensers m'arrachaient en chemin.
C'étaient ses chants que disait leur ivresse,
Chants que leurs fils sauront bien rajeunir,
De son passage est-il un roi qui laisse
Au pauvre peuple un si doux souvenir ?

Les ouvrages de Debraux, la plupart de circonstance, méritent peu d'être mentionnés ; il suffira de citer ici son roman, aussi médiocre que licencieux, intitulé *Le Passage de la Bérésina, petit épisode d'une grande histoire* ; Paris, 1825, 3 vol. in-12 ; — *Chansons complètes de P.-Émile Debraux, augmentées d'une notice et d'une chanson sur Debraux par M. de Béranger* ; Paris, 1833, 3 vol. in-32.

Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*. — Rabbe et

Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

DEBRECINUS (*Jean*), théologien hongrois, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Exercitationes scholasticæ de scientia Dei* ; Franeker, 1658, in-12 ; — *Joannis Thaddæi Conciliatorium publicum* ; Utrecht, 1658, in-12.

Horanyi, *Mem. Hungariæ*.

DEBRET (*Jean-Baptiste*), peintre français, né à Paris, le 18 avril 1768, mort à Paris, vers 1845. Il entra fort jeune dans l'atelier de Louis David, son parent, et l'accompagna à Rome. De retour en France en 1785, il remporta un second prix de peinture. Il allait être appelé sous les drapeaux, lorsqu'il fut mis au nombre de quelques élèves de l'Académie admis à l'École des Ponts et Chaussées, pour devenir des ingénieurs. A la formation de l'École Polytechnique, il fut du nombre des jeunes ingénieurs qui en formèrent le premier noyau, et bientôt on le nomma professeur de dessin pour la figure à cette même école. Il reprit dès lors la palette, qu'il avait abandonnée depuis plusieurs années, et l'on vit de lui, au salon de 1798, un tableau, *Aristomène délivré par une jeune fille*, pour lequel il reçut un premier second prix. Il exécuta ensuite des peintures de décors dans des maisons de luxe bâties à la Chaussée d'Antin par Percier et Fontaine, et ce ne fut qu'en 1804 que le public vit un nouvel ouvrage de cet artiste, *Le médecin Érasistrate découvrant la cause de la maladie du jeune Antiochus*. En 1806 il eut, à l'exposition un tableau remarqué, *Napoléon salue un convoi de blessés autrichiens*, qui fut acheté par le corps législatif et auquel une mention honorable fut donnée dans le rapport pour les prix décennaux. Il fit paraître ensuite, au salon de 1808 : *Napoléon décorant un brave de l'armée russe*, à Tilsitt ; — en 1810 : *Napoléon haranguant les Bavares* ; — en 1812 : *La première distribution des décorations de la Légion d'Honneur dans l'église des Invalides* ; — en 1814 : *Andromède délivrée par Persée*. Il fut un des artistes désignés en 1815 pour aller former un institut des beaux-arts à Rio-Janeiro, résidence de la cour de Portugal, retirée au Brésil. Les événements politiques reculèrent de dix années l'inauguration de cet établissement, qui produisit cependant d'heureux résultats. Debret pendant son séjour au Brésil exécuta plusieurs tableaux pour la cour, et entre autres : *La Revue militaire passée en présence de la cour à Bahia-Grande* ; — *L'Embarquement des troupes pour Monte-Video* ; — *Le Portrait en pied de don Pedro* ; — *L'Acclamation de don Jean VI* ; — *Le Portrait en pied de don Jean VI* ; — *Le Débarquement de l'archiduchesse autrichienne Léopoldine à Rio-Janeiro* ; — les *Plafonds* et une partie des *Frises* d'une galerie des bâtiments du trésor de la couronne à Rio-Janeiro, ouvrage interrompu par le départ de

D. Jean VI; — *La Cérémonie de l'acclamation de don Pedro, premier empereur du Brésil*; — *Le Couronnement de don Pedro*; — *Le Mariage du roi avec la princesse de Leuchtenberg*, etc., etc. — Cet artiste reçut le titre de premier peintre de la famille impériale et la croix de l'ordre du Christ. En 1830 l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France l'admit au nombre de ses correspondants. En 1831 il revint à Paris, avec un congé, et y publia un *Voyage pittoresque et historique au Brésil*, dont le 1^{er} vol. parut en 1831, le 2^e en 1833, le 3^e en 1837; Paris (Firmin Didot). GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — G. Sarrut, *Biogr. des Hommes du Jour*.

* **DEBREYNE** (*Pierre-Jean-Corneille*), médecin français, attaché au couvent de la Trappe, dans le département de l'Orne, né le 7 novembre 1786, à Quädypre, près Dunkerque. Il fit ses études à Paris, où il obtint le grade de docteur en 1814. Vivant au milieu d'une colonie desolitaires taciturnes dont la santé lui est commise, il trouve dans sa clientèle obligatoire, constamment régulière et obéissante, tous les avantages de concentration et de docilité d'un hôpital de grande ville. Exerçant à sans auxiliaire, il est à la fois médecin, chirurgien et pharmacien, réunissant ainsi, comme les médecins de l'antiquité, tous les moyens de connaître les secrets de l'art de guérir. Debreyne a publié les ouvrages suivants : *Considérations philosophiques, morales et religieuses sur le matérialisme moderne, l'âme des bêtes, la phrénologie, le suicide, le duel et le magnétisme animal*; Paris, 1839, in-8°; une 3^e édition, augmentée, en 1844; — *Thérapeutique appliquée aux traitements spéciaux de la plupart des maladies chroniques*; 1841, in-8°; — *Traité de Physiologie orthodoxe, et l'usage des séminaires*; 1842; — *Essai sur la Théologie morale dans ses rapports avec la physiologie et la médecine, ouvrage spécialement destiné au clergé*; 1843, in-8°; nouv. édit., augmentée, 1844, in-8°; — *Précis sur la Physiologie humaine, pour servir d'introduction aux études de la philosophie et de la théologie morale, suivi d'un abrégé d'hygiène, ouvrage destiné au clergé, spécialement aux séminaires*; 1844, in-8°; une 2^e édition la même année; — *Théorie biblique de la Cosmogonie et de la Géologie*; Paris, 1847; — *Essai analytique et synthétique de la doctrine des éléments morbides selon la doctrine de l'école de Montpellier*; Paris, 1849; et plus particul. de feu Frédéric Bérard; — *Des Vertus thérapeutiques de la belladone*; Paris, 1851, ouvrage qui a obtenu en Belgique une médaille d'or académique. J. B.

Docum. partic.

* **DEBRIS** (*Nicolas*), docteur en théologie, vivait au seizième siècle. Il fut un des quatre théologiens que Charles IX envoya au concile de Trente. On a de lui : *Instruction à porter les diversités du monde patiemment, avec paix*

d'esprit, joie et liberté intérieure; Paris, 1542, in-4°; — *Bref aiguillon à aimer l'état de religion chrétienne*, etc.; Paris, 1544, in-8°.

M. G.

Launoy, *Hist. du Collège de Navarre.* — Du Verdier, *Bibl. française.*

DEBROSSES. Voyez *BROSSES*.

DEBRY (*Jean-Antoine*), homme d'État français, né à Vervins, en 1760, mort à Paris, en 1834. Il était avocat, et avait publié plusieurs écrits en faveur de la révolution, lorsqu'en 1791 il fut élu député à l'Assemblée législative. Peu de membres de cette assemblée montrèrent un patriotisme plus ardent que le sien. Il demanda, le 1^{er} janvier 1792, la mise en accusation des princes français émigrés, et le 16 du même mois il fit décréter que Monsieur, frère du roi, par le fait de son émigration, était censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Ce fut sur sa proposition que l'Assemblée rendit le décret par lequel elle s'attribuait exclusivement et sans le concours de la sanction royale le droit de déclarer la patrie en danger. Quelques jours auparavant il avait appuyé la mesure relative à la dissolution de la garde constitutionnelle du roi. Le 8 août il demanda un décret d'accusation contre le général La Fayette, pour avoir fait délibérer son armée sur les événements du 20 juin. Il prit une part active à ceux du 10 août, et quelques jours après proposa la création d'un corps de 1,200 tyrannicides, destinés à aller attaquer individuellement, et jusque sur leur trône, les rois qui avaient formé une coalition contre la France. Réélu à la Convention nationale, Debry opina, dans le procès du roi, pour la formation d'un tribunal d'État, pris hors de l'assemblée, qui eût eu à juger tous les crimes de contre-révolution, quels que fussent le nom et le rang de leurs auteurs. Ce vote semble indiquer qu'il ne reconnaissait pas à la Convention le droit de juger Louis XVI; cependant, il vota ensuite la mort du roi sans appel et sans sursis. Depuis lors jusqu'au 9 thermidor, il ne reparut que rarement à la tribune, pour provoquer des mesures contre les émigrés et faire décréter la translation des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon. Accusé de fédéralisme, et ayant protesté contre le coup d'État du 31 mai, il faillit être arrêté avec les soixante-treize girondins qui furent emprisonnés pendant plus d'un an, et qui, par la protection de Robespierre, échappèrent à ultra-révolutionnaires. Mais après le 9 thermidor il reparut sur la scène. Envoyé en mission dans les départements de Vauchuse, de la Drôme et de l'Ardèche, il revint bientôt après prendre part à la discussion de l'acte constitutionnel, où il fit insérer dans la déclaration des droits l'article suivant : « Tout traitement qui aggrave la peine déterminée par la loi est un crime. » — A l'expiration de la session Conventiennelle, Debry fut nommé au Conseil des Cinq-Cents, et présida deux fois cette as-

semblée, à laquelle il fut appelé à trois reprises différentes : il y revint aux sentiments de républicanisme prononcé qu'il avait fait paraître à l'Assemblée législative. L'adresse du Corps législatif au peuple français sur la journée du 18 fructidor est de lui. En l'an vi (1798), Jean Debry fut choisi avec Roberjot et Bonnier pour représenter la république au congrès de Rastadt. On connaît la sanglante catastrophe qui termina leur mission. Jean Debry échappa seul à l'infâme guet-apens où ses deux collègues perdirent la vie. Laissé pour mort par les assassins, après avoir reçu treize coups de sabre, il parvint cependant à gagner la demeure du baron de Geertz, ministre de Prusse, qui prodigua au blessé tous les soins qu'exigeait sa situation. Rentré en France, lorsqu'il fut rétabli de ses blessures, Debry figure au 18 brumaire parmi les députés qui secondèrent les projets du général Bonaparte. Il fut pendant quelque temps membre du Tribunal, et le premier consul le nomma en l'an ix (1801) préfet du département du Doubs, qu'il administrait encore en 1814. A la première nouvelle du rétablissement des Bourbons, Debry parut à l'une des fenêtres de la préfecture, le 22 avril, une cocarde blanche à son chapeau, tandis que ses domestiques, par son ordre, en distribuaient aux fonctionnaires publics. Il demanda le registre des actes de la préfecture, y fit inscrire le sénatus-consulte qui rappelait le roi, et signa le premier. Il écrivit ensuite à Monsieur, comte d'Artois, pour lui offrir l'hommage de son profond respect et de sa soumission et pour le prier de lui accorder la liberté de finir ses jours dans la retraite. Pendant les cent jours il fut appelé à la préfecture du Bas-Rhin. La seconde rentrée des Bourbons lui fit perdre cette place. Compris dans l'ordonnance d'exil rendue contre les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, il sollicita vainement de Monsieur la permission de rester en France, et se retira en Belgique. La révolution de 1830 lui rouvrit les portes de la France. Il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui : *Essai sur l'Éducation nationale*; 1790, 2 vol. in-8°; — *Éloge de Mirabeau*; 1790, in-4°; — *Opinion sur la constitution de 1793*; in-8°; — *Catéchisme des Élections*; 1797, in-8°.

Thiers. *Hist. de la Rév. fr.* — Le Bas; *Dictionnaire encyc. de la France.* — Rabbe et Boisjolin, *Biographie des Contemporains.*

DEBURE (*Guillaume-François*), bibliographe, né à Paris, en 1731, mort le 15 janvier 1782. Il exerça avec distinction la profession de libraire; son père et son grand-père l'avaient précédé dans la même voie. Debure rendit les plus grands services à la science des livres; jusqu'à lui il n'avait pas existé un répertoire raisonné des ouvrages rares et des éditions précieuses; il se consacra à remplir cette lacune. A l'âge de vingt-quatre ans, il fit paraître un livret intitulé : *Museum typographicum*, tiré à très-peu d'exem-

plaires. En 1763 il mit au jour le premier volume de sa *Bibliographie instructive, ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*; le septième et dernier tome de ce grand travail parut en 1768. Une pareille production est nécessairement bien arriérée aujourd'hui : le goût des bibliophiles a subi de grandes variations; des livres fort recherchés il y a un siècle sont maintenant dédaignés; d'autres, auxquels on n'accordait que peu d'attention, figurent au rang des joyaux les plus précieux. Bien des éditions rares ont été découvertes ou mieux connues; mais à l'époque où elle parut la *Bibliographie instructive* était chose tout à fait neuve, et qui fut extrêmement utile. Elle peut encore être consultée avec profit : elle décrit certains ouvrages précieux avec des détails qu'on ne trouvera nulle part aussi circonstanciés. Quelques erreurs ont été relevées; mais est-il possible qu'il ne se glisse pas des méprises dans un travail aussi étendu, touchant à toutes les sciences, à tous les idiomes, à tous les points de l'histoire littéraire? Debure fut chargé de la vente des plus belles bibliothèques qui furent livrées aux enchères parisiennes pendant le dix-huitième siècle : en 1769, il publia le *Catalogue des livres de Gaignat*, 2 vol., qui se joignent à la *Bibliographie instructive*, et qui présentent l'inventaire d'une bien riche réunion de livres précieux. Le *Catalogue des livres de M. Girardot de Préfond*, 1757, in-8°, est également digne d'être recherché.

DEBURE l'aîné (*Guillaume*), mort en 1820, cousin germain et associé de G.-F. Debure, publia, en 1783, le *Catalogue des livres du duc de La Vallière*; 1^{re} partie, 3 vol. in-8°. C'est la plus ample collection d'anciens livres français qui ait jamais été formée; la vente produisit près de 465,000 francs, et, d'après la hausse qu'ont éprouvée de pareils ouvrages, cette bibliothèque vendue aujourd'hui rapporterait des millions, grâce à la concurrence qu'elle ferait naître dans le monde des amateurs d'impressions rares. Guillaume Debure avait épousé une sœur de M. Ambroise Didot l'aîné; il eut pour associés et ensuite pour successeurs deux fils, qui soutinrent son honorable réputation. Durant les vingt-cinq premières années du siècle, les principales ventes de livres précieux furent confiées à leurs soins, et les catalogues qu'ils rédigèrent attestent un soin scrupuleux, une connaissance parfaite de la bibliographie. On peut citer les catalogues de *Cotte*, de 1804; de *Caillard*, 1808; *Firmin Didot père*, 1810; de *Larcher*, 1813; et surtout celui de comte de *Mac-Carthy* 1815. MM. Debure se distinguèrent aussi comme éditeurs; ils publièrent d'importants ouvrages, durables monuments de l'érudition française; nous mentionnerons seulement les travaux de M. Silvestre de Sacy sur la langue arabe et le *Catalogue des livres sur vélin* en 7 vol., rédigé par M. Van Praet, conservateur de cette immense Bibliothèque impériale, dont

MM. Debure étaient les libraires en titre. En 1834 ils voulurent quitter les affaires, et ils firent de leur fonds considérable une vente qui fixa les regards du public éclairé, en raison des livres rares qui parurent alors au grand jour; des éditions originales de divers écrits de Rabelais révélèrent leur existence. Les deux frères moururent à peu de distance l'un de l'autre; M. J.-J. Debure, l'aîné; décéda le 15 janvier 1853, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; il laissait un cabinet de livres précieux parfaitement choisis, et dont le catalogue a été fort bien dressé par un libraire instruit (M. Potier); leur vente, faite en décembre 1853, a produit la somme considérable de 140,700 francs. M. Debure s'était en outre attaché à former une collection de portraits; il en avait rassemblé près de soixante-cinq mille; et cette réunion, unique en son genre, a été assez heureuse pour échapper à la dispersion, le sort ordinaire des collections littéraires et artistiques; elle a été achetée en bloc pour le compte du cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale.

G. BRUNET.

J. de Sacy, dans le *Journal des Débats*, novembre 1853, article reproduit dans le *Bulletin du Bibliophile*. — *Monit. univ.*, 1820. — *Notice* en tête du catalogue de la vente de la Bibliothèque de Debure, 1853.

DEBURE - SAINT - FAUXBEN (*Jean-François*), helléniste français, frère de Guillaume Debure, né à Paris, le 16 septembre 1741, mort à Paris, le 24 janvier 1825, vécut constamment dans la retraite. On a de lui : *A. M. T. S. Boethii De Consolatione philosophica, libri quinque; recensuit Johannes Eremita*; Paris, 1783, in-12; *Jean Eremita* est un pseudonyme de Debure; — *Nouveau Manuel d'Épictète, extrait des Commentaires d'Arrien*; Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Lettre d'un Solitaire à un académicien de province sur la nouvelle version française de l'Histoire des Animaux d'Aristote*; Paris, 1784, in-4°; — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, trad. du grec de Longus*; Paris, 1787, in-4°; — *Épître dédiée à l'Assemblée constituante*, imprimée en latin et en français, en tête du Nouveau Testament latin-français donné par Saugrin; Paris, 1791-1801, 5 vol. in-8°.

Rabbe et Bolsjolin, *Biog. univ. et port. des Contemporains*.

* **DEBUREAU** (*Jean-Gaspard*), artiste dramatique français, né à Newkolin (Bohême), le 31 juillet 1796, mort le 18 juin 1846. Il était un de ces Bohémiens jongleurs qui parcourent le monde de gambade en gambade, et posent leur tente partout où ils trouvent quelque argent à gagner. A travers des douleurs qui auraient pu abattre le courage le plus énergique, le pauvre nomade marchait vers un but certain; il résolut de ramener la pantomime aux préceptes qui avaient fait sa renommée, et il y réussit. Il recréa le *Pierrot*, personnage mime, qui exprimait, qui disait tout sans prononcer une

parole. Plein d'intelligence, Debureau, sous son masque enfariné, animait le public : il le faisait rire quand il souriait, pleurer quand il essayait une larme; caustique, fin et railleur, stupide à merci, inquiet et guetteur, rompu de coups, vindicatif et malicieux, gourmand et goulu, toujours amusant, toujours intéressant, il était l'idole de son public, qui accourait en foule pour l'applaudir chaque soir. Non-seulement Debureau jouissait de sa réputation de mime, de pierrot; mais son éloge comme homme particulier était dans toutes les bouches : on vantait sa probité, sa douceur de caractère, l'aménité de ses mœurs et de son esprit. Gardien de la fortune du théâtre qui lui était confié, il l'administrait avec une probité exemplaire. Aussi sa mort fut-elle une douleur publique sur le boulevard du Temple, où sa réputation était bien établie sous tous les rapports.

A. JADIN.

Histoire de Debureau, par J. Jania. — *Galerie des Artistes dramatiques*.

DECAEN (*Charles-Mathieu-Isidore*, comte), général français, né à Caen, le 13 avril 1769, mort à Ermont, dans la vallée de Montmorency, le 9 septembre 1832. Issu d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune, il perdit à l'âge de douze ans son père, qui occupait un modeste emploi au bailliage de Caen. Il avait été destiné au barreau, mais son inclination naturelle le porta vers la profession dans laquelle il devait s'illustrer : en 1792 il fut élu par ses concitoyens sergent-major de la deuxième compagnie des canonniers du quatrième bataillon de volontaires, et quelques mois après (janvier 1793) il était adjudant-sous-officier à l'armée du Rhin. Il servait sous Kléber, lorsque les événements de la campagne de 1793 forcèrent ce général, déjà célèbre, à se renfermer dans Mayence. Decaen partit avec les braves qui s'étaient distingués dans le siège mémorable de cette ville, pour prendre part aux guerres de la Vendée. Il y servit comme officier d'état-major auprès des généraux Canclaux, Du Bayet et Marceau. Quittant en 1795 ce pays, qu'avait désolé la guerre civile, pour revenir sous Kléber, à l'armée de Rhin et Moselle, il recevait du général Hoche une lettre qui faisait honneur à l'un et à l'autre : « Pars, mon cher Decaen, lui écrivait celui-ci; va à un poste honorable, et sers bien ta patrie. » Decaen prit une part glorieuse à la campagne de 1796, pendant laquelle, à vingt-sept ans, il fut nommé général de brigade. Il se distingua principalement aux batailles de Rastadt, d'Ettlingen, de Neresheim, d'Ingolstadt, et reçut les félicitations du Directoire, qui lui vota un sabre d'honneur, que lui remit Moreau.

Après le traité de Campo-Formio, Decaen passa à l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan (1798), puis à l'armée du Rhin (en 1799), et fut l'année suivante promu au grade de général de division, que lui avaient mérité ses glorieux services. Il contribua puissamment, avec le

général Richepanse, au gain de la célèbre bataille de Hohenliinden, et prit part à toutes les grandes affaires qui amenèrent, le 8 janvier 1801, le traité de Lunéville. Nommé en 1802, par le premier consul, capitaine général des possessions françaises à l'est du cap de Bonne-Espérance, il partit de Brest avec l'amiral Linois, le 6 mars 1803, et arriva quatre mois après devant Pondichéry. La situation était des plus critiques; la guerre avec l'Angleterre était imminente. Il reçut ordre de se retirer à l'Île-de-France: là pendant huit années (de 1803 à 1811) le capitaine général eut à lutter contre des obstacles de toutes natures, qui lui fournirent l'occasion de déployer un courage et une persévérance admirables, en même temps qu'une capacité administrative supérieure encore à ses talents militaires. Il appropria, en les modifiant, des lois nouvelles aux besoins de la colonie, qu'il dota d'une foule d'utiles établissements; l'Île-de-France eut tellement à se féliciter des bienfaits de cette législation, qu'elle stipula plus tard, dans un article de sa capitulation avec les Anglais, qu'elle continuerait, même en passant sous une domination étrangère, à être régie par le *Code Decaen*. « Le général Decaen, disait le baron Lacuée, à la chambre des députés, le 27 janvier 1834, a presque fait oublier dans l'Inde les Duplex et les Labourdonnais. »

A peine rentré dans sa patrie, après la reddition de l'Île-de-France, il fut nommé, en remplacement de Macdonald, au commandement de l'armée de Catalogne. Il s'y distingua, comme toujours, par sa valeur et son austère probité. De retour à Paris, il reçut presque aussitôt l'ordre d'aller prendre le commandement en chef de l'armée de Hollande. La Restauration, voulant s'attacher le général Decaen, lui confia la 1^{re} division militaire et le promut au grade de grand-croix de la Légion d'Honneur. Envoyé à Bordeaux au commencement des cent jours, il capitula avec Clausel, et reçut quelques jours après de l'empereur, qui l'appela aux Tuileries, l'ordre d'aller se mettre à la tête du corps d'observation des Pyrénées orientales et de prendre le commandement de la neuvième et de la dixième division militaires. A la nouvelle du désastre de Waterloo, il vit se soulever contre lui la populace du midi, qui se signalait à cette triste époque par des actes d'une férocité sauvage, et il eût été massacré à Montauban sans l'intervention du maréchal Pérignon. Arrêté vers la fin du mois d'octobre, Decaen vécut loin du monde et des affaires, pauvre après avoir occupé dans l'Inde une place où il lui eût été facile de s'enrichir. Retiré à Ermont, dans la vallée de Montmorency, dans une modeste demeure, où s'écoulèrent en paix les treize dernières années de sa vie, il fut emporté en 1832 par le fléau terrible qui, parti du fond de l'Asie, frappa alors un si grand nombre de victimes. Le général Decaen a laissé des Mémoires intéressants, que sa famille est dans l'intention de publier.

C. HIPPEAU.

Victoires et Conquêtes des Français. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — Discours prononcés à la chambre des députés, le 27 mai 1833, par le maréchal Soult, et le 27 janvier 1834, par MM. Charles Dupin, Baude, Mauguin, le baron Lacuée. — *Biographie du général Decaen*, par M. L.-E. Gautier, Caen, 1850.

* DECAISNE (Henri), peintre français, né à Bruxelles, le 27 janvier 1799. Élève de Girodet et de Gros, il obtint une médaille d'or de deuxième classe en 1828, et exposa au salon de 1827: *Milton aveugle dictant Le Paradis perdu à ses filles*; lithographié par Léon Noël; — *Une jeune Fille à sa fenêtre*; lithographié par Léon Noël; — *Une jeune Mûlière tenant un enfant*: appartient à M. Didot; — *Le Père malade*; — *Le Mari malade*: galerie du duc d'Orléans; — *Marguerite de Valois sauvant la vie à un protestant*: liste civile; lithographié par Léon Noël; — (1831) *Les derniers moments de Louis XIII*: au palais de Versailles; lithographié par Léon Noël; — (1833) *Les Adieux d'Anne de Boleyn à sa fille Éti-sabeth*: acheté par le prince de Ligne; — *Mélie de Montpensier écrivant ses Mémoires*: liste civile; — (1835) *Henri de Lorraine, duc de Guise, au milieu des ligueurs*: au château d'Eu; — *Mater dolorosa*: à Bruxelles; gravé par H. Garnier; — (1836) *Le Christ descendu de la croix*; gravé par H. Garnier; — *L'Ange gardien*: ce tableau, gravé par Bouquet et placé dans un cabinet de la reine Marie-Amélie, a été transporté après le sac des Tuileries au palais de l'Assemblée législative; — *François 1^{er} à Madrid*; — (1837) *Henriette de France, reine d'Angleterre, reçue au Louvre par Anne d'Autriche et Louis XIV*: liste civile; — (1838) *La Méditation de la Vierge*; — *Entrée de Charles VII à Rouen*: au Musée de Versailles; — *Une Baigneuse*; — (1839) *La Charité*: au musée de Hambourg; gravé par Sixdeniers; — *Le Giolto gardant des moutons*: au Cercle des Arts; — (1841) *L'Adoration des Bergers*; — *Françoise de Rimini*; gravé par Rollet; — (1842) *Institution de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*: musée de Versailles; — (1843) *Plafond pour le palais du Luxembourg*; — (1844) *L'Éducation du Christ*: à l'église Saint-Paul et Saint-Antoine; — *Prise de Marrah*; musée de Versailles; — (1846) *Les Joies maternelles*; — (1847) *Conversation*; — *La Discuse de bonne aventure*; — (1848) *Boniface de Montferrat élu chef de la quatrième croisade*: liste civile; — *Une jeune Malade*; — (1849) *Suzanne au bain*; — *Dernière visite de Raphaël à son atelier*; — (1850) *Le chancelier de L'Hôpital pendant la Saint-Barthélemy*; — *L'Assomption de la Vierge*; — *Louis XIV et Mme de La Vallière*; — (1852) *Le Dauphin dans la prison du Temple*; — *Jane Shore*. Outre ces toiles, qui se font remarquer par une grande correction de dessin et un coloris vrai, on doit encore à cet artiste: *Un Factionnaire grec trouvant sur le rivage le corps d'une jeune fille de Chio*; gravé

par Jeannet; — *Lady Francis implorant Cromwell, son père, en faveur des Stuarts*; gravé par Edwards Smith; — *Agar et Ismael dans le désert*: au Musée de Bruxelles; — *La Belgique couronnant ses plus illustres enfants*: aux Augustins de Bruxelles; — *Les quatre Évangélistes*: à l'église Saint-Paul de Paris; — *Laissez venir à moi les petits enfants*, carton offert à l'Académie royale de Bruxelles.

A. SAUZAY.

Notice historique sur le peintre Henri Decaisne, par M. Atoin, tom. XXI, n° 10, des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. — *Archives des Musées impériaux*. — *Documents particuliers*.

* **DECAISNE** (Joseph), botaniste français, frère du précédent, est né à Bruxelles, le 7 mars 1807. Après avoir terminé ses études à l'Athénée de Bruxelles, il vint se fixer à Paris avec sa famille, et s'adonna à la peinture, sous la direction de son frère aîné; mais bientôt il quitta la peinture pour suivre les cours de l'École de Médecine, de 1823 à 1824. Dès lors il se sentit entraîné vers l'étude de la botanique: il entra (fin d'octobre 1824) au Muséum d'Histoire Naturelle en qualité d'élève jardinier, sous la surveillance de Bosc, alors professeur de culture. Son assiduité et son intelligence le firent bientôt remarquer de M. de Mirbel, qui l'appela en 1828 à diriger les semis, une des branches les plus importantes de la culture du Muséum; et deux années après il fut nommé aide-naturaliste pour la botanique rurale sous M. Adrien de Jussieu. Après 1848 il fut chargé de la chaire de botanique appliquée, et en 1848 au collège municipal de François I^{er}, puis de la chaire de statistique agricole établie pendant quelque temps au Collège de France par un décret du gouvernement provisoire. Ses travaux lui avaient déjà ouvert les portes de l'Académie des Sciences (section d'économie rurale), le 19 avril 1847, en remplacement de M. Dutrochet, et le 17 avril 1850 il succéda à M. de Mirbel comme professeur de culture au Muséum. On a de M. Decaisne: *Recherches anatomiques et physiologiques sur la Garance*; in-4°, 10 planches coloriées, 1837, mémoire couronné à l'Académie des Sciences de Bruxelles; — *Recherches sur le Ramie*; dans le *Journal d'Agriculture pratique*, 1845, p. 467; — *Histoire de la Maladie des Pommes de Terre*; Paris, in-8°, 1846; — *Histoire naturelle et agricole du Riz*, en collaboration avec M. Bonafous; 16 planch., in-fol.; — *Recherches anatomiques et physiologiques sur les Greffes*; — *Recherches sur le parasitisme de la Cuscute*; — *Histoire de l'Igname de Chine* (dioscorea Batatas); — *Notice historique sur Adrien de Jussieu*; — *Mémoire sur la famille des Lardizabalées*; dans les *Archives du Muséum*; in-4°, 4 planch., 1838; imprimé dans le *Recueil des savants étrangers*; — *Recherches anatomiques et physiologiques sur le développement du pollen, de l'ovule, et sur la structure des tiges du gui*; in-4°, 3 planch.; dans

le *Recueil des savants étrangers*; — *Recherches sur les Anthéridies et les Spores de quelques Fucus*; — *Mémoire sur les Corallines*; — *Herbarii Timorensis Descriptio*; in-4°, 6 planch.; — *Études sur quelques genres de la famille des Asclépiadées*; — *Description des Asclépiadées et des Plantaginées*; dans le *Prodrômus de De Candolle*; — *Description des genres Dri-myspermum, Pseudais et Gyrinopsis, du groupe des Aquilariées*; — *Plantes de l'Arabie Heureuse récoltées par M. P.-E. Botta, 1^{re} partie, comprenant les Algues, les Fougères et les Lycopodiées*; dans les *Archives du Muséum*; in-4°, 4 planch.; — *Essai sur une Classification des Algues et des Polypiers calcifères*; — *Plantæ Asiaticæ quas in India collegit V. Jacquemont*; Paris, in-4°, Firmin Didot: cet important ouvrage, commencé par M. Cambessedes, a été terminé par M. Decaisne, qui en a publié 120 planches. Outre ces mémoires, M. Decaisne a donné un nombre considérable de détails botaniques dans le *Tentamen Floræ Senegambiæ*, les *Icones selectæ*, publiées par M. B. Delessert, et les analyses de tous les palmiers de l'archipel indien, au nombre de plus de soixante, publiées dans la *Rumphia*.

A. S.

Renseignements particuliers.

* **DECAISNE** (Pierre), médecin belge, frère du précédent, naquit à Bruxelles, le 11 mai 1809. Il fut attaché (octobre 1830) en qualité d'officier de santé au corps des volontaires français commandés par le général Niellon, et obtint le grade d'aide-major sur le champ de bataille de Berchem. Successivement médecin de régiment (25 août 1837) et médecin de garnison (1848), M. Decaisne a publié les mémoires suivants: *Essai sur les corps étrangers développés spontanément dans l'articulation fémoro-rotulienne*; 1835; — *Choix d'Observations chirurgicales*; 1838; — *Lettre à un confrère parisien sur l'ophtalmie régnant en Belgique*; 1841; — *De la Phlébite considérée comme cause de la phlegmatia alba dolens*; 1841; — *Sur l'application de l'eau froide en chirurgie*; 1841; — *Remarques sur la réunion immédiate après les amputations*; 1843; — *Observations pratiques sur les plaies pénétrantes des articulations*; 1844; — *Sur les données fournies par l'anatomie pathologique à la médecine pratique*; 1847; — *Mémoire sur les causes de l'ictère*; 1845; — *De l'emploi de la pommade au nitrate d'argent dans le traitement des tumeurs blanches*; 1848; — *Des plaies des articulations et des tendons*; 1851; — *Sur les moyens d'éviter les amputations et les résections osseuses*; 1854. Ce mémoire a été couronné à l'Académie royale de Médecine de Bruxelles. Chevalier de l'ordre de Léopold (1834) et de la Croix de Fer (1835), reçu docteur à la Faculté de Louvain, M. Decaisne est membre de l'Académie royale

de Médecine, et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Gand. A SAUZAY.

Enseignements particuliers.

DECAMPS. Voyez CAMPS et DESCAMPS.

DE CANDOLLE. Voyez CANDOLLE (DE).

* **DECATUR** (*Stephen*), marin américain, né le 5 janvier 1779, dans le comté de Maryland, mort le 22 mars 1820. Il entra en 1798 au service, et ne tarda pas à se signaler par son intrépidité. Une frégate américaine, *Philadelphia*, ayant échoué sur un rocher, avait été prise par les Tripolitains; le jeune Decatur entreprit de l'enlever ou de la détruire dans le port où elle avait été conduite : il se jeta dans une barque avec une poignée de volontaires, et le 16 février 1804, entrant à la faveur de la nuit dans la rade de Tripoli, il attaqua la frégate au milieu des bâtiments qui l'entouraient et des batteries qui croisaient leur feu sur elle; ne pouvant emmener le navire dont il s'emparait, il le livra aux flammes. L'année suivante, il dirigea une nouvelle attaque sur Tripoli; il enleva à l'abordage plusieurs chaloupes canonnières. Sa fermeté dans un péril extrême lui sauva la vie : luttant corps à corps avec un officier barbaresque, il fut renversé, et son adversaire brandissait un poignard pour le percer; Decatur détourne le coup, saisit un pistolet qu'il avait dans sa poche, et, quoique renversé, il parvient à le placer contre le front de l'ennemi qui se penche sur lui et qu'il étend roide mort. Lorsque plus tard la guerre éclata entre l'Angleterre et les États-Unis, Decatur reçut le commandement d'une frégate de 44 canons, et il fut l'un des officiers qui infligèrent à l'orgueil britannique des revers humiliants. Le 25 octobre 1812, il rencontra la frégate de 38 canons *Le Macédonien*; après un combat acharné, le bâtiment anglais, démâté et désarmé, fut contraint de se rendre; il avait 104 tués ou blessés sur un équipage de 290 hommes; son antagoniste n'avait que 5 morts et 7 blessés. Cette différence énorme, qui se reproduisit dans plusieurs engagements de la même époque, venait de ce que les Américains confiaient à des canonnières habiles des bouches à feu d'un gros calibre, tandis que les Anglais, négligents après une longue suite de succès, avaient un matériel insuffisant et des mâlelots peu exercés. Plus tard, Decatur fut moins heureux : le 15 janvier 1815, ayant sous ses ordres la frégate de 14 canons *Le Président*, il sortit du port de Boston en dépit d'une escadre anglaise qui le tenait bloqué : poursuivi et atteint par plusieurs navires, il succomba sous des forces inégales, et fut pris à la suite d'une résistance opiniâtre. Cette défaite ne nuisit point à Pestime qu'il avait inspirée à ses concitoyens. Le rétablissement de la paix l'empêcha de reprendre un service actif; mais il fit partie du conseil qui dirigeait les affaires de la marine. Quelques critiques amères qu'il dirigea sur la conduite d'un de ses collègues, le commodore Baron, furent la cause

d'un duel au pistolet; Decatur y trouva la mort. Il réunissait les conditions qui forment le grand homme de mer : constitution robuste, activité infatigable, courage extrême, dirigé par un jugement éclairé et par un coup d'œil sûr.

G. B.

Cooper, *Naval History of the United-States.* — James, *Naval History of Great Britain.*

‡ **DECAZES** (*Élie*, duc), célèbre homme d'État français, issu d'une famille de magistrature, est né le 28 septembre 1780, à Saint-Martin-du-Laye, sénéchaussée et présidial de Libourne (Gironde), dont son père était lieutenant particulier. Le jeune Decazes, qui avait commencé ses études à l'École Militaire de Vendôme en 1790, les termina en 1799. Après avoir débuté avec succès dans le barreau, il épousa, en 1805, la seconde fille du comte Muraire, premier président de la cour de cassation, fut nommé juge suppléant au tribunal civil de la Seine, et peu de temps après juge titulaire. Appelé à La Haye en 1807, par la confiance du roi de Hollande, mais forcé par l'état de sa santé de rentrer en France à la fin de cette année, il reçut du roi Louis-Napoléon le titre de conseiller de cabinet, avec la direction des intérêts particuliers de ce prince en France. L'occupation de la Hollande par un corps d'armée impérial détermina le roi à abdiquer, en août 1810, en faveur de son fils et à s'éloigner de ses États. Le comte Réal raconte dans ses Mémoires que l'empereur n'apprit le lieu où son frère s'était retiré que par une lettre écrite quinze jours après son départ par lui à M. Decazes et que la poste avait interceptée. M. Decazes se rendit auprès du roi à Tœplitz, et l'accompagna pendant plusieurs mois en Bohême et en Autriche. Revenu de Gratz en Styrie, en janvier 1811, il fit partie, comme conseiller, de la première formation de la cour impériale de Paris. Vers le même temps, et sur la demande de Madame, mère de l'empereur, il fut nommé secrétaire de ses commandements. A l'époque de la Restauration M. Decazes présidait les assises de Paris depuis trois ans. La réputation qu'il s'y était acquise l'avait fait désigner et présenter par le procureur général et par le grand-juge pour une place d'avocat général à la cour de cassation. Le comte Réal, dans ses Mémoires, explique le refus obstiné de l'empereur d'adopter ses présentations, qu'appuyait l'archichancelier, par la continuité des rapports de M. Decazes avec le prince Louis-Napoléon depuis son abdication. M. Decazes fut nommé en janvier 1814 capitaine dans la 2^e légion de la garde nationale, et prit part avec sa compagnie à la défense de Paris, sous Montmartre et à la barrière de Clichy. Après les événements politiques et militaires de 1814, il se rallia au gouvernement constitutionnel promis par la déclaration de Saint-Ouen, et inauguré bientôt après par la charte. Convoqué à une assemblée générale de la cour royale, il

refusa de prêter un nouveau serment, alors que rien ne l'avait délié de celui qu'il venait de prêter à la légitimité. Deux jours après il fut remplacé dans ses fonctions de conseiller et compris dans un décret d'exil, entre les noms de l'abbé de Pradt et du baron Seguier, avec injonction des'éloigner à quarante lieues au moins de Paris. Il resta dans ses propriétés de la Giroude jusqu'au retour du roi, qui l'appela le 7 juillet 1815 au poste de préfet de police. Les troupes françaises ayant évacué Paris, la tranquillité de la capitale fut confiée à la garde nationale et à 500 gendarmes. C'est avec cette faible force que M. Decazes eut à assurer l'exécution de l'ordonnance royale qui prononçait la dissolution des chambres, à protéger l'entrée du roi et le rétablissement des autorités évincées trois mois auparavant. Peu de jours après, il fut admis auprès du roi, à l'occasion d'une prétendue tentative d'empoisonnement sur la personne de l'empereur Alexandre à l'Élysée. Après diverses questions pleines de bienveillance sur son passé, Louis XVIII l'autorisa à lui faire directement ses rapports. Vers cette époque, le préfet de police reçut du duc d'Ortrante, ministre de la police, une liste de soixante-huit personnes qui devaient recevoir l'ordre de quitter Paris. L'ordonnance du 24 juillet réduisit le nombre des personnes exceptées de l'amnistie à trente-huit, dont une partie devaient être traduites devant les tribunaux et l'autre quitter la France. M. Decazes contribua à faire rayer de la première liste plusieurs noms, entre autres ceux du comte de Montalivet et de Benjamin Constant. Au mois d'août le colonel Labédoyère, qui avait quitté Clermont, où il n'était pas inquiété, pour venir à Paris, avait été reconnu dans la diligence par un officier de gendarmerie, arrêté sur l'indication de celui-ci à son arrivée, et conduit à la préfecture de police, où M. Decazes eut le triste devoir de l'interroger. Il en fut même du maréchal Ney, arrêté dans le Cantal par les volontaires royalistes du pays. L'esprit de parti imputa au préfet de police cette arrestation, faite à deux cents lieues de Paris et, il faut le dire, à l'insu du gouvernement lui-même, qui croyait le maréchal hors de France. L'arrestation du comte de Lavalette, qui avait précédé cette dernière, fut bientôt suivie de sa condamnation, malgré de vains efforts pour obtenir sa grâce. On sait l'héroïque dévouement de madame de Lavalette et l'évasion de son mari. En apprenant cet événement, le roi dit à M. Decazes, devenu ministre de la police générale (24 sept. 1815) : « Vous verrez qu'ils diront que c'est nous ! » L'accusation ne fit pas défaut ; portée en effet à la tribune de la chambre des députés par M. de Sesmaisons contre le comte de Barbé-Marbois et M. Decazes, elle donna lieu à la nomination d'une commission, qui arrêta de proposer une adresse déclarant au roi que ses deux ministres avaient perdu la confiance du pays. La fermeté du

roi fit abandonner l'accusation. La marche insurrectionnelle de Didier sur Grenoble fut une occasion d'attaques violentes et des plus contradictoires contre le ministre de la police. M. Decazes avait réclamé, avant l'événement, l'augmentation de la garnison de Grenoble, demandant même qu'à défaut d'autres troupes un bataillon de la garde fût envoyé de Paris ; ce fut la présence de la légion de l'Hérault qui sauva la ville. Le rejet ou l'acceptation de la demande de grâce de quelques-uns des condamnés n'était pas dans les attributions du ministre de la police, mais bien dans celles du ministre de la justice, et la rigueur de la décision qui fut prise ne peut être attribuée qu'à l'exagération des rapports ministériels.

L'ordonnance du 5 septembre 1816 mit fin à la lutte d'une chambre qui se prétendait plus royaliste que le roi lui-même. Accueillie avec reconnaissance au dedans et confiance au dehors, cette ordonnance inaugura la France constitutionnelle et prépara la libération du territoire. En proclamant qu'aucun article de la charte ne serait modifié, elle avait exclu de la chambre les députés âgés de moins de quarante ans. M. Decazes n'en avait que trente-six ; il fut élevé à la pairie avec le titre de comte. La disposition royale qui conférait cette double dignité rapporte qu'un des aïeux de M. Decazes avait reçu des lettres de noblesse de Henri IV, en 1595, « pour avoir, étant maire de Libourne, dit ce roi, chassé nos sujets rebelles de notre ville de Saint-Emilion ». Veuf depuis douze ans, M. Decazes épousa, en 1818, mademoiselle de Saint-Aulaire, petite-fille par sa mère du dernier prince régnant de Nassau-Sarrebruck et petite-nièce de la duchesse de Brunswick-Bevern, qui obtint de Frédéric VI, roi de Danemark, la transmission du duché de Glucksbiërg en faveur des nouveaux époux. Quoique nommée sous l'empire de la même loi électorale, la chambre nouvelle donna au gouvernement une majorité de 40 voix. MM. le maréchal Saint-Cyr, Lainé, Pasquier, Molé avaient été appelés dans le cabinet en 1816 et 1817 ; une nouvelle loi électorale étendit le droit de voter à tous les imposés de 300 fr. ; elle augmentait le nombre des électeurs, mais en conservant le renouvellement par cinquièmes et la réunion des électeurs en un seul collège. Une autre loi, pour régler le mode d'avancement dans l'armée et assurer le sort des officiers, fut également votée l'année suivante ; la confiance qu'elle inspira contribua à la libération du territoire, qui fut évacué à la fin de 1818. Les deux renouvellements survenus dans l'intervalle avaient appelé à la chambre, sans changer toutefois la majorité, des noms tels que ceux de La Fayette, Manuel, Benjamin Constant, considérés comme les représentants du parti républicain. Le cabinet se divisa : M. de Richelieu se retira, après avoir vainement tenté de former un nouveau ministère. M. Decazes, qu'il pressa de rester après lui, refusa de le

remplacer à la présidence du conseil, mais accepta plus tard le ministère de l'intérieur, auquel il donna une nouvelle vie. Son premier acte fut le rétablissement de l'exposition quinquennale de l'industrie, qui eut lieu en 1819, avec le plus grand éclat, au Louvre; il renouvela les courses annuelles de chevaux, établit un conseil général d'agriculture, et réorganisa les conseils généraux du commerce et des manufactures. Une société générale pour le soulagement et la moralisation des prisonniers, placée sous le patronage du duc d'Angoulême, devait se réunir deux fois par an. Un conseil général, auquel avaient été appelés vingt-quatre notabilités de toutes les opinions, avait la surveillance des prisons de Paris et du royaume, divisées entre MM. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le comte Daru, le vicomte Mathieu de Montmorency, M. Benjamin Delessert, M. le duc de Broglie, M. le baron Pasquier, M. le duc d'Albufera, M. Guizot, etc., etc. Enfin, le Jardin des Plantes, indépendamment d'autres subventions, reçut une dotation annuelle de 20,000 francs, heureusement maintenue jusqu'à ce jour, pour l'envoi des naturalistes voyageurs dans les deux mondes.

Le rejet par la majorité de la chambre des pairs, sans discussion et contrairement aux conclusions de la commission, du projet de loi voté par la chambre des députés pour la perception provisoire des trois douzièmes de l'impôt, en attendant le budget, força le roi à briser une opposition systématique, qui tendait à arrêter la marche du gouvernement et à le faire à entrer dans les voies révolutionnaires. L'ordonnance du 5 mars 1819 introduisit dans cette chambre soixante nouveaux pairs, choisis en partie parmi les plus grandes illustrations de l'empire. Toutes ces mesures du gouvernement n'empêchèrent pas les manœuvres des partis, et l'élection d'un nouveau cinquième amena à la chambre des députés le conventionnel Grégoire, nommé, assurait-on, par l'appoint de quelques membres de l'extrême droite. Le roi fut effrayé, et exigea des modifications à la loi des élections; la division des collèges par arrondissements et le renouvellement intégral eussent suffi aux exigences, comme les événements postérieurs l'ont prouvé et comme l'avait proposé M. Decazes l'année précédente; mais les ministres et leurs amis se divisèrent: M. Pasquier remplaça le général Dessoles aux affaires étrangères; le comte Roy, le baron Louis aux finances. M. Decazes eut la présidence du conseil sur le refus du duc de Richelieu. Un projet de loi mixte fut adopté pour les élections, et la majorité lui paraissait conquise, lorsque survint l'attentat de Louvel. Les ultra-royalistes cherchèrent à tirer parti de ce crime, et s'efforcèrent d'en faire retomber sur M. Decazes la responsabilité. Une accusation, aussi absurde qu'odieuse, portée à la tribune par M. Clausel de Coussergues, valut à son auteur l'apostro-

phe de *calomniateur*, que lui adressa M. de Saint-Aulaire: « Songez, dit-il, que désormais il faut que vous obteniez la tête de M. Decazes, ou que la vôtre reste chargée d'infamie! » L'amitié du roi ne pouvait être ébranlée par de telles attaques; sa confiance était restée la même: il avait repoussé avec force la demande d'éloigner son ministre; mais celui-ci ne pouvait consentir à être le seul obstacle au besoin de pacification. Sa santé d'ailleurs, altérée, ne lui laissait plus la force physique nécessaire pour soutenir des luttes personnelles aussi ardues. Il céda la présidence au duc de Richelieu et le portefeuille de l'intérieur au comte Siméon. Le roi, voulant témoigner d'une manière éclatante que ses sentiments n'avaient pas changé, éleva le comte Decazes au rang de duc, de ministre d'État, et le nomma son ambassadeur à Londres. M. Decazes était sorti du ministère simple chevalier de la Légion d'Honneur. Trois mois plus tard, dans une promotion d'officiers de cet ordre, le roi inscrivit le nom de son ambassadeur. Le duc Decazes fut compris peu après dans la promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux. Ce ne fut que sous le règne de Louis-Philippe qu'il reçut (21 octobre 1841) le grand-cordon de la Légion d'Honneur.

À la chute de ses anciens collègues et du duc de Richelieu (décembre 1821), M. Decazes quitta l'ambassade de Londres, et resta étranger pendant la vie du roi son bienfaiteur à toute discussion politique dans la chambre des pairs. Sous le règne de Charles X, tout en évitant ce qui aurait pu avoir le caractère d'une opposition systématique, il ne négligea aucune occasion importante de prendre part aux délibérations de la chambre, et il contribua à de notables améliorations, notamment dans les lois du jury et dans le Code pénal militaire; il participa au rejet des lois du droit d'aînesse et du sacrilège; on lui doit l'institution des quatre jurés supplémentaires et des deux jurés suppléants. La révolution de 1830 le trouva éloigné de Paris, où il n'arriva qu'après le départ de la famille royale et pour exprimer au futur roi le vœu tardif que, dans l'intérêt du pays comme dans le sien, il n'acceptât que la régence. Le trône avait été accepté la veille; le gouvernement provisoire avait cru cette solution la seule possible. On lut quelques jours après au *Moniteur*, dans le compte-rendu des séances de la chambre des pairs, ces paroles du duc Decazes: « Je déplore profondément la catastrophe qui a frappé la famille royale; « j'enseigne voulu l'éviter au prix de tout mon sang; « mais en présence de faits accomplis je ne « vois qu'une ancre de salut pour mon pays: « je m'y rallie. » Il avait voulu rester étranger à toutes les combinaisons ministérielles, et il n'accepta quatre ans après que les fonctions de grand-référendaire de la chambre des pairs. C'est sous

son administration que furent élevés, en 1835, la nouvelle salle des séances, la bibliothèque, la nouvelle façade sur le jardin du Luxembourg, et que l'on étendit la nouvelle pépinière, où fut rétablie et complétée l'école des vignes, qui réunissait toutes les variétés connues dans les deux mondes. Chargé, en 1846, d'une mission extraordinaire auprès du roi Christian VIII de Danemark, il reçut de ce prince, qui l'honorait de son amitié, l'ordre illustre de l'Éléphant et la croix particulière de Danebroek.....

Le duc Decazes est du petit nombre des hommes d'État qui ont contribué à assurer à la fois l'indépendance de leur pays au dehors, l'union d'une sage liberté et d'un pouvoir réparateur au dedans. L'étude des lois et l'application qu'il en avait faite dans les quinze premières années de sa carrière comme magistrat, et surtout comme président de cour d'assises; la connaissance qu'il avait acquise des hommes et des choses, des intérêts, des besoins, de l'esprit des diverses classes de la société avec lesquelles il avait eu d'intimes rapports dès son entrée dans la vie civile; l'élevation et la noblesse de son caractère, facile et ferme en même temps, ce qu'il savait trouver de ressources et d'expédients dans les circonstances difficiles, l'avaient rendu plus propre qu'un autre à la mission à laquelle l'appela Louis XVIII à la seconde restauration, et qu'il a remplie de manière à honorer son nom. Fils de ses œuvres, il est arrivé au pouvoir, étranger aux partis et à leurs passions, et il a recherché l'alliance des gens de bien, auxquels il disait à la tribune : « Que l'on vienne au roi par la charte ou à la charte par le roi, on sera également le bienvenu. » Cette politique de fusion, consacrée par l'ordonnance du 5 septembre, mit *hors de pair*, selon son expression, non-seulement le roi qui l'avait rendue, mais les ministres qui la lui avaient conseillée, et celui surtout sur lequel ses adversaires eux-mêmes avaient pris soin, par leurs attaques, d'en reporter le principal honneur. L'agriculture, les arts et l'industrie avaient reçu de M. Decazes, pendant son administration, l'impulsion la plus fructueuse, et il n'a cessé pendant le reste de sa carrière de consacrer ses efforts les plus constants à leur progrès. La métallurgie lui doit un de ses principaux établissements, les *Forges de Decazeville*, élevées il y a trente ans, dans une partie jusque là inhabitée de l'Aveyron, et où prospère maintenant une commune de 4000 habitants, qui ont reçu le nom de leur fondateur. Membre de la Société impériale et centrale d'Agriculture et de la Société impériale d'Horticulture, dont il est président d'honneur, il partage entre ces travaux et l'étude ce que la politique lui a laissé de loisir dans la retraite à laquelle il s'est voué depuis la révolution de 1848.

Son fils aîné, *Louis*, duc de Glücksberg, né le 9 mai 1819, commandeur de la Légion d'Honneur, grand-croix de l'ordre d'Isabelle la catholique,

chambellan honoraire du roi de Danemark, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de France auprès des cours d'Espagne et de Portugal au moment de la révolution de 1848, a quitté les affaires publiques en même temps que son père.

SICARD.

Galerie des Contemporains illustres. — Lé Bas, *Dictionnaire encyclopédique.* — *Biographie des Contemporains.* — *Dictionnaire historique de tous les ministres.* — *Mémoires du comte Réal et du duc de Rovigo.* — M. de Lamartine, *Hist. de la Restaur.* — De Vaultabelle, *Hist. des deux Restaur.* — Lubis, *Hist. de la Restaur.*

DÉCÉBALE (1) (Δεκέβαλος), roi des Daces, né dans le premier siècle de l'ère chrétienne, mort en 105. Il fut pendant de longues années, sous Domitien et sous Trajan, le plus entreprenant et le plus formidable ennemi de Rome. S'étant signalé de bonne heure par son courage et par son habileté dans toutes les parties de l'art militaire, il fut élevé au trône par le souverain régnant, Douras, qui abdiqua en sa faveur. L'événement eut probablement lieu en 84. Le nouveau monarque traversa aussitôt le Danube, attaqua et enleva les postes avancés des Romains, défit et tua Appius Fabinus, gouverneur de la Mésie; et, portant partout le dévastation, il s'empara d'un grand nombre de villes et de forteresses importantes. Nous n'avons pas de détails sur cette invasion, mais nous voyons par quelques lignes de Tacite combien elle inquiétait les Romains. « Les événements politiques, dit cet historien, forcèrent bientôt de parler d'Agricola; son nom ne devait-il pas être prononcé lorsque tant d'armées périssaient dans la Mésie, dans la Dacie, dans la Germanie, dans la Pannonie, par l'imprudence ou la lâcheté des généraux, lorsque tant de forteresses, tant de garnisons tombaient au pouvoir de l'ennemi: au point qu'il ne s'agissait plus de conserver nos frontières, mais les quartiers de nos légions et nos provinces. » Effrayé de ces calamités, Domitien se rendit en Illyrie, en 86, avec toutes les troupes qu'il put rassembler. Il en confia le commandement à Cornelius Fuscus, préfet du prétoire. Ce général n'avait pas d'autre mérite que de s'être prononcé un des premiers pour Vespasien contre Vitellius. Il n'avait étudié la guerre que dans son palais de marbre et au milieu des plaisirs de la cour. En apprenant les préparatifs de Domitien, Décébaie lui offrit la paix, mais à condition que les Romains paieraient aux Daces un tribut annuel de deux oboles (30 cent) par tête. Les maîtres du monde n'étaient pas encore assez dégénérés pour accepter une aussi insultante proposition. Tandis que Domitien allait à Rome effrayer le

(1) Le mot *Décébaie* était probablement parmi les Daces un titre honorifique équivalant à celui de *chef* ou de *roi*, puisque nous le voyons porté par plusieurs autres chefs daces (Trebell. Pollion, *Trigint. Tyrann.*, 10). Le personnage que, d'après Dion Cassius, nous appelons Decébaie, est nommé *Diurpaneus* par Orose et Dorphaneus par Jornandès (le mot dace devait être *Djorpan* ou *Dorpan*). Ce nouveau nom n'est probablement aussi qu'un titre, comme on le voit par la terminaison *pan*, qui dans les langues slaves signifie *chef*, *roi*.

sénat par de sanglantes exécutions, Cornelius Fuscus traversa le Danube sur un pont de bateaux avec une nombreuse armée, formée en partie de corps d'élite. Après divers combats, dans quelques-uns desquels il eut l'avantage, il fut vaincu et tué. Les Daces enlevèrent aux Romains une aigle, des armes, des machines et beaucoup de prisonniers. Cette nouvelle rappela Domitien sur le Danube. Au lieu de marcher en personne contre les Daces, il s'arrêta dans une ville de Mésie, au milieu du luxe et de grossiers plaisirs, tandis que ses lieutenants éprouvaient de nouvelles défaites. De temps en temps quelques succès arrêtaient la marche victorieuse des barbares. Dion parle d'une grande victoire remportée par le général romain Julianus près de Tapées. Décébale fut complètement battu, et on vit sa résidence royale tomber entre les mains des vainqueurs. Le premier de ses lieutenants, Vézénas, ne se sauva qu'en se glissant parmi les cadavres, et en feignant d'être mort, jusqu'à ce que les Romains eussent quitté le champ de bataille. Cette victoire n'eut aucun résultat. Domitien, fatigué d'une lutte prolongée, et alarmé des pertes qu'il venait d'éprouver dans ses guerres contre les Quades et les Marcomans, fut contraint de solliciter la paix qu'il avait souvent refusée. Décébale, qui lui aussi avait des pertes à réparer, s'empressa d'accepter. Néanmoins, il ne voulut point venir en personne trouver Domitien : il lui envoya son frère Djegis, ou Degis, avec quelques prisonniers romains et une partie des armes enlevées à Fuscus. En retour de cette soumission illusoire, Domitien envoya au roi barbare un diadème, de grandes sommes d'argent, de nombreux ouvriers pour tous les arts de la paix et de la guerre, et s'engagea à lui payer un tribut annuel. Malgré d'aussi honteuses conditions, il ne manqua pas de mander aux Romains cette paix comme une victoire. Il envoya en même temps les ambassadeurs de Décébale au sénat avec une lettre de soumission que ce prince lui avait écrite, ou que Domitien lui-même avait supposée, comme on le crut généralement. Le sénat décerna le triomphe à l'empereur; mauvaise comédie, qui ne trompa personne, car on savait que les triomphes de Domitien étaient les preuves les plus assurées des victoires de ses ennemis. La paix avec les Daces fut conclue probablement en 89, et le triomphe de Domitien dut avoir lieu l'année suivante.

Depuis cette époque jusqu'à l'avènement de Trajan, en 98, la paix exista entre les Romains et leurs belliqueux voisins. Le Danube servit de limite aux deux empires. Décébale mit à profit ces dix années de paix pour affermir son autorité sur les peuplades de la Dacie, pour reculer les frontières de son royaume et pour les protéger par des forteresses. Il s'efforça aussi de discipliner ses soldats à la manière romaine, et d'introduire parmi ses sujets barbares les arts des peuples civilisés. C'était dans ce but qu'il avait demandé à Domitien des ouvriers et des

artistes romains. On dit qu'il offrit aussi un asile aux Juifs que les conquêtes de Titus avaient chassés de la Judée. Nous ne savons malheureusement rien de certain sur les tentatives de Décébale pour civiliser son royaume. Les historiens, très-rarement d'ailleurs et très-insuffisamment, sur cette période de l'empire romain ne parlent de Décébale qu'à l'occasion de ses luttes contre Domitien et Trajan. Ce qu'il fit dans l'intervalle, on ne le sait que par conjecture. Maître des Carpathes, c'est-à-dire des gites aurifères les plus riches de l'Europe, il put facilement se procurer des ouvriers, des armes, et l'on vit qu'il n'avait pas perdu son temps, par la résistance opiniâtre qu'il opposa au plus grand homme de guerre que les Romains eussent possédé depuis Jules César. On ne sait si Trajan refusa dès son avènement de payer le tribut convenu; mais la guerre entre lui et les Daces n'éclata que la quatrième année de son règne, en l'an 101. Le peu que l'on sait de cette guerre se trouve dans Dion ou plutôt dans son abrégiateur Xiphilin; il faut donc nous en tenir à ce récit confus, tronqué et fort incomplet. Trajan quitta Rome dans son quatrième consulat, et conduisit en personne son armée contre les Daces. Une rencontre eut lieu sur la rive gauche du Danube, à Tapées, champ de bataille déjà célèbre par une victoire des Romains. Les Daces durent encore céder, mais non pas sans une résistance qui coûta cher aux vainqueurs. Ceux-ci eurent tant de blessés, que le linge venant à manquer pour le pansement, Trajan donna ses habits pour en faire des bandages.

Décébale, vigoureusement poursuivi par les Romains, demanda la paix; Trajan lui envoya pour traiter des conditions Licinius Sura et Claudius Libianus. Ces négociations n'aboutirent à rien, et Trajan, s'engageant hardiment dans les défilés des Carpathes, marcha sur Sarmazegethuse, capitale des Daces, pendant que Lucius Quietus, commandant de la cavalerie maure, y arrivait d'un autre côté, après avoir dispersé les Daces. En même temps la sœur de Décébale et une des villes daces les plus fortes furent prises par le général romain Maxime. Décébale, se voyant investi dans sa capitale, dut subir les conditions du vainqueur. « Trajan, dit Xiphilin, commanda aux Daces de livrer leurs armes, leurs machines, et les ouvriers qui avaient travaillé à les faire, de lui remettre les déserteurs romains, de démolir les forteresses élevées en Dacie, de rendre le pays qu'ils avaient pris, et de tenir pour amis et pour ennemis ceux qui le seraient des Romains. Décébale ayant été mené à Trajan subit ces conditions-là, bien à contre-cœur, et se prosterna à terre pour l'adorer. Trajan étant retourné à Rome, les députés de Décébale furent introduits dans le sénat. Ils mirent les armes bas, joignirent les mains à la manière des prisonniers, prononcèrent quelques paroles pour assurer la compagnie de leur soumission, conclurent la paix, et reprirent leurs armes. »

Cette paix ne pouvait être durable. Trajan voulait incorporer la Dacie dans l'empire romain; Décébale aspirait à s'affranchir d'un traité humiliant et onéreux. Des deux côtés on n'attendait qu'un prétexte pour recommencer la guerre; ce furent les Daces qui le fournirent à Trajan. Suivant Dion, « on rapporta que Décébale contrevenait à plusieurs articles du traité de paix, qu'il faisait provision d'armes, qu'il recevait les déserteurs de l'armée romaine, qu'il fortifiait ses places, qu'il pressait ses voisins d'entrer dans son alliance, qu'il ravageait le pays de ceux qui n'avaient pas voulu s'engager dans ses intérêts, et qu'il s'était emparé de quelques terres jazzyges, que Trajan refusa depuis de leur rendre lorsqu'ils les lui redemandèrent. Ces conventions portèrent le sénat à déclarer une seconde fois Décébale ennemi du peuple romain, en 104, et l'empereur résolut de lui faire la guerre en personne au lieu d'en confier le soin à ses généraux. Comme Décébale n'avait pas des forces égales à celles de Trajan, il eut recours à la ruse, et peu s'en fallut qu'il ne le fit périr par la trahison de quelques déserteurs qu'il avait envoyés en Mésie pour l'assassiner. Ceux-ci n'osèrent en venir à l'exécution, parce que l'un d'eux ayant été arrêté sur quelque soupçon, il avait été mis à la question, et avait confessé tout ce qu'il savait. »

Décébale réussit mieux à surprendre Longinus, un des principaux lieutenants de Trajan. Il l'attira dans une conférence, et le retint prisonnier. Après avoir inutilement tâché de savoir de lui les desseins de l'empereur, il écrivit à Trajan pour lui offrir de rendre la liberté à Longinus, mais à condition que les Romains se retireraient au delà du Danube et payeraient les frais de la guerre. Trajan répondit en termes vagues, car s'il tenait à sauver la vie de Longinus, il ne voulait pas acheter trop cher sa liberté. Longinus, qui devenait l'embarras de son maître, l'en tira par une résolution héroïque : il se fit apporter du poison par un affranchi, puis, après avoir mis cet esclave en sûreté, en l'envoyant au camp romain sous prétexte d'une nouvelle négociation, il s'empoisonna. Furieux de perdre un otage aussi précieux, Décébale envoya aussitôt un centurion pris avec Longinus offrir à Trajan le corps de ce général et dix prisonniers si on voulait lui envoyer l'affranchi; Trajan refusa, et retint même le centurion.

Trajan passa l'hiver de 104 à 105 à jeter un pont sur le Danube (*voy. APOLLODORE ET TRAJAN*). Décébale dut de son côté faire de grands préparatifs de défense; mais sur cette seconde expédition l'abréviateur de Dion est encore plus incomplet que sur la première : il se contente de dire que Trajan fit la guerre avec plus de prudence et de sûreté que d'ardeur et de promptitude. La guerre dut être longue en effet, et remplie de péripéties sanglantes. Pline en parle ainsi dans une lettre adressée à un de ses amis qui

voulait en faire le sujet d'un poème : « Vous ne pourriez mieux faire, dit-il, que d'écrire la guerre contre les Daces : où trouve-t-on un sujet plus nouveau, plus riche, plus étendu, plus susceptible de tous les ornements de la poésie, et où les plus constantes vérités aient plus l'air de fables? Vous vous représenterez des fleuves au milieu de campagnes auparavant sèches et arides; des ponts bâtis sur des rivières où l'on n'en avait point encore vu; des armées campées sur la cime de montagnes inaccessibles; un roi toujours plein de confiance, forcé d'abandonner sa capitale et la vie. Vous nous peindrez deux triomphes, dont l'un a été le premier qu'on eût remporté sur une nation jusque là invincible; l'autre sera le dernier. » Voici sur ces événements, dont Pline parle en termes presque épiques, le sec résumé de Xiphilin : « Trajan réduisit enfin les Daces sous sa puissance par des exploits d'une valeur extraordinaire, qui fut secondée par celle de ses soldats. Quand Décébale vit que son pays et son palais étaient déjà en la puissance des vainqueurs, et qu'il courait risque de tomber vif entre leurs mains, il se donna la mort, après quoi sa tête fut portée à Rome. Les trésors du prince vaincu, consistant en or, en argent, en pierreries et autres meubles précieux, furent découverts par un de ses plus intimes amis, nommé Bicilis, prisonnier de guerre, et trouvés dans des cavernes faites exprès le long du palais, sous le lit du fleuve Sargetia (aujourd'hui l'Istrig ou le Strigy), dont le cours avait été détourné pour cet effet par des esclaves. Il y eut aussi de riches habits trouvés dans des cavernes creusées par les mêmes esclaves, que Décébale avait eu la cruauté de faire assommer à l'heure même, de peur qu'ils ne trahissent son secret. » Sur les événements qui suivirent la mort de Décébale et sur la colonisation de la Dacie, *voy. TRAJAN*.

LEO JOUBERT.

Dion Cassius, LXVII, 6, avec les notes de Reimar, 7, 10; LXVIII, c. 15. — Tacite, *Agricola*, 41. — Juvénal, *Sat.*, IV. — Martial, V, 3; VI, 76. — Pline, *Epist.*, VII, 19; X, 16. — Suétone, *Domit.*, 6. — Eutrope, VII, 15. — Eusèbe, *Chron.* — Zonaras, XI, 21. — Orose, VII, 7. — Jornandès, *Res Getarum*, 13. — Pet. Patricius, *Excerpta Legationum*, p. 28, edit., 1348. — Engel, *Comment. de Traj. expéd. ad Danubium*; Vienne, 1694. — Mannert, *Res. Traj.*, imp. ad *Danubium. gestæ*, 1793. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. II. — Franke, *Geschichte Trajans*, 1837.

DECEMBRIO (Uberto), érudit italien, vivait vers le commencement du quinzième siècle. Élève de Chrysolaras, il s'acquit de la réputation en traduisant du grec en latin plusieurs discours de Démosthène et de Lysias, et les lettres de Démosthène et de Platon. Il composa quelques traités philosophiques, intitulés: *De Republica*, *De Modestia*, *De Candore*, *De morali Philosophia*, dont aucun n'a vu le jour. Il commença une traduction de la *République* de Platon; elle fut achevée par son fils, Pierre Candide.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*,

t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. II.

DECEMBRIO (*Angelo*), littérateur italien, fils du précédent, vivait vers 1450. Né à Vigevano, dans le duché de Milan, il devint célèbre dans les lettres et les affaires, et fut nommé ambassadeur du pape Jules II auprès du duc de Milan. Il dédia au pape Pie II, vers 1462, un livre intitulé : *Libri septem de Politia litteraria*. On voit dans l'*Athenæum Eruditiorum Mediolanensium*, de Philippo Picinelli, et dans le *Museum Novarrese*, de Lazare-Augustin Cotta, que cet ouvrage fut enlevé de la Bibliothèque pontificale pendant l'occupation de Rome par les soldats de Charles-Quint. La *Politia litteraria* de Decembrio fut publiée non pas à Bâle, en 1527, comme le prétend Cotta, mais à Augsbourg, en 1540, in-fol.; elle fut ensuite réimprimée avec une dédicace à Alphonse II d'Este, duc de Ferrare; Bâle, 1562, in-8°. Dans le prologue du quatrième livre, Decembrio déclare qu'il avait composé un traité *De Religionibus et Cæremoniis*; — un poème. *De Matronali et Æconomico*, en cinq livres; — un panégyrique en vers héroïques *De Vita et Morte divi Caroli*; il s'agit de don Carlos de Viane, fils de Jean II d'Aragon. On attribue encore à Angelo Decembrio des notes sur AUSONE.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinæ*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 11.

DECEMBRIO (*Pierre-Candide*), littérateur italien, frère du précédent, né à Pavie, en 1399, mort à Milan, le 12 novembre 1477. Il fut secrétaire des brefs sous le pape Nicolas V, vers l'an 1450, et succéda à son père Uberto Decembrio, dans l'emploi de secrétaire des ducs de Milan. Il eut beaucoup de part aux bonnes grâces des princes d'Italie qui aimaient les lettres, et particulièrement du pape Nicolas V. Ce fut à la prière de ce pape qu'il entreprit la traduction d'Appien, et il lui en dédia les premiers livres; il adressa le reste à Alphonse, roi d'Aragon et de Naples: cette traduction fut imprimée à Venise, 1472-1474. L'inscription gravée sur le tombeau de Pierre-Candide Decembrio porte que le nombre de ses ouvrages s'élevait à cent vingt-sept, non compris ses opuscules; presque tous sont restés inédits. Fabricius cite les suivants : *Res gestæ Francisci Sforciæ IV*; — *Epitome Romanæ Historiæ*; — *Peregrina Historia*; — *Vitæ aliquot Virorum Illustrium*; — *Descriptio Mortis Darii*; — *Libri X Platonis De Republica*; — *Orationes et Epistolæ CLVII*, en manuscrit, dans la bibliothèque Ambrosienne; — les *Commentaires* de Jules César, traduits en italien. On a imprimé de Decembrio les ouvrages suivants : *Appiani Alexandrini De civilibus et externis Romanorum Bellis*; Venise, 1472, 1477, in-fol.; — Une traduction italienne de Quinte-Curce; Milan, 1488; Venise, 1535; — *Vita Philippi-Mariæ, ducis Mediolanensis*; Milan, 1625, et dans le t. XX des *Rerum Itali-*

carum Scriptores de Muratori. On trouve encore dans le même recueil deux opuscules de Decembrio; savoir : *Vita Francisci Sforciæ*; — *Oratio in funere Nicolai Picinini*.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinæ*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

DÉCENCE (*Decentius Magn.*), César romain, mort le 18 août 353 de l'ère chrétienne. Frère ou cousin de Magnence, il fut créé César par ce prince après la mort de Constant, en 351, et nommé consul l'année suivante. En combattant dans la Gaule contre les *Alemanni*, Décence fut défait par Chroidomare, chef des barbares. Les habitants de Trèves profitèrent de cet événement pour se révolter, et refusèrent d'admettre dans leurs murs le César vaincu. Apprenant la mort de Magnence et se voyant entouré d'ennemis, sans espoir de s'échapper, il s'étrangla à Sens. Les médailles qui donnent à ce prince le titre d'auguste passent généralement aujourd'hui pour fausses. Sur les médailles authentiques, son nom est écrit *Mag.* ou *Magn. Decentius*, et on ne sait s'il faut lire *Magnus* ou *Magnentius*. Selon Eutrope et Zonaras, Décence était le frère de Magnence, et d'après Zosime il en était le cousin.

Aurelius Victor, *De Cæs.*, 42; *Epit.*, 42. — Eutrope, X, 7. — Zonaras, XIII, 8, 9. — Ammien Marcellin, XV, 6; XVI, 12.

DECHAMPS (*Étienne-Agard*). Voy. CHAMPS.

✱ **DECHAMPS** (*Adolphe*), homme d'État belge, né à Melle, le 17 juin 1807. Après s'être occupé jusqu'à la révolution de 1830 de travaux philosophiques, qui le rapprochaient de l'école de l'abbé de Lamennais, il se rangea depuis parmi les publicistes orthodoxes et catholiques. Devenu populaire par sa collaboration au *Journal des Flandres* et à *L'Émancipation* de Bruxelles, il fut nommé membre de la seconde chambre par la ville d'Ath en 1834. Il se distingua dès lors autant par son talent oratoire que par son intelligence des intérêts commerciaux et industriels de son pays. On remarqua son active coopération à la loi de 1835 sur l'enseignement supérieur et à celle de 1836 sur l'organisation des communes. Gouverneur de la province de Luxembourg sous le ministère de Theux en 1841, il fut chargé deux ans plus tard du portefeuille des travaux publics dans le cabinet présidé par M. Nothomb. Il fit hâter alors la construction du réseau des chemins de fer belges, et il contribua à la fusion des doctrines libérales et catholiques. En 1845, à l'arrivée de M. Van de Weyer aux affaires, M. Dechamps eut la direction des affaires étrangères, qu'il garda en 1846, dans le cabinet catholique de M. de Theux. On lui doit les traités avec l'union douanière allemande (1847), avec les États-Unis, avec la France (1845), enfin avec Naples et la Hollande (1846). Redevenu simple représentant, M. Dechamps a continué de siéger sur les bancs de l'opposition catholique. Il avait fondé en 1837, de concert avec

M. Dedecker, la *Revue de Bruxelles*, continuée jusqu'en 1851.

Conversat.-Lexik. — De Beaumont-Vassy, *Hist. des États europ. depuis le congrès de Vienne.*

DECHAZELLES (*Pierre-Toussaint*), écrivain français, né à Lyon, en 1751, mort en 1833. Il étudia le dessin et la peinture à l'École des beaux-arts de Lyon, et fut ensuite attaché à une des premières manufactures de soieries de cette ville. La richesse et le bon goût de ses dessins, l'éclat et l'harmonie de ses couleurs donnèrent une grande vogue aux étoffes qui sortaient de cet établissement. Par suite des événements dont Lyon fut le théâtre, Dechazelles quitta le commerce; il se livra dans la retraite à l'étude des arts. Pendant trente ans il travailla à un ouvrage sur'il publia enfin en 1834, sous le titre : *Études sur l'histoire des arts, ou tableau des progrès et de la décadence de la statuaire et de la peinture antiques, au sein des révolutions qui ont agité la Grèce et l'Italie*; Lyon, et Paris, 2 vol., in-8°. On a aussi de lui : un *Discours qui a obtenu la mention honorable sur cette question : Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale*, etc.; Paris, 1804, in-8°; — *Hommage rendu à la mémoire de J.-J. Boissieu*; Lyon, 1810, in-8°. **GUYOT DE FÈRE.**

Quérard, *La Fr. litt.*

* **DECHEPARE** (*Bernard*), poète basque, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On n'a point de détails sur sa vie, si ce n'est qu'il fut recteur de la paroisse de Saint-Michel-le-Vieux et que, dénoncé par des ennemis au roi de Navarre, il eut à subir une rude captivité. Il est le premier écrivain dont il reste des écrits dans l'idiome basque, idiome des plus remarquables, sans analogie avec les langues des autres contrées de l'Europe, et qui, après avoir donné lieu aux conjectures les plus invraisemblables, après avoir fixé les regards de Guillaume de Humboldt, ouvre encore une carrière intéressante et difficile aux investigations de la philologie et de l'éthnographie. Les monuments écrits de la langue basque étant très-peu nombreux et d'une excessive rareté, il est sans doute utile de les mettre à la disposition des érudits; aussi l'auteur de cet article a-t-il inséré dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, en 1847, la réimpression des vers de Dechepare, en y joignant une traduction exécutée par un Basque fort instruit (M. Archn). Ce qui nous reste de Dechepare forme un petit volume de 28 feuillets, imprimé à Bordeaux, chez François Morhain, en 1545; nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque impériale, enrégistré sous le numéro Y, 6194, P. Ces poésies

A

se composent de deux portions bien distinctes; d'abord des vers sur des sujets de dévotion, sur la doctrine chrétienne, sur le jugement dernier; ensuite des pièces amoureuses et parfois un peu vives intitulées: *L'Éloge des Femmes, Amoureux*

secret, Amoureux jaloux, La Demande du Baiser, La Dispute des Amoureux, L'Amie inexorable, etc. On peut s'étonner de voir un ecclésiastique traiter de pareils sujets et parfois se laisser aller à des licences choquantes; mais au seizième siècle on était peu difficile en fait de bienséance, et un autre curé, maître François Rabelais, se permettait, sans révolter ni la cour ni la ville, des saillies bien autrement répréhensibles que les vers galants du poète basque.

G. BRUNET.

Docum. inédits. — *Actes de l'Acad. de Bordeaux.*

DECHEZEUX DE LA FLOTE (*Georges*), homme politique français, né vers 1750, guillotiné en 1791. Négociant à La Rochelle, il fut nommé en 1792, par son département, député suppléant à l'Assemblée législative, puis en décembre 1792 député du même département à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la réclusion et le bannissement à la paix. Il s'attacha au parti de la Gironde; lorsqu'il le vit renversé par celui de la Montagne, dans les journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793, non-seulement il signa les protestations contre les actes de la Convention, mais il donna sa démission, et écrivit une lettre énergique à ses commettants contre l'expulsion des Girondins. Il fut alors mis hors la loi, et parvint quelque temps à se dérober aux recherches; mais il fut découvert par un de ses collègues en mission, traduit devant le tribunal criminel de son département, condamné à mort et exécuté le 29 nivôse an II (8 janvier 1794). Sa veuve obtint, le 18 janvier 1795, la réhabilitation de sa mémoire et la restitution de ses biens.

Rabbe, Boissjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

* **DECIANUS APPULEIUS**, magistrat romain; vivait vers 100 avant J.-C. Tribun du peuple en 90, il intenta à L. Valerius Flaccus une accusation dont on ne connaît pas l'objet précis. Il accusa encore L. Furius, un des tribuns de l'année précédente, qui s'était opposé au rappel de Metellus Numidicus. Ce fut probablement à cette occasion qu'il déplora publiquement le sort de L. Appuleius Saturninus et de Servilius Glaucia, et essaya de soulever le peuple pour venger leur mort. A la suite de cette tentative séditieuse, il fut condamné à l'exil, où il entra au service de Mitlridate.

Valère Maxime, VIII, 1. — Appien, *Bell. civ.*, I, 33.

DECIANUS APPULEIUS, fils du précédent, vivait vers 60 avant J.-C. Chargé d'une mission en Asie Mineure, à Bergame et à Apollonie, il fut accusé de violence et de rapacité par les habitants de cette dernière ville, et condamné par le préteur Flaccus, fils de Valerius Flaccus. En 59, Decianus se vengea en se joignant à D. Lælius pour accuser Flaccus.

Cicéron, *Pro Flacco*, 29-33.

* **DECIANUS**, (*C. Plautius*), général romain, vivait vers 330 avant J.-C. Consul en 329, avec L. Emilius Mamercinus, il fut chargé de conti-

nuer la guerre contre Privernum, tandis que son collègue fut envoyé contre les Gaulois, qui, selon certains rapports, marchaient contre Rome. Mais ces rapports ayant été trouvés faux, toutes les forces romaines furent dirigées contre Privernum, et cette ville fut prise. A son retour, Decianus obtint les honneurs du triomphe. Il essaya de faire adoucir le châtement que le sénat voulait infliger aux habitants de Privernum. Selon les *Fastes consulaires*, C. Plautius Decianus fut encore consul l'année suivante; mais Tite-Live mentionne à sa place P. Plautius Proculus. En 312, Plautius Decianus fut censeur avec Appius Claudius; mais après avoir exercé cette charge pendant dix-huit ans, il s'en démit pour obéir aux prescriptions de la loi *Emilia*, tandis qu'Appius Claudius refusa de se soumettre à la loi, et resta seul censeur.

Tite-Live, VIII, 20, 22; IX, 59, 33. — Valère Maxime, VI, 2. — Frontin, *De Aquæd.*, I, 5. — Diodore, XX, 36.

* **DECIMIUS**, nom d'une famille originaire de la ville samnite de Bovianum. Les principaux membres de cette famille sont :

* **DECIMIUS (Numerius)**, général samnite, vivait vers 220 avant J.-C. Il tenait le premier rang dans le Sannium, par sa noblesse et sa fortune. En 217, il rejoignit avec 8,000 fantassins et 500 chevaux l'armée romaine commandée par le dictateur Q. Fabius Maximus. En tombant à l'improviste sur l'arrière-garde d'Annibal, il décida en faveur des Romains la bataille, presque perdue par l'imprudence de Minucius, maître de la cavalerie. Deux des retranchements des Carthaginois furent enlevés, et ils perdirent 6,000 hommes; les Romains de leur côté en perdirent 5,000.

Tite-Live, XXII, 24.

* **DECIMIUS (Caius)**, ambassadeur romain, vivait vers 180 avant J.-C. En 171 il fut envoyé en Crète pour demander aux habitants de ce pays des secours contre Persée de Macédoine. Nommé préteur en 169, il fut chargé avec deux autres ambassadeurs romains d'aller réconcilier Antiochus et Ptolémée. A cette occasion, lui et ses collègues visitèrent Rhodes, sur la demande même des habitants de l'île, et à leur retour à Rome ils firent un rapport favorable aux Rhodiens, et les disculpèrent du crime d'avoir été hostiles aux Romains.

Tite-Live, XLII, 35; XLIII, 11, 15; XLIV, 19; XLV, 10.

* **DECIMIUS (Caius)**, questeur romain, vivait vers 60 avant J.-C. Il appartenait au parti de Pompée. En 47 il fut chargé d'occuper l'île de Cereina et de préparer des subsistances pour l'armée de Pompée; mais à l'arrivée de l'historien Salluste, alors lieutenant de César, il quitta l'île immédiatement, et s'enfuit sur un petit vaisseau. C'était probablement le même que C. Decimius, ami d'Attiens.

César, *Bell. Afr.*, 34. — Cicéron, *Ad. Att.*, IV, 16.

DECIO ou **DECIUS (Philippe)**, jurisconsulte italien, fils naturel de Tristan de Dexio, naquit à

Milan, en 1454, et mourut à Sienne, le 13 octobre 1535. Il étudia les belles-lettres dans sa ville natale. Envoyé ensuite auprès de son frère légitime, nommé Lancelot, professeur de droit à Pavie, il étudia cette science sous ce maître, et ses progrès furent tels qu'à vingt-et-un ans il se trouva en état de l'enseigner à son tour : il obtint à Pise la chaire de droit romain. Philippe Decio était un de ces disputeurs éternels qui fatiguent les esprits les plus bienveillants. Cependant sa réputation s'accrut à un tel point, qu'il fut chargé de professer les lois civiles. Déjà connu pour ses bons mots, il le fut aussi pour le haut prix auquel il évaluait sa science; aussi se plaignait-il d'être mal rétribué. Il ne vécut pas non plus en harmonie avec ses émules en jurisprudence, tels que Solin, Accolti, Felinus, Mainus, ce qui le fit passer d'une localité à une autre, notamment de Pise à Sienne. En 1490 il alla à Rome, où il fut nommé auditeur de rote par Innocent VIII. Il aurait voulu alors se consacrer à l'état ecclésiastique; mais sa bêtardise ne lui permit point de dépasser les premiers ordres. En 1502 il fut appelé à professer le droit canonique à Padoue, et en 1505, sur l'insistance de Louis XII, qui le revendiquait comme son sujet, les Vénitiens le laissèrent aller à Pavie, où il se montra à la hauteur de sa renommée : il obtint ce qu'aucun professeur n'avait eu avant lui, un traitement de 2,000 livres. Mais à partir de ce moment Decio paya son tribut à la mauvaise fortune. Consulté par Louis XII sur les moyens de résistance à opposer à Jules II, il opina pour la réunion à Pise des cardinaux mécontents, et lui-même se rendit dans cette ville pour y prendre la direction de cette assemblée; cette démarche lui valut d'être excommunié par le pape. La prise de Pavie, survenue ensuite, l'obligea de fuir de cette ville, où sa maison et sa bibliothèque furent livrées à la soldatesque; peut-être même sa fille, âgée de dix ans, eût-elle été l'objet de la brutalité du vainqueur sans le dévouement des religieuses chargées de la garde de cette enfant. On se contenta de lui enlever ce qu'elle possédait. En France, où il vint chercher un asile, Decio obtint le titre de conseiller au parlement de Bretagne et de professeur à l'université de Valence, où ses leçons attirèrent de nombreux écoliers. Revenu en Italie et appelé d'abord à Pise, il dut, sur l'ordre de François I^{er}, se rendre à Pavie, dont le séjour lui déplut parce qu'il y était mal payé. Il retourna donc à Pise, puis à Sienne, où il mourut. Il s'était fait construire à l'avance un tombeau de marbre blanc, dont le style incorrect donna lieu à des plaisanteries. Les citations qu'il fait dans ses ouvrages portent souvent à faux; cependant quelques-uns de ses traités sur la jurisprudence sont estimés. On a de lui : *Commentaria in Decretales*; — *Commentaria in Pandectas et Codicem*; — *Consilia*; — *Commentarius de Regulis Juris*. Ces deux derniers ouvrages ont été annotés par Dumoulin. Les

biographes n'ont pas dédaigné de transmettre à la postérité le souvenir d'une fille naturelle de Decio, qu'il aimait beaucoup, mais dont, à ce qu'il paraît, la conduite était loin d'être édifiante. V. R.

Panzirole, *De clar. Jur. Interpr.* — Paul Jove, *Elog.* — Bayle, *Dict. crit.* — Papadapoll, *Hist. Gymn. Patav.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. État.*

DECIUS, nom d'une famille plébéienne, mais très-ancienne, fameuse dans l'histoire romaine par le dévouement héroïque de deux de ses membres. Les seuls surnoms de la gens *Decia* sont *Mus* et *Subula*.

DECIUS MUS. Voyez *Mus*.

* **DECIUS (Publius)**, homme d'État romain, vivait vers 125 avant J.-C. Élu tribun du peuple en 120, il accusa L. Opimius, consul l'année précédente, d'avoir fait périr sans jugement C. Gracchus et une foule d'autres citoyens. Deux ans après il fut nommé préteur urbain. Dans l'exercice de cette charge, il offensa grièvement le consul Émilien Scaurus, en ne se levant pas devant lui malgré l'ordre qu'il en reçut. Le consul, irrité, fit briser le siège du préteur et défendit au peuple de s'adresser pour les actes judiciaires à ce magistrat indiscipliné. La haine de ces deux hommes d'État tenait à des motifs plus graves qu'un manque de politesse. C'était Scaurus qui avait poussé Opimius à prendre contre C. Gracchus et ses partisans les mesures les plus rigoureuses, et Decius partageait certainement les opinions et les desseins des Gracques. Cicéron nous parle de lui comme d'un orateur qui rivalisait en violence avec M. Fulvius Flaccus, ami de Caius Gracchus, et c'est probablement à ce même Decius que fait allusion le poète Lucilius, dans un fragment qui nous a été conservé par Cicéron.

Aurelius Victor, *De Vir. Illust.*, 72. — Tite Live, *Epist.*, 1. — Cicéron, *De Orat.*, 11, 30, 31, 62; *Brutus*, 23; *Part. orat.*, 30.

DECIUS JUBELLIUS, général campanien, mort vers 270 avant J.-C. Le sénat, en apprenant l'arrivée de Pyrrhus, envoya pour garder la ville de Rhegium, qui était restée fidèle, la huitième légion, composée de Campaniens et commandée par Decius Jubellius. Les soldats et leur chef, enviant le bonheur des habitants de Rhegium et se rappelant que les Mamertins, s'étaient emparés impunément de Messine, comirent un crime encore plus odieux. Ils attaquèrent les habitants de Rhegium pendant une fête solennelle, massacrèrent ou expulsèrent tous les hommes, et prirent les femmes pour eux. Decius, placé à la tête des soldats rebelles, essaya de se justifier en disant que les habitants de Rhegium voulaient livrer leur ville à Pyrrhus. Cette excuse n'ayant pas été admise par le sénat, il se déclara indépendant de la république, et fit cause commune avec les Mamertins. Cet état de choses dura dix ans; mais Decius ne jouit pas longtemps du fruit de son crime. Atteint d'un mal d'yeux et ne trouvant pas de médecin à Rhegium, il envoya chercher un à Messine. Celui qu'on lui

amena était, sans que les messagers du tyran s'en doutassent, un ancien habitant de Rhegium; il vengea ses concitoyens de la manière suivante: il posa sur les yeux de Decius un emplâtre corrosif, qu'il lui donna comme un remède violent mais infailible; puis il partit en lui recommandant d'attendre son retour pour lever l'appareil. Decius suivit cette prescription pendant quelques jours; mais enfin, ne pouvant plus supporter les intolérables douleurs que lui causait cet emplâtre, il l'enleva, et reconnut qu'il était aveugle. Malgré sa cécité, Decius resta, à ce qu'il semble, à la tête des soldats rebelles; mais la vengeance de Rome allait bientôt les atteindre. Le consul C. Genucius investit Rhegium en 270. Le siège se prolongeant, les Romains eurent à souffrir de la disette; mais Hiéron, qui régnait sur les Grecs de Sicile, et qui était déjà l'allié des Romains, leur envoya des vivres et même des soldats. Enfin, la ville fut prise d'assaut, malgré la résistance désespérée des Campaniens. Ceux qui restaient de la légion coupable furent chargés de chaînes et conduits à Rome. Selon Denys d'Halicarnasse et Paul Orose, le peuple les condamna à mort. Selon Valère Maxime, ce fut le sénat qui prononça la sentence, et qui la fit exécuter, malgré l'opposition du tribun M. Flaccus. Tous furent décapités; il fut défendu d'en porter le deuil, et même de leur rendre les derniers devoirs. Les anciens citoyens de Rhegium furent rappelés dans leur patrie; ils rentrèrent en possession de leurs biens, et la ville fut déclarée libre. Decius se tua lui-même dans sa prison de Rome, à la veille du supplice.

Appien, *Samnit.* — Diodore, *Fragm.*, I. XXII. — Tite-Live, *Epist.*, 12, 15. — Polybe, 1, 7. — Valère Maxime, 11, 7.

DECIUS ou DÈCE (Caius Messius Quintus Trajanus Decius), empereur romain, né en 191 (1) après J.-C., à Bubalie ou Budalie, village près de Sirmium, dans la Pannonie inférieure, mort en 251. Il fut le premier de cette longue suite de princes que l'Illyrie fournit à l'empire. On ne sait presque rien sur la première partie de sa carrière. Après avoir été, à ce qu'on croit, gouverneur de la Lusitanie sous Maximin, vers l'an 236, il vint exercer sur le Danube, en 245, un commandement militaire important. Quatre ans plus tard, Philippe le chargea de rétablir l'ordre dans l'armée de Mésie, désorganisée par la révolte de Marinus. Dèce refusa longtemps cette tâche, et ne l'accepta qu'avec la plus grande répugnance. Enfin, vaincu par les instances de Philippe, il partit. Son arrivée au camp, loin d'apaiser la révolte, la rendit irrémédiable. Les soldats, persuadés qu'ils ne trouveraient l'impunité que dans un changement de règne, placèrent Dèce dans l'alternative d'être égorgé ou de se laisser proclamer empereur. D'après Zonaras, ce fut l'épée sur la gorge que le lieutenant de Philippe accepta la

(1) C'est la date de la *Chronique d'Alexandrie*. D'après Aurélius Victor, au contraire, Dèce serait né en 201.

pourpre impériale, et se dirigea sur l'Italie. D'après le même historien, il écrivit à l'empereur de ne rien craindre, et qu'il était décidé à déposer les insignes du pouvoir suprême aussitôt qu'il pourrait le faire sans danger. Philippe, doutant de la sincérité de ces protestations pacifiques, marcha contre l'usurpateur, le rencontra près de Véronne, fut défait et tué. Ces événements se passèrent vers la fin de 249. Le règne du nouveau prince dura deux ans et demi, et fut rempli par la guerre des Goths. Ces barbares, qui apparaissent pour la première fois, comme des ennemis redoutables, sur la frontière nord-ouest de l'empire, passèrent le Danube sous le commandement de Cniva, et ravagèrent la Thrace. On trouve sur leur invasion d'assez nombreux détails dans Jornandès, Zosime, et les fragments de Dexippe; mais les récits de ces historiens sont si contradictoires qu'on peut à peine entrevoir la vérité. Dèce apaisa d'abord les troubles qui agitaient les Gaules; il paraît même qu'il se rendit en personne dans cette province. A son retour en Italie, retenu à Rome par les travaux de fortification qu'il y faisait exécuter et peut-être aussi par des préoccupations politiques, il envoya contre les Goths son fils, qu'il avait déclaré César. Cniva vint attaquer avec soixante-dix mille hommes la ville d'Eusterium, sur le Danube, dans la basse Mésie. Repoussé par le général (depuis empereur) Gallus, il se replia sur Nicopolis, dont il fit le siège. Il en fut chassé, soit par l'empereur Dèce lui-même, soit plus probablement par son fils, passa le mont Hemus, et essaya de s'emparer de Philippopolis. Le jeune Dèce l'y poursuivit, et vint camper à Bérée. Pendant que les Romains se reposaient dans cette ville, ils furent attaqués à l'improviste par les barbares, complètement défaits, et forcés de se retirer en désordre dans la Mésie. Les Goths se rendirent maîtres de Philippopolis, firent un butin immense et un grand nombre de prisonniers, et pénétrèrent dans la Macédoine, où les appelait le gouverneur de cette province, L. Priscus, qui venait de se faire proclamer empereur. Ces fâcheux événements, qui se passèrent probablement dans les derniers mois de 250, décidèrent l'empereur à quitter Rome pour venir au secours des provinces ravagées par les Goths. Si l'on en croit Zosime, Dèce vainquit ces barbares partout où il les rencontra, et leur enleva le butin qu'ils avaient fait. Les médailles de cet empereur nous apprennent en effet qu'il conquit ou plutôt reconquit la Dacie sur les Carpiens (habitants des Carpathes). Pendant ce temps Claude ferma aux Goths l'entrée de la Grèce. Les barbares semblent alors avoir repris le chemin du Danube, dans l'intention de repasser le fleuve (1) : Dèce chargea Gallus de les en empêcher, tandis

que lui-même les poursuivait. Les Goths, se voyant pressés de tous côtés par les Romains, offrirent de rendre leur butin et leurs prisonniers à condition qu'il leur serait permis de se retirer chez eux sans être inquiétés. Cette proposition ayant été rejetée, les Goths attendirent de pied ferme l'armée romaine. D'après Zonaras, Gallus, qui trahissait secrètement ses compatriotes, indiqua lui-même aux barbares les positions qu'ils devaient occuper, en même temps qu'il donnait à Dèce les plus perfides conseils et les plus fausses indications. Le jeune Dèce fut dès le commencement de l'action, qui s'engagea près d'Abricium, vers la fin de novembre 251, et son père y trouva la défaite et la mort. Voici, d'après Zosime, le récit de cette bataille : « Les barbares se divisèrent en trois bandes, et placèrent la première en un endroit à l'opposé duquel il y avait un étang. Dèce ayant tué une grande partie de cette première bande, la seconde accourut pour la soutenir; mais celle-ci ayant encore été mise en déroute, la troisième parut aux environs de l'étang. Gallus fit dire à Dèce de le traverser pour aller combattre les barbares. Comme l'empereur ne connaissait pas le pays, il s'enfonça avec son armée dans le limon, et fut à l'heure même accablé des traits des barbares, sans que lui-même ni aucun des siens pussent s'échapper. »

L'administration de Dèce fut signalée par deux actes qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux, et qui cependant émanaient de la même pensée conservatrice et réparatrice. L'empire romain était alors en proie à une dissolution qui tenait à deux grandes causes : la corruption des mœurs et la ruine de l'ancienne religion. Pour remédier à ce double mal, Dèce imagina de faire revivre la censure et de réprimer impitoyablement le christianisme. Le rétablissement de la censure eut lieu avec une grande solennité. Le choix du nouveau censeur avait été laissé au sénat, qui désigna à l'unanimité Valérien. Celui-ci se trouvait alors aux bords du Danube, auprès de l'empereur. Dèce, dit Zosime, en recevant le sénatus-consulte qui décernait la censure à Valérien, convoqua toute sa cour, et manda Valérien lui-même. Au milieu de cette assemblée des hommes les plus considérables de l'empire, on fit la lecture du sénatus-consulte, et le prince ajouta : « Je vous estime heureux, Valérien, de ce jugement du sénat et de cet énergique témoignage de son affection. Chargez-vous de la censure de tout l'univers, que vous a confiée la république romaine, comme au seul homme qui mérite de juger nos mœurs. Vous direz ceux qui doivent rester dans le sénat, vous rendrez à l'ordre équestre son ancien éclat; vous réglerez le cens, vous assurerez la perception des impôts, et vous en ferez la répartition; vous prendrez connaissance de l'état de la république; vous aurez le pouvoir de faire des lois; vous aurez le droit de juger de l'avancement des soldats; vous

(1) Au lieu de *Danube*, Zosime dit le *Tanais*. C'est évidemment une erreur. Bien loin de s'étendre jusqu'au Tanais (Don), l'empire romain n'atteignait même pas le Borysthène (Dniéper), et s'arrêtait au Tyras (Dniester.)

examinez les armes; votre censure s'étendra jusque dans notre palais, jusque sur les juges et les premiers magistrats; enfin, vous jugerez tout le monde, excepté le préfet de Rome, excepté les consuls ordinaires, excepté le roi des sacrifices et la grande prêtresse des vestales, tant qu'elle restera pure. Ceux même qui ne seront pas soumis à votre juridiction s'efforceront de mériter votre estime. » Ces paroles de Dèce indiquent avec précision quelle était sa pensée en rétablissant la censure; mais cette magistrature, dont la résurrection d'ailleurs fut éphémère, ne pouvait rien pour le salut de la société romaine. Quant à l'autre moyen que Dèce employa dans le même but, il ne fut pas seulement impuissant, il fut criminel, et a laissé sur le nom de ce prince une tache ineffaçable. Depuis deux siècles, en dépit de toutes les persécutions, le christianisme avait fait d'immenses progrès. Il avait une hiérarchie fortement organisée, il tenait des réunions publiques, il avait des cimetières particuliers pour enterrer ses morts; il formait une société dans une société, un État dans l'État. Il y avait là de quoi effrayer un empereur qui se proposait de restaurer les anciennes institutions romaines. Aussi la persécution commença-t-elle dès l'avènement de Dèce; elle fut commandée et pour ainsi dire régularisée par des édits. On voit, au lieu des entrainements populaires, l'action réléchie du pouvoir, avec un caractère moins religieux que politique; les édits impériaux frappaient surtout les évêques. On place au 20 janvier 250 le martyre de l'évêque de Rome Fabien. Après sa mort, la prison reçut deux de ses prêtres, Moïse et Maxime, et le diacre Nirostrate; ils en sortirent avec la vie sauve. Les églises d'Antioche et de Jérusalem pleurèrent la perte de leurs évêques, Babylas et Alexandre. Origène fut soumis à des tortures, et la populace d'Alexandrie massacra les chrétiens, comme un demi-siècle plus tard elle devait massacrer les derniers défenseurs du paganisme. L'emprisonnement, puis des peines plus ou moins rigoureuses, enfin le dernier supplice, telle fut la progression des moyens imaginés pour amener les chrétiens à la religion de l'État. Ces cruels et inutiles supplices ne sauvèrent pas l'empire, et ils ont attiré sur le nom de Dèce le juste anathème de tous les historiens chrétiens. Le prince eut cependant des vertus. Ses efforts pour restaurer les antiques institutions de Rome ne sont pas d'une âme médiocre, et ses rudes combats contre les barbares au bord du Danube, dans les vallées des Carpathes et de l'Hémus, ont d'un grand capitaine.

Aurel. Victor, *De Cæsar.*, 29; *Epist.*, 29. — Eutrope, IX, 4. — Trebellius Pollion, *Valerianus.*, c. 1. — Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, VI, 39. — Zosime, I, 21-23. — Zonaras, XII, 20. — Jornandès, *Res Gothicæ*, 16. — Tillemont, *Histoire des Empereurs Romains*, t. III. — Gibbon, *The Decline and Fall of the Roman Empire*.

* **DECIUS**, statuaire romain, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Il était

l'auteur d'une tête colossale placée dans le Capitole.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 7. — Sillig, *Catalogus Artificum.*, p. 178.

DECIUS ou **DECIO** (Antoine), poète italien, du seizième siècle. Il était lié d'amitié avec l'auteur de la *Jérusalem délivrée*. On a de lui : *Acripanda*, tragédie; Venise, 1592, in-12.

Rossi, *Pinacotheca.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.*

DECIUS (François), savant espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Professeur de rhétorique dans sa ville natale, il fit des efforts pour imposer à ses élèves le goût des écrivains de l'antiquité. On a de lui : *Oratio de scientiarum et Academicæ Valentinx laudibus*; Valence, 1547, in-4°; — *Oratio patribus juratis pro munere oratorio Musis nuper condito eucharistico*; ibid., 1549, in-4°.

Clément, *Specimen Bibl. Hispano Majans.*

DECIUS, DETZI ou **TZETZI** (Jean), juriconsulte hongrois, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Tolna, Debreczin et Clausenbourg, et ses progrès furent tels qu'il gagna l'appui d'un noble, Wolfgang Banfi, qui lui procura les moyens de voyager à l'étranger en lui confiant l'éducation d'un fils; c'est ainsi que Decius put parcourir la Moldavie, la Pologne, la Prusse, la Marche et la Poméranie. Ses principaux ouvrages sont : *Hodæporicon Itineris Transylvanici, Moldavici, Russici*, poème; Wittenberg, 1587, in-4°; — *Syntagma Institutionum Juris imperialis ac Hungarici*, etc.; Clausenbourg, 1593, in-4°; — *Adagia Latino-Hungarica*.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

DECIUS (Josse-Louis), historien allemand, vivait au seizième siècle. Il fut secrétaire du roi Sigismond de Pologne. On a de lui : *De Vestustatibus Polonorum*; — *De regis Sigismundi temporibus*. Ces deux ouvrages ont été publiés ensemble à Cracovie, 1521, in-fol., et dans Pistor, *Script. Hist. Polon.*, II.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.*

DECKER, (Adolphe), navigateur hollandais, d'origine française, né à Strasbourg, vivait en 1629. Il entra au service de la Hollande, et fut engagé en 1623, comme capitaine des armes (commandant des troupes de débarquement), dans l'expédition conduite par Jacques L'Hermite et destinée à enlever le Pérou aux Espagnols. Cette expédition, composée de douze vaisseaux, appareilla le 29 avril 1623 : elle arriva le 2 février 1624 devant le détroit de Magellan; mais, longtemps contrariée par des vents contraires, elle ne put embouquer ce détroit; côtoyant alors la Terre-de-Feu, elle arriva dans la mer du Sud par le détroit de Lemaire, tout récemment découvert. Après avoir couru de nombreux dangers, les Hollandais purent le 7 mai 1624 devant Callao, où ils trouvèrent trente vaisseaux espagnols. Sur le conseil de Decker, L'Hermite n'hésita pas à attaquer, malgré l'iné-

galité de ses forces ; une lutte terrible s'engagea. Les Espagnols y perdirent vingt-deux vaisseaux coulés ou brûlés, et les Hollandais deux seulement ; mais les vainqueurs étaient si maltraités qu'ils durent renoncer à un débarquement immédiat. Après s'être ravitaillés sur les côtes du Chili, les Hollandais revinrent devant Lima ; et, malgré un feu de cent canons, ils brûlèrent encore à leurs ennemis dix-neuf carques, un grand nombre de frégates et un galion. Decker se distingua dans chacun de ces combats. Mais les Espagnols ayant reçu de puissants renforts, les Hollandais furent contraints à la retraite. Ils remontèrent alors vers la ligne, s'emparèrent de Guayaquil, incendièrent la ville et les vaisseaux qui s'y trouvaient, et emportèrent un riche butin. Pour la troisième fois ils se présentèrent devant Lima, et y détruisirent dix-huit bâtiments richement chargés. La mort de L'Hermite empêcha de suivre ce succès. L'amiral Van Schapenham lui succéda ; et Decker eut encore à faire, sous les ordres de cet habile officier, de nombreuses expéditions. Après avoir ravagé les côtes espagnoles jusqu'à Acapulco, les Hollandais vinrent se rafraîchir, le 26 janvier 1625, à l'île de Guaham, puis à Mindanao et à Batavia. Decker y débarqua avec ses troupes, et y demeura jusqu'en novembre 1627, époque à laquelle il fut rappelé en Hollande. En 1629 il était à Strasbourg, où il publia le *Journal de son Voyage* (Meusel, *Bibl. histor.*, III, II^e part.). Il paraît qu'il en avait donné ou laissé prendre une rédaction à Fitzer, gendre de De Bry ; car celui-ci publia cet abrégé en latin dès 1628, dans la XII^e partie des *Petits Voyages* de son beau-père. L'édition la plus consultée est celle qui donna, en 1634, le continuateur des *Grands Voyages* de De Bry (*Math. Mérian*, Part. XIII, sect. x). Nous n'avons pu consulter l'édition allemande, et Camus, qui l'avait cherchée pour la collationner avec celle de Mérian, ne la connaissait pas non plus ; mais il est à croire que cette dernière était une traduction, autorisée par l'auteur, de celle de 1829. On la trouve encore en français dans la compilation des *Voyages de la Compagnie* (hollandaise) *des Indes orientales* ; 1705 (t. IV, p. 663 et suiv.). — La relation de Decker est fort remarquable, par les détails nouveaux et curieux qu'elle renferme. Outre le but politique, dont nous avons parlé, l'expédition en avait un autre, celui de chercher un passage plus avantageux que celui de Magellan pour doubler l'extrémité sud de l'Amérique. Ce but au moins fut atteint, car la flotte passa par le détroit de Lemaire ; en outre, la géographie s'enrichit de notions précises sur divers points encore peu connus de la Malaisie. (*Voyez L'HERMITE et SCHAPENHAM*).

Voyages de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, passim. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, III.

* DECKER (Charles de), publiciste alle-

mand, né à Berlin, en 1784, mort le 29 juin 1844. Lieutenant dès 1800, il prit part aux campagnes de 1806 et de 1807. Des griefs qu'il éprouva ensuite le firent passer en 1809 au service du duc de Brunswick-Oels, qu'il suivit en Angleterre, où il resta jusqu'en 1813. A cette époque il reentra dans l'armée prussienne. En 1813 et 1814, il assista avec le corps d'armée de Kleist aux batailles de Dresde, Kulm et Leipzig, et ne prit pas une moindre part à la campagne de France en 1814. Major en 1817, et professeur à l'École d'Artillerie et du Génie en 1818, il eut en 1821 la direction d'une division du Bureau topographique. Il s'éleva encore dans la hiérarchie jusqu'au grade de général-major, qu'il obtint en 1842. Ses principaux ouvrages sont : *Ansichten ueber die Kriegführung im Geiste der Zeit* (Vues sur la conduite de la guerre selon l'esprit de l'époque) ; Berlin, 1817, ouvrage conçu dans les idées de celui du général Rogniat intitulé : *Considérations sur l'Art de la Guerre* ; — *Die Gefechtslehre der beiden verbundenen Waffen, Cavalerie und reitende Artillerie* (La Tactique des deux armes réunies de la Cavalerie et de l'Artillerie à cheval) ; Berlin, 1819 ; — *Versuch einer Geschichte des Geschütz wesens und der Artillerie in Europa* (Essai d'une Histoire du Tir et de l'Artillerie en Europe) ; Berlin, 1819 ; — *Lesebuch für unter-offiziere und soldaten des preussischen Heers* (Livre de Lecture pour les sous-officiers et soldats de l'armée prussienne) ; Berlin, 1836, et 1845, 2^e édit. ; — *Der Kleine Krieg im Geiste der neuern Kriegführung* (La Petite Guerre au point de vue de la conduite actuelle de la guerre ordinaire) ; Berlin, 1822 et 1844, 4^e éd. ; — *Bonaparte's Feldzug in Italien* (Campagnes de Bonaparte en Italie) ; Berlin, 1825 ; — *Ergänzungs-taktik der Feldartillerie* (Tactique complémentaire de l'Artillerie de campagne) ; Berlin, 1834 ; — *Taktik der drei Waffen, Infanterie, Cavalerie und Artillerie* (Tactique des trois Armes, infanterie, cavalerie et artillerie) ; Berlin, 1834 ; — *Schlachten und Hauptgefechte des Siebenjährigen Kriegs* (Batailles et principaux faits d'armes de la Guerre de Sept Ans) ; Berlin, 1837 ; — *Algerien und die dortige Kriegführung* (L'Algérie et la guerre qui s'y fait) ; Berlin, 1844. Decker avait fondé dès 1816 avec Lilienstern la feuille hebdomadaire du Soldat (*Militärwochenblatt*), et plus tard, avec Ciriacy, le *Journal des science, art et histoire de la Guerre* (*Zeitschrift für Kunst, Wissenschaft und Geschichte des Kriegs*). On lui doit aussi des cartes et des ouvrages d'éducation. V. R.

Conversations-Lexicon.

DECKER ou DECKER (Conrad), théologien néerlandais de l'ordre des Jésuites, mort en 1620. Il professa au collège de la Sapience à Heidelberg, et publia divers traités de théologie. On a de lui : *De Papa romano et Papissa romana* ; — *De Proprietatibus Jesuitarum*.

Alegambe, *Bibl. Societ. Jesu*.

DECKER (*Paul*), architecte allemand, né à Nuremberg, en 1677, mort à Bareuth, en 1713. Venu à Berlin en 1699, il y étudia l'architecture à l'école de Schlüter; il retourna à Nuremberg en 1706, et y devint architecte de la cour palatine de Soultzbach. On a de lui : *Fürstlicher Baumeister oder architectura civilis*; Augsburg, 1711, t. I, in-fol. avec pl.; et 1716, t. II; — *Entwürfe zu Kaminen, Plafonds* (Dessins de Cheminées, Plafonds, etc.).

Nicolai, *Beschr. von Berlin*. — Heineke, *Nachricht. von künstl.*

DECKER (*Thomas et Jérémie*). Voy. DEKKER.

DECKERS (*Jean*), théologien flamand, né à Hæsebroeck, vers 1559, mort à Gratz, en 1619. Après avoir étudié à Douai, il entra dans l'ordre des Jésuites, fit son noviciat à Naples, professa la philosophie et la théologie à Douai et à Louvain, devint chancelier de l'université à Gratz et recteur du collège d'Olmütz en Moravie. « Deckerus, dit Paquot, était un religieux d'un profond savoir, d'une haute piété : il partageait tout son temps entre l'étude et la prière. Dès son noviciat, on fut obligé de lui donner une chambre particulière, afin qu'il pût se livrer sans témoin au don des larmes, dont Dieu l'avait favorisé. » Ses principaux ouvrages sont : *Tabula chronographica a capta per Pompeium Ierosolyma ad incensam et deletam a Tito cæsare urbem ac Templum sepultamque ac triumphatam synagogam*; 1605, in-4°; — *Theologicarum dissertationum mixtim et chronologicarum, etc.*, *Economia*; Paris, 1699, 3 vol. in-4°; — *Tabula expansa ephemeridum, ejusque explicatio et usus*.

Sweett, *Athenæ Belgicæ*. — Paquot, *Mém. pour serv. à l'hist. litt. des Pays-Bas*, XII. — De Backer, *Bibl. des Écriv. de la Comp. de Jésus*.

DECKHERR (*Jean*), juriconsulte allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut reçu docteur en droit à Strasbourg en 1672, et fit partie de la chambre impériale de Spire. On a de lui : *Conjecturæ de scriptis adespotis, pseudepigraphis et supposititiis*, ouvrage imprimé dans le *Theatrum* de Flaccius; — *Consultationes forenses, libri II*; — *De Pace civili religioni Germanorum data*; — *Monumenta lectionis cameralis antiquæ*; — *Vindicia pro veritate et justitia rei jurisque cameralis*. Les œuvres complètes de ce juriconsulte ont été publiées à Francfort, 1691, et à Wetzlar, 1722 et 1723, in-4°.

Jöcher, *All. Gcl.-Lexic.*

DECLAUSTRE (*André*), compilateur français, vivait au dix-huitième siècle. Il était prêtre du diocèse de Lyon. On a de lui : *Dictionnaire de la Mythologie*; Paris, 1745, 1758, 3 vol. in-12; — *Histoire de Thomas Kouli-Kan, roi de Perse*; Paris, 1758, in-12; — *Table générale des matières contenues dans le Journal des Savants, de l'édition de Paris, depuis 1665 jusqu'en 1750, suivie d'un Mémoire his-*

torique sur le Journal des Savants (par Dupuy); Paris, 1753-64, 10 vol. in-4°.

Quérad, *La France littéraire*,

DÉCLIEUX. Voyez. CLIEU.

DECOMBEROUSSE (*Benoît-Michel*), juriconsulte et homme politique français, né à Villeurbanne, près de Lyon, le 3 février 1754, mort à Paris, le 13 mars 1841. Il étudia le droit à Grenoble, et devint avocat au bailliage de Vienne; comme il s'était montré, non sans quelque enthousiasme, partisan des réformes réclamées alors par l'opinion publique, il fut envoyé par le tiers état de l'élection de cette ville à l'assemblée des trois ordres du Dauphiné, qui se tint en 1788 à Romans, pour rédiger la nouvelle constitution des états de cette province. Élu en 1792 député suppléant à la Convention nationale, et membre du directoire du département de l'Isère, il se prononça contre la sanglante journée du 31 mai 1793, et fut bientôt après destitué de la seconde de ces fonctions comme modéré. En juillet 1795, il vint siéger à la Convention, et après la session entra, par suite de la réélection des deux tiers, au Conseil des Anciens, dont il dut sortir en mai 1798. Ses concitoyens l'ayant alors réélu à la même assemblée, il en devint secrétaire, puis président, et prit une part fort active à ses travaux. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal criminel de l'Isère; mais il préféra à cet emploi celui de membre du bureau de consultation et de révision, comité de juriconsultes que Merlin de Douai avait créé au ministère de la justice, pour préparer les réponses du ministre aux questions qui lui étaient soumises par les tribunaux sur des matières de législation ou de jurisprudence, et rédiger des rapports au gouvernement sur ces mêmes objets. Il fit en outre partie du conseil du contentieux des droits-réunis, dès l'établissement de cette importante administration. Ayant perdu ces deux places au retour du roi, il fut pendant les cent jours nommé conseiller à la cour impériale de Paris; mais la seconde restauration le fit rentrer définitivement dans la vie privée. Quelques années avant sa mort, une cécité presque complète le priva des distractions que l'étude apportait encore à sa vieillesse. Dans des notes sur divers membres du Conseil des Anciens insérées dans les *Mémoires de Bourrienne*, t. III, p. 143, Regnaud de Saint-Jean d'Angely s'exprime ainsi sur Decomberousse : « Beaucoup de talent, aimant le travail, éloigné des intrigues, incorruptible. » Ajoutons, nous qui l'avons connu, que c'était un homme modeste, désintéressé, d'une raison libre de préjugés, et d'une grande douceur de caractère. Ses principaux ouvrages imprimés ont pour titres : *Le Testament de l'Aristocratie mourante*; 1790, in-12; — *Le Codicile de l'Aristocratie*; 1790, in-12; — *Le Siège de Florence, ou la Nouvelle Héloïse*, tragédie en cinq actes et en vers; Vienne, flo-

réal an III, in-8°; — *Asgill, ou le prisonnier anglais*, drame en cinq actes et en vers, an IV, in-8°, dont un épisode de la guerre de l'indépendance de l'Amérique a fourni le sujet; — *La Mort de Michel Lepelletier*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, an V, in-8°, pièce rare et curieuse; — *La Marche triomphante de la Liberté, épître à un ami*; Paris, an VII, in-8°; — *Code Napoléon, mis en vers français*, publié sous l'initiale D; Paris, 1811, in-12.

E. REGNARD.

Biog. nouv. des Contemp. — *Le Courrier français*, du 15 mars 1841. — *Gazette du Dauphiné*, du 16 avril 1841. — *Bibl. dram. de M. de Soleinne.* — *Documents particuliers.*

* **DECOMBEROUSSE** (*François-Isaac-Hyacinthe*), fils du précédent, auteur dramatique français, né à Vienne, en Dauphiné, le 3 juillet 1786. Il occupa à l'administration centrale des droits-réunis un emploi, qu'il perdit sous la Restauration. Il fit représenter à l'Odéon, en 1809, *Le Mariage de Corneille*, et, en 1813, *Le Temporisateur*, comédies en un acte et en vers, que le public accueillit froidement, mais dont la seconde offrait des vers d'une excellente facture. En 1814 il donna sur le même théâtre *Le Bourgeois gentilhomme* et *Le Médecin malgré lui*, qu'il avait mis en vers, le privilège accordé au Théâtre-Français ne permettant pas de jouer sur une autre scène les ouvrages de Molière. En 1818 il publia *L'Ultra, ou la manie des ténèbres*, et en 1819 *Le Ministériel, ou la manie des dîners*, comédies politiques en un acte et en vers, dont la représentation n'avait pas été permise par le ministre de la police. Il a fait jouer en outre sur les théâtres de Paris divers ouvrages, parmi lesquels on remarque : au Théâtre-Français, *Judith*, tragédie en trois actes et en vers, 1825, fort supérieure à celle de Boyer; — à l'Odéon, avec D'Aubigny : *Le Présent du Prince, ou l'autre Fille d'honneur*, comédie en trois actes et en prose, 1821, dont le succès fut complet; — au théâtre de la Porte-Saint-Martin, avec D'Aubigny et Merle : *Le Lépreux de la vallée d'Aoste*, mélodrame en trois actes; 1822; — avec Jouslin de La Salle et Alphonse : *Jane Shore*, mélodrame en trois actes; 1824; — avec M. de Chavanges et Auguste : *Le Docteur d'Altona*, mélodrame en trois actes; 1825; — Au Panorama-Dramatique, avec Pichat : *Ali, pacha de Janina*, mélodrame en trois actes, 1822, qui eut de nombreuses représentations; — avec D'Aubigny et Carmouche : *Le Pauvre Berger*, drame en trois actes; 1823. M. Decomberousse est en outre auteur de *Jésus-Christ ou l'Évangile poétique*, précédé d'une *Épître à Châteaubriand*; Paris, 1843, in-8°, imprimée en encre rouge. Il a publié quelques-uns de ses ouvrages sous le nom d'*Hyacinthe* et quelques autres sous celui de *Montbrun*.

E. REGNARD.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — *Bibl. dram. de M. de Soleinne.* — *Documents particuliers.*

* **DECOMBEROUSSE** (*Alexis-Barbe-Benoît*),

frère du précédent, auteur dramatique français, né à Vienne (Isère), le 13 janvier 1793. Il étudia le droit à Paris, et fut reçu en 1818 avocat à la cour royale de cette ville; mais il renonça bientôt à l'exercice de sa profession pour se livrer exclusivement à la littérature. Il a depuis 1825 fait représenter sur les théâtres de Paris soixante-treize ouvrages, dont voici les principaux. Il a donné au Théâtre-Français, avec M. Fulgence : *L'Espion du Mari*, comédie en un acte; 1832; — à l'Opéra-Comique, avec Ancelot : *La Sainte-Cécile*, opéra-comique en trois actes; 1844; — au Vaudeville, avec Ancelot : *L'ami Grandet*, comédie en trois actes; 1834; — avec le même : *Vouloir c'est Pouvoir*, comédie en deux actes; 1837; — *Le Serment de Collège*, comédie en un acte; 1838; — avec M. Jules Cordier : *La Polka en Province*, vaudeville en un acte; 1844; — avec M. Brisebarre : *Le Chapeau gris*, comédie-vaudeville en un acte; 1847; — au Gymnase-Dramatique, avec Bayard : *Une Bonne Fortune*, comédie-vaudeville en un acte; 1832; — avec MM. Scribe et Rougemont : *Salvoisy, ou l'amoureux de la reine*, comédie en deux actes; 1834; — avec MM. Mélesville et Antier : *Le Capitaine de Vaisseau*, vaudeville en trois actes, 1834; — avec M. d'Épagny : *La Fille mal élevée*, comédie-vaudeville en deux actes; 1835; — aux Variétés, avec Ancelot : *Madame d'Égmont*, comédie en trois actes; 1833; — avec le même : *La Consigne*, comédie-vaudeville en un acte; 1833; — au théâtre du Palais-Royal, avec Bayard : *Frétillon*, vaudeville en cinq actes, 1834, dont une chanson de Béranger avait fourni l'idée première, et qui eut un grand succès; — au théâtre de la Porte-Saint-Martin, avec M. Antier : *L'Incendiaire, ou la cure et l'archevêché*, drame en trois actes; 1831; — à l'Ambigu-Comique, avec le même : *Le Cocher de Fiacre*, mélodrame en trois actes; 1825; — avec G. Drouineau et A. Béraud : *Le Fou*, drame en trois actes; 1829; — au théâtre de la Gaieté, avec M. Antier : *Le Fils de Louison*, drame en trois actes; 1829; — avec le même : *Le Marché de Saint-Pierre*, drame en cinq actes; 1839.

E. REGNARD.

Bibl. dram. de M. de Soleinne. — *Documents particuliers.*

DECOMBES (*Jean*). Voyez COMBES (DE).

DECREMPS (*Henri*), écrivain français, né à Beruer, dans le Quercy (Lot), le 1^{er} avril 1746, mort vers 1826. Après avoir fait ses études au collège de Toulouse, on le destina à l'état ecclésiastique; mais il se dégoûta bientôt de la théologie, et préféra chercher fortune à Paris. Lassé de l'attendre, il se mit un jour en route, et parcourut à pied une partie de la France. Il passa ensuite en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, fit des excursions maritimes, et enfin revint à Paris, aussi pauvre qu'il en était parti. C'était en 1782; à cette époque les esprits étaient préoccupés des sciences occultes,

que Cagliostro et Mesmer avaient mises en vogue; Pinetti, par des moyens empruntés à la mécanique, à la physique, à l'adresse de ses mains, étonnait de nombreux spectateurs, avec ses tours prestigieux, qui avaient le plus grand succès. Decremps, qui avait deviné une partie de ses secrets, imagina de les révéler au public dans un ouvrage qu'il fit paraître en 1784, sous le titre de : *La Magie blanche dévoilée*, 1 vol. in-8°. Ce livre, qui excita la curiosité, se vendit rapidement; il fut traduit en anglais, réimprimé à Bruxelles, et l'auteur, l'année suivante, y donna une suite ayant pour titre : *Éclaircissements relatifs à la magie blanche*, 1 vol. in-8°, et un complément, qu'il appela *Testament de Jérôme Sharp, professeur de physique amusante*, un vol. in-8° (2^e édit. en 1786, in-8°); enfin, en 1789, il publia de nouvelles suites à sa *Magie blanche*, sous les titres suivants : *Les petites Aventures de Jérôme, ouvrage contenant autant de tours ingénieux que de leçons utiles*, etc.; Paris et Bruxelles, 1785, in-8°, avec fig. en bois; et *Codicile de Jérôme Sharp, pour servir de suite à la Magie blanche*; 1788, in-8°. Ces ouvrages ont été réunis et réimprimés en trois volumes in-8°, et furent en partie refondus dans le *Dictionnaire des Amusements physiques de l'Encyclopédie méthodique*. Cependant, les graves événements de la révolution naissante vinrent mettre fin au succès des futiles écrits de Decremps, qui prit le parti de retourner à Londres pour y donner des leçons de langue française. Ses idées républicaines, trop vivement manifestées, le firent expulser de l'Angleterre; il revint en France, et se déclara l'instituteur des sans-culottes : il voulut même, en 1794, leur apprendre l'astronomie, et publia dans ce but un livre portant le titre de : *La Science sans-culotisée, premier essai sur les moyens de faciliter l'étude de l'astronomie et d'opérer une révolution dans l'enseignement*; Paris, an 11, in-12, avec fig. Lalande faisait grand cas de cet ouvrage, qui met en effet l'astronomie à la portée des intelligences les moins cultivées; l'auteur, par exemple, sans même employer le mot *angle*, démontre clairement la manière de mesurer la distance de la lune à la terre et même les montagnes de la lune. Il a joint à ses démonstrations une carte qui représente la terre vue de la lune, fiction ingénieuse, par laquelle il explique l'inconnu par le connu. Decremps faisait aussi un cours de géographie et de langue anglaise pour les sans-culottes, se bornant, du reste, à partager leurs opinions sans se rendre complice de leurs excès. Après la révolution, il vécut dans l'obscurité. Cependant, en 1822, il parut encore un ouvrage intitulé : *Diagramme chimique, ou recueil de 300 figures (sur 112 pl.) qui expliquent successivement les expériences par l'indication des agents et des produits à côté de l'appareil, et qui rendent sensible la théo-*

rie des phénomènes en représentant le jeu des attractions par la convergence des lignes, ouvrage élémentaire, auquel on a ajouté pour les étrangers une nomenclature chimique en six langues et pour les commençants : 1° un vocabulaire contenant la définition et l'étymologie des mots techniques; 2° une série de tableaux synoptiques qui représentent les préparations et les parties proportionnelles des produits; Paris, in-4°. On a encore de Decremps : *Le Parisien à Londres, ou avis aux Parisiens qui vont en Angleterre, contenant le parallèle des deux plus grandes villes de l'Europe*; Amsterdam et Paris, 1784, in-8°, avec fig. et carte; — *Lettre à M. de Jouy, membre de l'Institut, sur un article satirique de sa Biographie des Contemporains*; 1824.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie*. — Decremps, *Avis*, à la fin de sa *Science sans-culotisée*.

DECRÈS (*Denis, duc*), amiral français, né à Chaumont (Haute-Marne), le 18 juin 1761, mort à Paris, le 7 décembre 1820. Entré dans la marine, en qualité d'aspirant-garde, le 17 février 1779, il mérita, par son zèle et son intelligence précocce, d'être fait garde au mois de juillet de l'année suivante. Embarqué sur la frégate *Le Richemont*, faisant partie de l'armée navale aux ordres du comte de Grasse, il participa à tous les combats que cette armée eut à soutenir, et se fit particulièrement remarquer dans la journée du 12 avril 1782, en portant sous le feu de l'ennemi une remorque au vaisseau *Le Glorieux*, entièrement démâté. Cet acte d'intrépidité, auquel *Le Glorieux* dut son salut, valut à Decrès le grade d'enseigne. Passé en cette qualité sur *La Nymphe*, il prit part, le 18 février 1783, au combat dans lequel cette frégate, *La Cybèle* et *L'Amphitrite* s'emparèrent du vaisseau anglais *L'Argo*. Promu au grade de lieutenant de vaisseau, en 1786, il passa sur *L'Atouette*. Ayant été détaché de cette frégate sur *La Nymphe*, il fut chargé, pendant trois années consécutives, de diverses missions de confiance, dont l'une avait pour but spécial de déterminer s'il existait réellement des lacs de bitume à La Trinité espagnole. Le-journal de ses explorations obtint les éloges du maréchal de Castries, alors ministre de la marine. Decrès était embarqué depuis le mois de février 1791 sur *La Cybèle*, comme major de la division commandée par M. de Saint-Félix dans les mers de l'Inde, lorsque cette division, croisant en vue de la côte de Malabar, eut connaissance, le 6 février 1792, qu'un bâtiment de commerce français, capturé par les Marattes, était amariné sous le fort Coulabo. Decrès proposa d'enlever ce navire à l'abordage. Du consentement de M. de Saint-Félix, il arma trois canots, et ayant rejoint, à la nuit tombante, le bâtiment capturé, il sauta à son bord avec ses marins, tua ou jeta à la mer environ 150 Marattes qui le gardaient, et le ramena avec accla-

nations de la division. Venu en France, au mois d'octobre 1793, pour exposer au gouvernement, au nom de M. de Saint-Félix, la situation de l'Île de France et demander que de prompts secours y fussent envoyés, il apprit, à son arrivée à Lorient, le 10 février 1794, que, promu capitaine de vaisseau depuis le mois de janvier 1793, il avait été destitué, peu de temps après, comme noble, par mesure de sûreté générale. Arrêté, il fut conduit à Paris par la gendarmerie; mais relâché presque aussitôt, il se retira au sein de sa famille, et y vécut ignoré jusqu'au mois de juin 1795, époque où il fut réintégré dans son grade. Peu de mois après, il fut nommé au commandement du vaisseau *Le Formidable*, qu'il conduisit de Toulon à Brest. Promu chef de division en 1796, et contre-amiral en 1798, ce fut en cette dernière qualité qu'il commanda, sur la frégate *La Diane*, l'escadre légère de l'armée navale aux ordres de l'amiral Brueys. Chargé à l'attaque de Malte de protéger le débarquement des troupes, il eut un engagement très-vif avec les galères de l'ordre, et se trouva même assez dangereusement compromis sous le feu du fort La Valette. Au funeste combat d'Aboukir, où il était placé à l'arrière-garde de la ligne, il essaya pendant plus de deux heures et demie le feu des Anglais, et lorsque après l'explosion du vaisseau amiral *L'Orient*, le feu eut cessé sur toute la ligne, il se rendit successivement à bord du *Mercur*e et de *L'Heureux*, faisant partie des vaisseaux qui s'étaient mis au plain après avoir coupé leurs câbles et s'être éloignés de *L'Orient*, pour ne pas être incendiés. Son intention était de porter son pavillon sur l'un d'eux, *La Diane* ayant eu son grément criblé et ayant perdu ses ancres; mais leurs avaries étaient telles, qu'il ne leur donna aucun ordre, qu'il laissa les capitaines libres de leur manœuvre, et qu'il retourna à bord de *La Diane*. Cette frégate, obéissant ensuite au signal qui lui fut fait, suivit *Le Guillaume Tell* à Malte. Le général Vaubois y commandait en chef, et, sous ses ordres, le contre-amiral Villeneuve commandait la marine. Tous deux confièrent le commandement des avant-postes à Decrès; et lorsque après dix-sept mois d'assauts réitérés des Russes et des Napolitains, les forces françaises furent resserrées dans la cité La Valette, il reçut l'ordre de sortir avec *Le Guillaume Tell*, à bord duquel furent embarqués mille hommes et environ deux cents malades, pour aller faire connaître en France la situation réelle de l'Île de Malte. Il eut à peine appareillé, le 29 mars 1800, à onze heures du soir, que les postes de terre occupés par les Anglais firent feu de toutes parts; vers le milieu de la nuit, la frégate *La Pénélope* lui appuya la chasse, et à cinq heures du matin le vaisseau de 64 *Le Lion* l'attaqua à portée de canon. Deux fois, sur l'ordre de Decrès, on avait tenté de l'aborder, et il avait été forcé de fuir vent arrière, après avoir été très-maltraité, quand *Le Foudroyant*, de 86, étant

venu attaquer *Le Guillaume Tell*, *La Pénélope* et *Le Lion*, qui avaient réparé leurs avaries les plus importantes, revinrent à la charge. Pendant deux heures *Le Guillaume Tell* lutte contre une frégate et deux vaisseaux; il est entouré d'une ceinture de feu; ses mâts sont abattus, son gaillard d'arrière est jonché de débris, la moitié de son équipage hors de combat, et l'amiral lui-même est renversé de son banc de quart, couvert de blessures par une explosion de gargousses. Enfin, après plus de huit heures d'une lutte acharnée et glorieuse pour le pavillon français, *Le Guillaume Tell* fut obligé d'amarrer. La victoire coûta cher aux Anglais, car *La Pénélope* seule put amariner *Le Guillaume Tell* et le remorquer jusqu'à Syracuse; quant au *Lion* et au *Foudroyant*, ce fut à grand-peine qu'ils purent atteindre Minorque, où ils relâchèrent coulant bas d'eau. L'ennemi ne put se dispenser de payer son tribut d'admiration à l'héroïque résistance du *Guillaume Tell*. « C'est peut-être, dit le *Chronicle naval*, l'action la plus chaude que jamais bâtiment ennemi ait soutenue contre ceux de S. M. britannique. »

Lorsque Decrès revint en France, le premier consul lui remit de ses propres mains la récompense la plus ambitionnée alors, un sabre d'honneur; et après l'avoir nommé successivement préfet maritime à Lorient et commandant de l'escadre de Rochefort, il l'appela, au mois d'octobre 1801, à remplir les fonctions de ministre de la marine, qu'il exerça pendant toute la durée de l'empire. Cette administration, trop souvent dénigrée, a été jugée à travers le prisme des ambitions déçues, des intérêts froissés. Pour bien l'apprécier, il faut se reporter à ce qu'était la marine en 1801, à ce qu'elle était devenue en 1814. Lorsque Decrès prit le portefeuille, elle se composait de cinquante-cinq vaisseaux et de quarante et une frégates; les arsenaux étaient vides, les ressources nulles, et, pour comble de malheur, la tourmente révolutionnaire avait introduit partout le désordre, l'incapacité et la malversation. Decrès ne ploya pas sous le poids du fardeau: il réorganisa tous les services, fit affluer les munitions dans les ports, construisit des chantiers, des vaisseaux, et sa persévérante activité, secondant la pensée de celui qui avait décrété la continuation des travaux de Cherbourg et conçu ceux de New-Dep, de flessingues, d'Anvers; son activité, disons-nous, prépara tous les moyens de restaurer la marine et d'assurer son avenir. Il satisfait aussi aux exigences les plus immédiates, en armant et équipant ces milliers de navires qui devaient exécuter la descente en Angleterre, ceux de l'expédition de Saint-Domingue; en organisant le personnel maritime sur des bases auxquelles la Restauration s'est vue contrainte de revenir, et en augmentant le matériel de la flotte d'une façon telle que, malgré ses pertes, elle comptait en 1814 cent trois vaisseaux et cinquante-une frégates. Ses ad-

versaires lui ont imputé les revers trop fréquents de la marine pendant la période impériale : c'est une grande injustice. L'empire avait hérité du personnel de la république, composé d'hommes braves sans doute, mais dont beaucoup, élevés subitement de positions infimes à des postes supérieurs, avaient comblé nominalelement les vides laissés par l'émigration de l'ancienne marine. Des actes de courage isolés, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pouvaient suppléer aux connaissances tactiques nécessaires à l'homme de mer, à celui surtout qui est appelé à diriger des opérations d'ensemble. Là, et dans la pénurie de nos ressources de 1792 à 1802, étaient les principales causes de nos revers. Decrès le sentait bien ; aussi s'attachait-il à atténuer les déplorable conséquences d'un tel état de choses, soit en rappelant au service, autant qu'il le pouvait, les débris de l'ancienne marine, soit en faisant parmi les hommes nouveaux des choix justifiés par la décroissance graduelle de nos défaites. Sa mission fut d'autant plus difficile qu'il avait sans cesse à combattre les préventions de l'empereur, qui, ne tenant pas assez compte de la différence des armées de terre à celles de mer, voulait qu'elles fussent également dociles à ses volontés et que les éléments eux-mêmes lui célassent. On peut juger des obstacles que Decrès eut à surmonter par l'ouvrage publié sous le titre de : *Correspondance de Napoléon avec le ministre de la marine depuis 1804 jusqu'en avril 1815, extraite d'un portefeuille de Sainte-Hélène*; Paris, Delloye et V^e Lecou, 1837, 2 vol. in-8°. Mais pour apprécier complètement Decrès et le rôle important qu'il a joué, il faudrait pouvoir se reporter à sa propre correspondance; on y verrait que cet homme, parfois aigri et par l'injustice des attaques dont il était l'objet et aussi par le chagrin que lui causaient nos insuccès, se montrait toujours, dans la transmission de ses ordres (les plus importants étaient écrits par lui-même), animé de l'honneur de son pays, et que les abus comme la fraude trouvaient en lui un adversaire qui ne pactisait avec aucune position, quelque élevée qu'elle fût. C'est l'opinion que l'empereur avait lui-même de son ministre.

Decrès, qui avait été élevé le 30 mai 1804 au grade de vice-amiral et comblé d'honneurs par Napoléon, cessa d'être ministre en 1814, et le redevint pendant les cent jours. Rentré dans la vie privée, à la seconde restauration, il périt à la suite d'une explosion déterminée par des paquets de poudre que son valet de chambre avait placés entre les matelas de son lit, espérant qu'à la faveur de la mort de son maître il déroberait la connaissance d'un vol considérable qu'il lui avait fait.

P. LEVOT.

Annales et Archives de la Marine. — Biographie maritime d'Hennequin. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Correspondance de Napoléon avec le ministre de la marine.

* **DECRET (Claude)**, théologien et moraliste

français, né à Tournus, en 1598, mort à Paris, le 10 avril 1668. Il entra en 1614 dans l'ordre des Jésuites, devint professeur de philosophie et de belles-lettres à Châlons, puis recteur du collège de cette ville. On a de lui : *La véritable Veuve, ou l'idée de la perfection dans l'état du veuvage, avec quarante éloges des veuves distinguées par leur sainteté*; Paris, 1654, in-4°. Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*.

* **DECRIANUS**, architecte et mécanicien romain, vivait au commencement du second siècle de l'ère chrétienne. Adrien le chargea d'enlever le colosse de Néron placé devant le palais impérial. D'après Spartien, pour transporter cette masse énorme, il fallut employer jusqu'à vingt-quatre éléphants. On ne sait rien de plus sur cet artiste. Son nom n'est pas même bien certain, puisque les critiques lisent dans le texte de Spartien : *Decrianus, Detrianus, Dentrianus, Dextrianus et Demetrianus*. Lucien cite avec beaucoup d'éloges un Decrianus sophiste de Patras. Spartien, *Had.*, 19. — Lucien, *Asin.*, 2.

* **DECRIUS**, officier romain, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il commandait une place forte en Afrique pendant l'insurrection de Tacfarinas, en l'an 20. C'était un brave et hardi soldat. Au lieu de s'enfermer dans sa forteresse, il présenta, avec un très-petit nombre de soldats, bataille aux révoltés. Grièvement blessé dès le commencement de l'action, il combattit jusqu'à la mort.

Tacite, *Ann.*, III, 20.

DECROIX (L.-J.), savant français, né à Lille, vers 1725, mort en 1815. On a de lui : *Physico-Chimie théorique, en dialogues*; Lille, 1768, in-8°; — *Avis instructif d'un père à ses enfants*; ibid., 1770, in-12; — *Étrennes aux jeunes gens*; ibid., 1772, in-12; — *Tables des Combinaisons les plus connues en Chimie*; ibid., 1772, in-8°; — *Analyses de l'eau d'une fontaine minérale située à Saint-Pol en Artois*; ibid., 1788, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

DECROIX (L.-P.), littérateur français, né à Lille, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, en 1827. Avant la révolution il était secrétaire du roi et trésorier de France. On a de lui : *Almanzor*, tragédie en cinq actes, en collaboration avec Vieillard de Bois martin (voyez ce nom); — *L'Ami des Arts, ou justification de plusieurs grands hommes*; Amsterdam (Lille); 1776, in-12; — *Stances irrégulières sur le Spectacle de Lille, ou étrennes à M. Branchu, directeur de ce théâtre*; Lille, 1819, in-8°. Decroix a donné ses soins à l'édition des *Œuvres de Voltaire* faite à Kell : il est l'éditeur du *Commentaire sur le théâtre de Voltaire par La Harpe*; 1814, in-8°, et (avec M. Beuchot) des *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière. On doit encore à Decroix quelques articles de la *Biographie universelle* de Michaud.

Quérard, *La France littéraire*.

* **DECTADES** (Δεκτάδης), mythographe grec, d'une époque incertaine. Ph. Parthenius le cite au sujet de l'histoire d'Harpalyce. On peut en conclure qu'il avait écrit sur des sujets mythologiques.

Parthenius, *Erot.*, 13.

* **DECTION** (Δεκτίων), grammairien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit sur la *Cassandra* de Lycophron un commentaire cité dans l'*Etymologicum magnum*.

Etymol. mag., au mot Ἡπίος.

DÉDALE (Δαίδαλος). On connaît plusieurs sculpteurs grecs de ce nom. Le premier apparaît dans les traditions helléniques comme la souche de la race héroïque des *Dédalides* à Athènes, et lui-même, arrière-petit-fils, suivant quelques mythographes, du roi Érechthée, est le type ou représentant de l'art plastique pendant une longue époque de l'histoire des arts en Grèce, comme il est aussi le père des arts chez les Crétois. Le nom de Dédale, dérivé de δαιδάλλειν, *travailler artistement*, fait déjà supposer une allusion mythologique, et les traditions qui se rattachent à ce nom confirment cette supposition. Cependant, bien que ce personnage soit évidemment mythique, il occupe dans l'histoire de l'art chez les anciens une place trop considérable pour pouvoir être omis. Nous rapporterons donc sa légende telle qu'elle nous a été transmise par les historiens et les poètes de l'antiquité. Dédale eut pour père Métion, fils d'Eupalamus et petit-fils d'Érechthée. Sa mère se nommait Alcippe, Iphinoé ou Phrasimède. S'étant adonné à la sculpture avec le plus grand succès, il instruisit dans cet art les fils de sa sœur Calos, Talus et Perdix, et jaloux de l'habileté de ce dernier, il le tua. Condamné à mort par l'aréopage, il s'enfuit en Crète, et obtint l'amitié de Minos et de Pasiphaé, pour laquelle il construisit une génisse de bois et le Labyrinthe. En se rendant ainsi complice des criminelles amours de Pasiphaé, il s'attira la colère du roi Minos, qui le fit enfermer dans le Labyrinthe. Il en sortit grâce à la reine, monta sur un vaisseau qu'elle lui avait fait préparer, et s'enfuit avec son fils Icare. Tous deux furent poussés vers une île aux bords escarpés. Icare ayant voulu témérairement gravir les rochers du rivage, tomba dans la mer, et se noya (1). L'île

(1) Nous suivons le récit de Diodore. On voit que cet historien a essayé, d'après le système d'Évhémère, de substituer une hypothèse prosaïque et vraisemblable à la légende purement poétique et mythique. On sait quelle est cette légende. Retenu prisonnier avec Icare par Minos, Dédale essaya d'échapper par les airs; il fit des ailes à son fils, et les attacha avec de la cire; mais Icare s'étant trop approché du soleil, la cire finit par se fondre, et il tomba dans la mer, qui reçut de lui le nom d'*Icartenne*. Il est curieux de comparer à l'hypothèse *historique* de Diodore l'explication *symbolique* du même mythe par Lucien (*De Astrologia*, 15). D'après ce dernier, Dédale était un grand astronome, qui fit part de son savoir à son fils; mais celui-ci ayant voulu s'élever de la connaissance des phénomènes physiques jusqu'à la science des mystères transcendents de la nature, tomba dans un abîme de difficultés, et perdit la raison.

où se passa cet événement prit le nom d'*Icarie*, et la mer voisine s'appela mer d'*Icare* ou *Icarienne*. Dédale, désolé, fit voile vers la Sicile, et débarqua sur les domaines du roi Cocalus, qui l'accueillit avec empressement. Minos l'y poursuivit, mais il périt dans un piège que lui tendit Cocalus. Dédale fit pour son royal protecteur un grand nombre d'ouvrages énumérés par Diodore, et passa, au rapport du même historien, le reste de ses jours en Sicile. Les ouvrages attribués à Dédale par les anciens sont très-nombreux; nous citerons seulement les plus importants, savoir: en Crète, la génisse de Pasiphaé, le Labyrinthe et une statue de Diane Britomartis; en Sicile, près de Mégare, le Colymbethra, vaste réservoir par où le fleuve Alabon se déversait dans la mer; près d'Agrigente, sur un rocher, une forteresse, réputée imprenable, et destinée à renfermer les trésors de Cocalus; une partie du temple de Vénus sur le mont Éryx; en Italie, des temples d'Apollon à Capoue et à Cumès; en Égypte, le beau propylée du temple de Vulcain à Memphis; en Béotie, à Thèbes, une statue d'Hercule, une autre de Trophonius à Lébadée; d'autres statues encore dans divers lieux de la Grèce. Toutes ces statues étaient en bois.

Les inventions et les perfectionnements attribués à Dédale se rapportent à la fois à la mécanique et à la statuaire. Il passait pour l'inventeur de la scie, de la hache, de la mâture des navires. « Dans la statuaire, dit Diodore, il surpassa tellement tous les mortels, que les hommes venus après lui débitèrent sur son compte des fables, disant qu'il avait fait des statues semblables à des êtres vivants par les regards, la démarche et enfin par tous les mouvements du corps. Dédale en effet exprima le premier dans ses statues le regard, les mouvements des jambes et ceux des bras. Les artistes qui l'avaient précédé faisaient les statues avec les yeux fermés, les bras pendants et collés au corps. » Ainsi aux yeux des Grecs le grand mérite de Dédale, c'était d'avoir donné à des œuvres d'art l'apparence de la vie. Plus tard son nom fut appliqué à des automates artificiels, en souvenir des impressions merveilleuses produites par ses ouvrages. La matière qu'il employa constamment, ce fut le bois; un groupe de danseurs composé en pierre blanche pour Ariadne, et cité par Pausanias, fait seul exception; mais cet historien s'appuie sur trois vers d'Homère, dont le sens est assez douteux, et l'interprétation de Pausanias a été contestée par de savants critiques modernes. En tous cas, si Homère a parlé d'un groupe sculpté par Dédale, il n'a rien dit de la matière sur laquelle il l'avait été, et si le groupe existait tel que le décrit Pausanias (c'est-à-dire en pierre), il devait être d'un artiste très-postérieur à l'époque assignée à Dédale par les historiens grecs.

Si on cherche quelles sont les vérités que recouvrent les fables et les traditions que nous

venons de rapporter, on trouve que sous le nom de Dédale les écrivains grecs personnifièrent les premiers développements de l'architecture et de la sculpture, particulièrement chez les Athéniens et les Crétois. Les plus anciennes œuvres d'art furent attribuées aux dieux et appelées *δαίδαλα*. Passant de la mythologie à l'histoire, nous voyons la sculpture naître de l'idolâtrie. Les premières idoles n'étaient que des blocs de bois ou de pierre, adorés sous le nom de certaines divinités. Les perfectionnements de la sculpture consistèrent d'abord à exprimer les attributs particuliers de chaque divinité. De là l'usage chez ces très-anciens artistes de terminer leurs blocs par une tête, par un buste. Mais certains attributs ne peuvent être représentés par la figure et le buste seulement, et exigent le corps humain tout entier. Dans les premiers essais que l'on fit pour ces représentations entières, on choisit naturellement le bois, comme plus facile à travailler que la pierre; on les orna de draperies réelles et on les peignit des plus vives couleurs. Ce fut à ces sortes d'ouvrages que l'on appliqua particulièrement le nom de *δαίδαλα*, comme nous l'apprenons de Pausanias. La disposition et l'expression de ces statues étaient restreintes non-seulement par le savoir borné des artistes, mais aussi, comme on le voit si fortement indiqué dans la sculpture égyptienne, par les lois religieuses, qui prescrivaient l'usage de certaines formes consacrées. La période représentée par le nom de Dédale est celle pendant laquelle l'art s'émança pour ainsi dire, rejeta les formes prescrites, et donna aux statues des expressions naturelles et vivantes. A ce développement artistique répondit un progrès considérable dans les arts mécaniques. Les limites chronologiques de la période de Dédale, l'influence des peuples étrangers sur les progrès de l'art grec, ce sont là des questions difficiles, que les bornes d'un article biographique ne nous permettent pas de discuter. D'après la chronologie la plus vraisemblable, la période de Dédale remonte au treizième siècle avant l'ère chrétienne, et se prolonge pendant plusieurs siècles; les plus anciennes traditions indiquent l'Égypte comme la source de l'art grec (1). Le genre de sculpture que l'on peut appeler *dédalicien* se perpétua avec des modifications jusqu'au cinquième siècle avant J.-C. Les sculpteurs étaient appelés *Dédalides*, et passaient pour les descendants de Dédale, parce que l'art était héréditaire dans certaines familles. Socrate lui-même était un *Dédalide*. Les *Dédalides* les plus connus sont Icare, Talus ou Perdix, Scyllis, Dipœnus, Eudœus d'Athènes, Léarque de Rhegium, Onatas d'Égine. Outre

Icare, Dédale eut encore, dit-on, un autre fils, Iapyx, père des Iapyges. Un dème de la tribu Cécropide à Athènes portait le nom de *Dédalide*. Les Béotiens célébraient tous les sept ans de petites et tous les soixante ans de grandes fêtes en l'honneur de Dédale (*δαίδαλεια*); mais nous n'avons point sur ces fêtes des notions bien positives. Nous savons seulement qu'il en existait sous le même nom dans plusieurs parties de la Grèce.

L. J.

Diodore de Sicile, I, 64, 97; IV, 30, 76, 79. — Pausanias, I, 26; II, 4, 15; III, 17; V, 25; VII, 4; VIII, 53; IX, 3, 40. — Hygin, *Fabul.*, 39, 40, 44. — Ovide, *Mét.*, VIII. — Hésychius, au mot *Ἰξάριος*. — Plin., *Hist. Nat.*, VII, 56. — Strabon, VI. — Thiersch, *Epoch.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DÉDALE, statuaire grec de Sicyle, vivait vers 400 avant J.-C. Il était, d'après Pausanias, frère et disciple de Patrocle, lequel, au dire de Plin., vivait vers la quatre-vingt-quinzième olympiade. Il érigea dans l'*Allis* d'Olympie un trophée pour les Elcéens après leur victoire sur les Lacédémoniens dans la guerre de 401 à 399. On cite de lui, entre autres ouvrages, une statue de la Victoire et celles de plusieurs athlètes vainqueurs aux jeux olympiques. Arrien, dans un passage cité par Eustathe, parle d'une fort belle statue de Jupiter qu'on voyait à Nicomédie et qui était l'œuvre d'un Dédale né en Bithynie. On a conjecturé que cet artiste était postérieur à Alexandre le Grand.

Pausanias, VI, 2, 3, 6; X, 9. — Plin., XXXIV, 8. — Arrien, *Ap. Eustath. ad Dionys. Perieg.* — Thiersch, *Epoch.*, p. 19. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 169-176.

* **DEDEKEND** ou **DEKEN** (*Jean*), critique néerlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes poeticae*; Anvers, 1688, in-8°; Kiel, 1691, édité par Morhof.

Adelung, Suppl. à Jöcher. *Allg. Gel.-Lexic.*

DEDEKINA (*Frédéric*), littérateur allemand, né à Neustadt, en 1550, mort en 1598, après avoir rempli les fonctions d'inspecteur des églises protestantes du diocèse de Lubeck. Il est auteur de quelques ouvrages en vers allemands, complètement oubliés aujourd'hui; il rait en vers latins le Catéchisme de Luther, et il composa une satire, également en vers latins; c'est le seul de ses écrits qui ait eu de la vogue, mais elle fut considérable. Cet ouvrage est intitulé : *Grobianus, De morum simplicitate libri III, in gratiam omnium rusticitatis amantium conscripti*. Il s'agit d'un individu fort grossier, et dont les travers sont exagérés à plaisir, retracés avec complaisance, afin de donner ainsi des leçons de convenance et de savoir-vivre. C'est une ironie en genre de celle dont plusieurs auteurs, et notamment Swift, ont fait usage depuis. La première édition, Francfort, 1549, ne contient que deux livres, et c'est déjà assez pour une plaisanterie qui ne gagne point à trop se prolonger; plus tard l'ouvrage reçut des additions, et il fut souvent réimprimé en Allemagne et en Hollande; il fait partie de la collection intitulée :

(1) M. Thiersch, en résumant de la manière la plus ingénieuse les données des anciens sur cette matière, cherche à faire prévaloir l'idée que sous le nom générique de *Dédale* et de ses fils, les *Dédalides*, il faut comprendre les artistes qui transportèrent l'art égyptien en Grèce et le transformèrent en un art grec, tout en s'attachant encore longtemps au type originaire.

Deliciæ Poetarum Germanorum. On en connaît deux traductions anglaises, 1605 et 1739, et plusieurs versions allemandes, une entre autres publiée sous le nom supposé de Galato, en 1752, avec l'indication de Kamtschaka. Nous ne croyons pas que le *Grobianus* ait jamais été traduit en français. G. Br.

Jordens, *Lexicon deutscher Dichter und Prosaisten*, t. VI, p. 16. — Hegel, *Geschichte der comischen Litteratur*, t. III, p. 309. — Borrich, *De Poetis Latinis*, p. 128. — Grasse, *Liehrbuch einer allgemeinen Literargeschichte*, t. III, p. 371.

DEDEKIND (*Constantin-Chrétien*), littérateur allemand, natif de Reinsdorf, vivait encore en 1697. Il se fit surtout connaître par ses poésies, qu'il se contentait souvent de signer de ses initiales. On a de lui : *Masinissa und Sophonisbe*; Leipzig, 1654, in-8°; — *Ehebrutrug* (Déception matrimoniale); 1654; — *Venus-Troedel* (Friperie de Vénus); 1658; — *Männer regieren* (Les hommes gouvernent); 1658; — *Weiber gebähren* (Les femmes enfantent); 1658; — *Heilige Myrtenblätter* (Feuilles de myrte saintes); *ibid.*, 1665, in-12; — *Neugeistliche Schauspiele* (Comédies spirituelles nouvelles); Dresde, 1670, in-8°; — *Freuden-und-Trauerspiel über die Geburt Jesu* (Chant de douleur et de joie sur la nativité de Jésus); *ibid.*, 1670, in-8°; — *Heilige Arbeit über Freud und Leid der alten und neuen Zeit in Musik bekwehnten schauspielen angewendet* (Étude sacrée sur les joies et douleurs des temps anciens et modernes, mise en musique pour en faire des opéras); Dresde, 1676, in-8°. On voit figurer dans ce travail : Le premier péché, le premier fratricide, le sacrifice d'Isaac, Samson, Jésus mourant, Jésus vainqueur, l'étoile de Jacob; — *Salomons Lehrvorschriften in gesaengen verfasst* (Les Enseignements de Salomon mis en chants); 1696, in-12.

Neumeister, *De Poet. Germ.* — Wetzel, *Liederdicht*, I, 167.

DEDELAY ou **DE DELLEY D'AGIER** (*Claude-Pierre*), célèbre publiciste français, né à Romans, en Dauphiné, le 25 décembre 1750 (1), mort le 4 août 1827. Il suivit d'abord la carrière des armes. A dix-huit ans, Dedelay entra dans la compagnie écossaise des gendarmes du roi, et publia à vingt ans un abrégé d'hippiatrique (2),

(1) Il appartenait à la famille des anciens seigneurs de Delley, qui avaient pris et finirent par porter uniquement le nom de ce fief, situé dans le pays de Vaud, sur les bords du lac de Neuchâtel. Pendant plusieurs générations les châtelains de Delley avaient porté réunis les noms de *Delley* et de *Asnens*, Asnens étant le nom de leurs ancêtres, à partir de Guillaume d'Asnens, que le dernier baron d'Estavayé, mort au commencement de ce siècle, déclare être le troisième fils de Robert, seigneur d'Estavayé en 1070 et 1096. Ce Guillaume, sans doute pour se distinguer de ses frères, avait pris le nom de Asnens; d'où il résulte que la famille de Delley, qui n'est plus aujourd'hui représentée que par deux seules branches, celles de Blancmesnil et d'Avaize (celle d'Agier étant éteinte), continue l'antique maison d'Estavayé (*Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, par Lainé, tome VIII, à l'article : *De Delley d'Asnens*).

(2) *Prospectus d'un cours d'hippomotomie ou anatomie*

qui lui valut le titre de correspondant des Académies de Saint-Pétersbourg et de Stockholm. Il quitta le service avec le grade de capitaine, et se voua dès lors à l'étude de l'agriculture, de l'économie politique et des finances. Il introduisit aux environs de sa ville natale, à Bourg du Péage, de nouveaux modes de culture, et les résultats qu'il en obtint amenèrent une sorte de révolution pacifique et toute bienfaisante dans les régions d'alentour. En 1788, il remplissait les fonctions de maire de Romans, quand il assista à Grenoble, en juin de la même année, à la première assemblée des trois ordres de la province de Dauphiné. Le zèle avec lequel il y signala les abus qui pesaient principalement sur la classe des paysans fut regardé comme inopportun par le ministère dans un moment où des troubles éclataient sur plusieurs points du Dauphiné. Trompé par de faux rapports, le gouvernement lança contre lui une lettre de cachet. Dedelay fut enfermé au fort de Bressou, près d'Agde, en juillet 1788; mais il en sortit un mois après, sur les réclamations de l'assemblée des trois ordres, réunis à Vizille. Dedelay était l'un des quarante-huit membres de la noblesse du Dauphiné aux états de cette province nouvellement organisés, lorsqu'il fut élu député suppléant aux états généraux; admis plus tard comme titulaire, il se rendit à l'Assemblée nationale constituante, où il s'occupa principalement des contributions, du cadastre et de l'agriculture. Le 13 février 1790 il vota contre le commerce libre des sels, dans la crainte que d'avidés spéculateurs ne s'entendissent pour en tenir le taux trop élevé. Le 12 mars il présenta des vues sur la réorganisation de l'ordre judiciaire, et prit ensuite part à la discussion sur l'emplacement des tribunaux, le traitement et les attributions des juges et la manière d'obtenir la réforme de leurs décisions. Il énonça et posa, dans ses discours des 5 et 11 octobre de la même année, cette maxime fondamentale, si féconde en résultats dans les États agricoles bien administrés, « que ce qui enrichit le fisc n'est point le plus ou moins d'écus qu'on s'efforce de retirer par la contribution foncière, mais bien plutôt les immenses retours que le fisc peut obtenir et par les impôts indirects et par les profits du commerce, des excédants des récoltes que le gouvernement provoquera nécessairement si le cultivateur, ménagé par l'impôt, acquiert de l'aisance et peut, par suite de son aisance, se livrer à cette industrie, source féconde de la prospérité d'un empire, prospérité toujours croissante quand elle est stimulée, et dont les résultats sur toutes les autres branches de l'administration sont vraiment incalculables. »

Le premier il a présenté, avec des détails qui inspirent la confiance, un tableau absolument neuf du revenu net effectif de la France, et d'un *relogue du cheval, et sa pathologie, avec un abrégé d'hippiatrique*; Paris, 1777, in-8°.

venu fictif, seulement imposable, portant à dix-huit cent millions le revenu net effectif, et à onze cent millions le revenu imposable. Le travail subséquent du célèbre Lavoisier sur le même sujet, quoique fait d'après d'autres données, confirme cet aperçu, en s'en rapprochant à cinquante millions près.

Dedelay prouva que le revenu net effectif des propriétés rurales (variable comme le plus ou moins d'activité intelligente du propriétaire) ne pouvait servir de base à l'impôt sans décourager l'industrie, et qu'il fallait créer un revenu plus fixe, qu'il a appelé *imposable*, et qui doit toujours être indépendant du plus ou moins d'efforts de celui qui cultive. Il eut la plus grande part à l'établissement du nouveau mode de contributions, et présenta des idées, alors nouvelles et dont la justesse fut reconnue, sur les bases de l'impôt et la manière la plus propre à en assurer le recouvrement en ménagant les intérêts de l'agriculture. Enfin, il a le premier non-seulement bien développé les éléments de l'impôt direct et indirect; mais le premier il a présenté, dans son opinion du 16 septembre 1790, un plan général et complet de contributions pour la France, fondé non sur des systèmes, mais sur des moyens connus, déjà éprouvés et réunis pour la première fois dans un même tableau.

L'assemblée ordonna l'impression des cinq premiers discours de Dedelay sur l'impôt, et récompensa son zèle en réduisant de soixante millions les trois cent millions du principal de la contribution foncière que le comité proposait d'établir à cette époque. Après la Constitution, Dedelay reprit ses travaux agricoles. Et telle était l'estime dont il jouissait dans tout le pays, qu'il ne fut point inquiété pendant la terreur. On lui doit dans la partie du Dauphiné qu'il habitait, et de proche en proche dans le département de la Drôme, une agriculture si perfectionnée, que la valeur capitale de certaines terres ingrates, et considérées jusque là comme stériles, a, depuis l'adoption de ses méthodes d'assolement, augmenté dans une énorme proportion. Les lumières qu'il répandit par ses écrits contribuèrent autant au progrès que l'exemple pratique qu'il donnait par ses travaux. Une de ces publications, intitulée : *Rapport sur les moyens d'améliorer l'agriculture dans le district de Romans*, a contribué grandement à l'amélioration du sol, ainsi que le constate la *Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix; Valence, 1836, in-4°.

Dedelay fut nommé en 1797 au Conseil des Anciens; il continua à s'y occuper d'agriculture, d'économie politique et de finances. Il fut nommé président de ce conseil le 21 avril 1799. Il passa après le 18 brumaire (9 novembre 1799), au Corps législatif, dont il devint président le 7 mars 1800. Désigné à la fin de la même année par le Corps législatif, le Tribunat et le premier consul pour entrer au sénat conservateur, il en fut proclamé membre le

19 décembre 1800. Il fut nommé commandant de la Légion d'Honneur, à la première promotion de cet ordre, et reçut le titre de comte de l'empire. Nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814, il fut appelé par l'empereur dans la chambre des cent jours; il s'opposa vivement à la proposition d'accepter l'Acte additionnel sans examen, et fit renvoyer à une commission la fameuse adresse des représentants, ce qui, dans la précipitation des événements, équivalait à un ajournement indéfini. Au retour de Louis XVIII, l'ordonnance du roi du 4 août 1815 qui considérait comme démissionnaires les pairs de France ayant siégé dans la chambre des cent jours lui fit perdre la pairie; il y fut réintégré par l'ordonnance du 21 novembre 1819. Il était chevalier de Saint-Michel et de Saint-Louis. Déjà affaibli par l'âge, et surtout par ses longs et incessants travaux, il renonça pendant les dernières années de sa vie à s'occuper activement des questions politiques et à siéger à la chambre des pairs.

La vie de Dedelay d'Agier fut comme un long acte de bienfaisance. Pendant cinquante ans il consacra une partie de sa fortune et de ses revenus à des travaux d'utilité publique, qui devenaient des secours précieux pour les ouvriers sans ouvrage. Il fonda et dota en immeubles : 1° un hospice, 2° une école gratuite, 3° une distribution quotidienne de 500 soupes très-substantielles pendant l'hiver dans la commune de Bourg-de-Péage, près Romans, 4° un revenu de la valeur de 4000 fr., moitié en rentes, moitié en blé, devant alimenter une caisse de secours pour les pauvres ouvriers de la ville de Romans et de Bourg-de-Péage, dans les moments de chômage ou dans les cas d'accidents ou de maladies. Cet homme de bien mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, sans laisser de postérité. Le comte de Delley de Blancmesnil, chef de la branche cadette, représentant aujourd'hui la maison de Delley.

Biogr. des Contemporains. — Documents particuliers.

* **DEDEUX** (*Jean*), théologien français, né à Saintes, vers 1520, mort vers 1600. On a de lui : *Antithèses de la sainte Eucharistie et de la Cène des modernes*; Lyon, 1571, in-8°.

M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*

* **DEDRAIN** (*René*), jurisconsulte français, né à Nantes, vers 1530, mort vers 1600, exerça la profession d'avocat au siège présidial de Cahors. Il a laissé un *Commentaire sur les ordonnances de Moulins faites par Charles IX*; Paris, 1566, in-8°.

M. G.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

* **DEDU** (....), médecin botaniste français, vivait à Montpellier dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *De l'âme des plantes, de leur naissance, de leur nourriture et de leurs progrès*; — *Essai de Physique*; Montpellier, 1682, in-12.

Journal des Savants, 1682.

DEE (*John*), visionnaire et alchimiste anglais, né à Londres, le 13 juillet 1527, mort en 1607. Il était fort jeune encore lorsque le désir de s'instruire le porta à visiter les pays étrangers. Il se rendit dans les Pays-Bas, et séjourna à Paris, où il professa quelque temps les mathématiques. L'exaltation de sa tête et la volonté d'acquérir de la réputation le menèrent à étudier avec ardeur l'astrologie et la cabale. Il s'y fit un grand nom; et comme à cette époque l'influence des astres sur les destinées humaines ne trouvait guère d'incrédulés, Dee fut regardé comme un oracle par des personnages très-haut placés; on le chargea de fixer le jour le plus heureux pour le couronnement de la reine Elisabeth. Cette souveraine se montra toujours bienveillante pour son astrologue, et malgré sa parcimonie habituelle, elle lui accorda souvent des secours nécessaires. Dee eut le malheur de faire connaissance avec un nommé Édouard Kelley, qui prétendait avoir découvert la pierre philosophale, et qui était tout simplement un fripon plein d'impudence. Ils se rendirent ensemble en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, où ils restèrent six ans (de 1583 à 1589), menant une existence aventureuse, tantôt fort bien accueillis par des princes crédules, tantôt chassés comme des imposteurs, vivant alternativement dans l'opulence et dans la détresse. Les deux adeptes finirent par se brouiller: Dee revint en Angleterre, et fatigua la reine de ses demandes d'assistance: on vint à son secours, mais on lui fit surtout des promesses qui ne furent point tenues. Indigné de ces mécomptes, il songea à retourner sur le continent, lorsque la mort le frappa: il était plus qu'octogénaire. Cinquante ans plus tard, Méric Casaubon, le fils d'un érudit célèbre, mit au jour un gros in-folio intitulé: *Relation fidèle et véritable de ce qui s'est passé durant longues années entre J. Dee et quelques esprits*. Le manuscrit autographe avait été arraché à la destruction; tombé en des mains profanes, il ne dut sa conservation qu'au hasard. Ce recueil d'extravagances n'est remarquable que par les inepties qu'il renferme; Dee prétend qu'il possédait un miroir où se montraient des apparitions, où se lisaient des inscriptions magiques, révélatrices de l'avenir. Ce miroir est encore conservé dans une collection particulière; c'est un morceau de verre volcanique taillé en rond, d'un beau poli; il a perdu, comme bien on peut croire, ses propriétés surnaturelles. Dee était d'ailleurs un de ces esprits chercheurs que tourmente le besoin d'accroître leurs connaissances; il avait formé un cabinet de curiosités remarquables et une bibliothèque nombreuse pour l'époque. Ces collections furent en grande partie détruites et dispersées pendant ses voyages. Il travailla par ordre d'Elisabeth à la réforme du calendrier; il écrivit un grand nombre d'ouvrages sur l'astrologie, la chimie, la navigation. On en a imprimé quelques-uns à la fin du seizième siècle; les autres gisent dans de grandes bibliothèques

de l'Angleterre. Il paraît d'ailleurs que, tout en s'adonnant aux sciences occultes, en s'occupant de la transmutation des métaux, Dee servait au cabinet britannique d'*observateur* auprès des autres cours de l'Europe. Les partisans des mystères des tables tournantes devraient reconnaître en lui un de leurs précurseurs, et les esprits qui lui apparaissaient, dit-il, sous des verres pleins d'eau d'où sortaient des voix étrangères à la terre, sont bien un peu parents de ceux avec lesquels quelques personnes prétendent aujourd'hui établir leurs communications. En 1843 le journal (*Private Diary*) de Dee a été édité à Londres, aux frais d'une association (la *Cambden Society*) qui s'occupe à tirer de l'oubli des documents relatifs à l'histoire des faits et des idées dans la Grande-Bretagne. Les ouvrages de Dee sont: *Propædæmata ophoristica; de præstantioribus quibusdam naturæ virtutibus aphorismi*; Londres, 1553, in-12; — *Monas hieroglyphica, ad regem Romanorum Maximilianum*; Anvers, 1564, in-4°; — *Epistola ad eximium ducis Urbini mathematicum, de superficialium divisionibus*; Pesaro, 1570; — *Parallaticæ commentationis praxeosque Nucleus quidam*; Londres, 1573; — *Tabula geographica Americæ, Africæ, regionum intra potum arcticum sitarum*, 1580; et divers traités sur des sujets de géographie, d'astronomie, de religion. Méric Casaubon a publié la plus grande partie des écrits de Dee avec une savante préface; Londres, 1659, in-fol. Ce livre est fort rare.

C. BRUNET.

The Smith, *Vita Johannis Dee*, p. 1-102; dans les *Vitæ Eruditorum Virorum*; Londres, 1707, in-4°. — Adlung, *Geschichte der menschlichen Narrheit*, t. VII, p. 1-35. — Nicéron, *Mémoires*, t. I, p. 168. — Beloe, *Anecdotes of Literature*, t. II, p. 263. — D'Israeli, *Amenities of Literature*; Paris, 1842, t. II, p. 2162-38. — Dibdin, *Bibliomania*, 1842, p. 262. — Tanner, *Bibliotheca Britannico-Hibernica*; Londres, 1748, folio.

DEE (*Arthur*), alchimiste anglais, fils du précédent, naquit à Mortlac, dans le Surrey, le 15 juillet 1579, et mourut à Norwich, au mois de septembre 1651. A son retour de la Pologne, où il avait suivi son père, il entra en 1592 au collège de Westminster, puis à celui d'Oxford, où il étudia la médecine, qu'il vint exercer à Londres. Interdit pour défaut de titre légal par le Collège des Médecins, il dut se retirer à Manchester. Il se rendit ensuite en Russie, où pendant quatorze ans il eut le titre de premier médecin du czar. Revenu en Angleterre, il occupa le même poste auprès de Charles I^{er}. Après la mort de ce prince, il s'attacha aux idées et à la personne de l'alchimiste Jean Hunniades. De son côté, il chercha la pierre philosophale, et mourut dans la misère. On a de lui: *Fasciculus chymicus. obstruxæ hermeticæ scientiæ ingressum, progressum, coronidem explicans*; Bâle, 1575, in-8°; Paris, in-12.

Biographie médicale. — Éloy, *Diet. de la Médecine*. — Aikin, *General Biog.*

DEERING (*Charles*), médecin allemand, né dans la Saxe, vivait dans la première moitié du

dix-huitième siècle. On a peu de détails sur sa vie ; on sait seulement qu'il était né en Saxe et qu'il vint s'établir en Angleterre vers 1720. Après avoir pratiqué plusieurs années la médecine à Londres et s'y être lié avec Dillen et Matyn, il se rendit en 1736 à Nottingham, où la petite vérole faisait de grands ravages. Quelques innovations qu'il se permit, comme, par exemple, celle de soumettre les variolés à un traitement antiphlogistique, n'ayant pas toujours été couronnées de succès, il encourut la censure de la Faculté. Dès lors il vit tomber son crédit, et le chagrin qu'il en conçut abrégé ses jours. Il mourut vers l'an 1750. Il avait essayé de se consoler des revers de la fortune par l'étude de la botanique, qu'il aimait beaucoup. Il enrichit cette science de quelques découvertes importantes sur les plantes cryptogames. Il en fit part à Dillen, qui en profita pour son Histoire des Mousses. Il s'occupa aussi de recherches archéologiques, et entreprit une histoire de Nottingham. On a de lui : *Letter to sir Parkins on the Small-Pox*; Nottingham, 1737, in-8°; — *Catalogue of Plants growing about Nottingham*; Nottingham, 1738, in-8°; — *Nottinghamea vetus et nova*; Nottingham, 1751, in-4°. Cet ouvrage, laissé manuscrit par Deering, fut publié au profit de ses créanciers. Robert Brown donna, en l'honneur de Deering, le nom de *Deeringia* à un genre de la famille des amarantacées.

Rose, *New biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

DEFAUCONPRET (*Auguste-Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Lille, le 12 juillet 1767, mort le 11 mars 1843. D'abord notaire à Paris, il perdit dans des affaires malheureuses une partie de sa fortune, et vécut quelque temps retiré à Londres. Pendant son séjour en Angleterre, qui ne dura pas moins de vingt-cinq ans, il publia, avec la collaboration de son fils, plus de quatre cents volumes de traductions diverses, qui ne se ressentent nullement de la précipitation du travail, et lui ont acquis en France une réputation méritée. Parmi ces traductions on remarque surtout celle des *Romans de Walter Scott* et une partie des *Romans de F. Cooper*. On lui doit, en outre, un *Nouveau Barème* (Paris, 1799, et 1805, in-12); — *Anecdotes sur la Cour et l'Intérieur de la famille Napoléon*; Paris et Londres (Colburn), 1818, in-8°; — *Quinze Jours à Londres à la fin de 1815*; Paris, Eymery, 1817, in-8°; — *Six Semaines à Londres*; Paris, Eymery, 1818, in-8°; — *Une Année à Londres*; Paris, 1819, in-8°; — quelques romans (*Frobin Hood*, *Jeanne Hachette*, *Masanielle*, etc.) imités de Walter Scott.

J. P. F.

La Littérature française contemporaine. — C.-A. Lefèvre, *Stylopraxie*, introduction, page 33.

DEFERMON DES CHAPELIÈRES (*Joseph*), homme politique français, né à Rennes, vers 1756, mort en 1831. Il fut procureur au parle-

ment de Bretagne, et député en 1789 aux états généraux par le tiers état de Rennes. Il parut fort rarement à la tribune, et se livra presque exclusivement aux travaux des comités. Après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il proposa de rappeler à leur poste tous les députés absents, afin qu'aucun d'eux ne se dispensât de participer aux actes que les circonstances pouvaient nécessiter. Le 19 juillet l'Assemblée l'élut pour son président, et la manière dont il remplit ses fonctions justifia les suffrages de ses collègues. C'est sur sa proposition que furent votés les fonds nécessaires pour l'impression des *Tables Horaires* de Lalande et des *Voyages de La Pérouse* et pour envoyer des gabarres à la recherche de cet infortuné capitaine. Il prit aussi une part active à la discussion du projet de loi sur la presse. « Je « demanderais, dit-il, que le premier paragraphe « fût rédigé ainsi : Nul homme ne pourra être « recherché ni poursuivi pour raison des écrits « qu'il aura fait imprimer et publier, si ce n'est « qu'il ait provoqué formellement à la désobéissance à la loi par des actes déclarés par la « loi crimes ou délits. » Dans le courant du mois de septembre suivant, Defermon repoussa les privilèges attachés à la couleur de la peau, et demanda que les noirs nés libres fussent admis à l'exercice des droits de citoyen actif. Élu membre de la Convention en 1792, il se rangea dans cette assemblée parmi les membres qui formèrent le parti de la Gironde. Nommé président à l'époque du procès de Louis XVI, il fut accusé d'avoir dirigé l'interrogatoire de l'accusé dans un sens favorable. Il prononça néanmoins, avec la presque unanimité de ses collègues, la culpabilité du roi; mais lorsqu'on délibéra sur la peine, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Il avait répondu affirmativement à la question de l'appel au peuple, et son vote fut également favorable au sursis. Dans la journée du 31 mai, il proposa qu'on appelât la municipalité de Paris à la barre, pour y rendre compte de sa conduite, et attaqua violemment la Montagne. Le 2 juin il repoussa l'accusation portée contre Lanjuinais. Le 11 du même mois, après le décret d'accusation lancé contre les Girondins, il prit leur défense, et fut accusé d'avoir correspondu avec les députés fédéralistes, qui organisaient la guerre civile dans le Calvados. Obligé de fuir, et bientôt après mis hors la loi, il se retira dans son pays natal, et y resta caché jusqu'au 9 thermidor. Rappelé dans le sein de la Convention le 8 mars 1795, il se montra empressé à seconder le mouvement réactionnaire thermidorien, et entra au comité de salut public. Bientôt, cependant, Defermon recula devant les conséquences du système de réaction, dont voulait abuser le parti royaliste qu'avaient mis en crédit les Tallien et les Fréron; sa conduite au 13 vendémiaire fut conforme à ce principe : à peine venait-il de se déclarer contre les royalistes des sections, qu'il se montra non

moins hostile contre ceux de l'Ouest. Cette manifestation de sentiments républicains ne le préserva pas du soupçon de royalisme. A la clôture de la session conventionnelle, il entra au Conseil des Cinq Cents, et fut appelé, en mai 1796, aux fonctions de président. Il remplît cette troisième mission législative comme la première, en travaillant assidûment dans les comités. A sa sortie du Conseil, en 1797, le corps législatif l'éleva commissaire de la trésorerie, et Bonaparte l'appela au conseil d'État, après le 18 brumaire. Il en présida la section des finances pendant toute la durée du consulat et de l'empire. Orateur du gouvernement dans les occasions où il s'agissait d'impôt, il fit preuve à la fois d'habileté financière et de dévouement à l'empereur, qui le nomma d'abord directeur général de la dette publique, dont il poursuivait incessamment la réduction, quelquefois même avec trop de rigueur; et ensuite ministre d'État en 1807. Plus tard il fut nommé comte et grand-officier de la Légion d'Honneur. Lorsque des jours sinistres se levèrent, à la fin de 1812, Defermon conserva tout son zèle pour la cause impériale, dans laquelle il voyait la cause de la patrie. Ce fut lui qui, dans la séance du sénat du 3 avril 1813, fit décréter une levée de 190,000 hommes, à prendre sur les conscrits des six années précédentes, ainsi que l'organisation de quatre régiments de gardes d'honneur. Malgré cet effort et tant d'autres qui le suivirent, la chute du trône impérial ne put être évitée. Mais après cette catastrophe Defermon n'imita point tant de flatteurs qui applaudirent à la déchéance du maître qu'ils avaient encensé. Fidèle à Napoléon, il rentra dans la vie privée en 1814, et reparut après le 20 mars 1815 dans le conseil d'État de l'empereur. Il fut à cette époque nommé directeur général de la caisse de l'extraordinaire, envoyé à la chambre des représentants par le département d'Ille-et-Vilaine, et après Waterloo il insista pour faire proclamer Napoléon II comme souverain de droit, par le seul fait de l'abdication de son père. Louis XVIII, à son retour de Gand, le comprit dans l'ordonnance du 24 juillet, qui le força de quitter la France. Defermon se retira alors à Bruxelles, où il résida pendant quelque temps. Rentré en France en 1822, il y vécut éloigné des affaires jusqu'à l'époque de sa mort.

Rabbe et Boisjolin, *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — Arnault et Jouy, *Biographie nouv. des Contemporains*.

DEFFAND (*Marie de Vichy-Chamrond*, marquise du), femme célèbre, née en 1697, morte à Paris, le 24 septembre 1780. Issue d'une famille noble de Bourgogne, mieux apparentée que riche, mademoiselle de Chamrond fit son éducation au couvent de La Madeleine de Trenelle, rue de Charonne, à Paris. Douée d'une rare intelligence, elle se fit remarquer dès l'abord par l'indépendance et le côté frondeur et sceptique d'un esprit qui fut l'expression la plus séduisante

de la société du dix-huitième siècle. De seize à dix-huit ans, elle entretenit un commerce de lettres avec son directeur, auquel elle soumettait ses doutes en matière de religion, doutes que les efforts de celui-ci furent loin de dissiper. « Ses parents, raconte Walpole, alarmés sur ses sentiments religieux, lui envoyèrent le célèbre Massillon, pour s'entretenir avec elle. Elle ne fut ni intimidée par son caractère, ni éblouie par ses raisonnements, mais se défendit avec beaucoup de bon sens; et le prélat fut plus frappé de son esprit et de sa beauté que échoqué de son hérésie. » Ses parents la marièrent en 1718, au marquis du Deffand, mariage de pure convenance, qui tourna mal et finit par une séparation. On sait quelle licence régnait alors : jeune, séduisante, recherchée, madame du Deffand se jeta dans tous les excès de la galanterie, et passa pour avoir été maîtresse du régent. Elle eut par suite à faire oublier cette période agitée de sa vie, et songea à se remettre avec son mari. La réconciliation s'opéra; mais le raccommodement ne fut pas plus tôt fait que ses antipathies la reprurent, et les époux se séparèrent de nouveau. Cette récidive produisit le plus fâcheux effet, s'il faut en croire mademoiselle Aïssé, qui raconte cette aventure fort au long et fort durement pour la marquise (1).

Froide, personnelle, rongée par un ennui incurable, elle se jette dans le tourbillon du monde avec ses amies, mesdames de Boufflers, du Châtelet, de Mailly, de la Popelinière. Incapable d'amour, elle n'en sentait pas moins le besoin d'une affection qui la distrairait, et c'est sans doute à cela qu'il faut attribuer sa liaison avec le président Hénault, qui dura jusqu'à la mort de ce dernier, en 1770, liaison sans chaleur d'âme et que l'habitude cimentait plutôt qu'un sentiment très-profond. Le dialogue suivant, rapporté par Grimm et La Harpe, entre la marquise et Pont-de-Veyle, homme d'esprit, cœur sec, avec lequel elle vivait depuis quarante ans dans une intimité de tous les jours, prouva en deux mots cette femme égoïste : « Pont-de-Veyle, depuis que nous sommes amis il n'y a jamais eu de nuage dans notre liaison. — Non, madame. — N'est-ce pas parce que nous ne nous aimons guère plus l'un que l'autre? — Cela peut bien être, madame. » Le jour même de la mort de Pont-de-Veyle, elle soupait chez madame de Marchais; on fit allusion par politesse à la perte de ce vieil ami : « Hélas ! répondit-elle, il est mort ce soir à six heures : sans cela, vous ne me verriez pas ici. » Et elle soupa comme à l'ordinaire, c'est-à-dire fort bien; car elle était très-gourmande, ajoute La Harpe. Le temps, des dehors plus décents, une conduite plus réservée, firent oublier des erreurs qui étaient celles des femmes du plus haut rang. Son nom d'ailleurs, l'importance de sa parenté (2), lui ouvraient

(1) *Correspondance de mademoiselle Aïssé*, p. 188.

(2) Sa grand'mère était une duchesse de Choiseul, et

toutes les portes; et l'incontestable supériorité de son esprit la rendait trop indispensable pour qu'on ne glissât pas volontiers l'éponge sur le passé. Elle était une des habituées de la cour de Sceaux, où la duchesse du Maine, revenue de ses idées d'ambition après la dure leçon qu'elle avait reçue du sort, réunissait une petite colonie de gens distingués, de poètes anacréontiques et de femmes aimables. C'est dans l'intimité de la princesse qu'elle rencontra mademoiselle Delaunay, la docte madame du Châtelet et l'auteur de *La Henriade*. Voltaire, qui comprenait l'importance d'une pareille amitié, lui fit les plus grandes caresses et n'épargna rien pour l'attirer de son parti. Il lui écrivait en 1732 : « Ce qui est beau et lumineux est votre élément. Ne craignez pas de faire la disserteuse; ne rougissez point de joindre aux grâces de votre personne la force de votre esprit; faites des accords avec les autres femmes, mais parlez-moi raison. » Il entretenait avec elle une correspondance qui eut ses interruptions, mais qu'il n'abandonna jamais complètement, lui prodiguant les flatteries en vers et en prose, ce qui n'empêcha pas M^{me} du Deffand de le traiter parfois avec une rigueur excessive.

Ce fut au début de l'année 1752 qu'elle commença à ressentir les atteintes d'un mal qui, en la frappant cruellement, ne fut pas sans compensations heureuses pour elle et pour la société. Chaque jour sa vue allait s'affaiblissant; une année plus tard son malheur devint irréparable. « Je suis aveugle, madame, écrivait-elle en mars 1753 à la duchesse de Luynes; on me loue de mon courage, mais que gagnerais-je à me désespérer? Cependant, je sens le malheur de ma situation. » Elle avait alors cinquante-six ans. Après un voyage fait en Bourgogne de 1752 à 1753, madame du Deffand était allée se retirer à la communauté de Saint-Joseph de la rue Saint-Dominique; son appartement était composé d'une partie de celui que s'était réservé jadis sa fondatrice, madame de Montespan. Cet appartement, bien qu'il se trouvât dans l'enceinte du couvent, avait toutefois son accès par une cour particulière, et permettait à la marquise de recevoir librement qui elle voulait. Toute l'élite de la société du dix-huitième siècle, grands seigneurs, ambassadeurs étrangers, ministres, écrivains illustres, tels que Choiseul, les Mirepoix, les Beauvau, les Boufflers, les d'Aiguillon, les Bauffremont, Montesquieu, Voltaire, le président Hénault, David Hume, Caraccioli, D'Alembert, Pont-de-Weyle, et d'Argental, son frère, s'étaient donné rendez-vous dans le petit salon de la rue Saint-Dominique.

Elle n'appelait le ministre de ce nom et sa femme que *mon grand-papa* et *ma grand-maman*; elle avait pour tante la duchesse de Luynes, qui fut longtemps favorite de la reine, épouse de Louis XV. Brienne, archevêque de Toulouse, depuis cardinal de Loménie, et qui levait être un jour ministre dans des conditions si critiques, était son arrière-neveu.

Ce fut en 1754 qu'elle s'attacha M^{lle} de Lespinasse (*voy. ce nom*), en qualité de lectrice : les premières années de cette communauté furent agréables pour toutes deux. Les amis de madame du Deffand ne se laissaient pas de la féliciter sur sa demoiselle de compagnie; mais cet engouement fut peut-être l'origine de la méintelligence qui commença à se déclarer entre elles. Défiante, jalouse, absolue, la marquise ne faisait que trop sentir à mademoiselle de Lespinasse sa supériorité et l'inégalité de leurs conditions. D'un autre côté, mademoiselle de Lespinasse, nature fière, indépendante, irritable, se redressait à la moindre pique; et si elle n'oubliait pas complètement qu'elle ne pouvait repousser avec les mêmes armes les coups qu'elle recevait, chaque jour le venin s'amassait dans son cœur, et quels que fussent ses efforts pour se contraindre, elle ne laissait que trop voir sa désaffection et le poids du joug qui pesait sur elle. Après une communauté d'existence de dix années, elles se séparèrent, en 1764, par un éclat qui divisa en deux camps cette société. Mademoiselle de Lespinasse avait ses partisans enthousiastes, à la tête desquels il faut placer D'Alembert; ils prirent fait et cause pour elle, et désertèrent le salon de la rue Saint-Dominique. M^{me} du Deffand ne l'oublia jamais : quand, en 1776, on lui annonça la mort de sa rivale, elle se contenta de dire : « Elle aurait bien dû mourir quinze ans plus tôt; je n'aurais pas perdu D'Alembert. » Ce fut toute son oraison funèbre. Walpole était fort attaché à madame du Deffand, et fit plusieurs voyages à Paris uniquement pour venir voir et embrasser sa vieille amie. Leur correspondance, qui parle de tout, qui s'étend aux infiniment petits, mais infiniment intéressants de cette société si spirituellement frivole, est un recueil précieux à consulter. Madame du Deffand n'aimait pas les philosophes; lorsqu'elle trouve l'occasion de leur décocher un trait bien dirigé, elle n'y manque guère. A tel philosophe qui se vantait d'avoir détruit une forêt de préjugés, elle répondait : « Je ne m'étonne plus pourquoy vous nous contez tant de *fagots*. » Elle eût bien voulu avoir la foi du charbonnier, mais elle n'y put parvenir. Dans la maladie qui l'enleva, le curé de Saint-Sulpice vint la voir; elle lui dit : « Monsieur le curé, vous serez fort content de moi; mais faites moi grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons. » Agée de quatre-vingt-trois ans, elle s'éteignit après quelques jours de maladie. On cite de madame du Deffand une foule de reparties, dont la plus célèbre est celle qu'elle fit sur le miracle de saint Denis : « Vous me demandez mon mot de saint Denis, cela est bien plat à raconter, mais vous le voulez. M. le cardinal de Polignac, beau diseur, grand conteur, et d'une excessive crédulité, parlait de saint Denis, et disait que quand il eut la tête coupée, il la prit et la porta entre ses mains. Tout le monde sait cela; mais tout le monde ne

sait pas qu'ayant été martyrisé sur la montagne de Montmartre, il porta sa tête de Montmartre à Saint-Denis, ce qui fait l'espace de deux grandes lieues.... Ah! lui dis-je, monseigneur, je crois que dans une telle situation, il n'y a que le premier pas qui coûte (1) ». La *Correspondance* de madame du Deffand avec D'Alembert, le président Hénault, Montesquieu, la duchesse du Maine a été publiée en 1809, 2 vol. in-8°. Ses *Lettres à Walpole*, depuis comte d'Orford, écrites de 1766 à 1780, auxquelles on a ajouté celles écrites à Voltaire de 1753 à 1775, publiées d'après les originaux, déposés à Strawberry-Hill, parurent à Londres, en 1810, 4 vol. in-12. M. Artaud, de 1811 à 1812, en publia une édition revue, corrigée et diminuée; ces mutilations, exigées par la censure impériale, feront préférer, malgré les soins du nouvel éditeur, l'édition de Londres à la sienne. **Gustave DESNOIRESTERRES.**

Notice en tête de sa Correspondance avec Walpole. — Correspondance de La Harpe, t. I, II, III. — Correspondance de Grimm, t. III, VIII, IX, X. — Correspondance de Voltaire. — Mémoires de Marmontel. — Sainte-Beuve, Causeries du Lundi, t. I. — Jean-Jacques Rousseau, Confessions, liv. XI. — Madame de Genlis, Mémoires, t. III.

DEFOË (Daniel). Voy. FOE.

DEFORIS (Jean-Pierre), théologien français, né à Montbrison, en 1732, guillotiné le 25 juin 1794. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur à l'âge de vingt ans, et fit profession à l'abbaye de Saint-Allyre de Clermont, le 28 août 1773. Ses supérieurs le chargèrent de travailler avec dom Coignac, son ami, à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, commencée par dom Hervin et dom Bouvoite, continuée depuis par dom Labbat, qui ne put en publier que le premier volume. Deforis renonça bientôt à cette entreprise pour se livrer à la défense de la religion contre les incrédules et à d'autres travaux littéraires. Quoiqu'il se fût dès le commencement déclaré contre la révolution, il fut accusé d'avoir contribué à la constitution civile du clergé; il se justifia par une lettre adressée à la *Gazette de France*. Arrêté à cause de la profession de foi que contenait cette lettre, il fut successivement enfermé à La Force, au Luxembourg, à la Conciergerie. Traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort, il fut conduit au supplice avec plusieurs femmes, qu'il encouragea pendant toute la route. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda et obtint d'être guillotiné le dernier, afin de pouvoir exhorter toutes les victimes qui devaient être exécutées avant lui. Il a publié: *La Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau; 2^e partie de la réfutation d'Émile* (par André, bibliothécaire de M. d'Aguesseau); Paris, 1763, in-12; — *Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, où*

*l'on développe les principales preuves de la religion, et où l'on détruit les objections formées contre elle, avec une réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beccumont, archevêque de Paris; 1764, 2 vol. in-12; — Importance et obligation de la vie monastique, son utilité dans l'Église et dans l'État, pour servir de préservatif aux moines et de réponses aux ennemis de l'ordre monastique; Paris, 1768, 2 vol. in-12 : cet ouvrage fut réimprimé sous le titre de *Mémoires pour les ordres religieux contre les principes de la commission établie en 1768*; Paris, 1785, in-12; — *Exposition de la doctrine de l'Église sur les vertus chrétiennes, contre les articles que M. l'évêque du Mans a fait signer aux PP. de l'Oratoire, et examen apologetique du P. Du Verdier, assistant du Père général de l'Oratoire; en France (Paris), 1776, in-12 : c'est un écrit très-violent, dans lequel la congrégation de l'Oratoire et M. de Grimaldi, évêque du Mans, sont également maltraités; — Plan de réforme, motivé, présenté aux états généraux par les fidèles citoyens de la bonne ville de Paris; ouvrage non achevé, écrit en 1787, 1788, 1790; 3 vol. in-8°; — Œuvres de messire Jacques-Bénigne Bossuet, nouvelle édition, enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de l'auteur non encore imprimés; Paris, 1772-1790, 19 vol. in-4°. Cette édition, commencée par l'abbé Le-gueux, fut continuée par Deforis et dom Coignac et terminée par le libraire Lamy. Deforis ne négligea rien pour compléter la collection des Œuvres de Bossuet; il y ajouta des sermons inédits, une foule de lettres précieuses, et cette Bible de Vitry sur laquelle l'abbé de Fleury écrivit, sous la dictée de Bossuet, les notes qui servent de bases aux Commentaires du prélat sur l'Écriture Sainte; — *Sermons et Oraisons funèbres de M. Bossuet*; Paris, 1772-1790, 6 vol. in-4°, et 17 vol. in-12.**

Rabbe et Boisjolin, *Biographie univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La Fr. lit.*

* **DEFORS (David)**, jurisculte français, né à Castres, vers 1570, mort vers 1650. Il rempli pendant quarante ans les fonctions de contrôleur du domaine royal et de garde des archives au comté de Castres. Les recherches auxquelles sa place l'assujétissait journallement lui donnèrent l'idée d'un ouvrage qu'il publia à Toulouse en 1633 : *Traité du comté de Castrès, des seigneurs d'icelui et des droits féodaux que Sa Majesté a accoutumé d'y prendre et lever*; ce livre n'est pas exempt d'erreurs historiques; il renferme cependant des détails qui pour les gens du pays conservent encore de l'intérêt. B.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, t. II, p. 91

DEFRANCE (Jean-Claude), homme politique français, né à Vassy, en Champagne, en 1743, mort à Nantes, le 6 janvier 1807. Après avoir occupé la place de médecin de l'École royale Militaire de Rebas en Champagne, il fut nommé

(1) Lettre à Walpole du 6 juin 1767. C'est elle qui a dit aussi en parlant de l'immortel ouvrage de Montesquieu que *L'Esprit des Loix* était de *l'esprit sur les lois*.

en 1792, député à la Convention par le département de Seine-et-Marne, et siégea parmi les députés modérés. Il vota la détention de Louis XVI pendant la guerre et son bannissement à la paix. Il passa en 1795 au Conseil des Cinq Cents, et devint ensuite substitut du commissaire du Directoire près de l'administration des postes et messageries. Il fut nommé en 1806 directeur de la poste aux lettres de Nantes, versa en route, et mourut à Nantes des suites de cet accident.

Rabbe et Boisjolin, *Biog. univ. et port. des Contemporains*.

DEFRANCE (*Claude - Jeanne* CROMPRÉ), femme poète française, épouse du précédent, née à Paris, le 15 septembre 1747, morte à Paris, le 16 avril 1818. Fille de Pierre Chompré, auteur du *Dictionnaire de la Fable*, et héritière de ses goûts studieux, elle a cultivé la poésie avec quelque succès. On a d'elle : *Odes d'Anacréon en vers français*, d'après la traduction en prose de M. Gail et avec des notes de cet helléniste; Paris, 1798, in-12; — *Idylles sur l'Enfance et l'Amour maternel de M. Jauffret mises en vers*; Paris, 1800, in-8°. M^{me} Defrance a fourni quelques pièces à l'*Almanach des Muses* et autres recueils, entre autres des imitations des *Odes d'Horace*; elle a laissé en manuscrit des *Fables*, des *Poésies fugitives*, des *Lettres* et des *Nouvelles*.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La France litt.*

DEFRANCE (*Jean-Marie-Antoine*, comte), général français, fils de la précédente, né à Vassy (Haute-Marne), le 21 septembre 1771, mort à Épinay, le 6 juillet 1835. Entré (1^{er} juillet 1791) volontaire au 1^{er} bataillon de Seine-et-Marne au sortir de l'École Militaire de Rebas, il passa successivement sous-lieutenant (26 du même mois) au 3^e bataillon des fédérés de Paris, capitaine au 11^e régiment de chasseurs (3 juin 1794) et adjudant général chef de brigade (13 juin 1795). Il servit aux armées du nord, de Sambre et Meuse, des Ardennes, d'Allemagne, de Mayence et du Danube, et se distingua à la bataille de Marengo. Promu au grade de général de brigade, puis à celui de général de division (6 août 1811), il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Russie, et adhéra en 1814 au sénatus-consulte qui prononça la déchéance de l'empereur. Appelé (22 janvier 1819) à succéder au général Despinoy dans le gouvernement de la place de Paris, il conserva ce poste important jusqu'en 1820, où il fut élevé à la charge d'écuyer cavalcadour du roi. Après avoir été chargé de diverses inspections de cavalerie, il fut conservé sur le cadre d'activité formé en 1831. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté est.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III. — *Biographie des Contemporains*. — *Dictionnaire des Batailles*. — *Vict. et Cong.* — *Bullet. de la grande armée*, t. II, p. 283; t. IV, p. 235.

* **DEFREMERY** (*Charles*), orientaliste fran-

çais, né à Cambrai, le 8 décembre 1822. Il étudia, de 1840 à 1842, l'arabe sous MM. Reinaud et Causin de Perceval, le persan sous MM. Quatremère et Jaubert. Lorsqu'il posséda bien ces deux langues, il s'en servit pour faire des recherches sur l'histoire des contrées de l'Asie en deçà de l'Indus. Dans le but de faciliter la tâche de l'historien qui voudra retracer d'une manière suivie et avec exactitude les événements qui se sont succédé pendant le moyen âge dans cette partie de la terre, il a publié un grand nombre de textes, de traductions et de mémoires relatifs à des points obscurs et difficiles. Ces travaux, qui montrent l'étendue et la variété des connaissances de l'auteur, lui ont procuré un rang distingué parmi les orientalistes; il est depuis 1843 membre de la Société Asiatique de Paris. On a de lui : *Histoire des Sultans du Kharezm*, par *Mirkhond, texte persan, accompagnée de notes historiques, géographiques et philologiques*; Paris, 1842, grand in-8°; — *Histoire des Sultans Ghourides, extraite du Rouzet esséfa de Mirkhond; traduite en français et accomp. de notes hist. et philolog.*, Paris, 1844, in-8°; et dans le *Journal Asiatique de Paris*, 1843, II, et 1844, I; — *Histoire des Samanides, par Mirkhond, texte persan, trad. et accomp. de notes critiq., histor. et géogr.*; Paris, 1845, in-8°; — *Mémoire sur la famille des Sadjides*, Paris, 1848, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1847; — *Voyages d'Ibn-Batoutah dans la Perse et dans l'Asie centrale, extraits de l'original arabe, trad. et accomp. de notes*; Paris, 1848, in-8°; — *Mémoire sur les émirs Al-Omera*, Paris, 1848, in-4°; et dans le tome II de la 1^{re} série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; — *Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens ou Assassins de l'Iran, extraite du Tarikhi Guzideh ou histoire choisie d'Hamd-Allah Mustaufi, trad. du persan et accomp. de notes histor. et géogr.*, Paris, 1849, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1848 et 1849, I; — *Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits, relatifs aux anciens peuples du Caucase et de la Russie méridionale, trad. et accomp. de notes critiques*, Paris, 1849, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1849, 1850, II, et 1851, I; — *Voyages d'Ibn-Batoutah dans l'Asie Mineure, trad. de l'arabe et accomp. de notes hist. et géogr.*; Paris, 1851, in-8°; — *Histoire des Khans Mongols du Turkestan et de la Transoxiane, extraite du Habib essiier de Khoudeïmir, trad. du persan et accomp. de notes*, Paris, 1852, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1852; — *Voyages d'Ibn-Batoutah*, par C. Defremery et le docteur B.-R. Sanguinetti; Paris, in-8°, t. I, 1853; II, 1854; le III^e tome paraîtra prochainement : cet ouvrage fait partie de la *Collection d'ouvrages orientaux publiée par la So-*

ciété Asiatique; — *Achter et Djéida, anecdote extr. et trad. du Béharistan de Djami*; dans le *Journal Asiatique*, 1842, I, 1844, II; — Première partie d'un *Mémoire historique sur la destruction de la dynastie des Mozzaferiens*; *ibid.*, 1845, I; — *Notice sur Ahmed, fils d'Abd-Allah-al-Khodjoustani*; *ibid.*, 1845, I; — *Recherches sur trois princes de Nichabour*; *ibid.*, 1846, I; — *Recherches sur quatre princes de Hamadan, et Notice de l'ouvrage intitulé The History of the Almohades, édité par Dozy*; *ibid.*, 1847, I; — *Recherches sur le règne du sultan seldjoukide Barkiarok (485-498 de l'hég.; 1092-1104 de l'ère C.)*; *ibid.*, 1853; — *Nouvelles Recherches sur les Ismaéliens ou Bathiniens de Syrie, plus connus sous le nom d'Assassins, et principalement sur leurs rapports avec les États chrétiens d'Orient*; 1854, I, et 1855, I; — plusieurs autres articles d'une moindre étendue : dans le *Moniteur* (26 et 29 janvier 1851), *Le Constitutionnel*, les *Nouvelles Annales de Voyages et l'Athæneum français*, des notices d'ouvrages ou des observations philologiques et historiques. La plupart des morceaux publiés dans les recueils précédemment cités ont été réimprimés par l'auteur, sous le titre de *Mémoires d'histoire orientale, suivis de mélanges de critique, de philologie et de géographie*; Paris, 1854, in-8°, partie I^{re}. Ce recueil contiendra en outre huit articles inédits.

E. BEAUVOIS.

Documents particuliers. — *Exposé des titres scientifiques de M. C. Defrémery*, 1854, 1 feuille in-8°. — *Dozy, Recherches sur l'Histoire d'Espagne*, p. 11 et 12 *Scriptorium Arabum loci de Abbadidis*. — *Tornberg, Ibn-el-Athiri Chronicon.* — *Wright, Travels of Ibn-Jubair.* — *Fr. Michel, Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent*, I, 3. — *Quatremère, Jugement sur l'Histoire des samanides, Journal des Savants*, 1847. — *R. Dozy, Appréciation du Mémoire sur les emirs Al-Oméra*, dans le *Journal Asiat.*, 1848, II.

DEGAULLE (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né à Attigny, le 5 juillet 1732, mort à Honfleur, le 13 avril 1810. Il était ingénieur de la marine militaire, et se trouvait à Louisbourg (Canada) en 1758, lors de la prise de cette ville par les Anglais. Il eut assez de bonheur et d'adresse pour échapper aux vainqueurs, et atteignit Québec après de nombreuses fatigues. De retour en France, il fut nommé professeur d'hydrographie au Havre, devint correspondant de l'Institut et membre des Académies de Rouen et de Caen. C'est à Degaulle que l'on doit la construction des petits phares élevés sur les jetées du Havre et de Honfleur. On a de lui : *Usage d'un nouveau calendrier perpétuel astronomique et maritime*; Paris, 1768, in-8°; — *Construction et usage du sillomètre, instrument destiné à observer en mer le sillage des vaisseaux*; 1782, in-8°; — *Instruction sur la manière de vérifier les boussoles*; 1803, in-8°; — *Mémoires sur les travaux du port du Havre et sur le gisement des côtes qui l'environnent*; in-4°; — *Nouveau moyen de*

vérifier la hauteur du soleil; in-12. Degaulle a aussi fait paraître un grand nombre de *Cartes* fort estimées, entre autres celle des *Côtes de la Manche*.

Biographie universelle et portative des Contemporains. — *Dictionnaire universel*, édit. de 1822. — Quérard, *La France littéraire*.

DEGENER. Voy. GEER.

DEGEN (pron. DEGHENN) (*Charles-Ferdinand*), mathématicien danois, né le 1^{er} novembre 1766, à Brunswick, mort le 8 avril 1825. Son père était musicien, et violoncelliste de l'Orchestre royal à Copenhague; il y amena son fils en 1771. Celui-ci suivait dès 1783 à l'université de Copenhague les cours de droit, puis de théologie et en même temps ceux de linguistique, de philosophie et de mathématiques. En 1792, à l'ouverture des concours académiques nouvellement institués à Copenhague, il remporta deux prix, en théologie et en mathématiques. A peu près à cette époque il fut précepteur des jeunes princes Christian (plus tard le roi Chr. VIII) et Frédéric-Ferdinand, enfants du prince héréditaire Frédéric, grand-père du roi actuel de Danemark. En 1798, reçu docteur en philosophie, il professa aux lycées des villes d'Odensee et de Viborg la physique et les mathématiques; il obtint en 1814 la chaire de mathématiques à l'université de Copenhague. Outre un grand nombre d'articles et de programmes de collège, on a de lui : *Dissert. qua existentia vacui evincitur*; Copenh., 1791; — *Pædagogische Aphorismen*; *ibid.*, 1799; — *De Ratione qua analysis atque synthesis intercedat*, etc.; *ibid.*, 1812; — *De Analogia motus compositi progressivi et gyratorii, ubique analyseos subsidio adstruenda*; *ibid.*, 1815; — *Canon Pellianus, sive tabula simplicissimam æquationis celebratissimæ y² = aX² + 1 solutionem pro singulis numeri dati valoribus ab 1 usque ad 1000 in numeris rationalibus iisdem integris exhibens*; *ibid.*, 1817; — plusieurs mémoires dans les *Actes de la Société des Sciences de Copenhague*, et dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg*.

P.-L. MÖLLER.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

DEGENER ou **DEGNER** (*Jean-Hartmann*), médecin allemand, né à Schweinfurt, le 19 juillet 1689, mort le 6 novembre 1756. Fils d'un juriconsulte distingué, il fit ses premières études dans le gymnase de sa ville natale, et se rendit à Halle en 1706. Il s'adonna à l'étude de la jurisprudence pour plaire à son père; mais devenu libre par la mort de celui-ci, il alla étudier la médecine et la chimie à Bärenbourg, sous Jean Junker. Il termina ses études médicales à Utrecht, et obtint dans cette ville le doctorat en 1717. Il exerça successivement la médecine à Eberfeld et à Nimègue, où il reçut le titre de bourgmestre. On a de lui : *Dissertatio de notabili quodam casu febris petechialis com-*

placatæ; Utrecht, 1717, in-4°; — *Dissertatio de turpis, sistens historiam naturalem cespitum combustibilium, qui in multis Europæ regionibus et præcipue in Hollandia reperiuntur, ac ligni loco usurpantur*; Utrecht, 1729, in-4°; trad. en allemand, Francfort, 1731, in-8°; *ibid.*, 1760, in-8°; — *Historia medica de dysenteria bilioso-contagiosa anno 1736, quæ Neomagi et in vicinis eidem pagis epidemice grassata fuit. In qua simul corticis simarubæ et radicis jalap, novorum remedium antidysentericorum, effectus et præstantia explanatur*; Utrecht, 1738, in-8°; Louvain, 1750, in-8°; Utrecht, 1754, in-8°; — *Acidula Ubbergenses; of kort verhaal van een minerale gezond bron in de grafschap et heerlykheyd Ubbergen*; Nimègue, 1745, in-4°. Degener a aussi publié quelques *Mémoires* dans les *Éphémérides des Curieux de la nature* et dans les *Medicinische Abhandlungen*, imprimées à Breslau.

Biographie médicale.

DEGENFELD (*Christophe-Martin*, baron DE), mort en Souabe, en 1653. Après avoir combattu en Allemagne, en Hongrie et en Bohême sous Wallenstein et Tilly, et plus tard dans les Pays-Bas sous Spinola, il entra au service de Gustave-Adolphe, et battit en 1633 les Impériaux devant Dillingen, qu'ils assiégeaient. Il fut défait à son tour par Jean de Werth, en 1636, au moment où il amenait des troupes auxiliaires à Louis XIII. Ce prince lui conféra le grade de lieutenant général de la cavalerie allemande; c'est en cette qualité que Degenerfeld prit part au siège d'Ivoi en 1639. Il reçut ensuite du roi le titre, créé pour lui, de colonel général des troupes étrangères. En 1643 il combattit pour Venise, tailla en pièces l'armée du pape Urbain VIII, et se fit remarquer par la valeur qu'il déploya contre les Turcs. Venise lui donna en récompense une chaîne d'or et une médaille avec cette légende : *Dalmatia strenue tutata*. Il quitta le service de la république à la suite de dissentiments avec le général Léonardo Foscolo.

Conversations-Lexicon.

DEGENFELD (*Ferdinand*), fils du précédent, mourut à Venise, en 1710. Un coup de feu lui fit perdre la vue à dix-huit ans; malgré cette infirmité, il remplit les fonctions de conseiller de quatre princes palatins, et fut chargé de plusieurs missions auprès de Guillaume prince d'Orange, depuis roi de la Grande-Bretagne. En 1693 il fut pris dans la ville d'Heidelberg par les Français; mais on le traita avec humanité, et on le renvoya avec une sauve-garde.

DEGENFELD (*Marie-Susanne-Louise*, baronne DE), fille de Christophe-Martin de Degenerfeld, et femme morganatique de Charles-Louis, électeur palatin, morte le 18 mars 1677. Venue jeune à la cour de ce prince et nommée fille d'honneur de l'électrice, née princesse de Hesse-Cassel, elle prit dans le cœur de l'électeur la

place de l'épouse légitime, dont les manières froides et hautaines causaient à Charles-Louis autant d'éloignement qu'il éprouva de sympathie pour les grâces de la jeune Degenerfeld. Les deux amants correspondirent en latin, ce qui, en supposant un style plus ou moins cicéronien, témoignait d'une rare érudition chez une femme. A la suite de cette correspondance et de scènes intérieures d'une extrême violence, où d'une part l'électeur s'oublia jusqu'à souffleter l'électrice en présence de nombreux et illustres témoins, et où, d'autre part, l'épouse outragée alla jusqu'à tenter de brûler la cervelle à sa rivale, les deux époux se séparèrent, et le 15 avril 1657 le prince Charles-Louis se maria de la main gauche avec Marie-Susanne-Louise de Degenerfeld, qu'il créa comtesse et qu'il perdit après une longue union, au moment où elle lui donnait son quatorzième enfant.

Conversations-Lexicon.

* **DEGENKOLB** (*Charles-Frédéric*), théologien allemand, né à Weissenfels, le 12 juillet 1682, mort en 1747. Il étudia à Leipzig, devint diacre en 1716, archidiacre en 1723 et pasteur de Stolpen en 1729. Ses principaux ouvrages sont : *Gründlichen Unterricht von den unterschiedenen Kirch-Regierungen Gottes im Alten und Neuen Testament also in Compendium der Kirchen-historie* (Enseignement approfondi des directions de Dieu dans le gouvernement de l'Église, d'après l'Ancien et le Nouveau Testament, ou Compendium de l'Histoire de l'Église); Bautzen, 1715, in-8°; — *Kurze Einleitung in die politische Historie insgemein und in die sächsische insonderheit* (Courte Introduction à l'Histoire politique en général et à l'histoire de la Saxe en particulier); Pirna, 1716, in-8°; et 1731, in-8°; — *Unterweisung der christlichen Religion wider die Atheisten, Materialisten, Juden, Türken und Heiden* (Démonstration de la religion chrétienne contre les athées, les matérialistes, les juifs, les Turcs et les païens); 1722, in-8°; — *Grundriss der Theologie* (Principes de la Théologie); Dresde, 1731, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgen. Gelehrten-Lexicon.*

* **DEGER** (*Ernest*), peintre allemand, né à Bockenem (Hanovre), en 1809. Il appartient à l'école de Düsseldorf. Après avoir fait ses premières études artistiques à l'académie de Berlin, il alla à Düsseldorf, où il reçut les leçons de Guillaume de Schadow. Il fit ensuite le voyage d'Italie, où il séjourna pendant quatre années. Il revint en Allemagne sur l'invitation du comte de Fürstcnberg, qui lui proposa de peindre à fresque, avec le concours d'autres artistes, l'église Sainte-Apollinaire à Remagen sur le Rhin. L'œuvre fut menée à bonne fin en 1851; elle forme un des monuments de l'école de Düsseldorf. Le roi de Prusse confia à Deger un autre travail d'art, celui des peintures murales du château de Stolzenfetz. Cet habile artiste est devenu professeur de peinture et membre des Académies de Berlin et de Munich.

Nagler, *Neues Allg. Känstl.-Lexic. — Conversat.-Lexikon.*

* **DEGEORGE** (*Frédéric*), écrivain et législateur français, né en Westphalie, de parents français, en 1797, mort en juillet 1854. Il se montra de bonne heure un des ennemis les plus vifs de la monarchie. Dès 1819 il publiait, dans le tome VI de la *Bibliothèque historique*, un article où il s'élevait avec force contre des excès commis par les réactionnaires du département du Pas-de-Calais. Dans la même année, une brochure qu'il publia sous ce titre : *Ce qu'il faut faire, ou ce qui nous menace*, le fit condamner à 2,000 fr. d'amende et à deux mois de prison. Il avait fait paraître aussi, avec M. Gauja, une autre brochure, intitulée : *Les Accents (de la liberté au tombeau de Napoléon)*. En 1823 il fut condamné à mort pour avoir servi en Espagne avec la parti constitutionnel; il se réfugia à Londres, et y fut le correspondant du journal *Le Globe* et de la *Revue encyclopédique*. Il donna plus de 150 articles politiques, scientifiques et littéraires à ces publications, travaillant en même temps à un grand nombre de journaux anglais et à deux recueils espagnols. Ses articles principaux ont été réimprimés à Londres en 1827, et forment un volume in-8°. De retour en France, il a fondé, à Arras, un journal politique, sous le titre du *Propagateur* (aujourd'hui *Progrès*) du *Pas-de-Calais*. Il a pris part à la rédaction du journal *Le bon Sens*, et publié en 1832 *Les Femmes poètes françaises du dix-septième siècle*, un vol. in-8°. M. Degeorge a fait partie de l'Assemblée constituante de 1848 jusqu'à la dissolution de ce corps, et en a été l'un des secrétaires. Il est mort à l'âge de cinquante-sept ans, atteint depuis plusieurs mois d'une paralysie des membres inférieurs.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Lettres. — Renseignements particuliers.

* **DEGHEWIEZ** (*Georges*), juriconsulte belge, né à Gand, en 1651, mort à Lille, en 1745. Il était à l'âge de vingt ans avocat au conseil provincial de sa ville natale; on le voit ensuite dès 1678 fixé à Tournay, exerçant sa profession près du parlement que le roi de France y avait établi. Cette cour de justice ayant été, après la paix d'Utrecht, transférée à Douai, Degheviz la suivit dans cette ville. Il y jouissait d'une juste considération, et fut nommé référendaire honoraire près le parlement et conseiller du roi de France. Il paraît avoir passé ses dernières années à Lille. Il était le doyen des avocats lorsqu'il mourut, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Degheviz a publié : *Institutions du Droit belge par rapport tant aux dix-sept provinces qu'au pays de Liège, avec une méthode pour étudier la profession d'avocat*; Lille, 1736, in-4°; Bruxelles, 1758, 1762, 2 vol. in-8°. Ce livre, qui dénote une vaste érudition et une grande connaissance des affaires, a fondé la réputation de l'auteur. Il avait rédigé un *Com-*

mentaire sur la Coutume de Tournay, et un *Grand Répertoire ou recueil des arrêts du parlement de Flandre*; ces deux ouvrages, dont les manuscrits paraissent perdus, sont mentionnés dans les *Institutions*. Les écrits de Degheviz forment l'une des principales sources de l'ancien droit national de la Belgique.

E. REGNARD.

Biblioth. roy. de Bruxelles, *Manuscrit* n° 16,488, p. 180. — J. Britz, *Code de l'ancien droit belge*.

* **DEGLAND** (*Jean-Vincent-Yves*), médecin et botaniste français, né le 20 janvier 1773, à Rennes, mort le 19 février 1841. Il étudia à Montpellier, visita l'ouest et le nord de la France; il fit dans les départements méridionaux des recherches qui valurent à la Flore française quelques espèces nouvelles. Nommé en 1803 professeur de mathématiques et d'histoire naturelle au lycée de Rouen, sur la recommandation de Cuvier, il revint à Rennes vers la fin de 1807. Sa ville natale lui avait fait une proposition qu'il s'empressa d'accepter, celle de recréer le jardin des plantes et d'y professer la botanique. Son premier soin fut de reconstituer ce jardin. Il ouvrit ensuite des cours de botanique pendant l'été, et de minéralogie ou de zoologie pendant l'hiver; ce double enseignement continua jusqu'en 1815, époque de la suppression du Muséum à Rennes. On a de Degland : — *La sève circule-t-elle dans les plantes à l'instar du sang dans certaines classes d'animaux?* thèse inaugurale; Montpellier, 1800; — *De Caricibus Galliae indigenis Tentamen*: cet opuscule remarquable a été inséré dans la seconde édition de la *Flore française* de M. Loiseleur Deslonchamps; — une monographie inédite des *Graminées de la France*. Degland était sur le point de terminer une Flore du département d'Ille-et-Vilaine, lorsqu'il est mort.

P. LEVOT.

Biographie bretonne. — Documents inédits.

DEGOLA (*Eustache*), théologien italien, né à Gènes, le 30 septembre 1761, mort le 17 janvier 1826. Il se livra de bonne heure à l'étude de toutes les branches de la théologie. Lorsque, en 1791, l'Assemblée nationale eut décrété en France la nouvelle constitution civile du clergé, cette mesure trouva des approbateurs en Italie, dans le centre même de la catholicité, et Degola s'empressa d'adresser une lettre d'adhésion au clergé assermenté. Intimement lié avec Grégoire, ancien évêque de Blois, il l'accompagna en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, et ne le quitta qu'à Strasbourg, pour retourner dans sa patrie. Afin de perpétuer le souvenir de leur amitié et adoucir le regret de l'absence, ils convinrent que le dernier jour de chaque mois, à sept heures du matin, prosternés simultanément devant Dieu, ils demanderaient l'un pour l'autre des secours spirituels. Plusieurs personnes, qui connurent cet accord, prirent mutuellement un engagement semblable, et il en résulta une association d'individus dispersés dans l'Ancien et

le Nouveau Monde, et qui, sans s'être jamais vus, se donnaient réciproquement des témoignages de sympathie. De retour en Italie, Degola concourut à l'établissement de l'Institution des Sourds-Muets fondée à Gênes par le vertueux Assarotis. Il a publié des ouvrages en italien et en français. Les principaux sont les suivants : *Annali politico-ecclesiastici* (ouvrage périodique), 1797-1799, 1 vol. in-4° : il cherche à y prouver que la liberté et l'égalité sont en parfaite harmonie avec la doctrine de l'Église ; — *Istruzioni famigliari sopra la verità della cristiana catholica religione* ; Gênes, 1799, in-12 ; — Précis sur la vie du R. P. Thomas Vignoli ; 1804, in-8° ; — *L'ancien clergé constitutionnel jugé par un évêque d'Italie* ; Lausanne, 1804, in-8° ; — *Justification de Fra Paolo Sarpi, ou lettre d'un prêtre italien à un magistrat français sur le caractère et les sentiments de cet homme célèbre* ; Paris, 1811, in-8° (ce magistrat était le président Agier) ; — *Catechismo de' Gesuiti* ; Leiprig, 1820, in-8°. C'est une attaque contre la constitution, les privilèges, le système théologique, la conduite secrète des jésuites. Ces ouvrages sont anonymes. Degola a laissé en manuscrit un *Traité de l'Oraison dominicale*, auquel il avait donné beaucoup de soin.

GUYOT DE FÈRE.

Revue encyclopédique, t. XXX, juin 1806 (Notice de l'abbé Gregoire).

* **DEGOUVE DENUNCQUES**, magistrat et législateur français, né à Arras, en 1784, mort à Paris, le 16 octobre 1839. Avocat distingué à Douai, il fut appelé aux fonctions de substitut du procureur général, puis à celles de conseiller à la cour royale de Douai. Il était en même temps membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement. En 1827 il fut appelé à la chambre des députés par l'arrondissement d'Hesdin (Pas-de-Calais). Il y vota avec le côté gauche, notamment dans la session de 1829. Nommé procureur général près la cour de Douai, il refusa ces fonctions, pour conserver son indépendance ; mais après la révolution de 1830 il passa en qualité de conseiller à la cour royale de Paris ; il vota dans la chambre pour la liberté de la presse, pour le rétablissement de la Pologne, et pour le rétablissement du divorce.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

* **DEGRANGE (Edmond)**, financier français, natif de Bordeaux, vivait au commencement de notre siècle. Il a publié de 1808 à 1828 des ouvrages très-estimés sur la comptabilité commerciale. En voici les titres : *La Tenue des Livres rendue facile, ou nouvelle méthode d'enseignement de la tenue des livres en simple et double partie*, etc. ; 1818, in-8° : cet ouvrage a eu un très-grand nombre d'éditions ; le fils de l'auteur en a donné une traduction en espagnol, avec un *Traité du Change* ; — *Arithmétique pratique, analytique, démontrée dans tous ses développements et dans ses diverses ap-*

plications ; 1808, in-8° ; une 2^e édit. sous ce titre : *Arithmétique commerciale analysée et démontrée dans ses diverses applications aux usages du commerce et de la banque* ; 1819, 2 vol. in-8° ; — *Balance générale simplifiée, ou méthode pour obtenir tous les mois, ainsi que dans l'intervalle de l'un à l'autre, la balance générale des comptes tenus en double partie*, etc. ; 1808, 1 vol., avec un tableau ; — *Le Change et les Arbitrages expliqués*, etc. ; 1808, in-8° ; une 5^e édit. en 1840, in-8° ; — *Vade-Mecum des Commerçants*, etc. ; 1808, in-8° ; une 2^e édit., sous ce titre : *Manuel du Commerce, ou vade-mecum des commerçants*, etc. ; 1826, in-8° ; — *La Tenue des Livres en partie double appliquée à la comptabilité d'un receveur général* ; 1808, in-8° ; — *La Tenue des Livres généralisée, ou avis aux négociants et aux comptables* ; 1809, in-8° ; — *Traité de la valeur intrinsèque en argent* ; 1809, 1 feuille in-plano ; — *Tablettes des Négociants, exposant les divers systèmes actuels des peuples commerçants* ; 1815, in-8° ; — *De l'Avantage des parties doubles sur les autres méthodes* ; 1821, in-8° de 28 pages ; — *Tenue des Livres des Maîtres de Forges*, etc. ; 1824, in-8° ; 2^e édit., en 1843, in-8° ; — *De la Tenue des Livres des Agents de Change et des Courtiers de Commerce* ; 1825, in-8°. Son fils a réuni sous le titre d'*Études commerciales* les divers traités spéciaux publiés par son père.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La France littéraire*. — *Dictionnaire de l'Économie politique*.

DEGRANGES ou **DESGRANGES (Michel)**, théologien français, plus connu sous le nom de *Père Archange*, né à Lyon, en 1734, mort dans la même ville, le 13 octobre 1822. Il entra dans l'ordre des Capucins, émigra à l'époque de la révolution, et s'adonna à la prédication lorsqu'il lui fut permis de rentrer en France. Après quelques années d'une vie inquiète et errante, il mourut à Lyon, à l'hôpital de la Charité, où des personnes pieuses l'avaient fait entrer. Les ouvrages, d'ailleurs fort médiocres, de Degranges ne se distinguent guère que par la vivacité et quelquefois la violence des opinions. Cependant M. Mahul est trop sévère lorsqu'il dit : « Le P. Archange était plus royaliste que le roi et plus ultramontain que le pape : ses brochures sont ce qu'étaient ses sermons, de véritables capucinaades. » On a de lui : *Discours adressé aux juifs, et utile aux chrétiens, pour les confirmer dans leur foi* ; Lyon, 1788, in-8° ; — *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique* ; Lyon, 1814, in-8° ; — *Réflexions intéressantes sur le Génie du Christianisme* ; Lyon, 1815, in-8° ; — *Précis abrégé des vérités qui distinguent le culte catholique de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'Église de France* ; Lyon, 1817, in-8° ; — *Explication de la lettre encyclique du pape Benoît XIV sur*

les usures, par le R. P. Michel Archange, prêtre capucin, ancien professeur de théologie, suivie de quelques réflexions particulières de l'auteur; Lyon, 1822, in-8°; — *Dissertations philosophiques, historiques et théologiques sur la religion catholique*; Lyon, 1836, 2 vol. in-8°.

Mahul, *Annuaire nécrologique pour l'année 1822*.

DEGRAVE (*Charles - Joseph*), littérateur belge, né à Ursel, en Flandre, le 24 octobre 1736, mort près de Gand, le 2 août 1805. Après avoir étudié la philosophie et le droit à l'université de Louvain, il se fit recevoir avocat au conseil de Flandre en 1760, fut nommé conseiller le 26 mai 1775, et avocat fiscal en 1794. Il fut porté par les suffrages de ses compatriotes au Conseil des Anciens le 23 germinal an 7 (12 avril 1797), comme représentant du département de l'Escaut, et y siégea jusqu'au 18 brumaire. Il consacra ses dernières années à la composition d'un ouvrage qui parut après sa mort, sous le titre suivant : *La République des Champs-Élysées, ou le monde ancien*; Gand, 1806, 3 vol. in-8°. Les opinions paradoxales ou extravagantes soutenues dans ce livre sont assez curieuses pour que nous en disions quelques mots. « Degrave, dit M. de Stassart, profondément versé dans la connaissance de l'histoire et des langues anciennes, s'était occupé très-particulièrement de la mythologie, et ses loisirs furent employés à débrouiller cette science, qu'il considérait comme mal comprise généralement. Il crut avoir découvert, sous le voile des fables mythologiques, des vérités incontestables. Accueillant l'opinion d'Aristotele que la Grèce devait ses institutions religieuses à des peuples regardés par elle comme barbares, et se rappelant qu'aux yeux de quelques auteurs Homère et Hésiode étaient non pas Grecs, mais Atlantes, il rechercha quel pouvait être le sol de l'Atlantide, et d'induction en induction il fut conduit à croire que ce sol est celui de la Flandre, où s'était formée une république d'hommes éminemment justes, de sages, et dont les anciens avaient fait les Champs-Élysées et l'Enfer, lieu de l'initiation d'Ulysse aux mystères. D'après ses convictions, exprimées sans le plus léger doute, Circé n'est autre chose que l'emblème de l'Église élyséenne; l'Élysée est le berceau des arts, des sciences et nommément de la mythologie; les Élyséens, ou, si vous l'aimez mieux, les Atlantes, ont civilisé les anciens peuples, tels que les Égyptiens et les Grecs. Les dieux de la Fable sont les emblèmes des institutions sociales de l'Élysée; la voûte céleste est le tableau de ces institutions et de la philosophie des législateurs atlantes; l'aigle céleste est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise. Quant aux poètes Homère et Hésiode, ils sont originaires de l'Atlantide, c'est-à-dire de la Belgique, de la Flandre. »

Baron de Stassart, *Notices biographiques*.

* **DEGRIN** (*Gervais*), bénédictin de l'abbaye

de Tiron, diocèse de Chartres, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Les Armes du chevalier chrétien et le vrai refuge de tout bon catholique*; Paris, 1575, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibliothèque française*,

DEGUERLE (*Jean-Marie-Nicolas*), litté-

rateur français, né à Issoudun, le 15 janvier 1766, d'une famille noble, originaire de l'Irlande, mort à Paris, le 11 novembre 1824. Après avoir fait de bonnes études au collège de Montaigu, il débuta dans la carrière littéraire par quelques poésies insérées dans l'*Almanach des Muses* et par un volume de poésies érotiques intitulé *Les Amours*, où il a très-heureusement imité plusieurs poètes latins. En 1791, lors de la rébellion de quelques anciens nobles, au camp de Jalès, ce fut lui qui rédigea, sous le nom supposé de *marquis d'Arnai*, une proclamation qui fit beaucoup de bruit à cette époque. Il fut incarcéré à l'abbaye, où il était encore lors des massacres de septembre. Il trouva heureusement un de ses condisciples dans le médecin de la prison : celui-ci parvint à l'arracher des mains des bourreaux. Sous le Directoire, Deguerle fut un des rédacteurs du *Mémorial* avec La Harpe, Fontanes et l'abbé de Vauxcelles. Fontanes, qui avait apprécié son mérite, le fit nommer professeur de belles-lettres au collège de Compiègne en 1801, et successivement professeur de rhétorique au Prytanée de Saint-Cyr et professeur de rhétorique et censeur au Lycée Bonaparte, où il resta jusqu'en 1809, époque à laquelle il fut élevé à la chaire d'éloquence française de la faculté des lettres de Paris. Sa modestie lui fit refuser l'emploi de proviseur du collège Louis-le-Grand, qui lui fut offert. Ses ouvrages sont : *Les États généraux des bêtes*, 1790 (anonyme); — *Les Amours*, imitation en vers des poètes latins; 1794 (anon.); — *Éloge des Perroquets, enrichi de notes plus amples que le texte*, par le docteur Ackerlio; Paris, 1799, in-12; il a été traduit en hollandais, Amsterdam, 1801, in-12 : c'est une débauche d'érudition dans le genre de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme; — *La Guerre civile*, poème, traduction libre de Pétronne (en vers français); Paris, 1799, in-8°; réimprimée à la suite du Lucain d'Amar Durivier, 1816, 2 vol. in-12, et dans le 16^e livre des *Classiques latins* publiés par Delalain, 2 vol. in-12; — *Stratonice et son peintre, ou les deux portraits, conte qui n'en est pas un; suivi de Phryné devant l'Aréopage de Pradon à la comédie*, etc.; satire faite à l'occasion d'un portrait épigrammatique de M^{lle} Lange, que Girodet avait exposé au salon de l'an VII (1799); — *Discours sur la Grammaire générale*, etc.; — *L'Énéide de Virgile, traduction nouvelle, avec le texte en regard*, par M. M.-N. Deguerle, publiée d'après les manuscrits autographes de l'auteur, et précédée d'une notice biographique et littéraire, par M. Ch. Heguin Deguerle;

Paris, 1825, 2 vol. in-12. Cette traduction, fidèle et correcte, est très-estimée. On a du même écrivain une Notice sur Léonard, que Campenon a publiée. On a fait paraître aussi ses *Œuvres diverses* en 1829; 1 vol. in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Heguin, Notice sur J.-M.-N. Deguerle, dans la traduction de l'*Énéide*.

DEGUIGNES. Voy. GUIGNES.

* **DEHAY** (*Louis-Timothée*), économiste et littérateur français, né en 1794, mort à Neuilly-sur-Seine, le 19 juillet 1851. Il avait été délégué des colonies françaises et lieutenant-colonel de la dixième légion de la garde nationale de Paris. On a de lui : *Les Colonies et la Métropole, Le Sucre exotique et le Sucre indigène, trésors, marine, commerce, agriculture, émancipation commerciale de nos colonies et abolition de l'esclavage*; Paris, 1839, in-8°; — *Le Proscrit*, drame en cinq actes, avec Frédéric Soulié; Paris, 1839, in-8°; — *Petite Botanique du jeune âge*; Paris, 1842; — *Petite Météorologie du jeune âge*; *ibid.*; — quelques brochures sur la statistique. Dehay fut le fondateur du journal *La Semaine*.

A. JADIN.

Documents particuliers.

DEHEEM (*Jean-David*), peintre hollandais, né à Utrecht, vers 1604, mort à Anvers, en 1674. Il peignit avec vérité les fleurs, les fruits et des sujets divers et de fantaisie. Il réussissait surtout à reproduire, jusqu'à faire illusion, la transparence et le poli du cristal. Il forma d'habiles élèves, parmi lesquels ses fils et Abraham Mignon.

Dict. Biog. univ. et pitt., 1834.

DEHERIS (*Guillaume*), poète français, né à Bourges, vers 1520, mort vers 1601. Il alla s'établir dans les Pays-Bas, où il mit au jour un livre allégorique en vers et en prose, sous ce titre : *Élégie détectable et fructueuse de la guerre et victoire de vertu contre fortune*; Anvers, 1544, in-4°. Deheris a traduit en français divers opuscules grecs et latins, entre autres l'homélie de saint Jean Chrysostome où ce Père montre que nul n'est blessé que de soi-même.

M. G.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **DEHN** (*Ernest-Abraham*), viticulteur allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Weinbüchlein oder von dem Weinbau* (Le livre du Vin, ou de la viticulture); Leipzig, 1626, in-8°; réimprimé dans la *Vinicultura Germaniæ* de Bernard de Rohr.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lexicon*.

DEHN (*Jean-Christien-Conrad*), médecin allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la médecine à Schoeningen, ets'occupa surtout de chimie. Outre de nombreux mémoires, insérés dans les journaux de Crell, on a de Dehn : *Versuch einer vollstændigen Abhandlung ueber die scharfe Tinctur des Spiegels, Königs*, etc. (Essai d'un traité complet sur la teinture acre d'antimoine, etc., Helmsstædt);

1779; — *Versuch einer vollstændigen Abhandlung von dem Maywurm und dessen Anwendung in der Wuth und Wasserscheu* (Essai d'un emploi de la larve du hanneton contre l'hydrophobie, etc.); Leipzig, 1788.

Biographie médicale.

* **DEHN** (*Siegfried-Guillaume*), musicographe allemand, né à Altona, le 25 février 1799. Il fit ses premières études à Ploen, étudia à Leipzig, de 1819 à 1822, la jurisprudence, qu'il abandonna pour la musique et surtout pour la théorie et l'histoire musicales. Un heureux concours de circonstances favorisa ce penchant pour un art qu'il affectionnait. Dehn composa aussi divers écrits sur la musique. On a de lui : *Theoretisch-praktische Harmonie lehre* (Enseignement théorico-pratique de l'harmonie); Berlin, 1840. Dehn continua en outre de 1842 à 1848 le journal *Cæcilia*, fondé par Godefroi Weber.

Conversations-Lexicon.

DEI (*Jean-Baptiste*), généalogiste italien, né à Florence, en 1702, mort dans la même ville, le 15 février 1789. Il fut directeur de l'*Archivio secreto* du prince Ferdinand, réuni aux archives du grand-duc, sous le titre de *Segretaria vecchia*. Il mit dans un ordre lumineux la plupart des archives de Florence, et forma les arbres généalogiques de plusieurs familles illustres.

Tipaldo, *Biogr. dei Ital. illustri*.

* **DEI** (*Vincenzo*), peintre de l'école florentine, né à Livourne, en 1774, mort en 1838. Il a surtout travaillé à Sienne, où il a peint la voûte de l'église Saint-Léonard, et décoré la chapelle du palais Bianchi et celle de la confrérie de Saint-Roch, construite en 1815.

E. B.—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

DEIDIER (*Antoine*), médecin français, mort le 30 avril 1746. Fils d'un chirurgien de Montpellier, il fut reçu docteur à l'université de cette ville en 1691, et cinq ans plus tard il fut appelé à professer la chimie. Sa conduite à Marseille durant la peste de 1720 lui valut le cordon de Saint-Michel et son admission dans la Société royale de Londres. En 1732 il quitta la chaire de chimie, qu'il occupait depuis trente-cinq ans, pour venir exercer à Marseille les fonctions de médecin des galères. Ses ouvrages sont : *Quæstio de temperamentis*; Montpellier, 1706, in-8°; — *Dissertatio de humoribus*; Montpellier, 1708, in-8°; — *Physiologia tribus dissertationibus comprehensa*; Montpellier, 1708, in-8°; — *Dissertatio de morbis internis capitis et thoracis*; Montpellier, 1710, in-8°; — *Explicatio materialis sensationum*; Montpellier, 1715, in-8°; — *Chimie raisonnée, où l'on tâche de découvrir la nature et la manière d'agir des remèdes chimiques les plus en usage en médecine et en chirurgie*; Lyon, 1715, in-12; — *Institutiones medicæ theoreticæ, physiologiam et pathologiam complectentes*; Montpellier, 1716, in-12; — *Ergo rabiei caninæ balneum*; Montpellier, 1722, in-4°; — *Expériences sur*

la bile et les cadavres des pestiférés ; Zurich, 1722, in-4° ; — *Dissertatio de morbis venereis* ; Montpellier, 1723, in-8° ; en français, par Devaux, Paris, 1735, in-12 ; — *Theoria morborum internorum capitis, thoracis et abdominis, absque suppositione spirituum animalium* ; Montpellier, 1723, in-8° ; — *Dissertatio de arthritide* ; Montpellier, 1726, in-8° ; — *Abrégé complet d'Ostéologie* ; Avignon, 1737, in-12 ; — *Matière médicale*, etc. ; Paris, 1738, in-12 ; — *Anatomie raisonnée du corps humain* ; Paris, 1742, in-12 ; — *Consultations et observations médicales* ; Paris, 1754, 3 vol. in-12.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*. — *Biog. médic.*

DEIDIER (L'abbé), mathématicien français, né à Marseille, en 1696, mort à Paris, en 1746. Après avoir fait ses premières études dans le collège de l'Oratoire, il étudia la théologie chez les Jésuites, et fut ordonné prêtre. Chargé de professer la philosophie au séminaire d'Aix, il s'occupa spécialement de mathématiques. Il quitta le séminaire, pour devenir précepteur des enfants du marquis d'Havré, et fut ensuite nommé professeur d'artillerie à l'École Militaire de La Fère. Des infirmités précoces l'ayant obligé à demander sa retraite, il obtint une pension de 1,200 fr., et vint finir ses jours à Paris. Ses nombreux ouvrages lui assurent une place distinguée parmi les mathématiciens de son temps. On a de lui : *Lettre d'un mathématicien à un abbé, où l'on prouve que la matière n'est pas divisible à l'infini* ; Paris, 1737, in-12 ; — *L'Arithmétique des Géomètres* ; Paris, 1739, in-4° ; — *De la Science des Géomètres* ; Paris, 1739, in-4° ; — *De la Mesure des Surfaces et des Solides par l'arithmétique des infinis et les centres de gravité* ; Paris, 1740, in-4° ; — *Du Calcul différentiel et intégral* ; Paris, 1740, in-4° ; — *De la Mécanique générale* ; Paris, 1741, in-4° ; — *Du Parfait Ingénieur français* ; Paris, 1742, in-4° ; — *Éléments généraux des parties des Mathématiques nécessaires à l'artillerie et au génie* ; Paris, 1745, 2 vol. in-4°.

Histoire des Hommes illustres de la Provence.

* **DEIDRICH** (Georges), écrivain transylvain, natif de Tecken, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Strasbourg jusqu'en 1592, et devint professeur (*lector*) à Hermannstadt. Ses ouvrages sont : *Analysis libri VI Ethicorum Aristotelis, ad Vicomachum de quinque habitibus intellectus* ; Hermannst., 1589, in-4° ; — *Hodæporicon itineris Argentoratensis, insigniumque aliquot locorum et urbium cum Hungariæ, tum vero maxime Germaniæ, descriptiones fluviorum item ac montium quorumque appellationes historias denique nonnullas aliæque lectu non injucunda continens*, poème en vers hexamètres ; ibid., 1589, in-4° ; — *Carmen in laudem principis Sigismundi Bathori* ; 1591, in-fol. ; — d'autres poèmes latins sur divers sujets.

Haner, *Script. Hung.* — Horanyi, *Mem. Hung.*

DEIMANN (Jean-Rodolphe), médecin et chimiste hollandais, né à Hage (Ostfrise), le 29 août 1743, mort le 15 janvier 1808. Orphelin dès l'âge de quatorze ans, il fut élevé par ses deux frères, Jean Thierry, célèbre prédicateur, et Albert-Emanuel, pharmacien à Amsterdam, qui l'envoyèrent étudier la médecine à Halle. Reçu docteur le 13 avril 1770, ils s'établirent la même année à Amsterdam, s'acquittant de la réputation comme propagateur de la vaccine, et devint successivement chef du grand hôpital, président du collège médical et membre de la société *Concordia et Libertate*, à laquelle il présenta la plupart de ses travaux. Les expériences de Lavoisier attirèrent bientôt toute son attention, et il forma avec ses compatriotes Bondt, Niewland, Paels Van Froostwyk et Lauwrenburgh, cette association d'expérimentateurs qui s'est rendue depuis si célèbre sous le nom de *Compagnie des Chimistes hollandais*. Ce furent eux qui découvrirent le gaz oléfiant, en faisant réagir le chlore sur l'hydrogène bicarboné ; ils firent aussi des recherches fort intéressantes sur l'action du mercure dans les végétaux, sur les combinaisons du carbone avec l'hydrogène, sur l'acide nitrique et les nitrates alcalins, sur l'analyse de l'eau au moyen de l'électricité, sur les oxydes d'azote, enfin sur la combustion sans l'oxygène (1). Cette association de savants était pour la Hollande ce qu'était alors pour la France la Société d'Arcueil ; et de même que celle-ci publia ses mémoires dans un recueil spécial, la Compagnie des Chimistes hollandais donna les siens en français, sous le titre de *Recherches physico-chimiques*, trois cahiers, Amsterdam, 1793 ; recueil rare et recherché : il ne parut en hollandais qu'en 1799. Grâce à la lucidité des immortels travaux de Lavoisier, le français devint la langue des chimistes comme elle était déjà celle des diplomates.

Deimann fut chargé, avec les professeurs Brüggmanns de Leyde, Driessen de Groningue, Vrolyk d'Amsterdam, de la rédaction de la *Pharmacopœa Batava*, imprimée à Amsterdam, en 1805. Il s'occupa aussi de philosophie, et fut un zélé partisan du système de Kant, qu'il chercha le premier à introduire dans les écoles de son pays. A l'avènement du roi Louis-Napoléon, en 1806, au trône de Hollande, il fut nommé premier médecin de la cour. Ce roi, si aimé de ses sujets, avait une estime particulière pour Deimann ; on raconte même qu'il en conserva le portrait dans sa chambre de travail, à côté des portraits de Frédéric II et de madame Létitia Bonaparte. Outre les *Recherches physico-chimiques*, auxquelles il contribua, on a de Deimann : *Dissert. de indicatione vitali generalim* ; Leyde, 1770, in-4° ; — *Observations sur l'Électricité* (en hollandais) ; Amsterdam, 1779, in-8° ; — *Sur l'usage du quinquina*,

(1) Voy. *Annales de Chimie*, t. V, p. 276 ; t. XIV, p. 341 ; *Journal de Physique*, t. XLIII, p. 221.

question couronnée par l'Académie de Médecine de Paris en 1785; — *Mémoire sur la nature des sulfures alcalins*, en collaboration avec Paets Van Froostwyk, Niewland et Bondt, dans le *Journal de Physique*, juin 1792, p. 409; — *De Geest en Strekking der Kritische Wysbegeerte*, etc. (ouvrage philosophique); Amsterdam, 1805, in-8°. F. H.

J.-C. Doornik, *Notice sur J.-R. Deimann*; Amsterdam, 1808. — J. de Bosch, *Eloge de Deimann*; ibid., 1808. — Ersch et Gruber, *Encyclop.*

DEIMIER (*Pierre de*), littérateur français, né à Avignon, vers 1570, mort vers 1618. La protection du brave Crillon le fit admettre à la cour de Marguerite de Valois. La littérature fut l'objet de ses préoccupations les plus constantes; son poème de l'*Austriade* (Lyon, 1601) célèbre la bataille de Lépante, remportée sur les Turcs par don Juan d'Autriche. C'est une relation versifiée, ornée de quelques épisodes de chevalerie et de discours beaucoup trop longs; le tout est fort ennuyeux. L'auteur sans doute se dégoûta de son œuvre : il ne l'acheva point. Il se montra critique plus sagace dans son *Académie de l'Art poétique*, œuvre exacte et requise pour les règles et observations du bien dire; Paris, 1610. Écrivain verbeux et prolix, Deimier connaissait bien la littérature pratique de son temps; ses remarques sont judicieuses; ses conseils, bons à toutes les époques, méritent encore d'être suivis aujourd'hui. Peu disposé à s'incliner devant les gloires contemporaines, il reprend dans Ronsard, Du Bartas et autres écrivains alors célèbres, des défauts sensibles, des hiatus, des enjambements, des élisions, qu'on ne tolère plus. Plusieurs autres volumes de Deimier, *Les illustres Aventures*, 1603, *Le Printemps des lettres amoureuses*, 1608, *La royale Liberté de Marseille*, 1616, etc., ne méritent pas de sortir de l'oubli où ils sont ensevelis. GUSTAVE BRUNET.

Viollot-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 5 et 329.

* **DEINHARDSTEIN** (*Jean-Louis*), auteur dramatique allemand, né à Vienne, en 1794. Son père était avocat et notaire dans cette ville; il destina son fils à remplir les mêmes fonctions. En 1827, à trente-trois ans, Jean-Louis Deinhardstein obtint la chaire d'esthétique et de littérature à l'université de Vienne. De 1832 à 1841 il fut chargé de la vice-direction du théâtre de la cour. De 1830 à 1851, il rédigea, avec autant d'habileté que de goût, les *Annales de la Littérature* (*Jahrbücher der Literatur*). Ses œuvres dramatiques, assez nombreuses et parfaitement adaptées à la scène, sans être d'un style bien élevé, ont de la chaleur et de l'élégance. On a de lui : *Dramatische Dichtungen* (Poésies dramatiques); Vienne, 1816; — *Theater*; Vienne, 1827. On remarque dans ce recueil : *Die verschleierte Dame* (La Dame voilée); *Florella*; *das Bild der Danae* (L'image de Danaé); — *Enstandswaagen* (Les Ennuis du Mariage); Vienne, 1820; — *Erzherzog Maximilian's Brautzug* (Les

Fiançailles de l'archiduc Maximilien); — *Hans Sachs*; Vienne, 1829; — *Künstlerdramen* (Dramas artistiques); Leipzig, 1845, 2 vol.; — *Skizzen einer Reise* (Esquisses de Voyage); Vienne, 1831; — *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1844; — *Erzählungen und Novellen* (Contes et Nouvelles); Pesth, 1846. Les œuvres dramatiques complètes (*Gesammelte dramatische Werke*) de Deinhardstein ont été publiées à Leipzig, 1848-51, 5 vol.

Conversations-Lexicon.

* **DEINLEIN** (*Georges-Frédéric*), jurisculte suisse, né à Altorf, le 18 décembre 1696, mort le 11 mai 1757. Il obtint le grade de licencié dans sa ville natale. Il se rendit à Halle en 1716, retourna à Altorf en 1718, fut reçu docteur en droit en 1719, devint professeur agrégé de droit, puis assesseur à la Faculté en 1730, et professeur titulaire en 1730. En 1738 il fut chargé de professer les Institutes de Justinien, en 1740 les Pandectes, enfin le Code et le droit canon en 1744. Ces emplois si importants ne l'empêchèrent point de s'occuper de poésie dans ses loisirs. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de transitu hypothecæ tacitæ in bonis tutoris ad hæredes pupilli*; 1734; — *De testamento irati valido*; 1747; — *De vera indole Vellejani ad uxorem mercatricem pro marito mercatore intercedentem applicata*; 1751; — *De Remedio revisionis et transmissionis actorum in causis appellabilibus non excluso*; 1752.

Srodtmann, *Neues Gelehrten Europa.*

* **DEIOCHUS** (*Δηίοχος*), historien grec de Proconnee, vivait probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Denys d'Halicarnasse le cite parmi les plus anciens historiens grecs, et le donne comme antérieur à Hérodote. C'est probablement le même que le Deiochus qui, au rapport d'Étienne de Byzance, était né à Cyzique et avait écrit un ouvrage sur sa ville natale (Ἐπεὶ Κυζίκου). Ce livre est souvent cité par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes, qui ne le désigne d'ailleurs qu'une seule fois sous le nom de Δηίοχος. Partout ailleurs il l'appelle Δηλόχος ou Δείοχος.

Denys d'Halicarnasse, *Jud. de Thucyd.*, 2, 5. — Étienne de Byzance, au mot Δάμψαχος. — Scoliaſte d'Apollonius de Rhodes, I, 961, 966, 976, 987, 989, 1037, 1062, 1063, 1065; II, 85, 106.

DEIRON (*Jacques*), archéologue français, né à Nîmes, vers le commencement du dix-septième siècle, mort dans la même ville, en 1677. On a de lui quelques ouvrages historiques, inexactes et peu importants, entre autres : *Des anciens bâtimens de Nîmes*; Nîmes, 1656; — *Les Antiquités de la ville de Nîmes*; ibid., 1663, in-4°.

Le P. Lelong, *Dict. hist. de la France*, III, éd. Fontette.

DEISCH (*Jean-André*), médecin allemand, mort à Augsbourg, vers 1780. Reçu docteur en 1741, il fut nommé membre du Collège des Méde-

cins et médecin pensionné de la ville. Il s'occupait surtout de l'art obstétrical. On a de lui : *Dissertatio de necessariis in partu præternaturali instrumentorum applicatione*; Strasbourg, 1741, in-4°; — *Kurze und in der Erfahrung gegründete Abhandlung, dass weder die Wendung noch englische Zange in allen geburtsfällen vor Mutter und Kinder sicher gebraucht, noch dadurch die scharfen Instrumente gänzlich vermieden werden können* (Traité concis et basé sur l'expérience, démontrant que ni la version ni le forceps anglais ne peuvent être toujours employés avec sûreté pour la mère et les enfants dans les accouchements, et qu'ils ne dispensent pas absolument de l'emploi des instruments tranchants; Augsbourg, 1754, in-8°;) — *Dissertatio de usu cultrorum atque uncinorum scindentium eximio in partu præternaturali nec versione fetus, nec applicatione forcipis anglicanæ, vel Leoreti, terminando, sectionisque cæsareæ, matre adhuc vivente instituentæ, securitate atque utilitate*; Schwabach, 1759, in-4°; — un mémoire sur l'incertitude des signes de la conception, dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*; — une traduction allemande du *Traité d'Anatomie* de Verdier; Augsbourg, 1744, in-8°.

Biographie médicale.

DEJAURE (*Jean-Élie* BEDENC), auteur dramatique français, né à Paris, en 1761, mort à Paris, le 5 octobre 1799. Pour obtenir que les comédiens italiens le traitassent avec quelques égards, lorsqu'il leur présentait ses premières pièces, il avait joint à son nom le titre de baron, quoiqu'il ne fût que le fils d'un marchand. Mais après ses premiers succès il quitta cette qualification, dont il n'avait plus besoin. Il a donné un assez grand nombre de pièces, tant à la Comédie-Italienne qu'au Théâtre-Feydeau. Les principales sont : *Les Époux réunis*, comédie en un acte, en vers; 1789; — *L'incertitude maternelle, ou la chose impossible*, comédie en un acte, en vers (1791); — *Ferdinand, ou la suite des Deux Pages*, opéra-comique en un acte; 1790; — *Louise de Valsan*, comédie en trois actes; 1791; — *Le Faux Belton, ou le négociant de Nantes*, un acte, en vers; 1791; mis depuis en opéra-comique, avec la musique de Kreutzer; — *Lodoïska, ou les Tartares*, opéra-comique en trois actes, musique de Kreutzer; 1791; — *Les Quiproquos espagnols*, opéra en deux actes, avec ariettes, musique de Devienne (1798); — *Imogène, ou la gageure indiscrette*, opéra-comique en trois actes, en vers; 1796; — *La Dot de Suzette*, opéra-comique en un acte, musique de Boieldieu; 1797; — *Montano et Stéphanie*, opéra-comique en trois actes, musique de Berton; le troisième acte de cette pièce fut refait en 1801, par Legouvé; — *Astyanax*, opéra-comique en trois actes, musique de Kreutzer; 1801. Dans ses pièces, qui la plupart ont eu du succès, on trouve peu d'invention, mais

elles offrent de l'intérêt, des effets dramatiques, un but moral, et sont assez correctement écrites.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DEJAZET** (*Mlle Marie-Virginie*), artiste dramatique, née à Paris, en 1797. Cette éminente actrice, dès son entrée dans la vie, a un point de ressemblance avec notre grand poète national. Bé-ranger, dans une de ses chansons, avoue naïvement qu'il est le petit-fils d'un pauvre et vieux tailleur : Mlle Dejazet aussi est fille d'un honnête et modeste tailleur de la rue Saint-André-des-Arts, qui ne demeurerait pas à l'entre-sol et dont la famille était nombreuse; car la petite Virginie, dont la naissance fut accueillie avec plus de regrets que de joie, était son treizième enfant. Mais une fée libérale et toute française, sans doute la Muse enjouée du vaudeville, avait étendu la main sur le berceau de sa nouvelle protégée. Virginie, loin d'être un surcroît de charge pour ses parents, devint bientôt leur ressource et leur providence. Douée d'une intelligence précoce et d'une grâce enfantine merveilleuse, guidée par sa sœur aînée (M^{me} Bouches), déjà danseuse à l'Opéra, la gentille enfant débuta au théâtre des Capucines avant d'avoir accompli tout à fait sa cinquième année, et y créa le rôle de *Fanchon toute seule*. Elle faisait sensation et déjà recette, et recevait cinquante francs par mois, outre les bravos et les bonbons du public. Le couvent, le jardin et le théâtre des Capucines disparurent pour faire place à la rue de la Paix, et le petit prodige naissant se vit réduit à entrer au Vaudeville pour y remplir des rôles d'enfant et figurer dans les chœurs. *La Fée Nabotte*, dans *La Belle au Bois dormant*, est en quelque sorte la création la plus importante de la petite Virginie à cette époque : sa camarade, Jenny Vert-Pré, gentille rivale à peu près du même âge, et Mlle Minette étaient une double barrière qu'elle ne put franchir. Elle fit une courte apparition au théâtre des Variétés; mais Brunet ne devina pas la perle qui tombait sous sa main. Pauline, Aldegonde et Mlle Cuisot ne firent point de place à la débutante, qui s'était fait applaudir pour tant dans *Quinze Ans d'Absence*, à côté de Tiercelin, d'Odry, de Vernet et de Bosquier-Gavaudan. Dejazet retourna tristement à la rue de Chartres, où elle éprouvait le double chagrin d'être reléguée dans les bouts de rôle et toujours traitée en petite fille, bien qu'elle eût seize ans environ. Un hasard heureux se présenta pendant un mois de relâche pour cause de réparations à la salle. Une partie de la troupe se réunit en société pour donner quelques représentations à Orléans. Gonthier, Seveste et Fontenay étaient les chefs de la caravane. Minette ne put ou ne voulut pas être du voyage : la petite Virginie prit sa place dans la diligence et ses rôles sur le théâtre. C'était la première fois qu'elle quittait Paris, qu'elle se voyait sa maîtresse, dans une petite chambre à elle, possédant

une garde-robe de deux cents francs, dont ses camarades lui avaient fait l'avance. Sa brillante mémoire, son jeu fin et spirituel avaient été appréciés du public orléanais, mais avaient surtout frappé Gonthier et Séveste, qui, de retour à Paris, s'occupèrent activement de lui trouver un engagement en province. C'est par leur entremise qu'elle alla à Lyon pour y remplir ce qu'on appelait alors les soubrettes : on dit maintenant *les Dejazet*. Le séjour de Lyon fut un temps d'essai et d'étude : mais déjà le public de cette ville adopta cette charmante soubrette, qu'il regarde encore aujourd'hui comme son enfant gâté et qu'il fête comme telle chaque fois qu'elle lui rend visite. Une tournée à Bordeaux ne fit que donner à la jeune actrice plus d'acquis et d'expérience, si bien que M. Delestre-Poirson en ouvrant le théâtre du Gymnase dramatique (1821) attacha à sa troupe M^{lle} Dejazet, qui paraissait encore un enfant, grâce à sa taille fluette et à sa tournure mignonne. Il fallait un mari ou un cousin à la gentille Léontine Fay, dans les pièces que M. Scribe proportionnait à sa jeunesse. Dejazet se trouva tout à point pour remplir ces rôles dans *La Petite Sœur*, *Le Mariage enfantin*, *La Famille normande*, *Le plus beau Jour de la Vie*, etc. La ci-devant soubrette de Lyon portait si bien le costume masculin qu'elle fit dès lors sa spécialité de ces sortes de rôles dits *travestis* en termes de coulisses. Elle se distinguait dans cet emploi, pour ainsi dire sa création au théâtre des Nouveautés, par les rôles du Dauphin, dans *Henri IV en famille*, de Bonaparte dans *L'École de Brienne*, du jeune duc, dans *Le Fils de l'Homme*. Mais c'est surtout sur la scène du Palais-Royal que M^{lle} Dejazet conquit réellement ses plus beaux triomphes dramatiques. Ses créations sont sans nombre ; les plus remarquables sont en rôles de femmes : *La Ferme de Bondy*, *Frétillon*, *La Comtesse du Tonneau*, *Sophie Arnould*, *Le Philtre champenois*, *La Danseuse de Venise*, *La Marquise de Pretintailles*, etc. ; en travestis : *Vert-Vert*, *La Fille de Dominique*, *Les Chansons de Béranget*, *Louis XII*, *Les Beignets à la cour*, *Le Marquis de Létorières* et la jolie comédie *Les premières Armes de Richelieu*, dans laquelle M^{lle} Dejazet, par sa grâce, son élégance, sa fatuité de bon goût s'est élevée à la hauteur du célèbre Fleury. M. Dormeuil, directeur habile, eut le tort de se séparer de la pensionnaire qui avait commencé son théâtre et sa fortune. Il eût pu avoir encore les succès qu'elle obtint depuis dans *Gentil-Bernard*, *Lully*, *Le Moulin à paroles*, *La Douairière de Brionne*, etc.

Nous n'entrons dans aucun détail sur la vie privée de l'actrice éminente dont nous esquissons ici la vie artistique : nous nous faisons un devoir toutefois de repousser hautement les contes en l'air et les calomnies absurdes dont M^{lle} Dejazet a été victime. Loin d'aimer la vie

dissipée et les orgies, comme l'ont prétendu les orateurs de café, elle est d'une sobriété exemplaire ; entourée d'un très-petit cercle d'amis, elle vit fort simplement et fort bourgeoisement. La plupart des bons mots assez égrillardes qu'on lui attribue sont aussi de pure invention. La conversation de M^{lle} Dejazet est fine, spirituelle : personne ne lit et ne raconte mieux qu'elle ; mais elle trouverait de mauvais goût et hors de sa société intime quiconque tiendrait devant elle un mot trop inconvenant. Ce qu'on a dit de vrai, c'est l'éloge qu'on a pu faire de sa bonté, de son humanité, de ses actes nombreux de bienfaisance. Son amour profond de la famille, ses soins touchants pour sa vieille mère et pour sa sœur aînée, voilà ce qu'on peut attester avec sincérité.

Émile VANDER-BURCH.

Jules Janin, Rolle, Charles de Fiennes, etc., dans les feuilletons des *Débats*, du *National*, du *Sicècle*, du *Constitutionnel*, etc. — Eugène Guinet, *Notice sur Mlle Dejazet*. — Raucourt, *Le Perroquet de Dejazet*. — Eugène de Mirecourt, *Biographie de Dejazet*. — *Renseignements particuliers*.

* **DEJEAN** (...), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut chanoine de Saint-Marcel à Paris. On a de lui : *Introduction à la révolution des Pays-Bas et à l'histoire des Provinces-Unies* ; Paris, 1754, in-12.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DEJEAN** (...), chimiste français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité raisonné de la Distillation, avec un Traité des Odeurs* ; Paris, 1753, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DEJEAN** (...), médecin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Règles et observations sur les descentes ou hernies* ; Paris, 1755, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DEJEAN (Jean-François-Aimé, comte), général français, né à Castelnaudary (Aude), le 6 octobre 1749, mort à Paris, le 12 mai 1824. Il fut successivement employé dans divers postes du génie militaire jusqu'à l'époque de la révolution de 1789. Ses talents pour l'administration militaire lui assuraient un avancement rapide : il parvint de grade en grade jusqu'aux premières fonctions de son arme. Il remplit diverses missions importantes sous le consulat, notamment à Gènes, où il résida près de deux ans comme ministre extraordinaire et président de la *consulta* chargée d'organiser la république ligurienne. Il fut appelé à Paris en 1802, pour remplir les fonctions de ministre de l'administration de la guerre, qu'il conserva jusqu'en janvier 1810, à l'époque où il fut nommé grand-trésorier de la Légion d'Honneur. Quelque temps avant sa sortie du ministère il avait été promu à la dignité de premier inspecteur général du génie ; l'empereur y ajouta bientôt celle de sénateur. Dans ces diverses fonctions sa conduite fut constamment honorable. Après l'abdication, le général Dejean

adhéra au gouvernement provisoire, et rempli ensuite avec plus de zèle que de succès la mission difficile de commissaire extraordinaire du comte d'Artois. Il fut nommé successivement à son retour à Paris pair de France, gouverneur de l'École Polytechnique, et président du comité de liquidation de l'arrière. Mais ayant accepté de Napoléon sa nomination à la pairie des cent jours, il fut éloigné de toutes fonctions publiques au retour des Bourbons, et ne reentra qu'en 1819 à l'ancienne chambre des pairs, où il s'est constamment montré l'ami des libertés constitutionnelles. Entre autres ouvrages, le général Dejean a laissé : *Description d'un nouveau moyen proposé par le directeur général des subsistances militaires, et mis en essai à la manutention des vivres, pour la conservation illimitée des grains*; Paris, sans date, in-8°, de 10 pages; — *Économie publique; résumé de toutes les expériences faites pour constater la bonté du procédé pour la conservation illimitée des grains et farines*; Paris, 1821, Bachelier, 40 pages. Cette brochure a été rédigée par M. le chevalier Saint-Fare-Bontemps, mais vue et approuvée par le général Dejean; — *Mémoire sur la manière d'extraire et de préparer la tourbe dans les provinces de Hollande et d'Utrecht*, dans le tome XV du *Journal des Mines*. « Dejean était semblable, » a dit le général Haxo dans son éloge funèbre, « à ces hommes que l'antiquité présente à notre admiration, également propres à la guerre et à l'administration de l'État : grand dans le public et grand dans son intérieur. »

Haxo, *Éloge funèbre de Dejean*. — *Moniteur* du 3 juillet 1821. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

* **DEJEAN** (Pierre - François - Auguste, comte), général et entomologiste français, fils du précédent, né à Amiens, en 1780, mort en 1845. Il se distingua dans les guerres de l'empire, notamment aux batailles de Ligny et de Waterloo, devint général de brigade en 1810, aide de camp de l'empereur en 1813, général de division le 3 mars 1814, fut exilé après les cent jours, et rappelé en 1818. Il succéda à la pairie de son père, et ne fut remis en activité dans l'armée qu'en 1830. Il fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur en 1833. Il a publié en 1838 des *Observations sur l'ordonnance de 1829 relative à la cavalerie*; et divers ouvrages d'histoire naturelle, savoir : le *Catalogue* de sa collection d'insectes; 1821 et 1833; — *Histoire générale des Coléoptères* (1825-1839), 7 volumes in-8°; — *Iconographie et histoire naturelle des Coléoptères de l'Europe*, avec Boisduval et Aubé (1829 et années suivantes), avec planches coloriées. Cet ouvrage a été continué par M. Aubé. — Le comte Auguste Dejean est le père de M. le comte Dejean, conseiller d'État et membre de la chambre des députés sous le règne de Louis-Philippe.

Rouillet, *Dictionnaire historique*.

DÉJOCÈS, en grec Δηϊόκης (Dayakas, *libéral*, en sanscrit), premier roi des Mèdes suivant Hérodote, qui le dit fils de Phraorte, vivait vers 700 avant J.-C. Déjocès, voyant le désordre qui régnait dans son pays, résolut de s'y faire proclamer roi. Il se fit une grande réputation de vertu, de sagesse et de justice, et devint juge d'un village, où il établit une administration régulière, qui le rendit bientôt florissant. Les autres bourgades, que l'anarchie n'avait cessé de désoler, commencèrent à tourner leurs regards vers Déjocès et à le prendre pour arbitre dans leurs différends. Le fils de Phraorte, sentant qu'il était devenu indispensable au peuple, pensa qu'il était temps de mettre son projet à exécution. Il feignit d'être accablé par la foule des affaires qu'on venait lui soumettre de toutes parts, et se démit de ses fonctions de juge. La licence qu'il avait si bien réprimée ne tarda pas à renaître, et les Mèdes se trouvèrent en proie à de telles misères, qu'ils se rassemblèrent pour aviser aux moyens de remédier aux désordres. Les émissaires de Déjocès représentèrent à l'assemblée que l'élection d'un roi était le seul remède efficace. Déjocès fut élu. Les Mèdes n'eurent pas à regretter le choix qu'ils avaient fait. Le monarque, après s'être environné de gardes et d'un appareil magnifique pour inspirer de la crainte et du respect, s'appliqua à civiliser son peuple, publia de sages règlements et fit bâtir Ecbatane (du mot *avasthana*, dépôt de chevaux, en sanscrit), fameuse par ses sept enceintes concentriques, dont la septième renfermait le palais et la citadelle. Les murailles de chacune de ces enceintes étaient de couleurs différentes, qui servaient probablement à distinguer les diverses catégories d'habitants de la ville nouvelle, ce qu'Hérodote laisse en effet à entendre. Nous devons rappeler d'ailleurs à ce sujet que le régime des castes était particulier aux Aryas ou Ariens, dont les Mèdes étaient un rameau, et que chacune des castes indiennes avait pour symbole une couleur spéciale, ce qui leur avait fait donner le nom général de *varani* ou couleurs. Hérodote ajoute que Déjocès, après avoir forcé une partie de la population à peupler la ville nouvelle, se rendit presque inaccessible et pour ainsi dire invisible à ses sujets, qui ne pouvaient communiquer avec lui qu'au moyen de placets, et que ceux même qui avaient le privilège de l'aborder ne pouvaient ni rire ni cracher en sa présence, cérémonial qui d'ailleurs n'était pas particulier aux monarques de la Médie. Déjocès, se livrant tout entier à l'œuvre de civilisation qu'il s'était imposée, n'entreprit aucune guerre pendant tout le cours de son règne, qui fut de cinquante-trois ans. Il laissa le trône à son fils Phraorte ou Aphraarte, dont il est parlé dans la Bible sous le nom d'*Arphaxad* (Judith, I, 1). Les autres historiens ne s'accordent pas avec Hérodote au sujet de Déjocès. Ctésias, qui ne le nomme pas, fait régner six ou sept rois dans la Médie avant l'époque assi-

gnée à ce prince par Hérodote. Eusèbe nomme avant lui Arbaces, Sosurmus, Medidus et Cardicus, et il en est de même de la Syncelle, qui paraît le désigner sous le nom de *Diwèès*. On place généralement le règne de Déjocès entre les années 710 et 657 avant J.-C.

Alexandre BONNEAU.

Hérodote, liv. I. — Diodore, liv. II. — Rollin, *Histoire ancienne*, liv. III, ch. 3. — Volney, *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*.

DEJOTARUS (Δηϊόταρος), tétrarque de Galatie, né vers 115 avant J.-C., mort vers 40 avant J.-C. Intimement lié avec Caton d'Utique, il se déclara pour les Romains dans leurs guerres en Asie, et défit, en 74, en Phrygie les généraux de Mithridate. Pour prix de ses services, le sénat lui conféra le titre de roi, probablement en 63, l'année même de la mort de Mithridate, et ajouta à ses domaines la basse Arménie. Appien dit d'une manière trop absolue que Pompée fit Dejotarus tétrarque de Galatie; il est plus probable que celui-ci profita de la faveur des Romains pour empiéter sur les droits des autres tétrarques et pour s'attribuer toute la souveraineté de la Galatie. En 51, pendant que Cicéron était campé à Cybistra, sur les frontières de la Cappadoce, pour protéger cette province et la Cilicie contre les Parthes, Dejotarus lui offrit d'aller le trouver avec un corps auxiliaire, et il s'était déjà mis en route, lorsque Cicéron l'informa que ses secours n'étaient plus nécessaires. Dans la guerre civile, Dejotarus suivit la cause de Pompée, et s'enfuit avec lui après la bataille de Pharsale. Le vainqueur lui laissa le titre de roi, tout en lui enlevant sa tétrarchie et son royaume, qu'il partagea entre Mithridate de Pergame et Ariobarzane, roi de Cappadoce. Le prince dépossédé ne put rentrer dans ses États, malgré la protection de Brutus et de Cicéron, qui plaidèrent sa cause auprès de César, accusé par son petit-fils Castor d'une tentative d'assassinat contre César, Dejotarus trouva dans Cicéron un éloquent défenseur, et l'accusation n'eut pas de suite. Ce qu'il n'avait pu obtenir de la justice du dictateur, Dejotarus l'acheta de la vénalité de Fulvie, et recouvra son royaume, après la mort de César, au prix de 10,000,000 de sesterces (2,213, 550 fr.) Son amitié pour Brutus l'entraîna dans le parti des meurtriers de César; mais il mourut probablement avant la bataille de Philippes. Il eut pour successeur Dejotarus II, le seul de ses fils qui lui restât. D'après Plutarque, il avait fait mourir tous les autres. Si cette assertion est vraie, il faudrait beaucoup rabattre des éloges que Cicéron prodigue à Déjotarus. Ce prince était fort superstitieux, et attachait une grande importance aux augures.

Plutarque, *Crassus*, 17; *Cato Minor*, 12, 15; *Pompeius*, 38, 73; *Cæsar*, 50; *De Stoic. Repugn.*, 32. — Cicéron, *Pro Dejotaro*; *Philip.*, II, 37; *XI*, 12; *ad Famil.*; VIII, 10; *IX*, 12; *XV*, 1, 2, 4, 15; *ad Attic.*, XIV, 1; *Brutus*, 54; *De Divin.*, I, 15; *IV*, 36, 37; *Har. Resp.*, 13. — Appien, *Bel. Mithrid.*, 114; *Bel. civit.*, II, 71, 91. — César, *Bel.*

civile, 3, 4. — Lucain, *Pharsal.*, V, 55; VIII, 209. — Dion Cassius, XLII, 45-48. — Suétone, *Jul.*, 35. — Suidas, au mot Κεϊόταρ.

DEJOTARUS II, roi de Galatie, fils et successeur du précédent, vivait vers 50 avant J.-C. Dès avant la mort de son père, il reçut le titre de roi, probablement avec une certaine étendue de territoire. Cicéron lui confia son fils et son neveu pendant que lui-même et Quintus guerroyaient dans la Cilicie. Dans la guerre entre Antoine et Octave, il se déclara d'abord pour le premier, puis passa dans le parti contraire avant la bataille d'Actium. Il eut pour successeur son fils Amyntas. Un arrière-petit-fils de Dejotarus I^{er}, portant le même nom et surnommé *Philadelphie*, fut le dernier roi de Paphlagonie.

Cicéron, *Ad Att.*, V, 17, 18; *Phil.*, XI, 12, 13. — Plutarque, *Anton.*, 61, 63. — Dion Cassius, L, 13; LI, 2.

DEJOUX (*Claude*), sculpteur français, né en 1731, à Vadans, près Arbois (Jura), mort à Paris, en 1816. Sa famille était pauvre, et il fut mis en apprentissage chez un menuisier de village, puis chez un patron plus habile, à Lons-le-Saunier. Il entra ensuite chez un sculpteur en bois à Lyon; et il avait déjà appris à manier le ciseau, quand, dans un voyage qu'il fit à Marseille, sa vocation lui fut révélée par la vue des chefs-d'œuvre du Puget. Il parvint à force de travail à réunir quelques économies, et partit pour Paris, où il entra dans l'atelier de Guillaume Coustou, et où il se lia d'une intime amitié avec son confrère Pierre Julien. Ses progrès furent rapides, et facilités surtout par un séjour à Rome de six années. En 1779 il fut admis à l'Académie de Peinture et de Sculpture, et donna pour morceau de réception un *Saint Sébastien mourant*. De ce jour de nombreux travaux lui furent confiés; il exécuta successivement une statue de *Catinat*, en 1783, un *Philopæmen* et un *Achille* colossal, et un groupe également colossal d'*Ajax enlevant Cassandra*, exposé en 1787. Il fut chargé de faire le modèle d'une *Renommée* qui devait être placée sur la coupole du Panthéon, mais qui ne fut jamais exécutée en bronze. En 1800, il sculpta pour l'une des salles du Musée du Louvre deux bas-reliefs représentant *La France accompagnée de la Victoire*, et *Minerve distribuant des couronnes*; la même année il exposa un buste d'*Alexandre*. Ayant donné le modèle d'une statue colossale de Desaix, destinée à la place des Victoires, et cette figure ayant été coulée sans sa participation, il en conçut un tel dépit, qu'il se retira dans son village, où il resta quelque temps au milieu de sa famille, et depuis cette époque il ne paraît avoir rien produit d'important jusqu'à sa mort. Dejoux était membre de l'Institut depuis la création de cet établissement, professeur à l'École royale des Beaux-Arts.

E. B.—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*.

DEJOUX DE LA CHAPELLE (*Pierre*), théo-

logien français, né en 1752, à Gènes, mort à Paris, en 1835. Sa mère, qui était Française, lui rendit notre langue familière. Il fut reçu ministre protestant à l'âge de vingt-trois ans, et alla séjourner quelque temps en Angleterre et à Bâle. Le savant Court de Gébelin l'appela à Paris, pour l'aider dans ses grands travaux d'érudition, entre autres à son *Monde primitif* et à son *Dictionnaire des Origines latines*, aux *Origines grecques*, et à l'*Histoire de la Parole*. S'étant ensuite établi à Genève, Dejoux dirigea pendant quatorze ans, avec succès, un pensionnat, et se distingua par son talent oratoire dans la chaire protestante. Mais lorsque, en 1794, quelques démagogues renversèrent le gouvernement genevois, Dejoux se montra dans les rues coiffé du bonnet rouge, après avoir publié une brochure intitulée: *Exposé de mes principes révolutionnaires*, dont on trouve un extrait dans les *Archives du Christianisme*, année 1826, n° 255. En 1803 il fut nommé président du consistoire de Nantes. Il fut privé de cette place en 1816, par une ordonnance qu'il sollicita, dit-on, lui-même à cause de l'éloignement que commençait à lui inspirer le protestantisme. Dans le but d'étudier à fond la religion catholique, il alla en Italie, qu'il avait déjà visitée en 1773; mais bientôt un riche Anglais le détermina à l'accompagner en Écosse, où il demeura sept ans professeur de langues anciennes à l'Institut de Dollar, près de Stirling. Lorsqu'il revint en France, il se décida à faire son abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris, dix ans avant sa mort, le 11 octobre 1825. On a de lui les ouvrages suivants: *Le commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts expliqués*; Genève, 1801, in-4° (c'est le prospectus de son pensionnat); — *Prédication du Christianisme*; 1803, 4 vol. in-8°; — *La Providence de Napoléon*; 1806, in-8°; — *Discours sur la guerre dans ses rapports avec la civilisation*; Nantes, 1810, in-8°; — *Second Discours sur la guerre*; Nantes, 1801, in-8°; — *Troisième Discours sur la guerre considérée dans ses rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskova, prononcé le 11 octobre 1812, à l'École réformée de Nantes*; Nantes, 1813, in-8°; — *La Vertu glorifiée, ou le triomphe après la mort, discours prononcé le 21 janvier 1815, pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI*; Nantes, 1815, in-8°; — *Lettre sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; 2^e édit., en 1836, publiée par sa fille. Ces lettres, outre le nom de Pierre La Chapelle, portent celui d'*Eusèbe Adhémar Clinton*, personnage supposé; l'auteur y fait un grand éloge des ordres religieux, des papes et de leur gouvernement. GUYOT DE FÈRE.

Henrion, *Ann. biographique*.

* **DEJUNNE** (François-Louis), peintre français, né vers 1788, mort en 1844. Élève de Gi-

rodet, il obtint le grand prix de peinture en 1817. Ses principaux ouvrages sont: *Jésus guérissant des aveugles et des boiteux*: tableau qui décore l'église Saint-Vincent de Paul, à Paris; — *Saint Fiacre refusant la couronne*: ce tableau est à Saint-Sulpice; — quatre tableaux représentant: *Les Saisons*: au palais de Trianon; — *La Guerre*: peinture d'une des salles du Louvre, dite du Conseil d'État; — *La Mort d'Hector*: Musée du Luxembourg; — *Le Maître de Michel-Ange*; — *Girodet peignant sa Galatée*; — *Saint Agnan invoquant le ciel pour la ville d'Orléans, assiégée*, etc. Cet artiste fut décoré à la suite de l'exposition en 1824.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Journal des Beaux-Arts, ann. 1841.

DEKEN (*Agathe*), femme-auteur hollandaise, née le 10 décembre 1741, dans le village d'Amstelveen, près d'Amsterdam, morte le 14 novembre 1804. Elle perdit de bonne heure ses parents, et fut élevée dans un hospice d'orphelins, où elle puisa dans les préceptes de la secte des Remontrants les principes de morale sévère qui se reflètent dans tous ses écrits. Elle fut successivement demoiselle de compagnie de Marie Bosch et d'Élisabeth Wolff, née Bekker, femmes lettrées, avec lesquelles elle vécut dans la plus grande intimité. C'est en commun avec elles, et surtout avec la dernière, qu'Agathe a composé la plupart et les plus importants de ses ouvrages. Ce qui étonne en cela, c'est qu'Agathe et son amie avaient des caractères diamétralement opposés; car la première était froide et sérieuse, et celle-ci vive, enjouée et presque espiègle. L'une et l'autre sont regardées comme les créatrices du roman hollandais. Dans deux de leurs ouvrages de ce genre, qui sont intitulés *Historie van Willen Levend* (Histoire de Guillaume Levend), Amsterdam, 1785, 8 vol. in-8°, et *Historie van Sara Burgerhart* (Histoire de Sara Burgerhart), Amsterdam, 1790, 2 vol. in-8°, les critiques de leur pays s'accordent à trouver des tableaux de mœurs pleins de vérité et de justesse, des pensées fines et ingénieuses, des situations intéressantes et des caractères dessinés d'après nature; ils mettent cependant le premier au-dessus du second. Quelques autres de leurs romans, tels que *Les Larmes versées pour Bellamy*, et *Les Privilèges du culte divin*, ont été jugés moins favorablement. On a aussi d'olles: Lettres d'Abraham Blankaert (*Brieven van Abraham Blankaert*); 1767, 3 vol.; — trois volumes de Chansons à l'usage des campagnes (*Liederen voor den Bovenstand*), La Haye, 1782, qui sont regardées comme classiques dans leur genre; et des Chansons pour les enfants (*Liederen voor Kinderen*). Agathe Dekken ne s'est point mariée; elle mourut peu de jours après le décès de son amie, Mme Wolff. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Conversat.-Lexic.

* **DEKEN** (*Jean*), humaniste hollandais, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes poeticae exemplis illustratae*; Anvers, 1685, in-8°; il y en a une édition plus ample et plus correcte, avec une préface de Dan. Georg. Morhof; Kiel, 1691, in-8°, et Heusden, 1707, même format. M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

DEKKER. Voy. DECKER.

DEKKER ou **DECKER**, poète hollandais, né en 1610, à Dortrecht, mort à Amsterdam, en 1666. Il reçut une éducation soignée de son père, Belge fort instruit, qui avait quitté sa patrie pour cause de religion. Il manifesta de bonne heure des dispositions pour la poésie; mais son père, qui le destinait au commerce, n'en tint pas compte. Le jeune homme put néanmoins consacrer tous ses loisirs à l'étude des belles-lettres; il apprit seul et sans guide les langues latine, française, anglaise et italienne, et même lorsque, plus tard, la vieillesse et les maladies de son père l'obligèrent à se charger des affaires de la famille, celles-ci ne le détournèrent point de ses occupations favorites et du culte de la poésie. Son premier ouvrage de quelque étendue fut une paraphrase en vers des Lamentations de Jérémie (*Klaagliederen van Jeremias*). A ce travail il fit succéder des imitations d'Horace, de Juvénal, de Perse, et de quelques autres poètes classiques latins. Parmi ses poésies originales, on distingue plusieurs épigrammes (*Puntdichten*) (il en a composé 740 en tout), mais surtout la satire intitulée *Éloge de l'Avarice* (*Lof der Geldzucht*), qu'on peut appeler le pendant du fameux *Éloge de la Folie* d'Érasme, et un dithyrambe intitulé *Vendredi saint, ou saint Jean-Baptiste*. Ce ne fut que sur les instances réitérées de ses amis que Dekker consentit à publier ses travaux poétiques : ils ont paru à Amsterdam, en 1656, sous le titre de *Poésies*. Après sa mort on en a publié une nouvelle édition, augmentée de pièces inédites (Amst., 1702, 2 vol. in-4°). La collection complète des poésies de Dekker a été donnée par Brouerius van Nideck, sous le titre d'*Exercices poétiques* (ibidem, 1726, 2 vol. in-4°). Un choix de ces poésies se trouve dans les *Proeven van nederduitsche Duhtkunde* de Siegenbeek; Leyde, 1823; et un choix de ses épigrammes dans l'*Épigrammatischer Anthologie*, de Geysbeek; Amsterdam, 1821. [*Enc. des G. d. M.*, avec add.]

Conversat.-Lex.

DEKKER ou **DECKER** (*Thomas*), poète anglais, contemporain d'Élisabeth et de Jacques I^{er}. On sait peu de chose à l'égard de sa biographie; il écrivit pour le théâtre, tantôt seul, tantôt en collaboration avec quelques autres auteurs contemporains, tels que Ford, Webster et Rowley. En 1600 il publia sa première pièce : *Le vieux Fortunatus* (*The old Fortunatus*); une de ses comédies, *The honest Whore*, titre dont la traduction littérale est impossible, est une

réhabilitation anticipée des *Fleur-de-Marie* de l'époque. De nombreux écrits satiriques, qui conservent encore de l'intérêt en Angleterre, sortirent durant trente ans de la plume de Dekker; il eut de vifs démêlés avec Ben Johnson, et ils échangèrent bien des sarcasmes. Comme auteur dramatique, Dekker n'a guère été en réputation; il a cependant été jugé avec plus de faveur par un critique moderne, qui a dit de lui : « Il avait sur le caractère des idées plus justes que la plupart de ses contemporains; il comprenait les vacillations de l'esprit humain; ses personnages ne marchent pas vers la fin du drame sans tourner à droite ou à gauche; ils s'abandonnent à la nature et à leurs passions, et ils nous introduisent agréablement dans quelques-uns des secrets et des inconspéquences du monde réel. Quelques-uns de ses portraits sont admirables. »

G. B.

Baker, *Biographia dramatica*, éd. Jones, t. I, p. 179. — Watt, *Bibliotheca Britannica*, — *Retrospective Review*. — Dibdin, *History of the English Stage*. — Collier, *Annals of the Stage*.

DELABERGE. Voy. LA BERGE (DE).

DELABORDE (*Henri-François*, comte) général français, né à Dijon, le 21 décembre 1764, mort le 3 février 1833. Il entra simple soldat dans le 55^e de ligne, et fut élu (1792) lieutenant de la compagnie des volontaires de la Côte-d'Or, avec laquelle il se rendit à l'armée de La Fayette. Il combattit à Rheinzabern (17 mai 1793); quelques mois après il fut chargé par le général Carteaux de marcher contre les Marseillais, qui avaient pris les armes contre la Convention. La victoire qu'il remporta sur eux au village de Lepin près d'Aix lui valut le grade de général de brigade. Mis par Dugommier à la tête de la 1^{re} division de l'armée devant Toulon, il contribua puissamment à la prise de cette ville, en enlevant à la baïonnette le camp retranché des Anglais. Employé ensuite à l'armée des Pyrénées occidentales, à la tête de ces soldats qui avaient mérité en Vendée le surnom de colonne infernale, il s'empara (25 juillet 1794) des redoutes de Biviata et de Vera, et le 1^{er} août suivant de Bera, de Bersat, d'Aya, et enfin il battit complètement le général Filan-gieri dans la célèbre vallée de Roncevaux. La paix étant faite avec l'Espagne, Delaborde passa à l'armée du Rhin, que commandait Moreau, traversa le fleuve à Neuf-Brisach, s'empara de Brisgau, et prit possession des villes frontières, abandonnées par les Autrichiens. Général de division depuis 1793, il occupa la ligne comprise entre Oggersheim et Germersheim, attaqua (16 décembre 1799) l'ennemi devant Philisbourg, lui enleva cinq pièces de canon et lui fit 1,000 prisonniers. Désigné pour se rendre en Portugal (fin de 1807), il reçut de Junot l'ordre de marcher contre un corps de l'armée anglaise qui venait de débarquer à Figuières. N'ayant que deux bataillons du 70^e, 150 chasseurs du 26^e et 5 pièces de canon, il se dirigea sur Leiriar (14 août 1808), prit position en avant du village de Ro-

lica, et quoiqu'il ne pût opposer que 1,900 hommes à 4,000 ennemis commandés par lord Wellington, il tint la victoire indécise jusqu'au moment où, blessé, il fut contraint d'opérer sa retraite en bon ordre. Ce beau fait d'armes lui valut d'être élevé à la dignité de comte de l'empire. Étant passé (1812) à l'armée de Russie, il prit le commandement d'une division du corps du duc de Trévise, et le conserva jusqu'à son retour en France, époque à laquelle il fut nommé gouverneur du château de Compiègne. A la chute de l'empire, il reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis et le commandement de la dixième division militaire. Le retour de Napoléon lui semblant être une nécessité de l'époque, il se rangea sous son ancien chef, fit arrêter le baron de Vitrolles, qui remplissait à Toulouse les fonctions de commissaire du roi, arborer le drapeau tricolore, et publia une proclamation dans laquelle il appelait tous les habitants à se rallier à l'empereur. Cette marque de souvenir engagea Napoléon à se l'attacher en qualité de chambellan et à le créer (2 juin 1815) pair de France. Destitué à la seconde restauration, le nom de *Laborde* fut porté sur la liste de ceux qui, selon l'ordonnance du 24 juillet 1815, devaient être poursuivis. Mis en jugement par contumace (septembre 1816) devant le 2^e conseil de guerre de Paris, M^{me} Delaborde publia un mémoire justificatif, dans lequel elle soutenait que l'ordonnance royale qui prescrivait les poursuites contre *Laborde* ne pouvait désigner le général qui s'appelait *Delaborde*. Le conseil de guerre, heureux de saisir cette équivoque, renvoya le général de l'accusation. Son nom est inscrit sur le côté est de l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. SAUZAY.

Arch. de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honn. — Vict. et Conq., t. III, VI, VII, XI, XVII, XVIII, XIX, XXIV. — Biographie des Contemporains. — Henrion, Ann. biographique. — Monit. univ., 1833, p. 343.

* **DELABORDE** (*Henri*, vicomte), peintre français, fils du précédent, né à Rennes (Ille-et-Vilaine), en mai 1811. Élève de M. Paul Delaroche, il reçut les médailles d'or de deuxième et première classe à la suite des expositions de 1837 et 1847. Parmi les meilleures productions de cet artiste, on remarque : (salon de 1836) *Agar dans le désert* : au musée de Dijon ; — (1837) *La Conversion de saint Augustin* : ce tableau est placé dans l'église de Raismes, près de Valenciennes ; — (1838) *Arrestation du comte Ugolin* ; — (1840) *Apparition de Béatrix au Dante* ; — (1841) *Prise de Damiette par Jean de Brienne* ; — (1842) *Offrande à Hygie* ; — (1845) *Les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem rétablissant la religion en Arménie* ; — *La prise de Damiette* : le tableau des *Chevaliers de Saint-Jean* et celui de *Jean de Brienne sous les murs de Damiette*, qui n'a point été exposé, font partie de la salle des Croisés au Musée

de Versailles ; — (1847) *Dante à la Verna* : ce paysage, orné de figures, est au palais de Saint-Cloud ; — *Le Repos*, environs de Florence ; — *Le Christ et la Madeleine* ; — (1848) *Le Christ acceptant sa passion à la vue des vices humains* : ces deux tableaux sont dans la cathédrale d'Amiens ; — *Virgile en Campanie* ; — (1850) *Le Christ acceptant sa croix* ; répétition avec quelques changements du tableau exposé en 1848 ; — (1853) *Saint Augustin au lit de sa mère* : tableau acheté par le ministère d'État. Outre plusieurs portraits, qui font partie de la galerie historique de Versailles, cet artiste a encore produit un certain nombre de tableaux et de dessins qui ont été gravés ou lithographiés par MM. Le Rouge, Léon Noël, Dollet, Moulin et Blanke.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DELABORDE. Voy. LABORDE (DE).

DELABORDE. Voyez LACROIX (DE).

DELABORDE (*Jacques-Vincent*), juriconsulte et historien français, né à Paris, le 10 mai 1743, mort à Versailles, le 9 mars 1832. Élevé à Troyes, où son père occupait les charges de conseiller du roi et d'officier des eaux et forêts, il se destina à l'étude et à la pratique de la jurisprudence, et se fit recevoir avocat. Il prit une part active aux querelles des parlements et de la cour, et fit revivre *Le Spectateur français*, créé jadis par Marivaux. La famille Véron, dont le procès avec le comte de Morangiès occupait alors l'attention publique, le chargea de répondre au mémoire que Linguet venait de faire paraître en faveur de ce gentilhomme. Sans s'effrayer de la réputation de son adversaire, Delacroix engagea le combat ; et s'il ne gagna pas la cause de ses clients, il fit preuve de connaissances étendues comme juriconsulte et d'un remarquable talent de discussion. Ce succès l'ayant signalé au public, il vit bientôt les plaideurs affluer chez lui. Il publia des mémoires pour la marquise de Gouy, pour la rosière de Salency, pour la marquise de Cabris, sœur de Mirabeau ; il défendit les jurandes, et fit casser l'arrêt qui avait condamné Abbatucci aux galères. Ces travaux firent à Delacroix une réputation brillante, et Voltaire lui écrivit pour le féliciter sur son mérite de juriconsulte et de littérateur. Enhardi par ce suffrage, Delacroix publia ses *Réflexions morales sur la civilisation*, dirigées contre l'usage de la torture et les nombreux abus de la procédure alors en vigueur. Cet ouvrage, incriminé par la magistrature, dont il attaquait les privilèges, fut lu avec empressement par le public et couronné par l'Académie Française. Au commencement de la révolution, Delacroix fit au Lycée un cours de droit public. A l'époque du procès de Louis XVI, il entreprit de prouver que ce prince ne devait pas être mis en jugement, ou tout au moins qu'il n'était pas justiciable de la Convention. Il développa ces principes dans

des consultations adressées à la Convention, et les reproduisit dans *Le Spectateur français*. Ces courageuses et imprudentes publications le firent traduire devant le tribunal révolutionnaire. Il y comparut après le 9 thermidor; défendu par Tronçon-Ducoudray, il fut acquitté. En 1795 il fut nommé juge au tribunal civil de Seine-et-Oise, puis en 1800 au tribunal de première instance de Versailles, et occupa cette place jusqu'en 1827, où il fut admis à la retraite. On a de lui : *Lettres de J.-J. Rousseau à M. de Montillet, archevêque d'Auch*; 1764, in-12; — *Lettres d'un avocat au parlement à un avocat de la cour des aides de Montpellier*; — *Mémoires du chevalier de Gonthieu*; Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12; — *Lettres d'Aphy à Jurac*; La Haye, 1767, in-12; — *Le Spectateur en Prusse*; Berlin et Paris, 1767, in-12; — *Mémoires de Victoire*; Amsterdam et Paris, 1769, in-12; — *Lettres d'un Philosophe sensible*; 1769, in-12; — *Mémoires d'un Américain*; Lausanne, Lyon et Paris, 1770, 2 vol. in-12; — *Le Spectateur français*; Paris, 1771 à 1773, 6 vol. in-12, réduits à 2, sous ce titre : *Peinture des Mœurs du siècle, ou lettres et discours sur différents sujets*; Amsterdam et Paris, 1777, in-12; — *Prosperité du Commerce*; 1774, in-4°; — *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur des États*; Bruxelles, 1776, in-8°; — *Éloge de J.-J. Rousseau*; Amsterdam, 1778, in-8°; — *Le Portefeuille du Physicien, ou recueil amusant et instructif des actions et des mœurs des animaux*; Paris, 1780, 2 vol. in-12; — *Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation et sur les moyens de remédier à quelques-uns des abus qu'elle entraîne*; Amsterdam et Paris, 1781 à 1783, 2 vol. in-8°; traduit en allemand, Nuremberg, 1783; — *Moyens de ramener l'ordre et la sécurité dans la société*; Paris, 1783, 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur la tenue prochaine des états généraux et sur les objets qui doivent y être mis en délibération*; Paris, 1788, in-12; — *Cauchisme patriotique à l'usage de tous les citoyens français*; Paris, 1789, in-8°; — *L'Ami du Roi*; Paris, 1790, in-8°; — *Tableau des Constitutions des principaux États de l'Europe et des États-Unis d'Amérique*; Paris, 1790-1792, 4 vol. in-8° : cet ouvrage, qui a eu quatre éditions, a été traduit en allemand et en anglais; — *Apologie de la Constitution civile du clergé*; Paris, 1791, in-8°; — *Défense des Constitutions américaines ou de la nécessité d'une balance dans les pouvoirs d'un gouvernement libre*, par J. Adams, trad. avec des notes et des observations; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Le Spectateur français sous le gouvernement républicain*; 1794, in-8°; — *Le Spectateur français avant la révolution*; Paris, 1795, in-8°; — *Des Moyens de régénérer la France et d'accélérer une paix durable avec ses ennemis*; Paris, 1797, in-8°; — *Montesquieu*

considéré dans une république; Paris, 1798, in-8°; — *Les Dangers des Souvenirs*; Paris, 1804, 2 vol. in-8°; — *Réflexions morales sur les délits publics et privés*; Paris, 1807, in-8°; — *L'Instituteur français*; Paris, 1809, in-8°; — *Tableau historique et politique de la France sous les trois premières dynasties jusqu'au siècle de Louis XIV*; Paris, 1813, 3 vol. in-8°; — *Le Spectateur français sous le gouvernement royal*; Paris, 1817, in-8°; — *Méditations et Souvenirs du Spectateur français*; Paris, 1819, in-8°; — *Étrennes morales, suivies de la conversion d'un démagogue*; Paris, 1822, in-8°; — *Lettres du Spectateur français aux électeurs du département de la Seine*; Paris, 1823, in-8°; — *Les Adieux du Spectateur français au monde politique et littéraire, suivis d'une description de la Grande Chartreuse et des moyens de la repeupler de nouveaux pénitents*; Versailles, 1823, in-8°; — *Le Moraliste du XIX^e siècle, ou dernier adieu du Spectateur français*; Paris, 1824, in-8°; — *Opinion d'un ancien publiciste sur l'indemnité qui doit être attribuée aux émigrés*; Versailles, 1825, in-8°; — *Le Missionnaire conciliateur, pour servir de suite au Moraliste du XIX^e siècle*; Versailles, 1826, in-8°; — *Lettres aux Parisiens sur les mouvements tumultueux de la capitale*; Paris, 1827, in-8°; — *Lettre d'un ancien magistrat à M. de Châteaubriand, pair de France*; Versailles, 1827, in-8°; — *Le Reveil du Spectateur français*; Paris, 1829, in-8°.

Arnault et Jony, *Biographie des Contemporains*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DELACROIX** (Nicolas), homme politique et archéologue français, né à Montblainville (Meuse), le 11 décembre 1785, mort à Valence (Drôme), le 7 juillet 1843. A peine sorti de l'École Centrale, où il avait fait ses études, il devint, en août 1802, chef des bureaux de la sous-préfecture de Nyons (Drôme), dont un frère du conventionnel Pons (de Verdun) était sous-préfet. En 1810 le préfet du département, Descorches de Sainte-Croix, qui avait pu en maintes circonstances apprécier sa vive intelligence et ses précieuses capacités administratives, l'appela dans ses bureaux, d'abord comme chef de division, puis en qualité de secrétaire intime. Il y resta pendant toute la durée de l'empire, et ce fut lui qui rédigea seul toute la correspondance dans les moments les plus difficiles où ce département se trouva placé, notamment lors de l'invasion étrangère et des opérations militaires du duc d'Angoulême. Nommé en mai 1815 député de la Drôme à la chambre des représentants, il y prit part à la discussion du projet et déclaration des droits et à celui du projet d'Acte constitutionnel. Il faisait partie de la réunion des députés patriotes à laquelle Dupont (de l'Eure) soumit le projet de sa mémorable dé-

claration des droits. Enfin, il signa la protestation du 8 juillet 1815, après s'être vu refuser l'entrée du Palais-Bourbon par les baïonnettes étrangères. De retour à Valence, Delacroix s'occupa de la composition d'un grand ouvrage sur la statistique et l'histoire d'un département qui était devenu pour lui une seconde patrie : son travail, publié en 1817, lui valut les plus honorables suffrages, et peu d'années après les Valentinois, qui le regardaient désormais comme un enfant de leur cité, l'appelèrent dans le conseil municipal, puis l'éurent maire le 2 septembre 1830. Le gouvernement le confirma dans ces fonctions. L'année suivante il fut nommé membre du conseil général, et officier de la Légion d'Honneur. Enfin, de 1840 à 1843, époque de sa mort, les électeurs du 1^{er} arrondissement de la Drôme l'envoyèrent à la chambre des députés, où il siégea constamment dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. — Comme homme politique, Delacroix a laissé peu de traces de son passage aux affaires; il n'avait pas ces brillantes qualités de tribun qui éblouissent la foule; mais comme historien il a donné à son pays adoptif un ouvrage qui seul est un titre de gloire aux yeux de tous les amis des sérieuses études et des savantes investigations. Nous voulons parler de la 2^e édition de la *Statistique de la Drôme*, publiée en 1835. Au lieu de se renfermer dans les étroites limites de son titre modeste et de se borner à de sèches nomenclatures, l'auteur, reculant les bornes de son sujet, s'est élané dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie : il y déroule les annales du département depuis les temps antérieurs à la domination romaine jusqu'en 1789; puis, entrant dans des détails plus intimes, il fait la chronique particulière des villes, villages et châteaux, avec l'indication des monuments, des curiosités, des inscriptions antiques, le récit des traditions populaires et la biographie de tous les hommes remarquables du département. Cet ouvrage, que l'on doit regarder comme un modèle, où tout était à créer sans l'aide de travaux antérieurs, où une multitude de faits, de légendes, d'inscriptions antiques ont été sauvés de l'oubli ou de la destruction, lui valut la médaille d'or Montyon au concours de 1835 et une médaille d'honneur de la Société française de Statistique universelle. Delacroix fut correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques et de la Société des Antiquaires de France, et membre d'un grand nombre d'académies provinciales.

On a de lui : *Notice biographique sur M. J.-M. Raymond de Saint-Vallier* (Valence, imp. Borel); in-8°, 7 pages; c'est un tirage à part de la *Revue du Dauphiné*, t. I; — *Rapport au nom de la commission des crédits extraordinaires pour secours généraux* (impr. Henry, 1841); in-8°, 7 pages; — *Opinion dans la discussion du budget du ministère de l'intérieur, organisation des conseils de préfecture* (impr. de

Panckoucke); in-8°, 4 pages; — *Essai sur la Statistique, l'histoire et les antiquités du département de la Drôme*; Valence, impr. de Montal, 1817, in-8°, 493 pages; la 2^e édition a été publiée sous le titre de : *Statistique du département de la Drôme*; Valence, Borel; Paris, F. Didot, 1835, in-4°, de xii et 696 pages. Voyez sur cet ouvrage un rapport de M. Costaz (de l'Institut), in-4°, 4 pages, et un deuxième, fait par M. Jullien (de Paris) à la Société de Statistique universelle; Paris, Belin, 1836, in-4° de 14 colonnes. AD. ROCNAS.

Biog. portative des Contemporains. — Biogr. des Hommes du Jour. — Documents inédits.

DELACROIX DE CONSTANT (*Charles*), homme politique français, né en Champagne, en 1740, mort à Bordeaux, en 1805. Appelé à siéger à la Convention nationale, il se tint à l'écart pendant les premiers mois de la session de cette assemblée. Lorsqu'on jugea Louis XVI, il rejeta l'appel au peuple, et se prononça pour la mort sans sursis. Membre de la Plaine, il prit part à la discussion du projet de constitution proposé par Héraul de Séchelle. Chargé de plusieurs missions dans les départements, il s'y conduisit avec plus de modération que plusieurs de ses collègues. A son retour au sein de la Convention, il osa paraître incliner vers un système moins rigoureux que celui qui régnait alors, en demandant des explications sur certaines dispositions de la loi des suspects. Mais le comité de salut public ayant fait observer, par la bouche de Robespierre et de Couthon, que le moment était mal choisi pour les exiger, Delacroix vint en quelque sorte s'excuser. A la chute de Robespierre, il se joignit aux plus violents thermidoriens, et se laissa entraîner dans le mouvement de réaction contre ceux dont il avait appuyé les actes et les votes. Il reprit son rôle de républicain en 1795, lorsqu'il vit cette réaction devenue trop menaçante; il s'opposa alors à la restitution des biens aux familles des victimes de la révolution; et, tout en se prononçant pour la liberté des cultes, il renouvela les attaques d'autrefois contre les prêtres catholiques. Il fut secrétaire du Conseil des Anciens et ministre des relations extérieures jusqu'au 16 juillet 1797. Envoyé ensuite en Hollande comme ambassadeur, il y favorisa la révolution démocratique de 1798. Au 18 brumaire, il abandonna de nouveau ses principes républicains, et devint successivement préfet des Bouches-du-Rhône et de la Gironde.

Rabbe, Sainte-Beuve, etc. *Biographie universelle et portative des Contemporains. — Petite Biographie conventionnelle. — Galerie des Contemporains illustres.*

* **DELACROIX** (*Ferdinand-Victor-Eugène*), célèbre peintre français, fils du précédent, et chef d'école, naquit à Charenton-Saint-Maurice, près Paris, le 26 avril 1799. Son enfance fut signalée par plusieurs accidents graves : à Marseille, un domestique qui le portait tomba avec lui dans la mer; ils durent la vie l'un et l'autre au courage de quelques matelots. Quelque temps

après, le feu prit au berceau du jeune Delacroix, et l'incendie lui causa des blessures sérieuses. Plus tard il s'empoisonna avec du vert-de-gris, imprudemment laissé à sa portée. Sorti sain et sauf de ces premières épreuves de la vie, il entra au collège, fit des études complètes, puis se signala par plusieurs bons articles de critique artistique publiés dans divers recueils littéraires, entre autres : *Michel-Ange* et son *Jugement dernier*; dans la *Revue des Deux-Mondes*, tome XI, année 1837. Il apprenait alors la peinture dans l'atelier de Pierre Guérin, quoiqu'il ait bien différencié depuis de la manière du maître. En effet, dès ses débuts M. Delacroix rompit avec l'école classique, et se révéla par un genre nouveau, qui, par opposition, reçut le nom de *romantique*. Sa première toile, *Dante et Virgile*, parut au salon de 1822 (1) : elle souleva autant d'enthousiasme que d'amère critique. Parmi les articles que ce tableau inspira, il est peut-être curieux de reproduire celui de M. Thiers, qui alors essayait sa plume dans les colonnes du *Constitutionnel* : « Aucun tableau, disait-il, ne révèle mieux, à mon avis, l'avenir d'un grand peintre que celui de M. Delacroix, représentant *Dante et Virgile aux Enfers*. C'est là surtout que l'on peut remarquer ce jet de talent, cet élan de la supériorité naissante qui ranime les espérances un peu découragées par le mérite un peu trop modéré de tout le reste. Dante et Virgile, conduits par Caron, traversent le fleuve infernal, et sendent avec peine la foule qui se presse autour de la barque pour y pénétrer. Le Dante, supposé vivant, a l'horrible teinte des lieux; Virgile, couronné d'un sombre laurier, a les couleurs de la mort. Les malheureux condamnés à désirer éternellement la rive opposée s'attachent à la barque : l'un la saisit en vain, et, renversé par un mouvement trop rapide, est plongé dans les eaux; un autre l'embrasse, et repousse avec ses pieds ceux qui veulent aborder comme lui; deux autres serrent avec les dents ce bois qui leur échappe. Il y a là l'égoïsme et le désespoir de l'enfer. Dans ce sujet, si voisin de l'exagération, on trouve cependant une sévérité de goût, une convenance locale en quelque sorte qui relève le dessin, auquel des juges sévères, mais peu avisés ici, pourraient reprocher de manquer de noblesse. Le pinceau est large et ferme, la couleur simple et rigoureuse, quoiqu'un peu crue. L'auteur a, outre cette imagination poétique qui est commune au peintre comme à l'écrivain, cette imagination de l'art qu'on pourrait en quelque sorte appeler l'imagination du dessin. Il jette ses figures, les groupe, les plie à volonté avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. Je ne sais quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau : j'y retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui

cède sans effort à son propre entraînement. » — La seconde œuvre de M. Delacroix fut le *Massacre de Chio* (1) : il est justement considéré comme un des plus dramatiques tableaux de l'école française du dix-neuvième siècle. Un autre critique, M. Thoré, porta sur ce tableau le jugement suivant : « En présence de ces jeunes Grecques demi-nues et foulées aux pieds des chevaux, de ces cadavres meurtris, de ces chairs palpitantes, de ce sang, de ces larmes, de ces douleurs, de ces résignations, de ces abattements et de ces rages; devant cette foule où les enfants pressent le sein de leurs mères expirantes, où les sœurs s'embrassent, où les époux sont violemment séparés de leurs femmes, devant cette confusion éblouissante de lumière, devant ce contraste entre les splendeurs du ciel oriental, le calme de la nature et ces inexprimables angoisses de l'homme; entre l'horreur et la beauté, entre la mort et la vie, on est enlevé dans le monde poétique, car il y a tout un nouvel art, fond et forme, sentiment et expression. »

Depuis cette époque, M. Delacroix ne s'est pas reposé; sa verve infatigable a créé successivement : En 1826 : *Le doge Marino Faliero, décapité sur l'escalier des Géants, à Venise*; — *La Grèce sur les ruines de Missolonghi*, allégorie; — en 1837 : *Le Christ au Jardin des Oliviers* : tableau qui décore l'église Saint-Paul à Paris; — *Justinien* : pour la salle du conseil d'État; — *L'Apparition de Méphistophélès à Faust*; — *Un Pâtre de la campagne de Rome blessé, se désaltérant au bord d'un marais*; — *Un jeune Turc caressant son cheval*; — *Milton aveugle dictant Le Paradis perdu à ses filles*; — *Sardanapale mourant au milieu de ses femmes, qu'on égorge*; ce tableau fit impression : il donnait une idée vraisemblable du luxe de l'ancien Orient et de ses voluptés; on a reproché avec raison à l'auteur d'y avoir prodigué les détails, mais la couleur en est fraîche et abondante; — en 1827 : *Le Tasse dans un hospice de Fous*; — En 1828 : *Le Cardinal de Richelieu officiant dans la chapelle du Palais-Royal* : le prélat est représenté entouré de ses gardes; — en 1829 : *Le Combat du Giaour et du Pacha* : acheté par le Musée de Nantes; — *Le Giaour après le combat*; — plusieurs petits tableaux et quelques portraits exposés à la galerie Colbert; — en 1830 : *La Liberté guidant le peuple sur les barricades* : c'est une des toiles les plus chaudes, les plus colorées d'Eugène Delacroix; on l'a appelée une *magnifique exagération*; ce tableau est au Louvre; — en 1831 : *Le Meurtre de l'évêque de Liège*, scène empruntée au *Quentin Durward* de Walter Scott; — *Le Sanglier des Ardennes*, épisode du même roman; — *Deux Tigres de grandeur naturelle*; — *Boissy d'Anglas à la séance du 1^{er} prairial an III*.

(1) Actuellement (1855) au musée du Luxembourg.

(1) Ce tableau est également au Luxembourg.

En 1832 M. Eugène Delacroix fut attaché à une mission que le gouvernement envoyait au Maroc; il étudia en artiste la partie septentrionale du sol africain, et en rapporta, outre une suite de *Vues* et de *Costumes* exposés au salon de 1832, des *Souvenirs*, qui se traduiraient plus tard en compositions pleines d'originalité et d'intérêt; — en 1833 : *Charles-Quint touchant de l'orgue dans le monastère de Saint-Just*, et quelques *portraits*, entre autres celui de M^{me} Dudevant (Georges Sand), en homme, presque de profil, avec une cravate négligemment nouée autour du cou : ce portrait a été souvent gravé et lithographié; — en 1834 : *La Mort de Charles le Téméraire après la bataille de Nancy*; — *Le Couvent des Dominicains à Madrid*; — *des Scènes Mauresques*; — *Les Femmes d'Alger* (1); ce tableau a été jugé une merveille de couleur; c'est le meilleur ouvrage de M. Delacroix : la critique, tout en reconnaissant le charme du calme voluptueux qui règne dans cette toile, a fait remarquer que l'artiste, fidèle à son système, avait là encore sacrifié les lignes de la composition, la correction du dessin, la beauté et la noblesse des caractères à des effets produits par l'opposition de trois ou quatre tons éclatants, harmonisés plus ou moins heureusement; — en 1835 : *Le Prisonnier de Chillon*; — *Les Natchez*; — *Le Christ au Calvaire*; — en 1836 : *Le Martyre de saint Sébastien*; — en 1837 : *La Bataille de Taillebourg* : pour le musée de Versailles; — en 1838 : *Médée* (2) : cette toile produisit une vive sensation. La magicienne est représentée au moment où, après avoir empoisonné Créuse, l'amante de son infidèle époux, elle fuit le poignard à la main, serrant ses enfants dans ses bras, regardant en arrière, et prête, si Jason qui la poursuit l'atteint, à lui laisser pour dernier adieu les membres lacérés de ses propres enfants : la figure est rendue avec cette énergie impétueuse qui caractérise le pinceau de M. Eugène Delacroix. Le corps de Médée est frappé d'une vive et pleine lumière, tandis que le front et les yeux, animés d'un mouvement terrible, sont complètement dans l'ombre. On a blâmé sévèrement la sécheresse et la dureté de cette ligne obscure se détachant sur un fond lumineux. Le visage de Médée, haletant, exténué par la fuite et la fureur, est d'une laideur repoussante; mais l'impression générale de la composition est vive et puissante; — *Les Convulsionnaires de Tanger*; — *Le Kaïd*; — *L'intérieur d'une Cour à Maroc*; trois esquisses plutôt que des tableaux finis, mais résumant très-bien toutes les qualités et tous les défauts du peintre; — en 1839 : *Cléopâtre se préparant à la mort*; figure à mi-corps et de grandeur naturelle. Cléopâtre, assise le menton appuyé sur sa main, contemple

un panier de figues apporté par une esclave. On devine le sujet en apercevant un aspic qui s'enroule dans les fruits : la tête de Cléopâtre a de la noblesse; l'expression de la physiognomie est vague; les yeux sont dénués de transparence : on devine l'indécision devant la mort; mais les bras et les mains sont d'une incorrection extrême, le ton des chairs est terne, les détails ont de la négligence, et les couleurs sont d'un effet peu agréable à l'œil; — *Hamlet contemplant le crâne d'Yorick*, esquisse bien composée, dans laquelle, sauf quelques négligences de dessin, l'attitude des figures est parfaitement en harmonie avec la sombre mélancolie du sujet; — en 1840 : *La Justice de Trajan*; — en 1841 : *La Prise de Constantinople par les Latins*; — *Un Naufrage*, réminiscence du *Radeau de la Méduse*, mais avec moins d'ampleur et de mouvement que dans l'œuvre de Géricault. Un bon critique, M. Peisse, en rendit ainsi compte (1) : « Un ciel sombre et bas, un vaste silence, une mer sans rivages, dont les larges flots se déroulent jusque dans les dernières profondeurs de l'horizon, et sur cette mer une barque surchargée d'hommes à demi nus, en proie aux terreurs de la mort, au désespoir, aux fureurs de la faim, procédant avec une sinistre régularité au fatal tirage qui doit donner l'un d'eux à dévorer aux autres; la barque ne vogue plus, car le timonier a, lui aussi, abandonné le gouvernail pour prendre part à l'horrible scrutin; elle flotte au hasard, ballottée par les vagues. L'impression de la peinture correspond à la conception, elle est profonde et saisissante; mais elle résulte moins, selon nous, de l'action particulière dont la barque est le théâtre et les naufragés les acteurs, que de l'effet général de tristesse, de terreur et de désolation répandu sur le lieu de la scène »; — *Une noce juive à Maroc*; — en 1845 : *L'empereur de Maroc sortant de son palais*; — *La Mort de Marc-Aurèle* : acheté par le musée de Toulouse; — *Une Sibylle*; — *Une Tête de Madeleine*; — en 1846 : *Rebecca enlevée par les esclaves du templeur Bois-Guilbert au milieu du sac du château de Torquilstone*, scène tirée de *l'Ivanhoë* de sir Walter Scott; — *Les Adieux de Roméo et de Juliette*; — *Marguerite à l'église*; — *Un Lion*, aquarelle; — En 1846 M. Eugène Delacroix fut promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur; — en 1847 : *Le Christ en croix*; — *Exercices militaires des Marocains*; — *Corps-de-garde à Méquinez*; — *Musiciens juifs de Mogador*; — *Une Odalisque*. — en 1848 : *Le Christ au tombeau*; — *Duel de Valentin et de Faust*; — *Mort de Sara*; — *Saltimbanques arabes*; — *Un Lion dans son antre*; — *Un Lion dévorant une chèvre* : M. Eugène Delacroix obtint à cette exposition une médaille d'or de première classe; — en 1849 :

(1) Musée du Luxembourg.

(2) Tableau acheté par le musée de Lille.

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes*.

Fleurs et fruits; — *Femmes d'Alger dans leur intérieur*; — *Otello et Desdemona*; — *Arabe syrien avec son cheval*; — en 1850: *La Résurrection de Lazare*; — *Le Lever*; — *Le Giaour*; — *Lady Macbeth*; — *Le Bon Samaritain*; — en 1853: *Ensevelissement du corps de saint Étienne*; — *Les Pèlerins d'Emmaüs*; — *Pirates africains enlevant une jeune femme*.

On doit en outre à M. Eugène Delacroix la décoration d'une des salles du Palais Bourbon, dite *Salon du roi*. Ce travail dura depuis 1831 jusqu'en 1837; — quatre sujets allégoriques: *La Justice, La Guerre, L'Agriculture et L'Industrie* ornent le plafond de ce salon: l'artiste a révélé dans cette œuvre des qualités incontestables de composition et de noblesse; ses allégories, ingénieusement mélangées d'action, offrent quelque chose de plus dramatique et de plus animé que la peinture décorative ordinaire; — la *Bibliothèque* du même palais: elle se compose de cinq coupes, renfermant chacune quatre tableaux, et de deux hémicycles aux extrémités, représentant *l'Invasion d'Attila et L'Age d'Or*; — au palais du Luxembourg: la coupole de la bibliothèque, représentant *Les Champs Élysées*, sujet tiré du quatrième chant de *L'Enfer* de Dante; — l'hémicycle au-dessus de la fenêtre de la même pièce, contenant *Alexandre faisant servir les livres d'Homère dans une cassette d'or et Justinien écrivant son Code*; — à l'hôtel de ville: le plafond et les pendentifs d'une des salles d'attente, représentant *l'Histoire d'Hercule thébain* et plusieurs divinités; — au Louvre: le plafond de la galerie dite *d'Apollon*, exécuté en 1854: ce plafond représente *Apollon vainqueur du serpent Python*; — à l'église du Saint-Sacrement au Marais: *Le Christ descendu de la croix*; — à l'église Saint-Paul: *Le Christ au Jardin des Oliviers*; — à Saint-Sulpice: *La Chapelle des Saints-Anges*; — celle des *Fonts baptismaux*; — à Saint-Louis au Marais: une *Descente de croix*, etc., etc. Son ouvrage le plus récent est un tableau allégorique décorant le plafond de l'hôtel de ville. A cette longue liste il faut ajouter beaucoup d'importantes compositions refusées à diverses époques par le jury d'exposition, entre autres un morceau remarquable: *L'Éducation de la Vierge*. Aucun peintre du dix-neuvième siècle n'a certainement produit autant de grands ouvrages que M. Eugène Delacroix. On peut résumer ainsi le talent de cet éminent artiste: le mouvement de ses compositions est énergique et naturel, l'expression en est vivante et vraie, la couleur y est répandue avec la profusion d'un talent sûr de lui-même; mais ces touches de couleur franche et pure, si belles de loin, ne le sont plus de près, et ne présentent à l'œil rapproché qu'une couche d'empâtements sous laquelle toute forme distincte des objets, tout dessin, tout modelé disparaît. C'est là l'incon-

venient au procédé de peinture de M. Eugène Delacroix, et cependant jamais artiste n'a préparé avec plus de soin sa palette; on dirait celle d'un peintre d'arabesques, tant la gamme des tons y est variée. Malgré ce soin extrême, M. Eugène Delacroix, même comme coloriste, restera plus puissant qu'harmonieux.

M. Eugène Delacroix a collaboré au *Plutarque français*. Il a illustré de dix-sept lithographies la traduction du *Faust* de Goethe, par Albert Stapfer, 1828, in-8°; il a aussi publié en 1843 une suite de lithographies inspirées par *l'Hamlet* et le *Macbeth* de Shakspeare.

Dans un article inséré, en juillet 1854, dans la *Revue des Deux Mondes*, en traitant de *Questions sur le Beau*, M. Eugène Delacroix établit sur de larges bases les principes de ce qu'on doit entendre par le *beau dans les arts*. La justesse des considérations, la finesse des aperçus, la clarté et la netteté d'un style précis et correct signalent à un haut degré le sentiment profond dont est pénétré M. Delacroix lorsqu'il parle de Raphael, de Michel-Ange et de tous les grands maîtres pour lesquels il s'est toujours montré plein de vénération.

Un seul passage de cet écrit fera mieux comprendre comment M. Delacroix entend ces principes, non pas d'une manière exclusive, mais en signalant ce qui constitue dans chaque école, dans chaque maître le type du beau (1).

« Rubens a vu l'Italie et les anciens; mais, dominé par un instinct supérieur à tous les exemples, il revient des contrées où s'engendre la beauté, et demeure flamand. Il trouve la beauté du peuple et des apôtres, horames simples, dans cette *Pêche miraculeuse* où il nous peint le Christ disant à Simon: « Laisse là tes filets, et suis-moi; je te ferai pêcheur d'hommes. » Je défie que l'Homme-Dieu eût dit cela à des disciples si bien peignés auxquels il donne l'institution chez Raphael. Sans l'admirable composition, sans cette disposition savante qui place le Christ tout seul d'un côté, les apôtres rangés ensemble en face de lui, saint Pierre à genoux recevant les clefs, nous serions peut-être choqués d'un certain apprêt dans les poses et dans les ajustements. Rubens, par contre, présente des lignes brisées et décousues, des draperies sans élégance et jetées comme au hasard, qui déparent ses sublimes et simples caractères: il n'est plus beau par ce côté.

« Si l'on compare la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphael au tableau des *Noces de Cana* de Paul Véronèse, on trouvera chez le premier une harmonie de lignes, une grâce d'invention qui est un plaisir pour les yeux comme pour l'esprit. Cependant, les mouvements contrastés des figures et la grande recherche des formes en général introduisent dans cette composition une sorte de froideur; ces saints et ces docteurs ont l'air de ne point se connaître, et chacun d'eux semble poser là pour l'éternité. Dans le festin de Paul Véronèse je vois des

(1) Les sentiments exprimés si bien par M. Delacroix sont du reste totalement conformes à ceux que nous avons entendu professer à son maître Louis David; et cependant l'on sait que la ligne qu'il a suivie est diamétralement opposée à celle de son élève.

hommes comme je les rencontre autour de moi, de figures et de tempéraments variés, qui conversent et échauffent des idées, le sanguin près du bilieux, la coquette près de la femme indifférente ou distraite, enfin la vie et le mouvement. Je ne parle pas de l'air, de la lumière, ni des effets de la couleur, qui sont incomparables.

« Le beau est-il également dans ces deux ouvrages? Oui, sans doute, mais dans des sens différents : il n'y a pas de degrés dans le beau; la manière seule d'exciter le sentiment du beau diffère. Le style est aussi fort chez les deux peintres, parce qu'il consiste dans une originalité puissante. On imitera certains procédés pour ajuster des draperies et balancer les lignes d'une composition; on cherchera les types les plus purs de la forme, sans atteindre en aucune façon le charme et la noblesse d'idées de Raphaël; on copiera des modèles avec leurs détails de nature ou des recherches d'effet propres à produire l'illusion, sans rencontrer cette vie, cette chaleur présente partout qui forme le lien de ce magique tableau des *Noce de Cana*.

« Quand David témoignait l'admiration la plus vive pour le *Christ en croix* de Rubens, et en général pour les peintures les plus fougueuses de ce maître, était-ce à cause de la ressemblance de ces tableaux avec l'antique, qu'il idolâtrait?

« D'où vient le charme des paysages flamands? La vigueur et l'imprévu de ceux de l'Anglais Constable, le père de notre école de paysage, si remarquable d'ailleurs, qu'ont-ils de commun avec ceux du Poussin? La recherche du style dans certains arbres de convention des premiers plans, ne déparet-elle pas un peu ceux de Claude Lorrain?

« On se rappelle ce que dit Diderot à ce peintre qui lui apporte le portrait de son père, et qui, au lieu de le représenter tout simplement dans ses habits de travail (il était coutelier), l'avait paré de ses plus beaux habits : « Tu m'as fait mon père des dimanches, et je voulais avoir mon père de tous les jours. » Le peintre de Diderot avait fait comme presque tous les peintres, qui semblent croire que la nature s'est trompée en faisant les hommes comme ils sont; ils fardent, ils *endimanchent* leurs figures. »

Alfred de LACAZE.

Mercey, dans la *Revue des Deux Mondes*, mai 1838. — De Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, VI. — Gustave Planche, *Portraits des Artistes contemp.*

DELACROIX-FRAINVILLE (*Joseph*), juriconsulte et législateur français, né le 27 janvier 1749, à Chartres, mort à Paris, le 28 décembre 1831. Après avoir fait de bonnes études à Vendôme et à Lyon, il vint à Paris, s'y livra avec ardeur à l'étude du droit, et fut reçu avocat en 1774. Cependant il plaïda peu; mais la réputation qu'il s'était acquise comme juriconsulte et la connaissance parfaite qu'il avait des diverses coutumes qui faisaient la législation particulière de chacune des provinces de la France lui amenèrent un grand nombre de causes importantes, pour lesquelles il rédigea des mémoires ou des consultations. Il fut bâtonnier et doyen des avocats de Paris, et envoyé par le département d'Eure-et-Loir à la chambre des députés; il y siégea de 1819 à 1823, au centre gauche, et y présida comme doyen d'âge.

G. D. F.

Renseignements particuliers.

DELAHAUT (*Nicolas-Joseph*), historien fran-

çais, né à Yvois-Carignan, dans le Luxembourg, le 15 décembre 1702, mort à Brioules-sur-Meuse, le 17 mars 1774. Entré en 1718 dans l'ordre de Prémontré, il fut envoyé à l'abbaye de Belval, près de Mouzon, où il professa la théologie pendant plusieurs années; il demeura dans la suite à l'abbaye de Murcaux, diocèse de Toul, et mourut dans la maison que sa congrégation avait à Brioules. C'était un religieux exact à remplir ses devoirs, aimant l'étude, et dont le caractère ne manquait pas d'indépendance. Comme un grand nombre d'ecclésiastiques dont les lumières n'étaient point douteuses, il ne vit dans le livre de Jansenius que la doctrine de saint Augustin, et il refusa de signer le formulaire. Il a laissé manuscrites : *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon, publiées avec des augmentations et corrections, par M. L'Écuy, ancien abbé général de Prémontré*; Paris, 1822, in-8°. Le laborieux éditeur a joint à cet ouvrage une notice sur Yvois et Mouzon.

E. REGNARD.

L'Écuy, *Notice sur Nic.-Jos. Delahaut*, en tête des *Annales civ. et relig. d'Yvois-Carignan et de Mouzon*.

DELAHAYE (*Guillaume-Nicolas*), graveur en géographie, né à Paris, en 1725, mort en 1802. Il fut élève de son père, graveur assez obscur, et du géographe Delisle. Il créa la gravure topographique, et forma une nombreuse école, à laquelle appartient la plupart des artistes qui de notre temps ont porté cet art à la perfection. Delahaye a gravé toutes les œuvres de D'Anville, une partie de celles de Robert de Vaugondy, les cartes des campagnes de Maillebois en Italie, la carte des Alpes par Bourcet, celle du diocèse de Cambrai, celles du pays de Vaud et de Genève par Mallet, enfin les belles cartes des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert. C'est lui qui a commencé la carte des chasses du roi, véritable chef-d'œuvre de gravure topographique, qui a été continuée par J.-B. Tardieu, Bouclé, d'Houdan et Glot.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

* **DELAIRE** (*Jacques-Auguste*), compositeur de musique français, né à Moulins (Allier), le 10 mars 1795. Il montra dès son enfance les plus grandes dispositions pour la musique; à onze ans il faisait une partie de second violon dans l'orchestre du théâtre de sa ville natale, et bientôt il composa trois duos pour violons. Après avoir complété ses études classiques par un cours de philosophie, qu'il termina à quinze ans, il fut envoyé à Paris pour qu'il y suivit les cours de droit; mais loin d'abandonner la musique, il organisa des concerts d'amateurs, courait à toutes les réunions musicales, écrivait des morceaux, et se décida, pour se perfectionner, à prendre des leçons d'harmonie chez Choron, puis chez Reicha. Cependant, reçu avocat, il partagea son temps entre le barreau et ses études

musicales. En 1825, pendant les vacances, il fit exécuter, dans une chapelle près de Vichy, un *Stabat* à orchestre, qui en 1826 et 1827 eut un nouveau succès à Paris, dans les églises de Saint-Roch et de Saint-Eustache. Attaché en 1826 à l'administration des finances, M. Delaire ne put accorder à la musique que de rares instants de loisir laissés par ses occupations importantes, qui lui valurent la décoration de la Légion d'Honneur. Ses productions connues sont : le *Stabat*; — *La Grèce*, scène lyrique, avec chœurs et orchestre, chantée au concert donné au profit des Grecs en 1826 et dans divers autres concerts; — une *Symphonie en mi-bémol*; 1828; — une *Messe solennelle*, dont divers fragments ont été chantés dans plusieurs concerts; — *Trois Quatuors pour deux violons, alto et violoncelle*; — un *Grand Quintette pour piano, violon, alto, violoncelle et contre-basse*; — enfin, un grand nombre de romances et plusieurs morceaux d'ensemble exécutés dans les séances publiques de la Société libre des Beaux-Arts, dont il fait partie. M. Delaire a en outre publié quelques brochures : en 1831 : *Mémoire en faveur des Beaux-Arts, à l'occasion de la fixation de la liste civile*; — en 1836 : *Examen de la question proposée par la Société libre des Beaux-Arts : Que sont les Beaux-Arts en eux-mêmes ? quel est leur but ?* etc.; — en 1841 : *Observations soumises à la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la propriété littéraire*; — en 1842 : *Observations d'un amateur non dilettante au sujet du Stabat de M. Rossini*; — enfin, il a donné des articles aux *Annales de la Société libre des Beaux-Arts* et à la *Revue musicale* de M. Fétis.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

DELAISEMENT. Voy. BALLIÈRE.

DELAISTRE. Voy. COURTALON.

* **DELAISTRE** (Claude), humaniste et jurisculte français, vivait à Paris vers le milieu du dix-septième siècle, et se fit une grande réputation par son savoir et son éloquence. Il passait pour un des meilleurs humanistes de son temps. Il a traduit en français le *Panégirique de Trojan*, Paris, 1681, in-12, et le *Discours de Cicéron pour Milon*, Paris, 1693, in-12. Ces deux traductions sont encore dignes d'être lues, bien qu'elles aient été surpassées par d'autres, postérieures. Le discours pour Milon est accompagné d'excellentes notes, où le traducteur explique les anciennes formules de Rome qui ne répondent point à celles de notre barreau.

M. G.

Goujet, *Bibl. française*, tome II. — *Journal des Savants*, août 1693.

* **DELAISTRE** (François-Nicolas), sculpteur français, mort à Paris en 1832, âgé de quatre-vingt-six ans. Il fut membre de l'ancienne Académie royale de Peinture. Ses principaux ouvrages sont : une *Vierge* : à l'église Saint-Nicolas-

des-Champs à Paris; — une statue de *Phocion*, dont le modèle en plâtre est au palais du Luxembourg et dont le marbre est au musée de Bordeaux; — *L'Amour et Psyché*, groupe en marbre : au musée du Luxembourg; — les bustes en marbre de Puget, Karl Dujardin, Buffon, Hoche, etc. : commandés par la liste civile; — des bas-reliefs : à la colonne de la place Vendôme et au Panthéon. Il reçut la médaille de première classe en 1804.

Annuaire des Artistes français, ann. 1832, 1834.

DELAISTRE (Hugues), publiciste français, né à Langres, vivait vers la fin du seizième siècle. Il fut pendant la Ligue avocat général de la chambre du parlement transféré à Châlons. On a de lui : *De l'Être perpétuel de l'empire français par l'éternité de cet État*, ou *remonstrances faites aux ouvertures*, etc.; 1591; — *Deux Discours prononcés en la chambre de justice séant à Châlons*; 1595, in-8°; — *Felicitioribus summi magistratus auspiciis, lætissimo sapientissimo D. Pomponio Belleoreo ad dignitatem cancellarij divino munere erecto verissimi Hugonis Læstræi, juris utriusque doctoris, Psychagogia*; Paris, 1599; — *Deux Discours français sur les diverses occurrences et nécessités de ce temps*; Paris, 1610, in-8°; — *Premier plan du mont-de-piété français*; Paris, 1611, in-4°.

Long, *Biblioth. Hist. de la France*.

DELAISTRE. Voy. DELESTRE.

* **DELAISTRE** (Louis-Jean-Désiré), graveur français, né à Paris, le 5 avril 1800. Élève de M. Forster, il obtint une médaille d'or de troisième classe en 1833. Parmi les productions de cet artiste, on cite : Salon de 1824 : *Portrait de Picard*, d'après M. Deveria; — 1827 : *Métabus, roi des Volques, vous ses filles à Diane*, d'après M. L. Coignet : cette gravure est une des planches de l'ouvrage intitulé : *Galerie du Luxembourg*, publié par Noël; — 1833 : *Une Chasseuse*, d'après M. L. Coignet; — *Hercule combattant le fleuve Achéloüs*, d'après le groupe exécuté par le baron Bosio; — 1848 : *Raphael et la Fornarina*, d'après M. A. Deveria; et enfin le *Naufrage de la Méduse*, d'après Géricault. Cette dernière planche fait partie du *Musée* publié par M. Filhol. M. Delaistre a gravé plusieurs suites de vignettes pour les Œuvres de Voltaire, d'après Desenne; pour les *Œuvres de Rousseau*, d'après M. A. Deveria, et enfin le portrait de P. Corneille, d'après ce dernier artiste.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

* **DELALAIN** (A.-H. Jules), imprimeur-libraire, né à Paris, le 31 janvier 1810, succéda à son père, qui en 1808 avait réuni le fonds de Barbot à celui de Lallemand. L'aïeul de M. Jules Delalain, Auguste-Nicolas Delalain, était libraire à Paris en 1764. On a de M. Jules Delalain : *Législation de la propriété littéraire et artistique*, 1852; in-8°; — *Loi sur l'enseigne-*

ment, expliquée et commentée par ses motifs, les actes législatifs et la jurisprudence; deuxième édition, 1854, publiée sous les noms de Nau et Delalain; mais c'est par modestie que M. Jules Delalain a ajouté le pseudonyme *Nau*, qui est le nom de sa mère.

DELALANDE (François). Voy. LALANDE.

DELALANDE (Pierre-Antoine), naturaliste français, né à Versailles, le 27 mars 1787, mort le 27 juillet 1823. Fort jeune il fut employé avec son père au Muséum d'Histoire Naturelle. Il se livra quelque temps à la peinture, et exposa au salon des paysages et des tableaux d'animaux dans le genre de Berré. Mais bientôt le goût pour l'histoire naturelle l'emporta; il s'y adonna entièrement, et fut attaché comme aide-naturaliste à la chaire de Geoffroy Saint-Hilaire. Il lui succéda en 1808 ce professeur, qui s'était rendu en Portugal par ordre du gouvernement pour y faire des recherches scientifiques. En 1813 Delalande, envoyé dans le midi de la France par l'administration du Muséum, en rapporta une riche collection de poissons et de mollusques de la Méditerranée. En 1816 il accompagna le duc de Luxembourg, nommé ambassadeur extraordinaire au Brésil, et fit dans ce pays une ample moisson d'objets précieux pour l'histoire naturelle. Mais son voyage scientifique le plus important est celui qu'il fit au Cap. Il y arriva le 3 août 1818. Accompagné du jeune Verreaux, son neveu, qui avait à peine douze ans, il pénétra successivement dans le pays des Hottentots, le 11 novembre 1818, puis dans les provinces de Berg-Rivière, le 5 juillet 1819, et enfin dans la Cafrière le 2 novembre de la même année. Il recueillit dans ces trois excursions une des plus belles collections zoologiques qu'aucun voyageur ait jamais faites. « Elle se composait, dit la *Biographie universelle des Contemporains*, de treize mille cinq cents individus, appartenant à plus de seize cents espèces différentes. De plus, il avait formé un herbier de plus de six mille individus, comprenant neuf cent vingt espèces de plantes, avec les graines et les oignons de deux cent quatre-vingt-quatre; et ramassé trois cents échantillons de minéraux très-intéressants pour la géologie. Parmi les animaux qu'il avait recueillis, on remarquait le rhinocéros à double corne, qui manquait absolument à la collection du Muséum, et d'autres rhinocéros; un hippopotame avec son squelette, qui lui avait été également désigné comme nécessaire à la science; une girafe et trois baleines, que des coups de vent avaient jetées sur la côte. Il en a soigneusement rapporté toutes les pièces, grosses, moyennes, petites, les plus petits os de l'oreille, les fanons, généralement enfin tout ce qui concerne le système osseux, et qu'il était important de conserver, pour qu'on pût étudier plusieurs points de l'organisation de ces grands animaux. La science qui s'occupe de l'organisation comparative de toutes les races humaines, l'anthropologie, n'est

pas moins redevable aux recherches de Delalande. Il a rapporté des squelettes et des crânes des peuplades de ces contrées, dont les races sont aussi remarquables par leur nombre sur ce petit coin de l'Afrique australe que par leur bizarre conformation. » Delalande rapporta aussi dix mille insectes appartenant à neuf cent quatre-vingt-deux espèces. Ce voyage, couronné par d'aussi beaux résultats, valut à Delalande la croix de la Légion d'Honneur, et lui assura une place distinguée parmi les naturalistes de notre époque. Il s'occupait activement de rédiger le récit de son voyage, lorsqu'il mourut des suites de ses fatigues. On a de lui le *Précis d'un Voyage au Cap de Bonne-Espérance, entrepris par ordre du gouvernement*, lu à l'Académie des Sciences, le 16 juillet 1821, et imprimé dans le tome VIII des *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle*. Divers naturalistes ont donné le nom de *Delalande* à plusieurs espèces du règne animal, qu'il avait le premier fait connaître.

Rabbe et Boisjolin, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Biographie des Naturalistes* (dans le *Dict. des Scienc. nat.*).

* **DELALANDE (Jean-Marie)**, naturaliste français, né le 6 février 1807, à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure), mort à Nantes, le 21 novembre 1851. Il entra dans les ordres, et devint en 1839 professeur d'histoire naturelle au petit séminaire de Nantes, où il avait fait ses études. Pendant les vacances, il faisait des excursions botaniques, dont les principaux résultats sont consignés dans les *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*, I, ann. 1848, pp. 220-244; 1849, pp. 158-198; 1850, pp. 262-380. Dans ces divers mémoires, tirés à part, l'auteur décrit entre autres le *Cirsium acule*, l'*Euphrasia Flaubertiana*, le *filago Jussieu*, l'*œnanthe Lachenalii*, plantes qu'il avait cueillies dans la Charente-Inférieure; il donna aussi des détails pleins d'intérêt sur la *couleuvre glaucoïde*, qu'il avait trouvée dans les environs de Surgères, et dont il a donné un beau dessin; mais on remarque surtout son mémoire sur *Hadie* et *Houat*, îles du Morbihan. L'abbé Delalande avait lu en outre à la Société académique de la Loire-Inférieure une *Notice biographique sur Jean Bornigal, botaniste nantais*; et il réunissait à sa mort les matériaux d'une semblable notice sur l'entomologiste Vaudouer. Il travaillait également à une *Histoire détaillée de Saint-Gildas-des-Bois*, sur laquelle il avait déjà fourni des notes intéressantes, publiées dans la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, par Ogée. Enfin, il avait publié en 1849 une *Critique de la Statistique de Savenay*, par Darthey, et des *Notes sur les tombeaux trouvés à Missillac*. Il a légué à la Société académique et au petit séminaire de Nantes sa bibliothèque et ses collections. Au nombre de ces objets se trouve un herbier contenant l'indication de nouvelles

localités botaniques, quelques plantes non décrites dans le département de la Loire-Inférieure, et même une espèce qui semble nouvelle; c'est une *Isoetes*, qu'il avait trouvée sur les rochers de Houat.

P. LEVOT.

Notices sur l'abbé Delalande, par M. Mareschal, dans les *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure* de 1852, pp. 87-91; et par M. le docteur de Rostaing de Rivas; Nantes, Vincent Forest, 1852, in-8° de 10 pag.

* **DELALEU (J.-B.-E.)**, légiste, né à Paris, le 3 décembre 1738, mort le 20 juillet 1817. Directeur des douanes et de l'enregistrement à l'Île-de-France, doyen et président du conseil supérieur de cette colonie, il s'acquitta dans ses diverses fonctions une juste réputation de droiture, de sagacité et de talent. Ayant eu occasion de reconnaître combien la législation coloniale était confuse, combien il était difficile de consulter et de comparer les nombreux documents dont elle se composait, il consacra dix années à rassembler et coordonner les lois et règlements dont les Îles-de-France et de Bourbon avaient été l'objet depuis qu'elles avaient été rétrocédées à l'État par la Compagnie des Indes. Ce recueil, qui a conservé le nom de *Code Delaleu*, que nos colonies lui décernèrent à son apparition, fut publié par son auteur sous le titre de: *Code des Îles-de-France et de Bourbon*; — *Premier et second supplément dudit Code*; Île-de-France, Imp. roy., 1777, 1783, 1787, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est d'une extrême rareté en France. L'ordre que l'auteur y a établi et le résumé analytique qui le termine attestent un esprit méthodique et éclairé.

P. LEVOT.

Annales maritimes.

‡ **DELALOT (Charles)**, homme politique français, né à Châlons-sur-Marne, en 1772. Fils d'un conseiller-secrétaire du roi, il ne se fit connaître qu'à partir du 13 vendémiaire an IV. Il fut alors un des chefs de l'insurrection des sections de Paris contre la Convention nationale. Il dirigeait en particulier la section Lepelletier, qui témoigna en cette occasion une grande énergie; lorsque les troupes conventionnelles présentèrent pour dissiper la section, ceux qui la composaient sortirent en armes, garnirent les avenues et croisèrent les baïonnettes. Delalot harangua les chefs républicains, et empêcha une collision sanglante. Condamné à mort par une commission militaire, il réussit à s'échapper; et lorsque l'irritation des partis se fut un peu calmée, il fit casser son jugement. Plus tard, il devint rédacteur au *Journal des Débats*, où il émit avec talent des doctrines souvent contestables. En 1820 il fut envoyé par le département de la Marne à la chambre des députés, où il se fit remarquer par des principes libéraux.

Outre les articles publiés par lui dans le *Journal des Débats*, et signés Z., M. Delalot a publié *La Constitution et les lois fondamentales de la Monarchie française*; 1814, in-8°.

Sainte-Preuve, Rabbe, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), juriconsulte français, né à Paris, le 25 octobre 1752, mort en avril 1834. Reçu avocat au parlement de Paris en 1774, il ne tarda pas à s'y distinguer; les premières causes importantes qu'il plaida furent celles de la comtesse d'Évry, accusée d'adultère, et de la marquise de Mirabeau, mère de l'orateur, femme de l'économiste qui menait fastueusement le titre d'*Ami des hommes* en faisant enfermer les membres de sa famille, et contre lequel Delamalle plaida avec succès une affaire de séparation de corps et de biens. Après la suppression des parlements, en 1790, il vécut dans la retraite, sans prendre aucune part aux événements de la révolution, sans manifester la répulsion qu'il éprouvait pour ses principes. Mais en 1793, par suite du refus qu'il fit de rédiger un mémoire dénonciatif contre un grand nombre de personnes notables, entre autres contre Angrand d'Alleray, ancien lieutenant civil, il fut mis en prison, et n'en sortit qu'après la mort de Robespierre. Il ne reprit l'exercice de sa profession qu'en 1797, et devint bâtonnier de son ordre. Comme tel il fut appelé, le 14 avril 1806, à prononcer l'oraison funèbre de son confrère Tronchet, l'un des défenseurs de Louis XVI; c'était en présence des hauts fonctionnaires de l'empire, et il n'en exprima pas moins son admiration pour le courage de celui qui avait tenté d'arracher l'auguste victime à ses bourreaux; mais il y ajouta l'éloge du héros qui savait vaincre et régner. Napoléon, appréciant le mérite éminent de Delamalle, le nomma en 1807 membre du conseil de l'enseignement de l'École de Droit de Paris; en 1808, conseiller à vie de l'université, lors de la création de cet établissement; et en 1811 conseiller d'État. Il était attaché à la section du contentieux, où il se fit remarquer par sa vive pénétration et son extrême facilité de travail. En 1814 il se prononça pour le retour des Bourbons. Aussi fut-il compris dans la réorganisation du conseil d'État. Il en fut éliminé par Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, qui cependant lui laissa ses fonctions au conseil de l'université. Il reprit sa place au conseil d'État à la rentrée du roi, qui le nomma en outre inspecteur général des écoles de droit et commandeur de la Légion d'Honneur. Il fut chargé de défendre dans les chambres, comme commissaire, des projets de loi importants, tels que ceux sur la suppression de la liberté individuelle, et sur la presse (1818); sur les pensions ecclésiastiques (1821); sur le règlement définitif du budget (1821); sur le budget de 1824, etc. Intimement lié avec Bellart et de Séze, ses anciens collègues au barreau, ceux-ci l'aiderent à donner un avancement rapide à son fils cadet, Charles DELAMALLE, qui, né en 1792, était procureur général à la cour d'Angers, lorsqu'il mourut, en novembre 1828. Delamalle père a fait imprimer les écrits suivants: *Éloge de Suger*; Amsterdam, 1780, in-12; — *De l'Enterrement*

de ma Mère, ou réflexions sur les cérémonies des funérailles, le soin des sépultures et sur la moralité des institutions civiles en général; 1795, in-8°; 2° édit., en 1796; — *Essai d'institutions oratoires, à l'usage de ceux qui se destinent au barreau*; 1816, 2 vol. in-8°; 2° édit., augmentée, 1822, 2 vol. in-8°; — *De la Filiation et de la Paternité légitimes, et particulièrement de la règle : Pater est quem nuptiæ demonstrant*, d'après les articles 312 à 318 du Code Civil; 1817, in-8°; — *Considérations sur le projet de faire juger les procès sur rapports dans les tribunaux civils*; 1820, 24 pages in-8°; — *Discours sur ce sujet : Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de l'orateur de la chaire*; 1821, brochure in-4°. Ce discours remporta en 1820 le prix d'éloquence décerné par l'Académie Française; — ses *Plaidoyers choisis et œuvres diverses*; 1827, 4 vol. in-8°, avec portrait. On y trouve, outre ses plaidoyers, ses discours dans les deux chambres, une traduction de l'épisode de *Nisus et Euryale*, du IX^e livre de l'*Énéide*; — la traduction de la 1^{re} partie du livre de *L'Orateur*, de Cicéron; — *l'Éloge de Tronchet*; — une *Notice sur Gerbier*, etc. On conserve à la Bibliothèque des avocats la plus grande partie de ses manuscrits.

GUYOT DE FÈRE.

Parquin, *Discours aux funérailles de G.-C. Delamalle*. — Fournel, *Histoire des Avocats du parlement de Paris*. — *Documents particuliers*.

DELAMARCHE (Charles - François), géographe français, né à Paris, en août 1740, mort à Paris, le 31 octobre 1817. Il se consacra à l'enseignement de la géographie, et publia les ouvrages suivants : *Aperçu historique et géographique des Quatre Parties du Monde*; suivi d'un précis sur l'invention et la perfection des cartes géographiques; 1790, in-8°; imprimé aussi à la suite de la 1^{re} édit. de son ouvrage intitulé : *Des Usages de la Sphère, des globes céleste et terrestre, précédés d'un abrégé sur les différents systèmes du monde, suivis de la description et des usages de la géographie, du dénombrement des constellations anciennes et modernes et de la description de la sphère mouvante d'après le système de Copernic*; 1790, in-8°; la 5^e édit., en 1825, in-8°, avec planches; — *Tableaux géographiques et élémentaires*; 1794, 4 feuilles in-fol.; — *Recherches historiques sur le gouvernement politique, civil et militaire des Romains*; 1806, in-8°; — *Nouvel Atlas portatif de la Géographie ancienne, pour servir à l'intelligence des auteurs anciens et guider dans la lecture de l'histoire, composé de 19 cartes, y compris celle de l'itinéraire historique des conquêtes d'Alexandre, lesquelles viennent à l'appui d'une description géographique et historique des différentes régions de l'Europe, des peuples et des lieux les plus*

remarquables, précédé de quelques notions analytiques sur ce que les Romains entendaient par provinces, municipes, colonies, préfectures, etc.; 1809, grand in-8°. Cet atlas n'est autre que celui de Robert de Vaugondy, revu, corrigé et adapté aux nouvelles divisions, qu'avait publié Delamarche en 1790; — *Description géographique et historique des peuples les plus renommés de l'Europe ancienne et des lieux les plus remarquables*; précédée d'une introduction analytique sur les prérogatives des citoyens romains, sur les différentes dénominations et les privilèges accordés aux peuples alliés, vaincus ou volontairement soumis; description accompagnée de notes, qui, avec certains détails instructifs, appelle pour ainsi dire en témoignage tous les auteurs anciens sur lesquels elle se fonde, etc.; 1809, in-4° de 289 pages. Cette description est jointe à l'atlas précédent, dont elle fait partie; — *Atlas élémentaire composé de trente-trois cartes, revues, corrigées et augmentées tant des nouvelles découvertes que des nouveaux changements politiques; précédé des instructions géographiques et historiques; ou description générale du globe terrestre suivant les rapports que les différentes parties de la terre peuvent avoir soit avec le ciel, soit entre elles, soit avec l'histoire*; 5^e édition, 1820, in-4°; — *Extrait de la correspondance entre le sieur Klostermann, ancien libraire à Saint-Pétersbourg, et moi sousigné* (Delamarche); 1815, 8 pages in-8°; — *Revue chronologique et apologétique de la correspondance entre le sieur Klostermann et Delamarche*; 1816, broch. in-8°; — *Idée de la Sphère*; 1821, in-8°.

Son fils, **DELAMARCHE** (Félix), a publié un *Atlas de la Géographie ancienne, du moyen âge et moderne*, adopté par le conseil d'instruction publique; 1829, grand in-4°, de 36 cartes.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La Fr. litt.*

* **DELAMARRE** (Guillaume), dit de Mara, humaniste français, né vers 1470, à Coutances, en Normandie, mort vers 1550. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint recteur de l'université de Caen. Les langues anciennes lui étaient familières, et il passait pour un écrivain assez élégant. La plupart de ses ouvrages n'ont pas été imprimés. On a de lui des opuscules latins, tant en prose qu'en vers, imprimés à Paris en 1514, et qui ne donnent pas une très-haute opinion de son esprit. Delamarre a donné une édition du poème grec de Musée sur les *Amours de Léandre et d'Héro*, avec une traduction latine; Paris, 1526, in-8°.

M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*.

DELAMARRE (Louis - Gervais), agronome français, né en 1766, à Mello, dans le Beauvoisis, mort à Paris, au mois d'octobre 1827. Après avoir été pendant plusieurs années maître clerc

chez Bourgeois, procureur du Châtelet, il lui succéda, en 1791. Il fut arrêté en 1793, avec un de ses plus riches clients, le duc du Châtelet, traduit devant le tribunal révolutionnaire et acquitté. Après le 9 thermidor il quitta les affaires, avec une fortune considérable, dont il fit le plus libéral usage, et s'adonna aux occupations agréables de l'agriculture. On a de lui : *Traité de la Culture des Pins à grandes dimensions*; Paris, 1826, in-8°; — *Historique de la création d'une richesse millionnaire par la culture des pins*; Paris, 1826, in-8°; — *Supplément*; Paris, 1827, in-8°.

Silvestre, *Éloge de L.-G. Delamarre*; dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, année 1828, t. I.

DELAMBRE (*Jean-Baptiste-Joseph*), astronome français, né à Amiens, le 19 septembre 1749, mort à Paris, le 19 août 1822. L'abbé Delille, alors professeur au collège d'Amiens, se plut à développer chez Delambre les premiers germes du talent et du goût, et lui inspira la passion des études classiques. Le jeune élève obtint une bourse au collège du Plessis à Paris. Au sortir du collège, ne recevant aucun secours de sa famille, « il passa plus d'une année, dit Fourier, dans l'attente d'une meilleure situation, et supporta avec constance les privations les plus extraordinaires, ou plutôt il les oubliait facilement; tout ce que d'autres auraient jugé nécessaire lui paraissait à peine désirable. On ne pourrait croire s'il ne l'eût rapporté lui-même, quelle fut dans cette retraite l'extrême modicité de sa dépense. C'est alors qu'il se livra sans réserve à des études historiques et littéraires qui ont été l'origine de ses grands travaux. Il entreprit des traductions assez étendues d'ouvrages latins, grecs, italiens et anglais; non dans l'espoir de retirer de ce travail aucun profit, ce qui lui eût été facile, mais dans la seule vue de perfectionner son instruction. Il commença aussi, par le même motif, à se livrer à l'étude des sciences mathématiques. Il vivait seul, obscur et ignoré, mais heureux et libre, sans autre passion que celle de l'étude. Son temps, seul bien qu'il possédait, lui restait tout entier; aucune visite importune n'interrompait ses loisirs; enfin, son talent se fortifiait chaque jour, et croisait pour la gloire de l'astronomie et des lettres. La solitude inspire le génie; elle appelle les grandes pensées, dissipe le désir présomptueux d'une renommée hâtive et vulgaire, et prépare les ouvrages immortels qui feront l'admiration des siècles. » Le mérite de Delambre, la douceur de son caractère et de ses mœurs, la résolution qu'il avait prise de recommencer seul le cours entier de ses études attirèrent l'attention. On lui proposa de faire l'éducation d'un jeune homme, à Compiègne; il y consentit, et au bout d'une année, en 1771, il revint à Paris, pour élever le fils de M. d'Assy, receveur général des finances, « C'est dans ce temps de sa

vie que Delambre se sentit entraîné dans la carrière des sciences; il approfondit les théories mathématiques, étudia la physique et l'astronomie, et continua de cultiver la littérature et l'histoire. Il se distinguait par la persévérance de ses vœux; ce fut toujours le caractère principal de son esprit. Personne n'a mis plus de suite dans ses travaux, et n'a parcouru avec plus de constance le vaste champ des connaissances humaines. Lorsqu'il se présenta au Collège de France pour entendre les leçons de Lalande, il avait déjà lu ses ouvrages et en avait rédigé un commentaire complet : on le remarqua pour la première fois dans une séance où le célèbre professeur lui offrit une occasion de citer de mémoire un passage d'Aratus. Il rapporta non-seulement le passage entier du poète grec, mais tous les commentaires anciens auxquels ce texte avait donné lieu; Lalande voulut connaître les notes qu'un lecteur aussi instruit avait pu écrire en étudiant son traité d'astronomie : il jugea aussitôt tout ce que les sciences venaient d'acquérir et ce qu'elles devaient espérer. Dès ce moment il regarda Delambre comme son collaborateur; il le pria de ne point assister à des leçons publiques, qui désormais lui seraient inutiles, mais travailla seul avec lui, lui confia les calculs astronomiques les plus compliqués, et détermina M. d'Assy à établir dans son hôtel un observatoire spécial. Delambre acquit à ses frais les instruments nécessaires, et s'appliqua aux observations; il entreprit en même temps les recherches les plus étendues, forma le dessein de perfectionner toutes les tables astronomiques, et consacra sa vie à l'étude et à la description du ciel. » Dès son début dans la carrière astronomique, il parvint à construire les tables qui font connaître la marche d'Uranus, planète alors récemment découverte par Herschell. En 1790 et 1792, il remporta le prix de l'Académie des Sciences pour ses tables d'Uranus et celles des satellites de Jupiter. Il présenta à la même Académie les tables de Jupiter et celles de Saturne. Ces vastes travaux le firent nommer à l'unanimité membre de l'Académie des Sciences, au commencement de 1792. On lui confia ainsi qu'à Méchain le soin de mesurer un arc du méridien depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone. Cette vaste entreprise, interrompue par les troubles de la révolution, ne fut achevée qu'en 1799. Il serait trop long d'exposer ici le caractère, les difficultés et les progrès de ce travail. Delambre, qui y eut la plus grande part, en a écrit l'histoire; c'est dans son ouvrage qu'il faut chercher une exacte connaissance des soins que cette opération exigeait et des résultats qu'elle a produits. « Si l'on considère l'importance du sujet, dit Fourier, les questions d'astronomie, de géométrie et de physique qu'il fut nécessaire de traiter, les noms célèbres des savants français ou étrangers qui concoururent à cet examen, les conséquences capitales et durables de ce travail,

on peut dire qu'aucune autre application des sciences n'est comparable à celle-ci, et n'offre le même caractère d'exactitude, d'utilité et de grandeur. C'est le jugement qu'en ont porté toutes les académies de l'Europe, et l'opinion de l'Institut de France fut solennellement exprimée, lorsqu'on lui proposa de désigner l'application la plus importante des sciences mathématiques ou physiques dans le cours de dix années; les suffrages unanimes décernèrent ce prix à l'auteur de la *Base du Système métrique*. » En 1795 Delambre fut placé parmi les astronomes du Bureau des Longitudes, et entra dans la première classe de l'Institut de France, dont il devint en 1803 secrétaire perpétuel pour la partie mathématique. Nommé par le premier consul inspecteur général des études, il organisa le lycée de Moulins en 1802 et celui de Lyon en 1803. Dans l'année 1807 il obtint au Collège de France la chaire laissée vacante par la mort de Lalande, son maître et son ami, et fut nommé en 1808 trésorier de l'université impériale. Cette place fut supprimée en 1815, et il fut admis à la retraite. Un an auparavant il avait publié son *Traité d'Astronomie théorique et pratique*. « Un enchaînement des plus heureux y rend facile et presque populaire l'intelligence des résultats les plus sublimes; chaque page y porte l'empreinte de l'invention et du génie, et l'entendement se récréé et se délasse à suivre dans son ensemble cette série de formules élégantes, de démonstrations ingénieuses qui n'appartiennent qu'à l'auteur. » Le dernier travail de Delambre fut une *Histoire de l'Astronomie*. Cuvier, dans un discours prononcé sur la tombe de Delambre, a jugé ainsi cet important ouvrage: « Avant lui l'histoire de l'astronomie avait ses temps fabuleux, comme l'histoire des peuples; des esprits superficiels n'avaient pas su la dégarer de sa mythologie; loin de là, ils l'avaient embarrassée encore de conceptions fantastiques. Delambre paraît, et sans effort il dissipe ces nuages; lisant toutes les langues, connaissant à fond toutes les sources, il prend chaque fait où il est, il le présente tel qu'il est; jamais il n'a besoin d'y suppléer par les conjectures et l'imagination. Nulle part, dans ce livre d'une simplicité si originale, il ne se substitue aux personnages dont il raconte les découvertes. C'est eux-mêmes qu'il fait parler, et dans leur propre langage. Chacune de leurs idées se montre au lecteur comme elle s'est montrée à eux-mêmes, revêtue des mêmes images, entourée du même cortège d'idées préparatoires et accessoires; on la suit à travers les âges et dans tous ses développements; on en voit naître à chaque siècle comme des générations d'idées nouvelles, et ainsi se forme et se complète, en quelque sorte sous nos yeux, cette science admirable, première création du génie de l'homme et celle qu'il lui a été donné de porter le plus près de la perfection; et ce qui dans ce grand ouvrage n'est

pas moins précieux ni moins rare que cette exposition simple et entière des faits, c'est cette probité scientifique, si l'on peut s'exprimer ainsi, cette recherche pure de la vérité, que rien ne détourne de son but: ni les jalousies nationales, ni la considération des personnes, ni ces idées de parti qui sont venues troubler jusqu'à la science du ciel. »

Les ouvrages de Delambre sont: *Tables de Jupiter et de Saturne*; Paris, 1789, in-4°; — *Tables du Soleil, de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et des satellites de Jupiter*; Paris, 1792, in-4°; — *Méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien*; Paris, 1799, in-4°; — *Tables trigonométriques décimales, calculées par Borda, revues, augmentées et publiées par Delambre*; Paris, 1801, in-4°; — *Tables du Soleil publiées par le Bureau des Longitudes*; Paris, 1806, in-4°; — *Base du Système métrique décimal, ou mesure de l'arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone, exécutée en 1792 et années suivantes par MM. Méchain et Delambre, rédigée par M. Delambre*; Paris, 1806-1810, 3 vol. in-4°; — *Rapport historique sur les progrès des sciences mathématiques depuis 1789, et sur leur état actuel, présenté le 6 février 1810, par la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut*; Paris, 1810, in-4°; — *Abrégé d'Astronomie, ou leçons élémentaires d'astronomie théorique et pratique*; Paris, 1813, in-8°; — *Astronomie théorique et pratique*; Paris, 1814, 3 vol. in-4°; — *Tables écliptiques des Satellites de Jupiter*; Paris, 1817, in-4°; — *Histoire de l'Astronomie ancienne*; Paris, 1817, 2 vol. in-4°; — *Histoire de l'Astronomie du moyen âge*; Paris, 1819, in-4°; — *Histoire de l'Astronomie moderne*; Paris, 1821, 2 vol. in-4°; — *Histoire de l'Astronomie au dix-huitième siècle*, ouvrage posthume publié par M. Mathieu; Paris, 1827, in-4°; — divers mémoires dans les Recueils de l'Académie des Sciences de Paris; de l'Académie de Berlin, de l'Académie de Turin, de l'Académie de Stockholm.

Fourier, *Éloge de Delambre*; dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, t. IV. — Ch. Dupin, *Notice sur Delambre*; dans la *Revue encyclopédique*, t. XVI (ann. 1822). — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains*.

DELAMET. Voy. LAMET.

DELAN (*François-Hyacinthe*), controversiste français, né à Paris, en 1672, mort à Rouen, en 1754. Docteur de Sorbonne et chanoine de Rouen, il publia divers ouvrages contre la constitution *Unigenitus* et l'*Usure*. Ses opinions jansénistes lui attirèrent diverses disgrâces, entre autres un exil à Périgueux. Il se prononça d'ailleurs contre les convulsions. On a de lui: *Réponse au plan général de l'œuvre des convulsions*; 1733, in-4°; — *Dissertation théologique adressée à un laïque, contre les*

convulsions; 1733, in-8°; — *Défense de la Dissertation*, en réponse à des remarques de Lepaige; 1734; — *Lettres théologiques contre certains écrivains censurés par M. de Senex*; — *Réflexions judiciaires sur les Nouvelles ecclésiastiques*; 1736-1737; — *L'Autorité de l'Église et de la tradition défendue*; 1739; — *L'Usure condamnée par le droit naturel*; Paris, 1753, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique et crit.* — Quérard, *La France littéraire*.

DELANDINE (Antoine-François), érudit français, né à Lyon, le 6 mars 1756, mort le 5 mai 1820. Fils d'un avocat qui devint juge, il fut d'abord destiné à parcourir la carrière judiciaire. Avocat au parlement de Dijon en 1775, il fut reçu au parlement de Paris, en la même qualité, en 1777; mais, entraîné par une vocation irrésistible, il laissa le barreau pour se livrer à la culture des lettres, où il avait débuté à dix-sept ans par une sorte de badinage philosophique intitulé : *Monologue, dialogue, prologue*, ayant pour objet un acte de l'Académie Française. Une nouvelle production, *L'Enfer des Peuples anciens*, publiée en 1784, lui valut le titre de membre honoraire de la Société royale des Antiquaires de Londres. D'autres dissertations savantes publiées en 1780 et 1781 l'avaient fait admettre au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres comme membre correspondant et de l'Académie de Lyon comme titulaire. Son *Histoire des Assemblées nationales de France* le fit élire en 1789 aux états généraux, où il vota constamment avec le parti monarchique. Après la session de l'Assemblée constituante, il occupa à Lyon la place de bibliothécaire de l'Académie; mais une protestation contre la journée du 20 juin 1792, qu'il rédigea et transmit au roi par l'intermédiaire du prince de Poix, le força à quitter cette ville. Il se réfugia en 1793 à Néronde en Forez, ville qu'habitait sa famille. Il y fut arrêté bientôt après, par ordre du conventionnel Javogue, et transféré dans la prison des Reclus de Lyon, où il resta jusqu'au 9 thermidor. Sous le Directoire, il occupa la chaire de législation à l'École centrale du Rhône, et d'autres emplois dans l'administration. C'est à cette époque qu'il eut le courage de réclamer du Directoire le rappel de La Harpe, proscrit depuis le 18 fructidor. Lors de la convocation à Lyon, par Bonaparte, de la *Consulte* cisalpine, Delandine rédigea avec J.-B. Dumas le *Journal de Lyon et du midi*, destiné à rendre compte des actes de cette assemblée. A la suppression des écoles centrales, il reprit ses fonctions de bibliothécaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Delandine a écrit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on doit citer en première ligne son édition du *Dictionnaire de Chaudon*; Lyon, 1804-1805, 13 vol. in-8°; 9^e édit., Paris, 1811-12. Ses autres principaux ouvrages sont : *L'Enfer des peuples anciens, ou histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs*

temples, de leurs noms et de leurs attributs; 1784, 2 vol. in-12; — *De la philosophie corrusculaire, ou des connaissances et des procédés magnétiques chez les divers peuples*; Paris, 1785, in-8°; — *Notice historique sur la vie et les écrits de M^{me} de La Fayette*, en tête de ses œuvres; Paris, 1786, in-16; — *Observations sur les romans et en particulier sur ceux de M^{me} de Tencin*, en tête des œuvres de cette dernière; 1786, in-16; — *De l'Origine et de la Plantation du Maïs*; 1786, in-4°; — *De la Milice et de la garde bourgeoise de Lyon*; 1786, in-4°; — *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon et des ouvrages manuscrits et imprimés qui ont quelque rapport à l'histoire ecclésiastique et civile de cette ville et des trois provinces*; 1787, in-8°; — *Le Conservateur ou bibliothèque choisie, etc.*; 1787-1788, 4 vol. in-12; — *Des États généraux, ou histoire des assemblées nationales en France, des personnes qui les ont composées, de leur forme, de leur influence, et des objets qui y ont été particulièrement traités*; 1788, in-8°; — *Tableau des Prisons de Lyon, pour servir à l'histoire de la tyrannie de 1792 et 1793*; 1797, in-12 et in-8°; — *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon, avec des observations littéraires et bibliographiques*; 1812, 3 vol. in-8°; — *Belles-Lettres*; 1816-1817, 2 vol. in-8°; — *Théâtre*; 1818, in-8°; — *Histoire*; 1819, 2 vol. in-8°; — *Mémoires bibliographiques et littéraires*; 1816, in-8°.

Mahul, *Ann. nécrol.*, 1820.

★ **DELANDINE DE SAINT-ESPRIT** (Jérôme), fils du précédent, né à Lyon, le 14 septembre 1787, se voua, comme son père, à la défense de la monarchie et aux travaux littéraires. Investi par Louis XVIII, en 1815, des fonctions de commissaire extraordinaire du roi dans les départements méridionaux, il combattit aux côtés du duc d'Angoulême, et fut blessé au pont de la Drôme. A son retour en France, par une ordonnance qui mentionne le courage déployé par M. Delandine, le roi lui conféra le nom de *Saint-Esprit*, en faveur des services qu'il avait rendus au duc d'Angoulême dans la nuit du 15 au 16 août, lors de la captivité de ce prince au pont de Saint-Esprit. Depuis la chute de la branche aînée des Bourbons, sous laquelle il a rempli plusieurs missions honorables, M. Delandine de Saint-Esprit consacre ses loisirs à la culture des lettres. On a de lui : *Le Panache d'Henri IV*; — *La vie du duc de Berry*; — *Les Fastes de la France*; — *Le Cycle des jours chrétiens*; — *Prologues et Appendices* au volume intitulé *Sublimités de Chateaubriand*; Paris, 1854.

Documents particuliers.

★ **DELANGLÉ** (Claude-Alphonse), sénateur et magistrat français, né à Varzy (Nièvre), le 6 avril 1797. Il se voua d'abord à l'enseignement; puis, sous le patronage de M. Dupin

jenne, il se livra avec zèle à l'étude du droit, et débuta avec succès peu de temps après au barreau de Paris, où il se distingua par les principales qualités qui constituent l'orateur. Avocat général à la cour de cassation de 1840 à 1846, et procureur général de la cour royale en 1847, ce fut lui qui, en juillet de la même année, dirigea le procès criminel intenté à Parmenier, Teste, Pellaprat et Cubières, au sujet de l'affaire des mines de sel gemme de Gouhenans. Quelques mois après, il présida à l'instruction du procès criminel du duc de Praslin, qui eut un si grand retentissement en France et à l'étranger. En 1846 M. Delangle fut élu député par le collège électoral de Cosnes (Nièvre) ; il faisait encore partie de la chambre lorsque la révolution de février éclata. Destitué de ses fonctions par le gouvernement provisoire, il reentra au barreau, et se rallia à la politique du prince président de la république. En 1850 il fut nommé président du bureau d'assistance judiciaire de la cour de cassation, et acquit de nouveaux titres à l'estime publique et à la confiance du gouvernement. En 1851 il devint membre de la commission départementale et municipale du département de la Seine et de la ville de Paris; enfin, membre de la commission consultative définitivement constituée par décret du 13 décembre. L'année suivante, il fut appelé à présider la section de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes, au conseil d'État. Il fut aussi l'un des commissaires chargés de représenter le gouvernement dans la délibération du sénat relative au rétablissement de l'empire. Nommé successivement procureur général de la cour de cassation et premier président de la cour impériale de Paris (30 décembre 1852), il a été réélu le lendemain, jour de son installation, président de la commission municipale de la ville de Paris. Un décret de la même date lui conféra la dignité de sénateur. M. Delangle a publié *Traité sur les Sociétés commerciales*, en 2 vol. in-8°; 1843; — divers articles de jurisprudence dans la *Gazette des Tribunaux*; — *Plaidoyer pour le comte de Perreghaux, pair de France, contre la Banque de France et M. Lafitte* (1833); — *Discours prononcé à l'ouverture des conférences de l'ordre des avocats*, le 24 novembre 1836 (imprimé par ordre du conseil des avocats). SICARD.

Biographie des Sénateurs.

DELANNES (*Jean*), historien français, vivait au dix-huitième siècle. Religieux de Cîteaux, il professa dans plusieurs maisons de cet ordre, et fut nommé bibliothécaire de Clairvaux. On a de lui : *Histoire du pontificat d'Eugène III*; Nancy, 1737, in-8°; — *Histoire du Pontificat du pape Innocent II*; Paris, 1741, in-12. Delannes continua l'histoire de son ordre, mais cette continuation n'a point paru.

Dictionnaire hist. et crit. — Quérard, *La France littéraire*.

DELANO (*Amasa*), voyageur américain, né à Duxbury, Massachusetts (États-Unis), le 21 février 1763, mort dans sa patrie, en 1817. Il s'engagea dès l'âge de quatorze ans dans la marine militaire, et se trouva à plusieurs affaires contre les Anglais. Il fit ensuite plusieurs voyages dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles, et fit naufrage en 1787 sur le cap Cod (Massachusetts). Il s'occupa avec succès de constructions navales : ce fut sur ses dessins que furent construits les plus grands navires lancés jusque alors aux États-Unis, entre autres le *Massachusetts*, magnifique trois mâts de neuf cents tonneaux, sur lequel Delano se rendit à Canton en 1791. Il y rencontra le capitaine Mac Luer, et l'accompagna dans une exploration des îles Pelew, de la Papouasie et de la Malaisie. En 1793 Delano visita l'île Maurice et les côtes de l'Inde. L'année suivante il revint dans sa patrie, où il demeura jusqu'en 1799, époque à laquelle il fit un voyage de circumnavigation, dans lequel il relâcha au Chili, aux îles Gallapagos, dans l'archipel Sandwich, en Chine et au Cap de Bonne-Espérance. Ce voyage ne fut terminé qu'à la fin de 1802. En 1805 Delano reprit la mer, et fit de nouveau le tour du monde. Cette fois il toucha au Cap de Bonne-Espérance, visita la Terre de Van-Diémen, la Nouvelle-Galles du Sud, gagna les côtes du Pérou, traversa le grand Océan, aborda en Chine, et fut de retour en 1807. Il fit encore plusieurs voyages aux Antilles; mais ses nombreuses fatigues ne lui procurèrent pas la richesse. Delano mourut dans une position peu fortunée. On a de lui : *A Narrative of Voyages and Travels in the northern and southern hemispheres, comprising three voyages round the World; together with a voyage of survey and discovery in the Pacific Ocean and Oriental Islands*; Boston, 1817, in-8°. Ce livre est très-estimé; il contient de nombreux et utiles documents concernant le commerce et la navigation.

Alfred de LAGAZE.

Documents inédits

DELANY (*Patrick*), théologien irlandais, né en 1686, mort en 1768. Issu d'une famille très-obscur, il fut élevé au collège de La Trinité à Dublin, et devint professeur dans cet établissement; il en sortit en 1724. Sa liaison intime avec le docteur Swift et d'autres membres du parti tory lui nuisit d'abord auprès de lord Carteret, gouverneur général d'Irlande. Celui-ci finit cependant par lui accorder une prébende à la cathédrale de Saint-Patrick. En 1727, Delany entreprit sans succès la publication d'un journal périodique intitulé *La Tribune*; mais deux mariages assez riches lui assurèrent une certaine fortune, et en 1744 il obtint le doyenné de Doron. On a de lui : *Revelation examined with candour, or a fair enquiry into the sense and use of the several revelations expressly declared or sufficiently implied to be given to mankind from the creation, as*

they are to be found in the Bible, etc.; 1732-1734, 1763, 3 vol.; — *Reflections upon Polygamy and the encouragement given to that practice in the scriptures of the Old Testament*; 1738; — *An historical Account of the life and reign of David, king of Israel, interspersed with various conjectures, digressions and disquisitions*; 1740-1742, 2 vol.; — *Sermons upon social duties, sermons on the opposite vices*; 1744; — *Essays towards evidencing the divine original of Tithes*; 1748; — *Observations upon lord Orrery's Remarks on the life and writings of doctor Jonathan Swift*; 1754; — *An humble Apology for Christian Orthodoxy*; 1761; — *Eighteen Discourses and dissertations upon various very important and interesting subjects*; 1766.

Biographia Britannica.

DELANY (Mary), artiste anglaise, femme du précédent, fille de lord Lansdowne, née à Coulton, dans le Wiltshire, en 1700, morte en 1788. D'abord mariée à un riche et vieux gentilhomme de Cornouailles, elle épousa, en 1744, Patrick Delany, qu'elle connaissait depuis longtemps par la correspondance de Swift. Après la mort de son second mari, elle obtint de George III une pension de 300 livres et un logement à Windsor. Elle fut en correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps. On a d'elle une *Flore*, ou collection de 980 plantes, très-bien peintes.

Rose, *Biographical Dictionary.*

DELAPLACE (Guislain-François-Marie-Joseph), latiniste français, né à Arras, le 8 décembre 1757, mort le 13 décembre 1825. Il se destinait à l'état ecclésiastique; mais on lui offrit et il accepta un emploi au collège Louis-le-Grand, où il s'était distingué comme élève, et suivit la carrière du professeur. Après la révolution, il professa les belles-lettres et les langues anciennes à l'École Normale et plus tard au lycée Napoléon. Enfin, en 1810, il fut appelé à remplir la chaire d'éloquence latine à la faculté de Paris; il la conserva jusqu'à sa mort. Il a publié en 1801 *Le Nouveau Siècle de la Paix*; Paris, in-8°. Il a laissé en manuscrit une traduction du traité *De l'Orateur*, de Cicéron; une traduction de Quintilien; un ouvrage intitulé *Littérature de la Bible*, et *Leçons grecques de Littérature et de Morale*, rédigées avec Noël. Il a publié, aussi avec Noël, le *Conciones poeticae*; — les *Leçons françaises de Littérature et de Morale*; — les *Leçons latines de littérature et de morale*; — les *Leçons latines modernes*, et le *Manuel du Rhétoricien*.

GUYOT DE FÈRE.

Notice de Naudet et Barbié du Bocage aux funérailles de Delaplace — Quérard, *La France littéraire*.

DEAPORTE (Jacques-Guillaume), médecin français, né à Lisieux, le 19 août 1794. Il entra dans la médecine militaire, fut employé successivement à l'hôpital de Saint-Quentin, à

l'hôpital de Lourcine à Paris, enfin au Val-de-Grâce, et reçut le grade de docteur le 20 mars 1817. On a de lui un grand nombre d'articles ou de mémoires, parmi lesquels on remarque : *Hystérie occasionnée et guérie par la frayeur*; dans le *Journal général de Médecine*, t. I^{er}, 2^e série, 1818; — *Douleurs abdominales suivies de la sortie d'un ver ascaride lombricoïde par les voies urinaires*, même journal, t. II, p. 356, 1819; — *Hernies étranglées guéries sans opération de débridement, par apposition de ventouses*; dans le *Bulletin de l'Acad. de Médecine*, t. I^{er}, p. 159; 1836-1837; — *Mort subite occasionnée par la rupture des vaisseaux de la rate*; séance de l'Acad. de Médecine du 22 février 1836; — *Déclaration en faveur de la liberté de discussion en matières scientifiques*; dans le *Journal de Chirurgie de M. Malgaigne*, novembre 1843; — *Persistence de la vie du fœtus quelque temps après la destruction du cerveau*; dans le *Bulletin de Thérapeutique*, t. XXVII, 461. M. Delaporte est maire de la petite ville de Vimoutiers (Orne), et correspondant de l'Académie impériale de Médecine.

Documents particuliers.

DELARAM (François), graveur anglais, né à Londres, en 1590, mort en 1627. Il grava au burin les portraits des personnages les plus célèbres du seizième siècle. Ces gravures, fermes et nettes, sont fort recherchées, bien qu'on y trouve de l'in correction et du mauvais goût. Le plus remarquable de ses portraits est celui de John, évêque de Lincoln. L'œuvre de Delaram est très-considérable, et doit, malgré d'assez grands défauts, être regardé comme un monument de l'art anglais au dix-septième siècle.

Strutt; *Dict. of Engravers.*

DELARBRE (Antoine), naturaliste français, né à Clermont, en 1722, mort en 1811. Après avoir terminé ses études médicales à Paris, il revint s'établir dans sa ville natale, en 1749, et entra dans les ordres. Il consacra ses moments de loisir à l'étude de la botanique, dont il avait puisé le goût à l'école de Bernard de Jussieu. Il fit aussi de curieuses recherches sur la géologie. Non content d'établir à ses frais un journal botanique, et de faire des cours publics, qu'il ouvrit en 1781, il parcourut les montagnes de l'Auvergne, et publia pour l'instruction de ses élèves le catalogue des plantes qui y croissent spontanément. Il était membre de l'Académie de Dijon, et correspondant des Sociétés de Médecine et d'Agriculture de Paris. On a de lui : *Dissertation sur l'arcade et le mur formés par les eaux minérales de Saint-Alize*; Clermont-Ferrand, 1768, in-8°; — *Dissertation sur le serein de la ville de Clermont-Ferrand et des environs*, lue dans l'Assemblée des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville, le 25 août 1771; in-8°; — *Discours sur l'utilité et la nécessité d'un jardin botanique à Clermont-Ferrand*, prononcé dans la même Assemblée, le 9 août 1781; Cler-

mont, 1781, in-8°; — *Essais zoologiques, ou histoire naturelle des animaux sauvages quadrupèdes et des oiseaux indigènes; de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibiens observés dans la ci-devant province d'Auvergne; Clermont-Ferrand, 1797, in-8°; — Flore d'Auvergne, ou recueil des plantes de cette province; Clermont-Ferrand, 1797, in-8°. La préface contient l'exposition des méthodes de Tournefort, de Linné, de Durande, professeur à Dijon, et de Jussieu. L'ouvrage se termine par des observations sur les propriétés des plantes médicinales, extraites des leçons et dictées de Bernard de Jussieu. On y trouve la description du lac de Pavin, près de la ville de Bresse. Cette première édition n'est qu'un simple catalogue descriptif, par ordre alphabétique, Delarbre améliora considérablement son ouvrage dans une seconde édition, publiée sous ce titre : *Flore de la ci-devant Auvergne, ou recueil des plantes observées sur les montagnes du Puy-de-Dôme, du Mont-Dore, du Cantal; Riom, 1801, 2 vol. in-8°; « édition, dit l'auteur, augmentée de plusieurs genres ou espèces, avec les caractères, la description, la durée, le temps de la floraison et de la maturation des fruits, la station, etc. »* Dans cette seconde édition les plantes sont décrites avec soin et classées d'après une méthode qui ne diffère de celle de Tournefort que par quelques améliorations. On a encore de Delarbre : *Essai topographique de la paroisse de Royat; Essais topographiques et d'histoire naturelle du Mont-Dore et des environs; — Essai topographique de Clermont-Ferrand et de quelques autres endroits de la Limagne d'Auvergne; dans les Mémoires de la Société de Médecine de Paris; 1785, 1797; — Mémoire sur la formation et la distinction des basaltes en boules de différents endroits d'Auvergne; dans le Journal de Physique de 1787.**

Dictionnaire historique, crit. et bibl. — Rabbe, Boisselin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

* **DELAROCHE (Paul)**, peintre français, né à Paris, en 1797. Son père était l'un des estimateurs des objets d'art présentés au mont-de-piété. M. Paul Delarocche se livra d'abord à l'étude du paysage, et concourut en 1817 pour le prix de Rome; mais il reconnut bientôt que ce genre de peinture n'était pas sa vocation, et entra dans l'atelier du baron Gros, où il ne tarda pas à se distinguer. Suivant les préceptes de son illustre maître, il s'éloigna complètement du style grec, mais n'embrassa pas pour cela celui de la Renaissance : il parvint à se créer un genre mixte entre l'école classique et l'école romantique. N'écoulant que ses inspirations, M. Paul Delarocche sut s'approprier ce qu'il y avait de bon dans les deux doctrines opposées. Sa peinture constitue en quelque sorte l'éclectisme de l'art, c'est à-dire

qu'elle est l'expression de l'ordre, d'idées qui semble dominer notre société, et qu'elle résume les progrès faits par l'art depuis le commencement du dix-neuvième siècle; aussi les amateurs de comparaisons l'ont-ils surnommé le *Casimir Delavigne de la peinture actuelle*. Les débuts de M. Paul Delarocche furent à la fois sérieux et brillants; sa réputation grandit rapidement : il la dut sans doute à son mérite hors de ligne, mais l'heureux choix de ses sujets n'y fut pas étranger. En 1832, le 3 novembre, il fut nommé membre de l'Institut, et depuis professeur à l'École des Beaux-Arts. Les plus importantes de ses œuvres sont, en suivant l'ordre de leur apparition : en 1819, *Nephtathi dans le désert*; — en 1822 : *Joas dérobé aux bourreaux par Josabeth*. Dans un compte-rendu du salon, M. Thiers disait de ce tableau : « La teinte est ardente, les expressions sont fortes, mais exagérées; un seul groupe, celui des deux enfants égarés, est fort beau; mais il est fâcheux que le beau de ce tableau soit caché dans le fond »; — *Une Descente de croix*; — en 1824 : *Saint Vincent de Paul prêchant en présence de la cour de Louis XIII pour les enfants abandonnés* (gravé par Prévost); — *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester* (gravé à la manière noire par Reynolds); — *Saint Sébastien secouru par Irène* : ces trois toiles valurent une médaille à leur auteur; — *Filippo Lippi*, qui, chargé de peindre une Vierge pour un couvent, devient amoureux d'une religieuse qui lui servait de modèle; — en 1826 : *La Mort d'Augustin Carrache*; — *Miss Macdonald portant des secours au prétendant Charles-Édouard après la défaite de Culloden* (gravé à la manière noire par Reynolds); — *La Mort d'Élisabeth*, reine d'Angleterre, production pleine d'ampleur et de dignité (1); — *Une Scène de la Saint-Barthélemy : le jeune Caumont recueilli vivant parmi les cadavres*; — en 1827 : *La prise du Trocadero*, commandée par la liste civile : ce tableau fut l'objet de beaucoup de critiques. « L'artiste, dit un spirituel biographe (2), avait été obligé de rendre d'imagination l'effet d'un siège de nuit, des feux de batterie au clair de lune, le tout se mirant dans le cristal des eaux; enfin, quelque chose de fort difficile à inventer »; — *La Mort du président Duranti* : pour la deuxième salle du conseil d'État; — *Un Portrait en pied du Dauphin* (duc d'Angoulême); — un plafond du *Musée Charles X*. M. Paul Delarocche reçut la croix de la Légion d'Honneur le 26 avril 1828; — en 1831 : *Les Enfants d'Édouard*, souvent reproduits par la gravure et la lithographie; — *Le Cardinal de Richelieu sur le Rhône, conduisant au supplice Cinq-Mars et de Thou*; — *Le Cardinal Mazarin mou-*

(1) Cette toile est actuellement au Musée du Luxembourg.

(2) M. de Loménie.

rant : ces deux tableaux, formant pendants, et gravés par François Girard, sont devenus populaires ; — *Une Lecture* ; — le *Portrait de M^{lle} Sontag* ; — en 1832 : *Cromwell contemplant le cadavre de Charles I^{er}*. « Il fallait, dit justement M. de Lomenie, tout le goût, toute la convenance, toute la retenue qui caractérise le talent de M. Paul Delaroché pour se tirer avec bonheur d'un pareil sujet. Comment peindre sans exciter l'horreur, à un degré incompatible avec l'admiration, un cercueil dans ce cercueil un roi décapité, devant ce cercueil debout un homme qui a fait trancher la tête de ce roi, et qui d'une main profanatrice soulève le couvercle du cercueil pour contempler le cadavre de sa victime ? Et pourtant M. Delaroché a réussi à produire un ouvrage qui intéresse sans révolter » ; — En 1834 : *Le Supplice de Jane Gray* ; ce tableau est un chef-d'œuvre de sentiment touchant et d'exécution pittoresque ; quelques critiques ont cependant trouvé une certaine affectation prétentieuse dans la pose des personnages et la minutie des détails. Quoi qu'il en soit, il est impossible de contempler cette toile sans éprouver une vive émotion ; — *Sainte Amélie* : ce tableau (gravé par Mercuri) est dans le genre des premiers peintres italiens de la renaissance ; il était destiné à servir de modèle pour le vitrail de la chapelle du château de Dreux — *Galilée étudiant le mouvement de la terre*, petit cadre d'un effet charmant de dessin et de couleur ; — en 1835 : *La Mort du duc de Guise*, œuvre pleine de simplicité et de finesse, qui a fait dire à de bons juges que c'était là du Molière en peinture. « L'intention du peintre, dit M. Lenormand, se révèle dans la figure du roi soulevant la portière, et regardant du coin de l'œil si son ennemi est bien mort ; elle n'est pas moins évidente dans la manière remplie de courtoisie dont les assassins s'écartent pour laisser voir au roi l'accomplissement de ses ordres. Mais le peintre reprend toute sa dignité quand il montre le noble cadavre étendu sur la gauche du tableau. M. Delaroché n'a rien produit de plus ferme ni de mieux rendu que cette figure » ; — en 1837 : *Charles I^{er} insulté par des soldats dans un corps-de-garde* (gravé par Achille Martinet) ; ce tableau, pensé avec noblesse, composé avec habileté, est peint avec soin ; cependant il laisse à désirer plus de chaleur et de vie ; — *Strafford marchant au supplice et béni par Laud, archevêque de Cantorbéry* ; — *Sainte Cécile* ; — de 1838 à 1840 : le *Portrait de M. Guizot* (gravé par Callamatta), et un *Portrait en pied de Napoléon* portant l'uniforme des grenadiers de la garde et se promenant dans son cabinet de travail des Tuileries. Ce tableau, exécuté d'après les conseils de la reine de Naples, Caroline (comtesse de Lipano), sœur de l'empereur, appartient à la comtesse de Sandwich, et se trouve en Angleterre. M. Delaroché travaillait depuis 1837 à la décoration de l'hémicycle du Palais des

Beaux-Arts. Il termina cette œuvre capitale en 1841. Dans cette vaste et belle composition, l'auteur a su dérouler l'histoire de l'art depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, en représentant dans un seul cadre les grands artistes de tous les siècles, peintres, sculpteurs et architectes. Malgré le nombre des personnages, qui dépasse quatre-vingts, et la diversité des figures et des costumes, rendus avec une grande fidélité historique, tout est groupé avec une harmonie parfaite. Le coloris est sobre et riche à la fois, et la pureté du dessin ne laisse rien à désirer. Cet immense travail a été gravé par M. Henriquel Dupont ; — en 1851 : *La Reine Marie-Antoinette après sa condamnation à mort*.

« Le caractère du talent de M. Paul Delaroché est une exposition sage et naturelle du sujet, une grande vérité d'action, une expression savante et juste, enfin une exécution séduisante, tant sous le rapport de la couleur, qui est toujours dans ses tableaux brillante et harmonieuse, que sous celui du rendu des étoffes, des chairs, des moindres accessoires, auxquels il apporte un soin si minutieux parfois, qu'il va jusqu'à nuire à l'ensemble en détournant l'attention de l'objet principal (1). »

M. Paul Delaroché est officier de la Légion d'Honneur depuis le 8 mai 1834. Il avait épousé la fille unique de M. Horace Vernet, morte en 1845, d'une fièvre nerveuse. Alfred DE LACAZE.

Archives du Musée. — De Lomenie, *Galerie des Contemporains illustres*, VII. — Vilet, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1841. — *Revue de Paris*, 1831 et 1834.

DELARUE et non **DE LARUE** (L'abbé *Gervais*), historien français, né à Caen, en 1751, mort en 1835, fut un des plus savants hommes de notre époque sur l'histoire du moyen âge. Il fit ses études à l'université de Caen, dont il devint un des professeurs. Il s'appliqua spécialement aux antiquités nationales et à l'histoire de la Normandie. Depuis dix ans il travaillait à cette histoire, et en avait composé plusieurs volumes encore manuscrits, lorsque la constitution civile du clergé fut décrétée par l'Assemblée constituante. L'université de Caen protesta contre cet acte, et Delarue, comme ses collègues, se refusa au serment prescrit. Obligé de s'expatrier en 1793, il confia ses manuscrits, ses nombreux matériaux au comte de Mathan, chez lequel il vivait comme professeur de son fils. La terreur arrive ; le comte est effrayé de l'idée que ces papiers d'un proselit, dans lesquels se trouvent à chaque page les noms de roi, de royauté, si souvent mal interprétés alors, peuvent servir de prétexte aux bourreaux contre lui, contre son fils, et il finit par se décider à jeter au feu tant de feuilles précieuses, fruits de si laborieuses recherches, de si utiles travaux. L'auteur, retiré en Angleterre, travaillait à compléter son ouvrage, lorsqu'il apprit cette perte irréparable ; alors il ne s'occupa plus que de l'histoire littéraire du moyen

(1) M. Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

âge et de l'histoire civile, littéraire et ecclésiastique de la ville de Caen. Son érudition le lia en Angleterre avec un grand nombre de savants de cette nation, et le fit recevoir à la Société royale des Antiquaires de Londres. Aidé de l'influence de cette Société, il put se faire ouvrir tous les dépôts littéraires, toutes les archives historiques, dont les Anglais se montrent si jaloux. Ce fut dans celles de la Tour de Londres surtout qu'il trouva un grand nombre de précieux documents qu'avant lui nul étranger n'avait eu la permission d'examiner. Pendant six ans il travailla constamment huit heures par jour dans ces grandes archives anglo-normandes. Sous Louis XV M. de Bréquigny les avait compulsées, par ordre du gouvernement; mais il s'était borné à copier les titres des pièces qui pouvaient intéresser la France, et rien de plus. Delarue copia plus de 4,000 pièces sur le commerce, la marine et les arts en France pendant les douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles. Il trouva aussi dans les grands dépôts publics de l'Angleterre une infinité de manuscrits français enlevés à la France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, et qui faisaient connaître des trouvères des onzième, douzième et treizième siècles, presque tous inconnus à la France, et qui cependant étaient les pères de notre littérature. Il fit l'analyse des ouvrages des anciens poètes, en copia les morceaux les plus importants, et transcrivit même en entier plusieurs de ces manuscrits. Passant ensuite en Hollande, Delarue y fit les mêmes travaux, jusqu'à ce qu'enfin, vers 1798, il put revenir en France, où il apporta sa riche collection. Il s'occupait aussitôt de composer l'ouvrage que ses découvertes lui avaient fait concevoir et qui manquait à notre littérature. L'abbé Millot avait donné l'histoire des poètes ou troubadours de la France méridionale; Delarue entreprenait celle des poètes ou trouvères de la France septentrionale. Mais il voulut encore ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il avait recueillies, et pour compléter son travail il remua tous les manuscrits du moyen âge qui se trouvaient en France. Il obtint de pouvoir fouiller dans tous nos dépôts publics, et la carrière s'agrandissant de plus en plus, il la parcourut pendant trente ans avant d'oser mettre au jour son ouvrage. Il est vrai qu'ayant repris ses fonctions de professeur d'histoire dans l'université, en 1808, il eut à s'occuper aussi des travaux que nécessitait cet enseignement. De son côté, Raynouard explorant les richesses littéraires de la langue romane, exhuma de l'oubli les troubadours; ses recherches excitèrent l'attention de l'abbé Delarue, et ces deux littérateurs érudits se communiquèrent leurs découvertes et leurs différents systèmes, mais sans pouvoir s'entendre; l'un soutenait que nous tenons tout des troubadours: idiome, poésie, romans historiques et presque notre civilisation. L'abbé Delarue attribuait ces

conquêtes de l'esprit humain à ses trouvères; et comme son ouvrage n'avait pas encore paru, il soutint avec force ce système dans un mémoire lu à l'Institut en 1814 et imprimé en 1815. Ce ne fut que vingt ans après (en 1834) qu'il publia, en trois volumes in-8°, ce qu'il appelait encore avec modestie des *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*. Il y développe son système en attaquant celui de son adversaire du midi. Qu'est-il résulté de ce combat entre les trouvères et les troubadours? Beaucoup de lumières nouvelles sur nos origines littéraires, deux bons ouvrages de plus et une solide gloire pour les deux rivaux. L'abbé Delarue, déjà membre de la Société royale des Antiquaires de Londres et de l'Académie de Caen, fut élu membre correspondant de l'Institut. Outre ses *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, il a publié des *Recherches historiques sur la Prairie de Caen*; 1837, broch. in-8°; plusieurs mémoires sur le commerce de Caen depuis le onzième jusqu'au dix-septième siècle, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Caen*; de nombreuses dissertations dans les *Mémoires de la Société royale de Londres*, dans les *Magasins et Revues d'Angleterre*. On a publié de lui après sa mort: *Mémoires historiques sur le palinod de Caen*; 1841, in-8°, de 20 pages; — *Recherches sur la tapisserie de Bayeux représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands*; 1841, in-8° de 116 pages (une 1^{re} édit. avait paru en 1824); — *Nouveaux Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement, contenant des Mémoires d'antiquités locales et les annales militaires, politiques, religieuses de la ville de Caen et de la basse Normandie*; 1842, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

P. David, *Notice sur G. Delarue*, dans le *Moniteur* du 6 décembre 1837. — *Biographie des Contemporains*. — *La France littéraire*.

* **DELARUE** (Amédée-Joseph), architecte français, né à Lille, en 1790. Élève de Hnyot, Alavoine et Guénepin, il fut nommé architecte de la ville de Mézières (Ardennes), et exécuta dans cette ville et dans le département un grand nombre d'édifices, tels que l'hôtel de ville, le palais de justice, la maison d'arrêt, la caserne de gendarmerie, l'école des frères de la doctrine chrétienne, à Sedan; le palais de justice et l'hôtel de ville de Rocroy; la maison d'arrêt à Vouziers; des mairies et des écoles en diverses localités; des églises à Hautes-Rivières, Fécherai, Harcy, Auvillers, Pourru-Saint-Remy, etc. Il a fait les restaurations de la cour d'assises à Mézières, du palais de justice et de la maison de correction à Bethel, de l'église des ci-devant Bénédictins à Mouzon, de l'hôtel de ville de Charleville.

GUYOT DE FÈRE.

Annuaire des Artistes français.

DE LARUE. Voy. LA RUE (DE).

DELA TOUCHE. Voyez LATOUCHE (DE).

DELA TOUR. Voyez LATOUR (DE).

DELA TOUR (Louis-François), littérateur français, né à Paris, le 6 avril 1727, mort le 6 novembre 1807. Il fut longtemps imprimeur-libraire, et imprima entre autres ouvrages le *Tacite* de Brotier; Paris, 1771, 4 vol. in-4°. Delatour se retira ensuite du commerce, et consacra ses loisirs à la littérature et aux arts. Il s'occupa particulièrement de la Chine, et recueillit sur ce pays une foule de particularités curieuses. On a de lui les ouvrages suivants, tous anonymes : *Les petites Nouvelles parisiennes*; Paris, 1750, in-18; livre rare, tiré à un petit nombre d'exemplaires; — *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de M. Lamoignon, avec une table alphabétique des auteurs et des anonymes*; Paris, 1770, in-fol.; tiré à quinze exemplaires. L'édition en trois volumes in-8°, faite pour la vente en 1791, a subi des retranchements considérables; — *Suite et arrangement des volumes d'estampes connus sous le nom de Cabinet du Roi, imprimée sur l'édition du Louvre en 1727, in-fol., et réduite au format in-8°*; Paris (sans date), in-8°; tiré à six exemplaires; — *Essais sur l'Architecture des Chinois, sur leurs jardins, leurs principes de médecine et leurs mœurs et usages, avec des notes*; Paris, 1803, deux parties en 1 vol. in-8°, tiré à 36 exemplaires seulement.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*.

DELAUDUN (Pierre), sieur d'Aygalliers, poète et critique français, né à Uzès, en 1575, et mort de la peste, en 1629, au château d'Aygalliers. A Paris, où il avait été envoyé pour faire son cours de philosophie, il se livra tout entier à la littérature, entraîné par ses goûts et sollicité peut-être un peu trop vivement par un de ses oncles, Robert Delaudun, aumônier du roi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut un assez pauvre poète, et que quand, retourné dans sa ville natale, il ne fut plus sous l'influence des conseils de son oncle, il eut le bon esprit de renoncer à des travaux littéraires dans lesquels il avait eu peu de succès; ou du moins s'il ne revint pas de son amour malheureux pour la poésie, il eut la sagesse de ne plus livrer ses productions à la publicité. Vers 1605, il succéda à son père dans la charge de juge temporel de l'évêque d'Uzès. On a de lui : *Poésie contenant deux tragédies (Le Martyre de saint Sébastien et Horace)*; *La Diane, poème, mélanges, etc.*; Paris, 1596, petit in-12 : ce que ce volume renferme de plus curieux, ce sont quelques petites pièces de vers composées d'un quatrain et d'un tercet, qu'il avait nommées demi-sonnets, et qu'il croyait appelées à tenir une place durable à côté du sonnet. « Mais, dit Colletet, comme tout cela n'était qu'une pure bizarrerie d'esprit, pas un poète de son temps ne voulut marcher sur ses traces : si bien que son invention, dont il se

vantait hautement partout, avorta entre ses mains, et il ne se rencontra point de demi-sonnets ailleurs que dans ses œuvres (1) »; — *L'Art poétique français, divisé en cinq livres*; Paris, 1598, in-16. C'est le meilleur de ses ouvrages. Quoique contenant plus d'une idée erronée et empreint trop souvent d'une vanité juvénile, qui va jusqu'à pousser l'auteur à donner ses propres écrits pour modèles, cet Art poétique n'a pas été sans rendre quelques services, soit à la langue française en général, soit à l'art dramatique en particulier. Il contribua pour sa part à mettre un terme à la pédantesque affectation des Baif, des Jodelle, et de plusieurs autres poètes de son temps, qui employaient sans cesse des mots nouveaux, tirés des langues anciennes et peu conformes au génie de notre langue; enfin, il contribua à débarrasser l'idiome français des lettres que l'étymologie y avait introduites et qui ne se prononçaient pas. Un des premiers, Delaudun proposa de ne plus faire monter sur la scène des personnages allégoriques; et, reprenant le précepte d'Horace, il s'éleva avec raison contre l'intervention, dans la tragédie, des dieux et des êtres surnaturels. L'insistance qu'il mit à établir ce dernier précepte est d'autant plus méritoire qu'il s'était servi lui-même dans une de ses tragédies de ce faible moyen de dénouement : il confessa sa faute, tout en essayant de l'excuser; — *La Franciade*; Paris, 1604, in-12. Ce poème, qui est divisé en neuf chants, en l'honneur des neuf Muses, et dont le fond ne vaut pas mieux que la forme, est accompagné de notes pleines d'érudition, mais dépourvues de toute critique. L'abbé Goujet assure qu'elles appartiennent à Robert Delaudun, qui voulut enrichir de sa savante prose les vers de son neveu.

Michel NICOLAS.

L'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV. — *Biblioth. du Théâtre français depuis son origine* (par Marin), t. I. — *Histoire littéraire des Sciences*, t. I.

DELAULNE (Étienne), dessinateur et graveur français, né à Orléans, en 1520, mort vers 1595. C'est à Strasbourg qu'il cultivait l'art de la gravure, pour lequel il était plein d'une ardeur et d'une passion infatigables. Aussi a-t-il produit un nombre de pièces très-considérable, la plupart de petit format, et exécutées d'après les propres dessins de l'artiste; elles sont remarquables par la facilité de l'invention, la légèreté, l'extrême délicatesse du burin. Les figures, quoique d'un dessin parfois incorrect, sont touchées avec goût. Les estampes de Delaulne sont ordinairement signées *Stephanus F.*; d'autres fois elles portent un S. ou les lettres S. F. Les plus estimées sont : *L'Histoire de l'Ancien Testament*; — trente petites pièces de travers; trente-petites pièces en rond; — *Les Douze Mois de l'année*; — *Les Trois Grâces*; — *Le Serpent d'airain*, d'après J. Cousin; — des copies en petit de Marc-Antoine, représentant *La Mort de Goliath*;

(1) Colletet, *Discours du Sonnet*, p. 11.

— *Le Massacre des Innocents*; — *Les Travaux d'Hercule*; — *Alexandre juisant enfermer dans une cassette les œuvres d'Homère, etc.*; — *Léda*, d'après Michel-Ange; — *L'Enlèvement d'Hippodamie*, d'après Rosso; et plusieurs belles frises et sujets d'histoire ancienne, sur ses propres dessins.

Biographie orléanaise. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

DELAUNAY (*Pierre Py-Poulain* ou *Pipoulain*), grammairien français, né à Paris, vers 1670, mort vers 1730. Il est connu par un petit traité grammatical publié sous le titre de *Méthode du sieur Py-Poulain de Launay, ou l'art d'apprendre à lire le français et le latin*; Paris, 1719. « Ceux qui ont profité de cet ouvrage sont louables, dit l'abbé Goujet. Il est certain qu'en réformant quelques idées de cet auteur, et en en perfectionnant quelques autres, son ouvrage ne pourrait être que très-utile aux commençants, pour la prononciation surtout et pour l'orthographe. Quand il présenta sa méthode en 1713 à l'abbé Bignon, ce savant, après l'avoir examinée, y trouva de fort grands avantages, et applaudit au zèle et aux vues de l'auteur. Cette méthode eut ensuite d'autres approbateurs distingués par leurs talents et par leurs lumières; et l'expérience a montré depuis que l'on pouvait s'en servir avec beaucoup d'utilité. »

Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 117.

DELAUNAY (*Pipoulain*), grammairien français, fils du précédent, né à Paris, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort à Paris, le 6 mars 1767. Il chercha à populariser et à appliquer la méthode de son père, et publia dans ce but les ouvrages suivants : *Méthode pour apprendre à lire le français et le latin par un système si aisé et si naturel qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans par la méthode ancienne et ordinaire*; Paris, 1741, in-12; — *L'Anti-Quadrille*; Paris, 1745, in-12; — *La Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine, par un moyen si facile qu'il est à la portée d'un enfant de cinq à six ans qui sait lire*; Paris, 1756, in-8°.

Journal des Savants, année 1741. — *Année littéraire*, t. V, p. 245.

DELAUNAY (*Joseph*), homme politique français, né à Angers, en 1746, mort le 5 avril 1794. Il était fils d'un procureur au présidial. Ses opinions au commencement de la révolution le firent nommer successivement commissaire près le tribunal du district de sa ville natale, en 1791, et député de Maine-et-Loire à l'Assemblée législative. A son arrivée à Paris, il réclama son admission dans le club des Jacobins, et se lia avec les membres les plus ardents du parti démocratique. Placé à l'extrême gauche de l'Assemblée, il appuya toutes les mesures violentes qu'on crut devoir prendre contre les adversaires de la révolution, et présenta, à la séance du 30 juin 1792 cette motion : « Il n'y a « plus qu'un principe qui doit guider les en-

« voyés du peuple, un principe que je voudrais « voir graver dès ce moment, en caractères « profonds et ineffaçables, sur le mur du sanc- « tuaire des lois, et dans les termes suivants : « Jusque après l'extinction de tous les foyers « de conspiration et la clôture définitive de « la révolution de l'empire, les représentants « des Français, dans leurs déterminations « répressives contre les conspirateurs et les « perturbateurs de l'ordre public, ne consul- « teront que la loi impérieuse et suprême du « salut public. » Delaunay voulait soulever la question de la déchéance, qui menait naturellement à celle de la république. Ce fut encore Delaunay qui demanda qu'on permit aux prêtres de se marier. Après la clôture de l'Assemblée législative, Delaunay entra dans la Convention, où l'avaient encore appelé les suffrages de ses compatriotes de Maine-et-Loire. Il prit place à la Montagne, vota la mort de Louis XVI, combattit le *scrutin épuratoire* que les Girondins voulaient obtenir, se fit remarquer au 31 mai parmi les défenseurs des sectionnaires insurgés, vota le 2 juin pour l'arrestation et la mise en accusation des vingt-deux. Depuis lors il ne s'occupa guère plus que de questions financières. Le 26 juillet 1793 il fit ordonner l'apposition des scellés sur les magasins de la Compagnie des Indes, et le 16 octobre il fit décréter la suppression de cette compagnie et la vente de ses marchandises. Traduit au tribunal révolutionnaire avec Chabot et Bazire, comme prévenu d'avoir falsifié un décret de la Convention, trafiqué de ses opinions, et spéculé sur les compagnies financières aux dépens de la république, il fut condamné, et mourut sur l'échafaud le 5 avril 1794.

Petite Biog. Convent. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

DELAUNAY jeune (*Pierre-Marie*), magistrat français, frère du précédent, naquit à Angers, en 1755, et mourut en 1814. Avocat dans cette ville, il fut élu en 1790 procureur-syndic du département de Maine-et-Loire. Nommé membre de la Convention deux ans après, il s'attacha au parti de la Plaine, et manifesta sa tendance au modérantisme dans toutes les questions qui l'amènèrent à la tribune. Il vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix, et dénonça *L'Ami du Peuple* comme prêchant la dictature et le pillage; et ce fut sur son rapport que Marat fut décrété d'accusation. Chargé d'une mission dans l'ouest, il s'y prononça contre le général Rossignol, et prit part dans la suite aux négociations qui apaisèrent momentanément les troubles du Poitou et de la Bretagne. Après le 9 thermidor, Delaunay fut porté au comité de sûreté générale. Après la clôture de la Convention, il entra au Conseil des Cinq-Cents, et termina sa mission législative en 1797, puis devint membre du tribunal de cassation. Appelé, après le 18 brumaire, à la présidence du tribunal cri-

minel de Maine-et-Loire, il dirigea en cette qualité les débats du procès relatif à l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, et sut allier en cette circonstance la fermeté du magistrat aux égards dus à des accusés que la politique seule avait rendus coupables. Napoléon nomma Pierre-Marie Delaunay membre de la Légion d'Honneur, et en 1811, lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire, il le revêtit du titre et des fonctions de président de chambre à la cour impériale d'Angers. La restauration de 1814 le laissa dans ce poste, où il mourut.

Petite Biog. Convent.

DELAUNAY (Pierre-Louis-Athanase VEAU), homme politique français, né à Tours, en 1751, mort le 3 janvier 1814. Nommé suppléant à la Convention, il y siégea après le 31 mai, s'y fit peu remarquer, et revint à Tours en 1795. Il obtint la place de professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de cette ville, et publia quelques ouvrages, dont le plus important, intitulé: *Recherches sur les moyens de rendre une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine*, fut couronné par l'Institut.

Chelmei, *Histoire de Touraine*, t. 4, p. IV 480.

DELAUNAY (Claude-Jean VEAU), physicien français, frère du précédent, naquit à Tours, en 1755, et mourut le 2 avril 1826. Il étudia la médecine à Montpellier, et professa en 1809 la physique à Reims. On a de lui: *Manuel de l'Electricité*; Paris, 1809, in-8°; — *Sur un dolmen, monument druidique, près de Pont-le-Voy*, et *Sur la pile de Saint-Mars*, monument supposé romain, entre Tours et Langeais, dans le t. III des *Mém. de l'Académie Celtique*.

Quérard, *La France Littéraire*.

DELAUNAY (Louis), minéralogiste néerlandais, né vers 1740, vivait encore en 1805. Avocat à Bruxelles, il cultivait cependant les sciences. Un mémoire sur les défrichements lui valut, en 1770, un accessit de l'Académie de cette ville. Devenu membre de la même compagnie en 1776, il fut admis aussi en 1784 au sein de l'Académie de Zélande. Il remplissait à la même époque les fonctions de greffier du conseil des finances des Pays-Bas. Outre plusieurs *Mémoires* insérés dans le *Recueil de l'Académie de Bruxelles*, parmi lesquels ceux *Sur l'orichalque des anciens et sur le lapis azrosus de Pline*; *Sur la substance connue des anciens sous le nom de pierre sarcophage ou pierre d'asso*; *Sur les cristallisations d'eau*; *Sur l'origine des fossiles accidentels des provinces belgiques*; Bruxelles, 1779, on a encore de lui: *Mémoire sur cette double question: La pratique des enclos adoptée en Angleterre est-elle avantageuse au défrichement? Quel est en général le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser les terres nouvellement défrichées?* Bruxelles, 1770, in-4°; — une traduction de la *Lettre sur la tourmaline du Tyrol* de Müller; Bruxelles, 1779, in-4°; — *Essai sur*

l'histoire naturelle des roches; Pétersbourg, 1786, in-4°, et Bruxelles, même année, in-12; — *Minéralogie des Anciens*; Bruxelles, 1803, 2 vol. in-8°.

Recueil de l'Acad. de Bruxelles. — L'abbé Rozier, *Journ. de Phys.*, XV. — Benhot, *Journ. de la Librairie*

DELAUNAY. Voy. LAUNAY (DE).

DELAUNAY. Voy. LAUNAY (DE).

★ **DELAVAL (Pierre-Louis)**, peintre français, né à Paris, le 27 avril 1790. Elève de Girodet, il débuta au salon de 1810 par deux tableaux ayant pour sujet, l'un: *Un Épisode de la guerre civile suscitée par la rivalité de Vespasien et de Vitellius*, figures de grandeur naturelle; et l'autre (demi-nature): *Télémaque dans les oasis d'Égypte*. Le salon de 1812 eut de lui: *Orphée perdant de nouveau son Eurydice*, et le *Portrait en pied du général de Sugny*. On reconnaissait déjà dans ces tableaux les qualités d'un coloriste et d'un bon dessinateur, et le talent du jeune artiste lui mérita d'être compris dans le petit nombre de ceux qu'un décret du 26 février 1814 exempta de la conscription. Continuant ses travaux, il exposa successivement les tableaux suivants: *Hélène montrant à Priam les principaux chefs de l'armée des Grecs*, salon de 1814; — *Saint Louis malade, entouré de sa famille*, salon de 1817; — *Un Croisé dans l'église de la Sainte-Chapelle*, même salon; ce dernier tableau est dans la chapelle de la marine à Brest; — *Le portrait en pied du marquis de Larochejaquelein*: ce portrait faisait partie de la collection des généraux vendéens commandée par Louis XVIII; — *Sainte Clotilde exhortant Clovis à embrasser la religion chrétienne*, salon de 1817: église Saint-Louis à Versailles; après cette exposition la médaille d'or fut décernée à M. Delaval; — *Portrait en pied du maréchal de Vioménil*, salon de 1819; ce portrait, d'abord placé dans la salle des maréchaux, fait actuellement partie du musée de Versailles; — *Minerve protégeant les arts*: conservé au grand Trianon; — *La Justice, La Force*: ces deux figures décorent la chambre à coucher du roi à Versailles; — *Hermine chez le Vannier*, salon de 1821; — *Psyché abandonnée par l'Amour*, même salon: musée de Grenoble; — *Jésus et la femme adultère*, même salon: église Saint-Leu à Paris; — *Treize à table*, même salon; — *Le Départ de Tobie*, même salon. En 1842 M. Delaval exposa un tableau très-curieux: *Portrait d'un Chinois*, dont toutes les parties sont exécutées avec des couleurs provenant de la Chine; ces couleurs n'ont subi aucune altération, et on reconnaît la supériorité de plusieurs d'entre elles sur les nôtres; telles sont les jaunes: ce tableau est au musée de Versailles; — Au salon de 1824; *L'Adoration de Jésus*: cathédrale de Saint-Malo; — au salon de 1827: *Saint Louis, après la bataille de Taillebourg*: commandé par le ministre de la marine pour la chapelle

de l'École de Marine, et transporté à Brest après la dissolution de cette école; — *Saint Maximilien et saint Bonose refusant de sacrifier aux idoles* : église Saint-Étienne-des-Grés. En 1825 et 1826 on a placé dans l'église de Saint-Philippe du Roule et dans celle de Saint-Leu les tableaux de *Jésus et saint Philippe* et de *Saint Charles Borromée*, commandés par le préfet de la Seine et par le roi à M. Delaval, qui exécuta ensuite un grand tableau de sept mètres sur quatre mètres ayant pour sujet le *Serment de Charles X' au sacré*; — au salon de 1831 : *Sainte Juliette condamnée à périr par le feu*; — le portrait en pied du *duc de Bourbon*, prince dont il était le peintre; — au salon de 1834 : *Télémaque abordant l'île de Calypso*; — à celui de 1835, *Pévénil du Pic partant de l'auberge du Chat-Botté*; — en 1836 : *Un Calvaire*; — en 1837 : *La Vierge et l'enfant Jésus*; église de Vanves; — *Un Christ*: cathédrale de Saint-Quentin. On a encore de M. Delaval : *Saint Faroḡ donnant la communion à un aveugle*; — *Sainte Céline recevant de sainte Geneviève l'habit de son ordre*: cathédrale de Meaux; — *Saint Louis portant l'oriflamme en qualité de croisé*: commandé en 1840 pour le musée à Versailles; — *Henri IV à l'âge de quinze ans*; — *Sainte Catherine d'Alexandrie*; — *Un Christ*: demandé par l'archevêque de Paris; — *La Vierge et l'enfant Jésus*: Saint-Philippe du Roule; — *La Vierge intercédant*; enfin, une foule de portraits importants, tels que ceux des amiraux Willaumez, Émériaux, Lemarant, Cuvillier; des généraux Montrichard, Valin, Hubert, Pelleport, Campy, de Croisy, etc.; ceux du vicomte Dubouchage, ministre de la marine; de Marduel, curé de Saint-Roch; de l'abbé de Genoude, de Châteaubriand, de madame de Saint-Cyran, de la marquise de Saint-Forget, de la vicomtesse de La Villegontier, de madame Armand Bertin, du vicomte et de la vicomtesse de La Boullaye, du vice-amiral Berget, de lord Exmouth, etc.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Journal des Beaux-Arts, etc.

DELAUVIGNE (Jean-François-Casimir), célèbre poète lyrique et dramatique français, né au Havre (Seine-Inférieure), le 4 avril 1793, mort le 11 décembre 1843. Fils d'un estimable commerçant, Casimir Delavigne n'annonça pas dès son enfance les succès qu'il devait obtenir plus tard. Quoique doué d'un esprit vif, il éprouvait beaucoup de difficulté à travailler, et pendant les premières années de ses études, au lycée Napoléon à Paris, il se fit plus remarquer par son application que par des triomphes. Vers l'âge de quatorze ans, une heureuse révolution s'opéra en lui, et il devint rapidement un des meilleurs élèves de son temps. Il manifesta un goût marqué pour la poésie, et fit confidence de ses premiers essais à son frère, Germain, et à un de ses condisciples, qui resta toujours son ami, Eugène Scribe. En 1811, un

événement, considéré alors comme un bonheur public, la naissance du roi de Rome, fournit à Casimir Delavigne l'occasion de se faire connaître : il composa un dithyrambe, qui attira sur le jeune rhétoricien l'attention générale. Avant cette époque quelques essais de Casimir avaient été présentés à Andrieux, qui, fidèle à son habitude de détourner les jeunes gens de la carrière des lettres, avait répondu : « Ce n'est pas mal; mais, croyez-moi, il serait plus sage de se disposer à faire son droit. » Après le dithyrambe, Andrieux changea d'avis : « Voilà qui est bien différent, s'écria-t-il, il ne faut plus le tourmenter : amenez-le « moi; il ne fera jamais que des vers, et j'espère « qu'il les fera bons. » On a dit qu'à propos de cette pièce, présenté à l'empereur dans une visite au lycée Napoléon, et invité à déclarer quelle récompense il désirait, Casimir avait demandé l'exemption de la conscription, et que sa demande, accueillie d'ailleurs, lui avait valu le mécontentement du souverain. M. Germain Delavigne, dans la notice qu'il a écrite sur son frère, dément formellement cette anecdote, et affirme que Casimir ne dut d'être soustrait à la conscription qu'au dévouement de ses jeunes compatriotes du Havre, qui le certifièrent atteint de surdité. Casimir Delavigne était en effet menacé alors de cette infirmité, qui disparut plus tard. S'il ne dut point à sa première œuvre l'honneur d'une audience impériale, il en retira du moins un profit plus réel. Le comte François de Nantes, alors directeur des droits-réunis, voulut voir le jeune poète, et lui donna un petit emploi dans son administration, en lui recommandant de ne venir que le dernier jour de chaque mois. S'il le rencontrait dans les bureaux à une autre époque, il le renvoyait en disant : « Mon cher Casimir, allez travailler, et ne venez pas ici perdre « votre temps. Si je vous ai donné une place, « c'est pour que vous ayez bientôt le moyen de « vous en passer. » La famille de Delavigne n'aurait pu faire les sacrifices nécessaires pour qu'il pût se livrer à son goût favori. La générosité de François de Nantes était donc un bienfait précieux; aussi Casimir lui en garda-t-il toute sa vie une profonde reconnaissance. Pour justifier la bienveillance qu'on lui témoignait, il résolut de se présenter aux concours académiques. La première pièce qu'il composa dans ce but fut un épisode épique ayant pour titre *Charles XII à Norva*. L'Académie ne jugea pas l'ouvrage digne du prix, mais, y distinguant des qualités poétiques, elle accorda à l'auteur une mention honorable. L'année suivante Casimir rentra en lice pour le prix proposé à un poème *Sur la découverte de la vaccine*. Voulant traiter son sujet en connaissance de cause, il demanda des explications scientifiques au docteur Pariset, et accompagna ce savant praticien dans ses vaccinations autour de Paris. Le poème de Casimir Delavigne fut remarqué pour la fidélité de ses tableaux; néanmoins, le prix lui échappa en-

core, et il n'obtint qu'un accessit. Deux ans auparavant, en 1813, il avait publié un dithyrambe sur la mort de Delille. D'immenses événements éclatèrent alors qui devaient ouvrir à Delavigne une voie plus glorieuse. L'empire était tombé deux fois, deux fois l'invasion avait jeté sur la France les soldats de l'Europe. Traitée encore avec un certain respect en 1814, la France fut en 1815 livrée aux brutalités de la conquête. Tandis que les étrangers reprenaient, en vertu du droit de la guerre, les œuvres d'art que la guerre nous avait données, le gouvernement royal, forcé de licencier les grandes armées de l'empire, oubliait ou dédaignait d'atténuer dans la forme ce que le fond de cette mesure avait de pénible pour les officiers et pour les soldats; par cela même, il froissait l'orgueil national. Casimir Delavigne ressentit vivement et les malheurs de la patrie et les duretés de la Restauration. Il exprima avec éloquence l'indignation et l'amertume de ses pensées dans deux pièces de vers qu'il appela *Messéniennes*, par allusion aux chants où les Messéniens vaincus déploraient les désastres de leur patrie. Ces deux pièces eurent un succès immense: c'était la première protestation publique, le premier cri du sentiment national contre l'oppression étrangère. Au milieu de la silencieuse complicité de toutes les voix officielles, l'accent inspiré du poète rappelait la France à elle-même: de ce jour l'opposition, encore latente et timide, l'adopta avec enthousiasme. L'écrivain ne fut jamais infidèle à cette noble cause, et sa voix, qui revendiqua la première l'honneur du drapeau de la révolution, quinze ans plus tard salua, la première aussi, le victorieux retour de ce même drapeau. Les deux *Messéniennes*, *Waterloo* et la *Dévastation du Musée* ne furent pas tout d'abord imprimées; elles circulèrent quelque temps manuscrites, tant il y avait alors de danger à faire preuve de patriotisme. Lorsque enfin un éditeur osa les publier, accompagnées d'une troisième, *Sur le besoin de s'unir après le départ des étrangers*, vingt mille exemplaires furent enlevés en une seule année. Les vers de Delavigne répondaient si bien au sentiment universel que l'émotion pénétra même dans les régions officielles. Le baron Pasquier, ancien fonctionnaire de l'empire et alors ministre de Louis XVIII, appela auprès de lui le jeune poète, et le nomma bibliothécaire de la chancellerie, où il n'y avait pas alors de bibliothèque. Casimir accepta cette faveur du garde des sceaux, faveur bien utile en ce moment, car avec M. Français de Nantes s'en était allé l'emploi qu'occupait Delavigne aux droits-réunis. Les sentiments politiques de l'homme ne furent pas altérés par la courtoisie faite à l'écrivain; toutefois, détournant ses regards des événements présents, ce fut dans le passé qu'il alla prendre le sujet de nouveaux chants: les deux *élégies sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc* étaient tout à la fois une allu-

sion aux malheurs que la patrie venait de subir et un appel consolateur aux souvenirs de la gloire et de la délivrance. Ce fut alors aussi que Delavigne songea au théâtre, et, sous l'influence des idées qui avaient inspiré ses œuvres précédentes, il fit choix du sujet des *Vêpres Siciliennes*. La pièce fut présentée au Théâtre-Français et reçue à correction. Un des juges, Thenard, acteur comique, motiva ainsi son opinion: « Je reçois cet ouvrage malgré ses défauts; j'y trouve la preuve que l'auteur un jour écrira « très-bien la comédie. » Il y avait une prédiction dans ce bizarre bulletin. Désespéré d'abord, l'auteur se consola en écrivant une épître à l'Académie, qui avait mis au concours *Le bonheur que procure l'étude*. La composition de Delavigne n'était pas selon le programme officiel: le prix ne put donc lui être décerné, mais, par exception, elle fut lue en séance publique, aux applaudissements des auditeurs. Après la décision du Théâtre-Français sur *Les Vêpres Siciliennes*, Delavigne avait jeté son manuscrit au feu, d'où son frère eut le bon esprit de le retirer aussitôt. Un meilleur sort attendait cet ouvrage. Picard, nommé directeur du théâtre de l'Odéon, réédifié après un incendie, vint proposer à Delavigne une nouvelle lecture. La tragédie fut cette fois reçue avec grande faveur, et on décida de la jouer avant tous les autres ouvrages admis. La première représentation eut lieu le 23 octobre 1819; ce fut un succès éclatant. Outre le public qui remplissait la salle, une foule nombreuse stationnait sur la place du théâtre, et ses applaudissements faisaient écho à ceux des spectateurs du dedans. Picard se jeta dans les bras de Delavigne, et lui dit avec effusion: « Mon cher Casimir, vous nous « sauvez, vous êtes le fondateur du Second-Théâtre-Français. Jouissez bien de votre succès. Vous « ferez sans doute encore de plus beaux ouvrages; « mais vous n'obtiendrez jamais un pareil triomphe. » Ce n'était pas en effet seulement la justice rendue par un public ému au mérite de l'œuvre dramatique, c'était l'élan de reconnaissance de tout un peuple pour l'homme qui l'avait consolé, relevé et vengé; c'était un de ces inexprimables entraînements que ne retrouvent jamais deux fois ni le même homme ni la même foule.

Sous le coup du refus déguisé du Théâtre-Français, l'auteur des *Vêpres Siciliennes* avait commencé un ouvrage destiné à livrer ses juges aux railleries du public. Mais l'âme du poète n'était capable ni d'un profond ni d'un long ressentiment. Sans abandonner son sujet, il l'adoucit, le modifia, et en fit la jolie et spirituelle comédie des *Comédiens*, jouée le 6 janvier 1820, avec moins de succès que *Les Vêpres Siciliennes*, mais qui n'en est pas moins une des meilleures œuvres de Delavigne. Presque aussitôt il s'occupa d'une autre pièce. La lecture du *Lépreux d'Aoste* l'avait vivement frappé. « Je voudrais, disait-il, « mettre cette situation sur la scène; je voudrais « offrir au théâtre le tableau d'un être injuste-

« ment frappé d'une lèpre morale, luttant contre sa destinée ; et je voudrais en même temps que mon sujet me permit de déployer tout le luxe de la poésie orientale. » Ces idées le conduisirent à composer *Le Paria*. Il y travailla avec passion, et donna un soin particulier au style, surtout à celui des chœurs, que l'on a souvent rapprochés de ceux d'*Athalie*. *Le Paria* fut joué le 1^{er} décembre 1821, et ne reçut pas du public un moins favorable accueil que *Les Vêpres* et *Les Comédiens*. Comme œuvre dramatique, *Le Paria* est inférieur aux *Vêpres* ; mais ce défaut est compensé par l'éclat et l'élevation de la poésie. L'auteur y plaide magnifiquement le principe de l'égalité native des hommes ; c'était là une thèse peu faite pour plaire aux esprits qui gouvernaient alors la France. La censure avait déjà avant la représentation mutilé l'œuvre du poète ; ce n'était point assez : on lui fit payer son succès par la suppression de ce modeste emploi de bibliothécaire de la chancellerie qu'un ministre plus éclairé lui avait accordé. Cette misérable vengeance émut vivement le public ; le duc d'Orléans, alors empressé de saisir toutes les occasions de se montrer libéral, offrit à Casimir Delavigne la place de bibliothécaire du Palais-Royal. « Le tonnerre, écrivait-il au poète, est tombé sur votre maison ; je vous offre un appartement dans la mienne. » Le poète accepta l'hospitalité si gracieusement proposée, et conserva toute sa vie cette modeste position. Pressé par quelques-uns des grands orateurs d'alors de rechercher l'honneur d'une élection parlementaire, sollicité par ses compatriotes du Havre d'accepter la candidature dans cette ville, il s'y refusa avec persévérance. Voué tout entier à la culture des lettres, il n'ambitionnait que les triomphes littéraires ; et, détournant ses pas de la tribune politique, il alla heurter aux portes de l'Institut. Deux fois il s'y présenta, et deux fois il se vit repoussé pour faire place à des prélats. Une troisième vacance étant survenue, il ne voulut pas reproduire sa candidature. « Cette fois, dit-il, on m'opposerait le pape. » Il voulut du moins se venger, mais de la seule manière qui lui convint, par un nouveau triomphe. Le Théâtre-Français, regrettant ses rigueurs passées, venait spontanément se mettre à la disposition du jeune et victorieux écrivain. Delavigne répondit noblement aux démarches faites près de lui : il composa *L'École des Vieillards*, où Talma voulut avoir le principal rôle. On sait quel succès obtint cette comédie, jouée le 6 décembre 1823. A côté du grand acteur tragique, M^{lle} Mars apportait toutes les séductions de son talent ; l'esprit, la finesse, la grâce du langage, l'intérêt dramatique, l'art des comédiens, tout se réunissait pour ravir les suffrages du public. L'Académie Française ne résista pas plus longtemps au sentiment général, et aussitôt qu'une nouvelle vacance se produisit, elle nomma Delavigne. La réception eut lieu le 7 juillet 1825 ; après

l'éloge obligé de son obscur prédécesseur (le comte Ferrand), Delavigne montra la valeur de la conscience en littérature. Comme il était lui-même la vivante démonstration de ce principe, il trouva pour le développer de nobles et dignes accents.

Les succès dramatiques n'avaient pas fermé le cœur de Delavigne aux émotions politiques. Entre *Le Paria* et sa réception à l'Académie, il avait eu des chants pour les grands événements accomplis autour de lui. Les premiers tressaillements de la liberté en Grèce et en Italie, la mort de Napoléon, de lord Byron, du général Foy lui avaient inspiré de nouveaux poèmes, auxquels il donna le nom de *Messéniennes*, déjà consacré par la voix populaire. Malgré les sentiments exprimés dans ces diverses pièces, le roi Charles X voulut faire acte de munificence envers le nouvel académicien : il lui fit offrir par M. de La Rochefoucauld une pension de douze cents francs, qui fut refusée avec fermeté, mais sans ostentation. Delavigne ne voulait rien accepter d'un pouvoir qu'il croyait ennemi des libertés publiques, qu'il avait déjà combattu et aurait peut-être à combattre encore. L'opinion sut gré au poète d'un désintéressement qui à cette époque déjà n'était pas chose commune. L'écrivain était arrivé au but de son ambition littéraire, le citoyen avait fait son devoir : Delavigne se crut le droit de laisser quelque temps reposer sa plume et d'aller chercher sous le ciel d'Italie un climat plus doux et des loisirs que lui commandait impérieusement sa santé affaiblie. Il partit emportant le plan et le premier acte composé, mais non écrit, de la tragédie de *Louis XI*, dont il avait promis le principal rôle à Talma. Pendant l'absence du poète, la mort emporta l'acteur. Après un an de séjour en Italie, Delavigne revint avec sept *Nouvelles Messéniennes*, qui n'eurent pas le succès des précédentes, soit que les sujets en fussent moins populaires, soit que déjà la faveur publique se tournât vers des œuvres d'un genre plus aventureux. Les *Nouvelles Messéniennes* n'en sont pas moins remarquables, et par le fond des idées et par le mérite de l'expression. Laissant inachevée la pièce commencée pour Talma, Delavigne écrivit *La Princesse Aurélie*, jouée le 6 mars 1828, comédie pleine de finesse et d'élégance, mais bien légère d'action, et qui de tous les ouvrages de l'auteur fut le plus froidement accueilli. Il se releva bientôt de cet échec par la tragédie de *Marino Faliero*, écrite pour le Théâtre-Français, mais transportée, par suite de quelques difficultés de distribution, au théâtre de la Porte Saint-Martin, où elle fut représentée le 30 mai 1829. On était alors dans tout le feu des grandes querelles littéraires dont furent marquées les dernières années de la Restauration. Sans s'être encore désintéressée de la liberté politique, l'opinion s'était vivement émue de la guerre entre les classiques

et les *romantiques*. La majorité du public se prononçait pour ceux-ci, et leurs tentatives au théâtre avaient tous les applaudissements de la foule. Sans admettre toutes leurs hardiesses, Delavigne reconnaissait que certaines de leurs préventions étaient fondées, et il les acceptait dans la mesure de son goût. *Marino Faliero* fut son premier pas en dehors des règles de l'ancienne tragédie. Un grand et légitime succès couronna l'entreprise. Ligier, chargé du principal rôle, y déploya un talent qui fit penser à Delavigne que Talma pouvait être remplacé et le porta à terminer *Louis XI*. Mais avant l'achèvement de l'épreuve un grand événement s'accomplit. La révolution de Juillet renversa Charles X, et laissa arriver au trône le duc d'Orléans. La victoire du peuple ramenait enfin le drapeau de la révolution, et il pouvait être permis de croire qu'un avenir de véritable liberté allait commencer pour la France. Delavigne donna à l'insurrection son hymne *La Parisienne*, qui un moment partagea la faveur du peuple avec *La Marseillaise*, et fut ensuite abandonnée par des motifs qui n'altérèrent en rien l'estime dont jouissait l'auteur. Il composa en outre *La Semaine de Paris* et *Le Chien du Louvre*. Quoique bien supérieures à *La Parisienne*, ces deux pièces eurent moins de retentissement. Delavigne résista avec fermeté à toutes les instances qui lui furent faites d'accepter des fonctions politiques, et se remit à ses travaux littéraires en reprenant *Louis XI*. Vers la fin de l'année 1830, il épousa M^{lle} Élisabeth de Courtin, qu'il avait connue en Italie et pour laquelle il avait conçu une vive sympathie. A la même époque, la Pologne, stimulée par l'exemple de la France et de la Belgique, essaya de s'affranchir du joug de la Russie. Cet événement inspira à Delavigne le *Dies iræ* de Kosciusko et *La Varsoivienne*, que les Polonais chantèrent plus d'une fois dans ces combats héroïques où ils ne trouvèrent que de la gloire. *Louis XI* fut joué le 11 février 1832; un an après, le 18 mai 1833, eut lieu la première représentation des *Enfants d'Édouard*, que des hésitations de police avaient un moment retardée. Ces deux pièces, où Delavigne entraît plus franchement encore dans les nouvelles voies dramatiques, eurent un plein succès. Jusque là Delavigne n'avait écrit qu'en vers : la poésie semblait être sa langue naturelle. Sa santé s'étant altérée de nouveau, le repos lui fut prescrit; il se retira à La Madeleine, simple et charmante retraite, qu'il avait achetée près de Vernon (Eure), sur un coteau dominant les replis et les îles de la Seine, avec des jardins qui descendent jusqu'au fleuve. Comme il se plaignait de son inaction à son frère, celui-ci l'engagea à composer une comédie en prose, entreprise qui lui imposerait moins de travail. Il accueillit avec joie cette idée, et au milieu de souffrances continuelles il écrivit *Don Juan d'Autriche*, joué le 17 octobre 1835, et qui fut un de ses plus beaux triomphes. Ce n'avait été

là en quelque sorte qu'un passe-temps; la maladie ayant cédé momentanément, Delavigne revint à la poésie, et donna le 19 avril 1836 *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, qui obtint un succès honorable. Moins de deux ans après, le 1^{er} octobre 1838, fut représentée *La Popularité*, comédie en vers, œuvre méritoire sans doute, et qui n'est pas indigne de son auteur, mais d'un genre vieilli et hors des habitudes du public. L'année suivante Delavigne prit sa revanche par *La Fille du Cid*, tragédie en cinq actes, jouée le 15 décembre 1839, où le poète, renonçant aux nouveaux effets introduits dans le drame, retourna au pur genre des maîtres de la scène française, et rencontra des inspirations qui rappellent le style de Corneille. Malheureusement, des travaux aussi persévérants avaient achevé de ruiner la santé de Delavigne. Réduit à ne plus sortir de chez lui, il s'occupait cependant encore de nouvelles compositions, *Le Conseiller rapporteur*, comédie en prose, représentée le 17 avril 1841; *Charles VI*, opéra, qu'il fit en collaboration de son frère Germain, et qui fut exécuté le 15 mars 1843. Enfin, il préparait une tragédie, *Mélusine*, où il se proposait de tirer parti du fantastique, et qui était son œuvre de prédilection. Il l'avait complètement achevée dans son esprit, mais il n'eut le temps d'en écrire qu'un acte et demi. Le mal qu'il avait jusque alors combattu énergiquement prit rapidement une allure menaçante. Delavigne avait été obligé de vendre sa maison de La Madeleine. Scribe lui offrit son habitation de Montalais. Le poète alla y passer quelques mois, puis se rendit au château de Saint-Just, d'où il adressa de si touchants adieux à La Madeleine, située vis-à-vis, sur l'autre rive de la Seine. L'hiver s'approchait, et Delavigne, craignant que les rigueurs de la saison n'aggravassent la maladie, consentit à retourner en Italie. Il quitta Paris le 2 décembre 1843; arrivé à Lyon, il ne put supporter les fatigues du voyage, et se mit au lit. Le 11 décembre, tandis que, d'une voix défaillante, M^{me} Delavigne lisait un roman de Walter Scott pour distraire le malade, Delavigne cessa d'écouter, murmura quelques vers, et, laissant retomber sa tête en arrière, s'endormit de l'éternel sommeil. La nouvelle de cette mort prématurée causa une émotion générale. Le corps de Delavigne fut rapporté à Paris, dans sa résidence de la rue Bergère, n^o 5; le 19 décembre la dépouille mortelle du poète fut conduite au cimetière de l'Est, accompagnée par les plus hautes notabilités des lettres, des arts, de la politique; une voiture vide y représentait la royauté; la population se pressait sur le passage du cortège, manifestant sa sympathie et son estime par une attitude recueillie et des paroles émuës. Ce n'était pas seulement l'honnête homme, le citoyen courageux, le poète éminent dont la foule suivait les funérailles, c'était celles mêmes de l'amour des lettres,

du culte de ce qui est beau, vrai et bien. Après avoir raconté la vie de l'écrivain, nous devons faire connaître le caractère de l'homme. Nous emprunterons les lignes suivantes à la notice publiée par M. Germain Delavigne. « Casimir « était un de ces hommes rares, à l'épreuve de « la crainte, de l'intérêt ou de l'ambition. Aucun « danger, aucune séduction n'aurait pu le pousser à un acte qu'il aurait regardé comme blâmable ou lui faire abandonner ce qu'il croyait noble et juste. Beaucoup ont connu sa bonté, mais bien peu ont pu se faire une idée de toute l'énergie de son âme. Honoré de l'amitié du souverain, jamais il ne demanda rien pour lui-même; mais, sans crainte d'être importun, il demanda bien souvent pour les autres, et jamais il n'éprouva un refus. Son cœur était ouvert à tous les sentiments tendres; aimant avec passion le travail et la retraite, les réunions intimes de la famille faisaient tout le charme de sa vie... Toujours animé d'une noble émulation, jamais il n'éprouva un sentiment de jalousie pour ses rivaux; il applaudissait avec transport à leurs travaux quand son goût était satisfait; dans le cas contraire, il gardait le silence..... Casimir avait un mode de travail qui lui était particulier. Quand, après de longues méditations, il avait arrêté un plan d'une manière définitive, il l'écrivait, mais ensuite il composait son ouvrage entier sans en écrire un seul mot. Lorsqu'un acte était fini, il me le récitait; si je lui adressais quelques observations critiques, il faisait des corrections, et par une disposition singulière de sa mémoire, le vers condamné s'effaçait, et il était remplacé par un vers nouveau, sans qu'il y eût jamais erreur ni confusion. »

Après la mort de Casimir Delavigne, sa famille réunit en un volume, sous le titre de *Derniers Chants*, un certain nombre de petits poèmes écrits et publiés à différentes époques, avec quelques autres jusque alors inédits, et de ce nombre un acte et demi de *Mélusine*. Ce recueil était précédé d'une notice biographique par M. Germain Delavigne, à laquelle nous avons fait pour cet article de fréquents emprunts. Les *Œuvres* de Casimir Delavigne ont eu de nombreuses éditions. Les meilleures éditions des œuvres complètes sont celles de Furne, 8 volumes in-8°; Paris, 1845; — de Didier, 6 vol. in-8°, 1846; — Charpentier, 4 vol. in-12, 1851; — Didier, 4 vol. in-12, 1854; — Didier, 4 vol. in-18, 1854. Le 16 novembre 1846 un buste de Casimir Delavigne, par David d'Angers, a été placé dans la première cour du collège Henri IV (lycée Napoléon); le 10 août 1852, sa statue en bronze, par le même artiste, a été solennellement inaugurée au Havre.

Frédéric Lock.

Germain Delavigne, *Notice sur Casimir Delavigne*, en tête de ses *Œuvres*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, p. 159, et

t. XXII, p. 118. — *Discours de réception* de M. Sainte-Beuve et la *Réponse* de M. Victor Hugo. — *Le National* du 25 décembre 1843.

* **DELAUVIGNE** (*Germain*), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Giverny, le 1^{er} février 1790. Il fit ses études au Lycée Napoléon, et devint sous Louis-Philippe garde du mobilier de la couronne. Stimulé par les succès littéraires de son frère, il suivit aussi la carrière dramatique. M. Scribe a été son collaborateur le plus habituel; et c'est à la réunion de ces deux auteurs que l'on doit une quantité de belles ou charmantes pièces, dont voici les principales : A l'Opéra : *La Muette de Portici*, opéra, cinq actes; 1828; — *Robert-le-Diable*; opéra, cinq actes; 1831; — *Charles VI*, opéra, cinq actes; 1843; avec son frère Casimir; — à l'Opéra-Comique : *La Neige, ou le nouvel Éginhard*, opéra-comique, quatre actes; 1823; — *Le Maçon*, opéra-comique, trois actes; 1825; — *La Vieille*, opéra-comique, un acte; 1826; — à l'Odéon : *Le Valet de son Rival*, comédie, un acte; 1816; — au Vaudeville : *Les Dervis*, vaudeville un acte; 1811 : ce fut la première pièce des deux auteurs; — *Thibault, comte de Champagne*, vaudeville historique, un acte; 1813; — *Le Bachelier de Salamanque*, comédie-vaudeville, deux actes; 1815; — *La Somnambule*, comédie vaudeville, deux actes; 1821; — au Gymnase : *Le Colonel*, comédie-vaudeville, un acte; 1821; — *Le Mariage, enfantin*, id.; 1821; — *Le vieux Garçon et la petite Fille*, id.; 1822; — *L'Avare en goguettes*, id.; 1823; — *L'Héritière*, id.; 1824; *Le Diplomate*, comédie-vaudeville, deux actes; 1827; — *Le baron de Trenck*, id.; 1828; — *Les Nouveaux Jeux de l'Amour et du Hasard*, comédie-vaudeville, un acte; 1830; etc.

Alfred de LACAZE.

Dictionnaire de la Conversation. — *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Beuchot *Journal de la Librairie*.

DELBECQ (*Jean-Baptiste*), amateur d'estampes flamand, né à Gand, en 1776, mort en 1840. Directeur d'une école d'enfants, et n'ayant qu'une médiocre fortune, il se condamna souvent aux plus rudes privations pour satisfaire une passion qu'il conserva toute sa vie, celle de rechercher les anciennes estampes et de vouloir prouver que la gravure sur cuivre fut inventée en Flandre avant les essais du Florentin Finiguerra, avant même les estampes imprimées en Allemagne et qui portent la date de 1466. Il appuyait son opinion sur deux ou trois épreuves portant des dates du treizième siècle, mais dont on a toujours contesté l'authenticité. A ses détracteurs, cependant, il opposait un manuscrit latin du quatorzième siècle, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Hilaire de Gand, où se trouvent, à la place de miniatures, une centaine de gravures au burin, exécutées avec talent, l'une sur lout, représentant un centaure dans le style de Martin Schœn et portant les mots : *actum Gandavi*. Delbecq, qui avait

acheté ce manuscrit, en fit le sujet principal d'un travail intéressant, que malheureusement la mort ne lui permit pas de terminer. L'écriture de ces manuscrits étant positivement de la fin du quatorzième siècle, il en inférait que les gravures sont de la même époque, c'est-à-dire d'un siècle au moins avant l'école allemande, qui aurait copié les premiers essais faits à Gand. Delbecq a fait graver au trait plusieurs de ces estampes remarquables; une tête de Christ, la Vierge, deux calvaires, trois saints et saintes, la Vierge et l'enfant Jésus. Telle était l'ardeur de Delbecq pour enrichir sa collection que lors du siège de Gand une vente d'estampes ayant été indiquée, il sortit de chez lui pour s'y rendre, malgré les bombes qui tombaient. La vente n'eut pas lieu, faute de public; mais il attendit une heure à la porte de la salle, où il manqua d'être tué par un éclat d'obus. Après sa mort, sa collection, qui se montait à plus de 9,000 pièces, fut transportée à Paris, en 1845, pour y être vendue. Le catalogue, qui en est recherché, décrit un grand nombre de ces pièces, entre autres l'*Histoire des premiers hommes*, et *Jésus entre la Vierge et saint Jean*, chefs-d'œuvre de la gravure du quinzième siècle.

GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 1845. — *Dictionnaire de la Conversation*.

* **DELBEÈNE** (*Sennuccio*), poète italien, vivait à Florence vers le milieu du quatorzième siècle. Il fut secrétaire d'Étienne Colonne et ami de Pétrarque. Ses ouvrages n'ont pas été recueillis. On n'a imprimé séparément sous son nom que *Le Couronnement de Pétrarque*; Venise, 1607, in-12. Un sonnet de Sennuccio se trouve dans le *Canzoniere* de son ami. Léon Allacci en a inséré quelques autres dans sa *Raccolta de' Poeti antichi*. La bibliothèque du Vatican et la Barberine possèdent de ce poète plusieurs pièces manuscrites.

Cinelli, *Bibl. volante*. — Crescimbeni, *Storia della volgar Poesia*. — Negri, *Scrittori Fiorentini*.

DELBENE (*Alphonse*), historien français, d'origine italienne, né vers 1540, mort le 8 février 1608. Fils de Barthélemy Delbene, patrice florentin, et de Clémence Bonacorsi, il témoigna dès sa jeunesse une grande inclination pour l'état ecclésiastique. Il obtint l'abbaye d'Haute-Combe en Savoie, et la permuta plus tard contre celle de Mézières. Nommé par Henri III évêque d'Albi, en 1588, il se conduisit avec beaucoup de sagesse dans des temps très-difficiles. On a de lui : *De Principatu Sabaudix et vera ducum origine a Saxonix principibus simulque regum Gallix, estirpe Hugonis Capeti deducta, liber primus*; Haute-Combe, 1581, in-4°; — *Tractatus de gente et familia Marchionum Gothix, qui postea comites Sancti Ægidii et Tholosales dicti sunt*; Lyon, 1592, 1607, in-8°; — *De gentis ac familix Hugonis Capeti origine iustoque progressu ad dignitatem regiam*;

Lyon, 1595 et 1605, in-8°; — *De Regno Burgundix Transjuranx et Arelatis, libri tres*; Lyon, 1602, in-4°; Paris, 1606, in-4°. On lui a attribué, mais à tort, les *Lettres à d'Épernon*, 1589, in-12, violent pamphlet en faveur de la Ligue. Alphonse Delbene eut pour successeur à l'évêché d'Albi un autre Alphonse Delbene, son neveu. Celui-ci ayant pris part à la révolte du duc de Montmorency, fut forcé de quitter la France. Après la mort de Richelieu, il revint à Paris, où il mourut, en 1651.

Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

DELBÈNE (*Alexandre*), officier et diplomate français, d'origine italienne, né à Lyon, en 1554, mort en 1613. Il entra de bonne heure au service, et s'y distingua. Il fut blessé au siège de La Rochelle en 1573, suivit Henri III en Pologne, et servit sous les ducs de Guise et de Mayenne. Il contribua à la réconciliation d'Henri IV avec le saint-siège, et apporta au roi, campé devant La Fère, l'absolution du pape. Henri IV donna à Delbene le collier de l'ordre de Saint-Michel, et le désigna pour être chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la première promotion. La mort seule de ce prince empêcha Delbene d'obtenir cette distinction.

Morét, *Grand Dictionnaire historique*.

DELBÈNE (*Benoît*), savant agronome italien, né à Vérone, le 29 mai 1749, mort le 7 décembre 1825. Se destinant à la magistrature, il étudia d'abord la jurisprudence; mais à la mort de son père il abandonna cette carrière, pour s'adonner à la littérature et à l'agronomie. Afin de se familiariser avec le latin, il traduisit dans cette langue l'*Épique* de Thomas Gray *Sur un cimetière de village* et la *Description d'un jardin anglais* par Pindemonte. Il fit aussi plusieurs traductions d'auteurs latins: celle de Columelle établit sa réputation, qu'augmentèrent encore les traductions des *Géorgiques* de Virgile, de quelques *Épîtres* d'Horace, des *Dialogues* de Cicéron *Sur la Vieillesse*, des *Noces de Thétis* et de *Pélée* par Catulle. Les plus importants travaux de Delbene concernent l'agriculture. Son *Mémoire sur une nouvelle manière de faire le vin* obtint le prix à l'Académie de Vérone; il en reçut un second pour sa *Dissertation sur la culture de quelques plantes oléagineuses, qu'il proposait de naturaliser en Italie*. Il remporta encore le prix proposé par l'Académie de Capo-d'Istria *Sur la culture des oliviers*. Une médaille d'or fut aussi accordée par la Société des Géorgophiles de Florence à son mémoire sur la manière de suppléer à la rareté des bois et de corriger les inconvénients auxquels sont exposés les pays trop boisés. Élu en 1797 secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Vérone, il prononça les éloges de plusieurs membres de cette Académie. On doit encore à Delbene deux mémoires sur l'agriculture, en forme de dialogue entre Virgile et Rozier,

publiés dans les *Annales de l'Institut d'Italie*, et une dissertation *Sur l'origine de l'amphithéâtre de Vérone*.

Rabbe, Boisjolia, etc., *Biographie universelle et portat. des Contemporains*.

DELBREL (Pierre), homme politique français, né à Moissac, département de Tarn-et-Garonne, en 1764, mort vers 1832. Il suivait la carrière du barreau à l'époque de la révolution. Nommé en 1791 procureur de la Commune, il abandonna ses fonctions en 1792, pour s'enrôler comme volontaire. Un patriotisme si désintéressé lui mérita d'être élu membre de la Convention. Il y fit partie de la Plaine, et vota dans le procès de Louis XVI pour la mort avec sur-sis. Envoyé en 1793 comme représentant du peuple à l'armée du nord, il y rendit les plus importants services, notamment à la bataille d'Hondschoote (8 septembre 1793). Après cette affaire, Delbrel suivit l'armée à Lille, où il apprit que la place du Quesnoy s'était rendue aux armées coalisées, qui avaient déjà en leur pouvoir Condé et Valenciennes. Cambrai et Bouchain, dont les garnisons avaient été très-affaiblies par différentes sorties, étaient les seules places qui pussent arrêter la marche de l'ennemi. Sentant de quelle importance était leur conservation, il résolut d'y introduire de nouvelles troupes; entreprise difficile, puisque ces villes étaient entourées de tous côtés par l'armée ennemie. Il part avec un hussard déguisé, qui lui sert de guide, traverse le pays occupé par l'ennemi, et arrive heureusement à Cambrai, résolu à se renfermer dans la citadelle, si la place n'offrait plus de défense. De là il correspondit avec la municipalité et les officiers de Bouchain, et ranima leur courage. Cependant les ordres qu'il avait donnés furent fidèlement exécutés; une première tentative n'eut aucun succès, mais à la seconde on réussit à faire entrer six bataillons à Cambrai et un à Bouchain. Ce trait de dévouement sauva ces deux places, dont la perte aurait eu les plus funestes conséquences. Rappelé bientôt après par un décret de la Convention, il fut presque aussitôt envoyé dans les départements du midi, pour y opérer une grande levée de chevaux et organiser la cavalerie des armées d'Italie et des Pyrénées. Désigné ensuite, par décret spécial du 9 fructidor an II (26 août 1794), pour aller remplacer près de l'armée des Pyrénées orientales les représentants Milhaut et Soubrani, il prit part aux conférences qui amenèrent la capitulation du fort de Bellegarde, la seule des places françaises qui fût encore au pouvoir de l'ennemi. Le 27 brumaire an II (17 novembre 1794) eut lieu l'affaire de Saint-Sébastien, où le général Dugommier perdit la vie. L'armée se trouvait sans chef; Delbrel en prit momentanément le commandement, et prépara, par ses sages dispositions, la victoire remportée le 30 du même mois par le général Pérignon, qu'il avait nommé pour remplacer le général en chef. La capitulation du fort de Saint-Fernand, de

Figuières, qui se rendit avec dix mille hommes, et la prise des places de Bouton et de Roses, furent les suites de cette brillante affaire, qui força l'Espagne à signer la paix à Bâle, le 4 thermidor an III (22 juillet 1795).

Delbrel, n'ayant pas été compris parmi les conventionnels réélus au nouveau corps législatif, entra dans ses foyers après la session de la Convention, et devint président de l'administration de la ville de Moissac. En 1797 il présida l'assemblée électorale de son département, et fut élu député au Conseil des Cinq-Cents. Il s'y occupa principalement de législation militaire, et se distingua surtout par son opposition au système rétrograde du Directoire. C'est sur sa motion et sur son rapport que fut rendue la loi du 19 fructidor an VI sur la conscription militaire. Lors de la fameuse séance du 19 brumaire, à Saint-Cloud, il monta l'un des premiers à la tribune pour s'opposer aux projets du général Bonaparte; il fut en conséquence du nombre des soixante-trois députés exclus du corps législatif et de ceux qui furent condamnés à la déportation par un arrêté des consuls provisoires du 26 du même mois. Mais il parvint à se soustraire à ce dernier décret en se cachant; Murat lui donna chez lui un asile, et obtint peu de temps après sa mise en liberté. Delbrel se retira dans sa ville natale, où il fut nommé commandant de la garde nationale. Nommé en 1808 président du tribunal de première instance de Moissac, il perdit cette place à la seconde restauration. Pendant les cent jours, il revint siéger à la chambre des représentants. Condamné à l'exil par la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Suisse. Une ordonnance datée du 11 mars 1818, et portant qu'il y avait eu fausse application de la loi du 12 janvier 1816, lui permit enfin de rentrer en France. Mais, après une carrière si active et si tourmentée, il n'y obtint ni emploi, ni pension, ni bien-être. La pitié filiale put procurer quelque adoucissement à son sort.

Arnault, Jony, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

DELBREÜCK (Jean-Frédéric-Théophile) l'aîné, théologien allemand, né à Magdebourg, le 22 août 1768, mort le 4 juillet 1830. Après avoir étudié la théologie à Halle, il fut professeur de gymnase dans sa ville natale et recteur en 1797. De 1800 à 1809 il dirigea l'éducation des princes de Prusse, et fut nommé ensuite membre du conseil privé. Il remplit encore divers emplois; en dernier lieu il eut la surintendance (archevêché) de Zeitz.

Conversations-Lexicon.

DELBREÜCK (Jean-Frédéric-Ferdinand), philosophe allemand, frère du précédent, né à Magdebourg, le 12 août 1772, mort le 25 janvier 1848. Au sortir de ses études, qu'il fit à Halle de 1790 à 1794, il fut instituteur privé à Hambourg, où il connut Klopstock. En 1809 il alla à Königsberg en qualité de conseiller de régence; en même temps il y occupa la chaire d'éloquence à

l'université. Des fonctions analogues l'appellèrent à Dusseldorf en 1816 et à Bonn en 1818. Ses principaux ouvrages sont : *Xenophon zur Rettung seiner durch Niebuhr gefahrten Ehre* (Xénophon, ou défense de sa réputation attaquée par Niebuhr) ; Bonn, 1829 ; — *Der verewigte Schleiermacher ; ein Beitrag zur gerechten Würdigung desselben* (Feu Schleiermacher ; document destiné à le faire apprécier à sa juste valeur) ; Bonn, 1837 ; — *Reden* (Discours) ; Bonn, 1831 ; — *Ergebnisse akademischen Forschungen* (Résultats de recherches académiques) ; Bonn, 1843. La vie de Delbrück a été écrite par Nicolovius ; Berlin, 1848.

Conversations-Lexicon.

DELCAMBRE (Thomas), musicien français, né à Douai, en 1766, mort à Paris, le 6 janvier 1828. Il entra fort jeune comme musicien dans un régiment. A l'âge de dix-huit ans il se rendit à Paris, et y devint élève d'Ozy, pour le basson. En 1790 il entra à l'orchestre du théâtre de Monsieur, et y partagea l'emploi de premier basson avec Devienne. Nommé professeur au Conservatoire de Musique de Paris, à l'époque de la fondation de cet établissement, il y resta jusqu'à la fin de 1825. « Un beau son, dit Félics, une exécution nette et pure, étaient les qualités distinctives de Delcambre ; mais il manquait en général d'élégance et d'expression. » Cet artiste a publié : *Six sonates avec accompagnement de basse ; six duos pour deux bassons* ; Paris, 1796 ; — *Six duos*, ibidem ; Paris, 1798 ; — *Concerto pour basson principal, avec accompagnement d'orchestre* ; 1800.

Félics, *Biographie univ. des Musiciens.*

* **DELCAMBRE** (Victor-Joseph, DE CHAMP-VERT), général français, né à Douai, le 10 mars 1770. Il servit aux armées du nord, de la Moselle et de Sambre et Meuse, se distingua aux batailles de Charleroi et Fleurus, et gagna à la bataille de Wagram le grade de colonel ainsi que le titre de baron de l'empire. Laissé (3 mai 1811) sous les murs de Figuières (Catalogne) avec 12,000 hommes, il repoussa 10,000 Espagnols, qui espéraient ravitailler la place ; et deux jours après, à la tête de sa petite troupe, il défait le corps de Saarfield. Il fut promu (23 juillet 1813) au grade de général de brigade et investi du commandement de l'avant-garde du 13^e corps de la grande armée. Là encore il ne cessa de rendre les plus grands services : sur le pont de Buken, avec quatre compagnies du 30^e de ligne, il culbuta 2,000 Russes sur la Stecknitz, après une lutte des plus acharnées. Porteur de l'acte par lequel le 13^e corps adhéra à la déchéance de l'empereur Napoléon, le général Delcambre fut attaché (17 mars 1815) au 2^e corps, commandé par le duc de Berri, puis il fut envoyé (23 avril) à 1^{er} corps de l'armée du nord, en qualité de chef d'état-major général, et reçut de Louis XVIII le titre de vicomte. Mis en disponibilité (6 août 1830), il fut définitivement

admis à la retraite le 11 juin 1832. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. S.... Y.

Archives de la guerre. — Mullié, *Biog. des Célèb. milit.* — *Vict. et Conq.*, t. XX, XXI.

* **DELEAU** (Nicolas), médecin français, né à Vézelle (Meurthe), le 29 avril 1797. Son aïeul, son oncle et son frère furent chirurgiens militaires, et lui-même suivit cette carrière en 1814, 1815 et 1816. Il vint ensuite à Paris, où il reprit ses études médicales, et fut reçu docteur en 1818. Il alla exercer quelque temps en Lorraine, et les maladies de l'oreille devinrent le sujet de ses études particulières et de ses expériences. Il fit voir, par plusieurs cures heureuses, qu'il est possible de guérir des sourds-muets de naissance, et publia à ce sujet un *Mémoire sur la perforation de la membrane du tympan* (Paris, 1822). Vers la même époque, il adressa à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur l'art de sonder la trompe d'Eustache* ; un autre mémoire, intitulé : *Description d'un instrument inventé pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité* ; puis il publia, en 1826, un écrit ayant pour titre : *L'ouïe et la parole rendues à Honoré Trézel, sourd-muet de naissance* ; — en 1827, de *Nouvelles Observations de guérison de sourds-muets* ; — en 1828, un *Rapport sur les personnes qui ont recouvré l'ouïe par ses soins* ; — un *Tableau des Éléments de la Parole* ; — un *Mémoire sur les causes et le traitement du bégayement*. Ces travaux obtinrent à leur auteur deux prix : l'un en 1826, le second en 1832, décernés par l'Académie des Sciences, qui décida qu'une somme de 6,000 francs serait allouée annuellement au docteur Deleau pour les frais de traitement et d'instruction de quatre jeunes sourds-muets confiés à ses soins sous la surveillance d'une commission. L'Académie conserve dans ses Archives un autre *Mémoire* de M. Deleau, *sur l'emploi des douches d'air dans le diagnostic, le pronostic et le traitement des maladies de l'oreille moyenne*. Plusieurs publications suivirent celles qui avaient fait connaître les intéressants travaux de ce médecin. En voici les titres : *Exposé d'une nouvelle Dactylographie alphabétique, indispensable aux personnes qui veulent commencer l'instruction des sourds-muets* ; 1830, in-8° ; — *Introduction à des recherches pratiques sur les maladies de l'oreille qui occasionnent la surdité*, etc. ; 1834, in-8° ; — *Extrait d'un ouvrage intitulé Traité des Maladies de l'Oreille moyenne qui engendrent la surdité* ; etc. ; 1836, in-8° ; — *Nouvelles Recherches physiques sur les éléments de la parole qui composent la langue française et sur leur application à la Nouvelle Dactylographie alphabétique*, etc. ; 1838, in-8°. Il a lu à l'Institut en 1848 un *Mémoire sur la culture des prairies élevées*, mémoire qui est inséré dans *Le Cultivateur*, numéro d'avril 1843 ; — en 1850

un *Mémoire sur le traitement des plaies de tête*; — enfin, en 1854, il a fait connaître à l'Institut une *Nouvelle Méthode de Dessèchement des Marais*, en rapportant son expérience sur le marais de Lachaut, près de Nemours (Seine-et-Marne), entièrement desséché par lui en 1850, et qu'il a transformé en 100 hectares de prairies. Nous pouvons encore citer de M. Deleau des *Lettres sur l'éducation auriculaire et orale des sourds-muets qui recouvrent l'ouïe*, lettres insérées dans le journal *Le Globe* en 1826 et 1827. M. Deleau est membre de l'Académie de Médecine et médecin des orphelins pour les maladies de l'oreille. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

DELEBOE. Voy. DUBOIS.

DELECLOY (*Jean-Baptiste-Joseph*), homme politique français, né à Doullens, en 1737, mort vers 1810. Il embrassa la carrière du barreau, montra le plus vif enthousiasme pour la Révolution, et fut nommé en 1792 membre de la Convention nationale par le département de la Somme. Il vota la mort du roi avec sursis. Après le 9 thermidor, il se signala par son ardeur contre les débris encore menaçants du parti terroriste, provoqua la mise en accusation de Joseph Lebon et la démolition du local qui avait servi aux séances des jacobins; cependant, au 13 vendémiaire il fut conduit, par la crainte du triomphe des royalistes exaspérés, à demander l'élargissement des démocrates. Il ne s'y fit remarquer que dans les discussions relatives aux établissements de secours publics, et sortit de l'assemblée en 1797. Nommé commissaire du Directoire près le tribunal de Doullens, il fut appelé au Conseil des Anciens en 1798. Il se montra favorable au coup d'État du 18 brumaire, et fut compris au nombre des députés qui composèrent le nouveau corps législatif. Il n'a plus figuré depuis sur la scène politique.

Biographie univ. et port. des Contemporains.

DELECLUZE (*Étienne-Jean*), littérateur français, né à Paris, en 1781. Destiné d'abord à la peinture, il suivit l'atelier de David. Un tableau d'*Andromaque*, qu'il exposa au salon de 1808, lui valut la grande médaille. Quelques années lui avaient suffi pour se faire un nom recommandable comme artiste; cependant, en 1816 il abandonna la peinture pour les lettres, et fut chargé de la critique des œuvres d'art dans le *Lycée Français*; de là il passa au *Moniteur*, puis au *Journal des Débats*, toujours pour la rédaction relative aux beaux-arts. Depuis longtemps M. Delécluze travaille à un grand ouvrage qui doit présenter le tableau général de la renaissance des lettres et des arts dans le moyen âge. De nombreux fragments de ce travail ont paru dans la *Revue de Paris* et dans la *Revue des Deux Mondes*. Roger Bacon, Raymond Lulle, l'architecte Montreuil, le voyageur Marco Polo, Silvius Piccolomini le diplo-

mate, Léonard de Vinci, Bernard de Palissy, l'Arioste, Rabelais, Vesale l'anatomiste, Palestrina le musicien, Rutebeuf le trouvère, figurent dans cette galerie. Il a publié, en outre, les ouvrages suivants : *Précis d'un Traité de Peinture, contenant les principes du dessin, du modelé, et du coloris; et de leur application à l'imitation des objets et à la composition; précédé d'une introduction historique, et suivi d'une biographie des plus célèbres peintres, d'une bibliographie et d'un vocabulaire analytique*; 1828, grand in-32, avec un frontispice lithographié (fait partie de l'*Encyclopédie portative*); — *Mademoiselle Justine de Lyron*, nouvelle, suivie de *Le Mécanicien du roi*; 1832, in-8°; — *Le Vatican, extrait de lettres écrites d'Italie en 1824, 1833*, in-8°; — *La Première Communion*, nouvelle; 1836, in-12; — *Florence et ses vicissitudes* (1215-1790); Paris, 1837, 2 vol. in-8°, avec une carte; Bruxelles, 1837, 3 vol. in-18; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Léopold Robert, suivie de la description des quatre tableaux de ce peintre : L'Improvisateur napolitain; — La Madone de l'Arc; — Les Moissonneurs; — Les Pécheurs de l'Adriatique, gravés par Z. Prevost*; 1838, in-8°, avec 4 gravures et un portrait; — *Le Lis d'eau de Ying-Li*, nouvelle chinoise; 1839, in-8° de 28 pages; — *François Rabelais* (1483-1553); 1841, in-8° de 41 pages; — *Dona Olympia*; 1842, 2 vol. in-8°; — *Romans, contes et nouvelles*; nouvelle édition, revue et corrigée, 1843, in-12; — *Grégoire VII, Saint François d'Assise, saint Thomas d'Aquin*; 1844, 2 vol. in-8°; — *Roland, ou la chevalerie*; 1845, 2 vol. in-8° : dans cet ouvrage l'auteur a cherché à prouver que la chevalerie est loin de mériter les éloges qu'on a donnés à cette institution, et il soutient que les romans chevaleresques ne sont en général qu'une parodie souvent grossière des faits historiques, qu'ils ont contribué à embrouiller; enfin, il accuse la chevalerie d'avoir introduit dans nos mœurs une galanterie effrontée et l'usage barbare du duel. M. Delécluze a été l'un des collaborateurs de l'*Histoire des Villes d'Europe*, du *Dictionnaire de la Conversation*, du livre des *Cent-et-un*, du *Plutarque français*, du *Journal Le Siècle*, auquel il a donné des articles littéraires; de la *Revue de Paris*, de la *Revue Française*. Il a donné aussi, en 1843, une traduction de la *Vita Nuova* de Dante, in-12, et a publié en 1854 un volume intitulé : *Louis David, son école et son temps, souvenirs*. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — Ch. Louandre, *La Littérature contemporaine*.

DELEN (*Dyrck* ou *Thierry van*), peintre hollandais, né à Heusden, en 1635, mort vers 1700. Il fut élève de François Hals, le célèbre peintre de portraits, qui réalisa presque en ce genre avec Antoine Van Dyck. Son goût pour l'architecture lui

fit faire de préférence des intérieurs. Il peignit surtout des églises, des édifices publics et des salons. Les figures qui ornent ses tableaux sont généralement de Van Herp, d'Antoine Palamede, de Wouwermans et d'autres. Vers la fin de sa vie, il se retira à Armyden, en Zélande; il y fut nommé bourgmestre, et y mourut. Depuis que Descamps, confirmant les éloges qu'a accordés à cet artiste Corneille de Bye, souhaitait que ses œuvres fussent connues en France, le Musée du Louvre s'est enrichi de deux de ses productions : un *Tableau d'église* et *Les Joueurs de ballon*. A La Haye, on voit de lui : *La Salle du Binnenhof, à La Haye, pendant l'assemblée des états en 1651*, avec des figures de Pierre Steevens; à Vienne, un *Tableau d'architecture* avec figures; à Anvers, *Le Temple de la Paix*, avec des figures de Théodore Booyermans, et enfin, à Berlin, une *Vue de plusieurs palais italiens*. Descamps signale en outre de lui plusieurs œuvres dans le même genre, et les portraits de Rubens et de sa femme, à Rotterdam. Les tableaux de Delen sont en général bien finis; l'architecture en est grandiose, la perspective exacte, et la couleur brillante. J. K.

Descamps, *Vies des Peintres holl.*

* **DELEPIERRE** (*Octave*), littérateur belge, né à Bruges, en 1804. Il étudia le droit à l'université de Gand. Il débuta d'abord au barreau de Bruxelles, et entra ensuite dans la carrière diplomatique, et consacra depuis lors tous ses moments de loisir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie nationale. Il occupe actuellement le poste de secrétaire de légation et de consul général de la Belgique à Londres. On a de lui : *Histoire de Charles le Bon, précédée d'un résumé de l'histoire de Flandre, depuis les temps les plus reculés*; (sans date) in-8° : ce livre se compose en partie de la traduction de la vie de Charles le Bon, faite sur le texte de Gualbert, qui a été insérée dans les *Bollandistes*; — *Aventures de Tiel-Ulenspiegel, de ces bons mots, finesses et amusantes inventions, nouvelle édition, dédiée aux bibliophiles belges, augmentée de rapprochements littéraires, d'observations sur ce personnage d'après les différents conteurs qui en ont parlé et d'une notice des principales éditions de son histoire*; Bruges, 1835, in-8° de 90 pag., tiré d'abord à 50 exemp. seulement, réimp. en 1840, dans le format in-18, avec des additions bibliographiques et 62 gravures par Lauters; — *Précis des Annales de Bruges, depuis les temps les plus reculés jusqu'au dix-septième siècle*; Bruges, 1835, in-8°; — *Les Traditions et légendes de Flandre*; Lille, 1834, in-8°; — *Le Roman du Renard, traduit pour la première fois d'après un texte flamand du douzième siècle, édité par J.-M. Willems, augmenté d'une analyse de ce qu'ont écrit au sujet des romans français du Renard, Robert, Raynouard, etc.*; Bruxelles, 1838, in-8°;

— *Vision de Tondalus, récit mystique du treizième siècle*; tirée à 100 exemplaires, par la Société des Bibliophiles de Mons; — *La Belgique illustrée par les arts, les sciences et les lettres*; 1841, in-8°; — *Galerie des Artistes brugeois depuis J. Van Eyck jusque aujourd'hui*; — *De l'Origine des Flamands, avec une esquisse de la littérature flamande*; imprimé à Gand, en 1818, par le baron Keerbergh; — *La Chasse de sainte Ursule, gravée au trait par Ch. Onghena*, d'après J. Memling, avec texte; Bruxelles, 1841, grand in-fol.; — *Description bibliographique et analyse d'un livre unique, qui se trouve au Musée britannique*, par Tridace Naë Théobrome, gentilhomme breton; au Meschacébé, Chez l'Ouarbil, York-Street, 1849, grand in-8°; — *Macaronea, ou mélanges de littérature macaronique des différents peuples de l'Europe*; Brighton Gancia (imp. de Crapelet, à Paris), 1852, in-8°; — *Old Flanders*, 2 vol., écrits en anglais, et reproduisant des légendes flamandes. De concert avec M. Gustave Brunet, de Bordeaux, M. Delepierre a publié en outre une collection anonyme sous le titre de *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse*, tirée à 66 exemp., pour le commerce, sous le pseudonyme des frères Gbeodé; in-12. FERD. DENES.

Documents particuliers.

DELESPINE (*Pierre-Jules*), architecte français, né à Paris, le 11 octobre 1756, mort en 1825. Il était issu de trois générations d'architectes distingués. Mansard était un de ses ancêtres. Il alla perfectionner ses études à Rome et dans quelques autres contrées de l'Europe. A son retour, la ville de Paris lui confia divers travaux. Le marché des Blancs-Manteaux est un de ses ouvrages. Il a été membre du jury d'architecture de l'École royale des Beaux-Arts, membre du Conseil des bâtiments civils, et l'un des membres de la quatrième classe de l'Institut. Il a publié en 1818 : *Le Marché des Blancs-Manteaux, suivi du Tombeau de Newton*; 1828, in-fol., un texte et 15 planches.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie contemporaine.*

* **DELESSERT** (*Étienne*), financier français, père du suivant, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. D'une famille protestante établie à l'étranger à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, mais revenue en France en 1735, il se fixa à Paris sous le ministère du cardinal de Fleury, où il se plaça bientôt au premier rang des capitalistes et des chefs d'entreprises commerciales. Il ne se fit pas moins remarquer par ses fondations philanthropiques et par le concours qu'il prêtait à celles qui n'étaient pas le créateur. Il institua deux écoles primaires à l'usage des enfants de la religion réformée, fit établir la première compagnie d'assurances contre l'incendie et la Caisse d'escompte, dont il fut administrateur. C'est à Étienne De-

lessert que Louis XVI confia le soin d'employer plusieurs millions, qu'il lui avança à cet effet, à relever le commerce des soies, frappé dans sa prospérité par la guerre d'Amérique. Ce philanthrope éclairé recevait chez lui les contemporains que distinguaient leur génie ou leurs vertus.

Ch. Dupin, *Discours prononcé au Conservatoire des Arts et Métiers*. — *Moniteur*, 1847.

DELESSERT (Benjamin), industriel, financier et philanthrope français, fils d'Étienne Delessert, né à Lyon, le 14 février 1773, mort à Paris, le 1^{er} mars 1847. Il n'eut qu'à marcher sur les traces de son père pour se faire un nom dans la finance et dans l'industrie; seulement il agrandit sous ce double rapport l'héritage paternel. Il visita d'abord avec son frère aîné l'Angleterre et l'Écosse. « Édimbourg alors, dit M. Charles Dupin, était dans le plus grand éclat de sa gloire scientifique et littéraire; elle méritait à juste titre le beau surnom d'Athènes du Nord. » Il suffit en effet de citer les Hume, les Robertson, les Adam Smith et les Stewart, pour justifier cet éloge. Les deux derniers écrivains surtout témoignèrent à Benjamin Delessert la plus grande bienveillance. En Angleterre, il fut introduit auprès de James Watt, qui « portait à ce moment à la perfection, ajoute M. Ch. Dupin, le grand établissement de Soho près Birmingham, dans lequel pendant sa vie il a construit un ensemble de machines à vapeur équivalant à la force d'un million d'hommes. Watt s'occupait de faire servir l'invention qu'il avait tant perfectionnée à la mise en jeu des mécanismes d'Arkwright pour la filature du coton: il commençait la grandeur de Manchester et l'opulence de l'empire britannique. » Benjamin Delessert eut le bonheur, pendant un tiers de siècle, de compter le créateur des machines à vapeur parmi ses amis. A Windsor il fit une autre précieuse rencontre, celle de Deluc, correspondant de Mme Étienne Delessert et auteur des *Lettres sur l'histoire de la terre*, qui initia le jeune voyageur à la grande question de la conciliation des faits géologiques récemment acquis à la science avec le texte biblique. A son retour en France, Benjamin Delessert étudia quelque temps à l'École d'Artillerie de Menlan, d'où il sortit avec le grade de capitaine; il fit ensuite la campagne de Belgique sous Pichegru, et fut nommé aide de camp du général Kilmaine. Il se distingua en plusieurs rencontres, particulièrement au siège de Maubeuge; nommé commandant d'Anvers par intérim, il allait s'élever plus haut dans la hiérarchie militaire, lorsque son père, emprisonné pendant la terreur, et à la suite de la mort de son fils aîné, rappela Benjamin pour lui confier la direction d'une maison déjà haut placée dans le monde commercial et financier. Jeune encore, mais prudent et ferme, il justifia la confiance paternelle; aussi se trouva-t-il en mesure de figurer en tête des capitalistes qui firent au premier consul un prêt de douze mil-

lions destinés à suppléer à la pénurie du trésor public; il n'avait pas trente ans que, par une exception qui donne une idée de la notoriété qu'il avait acquise, il fut nommé régent de la Banque de France, et il garda pendant près d'un demi-siècle ces fonctions. On lui doit en partie l'adoption des principes de prévoyance qui président aux opérations de cette grande institution.

L'industrie proprement dite ne dut pas moins au zèle intelligent de Benjamin Delessert. Il fallait apprendre à la France à se passer de certaines denrées du dehors, des sucres d'abord, du coton ensuite. Delessert établit en 1801 à Passy une raffinerie de sucre, où on ne se contenta pas d'introduire les procédés les plus parfaits connus alors, mais on y mit en usage des perfectionnements nouveaux; « on y fit, dit encore M. Charles Dupin, un habile emploi de la vapeur; on y ménagea plus avantageusement l'écoulement des mélasses égouttées des formes où cristallise le sucre; on ménagea leur conduite par d'ingénieux canalets jusqu'au réservoir commun. » Plus tard vingt-et-une autres raffineries furent établies dans plusieurs provinces par le fondateur de celle de Passy. Le premier, Benjamin Delessert sut extraire en grand et suffisamment cristalliser le sucre indigène; il employa surtout la betterave jaune, comme réussissant mieux que les autres. Napoléon visita l'usine de Passy, et décora Benjamin Delessert de sa propre croix d'Honneur, et en 1812 il le nomma baron de l'empire. Benjamin Delessert ne se contenta pas de faire gagner sa vie à l'ouvrier, il voulut encore le moraliser: c'est ainsi qu'il interdit formellement dans les ateliers le chômage du lundi, cette source de désordre dans la classe laborieuse. Ce qu'il avait fait pour le sucre, il l'entreprit pour le coton; il établit une filature modèle pour prouver par l'application, ainsi que le fait remarquer M. Charles Dupin, la nécessité pour la France de mettre elle-même en œuvre les cotons que réclament ses besoins. « Il y a cinquante ans, continue ce savant (*Disc. pron. au Conservatoire des Arts et Métiers* en 1847), les fabrications françaises où le coton entrait comme matière première méritaient à peine d'être citées. Aujourd'hui les manufactures françaises mettent en œuvre pour près de 100 millions de francs, depuis le calicot le plus simple jusqu'à la mousseline, au tulle, à la dentelle. Néanmoins, les fabrications consommées par la France même sont incomparablement plus grandes, puisque des 60 millions de kilogrammes de coton brut mis en œuvre dans nos ateliers la totalité des exportations ne prélève pas en poids net 2 millions de kilogrammes. »

L'étude de la botanique et des sciences naturelles et les œuvres philanthropiques, tels étaient les délassements de Benjamin Delessert. Il naissait à peine au moment où J.-J. Rousseau commençait pour sa sœur, Mme Delessert, depuis Mme Gautier, un herbier modeste, mais qui tirait

oute sa valeur de la main qui le formait. Enrichi par l'aîné des fils Delessert, cet herbier devint ensuite sous la main de Benjamin-Delessert une des plus riches collections. On en jugera par ce seul détail, qu'en un demi-siècle cet herbier s'augmenta de neuf autres collections formées par des savants, par des voyageurs étrangers ou français. M. Delessert, botaniste passionné, finit par réunir deux cents herbiers spéciaux, formant un herbier général, où l'on comptait 86,000 espèces. En même temps il avait une bibliothèque de botanique de tous les ouvrages publiés sur cette matière chez tous les peuples et dans toutes les langues. A côté du musée des plantes, il éleva un musée conchyliologique, où l'on comptait 150,000 coquillages, subdivisés en 25,000 espèces, parmi lesquelles 1,200 coquilles non décrites encore. Un conservateur spécial veillait à chacun de ces vastes dépôts scientifiques, ouverts généreusement au public studieux. Les frères de Benjamin Delessert, devenus légataires de ces musées, ont pris l'engagement auprès de l'Académie des Sciences, dont il fut l'un des associés libres, de continuer cette hospitalité offerte par la richesse à l'étude. C'est à ce double goût pour la botanique et la conchyliologie que se rapportent deux publications auxquelles Benjamin Delessert concourut; la première est intitulée : *Icones selectæ plantarum quas in systemate universali ex herbariis Parisiensibus, præsertim ex Lessertiano, descripsit Aug. Pyr. DeCandolle, ex archetypis speciminibus, a Turpin delineatæ et edit. a Benjamin Delessert*; Paris, 1820-1846, 5 vol. gr. in-4°, contenant chacun 100 planches. L'éditeur voulut que le prix du livre fût modique, pour le rendre accessible aux savants. Le second de ces ouvrages a pour objet les coquillages; il a pour titre : *Recueil de coquilles inédites décrites par Lamarck dans son Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres et non encore figurés*; Paris, 1842, gr. in-fol., avec 40 planches et un texte explicatif par le docteur Chepu. Benjamin Delessert encourageait aussi toutes les entreprises littéraires ou scientifiques utiles; on peut citer parmi les publications de ce genre l'*Anatomie* du docteur Bourgery et du peintre Jacob. Sa haute position financière le mêla nécessairement aux grands événements de la politique contemporaine. Nommé en 1814 colonel de la 3^e légion de la garde nationale parisienne, mais patriotiquement opposé à l'invasion étrangère, il fut destitué après la bataille de Waterloo par Louis XVIII, qui cependant l'avait nommé officier de la Légion d'Honneur. Représentant des intérêts commerciaux comme juge consulaire, comme membre de la chambre et du conseil général du commerce, il fut appelé à la députation en 1815 pendant les cent jours; puis de 1817 à 1824, enfin de 1827 à 1843. D'une opposition modérée, il siégea au centre gauche. Parmi les propo-

sitions émanées de son initiative, on remarque celle qui tendait à abolir la peine de mort. Il vota avec les 221 députés dont l'opposition amena l'explosion des événements de 1830.

Les œuvres philanthropiques ou d'utilité publique découvrent une autre face de sa vie : outre qu'il contribua à moraliser les masses en demandant la suppression des loteries et des jeux, on lui doit encore la fondation de sociétés et établissements philanthropiques de prévoyance : celle de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale et celle de la Caisse d'épargne, dont il suivit pendant vingt ans le développement. A sa mort on comptait en France 350 caisses d'épargne, possédant ensemble 150 millions. Sa dernière pensée fut consacrée à réaliser un acte de bienfaisance : il destina une somme de 150,000 fr. à répartir en livrets de 50 francs entre 3,000 ouvriers. Les progrès, la prospérité des caisses d'épargne lui tenaient assez à cœur pour qu'il mit son ambition à n'avoir que cette seule épitaphe : *Ci git l'un des fondateurs des caisses d'épargne*. Une des coutumes les plus touchantes de Benjamin Delessert, c'était de donner des étrennes aux enfants malades dans les hôpitaux et aux enfants trouvés. On lui reproche d'avoir appnyé la mesure de la suppression ou au moins de la diminution des tours de dépôt et le déplacement des enfants abandonnés. Il a pu se tromper sur une question dont on n'a pas encore la solution; mais il est évident qu'aucun motif d'inhumanité ne pouvait guider en cette occasion Benjamin Delessert; peut-être pensait-il que cette double mesure diminuerait le nombre et surtout la mortalité de ces malheureux enfants. Outre les ouvrages cités, on a de B. Delessert : *Des Avantages de la Caisse d'épargne et de prévoyance*; Paris, 1835, in-18; — *Almanach de la Caisse d'épargne et de prévoyance offert aux déposants du sixième arrondissement de Paris*; Paris, 1837, in-18; — *Le Guide du Bonheur*; 1840 : livre souvent réimprimé et qui mérite d'être lu; — *Fondations qu'il serait utile de faire*; Paris, 1847, in-8°.

V. ROSENWALD.

Son frère, François, longtemps chef de la maison de banque Delessert et député, fut membre de l'Institut, administrateur des caisses d'épargne, régent de la Banque de France. Il protégea aussi les sciences et les arts. — Son fils Benjamin, né en 1807, fut membre de l'Assemblée constituante, et s'est signalé par le zèle traditionnel de sa famille pour les arts et les sciences. La photographie, qu'il a encouragée des premiers, lui doit de précieuses publications.

² *Disc. pron. au Conserv. des Arts et Métiers*, par M. Charles Dupin, 1847. — *Notice sur M. Benj. Delessert*, par M. d'Argout, dans le *Journal des Économistes*, XVII, 296. — Flourens, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*.

* **DELESSERT (Gabriel)**, homme politique français, frère de Benjamin, né à Paris, en 1786. Capitaine-adjoint de la garde nationale de Paris,

plus tard adjudant-commandant sous les ordres des maréchaux Moncey et Masséna, et du général Durosnel, il se signala à la bataille de Paris, le 30 mars 1814, et au combat de Saint-Cloud. Il fut ensuite jusqu'en 1830 un des associés de la maison de banque qui porte son nom. En 1831 il obtint le titre de général de brigade de la garde nationale. Successivement préfet de l'Aude et d'Eure et Loir, où il exerça ses fonctions avec autant de zèle que de modération, il fut ensuite de 1841 à 1848 préfet de police de la ville de Paris. M. Gabriel Delessert était un administrateur intègre, dont tous les partis estiment la loyauté du caractère. L'administration municipale lui est redevable de plusieurs améliorations importantes. On a de lui : *Collection officielle des ordonnances de police de 1830 à 1844* ; Paris, 1844, 2 vol. in-8°.

Son fils, *Édouard*, né en 1828, a accompagné M. de Sauley dans son expédition à la mer Morte. Il a publié : *Voyage aux villes maudites et Six semaines dans l'île de Sardaigne* ; 1858, in-12.

Lesur, *Ann. hist.*, 1858-1848. — *Dict. de la Convers.*

DELESTANG (*Louis-Charles-Nicolas*), statisticien français, né à Mortagne, le 23 avril 1756, mort en 1830. Il fut nommé en 1801 sous-préfet de sa ville natale. On a de lui : *Chorographie de l'arrondissement de Mortagne* ; Mortagne, 1803, in-8° ; — *Notice statistique de la sous-préfecture de Mortagne, pour servir de suite et de rectification à la Chorographie* ; Mortagne, 1810, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

DELESTRE ou **DELAITRE** (*François*), auteur de mémoires sur la révolution française, né à Neufchâtel, en Normandie, en 1766, mort en 1798. Il entra dans les ordres, et devint principal du collège de sa ville natale. Ayant refusé en 1791 de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il fut forcé de se réfugier en Angleterre. Il eut l'imprudence de rentrer en France, et fut déporté à Cayenne, où il mourut. Il laissait des Mémoires, qui furent publiés par son neveu, sous ce titre : *Six années de la révolution française, ou précis des principaux événements correspondant à la durée de ma déportation, de 1792 à 1797 inclusivement* ; Paris, 1819, in-8°.

Ainé Guillou, *Martyrs de la Foi*, t. I.

* **DELESTON**, en latin **DELESTRÆUS** (*Hugues*), vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Ψυχολογία* ; Paris, 1599, in-8° ; — *Discours français sur les diverses occurrences et nécessités de ce temps* ; ibid., 1610, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.*

DELEUZE (*Joseph-Philippe-François*), naturaliste français, né à Sisteron, au mois de mars 1753, mort à Paris, le 31 octobre 1835. Nommé en 1795 aide-naturaliste au Muséum d'Histoire Naturelle, Deleuze concourut avec les professeurs de cet établissement à la rédaction des

Annales du Muséum d'Histoire Naturelle. Il eut bientôt le tort de négliger ses premiers travaux pour s'adonner à une science aussi conjecturale que le magnétisme animal. L'enthousiasme de Deleuze pour les rêves de Deslons et de Mesmer a été tourné en ridicule par le spirituel critique Hoffmann. En 1814 Deleuze fut nommé censeur du *Nain Jaune*. En 1828 il devint bibliothécaire du Muséum d'Histoire Naturelle. On a de lui : *Les Amours des Plantes*, poème en quatre chants, traduit de l'anglais de Darwin ; Paris, 1799, in-8° ; — *Les Saisons de Thompson*, poème, traduct. nouvelle, précédée d'une notice sur la vie et les écrits de cet auteur ; Paris, 1801, in-8° ; — *Eudoxe, entretiens sur l'étude des sciences, des lettres et de la philosophie* ; Paris, 1810, 2 vol. in-8° ; — *Histoire critique du magnétisme animal* ; Paris, 1813, 2 vol. in-8° ; — *Réponse aux objections contre le magnétisme* ; Paris, 1817, in-8° ; — *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé : Superstition et prestiges des Philosophes du dix-huitième siècle* ; Paris, 1818, in-8° ; — *Histoire et description du Muséum royal d'Histoire Naturelle* ; Paris, 1823, 2 vol. in-8° ; — *Instruction pratique sur le Magnétisme animal* ; Paris, 1825, in-8° ; — *Lettre à messieurs les membres de l'Académie de Médecine relativement à la réalité du Magnétisme animal* ; Paris, 1826, in-8°. On doit encore à Deleuze plusieurs notices et dissertations insérées dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle* ; — un grand nombre d'articles dans les *Annales du Magnétisme* et dans la *Bibliothèque Magnétique* ; les rapports généraux des travaux de la Société Philanthropique, des articles littéraires et scientifiques dans plusieurs journaux.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*.

DELEUZE. Voyez FRAXINIS.

DELEYRE (*Alexandre*), littérateur français, né aux Portets (Gironde), en janvier 1726, mort le 27 mars 1797. Il fit ses études chez les Jésuites, et eut le dessein d'entrer dans cette société : il en porta l'habit dans sa jeunesse ; mais bientôt délivré des liens monastiques, il vint à Paris, se fit distinguer parmi ce qu'on appelait alors les philosophes, et après avoir été d'une dévotion outrée, il affecta l'athéisme. En 1793 il fut nommé membre de la Convention nationale, et vota pour la mort du roi Louis XVI. Il passa en 1795 au Conseil des Anciens, et fut élu membre de l'Institut, classe des Sciences morales et politiques. On a de Deleyre : *Analyse de la Philosophie de Bacon, avec sa vie*, trad. de l'anglais ; Amsterdam et Paris, 1755, 3 vol. in-12 ; — *Le Père de Famille*, comédie en trois actes, trad. de l'italien de Goldoni ; Paris, 1758, in-4° ; — *Le Génie de Montesquieu* ; Amsterdam, 1758 et 1762, in-12 ; — *Le véritable Ami*, comédie en trois actes, trad. de Goldoni ; — *Éloge de Roux*, docteur régent à la Faculté de Paris ; Amsterdam, 1777, in-12 ; — et plusieurs articles

publiés dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal étranger*.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*.

DELFAU (Dom François), théologien français, né à Moulet, en Auvergne, en 1637, mort le 13 octobre 1676. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et se fit connaître surtout par son édition des *Œuvres de saint Augustin*. Voici à quelle occasion elle fut publiée. Arnould étant allé à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pour y consulter un manuscrit de saint Augustin, on vint à parler de l'édition de Louvain, dont il reconnut les imperfections et exhorta les bénédictins à en entreprendre une nouvelle. Ceux-ci goûtèrent son conseil, et chargèrent dom Delfau de préparer l'édition. Il fit imprimer dès 1670 un *Avis* pour faire connaître son dessein et inviter les savants à l'aider de leurs lumières et de leurs manuscrits. Le général envoya un pareil *Avis*, en forme de lettre circulaire, datée du 17 octobre 1670, dans toutes les maisons de l'ordre, afin que chacun contribuât à cette entreprise, qui devait être si utile à l'Église. Dom Delfau s'y appliqua de son côté avec toute l'ardeur dont il était capable; il en publia le prospectus en 1671, et il avait déjà fort avancé son travail lorsqu'il fut forcé de l'interrompre. On lui attribua l'*Abbé commendataire*, livre dirigé contre l'usage de donner des bénéfices en commende, et publié en 1673, in-12, sous le faux nom de Bois-Franc. Delfau fut exilé à Saint-Mahé en basse Bretagne. Il périt dans un naufrage, en se rendant à Brest pour y prêcher le panégyrique de sainte Thérèse. Il avait composé une *Apologie* du cardinal de Furstenberg, arrêté à Cologne par les troupes de l'empereur, et l'*Építaphe* de Casimir roi de Pologne, qui, après avoir abdiqué cette couronne, se retira en France et fut abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DELFINO (*Melchior*), historien et homme d'état napolitain, né au château de Leognano, dans le royaume de Naples, le 1^{er} août 1744, mort à Téramo, le 21 juin 1835. Il appartenait à une des plus nobles et des plus riches familles du royaume. Après avoir fait à Naples de brillantes études, il voyagea dans les pays voisins pour augmenter ses connaissances en économie politique et en administration. Bien qu'il s'occupât beaucoup dès lors d'études littéraires, il ne commença à publier des ouvrages qu'à l'âge de quarante-deux ans. Ses mémoires sur les dangers de la culture du riz et contre l'institution financière de la *Grascia* furent favorablement accueillis par le roi de Naples, et répandirent le nom de Delfico parmi les savants et les économistes de l'Italie. Ami d'une liberté sage, il aurait voulu réformer les abus en évitant ces secousses violentes qui n'amènent trop souvent que l'anarchie. Ses opinions libérales le firent arrêter en 1798. Il recouvra la liberté lors de l'occupation du royaume de Naples par les

troupes françaises; mais il refusa de faire partie du corps législatif de la république parthéno-péenne. Après la chute de cette république éphémère, il se réfugia dans la petite république de Saint-Marin, qui l'admit au nombre de ses citoyens et dont il écrivit les annales. Rappelé à Naples par Joseph Bonaparte, qui le nomma conseiller d'état et président de la section de l'intérieur, il fut au retour des Bourbons maintenu dans ses fonctions de président de la commission générale des archives du royaume. Les principaux ouvrages de Delfico sont : *Saggio filosofico sul matrimonio*; 1774, in-16; — *Indizii di Morale*; 1774, in-16; — *Elogio de F.-A. Grimaldi*; Naples, 1785, in-4°; — *Ricerche sul vero carattere della giurisprudenza romana e dei suoi cultori*; Naples, 1791 et 1815, et Florence, 1815, in-8°; — *Memorie storiche della Repubblica di San-Marino*; Milan, 1804, in-4°; traduit en français par M. Auger Saint-Hippolyte, Paris, 1827, in-8°; — *Pensieri su la Storia e su l'incertezza ed inutilità della medesima*; Forli, 1806; Naples, 1809 et 1814, in-8°; — *Nuove Ricerche sul Bello*; Naples, 1818, in-8°; — *Del' antica numismatica della città d'Atri nel Piceno, con un discorso preliminare sulle Origini Italiane, ed un appendice su e Pelasgi e Tirreni*; Teramo, 1824; Naples, 1826, in-fol. Delfico a aussi laissé plusieurs ouvrages inédits, parmi lesquels on cite les suivants : *Su i danni e terremoti delle Calabrie nel 1783*; — *Discorso sulle scienze morali*; — *Sulle origini ed i progressi della Società, ossia saggio filosofico sulla storia del genere umano*; — *Sugli antichi Confini del regno di Napoli*; — *Sulla Vita e Vitalità*.

Grégoire de Filippis Delfico, *Della Vita e delle Opere di Melchiorre Delfico, libri II*; Teramo, 1836. — Tibaldi, *Biografia degli Ital. illust.*, t. II.

DELFINO (*Jean*), doge de Venise, mort le 11 juillet 1361. Il appartenait à une des plus illustres familles de la république. Envoyé en qualité de provvediteur au secours de Trévise, assiégée par les Hongrois, il parvint à se jeter dans cette place, et la défendit avec succès. Sur ces entrefaites le doge Gradenigo mourut, le 8 août 1356. On avait besoin d'un homme de guerre à la tête des conseils de la république, les suffrages se réunirent sur Jean Delfino; mais il était enfermé dans Trévise, et il devenait difficile même de lui faire parvenir l'avis de sa nomination. On demanda un sauf-conduit au roi de Hongrie, qui le refusa; mais Jean Delfino parvint à s'échapper. Son gouvernement ne fut qu'une suite de malheurs. En 1357 les Hongrois envahirent presque toutes les places de la Dalmatie et de l'Istrie, et les Vénitiens furent forcés d'implorer la paix. Le roi Louis de Hongrie exigea que la république renoncât pour toujours à la Dalmatie et rendit toutes ses places depuis le golfe de Quarnero, au-dessous de Fiume, jusqu'à Du-

razzo, qui est près de l'entrée de l'Adriatique. C'était demander le sacrifice d'un littoral de plus de cent lieues et d'une multitude d'îles et de ports. Si dures que fussent ces conditions, les Vénitiens se décidèrent à les accepter, et le traité fut signé le 18 février 1358. Il fut stipulé que le doge cesserait de prendre le titre de duc de Dalmatie et de Croatie, et que s'il arrivait que le roi de Hongrie eût à soutenir une guerre maritime, la république de Venise devait lui fournir, aussitôt qu'elle en serait requise, une flotte de vingt-quatre galères, dont il payerait l'armement et l'entretien. Il était triste pour Jean Delfino d'avoir été élevé au dogat pour avoir le malheur d'attacher son nom au traité de Zara. Il en ressentit un violent chagrin. Il perdit la vue, et mourut bientôt après.

Daru, *Histoire de la République de Venise*.

DELFINO (Pierre), théologien italien, né à Venise, en 1444, mort le 16 janvier 1525. Il eut pour professeur de langue latine l'habile philologue Pierre Parlesni de Rimini, et s'appliqua d'abord avec beaucoup de goût et d'ardeur à l'étude des belles-lettres et à la lecture des auteurs profanes; mais il les abandonna bientôt pour les auteurs ecclésiastiques. Il entra à dix-huit ans dans l'ordre des Camaldules. Son mérite et sa naissance l'élevèrent rapidement aux premières dignités de son ordre: il en fut élu vicaire général en 1479 et général en 1480. Les soins et les embarras inséparables de cette charge l'en dégoutèrent au bout de quelque temps, et il voulut s'en démettre. Il en fut empêché par le cardinal de Sicque, son ami intime et protecteur des Camaldules. Mais cette démission, qu'on ne voulut pas accepter alors, on l'exigea plus tard de lui. Une des congrégations de l'ordre des Camaldules demanda en 1503 une réforme d'après laquelle Delfino devait renoncer à sa place. Il s'y refusa, et sa résistance suspendit quelque temps cette affaire, qui recommença à s'agiter en 1513. On adopta alors un des principaux points de la réforme proposée, et cette décision fut approuvée par le pape Léon X. Delfino résista encore quelque temps, et ne donna sa démission qu'en 1515, après avoir gouverné l'ordre des Camaldules en qualité de général pendant trente-cinq ans. On a de lui : *Epistolæ*; Venise, 1724, in-fol. Ce recueil, divisé en douze livres, ne contient que les lettres écrites par Delfino pendant son généralat. Lui-même a pris soin de les revoir, pour faire plaisir à Jacques de Brescia, camaldule, prieur d'Oderza dans le Trévinois. Ces lettres sont extrêmement rares, et cette rareté fait leur plus grand mérite. « Elles ne sont considérables, dit l'auteur de *Menagiana*, ni par la diction, qui est entièrement monacale, ni par l'importance des faits, si on en excepte trois ou quatre, telles que celle du 12 juillet 1500, à Pierre Barocci, évêque de Padoue, touchant un orage qui fit bien du fracas dans la chambre d'Alexandre VI; une autre, où il rapporte l'his-

toire du supplice de Savonarole d'une manière un peu différente de celle de Jean-François Pic de la Mirandole. Les lettres de cette espèce y sont fort clair-semées. Les trois quarts s'adressent à de bons religieux de l'ordre des *Camaldoli*, et ne contiennent qu'une morale froide ou des circonstances peu intéressantes; » — *Epistolæ* 242, *quæ in editis desiderantur; ex Mss. Camaldulensibus eruit Mabillonius*. Elles se trouvent dans le troisième tome du recueil des PP. Martenne et Durand, intitulé : *Veterum Scriptorum et Monumentorum Collectio*; Paris, 1724, in-fol. Ces lettres ne sont pas plus intéressantes que les premières, et n'y a dans la plupart que des détails d'affaires monastiques peu importantes; — *Oratio ad Leonem X, pontificem M.*, à la suite des lettres précédentes. Ce discours ne donne pas une grande idée de l'éloquence de Delfino. On trouve dans le recueil des PP. Martenne et Durand une *Oraison funèbre* de Delfino par l'abbé Eusèbe Prioli. Elle contient des particularités curieuses.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XV.

DELFINO (Frédéric), médecin et astronome italien, né à Padoue, en 1477, mort dans la même ville, en 1547. Après avoir exercé la médecine à Venise avec tant de succès qu'il fut accusé de magie, Delfino remplaça, en 1521, Thomas Filologo dans la chaire d'anatomie, et occupa cette place jusqu'à sa mort. On a de lui : *De Fluxu et refluxu aquæ maris, subtilis et erudita disputatio*; — *De Motu octavæ spheræ*; — *Annotationes in tabulas Alphonsinas*; — *Liber de phænomenis sublunaribus et astronomica parallaxi*; les deux premiers de ces traités seulement ont été imprimés; Venise, 1559, in-fol.; Bâle, 1577, in-fol.

Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. 1, p. 306. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.*, t. VII, partie I.

DELFINO (Joseph), amiral vénitien, vivait vers 1650. En 1654, pendant la guerre de Venise et de la Turquie, il fut chargé de garder le passage des Dardanelles avec seize vaisseaux, deux galéasses et huit galères. Il était observé du côté de l'Archipel par trente-deux bâtiments barbaresques, qui cherchaient à l'attirer loin du détroit. Le 6 juillet 1654, il vit venir à lui de Constantinople soixante-quinze galères ou vaisseaux turcs. Il donna aussitôt le signal du combat; mais, soit que plusieurs de ses capitaines eussent mal exécuté cette manœuvre, soit que les courants ne leur permissent point de garder la ligne, douze vaisseaux et six galères furent emportés loin du détroit. L'amiral resta avec deux galères, deux galéasses et quatre vaisseaux. Cette disproportion ne l'empêcha pas de tenir ferme. Chacun de ses huit bâtiments fut bientôt entouré par plusieurs vaisseaux ennemis. Une des galères succomba après une belle défense. Deux vaisseaux sautèrent en l'air. Le troisième vaisseau et les deux galéasses se firent

jour au travers des ennemis, et gagnèrent la haute mer. Delfino, resté seul au milieu de l'armée ennemie, mit le feu au vaisseau qui lui restait, et avec sa galère, percée de tous côtés, sans voiles, sans gouvernail, il parvint à se dégager et à regagner le reste de son escadre.

Daru, *Histoire de Venise*, liv. XXXIII, 14, 15.

DELFINO (*Jean*), général vénitien, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Provédateur général des Vénitiens de 1694 à 1699, dans la guerre de Venise contre les Ottomans, il prit plusieurs forteresses turques, notamment celle de Cielut, à laquelle le divan attachait tant d'importance qu'il envoya pour la reprendre un corps de vingt mille hommes; mais ce corps fut dispersé et taillé en pièces. Delfino échoua devant Dulcigno, quoiqu'il eût repoussé successivement trois petites armées turques venues au secours de cette forteresse. Il était provédateur général de la Morée lorsque la Porte ottomane dirigea une armée considérable contre cette province. Delfino, qui n'avait à sa disposition que huit mille hommes et une flotte de onze galères et de huit vaisseaux de ligne, vit fendre sur lui une armée de cent mille Turcs, commandée par le grand-vizir, et secondée par une flotte de cent voiles. Il fut élevé aux fonctions de capitaine général; mais il avait plus besoin de soldats que d'une dignité nouvelle. Il était évident qu'avec huit mille hommes il ne pouvait pas munit de garnisons suffisantes une douzaine de places. Il se borna à défendre les principales, et laissa le pays entièrement ouvert aux dévastations de l'ennemi. Dans l'été de 1714 Corinthe, Argos, Nauplie de Roumanie, Modon, Malvoisie, tombèrent au pouvoir des Turcs. Pendant que ceux-ci reconquerraient si facilement la Morée, Delfino avec sa flotte rôdait autour de la presqu'île, se présentant toujours trop tard devant les places, qui ne lui donnaient pas le temps d'y jeter des secours. Tantôt évité, tantôt poursuivi par le capitain-pacha, sans jamais en venir à une bataille, il laissa prendre sous ses yeux l'île de Cérigo, fit sauter les fortifications de Sainte-Maur, et ramena enfin dans Corfou une flotte qui n'avait pas combattu. Le gouvernement vénitien, qui était le premier coupable de toutes ces pertes, s'en prit à Delfino, qui fut rappelé mais sans être puni.

Daru, *Histoire de la République de Venise*.

DELFINO (*Jean*), poète italien, né à Venise, en 1617, mort à Udine, le 20 juillet 1699. Nommé en 1656 coadjuteur de Jérôme Gradigno, patriarche d'Aquilée, il lui succéda, et reçut le chapeau de cardinal en 1667. Il composa dans sa jeunesse quatre tragédies : *Cléopâtre*, *Lucrece*, *Médor* et *Crésus*. « Sans être exemptes des défauts du temps, dit Tiraboschi, elles égalent par la noblesse du style et la conduite de l'action les meilleures du siècle précédent. » Il ne voulut jamais les publier. La *Cleopâtre* fut imprimée pour la première fois dans le vol. III

du *Teatro Italiano* de Maffei. Un Hollandais les fit tous paraître à Utrecht, en 1730; mais cette édition, faite sur une mauvaise copie, est fort défectueuse. Comino en donna une excellente, d'après les manuscrits originaux, avec un discours apologétique de ces tragédies par le cardinal Delfino lui-même : *Le Tragedie di Giovanni Delfino, senatore veneziano, poi patriarca d'Aquileia e cardinale; col dialogo apologetico dell'autore non più stampato*; Padoue, 1733, grand in-4°. On a encore de Delfino *Six Dialogues philosophiques*, en vers, insérés dans le recueil intitulé : *Miscellanee di varie opere*; Venise, 1740, t. I. « L'auteur, dit Tiraboschi, s'y montre très-versé dans la philosophie moderne, sans renoncer entièrement aux préjugés de l'ancienne, et le style n'en est pas aussi noble ni aussi soutenu que celui de ses tragédies. »

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII.

DELFINO (*Jean-Pierre*), théologien italien, né à Brescia, en 1709, mort en 1770. Il étudia la théologie, et le droit à Venise, et fut nommé archiprêtre de Saint-Zénon. On a de lui : *Il tempio di Dio, o sia la giustificazione dell'uomo, simboleggiata nella fabbrica di un tempio materiale, dedicata a Clemente XIII*; Brescia, 1760, 1767; — *Ragionamento in cui si propone il vero sistema per riformare il clero, e in un con esso i fedeli in confutazione del sistema proposto dell'autor del libro intitolato Del Celibato*; dans les *Opuscoli scientifici e filologici* de Calogera.

Dictionnaire historique, crit. et bibl.

* **DELFINO**, en latin *Delphinus* (*César-Pierre-Michel*), publiciste italien, natif de Parme, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De Summo Romani Pontificis Principatu*; Venise, 1547, in-4°; — *De Proportione Papæ ad concilium et de utroque ejus Principatu*; Parme, 1550, in-4°.

Catalogue de la Bibl. impér. de Paris. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **DELFINO** (*Dominique*), encyclopédiste italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Sommario di tutte le Scienze*; Venise, 1556, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

DELFT (GILLES DE). Voyez DELPHUS.

DELFT (*Jacques WILLEMSZON*, c'est-à-dire *fils de Guillaume*), peintre hollandais, né à Delft, en 1619, mort le 12 juin 1661 (1). Il fit

(1) C'est le dernier représentant d'une intéressante famille d'artistes, à propos de laquelle les biographes modernes ont commis d'étranges confusions, qui proviennent de ce que tous ont mal copié Descamps, qui avait lui-même assez mal traduit Campo-Weyerman et Houbracken. Ainsi l'article de la *Biographie Michaud*, édition 1813, est conçu de telle sorte que Jacques, né en 1619, serait mort en 1601, c'est-à-dire dix-huit ans avant sa naissance, et se trouverait être à la fois son propre grand-père et son propre petit-fils. Le premier dont Houbracken et Campo-Weyerman fassent mention est Jacques, Willems Delft, bon peintre de portrait, qui peignait à Delft en 1592. Lebrun (*Galerie des Peintres flamands, hollandais et allemands*) transforme cette date en celle de 1570, prise probablement dans Descamps. À la mét, on ne sait pourquoi, en marge de l'article collectif qu'il

dans son art de tels progrès que ses œuvres, dit Campo-Weyerman, purent être comparées à celles de son grand-père. Il peignit en pied et de grandeur naturelle les échevins et prévôts et les maîtres des corps de métiers de Delft. Ces tableaux, peints d'une manière magistrale, furent endommagés par l'explosion d'une poudrière, et remplacés par Jacques, près de celui de son grand-père, dans le musée de Delft, après qu'il les eut également réparés. Jacques fut conseiller et maître de port de Delft, et y mourut le 12 juin 1661, ainsi que le prouve l'épithaphe citée par Houbrackea, et qui était gravée sur le tombeau que la veuve de Jacques lui fit élever par Pierre Rijks, maître sculpteur. Nous regrettons que cette épithaphe touchante soit trop longue pour être rapportée ici.

J. K.

Descamps, Houbracken, etc., *Peintres hollandais. — Documents inédits.*

* **DELIBERATORE (Nicolo)**, peintre de l'école romaine, né à Foligno, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En compagnie de Pietro Mazzaforte, il peignit en 1461, pour l'église Saint-François de Cagli, un beau tableau qui leur fut payé la somme, alors considérable, de cent quinze ducats d'or. Un autre tableau, sur lequel on lit le nom de *Nicolo*, et que la ressemblance du style fait attribuer à Deliberatore, se trouve dans l'église de *San-Venanzio* à Camerino; il représente sur fond d'or trois petits sujets évangéliques, et *Jésus-Christ sur la croix, entouré de plusieurs saints*. L'inscription est ainsi conçue : *Opus Nicolai Fulignati; MCCCCLXXX.*

E. B.—N.

Colucci, *Antichità Picene.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **DELICADO (Antoine)**, littérateur portugais, natif d'Alvito, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Adagios portugueses reducidos a lugares communs*; Lisbonne, 1651, in-4°, et 1785, in-8°.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusit.* — *Summario da Bibl. Lusit.*, 1.

* **DELICADO (François)**, littérateur espagnol, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Los tres libros del cavallero Primaleon y potendos su Hermano*,

consacre à toute la famille. Au temps de Descamps, on conservait encore dans les *Butes* de Delft les restes d'un tableau où Jacques Willems avait réuni les *Portraits d'une compagnie d'arguebusiers*. Ce tableau, endommagé par l'explosion d'une poudrière, le 12 octobre 1654, fut réparé par le petit-fils de l'auteur. Jacques-Willems destina de bonne heure aux arts ses trois fils, Corneille, Roch et Guillaume. Lebrun, formant un seul nom des deux premiers, fait *Jacques-Willems* père de *Corneille* et *Roch*. Corneille l'aîné, après avoir reçu de son père les premiers éléments de la peinture, acheva l'étude de son art sous la direction de Corneille Cornelius, de Harlem, devint, au dire de Houbracken, un bon peintre dans le genre tranquille. Le second, Roch, fut un habile portraitiste. Guillaume, le troisième, se livra à la gravure en taille-douce, et y acquit une habileté qui fait rechercher encore, dit Descamps, ses planches par les amateurs. Il épousa la fille de Michel Mirevelt, bon peintre de portraits, dont il grava les principales productions. C'est de ce mariage que naquit, en 1619, ce Jacques Willemszoon.

hijos del emperador Palmerin de Oliva, tradusidos da griego en romance castellano; Venise, 1534.

Gordon de Percey, *Bibl. des Romans.*

* **DELICHERES (Jean-Paul)**, archéologue français, né en 1752, à Aubenas (Ardèche), mort dans la même ville, le 1^{er} décembre 1820. Jurisconsulte et littérateur distingué, il fut successivement maire de sa ville natale, procureur-syndic de son district, administrateur de son département, député au Conseil des Cinq Cents et président du tribunal de Privas. Les antiquités, surtout celles de son pays, furent l'objet particulier de ses études. On a de lui les dissertations suivantes : *Notice historique du département de l'Ardèche*; — *Dissertation sur le monument de Mithras qui existe à Bourg-Saint-Andéol*; — *Dissertation sur l'Hercule gaulois, dans laquelle on indique au bourg de Désagnes le premier monument qui lui fut élevé par les Romains*. Il laissa en manuscrit quelques ouvrages sur la philologie comparée et sur les idiomes de la France méridionale.

Revue encyclopédique, t. XXV, p. 287.

* **DELICADO ou DELGADO (François)**, prêtre et médecin espagnol du seizième siècle. Il a laissé un opuscule intitulé : *El Modo di adoperare el legno de India occidentale, salutarifero remedio a ogni piaga e mal incurabile, et si guarisce el mal franco* (La manière de se servir du bois de l'Inde occidentale, remède salutaire pour toutes les plaies et maux incurables, et l'on guérit le mal français); Venise, 1529, in-4°, très-rare.

M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire.*

DELGADO (Jean-Pinto), poète espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle; il appartenait à la religion israélite, et était réfugié en France. Il composa un volume de vers qui a pour titre : *Poema della reina Esther, Lamentacion de Jeremia, Istoria de Ruth e varias poesias* (Rouen, 1627, in-8°, 368 pages), qu'il dédia au cardinal de Richelieu.

Wolf, *Biblioth. Hebr.*

* **DELGADO (....)**, communément appelé *Pepe Hillo*, fameux taureau espagnol, né vers 1770. Il fut tué dans un de ces terribles combats auxquels il aimait à se livrer. On a de lui : *Tauromaquia, o arte de torear a caballo y a pie*; Madrid, 1804, in-8°, avec 30 planches coloriées.

M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire.*

DELILLE-RAFFENAU, Voy. RAFFENAU-DELILLE.

DELILLE (L'abbé Jacques), poète français, né à Aigues-Perse, en Auvergne (1), le 22 juin 1738, mort à Paris, le 1^{er} mai 1813. Enfant naturel, il n'eut pour tout bien qu'une pension viagère de cent écus, que lui donna son parrain. On le plaça au collège de Lisieux, et ses pro-

(1) L'Auvergne est féconde en illustrations. Elle a vu naître dans les temps anciens Vercingetorix, Sidonius Apollinaris, et plus tard Gerbert, Domat, Phérogis chevalier d'Assas, Desaix, Marmontel, Marivaux et notre célèbre historien de Barante.

grès furent rapides. Très-jeune encore, il put concourir au professorat : il fut admis ; mais aucune place n'étant vacante dans le collège, on l'envoya remplir à Beauvais les humbles fonctions de *maître élémentaire*. Les souvenirs de Rollin et de Boileau, vivants encore dans ce collège, donnèrent une nouvelle émulation au jeune professeur. Son mérite le fit bientôt appeler à Amiens. C'est là qu'il composa son *Discours sur l'Éducation*, dans lequel se révèle la justesse de son esprit ingénieux et fin. Delille obtint la chaire de troisième au collège de la Marche à Paris. Jusque là il ne produisit que quelques pièces de vers, oubliées avec les circonstances qui les avaient inspirées. Ses facultés poétiques se développèrent rapidement : ses vers sur la machine de Marly décelaient son aptitude à la poésie descriptive ; le style de cette pièce, élégamment didactique, promettait le talent qu'il porta si haut dans son impérissable reproduction des *Georgiques*, qui agrandit le domaine de notre poésie en l'enrichissant des tours flexibles et harmonieux de Virgile.

La noblesse sévère, un peu roide, de notre poésie s'y assouplit à tous les tons. Cette œuvre fut une véritable conquête pour notre langue, fille élégante de la langue romaine ; Delille lui restitua les richesses méconnues dans l'héritage maternel. Le succès des *Georgiques* fut immense ; les circonstances le secondèrent : cette imitation d'un chef-d'œuvre de style parut à propos. Dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, l'étude des principes politiques, les controverses, la polémique ardente des novateurs s'emparaient de tous les écrivains, et le public demandait moins aux jeunes poètes de la perfection dans les formes que des attaques vives contre les abus. Enfin, cette croisade des esprits supérieurs occasionnait une espèce d'interrègne de ce bon goût qui avait illustré l'autre siècle. Le public lettré ne voyait dans le talent qu'un moyen, et non pas un but ; de là l'indulgence pour les formes. Cependant on commençait à s'apercevoir que l'art sans la perfection n'est qu'un talent sans fruit. Depuis les derniers chefs-d'œuvre de Voltaire aucun poète n'avait jeté un vif éclat ; comme un ornement passé de mode, la poésie était négligée. Pourtant le nombre des écrivains s'augmentait sans mesure : les sciences exactes, les connaissances philosophiques occupaient le monde intellectuel ; mais aucun poète ne retrouvait le langage du grand siècle. Au milieu de nombreux littérateurs il y avait disette de poésie. On aimait à dire alors que notre langue était pauvre et peu poétique, qu'elle ne pouvait se prêter au genre didactique. Qui de nous, s'écriait en pleine Académie un homme des plus illustres, oserait traduire les *Georgiques* ? Et voilà que le début de Delille donne un glorieux démenti à cette souveraine décision. La pureté du style, la grâce, l'harmonie, la variété flexible de la muse de Virgile, brillèrent dans cette œuvre inatten-

due. L'attention publique, ramenée vers la poésie, se fixa avidement sur ce phénomène, d'autant plus remarquable qu'il éclata dans une atmosphère poétique depuis longtemps obscurcie. Les productions en vogue à cette époque étaient les poèmes de *La Religion*, de *La Grâce*, des *Saisons*, de *La Peinture*, de *La Déclamation* ; Les poésies de Marmontel, de Thomas, de Lermière, de Guimond de La Touche, de Dorat et de quelques autres versificateurs, qui tous remplis de mérite n'étaient pas poètes. Racine le fils avait en l'honneur du moins de prédire le succès de Delille. Le grand Frédéric, dont l'autorité littéraire était puissante, accorda à la version des *Georgiques* un de ces mots qui prononcés par le génie sont des titres de gloire ; il déclara cette traduction l'ouvrage le plus original du siècle. Frédéric n'exagérait pas ; si l'originalité consiste d'abord dans l'invention, elle est aussi dans la forme, dans l'adresse avec laquelle on donne un relief nouveau aux pensées, aux sentiments, aux traits du modèle ; un traducteur de génie, identifié avec son guide, croit se reconnaître, se retrouver lui-même dans son devancier ; ses richesses il se les approprie, ses dettes il les acquitte ; il crée en imitant, et donne une vie nouvelle et complète à la production dont il s'empare ; il étend ainsi le domaine de la poésie, il en enrichit le langage.

Voltaire, qui ne restait jamais indifférent à l'apparition d'un vrai talent, accueillit le nouveau poète, et la voix imposante de celui qui tenait à bon droit le sceptre de la littérature pria l'Académie Française, à l'insu de Delille, de donner le premier fauteuil vacant à l'interprète de Virgile, qui fut en effet admis sans opposition. Louis XVI n'approuva point l'élection, en alléguant la jeunesse de Delille, qui n'avait que trente-deux ans. Ce prétexte cachait un motif qu'on n'osait avouer. Deux ans plus tard Delille fut réélu avec Suard, refusé comme lui ; il succédait à La Condamine. L'existence aventureuse du savant voyageur fournit à la poétique imagination du récipiendaire un sujet dont il profita habilement : son discours de réception obtint un grand succès. Delille n'était alors que simple professeur de troisième. La Harpe acquit beaucoup d'honneur en faisant publiquement remarquer l'inconvenance du contraste de la haute élévation du poète avec ses humbles fonctions, qui l'obligeaient à dicter des thèmes aux enfants. On l'appela au professorat du Collège de France. Il ouvrit avec éclat le cours de poésie latine, interrompu bientôt par la révolution, et qu'il reprit à son retour de l'exil.

Le talent rentre volontiers dans la route qui l'a conduit au succès. Delille continua le genre descriptif et didactique ; il composa le poème des *Jardins*, qui parut treize ans après le triomphe des *Georgiques*. Dans ce long intervalle, le poète avait entretenu sa réputation par des lectures de son œuvre, soit aux séances de l'Académie, soit dans le monde. A cette époque, la France jouis-

sait pleinement de son régime tutélaire ; et pourtant l'activité sans repos de l'esprit français , son ardent désir de nouveautés lui faisaient caresser des idées de réforme et de perfectionnement ; il s'abandonnait aux merveilleuses utopies d'un siècle qui, rassasié de biens réels, en recherchait le complément dans les illusions. Interprètes des sentiments publics, toutes les œuvres littéraires prêchaient la réforme. Le poème des *Jardins* n'était guère militant ; il n'invoquait en vers harmonieux que l'innocente réforme des bosquets symétriques et des avenues droites ; mais la renommée de l'auteur, la nouveauté du sujet, attirèrent l'attention universelle. Cette production originale d'un grand talent produisit une vive sensation : on la vanta avec chaleur, on la critiqua sans mesure. Quoique cette œuvre eût augmenté nos richesses poétiques, il faut l'avouer, l'ensemble en est défectueux, plusieurs parties en sont faibles, un peu communes ; mais elle brille de beautés du premier ordre.

Parmi les littérateurs de la dernière moitié du dix-huitième siècle, nul ne fit plus ample récolte de gloire et de faveurs que Delille. L'un des princes français, dont l'intelligence ne s'élevait pas dans les régions littéraires, mais qui avait le sentiment de la considération due aux arts, le comte d'Artois, fit donner au poète des *Jardins* l'abbaye de Saint-Séverin (bénéfice simple de trente mille livres de rente). Delille passa de la gêne à la richesse, sans changer de ton, de mœurs, ni de goût ; il a fidèlement peint son caractère dans un des poèmes qu'il publia quand la tempête révolutionnaire lui eut enlevé ce qu'il devait au prince ; sa reconnaissance s'accrut envers son bienfaiteur auguste et malheureux.

Je fus pauvre longtemps, sans accuser les dieux ;
Je fus riche un moment, sans être plus heureux.
Je me vis entouré de jouissances vaines,
D'un luxe embarrassant, de tracas et de peines.
A mon premier état le destin m'a rendu ;
J'avais bien peu gagné, j'ai donc bien peu perdu.

Les temps qui précédèrent la catastrophe de 1789 furent l'époque la plus heureuse de la vie de Delille : son esprit, son caractère étaient faits pour la société d'alors. Ses manières de l'homme du monde, son facile enjouement, son esprit piquant et vif, sa causerie aimable, le faisaient rechercher par les hommes les plus distingués. Chaque cercle se le disputait ; et lui, toujours prêt à payer sa dette, répandait à profusion des traits d'esprit, comme l'arbre sème ses fruits dès qu'il est secoué. Quoiqu'il eût de la justesse et de la solidité dans le jugement, il se livrait à une insouciance juvénile, qui cachait l'homme de mérite sous une tenue d'enfant. On admirait son talent, mais on se divertissait de son naïf abandon. On l'a vu parfois, dans ses promenades sans but, rencontré par des personnes empres-sées de lui parler et qui le décidaient à monter dans leur voiture. Tout entier à la conversation, qu'il animait de ses saillies, il ne s'apercevait

qu'en descendant de voiture qu'il était transporté à la campagne. Là choyé, fêté, objet des soins des dames, qui exerçaient un grand empire sur le poétique abbé, il oubliait le rapt, qui ne lui procurait que de l'agrément, et il vivait comme abandonné à un doux rêve.

Observateur du monde qu'il a si bien peint, il semblait exister dans une sphère à l'abri des froissements de la rivalité et de l'envie. Fidèle à ses principes de loyauté et de bienséance, en conservant la dignité de l'homme d'honneur, il savait avec un tact exquis ménager toute espèce d'autorité qui pouvait troubler son repos. Marmontel a justement dit :

L'abbé Delille, avec son air enfant,
Sera toujours du parti triomphant.

Cela fut vrai jusqu'au jour où de terribles événements le forcèrent de faire tête à l'orage. On ne change point le caractère, dit-on ; mais les grandes crises et les attaques de l'iniquité retrempe l'âme amollie. Delille le prouva bientôt. L'art difficile de la causerie, le ton simple, délicat et noble avaient été révélés par Delille dans cette société d'élite parisienne que l'étranger n'haita jamais qu'imparfaitement.

La célèbre M^{me} Geoffrin, dont les salons étaient le rendez-vous de tous les personnages distingués par le rang et le mérite, eut la gloire d'accueillir dans ses débuts l'aimable poète ; elle offrit même à son indigence des secours qu'il n'accepta point, et dont il a dignement consacré le souvenir dans son dernier poème.

Aux offres de ta bienfaisance
Ma fière pauvreté ne consentit jamais,
Mais en refusant tes bienfaits
J'ai gardé ma reconnaissance.

Delille se fit de puissants et généreux amis. Le comte de Choiseul-Gouffier le décida à le suivre dans son ambassade à Constantinople. C'est dans ce voyage d'Orient que le chantre de *L'Imagination* s'inspira à l'aspect de lieux si féconds en poésie et en grands souvenirs. Delille, qui demeura une année entière sur les rives du Bosphore, exprimait son admiration pour cette belle contrée dans des lettres que la France lisait avec le plus vif intérêt. Chaque jour, disait-il, il déjeunait en Asie et dînait en Europe.

Delille revenu à Paris vit une population d'élite se presser à ses cours, où sa facilité poétique reproduisait dans ses récits les tableaux enchanteurs qu'il avait admirés. Sa renommée grandissait sans cesse. Mais l'orage de 89 éclate, l'anarchie succède à l'ordre, le trône s'ébranle, tous les droits, tous les titres sont spoliés ou détruits. Delille perdit sa fortune, et il supporta ce revers avec la sérénité inaltérable d'une âme dont les aspirations s'élevaient bien au delà des avantages matériels. Aucun pouvoir ne pouvait lui ravir sa renommée ; il se voyait sans crainte environné de ruines ; il ne plaignait que la patrie. Cependant, traîné devant les comités, autres sanglants de la démagogie, son nom devait le perdre ; mais il fut efficacement défendu par

la singulière éloquence d'un ouvrier maçon, inconnu à Delille : cet homme persuada ses terribles collègues, *de ne pas tuer tous les poètes*, et affirmait *qu'il était même utile d'en conserver quelques-uns, ne serait-ce que pour célébrer nos victoires*. L'argument parut bon, et le poète fut sauvé.

Delille ne s'éloigna point de la France dans ces jours de bonheusement ; d'autres, inspirés par l'honneur, se firent un devoir de s'exiler à la voix de leurs princes fugitifs ; lui, eut le courage de ne point quitter la patrie expirante. Delille subit à la fin de 93 une périlleuse épreuve. Le pouvoir sanglant qui gouvernait la France eut la singulière fantaisie, dans sa soif de meurtres, de décréter le rétablissement de l'*Être suprême*, dont on croyait avoir aussi brisé le trône. Soit calcul politique, soit désir d'offrir quelque distraction à la foule terrifiée, Robespierre, jouant le rôle de grand-prêtre du nouveau culte, voulut par une fête solennelle inaugurer l'autel de la divinité, qu'on daignait reconnaître. On ordonna à Delille de célébrer en vers l'*Être suprême* et l'*Immortalité de l'âme*.

L'obéissance ou l'échafaud. Étonné, mais calme, il se confie à son génie, et compose le dithyrambe célèbre qui, dans le fracas des saturnales, semblait un chant céleste annonçant la chute des oppresseurs. Delille, appelé au comité, lut ces strophes :

O vous qui de l'Olympe usurpez le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels !

Vous, du malheur, victimes passagères,
Sur qui veillent d'un dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux rives étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels !

Le président, qui croyait dans ces vers entendre l'anathème lancé contre lui et ses complices, fut décontenancé. Le poète vengeur anticipait leur châtiement. C'est bien, dit le président ; mais le moment n'est pas venu de publier ces vers : on vous indiquera le jour convenable. L'avertissement ne vint pas. Ce silence était menaçant ; mais la fermeté du poète en imposa sans doute aux proscripteurs ; et Delille traversa impunément le règne de la démagogie ; il semblait contempler les catastrophes pour en flétrir les auteurs.

Sur l'abîme grondant, tel Vernet, sans pâlir,
Étudiait le flot prêt à s'envelir.

A la chute du régime de la terreur, Delille se retira à Saint-Dié ; là il termina sa version de l'*Énéide*, commencée depuis très-longtemps, puisqu'il en avait lu des passages à Voltaire. Cet important ouvrage est rempli de beautés et de négligences : les inexactitudes, les paraphrases, la surabondance des épithètes, l'absence trop fréquente des tours et du coloris antique ont donné lieu à des remarques sévères, à des critiques souvent justes, plus souvent exagérées. Le poème latin est surtout admirable par la perfection des formes ; il est presque impossible

de les déplacer, de les varier sans amoindrir leur valeur, sans altérer leur grâce, leur simplicité, leur naturel touchant. Ces beautés délicates ressemblent aux liqueurs exquises, qu'on ne peut transvaser sans faire évanouir leur parfum. Dans la peinture des passions, Delille a substitué sa manière de sentir, son coloris moderne, à la concision, à la simplicité de Virgile. Éléгант, coloré, harmonieux, il n'a pas l'abandon passionné, l'accent du cœur, le cri profond du désespoir ; il manque quelquefois de ces mots sortis de l'âme, de ces expressions vives et rapides dont la concision pittoresque laisse le lecteur ému mesurer lui-même la force des sentiments et en deviner les nuances ; il intervertit parfois l'ordre des idées ; il prête trop à Virgile, et ne lui emprunte pas assez ; il omet une foule de beautés dont il ne donne pas l'équivalent ; il les altère sous une impuissante abondance. Malgré ses défauts, cette œuvre est une précieuse conquête de la poésie moderne ; la lutte du traducteur avec son modèle révèle tout ce que peut notre langue. Si on n'y retrouve pas la ressemblance entière du poète romain, on y respire sans cesse son parfum poétique ; entraîné par la grâce facile, l'harmonie, le coloris des vers, on parcourt cet ouvrage avec admiration pour Virgile et reconnaissance pour son interprète.

Après une année de résidence à Saint-Dié, Delille quitta enfin la France, où s'agitait encore une menaçante anarchie ; il se réfugia à Bâle, et s'y trouvait à l'époque du bombardement de la forteresse d'Huningue. On a dit que le poète, voulant contempler le terrible spectacle des fureurs de la guerre, venait le soir sur les bords du Rhin suivre du regard les sillons flamboyants des bombes. Un de nos écrivains, aussi remarquable par la puissance de sa raison que par la noblesse de son caractère, le comte Daru, crut devoir disculper en beaux vers le poète du reproche qu'on lui fit de cette apparence d'insensibilité. Le comte Daru n'a cédé qu'au premier mouvement de son cœur, droit et généreux ; il n'a pas assez compris que l'homme le plus sensible, qui ne supporterait qu'avec douleur l'aspect d'un malheur individuel, d'un accident isolé, n'est point ému de la même manière par le tableau des grandes catastrophes, des mouvements des armées et des flottes. La pitié en lui est alors dominée par des sensations confuses d'étonnement, de grandeur et d'admiration ; et d'ailleurs le talent aime à se repaître des scènes qu'il doit reproduire : de sa paisible sphère il aime à contempler les agitations de la foule qu'il déplore et qu'il évite. Non pas que les maux d'autrui aient pour lui des charmes ; mais il pense comme le grand philosophe poète :

Suave mari magno turbantibus æquora ventis
E terra magnum alterius spectare laborem.

Dans toutes les pauses de son exil volontaire, le poète trouvait des inspirations ; il achevait alors simultanément plusieurs ouvrages. En 1800

il publia *L'Homme des Champs* (1). Ce nouveau poème fit beaucoup de bruit; les critiques furent nombreuses, sévères et souvent justes; le plan n'est pas ingénieusement conçu, les épisodes n'inspirent pas un vif intérêt; les détails descriptifs laissent refroidir le lecteur. Le style est moins châtié, moins vif, moins pur que dans ses premiers poèmes. L'auteur semblait gâté par le succès et par l'absence d'émules de sa force; il tenait alors le sceptre parmi les poètes, il ne sentait l'aiguillon d'aucune rivalité. Ce ne fut que quelques années plus tard qu'il trouva dans Chénier un rival digne de lui.

Vers 1803 parut le poème de *La Pitié*, œuvre inspirée par les souvenirs des désastres dont Delille avait été témoin et victime. Malgré de nobles sentiments, des tableaux frappants de vérité, des épisodes faits pour émouvoir les cœurs généreux, l'ensemble du poème est froid; il attriste plus qu'il n'émeut; la poésie manque de ce soufle qui maîtrise les auditeurs et les associe aux sentiments du poète. Ce poème augmenta peu les titres de gloire de Delille, mais il donna un nouveau retentissement à son nom.

Dès 1795 la France avait repris un peu de calme, et des hommes d'un mérite distingué concurent l'idée de rassembler les débris dispersés des académies. Delille, encore sur la terre étrangère, refusa de se réunir à ses confrères; le ferment révolutionnaire bouillonnait encore, et la France aux yeux de Delille n'avait pas de gouvernement. Ce ne fut que quelques années plus tard, sous le consulat, qu'il vint reprendre à l'Institut sa place glorieuse.

Chargé de trésors empruntés aux littératures étrangères, Delille publia d'abord son *Paradis perdu*. Cette traduction, ou, si l'on veut, cette imitation de l'un des beaux monuments du génie moderne, étendit notre domaine poétique. La France manquait d'une véritable épopée; le seul poème de Voltaire qui lutte de grâce et d'esprit avec l'Arioste est trop empreint du ton licencieux de son époque pour tenir la place où n'a pu se conserver *La Henriade*. Delille transmit dans notre langue tout ce que l'épopée a de grandeur et de naturel, d'éclat et de simplicité,

(1) Il est un côté du talent de Delille qui mérite des éloges d'autant plus grands, qu'il est plus rare d'avoir à les décerner aujourd'hui. Nul versificateur des temps anciens et modernes n'égalait l'étendue de ses connaissances scientifiques, et il sut les développer avec une précision merveilleuse. S'il charme l'oreille par la constante harmonie du vers, il plaît à l'esprit par le bon sens qu'on est sûr d'y trouver. Il n'est pas une production naturelle qu'il ne décrive avec l'exactitude d'un savant de profession. Tout est convenable, tout est juste, tout est bien dit. Buffon et Curvier ont plus de profondeur, mais ils n'ont pas été plus loin dans la sévère exposition des faits: il n'y a rien à reprendre. Toutes les compositions de ce grand poète méritent l'éloge que nous lui adressons; et s'il fait mieux admirer ce côté de son talent dans le poème des *Trois Règnes*, c'est que le sujet le permettait davantage. Nos jeunes écrivains, s'ils lisaient Delille, apprendraient à connaître combien est juste le vers de Boileau dans lequel il est dit que le vrai seul est aimable et beau.

de terrible et de touchant. Le poète français, avec la variété harmonieuse, la fraîcheur, les ressources inventives de sa verve, prête à cette ingénieuse imitation la chaleur et l'attrait de l'originalité; l'interprète ne se trompe pas sur les défauts de son modèle, il les évite ou les déguise, s'empare des beautés, se les approprie, s'élève à la hauteur du maître et ne descend pas à la trivialité, à la plaisanterie froide, aux sarcasmes satiriques et mesquins où ce maître tombe parfois du plus haut de son vol. Mais si Delille dans plusieurs passages s'est affranchi d'une fidélité servile, d'une soumission aux mauvais goûts, il faut reconnaître que dans la précipitation d'un immense labeur, il a négligé des beautés du premier ordre, véritables diamants poétiques, que l'habile traducteur devait enchâsser en leur conservant tout leur éclat; il a été infidèle par lassitude, et non par impuissance.

Au *Paradis perdu* succéda bientôt le poème de *L'Imagination*, sujet vaste, ou plutôt sans mesure; l'auteur y peint tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a senti, ou tout ce que lui a révélé sa divination poétique. Il ne faut pas chercher dans l'ensemble de l'œuvre une marche régulière, des développements suivis et combinés, une méthode, un ordre successif des faits et des idées. Le poète abandonne sa verve à la magique puissance qu'il invoque; il prend avec elle son vol vers tout objet. Les images, les pensées, les descriptions s'enchaînent sans méthode; mais le lecteur, toujours tenu en haleine par le charme de la variété, se livre volontiers à l'essor du poète. L'harmonie des vers, l'attrait des épisodes, la libre allure d'un style qui s'assouplit à tous les tons, plaisent malgré de nombreuses inégalités. Le poème de *L'Imagination* n'a point d'analogue dans les littératures anciennes ou étrangères: c'est une création de l'époque, et toute empreinte du goût et de l'esprit français.

Les Trois Règnes de la Nature parurent en 1808. Ce poème avait occupé Delille pendant plusieurs années; dans la longue série de descriptions des phénomènes physiques, les épisodes ne ramènent l'intérêt qu'imparfaitement. Delille a voulu peindre le monde entier; c'est trop pour l'artiste et trop pour le public. La monotonie descriptive fait perdre le fruit d'un talent réel, qui a fait à la fois un tour de force et un abus du genre.

De nombreux titres de gloire, une réputation européenne, attirèrent sur Delille l'attention du héros qui du fond de l'abîme révolutionnaire faisait remonter la France à la plus haute élévation de splendeur et de prospérité. Napoléon épiait les occasions d'encourager les grands talents; il les appelait de toute l'ardeur de son génie. Il offrit à Delille de hautes distinctions. Le poète, vieilli, souffrant, enveloppé dans la cécité, vivait moins, comme il l'a dit lui-même, qu'il n'assistait à la vie; rassasié de succès, doucement bercé dans sa gloire, il s'inclina devant le bienfaiteur, en refusant le bienfait.

L'empereur institua les prix décennaux : noble dessein, mais de la plus difficile exécution. Le jury littéraire désigna comme les œuvres poétiques les plus dignes d'être couronnées *L'Imagination* et les traductions de *L'Énéide* et du *Paradis perdu*. Ce jugement fut rendu sur le rapport du plus illustre émule de Delille, son antagoniste, son ennemi politique, Marie-Joseph Chénier. L'auteur de *Tibère* et de tant d'épîtres immortelles était supérieur à ces mesquines jalousies, honteuse maladie de cette foule de littérateurs qui s'entre-déchirent dans la poussière. Delille, objet de l'admiration universelle, évitait souvent de se montrer à la population parisienne, pressée autour de lui avec une respectueuse curiosité. Il vivait dans sa modeste habitation du Collège de France, ou se retirait à la campagne; il passa à Nanterre les deux dernières années de sa vie.

Une femme courageuse et bonne avait accompagné Delille dans ses pérégrinations lointaines : elle veilla sur ses maux, consola ses douleurs avec le dévouement d'une mère. Le poète, reconnaissant, voulut donner son nom à celle qu'il appelait son Antigone. Une dispense spéciale accorda à l'illustre abbé l'épouse de sa vieillesse; elle se montra digne par le cœur de porter un si beau nom. Mais son esprit naturel ne suppléait pas toujours à l'absence des manières délicates de l'usage du monde. Elle respectait religieusement l'homme qui l'avait élevée à lui; mais, dans l'intérêt commun du ménage, elle exigeait que le poète, dont l'âge ne tarissait point la verve, composât le plus de vers possible, et chacun de ses vers se vendait alors cinq francs. En son absence, elle le tenait sous clef, pour lui éviter toute distraction, et lui disait en sortant : « Allons, monsieur Delille, il faut battre monnaie. — Oui, ma chère, lui répondait le poète; mais quand on frappe trop souvent cette monnaie, elle passe pour fausse. »

Le comte Daru, Parseval-Grandmaison allèrent faire une visite à leur confrère, logé au Collège de France; personne ne répondant à leurs coups de sonnette, ils appelèrent : Delille reconnut leurs voix, et leur cria : Je ne puis vous ouvrir, ma femme a emporté la clef; attendez un moment, elle va rentrer. En effet M^{me} Delille revint bientôt de la provision, le panier au bras : elle introduisit les illustres visiteurs. La causerie tourna vers la poésie, et Delille leur citait des passages de *Phèdre*. M^{me} Delille, qui avait de l'humeur de la distraction qu'on causait à son mari, s'en approche précipitamment, et lui dit à l'oreille, mais d'un ton à être entendu : « Taisez-vous donc : ne voyez-vous pas que ce sont des voleurs de vers; ils vont retenir les vôtres. — Eh, ma chère, ils ne voleront donc que Racine ! » répliqua Delille, irrité et confus. Cette scène, que l'on tient de la bouche même des académiciens, peint bien la singulière éducation de la femme du grand poète. Mais cette

femme du moins sentait sous d'autres rapports les devoirs que lui imposait le nom célèbre qu'elle portait; son respect pour la gloire de son mari ne se démentit jamais.

Ni l'âge ni les infirmités ne refroidissaient dans Delille l'amour du travail. Il ne pouvait pas écrire; mais il retenait facilement ses vers, qu'il dictait à la fin de la journée. En 1812, un an avant sa mort, il publia *La Conversation*, poème en vers libres. L'agrément de la causerie, le bon ton, l'esprit de la société française ne pouvaient être mieux sentis que par l'un des plus agréables causeurs du siècle. Aucun genre ne paraissait plus convenable à son esprit, piquant, ingénieux et fin. Mais la poésie fait souvent défaut à ses légères esquisses; la vie manque à ses fictions. Ses portraits nombreux et variés ne sont pas mis en relief avec assez de vigueur. C'est une galerie qu'on parcourt sans émotion, et qui vous laisse sans souvenirs. Huit ans après la mort de Delille, ses éditeurs publièrent sa traduction de *L'Essai sur l'Homme* de Pope. Cette œuvre avait été composée quelque temps après le succès des *Géorgiques*, et bien avant la traduction du même ouvrage essayée par Fontanes; Delille ne réclama point la priorité, soit qu'il ait jugé son œuvre comme peu utile à sa renommée, soit qu'il n'ait aperçu aucune rivalité réelle dans le talent de Fontanes. Delille mourut en 1813, dans tout l'éclat de sa réputation, qui n'avait pas cessé de s'accroître depuis un demi-siècle. Il mit en vogue le genre descriptif; mais il abusa de sa facilité, et ses imitateurs, dépourvus de son talent, formèrent une école qui décrédisa la poésie didactique. Spirituel, harmonieux, mais trop fécond, il n'eut guère d'originalité et de verve qu'en imitant. Delille tient une large place dans l'opinion publique : on lui accorda trop pendant sa vie, depuis on le déprima à l'excès. Il subit l'injustice de la réaction; cependant, il vivra autant que notre littérature, mais dans le Panthéon poétique il ne siégera que parmi les demi-dieux.

DE PONGERVILLE.

Berville (Saint-Albin), *Éloge de J. Delille*; Paris, 1817. — Lingay, *Éloge de J. Delille*; Paris, 1814. — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1837. — Campenon, *Éloge de Delille*, discours de réception à l'Acad. Française, 1813. — Bouchardat, *Cours de Littérature*, t. II, p. 1-313. — Julien, *Histoire de la Poésie française à l'époque impériale*.

DELILLE. Voy. LILLE (DE).

* DELINIERS (*Jacques - Antoine - Marie*), vice-roi de Buénos-Ayres, né à Niort, le 6 février 1756, mort en 1810. Son père, *Jacques-Louis-Joseph*, seigneur du Grand-Breuil, avait servi dans la marine, et Marie Deliniers entra lui-même dans la marine espagnole après avoir fait partie de l'ordre de Malte. Étant parvenu au grade de capitaine de vaisseau, il fut envoyé en mission à Alger, et ensuite dans l'Amérique méridionale. L'Espagne était alors en guerre avec la Grande-Bretagne; une escadre anglaise, com-

mandée par l'amiral Howe Popham, parut devant Buénos-Ayres en juin 1806, et débarqua onze cents hommes, sous les ordres du général Bérésford, qui mit en fuite l'armée espagnole et fit son entrée dans la ville le 2 juillet. Deliniers se trouvait alors à Montevideo; il rassembla les milices du pays, livra aux Anglais un combat acharné, dans lequel il leur fit subir des pertes très-considérables, et se vit bientôt appelé au secours de Buénos-Ayres par les habitants, qui supportaient avec peine la domination anglaise. Deliniers s'empressa de répondre à leur désir, s'embarqua sur sa flottille, marcha sur Buénos-Ayres, somma le commandant anglais d'évacuer la place, et sur son refus commença l'attaque. La résistance fut opiniâtre; mais l'ennemi fut obligé de capituler (12 août 1807), après avoir perdu plus de quatre cents hommes; il laissa au vainqueur seize cents fusils, vingt-six canons et quatre obusiers. Nous devons ajouter toutefois que les efforts de Deliniers furent admirablement secondés par la population; car on vit les femmes elles-mêmes prendre part à la lutte. Sobremonte, alors revêtu de la vice-royauté, se trouvait à Montevideo; le peuple demanda avec énergie son remplacement par Deliniers, qui fut élevé à cette dignité. L'année suivante (13 février 1808) les Anglais s'emparèrent de Montevideo, après avoir fait subir aux Espagnols une perte de plus de trois mille hommes, et se préparèrent à marcher sur Buénos-Ayres, après une sommation à laquelle Deliniers répondit qu'il était déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le 1^{er} juillet les deux armées se trouvèrent en présence, sous les murs de Buénos-Ayres. Les Anglais étaient au nombre de dix mille, et Deliniers en avait sept mille à leur opposer. La lutte fut sanglante et la perte des Anglais fut plus grande que celle des Espagnols; ceux-ci pourtant leur abandonnèrent le champ de bataille, et rentrèrent dans la ville, où ils furent bientôt assiégés. Les généraux White-locke et Auchmuty enveloppèrent entièrement la place, et y pénétrèrent par plusieurs points à la fois; mais ils trouvèrent partout une résistance opiniâtre, et furent forcés à la retraite après une perte de quatre mille sept cents hommes, dont douze cents avaient été faits prisonniers. Deliniers put alors dicter des conditions à White-locke, auquel il restait à peine cinq mille hommes. Les Anglais s'engagèrent à évacuer dans un délai de deux mois la ville de Montevideo et tout le Rio de la Plata. Cette victoire mit le comble à la réputation de Deliniers, qui reçut du roi d'Espagne le grade de brigadier des armées. Mais d'ardentes aspirations à la liberté et à l'indépendance commençaient à agiter l'Amérique espagnole, et les passions populaires ne pouvaient céder même devant la reconnaissance. Deliniers, qui venait de sauver les habitants de Buénos-Ayres, vit se former contre lui un parti puissant, dont le principal agent était Xavier Élio; il pou-

vait résister, mais il recula devant les horreurs d'une guerre civile, et s'exila volontairement. La paix se fit entre l'Espagne et l'Angleterre le 14 janvier 1809. La métropole accorda bientôt à ses colonies américaines des privilèges qui hâtèrent l'explosion révolutionnaire. Napoléon était maître de l'Espagne, et le gouvernement légitime avait cessé d'inspirer le respect. Les provinces espagnoles étaient sourdement agitées, et Deliniers avait recouvré l'autorité qu'il exerçait au nom de Ferdinand VII, lorsque la junte centrale d'Espagne envoya un nouveau vice-roi, don Balthazar de Cisneros, chargé de conférer à Deliniers, qu'il venait remplacer, le titre de comte de Buénos-Ayres, et de lui enjoindre en même temps de s'embarquer pour l'Europe. Deliniers reconnut son successeur; mais il refusa de quitter l'Amérique, et se retira à Mendoza, où il vit bientôt arriver Gutiérrez de la Concha, Moreno, Sant-Iago d'Allande et Victoriano Rodrigue, proscrits par le nouveau gouvernement. L'arrivée de Cisneros avait produit un mécontentement profond; mais ce mécontentement était purement révolutionnaire. Deliniers se méprit sur la portée de ce mouvement, qui aboutit promptement à l'abdication forcée de Cisneros; il voulut en profiter pour rétablir dans toute son intégrité l'autorité royale, gravement compromise. Il rassembla en conséquence un corps de deux mille hommes, tandis qu'il faisait bloquer le port de Buénos-Ayres par une escadrille que ses partisans avaient organisée à Montevideo. Mais sa petite armée était composée d'hommes mal aguerris, qui se dispersèrent devant les forces imposantes envoyées par la junte révolutionnaire, et il fut fait prisonnier. On le conduisit à Buénos-Ayres avec les autres chefs royalistes, lorsque Juan-Jose Castelli se rendit, par ordre supérieur, au-devant de l'illustre captif, qu'il rencontra (26 août 1810) près du mont Papagallo, et qu'il fit fusiller avec ses compagnons d'infortune. La junte s'était déterminée à prendre ce parti violent, dans la crainte d'un mouvement populaire en faveur d'un homme doué d'un talent supérieur et qui avait si bien mérité de la colonie.

AL. BONNEAU.

Warden, *Tableau chronologique de l'histoire de l'Amérique*; 12 vol. in-8°. — Ferdinand Denis, *Buenos-Ayres et le Paraguay*. — Nuguez, *Esquisses historiques, politiques et statistiques de Buenos-Ayres*, etc. — Briquet, *Histoire de la ville de Niort*. — Famin, *Provinces-Unies du Rio de la Plata*; dans l'*Univers Pittoresque*.

DELISLE. Voyez LISLE (DE).

* **DELISLE** (Jean), alchimiste provençal, dont les opérations firent grand bruit en France vers la fin du règne de Louis XIV. Il fut d'abord domestique d'un philosophe qui avait trouvé, disait-on, la pierre philosophale, et qui reçut de Louvois l'ordre de quitter la France. Delisle assassina son maître en Suisse, lui déroba les substances dont il faisait usage, et revint en Provence déguisé en ermite. Vers 1706, il parcourut

le midi de la France, faisant des transmutations et excitant une émotion universelle. Il obtint des partisans enthousiastes, l'évêque de Senz entre autres. Sa renommée vint jusqu'à Versailles; ordre fut transmis pour qu'il vint à la cour. Il éluda longtemps d'obéir, car il avait sujet de redouter qu'on ne soumit à un examen trop attentif ses secrets, lesquels paraissent s'être réduits à des manœuvres d'escamotage et au procédé bien connu du blanchiment par le mercure. En 1711 il fut arrêté et mené de force à Paris. En route, les archers qui l'escortaient voulurent le tuer, pour s'emparer de la pierre philosophale, qu'ils supposaient cachée sur lui; on lui facilita l'occasion de s'évader, et on le poursuivit à coups de fusil; mais on eut la maladresse de ne réussir qu'à lui casser une jambe. Enfermé à la Bastille, il y vécut un an, livré à un désespoir furieux, refusant de travailler, repoussant tout secours; et il finit par s'empoisonner. G. B.

Lenglet-Dufrenoy, *Histoire de la Philosophie hermétique*. — L. Figuier, *L'Alchimie et les Alchimistes*; 1855, p. 308 et 361.

DELISLE (Don Joseph), théologien français, né à Brainville, dans le Bassigny, vers 1690, mort à Saint-Mihiel, le 24 janvier 1766. Après avoir servi dans l'armée française en qualité de volontaire, il quitta le service de bonne heure, et entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vanne, en 1711. Il enseigna les humanités, la philosophie et la théologie d'abord à l'abbaye de Moyenmoutier, puis à celle de Saint-Maurice en Valais. Il fut nommé abbé de Saint-Léopold de Nancy. On a de lui : *Vie de M. Hugy, calviniste converti, ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre*; Nancy, 1831, in-12; — *Traité historique et dogmatique touchant l'obligation de faire l'aumône*; Neufchâteau, 1736, in-8°; — *Défense de la vérité du martyre de la légion thébaine, pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubourdieu*; Nancy, 1737, in-8°; — *Histoire du Jeûne*; Paris, 1741, in-8°; — *Vie de saint Nicolas, histoire de sa translation et de son culte*; Nancy, 1745, in-8°; — *Histoire de l'ancienne abbaye de Saint-Mihiel et de la ville qui en porte le nom, précédée de cinq dissertations préliminaires*; Nancy, 1758, in-4°; — *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la théologie*; Paris, 1760, in-8°. Il composa aussi quelques autres ouvrages, restés manuscrits, et cités par dom Calmet.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*.

DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE (Louis-François), auteur dramatique, né à Suze-la-Rousse, près Pierrelatte (Dauphiné), mort en novembre 1756. Sa famille était d'une bonne noblesse du Périgord; il vint terminer ses études à Paris, et y fit son droit. Mais l'amour des lettres et celui du plaisir le firent renoncer au barreau et travailler pour le théâtre. Malgré

quelques beaux succès, Delisle de la Drévétière mourut dans l'indigence, fort âgé. Il était d'un caractère fier, taciturne, et supportait mal la critique; sa roideur le suivait même auprès des grands qui auraient pu le protéger; il disait « qu'il y avait trop à souffrir dans leurs antichambres ». On a de lui : *Arlequin sauvage*, comédie en trois actes; Paris, 1722, et Avignon 1778, in-8°; cette comédie, qui eut une grande vogue, est lue encore avec plaisir; elle eut le mérite de contraster avec les farces grossières qu'on avait jouées jusqu'alors sur le Théâtre-Italien; — *Timon le Misanthrope*, comédie en trois actes, avec prologue; Paris, 1722, in-8°, 1732, in-12, 1739, in-8°, et Amsterdam, 1723, in-8°; cette pièce se recommandant par les idées philosophiques qu'elle contient; — *Arlequin au Banquet des Sept Sages*; Paris, 1723; — *Le Banquet ridicule*; ibid.; — *Le Faucon, ou les oyes de Boccace*, comédie en trois actes, avec prologue; Paris, 1725 et 1731, in-12; le dialogue de cette comédie est franc et naturel, sans être licencieux; — *Danaüs*, tragi-comédie en trois actes, et intermèdes en vers; 1732, et 1784, in-12; cette pièce n'eut aucun succès; — *Essai sur l'amour-propre*; Paris, 1738, in-8°; ce poème contient un grand nombre de vers heureusement tournés; — *Abdilly*, tragédie; Paris, 1739; — *Le Valet Auteur*, comédie en trois actes, en vers libres; Paris, 1738, in-12; — *Les Caprices du Cœur et de l'Esprit*, comédie avec M^{me} Riccoboni; Paris, 1739; — *La Découverte des Longitudes*; 1740, in-12; — *Théâtre et Poésies*, contenant : *Le Berger d'Amphryse*; *Arlequin astrologue*; *Arlequin Grand-Mogol*; plusieurs autres comédies ou drames et quelques poésies fugitives; Paris, in-12. A. JADIN.

Petite Bibliothèque du Théâtre. — Laharpe, *Le Lycee*.

* **DELISLE** (.....), littérateur français, surnommé DELISLE NOËL ou DELISLE COUPLET, mort en mars 1784. Son esprit agréable et sa facilité pour la poésie légère et dans la chanson lui valurent les surnoms de Noël et de Couplet. Ses qualités aimables le firent successivement pensionner par M. le duc de Choiseul, le prince de Rohan et le comte d'Artois (depuis Charles X). Les Noël's satiriques de Delisle eurent une grande vogue à la cour et dans les salons de Paris; il n'en reste que quelques-uns, imprimés dans les gazettes et recueils littéraires du temps. Delisle en mourant avait laissé ses *Mémoires* au comte d'Artois; ils contenaient, dit-on, des anecdotes fort curieuses; soit à cause des événements politiques, soit pour tout autre motif, ils sont restés inédits. A. JADIN.

Documents particuliers.

DELIUS (Christophe TRAUOGOT), minéralogiste allemand, né en 1728, à Walhausen, mort le 21 janvier 1779. Il appartenait à une famille protestante, dépouillée de ses biens dans les guerres du dernier siècle. Après avoir lui-même servi quelque temps, il se prit de passion pour les études minéralogiques. A Vienne, où il se ren-

dit ensuite, il se convertit à la religion catholique, et devint successivement essayeur, inspecteur des mines de Hongrie, professeur de l'Académie des Sciences à Chemnitz, et en dernier lieu conseiller au département des monnaies d'Autriche. On lui doit un nouveau procédé d'extraction du cuivre et la découverte d'une mine d'opale en Hongrie. Sa santé, altérée, ne lui permit pas de pousser plus loin ses travaux; il mourut à Florence, où il avait espéré se rétablir. On a de lui : *Abhandlung von dem Ursprung der Gebirge und*, etc. (Traité de l'Origine des Montagnes); Leipzig, 1770, in-8°; — *Anleitung zur Bergbaukunde*, etc. (Instrust. pour l'exploitation des mines); Vienne, 1773, in-4°, avec planches; traduit en français par Schreiber, Paris, 1778, 2 vol. in-4°, avec planches. Cet ouvrage valut à l'auteur la faveur de l'impératrice et les fonctions qu'il occupa.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland. — Nova Acta Acad. Nat. Curios.*, I. VII, Append., p. 211.

DELIUS (*Henri-Frédéric*), médecin allemand, né à Wernigerode, le 8 juillet 1720, mort le 22 octobre 1791. Fils d'un ministre évangélique, et destiné lui-même à la carrière théologique, il y renonça pour les études médicales, qu'il préférait. Envoyé d'abord au gymnase récemment fondé d'Altona, en 1738, il y étudia pendant deux années. Il séjourna deux autres années à Halle; après s'être arrêté quelque temps à Berlin et avoir visité les universités de Leipzig et d'Helmstædt, il revint se faire recevoir médecin à Halle. Il exerça d'abord sa profession dans sa ville natale; nommé ensuite médecin pensionné à Bayreuth, il quitta cet emploi deux ans plus tard pour celui de cinquième professeur de médecine à Erlangen. Sa réputation croissante lui valut dès lors de nombreuses distinctions : déjà membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de *Démodore II*, il fut nommé président de cette compagnie, avec les prérogatives attachées alors en Allemagne à ce titre; c'est-à-dire qu'il fut créé comte palatin, noble de l'Empire, conseiller et médecin de l'empereur. Ses nombreux écrits, peu lus aujourd'hui, sont pour la plupart des opuscules académiques ou des articles de journaux. Les principaux sont : *Dissertatio de consensu pectoris cum infimo ventre*; Halle, 1743, in-4°; — *Amanitates medicæ circa casus medicopracticos haud vulgares*; Leipzig, 1745-47, decades I-V, in-8°; — *Rudera terræ mutationum particularium testes possibiles pro diluvii universalis testibus non habenda*; Leipzig et Wolfenbüttel, 1747, in-4° : mémoire curieux, qui se trouve aussi dans le tome IX des *Acta physico-medica* de l'Académie des Curieux de la Nature; — *Programma de theoria et secundo in medicina usu principii, sensationem sequitur motus sensationi proportionatus, conformis conveniens*; Erlangen, 1749, in-4°; — *Dissertatio de theoria toni, magno medicinæ incremento;*

ibid., 1749, in-4°; — *Catalepsis adfectus rarissimi historia, causa, curatio*; *ibid.*, 1749, in-4°; — *Theoria appetitus*; *ibid.*, 1750, in-4°; — *Animadversiones in doctrinam de irritabilitate, tono, sensatione et motu corporis humani*; *ibid.*, 1752, in-4°; — *Dissertatio de æstu volatico*; *ib.*, 1754, in-4°; — *Oratio de meritis Franco-rum in rem medicam et physicam*; *ibid.*, 1754, in-4°; — *Dissertatio de hydrope uscite paracentesi imprimis feliciter curato*; *ibid.*, 1756, in-4°; — *Dissertatio de purpura rubra et alba cum diarrhæa et fluxu hemorrhodali curata*; 1756, in-4°; — *Nonnulla ad malum hypochochondriacum spectantia*; *ibid.*, 1757, in-4°; — *Oratio de chemiæ æconomix*; *ibid.*, 1758, in-4°; — *Dissertatio pathematà graviora a flatuum occulto oriunda*; *ibid.*, 1759, in-4°; — *Dissertatio de revolutionibus morborum*; *ibid.*, 1759, in-4°; — *Animadversiones nonnullæ ad partum faciliorem spectantes*; *ibid.*, 1760, in-4°; — *Theses ex universa medicina depromptæ*; *ib.*, 1738, in-4°; — *Dissertatio de medicamentorum masticatoriorum usu et præstantia*; *ibid.*, 1766, in-4°; — *Meditationes physico-æconomica sæculi ingenio accomodatæ*; *ibid.*, 1766, in-4°; — *Einige Beobachtungen und Untersuchungen welche das Geschæft der Erzeugung und der Geburtshilfe betreffen* (Quelques Observations au sujet de la conception et de l'accouchement); Nuremberg, 1767, in-4°; — *Nachricht von dem Nutzen und Gebrauch der Salzsäure zum Duengen der Aecker und Wiesen und zum Vortheil der Kammerland und Bauergueter* (De l'Usage et de l'utilité des Cendres de sel pour la culture des champs et prairies et pour l'avantage des domaines de tous genres); Hildburgshausen, 1767, in-8°; — *Dissertatio de moderando usu nitri in febribus putridis et malignis*; *ibid.*, 1772, in-4°; — *Dissertatio de convalescentia vera et spuria*; *ibid.*, 1773, in-4°; — *Dissertatio de paralysis utrimque brachii post febrem scarlatinam*; *ibid.*, 1773, in-4°; — *Dissertatio de visceralibus et therapia statui viscerum approprianda*; *ibid.*, 1773, in-4°; — *Primæ linæx semiologiæ pathologicæ, sive Hermannii Boerhaavii Institutiones semioticæ, auctæ et prælectionibus academicis accomodatæ*; *ibid.*, 1776, in-8°; — *Principia dietetica, sive Hermannii Boerhaavii Institutiones hygienæ digestæ, auzit et prælectionibus academicis accomodavit*; *ibid.*, 1777, in-8°; — *Analecta quædam physico-medica*; *ibid.*, 1778, in-4°; — *Fragmenta quædam physico-medica*; *ibid.*, 1779, in-4°; — *Meletemata quædam physico-medica ad universam medicinam spectantes*; *ibid.*, 1779, in-4°; — *Synopsis introductionis in medicinam universam ejusque historiam litterariam*; *ibid.*, 1779, in-4°; — *Curatio pleuritidis cujusdam et propositiones nonnullæ chymico-medica*; *ibid.*, 1780, in-4°; — *Initia medicinæ extemporanæ et domesticæ, cum*

adversariis quibusdam chemicis; *ibid.*, 1780, in-4°; — *De Cholelithis observationes et experimenta, necnon de iconibus pathologicosemioticis consilium*; *ibid.*, 1782, in-4°; — *Brevi lustratio medicamentorum antiphthisicorum, cum adversariis nonnullis physico-chemicis*; *ibid.*, 1783, in-4°; — *Cogitationes nonnullæ circa efficaciam medicamentorum physicam vitalem et medicam, cum propositionibus quibusdam chemicis*; *ibid.*, 1784; — *Propositiones et observationes quædam medicinarum obstetriciarum et populationem, necnon universam medicinæ scientiam spectantes*; *ibid.*, 1784, in-4°; — *Dissertatio de ophthalmia a vitio ventriculi, cum adversariis nonnullis chirurgico-mediciis*; *ibid.*, 1786, in-4°; — *Super bile humana observationes nonnullæ microscopico-chemicæ epistola*; *ibid.*, 1788, in-4°; — *Experimenta chemica cum gummiresinis nonnullis instituta*; *ibid.*, 1788, in-4°; — *Dissertatio exhibens observata et cogitata nonnulla chiriatrica necnon medico-practica*; *ibid.*, 1789, in-4°. Un grand nombre de ces opuscules ont été réunis par l'auteur en six fascicules, sous ce titre: *Adversaria argumenti physico-medici*; *ibid.*, 1778-1790, in-4°. Delius a inséré d'innombrables articles dans plusieurs recueils, notamment dans les *Acta Academiæ Naturæ Curiosorum*; dans les *Frankische Sammlungen von Anmerkungen aus der Naturlehre*, etc.; Nuremberg, 1755-1768, 8 vol. in-8°.

Biog. médic. — Charles (G.-C.), *Memoria H.-F. Delii*; Erlangen, 1791, in-4°.

DELLA-MARIA (*Dominique*), musicien compositeur français, né à Marseille, en 1768 (1), d'une famille originaire d'Italie, mourut à Paris, le 9 mars 1800. Ses heureuses dispositions musicales se manifestèrent de bonne heure, et à l'âge de dix-huit ans il avait déjà fait représenter sur le théâtre de sa ville natale un grand opéra de sa composition. Il partit ensuite pour l'Italie, et y resta dix ans, poursuivant ses études sous la direction de plusieurs maîtres, notamment Paisiello, qui l'avait pris en grande amitié. Après avoir écrit pour la scène italienne six opéras bouffes, qui lui valurent des succès, Della-Maria revint en France, et se rendit à Paris, où il arriva en 1796. Il avait été recommandé à Alexandre Duval; celui-ci terminait alors sa petite pièce en un acte du *Prisonnier, ou la ressemblance*, qu'il destinait au Théâtre-Français; le désir d'obliger le jeune artiste, dont la physiologie spirituelle, les manières vives et originales, lui avaient inspiré de la confiance, le décida à transformer sa pièce en opéra-comique. Della-Maria en fit la musique, et l'ouvrage fut représenté le 2 février 1798, sur le Théâtre-Favart. Indépendamment du talent du compositeur, une circonstance toute d'opportunité vint concourir à l'éclatant succès de l'ouvrage. Depuis

1789 l'école française avait fait un pas immense sous le rapport de la richesse des combinaisons harmoniques et de la vigueur du coloris; mais les partisans de l'ancien opéra-comique goûtaient peu la sévérité d'un genre de musique où le sentiment mélodique ne se faisait apercevoir que d'une manière secondaire, et ils appelaient de tous leurs vœux un compositeur qui écrivit dans le style qu'ils affectionnaient. Della-Maria parut; ses mélodies gracieuses et naturelles, auxquelles la voix d'Elleviou et celle de madame Saïuf-Aubin ajoutaient un nouveau charme, réunirent tous les suffrages. Dans ce mouvement rétrograde vers la musique légère, la première représentation du *Prisonnier* fut un véritable triomphe pour l'auteur. En moins de deux ans Della-Maria donna au Théâtre-Feydeau quatre autres ouvrages, *Le vieux Château*, en trois actes, *L'Opéra-Comique*, en un acte, *L'Oncle et le Valet*, en un acte, et *Jacquot, ou l'école des mères*, en trois actes. Doué d'un caractère doux et facile, ce compositeur s'était fait de nombreux amis; un heureux avenir semblait lui être réservé, lorsqu'un soir, revenant chez lui après un dîner qu'il avait fait avec plusieurs de ses compatriotes, il tomba évanoui dans la rue Saint-Honoré. Les soins qu'il reçut dans une maison voisine furent inutiles; il avait cessé de vivre. Comme il ne se trouvait sur lui aucune indication de son nom ni de sa demeure, la police fut plusieurs jours à découvrir qui il était. — Depuis la mort de Della-Maria, on a représenté de ce compositeur deux opéras en trois actes, *La Maison du Morais* (1800), et *La Fausse Duègne* (1802); mais, soit qu'il n'eût pas eu le temps d'y mettre la dernière main, soit qu'il eût produit tout ce que la nature lui avait donné d'idées, ces deux derniers ouvrages n'eurent pas le succès des précédents.

D. DENNE-BARON.

Décade philosophique 10 germinal an VIII, *Notice sur Della-Maria*. — *Oeuvres d'Alex. Duval, Notice sur Le Prisonnier*, t. II, p. 321. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

DELLE (*Claude*), historien ecclésiastique français, né à Paris, dans la première partie du dix-septième siècle, mort en 1699. On a de lui : *Histoire ou Antiquités de l'état monastique et religieux, où l'on traite de l'institut de ceux qui ont fait anciennement profession de la vie religieuse dans le christianisme, et de la conduite des personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont fait paraître quelques traits de la profession religieuse dans le judaïsme et dans la gentilité*; Paris, 1699, 4 vol. in-12. A la fin du 3^e vol. on trouve la *Vie de don Jérôme Marchant, général des Chartreux, avec une table chronologique de tous les prieurs de la grande Chartreuse jusqu'en 1699*.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Leiong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

* **DELLIUS** (*Quintus*), homme politique et historien romain, vivait vers 50 avant J.-C. Se

(1) D'après la *Biographie universelle des Musiciens*, de M. Fétis, Della-Maria serait né en 1764.

trouvant en Asie pendant les troubles qui suivirent le meurtre de César, il se déclara d'abord pour Dolabella; il passa ensuite du côté de Cassius, et finit par se joindre à Marc-Antoine. Il alla, de la part de celui-ci, porter à Cléopâtre l'ordre de se rendre à Tarse en Cilicie. On connaît les suites de cette mission. En 36, Dellius, que ses affaires avaient appelé en Judée, vit Alexandra, fille d'Hyrchan et veuve d'Alexandre; il lui fit compliment sur l'extraordinaire beauté de ses deux enfants, Aristobule et Marianne, et lui conseilla d'envoyer leurs portraits à Antoine, déclarant que c'était le meilleur moyen de gagner la bienveillance du triumvir romain. En 34, lorsque Antoine se préparait à marcher contre l'Arménie, Dellius prit les devants pour aller rassurer Artavasdes et lui porter des promesses trompeuses. Lors de la rupture d'Antoine et d'Octave, Dellius et Amyntas furent chargés par le premier de se rendre en Macédoine pour y faire des levées d'auxiliaires; mais avant la bataille d'Actium Dellius abandonna Antoine, comme il avait abandonné successivement Dolabella et Cassius. On prétend qu'il fut poussé à cette dernière trahison par crainte de Cléopâtre, dont il avait tourné en ridicule la manière de vivre. A partir de ce moment il cessa de figurer dans l'histoire. Il avait écrit un récit de l'expédition d'Antoine contre les Parthes. Cet ouvrage est complètement perdu; on ignore même s'il était écrit en grec ou en latin, mais on a des raisons de croire que le récit de cette guerre par Plutarque est emprunté à Dellius. Du temps de Sénèque, il existait plusieurs lettres très-licencieuses de Dellius à Cléopâtre; elles sont perdues aujourd'hui. Ce Quintus Dellius est probablement le même que le Dellius à qui Horace adressa la troisième ode de son second livre.

Dion Cassius, XLIX, 39; L, 13, 23. — Velleius Paterculus, II, 84; — Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XV, 2. — Plutarque, *Antonius*, 25. — Zonaras, X, 29. — Sénèque, *De Clement.*, I, 10.

* **DELLO**, peintre florentin, né en 1372, mort en 1421. Il ne put être élève d'Agnolo Gaddi, comme le prétendent plusieurs historiens; il n'avait que quinze ans à la mort de ce maître, et Vasari nous apprend que jusqu'à cet âge il ne s'était occupé que de sculpture. Il s'adonna particulièrement à peindre des baluts et autres meubles, et de là vient sans doute son habileté pour les petites figures. Aussi ne connaît-on de lui qu'une seule peinture à fresque en camaïeu, *Jacob bénissant Esau*, sur la muraille occidentale du *Chiostro verde* de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Dans le même cloître, Paolo Uccello nous a laissé le portrait de Dello, sous la figure de Cham dans l'*Ivresse de Noé*. Bien que dessinateur assez médiocre, Dello fut appelé en Espagne, où il obtint une grande réputation, et fut fait chevalier. Il y mourut, à l'âge de quarante-neuf ans.

E. B-N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

DELLON (C.), médecin et voyageur français, né vers 1649; on ignore l'époque de sa mort. La lecture des voyages lui inspira le désir de voyager à son tour. Le 20 mars 1668 il s'embarqua au Port-Louis, et, après avoir séjourné une année à Madagascar, il se rendit à Surate. En 1671 et 1672 il visita la côte du Malabar jusqu'à Cananor. Revenu à Surate, il résolut d'aller en Chine, mais il ne poussa pas au delà de Daman. Dénoncé à l'inquisition par le gouverneur de cette place, qui était jaloux de lui, Dellon fut arrêté et conduit à Goa, en 1674. Après deux années de détention et de tortures, l'inquisition, n'ayant pu obtenir de lui un aveu d'hérésie, le bannit des Indes, confisqua ses propriétés et le condamna à cinq années de galères en Portugal. Il fut mis aux fers et embarqué en 1676; mais le capitaine de vaisseau les lui ôta, le traita avec humanité, et le débarqua à San-Salvador, qu'il quitta trois mois plus tard pour être conduit à Lisbonne, où enfin le grand-inquisiteur lui rendit la liberté. En France, où il vint ensuite, il exerça la médecine avec assez de distinction pour être attaché au prince de Conti, lorsque ce dernier, en 1685, se rendit en Hongrie. Son sort depuis cette époque est resté inconnu. On a de lui : *Relation d'un voyage fait aux Indes orientales*; Paris, 1685, 2 vol. in-12; — *Traité des Maladies particulières aux pays orientaux et dans la route*; Amsterdam, 1695, in-12, et aussi à la fin du II^e volume de l'ouvrage précédent; — *Relation de l'Inquisition de Goa*; Leyde, in-12; Paris (Hollande), 1688, in-12. Cette relation a été refondue, sous le titre : *Voyages de M. Dellon, avec surelation de l'Inquisition de Goa*; Amsterdam, 1709, in-12.

Biographie médicale.

* **DELMACE** ou **DALMACE** (*Delmasius* ou *Dalmatius*), prince romain, vivait vers 330 après J.-C. Fils de Constance Chlore et de sa seconde femme, Flavia Maximiana Theodora, il était demi-frère de Constantin le Grand. Celui-ci lui donna le titre de censeur, qui était retombé dans l'oubli depuis que l'empereur Dèce avait essayé de le faire revivre, et qui figura alors pour la dernière fois au nombre des dignités romaines. Delmace fut chargé de faire une enquête sur la conduite de saint Athanase, accusé du meurtre d'Arsenius, évêque d'Hypselis. Il mourut probablement avant l'année 335.

Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. IV.

DELMACE (*Flavius Julius Delmatius*) prince romain, fils du précédent, mort en 337. Il fut élevé à Narbonne par les soins du rhéteur Exsupère, se distingua en mettant fin à la révolte de Calocerus dans l'île de Chypre, fut nommé consul en 333, et créé César deux ans après par son oncle, Constantin le Grand, dont il rappelait disent les historiens, le caractère et les talents. Il partagea le sort des frères, des neveux, et des principaux ministres de Constantin, et fut

massacré par les soldats après la mort de ce prince.

Il n'est pas facile de distinguer le père du fils. Plusieurs historiens pensent que c'est le premier Delmace qui fut consul en 333, et ils lui attribuent la victoire sur Calocerus. Il existe plusieurs médailles portant le nom de *Delmatius* ou, mais plus rarement, celui de *Dalmatius*, avec les titres de *caesar* et de *princeps juventutis*.

Ausonius, *Prof.*, 17.—Aurelius Victor, *Epist.*, 41 *De Caesar.*, 41.; *Excerpt. Vat.*, 35.—Théophaue, *Chronograph.*—Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. IV.

DELMARE (Paul-Marcel), théologien italien, né à Gènes, en 1734, mort le 17 février 1821. Israélite, il fut converti à la religion catholique par un ecclésiastique de sa ville natale, et reçut le baptême en 1753, en prenant les prénoms de Paul-Marcel. Il embrassa l'état ecclésiastique, se voua pendant plusieurs années aux missions et à l'instruction des fidèles, et fut appelé en 1783, par le grand-duc Léopold, à professer la théologie à Florence. Il prit part à plusieurs controverses, principalement à celle sur les Arméniens qui avaient subi la censure de la faculté de théologie de Sienne, censure qu'il justifia dans ses *Principes pour servir de préservatif contre les erreurs de l'examen*; Sienne, 1786, in-8°. En 1779, il avait contribué à l'édition du *Cathéisme* de Gourlin, qui fut mis à l'Index le 20 janvier 1783, et dont Delmare prit la défense; on encore de ce théologien : *Prælectiones de locis theologicis Senis habitæ*, mis aussi à l'Index. Depuis cet ouvrage, il donna une profession de foi qui satisfit le pape. Par son testament, il voulut que le peu qu'il possédait fût consacré à doter les jeunes gens qui voudraient entrer dans le monastère de Saint-Benoît, à Gènes. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dict. histor.*

DELMAS (Le Père), poète religieux français, né dans le Rouergue, en 1733, mort à Montauban, le 3 octobre 1790. Il entra dans la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne. Après avoir professé la rhétorique dans divers collèges de son ordre, il fut nommé curé de la paroisse de Saint-Orem ou Ville-Bourbon à Montauban, par M. de Breteuil, évêque de Montauban. Il cultiva avec succès la poésie latine et française, et consacra son talent à répandre les maximes de la morale chrétienne. On a de lui : *Ars Aratum, seu de pastoralis officio*; Montauban, 1786, in-8°. Ce poème en quatre chants est une sorte de paraphrase poétique du *Pastoral* de saint Grégoire; — *Traduction en vers de l'Imitation de Jésus-Christ*; Montauban, 1791, in-12 : cette traduction, publiée après la mort de l'auteur, est restée longtemps ignorée; elle a été mise en honneur par M. Onésime Leroy, qui a reproduit les passages les plus remarquables.

Année littéraire (1788). — Onésime Leroy, *Corneille Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*.

DELMAS (Jean-François-Bertrand), homme

politique français, né aux environs de Toulouse, en 1754, mort vers 1800. Il fut nommé en 1791 député à l'Assemblée législative par le département de la Haute-Garonne. Il travailla dans le comité militaire, et fut revêtu des fonctions de secrétaire le 25 janvier 1792. Chargé, après le 10 août, de porter à l'armée du nord la nouvelle officielle de la déchéance du roi, il s'acquitta avec zèle de sa mission; et ses commettants approuvèrent facilement sa conduite en le réélisant à la Convention nationale. Il y siégea parmi les Montagnards, et vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Il présida la Convention du 4 au 18 avril 1793 fut appelé plusieurs fois au comité de salut public avant le 31 mai et après le 9 thermidor. Dans cette journée il fut un des six députés que l'assemblée adjoint à Barras pour marcher contre Henriot et la Commune. Cependant, il ne tarda pas à s'apercevoir que la mort des chefs du parti de la Montagne allait entraîner la chute de ce parti contre Robespierre. Rentré au comité de saint public dans les premiers jours de la réaction, et porté encore à la présidence de la Société des Jacobins, il craignit que ce mouvement ne s'étendît jusqu'aux républicains d'opinions avancées. Il attaqua dès lors avec violence les ennemis de la Montagne, menaça les réacteurs de la *massue nationale*, et proposa un projet de police pour les sociétés populaires. Cependant, au 1^{er} prairial il reprit une attitude hostile contre les derniers membres du parti de la Montagne, et la Convention le chargea encore du commandement des troupes qui dispersèrent les insurgés. Il passa en octobre 1795 au Conseil des Anciens, y obtint successivement les honneurs du secrétariat et de la présidence, et cessa d'y siéger en 1798. Il n'en fut point éliminé cependant, car son nom y figurait encore dans l'almanach de l'an VIII (1799).

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Biographie des Contemporains*.

DELMAS (Antoine-Guillaume), général français, né à Argentat (Corrèze), le 21 juin 1768, mort à Leipzig, le 31 octobre 1813. Entré élève à l'École royale Militaire (3 janvier 1781), il fut nommé sous-lieutenant le 18 août 1784, passa lieutenant dans la gendarmerie nationale (23^e division) le 19 juin 1791, fut élu le 14 septembre, par ses compatriotes, chef du 1^{er} bataillon de la Corrèze, et bientôt après élevé au grade de général de brigade, puis à celui de général de division. Il servit ensuite dans l'armée du nord, et se distingua à la prise des forts Orthem et de Crèvecœur. En 1799 il commanda une division de l'armée d'Italie, dont il eut le commandement provisoire jusqu'à l'arrivée de Scherer. L'année suivante il était à la tête d'une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau. La bravoure qu'il avait déployée à Cassano, à Engen, à Sainte-Lucie, à Magnano, à Moëskirch, à Radstadt, à Reichlingen et à Salionza, permettaient encore à la France d'es-

pérer de longs services de ce général, lorsqu'une disgrâce inattendue l'envoya en surveillance à Porentruy, où il resta jusqu'en 1813. Les biographies ne sont pas d'accord sur le motif qui la provoqua : les uns l'attribuent à quelques mots piquants adressés au premier consul relativement à la cérémonie qui eut lieu à Notre-Dame lors de la signature du concordat; d'autres, à un duel qu'il eut avec le général Destaing. L'entrée de l'ennemi sur le territoire de la France, la perte de tant de généraux morts sur les champs de bataille l'engagèrent à offrir son épée. Napoléon, qui oublia le passé, accepta les services de Delmas. Mis à la tête d'une division du 3^e corps de la grande armée, il culbuta les Prussiens à Dessau, et tomba mortellement blessé à la bataille de Leipzig, où il mourut. Le nom de ce général, gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles, est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. S...Y.

Archives de la guerre. — Dictionnaire des Sièges et Batailles. — Victoires et Conquêtes.

DELMINIO. *Voy.* CAMILLO.

DELMONT (*Déodat* ou *Dieudonné*), peintre flamand, né à Saint-Tron, en 1581, mort à Anvers, le 25 novembre 1634. Il était d'une famille riche et considérée, qui lui fit donner une éducation complète et variée, et ne le destinait aucunement à l'art. Outre les langues, il étudia avec succès l'arpentage, l'astronomie et même l'astrologie. Houbracken reproduit, d'après de Brye, des faits qui se rapportent évidemment à Delmont et à Rubens : non-seulement élève, mais encore intime ami de ce dernier, Delmont l'accompagna dans son voyage d'Italie. Une telle direction et la vue des chefs-d'œuvre ne contribuèrent pas peu à développer ses heureuses dispositions et à lui faire acquérir parmi les artistes de son temps une place honorable. Anobli par le duc de Neubourg, dont il fréquenta la cour, et par le roi d'Espagne, auquel il avait dans sa jeunesse rendu des services, en qualité d'ingénieur militaire, Delmont se vit en outre comblé par ce dernier prince de faveurs et de bénéfices. Ceux-ci lui ayant été contestés plus tard, le roi ne dédaigna pas d'en écrire personnellement au prince-cardinal Ferdinand pour que Delmont fût réintégré dans ses droits (Houbracken). Une lettre latine de Rubens, citée par Cornille de Bye, donne au talent de Delmont des éloges que l'on ne peut attribuer à l'amitié, quand on examine sa *Transfiguration*, qui existe encore à Anvers. La noblesse de la composition, la correction du dessin, une couleur chaude et une touche hardie sont des qualités qui rachètent quelques imperfections de détail. On y reconnaît en somme un digne disciple de Rubens.

J. K.

Houbracken, Descamps, *Vies des Peintres flamands*, etc.

DELMOTTE (*Henri-Florent*), littérateur néerlandais, né à Mons, en 1779, mort en mars 1836. Notaire à Mons, il fut nommé bibliothé-

caire de cette ville à la mort de son père, et ensuite archiviste de la province de Hainaut. Avec M. René Chalons, son ami, il fonda la Société des Bibliophiles de Mons. L'Académie de Bruxelles l'admit au nombre de ses membres. Les ouvrages suivants ont été publiés par lui : *Mes Pensées, ou petites idées d'un écrivain étroit*; Mons (Bruxelles), 18.., in-12, de 64 pages; — *Des Femmes, éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup* (resté manuscrit, ou imprimé à un très-petit nombre d'exemplaires); — *Recherches historiques sur Gille, seigneur de Chin et de Dragon*; Mons, 1825, in-8°, de 59 pages et 3 pl.; — *El doudou ein si plat Montois que curie' del' dire, facétie en patois sur le combat dit le Luneçon, qui s'exécute à la Kermesse*; imprimée plusieurs fois dans un recueil ayant pour titre : *Des Morceaux choisis sur la Kermesse de Mons*; Mons, 1826, 1834, etc., in-12; — *Le Réveil*; Mons, 1830, in-8° de 8 pages, diptyrambe, signé un Belge, sur la révolution de Belgique, dont l'auteur fut un zélé partisan; — *Le Candidat à la royauté, vaudeville*; Bruxelles, 1831, in-8° (avec Émile de Puy et Sainte-Rousselle); — *Fac-Similé du Saint Bernardin de 1454, première estampe gravée sur bois avec noms d'auteur*; Mons, 1833, in-fol. de 4 pages; — *Scènes Montoises, calligraphiées par Anatole Oscar Prudhomme*; Mons, 1834, 76 pages, in-8° (tiré à 150 exempl. numérotés); — *Règlements pour le jeu de la Galoche*; Mons, 1834, petit in-8° de 12 pages (facétie dans le patois du pays); — *Notice sur le général La Hure, dans la Revue Belge, tirée à part à 50 exempl.*; 1850, in-8°; — *Voyage pittoresque et industriel de Kuoul' l'Chouk, etc.*; 1834, in-8° de 30 pages; — *Notice sur Philibert Delmotte (père de l'auteur)*; Valenciennes, 1834, in-8° de 18 pages; — *Les Tournois de Chauvenet, poème du treizième siècle, avec notes et commentaires, par Philibert Delmotte, publiés par son fils*; 1834, in-8°, avec fig.; — *Gouvernement du pays d'Haynaut depuis le temps de l'archiduc Albert (1621)*; Mons, 1835, in-8° (avec René Chalons); — *Notice biographique sur Robert Delattre, connu sous le nom de Orland de Lassus, Montois*; Valenciennes, 1836, in-8°, avec planches. Il avait préparé une *Biographie Montoise*; mais quelques notices seulement ont paru dans les *Archives du Nord*, publiées à Valenciennes.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La France littéraire*.

DELOEUVRE (*Étienne-Xavier*), comédien et auteur dramatique français, né vers 1766, et assassiné le 24 avril 1817, dans le département de Maine-et-Loire. Il s'était de bonne heure retiré du théâtre, où il a laissé peu de souvenirs comme acteur; et si son nom a échappé à l'oubli, c'est grâce à quelques-uns de ses écrits, qui furent imprimés; sa fin tragique

ramena sur lui l'attention du public. Voici ses meilleurs ouvrages; — *Les Deux Epouses*, comédie, en trois actes; Paris 1805, in-8°; — *Le jeune Homme enlevé*, comédie historique, en un acte (Ambigu-Comique, 5 thermidor an XIII); Paris, 1806, in-8°; — *Le Mari incognito*; — *Sophonie d'Alphonse*, comédie en trois actes.

A. JADIN.

Dict. biog. univ. et pitt. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DELON (Alexandre)**, antiquaire, poète et économiste français, né le 3 mars 1753, à Domazan (Gard), et mort en août 1802, à Fernhac (Gard). Il était conseiller au présidial de Nîmes, et a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les plus utiles sont consacrés à l'exposition d'un projet qu'il avait conçu pour amener des eaux à Nîmes, qu'il avait la prétention de rendre une ville maritime. Il cultiva aussi la poésie, avec plus de persévérance que de succès. Ses poèmes donnent une très-petite idée de ses talents en ce genre, et plusieurs pièces qu'il fit représenter sur des théâtres de province éprouvèrent une chute complète. Enfin, dans sa vieillesse, il s'occupa d'économie politique et de questions financières. On a de Delon : *Considérations sur les moyens de procurer à la ville de Nîmes une quantité d'eau nécessaire pour ses fabriques*, etc.; 1787, in-8°; — *De l'Usage qu'on peut faire de l'aqueduc romain*; 1787, in-8°; — *Sur le projet d'un canal de dérivation et d'arrosage*; 1788, in-8°; — *De l'Excellence du canal d'arrosage et de dérivation*; 1788, in-8°; — *Mémoire présenté aux maires et aux consuls*; 1788, in-8°; — *Poésies diverses*; Paris, 1778, in-8°; — *Les Noces de Diane et de Nemos*, poème; Genève, 1778, in-8°; — *Les Funérailles d'Arabert, religieux de la Trappe*, poème imité de Jemingham; Londres, 1775, in-8°; — *Angélique*, comédie féerique, en trois actes et en vers libres; Genève, 1778, in-8°; — *L'heureuse Soubrette*, comédie en trois actes et en vers libres; Genève, 1778, in-8°; — *L'Isle froide*, comédie en un acte et en vers libres; Genève, 1778, in-8°; — *Crispin amoureux*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1780, in-8°; — *Le Financier*, comédie en quatre actes et en vers; Paris, 1785, in-8°; — *Le Mariage de Chérubin*, comédie en trois actes et en prose; Paris, 1785, in-8°; — *Le Mariage de Fanchette*, comédie en trois actes et en prose; Paris, 1785, in-8°; — *Discours sur les Confessions de J.-J. Rousseau*; Nîmes, 1784, in-8°; — *Discours sur cette question : Quelle a été l'influence de Boileau sur la littérature française*; Nîmes, 1784, in-8°; — Delon réduit cette influence à zéro; ce sont ses propres expressions; — *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain, depuis Maxime jusqu'à Constantin, pour servir de suite à l'Histoire des Révolutions de l'Empire Ottoman, par Linguet*; Nîmes, 1784, in-8°; — *Question sur la consolidation de l'arrière*; Paris, 1816, in-8° de 4 pages; — *Système de*

Pitt; Paris, 1818, in-8° de 20 pages; — *Système du crédit public particulier à la France, fondé sous le ministère de M. Corvetto*, en 1816; Paris, 1825, in-4° de 8 pages; — *Moyens d'exécution applicables au système du crédit public de la France*, etc.; Paris, 1825, in-8° de 8 pages.

M. NICOLAS.

Statistiq. morale de la France, Card. — Jules Telsler-Rolland, *Histoire des Eaux de Nîmes*. — *Hist. litt. de Nîmes*.

* **DELON (Timothée)**, théologien protestant, né vers 1590, à Montauban, et mort dans cette ville, en 1650. Il fut pasteur et professeur d'hébreu à l'académie protestante de sa ville natale. On a de lui deux sermons : *L'Ambassade du Ciel, ou sermon pour l'ouverture du synode provincial tenu à Castres le 26 novembre et jours suivants l'an 1637*; Montauban, 1637, petit in-8° de 107 pages, et *Le Secret de Piété, ou sermon sur la première à Timothée, ch. III, verset 16, fait à Charenton devant la tenue du synode national*; 3° édit.; Montauban, 1638, petit in-8° de 119 pages.

M. NICOLAS, *Hist. litt. de Nîmes*.

* **DELORD (Taxile)**, publiciste français, né à Avignon, le 25 novembre 1815. Son père et sa mère étaient protestants. Il étudia au collège de Marseille de 1834 à 1837, et rédigea d'abord, comme la plupart de ses compatriotes lettrés, *Le Sémaphore de Marseille*. Venu à Paris en 1837, il collabora au journal *Vert-Vert*, et fut chargé du feuilleton littéraire du *Messenger*. Rédacteur en chef du *Charivari* en 1842, il quitta cette position dix-huit mois plus tard, pour la reprendre en 1848. Après une nouvelle interruption lors des journées de juin de la même année, il redevint et resta un des rédacteurs habituels de cette feuille, que l'on peut considérer comme le meilleur recueil satirique des mœurs de notre époque. M. Delord publia dans le même intervalle (1837-1848) des articles dans plusieurs autres journaux, *Le Siècle*, *Le Courrier*, *Le Peuple* et dans *Les Français peints par eux-mêmes*, etc. Sous la verve comique de ses articles du *Charivari* se cache une pensée souvent profonde, rendue dans un style correct et élégant. On a de lui : *La Fin de la Comédie*, pièce représentée sur le théâtre de l'Odéon en 1854; *Physiologie de la Parisienne*; Paris, 1841, in-12.

V. R.
Doc. partic. — Louaodre et Bourquelot, *La Litt. française contemp.* — E. Texier, *Biog. des Journalistes*.

DELORME (Charles), médecin français, né à Moulins, en 1584, mort le 24 juin 1678. Son père, Jean Delorme, né en 1547, mort en 1637, fut premier médecin de la reine femme de Henri III, de Marie de Médicis, de Henri IV et de Louis XIII. Il céda cette dernière place à son fils en 1626. Charles Delorme voyagea en Italie, et s'y fit tellement admirer, que le sénat de Venise lui conféra gratuitement le titre de noble, titre que la république faisait payer à cette époque 100,000 écus. Delorme rendit de très-grands services lors de la peste de Paris, en 1619, ainsi

qu'au siège de La Rochelle, où l'armée était ravagée par une dysenterie cruelle. Ce célèbre médecin, aimé et estimé par le cardinal de Richelieu et le chancelier Seguier, loué, comme son père, par le caustique Gui Patin, exerçait son art avec tant de désintéressement, que Henri IV dit un jour que le *jeune Delorme gentilhommeait la médecine*. « Nous ne pouvons, dit la *Biographie médicale*, juger de son mérite, qui se bornait peut-être à bien connaître le jargon et les intrigues de la cour, car il n'a écrit que d'insignifiants opuscules académiques. » On a de Delorme : *Μελεινοδανειαί*; Paris, 1608, in-8°. C'est un recueil des thèses qu'il avait soutenues à Montpellier pendant sa licence.

L'abbé Saint-Martin, *Moyens faciles et éprouvés dont M. Delorme s'est servi pour vivre près de cent ans*; Paris, 1682, in-12. — *Biographie médicale*.

DELORME (Philibert), architecte français, né à Lyon, vers l'année 1518, mort en 1577. Au commencement du seizième siècle, l'Italie chrétienne était parvenue au plus haut point de sa splendeur. La renaissance, qui avait fait briller d'un si vif éclat la patrie de Bramante et de Raphaël, projetait au loin sa lumière. Partout l'antiquité était remise en honneur, comme au sein de l'Italie. Les ruines imposantes qui couvrent nos provinces méridionales étaient devenues l'objet d'une curieuse attention. Sans sortir de sa ville natale, le jeune Delorme put déjà diriger ses premières études vers l'architecture antique. Électrisé par ces débris inspirateurs, il passa les Alpes, dans la vue d'explorer sur le sol classique, à Rome surtout, les restes de l'art grec ou romain, et de se former sur les grands modèles de l'art moderne. Il n'était âgé que de quatorze ans. Pendant son séjour à Rome, il rechercha le commerce des hommes instruits, non-seulement dans l'architecture, mais dans toutes les sciences qui s'y rapportent. Il s'attachait de préférence à la reconstitution raisonnée des édifices anciens. Dans cette synthèse architecturale, il choisissait les problèmes les plus compliqués, et, suppléant par son génie aux données qui lui manquaient, il reproduisait des monuments dont l'histoire n'avait laissé que des descriptions vagues ou imparfaites. C'est ainsi qu'il prouva l'existence de la construction célèbre, mais alors révoquée en doute, de Caius Scribonius Curion. On sait qu'elle consistait en deux vastes théâtres de bois, assez éloignés l'un de l'autre pour que des représentations différentes pussent y avoir lieu en même temps; à un signal donné, ces deux hémicycles et leurs nombreux gradins, mobiles sur un pivot, se rapprochaient pour se rejoindre en un vaste amphithéâtre circulaire, où des combats de gladiateurs et de bêtes féroces s'exécutaient devant les mêmes spectateurs, qui avaient changé de scène sans changer de place. Delorme en fit un modèle, où l'on put reconnaître toute la portée de son esprit inventif. Ces solutions difficiles conduisaient naturellement leur

auteur vers l'examen approfondi des moyens pratiques et vers les applications de la science à l'art. Effectivement il excella dans le trait géométrique et dans la coupe des pierres; le premier il réunit en un corps d'ouvrage les méthodes pour l'appareil des pierres; il enrichit ces méthodes de procédés nouveaux; il inventa tout un système de charpente. Un amateur puissant et éclairé, Marcel Cervin, cardinal de Sainte-Croix, qui depuis devint pape, sous le nom de Marcel II, témoin de ses efforts et de ses succès, se fit son protecteur; il le reçut dans son palais, et contribua lui-même à son instruction.

Riches des trésors de l'antiquité et de ses propres découvertes, Delorme revint dans sa patrie en 1536. Il construisit à Lyon plusieurs bâtiments. On y admire encore, rue de la Juiverie, deux trompes en saillie situées aux angles opposés d'une maison et liées par une galerie en arcades. Un ordre ionique orne tout le système, et montre la science habilement unie à l'art. Étonnés de ce résultat nouveau pour eux et fiers de ce talenté dans leurs murs, ses compatriotes le chargèrent de construire le portail de l'église *Saint-Nizier*; mais il commença seulement cet ouvrage, que son départ subit fit suspendre, et qui n'a jamais été repris. Le cardinal du Bellay, qui l'avait connu à Rome, l'emmena à Paris, et le présenta à la cour. De ce moment le jeune architecte fut en évidence. La confiance dont l'honora François I^{er} lui fut continuée par Henri II et par Catherine de Médicis, qui, après la mort de son époux, lui conféra l'intendance de ses bâtiments. Sous ces princes amis des arts, il exécuta beaucoup d'importants travaux; mais un grand nombre de ces édifices n'existent plus ou sont dénaturés.

La cour en fer à cheval du château de Fontainebleau fut son début dans les constructions royales. Sur ses plans furent élevés le château de Meudon, auquel il travailla conjointement avec le Primatice; celui de Saint-Maur-des-Fossés, commencé pour le cardinal du Bellay et acquis depuis par la reine; celui d'Anet, présent de Henri II à sa maîtresse, Diane de Poitiers. Du premier, tel que Delorme l'avait bâti, la grande terrasse en briques subsiste seule; les deux autres ne sont plus que des ruines: la principale porte du dernier, heureusement sauvée du vandalisme révolutionnaire, est un des principaux ornements de l'école des Beaux-Arts. Cet architecte fit des réparations considérables au château de Saint-Germain et à La Muette, maison de plaisance dans la forêt. A Villers-Cotterets, le portique de la chapelle du parc lui suggéra une invention dont l'art a fait depuis des applications fréquentes. La difficulté de se procurer des colonnes d'un seul bloc, qu'il fallait aller chercher au loin, à grands frais et avec grande perte de temps, lui fit prendre le parti de composer celles de ce portique avec plusieurs tambours, dont il recouvrit les joints par des ban-

des ornées de moulures; il affectionnait cette combinaison, qu'il appelait *la colonne française*. Peut-être n'en doit-on pas approuver le principe, puisque ces anneaux placés le long du fût donnent l'idée de la faiblesse, en même temps qu'ils altèrent la pureté du galbe; mais on ne peut disconvenir que ce ne soit un moyen ingénieux de tirer parti de nos matériaux pour le plus bel ornement de nos édifices. Les sépultures des rois ne lui donnèrent pas moins d'occupation que leurs résidences. A Saint-Denis, le tombeau des Valois, nommé aussi *La Tour des Valois*, magnifique rotonde ornée extérieurement et intérieurement par deux étages de colonnes et couronnée d'une coupole, fut élevé sur ses dessins; l'édifice fut démoli en 1719, parce qu'il menaçait ruine; il n'est plus connu que par la gravure de Jean Marot. Dans la basilique, il fit, de concert avec le Primatice, le mausolée de François I^{er}, riche en sculpture, mais où l'architecture est dominante. Celni de Henri II est aussi son ouvrage.

Catherine de Médicis, régente du royaume, eut le désir d'élever un palais qui par sa grandeur et sa richesse devait surpasser tout ce qu'on avait fait jusque alors en France, noble ambition héréditaire dans sa famille. Pour l'exécution de son projet, elle désigna un vaste emplacement situé sur le bord de la Seine, près du Louvre, et occupé par une *tuilerie*, d'où le palais a tiré son nom. Cette construction devait avoir plus de développement qu'elle n'en a aujourd'hui, par des cours intérieures et d'autres dépendances. La reine chargea Delorme de l'entreprise; mais elle n'acheva que la partie centrale, c'est-à-dire le pavillon du milieu, les deux galeries contiguës, avec leurs portiques en arcades surmontés de terrasses, et les deux avant-corps qui terminent ces galeries. Beaucoup de parties de l'architecture primitive ont disparu, par suite de changements, additions et raccourcements exécutés sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Le pavillon du milieu n'a conservé de Delorme que l'ordre inférieur, composé de colonnes ioniques avec cinq bandes sculptées, en marbre sur la cour, en pierre sur le jardin. Un escalier en vis à jour, chef-d'œuvre de coupe des pierres, était situé au centre du bâtiment, dans l'emplacement du vestibule actuel : il a été démoli en 1664, parce qu'il masquait la vue du jardin. Les deux pavillons latéraux, avec leurs deux ordres superposés, l'un ionique, l'autre corinthien, sont demeurés à peu près tels qu'ils étaient dans l'origine. On ne peut trop regretter que quelques présages sinistres d'astrologie, auxquels croyait cette princesse, lui aient fait tout à coup abandonner ce monument, dont il paraît qu'elle s'était occupée avec un intérêt extraordinaire; car Philibert Delorme dit que « elle en fut le principal architecte, ne lui ayant laissé que la partie de la décoration ».

Gouverneur des Tuileries, ordonnateur des

bâtimens et manufactures de France, conseiller du roi, Philibert Delorme fut encore récompensé de ses services par des bénéfices ecclésiastiques : il fut nommé abbé de Saint-Éloy, à Noyon, abbé de Saint-Serge, à Angers, abbé d'Ivry et aumônier ordinaire du roi, quoiqu'il ne fût que simple tonsuré. C'était l'usage alors. Il paraît que cette profusion de faveurs enfla la vanité de l'artiste et excita l'envie. Ronsard, qui devait bientôt offrir un exemple aussi abusif des mêmes largesses, commença par en être jaloux, et publia une satire sous le titre de *La Truelle croisée*. Delorme se vengea en refusant au poète, qui suivait la reine dans une promenade aux Tuileries, l'entrée du jardin. Celui-ci écrivit au crayon sur la porte, en lettres capitales, ces trois mots : **FORT. REVERENT. HABE.** Au retour, l'artiste lut l'inscription, et la prenant pour du français, il crut y voir une injure. Il s'en plaignit à la reine. Mais Ronsard représenta que les trois mots étaient latins et l'abréviation du commencement d'un distique d'Ausone, qui conseille la modestie à l'homme que la fortune a soudainement élevé :

Fortunam reverenter habe, quicunque repente
Dives ad exitū progrediere loco.

La reine trouva la leçon bonne; elle fit même une réprimande à l'orgueilleux abbé, et lui dit que les Tuileries étaient dédiées aux Muses.

L'architecture des palais et des logis des grands avait dû naturellement avoir son type dans celle des châteaux forts; de là la hauteur démesurée de leurs toits. Les énormes bois nécessaires à ces couvertures, composées uniquement de grosses pièces de charpente, épuisaient les forêts de leurs plus beaux arbres, embarrassaient les combles et fatiguaient les murs. Pour remédier à ces inconvénients, Delorme imagina un nouveau système de charpente, réunissant la solidité et la commodité à la légèreté et à l'économie. Il en causait un jour avec Henri II à table; mais l'invention fut traitée de chimère par les courtisans, et le roi gardant le silence, l'artiste avait résolu de n'en plus rien dire. A quelque temps de là, Catherine de Médicis voulut construire un jeu de paume dans son château de Monceaux; mais elle fut effrayée du devis de la charpente seule. Delorme saisit cette occasion pour reparler de son procédé. L'épreuve en fut faite au château de La Muette, et elle réussit sous tous les rapports. Ce procédé consiste à substituer aux fermes des courbes en planches de bois blanc, tel que sapin, peuplier, tilleul, etc., les moins lourds et les moins chers de tous les bois. Ces courbes, placées de champ, sont jointes bout à bout au moyen d'un assemblage serré par des coins. Plus ou moins espacées, selon le poids des couvertures qu'elles doivent supporter, elles s'appuient de part et d'autre sur les murs, où elles sont assujetties par leur pied dans la sablière, et elles se dirigent dans le sens de la hauteur, tandis que des liernes les lient dans le sens horizontal. Chaque pièce, étant en quelque sorte indépen-

dante, peut, en cas de dégradation partielle, être enlevée et remplacée sans affecter l'ensemble. D'ailleurs, les courbes peuvent être disposées en ogive, plein cintre ou cintre surbaissé, c'est-à-dire qu'elles sont susceptibles de toutes les formes employées pour les voûtes les plus élégantes; et le dessous des toitures étant dégagé, on peut en tirer parti pour l'habitation et pour la décoration. L'extérieur peut être couvert suivant une courbure pareille à celle de l'intérieur; il peut l'être aussi en parties de toit à surface plane avec des brisures de chaque côté, ainsi que les deux pavillons de La Muette en offraient l'exemple. Voilà bien la mansarde, laquelle, comme on voit, porte le nom d'un architecte qui n'en fut pas l'inventeur. Mais le véritable inventeur a laissé le sien à tout le système, qu'on appellera dans tous les temps *couverture à la Philibert Delorme*.

Afin de propager les nouveaux principes de charpente dont la connaissance devait être d'une utilité générale, Henri II avait chargé l'auteur d'en établir les règles dans un ouvrage spécial, qui a pour titre : *Nouvelles Inventions pour bien bâtir et à petits frais*; il est composé de deux livres, et fait suite à un autre ouvrage, formé de neuf livres, intitulé : *De l'Architecture*. Principalement recommandable par les préceptes relatifs à la coupe des pierres et à la conduite du bâtiment, « où l'auteur était plus consommé, dit Chambrai, que dans la composition des ordres, » ce traité contient en outre, sur la partie morale de l'art, d'excellents conseils, auxquels l'autorité du talent et de l'expérience donne le caractère d'aphorismes. Un sentiment religieux, exprimé simplement, règne dans tous les écrits de Philibert Delorme, et lorsque sa pensée s'élance vers Dieu, le grand et surnaturel architecte, son style s'élève avec elle. Il préparait un second volume de ses œuvres; il devait y dissenter *Sur les divines proportions et mesures de l'ancienne et primitive architecture des Pères du Vieil Testament, accommodées à l'architecture moderne*. De nouvelles notions sur la science du trait et sur la coupe des pierres, une théorie générale sur les proportions des ordres, divers traités concernant la perspective appliquée aux tracés graphiques, l'emploi des machines, la construction des ports de mer, celle de ponts d'une seule arche sur de grands fleuves de 100 ou 200 toises de largeur, telles devaient être les principales matières de ce volume. Un examen détaillé et approfondi du Panthéon de Rome et de plusieurs autres monuments antiques, une description ou plutôt une histoire du palais des Tuileries, un précis de la maison qu'il projetait pour lui rue de la Cerisaie, et d'autres logis de diverses sortes, tant pour les grands que pour les petits, devaient le compléter. La mort le frappa pendant qu'il mettait en ordre ces matériaux, aujourd'hui perdus pour l'art et pour la science.

Philibert Delorme n'est pas à l'abri de toute

critique : ses écrits sont par intervalles diffus et obscurs, ses profils manquent quelquefois de correction ou d'élégance et ses dessins de clarté; mais son génie a exercé une puissante influence sur son siècle et sur le goût de ses contemporains. Il partage incontestablement avec Jean Bulland et Pierre Lescot la gloire d'avoir adapté l'architecture antique au climat et aux mœurs de la France. Milizia a dit de lui : « Il mit tous ses soins à dépouiller l'architecture de ses habits gothiques et à la revêtir de ceux de l'antique Grèce. » Cette justice rendue par un architecte étranger à l'un des créateurs de l'architecture française nous dispense de tout autre éloge. [MIEL, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec édit.]

Milizia, *Mémoires sur les Architectes anciens et modernes*. — Le P. Colonna, *Les Lyonnais dignes de mémoire*. — Pingeron, *Fies des Architectes anciens et modernes*. — Nagler, *Neues allg. Kunstl.-Lezic.* — Collet, *Notice sur Ph. Delorme*.

* **DELOBME (F.)**, poète français, fort peu connu. Il donna un exemple d'outrecuidance qu'on a revu depuis chez d'autres rimeurs. Craignant, dit-il, qu'on n'imprimât à son insu et qu'on ne lui dérobât les vers qu'il avait composés au collège avant sa dix-neuvième année, il prit le parti de les publier lui-même à Lyon, en 1665 : *La Muse nouvelle, ou les agréables divertissements du Parnasse*, est accompagnée du portrait de l'auteur. Delorme annonce que le barreau ne lui permettait pas de visiter souvent la double montagne; il aurait bien dû avoir la certitude que personne ne se serait avisé de venir lui dérober ses sonnets, ses élégies, ses satires, ses épigrammes, ses madrigaux, tous vers d'écolier incapable de mieux faire plus tard. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 523.

DELORME (Marion), courtisane célèbre du dix-septième siècle, naquit en 1612, à Châlons en Champagne, et mourut à Paris, en 1650. Elle était encore fort jeune quand on la vit paraître dans le monde pour la première fois, et préluder aux brillants succès qui l'attendaient plus tard. D'une beauté peu commune, extrêmement spirituelle et capricieuse comme un diable, elle obtint facilement les hommages empressés d'une foule de grands seigneurs que fréquentait son amant le fameux libertin Des Barreaux. Ce fut parmi eux qu'elle connut le marquis de Cinq-Mars (1), qui, par la passion vive et profonde qu'elle lui inspira, mit le sceau à sa réputation naissante.

A cette liaison se rattache une anecdote assez piquante, dont Richelieu fut le héros. Amoureux de Marion, il lui fit une cour des plus assidues; la belle maîtresse du favori de Louis XIII se contenta de rire de sa conquête sans y répondre. Néanmoins, Cinq-Mars, inquiet, espérant la soustraire à de semblables poursuites, répandit le bruit qu'un mariage secret les unissait. Le résultat ne répondit pas à son attente; car le cardinal,

(1) Cinq-Mars était grand-écuyer, on le nommait *M. le Grand*.

au lieu de renoncer à ses vœux, saisit au contraire cette occasion de se débarrasser tout à la fois d'un rival heureux et de se venger des dédains de la superbe Marion. A son instigation, la maréchale d'Effiat formula contre elle une plainte pour le fait de rapt et de séduction sur la personne de son fils. On laissa commencer les débats de cet étrange procès, qui aurait sans doute amené un jugement non moins étrange, si l'impatient Richelieu, pour mettre fin à des longueurs interminables; n'eût promulgué l'ordonnance de 1639 sur les mariages clandestins, en vertu de laquelle les deux amants furent définitivement séparés.

Marion préféra céder que d'avoir à lutter plus longtemps contre le tout-puissant ministre, et elle devint infidèle à la mémoire de Cinq-Mars. Recherchée par tout ce que Paris avait de distingué, tant par la naissance que par les talents, elle se consola facilement de tous les ennuis que cette affaire lui avait causés. Ses salons devinrent alors le rendez-vous des princes, des courtisans, des désœuvrés, des beaux esprits, qui tous à l'envi se disputaient les attentions de cette reine du jour. Séduite, enivrée par ses triomphes de tous les instants, elle oublia au milieu de cette existence si variée, si remplie, que le rôle des Lais, des Aspasie, quelque brillant qu'il soit, flétrit et déshonore avant tout celle qui l'accepte. Une fois lancée dans cette voie, ne nous étonnons pas si, pour soutenir son opulence fastueuse, nous lui voyons prendre tour à tour pour amants Buckingham, Saint-Évremond, le duc de Brissac, le chevalier de Grammont, le surintendant Émeri, etc. Cependant cette vogue constante de plusieurs années, que son esprit lui valut autant que ses galanteries, reçut le contre-coup des événements importants qui venaient de se passer. La mort de Louis XIII, la régence d'Anne d'Autriche et les troubles de la Fronde donnèrent un tout autre caractère aux splendides réunions des appartements de la place Royale (1); les graves préoccupations de la politique avaient pris la place des causeries légères, banales et frivoles des premiers temps. Marion, pour ne pas se voir complètement abandonnée, les suivit sur ce terrain, et prit même une part très-active à toutes les intrigues qui agitérent la minorité de Louis XIV; aussi Mazarin, lors de l'arrestation des princes, lui fit-il l'honneur de l'envelopper dans leur disgrâce en lançant contre elle une lettre de cachet. Les exécuteurs de cet ordre arrivèrent trop tard. Marion venait d'expirer (1650).

L. R.

(1) Marion restait place Royale.

(2) Les amis du merveilleux ont prétendu que cette mort n'était qu'apparente, et que Marion Delorme a vécu sous d'autres noms jusqu'au dix-huitième siècle. On a raconté qu'elle se rendit en Angleterre, épousa un riche lord, et revenant en France après son veuvage, fut dépouillée par une bande de voleurs; dont le chef l'épousa; qu'elle devint ensuite la femme d'un procureur fiscal de Franche-Comté, nommé *Lebrun*; que dans une vieillesse avancée, volée par son domestique et réduite à une misère

Tallemant des Réaux, *Histor.* — Grammont, *Mém.* — Bazin, *Hist. de Louis XIII.*

* **DELORME** (Pierre-Claude-François), peintre français, né à Paris, en 1783. Élève de Girodet, il composa, pour son début, un ouvrage important, *La Mort d'Abel*, qui parut au salon de 1810. En 1814 il exposa un autre tableau, *La Mort de Héro et Léandre*; — en 1817, *La Résurrection de la Fille de Jaire*, qui est aujourd'hui à l'église de Saint-Roch; — au salon de 1819, *Jésus-Christ apparaissant dans les Limbes*, tableau qui est dans l'église Notre-Dame de Paris; — en 1822, *Céphale enlevé par l'Aurore*, qui figure au musée du Luxembourg; — en 1833, *Sapho récitant à Phaon l'ode qu'elle venait de composer*; — en 1834, *Ève cueillant le fruit défendu*; — en 1835, *La Madeleine au tombeau de Jésus-Christ*; — en 1839, *Adam et Ève après leur désobéissance*; — enfin, en 1850, *Le Repos en Égypte*. M. Delorme fut chargé en 1847 de décorer la chapelle de la Vierge de Saint-Gervais, chapelle qui venait d'être restaurée. Cet artiste ne semble pas s'y être assez pénétré du caractère religieux et sobre que ces peintures auraient dû avoir pour se lier avec l'architecture nerveuse de Saint-Gervais. Il a reçu une médaille de deuxième classe, une mention honorable et la décoration de la Légion d'Honneur.

GYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Journal des Beaux-Arts.*

DELORT (Jacques-Antoine-Adrien, baron), général français, né à Arbois (Jura), le 16 novembre 1773, mort à Arbois, en 1846. Il s'enrôla en 1791, dans le 4^e bataillon des volontaires nationaux du Jura, et fit toutes les campagnes de la révolution. A l'armée d'Italie, devant Mantoue, à la bataille d'Austerlitz, où il reçut plusieurs blessures, Delort donna des preuves d'un rare courage; il fut nommé colonel du 24^e de dragons (1^{er} mai 1806), chevalier de l'empire avec dotation, en 1808. Cette même année il passa à l'armée d'Espagne, se trouva à plusieurs sièges et batailles, se distingua particulièrement à celle de Puente del Rei, où il enleva vingt-cinq pièces de canon et tous les bagages de l'ennemi dans une charge des plus brillantes et des plus hardies. Le 23 mars 1810, avec la 7^e compagnie de son régiment et le 4^e bataillon du 3^e d'infanterie légère, il mit complètement en déroute, à Vendrell, l'avant-garde espagnole; le 9 avril, à Villa-Franca, il battit une colonne ennemie et fit pri-

extrême, elle eut l'idée de se recommander à Ninon de Lenclos; mais que le messager qui s'était chargé de sa demande lui ayant, à son retour, annoncé que Ninon venait d'expirer, elle mourut de saisissement, à plus de quatre-vingt-dix ans (1706). Un autre récit la fait vivre jusqu'à cent treize-quatre ans, et fixe sa mort au 5 janvier 1741. Il n'a d'autre fondement que l'existence d'un acte de décès d'une femme morte à cet âge sur la paroisse Saint-Paul à Paris, sous le nom de *veuve en troisièmes noces de Lebrun*. Ces conjectures, qui ne reposaient sur aucune base solide, sont aujourd'hui tout à fait abandonnées et ne méritent aucune créance.

sonnier le colonel qui la commandait ainsi que sept autres officiers. Une autre fois, une division italienne fut sauvée par Delort, qui arrêta sept escadrons espagnols avec un escadron de son régiment. Grièvement blessé dans cette charge, il faillit rester sur le champ de bataille. Le jour de l'assaut de Tarragone, il poursuivit des fuyards jusqu'à la mer, et les sabra sous le feu des croisières anglaises. Ces services furent récompensés par le grade de général de brigade, qui lui fut donné le 21 juillet 1811. A la bataille de Sagonte, Delort culbuta l'ennemi, et mérita d'être cité avec de grands éloges dans le rapport du général Soult. A la tête de l'avant-garde de l'armée d'Aragon, il seconda avec habileté le général en chef lors de l'envahissement de Valence. Le 21 juillet 1812 O'Donnell attaqua inopinément, avec douze mille hommes, le général Delort, détaché à Castalla, où il commandait l'avant-garde de l'armée d'Aragon, forte d'environ deux mille cinq cents hommes. Mais le mouvement de retraite fut exécuté si habilement, et suivi d'une charge si heureuse, que toute la ligne ennemie fut mise dans le plus grand désordre, et que le général anglais Roche fut forcé d'abandonner l'attaque du château d'Ibi. Cette affaire fut une des plus brillantes de la guerre d'Espagne. En juillet 1813, le général Delort, chargé de couvrir la retraite de l'armée de Suchet, se distingua surtout par la précision et la vigueur de ses manœuvres. A son retour en France, il fut employé dans l'armée qui devait s'opposer à la marche des alliés sur Paris, se trouva à la bataille de Montereau, et força, sur la route de Melun, quatre régiments à se rendre prisonniers, après avoir sabré lui-même leur général. Napoléon le récompensa de cette action d'éclat en le nommant général de division (février 1814). En 1815 Delort contribua, par les belles charges des cuirassiers qu'il commandait, au gain de la bataille de Ligny. Deux jours après, il fit, à Waterloo, des efforts inouïs, et reçut un coup de feu et huit balles dans ses habits. Après la seconde restauration, il fut mis à la retraite. En 1830 il fut remis en activité, fut élu membre de la chambre des députés par le département du Jura, devint aide de camp du roi, et fut promu en 1837 aux dignités de grand'croix de la Légion d'Honneur et de pair de France.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. IV. — *Victoires et Conquêtes*, t. X, XI et suiv. — *Le Bas*, *Dict. encyc. de la France*.

* **DELORT (Joseph)**, historien français, né à Mirande (Gers), le 17 novembre 1789. Fils d'un avocat au parlement de Toulouse, il vint jeune à Paris, et l'abbé de Montesquiou, son compatriote, le fit placer en 1814 dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Il a publié les ouvrages suivants : *Mes Voyages aux Environs de Paris*, en prose et en vers; Paris, 1821, 2 vol. in-8°; — *Mémoire à messieurs les membres de la chambre des députés, pour provoquer une loi sur les propriétés littéraires et des récom-*

penses en faveur des savants, gens de lettres et artistes; Paris, 1822, in-8°; — *Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnes Sorel et de Jeanne d'Arc*; Paris, 1823, in-8°; — *Histoire de l'homme au masque de fer, accompagnée de toutes les pièces authentiques*; Paris, 1825, in-8°; — *Histoire de la détentation des philosophes et des gens de lettre, à la Bastille et à Vincennes, précédée de celle de Volquet, de Pélissier et de Lauzun, avec tous les documents authentiques et inédits*; Paris, 1829, 3 vol. in-8°.

Rabbe et Bolsjoffin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemp.* — Louandre et Bourquiot, *La Littérature française. contemporaine*.

DELOY (Jean-Baptiste-Aimé), poète français, né en 1798, à Plancher-Bas, près de Lure, dans les Vosges, mort à Saint-Étienne, le 25 mai 1834. « Toute sa vie, dit M. Sainte-Beuve, ne semble qu'une longue école buissonnière. » Il fit de bonnes études au lycée de Besançon, suivit ensuite les cours des facultés de Toulouse et de Strasbourg, et prit le grade de docteur et droit. Il commença dès l'adolescence à mener une vie vagabonde et aventureuse, dont il serait trop long de décrire toutes les erreurs. « Plus loin, le même critique ajoute : « Deloy paraît n'avoir conçu de bonne heure la vie que comme un pèlerinage; partout où il sentait un poète, il y allait; partout où il trouvait un Mécène, il y séjournait. Aussi dans ses vers que de Mécènes! Il croyait naïvement que le poète est un oiseau voyageur, qui n'a qu'à becqueter à droite et à gauche, partout où le portent ses ailes. Il reprit et réalisé de nouveau au dix-neuvième siècle l'existence du troubadour allant de château en château, et payant son gîte d'une chanson. Rousseau voyageant à pied était boudeur encore, un misanthrope altier et réformateur du monde; il y avait pourtant du Jean-Jacques pie ton dans Deloy, ce *fantassin de poésie*; mais c'était surtout, et plus simplement, un troubadour décaus. Il allait donc sans songer au lendemain, quand un jour, à vingt-et-un ans, il se maria; comme La Fontaine, il ne semble pas s'être longtempis souvenu. » Il se lassa bien vite du ménage et du petit magasin où il avait essayé de se confiner, et partit pour le Brésil en 1822. Cette puissante colonie venait de s'émanciper de sa métropole; elle était gouvernée par don Pedro, qui ne portait encore que les titres de prince régent et de défenseur perpétuel du Brésil, mais qui fut bientôt proclamé empereur. Bien accueilli à la cour du jeune prince, Deloy fonda un journal intitulé : *l'Estrella Brasileira* (l'Étoile du Brésil), qui devint le *Moniteur* de l'empereur don Pedro. Le poète français, qui parlait et écrivait le portugais avec une remarquable facilité, publia dans son journal un projet de constitution, et ce projet fut, dit-on, adopté par l'empereur et par les représentants du Brésil. On prétend aussi que Deloy devint gentilhomme de la chambre et

commandeur de l'ordre du Christ. A part ces dignités, qui n'ajoutent rien au mérite du poète, ce séjour au Brésil marque le plus brillant et le plus heureux moment de l'existence de Deloy. Lui-même a consigné ce qu'on peut appeler ses impressions de voyage dans ces vers agréables, qui nous font connaître à la fois son talent et son genre de vie :

J'ai trouvé sur ces bords des amillés parfaites :
Mécène m'accueillit dans ses belles retraites ;
Et sous les bananiers, à mes regrets si chers,
La fille des Césars (1) m'a récitée mes vers.
Hélas ! que de chagrins le rang suprême entraîne !
Que de pleurs contenus dans les yeux d'une reine !
J'ai vu les siens noyés, et dans son triste élan
Elle me dit un jour : « Ce sol est un volcan... »
Elle n'est plus !... Son nom sur mes lèvres expire.
Quel vent a moissonné la rose de l'empire ?
Ah ! j'étais jeune alors, plein de séve et d'ardeur ;
J'aimais ce pays neuf, sa pompe et sa splendeur ;
J'aimais le bruit des flots, le bruit de la tempête,
Et les périls étaient mes plaisirs de poète.
De l'ancien Monde aux bords d'un Monde encor nou-
Quelle mer n'a pas vu mon rapide vaisseau [veau
Rouler au gré des vents et des lames sonores ?
Et que sont devenus mes hôtes des Açores ?
Enfants de Saint-François, sous l'immense oranger,
Repariez-vous encor du fils de l'étranger ?
Avez-vous souvenance, ô mes belles recluses,
De ces vers lustains échappés à mes muses ?

Les Brésiliens voyaient avec peine les succès des étrangers à la cour de don Pedro, et la plupart de ceux-ci furent forcés de quitter le pays ; de ce nombre fut Deloy. Il revint en France, erra tour à tour en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, publia des poésies qui ne tirèrent pas son nom de l'obscurité, alla combattre en Portugal pour la cause de dona Maria, fut attaché successivement à une feuille politique de Hollande, à la *Gazette de Franche-Comté* et enfin au *Mercurie Séguisien* (2). On a de lui : *Préludes poétiques*, précédés d'une introduction, par Charles Durand ; Lyon, 1827, in-8° : cet ouvrage devait être le premier volume de la *Bibliothèque de l'Académie provinciale* ; mais cette publication, entreprise par quelques jeunes littérateurs de Lyon, n'alla pas plus loin ; — *Feuilles au vent*, poésies posthumes publiées par les amis du poète ; Lyon et Paris, 1840, in-8°.

Couturier, *Notice sur Aimé Deloy*, en tête des *Feuilles au vent*. — Marmier, dans la *Revue de Paris*, 29 mars 1835. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II.

DEL PAPA. Voy. PAPA.

DELPECH (*François-Séraphin*), artiste et littérateur français, né à Paris, en 1778, mort le 25 avril 1825. Doué d'un goût très-vif pour les arts plastiques, il fut d'abord dessinateur, et débuta dans la littérature par une série d'articles sur l'exposition de 1812, insérés dans le *Mercurie* de cette année. Il publia ensuite : *Examen*

raisonné des ouvrages de peinture, sculpture et gravure exposés au Louvre en 1814 ; Paris, 1814, 1815, in-8°, onze livraisons. Le principal ouvrage de Delpech est une *Iconographie des Contemporains*, dont il avait conçu le plan et rédigé le prospectus. C'était une collection de portraits lithographiés avec facsimilés ; elle fut commencée en 1823. L'entreprise, interrompue par la mort de Delpech, fut continuée par sa veuve.

Rabbe, Boissolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*. — *Revue encyclopédique* t. XXIII, p. 466.

DELPECH (*Jacques-Mathieu*) ; chirurgien français, né à Toulouse, en 1777, mort le 29 octobre 1832. Jeune encore il vint à Montpellier faire ses études médicales, et là bientôt ses dispositions brillantes le firent remarquer. A peine docteur en médecine (1801), sa réputation prit son essor ; sa pratique à Toulouse devint en peu de temps très-étendue, et les cours particuliers qu'il faisait, suivis par un nombre auditoire, le mirent bientôt en première ligne. L'usage des concours subsistait encore à Montpellier : la chaire de chirurgie clinique vint à vaquer, et Delpech, qui avait pu étendre encore ses connaissances par un séjour à Paris, se présenta comme concurrent avec Fage et Maunoir, lesquels depuis se sont aussi distingués par leurs travaux ; il eut l'honneur de l'emporter sur ses adversaires (1812). Placé sur ce grand théâtre, il employa ses soins, son activité, le talent spécial et les vastes connaissances dont il était doué, à relever la chirurgie de l'école de Montpellier de l'espèce d'abâtardissement où elle était tombée. Instruction profonde, sagacité de diagnostic, mémoire heureuse, talent de la parole, habileté de la main, Delpech possédait tout ce qui constitue un grand chirurgien et particulièrement un professeur de clinique chirurgicale ; en un mot, son enseignement parvint à un tel degré de développement et de perfection, que non-seulement il eut la gloire de restaurer la chirurgie à Montpellier et de peupler le midi d'opérateurs distingués, dont il manquait alors, mais encore de faire rivaliser la clinique de l'hôpital de Saint-Éloi, dont il était devenu chirurgien en chef, avec les plus célèbres du temps.

Cependant ni les travaux d'un enseignement suivi ni les fatigues d'une pratique étendue ne pouvaient suffire à son étonnante activité et à sa soif de connaissances : il trouvait encore du temps pour des études profondes et pour répandre au loin par ses écrits les lumières que ses travaux, ses observations et ses réflexions lui fournissaient chaque jour. Il publia successivement un grand nombre d'ouvrages : le premier, qui parut en 1815, fut un mémoire sur la *Complication des plaies et ulcères connue sous le nom de pourriture d'hôpital*, ouvrage dans lequel, faisant jouer un rôle moins important à l'humidité, il attribua la principale cause

(1) Léopoldine, impératrice du Brésil, archiduchesse d'Autriche et sœur de Marie-Louise.

(2) On trouve dans ce dernier recueil une assez belle ode à Chateaubriand, signée A. de L. (Aimé Deloy) ; elle eut l'honneur d'être attribuée à M. Alphonse de Lamartine.

de cette grave complication à l'entassement des maladies et aux émanations perspiratoires. En 1815 parut en même temps à Paris et à Montpellier son plus important ouvrage : *Précis des maladies réputées chirurgicales*, 3 vol. in-8° ; huit ans après (1823), le premier volume de la *Chirurgie clinique de Montpellier*, recueil de mémoires, la plupart d'une haute importance et remplis de cet esprit droit qui caractérisait le talent de l'auteur. Delpech, tout en élevant sa science à un degré jusque alors inconnu à Montpellier, n'abandonna pourtant pas l'esprit de son école, et se montra médecin et physiologiste avant tout. Ce volume contenait principalement des observations sur la ligature des artères, les fractures, la syphilis constitutionnelle, les pieds-bots ; le premier il détermina d'une manière précise la véritable cause de cette difformité, le manque de longueur du tendon d'Achille. Dans le second volume de la *Clinique*, publié en 1828, on remarque surtout le beau travail de Delpech sur l'inflammation, sur la formation des dépôts, la découverte de la membrane *pyogénique* et celle du tissu *inodulaire*. Ayant senti toute l'importance de l'orthopédie, trop longtemps négligée, Delpech ouvrit une maison spécialement destinée à la guérison des difformités, et publia en 1829, en 2 vol. in-8°, le fruit de ses observations, sous le titre de : *L'Orthomorphie par rapport à l'espèce humaine*, etc. — En 1829 et 1830 il rédigea, à lui seul, le *Mémorial des Hôpitaux du midi* ; — en 1831 il fit paraître un *Traité* remarquable *Du Choléra-Morbus*. Il avait auparavant publié une traduction de l'ouvrage de Scarpa sur l'anévrysme, et, en société avec Coste, un travail *Sur le développement du poulet dans l'œuf*. On remarque dans les écrits de Delpech, malgré quelques défauts de style, de l'originalité, de la précision et des éclairs de génie, ce qui donnait surtout à sa parole une force persuasive et un entraînement presque irrésistible.

Delpech vit sa carrière coupée par un horrible attentat : il fut assassiné en plein jour, à un âge où il devait faire espérer à la science de nouvelles découvertes. [CAVELET DE BEAUMONT, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

DELPHIDIUS (*Attius Tiro*), rhéteur gallo-romain, vivait au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils du rhéteur Patère. Il jouit dans son temps d'une immense réputation, comme on le voit par ces mots de saint Jérôme : *Omnēs Gallias prosa versuque suo illustravit ingenio*. Aujourd'hui il ne nous est connu que par les éloges d'Ausone et d'Ammien Marcellin. Le peu que l'on sait de sa vie a été recueilli avec soin par les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*. « Dès les premières années de son âge, disent ces pieux compilateurs, il réussit à faire des vers ; et il n'était pas encore sorti de l'enfance lorsqu'un de ses poèmes remporta le prix et lui mérita un des premiers rangs sur le

Parnasse. Bientôt cet heureux succès lui inspira de plus hauts desseins : il entreprit le genre du poème épique, et l'on convient que personne n'avait plus de disposition que lui pour cette sorte de poésie. Heureux s'il se fût borné à cette douce et tranquille occupation des Muses. » Delphidius était, à ce qu'il semble, d'un caractère inquiet et ambitieux. Il entra dans le barreau, et en 358, pour se signaler, il accusa devant Julien, alors César, Numerius, gouverneur de la Narbonnaise. Celui-ci nia les faits qu'on lui imputait. Delphidius ne pouvant les prouver, s'écria avec véhémence : « Quel coupable, illustre César, ne passera pas pour innocent s'il lui suffit de nier ses crimes ? » Sur quoi Julien fit aussitôt cette réponse célèbre : « Et quel innocent ne passera pas pour coupable, s'il suffit d'être accusé ? » Delphidius, déjà odieux au public, à cause de cette action, faillit se perdre sans ressource en se jetant dans le parti d'un tyran qu'Ausone ne nomme pas, mais qui paraît être ce Procopé qui se révolta sous Valens, en 376. Sauvé par les prières de son père, et un peu revenu de ses projets ambitieux, Delphidius cessa de courir après les dignités, et se mit à professer l'éloquence. Il s'en acquitta avec beaucoup d'honneur, si on en croit les témoignages des contemporains ; et il eût pris place parmi les premiers rhéteurs du quatrième siècle s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée. Il paraît, par ce qu'en dit saint Jérôme, que Delphidius était païen. Sa veuve et sa fille embrassèrent le christianisme ; mais elles tombèrent dans l'hérésie des priscillianistes, et furent victimes des persécutions qui atteignirent cette secte. La fille y perdit sa réputation, car on l'accusa de s'être abandonnée à Priscillianus. Quant à la mère, appelée Eucrocia, elle eut la tête tranchée à Trèves, vers 380. « Son supplice, dit dom Rivet, fut désapprouvé par les chrétiens les mieux instruits des règles de l'Église et par les païens même. » Pacatus, l'un d'entre ceux-ci, qui écrivait quelques années après, ne s'arrêtant qu'à la profession extérieure d'une vie plus austère que faisaient les priscillianistes, entreprend la justification d'Eucrocia en ces termes : « Quels étaient, dit-il, les crimes atroces de cette dame veuve d'un illustre poète, qui méritaient qu'on la traînât au supplice avec un croc ? On ne l'accusait que d'être trop religieuse ; on ne lui reprochait qu'un trop grand attachement au culte de la Divinité. »

Ausone. — Ammien Marcellin, t. XVIII, p. 186. — Saint Jérôme, *Ad Hedibiam*. — *Histoire littéraire de France*, t. 1, p. 2.

DELPHINUS. Voyez DELFINO.

DELPHUS. Voyez DELFT.

DELPHUS (*Ægidius*), ou GILLES de Delft, théologien italien, vivait en 1500. D'après Fabricius il était docteur de Sorbonne et professait la théologie à Paris en 1507. Giraldi loue sa merveilleuse facilité à faire des vers ; Érasme l'appelle un homme d'une érudition variée, et

un bon versificateur, s'il eût joint la force à la facilité. On a de lui : *Commentarius in Ovidium De Remedio Amoris*; Paris, 1495, in-4°; — *Metaphrasis Psalmorum septem penitentialium litaniarumque*; Paris, sans date, chez Antoine Denidel, qui imprimait de 1497 à 1501; réimprimé à Erfurt, 1515, in-4°. Dans la dédicace de cette traduction à l'évêque du Puy, aumônier du roi Louis XII, Delphus demande à ce prélat des secours pour fournir à la dépense du grade de docteur qu'il allait prendre; — *Defensio pro cleri Flandriæ libertate*; Paris, 1507; — *Metaphrasis heroica, Epistolæ ad Romanos*; Paris, 1507; — *De Causis ortus mortisque Christi, ad pontificem Gurcensem, cesareum oratorem*; Paris, sans date, mais probablement en 1511 ou 1516.

Quant à *Ægidius Delphensis* auteur d'une interprétation et augmentation de l'*Aurora*, de Pierre de Riga, voy. sur ce personnage, dont l'existence est au moins douteuse, *Gilles de Paris*.

Fabricius, *Bibliot. med. et inf. Latinitatis*, t. I, p. 56.

DELPHUS ou **DELPHIUS** (*Jean*), théologien hollandais, né à Delft, vivait au seizième siècle. Coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, il assista en 1541 au célèbre et inutile colloque de Worms. On a de lui : *De Potestate pontificia*; Cologne, 1580, in-8°; — *De Notis Ecclesiæ*; ibid.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

DELPON de **LIVERNON** (*Jacques-Antoine*), écrivain français, né le 22 octobre 1778, mort le 24 novembre 1833. Il fut avocat, procureur du roi, président du tribunal de Figeac, maître des requêtes et député. Il se retira de la chambre législative pour se livrer plus librement à des études archéologiques. Il était membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il a mis au jour les ouvrages suivants : *Statistique du Lot*, Cahors, 1821, 2 vol. in-4°, couronnée par l'Académie des Sciences et l'Académie des Inscriptions de l'Institut; — *Biographie de M. de Richprey*, couronnée en 1824 par la Société d'Agriculture; — *Essai sur l'histoire de l'action du ministère public*; 1830, 2 vol. in-8°; — *Essai sur la Liberté des Cultes*, couronné par la Société de la Morale chrétienne, in-18; — *Essai sur la position d'Uxellodunum*; Cahors, 1832, in-8°. GUYOT DE FERÉ.

Renseignements particuliers.

DELPORTE (*François*), agronome français, né en 1746, à Boulogne-sur-Mer, mort dans la même ville, en 1819. Il se consacra à l'agriculture, en s'attachant à combattre la routine, à enrichir sa contrée de toutes les améliorations agronomiques que l'expérience et la science lui fournissaient. Les prairies artificielles multipliées, les jachères supprimées, l'extension donnée à la culture des plantes utiles, de nouveaux procédés pour la dessiccation des fourrages et pour la fermentation des grains, la culture en grand de la pomme de terre, etc., tels sont les principaux bienfaits dont il enrichit le nord de

la France. Les soins à donner aux troupeaux, la connaissance des meilleures races et leur amélioration par les croisements furent aussi les objets de son attention. Dès 1774 il avait importé d'Angleterre un troupeau de moutons d'une race chinoise remarquable, auquel plus tard il ajouta des mérinos par le mélange des races, et en donnant le moyen de former des troupeaux de progression, il fit participer tout le pays aux avantages qu'il avait su se procurer. L'amélioration des races chevalines fut également le sujet de ses soins intelligents et lui valut même une médaille d'or décernée par la Société royale d'Agriculture de Paris, qui l'admit ensuite au rang de ses membres correspondants. Il fut un des fondateurs de la Société d'Agriculture de Boulogne. On a de lui : un *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*; 1791, in-8°; — avec M. Henry, *Description topographique du district de Boulogne-sur-Mer, de son agriculture et des moyens de l'améliorer*: 1798, in-8°. G. DE F.

Biographie des Contemporains.

DELPUÉCH COMEYRAS. Voy. COMEYRAS.

DELRIEU (*Étienne-Joseph-Bernard*), auteur dramatique français, né en 1761, mort le 4 novembre 1836. Il occupa d'abord à Versailles une place de régent de rhétorique jusqu'en 1793, et sous l'empire il fut nommé chef de bureau à l'administration des douanes. A sa mort, le ministre de l'intérieur accorda à sa veuve un secours de cinq cents francs et une pension viagère de six cents francs. Dès le début de sa carrière poétique, Delrieu, qui n'eut jamais d'opinion bien prononcée, fit des vers de circonstance : en 1793 il publia des stances qu'il adressait à la Montagne, et en 1811 il chanta la naissance du roi de Rome. Delrieu composa une immense quantité de pièces de théâtre; mais sa réputation ne fut fondée que par la représentation de son *Artaxerxès*, en 1808, et par celle de son *Démétrius*, joué en 1815, et qui ajouta encore à sa renommée. Si on a remarqué de beaux vers et une intrigue habilement conduite dans la première de ces tragédies, il est juste d'observer aussi que l'auteur n'en a point tout le mérite; car l'*Artaxerxès* de Delrieu rappelle malheureusement l'œuvre que Métastase composa sur le même sujet, d'après Crébillon, et l'*Artaxerxès* de Lemierre ne paraît pas étranger à celui de Delrieu, dont le dénouement rappelle un peu trop l'*Héraclius* de Corneille. Malgré tant d'imitations, Delrieu n'en obtint pas moins, sous l'empire, une pension de deux mille francs, que le gouvernement de Juillet réduisit à douze cents. Sollicité de mettre des notes à sa tragédie d'*Artaxerxès*, Delrieu ne voulut point d'abord y consentir; mais pressé plus vivement, il fit ce que l'éditeur lui demandait, et on assure que dans une seconde édition il fut obligé d'adoucir les louanges que, dans sa conscience d'auteur, sa pièce lui paraissait mériter. On a encore de

lui : *Arsinoüs*, tragédie en trois actes ; 1791 ; — *Addé et Pauline* ; 1792 ; — *Harmodius et Aristogiton*, opéra en trois actes ; 1794 ; — *Le Philosophe soldat*, comédie en trois actes ; — *Le Pacha du Caire* ; — *La Fille du Grand-Mogol* ; — *Les Deux Lettres*, opéra-comique en deux actes ; 1796 ; — *Delmon et Nadine*, opéra-comique en deux actes ; 1796 ; — *Candos, ou les sauvages du Canada*, opéra-comique en trois actes ; 1797 ; — *Le Pont de Lodi*, fait historique mêlé d'ariettes, en un acte ; 1797 ; — *Amélie, ou les deux jumeaux espagnols*, drame en cinq actes et en prose ; 1798 ; — *Le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte et en vers ; — *L'Impromptu de campagne*, opéra-comique ; — *Les Pères supposés, ou les époux dès le berceau*, comédie en trois actes et en vers ; 1802 ; — *Michel-Ange*, opéra-comique en un acte ; 1802 ; — *Les Ruses du Mari*, comédie en trois actes et en vers ; 1802 ; — *La Prévention paternelle*, comédie en un acte et en vers ; 1804 ; — *Florestan*, opéra-comique ; 1821 ; — *L'Éligible*, comédie en un acte et en vers, en collaboration avec MM. Sauvage et Mazères ; 1821 ; et *Léonide*, qui fut représentée peu de temps avant sa mort. FRESSE-MONTVAL.

Monit. univ., 5 nov. 1836. — Quérard, *La France litt.*

DELRIO (*Martin-Antoine*), théologien néerlandais, né à Anvers, le 17 mai 1551, mort à Louvain, le 19 octobre 1608. Fils d'un gentilhomme espagnol, il étudia à Liège et à Paris au collège de Clermont. Plus tard il vint compléter ses études à Douai et à Louvain. Reçu bachelier en droit à Louvain, il fut admis au doctorat à Salamanque. En 1575 il fut nommé sénateur au conseil souverain du Brabant, auditeur général de l'armée en 1577 et vice-chancelier, enfin procureur général en 1578. Les troubles auxquels les Pays-Bas étaient en proie le déterminèrent à renoncer à ses charges et à entrer le 9 mai 1580 dans la Compagnie de Jésus à Valladolid. En 1589 il fut appelé à professer la philosophie à Douai et plus tard la théologie morale à Liège. Quatre ans plus tard il devint professeur d'Écriture Sainte à Louvain. En 1600 il alla à Gratz, où pendant quatre années il professa la même matière. Il revint ensuite à Salamanque, de là à Louvain, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *In Cæli Solini Poly-historem Notæ* ; Anvers, 1572, in-8° ; — *In Cæli Claudiani Opera Notæ* ; Anvers, 1572, in-12 ; — *In Senecæ Tragediæ Adversaria* ; Anvers, 1574, in-4° ; — *Miscellanea scriptorum ad universum jus civile* ; Paris, 1580, in-4° ; Lyon, 1606, in-4° ; — *Syntagma Tragædiæ Latinæ, seu fragmenta veterum tragicorum et L. Ann. Senecæ Tragædiæ, cum commentariis* ; Anvers, 1593, in-4° ; Paris, 1619, in-4° ; — *Disquisitionum magicarum Libri sex* ; Louvain, 1599, in-4° ; traduit en français par A. Duchesne, Paris, 1611, in-8° ; ouvrage qui a eu de la célébrité, mais où l'auteur se montre ex-

trêmement crédule ; — *S. Athelmi Ænigmata, cum notis* ; — *Notæ ad Epitomen Decadum Titi Livii* ; Saint-Gervais, 1606, in-8°, à la suite d'une édition de Florence.

Nicéron, *Mém.*, t. XXII. — Val. André, *Bibl. Belg.*

DEL SOLE (*Joseph*). Voyez SOLE (DEL).

DELUC. Voyez LUC (DE).

DELUSSE (*Charles*), musicien français, né à Paris, en 1731, mort vers 1790. Il entra comme flûtiste à l'Opéra-Comique en 1758, et fit représenter le 18 août de l'année suivante un opéra-comique intitulé : *L'Amant Statue*. Ses autres ouvrages sont : *L'Art de la Flûte traversière* ; Paris, 1760, ouvrage fort inférieur à celui de Quantz, publié quelques années auparavant ; — *Lettre sur une nouvelle dénomination de la gamme* ; Paris, 1766, petit in-12 ; — *Recueil de Romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes que modernes, avec les airs notés* ; Paris, 1768, in-8°, qu'on a attribué par erreur à Laujon, dans le Catalogue de La Vallière, n° 15109. Delusse était aussi fabricant d'instruments à vent. Il exécuta en 1780 une flûte double, qu'il appela *flûte harmonique* ; elle était composée de deux flûtes à bec réunies dans un même corps, et sur lequel on pouvait exécuter des duos. Cette invention était renouvelée des anciens, comme on le voit par quelques passages de Pollux, de Pausanias et d'Athénée, et par plusieurs bas-reliefs antiques.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **DELVAUX** (*André*), en latin *Vallensis*, jurisconsulte belge, né à Andenne, près de Hny, en 1569, mort à Louvain, le 26 décembre 1636. Il professa la philosophie, puis le droit canonique à l'université de Louvain, dont il fut quatre fois recteur. On a de lui : *Paratitla, sive summaria et methodica explicatio decretalium D. Gregorii papæ IX* ; Louvain, 1628, 1631, 1640, in-4° ; Lyon, 1673, in-4° ; Cologne, 1686, in-4° ; — *Editio nova ; cui accessit D. Annonis Schnorremberg Commentarius in ejusdem juris regulas* ; Genève, 1759, in-4° ; — *De Beneficiis, libri IV* ; Malines, 1646, petit-in-4°, publié par les soins d'André Delvaux, avocat au parlement de Malines, et neveu de l'auteur. Delvaux, qui a laissé de nombreux manuscrits, dont Paquot donne la liste, était l'un des canonistes dont les ouvrages étaient autrefois le plus souvent consultés. Son portrait a été gravé par François Van den Steen. E. R.

Valère-André, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires*.

DELVAUX (*Remi-Henri-Joseph*), graveur français, né en 1748, mort le 21 septembre 1823. Il fut élève de Noël Lenière, et mit au jour plusieurs gravures importantes, parmi lesquelles on remarque (Salon de 1802) : *La Pêche miraculeuse*, d'après Rubens ; — *Les Adieux de Héro et Léandre*, d'après Hariet ; — *Portrait de François Bacon* ; — (1804) deux sujets d'*Héloïse et Abeillard* ; — (1810) Quatre sujets des *Méta-*

morphoses d'Ovide; — *Le Chasseur*, d'après Metz. Outre ces ouvrages, qui se recommandent par le fini du trait, il a fait plusieurs planches pour les œuvres de *Molière*, de *Voltaire*, de *Rousseau*, de *Gessner*, de *Châteaubriand*, ainsi qu'un assez grand nombre de portraits d'hommes illustres. A. S... y.

Archives des Musées impériaux.

DELVINCOURT (*Claude-Étienne*), juriconsulte français, né à Paris, le 7 septembre 1762, mort dans la même ville, le 23 octobre 1831. Il fit ses études au collège Mazarin, devint docteur en droit en 1785, et obtint, à la suite d'un concours, le 30 janvier 1790, la place d'agrégé à la faculté de Paris. Pendant la révolution, il eut dans les bureaux du ministère de la marine un emploi, qu'il quitta lors du rétablissement des écoles de droit, pour occuper à celle de Paris une chaire de Code Civil. Nommé doyen en 1810, il devint plus tard, sous la Restauration, dont il se montra zélé partisan, censeur royal, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, adjoint du maire du douzième arrondissement, membre de la commission qui se rendit adjudicataire du domaine de Chambord (1), et en fit hommage au nom de la France au duc de Bordeaux; puis, en 1824, membre du conseil royal de l'instruction publique. Remplacé comme doyen en août 1830, il cessa bientôt après de faire partie du conseil royal. Delvincourt était estimable, mais il se montrait souvent homme de parti; ses manières étaient sèches et dures, et il était aussi peu aimé de ses collègues que de ses élèves. Il a publié : *Institutes de Droit civil français*; Paris, 1808, 3 vol. in-8°; — *Institutes du Droit commercial français*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; 2^e édit., *ibid.*, 1823, 2 vol. in-8°; — *Juris Romani Elementa, secundum ordinem Institutionum Justiniani, cum notis ad textus explicationem, ejusque eum jure gallico collationem, compositis*; Paris, 1814, in-8°; 4^e édit., *ibid.*, 1823, in-8°; — *Cours de Code Civil*, divisé en deux parties, dont l'une contient la 5^e édition des *Institutes de Droit civil français*; et l'autre la troisième édition des *Notes et explications* sur ces *Institutes*; Paris, 1824, ou, avec un nouveau titre, 1834, 3 vol. in-4°. On consulte encore ce dernier ouvrage, écrit avec une extrême clarté, et longtemps le seul où se trouvât l'explication de toutes les parties du nouveau code; les autres sont tombés dans l'oubli. E. REGNARD.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — X. de Portets, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. Delvincourt*; Paris, 1832, in-8°.

DELWARDE (*Michel*), historien belge, né en 1650, à Mons, où il mourut, le 18 novembre 1724. Après avoir étudié à Thuin, petite ville

de la principauté de Liège, il entra, en 1668, dans la Congrégation de l'Oratoire. Il devint supérieur de la maison de Thuin, puis assistant du prévôt des maisons wallones, et enfin, de retour à Mons, il fut plusieurs fois élu à la dignité de prévôt. Il menait une vie retirée et studieuse, et s'était formé une bibliothèque assez nombreuse, dont il disposa en faveur de ses confrères de la maison de Mons, dans laquelle il termina ses jours, à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui : *Histoire générale du Hainaut*, etc.; Mons, 1718, 6 vol. in-12, ouvrage estimé, quoique mal écrit. E. R.

Paquet, *Mémoires*.

DELY-HASSAN. Voyez CARAYAZYDJY.

DELZONS (*Alexis-Joseph*, baron), général français, fils d'un magistrat d'Aurillac, né dans cette ville, le 26 mars 1775, tué en Russie, le 24 octobre 1812. Il s'engagea en 1791, dans l'un des bataillons de volontaires du Cantal, et fut nommé lieutenant de grenadiers le 8 juillet 1792; il fit en cette qualité les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée des Pyrénées orientales. L'activité et les talents qu'il montra lui valurent, le 15 octobre 1793, le brevet de capitaine. Sa brillante conduite au combat de la Jonquièrre, où il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse, le 21 septembre 1794, lui mérita les éloges du général Pérignon. A peine rétabli de cette blessure, il rejoignit son corps, et vint se signaler au siège de Roses. Le 10 mai 1796 il se fit remarquer au célèbre passage du pont de Lodi, et le 30 on le vit partager les périls des braves qui traversèrent audacieusement le Minicio sous le feu meurtrier de l'ennemi, et lui enlevèrent les pontons parqués sur la rive opposée. Après s'être particulièrement distingué pendant toute la durée de cette campagne, Delzons fut fait prisonnier à la tête d'un détachement qu'il commandait, dans un engagement qui eut lieu près de Mantoue. Échangé huit jours après, il prit une part active à l'affaire du 17 novembre, près de Rivoli, où il fut blessé, et reçut sur le champ de bataille le grade de chef de bataillon. Désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il s'embarqua et rejoignit en mer l'escadre de l'amiral Brueys. Le 2 juillet 1798 il pénétra l'un des premiers dans Alexandrie, enleva le 21 les retranchements d'Embabehe, et reçut pour prix de son courage le brevet de chef de la 4^e demi-brigade. Il avait alors vingt-trois ans. Delzons se prononça fortement contre la capitulation d'Alexandrie, et rentra en France avec les débris de l'armée expéditionnaire. Après la paix de Presbourg (1805), il reçut l'ordre de se rendre en Dalmatie, et contribua, sous le commandement du général Molitor, à la levée du siège de Raguse, où s'était renfermé le général Lauriston avec sa division. En 1809 il commandait la brigade de droite du corps de Marmont, qui devait évacuer la Dalmatie pour rejoindre la grande armée. Il dé-

(1) Une souscription officielle des communes, signalée aux railleries du public par l'un des plus spirituels pamphlets de Paul Louis Courier, avait fourni la somme nécessaire pour cette acquisition.

cida la victoire de Bilay, et contribua par son élan au succès du combat de Znaïm. Après la signature du traité de Vienne, en 1809, Delzons fut chargé de l'organisation de la province illyrienne de Karlstadt; cette importante mission, dont il s'acquitta avec zèle, lui valut, le 15 février 1811, le grade de général de division ainsi que des lettres de service qui lui donnaient le commandement en chef, par *intérim*, de l'armée d'Illyrie. Appelé en 1812 à l'armée d'Italie, il fit sous les ordres du prince vice-roi, à la tête de la 1^{re} division du quatrième corps, la campagne de Russie, et se distingua surtout aux journées d'Ostrowno et de la Moskova. Le 24 octobre, pendant la retraite de l'armée française, il fut chargé de s'emparer du passage de la Louja, qui devait faciliter l'occupation du point important de Maloïaroslavitz. Les ponts ayant été détruits, Delzons les fit immédiatement rétablir, et parvint à y faire passer sa division. Arrivé sur la rive gauche, il donna aussitôt l'ordre d'attaquer les hauteurs de la ville, et s'en rend maître après une vive résistance. Cependant une grande partie de l'armée russe s'étant dirigée sur ce point, les régiments qui l'occupaient en furent bientôt chassés. A cet instant, le prince Eugène donne l'ordre à la division Delzons de reprendre la ville, qui venait d'être abandonnée; le général, voulant augmenter le courage de ses troupes et les enlever, s'élance à la tête du 84^e régiment, et reçoit le coup mortel. Voici comment M. de Ségur, raconte cette mort (1): « Après avoir franchi la Louja sur un pont « étroit, la grande route de Kalouga entre dans « Maloïaroslavitz, en suivant le fond d'un ravin « qui monte dans la ville : les Russes remplis- « saient en masse ce chemin creux. Delzons et « ses Français s'y enfoncent tête baissée; les « Russes, rompus, sont renversés; ils cèdent, « et bientôt nos baïonnettes brillent sur les hau- « teurs. Delzons, se croyant certain de la vic- « toire, l'annonça. Il n'avait plus qu'une en- « ceinte de bâtiments à envahir; mais ses sol- « dats hésitent: lui s'avance, il les encourage du « geste, de la voix et de son exemple, lorsqu'une « balle le frappe au front et l'étend par terre. « On vit alors son frère (2) se jeter sur lui, le « couvrir de son corps, et vouloir l'arracher du « feu de la mêlée; mais une seconde balle l'at- « teignit lui-même, et tous deux expirèrent en- « semble. » Le général Delzons fut enterré le lendemain, 25 octobre, sur le champ de bataille où il avait glorieusement combattu. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Victoires et Conquêtes. — De Ségur, *Campagne de la Russie.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

DEMABUSE (Jean), peintre français, né à

Maubenge, en 1499, mort en 1562, à Middlebourg. On cite de lui des portraits et une descente de croix.

Dict. Biog. univ. et pitt.

DEMACHY (Jacques-François), chimiste français, né à Paris, le 30 avril 1728, mort dans la même ville, le 7 juillet 1803. Il était fils d'un négociant peu fortuné, qui le plaça chez un pharmacien : il y passa quelques années, puis entra au laboratoire de l'Hôtel-Dieu, où il gagna sa maîtrise. Il ouvrit bientôt après une officine; mais le commerce avait peu d'attraits pour lui, il préférait la littérature et l'étude de la chimie. Nommé d'abord pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Saint-Denis, il devint directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux civils, et obtint la place de censeur. Demachy était très-attaché aux anciennes idées et n'acceptait qu'avec beaucoup de répugnance les découvertes auxquelles il n'avait pas contribué; aussi se déclara-t-il contre la réforme chimique et contre Lavoisier. On a de lui : *Nouveaux Dialogues des Morts*; Paris, 1755, in-12; — *Examen chimique des eaux de Passy*; Paris, 1756, in-12; — *Examen chimique des eaux de Verberie*; Paris, 1757, in-12; — *Éléments de Chimie*, trad. du latin de Junker; Paris, 1757-1761, 6 vol. in-12; — *Dissertations chimiques*, trad. de l'allemand de Pott; Paris, 1759, 4 vol. in-12; — *Opuscules chimiques*, traduits de l'allemand de Margraff; Paris, 1762, 2 vol. in-12; — *Instituts de Chimie, ou principes élémentaires de cette science, présentés sous un jour nouveau*; Paris, 1766, 2 vol. in-8°; — *Procédés chimiques, rangés méthodiquement et définis*; Paris, 1769, in-8°; l'auteur y a joint une *Nouvelle table des combinaisons ou rapports pour servir de suite aux Instituts de Chimie*; — *Économierustique, ou notions simples et faciles sur la botanique, la médecine, etc.*, avec Ponteau; Paris, 1769, in-12; — *Recueil de dissertations physico-chimiques*; Paris, 1774, in-8°; — *L'Art du Distillateur des Eaux-fortes*; Paris, 1775, in-fol., trad. en allemand par Samuel Hahnemann; Leipzig, 1784, 2 vol. in-8°; — *L'Art du Distillateur-Liquoriste, contenant le Brûleur d'eau-de-vie, le Fabricant de liqueurs, le Débitant ou le Cafetier-Limonadier*; Paris, 1775, in-fol., 16 planches; avec des *Observations* de E. Bertrand; Paris, 1819, in-4°, avec 11 planches; traduit en allemand par Samuel Hahnemann, Leipzig, 1785, 2 vol. in-8°; — *L'Art du Vinaigrier*; Neufchâtel, 1780; et Paris, 1785, 1814 et 1820, 2 vol. in-4°, avec 2 planches; — *Manuel du Pharmacien*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°. Il existe aussi de Demachy une foule de poésies éparses, de pièces philologiques ou littéraires et d'éloges académiques insérés dans le *Mercure*, l'*Almanach des Muses* et autres recueils semblables.

Biographie médicale. — Quérard, *La France littéraire.*

(1) *Napoléon et la grande armée en 1812.*

(2) L'un de ses aides de camp.

DÉMADE (Δημάδης) (1), orateur et homme d'État athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut le contemporain de Philippe, d'Alexandre le Grand et d'Antipater. Il était, dit-on, de basse naissance et avait exercé la profession de marinier. Des talents très-remarquables et beaucoup d'intrigue le placèrent au premier rang des orateurs de son temps. Il fit de son influence un usage souvent honteux, quelquefois utile aussi à sa patrie. Il disait de lui-même, par allusion sans doute à son ancien métier : « Je suis le pilote des naufrages d'Athènes. » Il faisait entendre par là que la démocratie athénienne n'étant plus qu'un vaisseau brisé par l'orage, il ne pouvait pas gouverner comme si elle eût été intacte, et que porté sur les débris d'un naufrage, il était bien forcé d'obéir à tous les vents. « Mais Démade, s'écrie éloquemment Plutarque, en répondant à ce sophisme, Démade était lui-même un de ces naufragés d'Athènes, lui dont la conduite et l'administration étaient si honteuses, qu'Antipater disait de cet orateur devenu vieux que, semblable à une victime immolée, il ne lui restait plus que la langue et le ventre. » Le même Antipater disait : « Je n'ai jamais pu rassasier Démade ni rien faire accepter à Phocion. » Démade et Phocion, ces deux hommes d'ailleurs si différents, étaient rapprochés par leurs opinions politiques : tous deux appartenaient au parti macédonien : l'un en était le chef intègre et respecté, l'autre l'instrument vénal et méprisé. Démade s'attaqua naturellement au chef du parti contraire, à Démosthène. La lutte qui s'engagea en 349, presque dès les débuts de ce dernier, ne finit qu'avec sa vie. Lorsque, à l'approche d'Antipater et de Cratère, Démosthène et ses amis quittèrent Athènes, Démade proposa le décret qui le condamna à mort. A la bataille de Chéronée il tomba entre les mains des Macédoniens : Philippe célébra sa victoire par un banquet. Au sortir de table, il passa en revue ses prisonniers, non sans faire entendre des paroles de mépris pour les vaincus. Démade s'écria alors avec autant d'esprit que de courage. « Roi ! lorsque la fortune te donne le rôle d'Agamemnon, n'as-tu pas honte de jouer celui de Thersite ? » Philippe, qui venait de conquérir à Chéronée l'hégémonie, c'est-à-dire la primauté accordée à Agamemnon dans les poèmes homériques, comprit la flatterie contenue dans la remontrance de l'orateur ; il lui en témoigna aussitôt sa satisfaction en lui donnant la liberté et le comblant de présents. Il fit plus, il renvoya sans rançon les prisonniers athéniens et conclut avec Athènes un traité d'alliance. Les derniers actes eurent d'ailleurs une cause non peu plus sérieuse que le bon mot de Démade (voy. DÉMOSTHÈNE). La manière dont cet orateur fut traité par Philippe, les présents qu'il reçut et lui l'attachèrent de plus en plus à la cause

macédonienne. Il alla jusqu'à proposer quelques années plus tard de mettre Alexandre au rang des dieux. Les Athéniens n'étaient pas encore tombés assez bas pour se prêter à une pareille apothéose, et Démade fut accusé de proposition illégale. Il eut beau répondre : « Je ne suis point auteur de ce décret ; la guerre l'a dicté, et c'est la lance d'Alexandre qui s'est chargée de l'écrire, » l'accusation n'en fut pas moins accueillie, et Démade expia son adulation par une amende de dix talents (55,700 francs). Le plus beau moment de sa vie politique fut sans doute celui où il parvint à sauver ses propres adversaires de la colère d'Alexandre. Ce prince demandait qu'on lui livrât les orateurs coupables d'avoir excité le peuple contre la Macédoine. Ils étaient huit ou dix, et de ce nombre se trouvaient Lycurgus et Démosthène. On s'assembla pour délibérer sur cette demande. Phocion, avec sa rudesse ordinaire, déclara que les orateurs réclamés par Alexandre devaient se résigner à la mort, que le salut de la république était à ce prix. Démosthène, par quelques paroles habiles, détourna facilement le peuple de cette cruelle résolution, sans lui indiquer quel parti il fallait prendre. Démade alors monta à la tribune. Les orateurs compromis avaient acheté son assistance au prix de cinq talents (27,850 francs). Il proposa le décret suivant, qui conciliait tout : « Les orateurs désignés devront être mis en jugement, et seront sévèrement punis s'ils sont trouvés coupables. » Ce décret fut voté sur-le-champ, et Démade fut chargé de le porter lui-même à Alexandre. Ce prince, se contentant de cette soumission, plus apparente que réelle, n'insista pas sur sa première demande, et le procès contre Démosthène et ses amis ne fut pas même entamé. En 313, Démade, malgré sa vénalité bien connue, eut l'administration d'une partie des finances athéniennes, probablement de l'argent destiné au spectacle (θεωρικόν). Les Athéniens voulant appliquer cette somme aux affaires politiques, il les en dissuada en faisant appel à leur amour pour les spectacles. Bien que la loi défendit de produire aux *Dionysiaques* des danseurs étrangers, sous peine de mille drachmes d'amende pour chacun, Démade, étant chorège, en fit, dit-on, paraître cent sur le théâtre, et paya l'amende pour chacun, ce qui fit une somme de 100,000 drachmes (93,000 francs). On comprend qu'avec de pareilles prodigalités Démade avait souvent besoin d'argent ; il en demandait sans scrupule à tous les partis. Lorsque Harpalus vint à Athènes (voy. DÉMOSTHÈNE), il se laissa gagner par lui, et fut l'objet d'une deuxième condamnation ; il parut qu'il en encourut encore une troisième, et finit par être frappé d'incapacité politique. En 322, à l'approche d'Antipater, les Athéniens, alarmés, lui rendirent ses droits de citoyen, et l'envoyèrent avec Phocion auprès du général macédonien pour implorer la paix ; quatre ans plus tard, ils le députèrent encore auprès d'Antipater,

(1) Ce mot est une contraction de Δημάδης. Voyez *ty. magnun*, p. 210, édit. de Sylb. et Priscien, II.

malade en Macédoine, pour demander que la garnison macédonienne fût retirée de Munychie. Antipater se montra d'abord bien disposé; mais ayant trouvé dans les papiers de Perdicas des lettres que lui adressait Démade, et dans lesquelles il le pressait de passer en Europe pour attaquer le régent de Macédoine, il ordonna de tuer l'orateur athénien, après avoir fait massacrer sous les yeux du malheureux père son fils Déméas. Plutarque attribue à Cassandre ce double meurtre.

L'élocution de Démade était fort négligée; mais ses discours étaient pleins d'énergie et semés de ces vives images, de ces traits piquants et incisifs qui manquent rarement leur effet sur la multitude. Il improvisait toujours, et, d'après Cicéron et Quintilien, il ne laissa aucun discours écrit; cependant on voit par un passage de Tzetzès que du temps de cet écrivain il existait plusieurs discours attribués à Démade. Nous avons sous son nom un fragment étendu d'un discours (*περι δωδεκαετίας*) prononcé en 326, et dans lequel Démade défend sa conduite sous le règne d'Alexandre. L'authenticité de ce fragment est douteuse, bien que Im. Bekker l'ait trouvé dans six manuscrits, et qu'il soit imprimé dans les collections des *Orateurs Attiques* d'Alde Manuce, 1513; d'Henri Estienne, 1573; de Reiske, 1770; d'Immanuel Bekker, Oxford et Berlin, 1823. Auger l'a traduit en français. Suidas attribue encore à Démade un ouvrage sur l'île de Délos et sur les enfants de Latone; mais il est bien difficile de regarder l'orateur attique comme l'auteur d'une pareille production, et on ne connaît dans l'antiquité aucun écrivain du même nom à qui elle puisse appartenir.

L. J.

Suidas, au mot *Δημάδης*. — Diodore de Sicile, XVI, 87; XVII, 15; XVIII, 18, 48. — Dinarque, *Contra Demosthenem*, 89; *Contra Aristogitonem*, 15. — Plutarque, *Demosthène*, 8, 10, 11, 23, 28, 31; *Phocion*, 1, 30; *Præcepta reipublica gerendæ*, 23; *Apophthegmata*. — Pausanias, VII, 10. — Athènes, II, VI, XIII. — Élien, *Var. Histor.*, V, 12; XIII, 12. — Tzetzès, *Chil.*, VI, 36. — Cicéron, *Orator*, 26; *Brutus*, 9. — Quintilien, II, 17; XII, 10. — Sextus Empiricus, *Advers. Math.*, I, 13; II, 16. — Aulu-Gelle, XI, 10. — Ruhnkens, *Historia critica Oratorum Græcorum*, p. 71. — Freytag, *De Demade*; Leipzig, 1752. — J.-G. Hauptmann, *Disputatio quæ Demadæ et illi tribuit. fragment. ; orat. consideratur* Gera, 1768, in-4^o, réimprimée dans les *Oratores de Reiske*, IV, p. 243. — H. Lhardy, *Dissertatio de Demadæ oratore Atheniensi*; Berlin, 1834, in-8^o. — Westermann, *Gesch. de Griech. Beredsamkeit*.

* **DÉMAGORAS** (*Δημαγόρας*), écrivain grec, d'une époque incertaine. Denys d'Halicarnasse le cite en même temps qu'Agathylle, comme un écrivain qui s'accordait avec Céphalon sur la date de la fondation de Rome. On ignore si Démagoras était poète, comme Agathylle. Il est souvent cité par les grammairiens.

Denys d'Halicarnasse, *Antiquit. Roman.*, I, 72. — Bekker, *Anecdota*, p. 371. — Bachmann, *Anecd.*, I, 68. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

* **DEMAHIS** (*Étienne Achille*), peintre français, né à Paris, en 1801, mort en 1843. Enlevé au milieu de sa carrière, au com-

mencement de ses succès, cet artiste mérite cependant une place ici. Élève d'Abel de Pujol, mais découragé sans cesse par l'opposition de sa mère, qui voulait en faire un employé, il n'osait croire à son talent, et condamnait à l'oubli tous ses essais. Néanmoins, en 1831, il fit paraître au salon un petit tableau de *Young écrivant ses Nuits* et un beau portrait de l'auteur dramatique Rougemont. Après avoir exposé d'autres portraits en 1833, il eut au salon de 1835 un ouvrage plus important; c'était un sujet tiré des *Pionniers*, de Cooper : *Élisabeth et Louise tombant sans connaissance dans la forêt, à la vue de la lutte terrible qui s'est engagée entre leur fidèle chien et une panthère*. Un éditeur fit graver ce tableau par François Girard. La liste civile commanda ensuite à Demahis une petite bataille destinée à l'un des châteaux royaux. Après quelques portraits exposés en 1836, il fit admettre au salon de 1839 un sujet tiré du *Jocelyn* de Lamartine : c'est le moment où Jocelyn reconnaît que son jeune compagnon est une femme. Là finit la carrière de cet artiste : des chagrins de cœur le conduisirent à une mort prématurée. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beau-Arts.

DEMANDRE (A.), grammairien français, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort en 1808. On a de lui : *Dictionnaire de l'Élocution française*; Paris, 1769, 2 vol. in-8^o. Il y a des exemplaires de la première édition qui portent pour titre : *Dictionnaire portatif des règles de la Langue Française* et la date de 1770. Cet ouvrage fut réimprimé par les soins de l'abbé de Fontenay; Paris, 1802, 2 vol. in-8^o.

Ersch, *La France littéraire*.

DEMANDRE (*Claude-François*), mécanicien français, né vers 1728, à Amance, dans le Franche-Comté, mort à Paris, le 3 décembre 1803. Curé à Donnelay, il consacra ses loisirs à la mécanique, et inventa un *moteur* dont il attendait sans doute la gloire et la fortune, mais qui le ruina sans le tirer de l'obscurité. Il fit, dit-on, avec succès quelques applications de son procédé sur la Marne et dans le port de Toulon, et demanda une indemnité à l'Assemblée constituante. L'Académie des Sciences fut consultée, et répondit que « la manière dont l'abbé Demandre emploie la force des hommes était neuve et ingénieuse, mais que sa machine n'avait cependant aucun avantage sur les autres, et ne pouvait être regardée comme une invention d'une utilité assez grande pour mériter une récompense considérable. » Tout ce que Demandre put obtenir, ce fut, en 1802, une pension de deux cents francs sur la cassette du premier consul.

Précis des pièces de l'abbé Demandre relativement à sa découverte et aux avantages qui en résultent Paris, 1790, in-8^o. — Lejoyaud, *Observations sur la découverte de l'abbé Demandre et sur le rapport qui en a été fait, le 15 janvier 1791, à l'Assemblée nationale par l'Académie des Sciences*. — Montcla, *Histoire de Mathématiques*, t. III, p. 199.

DEMANDRE (*Jean-Baptiste*), prélat français, frère du précédent, né à Paris, le 28 octobre 1739, mort à Besançon, le 20 mars 1823. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé, après l'expulsion des jésuites, préfet des études au collège de Besançon. En 1769 il obtint la cure de l'église Saint-Pierre de cette ville, et fut élu en 1789 député du clergé aux états généraux. L'un des premiers de son ordre, il se réunit au tiers état, et adhéra à la constitution civile du clergé, le 3 janvier 1791. Jeté pendant la terreur dans les prisons de Dijon, il y fut détenu pendant treize mois. Il reprit ses fonctions de curé sous le Directoire, lorsque l'exercice public du culte fut permis. Élu en 1798 évêque métropolitain de Besançon, il tint en 1800 un concile provincial qui dura six jours, et dont les actes ont été recueillis dans les *Annales de la Religion*, t. XII, p. 353. L'année suivante il donna sa démission, comme tous ses collègues, au concile national tenu à Paris, et fut nommé grand-vicaire du siège qu'il venait de quitter. Sa bonté et sa douceur l'avaient fait beaucoup aimer de ses administrés, qui voulaient placer sur son cercueil les insignes de l'épiscopat; l'autorité s'y opposa, et il s'en suivit quelques troubles. Dans ses dernières années de sa vie, Demandre avait été en butte à une foule de tracasseries auxquelles il en de ses amis, dom Grappin, répondit par un opuscule intitulé : *A Messieurs les administrateurs du diocèse de Besançon, relativement aux rétractations exigées des anciens prêtres constitutionnels*, et attribué à Demandre lui-même. Celui-ci avait publié deux ouvrages de l'abbé Bergier, dont il était l'ami; ils ont pour titre : *Discours sur le Mariage des Protestants*; — *Observations sur le Divorce*; Besançon, 1790, in-8.

Rabbe, Boissolin, etc., *Biographie univ. et port. des contemporains*.

DEMANET, historien français, vivait au dix-huitième siècle. Il entra dans les ordres, et fut nommé aumônier de l'île de Gorée en Afrique. On a de lui : *Nouvelle Histoire de l'Afrique française*; Paris, 1767, 2 vol. in-12; l'auteur désigne par ces mots d'*Afrique française* tout le pays compris entre le cap Blanc et la rivière de Sierra-Leone. Bien que Demanet eût visité lui-même une partie de la contrée dont il parle, il a mis dans son livre peu de choses originales et beaucoup emprunté au P. Lahat; — *Parallele général des Mœurs et des Religions de toutes les Nations*; 1768, 5 vol. in-12; Barbier doute de l'existence de cet ouvrage, et croit que l'abbé Demanet n'en a publié que le *Prospectus*. Quérad, *La France littéraire*.

DEMANGIN (*Cyriaque*). Voy. HENRION.

DEMANNE. Voy. MANNE (DE).

DEMANTE (*Antoine-Marie*), jurisconsulte français, né à Paris, le 26 septembre 1789. Il est fils d'un docteur-régent de l'ancienne Faculté de droit de cette ville, qui devint plus tard prési-

dent du tribunal de première instance de Louviers. Il étudia le droit à Paris, et se fit recevoir en 1809 avocat à la cour impériale. Nommé en 1819, à la suite d'un concours, professeur suppléant à la Faculté de Paris, il fut en 1821 appelé par le gouvernement à remplir l'une des chaires de Code Civil de nouvelle création. En 1848 les électeurs du département de l'Eure l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, où, par son activité, son instruction et la droiture de son esprit, il se rendit fort utile. Il prit part à la discussion du projet de constitution et des décrets relatifs à la transportation des insurgés, à la composition du jury, aux caisses d'épargne et aux bons du trésor public, à la naturalisation et au séjour des étrangers en France. Appelé par les suffrages des mêmes électeurs à faire partie de l'Assemblée législative, M. Demante parla en faveur du projet de loi relatif à la transportation des insurgés de juin en Algérie, fut rapporteur de la commission chargée de l'examen du réquisitoire du procureur général tendant à autoriser des poursuites contre le représentant Félix Pyat, et fit sur le désaveu de paternité en cas de séparation de corps une proposition qui donna naissance à la loi du 6 décembre 1850. Il prit aussi la parole sur le projet de loi organique de l'enseignement, présida la commission chargée de l'examen du projet de réforme hypothécaire, et fit un rapport sur les propositions de MM. Wallon et Schœlcher tendant à la suppression de la mort civile. M. Demante est aussi connu par ses écrits [que par son enseignement. Il a publié : *Programme du Cours de Droit civil français*, fait à la Faculté de Paris; Paris, 1830, 3 vol. in-8°; 3^e édit., ibid., 3 vol. in-8°. Remarquable par sa clarté et sa concision, cet ouvrage, destiné aux étudiants, est l'un des meilleurs guides qu'ils puissent suivre; — *Cours analytique de Code Civil*; Paris, 1849, tomes I et II, in-8°. Cette explication du *Programme* aura environ neuf volumes. Au simple énoncé des questions traitées dans son cours oral, l'auteur a substitué des solutions brièvement motivées. M. Demante a publié aussi divers articles dans *La Thémis*, l'*Encyclopédie du Droit*, et dans la *Revue française et étrangère de Législation*, etc.

Son fils, M. *Auguste-Gabriel* DEMANTE, né à Paris, le 3 mars 1821, est devenu en décembre 1850, professeur suppléant à la Faculté de Toulouse. On a de lui : *Questions et exercices élémentaires sur les examens de droit*; Paris, 1850, in-18; — *De la Loi et de la Jurisprudence en matière de donations déguisées*; Toulouse, 1855, in-8°. Il est collaborateur de la *Revue critique de Législation*. E. REGNARD.

Archives de la Faculté de Paris.

* **DEMANTIUS** (*Christophe*), poète et musicien allemand, vivait encore en 1631. On a de lui : *Threnodiæ*; Freyberg, 1620, in-8°; — *Isagoge artis Musicae ad incipientium*

cantum accommodata, en latin et en allemand; Freyberg et Léna, 1656, in-8°; — *Luscinia poetica*; 1645, in-8°; — *Tentorium de Globis*; Dresde, 1662, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

DÉMAR (*Claire*), femme de lettres française, née vers 1800, morte en 1833. Après avoir pris une part assez active à la propagation du saint-simonisme, elle se suicida. On a d'elle : *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme*; Paris, 1833, in-8°; — *Ma Loi d'avenir, ouvrage posthume publié par Suzanne*; Paris, 1833, in-8°.

Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine*.

* **DEMARATA**, princesse syracusaine, morte en 214 avant J.-C. Fille de Hiéron II, roi de Syracuse, elle épousa Andranodore, un des tuteurs de Hiéronyme, petit-fils et successeur de ce prince. Après le meurtre de Hiéronyme, elle conseilla à son mari de s'emparer du pouvoir suprême. Andranodore suivit d'abord les conseils de Demarata; mais le cœur lui manqua bientôt. En vain sa femme « lui rappela, dit Tite-Live, ce mot répété tant de fois par Denys le Tyran, qu'un roi ne doit renoncer à la tyrannie que lorsqu'on le tire par les pieds, et jamais tant qu'il est à cheval (*pedibus tractum, non insidentem equo, relinquere tyrannidem debere*) ». Malgré ces paroles énergiques, Andranodore livra la citadelle aux Syracusains, et renonça au pouvoir. La république fut établie, et le peuple par un de ses premiers décrets ordonna que toute la famille royale fût mise à mort. Demarata fut égorgée avec sa nièce, Harmonia, femme de Gélon.

Tite-Live, XXIV, 22-25.

DÉMARATE (Δημάρατος), quinzième roi de Sparte de la famille Eurypontide, régna depuis environ 510 avant J.-C. jusqu'en 491. Il était fils du roi de Sparte Ariston. Les circonstances de sa naissance influèrent tellement sur le reste de sa vie, qu'il est nécessaire de les faire connaître. Ariston s'était marié deux fois, sans avoir d'enfants. Du vivant de sa seconde femme, il se fit céder par une ruse, dont on peut lire le récit dans Hérodote, la femme de son ami Agétus. Celle-ci avant le dixième mois (lunaire) mit au monde un enfant mâle. Ariston siégeait avec les éphores pour un jugement lorsqu'on lui annonça cette naissance. Aussitôt, se rappelant la date de son mariage et comptant sur ses doigts le nombre de mois écoulés, il s'écria : « Cet enfant n'est pas de moi ». Les éphores, qui entendirent ces mots, ne semblèrent pas y attacher grande importance, et Ariston lui-même, oubliant bien vite ses premiers soupçons, s'attacha vivement à l'enfant qui venait de naître, et lui donna le nom de Démarate (désiré du peuple), par allusion aux vœux que le peuple avait faits pour la naissance du jeune prince. Celui-ci répondit à l'espérance du peuple et à l'attachement de son père, auquel il succéda, probablement vers 510.

D'après Pausanias, il partagea avec Cléomène l'honneur de chasser Hippias d'Athènes. Plutarque nous montre ces deux princes dirigeant ensemble la guerre contre Argos. Démarate se fit remarquer, dit Hérodote, par son habileté et son courage. Seul de tous les rois de Sparte, il remporta aux jeux olympiques une victoire à la course des quadriges. Sa carrière fut brusquement interrompue par des différends qui s'élevèrent entre lui et son collègue. Celui-ci ayant tenté une expédition contre Athènes, Démarate, qui l'avait accompagné jusqu'à Élensis, refusa d'aller plus loin, et en donnant ainsi le signal de la retraite aux alliés de Sparte, il fit manquer l'entreprise. Furieux de cette défection et de l'échec qui en avait été la suite, Cléomène ne songea plus qu'à renverser son collègue. Il s'entendit dans ce but avec Léotychine, prince de la même famille que Démarate, et dont celui-ci s'était fait un ennemi en lui enlevant sa fiancée, Percalus, fille de Chilon. Tous deux, rappelant les paroles d'Ariston, paroles qui semblaient oubliées depuis longtemps, contestèrent la légitimité de la naissance de Démarate. Après de longues discussions sur ce sujet, on porta l'affaire devant l'oracle de Delphes. La pythie, gagnée par Cléomène, se prononça contre Démarate, qui fut exclu du trône. Peu de temps après, comme il assistait aux jeux Gymnopédiens, assis parmi les magistrats, Léotychine, qui avait pris sur le trône la place du roi déchu, lui envoya demander, pour l'humilier, comment il pouvait être magistrat après avoir été roi. Démarate répondit à cette insulte par quelques paroles de menaces, et se couvrant la tête de son manteau il rentra chez lui. Il sacrifia un bœuf, et, mettant les entrailles sacrées dans les mains de sa mère, il l'adjura de lui dire la vérité. Celle-ci lui répondit par un récit d'où il résultait que Démarate était fils d'Ariston ou du demi-dieu Astrabaens. Démarate, qui avait craint un moment d'être, selon le dire de ses ennemis, fils de l'esclave chargé de faire paître les ânes (*ονοροβός*), fut rassuré par les paroles de sa mère; et convaincu qu'il était de naissance divine ou tout au moins royale, il espéra ressaisir le trône. Il quitta Sparte sous prétexte d'aller consulter l'oracle de Delphes, se retira à Élis, puis à Zacynthe, et, se déroban par une fuite rapide à la poursuite de ses concitoyens, il se rendit en Asie auprès du roi Darius. Il fut très-bien accueilli à la cour de Perse et y exerça même une certaine influence. Il fit prévaloir l'ordre d'hérédité royale admis à Sparte, et contribua à faire donner le trône à Xerxès au préjudice de ses frères nés avant l'avènement de leur père. Lorsque Xerxès se prépara à envahir la Grèce, Démarate en fit secrètement avertir ses compatriotes. A parlier de ce moment il joue dans la guerre médique un rôle qui semble moins appartenir à la réalité qu'à l'imagination d'Hérodote. Ce rôle consiste à rabattre les espérances que concevait Xerxès à l'

vue des millions d'hommes qu'il traînait après lui, et à prévoir les désastres qui menaçaient les Perses. C'est le rôle qu'on lui fait jouer à la revue du Dorisque, aux Thermopyles, avant la bataille et après le passage du défilé, et dans la plaine de Thria. Cette dernière scène a quelque chose de grandiose, et bien que fictive, elle n'est pas indigne de figurer dans l'histoire. Diccus, Athénien réfugié chez les Perses, se trouvait avec Démarate dans la plaine de Thria quelques jours avant la bataille de Salamine. Il vit tout à coup venir d'Éleusis un tourbillon de poussière comme aurait pu en soulever une armée de trente mille hommes, et au milieu du tourbillon il entendit retentir l'hymne sacré d'Éleusis, le mystique Iacchus (τὸν μυστικὸν Ἰακχόν). Démarate, qui n'était pas initié aux mystères d'Éleusis, demanda quelle était cette clameur. « Puisque l'Attique est déserte, répondit Diccus, cette clameur ne peut venir que des dieux; ils quittent Éleusis, et vont au secours des Athéniens et de leurs alliés. S'ils tournent vers le Péloponnèse, malheur aux troupes de terre de Xerxès; s'ils se dirigent vers Salamine, c'en est fait de la flotte du roi. » A peine achevait-il ces paroles, que du tourbillon s'éleva un nuage qui fut emporté à travers les airs jusqu'à Salamine, et les deux Grecs témoins de ce prodige comprirent que la flotte de Xerxès serait détruite.

Sans croire à ces récits merveilleux, on ne peut douter que Démarate n'ait en effet prévu la défaite des Perses et qu'il n'ait donné à Xerxès de sages et prudents conseils. Il en fut récompensé par les principautés de Pergame, de Teuthrania et d'Halisarna, que sa famille possédait encore du temps de Xénophon. Un de ses descendants, Proclès, épousa la fille d'Aristote, lorsque ce dernier habitait Atarnée, et eut d'elle deux fils, Proclus et Démarate. Si l'on en croit une anecdote rapportée par Plutarque, Démarate vivait encore lorsque Thémistocle vint, en 66, chercher un refuge à la cour de Perse.

L. J.

Hérodote, V, 75; VI, 61-70; VII, 3, 101-105, 209, 234, 235, 239; VIII, 65. — Pausanias, III, 7. — Plutarque, *De Virtut. Mul.*; *Themist.*, c. 29. — Xénophon, *Hellen.*, III, 1; *Anab.*, VII, 8, 17. — Otfried Müller, *Dor.*, I, 9.

* **DÉMARATE**, citoyen de Corinthe, lié par l'hospitalité avec la famille de Philippe, roi de Macédoine, vivait vers 340 avant J.-C. Lorsque Alexandre se brouilla avec Philippe à l'occasion du mariage de celui-ci avec Cléopâtre, en 337, Démarate intervint entre le père et le fils, et fit consentir ce dernier à revenir à la cour de Macédoine.

Plutarque, *Alexandre*, 9.

* **DÉMARATE**, écrivain d'une époque incertaine. Il est cité par Plutarque. C'est peut-être le même que l'auteur des *Τραγωδοῦμενα*, ouvrage sur les sujets de la tragédie grecque, mentionné par Clément d'Alexandrie, Stebée et le scolaste d'Apollonius de Rhodes. Plutarque cite aussi des traités de Démarate sur les rivières, sur la Phrygie, et sur l'Arcadie.

Plutarque, *Parall. Min.*, 16; *De Flav.*, IX. — Saint Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, 3. — Stebée, *Floril.*, XXXIX, 32, 33. — Scolaste d'Apollonius de Rhodes, I, 45, 1289. — Fabricius, *Bibl. Græca.*, II, 289, 294. — Vossius, *De Hlistor. Græc.*

* **DÉMARATE**, écrivain spartiate, vivait vers 120 après J.-C. D'après Planudes, il répliqua à l'épigramme d'Adrien sur la conquête de la Grèce, en inscrivant au-dessus de cette pièce un vers du discours d'Achille à Patrocle. Lorsqu'on rechercha le nom de celui qui avait osé toucher à l'épigramme impériale, il répondit en parodiant un vers d'Archiloque. « C'est moi, le soldat bien cuirassé de Mars, etc. »

Εἰμι μὲν εὐδῶρηκος Ἐνουαλίου πολεμιστής, etc.

Cette histoire semble tirée d'une note du manuscrit du Vatican, qui ne donne pas cependant le nom de Démarate.

Planudes, *Anthologia.* — Jacobs, *Ad Anthologiam*, II, 285.

DÉMARATE, prince étrusque, d'origine grecque, vivait vers 660 avant J.-C. Né à Corinthe, et appartenant à la tribu des Bacchiades, il avait acquis d'immenses richesses dans le commerce. Quand la puissance de sa tribu eut été détruite, vers 657, par Cypselus, il s'enfuit de Corinthe, et vint s'établir à Tarquinies en Étrurie. Au rapport de Strabon, il avait avec lui une suite nombreuse et apportait de grands trésors. Ce fut assez pour lui donner d'abord une grande influence à Tarquinies, et enfin la royauté de cette ville. D'après les historiens anciens, il se fit accompagner du peintre Cléophante de Corinthe, d'Eucléir et d'Eugramme, savants dans les arts plastiques, et introduisit dans l'Étrurie en même temps les beaux-arts et la connaissance de l'écriture alphabétique. Il épousa une femme étrusque, et eut d'elle deux fils, Aruns et Lucumon, appelé plus tard *L. Tarquinius Priscus* (Tarquin l'Ancien).

Tit-Live, I, 34. — Denys d'Halicarnasse, III, 46. — Polybe, VI, 11. — Strabon, V, VIII. — Cicéron, *Tuscul. Quæst.*, V, 37. — Tacite, *Ann.*, XI, 14. — Plin., *Hist. nat.*, XXIV, 3, 12. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. 1. — Macaulay, *Laws of ancient Rome*.

DÉMARES (*Josse*), philologue flamand, né à Anvers, en 1590, mort à Maubeuge, le 13 décembre 1637. Il entra chez les Jésuites, et professa longtemps les lettres grecques et latines. On a de lui : *Q. Horatius ad usum et castos mores juventutis accommodatus, cum notis et brevibus commentariis P. Jodoci Demares*; Cologne, 1648, in-16. Il laissa en manuscrit un *Onomasticon* grec-latin.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

* **DÉMARETE** (Δημαρέτη), princesse syracusaine, vivait vers 480 avant J.-C. Fille de Théron, tyran d'Agrigente, elle épousa Gélon, prince de Syracuse. Au rapport de Diodore de Sicile, elle obtint de son mari, après la grande victoire d'Himère, qu'il accorderait à des conditions modérées la paix aux Carthaginois. Ceux-ci, par reconnaissance, envoyèrent à Demarète une couronne d'or de la valeur de cent talents. La prin-

cesse syracusaine fit frapper en mémoire de cet événement des médailles d'argent valant dix drachmes attiques, ou cinquante livres (λίτρα) de Sicile, et qui portèrent le nom de *demaretion*. Après la mort de Gélon, elle épousa Polyzelus, frère et successeur de ce prince.

Diodore de Sicile, XI, 26. — Pollux, IX, 80. — Hesychius, au mot Δημαρέτιον. — Schol. in Pind., Ol., II, 1, 29. — *Annali dell' Ist. di corrisp. Archeol.*, vol. II, p. 81.

* **DEMARNE. Voy. MARNE.**

DÉMARQUE (Δέμαρχος), général syracusain, fils de Pldocus, vivait vers 410 avant J.-C. Il fut un des généraux qui allèrent prendre le commandement des forces auxiliaires syracusaines dans la Grèce, à la place d'Hermocrate et de ses collègues, lorsque ceux-ci furent bannis. A son retour, il prit une part importante aux affaires publiques, et devint un des plus fermes adversaires du pouvoir naissant de Denys. Il fut en conséquence mis à mort, vers 405, à l'instigation de ce dernier, en même temps que Daphnæus, et peu après que Denys eut été nommé général autocrate.

Thucydide, VIII, 85. — Xénophon, *Hellenica*, I, 1. — Diodore, XIII, 96.

DEMAUGRE (Jean), littérateur français, né à Sedan, le 28 février 1714, mort à Voy-Carignan, en 1801. Il fit ses études chez les Jésuites, entra dans leur ordre, et obtint la chaire d'humanités au collège de Metz. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé vicaire de Balant près de Sedan, puis curé de Chauvency, dans le duché de Luxembourg. Une requête piquante, en vers, qu'il adressa à l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut de cette princesse un cadeau de cent ducats. Il ne tarda pas à passer à la cure de Givet, où il parvint à mettre ses sermons à la portée des soldats de la garnison, en prenant dans l'art militaire des comparaisons et des arguments en faveur de la morale chrétienne. Enfin, il obtint la cure de Gentilly, près de Paris, puis le prieuré de Chablis. La révolution le priva de ce bénéfice; il fut même arrêté quelque temps. On a de lui : *Oraison funèbre de M. le maréchal de Belle-Isle*; 1741, in-8°; — *Oraison funèbre de dom Mann-Erfleur, abbé d'Orbal*; 1765, in-4°; — *Le Militaire chrétien*; in-12 : ce sont des fragments de sermons prononcés à Givet; — *Épître en vers latins, sur les jeux de wisk et de reversi, adressée à l'abbé Séguin*; — *Les Psaumes de David mis en vers latins*. Cet ouvrage est resté inédit.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biograph. univ. et port. des Contemporains*.

DEMAUTORT (Jacques-Benoît), vaudeville français, né à Abbeville, le 27 mai 1745, mort à Paris, le 10 octobre 1819. Il a donné au théâtre du Vaudeville, en 1793 : *Le Petit Sacristain*; — *La Première des Dames de la Halle*; — *Gilles dupé*; — *Arlequin Joseph*; — *Le Cordonnier allemand*; — *Margot la résolue*; —

La Maîtresse d'École, parodie de Sapho; — avec Ducray-Duménil : *La Taverne*, parodie de *La Caverne*; — avec Chazet : *A tout péché miséricorde*, parodie de *Misanthropie et repentir*; — en 1805 : *Une Matinée de Mme Geoffrin*; — en 1809 : *Hyacinthe Rigaud*. On trouve plusieurs chansons de Demautort dans le recueil des *Diners du Vaudeville*, dont il était un des plus joyeux convives.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DEMBARRÈRE (Jean, comte), général français, né à Tarbes (Hautes-Pyrénées), le 3 juillet 1747, mort à Paris, le 3 mars 1828. Entré (1768) avec le grade de lieutenant en second à l'École du Génie de Mézières, il fut nommé ingénieur deux ans après, puis capitaine (1777), et devint (1792) commandant du génie à Brest. Le talent qu'il déploya lors de la défense de Valenciennes lui valut le grade de chef de brigade, avec lequel il alla servir en Vendée. Les dispositions qu'il prit au combat de Doué (3 septembre 1793), et grâce auxquelles le général républicain Santerre remporta la victoire sur les Vendéens, commandés par d'Autichamp et de Talmont, lui valurent (16 février 1795) le grade de général de division. Après avoir servi à l'armée des côtes de l'ouest, il passa à celle d'Italie, y prit le commandement en chef de l'armée du génie, et fut plus tard désigné pour diriger les fortifications que le général Rochambeau fit élever à la tête du pont du Var. Non content d'avoir élevé une barrière qui devait arrêter les Autrichiens, Dembarrère la défendit en personne sous un feu des plus meurtriers. Les services éminents qu'il avait rendus l'élevèrent en peu de temps aux plus hautes dignités : sénateur le 1^{er} février 1805, il reçut le titre de comte de l'empire en 1808. S'étant joint aux membres du sénat qui adhérèrent au sénatus-consulte qui prononça la déchéance de Napoléon, Dambarrère, que Louis XVIII avait appelé à la pairie le 4 juin 1814, ne fut point membre de la chambre des pairs formée par Napoléon pendant les cent jours. Réintégré lors de la seconde restauration, il refusa de joindre sa voix à celle des pairs qui prononcèrent la condamnation du maréchal Ney. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté nord. Il est auteur de : *Coup d'œil sur les parties diverses de la science militaire, principalement sur l'influence de celles qui appartiennent à l'arme du génie*, brochure in-8°; 1783; — *Éloge historique du maréchal de Vauban*; 1784; — *Projet de changements à opérer dans le système des places fortes*; Paris, 1819, in-8°. A. S....y.

Archives de la guerre. — Vict. et Cong., t. II, III. — *Biographie des Pairs de France*, t. 1, p. 220. — *Fastes de la Légion d'Honneur. — Moniteur* de 1828, page 323.

* **DEMBINSKI (Henry)**, général polonais, né dans le palatinat de Cracovie, le 16 janvier 1791. En 1809, il s'enrôla dans le 5^e régiment de chasseurs à cheval, commandé par Turno, fut nommé lieutenant à l'ouverture de la campagne de

1812, et blessé au combat de Woronow. En 1813, il se distingua à la bataille de Leipzig, et vint à Paris lors de l'abdication de Napoléon. Rentré en 1815 dans ses terres en Pologne, il fut élu en 1825 député à la diète. Après la révolution varsoivienne du 29 novembre 1830, il devint major dans un régiment qui s'organisait dans le palatinat de Cracovie. Nommé chef de brigade de cavalerie, il se distingua aux batailles de Dembê-Wielkie, de Liw, de Kuflew. Après avoir repoussé les Russes sur le Narew, il fut envoyé auprès du général de Gielgud, et fit toute la campagne de Lithuanie; il prit part aux batailles de Raygrad, de Wilna, de Poniewiez, de Szawle. En juillet 1831 il exécuta une mémorable retraite, avec 4,000 Polonais, à travers toute la Lithuanie, et arriva à Varsovie le 5 août, au milieu de la joie universelle, et la diète déclara par un acte solennel que tous ces braves « avaient bien mérité de la patrie ». Le général en chef Skrzynecki ayant été renvoyé de son commandement pour sa conduite équivoque, Dembinski le remplaça; mais comme il manifesta ouvertement l'intention de suivre en tous points la ligne tracée par Skrzynecki, il s'aliéna tous les esprits, et le commandement en chef lui fut ôté trois jours après. Depuis il suivit l'armée dans sa retraite vers la frontière prussienne à Brodnica, et se réfugia en France. En 1833 il se rendit en Égypte, conduit par la perspective d'une guerre contre la Russie. Rentré en France en 1835, il y resta jusqu'en 1849; alors il partit pour la Hongrie, y combattit les Autrichiens et les Russes dans les rangs des Hongrois, se réfugia ensuite en Turquie, d'où il revint en 1851 à Paris.

L. SPODZKO.

Les Polonais et les Polonaises de 1830, par Strazewicz. — Documents particuliers.

DEMBOLENCKI (*Albert*), écrivain polonais, né vers 1570, mort vers 1640. Il était de l'ordre des Franciscains, écrivit à Rome une *Historia antediluviana*. Rentré en Pologne, il publia : *L'Histoire des Lissoniens qui se sont distingués de 1619 à 1623, sous les règnes de Sigismond III et de l'empereur Ferdinand II*; Posen, 1623; — *L'Histoire de Pologne, regardée comme royaume le plus ancien et le plus illustre en Europe*; Varsovie, 1633.

L. CH.

Histoire de la Littérature polonaise, par Bentkouski; Varsovie, 1814. — *Le Siècle de Sigismond III*, par Sierczynski; Léopol, 1838. — *Doc. part.*

DEMBOWSKI (*Louis-Matthieu*, baron), général français, d'origine polonaise, né à Gora, en 1769, mort à Valladolid (Espagne), le 12 juillet 1812. Parvenu au grade de major dans le régiment de la couronne, dont son père était colonel, le jeune Dembowski, après avoir inutilement combattu pour l'indépendance de la Pologne, entra au service de France (19 février 1795), en qualité d'officier d'état-major attaché à l'armée des Alpes. Devenu colonel de la légion polonaise

(5 avril 1799), il fit les campagnes des Alpes, d'Italie, et prit une glorieuse part aux victoires de Novi et de Mantoue. Après avoir gagné en Amérique, sous les ordres de Rochambeau, le grade d'adjutant général, Dembowski reentra en France, fut employé dans la deuxième division de dragons, et fit successivement les campagnes de la grande armée (1806) et d'Espagne (1809). Il se distingua au passage du Tage : le premier il traversa un gué qu'il avait été chargé de reconnaître; il se distingua aussi à la bataille d'Ocana, où à la tête de la cavalerie il décida de la victoire. Général de brigade (8 janvier 1810), il fut chargé, à la tête d'une brigade composée des 34^e et 40^e régiments d'infanterie de ligne, de protéger la retraite de l'armée française, qui venait d'évacuer le village de Arroylo-Molinos : Dembowski, qui n'avait que 1,300 hommes, se trouva inopinément attaqué par 5,000 Anglais et 3,000 Espagnols, commandés par le général Hill. Éloigné de tout secours, la position était des plus décourageantes, et cependant le général français, puisant une nouvelle force dans le danger, forma sa troupe en carrés, qui, tout en battant en retraite, soutiennent vaillamment les chocs réitérés de la cavalerie anglaise, qui ne s'arrêta que pour permettre à l'artillerie et à l'infanterie espagnole de mitrailler les soldats français. Malgré l'énorme disproportion du nombre, le combat dura déjà depuis près de cinq heures, lorsqu'un colonel anglais, touché de la conduite héroïque des Français, et voulant épargner ceux qui combattaient encore envoya un parlementaire pour sommer le général de se rendre. « Allez dire à celui qui vous envoie, » répondit Dembowski, qu'il nous reste encore « des cartouches et des baïonnettes, et que nous « ne nous rendrons pas. » Cette noble résolution donnant une nouvelle énergie à ses troupes, celles-ci parvinrent à passer la Guadiana et à rejoindre ainsi le cinquième corps, qui était commandé par le comte d'Erlon. Après avoir de nouveau combattu en Espagne, Dembowski, qui venait de recevoir (1812) l'ordre de passer à l'armée de Russie, mourut à Valladolid, au moment où il se rendait à son poste.

A. SAUZAY.

Decourcelles, *Hist. des Généraux français*.

DEMBOWSKI (*Jean*), général, frère du précédent, né à Gora, sur la Wistule, en 1773, mort à Milan, en Italie, en 1823. D'abord secrétaire d'Ignace Potocki, grand-maréchal de Lithuanie, il prit part aux guerres de 1792 et 1794, comme volontaire. En 1795 il se réfugia en France; en 1796 il entra dans les légions polonaises, puis au service de France, mais il n'y resta pas longtemps, s'établissant en Lombardie, et termina ses jours à Milan.

L. CH.

Biographie des Contemporains.

DEMBOWSKI (*Ignace*), écrivain et poète polonais, né vers 1770, mort vers 1830. En 1805 il fit paraître une excellente traduction de *La Henriade* de Voltaire, et réussit mieux que les autres traducteurs, tels qu'Eusèbe Slowacki et

Jean Chodani, professeurs à l'université de Wilna. L. Cn.

Documents particuliers.

* **DEMBOWSKI** (*Édouard*), écrivain, né dans le palatinat de Plock, vers 1810, mort en 1846. En 1844 il publia un *Abrégé de l'Histoire de la Littérature polonaise*, et prit part à la rédaction de plusieurs journaux politiques et littéraires. En 1846 il fut l'un des plus actifs dans la conspiration polonaise, et se montra le plus énergique lors de l'insurrection de Cracovie de 1846. Il faisait partie de la procession que les habitants de Cracovie organisèrent, dans l'intention d'aller au-devant des Autrichiens, pour prouver à ces derniers leur innocence et pour arrêter s'il était possible les massacres de Galicie; mais les soldats autrichiens tirèrent sur cette procession désarmée, et Dembowski y fut tué l'un des premiers, le 24 février 1846. L. CHODZKO.

Documents particuliers.

* **DEMEAS**. Deux statuaires grecs ont porté ce nom : l'un était de Croton; il fit en bronze la statue de son compatriote le célèbre Milon; l'autre était de Clitore en Arcadie. Les Lacédémoniens, après une victoire, eurent recours à lui pour les offrandes qu'ils voulaient faire au temple de Delphes; il exécuta en airain les statues de Minerve, de Neptune et de Lysandre.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 179.

DEMELMAYER (*Conrad*), théologien allemand, mort le 27 janvier 1740. Il était de l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Chronicon philosophicum*; Ingolstadt, 1737, in-4°.

Ziegelbauer, *Hist. liter. ord. S. Bened.*

* **DEMENYI** (*Ladislas*), théologien hongrois, natif de la province de Trente. Il professa les belles-lettres, et laissa : *Orationes sexdecim*; Tyrnau, 1742, in-8°; — *Meditationes ex sacris litteris et SS. P. P. sententiis in omnes Domini totius anni dies concinnatae*; Presbourg, 1760, in-8°.

Horanyi, *Mem. Hung.*

DEMERVILLE (*Dominique*), conspirateur français, né dans le Bigorre, en 1767, guillotiné le 31 janvier 1801. Il fut employé, en 1794, dans les bureaux du comité de salut public. Il devint, en 1800, l'un des chefs de la conspiration de Ceracchi et d'Arena. Il mourut avec sang-froid ainsi que ses cocoussés, après avoir inutilement tenté de s'empoisonner.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

* **DEMERY** (*Antoine*), médecin, né à Abbeville en Picardie, vers le commencement du seizième siècle. Il est auteur d'un opuscule intitulé : *Antidote contre la Peste*; Paris, 1545, in-8°.

M. G.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DEMESTE (*Jean*), chirurgien liégeois, né en 1743, mort en 1783. Il était chirurgien dans les troupes du prince de Liège. La chimie était son occupation favorite; mais elle ne lui suggéra que des hypothèses frivoles et des opinions bizarres,

qui ont fait dire que l'imagination de Paracelse était sage et féconde en comparaison de celle de Demeste. On a de lui : *Lettres du docteur Bernard sur la chimie, la docimasie, la crystallographie, la lithologie, la minéralogie et la physique en général*; Paris, 1779, 2 vol. in-12; traduit en allemand, Saint-Petersbourg et Leipzig, 1784, in-8°.

Biographie médicale.

DÉMÉTRIUS (*Δημητριανός*), rhéteur de Ravenne, père du célèbre rhéteur Aspasius, vivait sous l'empereur Alexandre Sévère, en 225 après J.-C. Il n'était pas moins distingué comme mathématicien que comme rhéteur.

Philostrate, *Vit. Sophis.*, 11, 33. — Suidas, au mot Ἀσπασίος.

DÉMÉTRIUS (*Δημήτριος*), nom commun à deux catégories de personnages grecs :

I. *Démétrius princes.*

DÉMÉTRIUS Poliorcète (*Δημήτριος Πολιορκητής*), c'est-à-dire *Assiégeur de villes*, fils d'Antigone, né en 338 avant J.-C., mort en 283. Il fut appelé de bonne heure à jouer un rôle important dans les guerres qui suivirent la mort prématurée d'Alexandre le Grand. Associé à la politique de son père, il le servit avec un dévouement qui ne se démentit jamais : fidélité remarquable dans ces temps de haines et de crimes domestiques. Il n'avait pas seize ans lorsqu'il l'accompagna dans sa fuite secrète en Macédoine, et la ligue formée contre Perdicas l'initia aux intrigues que son ambition devait un jour tourner contre lui-même. Il fit ses premières armes, à la tête des hétaires, dans deux combats contre Eumène, en Médie, et contribua, par son ardeur, à la victoire. Aussi, quand Antigone reprit les projets de domination qu'il avait combattus chez Perdicas, ne craignit-il pas de l'opposer au plus redouté de ses ennemis, pour surveiller ses mouvements. Assuré du concours de Séleucus et de Lysimaque, que les prétentions d'Antigone menaçaient encore plus que lui, Ptolémée était descendu dans l'île de Chypre, et se portant résolument sur la Cilicie, il en avait pris la capitale et ravagé le territoire. A cette nouvelle, Démétrius s'élança du fond de la Célé-Syrie; mais déjà Ptolémée était rentré en Égypte : il reparut bientôt, appelé par Séleucus, chassé de ses États, et vint placer son camp dans les plaines de Gaza. Malgré les conseils de ses amis, qui craignaient de le voir se mesurer seul contre « un athlète sorti du gymnase d'Alexandre (1) », Démétrius résolut de le combattre. « Il réunit tous les soldats en une « assemblée générale : tout troublé et ému, il « monta à la tribune. L'assemblée s'en étant « aperçue lui cria d'une seule voix de prendre « courage, et aussitôt le plus grand silence s'établit avant même que le sénateur ne l'eût « ordonné. La fierté et la vivacité de son regard, « sa haute taille, sa riche armure, tout son aspect

(1) Plutarque.

« avait quelque chose d'imposant, et qui gagnait la foule en sa faveur (1). » Il eut d'abord l'avantage à l'aile droite, qu'il commandait; mais enveloppé par Séleucus et Ptolémée, privé du secours de ses éléphants, abandonné par son infanterie, il fut lui-même forcé de quitter le champ de bataille. Il courut s'enfermer dans les murs d'Azoth, où Ptolémée lui renvoya ses prisonniers et ses bagages : « Ce n'est pas, disait-il, pour de telles dépouilles que nous sommes en guerre avec Antigone, mais pour les provinces qu'il veut nous enlever contre toute justice. » Démétrius avait à cœur de reconnaître une telle générosité. Il rassembla une nouvelle armée en Cilicie, et tombant à l'improviste sur Cillès, que Ptolémée avait détaché contre lui, il le fit prisonnier avec sept mille de ses meilleurs soldats, auxquels il rendit la liberté sans rançon; puis, secondé par son père, qui avait voulu lui laisser tout l'honneur de ces représailles, il recouvra sans coup férir les villes de la Syrie et de la Phénicie (en 312). Ptolémée, battant en retraite, était rentré dans son royaume : Démétrius n'osa l'y poursuivre; mais il fit une incursion dans le pays des Arabes Nabathéens, dont Antigone redoutait le voisinage pour ses nouvelles provinces. Une première tentative avait échoué, par l'incapacité d'Athénée; repoussé lui-même de Pétra, Démétrius ne rapporta du désert que des promesses de paix et un riche butin. Son expédition dans la Babylonie, qui s'était révoltée en faveur de Séleucus, ne fut pas plus heureuse : il n'eut que le temps de s'emparer d'un des forts de Babylonie : la guerre le rappela sur les bords de la mer.

La paix qu'Antigone, Lysimaque et Ptolémée avaient signée en 311 n'était qu'une trêve : tous refusaient d'en exécuter les conditions, et chacun d'eux prétendait les imposer aux autres. Le crime de Cassandre (2) et l'invasion de Léonidas, lieutenant de Ptolémée, en Cilicie, rouvrirent les hostilités. Déjà les villes du littoral étaient soumises; Halicarnasse allait succomber. Démétrius joignit Léonidas, et, poussant la guerre avec vigueur, l'eut bientôt forcé à évacuer le pays. Les succès de son fils enflant ses espérances, ce fut alors qu'Antigone, sous le prétexte d'enlever la Grèce à la domination de Cassandre et de Ptolémée, entreprit d'y établir la sienne. Démétrius partit à la tête d'une flotte de cent cinquante vaisseaux, et tout à coup, avant même qu'on se doutât de son départ, parut devant le Pirée : il se présentait en libérateur. « On le voyait, dit Plutarque, debout sur le tillac de son navire, d'où il faisait signe qu'on se tint tranquille et qu'on l'écoutât. Lorsqu'il eut obtenu le silence, il fit publier par un héraut, placé à ses côtés, qu'Antigone l'avait envoyé sous les auspices les plus favorables pour chas-

ser la garnison macédonienne et leur rendre leurs lois (en 307). » Démétrius de Phalère fut reconduit avec honneur à Thèbes; le gouverneur macédonien s'était retranché dans le port de Munychie; Démétrius l'assiégea, s'en rendit maître, et alla chasser la garnison de Mégare. Trompés par ces apparences de liberté et par les présents d'Antigone, les Athéniens prodiguèrent à leurs sauveurs intéressés les témoignages de la plus déplorable adulation : on leur dressa des autels, des jeux furent institués en leur honneur, deux tribus nouvelles créées sous leurs auspices; les députés qu'on leur envoyait prirent le nom de théores, comme ceux qu'on envoyait à Delphes; les fêtes de Bacchus furent célébrées sous le nom de Démétrius; on en vint à consulter Démétrius comme un oracle. Démétrius répondit à ces ovations en épousant Eurydice, de la famille de Miltiade, quoiqu'il fût déjà marié avec Phila, fille d'Antipater. Il aurait facilement oublié dans les honneurs et les plaisirs les desseins de son père : il était né pour régner sur cette Athènes dégénérée, où ses qualités et ses vices, son penchant à la débauche et son goût pour les arts trouvaient une égale satisfaction; mais Ptolémée ne lui laissa pas le temps d'y faire un long séjour. Il avait jeté dans l'île de Chypre une armée considérable, et menaçait de nouveau la Cilicie. Invité par son père à revenir en toute hâte, Démétrius aborda en Carie, tenta inutilement de soulever les Rhodiens contre le roi d'Égypte, prit en Cilicie le commandement de l'armée et de la flotte, et vint établir son camp devant Carpasie. En quelques jours il eut pris d'assaut toutes les villes de la côte; il se porta sur Salamine, rencontra au pied des murs Ménélas, qu'il battit, et mit le siège devant la place. Ptolémée vint à son secours; mais Démétrius l'empêcha de joindre ses forces à celles de Ménélas, dispersa sa flotte dans une grande bataille, où se heurtèrent plus de trois cents vaisseaux (voir Diodore, traduction de M. Hoefler, t. IV, p. 159 et 199), le vainquit une deuxième fois sur terre; et Salamine lui ayant ouvert ses portes, il demeura maître de la ville entière et d'un immense butin (en 306). Cet éclatant succès lui valut le titre de roi, que son père lui donna en le prenant lui-même : il fallait le justifier. Antigone avait résolu d'envahir l'Égypte; tandis qu'il s'avancé à travers les déserts, Démétrius, à la tête de la flotte, suivit les côtes. Mais à la hauteur de Raphia il fut assailli par une violente tempête, et, pour comble de malheur, l'équipage manquait d'eau, à tel point que si le mauvais temps eût duré un seul jour de plus, tous les hommes auraient péri de soif. Il eût voulu débarquer à la première embouchure du Nil (la bouche Phatnitique); mais l'entrée était gardée par des barques chargées de machines de guerre et par une armée rangée en bataille sur le rivage. Forcé de se replier sur le camp de son père, il y trouva le désordre et

(1) Diodore de Sicile, XIX, 81 (traduction de M. Ferd. Hoefler, tome III, p. 83).

(2) Voy. CASSANDRE.

le découragement : les soldats désertaient, les officiers voulaient se retirer. Antigone se décida à revenir sur ses pas, laissant à Ptolémée la tranquille possession de l'Égypte. Cependant, Démétrius ne se tenait pas pour battu : il se rejeta sur l'île de Rhodes, dont la conquête eût enlevé à Ptolémée la plus utile de ses alliances ; mais ses promesses et ses menaces échouèrent également devant la fidélité des Rhodiens. Ce fut alors qu'il fit construire la machine appelée *Héliopole*, dont Diodore nous a laissé la description, et qui se trouve exactement représentée sur l'un des monuments faussement attribués à l'ancienne Ninive (1). « La base, dit Diodore, « était carrée; chaque côté formé de poutres « équarries, jointes ensemble par des crampons de « fer. L'espace intérieur était étagé par des plan- « ches, laissant entre elles environ une coudée « d'intervalle, et destinées à porter ceux qui de- « vaient faire jouer la machine. Toute la masse « était supportée par des roues, au nombre de « huit, grandes et solides; et afin de pouvoir im- « primer à la machine toutes sortes de directions, « on y avait adapté des pivots mobiles. Les « quatre angles étaient formés par quatre piliers « légèrement inclinés en haut, et de manière que « toute la bâtisse était partagée en neuf étages. « Le plus bas se composait de quarante-trois « planches, et le plus élevé de neuf. Trois côtés « de cette bâtisse étaient recouverts extérieurement par des lames de fer, pour les garantir « contre les torches allumées. Sur le quatrième « côté, faisant face à l'ennemi, étaient pratiquées, « à la hauteur de l'étage, des fenêtres propor- « tionnées aux projectiles qui étaient lancés sur « l'ennemi. Ces fenêtres étaient garnies d'au- « vents, fixés par des ressorts, et derrière les- « quels se trouvaient à l'abri les hommes qui « lançaient les projectiles. Ces auvents étaient « formés de peaux cousues ensemble et bourrées « de laine pour amortir le choc des pierres lan- « cées par les lithoboles. Enfin, à chaque étage « étaient deux larges échelles : l'une servait « pour monter et apporter les munitions néces- « saires, et l'autre pour descendre, afin de ne « pas troubler la régularité du service. Les « hommes les plus vigoureux, au nombre de « 3,400, furent choisis pour mettre en mouve- « ment, du dedans et du dehors, cet immense « appareil de guerre (2). » Mais il ne put en- « tanner les murs des Rhodiens, héroïquement « défendus (en 304). Une députation des Athéniens « vint à temps, pour l'honneur de Démétrius, im- « plorer son secours contre Cassandre, qui tenait

leur ville assiégée. Démétrius n'avait quitté la Grèce qu'à regret : il s'empressa de conclure avec les Rhodiens un traité par lequel ils s'engageaient à servir Antigone contre tous ses ennemis, excepté contre le roi d'Égypte, et fit voile vers Athènes. Avec sa célérité ordinaire, il chassa Cassandre de l'Attique, le poursuivit jusqu'aux Thermopyles, le vainquit, et s'empara d'Héraclée, où 6,000 Macédoniens passèrent dans son camp. L'Attique et la Béotie affranchies, il entra dans le Péloponnèse : Sicyone était occupée par les troupes de Ptolémée : il acheta leur retraite; et pour la fortifier contre l'usurpation étrangère, il la fit transporter sur une esplanade voisine, où elle prit le nom de Démétriade; Mégare, Corinthe lui ouvrirent leurs portes; l'Argolide et l'Arcadie, excepté Argos et Mantinée, se rangèrent sous sa protection. Il revint jouir de son triomphe à Athènes, où l'attendaient de nouveaux honneurs. L'opisthodomé (le derrière du Parthénon) lui fut donné pour palais; et, non content de livrer à ses débauches le temple de la déesse vierge, Stratoclès fit élever des autels à ses courtisanes. Les lois les plus saintes furent violées en sa faveur; on changea l'ordre des mois pour qu'il pût subir de suite toutes les cérémonies de l'initiation aux grands et aux petits mystères. Il épuisa la servilité des Athéniens, jusqu'à s'en moquer amèrement : un jour, il leur fit demander sans délai une somme de 250 talents (12,050,000 fr.), et quand ils l'eurent recueillie à grand'peine, il ordonna de la porter à Lamia et à ses autres courtisanes, afin qu'elles s'en achetassent des poudres pour leur toilette. Tel était l'homme que la Grèce, dont la reconnaissance s'égarait, venait de proclamer généralissime à Corinthe, comme antrofois Philippe et Alexandre. Ce titre cependant était de nature à inquiéter ses rivaux; il affectait d'ailleurs pour eux le plus grand mépris. « Il se raillait ouver- « tement, dit Athénée (1), de ceux qui don- « naient à tout autre qu'à son père ou à lui le « titre de roi; et il aimait à voir des flatteurs « faire à sa table des libations à Démétrius roi, « à Séleucus capitaine des éléphants, à Ptolé- « mée amiral, à Lysimaque garde du trésor, à « Agathocle, son fils, gouverneur des îles. » Quant à Cassandre, qui lui demandait la paix, il lui avait répondu qu'il eût à se livrer sans condition; et il semble qu'il ne le comptait même plus. Ce fut pourtant Cassandre qui rapprocha encore une fois contre lui et son père tous les héritiers d'Alexandre. Lysimaque et Séleucus ayant opéré en Asie la jonction de leurs troupes, se trouvèrent en face d'Antigone, à Ipsus en Phrygie. Le vieux roi partageait les dédaigneuses illusions de son fils, « et il se flat- « tait de dissiper cette nouvelle ligue avec autant « de facilité qu'une pierre ou le moindre bruit « disperse une volée de moineaux » (Plu-

(1) Voir les deux mémoires adressés à l'Académie par M. Hoefler, où il prouve d'une manière péremptoire, par le texte des anciens et à l'aide des peintures et inscriptions trouvées sur les monuments, notamment à l'aide de l'héliopole, dont l'invention date de l'an 304 (deuxième mémoire, p. 40), que les ruines découvertes aux environs de Mossoul n'appartiennent pas et ne sauraient appartenir à la capitale de l'Empire Assyrien, détruite en 625.

(2) Diodore, XX, 91, tome IV, p. 194, de la traduction de M. Hoefler.

(1) VI, 17.

tarque). Le succès démentit ses espérances. Démétrius, un moment vainqueur, se laissa follement emporter à la poursuite de Lysimaque; lorsqu'il revint sur le champ de bataille, il trouva son père entouré par l'infanterie de Séleucus, et abandonné par ses meilleures troupes. Ses efforts ne purent rétablir le combat ni sauver de la mort Antigone, qui, les armes à la main et défendant sa vie, le cherchait partout des yeux, et attendait son secours (en 301). La perte de l'Asie Mineure, que les vainqueurs se partagèrent, était moins grave pour Démétrius que la mort de son père, qui le livrait à lui-même. Instrument docile sous la main d'Antigone, il avait heureusement exécuté ses desseins; mais cette direction lui était nécessaire : il n'avait de l'ambition que l'élan; l'esprit de suite, qui en prépare le succès et l'achève, lui manquait. Aussi à partir de 301, abandonné à son humeur aventureuse, ne fit-il plus que de passer de l'exil au trône, pour retomber du trône dans l'exil : il était incapable de s'y maintenir, surtout en face de ses rivaux, plus persévérants et plus habiles que lui.

La Grèce lui échappa d'abord en même temps que l'Asie. Il comptait sur la fidélité des Athéniens; il leur avait confié ses vaisseaux, son trésor, et sa nouvelle femme Déidamie, sœur de Pyrrhus. Mais à la hauteur des Cyclades il rencontra des ambassadeurs envoyés d'Athènes pour le prévenir qu'elle était décidée à ne recevoir aucun roi dans ses murs.

Trop faible pour songer à y rentrer de force, Démétrius débarqua à Corinthe, y reprit son argent et sa flotte, et cingla vers la Thrace. Il n'avait pas d'autre ressource que le pillage pour entretenir son armée, et les États de Lysimaque étaient sans défense. Séleucus et Ptolémée craignaient que, plus voisin qu'enx de l'Asie Mineure, il ne se fit une trop large part dans l'héritage d'Antigone : aussi laissèrent-ils Démétrius reparaître en Asie, à la tête de ses mercenaires; et il l'eût reconquis sans le jeune Agathocle, fils de Lysimaque, qui, s'attachant à ses pas, le força à se renfermer en Cilicie. De là il menaçait également Séleucus et Ptolémée : ils se réconcilièrent avec lui : l'un lui demanda sa fille, l'autre lui donna la sienne; et tous deux le proclamèrent roi d'Asie, sans doute pour éloigner ses armes de leurs États, et aussi peut-être pour les tourner contre Lysimaque. Cet accord ne dura pas : Séleucus convoitait la Cilicie; il prétendit la racheter. Démétrius refusant de la vendre, il fit valoir ses droits sur Tyr et Sidon : Démétrius y mit garnison; et tout à coup, comme s'il eût été sûr de l'Asie, il repartit pour la Grèce. Il espérait se rétablir à Athènes, où la tyrannie de Lacliarès avait excité une sédition. Une tempête qui détruisit une partie de sa flotte ralentit son ardeur : n'osant aborder en Attique, il alla prendre Messène, où il faillit périr d'un trait de batterie qui lui perça la joue. Ses forces rétablies il revint assiéger

Athènes : la famine la réduisit bientôt à la dernière extrémité, et elle lui livra, toute tremblante, Munychie obstinée. Il s'amusa de sa terreur : il fit assembler tous les citoyens dans le théâtre, environna la scène de gens armés, plaça ses gardes aux deux côtés de l'avant-scène, et descendit lui-même, comme les acteurs, par les degrés d'en haut, le regard menaçant; mais ses paroles calmèrent les craintes, et une distribution de 100,000 médimnes de blé acheva de lui ramener tous les cœurs (en 296). Sparte sembla s'inquiéter de cette restauration, et Démétrius ne pouvait souffrir qu'elle lui eût toujours échappé. Il marcha contre le roi Archidamus, le battit près de Maninée, le poursuivit jusque sous les murs de sa capitale; et il allait s'en emparer quand il reçut coup sur coup la nouvelle que Lysimaque lui avait enlevé ses villes d'Asie, et Ptolémée l'île de Chypre, sauf Salamine, où il assiégeait sa mère et ses enfants. Mais c'est au moment même où la fortune semblait l'abandonner, qu'elle lui rendit une couronne. Après la mort de Cassandre, Antipater ayant tué sa mère Thessalonique, Alexandre appela à son secours Pyrrhus et Démétrius. Pyrrhus (1), arrivé le premier, s'appropriä comme prix de ses services une partie de la Macédoine. Quand Démétrius se présenta, Alexandre, réconcilié avec son frère, lui fit entendre qu'il n'avait plus besoin de son intervention; et dans la crainte qu'il ne voulût aussi s'indemniser lui-même de son voyage, il tenta, selon Plutarque, de l'assassiner. Démétrius le prévint, et le trône de Macédoine demeurant vacant, il y fut porté par la nation, qui détestait la famille de Cassandre et aimait de prédilection celle d'Antipater, dont il était le gendre par sa première femme, Phila. La Grèce reconnaissait aussi la domination de Démétrius : il fallut que Thèbes, poussée par cet esprit de résistance provocatrice qui l'avait fait prendre et détruire déjà tant de fois, essayât de s'y soustraire : il n'eut pas plus tôt fait approcher les machines de ses murailles qu'elle se rendit à discrétion. Peu après, tandis qu'il marchait contre Lysimaque, qui menaçait ses États, elle se révolta de nouveau : il la prit, la traita encore avec humanité, mais il y mit garnison. Ces guerres en Béotie et diverses campagnes en Épire et en Étolie remplirent le commencement de son règne. Ce fut au retour d'une de ces expéditions que les Athéniens, dont l'enthousiasme ne connaissait plus de bornes, vinrent à sa rencontre couronnés de fleurs, brûlant de l'encens, et chantant un hymne qu'Athénée nous a conservé : « Les autres dieux demeurent trop loin « de nous, ou ils n'ont pas d'oreilles, ou ils « n'existent même pas, ou ils ne s'occupent pas « de nous. Pour toi, nous te voyons ici présent, » non pas fait de bois, non pas fait de pierre, « mais réel et vivant; et nous t'adorons. » Mais

(1) Voy. PYRRHUS.

Démétrius se trouvait à l'étroit en Grèce; il n'aspirait à rien de moins qu'à reconquérir tout l'empire de son père. Une armée de 110,000 hommes, une flotte de cinq cents vaisseaux, la plus belle et la mieux équipée qu'on eût jamais vue, semblaient justifier ses espérances. Informés de ces préparatifs, Séleucus, Ptolémée, Lysimaque, organisèrent une nouvelle ligue, et sollicitèrent Pyrrhus de faire irruption en Macédoine par l'Épire, tandis qu'ils y entraient de leur côté. Démétrius n'ignorait pas qu'il s'était aliéné les Macédoniens par son faste et sa hauteur; il se plaisait à les mortifier. Un jour, en sortant de son palais, il avait reçu un grand nombre de placets qu'il avait serrés dans un pli de son manteau : arrivé sur le pont de l'Axius, il les jeta dans le fleuve. Les robes de pourpre, les manteaux brodés d'or, le double diadème dont il se parait, blessaient leurs habitudes de simplicité barbare; et, ce qui les indisposait encore davantage, il les surchargeait d'impôts. Aussi, dans la crainte d'être trahi par leurs sympathies pour Lysimaque, qu'ils aimaient comme un des plus vaillants soldats d'Alexandre, il les mena contre Pyrrhus. Mais à peine eut-il placé son camp devant celui du roi d'Épire, que la défection commença : une révolte éclata; il s'enfuit en hâte à Cassandre (Potidée), d'où il repassa en Grèce. Il y eut bientôt réuni une autre armée. Athènes, qui était retombée de l'enthousiasme dans la peur, l'avait encore une fois abandonné. Désarmé par les prières du philosophe Cratès, il renonça à s'en emparer, et préféra tenter de nouveau la conquête de l'Asie. Il obtint d'abord quelques succès : les villes de la Lydie et de la Carie se rendirent volontairement; Sardes fut prise, et quelques officiers de Lysimaque passèrent avec leurs soldats dans son camp. Mais il n'eut pas le temps de s'affermir. Poursuivi par Agathocle, il remonta en Phrygie, dans l'espoir de faire révolter l'Arménie et les provinces de la haute Asie. La famine, la peste, qui décimèrent son armée, le forcèrent à renoncer à ce dessein, et le réduisirent à demander asile à Séleucus. Après bien des hésitations, le roi de Syrie lui permit de se retirer dans la Cœtaonie. Emprisonné dans ce pays sauvage comme une bête féroce, Démétrius s'en échappa, pénétra dans la Syrie, battit Séleucus dans plusieurs rencontres; et ces succès relevant son courage, il résolut de lui livrer un combat décisif. Mais sur le champ de bataille ses soldats passèrent à Séleucus, et bientôt il ne resta plus autour de lui qu'un petit nombre d'amis et d'officiers, avec lesquels il s'échappa. Il voulait se percer de son épée; on le détermina à se rendre. Séleucus le traita avec honneur, lui assigna une pension considérable pour subvenir à ses besoins, et le leurra quelque temps de l'espoir d'une prochaine liberté. Mais trop heureux de le tenir en sa puissance, s'il ferma l'oreille aux offres de Lysimaque, qui voulait le faire assassiner, il ne

fut pas moins sourd aux sollicitations de ceux qui demandaient son rétablissement sur le trône (en 285). Démétrius finit lui-même par prendre plaisir à sa vie de débauches orientales : enfermé dans un vaste parc, rempli de bêtes fauves, il se livra d'abord à la chasse avec ardeur; puis il s'abandonna à des habitudes de mollesse, à des excès de table, qui abrégèrent sa vie. Il mourut à l'âge de cinquante-cinq ans (en 283). — Ainsi devait se terminer la carrière aventureuse d'un homme dont l'inquiète et stérile ambition avait fatigué ses propres partisans, las de vaincre inutilement avec lui. Doué d'un génie militaire remarquable dans un temps où une victoire pouvait donner un trône, il joignait aux avantages extérieurs, qui attirent les sympathies des peuples, toutes les brillantes qualités qui les conservent; mais son impatience de tout repos, son agitation désordonnée, et surtout son amour effréné du luxe et des plaisirs, compromirent ou gâtèrent toujours le succès de ses plus belles entreprises; si bien qu'après quarante ans d'une activité et d'une audace incomparables, il s'éteignit en roi fainéant : triste et frappant exemple de la démolisation du monde à cette époque, et du mauvais emploi qu'on y faisait des plus vastes ressources et des plus grands talents. A la suite de plusieurs révolutions, Antigone Gonatas, son fils, monta sur le trône de Macédoine, que sa postérité conserva jusqu'à la défaite de Persée par les Romains.

GRÉARD.

Plutarque, *Vie de Démétrius et de Pyrrhus*. — Diodore, XIX, XX, XXI. — Appien, *Passim*. — Justin, XV, XVI. — Athénée, VI, 17. — Polybe, II, 41; IX, 29. — Pausanias, *Attiques*, I, 6, 10, 23, 36; VI, 16. — Appien (*Syriaca*), 17, 54. — Rollin (*Hist. Anc.*), VII. — *Annales des Lagides*, par Champollion-Figeac.

* **DÉMÉTRIUS le Beau** (Δημήτριος ὁ Καλός), un des deux fils de Démétrius Poliorcète, qui portèrent le même nom que leur père, vivaient vers 280 avant J.-C. Par sa mère Ptolemaïs, fille de Ptolémée Soter, il était frère d'Antigone Gonatas. Il épousa d'abord Olympias de Larisse, dont il eut Antigone surnommé Dason, qui occupa plus tard le trône de Macédoine. Après la mort de Magas, roi de Cyrène, sa veuve, Arsinoé, désirent obtenir du secours contre Ptolémée, envoya en Macédoine offrir la main de sa fille Bérénice et le royaume de Cyrène à Démétrius. Celui-ci, acceptant avec empressement cette proposition, se rendit à Cyrène, et y fit reconnaître son autorité sans opposition. On ignore combien de temps il garda le pouvoir; mais on sait qu'il se fit haïr par ses manières arrogantes et impopulaires et par son commerce criminel avec sa belle-mère. Irritée d'une pareille conduite, la jeune reine Bérénice le fit assassiner, dans les bras d'Arsinoé. D'après une conjecture probable de Droysen, ce fut ce Démétrius, et non, comme le prétend Justin, le fils d'Antigone Gonatas, qui repoussa l'invasion d'Alexandre d'Épire en Macédoine.

Justin, XXVI, 23. — Eusebe, *Arm.*, I, pp. 157, 158. — Niebuhr, *Kleine Schriften*, p. 229. — Droysen, *Hellen.*, II, pp. 215, 292.

DÉMÉTRIUS II, roi de Macédoine, fils d'Antigone Gonatas, né vers 278 avant J.-C., mort en 229. Il succéda à son père en 239. D'après Justin, il s'était distingué dès 266 ou 265 par la défaite d'Alexandre d'Épire, qui avait envahi la Macédoine. Mais cette victoire a été attribuée avec plus de vraisemblance au fils de Démétrius Poliorcète, par Droysen et par Niebuhr. Quant aux événements du règne de Démétrius II, ils sont si imparfaitement connus qu'il n'est pas facile de se former une idée de son caractère et de ses talents. Il suivit la politique de son père en entretenant des relations amicales avec les tyrans des principales villes du Péloponnèse pour les opposer à la ligue achéenne. En même temps nous le voyons engagé dans une guerre contre les Étoliens, qui avaient fait alliance avec les Achéens. On ignore les détails de cette expédition; mais on sait qu'il s'agissait de la possession de l'Acarnanie. Bien qu'il fût assisté par les Béotiens et par Agron, roi d'Illyrie, Démétrius laissa gagner du terrain aux Étoliens. Il essuya une grande défaite en combattant contre les Dardaniens, tribu barbare de la frontière nord-ouest de la Macédoine; mais on ignore à quelle époque de son règne se rapporte cet événement. Démétrius avait d'abord épousé Stratonice, fille d'Antiochus Soter; il la répudia, et prit pour femme Phthia, fille d'Olympias et d'Alexandre d'Épire.

Polybe, II, 2, 44, 46; XX, 5. — Justin, XXVIII, 1. — Droysen, *Hellenisms*, II. — Niebuhr, *Kleine Schrift.* — Thirlwall, *Greece*, VIII, p. 90. — Schorn, *Gesch. Griechenlands*.

DÉMÉTRIUS, prince macédonien, fils de Philippe V, roi de Macédoine, né en 207 avant J.-C., mort en 181. Il était pour l'âge le cadet de son frère Persée; mais il avait sur lui l'avantage d'être né d'une femme légitime, tandis que l'autre avait pour mère une concubine. Après la bataille de Cynocéphales, il fut remis, quoique tout enfant, à Flaminius comme otage, et envoyé à Rome. Il y apprit à craindre et à aimer la république. Rendu à son père après la guerre d'Antiochus, il ne tarda pas à être renvoyé une seconde fois à Rome, où il fut accueilli avec la plus grande faveur. La position de Philippe était alors très-difficile. Les voisins de la Macédoine, sachant que les ennemis de ce prince étaient favorablement écoutés à Rome, ne cessaient de s'y plaindre de lui. Démétrius palliait ou réfutait toutes ces récriminations. Le sénat, qui l'aimait et l'estimait, le renvoya en Macédoine avec des ambassadeurs chargés d'examiner sans écart et sans bruit ce qu'il pouvait y avoir de véritable dans les accusations dirigées contre Philippe. Les Macédoniens virent avec plaisir le retour d'un prince qu'ils regardaient comme l'héritier présomptif de la couronne, et Persée craignit que la couronne ne lui échappât. N'ayant plus

d'espoir de parvenir au trône que par le crime, il calomnia son frère en toute occasion, et persuada au roi que Démétrius n'était qu'un agent des Romains. On peut lire dans Tite-Live le récit des coupables manœuvres qui préparèrent la mort du plus jeune fils de Philippe: nous raconterons seulement l'intrigue qui en fut la cause immédiate.

En 181, Philippe envoya sous un prétexte vague de nouveaux ambassadeurs au sénat. Ils devaient, d'après des instructions particulières, sonder la disposition des esprits à l'égard de Démétrius et s'informer de la conduite qu'il avait tenue à Rome pendant son séjour. Les agents étaient des créatures de Persée. Philippe partit ensuite pour explorer le mont Hémus. Il emmena avec lui Persée, et confia Démétrius aux soins de Didas, gouverneur de la Péonie. Celui-ci, s'insinuant dans la confiance du jeune homme, apprit qu'il songeait à se retirer chez les Romains. Il en donna aussitôt avis à Persée, qui en fit part au roi. Philippe ordonna d'arrêter Hérodoté, ami intime de Démétrius, et de garder à vue ce jeune prince. Philoclès et Apelle, à leur retour, présentèrent au roi une fausse lettre de Flaminius, par laquelle il le priait « de ne point savoir mauvais gré à Démétrius de quelques paroles imprudentes qui avaient pu lui échapper, que le jeune prince n'entreprendrait jamais rien contre les droits du sang et de la nature ». Cette lettre supposée semblait confirmer les accusations de Persée contre son frère; le malheureux Hérodoté fut appliqué à la question, et mourut dans les tourments sans avoir chargé son maître. Philippe, assez cruel pour vouloir la mort de son fils, n'osa pas l'ordonner publiquement. En partant de Thessalonique pour se rendre à Démétriade, il chargea Didas de le délivrer de Démétrius. Celui-ci ayant conduit le jeune homme en Péonie, lui donna du poison. Deux esclaves de l'assassin, témoins des souffrances de Démétrius, l'étouffèrent entre des couvertures.

Polybe, XVIII, 22; XX, 13; XXIII, 14; XXIV, 1-3, 78. — Tite-Live, XXXIII, 18, 30; XXXIV, 52; XXXVI, 35; XXXIX, 34, 47, 53; XL, 4-15, 20-24. — Justin, XXXII, 2. — Zonaras, IX, 22.

DÉMÉTRIUS I^{er}, roi de Syrie, surnommé *Soter* (Σωτήρ), le Sauveur, né vers 187 avant J.-C., mort en 150. Il était fils de Séleucus IV, *Philopator*, et petit-fils d'Antiochus le Grand. Encore enfant, il fut envoyé à Rome comme otage par son père, et il y resta pendant tout le règne d'Antiochus Épiphané. Il s'y lia intimement avec l'historien Polybe. Après la mort d'Antiochus, en 164, il demanda au sénat la permission de retourner en Syrie et d'occuper le trône, de préférence à son cousin Antiochus Eupator. Voyant que ses demandes étaient rejetées par le sénat, il s'enfuit secrètement de Rome, par les conseils et avec l'assistance de Polybe, et se rendit avec une suite peu nombreuse à Tripolis, dans la Phénicie. Les Syriens se déclarèrent

immédiatement en sa faveur, et les enfants d'Antiochus furent saisis avec leur tuteur, Lysias, par leurs propres gardes, et mis à mort. Aussitôt établi sur le trône de Syrie, Démétrius chercha immédiatement à se concilier la faveur des Romains, en leur envoyant une ambassade avec des trésors considérables, et en leur livrant Leptine, qui, sous le règne précédent, avait assassiné l'envoyé romain Cn. Octavius. Ayant ainsi réussi à se faire reconnaître comme roi, il entreprit de régler selon son bon plaisir les affaires de l'Orient. Il chassa de Babylone le satrape Héraclide, qui s'y était rendu très-impopulaire. Les habitants de cette ville donnèrent par reconnaissance au nouveau roi le surnom de *Soter*. Ses persécutions contre les Juifs poussèrent ceux-ci à se révolter, sous les ordres de Judas Machabée. Le général juif battit Nicanor, lieutenant de Démétrius, et conclut un traité avec les Romains, qui déclarèrent la Judée indépendante, et défendirent à Démétrius de l'attaquer. Il encourut plus tard l'inimitié des Romains, en chassant Ariarathe de Cappadoce, pour lui substituer une de ses créatures. Le sénat prit en main la cause d'Ariarathe, et le rétablit aussitôt sur le trône.

Pendant que Démétrius se créait ainsi de tous côtés des ennemis extérieurs, il s'aliénait complètement le cœur de ses sujets par ses prodigalités et ses débauches. Dans cet état de choses, Héraclide, pour se venger d'avoir été chassé de Babylone, mit en avant un imposteur appelé Balas, qui prit le nom d'Alexandre, et se donna pour le fils d'Antiochus Épiphane. Cet usurpateur éprouva d'abord plusieurs échecs; mais ayant obtenu la puissante protection des Romains, il reçut aussitôt des secours d'Attale, roi de Pergame, d'Ariarathe, roi de Cappadoce, de Ptolémée Philométor et des Juifs commandés par Jonathas Macchabée. Démétrius livra bataille à son compétiteur, et malgré des prodiges de valeur il fut vaincu et tué. Il avait régné onze ou douze ans. Il laissa deux fils, Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès, qui dans la suite montèrent tous deux sur le trône.

Polybe, XXXI, 12, 19-23; XXXII, 4, 6, 20; XXXIV, 14, 16. — Appien, *Syriaca*, 46, 47, 67. — Diodore de Sicile, *Excrc. Vales.*, XXXIII. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, 10; XIII, 2. — Tite-Live, *Ept.*, XLVI, XLVII. — Justin, XXXIV, 3; XXXV, 1.

DÉMÉTRIUS II, surnommé *Nicator* (Νικᾶτορ), roi de Syrie, fils du précédent, né vers 165, mort en 125. Envoyé à Cnide par son père, à l'époque de l'invasion d'Alexandre Balas en Syrie, il échappa aux mains de l'usurpateur. Après la mort de son père, il passa plusieurs années dans l'exil. Mais bientôt, Balas s'étant rendu, par sa faiblesse et ses vices, odieux à tous ses sujets, Démétrius résolut de reconquérir le royaume de Syrie, et assembla dans ce but un corps de mercenaires crétois, avec lesquels il débarqua sur les côtes de Cilicie, en 148 ou 147. Ptolémée Philométor, qui occupait avec une armée les

provinces méridionales de la Syrie, se déclara aussitôt en faveur du jeune prétendant, et lui donna pour femme sa fille Cléopâtre, déjà mariée à l'usurpateur Balas. Les forces combinées de Démétrius et de Ptolémée prirent possession d'Antioche. Alexandre, qui s'était retiré en Cilicie, revint les attaquer en Syrie, et fut complètement défait, sur les bords du fleuve Anoporas. Ptolémée mourut des suites des blessures reçues dans ce combat, et Balas, qui s'était réfugié à Abas, en Arabie, fut massacré par ses compagnons de fuite. Démétrius prit, à la suite de cette victoire, le titre de Nicator. Se voyant délivré de l'usurpateur, et croyant n'avoir rien à craindre de la part du roi d'Égypte, il s'abandonna aux vices les plus grossiers. En même temps qu'il se faisait détester des Syriens par ses cruautés, il licenciait ses troupes, et ne gardait de toute son armée qu'un corps de mercenaires crétois. Cette conduite engagea un certain Diodote, surnommé Tryphon, à mettre en avant, comme prétendant au trône, le fils, encore enfant, d'Alexandre Balas. Tryphon obtint l'appui de Jonathas Machabée, et parvint à se rendre maître d'Antioche et d'une grande partie de la Syrie. Démétrius, désespérant de reconquérir ces provinces ou voulant rassembler des forces plus nombreuses pour attaquer Balas, se retira à Séleucie et à Babylone, et entreprit une expédition contre les Parthes. Après des alternatives de succès et de revers, il se laissa prendre à un stratagème, perdit toute son armée, et fut lui-même fait prisonnier. Suivant Appien et Justin, la révolte de Tryphon fut postérieure à la prise de Démétrius; mais l'opinion contraire (celle du *livre des Machabées*) est plus probable. Démétrius fut relégué en Hyrcanie, mais traité d'ailleurs amicalement par le roi des Parthes, Mithridate (Arsaces II), qui lui donna sa fille Rhodogune en mariage. Après la mort de Mithridate, Démétrius fit pour s'échapper plusieurs tentatives inutiles. Pendant ce temps, son frère Antiochus Sidétès, ayant chassé l'usurpateur, et s'étant solidement établi sur le trône, déclara la guerre aux Parthes. Le nouveau roi des Parthes, Phraate, rendit la liberté à Démétrius, dans la pensée que les deux frères se combattraient, et que les Parthes se trouveraient ainsi à l'abri de l'invasion syrienne. L'événement ne répondit pas tout à fait à l'espoir du prince parthe. Antiochus ayant été tué dans une bataille, Démétrius se rétablit sur le trône, en 128, après une captivité de dix ans, et s'y maintint en dépit de Phraate. Il se crut assez fort pour entreprendre une expédition contre l'Égypte; mais il fut forcé d'y renoncer, à cause de la désaffection de ses sujets et de ses soldats. Ptolémée en profita pour lui opposer Alexandre Zébina, qui battit le roi de Syrie et le força de fuir. Sa femme Cléopâtre, ne pouvant oublier le mariage de son mari avec Rhodogune, refusa de le recevoir à Ptolémaïs. Il se réfugia à Tyr, et il fut massa-

cré au moment où il essayait de s'échapper par mer. Selon Appien, il fut tué à l'instigation de Cléopâtre. Il laissa deux fils, Séleucus, assassiné par l'ordre de Cléopâtre, et Antiochus surnommé Grypus. Démétrius II porte sur ces médailles, outre le titre de *Nicator*, ceux de *Theos* et de *Philadelphos*. Par les dates de ces médailles on voit qu'elles furent frappées aussi bien pendant sa captivité qu'avant et après. Celles qui sont antérieures à sa captivité le représentent avec une figure très-jeune et sans barbe; celles qui furent frappées après son retour le représentent avec une longue barbe à la manière des Parthes.

Justin, XXXV, 2; XXXVI, 1; XXXVIII, 9, 10; XXXIX, 1. — Tite-Live, *Épít.*, LII, LX. — Diodore de Sicile, *Excerpt. Photii*, XXXII. — Appien, *Syriaca*, 67-68. — Josèphe, *Antiquitates*, XIII, 4, 5, 8, 9.

DÉMÉTRIUS III, surnommé *Eucarus*, roi de Syrie, régna de 94 avant J.-C. à 88 (218-224 de l'ère des Séleucides). Il était le quatrième fils d'Antiochus Grypus et le petit-fils de Démétrius II. Pendant les guerres civiles qui suivirent la mort d'Antiochus Grypus, il fut établi roi de Damas en Célé Syrie, par Ptolémée Lathyre, roi de Chypre. Après la mort d'Antiochus Eusébes, Démétrius et son frère Philippe se partagèrent tout le royaume de Syrie. Les Juifs réclamèrent la protection du premier contre leur tyran Alexandre Jannée. Démétrius accourut, et battit Alexandre; mais au lieu de poursuivre sa victoire, il marcha sur Béroé. Ce fut le signal de la guerre entre les deux frères. Straton, gouverneur de Béroé, tenait pour Philippe; il assiégea Démétrius dans son camp, et le força par famine à se rendre à discrétion. Le prisonnier fut envoyé à Arsace IX, roi des Parthes, et termina ses jours dans la captivité. Les médailles que nous avons de ce prince, très-importantes pour fixer la chronologie des rois syriens, ne portent pas le surnom d'*Eucarus*, mais elles donnent à Démétrius les titres de *Theos*, *Philopator*, *Soter*, *Philometor*, *Evergetès*, *Callinicus*.

Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIII, 13, 14. — Eckel, *Doct. Num.*, III. — L'abbé Belley, *Dissertation sur la durée du règne de Démétrius III*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, I, 29.

DÉMÉTRIUS, roi de Bactriane, régna probablement de 190 avant J.-C. jusqu'en 165. Il était fils d'Euthydème. D'après Polybe, quand Antiochus le Grand envahit les territoires d'Euthydème, celui-ci envoya son fils Démétrius, alors très-jeune, pour négocier la paix avec le monarque syrien. Antiochus, charmé de la beauté et des manières du jeune homme, confirma Euthydème dans sa souveraineté, et promit une de ses filles en mariage à Démétrius. Les autres renseignements que nous possédons sur ce prince sont aussi rares que confus. Il paraît, malgré l'opinion contraire de Bayer, que Démétrius succéda à son père sur le trône de Bactriane et régna au moins dix ans. Strabon le mentionne parmi les rois de Bactriane qui firent de vastes

conquêtes dans l'Inde septentrionale, mais sans indiquer avec précision l'étendue de ces conquêtes. Justin au contraire l'appelle roi des Indes, et nous le montre faisant la guerre à Eucratidès, roi de Bactriane. Mionnet a conjecturé qu'il y avait eu deux Démétrius, l'un fils d'Euthydème, l'autre roi de l'Inde septentrionale; mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse. On peut expliquer l'assertion de Justin en supposant que tandis que Démétrius faisait des conquêtes dans l'Indoustan, Eucratidès, un de ses vassaux ou peut-être un de ses lieutenants, se révolta et se rendit indépendant. Ces deux princes peuvent avoir régné en même temps pendant un grand nombre d'années. C'est probablement à ce Démétrius qu'appartient la fondation de la ville de Démétriadé dans l'Arachosie, mentionnée par Isidore de Charax. La chronologie de son règne est, comme celle de tous les rois de Bactriane, extrêmement incertaine. Selon M. Raoul-Rochette, il monta sur le trône en 190, et en 185 d'après M. Lassen. Il régna probablement environ vingt ou vingt-cinq ans.

Polybe, XI, 34. — Strabon, XI, 11. — Justin, XLI, 6. — Bayer, *Historia Regni Graecorum Bactriani*. — Mionnet, *Description des médailles antiques, supplément*, vol. VIII, p. 473. — Wilson, *Ariana*. — Lassen, *Gesch. der Bactr. Könige*. — Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, année 1835.

DÉMÉTRIUS rois de Géorgie, Voyez TEMEDR.

II. **DÉMÉTRIUS guerriers, écrivains, savants artistes, etc.**

DÉMÉTRIUS surnommé *l'Athlète* (*Pugil*), grammairien grec, d'une époque incertaine. On cite de lui un ouvrage intitulé *Περὶ Διαλεκτικῆς*. Il semble aussi avoir écrit sur Homère.

Etymol. magn., au mot Μόλωψ. — Apollonius Soph. au mot: Ὁπαζόμενος.

* **DÉMÉTRIUS de Tarse**, poète grec, que Diogène Laerce mentionne comme ayant composé quelques-unes de ces pièces qu'on représentait à la suite d'une trilogie tragique, et qu'on appelait *Satyriques*, parce que des Satyres en étaient les principaux personnages. Diogène lui donne l'épithète de *Tarsique*, ce qui a fait croire à quelques savants qu'il était natif de Tarse, tandis que d'autres (et entre autres Casaubon) pensent que ce nom désigne les auteurs d'un certain genre de compositions. G. BRUNET.

Fabricius, *Bibliotheca Graeca*, t. XI, p. 419.

DÉMÉTRIUS, poète épique grec, d'une époque incertaine. Du temps de Diogène Laerce, il ne restait de lui que trois vers sur les envieux. Ces vers sont aussi cités par Suidas, sans nom d'auteur.

Diogène Laerce, V, 85. — Suidas, au mot Φθονῶ.

Aux Démétrius littérateurs que nous venons d'énumérer, nous ajouterons les suivants, dont on ne connaît guère que les noms : **DÉMÉTRIUS Γουύπερος**, un des commentateurs d'Homère; — **DÉMÉTRIUS d'Ilion**, auteur d'une histoire de Troie; — **DÉMÉTRIUS**, auteur d'une histoire des

deur des Juifs ; — DÉMÉTRIUS d'Odessa, auteur d'un ouvrage sur sa ville natale ; — DÉMÉTRIUS de Sagalassus, auteur d'un ouvrage intitulé *Παρθονικά* ; — DÉMÉTRIUS de Salamine, auteur d'un ouvrage sur l'île de Chypre ; — DÉMÉTRIUS de Trézène, grammairien grec cité par Athénée. C'est probablement le même qui, au rapport de Diogène Laërce, écrit contre les sophistes. On trouve dans l'*Anthologie* deux distiques d'un certain Démétrius sur la Vache de Myron. On ne sait auquel des nombreux Démétrius cités plus haut on peut les attribuer ; — DÉMÉTRIUS auteur des *Pamphyliaca* ; — DÉMÉTRIUS auteur des *Argolica* ; — et DÉMÉTRIUS auteur d'un ouvrage sur l'Égypte, intitulé *Περὶ τῶν κατ' Αἴγυπτον*.

Vossius, *De Historicis Græcis*. — C. Müller, *Historiarum Græcorum Fragmenta*, t. IV. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* DÉMÉTRIUS, poète athénien de la vieille comédie, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Les fragments qui nous restent de lui contiennent des allusions évidentes à des événements accomplis entre la 92^e et la 94^e olymp. (412-404 avant J.-C.) ; mais ils font mention aussi de Séleucus et d'Agathocle, ce qui ferait vivre Démétrius vers la 118^e olympiade (308 avant J.-C.), c'est-à-dire cent ans plus tard que l'époque indiquée par le plus grand nombre de fragments. Il n'y a qu'une seule manière d'expliquer une pareille contradiction, c'est de supposer, avec Clinton et Meineke, qu'il a existé deux Démétrius poètes, l'un de l'ancienne, l'autre de la nouvelle comédie. On peut donner à l'ancien Démétrius les *Σκελιὰ* ou *Σκελοί*, cités par Athénée, Élien, Hesychius et l'*Étymologicon magnum*. Au second appartient indubitablement le fragment de l'*Ἀρεσπαγίτης*, puisque cette pièce, comme on le voit par ce fragment même, est postérieure à 299.

Clinton, *Fast. Hell.*, année 299. — Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I, pp. 264-266 ; II, pp. 876, 878 ; IV, pp. 539, 540.

* DÉMÉTRIUS, statuaire grec, vivait vers 400 avant J.-C. Pline cite de lui une statue de Lysimacha, qui fut prêtresse de Minerve pendant soixante-quatre ans ; une statue de Minerve qui reçut le nom de *Musicalis* (*Μουσική*), parce que les serpents qui couvraient la tête de la Gorgone résonnaient comme les cordes d'une lyre, et une statue équestre de Simon, le plus ancien auteur qui ait écrit sur la cavalerie. Nous savons par Xénophon que Simon, auteur d'un traité sur la cavalerie, *Περὶ Ἱππικῆς*, plaça dans l'Éleusium d'Athènes un cheval de bronze, sur le piedestal duquel ses propres ouvrages étaient indiqués en relief. L'Éleusium fut bâti par Périclès. C'est donc dans les quarante ans (430-390) qui séparent Périclès de Xénophon qu'il faut placer Démétrius. Hirt voit dans un bas-relief du musée Nani à Venise une copie de la statue équestre de Simon.

Selon Quintilien, Démétrius fut blâmé de s'attacher dans ses statues à la ressemblance au

point de manquer aux lois du beau. C'est probablement le même que Démétrius d'Alopèce, dont la statue de Pellichus est décrite par Lucien. Ce critique, faisant allusion au défaut dont nous avons parlé plus haut, appelle ce Démétrius un statuaire d'hommes, et non pas un statuaire de dieux (*ὁ θεοποιὸς τις ἄλλ' ἀνθρωποποιός*).

Pline, XXXIV, s. — Xénophon, *Περὶ Ἱππικῆς*, l. — Lucien, *Philop.* — Hirt, *Gesch. der bild. Kunst*.

DÉMÉTRIUS de Byzance, philosophe péripatéticien, vivait, à ce qu'on croit, dans le quatrième siècle avant J.-C. C'était probablement le même que le Démétrius disciple de Criton. On cite de lui un traité *Sur les Poètes* ou *Sur les Poèmes*, *Περὶ Ποιητῶν* ou *Περὶ Ποιημάτων* (ce sont peut-être deux ouvrages différents). Les critiques anciens ne citent rien de plus de lui ; mais on a découvert à Herculanum des fragments de deux de ses traités savoir : *Περὶ τινῶν συζητήσεων διατακν*, et *Περὶ τῆς Πολυαίνου ἀπορίας*. Il n'est pas impossible que ce philosophe, au lieu d'être un disciple de Criton, eût vécu plusieurs siècles plus tard et eût été un des philosophes qui cherchèrent à dissuader Caton d'Utique de se tuer.

Diogène Laërce, V, 83. — Athénée, X, XII, XIV. — Plutarque, *Cato Minor*, 65. — *Volum. Herculan.*, I, p. 106, éd. d'Oxford.

* DÉMÉTRIUS, architecte grec, vivait probablement dans le quatrième siècle avant J.-C. Il s'associa à Péonius pour terminer le grand temple de Diane à Éphèse, que Chersiphron avait commencé deux cent vingt ans auparavant. Il vivait probablement vers 340 ; mais cette date ne peut être fixée avec certitude. Vitruve l'appelle *Servus Dianæ*, c'est-à-dire Hiérodoule (*ιερόδουλος*), esclave sacré.

DÉMÉTRIUS de Phalère, orateur athénien, né dans le bourg de Phalère, vers la 108^e olymp. (348 avant J.-C.), mort vers 282. Il était fils d'un certain Phanistrate, qui avait été esclave dans la maison de Conon, et de Timothée. Malgré l'obscurité de sa naissance, il s'éleva aux premières dignités de l'État. Disciple et ami de Théophraste, il cultiva avec un égal succès, ainsi que le remarque Cicéron, la philosophie et l'éloquence. Il débuta dans la carrière politique vers 325. A cette époque les orateurs attiques étaient morts ou vieux. Le jeune Démétrius se fit rapidement une réputation brillante. Il appartenait alors au parti démocratique ou anti-macédonien, et fut forcé de s'enfuir d'Athènes lorsque cette ville tomba au pouvoir d'Antipater. Himéré, frère de Démétrius, se sauva à Égine avec l'orateur Hypéride et Aristonicus. Tous trois se réfugièrent dans le temple d'Ajax, comme dans un asile sacré. Ils en furent arrachés et envoyés à Antipater, qui les fit mourir. Démétrius fut si sensible à la perte de son frère et rendit de si grands honneurs à sa mémoire, qu'on le soupçonna de l'honorer d'un culte divin. Soit que ce soupçon fût fondé, soit plutôt que ce fût un prétexte pour lui ôter tout espoir de retour à Athènes, Antipater

le fit condamner par le peuple pour crime de sacrilège. Démétrius vint bientôt en grâce auprès d'Antipater, et devint ainsi que Phocion et Démade un des chefs du parti oligarchique. Ce changement de politique faillit lui devenir funeste. Atteint par la réaction démocratique qui éclata en 318 à l'insurrection de Polysperchon, il échappa par la fuite au sort de Phocion, et se retira auprès de Cassandre. Ce prince, profitant des troubles d'Athènes, entra au Pirée avec une flotte de trente-cinq vaisseaux. Les Athéniens lui envoyèrent une députation pour conclure la paix : ils obtinrent de rester maîtres de la ville, de leurs terres, de leurs revenus et de leurs vaisseaux. L'Acropole devait rester au pouvoir de Cassandre jusqu'à la fin de la guerre civile. On convint que les habitants qui possédaient dix mines de revenu (916 francs) auraient seuls part au gouvernement; enfin, on laissa à Cassandre le choix du magistrat suprême de la république. Cette haute position fut confiée à Démétrius de Phalère. Il administra la ville pendant dix années. Il remit en vigueur les bonnes lois, en fit sanctionner de nouvelles, destinées à réprimer le luxe, augmenta les revenus de l'État, et ramena à prospérité dans cette ville fatiguée de troubles politiques et épuisée par les sacrifices qu'elle avait dû faire (*Atheniensium rem ex sanguine am et jacentem sustentavit*, a dit Cicéron, *De republica*, II). Il releva les anciennes familles tombées dans la misère, et entre autres celle d'Aristide. Comme il réunissait dans sa personne l'homme d'État et l'homme de lettres, son éloquence douce et persuasive montra, ainsi qu'il le disait lui-même, que le discours avait autant de force dans le gouvernement que les armes dans la guerre. Dans la cent-quinzième olympiade, il fit faire le dénombrement de la population de l'Attique, qui se trouva être de vingt-et-un mille citoyens, dix mille étrangers, et quatre cent mille esclaves. Il tira la philosophie spéculative de l'ombre des écoles, et sut la produire au grand jour, en la familiarisant avec le tumulte des affaires. La représentation des tragédies était tombée en désuétude, à cause des grandes dépenses qu'elle nécessitait. Pour donner au peuple un amusement moins coûteux et cependant littéraire, Démétrius fit réciter sur le théâtre par des rhapsodes les poèmes homériques. Sa douceur, sa protection qu'il accorda aux beaux-arts, le soin qu'il prit d'employer la persuasion au lieu de la force, lui concilièrent l'affection des Athéniens, qui lui élevèrent, dit-on, trois cent soixante statues, c'est-à-dire autant qu'il y avait de jours dans l'année athénienne. Varron a dit :

Hic Demetrius aeneas tot aptu'st -
Quot lucas habet annus absolutus.

Il paraît, d'après un passage d'Athénée, que dans la dernière partie de son administration Démétrius, enivré de sa fortune, se livra à tous les excès du luxe et de la débauche. Mais Athénée pourrait bien avoir fait une confusion et avoir

mis sur le compte de Démétrius de Phalère les excès de Démétrius Poliorcète. L'arrivée de ce dernier, qui en 307 se présenta au Pirée avec une flotte de deux cent cinquante voiles, détermina dans Athènes un mouvement démocratique. Le lieutenant de Cassandre se retira à Thèbes, sous la protection d'une escorte que lui donna le fils d'Antigone. Le parti triomphant fit passer contre Démétrius de Phalère une sentence de mort, et son ami Ménandre fut bien près d'être victime de cette violente réaction. Toutes ses statues furent renversées, à l'exception d'une seule. Après un court séjour à Thèbes, il se retira en Égypte, auprès de Ptolémée Lagus, dont il gagna bientôt l'amitié et la confiance, et qui le chargea, dit-on, de la révision des lois de son royaume. Les auteurs ecclésiastiques prétendent que la célèbre bibliothèque d'Alexandrie fut fondée d'après ses conseils, et qu'il en fut le premier administrateur; quelques-uns vont même jusqu'à lui attribuer l'idée de la traduction des Septante; ces deux assertions ne sont pas aussi dénuées de fondement que l'ont cru plusieurs critiques. On lit dans Plutarque : « Démétrius de Phalère conseilla au roi Ptolémée d'acquiescer les livres qui traitaient de la royauté et du gouvernement, et de les lire; car il y trouverait des vérités que les courtisans n'osent pas dire aux rois. » Pourquoi la législation de Moïse n'aurait-elle pas été au nombre de ces ouvrages de morale politique dont Démétrius conseillait la lecture à Ptolémée? Pour que celui-ci pût la lire, ne fallait-il pas qu'elle fût traduite? chose facile, à cause du grand nombre de Juifs qui se trouvaient à Alexandrie. La traduction partielle du *Pentateuque* put donner l'idée d'une traduction complète de la Bible. L'immense dépôt de livres désigné sous le nom de bibliothèque d'Alexandrie comprenait réellement deux établissements distincts : la bibliothèque du Serapeum, fondée par Ptolémée Philadelphe postérieurement à la mort de Démétrius, et la bibliothèque du palais, laquelle datait de Ptolémée Soter, et dont l'orateur athénien put être l'administrateur. Ces deux faits n'ont donc rien d'in vraisemblable en eux-mêmes; mais il faut reconnaître que les historiens profanes n'en disent rien, et que les écrivains ecclésiastiques n'en parlent que sur la foi de la *Lettre d'Aristéas*, c'est-à-dire d'une pièce évidemment fautive et fabriquée.

Démétrius vécut paisiblement en Égypte pendant tout le règne de Ptolémée Lagus; Ptolémée Philadelphe, que son père avait choisi pour successeur, malgré l'avis de Démétrius et au préjudice des fils d'un premier lit, fut à peine monté sur le trône qu'il priva le conseiller du roi défunt de toutes ses distinctions, et le reléqua dans une province de la haute Égypte. Démétrius languit quelque temps dans l'exil, et mourut de la piqûre d'un aspic.

Démétrius fut le dernier des orateurs attiques dignes de ce nom; ses discours portaient, au ju-

gement des anciens, des marques évidentes de décadence. Ils n'avaient plus rien de la sublimité qui caractérisait ceux de Démosthène. « Démétrius, dit Cicéron, fut le plus savant de tous les orateurs d'Athènes; mais, moins exercé au maniement des armes qu'aux jeux de la palestre, il charmait les Athéniens plutôt qu'il ne les enflammait : aussi était-ce de l'école paisible du savant Théophraste, et non de la tente du guerrier, qu'il était sorti pour braver les ardeurs du soleil et la poussière des combats. Il altéra le premier le véritable caractère de l'éloquence, et lui ôta son nerf et sa vigueur; il aimait mieux paraître doux que fort, et il le fut en effet, mais d'une douceur qui pénétrait les âmes sans les émouvoir. On gardait le souvenir de sa diction harmonieuse, mais il ne savait pas, comme Périclès, laisser l'aiguillon avec le sentiment du plaisir dans l'âme de ses auditeurs. » Les ouvrages de Démétrius, presque tous composés en Égypte, étaient très-nombreux. Diogène Laërce en énumère près de cinquante. « Par la quantité des livres, dit-il, et le nombre des lignes, Démétrius surpassa presque tous les péripatéticiens, parce qu'il était savant et expérimenté en chaque chose. Il composa des ouvrages historiques et politiques, des traités sur les poètes, sur l'art oratoire à l'usage des orateurs et des ambassadeurs, des recueils de fables (Αῶγων) ésopiques, et d'autres livres en quantité. » De tant d'ouvrages il ne reste qu'un petit nombre de fragments. Le traité *De l'Élocution* (Περὶ Ἑρμηνείας), qui est venu jusqu'à nous sous le nom de Démétrius de Phalère, est probablement l'œuvre d'un rhéteur alexandrin du même nom. Démétrius avait écrit : *Sur son Administration* (Περὶ Δεξατείας); — *Liste des Archontes* (Ἀρχόντων Ἀναγραφή); — *Sur la Législation athénienne* (Περὶ τῆς Ἀθηνῶν Νομοθεσίας); — *Sur la Fortune* (Περὶ τῆς Τύχης). Ce dernier traité contenait sur les révolutions des empires un très-beau passage, que Polybe nous a conservé. C'est le plus remarquable des fragments qui nous restent de Démétrius de Phalère. Après avoir raconté la défaite de Persée et la chute de l'empire de Macédoine, Polybe continue ainsi : « Je me suis bien souvent, à ce propos, rappelé certaines paroles de Démétrius de Phalère. Dans son traité *Sur la Fortune*, afin de donner aux hommes une preuve manifeste de l'inconstance de cette divinité, il se reporte au temps où Alexandre détruisit l'empire des Perses, et dit : « Sans consulter une longue suite d'années, une longue série de générations, en se renfermant dans les cinquante ans qui se sont écoulés avant nous, on verra suffisamment l'humeur despotique de la Fortune. Pensez-vous que si à la première de ces cinquante années un dieu eût révélé l'avenir aux Perses et aux rois de Perse, aux Macédoniens et aux rois de Macédoine, ils eussent pu croire que dans cet espace de temps périrait jusqu'au nom même de ces Perses, dont

l'empire embrassait la terre presque entière, et que les Macédoniens, jusque alors inconnus, domineraient sur l'Asie? La fortune, cette inconstante maîtresse de notre vie, qui change toute chose contre notre pensée et signale sa puissance par tant de coups imprévus, me semble, en transportant l'empire des Perses aux Macédoniens, avoir fait entendre à ces derniers qu'elle leur en prête la jouissance jusqu'au moment où il lui plaira d'en disposer autrement. » C'est ce qui s'accomplit en la personne de Persée. Démétrius a prophétisé cette révolution comme inspiré par un dieu, et moi, que mon récit a conduit à cette époque où fut ruiné le royaume macédonien, après avoir insisté sur ce grand événement comme je le devais, en ayant été témoin oculaire, j'ai cru ne pouvoir mieux finir ce récit que par des réflexions accommodées au sujet et par les paroles de Démétrius. Ces paroles sont à mon avis plutôt celles d'un dieu que celles d'un homme. Ce sont cinquante ans d'avance Démétrius a prédit exactement ce qui devait arriver. » L. J.

Diogène Laërce, V, 5, 75, 78, 80. — Étien, *Var. Histor.* III, 17; IX, 9; XII, 43. — Diodore de Sicile, XIX, 78. — Athénée, VI, XII, XIII, XIV. — Polybe, XII, 13. — Plutarque, *Demetrius*, 8, 9; *De Exilio*. — Denys d'Halicarnasse, *Demarchus*, 8. — Cicéron, *Pro Rabirio*, 9; *Brutus*, 8, 9, 82; *De Oratore*, II, 23, 27; *De Finib.*, V, 9. — Quintilien, X, 1. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 486 t. VI, p. 63, éd. de Harles. — Bonamy, *Vie de Démétrius de Phalère*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VIII, p. 157. — H. Dohrn, *De Vita et Rebus Demetrii Phalerei*; Kiel, 1825, in-4°. — Parthey, *De Alexandr. Museum*, pp. 35, 38, 71. — Ritschl, *Die Aler. Biblioth.*, p. 15. (En 1831 l'Académie royale de Belgique mit au concours une *Étude sur Démétrius* : le prix fut remporté par M. Legrand.)

DÉMÉTRIUS d'Apamée en Bithynie, médecin grec. Il ignora à quelle époque précise il a vécu. Mais comme il appartenait à la secte d'Hérophius on conjecture qu'il vivait au troisième ou à deuxièmes siècle avant J.-C. Il est souvent cité par Cœlius Aurelianus, qui nous a conservé les titres et des fragments de plusieurs de ses ouvrages. Quelques endroits on lui donne le surnom d'*Attéleus*, au lieu d'*Apameus*; mais c'est une erreur des copistes. « On reconnaît, dit la *Biographie médicale*, dans les fragments de ses ouvrages que Cœlius Aurelianus nous a conservés, des traces manifestes de la distinction subtile que Gaubius essaya dans la suite d'établir entre l'hémorrhagie. Cœlius atteste qu'il s'était beaucoup occupé de la pathologie générale, et nous n'oublierons pas de faire remarquer qu'il n'a mis aucun point de différence essentielle entre pleurésie et la péripneumonie; suivant lui, ces deux prétendues maladies ne sont que des degrés différents d'une seule et même affection. » Gali (De Compos. Medicam. sec. gen., IV, 7) cité d'après Héraclide de Pont, un Démétrius Bithynic qui vivait vers le troisième ou deuxième siècle avant J.-C. C'est probablement le même que Démétrius d'Apamée.

Cœlius Aurelianus, *De Morbis acutis*, III, 13; *De Morbis chronicis*, II, 2; V, 9. — Soranus, *De Arte obstet.* — *Biographie médicale.*

* **DÉMÉTRIUS de Byzance**, historien grec, vivait vers 280 avant J.-C. D'après Diogène Laërce, il avait composé deux ouvrages, l'un en treize livres, sur la migration des Gaulois d'Europe en Asie; l'autre contenant l'histoire de Ptolémée Philadelphie, d'Antiochus Soter, et de leur administration en Libye.

Diogène Laërce, V, 83. — Schmidt, *De Fontibus veterum in enarrandis expod. Gallorum.* — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 624.

DÉMÉTRIUS de Pharos, général illyrien, mort vers 214 avant J.-C. Il était né à Pharos, petite île de la mer Adriatique. Lorsque la guerre éclata entre les Romains et les Illyriens, il était au service de ces derniers, et avait reçu de la reine Teuta le commandement de Corcyre. Il vira par trahison cette île aux Romains, et leur servit de guide et de conseiller pendant tout le reste de l'expédition. Après la défaite et la soumission de Teuta, il obtint pour prix de ses services une grande partie des États de cette reine. Les Romains semblent cependant n'avoir eu jamais grande confiance en lui. Il s'allia ensuite avec Antigone Doston, roi de Macédoine, et l'assista dans son expédition contre Cléomène. Persuadé qu'il s'était ainsi assuré le secours puissant de la Macédoine, et que les Romains ne pourraient punir son manque de foi, occupés qu'ils étaient par les Gaulois et par Annibal, il commença contre eux un grand nombre d'actes de cruauté. Les Romains envoyèrent aussitôt en Illyrie (219) le consul L. Æmilius Paulus, qui prit toutes les forteresses de Démétrius, lui leva Pharos, et le força de s'enfuir auprès de Philippe, roi de Macédoine. Le prince déchu passa le reste de sa vie à la cour de Philippe, et devint son principal conseiller. Les Romains demandèrent en vain son extradition. Ce fut par ses avis que Philippe se déterminait, après la bataille de Trasimène, à conclure une alliance avec Annibal et à déclarer la guerre aux Romains. Démétrius était un homme habile; mais il avait plus de hardiesse que de jugement, et ne fut toujours disposé à violer la bonne foi et la justice. Pour servir Philippe, il fit contre la citadelle d'Ithôme une tentative téméraire, dans laquelle il fut tué.

Polybe, II, 11; III, 16, 18, 19; V, 101, 105, 108; VII, 11, 14. — Appien, *Illyr.*, 8. — Tite-Live, XXII, 83. — Jus-
XXIX, 2.

DÉMÉTRIUS, peintre grec, d'une époque inconnue, cité par Diogène Laërce. C'est peut-être le même que le Démétrius dont parle Diogène comme d'un *τοπογράφος*, peintre de paysages. Celui-ci vivait à Rome vers 164 avant J.-C. Valère Maxime l'appelle peintre alexandrin.

Diogène Laërce, V, 83. — Diodore de Sicile, XXI, 18. — Valère Maxime, V, 1. — Sillig, *Catalogus Artificum*, 79. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 271.

DÉMÉTRIUS d'Alexandrie, philosophe péripatéticien et rhéteur, vivait vers 150 avant J.-C. Diogène Laërce cite de lui un ouvrage sur l'art oratoire (*Τέχνη ῥητορικῆ*). On trouve parmi

les ouvrages attribués à Démétrius de Phalère un traité *Sur l'Élocution* (*περὶ Ἐρμηνείας*); mais ce traité contient des expressions qui ne peuvent appartenir au siècle d'Alexandre. Beaucoup de critiques l'attribuent à Démétrius d'Alexandrie. Il est écrit avec beaucoup de goût; et comme il cite toujours les meilleurs auteurs, c'est une source précieuse pour l'histoire de l'éloquence grecque. Il fut imprimé pour la première fois dans les *Rhetores Græci* des Aldes, I, 575, et réimprimé par J.-G. Schneider, Altenbourg, 1779, in-8°, et par Fr. Goller, Leipzig, in-8°. La meilleure édition est celle de Walz, *Rhetores Græci*, vol. IX.

Diogène Laërce, V, 84. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DÉMÉTRIUS de Bithynie**, poète grec, dont l'*Anthologie* a recueilli deux épigrammes sur la vache de Myron; on ignore si ce personnage est le même que le philosophe stoïcien Démétrius, qui était aussi de Bithynie et qui fut élève de Panætius; il vivait 120 ans avant notre ère.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 471, édit. de Harles. — Jacob, *Notæ ad Anthologiam*, t. XIII, p. 882.

* **DÉMÉTRIUS de Scepsis**, grammairien grec, vivait 150 avant J.-C. Il était issu d'une famille noble et riche. Contemporain d'Aristarque et de Cratès, il cultiva le même genre de littérature que ces habiles philologues, et égala presque leur réputation. Il composa un ouvrage très-étendu, souvent cité par les anciens et intitulé : *Revue Troyenne* (*Τρωικὸς Διάσκοπος*). Il contenait au moins vingt six livres. C'était un commentaire historique et géographique du second livre de l'Iliade, où sont énumérées les forces des Troyens. On l'appelle quelques fois le Scep-sien, et d'autres fois tout simplement Démétrius.

Diogène Laërce, V, 84. — Étienne de Byzance, au mot *Σιλίνδιον*. — Strabon, IX, X, XII, XIII. — Harpocrate, aux mots *Ἀζορίαισιον*, *Ουργωνίδα*. — Vossius, *De Hist. Græcis*.

* **DÉMÉTRIUS d'Érythrée**, écrivain grec, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. « Le poète Démétrius d'Érythrée, dit Diogène Laërce, écrivait sur des sujets variés (*ποικιλογράφος ἄνθρωπος*); il composa des livres d'histoire et de rhétorique. Selon Suidas, il était contemporain du grammairien Tyrannion.

Diogène Laërce, V, 85. — Suidas, au mot *Τυραννίων*.

* **DÉMÉTRIUS**, philosophe grec platonicien, vivait vers 85 avant J.-C. Habitant Alexandrie, sous le règne de Ptolémée Denys, il refusait de partager les habitudes voluptueuses et efféminées de la cour. Il fut accusé de boire de l'eau et d'avoir paru aux *Dionysiaques* sans costume de femme. Pour le punir de ce double méfait, il fut condamné à boire en public une grande quantité de vin et à se montrer en habits de femme. C'est probablement le même que le Démétrius mentionné par Marc-Aurèle. Gataker l'a confondu avec Démétrius de Phalère.

Lucien, *De Calummia*, 16. — Marc-Aurèle, VIII, 25.

* **DÉMÉTRIUS**, rhéteur grec, originaire de Syrie, vivait vers 80 avant J.-C. Il donnait des leçons de rhétorique à Athènes. Cicéron, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, fut un disciple assidu de Démétrius.

Cicéron, *Brutus*, 91.

DÉMÉTRIUS, affranchi de Pompée, né à Gadare, en Syrie, vivait vers 60 avant J.-C. Favori de Pompée, il amassa des richesses qui, selon Plutarque, s'élevaient à quatre mille talents (environ 20,000,000 de francs). Après la conquête de la Syrie, Pompée fit rebâtir sur sa demande la ville de Gadare, qui avait été détruite par les Juifs. Une anecdote racontée par Plutarque donnera une idée du crédit de Démétrius et de l'usage qu'il en faisait. Caton (d'Utique), déjà célèbre par sa sagesse et sa grandeur d'âme, alla visiter la ville d'Antioche, qui faisait alors partie du gouvernement de Pompée. Il marchait à pied selon sa coutume, et ses amis le suivaient à cheval. En arrivant aux portes de la ville il vit une foule de gens vêtus de robes blanches, et, des deux côtés du chemin, des adolescents et des enfants rangés en haie. Caton, qui crut que tous ces préparatifs étaient faits pour lui, et qu'on venait par honneur au-devant de lui, en fut très-mécontent, car il ne voulait aucune cérémonie. Il ordonna donc à ses amis de descendre de cheval et de le suivre à pied. Lorsqu'ils eurent rejoint cette troupe, celui qui réglait la fête et qui avait placé tout le monde, étant venu au-devant d'eux, avec une verge à la main et une couronne sur la tête, leur demanda où ils avaient laissé Démétrius, et à quelle heure il arriverait. Les amis de Caton éclatèrent de rire; et celui-ci s'écria : « O malheureuse ville ! » Pompée augmentait encore l'audace de son favori par sa patience à tout souffrir de lui. On dit que souvent, tandis qu'il attendait les convives, Démétrius, rabattant sa toge sur sa tête, se mettait insolemment à table le premier.

Plutarque, *Pompeius*, 40; *Cato minor*, 13. — Josèphe, *Ant.*, XIV, 4; *De Bell. Jud.*, I, 7.

* **DÉMÉTRIUS**, acteur tragique, mentionné par Hésychius, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. C'est probablement le même Démétrius dont Acron parle comme d'un « δραματοποιός, id est modulator, histrio, actor fabularum. » Horace le traite avec mépris et l'appelle un singe. Weichert voit dans le Démétrius des satires d'Horace un simple professeur de déclamation théâtrale; d'autres critiques y trouvent le Sicilien Démétrius Mégas, qui obtint de Jules César le droit de franchise à Rome par l'influence de Dolabella, et qui est souvent mentionné sous le nom de P. Cornélius.

Hésychius, au mot Δημήτριος. — Acron, *Ad Horat. Sat.*, I, 10, 18, 79. — Weichert, *De Horat. Obtrect.*

DÉMÉTRIUS de Magnésie, historien et critique grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il figure dans la correspondance de Cicéron et d'Atticus. Il envoya à celui-ci, sur la de-

mande du premier, un traité *Sur l'Accord* (Περὶ Ὁμοιοίας), que Cicéron désirait lire aussi. Un autre de ses ouvrages, souvent cité par les anciens, était à la fois historique et critique, et traitait des poètes et autres auteurs homonymes (Περὶ ὁμωνύμων ποιητῶν καὶ συγγραφέων). Cet ouvrage, fort important, autant que nous pouvons en juger par les citations des anciens, contenait les vies des auteurs homonymes et un examen critique de leurs mérites.

Cicéron, *Ad Att.*, IV, 2; VIII, 2. — Diogène Laërce, I, 38, 79, 112; II, 52, 55; V, 3, 75, 89; VI, 79, 84, 88; VII, 169, 185; VIII, 84; IX, 15, 27, 35; X, 13. Plutarque, *Vitæ decem Oratorum*. — Démosthène, 15, 27, 28, 30. — Harpocration, au mot Ἰσαίος. — Athénée, X. — Denys d'Halicarnasse, *Demarchus*, I.

* **DÉMÉTRIUS**, médecin auquel Galien donne le titre d'*archiater*. Comme ce titre ne fut inventé que sous le règne de Néron, on peut assurer que Démétrius ne vivait pas avant ce prince, et qu'on ne saurait par conséquent le confondre avec le précédent.

Galien, *De Antid.*, I, 1; *De Theriaca, ad Pison*. — Smith, *Dictionary of Antiquities*, au mot *Archiater*.

* **DÉMÉTRIUS d'Adramyttium**, surnommé *Ixion*, grammairien grec, vivait au commencement de l'ère chrétienne. On ignore d'où lui venait ce surnom : c'était, dit-on, pour avoir commis un vol dans le temple de Junon à Alexandrie. Il vécut tour à tour à Pergame et à Alexandrie, et appartint à l'école critique d'Aristarque. Il est cité comme l'auteur des ouvrages suivants : Ἐξήγησις εἰς Ὀμηρον; — Ἐξήγησις εἰς Ἡσίοδον; — Ἑτυμολογούμενα ἢ Ἑτυμολογία; — Περὶ τῆς Ἀλεξανδρῶν Διαλέκτου; — Ἀττικαὶ Γλῶσσαι, dont on a un petit nombre de fragments; — *Sur les verbes grecs terminés en μι*.

Smith, au mot Δημήτριος. — Diogène Laërce, V, 84. — Athénée, II, p. 50; III, p. 64. — Schol., *Ad Aristoph. Av.*, 1568; *Ran.*, 78, 186, 310, 1001, 1021, 1227.

* **DÉMÉTRIUS**, surnommé *Chytras*, philosophe cynique, vivait à Alexandrie, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, sous l'empereur Constance. Il fut mis à la torture, comme suspect de pratiques coupables. Il supporta les tourments en véritable philosophe, et fut mis en liberté. C'est lui probablement que l'empereur Julien mentionne sous le nom de Chytron.

Ammien Marcellin, XIX, 12. — Julien, *Orat.*, VII.

DÉMÉTRIUS MOSCHUS, poète grec, était originaire de Lacédémone. Il passa en Italie lorsque les Turcs renversèrent l'empire de Constantinople, et il enseigna le grec à Ferrare et à La Mirandole; il composa un petit poème *De Nuptiis Helenæ et Paridis*; la première édition parut à Reggio en Lombardie, vers 1510: c'est un volume de 22 feuillets, tellement rare qu'à peine on en connaît cinq ou six exemplaires; ils doivent être bien complets, renfermer une version latine; elle manque dans celui de la Bibliothèque impériale. M. Renouard avait projeté une édition nouvelle, en y joignant un commentaire de l'helléniste Lamberti; il n'a pas été donné suite à cette idée, mais M. Emmanuel Bekker

le-savant qui a peut-être le plus fait imprimer le grec, a publié derechef cette courte épopée (d'après un manuscrit de la bibliothèque Angélique à Rome), en 1823, dans les *Miscellanea critica*, publiés par MM. Friedemann et Seebode, t. II, p. 476. Démétrius Moschus est l'auteur de l'argument des *Διολύξ* attribués à Orphée. Quelques autres opuscules de lui, sont demeurés inédits.

G. B.

Hody, *De Græcis illustribus*, 1742, p. 314. — J. Ch. Broaet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 466.

DÉMÉTRIUS surnommé *le Syncelle*, métropolitain de Cyzique, vivait vers le milieu du onzième siècle après J.-C. Jean Scylitza et Georges Cédreus le nomment dans les introductions de leurs ouvrages. Il écrivit une exposition des hérésies des Jacobites et des Chatzitariens, imprimée avec une traduction latine dans l'*Auctarium Novum* de Combefis. On trouve un traité du même auteur dans le *Jus Græco-Romanum*, de Léunclave. Quelques ouvrages de Démétrius le Syncelle existent en manuscrit dans les bibliothèques de Paris, de Rome et de Milan.

Fabricius, *Bibl. Græca*.

DÉMÉTRIUS Cydonius, théologien grec, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Il était né à Thessalonique ou à Byzance, et son surnom lui vint probablement de ce qu'il habitait Cydone (Κυδόνη) en Crète. L'empereur Jean Cantacuzène, qui lui était fort attaché, l'éleva aux premières places de l'État. Lorsque ce prince songea à embrasser la vie monastique, Démétrius résolut aussi de quitter le monde, et tous deux entrèrent dans le même convent, en 1355. Dans la suite, Démétrius quitta temporairement son pays, et s'établit à Milan pour étudier la langue et la théologie latines. Il termina ses jours dans un monastère de Crète. On ignore la date de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1384, lorsque Manuel Paléologue monta sur le trône; car nous avons une lettre adressée par Démétrius à l'empereur à l'occasion de son avènement. Démétrius est l'auteur d'un grand nombre de traités sur des sujets théologiques et autres; la plupart n'ont jamais été publiés. Il a aussi traduit plusieurs ouvrages du grec en latin. Parmi ceux de ses livres qui ont été imprimés, voici les plus importants : Deux *Lettres* adressées à Nicéphore Grégoras et à Philothée. On les trouve à la suite du Nicéphore Grégoras de J. Boivin; Paris, 1702, in-fol. — *Monodia* : c'est une lamentation sur ceux qui avaient été tués à Thessalonique pendant les troubles de 1343; elle a été réimprimée dans l'édition de Théophane par Combefis, en 1586, in-fol.; — *Συμβουλευτικός*, discours adressé aux Grecs sur les dangers qu'ils ont à craindre de la part des Turcs; il a été imprimé dans l'*Auctar. Nov.* de Combefis, II, 1221; — *Sur Callipolis*, exhortations aux Grecs de ne pas livrer cette place à Amurad; publiée dans l'*Auct. Nov.* de Combefis, II, 1284; — *Περὶ τοῦ καταρροεῖν τὸν*

θανάτον, publiée par R. Seiler, Bâle, 1553; réimprimée par Kuinel, Leipzig, 1786, in-8°; — *Une Lettre à Barlaam sur la procession du Saint-Esprit*; imprimée dans les *Lectioes antiquæ* de Canisius; Ingolstadt, 1604, vol. VI; — un traité contre Grégoire Palamas, publié pour la première fois par P. Acudius, dans ses *Opuscula Aurea Theologia Græca*; Rome, 1630, in-4°. Le même recueil contient encore un ouvrage de Démétrius contre Max. Planudes.

Fabricius; *Biblioth. Græca*, XI, 398. — Cave, *Historia liter.* — Wharton, *Append. à Cave, Histor. lit.*

DÉMÉTRIUS PEPANUS ou **PEPANO**, théologien grec, né dans l'île de Chio, vers 1620, mort dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Envoyé à Rome, en 1637, pour y achever ses études, il y donna des leçons de grec. Il entra d'abord dans les ordres; mais, par des raisons de santé, il obtint d'être relevé de ses vœux. Il retourna dans sa patrie, et s'y maria. L'époque de sa mort est incertaine; on sait seulement qu'il quitta vers 1655 l'île de Chio avec sa femme et ses enfants; on suppose qu'il périt dans un naufrage. Tous ses écrits théologiques étaient destinés à ramener les Grecs schismatiques à la religion catholique. Ils furent découverts à Chio par le consul anglais Stelio Rafaeeli, qui les adressa au cardinal Henri Stuart. Celui-ci confia le soin de les publier au savant Amaduzzi. Ils parurent sous ce titre : *Demetrii Pepani Domestici Chii Opera quæ reperiuntur*; Rome, 1781, 2 vol. in-4°; une traduction latine de Bern. Stephanopolos, préfet du collège des Grecs. Le premier volume contient les traités suivants : *In illud Symboli : Credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*; — *Demonstrativa Methodus de Processione Spiritus Sancti etiam ex Filio*. Le second contient : *De magno et tremendo Sacramento sacræ Eucharistiæ*; — *De Purgatorio Igne*; — *De Indissolubilitate magni matrimonii sacramenti*; — *S. Athanasii fidei catholicæ Professio*; — *Triumphus catholicæ Fidei*. On trouve à la fin du second volume deux lettres inédites de Jean Commène et une de Manuel Commène.

Amaduzzi, *Préface* en tête des *Demetrii Pepani Opera*.

DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE. Voyez PÉPAGOMÈNE.

DÉMÉTRIUS DIMITRI ou **DMITRI**. Voyez DMITRI.

* **DEMEULEMEESTER** (*Joseph-Charles*), graveur belge, né à Bruges, le 28 avril 1771, mort le 5 novembre 1836. Fort jeune encore il devint l'un des élèves du célèbre Berwick, sous lequel il étudia trois ans, et qui le compta au nombre de ses meilleurs disciples. En 1806 il se rendit à Rome, et il y trouva un protecteur zélé dans le peintre Suvée, directeur de l'École française. Doué d'un talent patient et exact, Demeulemeester copia à l'aquarelle une des fresques des *Loges* de Raphael, *Moïse sauvé des eaux*; il rendit ce chef-d'œuvre avec une vérité frappante,

avec une fidélité minutieuse; encouragé par les éloges que d'habiles connaisseurs donnèrent à son travail, il conçut le projet de dessiner à l'aquarelle, en imitant scrupuleusement le ton et l'effet de la fresque, les cinquante-deux sujets bibliques que Raphaël a peints (ou fait peindre par ses principaux élèves et d'après ses dessins) dans les travées de l'une des galeries du Vatican; ces aquarelles devaient ensuite être transportées sur le cuivre au moyen de la gravure. Le temps, l'humidité, ont amorti ou effacé les couleurs de ces admirables productions: l'artiste belge passa douze années à les étudier dans leurs moindres détails, à les reproduire exactement et trait pour trait. Perché sur une échelle de vingt-cinq pieds de haut, il n'eut de pensées et de regards que pour l'œuvre de Raphaël. Cette échelle était devenue pour lui un domicile; il y faisait la sieste pendant les grandes chaleurs, et il s'y attachait alors au moyen d'une courroie. On peut juger quelle fut sa douleur lorsqu'une mesure administrative, provoquée par quelques envieux, ordonna l'enlèvement de l'échelle. L'artiste eut l'esprit d'adresser à la reine de Naples, femme du roi Joachim, trois couplets en assez mauvais français, dans lesquels il lui disait d'une façon imprévue et originale qu'elle était bonne et belle et qu'il n'avait d'espoir qu'en sa protection. Ce placet d'un genre étrange débütait ainsi :

Je possède une échelle de bois,
Je possède une échelle.
Et ne possède plus, je crois,
Guère autre chose qu'elle.

Il obtint un plein succès. Le pape Pie VII vint plusieurs fois voir travailler celui qu'il appelait *l'artista della scala*. Nommé par le nouveau roi des Pays-Bas professeur de gravure à l'Académie d'Anvers, il ne voulut accepter cette place qu'après avoir employé encore deux années à l'achèvement de ses aquarelles. En 1819 il revint en Belgique, pour s'occuper de la seconde partie de son œuvre, la gravure. Il lança un prospectus qui fut bien accueilli; presque tous les souverains et les personnages les plus éminents de l'Europe figurèrent parmi les souscripteurs. En 1825 parut en couleur et en taille-douce le premier cahier des *Lojes*; il se composait de quatre estampes accompagnées chacune d'un texte explicatif; on y admira un procédé d'eau-forte et de burin qui reproduisait merveilleusement le genre de peinture du modèle. Demeulemeester alla en 1829 se fixer à Paris, pour se consacrer exclusivement à l'œuvre qu'il s'était imposée, et qu'il ne pouvait faire marcher qu'avec lenteur, jaloux d'y mettre seul la main et de la porter au plus haut degré de perfection. En 1836, la mort vint le frapper presque subitement, dans un voyage qu'il faisait à Anvers; il avait donné le neuvième cahier des planches en couleur et le second seulement des gravures. Après quelques années d'interruption, cette belle

publication a été reprise par un libraire de Bruxelles, qui a fait l'acquisition des dessins et des cuivres laissés par le graveur brugeois. Ces gravures à l'échelle du neuvième des fresques originales, sont d'autant plus précieuses que les outrages des années et la nature même de ces fresques condamnent l'œuvre de Raphaël à une destruction prochaine ou du moins à des altérations telles qu'on ne pourra plus y découvrir la pensée du maître. Demeulemeester était désintéressé, régulier dans sa conduite, mais susceptible et défiant; il s'imaginait sans cesse qu'on voulait lui dérober le fruit de ses pénibles travaux, et qu'on avait la prétention de partager avec lui l'honneur de reproduire Raphaël; il s'acharna à vouloir achever seul une entreprise colossale, qui exigeait le secours de plusieurs talents réunis.

G. BRUNET.

De Reiffenberg, *Notice*, dans le *Bulletin du Bibliophile belge* t. 1, p. 280, et t. II, p. 213-234.

DÈMEUNIER ou DÈMEUNIER ou DÈMEUNIERÉ (*Jean-Nicolas*), législateur et écrivain français, né en Franche-Comté, à Nozeroy, le 15 mars 1751, mort le 7 février 1814. Après avoir fait de bonnes études, il vint à Paris, mit au jour quelques essais littéraires, à l'aide desquels il obtint l'emploi de secrétaire du comte de Provence, qui le fit en même temps nommer censeur royal. Lorsque commença la révolution, il adopta les opinions politiques qui triomphèrent en 1789. Le tiers état de Paris le nomma député aux états généraux, où il prit une part active aux grandes réformes qu'opéra cette assemblée. Plus instruit que beaucoup d'autres de ses collègues dans les questions d'économie politique, science alors peu répandue, il fut utile dans les comités, qui le choisirent souvent pour rapporteur, et fut successivement appelé aux fonctions de secrétaire et de président. Il suivit l'impression de la majorité lorsqu'elle entreprit de réviser le nouveau code constitutionnel qu'elle avait d'abord arrêté. Président, il rappela un jour à l'ordre l'abbé Maury, qui traitait d'indécence la demande qu'avaient faite les comédiens français d'être admissibles aux emplois publics comme les autres citoyens. Plusieurs fois il insista sur la nécessité de rendre responsables de leurs actes les ministres ou autres agents de l'autorité. Il demanda que l'émission des assignats ne dépassât pas 800 millions, vota la mise en activité immédiate du jury, et fit décréter celle du tribunal de cassation. Le 7 mars 1791, chargé de présenter, au nom du comité de constitution, le rapport sur l'organisation du ministère, il développa avec beaucoup de force les motifs qui devaient faire insister les amis des libertés publiques sur la nécessité de déclarer responsables des actes du pouvoir exécutif les agents d'un roi inviolable. Mais après avoir exposé les vues du comité sur les garanties que la puissance législative avait droit d'exiger des dépositaires de l'autorité adminis-

trative, il crut devoir réclamer pour ceux-ci une certaine liberté d'action qui leur permit de réprimer la tendance anarchique des passions individuelles et de maintenir l'ordre. Le 14 juillet suivant il répondait à Prieur de la Marne, qui s'opposait à ce que le pouvoir exécutif pût jamais être rendu au roi, et forcé de s'expliquer sur diverses questions, il déclara que les comités de constitution et de révision présentaient le nouveaux cas de déchéance autres que ceux déjà énoncés dans l'acte constitutionnel; il ajouta qu'un article exprès de cet acte portait même que si Louis XVI n'acceptait pas purement et simplement la constitution, il serait déchu du trône. Le 26 août il fit un nouveau rapport, au nom des comités réunis, sur cette question: Les membres de la famille royale seront-ils éligibles aux fonctions et emplois qui sont à la nomination du peuple? Il conclut en disant qu'on n'y voyait pas d'inconvénient, mais demandait, toutefois, que les princes fussent exclus du ministère. La révision de l'acte constitutionnel terminé, Dèmeunier déclara que, quels que pussent être les événements, il ne croyait pas nécessaire d'y rien changer, et qu'il s'efforceraient d'en défendre les dispositions fondamentales, même lorsque la nation voudrait la république. Cependant, après la clôture de l'Assemblée constituante, ayant été nommé au directoire du département de Paris, il participa à la résistance que cette administration opposa aux tentatives du parti républicain, et notamment à la suspension de Pétion des fonctions de maire après le 20 juin. Il donna sa démission avec ses collègues lors de la réinstallation de Pétion, un mois avant le 10 août. Il ne prit plus alors aucune part aux affaires publiques, et passa aux États-Unis, où il resta pendant une tourmente révolutionnaire; il revint en 1796, et parut en 1797 sur la liste des candidats au Directoire. Lors de l'organisation du gouvernement consulaire, Bonaparte le fit entrer au Tribunal, où il vota constamment en faveur de ses projets. Le 21 janvier 1800 il fut nommé président, et un an après présenté par ses collègues comme candidat au sénat, où il fut admis le 18 janvier 1802. Plus tard l'empereur le gratifia de la sénatorerie de Toulouse et le nomma commandeur de la Légion d'Honneur. Dèmeunier a publié un assez grand nombre d'ouvrages, principalement des traductions de l'anglais; en voici les titres: *Voyage au pôle boréal, fait en 1773 par Constantin-Jean Phippils*; traduit de l'anglais, revu par Fleurieu; 1773, in-4°; — *État civil, politique et général du Bengale, ou histoire des conquêtes et de l'administration des Indes anglaises*, trad. de Bolts; 1775, 2 vol. in-8°; — *Esprit des Usages et des coutumes de différents peuples*; 1776, 3 vol. in-8°; — *Voyage en Sicile et à Malte*, trad. de l'angl. de Brydone; 1776, 2 vol. in-8°; 1781, 2 vol. in-12; — *Essai sur le génie original d'Homère*, trad. de l'angl. de Wood;

1777, in-8°; — *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain*, par Gibbon, trad. de l'angl. par Dèmeunier à partir du 4^e vol.; le commencement est de Louis XVI, sous le nom de Leclerc de Sept-Chènes, et la fin, de Cantwel et Mariné, revue par Boulard; 1777-95, 18 vol. in-8°; — *Voyage au pôle austral et autour du monde en 1772 et 1773*, écrit par John Cook, trad. de l'angl.; 1778, 6 vol. in-8°; — *Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée, fait en 1774, 1775 et 1776, par le capitaine Forest*, trad. de l'anglais; 1780, in-4°; — *Histoire des Gouvernements du Nord*, trad. de l'anglais de Willams; 1780, 4 vol. in-12; — *Nouvelles Découvertes des Russes dans l'Asie et dans l'Amérique*, trad. de Coxe; 1781, in-4° et in-8°; — *Œuvres de Cicéron*, traduction nouvelle, 1783 et 1789, 8 vol. in-12 (les 4 premiers vol. sont seuls de Dèmeunier); — *Histoire des Progrès et de la Chute de la République Romaine*, par Adam Ferguson, trad. de l'anglais (avec Gibelin); 1784, 7 vol. in-8° et in-12; — *Troisième Voyage de Cook, ou voyage à l'Océan Pacifique, etc.*, trad. de l'anglais; 1785, 4 vol. in-8°; — *Essai sur les États-Unis*; 1786, in-4°; — *Des Conditions nécessaires à la légalité des états généraux*; 1788, in-8°; — *Avis aux députés qui doivent représenter la nation*; in-8°; — *L'Amérique indépendante, ou les différentes constitutions des treize provinces*; Gand, 1790, 4 vol. in-8°; — *Voyages et Découvertes à l'Océan Pacifique du Nord et autour du monde, en 1791 et 1793, par le capitaine Van Couver*, trad. de l'anglais (le 3^e vol. est trad. par Morellet); 1799, 3 vol. in-4°. On lui attribue une traduction de l'anglais du *Code des Gentoux*; 1778, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — *Moniteur*; 1789, 1791.

DÉMIA (*Charles*), théologien français, né à Bourg-en-Bresse, le 3 octobre 1636, mort le 25 octobre 1689. Nommé en 1665 archiprêtre de Bresse, il fonda à Lyon les petites écoles, et il en devint directeur général en 1672. Encouragé par le succès de cette institution, il en fonda en 1676 une analogue pour les jeunes filles, sous le titre de *Communauté des sœurs de Saint-Charles*. On a de lui: *Remontrances à messieurs les prévôt des marchands, échevins et principaux magistrats de la ville de Lyon, touchant la nécessité des écoles pour l'instruction des enfants pauvres*; Lyon, 1680.

L'abbé Failon, *Vie de M. Demia, instituteur des sœurs de Saint-Charles*.

DÉMIDE, naturaliste arabe, mort l'an 808 de l'hégire (1405 de l'ère chrétienne). Son nom accompagné d'un grand nombre de prénoms, selon l'usage oriental, était *Cemaleddin Abulbaca Mohammed Ben Musa ed Demiri Escheffi*. Il existe une traduction persane de son ouvrage intitulé: *Haia al Haivan* (La Vie des Bêtes),

et, il a été publié de longs passages du texte arabe sans qu'il ait cependant été en entier mis au jour. Bochart en avait inséré de nombreux extraits dans son *Hierozoicon*; Hezel en a placé d'autres dans sa *Chrestomathie Arabe*, p. 44, ainsi qu'Assomani dans le *Catalogo della biblioteca Naniana*, t. II, p. 251. Sylvestre de Sacy lui a emprunté bien des pages, qu'il a mises à la suite de la traduction du poème *De la Chasse d'Opila*, par Belin de Ballu; Strasbourg, 1787. Cette histoire naturelle, où les fables et les faits inexacts abondent, est d'ailleurs précieuse, en ce qu'elle fait connaître les opinions ayant cours parmi les musulmans au sujet de divers animaux.

Herbelot, *Bibliothèque orientale*, in-4°, t. I, p. 576; II, 174 et 646. — Wuestenfeld, *Geschichte der arab. arzte und Naturforscher*, p. 154. — De Rossi, *Dizionario degli Scrittori Arabi*, p. 63.

DEMIDOF, famille noble russe, dont les principaux membres sont, dans leur ordre chronologique :

DEMIDOF (*Nikita*), d'abord simple forgeron de Toul, établi à Néviansk (district d'Iékaterinebourg), le 23 avril 1699, la première fonderie de fer de toute la Sibérie (1), où cette industrie est aujourd'hui si florissante. Pierre le Grand ayant reconnu son talent, l'avait nommé à cet effet commissaire impérial; et il fut si satisfait de la gestion de Demidof, qu'en 1702 il lui fit don de l'usine avec toutes ses dépendances. Cette usine servit de modèle à toutes celles qui ne tardèrent pas à animer les solitudes de l'Oural, dans le gouvernement de Perm, et qui ensuite y créèrent d'immenses richesses. Nikita reçut de la reconnaissance de son souverain des lettres de noblesse.

DEMIDOF (*Akinfi* ou *Hyacinthe*), fils du précédent, employa des ouvriers allemands à exploiter les riches mines d'or, d'argent et de cuivre des pays de l'Irtych, de l'Obi supérieur et de l'Altai. En 1727 il établit une usine sur le lac Kolyvân, dont le nom fut attaché dans la suite à tout le district. Cette exploitation devint et est encore aujourd'hui d'une grande importance pour le pays. Le gouvernement russe récompensa les efforts de l'actif et intelligent métallurgiste en lui conférant le titre honorifique de conseiller d'État.

DEMIDOF (*Nikita Akinfievitch*), fils d'Hyacinthe, continua les exploitations commencées, et dès l'année 1744 il put annoncer au gouvernement qu'il avait obtenu 25 pouds et 18 zolotniks d'argent, sur 233 pouds de minerai (2). Le lavage d'or de Nijnii-Taghilsk, sur la pente asiatique de l'Oural, découvert par Nikita en 1725, est encore aujourd'hui l'un des plus productifs de tous. Outre l'or, on y lave aussi beaucoup de platine.

DEMIDOF (*Procope Akinfievitch*), frère du

précédent, fonda en 1772, à Moscou, une école de commerce destinée à offrir une instruction complète aux fils des marchands russes. En 1800 cet établissement fut transféré à Saint-Petersbourg, où il a été compris au nombre de ceux auxquels l'impératrice Marie-Fœdorovna vouait ses soins particuliers.

DEMIDOF (*Paul-Gregorievitch*), cousin du précédent, né à Rével, en 1738, mort à Saint-Petersbourg, en 1826. Il fit dans sa jeunesse de grands voyages dans toutes les parties de l'Europe, surtout pour étudier l'art du mineur à Freiberg, dans l'Erzgebirg, et pour s'instruire aux leçons de Linné dans l'université d'Upsal. Les sciences naturelles formèrent son étude favorite. Afin de s'y livrer avec plus d'avantage, dans l'intérêt surtout de ses vastes exploitations, il forma, dans sa maison de la Slobode allemande, à Moscou, un riche cabinet d'histoire naturelle, auquel, entre autres, celui de la comédienne Clairon servit de base; et il convertit les dépendances de cette maison en un jardin botanique, aujourd'hui détruit, mais riche alors en plantes et surtout en arbres exotiques. L'université de Moscou reçut de lui en don la majeure partie de ce cabinet, et il y fonda aussi une chaire pour sa science de prédilection. La ville de Iaroslav lui doit le *lycée Demidof*, fondé en 1803, sous le nom d'*Athénée* ou d'*École des hautes Sciences*, et qui occupe dans l'instruction publique un rang à peine inférieur aux universités. Demidof était membre des principales sociétés savantes de l'Europe et conseiller privé. L'empereur avait fait frapper en son honneur une médaille dont on peut voir le dessin dans le *Catalogue systématique des livres de la bibliothèque de Paul Demidof, etc.*; à Moscou, 1806, in-4°. [*Enc. des G. du M.*]

Conversat.-Lex.

DEMIDOF (*Nicolas-Nikititch*), neveu du précédent, né en 1774, mort en 1828. Entré jeune au service, il se distingua comme aide de camp de Potemkin, dans la guerre contre les Turcs. Plus tard il épousa la comtesse Strogonoff, et fut nommé conseiller privé et chambellan de l'empereur. Le goût des beaux-arts et des sciences naturelles lui fit entreprendre de nombreux voyages; il fit voyager aussi des ouvriers et employés de ses mines pour se perfectionner dans les procédés étrangers. En 1812 il fit la guerre à la tête d'un régiment levé à ses frais. Possesseur d'une riche et célèbre galerie de tableaux, il forma aussi un cabinet d'histoire naturelle, mais moins renommé, dont il dota l'université de Moscou. Il composa quelques ouvrages, réunis sous le titre : *Opuscules d'Économie politique et privée*; Paris, 1830. Il laissa deux fils, Paul et Anatole; le premier mourut à un âge peu avancé.

Dict. de la Convers. — V. Müller, *Notice sur la vie privée de Nicolas Demidof*; Paris, 1830, in-8°.

* **DEMIDOF** (*Anatole*, comte), savant russe, fils du précédent, naquit en 1812. Il fut élevé en France, par les soins d'un prêtre janséniste,

(1) M. Ermann, dans son *Voyage*, t. I, p. 313, semble revendiquer pour Taghilsk la priorité.

(2) Le poud répond à 16,37 kilog.; le zolotnik, à 0,60425.

appelé l'abbé Bradt. Il s'est toujours distingué par son zèle généreux et intelligent pour les lettres et les sciences. Son *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie*, Paris, 1839 et 1841, 4 vol. in-8°, avec atlas, est le fruit d'un voyage d'exploration entrepris par lui avec le concours de plusieurs artistes et savants Français. C'est une œuvre instructive et sérieuse; et quoique dédiée à l'empereur Nicolas, elle ne lui attira pas les sympathies du tzar, qui témoigna pour lui de l'éloignement (1). Le comte Demidof épousa, en 1840, la princesse Mathilde de Montfort, fille du roi Jérôme Napoléon et de Catherine de Wurtemberg. L'engagement qu'il avait pris à cette occasion de faire élever dans la religion romaine tous les enfants à naître de cette union fut pour lui la source de l'animadversion publique en Russie, et lui fit perdre sa place de chambellan de l'empereur, auprès duquel il avait dû venir se justifier. Cinq ans plus tard les époux se séparèrent de corps et de biens, par consentement mutuel et sans avoir eu d'enfants. L'empereur Nicolas exigea alors que le comte Demidof payât à la princesse Mathilde une rente annuelle de 200,000 roubles papier.

La Russie et d'autres pays doivent à M. Anatole Demidof plusieurs fondations utiles ou philanthropiques; dans ce nombre on cite une maison d'éducation et de travail pour les filles pauvres et pour les femmes inoccupées, établie à Saint-Pétersbourg; un hôpital créé dans la même ville et doté de 500,000 roubles; l'institution d'un prix annuel de 5,000 roubles papier pour le meilleur ouvrage écrit en langue russe, prix qu'il chargea l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg de décerner. Une fabrique de soie établie dans la ville de San-Donato, près de Florence, jeta un million dans la circulation, et valut à M. Demidof, de la part du grand-duc de Toscane, le titre de prince. L'exploitation intelligente des mines du mont Onral est une de ses principales sources de richesse. [*Enc. des G. du M. avec add.*]

Diet. de la Conv. — Gallet de Kulture, *Le tzar Nicolas et la sainte Russie.*

DEMIRI. Voy. DOMAIREY.

DEMITROWICZ (*Paul*), historien polonais, né en Lithuanie, vers 1590, mort vers 1650. Son *Histoire abrégée de la Pologne* s'arrête à l'année 1587, et fut publiée à Lubeck, en 1625. Elle est écrite avec soin et suivant la méthode de l'historien polonais Martin Kromer. L. Cn.

Hist. de la Littér. pol., par Bentkouski.

* **DEMIURGE** (Δημιουργός), poète grec, d'une époque incertaine. On ne connaît de lui qu'une épigramme, dans l'Anthologie grecque.

Brunck, *Anal.*, III, 287. — Jacobs, IV, 224.

(1) Cependant, M. Demidof s'est toujours montré dévoué à son pays : à l'origine de la guerre actuelle d'Orient (1884), il se mit à l'entière disposition de l'empereur : « Je dépose aux pieds de Votre Majesté, écrivait-il, l'âme, le corps et la fortune, trop heureux si elle daigne utiliser mes services. »

DEMME (*Germain-Christophe-Godefroi*), poète allemand, né le 7 septembre 1760, à Muhlhausen, mort le 26 décembre 1822, à Altenbourg. Après avoir étudié la théologie, il fut nommé correcteur au gymnase de sa ville natale, et en 1796 surintendant ecclésiastique dans la même localité. En 1801 il passa à Altenbourg avec le titre de surintendant général, et y demeura jusqu'à la fin de ses jours. Il s'est fait connaître comme romancier moraliste sous le pseudonyme de *Charles Stille*. Ses principaux ouvrages sont : *Der Pachter Martin und sein Vater* (Le fermier Martin et son père); Leipzig, 1793, 2 vol.; 3^e édition, 1802, 3 vol.; — *Erzählungen* (Contes); Riga, 1793, 2 vol. Ses écrits populaires respirent une douce piété et une saine morale. Il publia encore : *Sechs Jahre aus Karl Burgfelds Leben* (Six années de la vie de Charles Burgfeld); Riga, 1793; — *Abendstunden* (Heures du Soir); Gotha, 1804, 2 vol. On a aussi de lui des *Sermons* et des *Discours*, qui ont été publiés plusieurs fois à Gotha et à Neustadt. Il a surtout acquis une grande réputation par des poésies variées et par des chants d'église, dont le langage, est à la fois noble et touchant.

Conversat.-Lexic.

* **DEMME** (*Guillaume-Louis*), juriconsulte suisse, né à Muhlhausen, le 20 mars 1801. Il étudia à Leipzig et à Iéna, devint avocat à Altenbourg, et professeur à Tubingue. On a de lui : *Annalen für deutsche und ausländische criminal Rechtspflege* (Annales de la pratique du droit criminel allemand et étranger); 1837-45; — *Buch der Verbrechen* (Traité des Délits), Leipzig, 1851, 4 vol.

Conversat.-Lex.

* **DEMOCÈDE** (Δημοκῆδης), célèbre médecin de Crotone, dans la Grande Grèce, fils de Calliphon, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il appartenait à l'école de Pythagore. Ayant été obligé de quitter la Grande Grèce lors de la révolte des Crotoniates contre la secte philosophique dont il faisait partie, il se retira à Égine, et y exerça la médecine. Il reçut du trésor public un traitement annuel d'un talent (8,600 fr. environ, d'après la valeur des monnaies d'Égine). L'année d'après il se rendit à Athènes, où ses services furent payés cent mines par an (10,150 fr. environ). L'année suivante il passa dans l'île de Samos, et reçut un salaire de deux talents (12,175 fr. environ, d'après la valeur des monnaies attiques). Lorsque le tyran de Samos fut saisi et mis à mort par Oroctès, gouverneur de Sardes, en 522, Démocède, qui avait accompagné Polycrate dans ce voyage, fut saisi en même temps et conduit prisonnier à Suze, à la cour de Darius fils d'Ilystaspe. Il y resta quelque temps relégué parmi les autres esclaves. Un jour, Darius s'étant démis le pied en tombant de cheval, et ne trouvant à sa cour personne capable de le traiter, s'adressa au médecin grec, qui

le guérit promptement. Quelque temps après, Démocède ne fut pas moins heureux en traitant la reine Atossa, femme de Darius, d'un ulcère qu'elle portait au sein. Ces deux cures valurent au médecin de Crotone de grands honneurs et des richesses considérables. Cependant il désira revenir dans sa patrie, et pour obtenir la permission de quitter la Perse il offrit d'aller explorer les côtes de la Grèce, et d'en faire connaître à Darius les endroits faibles et faciles à attaquer. Il partit en effet avec quinze Perses chargés de le surveiller. Arrivé à Tarente, il prévint le roi Aristophilde, qui fit saisir les Perses comme espions et permit ainsi à Démocède de s'enfuir. Les Perses, mis en liberté, le poursuivirent jusqu'à Crotone, et demandèrent inutilement qu'il leur fût rendu. Il resta dès lors dans sa ville natale, et s'y maria avec la fille du célèbre athlète Milon. D'après Suidas, il avait écrit un livre sur la médecine. Il est aussi mentionné par Élien et Jean Tzetzés, et Dion Cassius le nomme à côté d'Hippocrate, comme l'un des deux plus célèbres médecins de l'antiquité. Dion Chrysostome l'appelle par erreur *Demodocus*.

Hérodote, III, 131, 134, 137. — Élien, *Var. Hist.*, VIII, 17. — Jean Tzetzés, *Histor.*, IX, 3. — Dion Cassius, XXXVIII, 18. — Dion Chrysostome, *Dissert. I, De Invid.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DÉMOCHARÈS (Δημοχάρης) de Leuconoé, orateur athénien, neveu de Démosthène, né vers 350 avant J.-C., mort vers 275. Fils de Lachès et d'une sœur de Démosthène, il hérita des sentiments patriotiques et d'une partie du génie oratoire de son oncle. Vivant au milieu de circonstances encore plus difficiles, il ne sut pas toujours se maintenir dans les limites d'une sage politique et d'une saine éloquence, et poussa quelquefois la liberté du langage jusqu'à la témérité, jusqu'à la déclamation. Ses violentes invectives contre Antipater et Cassandre l'exposèrent à la haine du parti macédonien et à des calomnies que l'historien Timee n'eut pas honte de consigner dans ses ouvrages, et que Polybe a réfutées en rendant hommage au caractère de Démocharès. Celui-ci, après la mort de son oncle, se trouva naturellement placé à la tête du parti patriotique. Ses services politiques sont énumérés dans un décret rendu sur la proposition de son propre fils Lachès, et que l'auteur des *Vies des dix Orateurs* nous a conservé. Il est à peu près impossible d'établir la chronologie des actes de Démocharès; nous suivrons en les exposant l'ordre adopté par Droysen.

Démocharès parut pour la première fois sur la scène politique en 322, lorsque Antipater demanda qu'on lui livrât Démosthène et les autres ennemis de la Macédoine. En vain le jeune orateur se présenta sur la place publique le manteau de guerre sur le dos et l'épée au côté, pour montrer comment il fallait répondre aux insolentes sommations du Macédonien, le peuple, abattu, se soumit, et la mort des derniers défenseurs de la liberté athénienne fut votée sur la

proposition de Démade. Pendant les quinze années qui suivirent, Démocharès vécut dans la retraite et probablement dans l'exil. Démétrius de Phalère gouvernait alors, sous la suzeraineté de la Macédoine. En répandant le bien-être au sein d'Athènes, en y protégeant avec éclat les arts et les lettres, il tâchait de faire oublier à ses compatriotes que naguère encore ils étaient libres, et qu'un siècle et demi plus tôt ils étaient le premier peuple de la Grèce et les vainqueurs de l'Asie. Démocharès a porté sur cet homme d'État un jugement qui les peint tous les deux. Il avoue que Démétrius fit régner l'abondance dans Athènes; mais en veillant sur le bien-être de cette ville, veilla-t-il également sur sa gloire, sur sa dignité? Ne fut-il pas le serviteur de Cassandre? Peut-on lui accorder d'autre mérite que celui de bon administrateur? Lorsque l'homme éminent qu'il jugeait avec tant de sévérité eut été chassé d'Athènes, Démocharès revint prendre la direction du parti patriotique. Il fut exilé en 303 pour avoir voulu s'opposer aux basses flatteries que Stratoclès prodiguait à Démétrius Poliorcète, restaurateur de la démocratie. Dans l'intervalle, il soutint énergiquement le décret proposé par l'orateur Sophocle pour le bannissement des philosophes, dont les sophismes achevaient d'énervier le patriotisme athénien. Il était ami de Zénon et des stoïciens; mais il repoussait Théophraste et les autres disciples d'Aristote, comme des partisans de la Macédoine et de l'oligarchie. Revenu à Athènes au commencement de la guerre de quatre ans (297-294), dans laquelle Démétrius Poliorcète recouvra en partie l'influence qu'il avait perdue à la bataille d'Issus, il répara les murailles d'Athènes et pourvut la ville de vivres et de munitions. La deuxième année de la guerre, il fut envoyé en ambassade d'abord auprès de Philippe, fils et successeur de Cassandre, puis auprès d'Antipater, fils du même prince. On trouve dans Sénèque, sur la première de ces missions, une anecdote qui, si elle est vraie, ne donne pas une idée avantageuse de la politesse du diplomate athénien. Philippe ayant demandé aux ambassadeurs ce qu'il pouvait faire d'agréable pour les Athéniens: « C'est de vous pendre, » répondit Démocharès, parole brutale, que Sénèque blâme et que Philippe dédaigna de punir. Banni de nouveau par l'influence de Lacharès et du parti oligarchique, Démocharès revint à Athènes sous l'archontat de Dioclès, en 287 ou 286. Il fut chargé de l'administration des finances, et parvint à opérer dans les dépenses des réductions importantes. Vers 282, il se rendit en mission auprès de Lysimaque, et obtint de ce prince un subside de cent trente talents (722, 800 francs). Vers le même temps il fit envoyer au roi d'Égypte une ambassade qui rapporta aux Athéniens cinquante talents (278,000 fr.). En 280, sous l'archontat de Gorgias, il proposa de conférer des honneurs solennels à la mémoire de Démosthène. C'était le

digne couronnement d'une vie sacrée tout entière à soutenir les principes politiques de son oncle. Lui-même, sur la proposition de son fils Lachès, obtint, après sa mort, des honneurs du même genre. On lui éleva dans l'Agora une statue de bronze. Il était représenté avec le costume militaire, qu'il portait dans la fameuse séance où il combattit l'exigence d'Antipater.

Démocharès laissa plusieurs discours et une histoire de son temps ; Cicéron dit qu'elle était écrite plutôt en style oratoire qu'en style historique. Il ne reste de cet ouvrage et des discours qu'un très-petit nombre de fragments.

L. J.

Polybe, XII, 13. — Plutarque, *Demosthenes*, 30 ; *Demetrius*, 14 ; *Vitæ decem Oratorum*. — Diogène Laërce, V, 38. — Athènes, V, VI, IX, XI, XIII. — Élien, *V. ar. list.*, III, 7 ; VIII, 12. — Pollux, IX, 42. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, XV, 2. — Sénèque *De Ira*, L. — Cicéron, *Brut.*, 83 ; *Orat.*, II, 23. — Lucien, *Macrob.*, 10. — Droysen, *Gesch. der Nachfolger Alexand.*, p. 497 ; et son *Essai sur Démocharès*, dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, p. 2336, n^{os} 20 et 21. — Westermann, *Gesch. der Griech. Bereds.* — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 445.

DÉMOCHARÈS. Voy. MOUCHY (DE).

* **DÉMOCLÈS DE PHYGÉLA** (Δημοκλήης ἡ Φυγελεύς), un des plus anciens historiens grecs. Il est cité par Denys d'Halicarnasse. Vossius a proposé de substituer à Φυγελεύς, qui se trouve dans le texte de ce critique, Φυγαλεύς, de Phyalée ou de Phigalée. Mais il serait singulier qu'un écrivain compté parmi les premiers historiens ioniens fût né en Arcadie. On voit de plus par l'unique fragment qui nous reste de lui qu'il avait écrit sur l'Ionie. Il vaut donc mieux ne pas corriger le texte de Denys et voir dans Démoclès un historien né dans la ville d'Ionie que Pline appelle Phygéla, mais qui est plus connue sous le nom de Πύγλα.

Denys d'Halicarnasse, *De Thucyd. Jud.*, 5. — Strabon, I, p. 56. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, 20.

* **DÉMOCLÈS**, orateur athénien, vivait vers 300 avant J.-C. Disciple de Théophraste, il est surtout connu pour avoir défendu les enfants de l'orateur Lycurgue contre les calomnies de Mécrotès et de Menesæchme. Il restait encore, à ce qu'il semble, quelque chose de lui du temps de Denys d'Halicarnasse, puisque ce critique lui attribue un discours qui passait pour l'ouvrage de Dinarque. Denys et Suidas l'appellent Démoclède, et Ruhnken le croit le même que Démoclède archonte en 316 avant J.-C.

Timæus, *Ap. Harpocrat.*, ὅ τὸ ἱερὸν πῦρ. — Plut., *Vit. X Orat.* — Ruhnken, *Histor. crit. Orat. Græcor.*

DÉMOCLÈS le Beau (Δημοκλήης ὁ Καλός), jeune Athénien d'une beauté remarquable, mort victime de sa vertu, vers 301 avant J.-C. Pour échapper à l'infâme passion de Démétrius Poliorcète, il se précipita dans une chaudière d'eau bouillante. Plutarque, qui nous a transmis ce trait de vertu, termine son récit par ces paroles remarquables, et dont il est difficile de conserver en français la tournure antithétique : Ἀνάξια

μὲν παθῶν, ἀξια δὲ τῆς πατρίδος καὶ τοῦ κάλλους φρονήσας (il souffrit une mort indigne, mais il fit une action digne de sa patrie et de sa beauté).

Plutarque, *Demetrius*, 24.

* **DEMOCOPOS MYRILLO**, architecte grec, construisit le théâtre de Syracuse ; il vivait antérieurement à la 70^e olympiade (500 ans avant J.-C.). Cet artiste n'est connu que par le témoignage d'Eustathe, commentateur d'Homère ; aussi a-t-il échappé à l'attention des divers érudits qui ont fait sur l'archéologie grecque des recherches spéciales. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, Supplément au Catalogue des Artistes*, 1845, p. 280.

DÉMOCRATE (Δημόκρατης) *d'Aphidna*, orateur athénien, fils de Sophie, vivait vers 350 avant J.-C. Contemporain de Démosthène, il appartenait, comme cet orateur célèbre, au parti anti-macédonien. Il fit partie de l'ambassade envoyée à Philippe pour recevoir ses serments à l'occasion du traité de ce prince avec les Athéniens, et fut un des ambassadeurs qui accompagnèrent Démosthène à Thèbes, pour conclure l'alliance des Thébains et des Athéniens contre Philippe. Aristote nous a conservé un de ses discours.

Démosthène, *De Corona*. — Aristote, *Rhetorica*, III, 4.

* **DÉMOCRATE**, philosophe grec. On n'a point de détails sur son compte ; mais on croit qu'il vivait à l'époque d'Auguste, et qu'il appartenait à la secte pythagoricienne. Il composa des sentences morales, qui nous sont parvenues, et qui, jointes à celles de Démophile et de Secundus, furent publiées pour la première fois à Rome, en 1638, par Lucas Holstenius ; elles ont reparu accompagnées de notes, plus longues que le texte, dans les *Opuscula mythologica*, édités par F. Gale et dans le recueil d'Orelli, *Opuscula Græcorum sententiosa*, Leipzig, 1819, in-8°. J.-M. Fleischer n'a fait réimprimer à Nuremberg, en 1819, en y joignant une traduction allemande. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 866.

DÉMOCRITE (Δημόκριτος), célèbre philosophe grec, naquit à Abdère, en Thrace, selon Apollodore dans la 80^e olympiade (460 avant J.-C.), et suivant Trasylle dans la 77^e olympiade, et mourut dans la 105^e olympiade (357 avant J.-C., dans la même année qu'Hippocrate). Abdère était une colonie de Milet, ce qui a fait donner à Démocrite le surnom de *Milézien*. Son père, indifféremment nommé Hégésistrate, Damasippe ou Athénocrite, fut, dit-on, assez riche pour recevoir chez lui Xerxès lors de la grande expédition des Perses contre la Grèce (1). On prétend que le roi de Perse laissa au fils de son hôte plusieurs mages pour précepteurs (2). Quoi qu'il en soit, Démocrite dépensa son patrimoine, estimé à plus de cent talents (plus de 400,000 fr.) en longs voyages, qu'il avait entre-

(1) Valère Maxime, VIII, 7.

(2) Diogène Laërce, *Vita Dem.*

pris pour satisfaire sa curiosité et s'instruire. Démocrite visita en effet une partie de l'Afrique et de l'Asie, et pénétra, selon quelques-uns, jusqu'à l'Éthiopie et à l'Inde, pour conférer avec les gymnosophistes (1). Au rapport de Diodore, il résida cinq ans en Égypte (2), et d'autres écrivains le citent parmi les voyageurs qui avaient visité le plus grand nombre de pays et s'étaient liés avec des savants de tous genres (3).

Dans ses pérégrinations, il consulta les Chaldéens, les philosophes perses et les prêtres égyptiens sur les secrets de leur science, et s'acquit bientôt une grande renommée, qui le sauva peut-être de la note d'infamie qu'il aurait encourue pour n'avoir pas su conserver son héritage.

Les uns admettent, les autres nient son séjour à Athènes. Diogène Laërce rapporte, d'après Démétrius, que Démocrite vint à Athènes; que, dédaignant la gloire, il ne chercha point à s'y faire connaître, et que, bien qu'il eût occasion de voir Socrate, il ne fut pas connu de ce philosophe. Aussi dit-il : « Je suis venu à Athènes et j'en suis sorti inconnu (4). » Suivant un autre auteur, cité par le même Diogène Laërce, Démocrite ne serait jamais venu à Athènes; « en quoi, ajoute le rapporteur, il paraît encore plus grand, puisqu'il méprisa une ville si célèbre, et fit ainsi voir qu'il ne cherchait pas à tirer sa renommée de la réputation du lieu. »

On raconte que Démocrite se fit admirer d'Hippocrate par des observations d'une sagacité extraordinaire. Durant une visite que le célèbre médecin de Cos lui rendait, le philosophe envoya chercher du lait, et après l'avoir regardé, il dit que c'était du lait d'une chèvre noire, qui avait porté pour la première fois. Hippocrate était accompagné d'une jeune fille. Démocrite la remarqua : « Bonjour, vierge, » lui dit-il. Puis l'ayant revue le lendemain, il la salua par ces mots : « Bonjour, femme (5). » Les critiques ont beaucoup discuté sur la possibilité de cette pénétration, que la plupart traitent d'imaginaire; mais les raisons qu'ils allèguent me paraissent toutes très-faibles et mal choisies (6).

(1) Cie., *De Finib.*, V, 19. Strabon, XVI.

(2) Diodore, I, 98.

(3) Éllen, *Var. Hist.*, IV, 20. Diog. Laërce. Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, I.

(4) Diog. Laërce, *Vie de Démocrite.*

(5) Diog. Laër., *ibid.*

(6) « Il est possible, dit Bayle, que la perte de la virginité produise quelque changement dans l'extérieur des personnes, et il est possible qu'elle n'en produise aucun. Ces deux choses opposées étant possibles, supposons que dans le lait d'une chèvre noire, et qui n'a porté qu'une fois, il y ait une qualité particulière qui dépende de la noirceur et de la première portée, sera-t-il possible à un homme de connaître cette qualité? Je réponds que cela ne paraît pas impossible; mais je ne crois pas que jusqu'à quel homme soit parvenu à ce degré de connaissance. On dit que les abeilles ont un discernement assez fin pour connaître entre plusieurs personnes qui s'approchent des ruches, celles qui ont goûté depuis peu le plaisir vénérien. Il n'y a rien là qui ne soit probable; car les organes des insectes sont si délicats qu'une émanation de corpuseules qui n'excite point de sensation dans un homme peut irriter l'adorat des abeilles et des fourmis. »

Démocrite connaissait Socrate et certainement aussi Platon; cependant, il est à remarquer que ce dernier n'en a parlé dans aucun de ses écrits. Ce silence a paru étrange à l'égard d'un philosophe alors si renommé; il est d'autant plus étrange que Platon mentionne Leucippe, qui était sinon le maître, au moins l'ami, le compagnon (εταίρος) de Démocrite. Cependant rien de plus simple à expliquer, si l'on juge de haut la nature humaine. Leibnitz et Newton, ces puissants génies, si bien faits pour se comprendre, se brouillèrent à la fin de leur vie : au rebours du vulgaire, qui éclate en des invectives, ils gardaient l'un pour l'autre un mutisme obstiné, et chacun allait jusqu'à effacer de ses œuvres le nom de son adversaire (1). Platon et Démocrite n'auraient-ils pas usé du même procédé l'un à l'égard de l'autre? L'analogie permet de le croire. La rancune des grands esprits est silencieuse; celle des esprits médiocres est bruyante.

On sait peu de choses sur les particularités de la vie de Démocrite. Tous les auteurs anciens qui en parlent nous le présentent comme zélé pour la science et amoureux de la retraite (2). Il vécut pauvrement, après avoir dépensé tout son bien, et fut recueilli dans sa vieillesse par son frère Damaste (3). Timon, qui fustigeait de ses impitoyables satires tous ses contemporains, ne put s'empêcher de rendre justice à Démocrite, qu'il appelle plein de prudence et agréable dans ses discours.

Suivant une tradition, rapportée par Cicéron et Angu-Gelle (4), Démocrite se priva de la vue pour mieux se concentrer dans ses études, ce qui ne lui fit pas perdre son enjouement et son talent à saisir toujours le côté comique de la vie humaine, d'où viendrait, dit-on, la locution proverbiale de *rire comme Démocrite* (5).

Il mourut à un âge très-avancé, selon les uns à cent-neuf ans, selon d'autres à quatre-vingt-dix-neuf. On raconte qu'il prolongea sa vie en approchant du pain chaud de ses narines, durant les trois jours de la fête de Cérés, à laquelle sa sœur avait voulu assister (6). Ses concitoyens frappèrent en son honneur des médailles et lui élevèrent des statues en bronze.

Système de Démocrite. L'école éléatique, niant le mouvement, le vide et la pluralité des êtres, avait posé en principe, *l'un et l'immuable*, c'est-à-dire l'absolu. Démocrite fit tout le

Mais la science de Démocrite surpasserait celle des abeilles ». Bayle part de là pour traiter de mensonge toute l'histoire qui vient d'être rapportée. (*Dict. critique*, art. *Démocrite.*)

(1) On cite beaucoup d'autres exemples du même genre. Voy. les articles *Blainville* et *Cuvier*.

(2) Il cherchait, dit-on, ses lieux de retraite jusque dans les sépultures. *Diog. Laërce.*

(3) On raconte que pour échapper à la vindicte de la loi qui privait de la sépulture ceux qui avaient dépensé leur patrimoine, il lut devant ses accusateurs son ouvrage *De l'Univers*, et qu'il fut aussitôt absous.

(4) Cie., *De Finibus*, V, 20. Aulu-Gèle, X, 17.

(5) Sénèque, *De Ira*, II, 10. Éllen, *Var. Hist.*, IV, 20.

(6) Hermippe, cité par Diogène Laërce.

contraire : il enseigna que le vide aussi bien que le plein existent, et que la matière est divisible, non pas à l'infini, mais jusqu'à des limites qui reçurent le nom d'*atomes* (ἄτομα), c'est-à-dire de parties indivisibles, *insécables* (de τέμνω, je coupe).

Voici d'ailleurs comment ses doctrines sont résumées par son biographe, Diogène Laërce : « Les atomes et le vide sont les principes de toutes choses (ἀρχαὶ τῶν ὄλων) ; tout le reste n'est que conjecture. Les mondes sont en nombre infini : ils ont eu un commencement et auront une fin (γεννητοὶ καὶ φθαρτοί).

Rien ne se fait de rien, ni ne s'anéantit. Les atomes sont variables à l'infini en grandeur et en quantité : ils tourbillonnent dans l'univers, et produisent ainsi tous les corps concrets (συγκρίματα) (1). Le feu, l'eau, l'air et la terre sont aussi des composés de quelques atomes vrais, inaltérables et impénétrables à cause de leur solidité. Le soleil et la lune sont formés de masses (ὄγκων) arrondies et globuleuses ; il en est de même de l'âme (ψυχή) et de l'intelligence (νοῦς). Nous ne voyons les choses que par les images qui en émanent (ὄραν δ' ἡμᾶς κατ' εἰδώλων ἐμπροσώπῃς). Tout se fait par la nécessité (ἀνάγκη), le mouvement gyrateur (δίνη) des atomes étant la cause de la génération de toutes les choses (2). La fin des actions humaines est la placidité de l'âme (εὐθυμία), qui n'est pas la volupté, comme quelques-uns l'ont mal compris, mais ce calme, cette tranquillité qui tient l'âme également éloignée de la crainte, de la superstition ou de toute autre passion. Le juste et l'injuste (τὰ νόμιμα) sont l'œuvre de l'homme ; mais les atomes et le vide existent naturellement.

Il est impossible de se procurer une idée exacte de tout le système de Démocrite, d'abord parce qu'il ne nous en reste que des fragments incohérents, ensuite parce que ces fragments nous ont été transmis par des auteurs qui étaient eux-mêmes intéressés à l'appui ou à la réfutation d'une doctrine dont nous n'avons plus la clef. Enfin, pour comble d'incertitude et de confusion, les historiens modernes les ont tellement délayés dans leurs propres réflexions et commentaires, qu'il est très-difficile d'en suivre la véritable trace. Quoiqu'il en soit, il résulte des passages d'auteurs anciens, que le point de départ du système de Démocrite était l'espace, c'est-à-dire

le plein et le vide, l'un et l'autre expliquant la divisibilité de la matière et la possibilité du mouvement : tout ce qui est ne diffère que par la figure, les rapports, et la place des atomes entre eux (1). Le rapport et la place des atomes ou éléments changent par leur mouvement. La naissance ou la mort des corps composés tient à l'union ou à la séparation de leurs éléments, dont le poids est proportionné au volume (2). Cependant, il faut admettre quelque chose de primitif, d'éternel : en demandant l'origine, ce serait chercher le commencement de l'infini (3). Démocrite ne s'est pas nettement expliqué à l'égard du mouvement en général, qu'il paraît avoir considéré comme éternel, et dont il laissait de côté le principe : il faisait présider le *hasard* (τυχή) à la création du monde (4), et ne faisait intervenir la nécessité que dans les phénomènes particuliers. Sa doctrine sur les atomes, « immobiles de leur nature et ayant reçu un mouvement initial par un choc (πληγή) » (5), n'a pas été sans doute étrangère à la théorie des tourbillons de Descartes ; mais de quelle nature est ce choc primordial ? Est-ce une force particulière des éléments (βία στοιχείων), le *λόγος* (raison souveraine), l'*ἀνάγκη* (nécessité) ou la *nature irrationnelle* (ἄλογος φύσις) (6) ? Voilà ce que nous n'ont pas dit bien clairement ceux qui nous ont transmis quelques fragments de Démocrite. Conformément à sa doctrine, « que le semblable attire le semblable » (dont s'est emparé de nos jours Hahnemann, le créateur de l'homéopathie), le célèbre philosophe d'Abdère avait admis un mouvement oscillatoire ou circulaire, résultat d'une force d'attraction et de répulsion (7). On sait le rôle que joue cette force dans le système du monde des savants modernes. Esquissant la science de l'univers, Démocrite enseignait que les mondes, dont chacun est entouré d'une enveloppe particulière, sont en nombre infini ; « les uns sont semblables, et les autres tout différents entre eux ; il y en a sans soleil, et d'autres avec plusieurs soleils ; quelques-uns sont encore près de leur naissance, et d'autres ont atteint tout leur développement ; d'autres, enfin, déclinent ou périssent par leur rencontre avec d'autres mondes. Les surfaces de

(1) Aristote, *De Generat. et Corruptione*, I, 8 ; *Phys.*, IV, 6 ; *Metaphys.*, III, 5, VII, 2. Plutarque, *Advers. Colot.*, 8.

(2) Aristote, *De Generat. et Corrup.*, I, 8.

(3) Arist., *Phys.*, VIII, 1 ; *De Gen. Anim.*, II, 6.

(4) Il faut donner au mot *τυχή* le sens de *hasard* : c'était un effet dont la cause était encore indéterminée. Démocrite attachait la plus haute importance à la recherche des causes : Je préfère, aurait-il dit, à tout l'empire de Perses la découverte d'une vraie cause (Eusèbe, *Præp. evang.*, XXIV, 27).

(5) Simplicius, *Phys.*, fol. 74 : ἀκίνητα ἄτομα πληγή κινεῖσθαι.

(6) Stobée, *Eclog.*, I, 160, 346 ; II, p. 341, 410.

(7) Stobée, *Eclog.*, I, 394. Δημόκριτος ἔν γενός κινήσεως τὸ κατὰ πάλιν ἀπερφαίνετο. Comp. Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 24, et Sextus Empr., *Adversus Mathem.*, VII, 117.

(1) Je corrige ici la mauvaise ponctuation du texte grec, qui donne un faux sens reproduit par tous les traducteurs, historiens et philosophes : au lieu de πάντα τὰ συγκρίματα γεννῶν, πῦρ, ὕδωρ, ἄερα, γῆν εἶναι γὰρ καὶ ταῦτ' ἐξ ἀτόμων τινῶν συστήματα (tous les corps concrets, le feu, l'eau, l'air, la terre. Car ceux-là aussi se composent de quelques atomes), je propose de lire : πάντα τὰ συγκρίματα γεννῶν πῦρ, ὕδωρ, ἄερα, γῆν, εἶναι γὰρ καὶ ταῦτ', etc.

(2) Aristobane, qui traduisait sur la scène toutes les illustrations contemporaines, raille ce mouvement gyrateur à propos du Dieu *Dinos*, dans la comédie des *Nues*.

ces mondes sont formées d'atomes ronds, angulaires ou crochus (1). » En psychologie, il admettait que l'âme est dans le corps visible et palpable, un corps très-délié, impalpable (σῶμα τι λεπτομερές), « pareil à ces corpuscules lumineux qu'on voit quelquefois s'agiter dans l'air. Ce sont ces atomes légers de l'âme qui mettent en mouvement et entraînent tout le corps : ils sont sphériques, comme ceux du feu ; c'est pourquoi l'âme développe de la chaleur dans les corps animés. Cette âme mobile est emprisonnée dans chaque corps comme un globule dans un grand vaisseau : elle tend sans cesse à en sortir par le canal de la respiration ; mais pendant la vie l'air l'en empêche : elle ne s'échappe qu'au moment où cette importante fonction vitale cesse, c'est-à-dire à la mort (2). » C'est probablement à cette fléorie que Descartes a emprunté les mouvements mécaniques de ses *esprits vitaux*. Démocrite accordait une âme non-seulement à l'homme, mais aux animaux et même aux plantes, à cause de la chaleur dont leurs corps sont pénétrés (3). Quant aux phénomènes purement intellectuels, il les range dans le même système matérialiste atomistique, par la raison que « l'esprit grandit et vieillit avec le corps (4) ».

« L'âme intelligente (νοῦς), disait-il, a deux sources de connaissance (γνώμησ δὺο εἰσὶν ἰδέαι), l'une légitime (γενήσῃ), l'autre obscure (σκοτήσῃ). La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, en un mot nos sens, forment la source trouble ou obscure de nos connaissances : des effluves se détachent du monde extérieur, pénètrent par les pores des organes de nos sens, et vont se répandre dans l'âme. Ces effluves sont les images mêmes des objets qui s'impriment dans l'âme : mais comme elles ne nous font ainsi connaître que la superficie, elles ne donnent pas une connaissance profonde, complète, légitime des choses : ces images sensibles (εἰδῶλα) ne font naître en nous que des opinions ou des apparences (5) ; c'est ainsi qu'une surface polie peut nous paraître blanche et une surface raboteuse noire (6). Ce genre de connaissances est le résultat de l'action combinée du sujet qui sent et de l'objet senti. Il finit là où commence la connaissance pure ou légitime des phénomènes non sensibles des atomes et du vide (7). En somme, il se plaignait souvent de l'incertitude des connaissances humaines, disant que nous ne savons rien absolument ; que la vérité était au fond d'un puits,

et que nos sens tâtonnent dans les ténèbres (1).

Ritter, dans son *Histoire de la Philosophie de Démocrite*, prétend que le principe de sa morale était un égoïsme étroit et l'amour du plaisir, principe renouvelé par Helvétius et d'autres philosophes du dix-huitième siècle. Cependant, ce jugement est contradictoire avec presque tous les fragments que l'histoire nous a laissés à ce sujet. Ainsi, Démocrite prescrivait de soigner plutôt l'âme que le corps, et surtout, ce qui n'est pas le précepte d'un égoïste, de ne commettre aucune injustice et de ne pas même en avoir la volonté. Il recommandait le respect de soi-même, la modération en toutes choses, le culte du beau et du vrai. « L'homme, dit-il, vivra d'autant plus convenablement, qu'il fera moins consister sa jouissance dans des choses périssables. » Il blâmait la colère, l'envie, l'amour des richesses, la célébrité inquiète et vaniteuse ; il blâmait aussi le mariage, le coït trop fréquent, qu'il comparait à une courte épilepsie, et le désir d'avoir des enfants, parce que toutes ces jouissances passagères troublent l'équilibre, la tranquillité de l'âme. Enfin, il blâmait, ce qui devait paraître bien étrange aux Grecs, l'amour de la patrie, parce que cet amour exclusif empêche de reconnaître que le monde entier est notre patrie (2). De toutes les idées de l'antiquité païenne, cette dernière est sans contredit la plus grande et la plus hardie que je connaisse. C'est à Démocrite et aussi à Socrate qu'en revient la gloire.

Les ouvrages de Démocrite étaient nombreux et tous écrits en dialecte ionien, parlé à Abèdre. Embrassant toutes les branches des connaissances humaines, la philosophie, les mathématiques, la mécanique, la médecine, la grammaire, la musique, ils furent réunis et classés en tétralogies, comme les œuvres de Platon, par le grammairien Thrasyllus, qui vivait sous le règne de Tibère. Dans la liste de ceux que cite Diogène Laërce, on remarque les traités : *De la triple Génération* (Τριτογένεια) ; — *Des Enfers* (Περὶ τῶν ἐν Ἄδου) ; — *De la Tranquillité de l'âme* (Περὶ Εὐθυμίας) ; — *La grande Description du monde* (Μέγας διάκοσμος) ; — *La petite Description du monde* (Μικρός διάκοσμος) ; — *La Cosmographie* (Κοσμογραφία) ; *Des Planètes* (Περὶ τῶν Πλανήτων), — *De la Nature de l'Homme* (Περὶ ἀνθρώπου φύσις) ; — *Des Causes célestes* (Αἰτιαὶ οὐρανίαι) ; — *Des Causes de l'Air* ; *des Causes des Graines et des Plantes* ; *des Causes des Animaux* ; *de la Géométrie* ; *des Nombres* ; *de la Grande Année* ; *l'Uranographie* ; *de l'Harmonie* ; *de la Poésie* ; *du Chant* ; *des Pronostics* ; *de l'Agriculture* ; *de la Tactique*, etc., etc. Ces écrits eurent un grand retentissement dans toute

(1) Cléron, *Acad.*, II, 47, 88. Plutarque, *De Placitis Philos.*, II, 7 ; Aristote, *De Cælo*, III, 4.

(2) Aristote, *De Anima*, I, 2, 3, 5 ; *De Cælo*, III, 4 ; *De Respirat.*, 4. Sextus Empiricus, *Advers. Math.*, VII, 116.

(3) Aristote, *De Plantis*, I, 4. Plutarque, *De Placitis phil.*, IV, 4.

(4) Plutarque, *De Solert. Anim.*, 20 ; *De Tuenda Sanit.*, 22. Stobée, *Serm.*, CXVI, 25.

(5) Sext. Emp., *Adversus Math.*, VII, 135 : ἄπερ νομίζεται μὲν εἶναι καὶ δοξάζεται τὰ αἰσθητά, οὐκ ἔστι δὲ κατὰ ἀλήθειαν ταῦτα.

(6) Aristote, *De Sensu*, 4.

(7) Sextus Emp., *Adversus Math.*, VII, 137-140.

(1) Sext. Emp., *Hypotyp.*, I, 213. Diog. Laert., IX, 72 : ἐτεῆ δ' οὐδὲν ἴδμεν, ἐν βυθῷ ἢ ἀλήθεια. Cic., *Acad.*, IV, *Sensus tenebrosi*.

(2) Stobée, *Serm.*, I, 31 ; III, 34, 57 ; V, 28 et 24 ; VII, 26 ; X, 37 ; XVII, 29 ; XX, 66.

l'antiquité; Aristote en fit l'objet d'une étude spéciale dans un ouvrage intitulé : *Les Problèmes de Démocrite*. Cicéron en loue la beauté du style, et les met sous ce rapport sur le même rang que les écrits de Platon (1). Pyrrhon paraît l'avoir imité (2). Malheureusement aucun des ouvrages de Démocrite n'est parvenu jusqu'à nous : ils ont sans doute péri de bonne heure, puisque déjà Simplicius le Commentateur ne les avait pas lus. Les faibles fragments qui nous en restent ont été recueillis d'abord par Ad. Franck (dans les *Mémoires de la Société royale de Nancy*; Nancy, 1836, in-8°), ensuite par F.-G.-A. Mullach : *Democriti Abderitæ Operum Fragmenta*; Berlin, 1843, in-8°. Le système philosophique de Démocrite et de Leucippe, repris par Épicure, a été développé par Lucrèce dans son poème *De Rerum Natura*.

F. H.

Les fragments de Démocrite conservés par Aristote, Diogène Laërce, Cicéron, Plutarque, Stobée, Sextus Empiricus, Simplicius, Eusèbe, etc. — Fabricius, *Bibl. Græca*, II, p. 628, édit. de Harles. — Becker, *Hist. crit. Philosoph.*, t. I, p. 1177; t. VI, p. 320. — Tenne-mann, *Gesch. der Philosophie*, t. I (édit. de Wendt). — Ritter, *Geschichte der Philosophie*, t. I. — Krug, *Enc. Phil. Lex.* — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*. — Magnenus, *Democritus redivivens*; Pavie, 1646, in-6°. — Plouquet, *De Placitis Democriti*; Tub., 1767, in-4°. — Heimroth, *Democriti de anima Doctrina*; Bonn, 1835, in-8°. — Burchard, *Comment. crit. de Dem. de sensibus Philosophia*; Minden, 1839, in-4°. — Mullach, *Democriti Fragmenta ou De Philosophi Vita, Scriptis et Placitis*; Berlin, 1843, in-8° (voir la *Revue de Bibliographie analytique*, 1844, p. 233-232). — A. Gœding, *Dissertatio de Democrito ejusque philosophia*; Upsal, 1703. — Schwarz, *De Democriti Theologia*; Cobourg, 1719. — Mullach, *Questionum Democritearum Specimen*; Berlin, 1835. — Gessers, *Questiones Democriteæ*; Gœttingue, 1829, in-4°. — A. Franck, *Sur les Fragments de Démocrite et sur ses doctrines*, dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, 1836. —

* **DÉMOCRITE le Mystagogue**, ou pseudo-Démocrite, vivait à une époque incertaine après l'ère chrétienne. Les philosophes de l'école d'Alexandrie, les Grecs du Bas-Empire, qui ne se piquaient pas de beaucoup de probité littéraire, se faisaient un jeu de se parer, à défaut d'idées, des noms les plus illustres de l'antiquité. Homère, Hésiode, Platon, Aristote, tous ces grands noms sont usurpés, aux premiers siècles de l'ère vulgaire, par d'obscurs scolastes, et par des alchimistes. Il est vrai que plus d'un Grec peut s'appeler Démocrite. Mais lorsque le Pseudo-Démocrite a soin, comme c'est ici le cas, de faire croire qu'il est d'Abdère, qu'il a voyagé en Perse, en Égypte, qu'il a été initié aux mystères de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis, et enfin lorsqu'il s'attribue une multitude de choses que tout le monde sait appartenir au Démocrite de l'antiquité, alors la plaisanterie n'est plus permise; c'est une de ces mille fourberies si familières aux Grecs du Bas-Empire.

Démocrite le *Mystagogue* est compté au nombre des artistes de l'art sacré (τεχνίται τῆς

θείας τέχνης). Il est probablement contemporain de Zosime ou d'Olympiodore. On a de lui un petit traité intitulé *Les Physiques et les Mystiques* (Φυσικά καὶ Μυστικά; en manuscrit à la Bihl. impériale), dont Pizimenti de Véron a donné au seizième siècle une traduction latine, aujourd'hui assez rare.

L'auteur raconte que le maître étant mort avant que lui, son disciple, ait eu le temps de se perfectionner dans la science, il résolut de l'évoquer des enfers pour l'interroger sur les secrets de l'art sacré; que, au moment où il était occupé à exécuter l'œuvre magique de l'évocation, le maître, sorti de sa tombe, s'était présenté tout à coup et lui avait adressé ces paroles : « Voilà donc la récompense de tout ce que j'ai fait pour vous ! » Démocrite osa lui faire plusieurs questions; et, entre autres, il lui demanda comment il fallait disposer et combiner entre elles les natures. Pour toute réponse, le maître répliqua : « Les livres sont dans le temple. » Toutes les recherches de Démocrite pour trouver ces livres furent inutiles. Quelque temps après, ce philosophe se rendit au temple pour assister à une grande fête. Étant à table avec ceux qui composaient l'assemblée, il vit une des colonnes du temple s'entr'ouvrir d'elle-même. Alors Démocrite, s'étant baissé pour regarder dans l'ouverture de la colonne, y aperçut les livres indiqués par le maître. Mais il n'y vit autre chose que ces trois phrases : *La Nature se réjouit de la Nature* (Ἡ φύσις τῆ φύσει τέρπεται); *la nature triomphe de la nature* (ἡ φύσις τὴν φύσιν νίκα); *la nature commande à la nature* (ἡ φύσις τὴν φύσιν κράτει). Nous fûmes fort étonnés, ajoute Démocrite, que toute la doctrine du maître fût renfermée en si peu de mots.

Pour faire de l'or, Démocrite (Φυσικά καὶ Μυστικά, Ms. 2326) conseille l'*anagallis* (primevère) et le suc du rhapsodique ou de la rhubarbe du Pont (ῥαπόντιον). Il indique encore une foule d'autres recettes pour faire de l'or. On n'a que l'embaras du choix; voici une de ces recettes : « Prenez du mercure, fixez-le avec le corps de la magnésie ou avec le corps du stibium d'Italie, ou avec le soufre qui n'a pas passé par le feu, ou avec l'aphroselinum ou la chaux vive, ou l'alun de Mésos, ou l'arsenic, ou comme il vous plaira; et jetez la poudre blanche sur le cuivre; alors vous verrez le cuivre perdre sa couleur. Versez de la poudre rouge sur l'argent, vous aurez de l'or; si c'est sur de l'or que vous la projetez, vous aurez le corail d'or corporifié. La sandaracque produit cette poudre rouge, de même que l'arsenic bien préparé, et le cinabre. La nature triomphe de la nature. » (Ms. 2325, fol. 11. de la Bib. imp.)

On reconnaît là, malgré l'obscurité des termes, deux poudres de projection, dont l'une, blanche (γαῖα λευκή), a la propriété de blanchir le cuivre; c'est évidemment l'arsenic blanc (acide arsénieux); l'autre, rouge ou jaune, qui est probablement le cinabre ou un sulfure d'ar-

(1) Cic., *De Divinat.*, II, 64; *De Orat.*, I, 11, 20.(2) Eusèbe, *Præp. Evang.*, XIV, 6.

senic, avait, suivant l'opinion des adeptes, la propriété de transformer l'argent en or, et l'or en corail d'or (χρυσοκόραλλος). Ce corail d'or, qui est ailleurs appelé coquille d'or (χρυσοκογγύλιον), était le chef-d'œuvre de l'art, parce que, d'après la croyance répandue, avec un seul grain de cette composition on pouvait se procurer tout d'un coup une grande quantité d'or. F. H.

F. Hoefcr, *Hist. de la Chimie*, t. I. — Manuscrits grecs de la Bibl. imp.

DÉMOCRITE, poète épigrammatique grec. On ignore l'époque où il vécut; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut antérieur à Diogène de Laerte, qui le loue et qui le regarde comme un poète clair et fleuri. Il ne nous reste de Démocrite qu'une seule épigramme.

Diogène de Laerte, IX, 49. — Brunek, *Analect.*, t. II, p. 260.

DÉMOCRITE DE SIGYONE. Voyez DAMOCRITE.

* **DÉMODAMAS** (Δημοδάμας), historien grec, vivait probablement vers 300 avant J.-C. Il était de Milet ou d'Halicarnasse. D'après Pline, il était général de Séleucus et d'Antiochus. Il avait, à ce qu'il semble, composé sur l'Asie un ouvrage géographique, qui fut d'un grand secours à Pline le naturaliste. Il est aussi cité par Étienne de Byzance. C'est probablement le même Démodamas qui, selon Athénée, écrivit sur Halicarnasse.

Pline *Hist. Nat.*, VI, 16. — Étienne de Byzance, au mot Ἀντισσα. — Athénée, XV. — C. Müller, *Fragmenta Historiæ Græcorum*, t. II, p. 444.

DÉMOIVRE. Voy. MOIVRE.

* **DÉMOLOMBE** (Jean-Charles-Florent), jurisconsulte français, né à La Fère (Aisne), le 22 juillet 1804. Après avoir étudié le droit à Paris, et y avoir obtenu le grade de docteur, il fut, en 1827, nommé, avec dispense d'âge, professeur suppléant à la faculté de Caen, à la suite d'un concours ouvert devant celle de Paris. En 1831 il obtint, encore à la suite d'un concours, et avec une nouvelle dispense d'âge, une chaire de Code Civil à Caen. Il est devenu doyen en 1853, et il a été deux fois élu bâtonnier de l'ordre des avocats. M. Demolombe a publié une *Cours de Code Civil*, Paris, 1845 et années suiv., ou, avec un nouveau titre, *Cours de Code Napoléon*, Paris, 1854, tomes I à X, in-8°. Les tomes XI et XII sont sous presse. Cet ouvrage, qui contiendra un traité complet sur chacun des titres du Code Napoléon, doit être mis au nombre des meilleures compositions modernes sur le droit civil. L'auteur a fourni aussi divers articles à la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence*. E. REGNARD.

Documents particuliers.

* **DÉMON** (Δήμων), historien grec, vivait probablement vers 300 avant J.-C. On ne sait rien de sa vie; mais comme un de ses ouvrages a été réfuté par Philochorus, on a conjecturé que ces deux historiens étaient contemporains. Il nous reste les titres des fragments des ouvrages suivants de Démon : Ἀθίς (l'Attique); — Περὶ Πλα-

ροσιμῶν (Sur les Proverbes); — Περὶ Θυσιαῶν (Sur les Sacrifices). Les fragments des ouvrages de Démon ont été recueillis par Siebel, *Phanodemus*, Ἀθῶν et reliq. *Fragm.* (*Demonis Citodemi et Istri*); Leipzig, 1812, et d'une manière plus complète par C. et Th. Müller, *Fragmenta historicorum Græcorum*, t. I, p. 378; t. IV, p. 626, 646.

Plutarque, *Theseus*, 19, 23. — Athénée, III. — Suidas, au mot Τριτοπάροες. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DÉMON**, orateur athénien, vivait vers 330 avant J.-C. Fils d'une sœur de Démosthène, il se distingua lui-même comme orateur. Il appartenait comme son oncle au parti anti-macédonien. Après la mort d'Alexandre il proposa le rappel de Démosthène. Le décret fut voté avec enthousiasme et le retour de l'illustre exilé fut un triomphe. On n'a pas d'autres détails sur sa vie; on sait seulement qu'il eut un fils nommé Phrynion.

Plutarque, *Demosthenes*, 27. — Athénée, VIII, XIII.

* **DEMOMAX**, philosophe grec, né dans l'île de Chypre, florissait dans la première moitié du deuxième siècle de J.-C. Il vécut à Athènes, et fut pour le peuple grec un objet de vénération. Lucien, qui l'avait connu, a écrit sa vie. Épictète et Démétrius le Cynique avaient été ses maîtres, et ce sont eux sans doute qui lui avaient inspiré ces belles paroles : « Vous ajoutez à votre vertu tout ce que vous reiranchez à vos plaisirs; » mais il connaissait et aimait toutes les écoles philosophiques, sans marquer de préférence pour aucune. Esprit cultivé, nourri de la lecture des poètes, exempt de faste et d'orgueil, plein d'indulgence et d'affection pour les autres, toujours heureux de leur être utile, il se distingue par là même des Cyniques, parmi lesquels on le range ordinairement. Arrivé à un âge fort avancé, il se laissa mourir de faim. C. CHAPUIS.

Lucien, *Vita Demonax*. — Orsell, *Opusc. Græc. vet. sent.*

* **DEMOMICE** (Δημόνιος), poète comique athénien de la nouvelle comédie, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On connaît le titre d'une de ses pièces (Ἀχελώνιος ou peut être Ἀχελῶνος), dont Athénée nous a conservé un fragment.

Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I, 492; IV, 576.

DÉMONS (Jean), écrivain français du seizième siècle. Il était d'Amiens, où il exerça les fonctions de conseiller au présidial; il figure parmi les auteurs les plus bizarres, et peut même être rangé dans la classe, plus nombreuse qu'on ne pense généralement, des fous qui ont publié des livres. Les deux ouvrages qu'il a mis au jour ont naturellement, des titres fort étranges et très-longs, que nous devons abrégé : *La Démonstration de la quatrième partie de rien, et quelque chose et tout, et la quintessence tirée du quart de rien et de ses dépendances*; Paris, 1594; — *La Sextessence dialectique et potentielle tirée par une nouvelle façon d'alambiquer suivant*

les préceptes de la sainte magie; Paris, 1595. Il est assez difficile de dire précisément à quelle branche des connaissances humaines se rapportent ces deux volumes, fort rares; ils ont été rangés à la théologie mystique, à l'histoire de France, à la poésie; ils sont en vers, accompagnés d'une glose latine ou française fort étendue, et qui offre d'un bout à l'autre un amphigouri nextricable. On ne sait trop quelle pensée a pu inspirer ce roman mystique: peut-être qu'à l'époque de la Ligue, hésitant entre Henri IV et ses défenseurs du catholicisme, Démons, voulant ménager tous les partis, s'avisa de cacher son opinion sous une phraséologie obscure, dont personne ne s'est soucié de percer les mystères.

G. B.

Nodier, *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, 253. — Leber, *Catalogue*, t. II, p. 242.

DÉMONS (Claude), seigneur d'Hédicourt, poète français, né à Amiens, en 1591, mort après 628. Il était conseiller du roi au siège bailliial et résidial de la ville d'Amiens. On a de lui : *hants oraculeux, tant en acclamations d'honneur, qu'en libres déclamations*, dédiés son père, Jean Démons; 1628, in-8°. Cet ouvrage contient trois livres : un *livre bucolique*, un de diverses pièces, et un *livre satirique*. « Le remier, dit Goujet, ne répond nullement à son titre. Il renferme sept chants, pleins de verbiage de confusion, où la louange et la satire, la philosophie morale et la piété semblent se disputer à qui s'exprimera en plus mauvais vers. Ses chants sont adressés à Henri d'Orléans, duc de Longueville, à Catherine de Gonzague de Lèves, mère de ce duc, à M. le duc d'Elbeuf, frs de son entrée dans la ville d'Amiens, à M. le duc de Chaulnes et à la duchesse sa femme, et un anonyme..... Le deuxième livre est un mélange de vers; mais les sujets en sont peu variés. Démons n'y célèbre que les mariages de M. le duc de Longueville et du roi d'Angleterre Charles I^{er} avec Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII..... Le *livre satirique* est ainsi nommé parce qu'il est composé de quantités de pièces où l'auteur, se laissant aller à toute l'impétuosité de son zèle, rend tous les abus qu'il croit avoir aperçus parmi les hommes. Il dit assurément des choses que l'on ne peut nier la vérité; mais il les dit grossièrement, et avec tant d'impolitesse que le lecteur scandalise plus qu'il n'instruit. » Dans ses discours en prose qui suivent ses poésies, Démons déclare qu'après avoir fréquenté le Parnasse, il a pris la résolution de se consacrer tout fier à ses devoirs de magistrat. Il paraît qu'il ne parlait, puisqu'on ne connaît aucun autre ouvrage de lui.

l'abbé Goujet, *Bibliothèque française*.

* **DÉMONT** (..... comte), général français, fils de Courbevoie, mort à Paris, le 8 mai 26. Fils d'un Suisse de la garde du roi, il fut fort jeune au service, et remplit sous le

général Moreau les fonctions d'adjutant général à l'armée de Rhin et Moselle. La conduite brillante qu'il tint au passage du Rhin à Dursheim lui mérita la lettre suivante : « Le Directoire exécutif a observé, citoyen adjutant général, que « vous vous êtes trouvé à la tête des premiers « débarquements au passage du Rhin. Cette entreprise a été exécutée avec autant d'audace que « d'habileté. » Étant passé en l'an VII (1799) à l'armée d'Helvétie, il battit l'ennemi dans la vallée de Dissentis et à Coire, et lui enleva deux drapeaux et deux pièces d'artillerie. Il fut élevé au grade de général de division le 21 décembre 1805, en récompense du courage qu'il avait déployé à la bataille d'Austerlitz, où il fut blessé. Sénateur par décret du 19 mai 1806, puis comte de l'empire (1808), il se distingua à la bataille d'Eckmühl, où il eut un cheval tué sous lui. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, le comte Démont fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et par l'éloignement où il resta des affaires pendant les cent jours, cette dignité lui fut conservée sous la seconde restauration, qui la rendit héréditaire dans sa famille, par lettres patentes du 2 mai 1826. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté est.

A. S.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Vict. et Cong., t. VII, VIII, X. — *Bulletin de la grande armée*, 33^e et 4^{er} bulletin de la grande armée. — *Moniteur*, 1826, p. 685.

DEMONTIOSUS. Voyez MONTIOSIEU.

* **DÉMOPHANE** (Δημοφάνης), de Mégalopolis, philosophe platonicien et disciple d'Arcésilas. Lui et Ecdème furent les principaux chefs de la conspiration qui délivra Mégalopolis de la tyrannie d'Aristodème. Ils aidèrent aussi Aratus à rendre la liberté aux habitants de Sicyone. Ils furent chargés pendant quelque temps de l'administration de Cyrène, et Philopœmen dans sa jeunesse cultiva leur amitié.

Plutarque, *Philopœmen*. I. — Polybe, X, 25.

* **DÉMOPHILE** (Δημόφιλος), historien grec, fils d'Éphore, vivait vers 320 avant J.-C. Aux vingt-neuf livres de l'histoire écrite par son père, il en ajouta un trentième, qui contenait le récit de la guerre sacrée, depuis la prise de Delphes et le pillage du temple par Philomèle de Phocée, en 357, jusqu'au siège de Périnthe. Selon une conjecture vraisemblable, ce Démophile est le même qui, d'après Phavorinus, accusa Aristote d'impiété. On sait les haines qui existaient entre ce philosophe et les disciples d'Isocrate, parmi lesquels on compte Éphore et peut-être Démophile lui-même.

Diodore, XVI, 14. — Suidas, au mot Ἐπιππος. — Athénée, VI. — Vossius, *De Historicis Græc.* — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, 61; t. II, 86.

* **DÉMOPHILE**, poète comique de la nouvelle comédie, vivait probablement vers 300 avant J.-C. Il n'est fait mention de lui que dans le prologue de l'*Asinaria* de Plaute. Ce poète

déclare qu'il a traduit sa pièce de l'Ἄναγός de Démophile :

Illic nomen græce est *Onagos* fabulæ;
Démophilus scripsit, Marcus vorlit barbare;
Asinariam volt esse, si per vos licet :
Inest lepos ludusque in hac comœdiâ.

(Le nom de cette pièce est en grec *Onagos* : Démophile l'écrivit, Marcus la traduit en latin; elle s'appellera l'*Asinaria*, si vous le permettez. Il y a de la grâce et de l'enjouement dans cette comédie.)

Meinecke fait observer qu'à en juger par la grâce et l'enjouement de l'*Asinaria*, il n'y a pas lieu de regretter la perte de l'Ἄναγός.

Plaute, *Asinaria*, *prol. v. 10-13.* — Meinecke, *Frag. Com. Græc.*, I, p. 491.

* **DÉMOPHILE**, philosophe pythagorien, d'une époque incertaine. On ne sait rien de lui. Il écrivit un ouvrage intitulé *Βίου Θεράπεια* (Guérison de la Vie). C'était, comme on le voit par le titre, un traité de morale pratique. Nous en avons quelques extraits réunis sous le titre de *Γνωμικὰ Ὁμοιώματα* (Images gnomiques); on peut juger par ces fragments, trop courts, de l'excellence de tout l'ouvrage. Ce qui nous en reste a été publié pour la première fois par Lucas Holstenius, dans sa collection des anciens moralistes; Rome, 1638, in-8°; Leyde, 1639, in-12; ensuite par Gale, dans ses *Opuscula Mythologica*; Canterbury, 1670, in-8°; Amsterdam, 1688, in-8°; avec l'édition de Maxime de Tyr, Oxford, 1677, in-12; et avec l'Épictète de Wetstein Amsterdam, 1750, in-12. Les fragments de Démophile ont été réimprimés séparément par J. Swedberg, Stockholm, 1682, in-8°, et plus correctement par J.-A. Schier, Leipzig, 1754, in-8°, et J.-C. Orelli dans ses *Opusc. Græc. vel. sentent.*, Leipzig, 1819, in-8°.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DÉMOPHILUS. Voyez DAMOPHILUS.

DÉMOPHON. Voyez DAMOPHON.

* **DÉMOPHON**, général athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Selon Diodore, il fut un des deux généraux que les Athéniens chargèrent par un décret d'aider les Thébains à reprendre la Cadmée. Ce récit est jusqu'à un certain point confirmé par Dinarque, qui fait mention d'un décret proposé à cet effet par Cephalus. Au rapport de Xénophon, cependant, ce fut sans ordres et sous leur propre responsabilité que les deux généraux Athéniens vinrent au secours des Thébains. Bientôt après, suivant le même historien, les Athéniens, par crainte des Spartiates, condamnèrent à mort un des deux généraux, et bannirent l'autre, qui s'était enfui avant le jugement.

Diodore, XV, 26. — Dinarque, *Cont. Demo.* — Xénophon, *Hell.*, V, 4. — Plutarque, *Pelopidas*, 14.

* **DÉMOPHYLAX** (Jean), poète latin moderne, né à Gand, en 1502, mort à Lyon, en 1528. Il était religieux du mont Carmel. On a de lui : *Christomachia*; Gand, in-4° (sans indication de date). C'est un poème en acrostiches sur la passion du Christ. On peut regretter que Démophy-

lax ait consacré à un usage aussi puéril des talents poétiques assez remarquables; — *Fornax chaldaica, Israelitica catachesis, Laudes lucis, Erotema religionis, Carmen de Flandria, Ode in Christi Domini natalem, de Virgine beata, Epigrammatum liber.* Tous ces opuscles poétiques furent publiés à Lyon, 1527.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis.* — Valère André, *Bibliotheca Belgica.*

DÉMOSTHÈNE (Δεμοσθῆνης), l'un des meilleurs généraux athéniens pendant la guerre du Péloponnèse. En 425 avant notre ère il se trouvait à la tête de l'armée combinée des Athéniens, des Messéniens de Naupacte et des autres alliés de la république. Il voulut s'emparer de l'Étolie, de l'Ambracie et de la Leucadie; mais le manque d'union entre les alliés fit échouer cette expédition, et Démosthène éprouva même un véritable désastre en Étolie. Il répara cet échec par le courage et l'habileté qu'il déploya dans la défense de Naupacte, où il avait été obligé de se renfermer. Il put alors reparaitre sans humiliation dans Athènes. Peu après il s'embarqua avec une armée composée en partie de Messéniens, débarqua sur le rivage de Pylos, rebâtit en six jours cette ville, ruinée par la guerre, et en fit une place forte redoutable. Les Lacédémoniens avec toutes leurs forces vinrent l'y attaquer par terre et par mer; il résista avec une habileté consommée à des forces supérieures. L'ennemi, vaincu, fut forcé à une retraite honteuse; et le sénat de Sparte, se hâtant de demander une suspension d'armes livra aux Athéniens comme gage de sa sincérité soixante vaisseaux qui devaient être rendus après les négociations. Démosthène avait ainsi fourni à sa patrie les moyens de conclure une paix avantageuse; mais le fougueux Cléon, dont l'influence était alors dominante à Athènes, rendit impossible le rétablissement de la paix. On ne garda pas moins les vaisseaux ennemis, et les hostilités recommencèrent. Démosthène établi à Pylos un grand nombre de Messéniens, qui animés d'une haine implacable contre les Spartiates leur causèrent pendant le cours de la guerre les plus grands préjudices, par leurs continuelles invasions. Le général athénien obtint ensuite de nouveaux triomphes, ravagea les côtes du Péloponnèse, et rendit tout à fait désastreuse la situation des ennemis. Il s'empara même de Nicée le port le plus important des Mégariens; mais fut moins heureux en Béotie. Profitant des factions politiques qui divisaient cette province, forma avec les habitants les plus influents de Chéronée, de Siphia et d'Orchomènes une conspiration qui devait mettre entre ses mains la partie orientale de la Béotie, et par suite lui livrer la ville même de Thèbes. Il venait de s'emparer de Delium, et se trouvait encore près de cette ville, lorsqu'il se vit attaqué par 18,000 Thébains, qui mirent son armée en déroute après un combat acharné. Peu après une trêve fut conclue entre Sparte et Athènes (422). Plus tard (41

Démosthène fut envoyé en Sicile au secours de Nicias, qui venait de subir une défaite par l'impudence de ses collègues, Euthydème et Ménandre. Démosthène aborda sur les côtes de cette île avec soixante-treize vaisseaux portant 8,000 hommes de débarquement. Nicias se distinguait par une prudence extrême, qui lui fut plus d'une fois préjudiciable. Démosthène, au contraire, était doué d'un caractère hardi et impétueux. Il proposa de marcher immédiatement contre Syracuse. Le conseil des généraux opina pour lui, et dès la nuit suivante il attaqua le fort l'Épipoles. Il culbuta d'abord trois divisions ennemies séparément campées, mais s'étant fourvoyé dans les détours des fortifications avancées, il fut tout à coup arrêté par un bataillon hébain; croyant avoir affaire à l'armée ennemie tout entière, les Athéniens tournèrent le dos et se virent attaqués par leur arrière-garde, qui ne les avait pas reconnus. Le général lacédémonien Gylippe tomba ensuite sur eux à l'improviste. La défaite fut complète, et Démosthène perdit la plus grande partie de ses soldats. On en eut à entrer dans l'automne; des maladies contagieuses décimaient les faibles restes de l'armée: il fallut songer à quitter la Sicile. On allait procéder à l'embarquement, lorsqu'une éclipse de lune vint effrayer le trop superstitieux Nicias, qui refusa de partir avant la fin du mois. Ce retard causa la perte totale de l'armée et de la flotte, qui, attaquées simultanément, furent presque anéanties l'une et l'autre. Ce fut ainsi, suivant la remarque de Cicéron, que la marine, la gloire et l'empire d'Athènes, vint faire naufrage dans le port de Syracuse. La retraite par mer était désormais impossible; il fallut songer à l'opérer par terre jusqu'à un port où on pût attendre des renforts ou une nouvelle flotte. Mais lorsque les Athéniens se mirent en mouvement, la route était coupée de tous côtés par des embuscades. Démosthène, s'étant égaré dans les montagnes avec l'arrière-garde, fut enveloppé dans le village de Polyzelium, au sud de Syracuse. Il se défendit avec un courage héroïque, voyant toute résistance impossible, il se perça son épée; mais il ne se tua pas, et fut fait prisonnier. Nicias éprouva bientôt le même sort. Alcibiade et Philistus assurent que ces deux généraux furent lapidés par les Syracusains. Timée et au contraire qu'ils se donnèrent la mort dans leur prison en apprenant le sort qui leur était réservé.

A. BONNEAU.

Thucydide, liv. V, VI, et VII. — Plutarque, *Alcibiades*; *Nicias*.

DÉMOSTHÈNE (1), le plus grand des orateurs grecs, né à Pæania, dème de la tribu Panopéide, dans l'Attique, la 4^e année de la 98^e

(1) On a souvent remarqué le rapport fortuit qui existe entre le nom de Démosthène (*Δῆμος σθένης*, la force du peuple), et son dévouement à la cause démocratique. Pasquier a dit ingénieusement :

Qui populum flectit, demulcet, mitigat, urget,
Nominat hunc tellus Attica *Pim populi*.

olymp. (1) (385 avant J.-C.), sous l'archontat de Dexithée, mort à Calaurie, le 16 du mois de pyanepsion, la 3^e année de la 114^e olymp. (10 novembre (2) 322 avant J.-C.). Le père de Démosthène laissa en mourant une veuve, Cléobulé, fille de Gylon, et deux enfants, Démosthène, qui avait alors sept ans, et une fille, qui n'en avait que cinq. Dans les derniers moments de sa vie, il confia la garde de sa femme et de ses enfants ainsi que la gestion de sa fortune, consistant en un capital et en une vaste fabrique d'épées, à trois tuteurs : Aphobus, fils de sa sœur; Démophon, fils de son frère; et Thérippide, son ami d'enfance, à condition que le premier épouserait sa veuve avec un douaire de 80 mines (7,414 f.); que le second épouserait sa fille quand elle serait nubile, et recevrait une dot de deux talents (11,122); Thérippide devait toucher l'intérêt d'un capital de 70 mines (6,488 f.) jusqu'à ce que Démosthène passât dans la classe des hommes faits (*δοκιμασία εις άνδρας*), admission qui avait lieu à l'âge de dix-huit ans. Les deux premiers tuteurs ne se soumièrent pas aux prescriptions du testament, et tous trois, en dépit des remontrances de la famille, s'entendirent pour dissiper ou pour s'approprier la plus grande partie de l'héritage, qui s'élevait à plus de 14 talents (77,853 f.), et qu'une sage administration aurait pu doubler pendant la minorité de Démosthène. Lorsque celui-ci atteignit l'âge viril, il ne restait plus que 70 mines (6,488 f.), c'est-à-dire le douzième de la propriété laissée par son père. La honteuse conduite de ses tuteurs exerça certainement une grande influence sur le jeune Démosthène; elle développa en lui ce sentiment passionné du juste et de l'injuste qui caractérisa toute sa vie; elle lui apprit à ne pas compter sur la protection des autres et à chercher son secours en lui-même; elle fortifia l'indépendance et la vigueur naturelle de son âme, en le mettant de bonne heure en lutte contre ceux qui l'entouraient; enfin, elle dirigea toute l'activité de son esprit vers l'art oratoire, seul moyen qui lui restait de se faire rendre justice.

De ce que Démosthène fut dans son enfance en butte aux malversations de ses tuteurs, il ne faut pas conclure qu'il ne reçut aucune espèce d'éducation. Lui-même, dans le discours *Sur la Couronne*, se vante d'avoir fréquenté les meil-

(1) Touchant l'année de la naissance de Démosthène, les renseignements fournis par les anciens sont fort contradictoires. Denys d'Halicarnasse le fait naître dans l'année qui précéda la 100^e olympiade, c'est-à-dire la 4^e année de la 99^e olymp. (381 avant J.-C.). Suivant Aulu-Gelle, Démosthène était dans sa vingt-septième année lorsqu'il composa ses discours contre Androtion et Timocrate, lesquels appartiennent à l'an 365; ainsi la naissance du grand orateur tomberait en 383 ou en 382. Cette dernière date a été adoptée par Clinton. D'après les *Vies des dix Orateurs*, Démosthène naquit sous l'archontat de Dexithée, c'est-à-dire en 385. Nous nous arrêtons à cette date avec les historiens et les critiques les plus récents, Becker, Beckh, Westermann, Thirlwall et autres.

(2) Nous suivons les calculs généralement admis. M. Vœmel place la mort de Démosthène au 11 octobre.

leurs écoles. D'après les *Vies des dix Orateurs*, il eut pour maîtres Isocrate, Platon, Isée. Il se peut que Démosthène connut et admira Platon, mais rien ne prouve qu'il suivit ses leçons; rien surtout n'autorise à transformer, comme l'ont fait certains critiques, le grand orateur en philosophe platonicien. Son éducation oratoire par Isocrate était déjà un point en litige parmi les anciens. Selon quelques-uns, Démosthène n'aurait pas reçu les leçons du rhéteur, mais aurait étudié dans ses livres. Cette assertion même est très-hasardée. Les œuvres de Démosthène et celles d'Isocrate n'offrent aucune analogie. D'ailleurs le premier, dans son discours *Contre Lacritus*, parle avec mépris de l'école du second, et fait assez entendre qu'il n'en sortait pas. Isée passait pour être particulièrement versé dans les lois relatives aux successions; Démosthène, désireux de connaître avant tout cette matière, dut naturellement s'adresser à lui. Les discours *Contre Aphobus et Onetor*, premiers essais de Démosthène, sont si bien dans la manière d'Isée, qu'on peut les regarder comme inspirés et peut-être en partie composés par celui-ci. Aux leçons de ce maître habile Démosthène joignit l'étude des grands auteurs attiques; il s'efforça surtout, si on en croit Denys d'Halicarnasse, de s'approprier certaines qualités éminentes de Thucydide, « la vivacité, le nerf, la véhémence, ce ton mordant et austère, ce sublime qui remue le cœur ». Lucien, renchérissant sur Denys d'Halicarnasse, prétend que Démosthène s'imposa la tâche, aussi fastidieuse qu'inutile, de copier huit fois le livre de Thucydide. Zosime va plus loin encore. D'après un bruit qui courait de son temps, dit-il, l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse* ayant péri dans un incendie, Démosthène en aurait fait faire de nouvelles copies en la dictant de mémoire. De pareilles anecdotes méritent peu qu'on en tienne compte. Faut-il prendre plus au sérieux le fait suivant, rapporté par Plutarque? D'après cet historien, Démosthène encore enfant eut pour la première fois le sentiment de sa vocation oratoire en entendant parler Callistrate dans l'affaire de l'île d'Orope. « Le succès de Callistrate fut prodigieux, dit-il; Démosthène envia une telle gloire, quand il vit l'orateur reconduit en pompe par la foule, qui l'élevait au ciel; mais il admira plus encore l'empire de l'éloquence, faite pour tout soumettre et pour tout captiver. Aussi, renonçant aux autres études et aux occupations de l'enfance (τὰς παιδικὰς διατριβὰς), il s'exerça par des efforts assidus à composer des discours, dans la pensée que lui aussi compterait parmi les orateurs. » Cette anecdote n'aurait rien d'in vraisemblable, si elle n'était contredite par la chronologie. Les débats au sujet de l'île d'Orope eurent lieu en 366. A cette époque Démosthène, déjà admis dans la classe des hommes, étudiait depuis plusieurs années l'art oratoire, pour s'en faire une arme contre ses tuteurs.

Aussitôt après avoir atteint sa majorité, Dé-

mosthène assigna en reddition de comptes de tutelle Aphobus, Démophon et Thérrippide. Ceux-ci trouvèrent des déclinatoires, obtinrent des remises, et traînèrent l'affaire en longueur pendant plus de deux ans, malgré deux sentences arbitrales favorables au plaignant. Enfin, en 364, sous l'archontat de Timocrate, Démosthène porta sa plainte contre Aphobus au tribunal de l'archonte, se réservant le droit d'intenter de pareilles actions contre Démophon et Thérrippide. Aphobus fut condamné à payer 10 talents (55,609 f.) à Démosthène, et celui-ci rentra en possession d'une partie de ses biens malgré de nouvelles chicanes de son adversaire. A ces derniers incidents aussi bien qu'à l'action principale se rapportent les trois discours contre Aphobus et les deux contre Onetor. Dans ces premiers essais on remarque déjà les traits caractéristiques de l'éloquence de Démosthène, sobriété de style, vigueur d'argumentation, gravité religieuse; on y remarque surtout, en quelques lignes, ce noble engagement que le jeune orateur prend devant le peuple : « Vous ne savez pas encore, dit-il, ce que je puis être pour l'État; mais, croyez-moi je ne lui serai pas moins utile que mon père. »

La victoire que Démosthène venait de remporter était d'autant plus glorieuse qu'il avait et à lutter non-seulement contre les intrigues d'Aphobus, mais aussi contre l'insuffisance de ses propres moyens physiques. Très-faible de complexion, ayant la langue embarrassée et l'haleine courte, il remédia à ses défauts naturels par le travail le plus obstiné. « Voici, dit Plutarque, le traitement qu'il y appliqua, comme Démétrius de Phalère prétend l'avoir appris de Démosthène lui-même, déjà vieux. Sa langue embarrassée bégayait; il lui rendit violemment la flexibilité en se mettant de petits cailloux dans la bouche et en prononçant ainsi des tirades de vers. Pour exercer sa voix, il montait d'une course rapide sur des lieux escarpés, récitant, déclamant tout d'une haleine des morceaux de poésie ou de prose. Debout devant un grand miroir, il débattait chez lui les harangues qu'il avait composées. Quelqu'un étant venu le charger d'une cause, lui raconta qu'il avait été battu : « Non, répondit Démosthène, on ne t'a rien fait de ce que tu dis là. » Le plaignant alors, renforçant la voix : « Quoi, Démosthène! s'écria-t-il, on ne m'a rien fait! — Oh! maintenant, répliqua l'orateur, j reconnais les accents d'un homme maltraité, tant il était convaincu que le ton et le geste contribuent puissamment à la persuasion. Aussi sa déclamation plaisait à merveille au peuple mais les gens élégants (οἱ χαριεῖρες) trouvaient que son action manquait de noblesse et de gravité, et de ce nombre était Démétrius de Phalère. Les biographes et les rhéteurs anciens ont beaucoup brodé sur ce thème qui prête aux enjolivements; mais le fait, tel que le rapporte Démétrius de Phalère, d'après Démosthène lui-même est incontestable.

Le jeune orateur trouva bientôt l'occasion d'employer contre un redoutable adversaire le talent qu'il avait perfectionné par ces efforts persévérants. Midias, citoyen riche, puissant et corrompu, avait été mêlé au procès de Démosthène contre ses tuteurs; de là une inimitié, encore accrue par des dissentiments politiques. Lui et son frère Thrasyloque, sous prétexte d'un échange de biens pour l'armement d'un navire, pénétrèrent dans la maison de Démosthène en brisant les portes, et en présence de sa mère et de sa sœur ils l'accablèrent des injures les plus grossières. Démosthène intenta à Midias une action pour paroles injurieuses. Celui-ci fut condamné par défaut; et comme il ne payait pas, Démosthène lui fit en 362 un procès pour fait d'expulsion (δική εξουλή) (1). Midias trouva moyen d'é luder cette poursuite pendant huit ans, et l'affaire n'était pas encore jugée en 354, lorsqu'elle se compliqua d'un grave incident ou plutôt d'un nouveau procès. Démosthène s'était offert spontanément pour remplir les fonctions de chorège. Après avoir tenté par les plus indignes moyens de l'empêcher de remplir convenablement cette charge, Midias le frappa au visage pendant la fête des grandes Dionisiaques, au moment où il marchait à la tête du chœur. Démosthène forma aussitôt une plainte (προβολή) devant le peuple, qui déclara Midias coupable. L'affaire ne pouvait pas en rester là. Le suffrage du peuple n'était qu'un précédent favorable aux yeux des juges qui devaient prononcer en dernier ressort. Il y avait même une amende de 1,000 drachmes (927 f.) contre celui qui ayant intenté une accusation ne la soutenait pas jusqu'au bout. Cependant le procès n'eut pas lieu, et Démosthène ne prononça pas le vigoureux discours qu'il avait composé contre Midias, et que nous avons encore. Eschine reproche à Démosthène d'avoir retiré sa plainte moyennant 30 mines (2,780 f.), et dénonce ce désistement comme un acte de vénalité. Plutarque a reproduit cette imputation, peut-être calomnieuse, d'un ennemi politique. Démosthène, s'il accepta cette somme, pouvait la regarder comme un dédommagement légitime, et comme une preuve que Midias se reconnaissait coupable; mais il est plus probable que s'il retira sa plainte, ce ne fut pas à prix d'argent, mais par prudence et pour ne pas engager une lutte inégale contre le parti redoutable dont Midias était le chef. Enfin, son désistement même est problématique. Midias, si intrigant, si puissant par sa fortune, son éloquence, ses hautes fonctions à l'armée et dans l'administration, put obtenir de ses juges des délais indéfinis, et l'affaire fut assoupie, en dépit de Démosthène ou peut-être de son aveu tacite.

Une lutte plus digne de lui réclamait toute l'activité de son génie. Il avait déjà débuté dans

la carrière politique par ses discours, contre Aristocrate en 356, contre la loi de Leptine et contre Androtion en 355. L'estime générale dont il jouissait dès lors était telle que, malgré tout le crédit de Midias, il fut confirmé en 354 dans la dignité de membre du conseil (βουλευτής) qu'il avait obtenue par le sort, et que l'année suivante il conduisit, en qualité d'*archithéoros*, la théorie envoyée selon l'usage aux jeux de Jupiter Néméen. Son active participation aux affaires publiques est attestée par les discours qu'il composa à cette époque. En 354 il s'opposa à l'expédition projetée contre l'île d'Eubée, et il y prit part sous les ordres de Phocion. La même année il prononça un discours *Sur les classes des armateurs* (Περὶ συμμοριῶν), dans lequel il dissuada les Athéniens de leur folle idée d'entreprendre une guerre contre la Perse. Le jeune orateur, qui était déjà un homme d'État, redoutait pour sa patrie la puissance croissante de la Macédoine, et il ne voulait pas que les Athéniens usassent leurs forces dans une lutte sans opportunité et sans résultats possibles. Son génie politique se révéla plus clairement encore dans le discours *Pour les Mégalo-politains*, prononcé en 353. Les Spartiates voulant reconquérir Mégapolis, leur ancienne vassale émancipée par les Thébains, réclamaient les secours d'Athènes. Démosthène s'éleva contre cette demande. « La tâche de l'orateur, dit le scoliaste, présentait de graves difficultés : il parlait pour des Grecs qui, dans une guerre encore récente, avaient combattu contre Athènes; il s'opposait aux Lacédémoniens, alliés de cette république. Au reproche d'inconséquence, au mauvais renom qu'il allait peut-être attirer sur sa patrie, se joignait le double danger de protéger des alliés de Thèbes, et de s'aliéner les Spartiates, dont les Athéniens allaient avoir bientôt besoin pour reprendre Oroe sur les Thébains. Malgré ces difficultés, Démosthène combine si bien son plan qu'il ménage Lacédémone, rapproche les Arcadiens de la république d'Athènes, et ne fortifie pas les Thébains, tout en soutenant leurs alliés. La question seule de la protection d'Athènes sur l'Arcadie était déjà très-épineuse. Que fait l'orateur? Il arrête Lacédémone, en ne lui permettant pas de s'agrandir aux dépens de ses voisins; il arrête Thèbes, en attirant ses alliés vers Athènes. S'il embrasse la cause de Mégapolis, ce n'est point en haine de Sparte; s'il résiste à cette dernière ville, ce n'est point en accumulant contre elle les reproches. Au-dessus de ces intérêts secondaires, Démosthène place l'intérêt de sa patrie fidèle à son système, il ne plaide véritablement que la cause d'Athènes. » Toute la pensée de ce remarquable discours se résume dans les lignes qui le terminent : « De toutes les manières, il importe de ne pas abandonner les Arcadiens et de ne pas laisser croire qu'ils doivent leur délivrance à eux-mêmes ou à d'autres qu'à nous. Pour moi, j'ai parlé sans

(1) Action en revendication d'un objet injustement retenu; c'est l'*actio unde vi* du droit romain, l'*action en réintégration* du droit français.

affection, sans haine personnelle pour aucun des deux peuples. J'ai consulté votre intérêt. Ne sacrifiez pas les Mégalo-politains, ne laissez jamais le faible à la merci du puissant. » Nous avons insisté sur ce discours, parce qu'il fut la première manifestation éclatante de la politique de Démosthène : Athènes, selon lui, devait se placer au-dessus des mesquines rivalités qui divisaient les villes helléniques, et devenir ainsi la protectrice des États faibles. La même politique sage et élevée lui inspira le discours sur la liberté des Rhodiens (351). Ceux-ci ne s'étaient soustraits à la suzeraineté d'Athènes que pour tomber sous le joug d'un gouvernement oligarchique et sous la domination de la veuve de Mausole, l'habile et ambitieuse Artémise, reine de Carie. Ils venaient maintenant réclamer le secours de leurs anciens suzerains. Athènes, pour punir des vassaux ingrats et rebelles, n'avait qu'à les abandonner à eux-mêmes. Cette politique dictée par la rancune sembla petite à Démosthène; il soutint qu'il était de l'honneur et de l'intérêt d'Athènes d'accorder le secours demandé; qu'elle ne pouvait sans honte et sans péril laisser partout autour d'elle la liberté périr sous les coups de l'oligarchie. « Je m'étonne, dit-il, qu'aucun de vous ne considère que si Chios, Mitylène, Rhodes et presque toute la Grèce se courbent sous le joug, notre propre gouvernement est en péril, et que si tous les peuples subissent cette constitution, il n'est pas possible qu'ils laissent chez nous la démocratie. Les oppresseurs savent que la liberté n'a plus d'autres soutiens que vous, et vous êtes pour eux une menace perpétuelle, qu'ils voudront supprimer. D'ordinaire les hommes qui commettent l'injustice doivent être regardés seulement comme les ennemis de ceux à qui ils ont fait du tort; mais les hommes qui renversent le gouvernement libre de leur pays pour y substituer l'oligarchie sont à mon avis les ennemis communs de tous les amis de la liberté. D'ailleurs, Athéniens, il est juste que vous, peuple libre, vous éprouviez pour tout peuple malheureux le même sentiment que vous voudriez lui inspirer si, ce qu'aux dieux ne plaise, son sort devenait le nôtre. Vainement dira-t-on que les Rhodiens méritent leur infortune. Le moment est mal choisi pour nous réjouir de leurs maux. Il faut dans la prospérité montrer une grande bienveillance aux malheureux, puisque l'avenir est voilé pour tous les hommes. » On ne sait quel fut le succès de ces éloquents paroles; on croit même que les Athéniens, préoccupés de leur guerre contre la Macédoine, ne purent donner aux Rhodiens un secours efficace et que l'oligarchie se perpétua dans cette île.

L'année précédente avait vu commencer une lutte qui ne devait finir qu'avec la vie de Démosthène. Cet orateur prononça en 352 son premier discours contre Philippe. Dès 358 le roi de Macédoine avait empiété sur les possessions

d'Athènes dans le nord de la mer Égée, en s'emparant d'Amphipolis, de Pydna, de Potidée et de Méthone; puis, pour dissiper les alarmes des Athéniens, dont il redoutait la puissance, il leur avait prodigué les promesses, et n'avait pas poussé plus loin ses conquêtes en Thrace. Tandis que les Athéniens réparaient leurs forces, épuisées par la révolte de leurs alliés, Philippe profita de la guerre sacrée pour s'immiscer dans les affaires de la Grèce. Sous prétexte de porter un dernier coup aux Phocéens, il essaya de franchir les Thermopyles, en 353; mais il fut repoussé par le général athénien Nausiclès. Pour faire oublier cette tentative malheureuse et les craintes qu'elle avait excitées, le rusé monarque s'ensevelit pendant plus de deux ans à Pella, sa capitale, ne se montrant occupé que de plaisirs. On le voyait entouré de peintres, de sculpteurs, d'architectes, de comédiens, de bouffons, d'hommes perdus de débauche; on ne parlait plus que de ses vices. Démosthène ne devina pas seul que derrière cette inaction hypocrite se cachait une ambition formidable; mais seul il osa le dire hautement à la tribune, seul il montra les dangers de la situation et en indiqua les remèdes. La première *Philippique* (352) n'a pas d'autre but. L'orateur presse ses concitoyens de mettre résolument la main à l'œuvre, de ne plus perdre le temps en lamentations sur le passé et en hypothèses sur l'avenir, mais de porter immédiatement la guerre en Macédoine, s'ils ne veulent pas avoir à la repousser aux portes d'Athènes. Il marque avec la plus grande précision le nombre de soldats et de vaisseaux nécessaire à cette expédition, ainsi que les moyens de fournir aux frais de la guerre. Enfin, il n'épargne pas à ceux qui l'écoutent les paroles sévères et les prophéties menaçantes. « Pour vous, dit-il, Athéniens, bien que vous possédiez les forces les plus imposantes de la Grèce en vaisseaux, en grosse infanterie, en cavalerie, en revenus, vous n'avez jamais jusqu'à ce jour, tout en vous agitant beaucoup, tiré profit d'aucun de ces avantages. Votre manière de combattre Philippe ressemble tout à fait au pugilat des barbares. L'un d'eux est-il frappé, il ne pense qu'au coup qu'il vient de recevoir; le frappe-t-on ailleurs, il y porte aussitôt la main; mais parer les coups et en porter à son tour, il ne le sait et n'en est pas capable. Ainsi de vous: apprenez-vous que Philippe est dans la Chersonèse, décret pour secourir la Chersonèse; aux Thermopyles, décret pour les Thermopyles; sur quelque autre point, vous courez, vous montez, vous descendez à sa suite. Oui, vous manœuvrez sous ses ordres, n'arrêtant vous-mêmes aucune mesure militaire importante, ne prévoyant absolument rien, attendant la nouvelle du désastre d'hier ou d'aujourd'hui. Autrefois, peut-être, vous pouviez impunément vous conduire ainsi; mais la crise approche, et exige une autre manière d'agir. »

Si tant d'éloquence et de raison fut inutile, il

ne faut pas s'en prendre à l'orateur, mais à la force des choses. Les républiques grecques, en proie à une irremédiable dissolution intérieure, se jalouaient mutuellement lorsqu'elles ne se combattaient pas avec fureur. Au milieu de ces éléments de trouble et de désorganisation, les Athéniens avaient ressaisi une ombre de leur ancienne domination. Ils songeaient à reconstituer une confédération hellénique, dont ils auraient été, comme au temps de Cimon et d'Aristide, les chefs et les protecteurs. Démosthène ne cessait de les pousser vers ce but élevé; mais pour y atteindre il aurait fallu une suite d'efforts dont les descendants des vainqueurs de Darius et de Xerxès n'étaient plus capables. Habités aux oisives discussions de la place publique, dissipant les revenus de l'État en fêtes religieuses et en pompes théâtrales, ils se résignaient tardivement et à demi aux fatigues et aux sacrifices de la guerre; ils opposaient aux vaillants soldats de Philippe des mercenaires indisciplinés, mal payés, mal commandés et presque toujours vaincus. Se laissant abattre par les revers, ils subissaient la paix; mais à peine était-elle conclue, que la trouvant trop chèrement achetée ils concevaient des projets belliqueux et formaient des plans de campagne. Ainsi, ne sachant se résigner ni aux humiliations de la paix ni aux sacrifices de la guerre, ils ne faisaient jamais celle-ci en temps opportun et ne jouissaient jamais pleinement de l'autre. Dans ces alternatives de découragement et d'ardeur, le peuple penchait tour à tour pour chacun des deux partis qui se disputaient l'influence à Athènes. L'un, regardant la prépondérance de la Macédoine comme un fait accompli, pensait qu'il fallait l'accepter volontairement, de peur d'être forcés de la subir; il demandait en même temps que la souveraineté politique, au lieu d'être le partage de tous, devint le privilège d'un petit nombre. C'était le parti oligarchique, dont Phocion était le chef intègre et dont Eschine fut l'instrument éloquent et vénal. Le parti démocratique, que Démosthène dirigea pendant trente ans, voulait que le peuple conservât avec les institutions de ses ancêtres les traditions patriotiques qui avaient fait leur grandeur, qu'il se regardât comme le protecteur de la Grèce et qu'il défendit au prix de son or et de son sang l'indépendance et la liberté des États helléniques. Entraînés par les sévères et nobles paroles du grand orateur, qui évoquait devant eux tout un passé de gloire et de liberté, les Athéniens acceptaient avec enthousiasme l'honneur et les charges de ce protectorat; mais leur ardeur s'éteignait bientôt, et n'aboutissait qu'à des efforts incohérents et sans portée. L'imminence du danger pouvait seule leur arracher des résolutions dignes d'Athènes, mais trop tardives pour être efficaces.

La première Philippique resta donc sans résultat; le roi de Macédoine put tout à son aise

réparer sa défaite des Thermopyles et préparer de nouvelles conquêtes. En 349 il attaqua Olynthe. Cette ville, naguère ennemie d'Athènes, était maintenant son unique point d'appui dans le nord. Sollicité par les Olynthiens, qui leur envoyèrent trois ambassades, instamment pressés par Démosthène, qui prononça à ce sujet les trois discours connus sous le nom d'*Olynthiennes*, les Athéniens firent partir des troupes pour secourir la place assiégée. Ces troupes, composées de mercenaires, furent battues, et Olynthe, livrée par ses propres magistrats, tomba au pouvoir de Philippe, en 348.

Le roi de Macédoine faisait toujours marcher de pair la guerre et les négociations. Désirant pour le moment ne plus avoir les Athéniens contre lui, il exprima pendant le siège d'Olynthe le désir de faire avec eux la paix et même une alliance. Après la prise de la ville, il renouela ses offres pacifiques; en conséquence le peuple, sur la proposition de Philocrate, lui envoya une ambassade, dont Démosthène et Eschine firent partie. On ne connaît pas l'objet précis des négociations; elles portèrent probablement sur les Phocéens et les Thébains, alors engagés dans une guerre d'extermination. Les Athéniens, alliés des premiers, demandèrent sans doute qu'ils fussent compris dans le traité de paix et d'alliance. C'était plus que Philippe ne pouvait accorder, car il avait déjà résolu la ruine des Phocéens; cependant, il dut tranquilliser les ambassadeurs athéniens par des promesses, tout en leur faisant entendre que ses rapports avec Thèbes et la Thessalie ne lui permettaient pas de se déclarer publiquement en faveur des Phocéens. Au retour de Démosthène et de ses collègues, la paix, discutée dans deux assemblées du peuple, fut votée, sanctionnée et jurée en présence des ambassadeurs de Philippe. Eschine reprocha depuis à Démosthène d'avoir tellement pressé la conclusion du traité de paix, que les Athéniens n'attendirent même pas l'arrivée de leurs alliés, invités à prendre part aux délibérations. Il semble étrange que le chef du parti de la guerre ait été en cette occasion le plus ardent promoteur de la paix; rien cependant n'est plus explicable que cette apparente contradiction. Dans la pensée de Démosthène il y avait quelque chose de pis que de prendre un mauvais parti, c'était de n'en pas prendre du tout. Il eût mieux valu continuer la guerre; mais puisqu'on était résolu à la paix, il fallait la faire immédiatement. C'était le seul moyen d'arrêter les conquêtes de Philippe dans la Chersonèse de Thrace. Chaque jour de retard coûtait une portion de territoire aux Athéniens ou à leurs alliés. Pour mettre un terme aux empiètements de Philippe, il fallait que celui-ci fût le plus tôt possible mis en demeure de jurer le traité. Ici se manifestèrent la trahison et la vénalité d'Eschine et de son parti. Comme ils dominaient dans la nouvelle ambassade en-

voyée à Philippe pour la ratification du traité, ils voyagèrent avec une extrême lenteur, malgré les instances de Démosthène. Arrivés en Macédoine, ils attendirent tranquillement que Philippe fût revenu de Thrace. Près de trois mois se passèrent ainsi. Philippe à son retour différa de prêter serment jusqu'à ce qu'il eût achevé ses préparatifs militaires. Il partit alors pour la Thessalie, accompagné des ambassadeurs, et ce fut à Phères seulement qu'il jura le traité, d'où il exclut formellement les Phocéens. Démosthène au retour des ambassadeurs dénonça immédiatement la trahison d'Eschine et les projets du roi de Macédoine; mais Eschine parvint à calmer les craintes du peuple, et lui persuada d'attendre les événements. Pendant ces débats Philippe franchit les Thermopyles et termina sans coup férir la guerre sacrée, qui durait depuis dix ans. Il convoqua aussitôt après les amphictyons pour délibérer sur le sort des Phocéens, obtint la présidence de cette assemblée, et fit rendre contre les vaincus un décret d'extermination. A cette nouvelle les Athéniens coururent aux armes, et y appelèrent les autres États de la Grèce. Cette démonstration belliqueuse intimida Philippe, qui rentra en Macédoine en demandant seulement aux peuples de la Grèce de confirmer son admission dans le conseil amphictyonique. Il tenait surtout à obtenir le consentement des Athéniens. Le peuple fut appelé à délibérer sur cette importante proposition dans la 3^e année de la 108^e olympiade (346 avant J.-C.). Démosthène se prononça nettement pour le maintien de la paix. « Il ne fallait pas la faire, dit-il en résumé, mais puisqu'elle est faite il faut l'observer; c'est pour nous un moyen de réparer nos forces et d'acquiescer des alliés. Ne donnons pas aux amphictyons vendus à Philippe un prétexte de déclencher la guerre contre Athènes et d'armer contre elle tous les peuples de la confédération hellénique. » Aux personnes disposées à braver de pareils dangers pour disputer à Philippe un titre illusoire, qui n'ajoute rien à sa puissance réelle, l'orateur fait remarquer que « Athènes, pour conserver la paix, a cédé Oroepe aux Thébains, Amphipolis à Philippe, Cos, Chios, Rhodes à la Carie; et aujourd'hui elle braverait une guerre terrible pour un privilège chimérique, pour une ombre dans Delphes! » C'est par cette allusion, trivialement énergique, au proverbe bien connu sur l'ombre de l'âne (περί ὄνου σκιάς) que Démosthène termine sa harangue au sujet de la paix. L'orateur, on le voit, ne cédait pas à Philippe sans mauvaise humeur et sans rudoyer les Athéniens. Il fit retomber sa colère sur ses collègues d'ambassade, et en particulier sur Eschine; mais ses véhémentes accusations n'eurent pas de résultat, et le peuple, content d'avoir frappé par Philocrate un traître abandonné par le parti oligarchique lui-même, mit Eschine hors de cause. Quant à la paix, les Athéniens,

on n'en peut douter, suivirent le conseil de Démosthène, et ne protestèrent pas contre le titre d'amphictyon décerné à Philippe. Celui-ci n'était pas homme à se contenter d'un titre honorifique; il aspirait à l'hégémonie (commandement en chef des troupes fédérales), et attendait que les circonstances lui permissent de s'en emparer. Les Lacédémoniens lui en fournirent l'occasion, en essayant de reprendre leur ancien empire sur Messène, Argos et l'Arcadie. Ces États portèrent plainte aux amphictyons, qui chargèrent Philippe de les défendre. Sparte à cette nouvelle se hâta de réclamer le secours d'Athènes (1^{re} année de la 109^e olympiade, 344 avant J.-C.). Sur les événements qui suivirent immédiatement, nous n'avons d'autres témoignages que la deuxième *Philippique* de Démosthène et l'argument de Libanius, fort important au point de vue historique. « Philippe, dit ce rhéteur, envoya une députation aux Athéniens pour se plaindre d'être accusé faussement devant la Grèce de s'être engagé envers eux par des promesses nombreuses et importantes et d'avoir ensuite violé sa parole. Il niait et ces promesses et ce manque de foi, et voulait qu'on en présentât les preuves. Argos et Messène avaient en même temps que Philippe envoyé une ambassade aux Athéniens. Ces deux villes se plaignaient qu'Athènes favorisât les Lacédémoniens, oppresseurs du Péloponnèse, et qu'elle fût hostile aux Messéniens et aux Argiens, qui combattaient pour la liberté. Les Athéniens sont donc embarrassés pour répondre à Philippe et à ces deux villes. Alliés de Lacédémone, détestant et redoutant la ligue des Argiens et des Messéniens avec le roi de Macédoine, ils ne peuvent cependant déclarer que le bon droit est du côté des Lacédémoniens. Quant à Philippe, s'il a reçu leurs espérances, il n'a du moins manqué à aucune promesse formelle. En effet, il ne s'était engagé à rien, ni dans sa correspondance, ni par la voix de ses ambassadeurs; seulement, quelques Athéniens avaient bercé le peuple de l'espérance qu'il sauverait la Phocide de la vengeance des Thébains. Dans ces conjonctures difficiles, Démosthène présente les réponses qu'il faut faire, et il s'engage à les faire lui-même. » Ces réponses ne furent probablement pas satisfaisantes, puisque Philippe fit offrir par une ambassade de modifier le traité dans un sens favorable aux Athéniens; mais ces promesses vagues n'étaient qu'un moyen d'endormir encore une fois la vigilance d'Athènes. Le roi de Macédoine voulait se donner le temps de créer une marine. A peine y fut-il parvenu qu'il s'empara de l'île d'Halonèse, ancienne possession d'Athènes, tombée au pouvoir des pirates. Les Athéniens envoyèrent aussitôt une ambassade en Macédoine pour réclamer Halonèse. Philippe tout en soutenant qu'ils avaient perdu leurs droits sur cette île offrit de la leur rendre, mais à titre de don, et non pas de res-

titution. C'était en apparence une question de mots; c'était en réalité une question de dignité, et Démosthène conseilla aux Athéniens de rejeter cette offre injurieuse (1).

La prise d'Halonèse et d'autres actes pareils ouvrirent enfin les yeux aux Athéniens, et les poussèrent à des mesures de vigueur, en dépit des efforts du parti macédonien. L'intervention de Philippe dans les affaires de la Chersonèse provoqua une énergique diversion de la part du général athénien Diopithe, qui ravagea la Thrace maritime. Dans l'impuissance de se venger par les armes, le roi de Macédoine écrivit aux Athéniens en 342, et accusa leur général d'une violation flagrante de la paix. Les orateurs du parti macédonien se déchaintèrent contre Diopithe, et demandèrent qu'il fût sévèrement puni. Démosthène le défendit, dans le discours *Sur la Chersonèse*, que La Harpe regarde comme la plus belle des *Philippiques*. « L'orateur, dit Libanius, établit la défense sur deux moyens : 1° La conduite de Diopithe n'a rien d'injuste. C'est Philippe qui a commis les premières hostilités et rompu la paix par ses tentatives sur une ville (Cardia) qui dépend d'Athènes. 2° Il est contraire aux intérêts de la république de punir son général et de licencier cette armée, qui maintenant arrête Philippe à l'entrée de la Chersonèse. Enfin, l'orateur exhorte les Athéniens à la guerre, et accuse avec énergie le Macédonien d'outrager la justice, la foi des traités et de miner sourdement Athènes et la Grèce. » Cette même année Démosthène parla encore une fois pour convaincre les Athéniens de la nécessité de la guerre. On ne connaît pas le fait précis qui donna lieu à cette *troisième Philippique*. Comme le remarque Libanius, Philippe n'avait pas encore rompu officiellement la paix, mais il la violait chaque jour par de nouvelles agressions. Un grave événement mit fin à une position aussi fautive. En 341 Philippe suspendit le siège de Périnthe pour attaquer Byzance. Cette ville avait déjà dans l'antiquité l'importance capitale qu'elle conserve encore aujourd'hui. Philippe en s'en emparant conquérait une admirable position militaire et maritime; il devenait maître du commerce de la mer Noire, maître des contrées d'où Athènes tirait presque tous ses grains. Les Athéniens ne pouvaient sans déchoir complètement laisser s'accomplir une pareille conquête; sur les instances de Démosthène, qui prononça à cette occasion sa *quatrième Philippique*, ils firent partir immédiatement une expédition. Phocion, qui en reçut le commandement, força le roi de Macédoine à lever le siège de Périnthe et celui de Byzance, lui enleva plusieurs de ses conquêtes dans la Chersonèse, et refoula encore une fois les Ma-

cédoniens loin des côtes de l'Hellespont (1^{re} année de la 110^e olympiade, 340 avant J.-C.). Bien que la paix fût rompue de fait, la guerre n'était pas encore déclarée. Phocion accourut à Athènes pour empêcher une rupture définitive; mais la vigoureuse concision de sa parole et l'autorité que lui donnaient ses récentes victoires ne purent rien contre l'éloquence de Démosthène, qui dans son *Discours sur la lettre de Philippe*, résumant tous les torts du roi de Macédoine, exposant les vices, l'ambition, et les qualités éminentes qui rendaient ce prince le plus redoutable ennemi de la confédération hellénique, rappelant en même temps aux Athéniens leurs devoirs envers eux-mêmes et envers le reste de la Grèce, fit déclarer la guerre et voter les mesures propres à la pousser avec la dernière vigueur.

Philippe ne répondit pas d'abord à cette déclaration de guerre. Il savait que la fougue athénienne, irrésistible dans son premier élan, ne tarderait pas à s'user d'elle-même si on ne lui résistait pas de front. Il feignit donc de renoncer à ses projets sur la Grèce, et entreprit une expédition contre les Scythes; mais tandis qu'il s'enfonçait dans les régions les plus inexplorées de la Thrace, Eschine lui préparait une occasion de se mêler encore une fois des affaires de la Grèce. Au printemps de 340, cet orateur, qui assistait à l'assemblée des amphictyons en qualité de pylagore, rendit un décret contre les Locriens d'Amphissa, accusés d'avoir occupé une terre consacrée à Apollon. Les Amphissiens ne se soumièrent pas au décret, et les amphictyons convoquèrent une assemblée extraordinaire pour délibérer sur le châtiement des sacrilèges. Démosthène prévint les conséquences funestes d'une nouvelle guerre sacrée. Il persuada aux Athéniens de ne pas envoyer de députés à l'assemblée extraordinaire et de protester par leur absence contre les mesures qui pourraient être prises. Les amphictyons n'en votèrent pas moins la guerre contre Amphissa, et en confièrent la direction à l'Arcadien Cottyphus. Celui-ci, soit faute d'énergie, soit à dessein, ne fit rien d'important. Les amphictyons à leur prochaine session, en 339, lui enlevèrent le commandement, et nommèrent Philippe général en chef des forces fédérales, avec mission de châtier les Locriens d'Amphissa ainsi que les États helléniques qui prendraient leur défense. Le roi de Macédoine fit usage de ce décret avec son activité ordinaire, et envahit le territoire d'Amphissa, tandis que Démosthène mettait tout en œuvre pour arrêter cette marche menaçante. Si Philippe avait la majorité dans le conseil amphictyonique, les États qui composaient la minorité, quoique inférieurs en nombre, étaient supérieurs en puissance. Leurs forces réunies pouvaient ressaisir l'hégémonie, qu'une majorité vénaie et intimidée venait de livrer au roi de Macédoine. Ce fut à amener cette union que Dé-

(1) Il existe à ce sujet un discours prononcé en 343. Cette harangue, insérée dans les œuvres de Démosthène, appartient à Hégésippe, comme le croit Libanius et comme l'a prouvé M. Vœmel.

mosthène consacra toutes les ressources de son génie politique et de son merveilleux talent oratoire. « Ambassadeur près des villes de la Grèce, dit Plutarque, il les aiguillonna si vivement par ses discours, qu'elles se liguèrent presque toutes contre Philippe, rassemblèrent quinze mille hommes d'infanterie et deux mille cavaliers, sans compter les milices de chaque ville, et fournirent avec empressement des contributions pour l'entretien et le solde des mercenaires. La Grèce était ainsi soulevée et dans l'attente : après que les villes de l'Eubée et de l'Achaïe, Corinthe, Mégare, Leucade, Corcyre, se furent confédérées, il resta à Démosthène la tâche la plus pénible, celle d'attirer Thèbes dans cette alliance. Voisins de l'Attique, les Thébains avaient des troupes exercées, et leur réputation militaire effaçait alors celle des autres Hellènes. Il n'était pas facile de les détacher de Philippe, qui leur avait rendu de si grands services dans la guerre de Phocide, ni de les rapprocher des Athéniens, avec lesquels ils guerroyaient sans cesse pour des questions de frontières. Mais Philippe, enflé d'un succès obtenu près d'Amphiassa, entre soudain dans Élatée, et s'empare de la Phocide. Parmi les Athéniens, consternés, nul n'ose monter à la tribune, nul ne sait quel avis ouvrir ; le silence et l'anxiété régnaient dans l'assemblée. Seul alors, Démosthène se présente : il conseille de solliciter opiniâtrément les Thébains ; et quand il a, selon sa coutume, relevé par l'espoir les courages abattus, il part pour Thèbes avec quelques autres ambassadeurs Athéniens. Philippe y députa pour leur résister les Macédoniens Amyntas et Cléarque, avec Daochus le Thessalien et Thrasydée. Les Thébains ne se dissimulaient pas le parti qui leur était le plus utile ; chacun d'eux avait devant les yeux les maux causés par la guerre de Phocide, et leurs plaies saignaient encore. Mais, suivant l'expression de Théopompe, l'orateur, de son souffle puissant, alluma dans tous les cœurs le noble amour de la gloire, et répandit sur toutes les autres considérations de si épaisses ténèbres, que les Thébains, rejetant crainte, prudence, reconnaissance même, embrassèrent avec enthousiasme la cause de la justice et de la liberté. Cette œuvre de l'éloquence parut si éclatante, si prodigieuse, que Philippe envoya sur-le-champ des hérauts demander la paix, et que la Grèce entière se dressa soulevée vers l'avenir. Les chefs de la Béotie, aussi bien que les généraux athéniens vivaient les ordres de Démosthène, devenu à Thèbes non moins que dans Athènes l'âme de toutes les assemblées populaires ; également cher aux deux villes, il exerçait sur l'une et sur l'autre non pas une autorité injuste et indigne, comme l'a dit Théopompe, mais l'influence la plus légitime. » L'espoir que le grand orateur fondait sur l'union des Grecs ne se réalisa pas. Les alliés furent complètement défaits

à Chéronée, le 7 de métagitnion de la 3^e année de la 110^e olympiade (3 août 338). Démosthène assista à cette funeste journée plutôt comme homme d'État que comme guerrier : il est certain qu'il n'avait aucun commandement militaire ; il n'est pas vraisemblable qu'il servit en qualité de simple soldat. On ne voit pas pourquoi lorsque les alliés étaient en pleine déroute, il serait resté sur le champ de bataille pour s'y faire tuer ou prendre par les ennemis, au grand détriment d'Athènes. La captivité ou la mort de Démosthène, voilà en effet ce que désiraient les partisans de la Macédoine et de l'oligarchie ; il ne crut pas devoir leur donner cette satisfaction (1), et, accourant à Athènes, il prépara tout pour une résistance désespérée. Le peuple, admirant cette énergie qu'aucun désastre ne pouvait abattre, le chargea de régler la distribution des troupes sur les remparts, de diriger la construction des retranchements et de veiller aux approvisionnements. En quelques jours, à force d'activité, et en y consacrant une partie de sa fortune, Démosthène mit la ville sur un tel pied de défense, que Philippe renonça à l'idée de l'emporter de vive force ou même de lui imposer des conditions humiliantes. Tandis qu'il traitait les Thébains fort durement, il renvoya les prisonniers athéniens sans rançon, et accorda à la république une paix honorable.

Bien que la conduite de Démosthène après la bataille de Chéronée eût excité l'admiration du peuple, qui lui en donna une preuve manifeste en le chargeant de prononcer l'oraison funèbre des guerriers tués dans cette journée, cependant la victoire de Philippe avait naturellement enhardi le parti macédonien, qui, tout en ayant l'air de déplorer les malheurs de la patrie, en faisait retomber toute la responsabilité sur l'auteur de la guerre. Les chefs de ce parti ne se mirent pas d'abord en avant, et poussèrent contre leur grand rival les plus notoires sycophantes, tels que Sosiclès, Diondas, Mélanthus, Aristogiton et autres, qui l'accusèrent d'illégalités, de malversations, de trahison. De pareilles calomnies n'étaient pas un danger, mais elles étaient un désagrément et un embarras. Pour couper court à toutes ces récriminations, les amis de l'orateur résolurent de demander pour lui une récompense qui couvrirait tout son passé d'une éclatante approbation. En conséquence Ctésiphon proposa de lui décerner une couronne d'or, au théâtre, pendant les grandes Dionysiaques, et de proclamer que Démosthène recevait cette récompense à cause de sa vertu et de ses bienfaits envers le peuple athénien. Eschine releva ce défi jeté au parti macédonien ; il accusa Ctésiphon d'avoir proposé un décret illégal par la forme, plus condam-

(1) Les *Vies des dix Orateurs* contiennent sur la fuite de Démosthène des détails invraisemblables et puérils, répétés par Photius. Il est inutile de les rappeler ici.

nable encore par le fond, puisque Démosthène méritait, au lieu d'une couronne d'or, le châtiement le plus rigoureux. Des motifs qui nous sont inconnus retardèrent ce procès pendant huit ans, et dans l'intervalle deux grands événements s'accomplirent. La mort de Philippe, en 336, rendit à la Grèce quelque espoir de recouvrer son indépendance. A cette nouvelle Démosthène, bien qu'il eût perdu sa fille sept jours auparavant, oublia son deuil domestique pour appeler les Grecs aux armes et pour nouer de nouvelles relations avec le roi de Perse. L'apparition d'Alexandre à la tête d'une armée aguerrie arrêta brusquement ces velléités belliqueuses, et les Athéniens envoyèrent une ambassade au prince. Démosthène, qui en faisait partie, aima mieux s'exposer aux propos railleurs de ses ennemis que de paraître en suppliant devant le fils de Philippe, et il s'en retourna après avoir fait la moitié du chemin. A peine Alexandre se fut-il enfoncé dans la Thrace, pour réprimer les barbares, qu'une nouvelle insurrection éclata. Excitée par les Thébains, qui avaient le plus souffert dans la guerre précédente, elle gagna l'Arcadie, Argos, Élis et Athènes. Les Thébains montrèrent seuls de l'énergie. Démosthène leur envoya à ses frais des munitions de guerre; mais il ne put pas obtenir de ses compatriotes des secours plus efficaces. Le retour d'Alexandre et la destruction de Thèbes mirent fin à cette tentative d'affranchissement. Athènes se soumit. Le vainqueur demandait que tous les chefs du parti démocratique lui fussent livrés. Phocion, appuyant cette exigence d'Alexandre, déclara durement à Démosthène et à ses amis qu'ils devaient se résigner à mourir. Le peuple cependant refusa de voter la perte de ses défenseurs, et Démade les sauva par son adroite intervention auprès du roi de Macédoine. Non-seulement le destructeur de Thèbes pardonna aux Athéniens, mais il leur recommanda de s'appliquer aux affaires publiques, « car s'il lui arrivait quelque malheur, dit-il, ce serait à eux de gouverner la Grèce ». Cette parole d'un ennemi est le plus bel éloge de la politique conseillée par Démosthène. Sa patrie, grandie par ses défaites même, n'avait plus de rivale dans les républiques grecques. Heureuse Athènes si elle eût réparé ses forces en vue de l'avenir, au lieu de les user dans de stériles dissensions!

Le décret de Ctésiphon et l'accusation d'Eschine étaient un champ de bataille tout trouvé pour les deux partis qui divisaient Athènes. Ce grand procès, qui depuis sept années tenait toute la Grèce en suspens, se jugea enfin en 330. Malgré des prodiges d'audace et d'éloquence, Eschine fut vaincu. Son accusation ayant été rejetée par plus des quatre cinquièmes des suffrages, il se trouva convaincu de calomnie, et fut en conséquence condamné à l'exil. Le discours qui assura à Démosthène ce mémorable triomphe est resté le chef-d'œuvre ou plutôt l'idéal de

l'éloquence. C'est l'avis du plus grand orateur romain. « Démosthène, dit-il, que nous avons mis au-dessus de tous les autres orateurs, dans son incomparable discours pour Ctésiphon, commence adroitement d'un ton modeste; il devient pressant lorsqu'il discute la question de droit; puis, s'animent peu à peu à mesure qu'il voit les juges s'enflammer, il donne dans le reste de son discours un libre essor à son éloquence. Cette composition est si conforme au type idéal gravé dans nos esprits, qu'on ne peut souhaiter une plus haute éloquence (1). »

Le parti oligarchique, qui venait d'éprouver dans la personne d'un de ses chefs une éclatante défaite, prit sa revanche cinq ans plus tard. En 325, Harpalus, lieutenant infidèle d'Alexandre, s'enfuit de Babylone avec les trésors confiés à sa garde (5,000 talents, près de 28,000,000 de fr.) et 6,000 mercenaires. Laisant sa flotte aux cap Ténare, il se présenta devant Athènes avec un seul vaisseau, et demanda un asile. Le lui accorder c'était rompre avec la Macédoine. Démosthène, qui ne crut pas le moment venu de se jeter dans une pareille entreprise, proposa de ne pas recevoir Harpalus et de saisir ses trésors pour les restituer à Alexandre. Ce décret ne passa pas, du moins dans son ensemble; et sans donner une réponse positive à Harpalus, on chargea des commissaires, parmi lesquels se trouvait Démosthène, de faire l'inventaire des trésors lui fugitif. Sur ces entrefaites arrivèrent Philoxène, lieutenant d'Alexandre, et des émissaires envoyés par Antipater pour réclamer l'extradition d'Harpalus. L'intervention des envoyés macédoniens donnait un tout autre caractère à cette affaire. Athènes, en chassant ou en livrant Harpalus, semblait céder non à la justice, mais aux injonctions d'un maître. Résister était insensé, se soumettre était honteux. Dans cette déplorable alternative, Démosthène crut devoir garder le silence. Les Athéniens tout en ayant l'air d'obéir laissèrent fuir Harpalus. Les émissaires macédoniens demandèrent alors une enquête sur les orateurs accusés d'avoir reçu des présents d'Harpalus. Démosthène, que son silence avait rendu suspect, appuya le projet d'enquête, et demanda lui-même à passer en jugement. Le peuple nomma dix accusateurs, et le procès dura six mois. Démosthène présenta sa défense dans un discours aujourd'hui perdu. Son éloquence fut inutile; l'Aréopage le déclara coupable, et le condamna à une amende de 50 talents (278,045 fr.). Comme sa fortune ne lui permettait pas de payer cette somme, il se trouvait par le fait même condamné à une

(1) Voici le texte de Cicéron : *Hic quem præstitisse diximus ceteris, in illa pro Ctésiphonte oratione longe optima, summissus a primo, deinde, dum legibus disputat, pressus, post sensim incedens, judices ut vidit ardentis, in reliquis exsultavit audacius... Ea profecto oratio in eam formam, que est insita in mentibus nostris, includi sic potest, ut major eloquentia non requiretur. (Orat., VIII, 88.)*

prison perpétuelle ; mais les magistrats favorisèrent son évasion et le laissèrent quitter librement Athènes.

L'Aréopage avait prononcé sur de vagues présumptions, et non sur des faits précis, puisque les historiens les plus hostiles au condamné ne sont pas d'accord sur la somme qu'il aurait reçue ; elle était de 20 talents (111,218 f.) selon les uns, de 1,000 dariques ou 3 talents (16,682 f.) selon les autres. Cette contradiction montre assez que l'arrêt n'indiquait pas de chiffre précis. Plutarque, qui rapporte trop complaisamment les accusations de Théopompe, avoue que Démosthène a pu être calomnié ; mais le doute n'est même pas possible en face du passage suivant de Pausanias : « Démosthène s'est justifié très-long lui-même, il l'a été aussi par d'autres, en ce qui concerne les richesses qu'Harpalus avait apportées de l'Asie ; mais je vais rapporter ce qu'on a dit depuis. Harpalus, lorsqu'il s'enfuit d'Athènes, s'embarqua, et passa dans l'île de Crète, où il fut tué peu de temps après par les esclaves qui le servaient ; d'autres disent qu'il périt victime de la trahison d'un Macédonien nommé Pausanias. L'esclave qui avait pris soin de ses trésors s'enfuit à Rhodes, y fut pris par Philoxène, Macédonien, qui avait déjà demandé que les Athéniens lui livrassent Harpalus. Philoxène questionna cet esclave pour savoir les noms de tous ceux qui avaient reçu de l'argent d'Harpalus. Il écrivit ensuite aux Athéniens des lettres où il faisait l'énumération de ceux qu'Harpalus avait soudoyés, et des sommes distribuées à chacun d'eux ; mais il ne nomme point Démosthène, qui était pourtant le plus grand ennemi d'Alexandre, et par qui Philoxène lui-même avait été gravement offensé. » « La Providence a donc permis, dit eloquemment Niebuhr, que cette infâme calomnie fût aussi évidente pour nous que si nous étions contemporains. » (1) Ce qui est en question, ce n'est donc pas l'innocence de Démosthène, ce sont les moyens que ses ennemis employèrent pour le perdre. Sans doute il n'est pas facile de démêler, à plus de deux mille ans de distance, les fils d'une intrigue qui pour les contemporains eux-mêmes fut embrouillée et obscure ; cependant, si on rapproche avec soin les témoignages historiques, on arrive au résultat suivant : Plusieurs orateurs avaient accepté les présents d'Harpalus. Appelés à rendre compte de leur conduite, ils inculpèrent Démosthène, pour trouver grâce devant le parti macédonien, alors tout-puissant et beaucoup moins intéressé à saisir les vrais coupables qu'à frapper

le grand ennemi de l'oligarchie. Le parti démocratique, effrayé par la présence des émissaires macédoniens, abandonna son chef. Un ancien biographe anonyme dit formellement que les Athéniens condamnèrent Démosthène par peur d'Alexandre (αὐτοῦ κατέγνωσαν Ἀλεξάνδρου δέει).

Démosthène passa le temps de son exil à Trézène et à Égine, non loin des côtes de l'Attique, qu'il ne pouvait regarder, dit-on, sans verser des larmes. Découragé par les tristesses de l'exil, il en vint à regretter d'avoir consacré sa vie aux affaires publiques. Quand des jeunes gens venaient le visiter, il les détournait de la politique : « Si dès le principe, leur disait-il, on m'eût montré deux routes, l'une menant à la tribune et aux assemblées nationales, l'autre à une mort certaine, et que j'eusse pu prévoir toutes les douleurs inévitables pour l'homme d'État, crainte, jalousies, calomnies, combats, je me serais jeté tête baissée dans le chemin de la mort. » Ce découragement n'était que passager. Alexandre mourut au commencement de l'été de 323, et sa mort fut le signal d'une insurrection générale. Athènes, fidèle à son ancienne politique, se mit à la tête de cette nouvelle ligue, et Démosthène, oubliant l'ingratitude de ses concitoyens, se joignit aux ambassadeurs athéniens, parcourut avec eux les villes du Péloponnèse, et les décida à prendre les armes. Les Athéniens, touchés de ce dévouement, le rappelèrent, sur la motion de Démon de Pœania, son neveu. Une trirème partit pour aller le prendre à Égine. Afin que rien ne manquât à la solennité de cette légitime réparation, tous les magistrats, tous les prêtres, suivis du peuple entier, vinrent à sa rencontre et l'escortèrent jusqu'à sa demeure. « Dans un tel moment, dit Démétrius de Magnésie, Démosthène, levant les mains au ciel, se félicita d'une journée si glorieuse, qui le ramenait dans sa patrie plus honorablement qu'Alcibiade, puisqu'il devait cet accueil à la volonté libre de ses concitoyens, et non à la violence. » Toutefois, il demeurait sous le poids d'une amende dont le peuple ne pouvait lui faire grâce. La loi fut éludée. Le peuple chargea Démosthène d'offrir le sacrifice annuel à Jupiter Sauveur, et on lui alloua pour ce soin les cinquante talents auxquels se montait son amende. Les événements se succédèrent avec une telle rapidité, depuis le retour de Démosthène, qu'il eut à peine le temps d'y prendre part. On signale cependant son voyage au camp des alliés, qui, sous les ordres de Léosthène, assiégeaient Antipater dans Lamia. Le général athénien fut tué au moment d'enlever la place. Les alliés remportèrent encore une victoire sur Léonat, qui venait au secours d'Antipater ; ce fut leur dernier succès. Tandis que Clitus, commandant de la flotte macédonienne, battait deux fois les Athéniens sur mer, Cratère, accourant au secours d'Antipater, défit les alliés à Cranon, au mois de métaginion (août) 322. Traitant rapidement avec chacun des peuples con-

(1) On a accusé aussi Démosthène de s'être vendu à la Perse, ou, selon l'expression de Plutarque, de s'être laissé couler à fond par l'or de Suse et d'Écbatane. Alexandre trouva à Sardes la correspondance de l'orateur avec les satrapes du grand roi et la liste des sommes immenses qu'il avait reçues. Ce fait prouve simplement que les cités grecques pour faire la guerre à Philippe réclamèrent les subsides de la Perse et que Démosthène en fut le dépositaire et le distributeur.

félicités, Cratère et Antipater parvinrent à isoler les Athéniens, qui se trouvèrent dans l'impuissance de résister. Démosthène et ses adhérents quittèrent la ville. Le parti oligarchique, redevenu tout puissant, les fit condamner à mort, et livra sans résistance Athènes aux Macédoniens au mois de boédromion (septembre) de la même année. Le premier soin d'Antipater fut de se débarrasser des chefs du parti démocratique. Les proscrits en quittant Athènes s'étaient dispersés, et Démosthène s'était réfugié à Calaurie, dans le temple de Neptune. Archias, envoyé à la poursuite des fugitifs, pénétra dans le temple avec une troupe de soldats macédoniens, et proposa à Démosthène de quitter son asile et de se rendre auprès d'Antipater, l'assurant qu'il ne lui serait fait aucun mal. Démosthène sourit de mépris à ces promesses hypocrites, et, demandant le temps d'écrire quelques lignes, il alla s'asseoir à l'écart. Les soldats le virent prendre ses tablettes, comme pour écrire, porter son poingon à sa bouche et le mordre, suivant son habitude lorsqu'il méditait et composait, envelopper ensuite sa tête de son manteau, et, l'inclinant sur ses genoux, rester immobile. Les Macédoniens, croyant qu'il avait peur, se moquèrent de sa faiblesse, et Archias, s'approchant de lui, lui promit encore une fois de le réconcilier avec Antipater. Le grand orateur, faisant allusion au premier métier d'Archias, qui avait été acteur : « Hâte-toi maintenant, dit-il ; sois le Créon de cette tragédie, et fais jeter ce corps sans sépulture. Pour moi, ô Neptune ! divinité amie ! je sors vivant de ton sanctuaire, mais il ne laisse pas d'avoir été souillé par Antipater et les Macédoniens. » Il demanda qu'on le soutint pour l'aider à sortir du temple ; mais à peine avait-il dépassé l'autel, qu'il expira. On reconnut qu'il s'était empoisonné, sans qu'il fût possible de dire de quelle manière. Quelques témoins prétendirent que le poison était contenu dans un anneau, d'autres dans le poingon que Démosthène porta à sa bouche. D'après plusieurs, il tira d'un linge et avala un objet qu'ils prirent pour de l'or. Ces récits contradictoires et incertains donnèrent lieu à une pieuse tradition. Les dieux, dit-on, pour dérober l'orateur à la férocité et aux outrages des Macédoniens, lui avaient envoyé une mort douce et prompt (1). Il avait soixante-trois ans. Près d'un demi-siècle plus tard, le peuple athénien, sur la proposition de son neveu Démocharès, lui éleva une statue de bronze (2),

et décréta que l'aîné de sa famille serait à perpétuité nourri dans le Prytanée. On grava sur le piédestal l'inscription suivante :

Si tu eusses eu, ô Démosthène, une force égale à ton génie,
Jamais le Mars Macédonien n'eût commandé aux Hellènes.

Le décret proposé par Démocharès est venu jusqu'à nous. C'est, dans sa simplicité même, le plus bel éloge de Démosthène ; c'est aussi le plus ancien document historique qui nous reste sur le grand orateur. Nous citerons en entier cette pièce importante, que les autorités les plus compétentes, Bœckh et G. Becker, regardent comme authentique :

« *Décret du peuple athénien pour honorer la mémoire de Démosthène.*

« Démocharès, fils de Lachès, de Leuconion, demande pour Démosthène, fils de Démosthène de Pœania, une statue de bronze sur la place publique, et pour l'aîné de sa famille, à perpétuité, le droit d'être nourri au Prytanée et des places d'honneur. Démosthène a souvent assisté honorablement le peuple athénien de ses bienfaits, de ses conseils, et employé sa propre fortune au bien de l'État. Il a donné gratuitement huit talents et une trirème lorsque le peuple délivra l'Eubée ; une autre trirème lorsque Céphiosdore fit voile pour l'Hellespont ; une troisième, lorsque Charès et Phocion furent envoyés par le peuple à Byzance comme généraux ; il a racheté plusieurs citoyens faits prisonniers par Philippe à Pydna, à Méthone, à Olynthe ; il a été chorège volontaire quand la tribu Pandionide manqua de choréges ; il a fourni des armes à de pauvres citoyens ; préposé par le choix du peuple à la réparation des remparts, il a ajouté aux dépenses trois talents de son bien et payé les frais des deux tranchées dont il a fortifié le Pirée ; il a donné un talent après la bataille de Chéronée ; un talent pour acheter du blé pendant la disette ; par ses conseils, son éloquence, son dévouement, il a fait entrer dans l'alliance de la république Thèbes, l'Eubée, Corinthe, Mégare, l'Achaïe, la Locride, Byzance et Messène, réuni pour la défense d'Athènes et de la confédération une armée de dix mille fantassins et de mille cavaliers ; déterminé dans une ambassade les villes liguées à fournir une contribution de guerre de plus de cinq cents talents ; il a empêché le Péloponnèse d'envoyer des renforts à Alexan-

l'archontat de Gorgias (280 avant J.-C.). Pausanias la vit près de la statue de l'orateur Lycergue. Selon Visconti, c'est la même qui existait encore dans le portique de Zeuxippe, à Constantinople, au cinquième siècle de l'ère chrétienne, et dont Cliristodore a donné une description (*Anthol.*, II). Cette statue a probablement servi de modèle aux nombreux bustes de Démosthène qui nous restent, notamment à la statue conservée au musée du Louvre, et dont la tête seule est authentique. Les traits de la figure et le front carré annoncent la force ; la physionomie, austère et triste, porte l'empreinte des travaux et des soucis qui remplirent et consumèrent la vie du grand orateur.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ
ΕΠΙΡΩΜΙΟΣ

(1) Il existe en Angleterre un bas-relief antique, en terre cuite, représentant les derniers moments du grand orateur. Démosthène est assis, dans l'attitude de la méditation, sur une pierre que l'on croit être l'autel de Neptune ; sa tête est inclinée ; dans la main gauche il tient un rouleau de papier, la droite repose sur ses genoux. Au dessous du bas-relief est cette inscription :

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ

ΕΠΙΡΩΜΙΟΣ

Consult. Winckelmann, *Histoire de l'Art antique*, X, 4, et Visconti, *Iconographie grecque*, t. I, p. 349.

(2) Cette statue, ouvrage de Polyecte, fut érigée sous

dre contre Thèbes ; il a conseillé au peuple beaucoup d'autres résolutions honorables, et a mieux soutenu, par son administration, l'indépendance nationale et la démocratie qu'aucun de ses contemporains ; banni par l'oligarchie, quand le peuple eut perdu sa souveraineté, il mourut à Calaurie, victime de son zèle pour la cause démocratique. Poursuivi par les soldats d'Antipater, il demeura jusqu'à la fin fidèle à son ardent amour pour la démocratie, sut échapper aux mains de ses ennemis, et à l'approche de la mort ne fit rien qui fût indigne d'Athènes. »

Plusieurs illustres écrivains modernes, Heeren, Niebuhr, Châteaubriand, lord Brougham, regardent Démosthène comme le plus grand homme d'État de l'antiquité grecque ; d'autres, au contraire, mesurant le mérite au succès, et donnant tort au vaincu, lui reprochent d'avoir engagé sa patrie dans une lutte inégale, au lieu d'accepter l'hégémonie de la Macédoine. Même en admettant que la suzeraineté de cette puissance fût une nécessité historique, Démosthène fit bien de ne pas la subir sans résistance et d'en retarder l'avènement par une lutte opiniâtre. Si Athènes devait tomber, il était digne d'elle de tomber en combattant. Le génie politique de Démosthène a pu trouver des juges sévères ou injustes, son génie oratoire n'a trouvé que des admirateurs. Proclamé par le plus redoutable des rivaux de Démosthène, loué avec enthousiasme par le grand orateur romain qui l'égalé presque sans lui ressembler, consacré par l'admiration unanime de vingt siècles, ce génie défie à la fois la critique et la louange. Sans recommencer un éloge fait mille fois, nous indiquerons rapidement par quels moyens, par quelles combinaisons, l'orateur atteignit ce haut point de perfection. Nous avons dit quelles difficultés il eut à vaincre, et comment il y parvint. Habitué à demander ses inspirations à l'étude et à la réflexion, il s'abstint d'improviser, et ne parla jamais sans préparation. Le fond de ses discours est un amour passionné d'Athènes, de tout ce qui pouvait raffermir sa liberté au dedans et contribuer à sa puissance au dehors. Le but qu'il montre à ses concitoyens, c'est l'indépendance de la Grèce, se gouvernant librement sous la protection d'Athènes ; les moyens qu'il indique pour y atteindre sont toujours conformes à la politique la plus ferme, la plus sensée et ne violent jamais la justice. Ses arguments, très-forts en eux-mêmes, parce qu'ils s'adressent aux sentiments les plus généreux, reçoivent une force nouvelle de la manière dont ils sont disposés. Présentant son sujet sous la forme la plus claire et la plus saisissante, écartant toutes les objections possibles par de courtes et décisives réfutations, enchaînant les preuves de telle sorte qu'elles se fortifient mutuellement et vont toujours en progressant, l'orateur marche à son but avec un calme irrésistible. Cette force suprême, qui pour tout dompter n'a pas besoin d'efforts violents et n'emploie que les mouvements les plus simples et les

plus faciles, caractérise éminemment les œuvres de Démosthène comme elle distingue celles de Phidias. Chez l'orateur, comme chez le statuaire, une exécution achevée ajoute encore au mérite de la conception, et la met dans tout son jour. Cette dernière qualité est moins facile à apprécier que les autres. Si la force des arguments et leur vigoureux enchaînement nous frappent sans peine, il n'en est pas ainsi des délicatesses du langage. Peut-être nous échapperaient-elles si Denys d'Halicarnasse n'eût pris soin de les analyser en détail, de les faire ressortir minutieusement. Pour admirer le génie de Démosthène, il suffit de lire ses discours ; pour saisir les secrets et pour ainsi dire les ruses de son art, il faut les étudier dans le traité de Denys d'Halicarnasse intitulé *Περὶ τῆς λεκτικῆς Δημοσθένους*. Nous ne pouvons en donner ici qu'un extrait fort court. Le rhéteur grec distingue trois sortes de styles : celui de Thucydide, grand, élevé, rempli de tous les ornements dont le discours est susceptible ; celui de Lysias, pur, exact, serré, vrai, naturel. Le troisième genre, créé par Thrasymaque, perfectionné par Isocrate et Platon, tient le milieu entre les deux précédents, plus clair que l'un, plus orné que l'autre. « Démosthène, qui vint après tant de grands hommes, avait une si haute idée du style oratoire, qu'il ne s'attacha à aucun d'eux en particulier, tous lui parurent ou médiocres ou imparfaits ; mais choisissant ce que chacun d'eux avait de meilleur et de plus utile, il en sut composer un tout dont résultait un style en même temps magnifique et simple, travaillé et naturel, figuré et commun, austère et orné, serré et étendu, gracieux et sévère, affectueux et véhément, tel enfin que le Protée des poètes qui paraissait sous toutes sortes de formes. » Denys d'Halicarnasse s'occupe ensuite de l'arrangement des mots et de l'harmonie qui en résulte. Il entre dans des détails techniques qui tiennent de trop près à la langue grecque pour être reproduits ici. Voici sa conclusion sur ce point. « Il n'y a pas de période de Démosthène qui n'ait sa mesure et sa cadence marquée au coin de la plus belle poésie, sans que ce soient des vers, ce qui serait un défaut dans une œuvre oratoire. »

Avant Denys d'Halicarnasse et après lui, beaucoup de rhéteurs s'occupèrent des ouvrages de Démosthène, mais leurs commentaires sont perdus. D'autres s'efforcèrent de l'imiter. Quelques-unes de ces imitations, telles que le *Δῶρος ἐπιτάκιος* et le *Ἐρωτικὸς*, longtemps attribuées à Démosthène, se trouvent dans le recueil de ses œuvres. Il ne faut pas ranger parmi ces copies plus ou moins habiles le *Discours sur Halonèse*, le *premier contre Aristogiton*, ceux *contre Théocrine* et *contre Néera*, productions d'orateurs contemporains insérées à tort parmi les discours de Démosthène. On trouverait sans doute des secours importants pour l'intelligence de cet auteur dans les commentaires écrits sur lui par Didyme, Longin, Hermogène, le philosophe Salluste,

Apollonide, Théon, Gymnasiaus et autres; mais il en reste bien peu de chose. On en sommes réduits sur ce point aux insignifiantes scolies venues jusqu'à nous sous le nom d'Ulpian et aux *Arguments* de Libanius. D'après Plutarque et Photius, il existait de leur temps soixante-cinq discours de Démosthène; il ne nous en reste que soixante-et-un ou plutôt soixante, si on en déduit la *Lettre de Philippe*; encore quelques-uns sont-ils apocryphes, ou du moins d'une authenticité très-douteuse. Outre ces harangues, nous avons sous le nom de l'orateur cinquante-six exordes à des discours publics, et six lettres, qui très-probablement ne sont pas de lui.

Les œuvres de Démosthène se trouvent dans les collections des *Orateurs attiques* publiées par Alde, Henri Estienne, Taylor, Reiske, Dukas, Bekker, Dobson, Baiter et Sauppe, A.-F. Didot, Tauchnitz et Teubner. Quant aux éditions des œuvres de Démosthène seul, les principales sont celles d'Alde, Venise, 1504; de Bäle, 1532; de Feliciano, Venise, 1543; de Morel et Lambin, Paris, 1570; de H. Wolf, 1572, souvent réimprimée; d'Auger, Paris, 1790; de Schæfer, Leipzig et Londres, 1822, 9 vol., in-8°. Les deux premiers contiennent le texte, le troisième la traduction latine, les six derniers des notes (*Apparatus criticus*) et des index; de W. Dindorf, Leipzig, 1825, 3 vol., in-8°.

Voici une liste des discours de Démosthène, avec l'indication des éditions lorsqu'ils ont été imprimés séparément, et une courte analyse de ceux qui n'ont pas été déjà analysés dans le courant de l'article.

I. Discours politiques. — Discours contre Philippe.

Les principales éditions des *Philippiques* sont celles de J. Bekker, Berlin, 1816, 1825, 1835; de C.-A. Rüdiger, Leipzig, 1818, 1829, 1833; de J.-T. Vœmel, Francfort, 1829.

1. La I^{re} *Philippique* fut prononcée en 352. On croit qu'elle se compose de deux discours, dont le second commence à ces mots "Α μὲν ἤματι; mais les critiques sont encore aujourd'hui divisés sur ce point. L'opinion commune que la I^{re} *Philippique* ne forme qu'un seul discours est confirmée par les manuscrits, et a été soutenue par Bremi, dans le *Philol. Beiträge aus der Schweiz*, vol. I, p. 21. Parmi les défenseurs de l'opinion contraire on remarque J. Held, *Prolegomena ad Dem. orat. quæ vulgo Prima Philippica dicitur*, et surtout par Seebeck, dans le *Zeitschrift für d. Alterthumswiss.*, pour 1838, n° 91.

2-4. Les trois *Olynthiennes* appartiennent à l'année 349. Denys d'Halicarnasse fait de la deuxième la première, de la troisième la deuxième. L'ordre adopté par lui a été défendu par R. Rauchenstein, *De orat. Olynth. Ordine*, Leipzig, 1821 (réimprimé dans l'*Apparatus* de Schæfer). L'autre ordre a été soutenu par Becker, Westermann, Stuve, Ziemann, Petrenz,

Brückner. C.-H. Frotcher et C.-H. Funkhænel ont donné une bonne édition des *Olynthiennes*; Leipzig, 1834, in-8°.

5. Discours *Sur la Paix*; composé en 346. Sur la question si ce discours fut prononcé oui ou non, consultez Becker, *Philippische Reden*, et Vœmel, *Prolegom. ad orat. De Pace*. André Downes a donné une édition de ce discours, avec un savant commentaire, *Prælectiones in Philippicam De Pace*; Londres, 1621, in-18.

6. II^e *Philippique*: prononcée en 344. Consult. Vœmel, *Integram esse Demosth. Philip. II apparatus ex dispositione*; Francfort, 1828. Cette opinion a été combattue par Rauchenstein, dans *Jahn's Jahrb.*, vol. XI, 2, p. 144.

7. *Sur Halonèse*: prononcé en 343; regardé comme suspect par les anciens eux mêmes et attribué à Hégésippe (Libanius, *Argum.*; Harpocraton, *Etyim. mag.*; Photius, *Bibliot.*). Weiske a essayé de revendiquer ce discours pour Démosthène, dans sa *Dissertatio super orat. De Halon.*; Lubben, 1808; son opinion a été réfutée par Becker, *Seebode's Archiv.*, pour 1825, I, p. 84; *Philippische Reden*; et par Vœmel, *Ostenditur Hegesippi esse orationem de Haloneso*; Francfort, 1830.

8. *Ἐπὶ τῶν ἐν Χερσονήσῳ* (Sur les affaires de la Chersonèse); prononcé en 342.

9. III^e *Philippique*: prononcée en 342. Consult. Vœmel, *Demosthenis Philip. III habitam esse ante Chersonesiticam*, Francfort, 1837; L. Spengel, *Ueber die dritte Philip. Rede des Dem.*, Munich, 1839.

10. La IV^e *Philippique* appartient à l'année 341. Les nombreuses répétitions que contient ce discours ont inspiré à beaucoup de critiques des doutes sur son authenticité. Consult. Becker, *Philip. Reden*; W.-H. Veerstep, *Orat. Philip. IV Demosth. abjudicatur*; Groningue, 1818.

11. *Πρὸς τὴν ἐπιστολὴν τὴν Φιλίππου*; ce discours se rapporte à l'année 340. On le regarde généralement comme apocryphe ainsi que la lettre de Philippe qui le précède. Cependant le discours n'est pas indigne de Démosthène, et la lettre, par sa noblesse, par sa précision, répond à la réputation que Philippe s'était acquise dans le genre épistolaire. Consult. Becker, *Philip. Reden*, 2.

II. Autres discours politiques.

12. *Ἐπὶ συντάξεως*: Sur les réformes publiques; se rapporte à l'année 353.

Ce discours contient deux morceaux qui se retrouvent avec quelques variantes dans deux *Olynthiennes*. On s'est trop hâté d'en conclure qu'il n'est pas de Démosthène. Il nous paraît digne de lui. Après son projet de réorganisation de la marine, l'orateur, dans un discours aujourd'hui perdu, proposa un plan de réforme de l'armée de terre. Dans ce troisième discours, il attaqua les dilapidations du trésor public et l'emploi presque exclusif des troupes étrangères

soldées. De toutes les dilapidations, la plus scandaleuse était le salaire alloué à ceux qui assistaient aux représentations théâtrales. Une loi punissait de mort quiconque oserait proposer à la tribune de rendre au service de la guerre les fonds si abusivement attribués au théâtre. C'est pourtant ce que tente Démosthène avec autant d'adresse que d'éloquence. Consult. Wolf., *Proleg. ad Leptin.*, p. 124; Schæfer, *Apparat. crit.*, I, p. 686.

13. Περὶ συμμοριῶν : *Sur les classes des armateurs*; prononcé en 354.

Nous avons dit plus haut par quelle pensée politique ce discours fut inspiré. Non content de détourner les Athéniens de faire la guerre à la Perse, l'orateur indique comment, si la guerre leur était déclarée à eux-mêmes, ils pourraient la soutenir. C'est, dit-il, en améliorant le service maritime; et il propose de le réorganiser sur un nouveau plan, qu'il développe dans tous ses détails et dont il fait connaître tous les avantages. Malgré la sécheresse inévitable des détails techniques et des chiffres, « ce discours intéresse encore aujourd'hui, dit M. Stiévenart, parce qu'il présente dans un homme d'État de trente-et-un ans la réunion rare de la modération et du zèle, d'une prudence éclairée et d'une noble fierté. » Consult. Amersfoort, *Introduct. in Orat. de Symmor.*, Leyde, 1821 (réimprimée dans *L'Apparatus* de Schæfer), et Parreidt, *Disputat. de Inst. eo Athen. cujus ordinat. et correct. in orat. Hērī Συμμ.*, inscripta suadet Demosth.; Magdebourg, 1836.

14. Ὑπὲρ Μεγαλοπολιτῶν : *Pour les Megalopolitains*; en 333.

15. Περὶ τῆς Ῥοδιῶν ἐλευθερίας : *Sur la liberté des Rhodiens*; en 351.

16. Περὶ τῶν πρὸς Ἀλεξανδρον συνθηκῶν : *Sur les traités avec Alexandre*; se rapporte à l'année 325, mais il a été reconnu apocryphe par les anciens eux-mêmes.

Antipater, régent de Macédoine, avait commis des actes qui pouvaient passer pour une violation manifeste du traité conclu à Corinthe entre les Grecs et Alexandre. Aussi un orateur athénien monta-t-il à la tribune, en 325, pour reprocher aux Macédoniens d'avoir enfreint le traité et pour appeler ses concitoyens aux armes. Ce discours a été compris à tort parmi ceux de Démosthène; Libanius l'attribue à Hypéride, Ulpien à Hégésippe.

Discours judiciaires.

17. Περὶ στέφανου : prononcé en 330. Il existe de nombreuses éditions de ce discours célèbre. Les principales sont celles de Bekker, avec les scolies, Halle, 1815, Berlin, 1835; de Bremi, Gotha, 1834; de Dissen, Gœttingue, 1837; de N. Landois, Paris, 1844, in-12. L'authenticité des pièces judiciaires et diplomatiques contenues dans le discours *Sur la Couronne* a été révoquée en doute par Droysen (*Ueber die Aechtheit der*

Urkund. in Demosth. Rede vom Kranz, dans le *Zeitschrift für die Allerthums.* pour 1839, réimprimé séparément, Berlin, 1839), et par F.-W. Newman (*Classical Museum*, vol. I, p. 141-169), et défendue par Vœmel, dans une série de programmes commencée en 1841. Consult. encore sur ce discours : F. Winiewski, *Comment. historic. et chronolog. in Demosth. orat. De Coron.*, Munster, 1829; A.-F. Wolper, *De Forma hodierna orat. Demosth. De Coron.*, Leipzig, 1825; et L.-C.-A. Briegleb, *Comment. de Demosth. orat. Pro Ctesiph. Præstantia*, Isenac, 1832.

Cet admirable discours a été souvent traduit dans les principales langues de l'Europe. La plus ancienne traduction française est celle de Guil. Duvair; simple et d'une fidélité littérale, elle s'élève parfois à la dignité de la tribune. Les dernières et les plus estimables sont celles de M. Plougoum, Paris, 1834, et de M. Stiévenart, Paris, 1840. Voici sur le beau travail de M. Plougoum le jugement de M. Stiévenart. « Je dois faire remarquer, ne fût-ce que par reconnaissance, la réforme de bon goût tentée par M. Plougoum. Le ton correct s'unit presque toujours sous sa plume au sentiment vrai de la simplicité antique. C'est la manière de Duvair appliquée à l'état actuel de notre langue. »

18. Περὶ τῆς Παραπροσθείας : *Sur les prévarications de l'ambassade*; prononcé en 343

Eschine avait trahi, ainsi que plusieurs de ses collègues, les intérêts d'Athènes dans son ambassade en Macédoine. Démosthène le mit en cause en 343. Ce procès n'est pas une accusation de haute trahison (εἰσαγγελία), c'est une poursuite en reddition de comptes (εὐθύνη). Aussi les conclusions de l'orateur sont-elles un peu vagues, et tout en appelant sur la tête du traître le châtimement le plus rigoureux, il ne demande pas précisément l'application de la peine de mort. Dans cette violente attaque, dictée d'ailleurs par une indignation légitime, Démosthène, avec un art admirable, groupe les faits de manière à transformer de faibles présomptions en un faisceau lumineux de preuves. La conduite d'Eschine pendant ses trois ambassades auprès de Philippe est stigmatisée avec une éloquence trop passionnée pour être équitable.

19. Περὶ τῆς ἀτελείας πρὸς Ἀπτείνην : *Sur les immunités contre Leptine*; prononcé en 355.

D'après la constitution athénienne, les citoyens riches étaient obligés de remplir à leurs frais les charges publiques (liturgies) les plus dispendieuses. Parmi les nombreuses récompenses qu'Athènes décernait à ceux qui avaient bien servi la patrie, l'immunité ou dispense des charges (ἀτελεία) était au premier rang. Ces immunités s'étaient multipliées à l'excès. Transmises par l'hérédité, elles passaient souvent à des particuliers opulents, tandis que les charges retombaient sur les fortunes médiocres. Pour obvier à cet abus, un citoyen estimable, nommé Leptime, proposade

supprimer toutes les immunités (excepté celle accordée aux descendants d'Harmodius et d'Aristogiton) et de n'en plus accorder à l'avenir. La loi passa. L'année suivante, Apepsion, fils de Baphippe, et Ctésippe, fils de Chabrias, en demandèrent la révocation. Démosthène, alors âgé de trente ans, parla au nom de Ctésippe. Tout en réclamant l'abrogation de la loi de Leptine et le maintien des immunités, il demande que l'on poursuive en justice ceux qui les ont obtenues sans les avoir méritées, et s'engage à présenter une loi à ce sujet. Ce discours a été édité séparément par F.-A. Wolf, Halle, 1789; réimprimé Zurich, 1831.

20. Κατὰ Μειδίου περί τοῦ κονδύλου : *Contre Meidion, pour un coup de poing*; composé en 55. Ce discours a été publié séparément par Suttmann, Berlin, 1823 et 1833; par Blume, und., 1828, et par Meier, Halle, 1832. Voy. Meckh, *Ueber die Zeitverhältnisse der Miltiana*, dans le *Abhandl. der Berlin. Akad.* pour 1820, p. 60.

21. Κατὰ Ἀνδροτίωνος παρανόμων : *Contre Androtion, pour illégalité*; appartient à l'année 355. Androtion avait proposé de décerner une couronne d'or au conseil des cinq cents sortant de charge. Le conseil cependant n'avait pas suffisamment veillé à l'entretien de la flotte, et l'indignation des charpentiers de la marine s'était enflée contre la caisse. Euctémon et Diodore, ennemis d'Androtion, attaquèrent son décret. Démosthène, alors âgé de vingt-sept ans, parla pour Diodore. On ignore quelle fut l'issue du procès. Ce discours a été édité séparément par Funkhànel; Leipzig, 1832.

22. Κατὰ Ἀριστοκράτους : *Contre Aristocrate*; prononcé en 352.

Ce discours, relatif aux affaires de la Chersonèse et de la Thrace, fut composé pendant les derniers événements de la guerre de Phocide. L'orateur Aristocrate avait proposé un décret en faveur de Charidème d'Orée, intrépide aventurier devenu le tuteur de Chersoblepte, fils de Cotys, roi de Thrace. Ce décret était ainsi conçu : « Qui tuera Charidème pourra être saisi dans toutes les villes de nos alliés. Si un État ou un particulier met obstacle à son arrestation, qu'il soit exclu des traités. » Euthycrate, riche Athénien, d'ailleurs inconnu, attaqua Aristocrate dans un discours composé par Démosthène. L'orateur essaye de prouver que le décret d'Aristocrate est contraire aux lois, qu'il est contraire à l'État; que Charidème, au lieu d'avoir droit à une récompense, mérite d'être puni. Ce discours, terminé par la récapitulation de toutes les lois contenues au décret d'Aristocrate, est l'un des plus beaux de Démosthène. On ne connaît pas le résultat du procès. Voy. Rumpf, *De Charidemone*; Giessen, 1815.

23. Κατὰ Τιμοκράτους : *Contre Timocrate*; prononcé en 353.

Un vaisseau commandé par Archébius et Ly-

sithide et portant trois députés athéniens, Androtion, Mélanipus et Glaucètes, s'était emparé d'un navire égyptien chargé de marchandises. Au lieu de remettre, comme le voulait la loi, au temple de Minerve et au trésor les deniers provenant de la cargaison, les trois députés les retinrent pour eux-mêmes, s'exposant ainsi à payer au trésor le double de la somme retenue, le décupe au temple de Minerve, et à rester en prison jusqu'au payement de l'amende. Timocrate, dans l'intérêt des députés, proposa une loi qui permettait aux débiteurs du trésor de fournir des répondants pour la somme due à l'État. Diodore, dans ce discours, composé par Démosthène, accuse Timocrate d'avoir proposé une loi illégale, contraire aux intérêts de l'État, et conclut contre lui à la peine de mort. On ignore quelle fut l'issue du procès. Voy. Blume, *Prolegom. in Demosth. Orat. c. Timocrat.*; Berlin, 1823.

24 et 25. Les deux discours *Contre Aristogiton* appartiennent à une époque postérieure à 338.

Aristogiton, sycophante notoire, surnommé le *Chien du peuple*, débiteur envers l'État d'une somme de près de dix talents, et privé en conséquence de ses droits de citoyen, éluda la loi par un subterfuge, et, osant reparaitre à la tribune, il accusa un certain Ariston de l'avoir indûment porté sur la liste des débiteurs de l'État. Androtion fut défendu par Lycurgue et par Démosthène. Lycurgue parla le premier. Son discours, aujourd'hui perdu, contenait probablement la défense proprement dite, tandis que Démosthène, prenant le langage de l'accusation, dénonce Aristogiton comme coupable d'avoir enfreint la loi qui le condamne au silence. Le second plaideur que nous avons sur le même sujet peut être considéré comme une sorte de réplique. L'authenticité de ces discours, surtout du premier, a été révoquée en doute par quelques critiques anciens (Denys d'Halicarnasse, *De admir. vi dict. Dem.*, 57; Harpocration, aux mots, Θεωρίς et Νεολής; Pollux, X, 155); et soutenue par d'autres (Liban., *Argum.*; Photius, *Bibl.*). Les critiques modernes en général les regardent comme apocryphes. Voyez Schmidt, dans son édition de *Dinarque*, p. 106, et Westermann, *Quæst. Demosth.*, III, p. 96.

26 et 27. Les deux discours *Contre Aphobus*; prononcés en 364.

28. Πρὸς Ἀφοβὸν, ψευδομαρτυριῶν : *Contre Aphobus, pour faux témoignages*; est regardé comme suspect par Westermann, *Quæst. Dep.*, III, p. 11. Voy. Schömann, *De Jure public. Græc.*

29 et 30. Les deux discours *Contre Onetor*. Bœckh en révoque en doute l'authenticité, dans son *Économie politique des Athéniens*. Voy. Schmeisser, *De Re tutelari ap. Athen.*; Freiburg, 1829.

31. Παραγραφή πρὸς Ζηνοθέμιον : *Déclinaoire contre Zénolhemis*; postérieur à 355.

Démon, oncle de Démosthène; s'était emparé d'une cargaison de blé, que revendiquaient un né-

gociant athénien nommé Protus et Zénothémis, courtier de commerce. Zénothémis éleva une réclamation judiciaire, à laquelle Démon opposa cette fin de non recevoir rédigée par Démosthène.

32. Πρὸς Ἀπατούριον παραγραφή: *Déclinaoire contre Apaturius*; d'une date incertaine.

L'Athénien inconnu pour lequel Démosthène composa ce plaidoyer était appelé en garantie par Apaturius de Byzance, comme s'étant porté caution pour un certain Parménon, condamné à payer vingt mines à Apaturius. L'Athénien mis en cause répond qu'il n'a pris aucun engagement vis-à-vis d'Apaturius, et qu'il n'a pas répondu pour Parménon.

33. Πρὸς Φορμίωνα, περὶ δανείου: *Contre Phormion, pour argent prêté*; prononcé en 332.

Phormion, négociant, avait emprunté à Chryssippe vingt mines, garanties par des marchandises déposées sur le vaisseau de Lampis. Ce vaisseau périt dans un naufrage, et Phormion, se regardant comme libéré, opposa une fin de non recevoir aux réclamations de son créancier. Chryssippe, dans ce plaidoyer composé par Démosthène, attaque ce moyen de défense comme illégal et discute l'affaire à fond. Voyez. Baumstark, *Prolegom. in orat. Demosth. adv. Phorm.*; Heidelbergl, 1826.

34. Πρὸς τὴν Λακρίτου παραγραφήν: *Contre le déclinatoire de Lacritus*; discours d'une date incertaine, et dont l'authenticité a été révoquée en doute par quelques anciens.

Lacritus, élève d'Isocrate et frère d'un certain Artémon, dont il avait hérité, était attaqué par Androclos, créancier d'Artémon. Lacritus opposait à cette demande un déclinatoire fondé sur ce qu'il n'avait pris aucun engagement vis-à-vis d'Androclos et sur ce qu'il avait renoncé à la succession d'Artémon. A cette fin de non recevoir péremptoire, Démosthène, ou l'auteur, quel qu'il soit, de ce plaidoyer répond assez faiblement et se rejette sur la mauvaise foi de Lacritus, dont il raille le talent oratoire, puisé à l'école sophistique et artificieuse d'Isocrate.

35. Ὑπὲρ Φορμίωνος παραγραφή: *Déclinaoire en faveur de Phormion*; appartient à 350.

Phormion, d'abord esclave, puis commis de Pasion, banquier d'Athènes, obtint que celui-ci, en se retirant des affaires, lui cédât, à titre de location, sa banque et une manufacture de boucliers. Pasion, avant de mourir, légua à Phormion par testament sa femme avec une dot, et la tutelle de Pasiclos, son plus jeune fils. Apollodore, son fils aîné, était majeur. Quelques années plus tard, Phormion renoua à la location, et les deux frères rentrèrent en possession de la banque et de la fabrique. Après avoir accepté un règlement de comptes fait par arbitres, et donné à Phormion une décharge, Apollodore l'attaqua comme n'ayant pas rendu compte de tous les fonds qui lui avaient été confiés par Pasion. Démosthène oppose à cette poursuite une fin de non recevoir, fondée sur ce que Apollodore avait deux

fois déchargé Phormion des comptes de tutelle.

36. Πρὸς Πανταίνετον παραγραφή: *Déclinaoire contre Pantænetus*; postérieur à 347.

Ce plaidoyer roule sur une affaire civile très-compiquée, très-obscur et sans intérêt. L'avocat mêle la fin de non recevoir et la discussion du fond, ce qui ajoute encore à l'obscurité du plaidoyer.

37. Πρὸς Νausίμαχον καὶ Ξενοπιθεῖ παραγραφή: *Déclinaoire contre Nausimaque et Xénopithe*; d'une date incertaine.

Nausimaque et Xénopithe attaquaient devant les tribunaux les quatre fils et héritiers d'Aristœchmos, leur ancien tuteur, quoique les discussions relatives aux comptes de tutelle eussent été terminées par une transaction vingt ans auparavant. Aristœchmos oppose une fin de non recevoir à cette réclamation tardive. Plusieurs passages de ce plaidoyer se trouvent déjà dans le précédent.

38. Πρὸς Βοιωτὸν, περὶ τοῦ ὀνόματος: *Contre Bœotus, pour usurpation de nom*; appartient à 351 ou 350.

Mantias, Athénien, avait deux fils d'une courtisane nommée Plangon. Ces fils, devenus grands, citèrent Mantias devant les tribunaux, et demandèrent à être reconnus. Mantias paya Plangon pour assoupir le débat, et fit avec elle les conditions suivantes: le serment serait déferé à la courtisane; elle ne l'accepterait pas, et ferait adopter ses fils par un oncle maternel. Mais devant les juges Plangon prit au mot Mantias: dès qu'il lui eut proposé le serment. L'Athénien se vit donc forcé de reconnaître les deux bâtards. Il fit pour eux le moins qu'il put: après les avoir inscrits dans sa section, l'un sous le nom de Bœotus, l'autre sous celui de Pamphile, il leur ferma sa porte. Il avait aussi un fils légitime nommé Mantithée. Après la mort de Mantias Bœotus prit le nom de Mantithée; le fils légitime ne consentit pas à se laisser dépouiller de son nom, et dans ce plaidoyer il demande que Bœotus ait à reprendre le nom que lui avait donné Mantias. Il a été attribué à Dinarque par quelques anciens. Voyez. Denys d'Halicarnasse *Deinarchus*, 13; Bœckh, *Urkund. über da Att. Seewesen*, p. 22.

39. Πρὸς Βοιωτὸν, ὑπὲρ προικὸς μητρῶας: *Contre Bœotus, pour la dot maternelle*, en 347.

Les fils de Plangon, dont il a été question dans le plaidoyer précédent, prétendaient que leur mère avait apporté une dot, et qu'on devait leur en tenir compte dans le partage de la succession; tandis que Mantithée revendiquait de son côté la dot de sa mère. Un arbitre choisi d'un commun accord prononça en faveur du fils légitime Bœotus et Phamphile appelèrent de cette sentence, et Démosthène composa le plaidoyer de Mantithée.

40. Πρὸς Σπυδιῶνα, ὑπὲρ προικὸς: *Contre Spoudias, pour une dot*; d'une date incertaine.

Il s'agit dans ce plaidoyer d'un petit procès

se trouvent réunis des débats de succession et de dot. Un Athénien dont le nom nous est inconnu plaide contre Spondias, son beau-frère, pour une créance hypothécaire de dix mines.

41. Πρὸς Φαίνιππον, περὶ ἀντιδόσεως : *Contre Phœnippe, touchant un échange de biens; d'une date incertaine.*

L'Athénien pour lequel Démosthène composa ce plaidoyer avait proposé un échange de biens à Phœnippe (1). Celui-ci s'y refusa, et peudant les formalités relatives à l'échange, il parvint à faire disparaître une partie de sa fortune. Le plaignant demande qu'on le dispense à la fois de la liturgie et de l'échange, qui lui serait maintenant désavantageux. L'authenticité de ce discours est contestée par l'ancien scoliaste qui en a fait l'Argument, par Bœckh, *Économie politique des Athéniens*, et par Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 63.

42. Πρὸς Μακάρτατον, περὶ Ἀγνίου κλήρου : *Contre Macartatus, touchant la succession d'Hagnias; d'une date incertaine.*

Ce plaidoyer roule sur un des nombreux procès relatifs à la succession d'Hagnias. Sosithée réclame à Macartatus, fils de Théopompe, au nom du jeune Ebulide, entré par adoption dans la famille d'Hagnias, la succession de ce dernier, laquelle avait été recueillie ou usurpée par Théopompe. Tel est l'objet du procès dans lequel parle Démosthène; nous ne disons rien de son discours, parce que l'analyse n'en serait intelligible que si elle était accompagnée du texte des lois athéniennes en matière de succession et du tableau généalogique des descendants de Busetus, aïeul d'Hagnias. Voy. Boor, *Prolegom. zu der Rede des Demosth. gegen Makartatus*; Hambourg, 1838.

43. Πρὸς Λεοχάρη, περὶ τοῦ κλήρου : *Contre Léocharès, sur une succession; d'une date incertaine.*

Il s'agit encore d'une affaire de succession. Un Athénien, fils d'Aristodème et descendant au quatrième degré d'Euthymaque, plaide contre Léocharès, dont l'aïeul Léocrate avait été adopté par Archiade, un des fils d'Euthymaque. Le fils d'Aristodème conteste la légalité de l'adoption, et revendique au nom de son père la succession

d'Archiade, à titre de plus proche collatéral.

44 et 45. Les deux discours *Contre Stéphanus* appartiennent à une date antérieure à 343.

Dans son procès contre Phormion, Apollodore avait été condamné sur le témoignage de Stéphanus, il traduit aujourd'hui celui-ci en justice, comme coupable de faux témoignage. Il fait lire sa déposition, et prouve qu'elle est fautive, en l'examinant dans tous ses détails; il le prouve encore par la conduite des témoins et par celle de Phormion, qui les a subornés. Dans un second discours, qui est une réplique, il réfute les moyens de défense de l'accusé, prouve assez au long que Pasion, son père, ne pouvait pas, même suivant les lois, faire le testament dont les témoins ont affirmé l'existence. Il prie les juges de lui rendre justice, ou les punissant comme ils le méritent. Démosthène, qui avait défendu Phormion contre Apollodore, composa ces plaidoyers, dans lesquels Apollodore attaque directement Stéphanus et indirectement Phormion. Aussi ses ennemis lui ont-ils reproché d'avoir plaidé le pour et le contre dans la même cause; mais en réalité les causes étaient distinctes et séparées par un intervalle de sept ans. L'authenticité du premier discours est contestée par Im. Bekker. Voy. C.-D. Beel, *Diatribe in Demosth. orat. in Stephan.*; Leyde, 1825.

46. Περὶ Εὐέργου καὶ Μνησιβούλου ψευδομαρτυριῶν : *Sur Evergus et Mnesibulus, pour faux témoignages; postérieur à 355.*

Un armateur athénien avait été autorisé à opérer une saisie dans la maison de Théophème. Pendant qu'il y procédait, Théophème engagea avec lui une querelle qui dégénéra en rixe. Les deux adversaires échangeèrent une assignation judiciaire, chacun d'eux accusant l'autre d'avoir frappé le premier. L'armateur fut condamné sur les dépositions d'Evergus, frère de Théophème, et de Mnéribule, son parent; maintenant il accuse les deux témoins de faux témoignage, dans ce plaidoyer attribué à Démosthène. L'authenticité en est contestée par Harpocrate, aux mots Ἐξαλίστρου et Ἡτημένην; par H. Wolf, par Bœckh et par J. Bekker. Voyez Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 216.

47. Κατὰ Ὀλυμπιόδωρου βλάβης : *Contre Olympiodore, pour réparation de dommage; postérieur à 343.*

Deux beaux-frères, Callistrate et Olympiodore, se disputaient l'héritage de Conon, mort sans enfants, héritage réclamé aussi par d'autres prétendants. Les beaux-frères convinrent que celui des deux qui gagnerait partagerait l'héritage avec l'autre. Olympiodore gagna, et garda tout. Ne pouvant rien obtenir par les voies de conciliation, Callistrate poursuivit son beau-frère devant les tribunaux. Un long exposé de toutes les relations existant entre le plaignant et son adversaire pendant le premier séjour d'Olympiodore à Athènes, pendant son absence (il était parti pour la guerre) et à son retour; les preuves tes-

(1) L'échange de fortune (ἀντιδόσις) était le droit donné à un citoyen appelé à remplir une liturgie (charge publique gratuite) de le rejeter sur un autre, s'il croyait plus en état de la supporter, ou, en cas de refus, de le forcer à l'échange de leurs biens respectifs. Après cet échange, le plaignant s'acquittait de la liturgie (ce le bien qui était passé entre ses mains, et l'autre en demeurait exempt. Si le citoyen sommé de faire l'échange s'y refusait, son adversaire saisissait aussitôt ses biens, et mettait les scellés sur sa maison, sans subir lui-même ces formalités; tous deux ensuite étaient tenus de faire une exacte déclaration de leurs biens, et ils devaient, dans trois jours fournir l'inventaire (ἀπόρασις). Puis le tribunal prononçait. La sentence était-elle contraire au demandeur, il n'y avait point d'échange; lui était-elle favorable, son adversaire avait la faculté d'acquiescer à l'échange ou de se charger de la liturgie. (Bœckh, *Écom. pol. des Athén.*, IV, 19.)

timoniales, quelques arguments, une courte réfutation, une violente sortie contre une courtisane qui avait rendu Olympiodore infidèle à ses engagements, une prière aux juges : voilà les parties les plus saillantes de ce plaidoyer, où le récit occupe plus de place que l'argumentation.

48. Πρὸς Τιμόθεον, ὑπὲρ χρέως : *Contre Timothée, pour une dette*; se rapporte aux années comprises entre 363 et 354.

Le célèbre général Timothée avait plusieurs fois emprunté de l'argent au banquier Pasion. Après la mort de ce dernier, Apollodore, son fils, réclama le payement des dettes à Timothée, qui prétendit s'être acquitté dans les mains de citoyens que le créancier lui avait désignés. Apollodore insiste, et établit quatre dettes qui sont encore, dit-il, à la charge du général. Il le prouve, selon l'usage, par des dépositions, des arguments, et par l'induction qu'on doit tirer du serment refusé par l'adversaire. Une violente sortie contre la mauvaise foi de Timothée, une prière adressée au tribunal composent la péroraison de ce plaidoyer. Il est regardé comme apocryphe par Harpocraton, au mot Κακοτεχνιῶν; par Bœckh, et par Bekker (Voy. Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 264), et défendu par Rumpf, *De Orat. adv. Timoth.*, Giessen, 1821.

49. Πρὸς Πολυκλέα, περὶ τοῦ ἐπιτριηραρχήματος : *Contre Polyclès, au sujet d'une trierarchie*; postérieur à 361.

Polyclès, nommé pour remplacer Apollodore dans la charge dispendieuse de trierarque, n'était entré en fonctions que longtemps après l'époque fixée; et Apollodore avait été forcé de continuer le service à ses frais. Ce dernier réclame contre le retardataire toutes les dépenses qu'il a été obligé de faire depuis l'expiration de son mandat.

50. Περὶ τοῦ στεφάνου τῆς τριηραρχίας : *Sur la couronne navale*; après 361.

Les Athéniens, ayant besoin de vaisseaux, avaient décrété la mise en prison de tout trierarque dont le navire ne serait pas en état d'appareiller au commencement du mois suivant, et promis une couronne d'or au commandant dont la trière serait le mieux équipée et la première mise à flot. Apollodore obtint cette récompense. Ses collègues la lui disputèrent, par des motifs qui nous sont inconnus. Apollodore leur répondit par ce plaidoyer, où il prouve qu'il a mérité la couronne promise au trierarque le plus dévoué et le plus expéditif. Ce discours est regardé comme suspect par Becker, *Demosth. als Staatsmann und Redner*, p. 465.

51. Πρὸς Κάλλιππον : *Contre Callippe*; prononcé en 364.

Callippe, orateur influent et agent des Héracléotes, réclamait d'Apollodore, fils de Pasion, une somme d'argent déposée chez ce banquier par Lycon, négociant d'Héraclée, et sur la demande de celui-ci, mort depuis, remise à Céphisiade. Le défendeur n'avait qu'une proposition

à prouver : la somme déposée par Lycon à la banque n'était nullement destinée au réclamant. Il le prouve par cinq raisons, et après une récapitulation rapide, il demande, au nom de la justice et au nom de son père, que le tribunal prononce en sa faveur.

52. Πρὸς Νικόστρατον, περὶ τῶν Ἀρεθουσίῳ ἀνδραπόδων : *Contre Nicostrate, sur les esclaves d'Aréthusius*; d'une date incertaine.

Apollodore dénonce Nicostrate comme recelant quelques esclaves de son frère Aréthusius, débiteur insolvable de l'État, et frustrant aussi la république d'un bien qui lui appartenait. D'après les lois athéniennes, si le dénonciateur gagnait, il recevait les trois quarts des biens dénoncés; s'il perdait, il payait une amende de mille drachmes et était à jamais exclu de la tribune. Apollodore demande qu'on ne le confonde pas avec les dénonciateurs ordinaires ou sycophantes. Il veut seulement, dit-il, se venger des torts de Nicostrate à son égard, et abandonne au trésor la récompense promise. Ce discours est regardé comme suspect par Harpocraton, au mot Ἀπογραφῆ.

53. Κατὰ Κόνωνος αἰχίας : *Contre Conon pour mauvais traitements*; prononcé en 343.

Un citoyen nommé Ariston, déjà vieux et jouissant d'une certaine aisance, porte plainte, pour mauvais traitements, contre un nommé Conon et contre ses fils. Les faits qu'il expose sont un tableau très-curieux de quelques désordres de la vie athénienne.

54. Πρὸς Καλλικλέα, περὶ χωρίου : *Contre Calliclès, pour un emplacement*; d'une date incertaine. Le client inconnu pour lequel Démosthène écrivit cette défense avait une terre voisine de celle de Calliclès. Un chemin séparait les deux petits domaines, situés dans un vallon. L'eau tombée des montagnes avait fait quelque dégât dans la propriété de Calliclès. Celui-ci attribue le dommage au voisin, le cite devant un tribunal, pour avoir bouché un canal destiné à faciliter l'écoulement des eaux, et conclut à mille drachmes de dommages-intérêts. Le défendeur s'efforce de prouver d'abord qu'il n'est pas cause du dommage, ensuite qu'il n'y a aucune proportion entre le dommage et l'indemnité réclamée.

55. Κατὰ Διονυσόδωρου βλάβης : *Contre une prétention injuste de Dionysodore*; prononcé en 329. Il s'agit d'un Dionysodore qui avait emprunté une somme d'argent et ne voulait pas en payer tous les intérêts.

56. Ἐφεσις πρὸς Εὐβουλίδην : *Appel contre Eubulide*; postérieur à 346.

Un Athénien, nommé Euxithée, ayant été rayé de la liste des citoyens, appelle de cette décision, qu'il attribue à la haine d'Eubulide, et demande sa réintégration. Il ne prend d'ailleurs aucune conclusion contre Eubulide.

57. Κατὰ Θεοκρίνου ἐνδείξις : *Poursuite contre Théocrine*; appartient à 325.

Epicharès poursuit Théocrine, qui avait fait condamner son père à une amende. Il lui re-

proche l'avoir porté plainte contre un amateur athénien, nommé Micion, et de s'être ensuite désisté de la poursuite, désistement puni par la loi d'une amende de mille drachmes. Épicharès demande l'application de la loi. Ce discours est probablement l'ouvrage de Dinarque. (Voy. Denys d'Halicarnasse, *Deinarch.*, 10; l'*Argument* du discours contre Thécocrine; Harpocraton, aux mots *Ἀγχαρίου* et *Θεοκρίνης*; et Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 473).

58. Κατὰ Νεαίρας : *Contre Neæra*; se rapporte à 340.

Theonnestus, fils de Dinias, pour venger des injures personnelles, accuse Stéphanus d'avoir épousé Néæra, étrangère, d'abord esclave, puis courtisane, malgré la loi qui, sous des peines sévères, défendait aux Athéniens d'épouser des étrangères. Le mariage étant avéré, l'accusateur s'attache à prouver que Néæra est étrangère; puis tout à coup, s'excusant sur sa jeunesse et sur son inexpérience, il quitte la tribune pour y faire monter à sa place Apollodore, à la fois son beau-frère et son beau-père, plus âgé, plus versé dans l'étude des lois, et plus irrité contre Stéphanus, qui avait failli le perdre. Apollodore fait lire la loi qui défend à une étrangère d'épouser un citoyen, parcourt toute la vie de Néæra, depuis sa première jeunesse, et donne la liste de ses amants. La harangue se termine par de violentes invectives contre l'accusé, et par une exhortation aux six archontes de condamner une femme si évidemment coupable envers Athènes et les dieux. Néæra, si elle fut condamnée, dut retomber dans la servitude; mais on croit qu'elle fut acquittée. Ce discours est regardé comme apocryphe par les critiques anciens et modernes. Voy. Denys d'Halicarnasse, *De admirab. vi dict. Dem.*, 57; Phrynicius; Harpocraton, aux mots *Γέβρα*, *Δημοπόητος*, *Διεγγύησεν*, *Ἰππαρχος*, *Κωλιάς*; et Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 527.

III. Discours d'apparat.

59. Ἐπιτάφιος : *Discours funèbre*; se rapporte à l'année 338, mais il est certainement apocryphe (Denys d'Halicarnasse, *De admir. vi dict. Demosth.*, 23, 44; Libanius, *Argum.*; Harpocraton, aux mots *Ἀγειδαί* et *Κεχροκίς*; Photius, *Biblioth.*; Suidas, au mot *Δημοσθένης*; Bekker, *Anecd.*, p. 354; Westermann, *Quæst. Dem.*, II, p. 49). L'authenticité de ce discours a été défendue par Becker, *Demosth. als Staatsm. Red.*, II, p. 466, et par Krüger, dans les *Archives de Seebode*, I, 2.

60. Ἐρωτικός : *Éloge amoureux*; est, comme le précédent, une production apocryphe. Cet éloge déclamatoire, fade et maniéré du jeune Épistrate, ne contient rien qui soit digne du grand orateur auquel on l'a attribué. Voy. Denys d'Hal., *Admir. vi dict. Demosth.*, 44; Libanius, *Argum.*; Pollux, III, 144; Photius, *Biblioth.*; Westermann, *Quæst. Dem.*, II, 70.

Parmi les discours perdus de Démosthène on cite les suivants : 1. *Διπίφ δημογορικῶς αἰτούντι δωρεάς* (Denys d'Hal., *Deinarch.*, II); — 2. *Κατὰ Μέδοντος* (Pollux, VII, 53; Harpocraton, au mot *Δεκατεύειν*); — 3. *Πρὸς Πόλυευκτον παραγραφή* (Bekker, *Anecd.*, p. 90); — 4. *Περὶ Χρυσίου* (Athénée, XIII); c'est probablement le même que l'*Ἀπολογία τῶν δωρῶν*, mentionnée par Denys d'Hal. dans son *Epist. ad Amm.*, I, 12, bien que le même rhéteur, dans son *De admir. vi dict. Dem.*, 57, déclare que ce dernier discours est apocryphe); — 5. *Περὶ τοῦ μὴ ἐκδοῦναι Ἄρκαλον*: apocryphe, suivant Denys d'Hal., *De admir. vi dict. Demosth.*, 57; — 6. *Κατὰ Δημάδου* (Bekker, *Anecd.*, p. 335). On en trouve probablement un fragment dans Alexandre, *De Figur.*, p. 478, édit. Waiz; — 7. *Πρὸς Κριτίαν περὶ τοῦ ἐνεπισκήμματος* (Harpocraton, au mot *Ενεπισκήμμα*): Denys d'Hal. en révoque en doute l'authenticité; — 8. *Ὑπὲρ ῥητόρων*: ce n'était probablement pas un ouvrage de Démosthène (Suidas, au mot Ἄμα); — 9. *Ὑπὲρ Σατύρου τῆς ἐπιτροπῆς πρὸς Χαρίδημον*; c'était l'œuvre de Dinarque, selon Callimaque, cité par Photius, *Biblioth.*, p. 491.

Démosthène a été traduit un très-grand nombre de fois, dans presque toutes les langues de l'Europe. Parmi les traducteurs allemands on compte: Reiske, Boner, Gottsched, Röderer, Scheffel, Heinze, Becker, Wieland, Ienisch, Luden, Seiler, Raumer, Schwabe, Niebuhr, Korten, Jacobs, etc.; — Parmi les Italiens: Carlione, Figliucci, Terra, Pigafetta, Felletti, Noghera, Selechi, Cesarotti. — Parmi les Anglais: Wylson, Dawson, Portal, Francis, Leland, lord Brougham; — Parmi les Français: Jacques Perriou, Jean Lalemant, Louys Le Roy, Jean Papon, Gervais de Tournay, Guillaume Duvaiv, François de Maucroix, Jacques de Turreil, d'Olivet, Gédéon Le Cointe, Millot, Auger, Gui, Charles Dupin, Bignan, l'abbé Jager, Plougouln, Stiévenart. La traduction de M. Stiévenart, publiée à Paris, 1842, in-8°, est plus fidèle et plus complète que toutes les précédentes; elle contient d'intéressants parallèles de l'éloquence antique avec l'éloquence moderne: chaque discours est précédé d'une introduction et suivi de notes historiques, littéraires et critiques. M. Plougouln prépare un grand travail sur la lutte de Démosthène contre la Macédoine. LÉO JOUBERT.

Plutarque, *Demosthenes; Vita decem Orat.* — Denys d'Halicarnasse, *De admir. vi dict. Demosth.*; *Epistola ad Ammeum.* — Libanius, *Argum. in Orat. Demosth.* — Photius, *Bibliotheca.* — Suidas, au mot *Δημοσθένης.* — Lucien, *Encom. Demosth.*, 43. — Ciceron, *De Orat.*, III, 56; *Brutus*, 38. — Quintilien, XI, 3. — Hildericus, *Oratio de vita Demosthenis*; Wittenberg, 1562, in-8°. — Hier. Wolf, *Vita Demosthenis et Æschynis*; Bale, 1572, in-fol. — Schott, *Vita parallelæ Aristot. et Demosth.*; Anvers, 1603. — Fabricius, *Bibl., Græca*, t. II, p. 806, édit. Harles. — Becker, *Demosthenes als Staatsmann und Redner*; Halle, 1816, 2 vol. in-8°. — Zimmermann, *Dissertatio de Demosthene reipublicæ Æthēniensis administratore*; Berlin, 1823, in-8°. — Westermann, *Questiones Demosthenicæ*; Leipzig, 1830-1837. — Böhnecke, *Studien auf dem Gebiete der Attischen Redner*; Berlin, 1843. — Clinton, *Fasti Hellenici.* —

Norberg, *De Ingenio Demosthenis*, dans ses *Opuscula selecta*; 1817. — G. de Rochefort, *Considérations sur Démosthène, considéré comme orateur et comme politique*, quatre mémoires, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XLIII et XLVI. — Scholten, *Disquisitio de Demosthenis eloquentia characterè*, Utrecht, 1835, in 8°. — *Edinburgh Review*, n° 65 et 72. — Thirlwall, *History of Greece*.

DÉMOSTHÈNE de Bithynie, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit un ouvrage sur la Bithynie, en dix livres au moins (Βιθυνιακά), et un autre sur les fondations des villes (Κτίσεις). On ne sait si cette dernière composition était en prose ou en vers. Il était plus ancien que Polyhistor et Polybe, comme on le voit par les paroles suivantes d'Étienne de Byzance : « Polyhistor dit, d'après Démosthène, que Chalcée est une ville de Libye; Polybe le reprend, etc. » Mais plusieurs critiques doutent que Δημοσθένης soit ici la véritable leçon, dans ce passage d'Étienne de Byzance. Le poète Euphorion avait composé contre Démosthène ou adressé à Démosthène des vers dont il nous reste quelques fragments, publiés par M. Bekker. M. Meineke pense qu'il s'agit dans ce poème d'Euphorion de l'historien Démosthène de Bithynie. C'est une simple conjecture, qu'aucun témoignage des auteurs anciens ne contredit ou ne confirme.

Étienne de Byzance, aux mots Κοσσός, Μανσωλοί, Τάρα, Ταρός, Τευμησός, Αλεξανδρεία, Ἀρτάκη. — Bekker, *Anecdota*, p. 1383. — Meineke, *De Euphorione*, p. 31.

***DÉMOSTHÈNE de Thrace**, grammairien grec, d'une époque incertaine. Suivant Suidas, il avait écrit un ouvrage sur les poètes dithyrambiques (Περὶ διθυραμβοποιῶν), une paraphrase de l'*Iliade* d'Homère et de la *Théogonie* d'Hésiode et un abrégé de l'ouvrage de Damagète d'Héraclée.

Suidas, au mot Δημοσθένης. — Westermann, *Quaest. Dem.*, IV, p. 38, 88.

***DÉMOSTHÈNE le Petit** (Δημοσθένης ὁ Μικρός), rhéteur grec, d'une époque inconnue. On ne sait rien de sa vie. Quelques fragments de ses discours ont été publiés par M. Bekker.

Bekker, *Anecdota*, pp. 135, 140, 163, 170, 172.

DÉMOSTHÈNE de Marseille (Δημοσθένης ὁ Μασσαλιώτης), médecin grec, né à Marseille, vivait vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Il est l'auteur de plusieurs formules médicales qui ont été conservées par Galien. Quelques critiques l'ont identifié avec Démosthène Philalèthe. Il est quelquefois désigné simplement par son surnom de *Massaliotes* ou *Massiliensis*. Ce qui nous reste de lui a été recueilli par C.-G. Kühn.

Galien, *De Compos. Medicam. sec. gen.*, V, 15. — Aetius, IV, 2. — C.-G. Kühn, *Additum, ad Elench. Medicor. vectar. a J.-A. Fabricio exhibitum*.

DÉMOSTHÈNE PHILALÈTHE (Δημοσθένης ὁ Φιλαλήθης), médecin grec, vivait probablement au commencement de l'ère chrétienne. Élève d'Alexandre Philalèthe, il appartenait à l'école de médecine fondée par Hérophile, et se rendit surtout célèbre par son habileté comme oculiste.

Il écrivit un ouvrage sur le poulx, cité par Galien, et un autre sur les maladies des yeux, qui existaient encore, à ce qu'il semble, dans le moyen âge, mais dont il ne reste aujourd'hui que des extraits conservés par Actius et Paul d'Égène.

Galien, *De Differ. Puls.*, IV, 4. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

***DÉMOSTHÈNE**, jurisconsulte grec. Il est qualifié de préfet du prétoire dans une constitution que lui adresse l'empereur Justin en 521; en 529 et 530, Justinien lui adresse plusieurs constitutions recueillies sur le code. Les écrits de ce légiste ne sont pas venus jusqu'à nous; il est vraisemblable qu'il a existé un autre Démosthène, plus ancien que le préfet du prétoire; c'est celui que Thallé, écrivant vers 536, appelait d'*illustre mémoire*.

Mortreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. 1, p. 262.

***DÉMOSTRATE** (Δεμόστρατος), sénateur romain, vivait probablement dans le premier siècle de l'ère chrétienne. D'après Suidas, il avait composé un ouvrage sur la pêche, en vingt-six livres, Ἀλιευτικά, un autre sur la divination au moyen de l'eau (Περὶ τῆς ἐνυδρομαντικῆς). C'est probablement le même dont Pline cite un livre d'histoire, peut-être d'histoire naturelle, et le même aussi que Démostrate d'Arpamée, auteur d'un ouvrage *Sur les Fleuves* (Περὶ ποταμῶν), cité par Plutarque.

Suidas, au mot Δεμόστρατος. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXVII, 6. — Plutarque, *De Fluviis*, 13. — Vossius, *De Histor. Graecis*.

***DÉMOSTRATE**, orateur athénien. Ce fut sur sa proposition qu'Alcibiade, Nicias et Lannachus furent placés, avec des pouvoirs illimités, à la tête d'une expédition dirigée sur la Sicile. Il paraît avoir joué un rôle important dans les discussions politiques de l'époque, et le poète Eupolis le met en scène dans une comédie intitulée Βουζύγης.

Plutarque, *Vie d'Alcibiade*. — Ruhnken, *Historia critica Oratorum Graecorum*, p. XLVI.

***DÉMOTÉLÈS**, écrivain grec, à l'égard duquel on sait seulement qu'il avait écrit *Sur les Pyramides d'Égypte* un traité cité dans l'*Histoire naturelle* de Pline.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXVII, 12. — *Frag. Graec.*, t. IV de la Bibl. grecque de M. A.-Firmin Didot.

DÉMOTZ DE LA SALLE (L'abbé), littérateur français, né à Lumilly, en Savoie, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Paris, vers 1742. Il entra dans les ordres, et obtint une cure dans la partie du diocèse de Genève qui appartenait alors à la France. Il fit insérer dans le *Mercure* le plan d'une nouvelle méthode de notation pour la musique, qui fut approuvé par l'Académie des Sciences en 1726. Le système de Démoz consistait à supprimer la portée, et à ne faire usage que d'un seul caractère de note qui, par sa position verticale, horizontale ou inclinée en divers sens, indiquait le degré d'élevation du son. Cette invention n'était pas nouvelle : Burmeister, en 1601, Smith, en 1607, et le père Souhaisty,

n 1677, en avaient proposé d'analogues. Elle fut vivement attaquée dans un opuscule intitulé : *Remarques sur la Méthode d'écrire la musique de M. Demotz* ; Paris, 1726, in-12. Demotz répondit par une brochure qui avait pour titre : *Réponse à la critique de M.... contre un nouveau système de chant par M...., préface* ; Paris, 1727, in-12. On y trouve les approbations de l'Académie des Sciences, de Campra, de Clérambault, de Lallouette et de plusieurs autres maîtres du temps. On a encore de lui : *Méthode de plain-chant selon un nouveau système, très-court, très-facile et très-sûr* ; Paris, 1728, in-12 ; — *Bréviaire romain, noté selon un nouveau système de chant* ; Paris, 1728, in-12 ; — *Méthode de Musique selon un nouveau système* ; Paris, 1728, in-8°. Brassard attaqua ce système, et fit voir qu'il ne pouvait être utile, dans une *Lettre en forme de dissertation à M. Demotz, sur une nouvelle méthode d'écrire le plain-chant et la musique* ; Paris, 1729, in-4°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DEMOURS (*Pierre*), médecin oculiste français, né à Marseille, en 1702, mort le 26 juin 1795. Il était fils d'un apothicaire de Marseille, et ses premières études à Avignon, et les acheva au collège des Quatre-Nations à Paris. Il fut reçu docteur en médecine à Avignon, et revint à Paris, où Duverney le prit pour suppléant dans l'enseignement de l'anatomie. Après la mort de Duverney, Demours obtint la place de démonstrateur de garde du cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi ; mais il ne conserva cette place que deux années. Il allait retourner dans sa patrie, lorsque le docteur Antoine Petit lui proposa de l'aider dans ses travaux anatomiques et de s'occuper spécialement des maladies des yeux. Demours se voua à cette branche de la médecine : la place de médecin oculiste de Louis XV, et le titre d'associé-vétérin de l'Académie royale des Sciences et de correspondant de la Société royale de Londres récompensèrent ses travaux. Il était en outre censeur royal. On doit à Demours plusieurs remarques intéressantes sur la structure de l'organe de la vue dans l'homme et les animaux. C'est lui qui dessina toutes les figures annexées aux recherches d'Antoine Petit sur la carpe, sur l'œil du coq d'Inde, du hibou, du lama, de la grenouille et de la tortue. Il prouva que la cornée n'est pas la continuation de la sclérotique. La découverte de la membrane de l'humeur aqueuse appartient à Demours. Il a fixé également les opinions des médecins sur la nycturie. Son immense bibliothèque était une des plus précieuses pour l'art médical. On a de lui : *Le Manuel du Cavalier*, trad. de l'anglais du capitaine Burdon ; Paris, 1737, et Reims, 1752, in-12 ; — *Essais et Observations de la Société de Médecine d'Édimbourg*, trad. de l'anglais ; Paris, 1740, 7 vol. in-12, avec fig. ; — *Essai sur l'histoire naturelle du Polyte insecte*,

trad. de l'anglais de Henri Baker ; Paris, 1741 et 1744, in-8°, fig. ; — *Description du ventilateur, par le moyen duquel on peut renouveler facilement et en grande quantité l'air des mines, des prisons, et des hôpitaux, etc.*, trad. de l'anglais d'Étienne Hales ; Paris, 1744, in-12, fig. ; — *Méthode de traiter les blessures d'armes à feu* ; Paris, 1745, in-12 ; — *Table générale des matières contenues dans l'Histoire et dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, tomes V à IX* ; Paris, 1747, in-4° ; — *Dissertation sur le mécanisme des mouvements de la prune, où l'on examine quelle est la structure et la manière d'agir des fibres droites de l'uvée* ; dans le II^e vol. des *Savants étrangers de l'Académie des Sciences* ; — *Essais et observations physiques et littéraires de la Société d'Édimbourg*, trad. de l'anglais ; Paris, 1759, in-12, fig. ; — *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres pour les années 1736 à 1740*, trad. de l'anglais ; Paris, 1759 à 1761, 5 vol. in-4° ; — *Lettre à M. le docteur Antoine Petit, en réponse à sa critique d'un rapport sur une maladie de l'œil, survenue après l'inoculation de la petite-vérole, contenant de nouvelles observations sur la structure de l'œil, et quelques remarques générales de pratique, relatives aux maladies de cet organe* ; Paris, 1767, in-12 ; — *Nouvelles Réflexions sur la Lame cartilagineuse de la cornée, pour servir de réponse à la lettre de M. Descemet* ; Paris, 1770, in-8° ; — *Observations au sujet de deux animaux dont le mâle accouche la femelle* ; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1778. Demours a en outre publié des *Mémoires à consulter*, qui se trouvent dans le *Traité des Maladies des Yeux*, de son fils, Antoine-Pierre Demours ; Paris, 1818, 3 vol. in-8°, planch.

Boisseau, dans la *Biographie médicale*. — Quérard, *La France littéraire*.

DEMOURS (*Antoine-Pierre*) médecin et oculiste français, fils du précédent, né à Paris, le 16 décembre 1762, mort le 4 octobre 1836. Il fit ses études sous les conseils de Bouvard, Desbois, Lorry et autres médecins célèbres, et se consacra particulièrement à l'oculitique. Il fut reçu docteur en médecine à Paris : son habileté le fit nommer oculiste des rois Louis XVIII et Charles X, membre honoraire de l'Académie de Médecine et chevalier de la Légion d'Honneur. On doit à Demours plusieurs découvertes utiles dans la médecine : le premier il fit l'emploi de la belladone pour dilater la pupille et empêcher l'adhérence de la marge pupillaire de l'iris à la capsule du cristallin. Il fit aussi l'essai de la *keratonixis*, à laquelle l'expérience lui fit renoncer. Son plus grand titre à la reconnaissance humaine est d'avoir osé pratiquer l'opération de la pupille artificielle, opération qui a rendu la vue à un certain nombre d'aveugles-nés. La vie de Demours fut abrégée par un mal-

heur domestique : son fils unique se noya dans une partie de plaisir, faite en canot sur la Seine. Antoine-Pierre Demours a laissé : *An Retina immediata visionis organum* ; Paris, 1784, in-4° ; — *Mémoire sur l'opération de la cataracte* ; ibid. ; — *Mémoire sur les filaments, taches mobiles, globules, et toiles d'araignée qui paraissent voltiger sur les yeux* ; imprimé dans l'ancien *Journal de Médecine*, Tenier, 1788 ; — *Observations sur une pupille artificielle ouverte tout auprès de la sclérotique* ; Paris, 1800, in-8°, avec planch. ; — *Traité des Yeux*, suivi de la *Description de l'Œil humain*, trad. du latin de Sæmmeing ; Paris, 1818, 3 vol. in-8°, avec atlas de 81 planch. ; — *Précis historique et pratique sur les Maladies des Yeux* ; Paris, 1821, in-8°.

Reveillé-Parise, dans la *Gazette médicale de Paris*, 5 novembre 1836. — Quérard, *La France littéraire*.

DEMOUSTIER (*Charles-Albert*), poète français, né à Villers-Coterets, le 11 mars 1760, mort le 2 mars 1801. Fils d'un garde du corps du roi, il fit ses études au collège de Lisieux, et suivit pendant quelque temps la profession d'avocat, qu'il quitta pour se livrer à la littérature, près de sa mère, qui habitait la campagne. Doué d'un caractère doux et aimable, d'une humeur gaie et facile, il eut un grand nombre d'amis, parmi lesquels on distingue Collin d'Harleville, Legouvé, etc. Heureux près de sa mère, qu'il adorait, il composa dans sa solitude un grand nombre d'ouvrages, qui eurent beaucoup de vogue, mais qui sont empreints d'une afféterie dont il faut accuser plutôt l'époque à laquelle il écrivait que l'auteur, qui a sacrifié au goût du moment. Demoustier devint membre associé de l'Institut, de la Société Philotechnique, de celle des Sciences, Lettres et Arts, et de l'Athénée des Arts à Paris ; et chacun applaudit à ces distinctions, car tous ceux qui le connaissaient l'aimaient. Deux mots donneront une idée de son caractère : il disait souvent, en parlant du bonheur qu'il éprouvait à passer ses jours près de sa mère : « Le souvenir des services qu'on a rendus à ceux qu'on aime est la seule consolation qui nous reste quand nous les avons perdus. » Il mourut jeune, d'une maladie de poitrine ; le jour même de sa mort il écrivait à une personne qui lui était chère : « Je n'ai plus la force de vivre, mais j'ai encore celle de vous aimer. » Le plus important et le plus connu des ouvrages de Demoustier a pour titre : *Lettres à Émilie sur la Mythologie*. Ces lettres, mêlées de prose et de vers, parurent en 1790, et obtinrent un grand succès, surtout auprès des dames, auxquelles elles racontaient d'une façon gracieuse, bien que souvent trop prétentieuse, l'histoire des dieux de la Fable. Ce genre de style est tout à fait passé de mode ; mais au milieu des incorrections qu'on peut lui reprocher, on trouve çà et là des idées ingénieuses ; et en se reportant à l'époque où il a paru, on peut comprendre le succès de ce livre. Ce succès a duré plus longtemps qu'on ne devait le croire, car en

1827 les *Lettres à Émilie* comptaient déjà dix-sept éditions, presque toutes de luxe et ornées de gravures ; de plus, elles ont été traduites en portugais par J.-P.-B. Primiera, sous le titre de *Cartas a Emilia sobre a Mythologia* ; Paris 1819, in-12 ; il en existe aussi une élégante traduction anglaise. On a encore de lui : *Le Siège de Cythère*, poème en vers de huit syllabes Paris, 1790, in-8°. Ce poème devait avoir dix-huit chants, mais l'auteur n'en a publié que six : c'est une folie assez spirituelle, dans laquelle l'imagination riant de la jeunesse est dépeinte, mais dans laquelle l'esprit n'excuse pas toujours le mauvais goût ; — *Le Conciliateur, ou l'homme aimable*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris an II (1794), in-8°. Cette pièce obtint en 1791 un grand succès sur le Théâtre de la Nation, à une époque où l'on ne jouait que des pièces de circonstance ou des drames bien noirs. Quelques amis voulurent reconnaître dans *L'Homme aimable* le portrait de l'auteur, et lui adressèrent ces vers :

Et quand il peignit l'homme aimable,
Il était devant son miroir ;

— *L'Amour filial, ou la jambe de bois*, opéra comique en un acte, musique de Gaveaux ; cette pièce, imitée d'une idylle de Gessner, se joue encore en province ; — *Les Femmes*, comédie en trois actes et en vers ; Paris, ans III et XI (1795 et 1803) : des épigrammes, des madrigaux, quelques scènes de sentiment firent obtenir à cette pièce un succès brillant. Dans sa préface, l'auteur avoue qu'il aime trop les femmes pour les bien connaître ; cet avis a été partagé par plusieurs critiques. Les agréments du style n'y volaient pas assez quelques situations un peu lestes. L'auteur le comprit, car après la première représentation il supprima deux scènes. Ce qu'il paraît avoir voulu démontrer, c'est que les femmes éprouvent toujours le besoin d'être émuës :

Tout ce qui vous émeut est pour vous un plaisir,
Vous aimez mieux souffrir que de ne pas sentir.

Dans les scènes supprimées on voyait des femmes faire retener des places pour voir passer un homme condamné au dernier supplice, et des dévotes séduire leur directeur et lui faire manger du chocolat un jour de jeûne : ces suppressions ne sont pas à regretter ; — *Les Trois Fils*, comédie en cinq actes et en vers ; 1796. On cite à propos de cette comédie, qui tomba complètement, une anecdote assez piquante. Pendant la première représentation il prêta officieusement une clef forcée à un de ses voisins pour siffler son œuvre ; — *Le Tolérant, ou la tolérance morale et religieuse*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, an IV, (1796), in-8°. On n'a retenu de cette pièce, qui pourtant eut du succès, que les deux vers suivants :

De mon opinion si la sienne diffère,
Mon frère, je vous prie, en est-il moins mon frère.

Les autres ouvrages de Demoustier sont : *La Liberté du Cloître*, poème ; Paris, 1790, in-8° ;

— *Alceste à la campagne, ou le misanthrope corrigé*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1790 et 1798, in-8°; — *Le Divorce*, comédie en deux actes et en vers; Paris, ans III et XI (1795 et 1803); — *Sophronyme, ou la reconnaissance*, opéra-comique en un acte; Paris, an III (1795), in-8°; — *Cours de Morale*, en prose et en vers, suivi de *Les Consolations*, roman philosophique; — *La Galerie du dix-huitième siècle*, fragment en vers; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Mme du Bocage*; — *Le Voyage de l'Amilié*; — *La Première année du Mariage*; — un poème *Sur la Nature*; — *Nouvelles Lettres à Emilie sur l'Histoire*; et des *Poésies diverses*; Paris, 1804 à 1809, 3 vol. in-18. Les pièces suivantes n'ont jamais été imprimées: *La Toilette de Julie*, comédie en un acte et en vers; — *Le Paria*, opéra-comique en un acte, tiré de Bernardin de Saint-Pierre; — *La Chaumière indienne*; idem; — *Constance*, comédie en deux actes et en vers; 1792; — *Agnès et Délia, ou les deux espiegles*, opéra en trois actes; 1795; — *Apelle et Campaspe*, grand opéra; — *Caroline de Lichtfield*, comédie en cinq actes et en vers; — *Paris*, opéra; — *Macbeth*, idem. En outre, Demoustier a coopéré à la rédaction des *Veillées des Muses*. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1804; Paris, 2 vol. in-8°, 5 vol. in-8°, et 5 vol. in-12. A. JADIN.

Desessarts, *Bibliothèque d'un Homme de Gout*, II, 203, et V, 413. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DEMPSTER (*Guillaume*), théologien écossais, vivait au treizième siècle. Il fut recherché par le parlement pour s'être montré partisan des doctrines de Raymond Lulle. On a de lui: *Examen in brevem Raym. Lullii Artem*, imprimé à Lyon en 1514.

Fabricius, *Bibl. méd. et inf. Etat.*

DEMPSTER (*George*), polygraphe anglais, né à Dundee, en 1736, mort en 1818. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale, d'où il se rendit à Saint-André et plus tard à Édimbourg, où il obtint le titre de membre de la Faculté des avocats. Après avoir visité le continent, il pratiqua le barreau, qu'il quitta pour la députation, à laquelle il fut appelé en 1762. D'abord partisan de Rockingham, ensuite de Pitt, il se rangea, lors de l'affaire de la régence, du côté de Fox. Il se retira de la vie publique en 1790, ne s'occupant plus que de travaux agricoles, et donna l'un des premiers l'idée de la pisciculture. On a de lui: *Account of the magnetic Mountains of Cannay*; — des travaux dans plusieurs recueils, tels que les *Transactions of the Royal Society of Edinburgh*; dans *l'Agricultural Magazine*, et des discours (*Speeches*) prononcés au parlement.

Rose, *New. biog. Dict.*

DEMPSTER (*Thomas*), théologien écossais, né dans le comté d'Angus, le 23 août 1579, mort à Bologne, en 1625. D'après ses propres récits, il était le vingt-quatrième des vingt-huit enfants

de Thomas, baron de Muresk, et de Jeanne Leslee; il prétend aussi que le 23 août, jour de sa naissance, fut pour lui, dans tout le cours de sa vie, un jour fatidique. Ce fut, dit-il, un 23 août qu'il sortit de sa patrie, qu'il fut reçu docteur en droit, qu'il fut admis à l'Académie de Nîmes, qu'il gagna un procès considérable à Toulouse, et qu'il fut mis au nombre des professeurs de Pise. On voit que Dempster croyait à l'astrologie. Ce n'était pas le seul trait de ressemblance qu'il eût avec Cardan. Comme l'illustre savant de Pavie, il éprouva de grands malheurs domestiques; un de ses frères fut écartelé à Utrecht. Pour lui, il commença ses études à Aberdeen, et les continua à Cambridge, au collège de Pembroke. Vers l'âge de quatorze ans, il passa en France, où il se donna pour un catholique romain zélé, persécuté par ses compatriotes pour cause de religion. Quelques seigneurs de son pays l'aiderent de leurs libéralités, et lui fournirent de quoi continuer ses études. La peste l'ayant forcé de quitter Paris, il se retira chez les jésuites de Louvain, qui l'envoyèrent à Rome. Des raisons de santé et son humeur aventureuse le ramenèrent en Flandre. Il acheva ses études à Douai, fut reçu maître ès arts et professa quelque temps les humanités à Tournay. Pressé de se produire sur un plus grand théâtre, il se rendit à Paris avant l'âge de dix-sept ans. Malgré son extrême jeunesse, il se fit recevoir docteur en droit canonique, et fut chargé de la chaire d'humanités au collège de Navarre. Cette place ne put fixer longtemps l'inconstance de Dempster. Il alla professer les belles-lettres à Toulouse, la philosophie à Montpellier, l'éloquence à Nîmes, voyagea en Espagne, et devint le précepteur d'Artus d'Épinay, abbé de Rédon, depuis évêque de Marseille, fils de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie de France. Congédié pour une querelle qu'il eut avec un des parents de son élève, il alla en Écosse pour tâcher de retirer quelque chose de la succession de son père. N'ayant pas réussi dans ce projet, il revint à Paris, où il professa pendant sept ans dans les collèges de Lisieux, des Grassins, du Plessis et de Beauvais. Il lui arriva dans ce dernier collège une aventure qui peint son caractère. « Dempster, dit Bayle, se piquait de grande noblesse. Quoique son métier fût de régenter, il ne laissait pas d'être aussi prompt à tirer l'épée, et aussi querelleur qu'un duelliste de profession. Il ne se passait presque point de jour qu'il ne se battit, ou à coups d'épée ou à coups de poing; de sorte qu'il était la terreur de tous les régents. Grangier, principal du collège de Beauvais, ayant été obligé de faire un voyage, établit Dempster pour son substitut. Celui-ci exerça justice sur un écolier qui avait porté un duel à l'un de ses camarades, et lui fit mettre chausses bas, et l'ayant fait charger sur les épaules d'un gros drôle, il le fouetta d'importance en pleine classe. L'écolier, pour tirer raison de cet affront,

fit entrer dans le collège trois gentilshommes de ses parents et gardes du corps. Dempster fit armer tout le collège, coupa les jarrets aux chevaux de ces trois gardes devant la porte du collège, et se mit en tel état de défense, que ce fut à ces trois messieurs à lui demander quartier. Il leur accorda la vie; mais il les fit traîner en prison dans le clocher, et ne les relâcha qu'après quelques jours. Ils cherchèrent une autre voie de se venger; ils firent informer de la vie et mœurs de Thomas Dempster, et firent ouïr des témoins contre lui. C'est pourquoi il se retira en Angleterre, où il trouva non-seulement un asile, mais aussi une belle femme, qu'il amena avec lui à Paris, lorsqu'il y revint. Allant un jour par les rues avec cette femme, qui montrait à un la plus belle gorge et les plus belles épaules du monde, il se vit entouré de tant de gens que la foule les aurait apparemment étouffés tous deux, s'ils n'eussent trouvé un logis à se retirer. Une beauté ainsi étalée, dans un pays où cela n'était point en pratique, attirait cette multitude de badauds. Il passa les monts, et enseigna les belles-lettres dans l'académie de Pise, sous de bons appointements. Un jour en revenant du collège il trouva qu'on lui avait enlevé sa femme; ses propres disciples avaient prêté la main à ce rapt. Il s'en consola en stoïcien. Peut-être ne fut-il pas fâché qu'on le délivrât d'un trésor de si difficile garde. » D'après Nicéron, ce fut à Bologne, où il professait déjà depuis plusieurs années, que Dempster éprouva cette disgrâce conjugale, et il la supporta un peu moins philosophiquement que le prétend Bayle. On dit même qu'il en mourut de chagrin; mais ce fait n'est pas bien prouvé. Dempster fut enterré dans l'église de Saint-Dominique, avec une pompeuse épitaphe. Comme il faisait partie de l'Académie della Notte, son oraison funèbre fut prononcée au sein de cette compagnie par Ovidio Montalbani. On a de lui : *Corippi, Africani grammatici, De laudibus Justinii minoris Augusti, libri quatuor*; Paris, 1610, in-8°; — *Muscarediviva*; Paris, 1611, in-8°: c'est un poème sur une mouche qui reprend vie après avoir été noyée; — *Tragedia, Decemviratus abrogatus*; Paris, 1613, in-12; — *Antiquitatum Romanarum Corpus absolutissimum*; Paris, 1613, in-fol.; — *Licitatio Professorum, sive præfatio solemnibus habitis Pisis postridie kal. novembris* 1614; Pise, 1616, in-4°; — *Bandum Medicum*; Florence, 1617, in-4°; — *Troja etrusca, sive Gamelia ser. Frederico Urbinatum duci decursa*; Florence, 1618, in-4°; — *Bononiæ, sive præfatio solemnibus habitis 9 kal. novembris*; Bologne, 1619, in-4°; — *Scotorum Scriptorum Nomenclatura*; Bologne, 1619, 1622, in-4°: ce n'est qu'une simple liste des écrivains dont Dempster parle plus au long dans son *Historia ecclesiastica*; on y trouve tous les défauts que nous relevons dans ce dernier ouvrage; — *Ulyssis Aldrovandi Quadrupedum omnium bisulcorum*

Historia, colligi excerpta a Joanne Cornelio Uterverio, absoluta a Thomas Dempstero; Bologne, 1621, in-fol.; — *Apparatus ad historiam Scoticam, libri duo*; Bologne, 1622, in-4°; — *Κεραυνος και δδελος in glossas Viviani, Accursii et aliorum in quatuor libros Institutionum*; Bologne, 1622, in-8°; — *Benedicti Accolti De Bello a christianis contra barbaros gesto pro Christi sepulchro et Judæa recuperandis, lib. IV*; Florence, 1623, in-4°; — *De triplici Juramento, seu retractatio loci ex libro X Antiquitatum Romanarum, cap. 3*; Bologne, 1623, in-8°; — *Historia ecclesiastica gentis Scotorum, libr. XIX*; Bologne, 1627, in-4°. Dempster mourut pendant l'impression de cet ouvrage, et ses amis eurent soin d'achever l'édition. On y trouve une histoire fort curieuse de sa vie, écrite par lui-même, et que les éditeurs ont continuée jusqu'à sa mort. Quant à l'*Histoire ecclésiastique*, elle est fort superficielle et très-peu exacte. Voici sur cet ouvrage le jugement de Baillet: « Quoique Dempster fût habile d'ailleurs, il n'en avait ni le sens plus droit, ni le jugement plus solide, ni la conscience meilleure. Il eût voulu que tous les savants fussent Écossais; il a forgé des titres de livres qui n'ont jamais été mis au monde, pour relever la gloire de sa patrie, et il a commis diverses autres fourberies qui l'ont décrié parmi les gens de lettres. » Ce sont à peu près les critiques que font de lui Usserius, le P. Labbe, Sandius, Nicolas Antoine, etc.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, t. XXVIII. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — Baillet, *Jugement des Savants*, t. II, p. 56.

DENAESIUS (Pierre), jurisconsulte allemand, né à Strasbourg, le 1^{er} mai 1561, mort à Heidelberg, le 20 septembre 1610. Il appartenait à une famille que les guerres de religion forcèrent à s'expatrier. Docteur en droit en 1583, puis conseiller du comte palatin, il représenta ce prince en Pologne et en Angleterre. Il fut aussi assesseur auprès de la chambre judiciaire de Spire. Ses principaux ouvrages sont : *Jus camerale, sive novissimi juris compendium*: Strasbourg, 1600, in-4°; et Heidelberg, 1652, in-4°; — *Assertio jurisdictionis cameræ imperialis, adversus senatum Spirensem*; Heidelberg, 1600, in-4°; — *Assertio de Idolo Hallensi*; Heidelberg, 1605, in-4°; ouvrage en réponse à la *Diva Virgo Hallensis* de Juste Lipse.

Adam, *Vita Eruditor.*

DENATTE (François), théologien français, né à Ligny, le 25 janvier 1696, mort en 1765. Il était curé de Saint-Pierre-en-Château, dans le diocèse d'Auxerre. Il a paraphrasé l'ouvrage latin d'Opstraet, *De Conversione Peccatoris*, dans un livre intitulé : *Idée de la Conversion d'un Pécheur*; 1732, 2 vol. in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel histor. et critique.*

* **DENCK** (Jean), théologien allemand, de la

secte des anabaptistes, originaire du Palatinat, mort à Bâle, en 1528. Lors de son séjour en Suisse, il embrassa les doctrines anabaptistes. La connaissance qu'il avait des langues hébraïque, grecque et latine lui valut l'emploi de correcteur à l'imprimerie de Ratander de Bâle; il s'y acquit aussi l'amitié d'Ecolampade. De Bâle il alla en 1521 à Nuremberg, pour y diriger un établissement d'instruction publique. Mais en même temps il ne craignit pas de laisser percer ses croyances anabaptistes; il donna aussi à entendre qu'à son sens le diable et les damnés pourraient bien être sauvés quelque jour. Ordre lui fut donné alors de quitter Nuremberg et de se tenir à dix milles de distance de cette ville. Il se rendit à Augsbourg, s'y créa des partisans, appelés *Denkers* et *démoniaques*, à cause de l'opinion du maître au sujet des démons et de leur réhabilitation possible. On lui fit quitter encore Augsbourg et d'autres localités. Après quelque temps de cette vie errante, il mourut de la peste en abjurant, dit-on, ses erreurs, comme cela a souvent lieu, au dernier moment. Ses ouvrages sont : *Griechische Verse* (Vers grecs), dans les *Annales typog.* de Maittaire; — *Was geredt sey, das die Schrift sagt Gott thue und mache guts und boeses* (Sur ce qu'il est dit dans l'Écriture que Dieu fait le bien et le mal); 1526, in-4°; — *Haus Denkens Widerruf, Protestation und Bekaentniß* (Appel, protestation et aveu de Jean Denk; Augsbourg, 1526, in-8°); — *Alle Propheten nach hebreischers prache* (Tous les prophètes traduits sur le texte hébreu); Worms, 1527, in-fol.

Will, Nürnberg. Gel.-Lexic. — Will, *Beyträge zur Gesch. der Anabaptisten*.

DENEUF (Jean-Georges), révolutionnaire belge, mort le 6 avril 1833. Il fut un moment à la tête des bourgeois qui en 1830 s'insurgèrent à Louvain contre le gouvernement établi. On lui donna le surnom de *Lafayette de Louvain*, et même, prenant au sérieux, il s'affubla de divers titres tels qu'inspecteur aux revues, général, bourgeois-mestre, et plus tard colonel de la garde civique. Il se noya à la suite du chagrin que lui avait causé l'infâme traitement subi, malgré un sauve-qui-peut de sa main, par le lieutenant-colonel Gaillard, torturé par la populace aux portes de Louvain, le 28 octobre 1830. Ce suicide à l'occasion d'un fait déplorable, qu'il eût voulu prévenir, témoigne de la générosité de ses sentiments.

Biographie générale des Belges.

DENESLE (***), littérateur français, né à Meaux, mort à Paris, le 2 novembre 1767. La poésie allégorique fut le premier genre dans lequel il s'exerça; mais, quoique ses fictions ne manquent pas de délicatesse, son style le laissa toujours au rang des plus médiocres auteurs qui cultivèrent ce genre. L'ode ne lui réussit pas mieux; il écrivit alors en prose, et ne fut pas plus heureux. Ce qui l'a fait échapper à l'oubli, c'est que l'honnêteté de ses mœurs se peint dans

ses écrits. Partout on y trouve l'empreinte d'une âme pure, sensible et résignée. Cette philosophie modeste lui fit supporter courageusement les traverses d'une longue carrière, que l'indigence rendit souvent bien pénible. On a de Denesle : *L'Étourneau, ou les aventures du sansonnet de ****, poème héroïque; 1736, in-12; ce poème, imité de *Vert-Fert*, renferme quelques détails agréables; — *Le Curieux puni*, poème; Paris, 1737, in-12; — *La Présomption punie*, ibid.; — *Adieux aux Muses*; ibid.; — *L'Aristippe moderne, ou réflexions sur les mœurs du siècle*; Paris, 1738, in-12; Liège, 1757, in-8°, et 1764, in-12; cet ouvrage est une pâle et froide imitation des *Caractères* de Théophraste; — *Cerbère*, allégorie; Paris, 1743, in-8°; — *Ode sur le Mariage du Dauphin*; 1745; — *Les Préjugés du public*; 1747, 2 vol. in-12; cet écrit est empreint d'une saine morale, solidement établie; — *Examen du Matérialisme*; 1754, 2 vol. in-12; ce livre eut un succès mérité, malgré le style diffus dans lequel il est écrit; — *Lettre sur le Nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de M. l'abbé Racine*; 1759, in-12; — *Réponse à la lettre d'un quaker*, adressée sous le nom de Philippe Gramine (don Clément), à l'auteur des observations sur le *Nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*; ibid.; — *Analyse de l'Esprit du Jansénisme*; 1760, in-12; — *Les Préjugés des anciens et nouveaux Philosophes sur la nature de l'âme humaine*; 1765, 2 vol. in-12; — *Les Préjugés du public sur l'honneur*; 1766, 2 vol. in-12; — *Épître platonique à Thérèse*; et quelques autres pièces intéressantes. A. JADIN.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.* — *Dict. biog. pitt.*

DENEUX (Louis-Charles), médecin français, né à Heilly (Somme), le 25 août 1767, mort à Paris, le 28 octobre 1846. Parent de Baudelocque, son premier maître, il étudia la médecine sous les auspices de ce praticien célèbre, et fut reçu maître en chirurgie à Amiens en 1790. Nommé en 1792 chirurgien-major du 3^e bataillon des volontaires de la Somme, puis chirurgien en chef de la 24^e demi-brigade d'infanterie, il revint exercer sa profession à Amiens en 1795, où il resta jusqu'en 1810 en qualité de chirurgien des hôpitaux et de professeur d'anatomie. Médecin depuis 1804, il avait donné à sa thèse le titre suivant : *Essai sur les ruptures de la matrice pendant la grossesse et dans l'accouchement*. De 1814 à 1816 il fit des cours particuliers sur la matière obstétricale. Nommé dans le cours de la dernière année accoucheur de la duchesse de Berry, il assista quatre fois cette princesse. A partir de la naissance de M^{lle} de Berry, les faveurs honorifiques se répandirent sur Deneux; il obtint en outre le titre de médecin-adjoint de La Maternité. En 1823 il fut appelé à la chaire nouvellement créée pour lui de clinique d'accouchement. Il sortit de France en 1830, et n'y revint qu'en 1833. Il délivra alors une der-

nière fois la duchesse de Berry, prisonnière à Blaye, et se rendit avec elle en Italie. Il revint ensuite en France. Retiré, vers la fin de sa carrière, à Nogent-le-Rotrou, il n'apparut plus qu'à de rares intervalles à Paris, où il vint visiter quelques rares et vieux amis. Ses ouvrages sont : *Sur les Hernies de l'Ovaire*; Paris, 1813; — *Sur les Propriétés de la Matrice*; 1818; — *Observations sur la terminaison des grossesses extra-ulérines et sur les hémorragies utérines*; 1819; — *Sur la sortie du cordon ombilical pendant le travail de l'enfantement*; 1820; — *Recherches sur la cause de l'accouchement spontané après la mort*; 1823.

Journal de la Librairie.

* **DENFER** (*Jean-Henri*), surnommé JANSEN, naturaliste et alchimiste allemand, mort le 13 décembre 1770. On a de lui : *Vernunft und Erfahrungmaessiger Discours, worinn überhaupt die wahren Ursachen der Fruchtbarkeit wie auch Scheinursachen der Unfruchtbarkeit der Erden abgehandelt sind* (Discours rationnel et expérimental, où l'on expose les causes de la fécondité ou de l'infécondité des terrains); Mittau, 1740, in-4°; — *Betrachtungen uber die Cometen* (Observations sur les Comètes); Mittau, 1770, in-8°.

Gadebusch, *Lieftaend. bibl.*

DENHAM (*John*), poète anglais, d'origine irlandaise, né à Dublin, en 1615, mort en 1688 (1). En 1617 il vint en Angleterre avec son père, nommé baron de l'échiquier. En 1631 il entra en qualité de pensionnaire au collège de La Trinité d'Oxford, où, au rapport de Wood, maîtres et élèves le considéraient comme un songe-cieux (*dreaming*) de peu d'étoffe, plus occupé des dés et des cartes que de l'étude. Ceux qui le jugeaient ainsi étaient loin de supposer qu'il pût jamais enrichir de ses ouvrages le monde littéraire. Reçu bachelier ès arts trois ans plus tard, il entra à Lincoln's-Inn, où, entraîné par sa passion, il s'appliqua au jeu bien plus qu'aux lois. Il perdit assez d'argent pour que la chose arrivât enfin aux oreilles de son père, qui le réprimanda et menaça même de le déshériter. S'il ne se corrigea pas tout d'abord, au moins fit-il semblant de rentrer dans la bonne voie en écrivant un *Essai sur le Jeu* (*Essay upon Gaming*), qu'il montra à son père, et où il faisait ressortir les fâcheux résultats qu'il pouvait produire. Après cet acte de contrition, le jeune Denham ne joua plus jusqu'à la mort de son père, survenue en 1638; mais alors l'amour du jeu le reprit, et il y perdit plusieurs milliers de livres sterling, dont il venait d'hériter. En 1641 il publia une tragédie intitulée : *The Sophy*, qui eut assez de succès pour que Wood dit de son auteur qu'il avait éclaté, comme la rébellion d'Irlande, lorsqu'on s'y attendait le moins.

(1) 1668 d'après Chalmers, suivi en cela par la *Biogr. univ.* des frères Michaud. Nous adoptons la date que donne un célèbre recueil anglais, le *Penny Cyclopædia*.

On trouve dans le prologue de cette œuvre jouée dans l'hôtel privé de Black-Friars, le curieux passage que voici : « Messieurs (ce sont les comédiens qui parlent), si la pièce vous déplaît faites-nous la grâce d'attendre deux ou trois représentations avant de la faire paraître; car vous saurez que la perte en retomberait sur nous, et non sur l'auteur : il n'écrit ni pour gagner de l'argent ni pour se faire donner des louanges; n'aspire point à la réputation de bel esprit, et se moque des applaudissements et des sifflets. Pourquoi Denham écrit-il donc? direz-vous peut-être. C'est qu'il n'avait rien de mieux à faire comme vous à présent. » Denham entra ensuite momentanément dans les charges publiques, par son élévation aux fonctions de grand-shériff de Surrey et de gouverneur de Farnham pour le roi. Il quitta ce poste, pour lequel il avait peu d'aptitude, et se rendit auprès du roi à Oxford, où il fit paraître son ouvrage le plus remarquable intitulé : *Cooper's Hill*; Oxford, 1643, et Londres 1650 et 1655, in-4°. Ce poème mérita tous les suffrages; aux yeux de Dryden il sera toujours un modèle pour la majesté du style. « Ensuite parut Denham, dit-il dans l'ouvrage intitulé : *Session of the Poets*; ce vieux poète boiteux, dont la réputation est fondée sur le *Sophy* et sur *Cooper's Hill*; il menait avec lui plusieurs libraires, qui juraient tout haut que rien ne se vendait mieux, excepte ses terres. Mais Apollon lui conseilla d'écrire encore quelque chose, afin de dissiper les soupçons que la cour avait que le poème de *Cooper's Hill*, tant vanté, était l'œuvre d'un ecclésiastique qui en avait eu quarante livres sterling. » Pope ne se montra pas moins enthousiaste du *Cooper's Hill*, dans sa *Forêt de Windsor*. Enveloppant dans les mêmes regrets Denham et Cowley : « Ici Denham, s'écrie-t-il, fit entendre majestueusement ses premières chansons; là Cowley chanta pour la dernière fois : O perte prématurée! quelles larmes le fleuve (la Tamise) ne versa-t-il pas à la vue de sa triste pompe funèbre; lorsqu'elle passa sur ses bords! » Tout en cultivant les œuvres d'imagination, Denham se mêlait aux préoccupations politiques du moment; en 1647 il fut chargé par la reine d'une mission auprès du roi, prisonnier de l'armée. Le géolier Hugh Peters se laissa désarmer ou séduire, et permit à Denham de voir ce souverain tombé, qui lui conseilla « de ne plus faire de vers, disant que pendant qu'on était jeune et qu'on n'avait rien de mieux à faire, il était permis de s'amuser à cela; mais que quand on était propre à des choses plus importantes et que l'on continuait à se livrer à la poésie, il semblait qu'on ne pensait pas à faire quelque chose de meilleur. » Denham promit de se corriger du vice de poésie; mais il ne tint pas longtemps parole. Il ajoute qu'à son départ de Hamptoncourt, le roi lui ordonna de demeurer secrètement à Londres, comme agent de sa correspondance secrète avec la reine; mais l'écriture de Cowley, qui était leur inter-

médiate en France, fut reconnue, et tout faillit être perdu. Denham réussit à échapper au danger. En 1648 il fut employé à faire passer en France le duc d'York. De Pologne, où il se rendit ensuite et où il préleva sur les Écossais en voyage dans ce pays environ 10,000 livres sterling à titre de *décimes* pour le roi, il revint en Angleterre en 1652. En revanche, il se trouva réuni à une certaine gêne par les pertes qu'il avait faites au jeu et les conséquences désastreuses de la guerre civile. Il fut assez heureux pour être accueilli par le comte de Pembroke, qui l'hébergea pendant une année. La restauration rétablit ses affaires : il fut nommé inspecteur général des bâtiments royaux et chevalier du Bain lors du couronnement du roi. Il renonça alors à la poésie, pour ne s'occuper que de sa place. Les désagréments qu'il éprouva à la suite d'un second mariage lui firent perdre quelque temps la raison. C'est alors que Butler se permit au sujet de Denham une épigramme qui fait peu d'honneur à son auteur. « J'ignore, dit à ce sujet Johnson, quelle attaque de Denham a pu lui valoir ce qu'aucune attaque ne saurait excuser (*what provocation excited Butler to do what no provocation can excuse*). Denham recouvra peu de temps après la raison; il composa alors sur la mort de Cowley, qu'il devait suivre bientôt, un beau poème, qui l'honore autant qu'il rend un juste hommage à un autre grand poète. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, et fut enterré à Westminster, entre les frères en poésie : Chaucer, Cowley et Spenser. Au jugement de Johnson, Denham est un des pères de la poésie anglaise (*one of the fathers of English poetry*).

Il a ouvert avec Waller la voie du progrès imprimé à la poésie anglaise. Outre les ouvrages cités, on a de ce poète : *The Destruction of Troy*; Londres, 1656; — *Cato Major*; *A new version of the Psalms*; *A Panegyric on general Monk*; *The True Presbyterian*; Londres, 1680 : il n'est pas certain que cet écrit soit sorti de la plume de Denham; — *Directions to a Painter* : même observation qu'au sujet de l'ouvrage précédent; — *Clarendon's House warning*, à la suite des *Directions to a Painter*. Wood ajoute à cette liste quelques autres écrits. Les œuvres complètes de Denham ont eu plusieurs éditions; la première a été publiée en 1684 et la sixième est de 1719. V. R.

Wood, *Athen. Oxon.* — Johnson, *Lives.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Chaupepié, *Nouveau Dict. hist. et critique.*

DENHAM-DIXON. Voy. DIXON.

DENINA (*Giacom-Maria-Carlo*), historien piémontais, né à Revel, en 1731, mort en 1813. Il fit ses études à Saluces, où il prit l'habit ecclésiastique, et acquit quelque teinture de théologie. Un officier suisse qu'il y rencontra lui enseigna le français; en 1748 il entra dans le collège des Provinces à l'université de Turin; peu après il prit les ordres, et fut, en 1753,

nommé professeur d'humanités à Pignerol. Une comédie de collège, où, à propos de la direction des écoles, il faisait l'éloge des prêtres séculiers aux dépens des moines, lui attira la haine des jésuites : il lui fallut quitter Pignerol. Après avoir reçu, en 1756, le grade de docteur en théologie à Milan, il rentra dans les écoles royales, et fut nommé professeur extraordinaire d'humanités et de rhétorique au collège supérieur de Turin. Déjà il avait publié un écrit théologique : en 1760 il fit paraître un *Discours sur les vicissitudes de la littérature*. La manière dont il s'exprimait sur Voltaire lui attira un sarcasme mordant de la part de celui-ci (voir *L'Homme aux quarante écus*, chapitre dernier). Denina avait formé le projet d'écrire l'histoire littéraire du Piémont; mais une entreprise plus vaste l'y fit renoncer. En 1769 il publia le premier volume de *l'Histoire des Révolutions d'Italie*, qui lui valut la chaire de rhétorique au collège supérieur de Turin. Un an après, lorsque parut le second volume, il obtint la chaire d'éloquence italienne et de langue grecque à l'université; le troisième, terminé en 1771, eut un grand succès; mais Denina ayant fait imprimer quelques années après, à Florence, un manuscrit sur l'emploi des personnes (*Dell' Impiego delle Persone*), on l'attaqua comme coupable d'infraction à la loi qui défend à tout Piémontais de rien faire imprimer en pays étranger sans la permission des censeurs de Turin. Le livre fut supprimé, l'auteur exilé à Verceil et privé de sa chaire. La protection de son ami l'abbé Costa d'Arignano, devenu archevêque de Turin, le fit revenir dans cette ville. M. de Chambrier, envoyé de Prusse à Turin, ayant appris qu'il se proposait d'écrire les révolutions de l'Allemagne, l'engagea au nom de Frédéric II à se rendre à Berlin. Denina arriva dans cette ville en 1782, et fut immédiatement nommé membre de l'Académie des Sciences; cependant, il ne plut jamais à Frédéric II. Quelques ouvrages qu'il publia en Allemagne n'y eurent pas un grand succès. Sa vie s'écoula exempte de vicissitudes, à travers les guerres et les bouleversements de la fin du dix-huitième siècle, et l'année 1804 le trouva à Mayence, où le vit l'empereur Napoléon, qui, au mois d'octobre suivant, le nomma son bibliothécaire. Cette place l'appela à Paris, et il y demeura jusqu'à l'époque de sa mort. Le seul ouvrage vraiment remarquable que Denina ait composé est *l'Histoire des Révolutions d'Italie* (*Delle Rivoluzioni d'Italia*), 3 vol. in-4°, traduite en français par l'abbé Jardin; Paris, 1771-75, 4 vol. in-12. Cette composition, d'ailleurs peu remarquable, est d'un style si supérieur aux autres écrits de Denina, que ses nombreux ennemis n'hésitèrent pas à dire qu'un savant prélat italien était l'auteur de cet ouvrage, auquel le professeur n'aurait fait que mettre son nom; celui-ci, en repoussant cette imputation, avoua qu'il

avait souvent consulté son ami l'abbé Costa d'Arignan. Denina avait repris dans sa vieillesse le projet d'écrire l'histoire du Piémont : il en composa trois volumes, qui n'ont point été publiés, mais que M. Frédéric Strass a traduits en allemand sur le manuscrit italien. Les *Révolutions d'Allemagne* parurent à Florence, en 1804, 8 vol. in-8°; — *La Russiade* (Berlin, 1799) est une espèce d'épopée consacrée à la gloire de Pierre le Grand et, à ce que l'auteur prétendait, traduite sur un original grec inédit. *L'Essai sur la Vie et le Règne de Frédéric II* fut aussi écrit à Berlin et publié en 1788. Outre les ouvrages mentionnés dans cet article, on a de Denina : *De Studio theologiæ et de norma fidei*; Turin, 1758; — *Parlamento Ottaviano*; Lucques, 1763; — *Biblioepa, o sia l'arte de compor libri*; Turin, 1776; — *La Sibella Teutonica*; Berlin, 1786; — *Apologie de Frédéric II roi de Prusse sur la préférence qu'il parut accorder à la littérature française*; Paris, 1787; — *Discours sur les progrès de la littérature dans le nord de l'Allemagne*; Berlin, 1788; — *Guide littéraire*; 1794, 1795, 3 vol.; — *Dell' uso della lingua francese*; Berlin, 1803; — *La Clef des Langues, ou considérations sur l'origine et la formation des langues*; Berlin, 1804, 3 vol. — *Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie*; Paris, 1806; — *Istoria dell' Italia occidentale*; Turin, 1809, 6 vol. [*Encycl. des Gens du Monde.*]

Tipaldo, *Diografia degli Italiani illustri*, t. IV. — *Riflessi Memorie sopra la Vita e le Opere di Carlo Denina*; Parme, 1798, in-12.

DENIS. Voy. DENIS.

DENIS, roi de Portugal. Voyez DINIZ.

DENIS (*Guillaume*), hydrographe français, natif de Dieppe, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Tables de la déclinaison du soleil et des principales étoiles du firmament*; Dieppe, 1663, in-4°; — *Traité de la variation de l'aiguille aimantée*; ibid., 1666, in-4°; — *L'art de naviger par les nombres et sécantes*; ibid., 1668, in-8°; — *L'art de naviger dans sa plus haute perfection*; ibid., 1673, in-4°.

Lelong *Bibliothèque historique de la France*.

* **DENIS** (*Jacques*), juriconsulte et poète français, vivait à Paris dans la seconde moitié du dix-septième siècle; il a laissé une comédie en trois actes et en vers, *Les Plaintes du Palais, ou la chicane des plaideurs*; Paris, 1679 : c'est une satire mordante et vive, bonne à faire connaître les mœurs des gens de chicane à cette époque. Il existe deux comédies restées inédites du même auteur, lequel se vante d'avoir été honoré des suffrages de messieurs Corneille (Thomas sans doute) et Boursaut; elles ont pour titres : *Le Salmigondis comique* et *L'Amour apothicaire*.

G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Solenne, t. II, p. 28.

DENIS (*Jean-Baptiste*), médecin français né à Paris, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort le 3 octobre 1704. Il étudia la médecine à Montpellier, et y fut reçu docteur. A son retour dans la capitale, il fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques, et obtint le titre de médecin consultant ordinaire de Louis XIV. Le roi Charles II le fit venir en Angleterre, et lui offrit la place de premier médecin, ou archiâtre; Denis refusa, et repassa en France. « Peu de médecins, dit la *Biographie médicale*, ont défendu la transfusion avec autant de chaleur que lui; il la pratiqua non-seulement sur les animaux, mais même sur l'homme, et fut vraisemblablement le premier qui osa tenter cette expérience dangereuse; mais l'un des deux sujets qu'il opéra étant venu à mourir, la veuve attaqua les expérimentateurs en justice et le parlement, qui se saisit de l'affaire, rendit un arrêt portant défense de tenter désormais la transfusion sur les hommes. » On a de lui : *Lettre à M. de Montmor touchant deux expériences de la transfusion faite sur des hommes*; Paris, 1668, in-4°; — *Lettre touchant une folie invétérée, qui a été guérie depuis peu par la transfusion du sang*; Paris, 1668, in-4°; — *Discours sur l'astrologie judiciaire et sur les horoscopes*; Paris, 1669, in-4°; — *Recueil de mémoires et conférences sur les arts et les sciences, présenté à M. le dauphin pendant l'année 1672*; Paris, 1672, in-4°; Denis tenait chez lui des conférences publiques, où l'on traitait principalement de la physique, des mathématiques et de la médecine. Les personnes habiles dans ces sciences s'y trouvaient régulièrement; mais on n'en excluait pas les savants qui n'étaient d'aucune de ces professions. Ces conférences commencèrent vers l'an 1664 et continuaient encore en 1672. Les *Mémoires* de cette espèce d'académie, publiés par Denis pour suppléer au *Journal des Savants*, qui avait momentanément cessé de paraître, ont été recueillis dans le tome III de la réimpression du *Journal des Savants*; Amsterdam, 1678, in-18; — *Rélation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle, entre autres propriétés, a celle de suivre le mouvement de la lune, et de s'enflammer comme fait l'esprit-de-vin, de guérir diverses maladies, et de prolonger la vie jusqu'à cent cinquante ans, avec l'explication des propriétés de l'eau de cette fontaine*; Paris, 1687, in-4°. Les premiers essais de Denis sur la transfusion ont été publiés sous forme de lettres, dans le *Journal des Savants*, et traduits en anglais dans les *Transactions philosophiques*.

Journal des Savants, 1667, 1672. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

* **DENIS** (*Jean-Baptiste*), historien français, né vers 1675, mort vers 1730. On manque de détails bien précis sur les circonstances de sa vie. Après avoir été secrétaire de l'évêque de Meaux

(de Bissy), il passa à l'étranger, et il se mit à augmenter le nombre de ces libellistes que les imprimeurs bataves employaient à la composition d'ouvrages satiriques où toutes les gloires de la France étaient déchirées sans ménagement. Tout comme un autre, Denis spécula sur le scandale arrosé de calomnie; il publia les *Mémoires anecdotes de la Cour et du Clergé de France*; Londres (Hollande), 1712, vol. in-8°. Ce libelle, devenu rare, prétend que Bossuet était marié secrètement avec mademoiselle Desvieux de Mauléon, qu'il se livrait à la contrebande, qu'il avait doublé ses revenus par des moyens illicites. Le mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon est raconté avec des détails dont l'exactitude a été reconnue depuis; ce qui montre que parfois Denis était bien informé.

G. B.

Lelong, *Bibl. hist.*

DENIS (Louis), géographe français, vivait en 1785; il était bon graveur, appliqua son talent à la géographie, et se fit distinguer dans cette science. Parmi ses nombreux ouvrages on doit citer : *Plan topographique et raisonné de Paris*; Paris, 1758, in-12, avec 42 cartes; — *Cartes de France*; Paris, 1761, atlas in-4° : cet atlas se compose de sept cartes; elles représentent la France entière sous les rapports particuliers; du commerce, de la population, de la minéralogie, etc.; — *Analyse de la France, ou recueil de petites cartes des provinces, avec une explication par demandes et réponses*; Paris, 1764, in-24; — *Géographie des Dames, ou almanach géographique et historique*; Paris, 1764, en 55 cartes; — *Empire des Solipses*, atlas de 41 cartes; Paris, 1764, in-12 : c'est un atlas du gouvernement des jésuites; il est fort curieux, mais devenu très-incomplet; — *Guide royal, ou dictionnaire topographique des grandes routes de Paris aux villes*; Paris, 1764, 2 vol. in-12, avec planches; — *Mappemonde physique, politique et mathématique*; Paris, 1768, in-16; — *Tableau topographique des environs de Paris*; Paris, 1769, in-8°; — *Itinéraire portatif d'un arrondissement de trente à quarante lieues de la ville de Paris*; Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *Précis historique et topographique du diocèse de Paris*; *ibid.*, in-fol.

Quérard, *La France littéraire*.

DENIS (Michel), bibliographe et poète allemand, né le 27 septembre 1729, à Scharding, sur l'Inn, mort à Vienne, le 29 septembre 1800. Après avoir fait ses études au séminaire des Jésuites à Passau, il entra en 1747 dans leur ordre. Le zèle qu'il montra comme prêtre et pédagogue ainsi que ses connaissances variées et solides lui valurent, en 1759, la place de professeur de belles-lettres et d'histoire littéraire au collège de Marie-Thérèse à Vienne. En 1773 on lui confia la garde de la bibliothèque de Garelli. Le collège de Marie-Thérèse et son ordre ayant

été supprimés, Joseph II nomma Denis en 1784 second conservateur et en 1791 premier conservateur de la Bibliothèque impériale. On remarque parmi ses écrits : *Merkwürdigkeiten der Garellischen Bibliothek* (Curiosités de la bibliothèque de Garelli); Vienne, 1804, in-8° et in-4°; — *Wiens Buchdruckergeschichte bis 1560* (Histoire de l'imprimerie à Vienne jusqu'en 1560); Vienne, 1782, et supplément, 1793, in-4°; — *Einleitung in die Bücherkunde* (Introduction à la bibliographie); 2^e édition, Vienne, 1795-96, 2 vol. in-4°; — *Codices manuscripti theologici bibliothecæ Palat. Vindobonensis latini aliarumque Occidentalis linguarum*; Vienne, 1793-1802, 2 vol. in-fol., en six parties; — *Ossians und Sineds Lieder* (Chants d'Ossian et de Sined); Vienne, 1784; 2^e édition, 1791-94, 6 vol : c'est une pâle imitation de la poésie des anciens bardes; — *Michaelis Denisii Commentariorum de vita sua Libri V*, en allemand; Winterthur, 1802.

Biographien Oesterreichischer Dichter (Biographie de poètes autrichiens); vol. 2, cahier 1, p. 37 et suiv.

DENIS de Gènes (Le Père), théologien italien, né à Gènes, en 1636, mort en 1695. Il entra dans l'ordre des Capucins, et publia un ouvrage intitulé : *Bibliotheca Scriptorum ordinis Minorum S. Francisci Capuccinorum*; Gènes, 1680, in-4°; *ibid.*, 1691; Venise, 1747, in-fol.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capucc.* — Clément, *Bibl. Cur.*, VII.

DENIS DE LA NATIVITÉ, navigateur français, né à Honfleur, en 1600, mis à mort en novembre 1638. Il se nommait Pierre Berthelot. Il prit en 1614 la carrière maritime, et fit comme novice plusieurs voyages en Europe et à Terre-Neuve. En 1619 il partit pour les Indes, sous les ordres du général Beaulieu; son vaisseau fut brûlé par les Hollandais à Jæatra, et lui-même passa dans la marine portugaise. En 1629 il fut chargé de conduire une flotte destinée à débloquer Malacca et à agir contre le sultan d'Achem. Dans cette campagne il fit connaissance avec le P. Philippe de la Sainte-Trinité, et entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, sans pourtant renoncer à l'état militaire, car quelque temps après avoir prononcé ses vœux il conduisit une escadre portugaise contre les Hollandais, et prit part devant Goa à un combat naval qui dura trois journées. En 1638 il accompagna un ambassadeur portugais envoyé à Achem; mais le 25 octobre, à peine débarqué, il fut saisi avec ses compagnons de voyage, et mis à mort après un mois de souffrances. On a du P. Denis des *Cartes* et des *Notes* remarquables par leur exactitude.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capucc.*

* **DENIS** (Ferdinand), littérateur et bibliographe français, est né à Paris, le 13 août 1798. Son père, employé supérieur aux Affaires étrangères, le destinait à la diplomatie, à cet art où la parole ne sert qu'à voiler la pensée; doué d'une intelligence laborieuse, le jeune Denis pré-

féra l'étude des langues. Familier avec le turc, les langues orientales et néolatines, M. Denis sut puiser avec profit aux sources fécondes qui alimentèrent ses talents d'érudit et d'historiographe. Il alla au Brésil, en étudia les mœurs en philosophe et les ressources de la contrée en savant. A son retour, il écrivit l'histoire de cet empire et de la plus grande partie des autres provinces de l'Amérique méridionale; chacune de ses publications obtint un succès mérité. Il y apprécia avec une grande sagacité le caractère, les coutumes, les arts, les qualités et les défauts de ces peuples européens transportés sous le climat qui leur donna comme une existence nouvelle. Les événements politiques interdirent à M. Denis les voyages du Levant, que méditait son goût observateur. Son temps fut utilement employé à des œuvres importantes, qui lui ont valu les distinctions de plusieurs gouvernements de l'Europe et de l'Amérique. Ce modeste écrivain est un des conservateurs de la célèbre bibliothèque de Sainte-Geneviève, où ses connaissances variées rendent d'importants services aux jeunes gens studieux, qui trouvent dans M. Denis un guide dont le caractère bienveillant fait aimer les conseils. Ses travaux ont pour titres : *Le Brésil, ou histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de ce royaume* (en société avec M. Hipp. Taunay); Paris, Neveu, 1821-1822, 6 vol. in-8°, fig.; — *Buenos-Ayres et le Paraguay; histoire, mœurs, usages et coutumes de cette partie de l'Amérique*; Paris, Neveu, 1823, 2 vol. in-18; — *La Guyane, ou histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de cette partie de l'Amérique*; Paris, Neveu, 1824, 2 vol. in-18; — *Scènes de la nature sous les tropiques, et de leur influence sur la poésie*, suivies de *Camoëns* et *José Indio*; Paris, Janet, 1824, in-8°; — *Résumé de l'Histoire du Brésil*, suivi du *Résumé de l'Histoire de la Guyane*; Paris, 1825, in-18; cet ouvrage, réimprimé en 1827 et contrefait en Belgique, a été traduit en portugais à Rio-de-Janeiro; — *Résumé de l'Histoire de Buenos-Ayres, du Paraguay et des provinces de la Plata*, suivi du *Résumé de l'Histoire du Chili*, avec des notes; Paris, 1827, in-18; — *Résumé de l'Histoire littéraire du Portugal*, suivi de *l'Histoire littéraire du Brésil*; Paris, 1826, in-18 de plus de 600 pages; l'auteur prépare une 2^e édit., en 3 vol. in-8°; — *André le Voyageur, histoire d'un marin*; Paris, 1827, in-18, figures de Devéria. On peut lire sur ce petit volume ce qui en a été dit par M. Sainte-Beuve, préface de *Paul et Virginie*; il a été réimprimé format in-8° en 1840; — *Ismael Ben Kaïzar, ou la découverte du Nouveau Monde*; Paris, 1829, 5 vol. in-12; 2^e édit., Gosselin, 1829; — *Atlas de la Littérature espagnole*, dans la *Collection des Atlas de Littérature* de Jarry de Mancy; Paris, 1831, 1 vol. in-fol.; — *Atlas de la Littérature portugaise*; *ibid.*, *id.*, in-fol.; — *Tableau*

historique, analytique et critique des Sciences occultes, où l'on examine l'origine, le développement, l'influence et le caractère de la divination, de l'astrologie, des oracles, des augures, de la kabbale, la fée, la magie, etc., etc.; Paris, 1830, in-32 et in-8°: ce traité fait partie de l'*Encyclopédie portative* de M. Bailly de Merlieux; — *Le Brahme voyageur, ou la sagesse populaire de toutes les nations*; Paris, 1832, in-18 (prix Montyon). Ce petit livre, tiré à grand nombre, a eu successivement cinq éditions: il y en a une grand in-18, illustrée par MM. Arsenne Devéria et Tony Johannot; la dernière, de 1854, a paru chez Sandré; — *Des manuscrits à miniatures, dans leurs rapports avec la peinture moderne*, à la fin du tom. 1^{er} du *Manuel du Peintre et du Sculpteur*, ouvrage dans lequel on traite de la philosophie de l'art, par L.-C. Arsenne; Paris, 1833, in-18; — *Luiz de Souza*; Paris, Gosselin, 1835, 2 vol. in-8°; rare: détruit en partie par un incendie; ce roman de *Luiz de Souza* est une continuation des études sur les sciences occultes; — *Le Brésil*; volume faisant partie de la collection de l'*Univers pittoresque*; Paris, Didot, 1837, in-8°, fig.; réimprimé en 1846, avec additions; — *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, suivies de *Tisserand de Ségovie*, drame du dix-septième siècle; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Fondation de la régence d'Alger, histoire des Barbe-Rousse*, chronique arabe du seizième siècle, publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec un appendice et des notes (en société avec Sander Rang); Paris, 1837, 2 vol. in-8°, portr. et cartes; — *Camoëns et ses Contemporains*, suivi de la traduction de *Poésies diverses*, en tête de la traduction des *Lusiades*, par Ortaire Fournier et Desaulles; Paris, Gosselin, 1841, portr., in-8°; — *Notice sur le menuisier de Nevers*, en tête des *Poésies* de maître Adam Billaut, publiée avec des notes de concert avec M. Ferd. Wagnien; Nevers, 1842, grand in-8°, fig.; — *Le Monde enchanté, cosmographie et histoire naturelle fantastiques du moyen âge*; Paris, 1843, in-32; — *Le Portugal*, dans la collection de l'*Univers pittoresque*; Paris, Didot, 1846, in-8° à 2 colonnes, fig.; — *Le Génie de la Navigation*; Paris, 1847, in-8°: cette brochure, de 136 pages, a été écrite à propos d'une statue en bronze exécutée par M. Daumas pour la ville de Toulon; — *Une fête brésilienne*, célébrée à Rouen en 1550, suivie d'un fragment du seizième siècle, roulant sur la théogonie des anciens peuples du Brésil et des poésies en langue tupique de Christovam Valente; Paris, Techener, 1850, grand in-8°; — *Lettre sur l'introduction du tabac en France*, à la suite des *Études économiques* de M. Demersay; Paris, Guillaumin, 1851, in-8°; — *Sciences occultes*; broch. in-4°, 1852: ce travail a été inséré dans le grand ouvrage intitulé *Le Moyen âge*. Comme traducteur, M. Ferd. Denis a publié dans les *Chefs-*

d'Œuvre des Théâtres étrangers un volume renfermant des drames de Gomes, Pimenta de Aguiar et Antonio José; Paris, Ladvocat, 1833, in-8°. Il a donné dans le *Théâtre Européen* une nouvelle collection des chefs-d'œuvre des théâtres allemand, anglais, espagnol, etc.; deux drames du seizième siècle, *l'Inez de Castro*, de Ferreira, et *Le Jaloux*, par le même; Paris, 1835, grand in-8°; — des articles considérables sur le Para et le Mato-Grosso, trad. de la *Corografia Brasileira* et insérés dans les *Annales des Voyages*. Il a en portefeuille une traduction complète du *Romancero*, formant 4 à 5 vol. in-8°. M. Ferd. Denis a en outre travaillé à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue Européenne*, à *L'Artiste*, au *Journal des Voyages*, au *Magasin Pittoresque*, etc. Il est un des collaborateurs les plus laborieux de la *Nouvelle Biographie générale*, pour laquelle il a rédigé spécialement les articles concernant les Portugais célèbres. Il a sous presse un grand travail bibliographique. Enfin, cet infatigable et zélé rudit a donné en 1854 une édition diamant des *Voyages de Malouet dans les forêts de la Guyane*.

DE P ***.

Documents particuliers.

* **DENIS** (*Alphonse*), agronome français, frère du précédent, est né à Paris, le 25 décembre 1794. Il fit ses premières études au lycée de Verailles, et entra à l'École de Saint-Cyr, d'où il sortit sous-lieutenant dans le 58^e régiment de ligne. Il assista à la première campagne de France, fut décoré à la suite de la bataille de Montebello. Plus tard, il fit partie de l'armée de la Vendée; et de retour à Paris, il chercha dans les travaux littéraires une distraction aux tracasseries de tous genres qui venaient assaillir les officiers à demi-solde. Ce fut alors qu'il fit représenter une comédie en un acte et en vers, intitulée : *La Bague, ou l'ami du mari*. Mais il abandonna bientôt la carrière du théâtre, et se rendit dans le midi, pour se livrer à des travaux agricoles. Nommé maire d'Hyères après les journées de 1830, il consacra ses loisirs à l'intro-

duction et à la culture de plusieurs plantes exotiques, parmi lesquelles on remarque le tef (*poa abyssinica*), plusieurs belles espèces d'*araricia*, le néflier du Japon, *l'elais guineensis*, *l'acacia gigantea* de la Nouvelle-Galles du Sud, le bambou de la Chine, etc. Vers la fin de 1833, il commença la publication d'un volume in-folio intitulé : *Promenades pittoresques et statistiques dans le département du Var*, livre resté inachevé, mais dont la partie relative à Hyères et ses environs a été imprimée en 1841, in-8°, avec une notice du docteur Bayle sur l'influence du climat d'Hyères; 3^e édit., 1853, in-8°. — En juin 1847 et en 1842, Denis fut élu député du Var, et prit la parole dans la discussion de plusieurs projets de loi importants. Il fonda, de concert avec M. Abel Hugo, la *Revue de l'Orient*; Paris, 1845, 11 vol. in-8°; c'est un recueil fort estimé

et utile à consulter par ceux qui veulent se renseigner sur l'état de l'Orient. Vers la fin de 1844 et au commencement de 1845, il visita l'Algérie, et de retour à la chambre, il exposa dans les séances des 17 et 18 juin les moyens de colonisation les plus convenables et les résultats qu'on avait déjà obtenus, malgré les difficultés presque insurmontables qu'a toujours rencontrées la création des établissements coloniaux.

Documents particuliers. — *Dictionnaire de la Conversation* (Supplément).

DENISART (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, né à Iron, près de Guise, le 1^{er} octobre 1713, mort à Paris, le 4 février 1765. Il était depuis 1739 procureur au Châtelet de Paris, lorsqu'il fit paraître une *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*; Paris, 1754-1756, 6 vol. in-12; 5^e édition, ibid., 1771, 4 vol. in-4° : ouvrage fait sans méthode et rempli de citations inexactes. Camus et Bayard en commencèrent, sur un nouveau plan, une édition, dont les neuf premiers volumes furent publiés à Paris, de 1783 à 1790, in-4°; mais les changements survenus alors dans la législation empêchèrent l'achèvement du travail de ces savants avocats. Le tome IX, le dernier qui ait paru, finit au mot *Hypothèque*. En 1806 et 1807, Calenge donna, sous le même titre et le même format, les tomes X à XIII et vingt-et-une feuilles du tome XIV, pour servir de continuation et de table supplémentaire aux neuf volumes de Camus et Bayard. On doit en outre à Denisart : *Almanach des Plaideurs*; Paris, 1745, in-12, et une édition annotée des *Actes de Notoriété donnés au Châtelet de Paris sur la jurisprudence et les usages qui s'y observent*, par Jean Le Camus; Paris, 1759, in-4°. De Varicourt, lieutenant civil, ami de Denisart, a revu et publié de nouveau cette édition; Paris, 1769, in-4°.

E. REGNARD.

La France littéraire de 1769. — Camus, *Bibliothèque choisie des livres de droit*.

* **DENISE** ou **DENYSE** (*Jean*). Voyez DENYSE. Lelong, *Biblioth. histor.*

DENISOT (*Gérard*), médecin français, né aux environs de Chartres, vers 1520, mort en 1595. Il étudia la médecine à Paris, et fut reçu docteur en 1548. Pendant près d'un demi-siècle, il exerça la médecine avec un grand succès. On trouva parmi ses papiers un manuscrit en vers grecs et latins sur les Aphorismes d'Hippocrate. Jacques Denisot, son petit-fils, le fit imprimer (Paris, 1634, in-8°), avec quelques épigrammes du même auteur. On a encore de lui : *Non ergo solius thoracis adfectus indicat respiratio*; Paris, 1549, in-4°; — *Ergo hysterisis venæ sectio*; Paris, 1573, in-4°; — *An hemorrhagiæ uniùs generis remedia?* Paris, 1574, in-4°; — *Ergo vero mania, melancholia et phrenitis facilius ut fiunt ita et curantur*; Paris, 1586, in-4°; — *Ergo facultas nutritrix omni viventi necessaria*; Paris, 1587, in-4°.

Biographie médicale.

DENISOT ou **DENYSOT** (*Nicolas*), poète français, né au Mans, en 1515, mort à Paris, en 1559. Son père, Jean Denisot, bailli d'Assé, était avocat au présidial du Mans. Il se fit d'abord connaître comme adroit dessinateur, et prit part à la confection de la carte du Maine, qui porte le nom d'Androuet Du Cerceau. Son premier recueil de vers parut en 1545. Il le publia sous cet anagramme : *par le comte d'Alsinoys*. Aussi quand il parut à la cour et devint un des familiers de François I^{er}, celui-ci dit-il plaisamment : « Ce comté d'Alsinoys n'est pas de grand revenu, puisqu'il n'est que de six noix. » On peut croire qu'il quitta le Maine pour aller faire briller son talent sur un plus grand théâtre, vers la même année 1545. Toute la cour de Fontainebleau le connut, et le trouva gai compagnon. Cependant, s'étant mis à la suite d'une dame de haut rang, dont le nom est inconnu, Denisot s'éloigna bientôt de la cour, et se rendit à Londres, où il fut chargé d'enseigner les lettres et les mœurs françaises aux filles d'Édouard Seymour, protecteur du royaume. Il repartit en France sous le règne de Henri II, et devint un des amis de Ronsard, de Joachim du Bellay, de Belleau, de Jodelle, un des astres de la pléiade. On agite cette question : Nicolas Denisot est-il le premier qui ait essayé, sans trop de succès, d'accréditer en France les vers blancs et mesurés ? Pasquier raconte que Denisot fut en cela le malheureux imitateur de Jodelle. C'est l'opinion qui nous paraît la plus vraisemblable. Nous ne voulons pas dire assurément que Denisot fût incapable de cette audace ; loin de là : c'était un novateur téméraire, qui donnait volontiers dans tous les excès de la nouvelle école. Pour s'en convaincre, il suffit de lire quelques strophes de ses *Cantiques* ou de ses *Noëls*, autrefois goûtés, aujourd'hui justement oubliés. Il aimait d'ailleurs, par instinct, les périlleuses entreprises. Il prétendit un jour restituer à la France la ville de Calais, occupée par les troupes anglaises. L'affaire, on le voit, n'était pas de médiocre importance. Ayant pénétré dans la ville, il en leva le plan le plus exact, et le transmit au duc de Guise. La place fut assiégée en janvier 1558 ; et sur les instructions de Denisot, elle fut prise. Il aurait peut-être été grand capitaine, s'il n'eût été méchant poète. On a de lui : *Noëls par le comte d'Alsinoys, présentés à mademoiselle sa Valentine* ; Le Mans, 1545, in-12 ; — *Cantiques du premier avènement de Jésus-Christ* ; Paris, 1553, in-8° (1). Thomas Tanner, dans sa *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, lui attribue un volume de vers latins en l'honneur d'Édouard VI, conservé en manuscrit à la bibliothèque de Westminster. Sa Croix du Maine

(1) Ces cantiques, médiocres comme poésie, offrent parfois un caractère pittoresque, à cause des détails descriptifs que Denisot accumule. Jet qui ne pouvaient sortir que d'une main habituée à manier le pinceau ou le crayon autant que la plume. L'édition originale est fort rare ; mais il en a été fait en 1847 une réimpression très-solignée, tirée à un petit nombre d'exemplaires.

compte parmi ses œuvres un *Livre de Prières*, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. On trouve encore quelques-unes de ses pièces de vers éparses dans les recueils du temps. A-t-il comme on le suppose, inséré quelques réci dans l'*Heptaméron* et dans les *Contes de Bonaventure des Périers* ? Cela n'est pas suffisamment établi. Il a formé le recueil publié sous ce titre : *Le Tombeau de la reine Marguerite* ; Paris, 1551, in-8°.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Verdier, *Bibliothèque*. — Pasquier, *Recherches*, livre V. — Ch. Nodder, *Notice sur Bonav. des Périers*, en tête de ses *Oeuvres*. — Royer, *Notice sur la vie, les ouvrages et la famille de Nicolas Denisot*, dans l'*Annuaire de la Sarthe* de 1812. — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. III. — Rathery, *Bulletin du Bibliophile* 9^e série, 1849, p. 435.

DENMAN (*Thomas*), chirurgien et accoucheur anglais, né le 27 juin 1733, à Bakewell, dans le comté de Derby, mort le 26 novembre 1815. était fils d'un pharmacien ; à l'âge de vingt-et-un ans, il se rendit à Londres, et y passa trois ans à étudier l'anatomie et les opérations chirurgicales. Il entra ensuite dans la marine, et resta jusqu'à la conclusion de la paix, en 1763. revint alors à Londres, suivit avec assiduité les leçons de Smellie, et alla s'établir à Winchester après avoir obtenu un diplôme de l'université d'Aberdeen. Revenu à Londres au bout de quelques temps, il fut protégé par Cavendish et par Drake, et vers 1770 il commença à donner avec d'Osborne, des leçons d'accouchement qui attirèrent un concours nombreux d'ouvriers. Il publia sur le même sujet des ouvrages qui obtinrent l'accueil le plus favorable. Il devint médecin accoucheur de l'hôpital de Middlesex et membre de la Société royale de Middlebourg. On a de lui : *An Essay on puerperal Fever* ; Londres, 1768, in-8° ; trad. en allemand Altenbourg, 1777, in-8° ; — *An Essay on natural Labour* ; Londres, 1786, in-8° ; — *Introduction to the Practice in Midwifery* ; Londres, 1787, 1795, in-8° ; traduit en allemand par Jean Jacques Rœmer, Zurich, Leipzig, 1791, in-8° ; en français par Jean-François Kuyskens, Gand, 1802, in-8° : « Cet ouvrage, dit la *Biographie médicale*, est regardé comme classique en Angleterre ; mais il est inférieur sous tous rapports à celui de Baudelocque » ; — *Appearances on the Application and use of the Forceps and vectis in preternatural labour* ; Londres, 1788, in-8° ; *ibid.*, 1817, in-8° ; — *Collection of engravings tending to illustrate the generation and parturition of animals and of the human species* ; Londres, 17 in-fol. ; *ibid.*, 1815, in-fol. ; — *Engraving of the uterine Polypi* ; Londres, 1801, in-fol. ; — *Observations on the rupture of the uterus, of shuffles in infants, and on the mania lactans* ; Londres, 1818, in-8° ; — *Observations on the cure of cancer* ; Londres, 1814, in-8°.

Gorton, *General biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

* **DENMAN** (*Thomas*), célèbre avocat et magistrat anglais, né le 23 juillet 1779; mort à Stoke-Albany, dans le Northampton, le 22 septembre 1854, était fils d'un des médecins de George III. Il termina son éducation et prit ses degrés au collège de Cambridge, en 1800. Il épousa en 1804 la fille d'un ecclésiastique de Axby, petite-fille d'un baronet, dont il eut quinze enfants, dont onze ont survécu à leur mère, décédée en 1852. Peu après son mariage, entra dans l'exercice de la profession du barreau

Londres. Il était ami particulier des lords Campbell et Brougham et du docteur Lushington. En 1819 il était grandement accrédité au barreau et député aux communes pour le bourg de Wareham. Membre de l'opposition contre l'administration de lord Castlereagh, il combattit les six bills proposés par le chancelier Eldon et lord Castlereagh : c'était une époque de troubles et de conspirations ; on voulait enchaîner la presse, dont il fut un des défenseurs les plus habiles, ainsi que la liberté de discussion, qu'on voulait entraver. Sa popularité était déjà grande, lorsque le retour en Angleterre, en 1820, de la femme du prince régent, depuis George IV, donna lieu à un procès scandaleux : Denman fut admis comme *advocatus* (procurer) par la princesse, tandis que Brougham l'assista comme avocat. Lors de l'élection générale qui suivit l'avènement de George IV, Denman fut élu député de Nottingham, mais après une lutte des plus acharnées. La reine était exclue des honneurs de son rang ; mais sa réclamation, poursuivie par Denman, Brougham et Lushington, fut victorieuse des intrigues de lord Eldon et de l'opposition de son chancelier. En cette occasion, les nobles traits, la bonté, la majestueuse, et l'émotion qui animait Denman, contribuèrent beaucoup au triomphe de la reine. Pendant l'administration de lord Eldon, Denman ne put obtenir les honneurs accordés à sa profession ; mais la cité de Londres, en 1822, lui conféra le poste modeste de *common serjeant*, qui est le premier pas dans la magistrature de la cité. Sous l'administration de lord Grey, Denman fut créé *attorney general* (procureur général), et en cette qualité il soutint un bill de réforme. A la mort de lord Tenterden, en 1832, il fut créé lord *chief-justice*, ou président de la cour du Banc du Roi, et en 1834 élevé à la pairie. En 1836, ce fut lui qui prononça la fameuse sentence dans le procès de Stockdale contre Hansard, où la magistrature anglaise osa poser une limite au privilège illimité réclamé par le parlement des communes en faveur de son imprimeur ; il fit triompher la justice sur la politique, et il exprima hautement les principes de son jugement, et mérita dans cette circonstance le beau titre de suprême gardien des libertés de l'Angleterre. Il remplit ses fonctions judiciaires pendant dix-huit ans avec une dignité qui augmenta le lustre de cette magistrature. S'il n'avait toujours la hauteur d'un homme d'État, et si

l'on retrouvait encore en lui l'esprit d'un avocat, tout le monde reconnu la droiture de ses intentions, son amour pour la vérité, la simplicité de ses manières, et ses méditations consciencieuses. Il était, dit le *Times*, le réformateur des abus et l'ennemi de tout ce qui pouvait ternir l'éclat ou diminuer l'influence de nos institutions. Son aversion pour l'esclavage des Africains était devenue une passion, et il s'éleva avec ardeur contre la cruauté et l'injustice des possesseurs d'esclaves et contre les offenses qu'elles causaient à l'humanité et à la religion. Il contribua puissamment à la réforme des lois criminelles, dont Samuel Romilly prit l'initiative ; il soutint toujours la cause de la tolérance et de la liberté religieuses, se montra zélé pour l'amélioration de l'instruction populaire, la diffusion des connaissances, et l'amendement des coupables. On ne connaît de lui aucun ouvrage spécial sur la jurisprudence ou la politique. ISAMBERT.

Times, 1845.

* **DENNE-BARON** (*Pierre-Jacques - René*), poète français, né le 6 septembre 1780, à Paris, mort dans cette ville, le 5 juin 1854. Fils unique d'un riche négociant de la capitale, il fut mis de bonne heure au collège de Navarre. Les événements de 1793 interrompirent ses premières études, mais sa nature poétique ne se laissa pas envahir par les préoccupations qui dominaient alors la France. Au milieu du bouleversement général, il étudiait Homère et Isaïe, apprenait le grec et l'hébreu, cultivait la musique et devenait le digne élève de Dupont sur le violoncelle. M. Alexandre Dumas l'appelle un *poète charmant* ; il cite de lui, entre autres, comme un modèle de grâce et de suavité la pièce intitulée *Le Zéphyr*, qui fut inspirée par le tableau de Prudhon. « Ce poète, dit M. Sainte-Beuve, est du nombre de ceux qui ont su être classiques sans convenu et avec originalité. » On a de lui : *Héroet Léandre*, poème épique en IV chants, Paris ; 1806, 1 vol. in-12 ; — *Élégies de Properce*, avec quinze élégies traduites en vers français, des fragments d'un poème de David et d'autres poésies ; Paris, 1813, 1 vol. in-12 ; — des traductions en vers de fragments de Virgile, de Lucain et de Claudien : dans ce dernier figure le charmant poème du *Phénix* ; *Guirlande à Mnémosine* ; recueil d'élégies, d'odes et autres pièces ; Paris, 1822, 1 vol. in-12 ; — *La Nymphe Pyrène*, ode suivie d'autres pièces, telles que : *Le Couvent*, *Zéphyre et Flore*, *Le Léopard*, etc. ; Paris, 1823, in-8° ; — *Les Fleurs poétiques*, contenant quinze idylles, avec notes ; Paris, 1825, in-12, — *Élégies de Properce*, traduites en vers français ; Paris, 1825, in-12 : cet ouvrage comprend cinquante-huit élégies, précédées d'une notice sur Properce ; — traduction en prose de *Properce* ; Paris, 1839 ; — traduction en prose d'Anacréon, avec notice (Classiques grecs de Lefebvre) ; Paris, 1841 ; — traduction du roman grec de *L'Ane*, de Lucius de Pa-

tras; Paris, 1841; — traduction en vers du *Cor-saire* de Byron; — traduction textuelle, d'après l'hébreu, et en vers, de plusieurs psaumes de David; — Fragments d'un poème d'*Alaric, ou les Goths au quatrième siècle*; — *Jérusalem, ou le Christ au mont Golgotha*; — *La Vierge au bois*; — un grand nombre d'odes, dithyrambes, ballades et autres pièces, insérés dans divers recueils ou restés inédits; — enfin, plus de quatre cents articles dans le *Dictionnaire de la Conversation* et plusieurs notices dans *La France Littéraire*.

Le *Mercur de France*. — Quérard, *La France littéraire*. — Philarète Chasles, *Dictionnaire de la Conversation*. — Alex. Dumas, journal *Le Mousquetaire* des 15, 16 et 17 juin 1854. — Jules Janin, *Journal des Débats* du 19 juin 1854. — *L'Illustration* du 24 juin 1854. — *Salut-Beuve*, le *Moniteur universel* du 4 août 1854.

* **DENNE-BARON** (*Mme Sophie*), femme du précédent, a publié les *Aventures surprenantes de Potichinelle*, et a fait insérer dans la *Gazette des Femmes*, dans divers keepsakes et recueils: *L'Alexis* et la *Pharmacopée* de Virgile, traduites en vers; *Alix*, traduit de l'anglais; *L'Inquisition*, *Wallace*, *L'Highlander*, *Le Fils de Cromwell*, *La duchesse de Montmouth*, *Alexandrie ou la vieille Égypte*, *Palmyre*, *Les Contrastes*, *La Petite fille enlevée*, *Bonne et mauvaie Éducation*, et diverses pièces de poésie. Le *Dictionnaire de la Conversation* lui est redevable de plusieurs articles.

Les *Littérateurs français contemporains*, continuation de *La France littéraire*. — *Dictionnaire de la Conversation*, 2^e édition, 1854.

* **DENNE-BARON** (*René-Dieudonné*), fils des précédents, compositeur de musique et littérateur, né à Paris, le 1^{er} novembre 1804. Entraîné par son goût pour la musique, il étudia beaucoup cet art, et reçut les conseils de Cherubini. Des morceaux de musique religieuse qu'il fit exécuter dans les églises, des romances, dont plusieurs eurent du succès, furent ses premières productions; il écrivit ensuite des airs et des morceaux d'ensemble pour diverses pièces jouées au théâtre du Palais-Royal, notamment pour celle de *Vert-Vert*. En 1847 il publia, dans l'ouvrage intitulé *Patria*, une *Histoire de la Musique en France*, qui n'est que le programme d'un grand travail qu'il s'occupe de terminer. Il a donné en outre un aperçu général de l'art musical dans l'*Enseignement élémentaire*, et de nombreux articles insérés dans divers recueils, entre autres dans la *Nouvelle Biographie générale* publiée par MM. Firmin Didot. Parmi ses productions musicales, on connaît: Une messe à grand chœur et orchestre; — *O quam suavis*, pour voix de basse avec accompagnement d'orgue, violoncelle obligé et contrebasse; — *O salutaris Hostia*, pour solo et chœur, id.; — Hymne à grand chœur; — des chœurs à quatre voix sans accompagnement, écrits pour l'Orphéon; — une marche religieuse pour orchestre; — des airs et morceaux d'ensemble pour les pièces de *Vert-Vert*, *Hog le Charpen-*

tier, *L'Alcôve* et autres représentées au Théâtre du Palais-Royal; — *Protège toujours nos amours*, barcarolle; — *Notre-Dame de Bon Secours*, nocturne à deux voix; — *Aubad*, avec chœurs, et plusieurs autres morceaux d'chœur; — des valse et diverses autres œuvre pour piano.

La France musicale. — *Les Littérateurs français*, continuation de *La France littéraire*. — *Dictionnaire de la Conversation*, 2^e édition, 1854. — *Journal des Débats* des 19 mars 1832 et 31 décembre 1847.

DENNER (*Balthasar*), peintre allemand naquit à Hambourg, en 1685, et mourut dans la même ville, en 1747. A l'âge de huit ans il fut privé d'une clute qui l'estropia pour la vie. La nécessité de se tenir constamment assis développa en lui le goût du dessin. Il reçut les premières leçons à Altona, chez un maître appelé Amama, appris à peindre à l'huile à Dantzig, lorsqu'il n'avait encore que quatorze ans, puis se mit à voyager. C'est à Berlin qu'après avoir renoncé pour quelque temps à la peinture, dont le produit ne lui paraissait pas suffisant, il eut l'occasion de reprendre les études qu'il aimait. Son habileté extraordinaire engagea successivement tous les princes du Nord à l'appeler pour lui faire faire leurs portraits. L'empereur Charles VI payait 4,700 florins la *Tête de Vieille Femme* peinte par cet artiste, et qui se trouve actuellement dans la galerie impériale de Vienne; il la fit peindre dans une chambre dont il avait seul la clef. La *Tête d'un Vieillard*, qu'il composa pour le même prince, comme pendant du premier portrait, n'est pas moins estimée. Indépendamment de ces deux têtes, on regarde comme ses meilleures productions son propre portrait et celui de sa sœur, placés dans la galerie de Dresde, ainsi que le portrait de *la dame Heinecken*, mère du *savant enfant de Lubeck*, l'un des plus précoces enfants qu'on connaisse. On blâme dans quelques-uns de ses portraits la négligence d'exécution des costumes, que Denner se contenta même quelquefois de faire peindre par d'autres. Denner réussissait aussi dans la production des fruits, des fleurs et de la nature morte. Il n'a transmis à personne le secret de sa manière de préparer la laque qui servait à ses corrections.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexic.*

DENNER (*Jean-Christophe*), célèbre facteur d'instruments, né à Leipzig, le 13 août 1655, et mort à Nuremberg, le 20 avril 1707. Fils d'un fabricant de corps de chasse et de flûtes, Denner n'était âgé que de huit ans lorsque son père alla s'établir à Nuremberg. Il apprit de bonne heure à confectionner les instruments de musique, et se distingua bientôt par son habileté; ses flûtes principalement étaient préférées à celles des autres facteurs allemands. On lui doit la clarinette qu'il inventa vers 1690 selon les uns, et selon d'autres vers 1700. Cet instrument, dont la qualité de son et le mécanisme n'ont d'analogie avec

aucun autre, prouve l'imagination de son auteur; on n'apprécia pas d'abord tout le mérite de cette découverte, et ce ne fut que soixante ans plus tard que l'usage de la clarinette fut adopté dans les orchestres; en France, Gossec fut le premier qui l'introduisit dans la symphonie. Denner et deux fils, qui ont dignement soutenu la réputation de leur père.

D. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Le même, *Curiosités de la Musique*.

DENNERY. Voy. ENNERY (D').

DENNIS (*Jean*), poète et critique anglais, né à Londres, en 1657, mort en 1734. Son père était sellier. Après avoir reçu sa première instruction à l'école d'Harrow, Jean Dennis entra en 1675 au collège Caius de Cambridge et en 1679 à Trinity-Hall, dans la même université, et en 1683 il fut reçu maître ès arts. C'est vers cette époque qu'au rapport de Baker il se serait rendu coupable d'une tentative de meurtre sur un de ses camarades; mais rien n'établit l'authenticité de ce fait. Au sortir de ses études, il visita la France et l'Italie. A son retour, se trouvant en possession d'une petite fortune, qu'il hérita d'un oncle, il brilla d'un certain éclat, et se lia avec les notabilités politiques et littéraires de l'époque, notamment avec Dryden, Wicherley, Halifax et Congrève. Cette vie de dissipation l'obligea bientôt à chercher des moyens de subsistance dans sa plume. Cependant il obtint, grâce à la recommandation du duc de Marlborough, un petit emploi, qui lui faisait gagner 120 liv. par an. L'indigence l'atteignit dans ses derniers jours; il eut de plus alors le malheur d'être frappé de cécité. Dennis se rendit aussi célèbre et plus peut-être encore par ses excentricités, son caractère soupçonneux et sa vanité, qui atteignait aux limites du ridicule, que par ses écrits, dont quelques-uns, surtout les œuvres en prose, ont un mérite réel. Les traits qu'on cite de sa vanité sont aussi nombreux que comiques. Sa haine des Français était si notoire et s'était répercutée dans ses excentricités, qu'il se crut sérieusement menacé d'extradition lors de la conclusion de la paix d'Utrecht. Comme il témoignait un jour au duc de Marlborough ses inquiétudes à ce sujet, ce grand et plus redoutable ennemi de la France répondit spirituellement : « Votre cas n'est pas aussi désespéré que vous le supposez. Je pense avoir fait presque autant de mal que vous aux Français, et je n'ai pris moi-même aucune précaution pour échapper à leur vengeance. » Cette crainte des Français prit dans l'esprit de Dennis les proportions d'une monomanie. Voyait-on par exemple du bord de la mer un bâtiment au large, il ne doutait point que ce ne fût pour venir enlever sa personne. Voltaire a fait allusion à cette gallophobie de Dennis à propos d'une relation d'un voyage en France publiée par ce dernier. « Je vais, dit Dennis dans le passage cité par Voltaire, vous faire un portrait juste et naturel des Français; et pour commencer je

vous dirai que je les hais mortellement. Ils m'ont à la vérité très-bien reçu et m'ont accablé de civilités; mais tout cela est pur orgueil: ce n'est pas pour nous faire plaisir qu'ils nous reçoivent si bien, c'est pour se plaire à eux-mêmes. » Ce ridicule sentiment dut se faire jour dans quelques-uns de ses écrits, notamment dans sa tragédie intitulée : *Liberty asserted* (La Liberté affermie), représentée en 1704. En 1709 il fit jouer une autre pièce appelée *Appius and Virginia*, à laquelle se rattache le souvenir d'un assez plaisant épisode. On entendit retentir dans ce drame un tonnerre de l'invention de Dennis. *Appius and Virginia* n'eut qu'une représentation; mais si la pièce dut être mise à l'écart, il n'en fut pas de même du tonnerre, dont Dennis reconnut, à son grand scandale, l'emploi ailleurs, et particulièrement dans *Macbeth*. Comme critique, Dennis ne manquait ni de goût ni de pénétration; on cite particulièrement son *Essay on Criticism* (Essai sur la Critique). Il attaqua sévèrement le *Caton* d'Addison: celui-ci ne répondit pas; mais Pope, dont il critiqua l'*Essai sur l'Homme*, lui riposta vivement dans *La Dunciade*; Dennis a publié : *Select Works*; 1718, 2 vol. in-8°; — *Original Letters familiar, moral and critical*; 2 vol. in-8°.

V. R.

Biog. Brit. — Gentl. Magaz., XXXVIII, 563; LXV. — D'Israeli, *Calamities of Authors*.

DENON (Le baron *Dominique Vivant*), artiste français, né à Châlons-sur-Saône, le 4 janvier 1747, mort à Paris, le 27 avril 1825. Membre de l'Institut de France, directeur général des musées et de la Monnaie des médailles, officier de la Légion d'Honneur, chevalier des ordres de Sainte-Anne de Russie et de la Couronne de Bavière, Denon a été successivement diplomate, artiste, administrateur. Sa longue carrière se trouve ainsi divisée en trois périodes bien distinctes.

Né de parents nobles, qui le destinaient à la magistrature, il vint de bonne heure à Paris pour y faire son droit; mais il avait peu d'inclination pour les études graves du barreau; on assure même qu'il attachait de l'importance à une prophétie dont à l'âge de sept ans il avait été l'objet de la part d'une bohémienne: cette femme lui avait annoncé qu'il ferait une rapide fortune à la cour. Quoi qu'il en soit, un goût inné pour les beaux-arts et la littérature lui fit bientôt désertier les bancs de l'école, pour s'adonner à des études étrangères à la carrière qui lui avait été destinée. Il rechercha les artistes, les hommes de lettres, fréquenta les spectacles, et composa même une comédie, *Le bon Père* (Paris, 1769, in-12), qui fut jouée, grâce au patronage de Dorat, mais avec un médiocre succès. Lekain disait à ce sujet : « C'est la comédie de ce jeune auteur couleur de rose que nos dames ont reçue. » Doué d'une imagination vive, d'un esprit gai et malin, conta l'anecdote avec une grâce parfaite, aimant les femmes avec en-

thousiasme, Denon obtint des succès que ses amis ont singulièrement exagérés. La comtesse Albrizzi elle-même a dit de lui, assez étrangement, qu'il était aimé des hommes, « quoiqu'il le fût des femmes ». Le jeune Denon recherchait avec une ardeur qui ressemblait à un pressentiment toutes les occasions de se trouver sur le passage de Louis XV. Ce prince s'en aperçut à la fin, et un jour l'ayant fait approcher, il lui demanda ce qu'il voulait : *Vous voir, Sire!* De cette circonstance, frivole en apparence, date la fortune de Denon. Le roi lui accorda l'entrée des appartements et des jardins, causa souvent avec lui sur des objets d'art et de littérature, et le prit en affection. Mme de Pompadour avait eu entre autres caprices celui d'apprendre à graver sur pierre dure. Son royal amant avait rassemblé pour lui plaire un riche cabinet de médailles et de pierres gravées; il en donna la direction à Denon. Celui-ci acquit en cette circonstance de nouveaux droits à la bienveillance du roi, qu'il sut amuser, dans des moments de lassitude et d'ennui, par des explications ingénieuses, toujours entremêlées d'anecdotes piquantes. Peu de temps après, il fut nommé gentilhomme ordinaire du roi et, presque immédiatement, gentilhomme d'ambassade attaché à la légation du roi à Saint-Pétersbourg. Il partit avec des dépêches, et ne s'arrêta que quelques instants à Potsdam, où il eut l'honneur d'être présenté au grand Frédéric. Arrivé à sa destination, il y obtint des succès de société, qu'il fit servir habilement aux affaires de l'ambassadeur, baron de Talleyrand. A la mort de Louis XV, il alla rejoindre M. de Vergennes en Suède, et l'accompagna bientôt à Paris, où ce diplomate vint prendre le portefeuille des affaires étrangères. En 1775, le ministre lui confia une mission près de la Confédération helvétique: il s'en acquitta avec bonheur. A son retour, passant à Ferney, il y sollicita une audience du *patriarche*; et comme celui-ci faisait quelques difficultés pour le recevoir, Denon lui fit dire qu'étant, ainsi que lui, gentilhomme ordinaire, il avait le droit d'entrer partout. Voltaire goûta la plaisanterie, et admit sur-le-champ le jeune diplomate. Bientôt après on vit paraître un portrait de Voltaire et une composition connue sous le nom de *Déjeûner de Ferney*: dessin et gravure, Denon était l'auteur de tout, et on peut voir dans la correspondance de Voltaire que ce grand homme, qui avait tant de faiblesses, se scandalisa fort d'avoir été représenté plus vieux qu'il ne croyait l'être et dans un costume qui le faisait ressembler à une caricature. Envoyé à Naples auprès de l'ambassadeur comte de Clermont d'Amboise, Denon séjourna dans cette ville pendant sept années, d'abord comme secrétaire, plus tard comme chargé d'affaires. Pendant toute cette période il déploya une rare activité; tous les instants qu'il ne donnait pas aux affaires, il les consacra aux beaux-arts. L'Italie lui four-

nissait de sublimes modèles, qu'il sut étudier avec profit. Il se perfectionna dans l'art du dessin, apprit à graver à l'eau-forte, recueillit une grande quantité de dessins et de gravures, et commença cette précieuse collection d'antiquités qui devait faire la consolation de ses vieux jours. L'abbé de Saint-Non ayant à cette époque conçu l'idée du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, Denon se chargea non pas, comme on l'a dit par erreur, de faire plusieurs dessins de ce grand ouvrage, mais de diriger les artistes envoyés en Italie pour cet objet et de prendre part à la rédaction du texte; quelques contestations qu'il eut avec l'abbé de Saint-Non l'engagèrent cependant à publier son travail séparément: la partie de l'itinéraire relative à l'Italie continentale parut dans les notes de la traduction française du voyage de Swinburne, et celle qui concerne Malte et la Sicile fit l'objet d'un volume qui fut imprimé dix ans après (*Voyage en Sicile et à Malte, pour faire suite au Voyage de Swinburne dans les Deux-Siciles*; 1788). De Naples, Denon vint à Rome, auprès du cardinal de Bernis, et eut l'occasion de connaître dans le cercle de cet ambassadeur, plusieurs des souverains de l'Europe ainsi que les hommes les plus éclairés de la capitale du monde chrétien. A la mort de M. de Vergennes, il fut rappelé à Paris (1787): ce fut la fin de sa carrière diplomatique, et dès lors il se consacra entièrement à celle des arts.

Denon brigua et obtint l'honneur d'être admis à l'Académie de Peinture. Son titre d'admission qui est certainement l'un de ses plus médiocres ouvrages, était une gravure à l'eau-forte, dans le genre de Rembrandt, représentant *L'Adoration des Bergers*, de Luca Giordano. Bientôt après il entreprit un second voyage en Italie où il séjourna cinq années. La révolution le trouva à Venise, dans le cercle de Mme d'Albrizzi obligé de quitter cette ville, il passa successivement à Florence, à Bologne et en Suisse. Là ayant appris que ses biens avaient été séquestrés et son nom porté sur la liste des émigrés, il prit la courageuse détermination de venir à Paris même faire tête à l'orage. Il eut le bonheur d'y rencontrer le peintre David, qui le prit en amitié. David avait promis de faire les dessins des nouveaux costumes républicains: Denon se chargea de les graver, et cette complaisance lui valut d'être rayé de la liste des émigrés. Comme il avait adopté les principes de la révolution avec modération, il en traversa toutes les phases sans éclat, mais sans danger. Enfin ce fact, et on pourrait peut-être dire cet instinct, qui l'avait toujours guidé, le porta à s'attacher au général Bonaparte, qu'il avait connu chez Mme de Beauharnais. L'expédition d'Égypte ayant été résolue, Denon obtint d'en faire partie, et ce fut pour lui une nouvelle occasion de déployer tout ce que son amour pour les arts avait de généreux et d'intrépidité. Il fit avec Desaix la cam-

pagne de la haute Égypte; là, portant son portefeuille en bandoulière, on le vit maintes fois devancer au galop les premiers escadrons de l'armée, s'asseoir sur le terrain qui allait devenir un champ de bataille, et achever paisiblement ses esquisses sous le feu de l'ennemi. De retour à Paris, il publia (1802) le *Voyage dans la basse et la haute Égypte* (2 vol. grand in-fol., avec 141 planches; on en a plusieurs éditions en plus petit format); c'est son plus beau titre de gloire comme écrivain, comme archéologue et comme dessinateur. La France accueillit avec transport cette importante publication, qui lui révélait les richesses monumentales de la patrie des Pharaons et des Ptolémées, et qui servit en quelque sorte de prolégomènes à la magnifique *Description* publiée par l'Institut d'Égypte. Deux ans après, Bonaparte le nomma directeur général des musées et de la Monnaie des médailles, poste qu'il a occupé jusqu'en 1815. Ici commence la troisième période de sa vie.

L'administration de Denon eut une grande influence sur les artistes, et par conséquent sur les arts. On lui a reproché de leur avoir donné une tendance qui retraits trop exclusivement dans un système d'admiration pour le chef de l'empire. Il fut chargé de faire frapper les médailles de son règne et d'élever la Colonne de la Grande-Armée. Denon accompagna l'empereur dans ses campagnes d'Autriche, d'Espagne et de Pologne, et jamais son intrépidité ne se démentit. C'était surtout dans les lieux les plus exposés, sur les champs de bataille, qu'il se plaisait à dessiner; son talent semblait grandir avec le danger. Ce fut lui qui désigna à l'empereur les principaux objets d'art qu'on choisit dans tous les pays pour en enrichir le Musée du Louvre. En 1815, après le second retour des Bourbons, Denon reentra dans la vie privée, ne s'occupant plus qu'à faire les honneurs de son riche cabinet avec sa grâce habituelle, son inaltérable gaieté et cette verve chaleureuse que l'âge ne refroidit pas. Il avait conçu le projet d'écrire l'histoire de l'art depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et sa collection lui en fournit à peu près tous les matériaux. Les dessins en furent lithographiés par d'habiles artistes; le texte seul restait à faire, et Denon allait y mettre la main lorsque la mort le surprit. M. Amaury Duval a terminé ce bel ouvrage, qui a paru, sous le titre: *Monuments des Arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes, recueillis par Vivant Denon, pour servir à l'histoire des arts*, lithographiés par ses soins et sous ses yeux, décrits et expliqués par Amaury Duval, 4 vol. in-fol.

Denon, dans sa longue carrière, a été tour à tour l'ami ou le protégé de Louis XV, de M. de Vergennes, du cardinal de Bernis, de David, de Robespierre, de Mme de Beauharnais et de Napoléon. Il était bien fait, doué d'une physionomie riante et spirituelle. Diplôme heureux, élégant écrivain,

artiste habile, bon administrateur, adroit courtisan, ami zélé, il fut aimé de presque tous ceux qui le connurent, et réussit dans tout ce qu'il entreprit.

Denon a donné plus de trois cents gravures, parmi lesquelles on s'accorde assez généralement à citer comme les plus remarquables: *Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; — les *Lions*, d'après Quaval; — *Le bon Samaritain*, d'après Rembrandt; — *Le Taureau* de P. Potter; — un *Grand Paysage* de Vander-Welde, etc. [C. FAMIN, dans *l'Encycl. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*. — Coupin, *Notice sur Denon*; dans la *Revue encyclopédique*, 1825, t. XXVII, p. 30-41.

DENORES (Jason). Voy. NORES (DE).

DENTAND (Jean), théologien genevois, du dix-huitième siècle. Il publia des extraits du Vieux et du Nouveau Testament sous le titre: *Recueil de passages de l'Écriture Sainte*; Genève, 1739, in-8°. Son fils Julien, né en 1736, publia un ouvrage intitulé: *Essai de Jurisprudence criminelle*; Genève, 1785, 2 vol. in-8°.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*.

DENTAND (Pierre-Gédéon), naturaliste genevois, né en 1750, mort en 1780. Il étudia la théologie et prêcha avec distinction; mais une santé très-faible le força de renoncer au ministère évangélique. « Avec des passions très-vives, dit Senebier, il eut un corps très-frêle, et fut exposé à mille chocs qu'une âme froide ressent à peine dans la société, mais dont chacun fait une plaie profonde à ceux qui sont doués d'une excessive sensibilité et d'un grand amour-propre. » Le malheureux Dentand mit lui-même fin à ses jours. On a de lui: *Relation de différents Voyages dans les Alpes de Faucigny, par MM. D* et D***; in-8°. Dentand est l'un des voyageurs et De Luc l'autre; — *Mémoire sur la culture des arbustes dans les dunes*; mémoire qui obtint l'accessit de la Société de Harlem, en 1777. Dans les *Lettres sur l'histoire de l'Homme et de la Terre*, par De Luc, on trouve les traités suivants de Dentand: *Réflexions cosmologiques*; — *Remarques sur les Dunes*; — *Remarques sur l'état de l'air*; — *Remarques sur la chaleur*. Dentand obtint un accessit à l'Académie de Berlin pour un mémoire sur cette question: *Est-il utile au peuple d'être trompé, soit qu'on l'induisse en de nouvelles erreurs, ou qu'on l'entretienne dans celles où il est?*

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*.

DENTATUS SICINIUS. Voy. SICINIUS.

* **DENTATUS (Marcus Curius)**, général romain, vivait vers 280 avant J.-C. Son surnom lui vint, d'après Pline, de ce qu'il avait une dent en naissant. Cicéron l'appelle un homme nouveau, et il descendait probablement d'une famille sabine. Tribun du peuple, il fit de Popposition à Appius Claudius l'aveugle, qui, président

en qualité d'interrex (roi par intérim) les élections des consuls, voulait, en dépit de la loi, déclarer nuls les votes donnés aux candidats plébéiens. Consul en 290 avec P. Cornelius Rufinus, il marcha contre les Samnites, et termina par une victoire éclatante une guerre qui dura depuis quarante-neuf ans. A la fin de cette campagne Curius Dentatus ne combattit pas les Sabins avec moins de succès, et obtint ainsi deux triomphes dans la même année. En 275 Curius Dentatus fut élu consul pour la seconde fois. Pyrrhus venait de quitter la Sicile et de rentrer en Italie. Dentatus se porta sur le Samnium, tandis que son collègue Cornelius Lentulus marchait sur la Lucanie. Après un combat acharné et longtemps douteux, il remporta sur Pyrrhus une victoire complète, à Bénévent. Le camp du roi fut pris, on tua deux éléphants, et sur huit qui furent pris, quatre furent réservés pour le triomphe : « Jamais, dit Florus, triomphe plus éclatant n'excita l'admiration des Romains. Jusque là l'on n'avait vu derrière le char du triomphateur que les troupeaux des Volsques ou des Sabins, les chariots des Gaulois, les armes brisées des Samnites; mais cette fois on voyait parmi les prisonniers des Molosses, des Thessaliens, des Macédoniens, des Brutiens, des Apuliens et des Lucaniens. On admirait parmi les dépouilles, de l'or, de la pourpre, des statues, des tableaux, tout ce qui faisait la joie et l'orgueil de Tarente. Mais ce que les Romains regardaient avec le plus de plaisir, c'étaient ces éléphants chargés de tours, qu'ils avaient tant redoutés. Ces monstrueux animaux marchaient la tête baissée, derrière les coursiers vainqueurs, comme s'ils avaient quelque sentiment de leur captivité. » Élu consul l'année suivante, pour la troisième fois, Dentatus acheva de soumettre les Lucaniens, les Samnites et les Brutiens, qui avaient continué la guerre après la défaite de Pyrrhus, et il se retira ensuite dans une ferme du pays des Sabins, où il vécut avec la plus grande simplicité. Ce fut dans cette retraite qu'il fit l'acte de désintéressement si souvent cité. « Les Samnites, dit Rollin, qui avaient pris Curius pour leur patron et leur protecteur, députèrent vers lui les principaux de leur nation, et lui firent offrir des présents considérables pour l'engager à les aider de son crédit dans le sénat et à leur faire obtenir de favorables conditions de paix. Ils le trouvèrent à la campagne, dans sa petite maison, auprès de son foyer, assis sur un escabeau, qui prenait son repas dans un plat de bois. Tout cet appareil fait assez connaître de quoi le repas était composé. Il n'y avait d'admirable dans cette maison que le maître. Après lui avoir exposé le sujet de leur députation, ils lui présentèrent l'or et l'argent que leur république les avait chargés de lui remettre entre les mains. Ils connaissaient bien peu Curius. Il leur répondit d'une manière gracieuse, mais refusa constamment leurs offres, et ajouta, avec

une noblesse digne d'un véritable Romain, qu'il trouvait beau « non d'avoir soi-même de l'or, mais de commander à ceux qui en possédaient beaucoup ».

Dentatus n'est pas moins connu par ses constructions que par ses victoires sur Pyrrhus et sur les Samnites. En 272, pendant son consulat, il bâtit un aqueduc (*Aniensis vetus*) qui portait à Rome l'eau del'Anio. Les dépenses furent couvertes par le butin fait dans la guerre contre Pyrrhus. Il devint le bienfaiteur de la ville de Réate, dans la Sabine, en desséchant une partie du Velinus, au moyen d'un canal taillé dans le roc, qui aboutissait à la rivière de Nar (Nera) et faisait une chute de cent-quarante pieds. Cette chute est encore célèbre aujourd'hui, sous le nom de cascade de Terni ou delle Marmore.

Titte-Live, *Epitome*, 11-14. — Polybe, II, 19. — Orose, III, 23; IV, 2. — Eutrope, II, 5. — Florus, I, 18. Valère-Maxime, IV, 3. — Plutarque, *Pyrrhus*, 20; *Apophth. Imp.*, I; *Cat. Maj.*, 2. — Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 73; XVIII, 4. — Zonaras, VIII, 6. — Cicéron, *Brut.*, 14; *De Senect.*, 13, 16; *De Republ.*, III, 23; *De Amicit.*, 3, 11. — Horace, *Carmina*, I, 12, 37. — Rollin, *Histoire Romaine*. — J.-H. Westphal, *Die Campaigne von Rom*, p. 130.

* **DENTONE** (*Antonio*), sculpteur vénitien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus, mais ceux qui restent suffisent pour lui assurer un rang distingué parmi les sculpteurs de son temps. Cicognara a publié la statue de *Vittorio Capello à genoux devant sainte Hélène*, groupe de Dentone, placé au-dessus de la porte principale de l'église Sainte-Hélène-en-l'Île, travail d'un style très-large, exécuté en très-beau marbre, en 1480. Dentone avait sculpté aussi, en 1464, à *Santo-Andrea della Certosa*, le mausolée d'Orsato *Giustiniani*. E. B.—N.

Cicognara, *Storia della scultura*.

DENTONE (*Girolamo Curti*, dit *Le*), peintre italien, né à Bologne, en 1576, mort en 1631. Né de parents pauvres, il fut dans sa jeunesse employé dans une filature, et il était déjà d'un âge mûr quand il entra dans l'atelier de Cesare Baglioni, après avoir toutefois reçu quelques principes de dessin de Leonello Spada, auquel il avait servi quelque temps de modèle. Il ne demeura pas longtemps auprès de Baglioni; ayant appris en étudiant la perspective pratique à se servir de la règle et du compas, il entreprit d'étudier seul les règles de l'architecture et de la perspective dans les ouvrages de Vignole et de Serlio. Il acquit ainsi une telle connaissance de la perspective verticale, du *sotto in su*, que plus qu'aucun autre peintre de ce genre il arriva par ses architectures feintes à produire une complète illusion. Il devint aussi très-célèbre comme peintre de décorations théâtrales. Les plus habiles artistes de son temps, tels que Brizio, François et Antoine Carrache et Le Guercchia lui-même ornèrent ses perspectives de figures et de statues. Plus tard, il s'associa Angelo Michele Colonna, et travailla avec lui jusqu'à sa mort. E. B.—N.

Malvasio, *Felcina pittrice*. — Orelli, *Memorie*. — Lanzl, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **DENTRECOLLES** (*François-Xavier*), missionnaire français, né à Lyon, en 1664, mort à Pékin, le 2 juillet 1741. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et se consacra aux missions de la Chine avec le père Parennin. Son caractère aimable, son esprit insinuant, ses manières douces et affables, lui gagnèrent l'estime et l'affection générales. Il écrivit en chinois un grand nombre d'ouvrages pour la propagation de la foi, et profita de son séjour en Chine pour étudier la fabrication de la porcelaine. Il observa aussi avec beaucoup d'attention la manière d'élever et de nourrir les vers à soie. Dentrecolles communiqua le résultat de ses recherches à ses collègues de France, qui en firent part au public. Ainsi, on trouve de lui plusieurs lettres dans la collection des *Lettres édifiantes*, et dans la *Description de la Chine* du P. Duhalde plusieurs traités, entre autres : un *Extrait d'un ancien livre chinois qui enseigne la manière d'élever et de nourrir les vers à soie pour avoir une récolte meilleure et plus abondante*; — *L'Art de rendre les peuples heureux en établissant des écoles publiques*; — *Dialogue où un philosophe chinois expose son sentiment sur l'origine et l'état du monde*; — *Extrait d'un livre sur les monnaies, composé sous la dynastie des Song*.

Lettres édifiantes, t. XXVI. — Duhalde, *Description de la Chine*. — Le P. Colonia, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*.

DENTZELL (*Georges-Frédéric*, baron), général français, né à Turkheim, le 25 juillet 1755, mort vers 1820. Il fit ses études à Iéna, et passa en Amérique à l'époque de la guerre de l'indépendance, en qualité d'aumônier du régiment de Deux-Ponts. De retour en France, il devint pasteur de l'église luthérienne de Landau jusqu'à la révolution. Élu membre de la Convention, il fut envoyé en mission dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Pendant le siège de Landau, il commit quelques actes arbitraires contre les officiers et les autorités civiles, mais il contribua énergiquement à la défense de la place. Cependant, il fut arrêté par l'ordre des commissaires Lacoste et Baudot, et ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor. Rentré dans la Convention après cette époque, Dentzell s'éleva d'abord contre les terroristes, et combattit plus tard dans le Conseil des Anciens, où il siégea jusqu'à 18 brumaire, le parti réactionnaire. Il fit les campagnes de l'empire en qualité d'officier supérieur d'état-major. L'humanité avec laquelle il traitait les pays conquis lui valut des décorations étrangères. En 1809 Alexandre lui conféra, par une lettre de sa main, le titre de commandeur de Sainte-Anne. Chargé de l'autorité à Vienne, il mérita de cette capitale une médaille d'or en témoignage de reconnaissance. En 1813 il fut nommé général de brigade et baron. Il fut mis à la retraite en 1815.

Rabbe, Boisjollin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*.

* **DENYAU**, en latin **DENYALDUS** ou **DENIALDUS** (*Robert*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Rotomagensis Cathedra, seu Rothomagensium pontificum dignitas et auctoritas in suam diœcesanam Pontesiam*; Paris, 1633, in-4°; — *Vita sancti Clari in pago Vulcassino*; ibid., 1633, in-4°; en français, Rouen, 1645, in-8°; — *Rollo Northmanno-Britannicus*; Rouen, 1660, in-fol., 1^{re} partie; la 2^e partie, intitulée *Vindictæ Normannicæ*, est restée manuscrite.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

DENYS (*Διονύσιος*), nom commun à plusieurs personnages grecs, que nous divisons en trois classes, *princes, saints, et écrivains*, etc., par ordre chronologique.

I. *Denys princes.*

DENYS l'ancien, tyran de Syracuse, né vers l'an 430 avant Jésus-Christ, d'une famille distinguée, s'il faut en croire Cicéron, mort en 368, n'était, selon Diodore, qu'un simple greffier, de la plus humble condition. Quoi qu'il en soit de son origine, il fut lui-même l'auteur de sa fortune : citoyen d'une république dégénérée, il commença par flatter le peuple, pour s'en rendre maître. Agrigente venait de tomber au pouvoir des Carthaginois : les Syracusains, qui craignaient le même sort, étaient mécontents de leurs généraux, mais ils hésitaient encore à les accuser. Denys, montant à la tribune, demanda qu'ils fussent châtiés sans délai. Condamné par les magistrats, il trouva dans l'historien Philiste un riche et puissant appui, qui lui assura l'impunité, en payant ses amendes. C'était encourager son audace : il proposa aux Syracusains de placer à la tête des affaires des citoyens sans fortune, sous le prétexte que plus rapprochés du peuple par leur condition, ils le serviraient mieux. Élu parmi les nouveaux magistrats, il appela d'abord sur ses collègues les soupçons de la foule, en affectant de ne pas se rendre à leurs conférences : il n'y prit part que pour faire rappeler les bannis, qu'il voulait s'attacher. La révolte du peuple de Géla contre l'aristocratie lui fournit l'occasion de consolider son pouvoir. Maître de la ville, il fit condamner les plus riches, vendit leurs biens, en distribua le prix à la garnison, et promit aux siens une double paye. Le jour où il revint à Syracuse, le peuple célébrait des fêtes publiques. A la nouvelle de son retour, la foule, qui sortait du théâtre, se porta à sa rencontre, et lui demanda ce qu'il avait appris des Carthaginois. Denys, habile à profiter des circonstances, répondit qu'il n'en avait pas de nouvelles; mais qu'il était bien plus inquiet de voir la ville se livrer ainsi à de folles réjouissances, au lieu de surveiller les perfides menées de ses magistrats. Enfin, frappant le dernier coup, il déclara qu'il

aimait mieux se démettre de ses fonctions que de passer pour complice des traîtres. Le lendemain la multitude, excitée par ses accusations, le proclama général en chef, avec un pouvoir dictatorial (405).

Son premier soin fut de doubler la solde de ses troupes; mais une armée était un point d'appui trop mobile : il résolut de se faire donner une garde, comme Pisistrate, et il y réussit par les mêmes moyens. Appelé à Leontium, il avait établi son camp dans la campagne, « lorsqu'au milieu de la nuit il fit répandre l'alarme par ses domestiques, et jeter de grands cris, comme si on avait voulu attenter à sa personne. En même temps il se réfugia dans la forteresse de la ville, où il passa la nuit en allumant des feux et en appelant auprès de lui les plus braves de ses soldats. Dès le lever du jour la foule se rassembla à Leontium. Denys vint lui-même raconter les détails de cette prétendue conspiration, et il persuada à la multitude de lui donner une garde de six cents hommes, qu'il choisirait lui-même (1) ». Dès lors, jetant le masque, il se rendit à Syracuse, dressa sa tente dans le Naustathme (quartier du port), et se proclama « le tyran de sa patrie ». Son mariage avec la fille d'Hermocrate affermit sa toute-puissance : Daphné et Démarque, dont l'influence sur le peuple lui portait ombrage, en furent les premières victimes.

Il se hâta de tourner l'ardeur des Syracusains contre les Carthaginois. Imilcar assiégeait Géla. Les habitants se défendaient avec courage : aidés des enfants et des femmes, ils relevaient pendant la nuit les pans de mur que le bélier avait renversés durant le jour. Denys se porta à leur secours : l'habileté de son plan échoua contre la vigoureuse résistance des Carthaginois. Sur l'avis de ses officiers, il renonça à leur livrer une nouvelle bataille; mais pour ne pas encourir le reproche d'avoir abandonné les Géléens, il les força, ainsi que ceux de Camarine, à sortir de leur ville et à se réfugier à Syracuse. La vue de ces malheureux, jetés au hasard sur les rontes, fit éclater le ressentiment de l'armée contre Denys. Après avoir tenté de l'assassiner, la cavalerie prit les devants pour aller à Syracuse exciter une révolte. Denys, à la tête de ses troupes d'élite, s'élança à sa poursuite, brûla les portes de la ville, qu'il trouva fermées, et massacra ceux des cavaliers qui firent résistance; les autres se réfugièrent à Etna. Quant aux mécontents de Géla et de Camarine, il les envoya à Leontium; puis il conclut la paix avec les Carthaginois. Il en profita pour asseoir sa tyrannie sur des bases plus solides. Il s'établit dans le quartier le plus facile à défendre, appelé l'île, s'y fortifia, et éleva au milieu une citadelle qui put lui servir d'asile; enfin, il en partagea les habitations entre ses mercenaires et des

étrangers. Le plus important était de tenir les Syracusains en haleine; il entreprit donc de réduire les villes favorables aux Carthaginois : il marchait contre les Herbésiniens, quand tout à coup une nouvelle révolte éclata, appuyée et fomentée par les cavaliers bannis. Revenu en toute hâte, Denys s'enferma dans l'île, où il fut assiégé. Privé de toute communication avec la campagne, abandonné de ses mercenaires, il voyait encore Rhegium et Messine se préparer à soutenir les rebelles, et sa tête était mise à prix. Il pensait à abdiquer. Philistus l'en dissuada : « Un roi, lui dit-il, ne doit sortir de son palais que par les pieds ». Résolu dès lors à se défendre, il demanda seulement aux Syracusains la permission de sortir de la ville avec les siens : en même temps il appela secrètement les Campaniens à son aide. Le dévouement de ces auxiliaires, la division qui se mit parmi les révoltés, leurs imprudences, lui enrent bientôt rendu la liberté et le pouvoir. Il traita les vaincus avec plus de générosité; mais pour prévenir de nouveaux soulèvements, il leur fit enlever leurs armes pendant qu'ils étaient à la moisson, entoura la citadelle d'un second mur, et augmenta le nombre de ses mercenaires.

Sous la perpétuelle menace de ces révoltes et de ces complots, Denys était devenu soupçonneux et cruel : c'étaient des étrangers qui formaient sa garde; il ne sortait jamais sans porter sous sa robe une forte cuirasse, et nul n'était admis en sa présence qu'après avoir été fouillé. Ses parents mêmes lui étaient suspects. Un jour son frère, en lui faisant la description d'un terrain, prit la hallebarde d'un soldat pour en tracer le plan : Denys le réprimanda avec violence, et tua le garde qui avait prêté son arme. Thesta, sa sœur, qu'il avait mariée à Polyxien, encourut aussi plus d'une fois sa colère (voy. POLYXIEN). La chambre qu'il habitait était entourée d'un fossé qu'on passait sur un pont-levis; et quand il haranguait le peuple, c'était du haut d'une tour. Les plus innocentes plaisanteries étaient punies comme des menaces. Un officier, Marsyas, eut le malheur de songer qu'il lui coupait la tête et l'imprudence de le dire : Denys le fit mourir, en disant qu'il n'y aurait pas révé la nuit s'il n'y avait pas pensé le jour. Il traita avec la même rigueur un barbier qui s'était vanté, en riant, de porter toutes les semaines le rasoir à sa gorge; et pour ne plus confier sa tête à un étranger, il apprit à ses filles à lui brûler la barbe avec des coques de noix. Il sacrifiait à ses soupçons jusqu'à ses amitiés les plus tendres. Le plus jeune de ses favoris, Léon, était le seul auquel il remettait son épée quand il jouait au jeu de paume. Un courtisan, mal inspiré, lui dit un jour : « Voilà donc quelqu'un à qui votre vie est confiée. » Léon ayant souri, Denys résolut de le faire mourir. Trois fois il en donna l'ordre, trois fois il le révoqua; la crainte finit par l'emporter : « O Léon! s'écria-t-il en pleurant, il

(1) Diodore, livre XIII, chap. xcvi, traduction de M. Hofer, t. III, p. 336.

n'est pas permis que tu vives. » Élien et Plutarque l'accusent de la mort de sa mère. Ceux qui échappaient au dernier supplice étaient jetés dans les Carrières ou Latomies : c'étaient des prisons, dont on lui attribue l'invention. La plus célèbre portait, à cause de sa forme, le nom de l'*Oreille de Denys* : telle en était en effet la secrète disposition (1), que tous les sons se dirigeaient d'eux-mêmes vers une ouverture qui aboutissait dans la chambre du tyran; et il y passait des jours entiers à écouter les discours et les plaintes de ses victimes. Les voyageurs modernes racontent qu'aujourd'hui encore l'écho y rapporte très-distinctement le bruit d'une feuille de papier déchirée. Ce qui est plus certain, et ce que tous les auteurs anciens attestent, c'est que cet abîme de deux cent cinquante pieds de longueur et de quatre-vingt pieds de hauteur reçut plus d'une fois des familles entières : on a trouvé des restes de fer et de plomb dans des excavations où les prisonniers étaient sans doute attachés; et s'il faut en croire Élien, quelques-uns y restèrent assez longtemps pour se marier et avoir des enfants, que la vue des chevaux effrayait lorsqu'ils étaient rendus à la lumière. La tradition en faisant de Denys le type du tyran lui a probablement attribué plus d'une cruauté dont il ne fut pas coupable; mais l'histoire de Damoclès ne nous le montre-t-elle pas (*voy. DAMOCLÈS*) l'esprit toujours inquiet, la main toujours levée, pour défendre sa vie en péril?

Aussi peut-on croire que ce ne fut pas sans une arrière-pensée d'intérêt personnel qu'il entretint la guerre. Jamais il ne chercha à ruiner complètement la puissance des Carthaginois ni celle des villes rivales de Syracuse. Un oracle lui avait prédit, rapporte Diodore, qu'il mourrait le jour où il vaincrait un ennemi plus fort que lui; et il aimait à répéter qu'il était inférieur aux Carthaginois. Mais il avait d'autres raisons plus sérieuses pour les ménager. Le secret de sa politique, c'était de perpétuer la guerre, qui, en réunissant les Syracusains contre l'ennemi commun, empêchait les mécontents de se retourner contre lui : tous y gagnèrent, car s'il ne détruisait pas les ennemis de Syracuse, ce n'est pas moins de son règne que date le commencement de la grandeur de cette ville. Après avoir rapidement soumis les villes dont le voisinage inquiétait sa domination, Naxos, Catane, Leontium (403), il commença secrètement ses préparatifs contre les Carthaginois. Il réunit de tous les points de la Sicile 60,000 artisans pour fortifier les épipoles (en 402); lui-même, il assistait aux travaux avec ses amis; et telle était l'émulation des ouvriers, qu'ils ajoutaient d'eux-mêmes à leur journée une partie de la nuit. En même temps il fondait au pied de l'Étna Adranum, pour y établir une partie de ses mercenaires (en 400). La folle tentative de Rhe-

gium, qui prétendit venger Naxos et Catane, comme elle d'origine chalcidienne, refarda un instant l'achèvement de ses desseins; mais il les reprit aussitôt (en 399). La ville fut, dit Diodore, transformée en un vaste atelier, où réalisaient de force et d'habileté des ouvriers italiens, grecs, carthaginois même, attirés par la promesse d'un riche salaire : 140,000 boucliers, autant de casques et de contelas, 14,000 cuirasses, un nombre considérable de javelots furent fabriqués en moins d'un an; et c'est à cette époque qu'on rapporte l'invention de la catapulte et de la quinquerème. Denys n'avait plus qu'à réunir une armée : toute la Sicile y concourut d'elle-même; et les Locriens, plus prévoyants que les Rhégiens, lui envoyèrent avec empressement des auxiliaires et l'épouse qu'il leur avait demandée (en 398). Après la célébration de ses noces, pendant lesquelles il avait prodigué aux Syracusains les festins et les fêtes, il convoqua une assemblée générale et rappela au peuple combien il avait souffert de la domination des Carthaginois. Le pillage qu'il permit de riches propriétés que quelques-uns d'entre eux possédaient à Syracuse mit le comble à l'enthousiasme, qui gagna rapidement les villes voisines; et bientôt Carthaginois et Phéniciens furent expulsés de la Sicile. Carthage était prise au dépourvu : la peste venait de décimer ses mercenaires. Denys, profitant de ces avantages, vint avec 83,000 hommes et 200 vaisseaux établir son frère Leptine devant Mothye, la clef de l'Éryx, qui avait toujours été le centre des opérations des Carthaginois. Puis, à la tête de quelques troupes légères, il parcourut la Sicile, ravageant les territoires des villes demeurées fidèles à l'ennemi. En vain Imilcar tenta une diversion sur Syracuse pour arracher ses forces de Mothye. Denys, pressant le siège, força les Mothyens dans leurs derniers retranchements, et mit la place à feu et à sang (en 397). Mais il fut moins heureux dans la campagne suivante (en 396). Imilcar, de Leptine à Panorme, vainqueur, marcha sur Syracuse. Denys, campé autour d'Égeste, était éloigné de ses troupes : il n'eut que le temps de se jeter dans sa capitale. Imilcar vint derrière lui établir son camp aux portes de la ville, et s'y fortifia. Déjà le peuple, excité par Théodose, appelait de ses vœux l'ennemi, et bravait le tyran. Mais la peste vint à son aide; le désordre se mit dans l'armée ennemie : il la dispersa et brûla la flotte. Il lui eût même été facile d'annéantir de ce coup les forces d'Imilcar; il aimait mieux lui fournir les moyens de se retirer avec le petit nombre de soldats qui lui restaient : c'étaient des ennemis qu'il tenait en réserve aux Syracusains.

N'ayant plus rien à craindre des Carthaginois, il tourna ses regards et son ambition vers l'Italie. Les Rhégiens voulaient encore de provoquer ses armes, en attaquant Messine, qu'il avait fortifiée (en 394). Denys battit leur général syracusain, Héloris, et il songeait à passer le détroit pour attaquer Rhegium; mais il voulut d'abord s'assurer de

(1) Les ouvriers qui l'avaient faite furent mis à mort.

Naxos, son alliée. Il fut mis en déroute par les Sicules. En 393 il reprit l'avantage sur Magon, qui, avec quelques troupes carthagoises, soutenait les rebelles; et il alla, avec 100 trirèmes, brûler un quartier de Rhegium, mais sans pouvoir la prendre. Il eût même retrouvé l'année suivante, à Agryis, l'occasion de détruire l'armée carthaginoise qui avait voulu profiter de son absence; mais, fidèle à sa politique, il laissa Magon remettre à la voile, malgré une double révolte de ses troupes, fatiguées d'une guerre sans résultats, et il se contenta d'enlever Tauromenium aux Sicules : c'était un nouveau pas vers l'Italie, dont il convoitait toujours la conquête. L'énergique défense des Rhégiens, soutenus par ceux de Crotona (en 390), le rejeta encore une fois sur les côtes de la Sicile; mais plus heureux, en 389, il battit leurs troupes réunies sous le commandement d'Héloris, assiégea Rhegium, qui se rendit, et rasa Caulonia. L'Italie lui était ouverte; mais tandis qu'il était allé s'emparer d'Hipponium, les Rhégiens, qu'il ruinait par ses exactions et par le séjour prolongé de ses troupes, se révoltèrent (388). Il investit leur ville, les réduisit à la famine, les priva même des herbes dont ils se servaient pour faire leur pain; et s'étant emparé de Phytton, leur chef, il fit noyer son fils, en 387.

Toutefois, il poursuivait dans ses guerres un but plus élevé et plus digne de son ambition, que souillaient ses crnelles vengeances. Il voulait, pénétrant jusqu'à la mer Ionienne, y établir sa domination et s'assurer le chemin de la Grèce. C'est dans cet espoir qu'il avait fondé, sur les bords de l'Adriatique, la colonie de Lissus, et en 385 il aida les Pariens à en établir une autre, dans l'île de Pharos. Déjà son nom était connu dans le Péloponnèse, où il avait contracté alliance avec les Lacédémoniens. La soumission de Rhegium lui laissant la libre disposition de ses forces, il intervint directement dans les affaires des Illyriens, et les appuya contre les Molosses, qui avaient chassé leur roi Alcétas, son allié. Ce fut une occasion de faire passer une armée considérable en Épire. En même temps les Gaulois, qui venaient de brûler Rome, lui offraient leur amitié en 385; et il se voyait maître de l'Italie. Ces projets de conquête n'aboutirent malheureusement qu'au pillage du temple de Jupiter à Dodone et de celui de Cérés en Étrurie. C'est sans doute vers le même temps qu'il s'empara des trésors du sanctuaire de Proserpine à Locres : « Voyez, disait-il à ses courtisans, en revenant avec un vent favorable, comme les dieux protègent les impies ! » Déjà il avait dépouillé les temples de la Sicile, et surtout celui de Jupiter Olympien à Syracuse. Le dieu était revêtu d'un manteau d'or massif : il le remplaça par un manteau de laine, « parce que l'autre était, disait-il, trop froid en hiver et trop lourd en été ». Il avait enlevé de même à la statue d'Esculape sa barbe d'or : « Apollon son père n'en ayant pas, il n'était pas juste que le fils en portât ». L'emploi qu'il fit de ces dépouilles est

sa meilleure justification. « Il avait fait construire dans le port des bassins qui pouvaient contenir deux cents trirèmes; l'enceinte de la ville était plus grande qu'aucune de celles qui entouraient les villes grecques; il avait bâti de vastes gymnases sur les bords de l'Anapus; enfin, il ne négligeait rien de ce qui pouvait servir à l'accroissement et à la magnificence de Syracuse (1). »

La guerre qu'il reprit contre les Carthagois ne lui laissa pas le loisir d'étendre sa domination en dehors de la Sicile. Les villes qui appartenaient encore aux Carthagois, séduites peut-être par la gloire de l'administration de Denys, inclinaient visiblement à la révolte : il les y détermina. Les Carthagois, ayant réuni toutes leurs forces, confièrent à Magon le commandement de deux armées qui devaient agir simultanément en Sicile et en Italie. Leur défaite près de Cabala, où Magon lui-même avait succombé, les réduisit à demander la paix; mais Denys y mettait pour condition qu'ils évacueraient la Sicile et rembourseraient tous les frais de la guerre, ils placèrent à leur tête le fils de Magon, qui vengea la mort de son père à Cronium. Plus de 14,000 Siciliens restèrent sur le champ de bataille, et parmi eux l'un des frères de Denys, qui commandait l'aile gauche de l'armée (en 383). Cette victoire rétablit les affaires des Carthagois. La paix ayant été de nouveau rompue en 368, Denys commença par enlever, en quelques jours, Entelle, Sélinonte, et mit le blocus devant Lilybée; mais informé que le chantier des Carthagois avait été brûlé, il crut n'avoir plus rien à craindre : il renvoya donc ses meilleurs bâtiments à Syracuse, et vint, avec les autres, prendre possession du port d'Éryx. Il y fut surpris par une nouvelle flotte de deux cents navires, que les Carthagois avaient armée à la hâte, et pas un de ses vaisseaux n'échappa. Ce fut dans l'hiver qui suivit ce désastre qu'il succomba sous le poignard de ses sujets, selon Justin, empoisonné par son fils (*voy. DENYS le jeune*) suivant Plutarque et Cornelius Nepos. Plinie prétend au contraire qu'il mourut de joie; d'autres, d'intempérance. Le récit de Diodore justifie ces deux dernières opinions, en les conciliant. Selon lui, Denys serait tombé dans une grave maladie; à la suite des festins qu'il offrit à ses amis, en l'honneur de sa victoire, aux fêtes de Bacchus.

Denys avait toujours eu des prétentions à la gloire littéraire; mais il aimait plus les lettres, à ce qu'il semble, qu'il ne les protégeait; de tous les poètes ou philosophes qu'il appela à sa cour, aucun n'y demeura ou n'y resta impunément. Philoxène commença par payer de sa liberté la franchise avec laquelle il avait jugé une mauvaise pièce de vers sur laquelle le tyran lui avait demandé son opinion dans un festin. Le lendemain, il fut tiré de prison, et le tyran ayant

(1) *Diodore*, XV, 13, traduction de M. Hoefler, III, 13.

voulu le soumettre à une nouvelle épreuve, le poète se contenta d'appeler les gardes, en leur disant : « Reconduisez-moi aux Carrières ». Cette saillie fit sourire le tyran, qui lui pardonna ; et dans la suite Philoxène sut habilement concilier la prudence avec le respect de la vérité. Denys lui ayant montré un jour quelques distiques qu'il avait composés sur un sujet lamentable, il répondit amphibologiquement « qu'ils lui faisaient pitié ». Ces éloges à double sens suffisaient-ils à Denys ? Du moins, il paraît que Philoxène vieillit paisiblement à Syracuse. Il n'en fut pas de même de Platon, que Dion avait invité à venir de Tarente, où le philosophe voulait s'établir. Dion, beau-frère de Denys, était en grande faveur à sa cour ; le seul peut-être de tous ceux qui approchaient l'avare tyran, il avait la permission de puiser à discrétion dans le trésor. Il se flatta que Platon aurait quelque influence sur l'âme de Denys. Denys n'était pas inaccessible aux conseils ; mais la domination lui était chère avant toute chose ; et comme Platon blâmait la tyrannie dans tous ses discours, il le renvoya dans sa patrie. Diodore dit même qu'il le fit conduire au marché et vendre comme esclave au prix de vingt mines. D'autres prétendent que le capitaine du navire sur lequel Platon fut embarqué avait ordre de l'exposer dans la première île où il aborderait (1).

Cicéron rapporte que Denys cultivait la musique et l'histoire ; mais c'est du titre de poète qu'il se montra particulièrement jaloux. Dès 388 il avait envoyé aux jeux Olympiques des déclamateurs conduits par son propre frère Théaride, avec des vers qu'ils devaient présenter au concours. La magnificence de leurs costumes éblouit d'abord les yeux des Grecs, mais ils trouvèrent la pièce détestable ; le lendemain, dans la course, ses chars furent brisés, et, pour comble de malheur, le vaisseau qui lui rapportait ces tristes nouvelles fit naufrage sur les côtes de Tarente. Denys, attribuant à la jalousie le mauvais succès de ses vers, présenta deux ans après un second poème, qui fit rire. Ce second échec lui fut plus sensible. La tristesse qu'il en conçut fut telle, qu'il condamna plusieurs de ses amis à mort, d'autres à l'exil, comme coupables de porter envie à son talent. Philiste, son fidèle général, et son frère Leptine, furent du nombre. Ces farouches emportements font comprendre comment il succomba à l'excès de sa joie, quand il apprit qu'il avait remporté à Athènes le prix de poésie. Cette gloire n'est cependant pas celle qui demeure attachée à son règne. Denys l'ancien a bien mérité le nom de Denys le Tyran, que lui a infligé l'histoire ; mais ses vices et ses cruautés n'ont pas fait oublier les services qu'il rendit à sa patrie par ses victoires sur les Carthaginois et son habile administration. Telle était, dit Polybe,

l'admiration qu'il inspirait à Scipion l'Africain, qu'à part Agathocle, son successeur, il ne trouvait personne à lui comparer pour la science du gouvernement et l'art de la guerre.

Denys avait eu plusieurs femmes : la première, fille d'Hermocrate, avait péri dans l'émeute soulevée par la cavalerie syracusaine, en 405. Il en épousa plus tard deux à la fois, Doride et Aristomaque, qui avaient une égale part à son affection. Élien rapporte que l'une le suivait à l'armée, et il le trouvait l'autre à son retour. Il eut d'Aristomaque, qui était sœur de Dion (*voy. Dion*), deux fils, Hipparinus et Niséus : deux filles, Sophronime et Arété. Doride lui donna Denys le jeune, qui lui succéda. GRÉARD.

Diodore de Sicile, livres XIII (91, et sqq.), XIV (7 et sqq.), XV (6, 7, 13, 14, 15, 16, 17, 73, 74) ; *traduction de M. Hoefler*, tome II et III. — Plutarque, *Vie de Dion* (3, 5, 6, 7, 10). — Justin, XX. — Pline l'ancien (I, 8, 33). — Cornelius Nepos, *Vie de Dion, Vie des Rois* (De Regibus). — Cicéron, *De Natura Deorum* (III, 35). — Lettres de Platon, *passim*.

DENYS le jeune, fils de Denys l'ancien et de Doride, succéda à son père en 368 avant Jésus-Christ. Plutarque et Cornelius Nepos l'accusent, d'après Timée, d'avoir hâté la mort de son père, dans la crainte que Dion ne profitât de ses derniers instants pour s'emparer de la domination. Cette assertion ne paraît pas fondée (*voy. DENYS l'ancien*) : les Syracusains laissèrent d'eux-mêmes entre ses mains le souverain pouvoir, par reconnaissance peut-être pour l'administration de Denys, dont ils commençaient à sentir les bienfaits, peut-être aussi par confiance dans un jeune prince qui inaugura son règne en délivrant 3,000 prisonniers et en supprimant les impôts pour trois ans. Mais Denys ne tarda pas à démentir ces espérances. Après quelques campagnes sans succès contre les Carthaginois, il se hâta de traiter, et la même année il profita des avantages qu'il avait remportés sur les Lucaniens pour leur imposer la paix (en 359). Quelque temps auparavant, comme s'il eût songé à exécuter les grands projets de son père, il avait fondé en Apulie deux villes qui devaient offrir aux bâtiments marchands une rade sûre contre les corsaires de la mer Ionienne. C'est à ces deux ou trois faits que se borne l'histoire extérieure de son règne. C'était moins la paix qu'il cherchait que l'oisiveté ; cette apparente douceur était, au fond, de la mollesse. Son père, dont l'imagination soupçonneuse voyait partout des ennemis, l'avait toujours tenu éloigné des affaires : Denys le jeune était arrivé au pouvoir sans expérience, et il manquait de cette énergie qui quelquefois y supplée. Il fut bientôt assailli de flatteurs, qui, excitant ses vices et ses mauvaises passions, le plongèrent dans la plus honteuse débauche. Dion entreprit de l'en tirer. Ses vertus, son influence sur les Syracusains, sa parenté avec Denys lui donnaient le droit de l'aider de ses conseils : la proposition qu'il avait faite d'armer cinquante galères, lors de la dernière guerre contre les Carthaginois,

(1) Platon, dans ses Lettres, où il ne ménage pas Denys, ne parle pas de cette circonstance, qu'il n'aurait sûrement pas oubliée, si elle était vraie. Peut-être ne fut-ce qu'un soupçon de la part des amis du philosophe.

avait encore augmenté son crédit. A force d'entretenir Denys des hautes doctrines de Platon, il finit par lui inspirer un vif désir de voir le philosophe. Platon, qui se souvenait de la perfide hospitalité de Denys l'ancien, n'était pas tenté d'en renouveler l'épreuve; mais il ne put résister aux instances de son intime ami (voy. *Lettres de Platon*, 3); et l'accueil qu'il reçut dut l'encourager dans ses desseins. Un char magnifiquement orné l'attendait sur le rivage; et s'il faut en croire Élien, ce fut Denys lui-même qui voulut tenir les rênes, après avoir offert aux dieux un sacrifice pour les remercier de la faveur insigne qu'ils lui accordaient. En quelques jours le tyran changea de conduite : l'étude des sciences et de la philosophie, en l'arrachant à la mollesse et à la débauche, semblèrent élever et purifier son âme. Platon le pressait de rendre la liberté aux villes grecques et de rétablir le gouvernement démocratique à Syracuse : exalté par ces discours, Denys en vint à déclarer publiquement qu'il avait la tyrannie en horreur. Grande fut la terreur parmi les courtisans : l'exemple du prince, le goût de la nouveauté les avaient un instant entraînés aux leçons de Platon; la crainte que Denys n'échappât à leur influence les réunit bientôt contre lui. Mais il fallait d'abord éloigner Dion, son appui. Dion avait jadis écrit aux magistrats de Carthage de ne pas traiter avec le tyran sans qu'il fût présent aux conférences : il espérait contribuer à rendre la paix plus solide. Ils l'accusèrent de trahison : sur l'ordre de Denys, Philiste, qu'ils avaient fait rappeler de l'exil (*voy. Philiste*), le conduisit un jour, seul, aux bords de la mer; là, il lui lut ses lettres, et sans écouter sa justification, il le fit monter sur un vaisseau qui l'emporta en Italie (en 360).

Mais son départ, loin de ruiner l'influence de Platon, ne fit d'abord que l'accroître et l'affermir. Denys ne voulait pas le laisser partir; non pas seulement qu'il craignit son alliance avec Dion à l'étranger, mais il s'était pris à l'aimer d'une amitié presque jalouse. Sous prétexte de lui faire honneur, il le tenait enfermé dans la citadelle, afin de l'avoir constamment près de lui. Là, il ne cessait de l'entourer des plus pressants égards; il voulait avoir plus de part que personne à son estime : il était prêt à lui sacrifier tout ce qu'il possédait, l'empire même, s'il consentait seulement à ne pas lui préférer Dion. C'étaient tous les jours des scènes de violents reproches, d'humbles repentirs, et de réconciliations bientôt troublées. Tristes contrastes d'une âme faible : « Il brûlait d'envie, dit Plutarque, d'entendre Platon et d'être initié aux plus hauts secrets de sa philosophie, et il en rougissait « devant ses courtisans, qui cherchaient à l'en « détourner comme d'une étude corruptrice et « fatale à sa puissance. » Cependant la guerre qui survint le força à renvoyer le philosophe en Grèce; mais ce ne fut qu'après lui avoir fait promettre de revenir; il s'engageait en retour à rao-

perler Dion. Platon aborda donc pour la troisième fois en Sicile (358), pour affronter encore cette horrible Charybde, comme il le dit lui-même (lettre 7). Mais l'amitié de Denys n'était plus un assez sûr rempart contre la haine des courtisans. Un jour qu'il l'avait renvoyé de sa chambre, en colère, des gardes faillirent l'assassiner. Denys le sauva; mais Arrhytas, qui s'était porté comme caution de la vie de Platon, s'empressa de demander son retour. Denys n'essaya plus de le retenir; mais, toujours inquiet du témoignage qu'il pourrait porter contre lui dans la Grèce, il le combla de présents (1).

Il semble même qu'il n'oublia pas tout de suite ses leçons; mais, par une illusion singulière, il intervint dans les rôles : il prétendait que c'était Platon qui s'était toujours opposé à l'affranchissement des villes grecques et au rétablissement de la démocratie à Syracuse, et avec tant d'assurance que Platon dut se disculper (2). Mais ses courtisans ne lui laissèrent pas longtemps cet étrange reste d'enthousiasme et de sagesse; et à peine eurent-ils ressaisi leur empire, que Denys retomba dans les désordres les plus scandaleux. Il restait souvent ivre pendant des mois entiers, et ces excès ayant affaibli ses yeux, il n'eut plus que des courtisans à vue basse, qui ne distinguaient pas même les mets placés devant eux. Ces débauches et les violences qu'elles ramènèrent portèrent bientôt au comble l'exaspération des Syracusains.

Ce fut alors que Dion, qui avait respecté le tyran tant qu'il le savait entre les mains de Platon, irrité par le traitement qu'il faisait subir à sa femme et à son fils, se décida à porter la guerre en Sicile. Il partit de Zacynthe avec deux vaisseaux de transport et huit cents mercenaires (Diodore dit mille); mais à peine eut-il débarqué à Minoa, qu'il vit accourir autour de lui Sicanien et Sicules, Grecs de l'île et de l'Italie. Il marcha sur Syracuse, qui lui ouvrit ses portes, et y proclama la liberté. Cependant Denys était à Caulonia, en Italie. A la nouvelle de cette révolution, il rappela Philiste, qui croisait avec sa flotte dans les parages de la mer Adriatique, lui ordonna de revenir en toute hâte vers Syracuse, tandis qu'il s'y rendrait lui-même d'un autre côté. Il y arriva sept jours après l'entrée triomphale de Dion. De l'île où il se retira, il tenta des négociations avec les Syracusains, demanda les plus considérables d'entre eux en otage, et, rompant tout à coup l'armistice, fit une sortie à la tête de ses troupes rangées en bataille. Un combat acharné se livra dans l'enceinte du stade. Ralliés par Dion, les Syracusains refoulèrent jusque dans la citadelle les mercenaires

(1) « Platon, lui disait-il, je crois que de retour à Athènes, vous direz bien du mal de nous avec vos philosophes. — A Dieu ne plaise, » lui répondit Platon, « que nos sujets de conversation à l'Académie soient assez stériles pour que nous ayons le temps d'y parler de vous. » (*Plutarque, Dion*, 22.)

(2) Platon (lettre 3^{me}).

du tyran : il sollicita une nouvelle trêve ; mais Dion, mis en garde contre les perfidies de Denys, prit le temps d'entourer la citadelle d'un mur infranchissable ; puis il lui déclara qu'il ne traiterait qu'après qu'il aurait abdicqué. Denys se soutint quelque temps avec peine : il envoya des députés à Dion pour lui offrir d'abord la moitié du souverain pouvoir, puis l'abandon de l'autorité entière ; mais le peuple voulait s'emparer de sa personne. Enfin, la défaite et la mort de Philiste ayant détruit les dernières espérances du tyran, il confia la garde de la citadelle à l'élite de ses mercenaires, commandés par son fils Apollocrate, et s'embarqua secrètement pour l'Italie, emportant tous ses trésors et les ornements royaux. Était-il convenu avec Dion qu'il garderait l'Italie et qu'il lui laisserait la Sicile et Syracuse, excepté la citadelle, dont Apollocrate demeurerait maître, comme le rapporte Cornelius Nepos ? Un tel partage est bien invraisemblable : toujours est-il que ce fut en Italie, à Locres, que Denys se retira.

Le malheur ne l'avait pas instruit : son premier soin fut de s'établir dans la citadelle ; et bientôt il fit peser sur les Locriens la tyrannie qui l'avait fait chasser par les Syracusains. Justin, qui l'accuse de plusieurs crimes qu'il n'a pas commis, et Athénée, qui se complait trop dans les anecdotes scandaleuses pour mériter d'être toujours cru sur parole, racontent que, non content de dépouiller les citoyens les plus opulents, il les fit mourir et déshonora leurs femmes et leurs filles. Ces lâchetés ne sont pas plus vraies sans doute que les barbares représailles des Locriens : après avoir violé les femmes et les filles de Denys, les Locriens leur enfoncèrent, dit-on, des aiguilles entre les ongles et la peau, coupèrent leur chair en morceaux et pilèrent leurs os dans un mortier. Strabon se borne à rapporter qu'après les avoir étranglées on brûla leurs corps et on jeta leurs cendres à la mer. Mais est certain que Denys mérita d'être chassé après six ans de règne, selon Justin, ou, comme le dit Diodore, avec plus d'exactitude, après dix ans, en 346.

Il avait toujours conservé le désir et l'espoir de rentrer à Syracuse. A peine arrivé à Locres, il avait envoyé Nysius porter des vivres et des secours à ses mercenaires. Attaqué à l'improviste au débarquement, Nysius fut battu ; mais il prit sa revanche. Une nuit, il sortit de la citadelle, et il se serait rendu maître de la ville, si Dion, rappelé en toute hâte, ne fût arrivé à temps de Leontium pour le repousser. Mais déjà la discorde s'était mise parmi les Syracusains ; deux partis se disputaient le pouvoir : Dion n'ayant triomphé de son rival, Héraclide, qu'en le faisant assassiner, succomba bientôt lui-même sous le poignard des mercenaires qu'il avait amenés de Zacynthe, en 354. Callipe, chef du complot, le remplaça, pour céder la place, au bout de treize mois, à Zipparinus, frère aîné de Denys,

qui se maintint deux ans. Après bien des révolutions, Denys parvint enfin lui-même à se rétablir ; mais ce ne fut que pour renouveler ses violences. Son caractère s'était aigri dans cette vie de perpétuelles débauches : les Syracusains appelèrent un libérateur. Hicétas, roi de Leontium, auquel ils s'adressèrent d'abord, leur amena des secours, mais avec l'intention de s'emparer lui-même de l'autorité. Ils demandèrent donc à Corinthe, leur métropole, un chef capable de les gouverner sans les asservir : le sénat leur envoya Timoléon, qui avait poignardé son frère Timophane, accusé d'aspirer à la tyrannie (*voy. TIMOLÉON*). Cependant, Hicétas assiégeait Syracuse ; mais manquant de vivres, il avait résolu de se retirer. Denys s'élança à sa poursuite, attaqua son arrière-garde, et engagea le combat. Hicétas fit volte-face, et, poursuivant Denys à son tour, il rentra dans la ville, dont il s'empara : il ne resta plus à Denys que le quartier de l'île. Trois jours après, Timoléon vint aborder à Rhegium, échappa, par une ruse, aux Carthaginois, surprit et dispersa au pas de course les troupes d'Hicétas, et vint camper devant Syracuse. La Sicile se déclara unanimement pour son libérateur. Denys, intimidé, lui livra la citadelle, et s'engagea à partir pour le Péloponnèse. « C'est ainsi, ajoute Diodore (1), qu'il perdit, par son indolence et sa pusillanimité, cette fameuse tyrannie que son père se vantait d'avoir consolidée avec des chaînes de diamant. »

Comment acheva-t-il sa carrière ? Réfugié à Corinthe, il affecta, suivant Justin, de vivre dans la condition la plus obscure, pour se livrer plus librement à ses passions honteuses. Vêtu de haillons, il allait s'enivrer dans les tavernes, et prenait plaisir à rivaliser d'ivrognerie avec les plus débauchés. La misère le réduisit enfin à donner des leçons de grammaire pour être toujours, ajoute Justin, sous les yeux de ceux qui le craignaient, et se faire plus mépriser encore de ceux qui ne le craignaient pas. Un érudit allemand (2) a entrepris de l'effacer de la liste des maîtres d'école, comme il le dit lui-même dans le titre d'un mémoire publié en 1732. Mais c'est une tradition fondée sur le témoignage de presque tous les auteurs anciens, et elle n'a rien par elle-même qui déshonore Denys. « Qu'il ait voulu, comme le dit Cicéron, avoir encore quelqu'un à qui il pût commander, » ou, ce qui paraît plus vrai, qu'il ait mieux aimé recourir aux plus humbles ressources plutôt que de tendre la main, il ne semble pas du moins qu'il soit tombé si bas dans l'estime publique que Justin le ferait supposer, puisqu'il fut accusé d'aspirer à la royauté. Et puis, comment concilier un jugement si sévère avec l'accueil que lui fit Philippe de Macédoine ? Tout barbare qu'il

(1) Diodore, XVI, 70, traduction de M. Hofer, III, 159.

(2) M. Heumann (*Epistola ad Rosphelium, in qua Dionysius, Siciliae rex, segregatur a numero magistrorum*).

était, Philippe aurait-il admis à sa cour un tel débauché? Ce n'est pas que cette hospitalité de Philippe soit une justification complète : la vieillesse de Denys est loin d'être pure, et le récit d'Élien, en s'accordant avec celui de Justin, lui donne bien quelque poids ; mais il ne faut pas oublier que Justin écrivait sous l'impression de la haine que l'antiquité avait vouée aux tyrans, et qu'Élien avait toujours en vue un idéal qu'il ne pouvait certes pas trouver dans la vie de Denys : c'est ainsi que leurs exagérations s'expliquent. D'ailleurs Justin le reconnaît lui-même, dans une phrase qu'il est bon d'opposer à ses accusations : « Denys, « dit-il (1), imitait les vices des autres plutôt qu'il n'était vicieux. » Là, ce me semble, est la vérité de son caractère : « J'avais hérité, disait-il à Philippe, qui lui demandait comment il avait pu perdre un empire que son père avait si solidement affermi, « J'avais hérité de sa puissance, et non de sa fortune. » La fortune de Denys l'ancien, c'était la fermeté inébranlable de son caractère, son infatigable activité, qui se portait sur tout : ses seules débauches avaient été de mauvaises poésies (2). L'âme de Denys le jeune n'était pas aussi fortement trempée, ce qui explique l'empire de ses courtisans ; mais elle était plus élevée, plus noble. Moins cruel que son père (*voy. DAMON et PYTHIAS*), quoi qu'en ait dit Justin, dont le témoignage à ce sujet porte complètement à faux (*voy. HIPPARINUS*), Denys le jeune fut aussi moins avide ; et tandis que Denys le Tyran avait pillé les temples de l'Italie et de la Grèce, il avait envoyé, lui, aux temples de Delphes et d'Olympie des statues d'or et d'ivoire (3). Il aimait les lettres et les arts : au rapport de Suidas, il avait laissé quelques écrits, qui n'étaient pas sans mérite, notamment sur les poésies d'Épicharme. Mais surtout il aimait à récompenser ceux qui les cultivaient. C'est ainsi qu'il donna un talent à Hélicon de Cyzique, qui avait prédit une éclipse de lune. Il paraît qu'il voulait accabler Platon de ses présents ; et s'il ne fut pas toujours assez maître de lui-même pour mettre à profit les leçons du grand philosophe, il faut lui savoir gré de l'avoir aimé avec tant de passion. Au moins

(1) XXI, V, 9.

(2) Un jour que Philippe lui demandait en quel temps son père avait eu le loisir de composer tant de poésies : « Il les composa, dit Denys, aux heures que vous et moi passons à nous divertir. »

(3) Ces statues furent enlevées dans le voyage par Iphicrate, qui manquait d'argent pour subvenir aux besoins de ses troupes. Denys le jeune s'en plaignit amèrement, dans une lettre que Diodore rapporte (XVI, 87, traduction de M. Hofer, III, p. 147.) « Denys au sénat et au peuple d'Athènes. — Je ne dois pas vous écrire, en vous souhaitant saint et prospérité ; car vous êtes des sacrilèges sur terre et sur mer. Vous avez pris et consacré en monnaie les offrandes que j'avais envoyées « aux dieux, et vous avez ainsi commis une profanation « envers les plus grands des dieux, Apollon de Delphes « et Jupiter l'Olympien. » Les Athéniens lui répondirent qu'il fallait s'occuper de la nourriture des soldats avant de s'occuper des dieux.

avait-il trouvé dans ces leçons, comme il le disait à ceux qui se moquaient de sa philosophie, « le secret de bien supporter son infortune ». Enfin, le meilleur jugement qui ait été porté sur lui est peut-être dans un mot prophétique de son père. Il avait outragé une dame de Syracuse : le vieux despote, en le gourmandant, lui demandait s'il avait jamais entendu dire qu'il se fût ainsi comporté dans sa jeunesse : « C'est, répondit le jeune homme, que « vous n'étiez point fils de roi. — Et toi, reprit « Denys, tu n'en seras jamais le père. » En effet, après son départ, Timoléon avait rétabli des magistratures populaires ; Syracuse avait recouvré sa liberté : de là, sans doute, la tradition rapportée par Pline, que le jour où Denys s'embarqua pour l'exil, l'eau du port perdit son amertume.

On croit que Denys vécut encore longtemps, et on raconte que dans ses dernières années il s'était fait prêtre de Cybèle, et parcourait la Grèce en demandant l'aumône au nom de la déesse : on ne sait pas au juste comment il mourut. GRÉARD.

Diodore de Sicile, livre XV et XVI, traduction de M. Hofer, tome III. — Plutarque, Cornelius Nepos, Vie de Dion. — Justin, chap. 21. — Élien, Athénée, Strabon Lettres de Platon.

DENYS (Διονύσιος) de Milet, un des plus anciens historiens grecs, vivait vers 500 avant J.-C. D'après Suidas, il était contemporain d'Hécatee de Milet, qui florissait vers 520. On voit cependant par le titre d'un de ses ouvrages qu'il survécut à Darius, c'est-à-dire à l'année 485. Denys écrivit une histoire de Darius fils d'Hystaspes en cinq livres. Suidas lui attribue encore un ouvrage intitulé Τὰ μετὰ Δαρῆτον, en cinq livres ; un autre sur les Perses (Περσικά), en dialecte ionien. Si ce sont là trois ouvrages différents ou si les deux derniers ne font qu'un seul et même ouvrage et sont la continuation du premier, c'est ce qu'on ne peut déterminer avec certitude, à cause de l'inextricable confusion qui existe dans les articles consacrés aux Denys par Suidas. Ce biographe attribue encore à Denys de Milet des Mythiques (Μυθικά), des Troïques (Τροϊκά) en trois livres ; un Cycle historique, en sept livres ; une Description (Περιήγησις) de toute la terre ; mais ces ouvrages peuvent fort bien appartenir à différents auteurs.

Suidas, au mot Διονύσιος. — Witzsch, Historia Homeri, I, p. 88. — Berhardy, dans son édition de Denys le Périégète et dans ses notes sur Suidas. — Lobeck, Aglaophe, II, p. 990. — Welcker, Der Epische Cyclus, p. 75. — C. Müller, Historicorum Græcorum Fragmenta, t. II, p. 5.

DENYS, prince grec d'Héraclée, sur le Pont-Euxin, né vers 360, mort vers 305. Second fils de Cléarque, qui s'était emparé du pouvoir souverain dans la ville d'Héraclée, il succéda à son frère aîné, Timothée, vers 338. Après la destruction de l'empire des Perses par Alexandre, il essaya d'étendre sa domination en Asie. En même temps les citoyens d'Héraclée exilés par

Cléarque et ses fils demandèrent au conquérant macédonien de rétablir la république dans leur patrie. Denys obtint par la protection de Cléopâtre, sœur d'Alexandre, que les vœux des exilés ne seraient pas exaucés. Cependant, il ne se crut pas en sûreté tant que vécut le fils de Philippe, et à sa mort il érigea une statue de l'Εὐθυμία, c'est-à-dire de la joie et de la paix de l'esprit. Les exilés d'Héraclée eurent alors recours à Perdicas, et le tyran se précautionna contre ce dernier en se joignant à ses ennemis. Il épousa Amastris, première femme de Perdicas, et retira de cette union des avantages considérables. Une fille qu'il avait d'un premier mariage épousa Ptolémée, neveu d'Antigone. Il resta ainsi pendant beaucoup d'années en possession du pouvoir souverain. En 306, quand les généraux d'Alexandre prirent le titre de rois, Denys suivit leur exemple. Il mourut bientôt après. Suivant Élien et Athénée, il était extraordinairement gras et gros. Cet embonpoint excessif finit par lui causer une maladie mortelle. Il fut, dit-on, le plus doux et le plus juste des tyrans qui vécutrent de 350 à 300. Il aïssa deux fils, Zathras et Cléarque, qui lui succédèrent l'un après l'autre.

Diodore, XVI, 88 ; XX, 70. — Athénée, XII. — Élien, *Var. Hist.*, IX, 12.

II. Denys saints.

DENYS (Saint), dit l'*Aréopagite*, était juge de l'aréopage lorsque saint Paul parut devant ce tribunal célèbre. Il est nommé dans les *Actes des Apôtres*, ch. 17, v. 34. Il embrassa la foi chrétienne; d'après d'anciens auteurs, il fut le premier évêque d'Athènes, et il souffrit le martyre vers l'an 95. A partir du neuvième siècle, il a été confondu par des écrivains ignorants avec saint Denis évêque de Paris. Sa fête se célèbre le 5 octobre. Il existe sous son nom plusieurs ouvrages qui sont aujourd'hui bien reconnus pour avoir été composés au cinquième siècle, par un chrétien imbu des doctrines mystiques du platonisme alexandrin. Ces ouvrages sont : le *Traité des Noms divins*, le *Traité de la Hiérarchie céleste*, celui de la *Hiérarchie ecclésiastique*, *Théologie mystique*, dix lettres sur des sujets de théologie et de morale. Chrétien sincère dans la plupart de ses écrits, le pseudo-Denys passe dans sa *Théologie mystique* les limites et se circonscrit la foi, qu'il cherche à rattacher aux principes de la philosophie des Alexandrins. Il apporte dans l'interprétation des Écritures une liberté qui ne respecte aucune des règles de la critique; il fait largement usage de la théorie ardue du double sens des livres bibliques, le sens prochain et le sens allégorique, théorie qu'il a apprise dans les écrits d'Origène. Il reproduit les principes des néo-platoniciens; il a une tendance mystique, leur mépris de la science et de la raison, leur aspiration vers l'infini et vers l'extase. Proclus est son maître de prédi-

lection; il avait probablement vécu auprès de lui, et il chercha à sanctifier la doctrine de ce philosophe en la mettant en harmonie avec la foi chrétienne. On ignorera toujours sans doute le nom du véritable auteur de ces livres qui sont inconnus à tous les auteurs des cinq premiers siècles, et qui mentionnent des usages, des cérémonies, des faits appartenant aux cinq cents premières années de l'ère chrétienne. Le Nourry, Kestner, Baumgarten-Crusius et bien d'autres érudits, ont émis à cet égard des conjectures que l'on trouvera signalées dans l'écrit de M. Montet, que nous citons plus bas, et qui ne laisse rien à désirer aux personnes qui seraient jalouses d'approfondir cette question. La première édition grecque de Denys parut à Rome, en 1516; elle fut suivie de plusieurs autres, parmi lesquelles on distingue, pour la beauté de l'exécution, celle que donna Guillaume Morel, 1562, in-8°; celles d'Anvers, 1634, de Paris, 1644, et de Venise, 1755; toutes, en deux volumes in-folio, présentent une réunion fort nombreuse de variantes et de notes. Des traductions latines ont souvent été imprimées. Il en existe une en français par M. Darbois, 1844, in-8°, précédée d'une introduction, où beaucoup d'efforts et de science se déploient en faveur d'une authenticité rejetée par les meilleurs critiques catholiques et protestants.

G. BRUNET.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. 1, p. 34. — Baumgarten-Crusius, *De Dionysio Areopagita*. Ienæ, 1823, in-4°. — Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 473, 487. — Vacherot, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. III, p. 24. — Bahr, *Gesch. der Rom. Lit. im Karoling Zeitalter*. — Montet, *Des Livres du pseudo-Denys*; Paris, 1848, in-8°, 140 p.

* **DENYS** (Saint), apôtre de la France et premier évêque de Paris, martyrisé dans le troisième siècle. Il fut envoyé de Rome vers 250 pour prêcher la foi chrétienne dans les Gaules. Après s'être arrêté à Arles et en d'autres endroits, où son zèle lui attira diverses persécutions, il arriva à Paris, où il fit de nombreux prosélytes. Pescennius ou Sicinnius Lescennius, qui gouvernait alors pour les Romains cette partie des Gaules, ordonna que Denys fût amené devant lui, ainsi que deux autres chrétiens, le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère. Ce magistrat ayant trouvé les trois compagnons fermes dans leur foi, les fit tourmenter très-cruellement et enfin décapiter. On attribue à saint Denys ou à ses disciples la fondation des églises de Chartres, de Senlis, de Meaux, de Cologne, etc. Grégoire de Tours, Fortunat et les martyrologes d'Occident rapportent que Denys avait souffert une longue détention lorsqu'il fut décapité avec Rustique et Éleuthère; que les corps des trois martyrs furent jetés dans la Seine, mais qu'une femme les recueillit et les enterra auprès du lieu où ils avaient perdu la vie. Les chrétiens bâtirent une chapelle sur leur tombeau. Les restes de ces saints furent renfermés dans trois châsses d'argent et portés ensuite au lieu où s'éleva depuis la célèbre ab-

baye de Saint-Denys, longtemps la sépulture des rois de France. L'authenticité des reliques des trois saints a donné lieu à de longues et singulières contestations. D'après Richard et Giraud et autres auteurs ecclésiastiques éclairés, il n'y a rien d'assuré sur le temps précis ni le lieu du martyre de saint Denys. Les actes de ce saint, écrits vers la fin du septième ou au commencement du huitième siècle, ne méritent aucune autorité, n'étant fondés que sur des traditions vulgaires. Une curieuse tradition, conservée dans l'Eglise grecque, fait de l'apôtre des Gaules le même personnage que saint Denys l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes (*voyez*). Quoi qu'il en soit, l'Eglise romaine honore saint Denys de Paris le 9 octobre. Le nom de ce saint servait de cri de guerre aux Français, qui chargeaient ou se ralliaient aux mots de *Montjoye Saint-Denys!*

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. V. — Fortunat, lib. II. — *Gallia Christiana*, 1, 403. — Démochares, *Christiana Institutionis Propugnatio*, etc., lib. II, cap. xviii, 300. — Bosquet, *Historia Ecclesiae Gallicanae*. — De Launoy, *De Duobus Dionysiis*. — Gérard du Bois, *Histoire de l'Eglise de Paris*. — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*.

DENYS (Saint), évêque de Corinthe, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il se distingua parmi les prélats de son temps par sa piété, son éloquence et la sainteté de sa vie. Non-seulement il veilla avec le plus grand soin sur son propre diocèse; mais il s'occupa avec beaucoup de zèle des autres provinces et communautés religieuses, et leur adressa de fréquentes épîtres. Il mourut de la mort des martyrs, en 178. Aucune de ses nombreuses épîtres n'est venue jusqu'à nous; mais Eusèbe nous en a conservé les titres et un petit nombre de fragments. Dans l'un d'eux Denys se plaint que quelques-unes de ses épîtres avaient été interpolées par des hérétiques, qui se servaient de son nom pour appuyer leurs fausses doctrines.

Cave, *Hist. lit.*, I, p. 44.

DENYS (Saint), pape, né en Calabre, mort en 269. Il succéda en 259 à saint Sixte II. Saint Basile appelle Denis un homme illustre par l'intégrité de sa foi et par ses vertus de toutes sortes. Ce pape possédait une si profonde connaissance des doctrines de l'Eglise, qu'il pouvait servir de règle à un concile œcuménique. La ville de Césarée, dans la Cappadoce, ayant été saccagée par les barbares, il envoya des secours pour racheter les chrétiens de l'esclavage. La bonne harmonie qui existait entre Denys de Rome et Denys d'Alexandrie fut sur le point d'être altérée. Celui-ci ayant réfuté avec vivacité l'hérésie de Sabellius, fut accusé de tomber dans l'excès contraire et dénoncé à l'Eglise de Rome. Le pape écrivit à Denys d'Alexandrie, et se trouvant satisfait de sa réponse, il le justifia complètement devant un concile tenu à Rome. Il eut pour successeur saint Félix I^{er}.

Platina, *Historia Pontificum*. — Artaud, *Histoire des souverains Pontifes*.

* **DENYS** d'Alexandrie (Saint), théologien grec,

né à Alexandrie, vers l'an 200 de l'ère chrétienne, mort dans la même ville, en 265. Ses parents étaient païens, et occupaient une place éminente. Il étudia les doctrines des diverses sectes théologiques, et fut ainsi conduit à embrasser le christianisme. Origène, qui fut un de ses maîtres, exerça probablement sur lui une grande influence. Il était prêtre depuis quelques années lorsqu'il remplaça en 1232, comme chef de l'école théologique d'Alexandrie, Héraclas, qui venait d'être élevé au patriarcat de cette ville; et après la mort de ce dernier, en 247, il fut désigné pour son successeur. Pendant la persécution des chrétiens par Decius, Denys fut saisi par des soldats et conduit, probablement pour y être mis à mort, à Toposiris, petite ville entre Alexandrie et Canope. Il a raconté lui-même avec beaucoup de détails comment il fut délivré. Il eut encore plus à souffrir en 257, pendant la persécution que l'empereur Valérien dirigea contre les chrétiens. Denys confessa ouvertement sa foi devant Émilien, préfet du prétoire, et fut en conséquence exilé à Céphron, district de la Libye. Il fut forcé de s'y rendre sur-le-champ, bien qu'il fut alors dangereusement malade. Après un exil de trois ans, l'édit de Galien en faveur des chrétiens lui permit de revenir à Alexandrie, où il combattit de toutes ses forces les opinions des hérétiques. Dans ses attaques contre Sabellius, il poussa si loin le zèle qu'il se laissa entraîner vers l'extrême opposé, et émit quelques opinions incompatibles avec la stricte orthodoxie. Il reconnut sa faute dans une lettre adressée au pape saint Denys, et s'expliqua d'une manière à satisfaire le concile que ce pontife avait rassemblé à ce sujet. Invité à venir au concile d'Antioche, pour y disputer contre Paul de Samosate, il en fut empêché par la vieillesse et les infirmités, et écrivit au concile une lettre sur le sujet de la discussion. Denys d'Alexandrie a été mis au nombre des saints; on célèbre sa fête le 18 octobre. Nous apprenons d'Épiphane qu'une église d'Alexandrie lui était dédiée. Il composa un grand nombre d'ouvrages théologiques, consistant en épîtres adressées aux chefs des églises et des communautés religieuses; mais il ne nous reste de tous ses écrits que des fragments, conservés par Eusèbe et par d'autres historiens ecclésiastiques. On peut voir dans Cave une liste complète de ses ouvrages; nous citerons seulement les plus importants; savoir *Sur les Promesses*, en deux livres, contre Nestor; il nous en reste encore deux fragments considérables; — un ouvrage en quatre livres contre Sabellius, adressé au pape saint Denys, on en trouve de nombreux fragments dans les écrits de saint Athanase et de saint Basile; — ouvrage adressé à Timothée *Sur la Nature*: F. Eusèbe en cite des passages. Les œuvres d'Eusèbe contiennent de nombreux fragments des épîtres de saint Denys d'Alexandrie. Tout ce qui nous reste de lui a été recueilli par Galland, *Bibl.*

thea Patrum, t. III, p. 481, et par Simon de Magistris, Rome, 1796, in-fol.

Cave, *Historia litteraria*, p. 95.

III. *Denys poètes, rhéteurs, etc.*

* **DENYS de Colophon**, écrivain grec, d'une époque incertaine. Il fabriqua, de concert avec un certain Zopyre, quelques ouvrages qu'il publia sous le nom de Ménippe le Cynique.

Diogenes Laerce, VI, 100. — Scoliaſte d'Ariſtophane, *Ad Av.*, 1299.

* **DENYS de Corinthe**, poète grec, d'une époque incertaine. Il composa plusieurs ouvrages en vers grecs, tels que *Conseils pour la vie* (Ἰγροθήκαι), *Sur les Causes* (Αἰτια) et des *Météorologiques*. Il écrivit en prose un commentaire sur Hésiode. Suidas cite aussi de lui une description de la terre; c'est probablement l'ouvrage de Denys Périégète. Quelques critiques lui ont encore attribué un poème intitulé *Διθικά*, qui paraît aussi appartenir à un autre Denys.

Suidas, au mot *Διονύσιος*. — Plutarque, *Amat.*, 17.

* **DENYS d'Argos**, historien grec d'une époque incertaine. Saint Clément d'Alexandrie le cite à propos de la date de la prise de Troie. Denys est aussi mentionné par le scoliasſte de Pindare.

C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. III, p. 26.

* **DENYS** surnommé *Chalcus* (ὁ Χαλκοῦς), poète et orateur athénien, vivait vers 450 avant J.-C. Son surnom lui vint de ce qu'il avait conseillé à ses compatriotes de frapper de la monnaie de cuivre pour faciliter les transactions commerciales. Nous ne savons rien de ses discours; mais ses poésies, et particulièrement ses élégies, sont souvent mentionnées et citées par les anciens. Les fragments qui nous restent de lui ont surtout rapport à des festins (*συμπόταικά*). Aristote blâme ses métaphores outrées. On voit en effet par ce qui nous reste de lui qu'il cherchait à relever les petites choses par les allégories et des images pompeuses. Un passage de Plutarque nous permet de préciser l'époque à laquelle il vivait. D'après cet historien, Nicias avait dans sa maison un nommé Hiéron, qui se donnait lui-même pour le fils de Denys *Chalcus*, chef de la colonie attique qui fonda la colonie de Thurium en Italie. Cette fondation est de 444. Les fragments de Denys *Chalcus* ont été recueillis par M. Bergk, *Poetæ yrici Græci*, p. 432.

Aristote, *Rhet.*, III, 2. — Athénée, X, XV. — Plutarque, *Nicias*. — Osann, *Beiträge zur Griech. und Röm. Lit.*, p. 79. — Welcker, dans le *Rhein. Mus.* pour 1836, p. 430.

DENYS de Milet, écrivain grec, vivait vers la 65^e olympiade (516 avant J.-C.). Il composa divers ouvrages, dont il ne reste plus que des citations éparſes chez divers auteurs de l'antiquité; il a souvent servi de guide à Diodore de Sicile. On distinguait parmi ses écrits le *Cycle historique*, divisé en sept livres, le *Cycle mythique*, une histoire de Troie, etc. Les traditions recueillies par les anciens poètes, qui

furent dans le principe les seuls narrateurs des événements, formaient le fond des ouvrages de Denys; et c'est ce fond que la critique moderne, en Allemagne surtout, tourne et retourne en tous sens. Athénée fait deux fois mention d'un Denys de Samos, qu'il qualifie de *Cyclographe*, mais qui paraît devoir être distingué de Denys de Milet, quoique des érudits aient cru que ce n'était qu'un seul et même personnage.

Creuzer, *Histor. Kunst der Griechen.*, p. 124. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. IV, p. 409. — Welcker, *Der Epische Cycclus*, p. 80. — Wesseling, *ad Diodorum Siculum*, 1746, l. I, p. 220, 236.

* **DENYS d'Argos**, statuaire grec, vivait vers 480 avant J.-C. Il exécuta avec Glaucus les ouvrages que Smicythus consacra à Olympie. Ce fait indique l'époque de la vie de Denys, puisque Smicythus succéda en 476 à Anaxilas, tyran de Rhegium. Denys fit pour sa part quatre statues de la lutte de Bacchus, d'Orphée et de Jupiter. Denys d'Argos était aussi l'auteur d'un cheval et d'un cocher en bronze, consacrés à Olympie par Phormis de Ménale, contemporain de Gélon et de Hiéron.

Pausanias, V, 26, 27.

* **DENYS de Colophon**, peintre grec, vivait vers 450 avant J.-C. Contemporain et imitateur de Polygnote de Thasos, il l'égalait presque pour la délicatesse du pinceau et l'heureuse disposition des draperies, mais il resta bien au-dessous de lui pour la grandeur. D'après Plutarque, la peinture de Denys était ferme, mais elle sentait trop le travail. Aristote dit que Polygnote faisait les hommes plus beaux qu'ils ne l'étaient réellement; que Pauson, au contraire, les faisait plus laids, et que Denys les faisait exactement ressemblants. Il semble que ce dernier peintre manquait d'idéal. Ce fut sans doute pour cette raison qu'il fut surnommé ainsi que Démétrius peintre d'hommes (*Anthropographus*). Il est vrai que Pline, de qui nous tenons ce fait, l'explique autrement. Selon lui, ce surnom fut donné à Denys parce qu'il peignait seulement des hommes, et non des paysages. Mais ce n'est pas la seule erreur qu'ait fait commettre à Pline l'ignorance de l'art dont il parlait.

Pline, XXXV, 10. — Élien, *Var. Hist.*, IV, 3. — Plutarque, *Timol.*, 36. — Aristote, *Poet.*, 2. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DENYS de Sinope**, poète athénien de la comédie moyenne, vivait vers 350 avant J.-C. On voit par les fragments de ses pièces qu'il était plus jeune qu'Archestrate, qu'il florissait vers le même temps que Nicostrate fils d'Aristophane et qu'il vécut jusqu'à l'établissement de la suprématie macédonienne en Grèce. Nous avons les titres et quelques fragments de plusieurs de ses pièces, savoir: *Ακοντιζόμενος*; *Θεσμοφόρος*, *Ὁμωνυμοί*, *Διμός*, *Σώζουσα οὐ Σώτειρα*. Meursius et Fabricius ont eu tort d'attribuer à Denys les *Ταξίαρχα*. C'était une pièce d'Eupolis.

Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, pp. 429, 430; III, pp. 517-518.

* **DENYS** surnommé *Iambus*, poète grec, vivait vers 300 avant J.-C. Son surnom lui vint de ce qu'il composa surtout des iambes. Suidas le mentionne parmi les maîtres d'Aristophane de Byzance. Clément d'Alexandrie cite de lui un vers hexamètre, et suivant Athénée il écrivit aussi un ouvrage sur les dialectes. D'après Plutarque, il faisait autorité en matière de musique, d'où l'on peut conclure qu'il était l'auteur d'une Histoire de la Musique dont Étienne de Byzance cite le vingt-troisième livre.

Suidas, au mot Ἀριστόφανης. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, V, p. 674. — Plutarque, *De Mus.*, 15. — Étienne de Byzance, au mot Ἰάμβος.

* **DENYS d'Héraclée**, philosophe grec, vivait à la fin du troisième siècle avant l'ère chrétienne. Il eut pour premiers maîtres Héraclide, Alexinus et Ménédème, dont il adopta les idées. Plus tard il s'attacha à Zénon et aux principes du stoïcisme. Enfin, à la suite d'une maladie douloureuse, il abandonna les doctrines sévères du portique pour la philosophie, plus indulgente, qui plaçait le souverain bien dans le plaisir ou dans l'absence de la douleur. Ce changement d'opinion lui fit donner le surnom de Μεταβέβητος (Transfuge). Tant qu'il resta stoïcien, il se fit remarquer par sa modestie et la pureté de ses mœurs; mais plus tard il s'abandonna à tous les plaisirs des sens. A l'âge de quatre-vingts ans, il se laissa volontairement mourir de faim. Diogène Laërce cite de lui plusieurs ouvrages, dont aucun fragment n'est venu jusqu'à nous. Cicéron lui reproche de mêler des vers à sa prose et de manquer d'élégance.

Diogène Laërce, VII, 166, 167; V, 92. — Athénée, VII, p. 281; X, p. 437. — Lucien, *Bis Accus.*, 20. — Censorin, 15. — Cicéron, *Acad.*, II, 22; *De Fin.*, V, 31; II, 11, 35.

* **DENYS de Mytilène**, surnommé *Scytobrachion* (Σκυτοβραχίων), le bouclier au bras, vivait probablement au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. D'après le témoignage d'Artémon, cité par Athénée, Denys de Mytilène était l'auteur d'un ouvrage attribué à l'ancien historien Xanthus, de Lydie, qui vivait vers 480 avant J.-C. De cette assertion on a conclu, mal à propos, que Denys vivait lui-même vers le cinquième ou du moins vers le quatrième siècle avant J.-C.; car pour corriger, compléter ou revoir l'ouvrage de Xanthus, Denys n'avait pas besoin d'être son contemporain. Suidas lui attribue un poème *Sur l'Expédition de Bacchus et de Minerve* (ἡ Διονύσου καὶ Ἀθηνᾶς στρατία) et un ouvrage en prose *Sur les Argonautes* (Ἀργοναυτικά), en six livres, adressé à Parménon. Il était probablement l'auteur du *Cycle historique* attribué par Suidas à Denys de Milet. Le scolaste d'Apollonius de Rhodes cite souvent les *Argonautiques*; mais il varie parfois sur l'auteur, qu'il appelle tantôt Denys de Milet, et tantôt Denys de Mytilène.

Diodore de Sicile, III, 52, 55. — Welcker, *Der Ep. Cyclops*, p. 87. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 7. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DENYS de Pergame, surnommé *l'Attique*, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Strabon le cite comme un rhéteur, un historien et un *logographe*, c'est-à-dire un écrivain de discours. Il fut l'élève du rhéteur Apollodore, l'un des maîtres d'Auguste; Weiske le regarde comme l'auteur de l'ouvrage *Sur le Sublime*, Περὶ ὕψους, généralement attribué à Longin; mais les raisons sur lesquelles il s'appuie sont très-faibles.

Weiske, *Ad Longin.*, p. 218. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Bereds.*

DENYS de Sidon, grammairien grec, désigné quelquefois simplement sous le nom de Sidonius, vivait probablement dans le second siècle avant l'ère chrétienne. Venu peu après Aristarque, il paraît avoir fondé à son exemple, mais avec moins d'éclat, une école de critique. Le Scolaste de Venise et Eustathe le citent comme un des commentateurs critiques d'Homère.

Varron, *De Lingua Latina*, X, 10, édit. de Müller. — Danses de Villosion, *Prolegomena ad Hom. Iliad.*, p. xxxix.

* **DENYS d'Alexandrie**, grammairien grec, fils de Glaucus, vivait dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Il fleurit à Rome depuis le temps de Néron jusqu'à celui de Trajan, et devint secrétaire et bibliothécaire des empereurs qui régnèrent dans l'intervalle. Il fut aussi employé dans plusieurs ambassades. Élève et successeur du philosophe Chérémon, il fut le professeur du grammairien Parthenius.

Suidas, au mot Διονύσιος. — Athénée, XI, p. 501.

* **DENYS de Thrace**, grammairien grec, vivait vers 100 avant J.-C. Son père, Térès, était Thrace. Lui-même naquit à Alexandrie, d'après Suidas, et à Byzance, suivant d'autres historiens. On l'appelle aussi quelquefois Denys le Rhodien, parce qu'il résida quelque temps dans cette île et y donna des leçons. Denys fut le plus célèbre disciple d'Aristarque, et il enseigna les belles-lettres à Rome du temps de Pompée, vers 80, avec une grande distinction. On a sous son nom une *Téchné grammaticή* (Art de la Grammaire), petit ouvrage qui devint classique dès son apparition, et qui a servi de base à tant de travaux philologiques, à tant de commentaires, de scolies, et presque à tous les ouvrages composés sur la grammaire pendant plusieurs siècles. On comprend combien un livre aussi répandu dans les écoles dut éprouver de modifications; combien il dut être abrégé, étendu, corrigé, annoté, interpolé enfin de toutes les façons. Voilà pourquoi les manuscrits de l'*Art grammatical* que nous possédons diffèrent beaucoup entre eux. Il est même douteux que ce traité ait gardé quelque chose de sa forme originale. Il fut publié pour la première fois par Fabricius, dans sa *Biblioth. Græca* (IV, p. 20 de l'ancienne édition). Il a été réimprimé, avec des additions extraites par Danses de Villosion d'un manuscrit de Venise, par Harless, *Biblioth. Græca* de Fabricius (VI, p. 311 de la nouvelle édition), et par

Bekker, *Anecdota*, II, p. 627. Il existe une traduction arménienne de cet ouvrage faite probablement vers le cinquième siècle de notre ère et plus complète que le texte grec que nous possédons aujourd'hui. Cette traduction a été publiée par Cirbied, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. VI, p. 1-93, et séparément, Paris, 1830. La comparaison de la traduction et du texte grec nous permet de douter de l'authenticité de ce dernier, sans nous autoriser cependant à n'y voir qu'une simple compilation de quelque grammairien byzantin appartenant aux derniers temps de l'empire grec. L'ouvrage qui a servi de base au traité que nous avons aujourd'hui est incontestablement l'œuvre de Denys de Thrace. Ce critique expliqua plusieurs passages d'Homère, comme on le voit par des citations du scolaste de Venise. Il ne semble pas cependant avoir écrit un commentaire régulier sur l'auteur de l'Iliade, et il inséra ses remarques probablement dans un de ses ouvrages, tel que le livre contre Cratès, ou le *Περὶ προσοτήτων* (Sur les quantités). Il existe dans quelques manuscrits un traité *Περὶ τόνου περισπωμένων* (Sur la force des accents circonflexes), qui a été quelquefois attribué à Denys de Thrace; mais il est plus que douteux que celui-ci soit l'auteur d'un commentaire sur Euripide, comme on l'a cru d'après quelques passages d'un scolaste de ce poète. On cite encore parmi les ouvrages de Denys des *Μελέται* (Exercices littéraires) et un livre sur Rhodes. L'*Etymologicum magnum* contient quelques exemples de ses observations sur les étymologies, la prosodie, l'explication des auteurs. Le grand mérite de Denys de Thrace, c'est d'avoir donné une vigoureuse impulsion aux études grammaticales, et d'avoir contribué à l'intelligence des poésies d'Homère.

Suidas, au mot *Διονύσιος*. — Grafenhan, *Gesch. der Klass. Philos.*, I, p. 402. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* DENYS, peintre grec, qui vivait à Rome en 84 de l'ère chrétienne. Il était contemporain de Sopolis et de Lala de Cyzique. Pline dit de lui et de Sopolis qu'ils étaient après Lala les plus célèbres peintres de leur temps, et que leurs ouvrages remplissaient les galeries de peintures. Pline, XXXV, 11.

* DENYS, grammairien grec, vivait vers 50 avant J.-C. Il était fils ou élève du grammairien Tryphon. Il avait composé un ouvrage sur les noms, *Περὶ ὀνομάτων*, qui comprenait au moins onze livres, et qui est souvent cité par Étienne de Byzance et par Harpocrate.

Andronicus, VI, XI, XIV. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DENYS d'Halicarnasse, célèbre historien et rhéteur grec, fils d'un certain Alexandre, naquit en Carie, probablement vers l'an 700 de Rome (54 avant J.-C.). Nous ne pouvons indiquer la date exacte de sa naissance, parce que les témoignages des anciens nous manquent. Photius,

dans sa *Bibliothèque*, *codex 84*, se contente de remarquer qu'il fut antérieur à Dion Cassius et à Appien. Denys nous apprend lui-même, dans son *Archéologie romaine*, I, 7, qu'il se rendit à Rome au milieu de la 187^e olympiade (725 de Rome, 29 avant J.-C.), et qu'il y passa vingt-deux ans, jusqu'à la publication de son grand ouvrage historique. Nous ne savons ce qu'il devint ensuite; nous ignorons également la date et le lieu de sa mort. Pendant son séjour à Rome il se fit une grande réputation comme critique et comme historien. On peut affirmer, bien qu'il n'existe à ce sujet aucun témoignage formel, qu'il avait commencé par enseigner la rhétorique dans sa ville natale, et qu'il continua d'exercer à Rome la profession de rhéteur; c'est ce que prouvent les ouvrages qui nous restent de lui. Tout en réunissant les matériaux de son *Archéologie romaine*, il sentit le besoin de ranimer l'étude des grands modèles de l'antiquité grecque, et il publia successivement plusieurs traités importants de rhétorique et de critique. Rhéteur et grammairien plutôt que philosophe, Denys s'attache surtout à décomposer les auteurs qu'il examine, sans remonter jusqu'aux principes métaphysiques de l'art. Ses traités sont au nombre de neuf; savoir: I. *Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων* (Sur l'arrangement des mots). Cet ouvrage, adressé à Rufus Melitius, fils d'un ami de Denys, fut probablement composé pendant les premières années du séjour de ce dernier à Rome. Malgré son titre spécial, c'est un véritable traité de l'art oratoire. « Là, dit M. Gros, sont rassemblées une foule d'observations sur le mécanisme de la phraseologie grecque, et des détails sans lesquels bien des finesses de la langue seraient perdues pour nous. » Il existe deux bonnes éditions séparées de ce traité, celle de G.-H. Schaefer, Leipzig, 1809, in-8°; et celle de F. Goller, Iéna, 1815; — II. *Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων ὑπομνηματισμοί* (Mémoires sur les Orateurs). Ce traité se composait de six parties; nous avons seulement les trois premières sur Lysias, Isocrate, Isée. Des trois autres parties, qui traitaient de Démosthène, d'Hypéride et d'Eschine, il ne reste qu'un seul fragment, considérable, mais défiguré par de nombreuses lacunes; il est intitulé: *Περὶ λεκτικῆς Δημοσθένους δεινότητος* (De l'excellence de l'élocution de Démosthène). S'il est vrai de dire que Denys d'Halicarnasse, dans sa critique, apprécia mieux le style que les pensées des auteurs qu'il analyse, nous devons remarquer aussi que sa bonne foi est constatée par les nombreux exemples qu'il cite à l'appui de sa critique. A.-G. Becker a donné une excellente traduction allemande du fragment relatif à Démosthène, avec une dissertation sur Denys considéré comme critique littéraire; Wolfenbüttel et Leipzig, 1829, in-8°; — III. *Δείναρχος*, très-bonne étude sur les traités et la vie de Dinarque; elle sert de complément à l'ouvrage précédent; — IV. *Ἐπιστολὴ πρὸς Ἀμμῶν πρῶτη* (Première

Lettre à Amméus (1)). Dans ce traité l'auteur prouve que la plupart des discours de Démosthène sont antérieurs à la *Rhétorique* d'Aristote, et qu'ainsi le grand orateur d'Athènes ne doit rien au philosophe de Stagire. La *Lettre à Amméus* est d'une grande importance philologique et historique. Nous remarquerons cependant que, d'après les recherches de la critique moderne, le jugement que porte Denys sur l'authenticité des harangues attribuées à Démosthène a bien peu d'autorité; — V. *Περὶ μιμήσεως* (Sur l'imitation). Le livre complet de ce traité était probablement *ὑπομνηματισμοὶ περὶ τῆς μιμήσεως*. L'ouvrage original est perdu; il n'en reste qu'une espèce d'abrégé, sous le titre de *τῶν ἀρχαίων κρίσις*. On y trouve rapidement passés en revue les poètes grecs depuis Homère jusqu'à Euripide, les principaux historiens, tels que Hérodote, Thucydide, Philistus, Xénophon, Théopompe et enfin quelques philosophes et orateurs. Quintilien a souvent copié ce traité; aussi Frotischer l'a-t-il inséré dans son édition du dixième livre de l'*Institution oratoire*; Leipzig, 1826; — VI. *Ἐπιστολὴ πρὸς Ἰναῖον Πομπήϊον*; lettre pour justifier les critiques que l'auteur avait faites au sujet de Platon, et que Pompée avait blâmées. La dernière partie de cet opuscule est très-mutilée, et n'appartient peut-être pas à Denys; — VII. *Περὶ τοῦ Θουκυδίδου χαρακτῆρος καὶ τῶν λοιπῶν τοῦ συγγραφέως ἰδιωμάτων*. Ce traité (Sur le Génie de Thucydide et sur les traits caractéristiques de son style) fut écrit par Denys sur la demande de Q. Elius Tubéron; — VIII. *Περὶ τῶν τοῦ Θουκυδίδου ἰδιωμάτων* (Sur les Expressions particulières de Thucydide). Cet opuscule, adressé à Amméus, fait suite au précédent. Une bonne édition de ces trois derniers traités a été publiée par C.-G. Krüger, sous le titre de: *Dionysii Historiographica, id est epistolæ ad Cn. Pompeium, Q. Ælium Tuberonem et Ammæum*; Halle, 1823, in-8°.

Sur les deux plus grands génies du siècle de Périclès le subtil rhéteur d'Halicarnasse porte un jugement étroit, injuste et même faux. A Platon il reproche de se perdre dans le vague, quand il vise au sublime. Mais comment le critique, pour qui tout le mérite d'un ouvrage était dans l'arrangement des mots et des membres d'une période, aurait-il pu apprécier et comprendre l'enthousiasme, nous dirions presque l'inspiration de Platon, le dernier des Grecs qui ait été à la fois poète, philosophe et orateur? Denys trouve de l'obscurité dans Thucydide, et en cela il ne se trompe pas; mais croire que ce grand historien ait visé avec affectation à être obscur, certes c'est rendre peu de justice à cet esprit profond et réfléchi. Denys voulait que l'historien s'attachât à plaire au lecteur, et qu'il fondât sa réputation sur le plaisir qu'on trouverait en le

(1) Ce titre ne se trouve pas dans les manuscrits, et au lieu de *Première Lettre*, il vaudrait peut-être mieux dire *Seconde Lettre*.

lisant: Thucydide, au contraire, méconnu et maltraité par ses contemporains, n'écrivit point son ouvrage pour disputer la vogue du moment, mais pour léguer à tous les âges un trésor impérissable. Thucydide ne désespère point de l'humanité, comme on l'a dit: il lui adresse des exhortations et l'éclaire par une morale empruntée à l'histoire. Il renonce à la gloire qu'il aurait pu obtenir de ses contemporains pour en devoir à la postérité une plus belle et plus durable. On comprend ainsi les motifs de son style énigmatique et sententieux, et, loin d'avoir à l'excuser, nous l'admirons en l'approfondissant. — IX. *Τέχνη ῥητορικὴ* (De l'Art oratoire). Cet ouvrage consiste en douze, ou, selon une autre division, en onze chapitres, qu'aucun lien logique ne rattache les uns aux autres, et qui semblent réunis par hasard. C'est probablement une collection de traités de divers rhéteurs. Quelques-uns, entre autres le neuvième, appartiennent vraisemblablement à Denys, qui, au témoignage de Quintilien, avait écrit un *Manuel de Rhétorique*. H.-A. Schott a publié une excellente édition du *Τέχνη ῥητορικὴ*, avec des prolégomènes et des notes; Leipzig, 1804, in-8°. Quels que soient les défauts de Denys comme critique, son manque de profondeur philosophique, ses préjugés pour ou contre certains auteurs, etc., l'étude attentive des traités que nous venons d'énumérer est très-utile aujourd'hui. Personne mieux que lui n'a développé la théorie de la prose grecque, envisagée, non comme le produit de la spontanéité du génie, mais comme le résultat du travail et de l'art. C'est en lisant Denys que nous apprenons à comprendre quelle immense étude il fallait chez les Grecs du temps de Périclès pour arriver à bien écrire en prose. « Nul aussi bien que Denys, dit avec vérité Jean de Müller (*Histoire universelle*, liv. V, c. vi), n'a remarqué les défauts des historiens et des orateurs grecs. L'étude de ses traités est indispensable à celui qui veut mieux comprendre les beautés de ces auteurs et former son goût sur les meilleures règles. »

En 1808 M. G. Amati essaya d'attribuer à Denys d'Halicarnasse le *Traité du Sublime* de Longin; mais cette hypothèse fut depuis réfutée en France par M. Boissonade (*Biographie universelle*, article *Longin*), en Allemagne par divers critiques, et en Italie par M. Tipaldo.

Clément d'Alexandrie et Suidas parlent d'un ouvrage historique de Denys, intitulé: *Χρόνου ou χρονικά*. On ne sait pas exactement quel en était le sujet; on sait seulement par Photius et Étienne de Byzance qu'il en existait un abrégé en cinq livres, perdu aujourd'hui aussi bien que l'œuvre originale.

Le grand ouvrage historique auquel Denys d'Halicarnasse consacra plus de vingt ans de sa vie est intitulé *Ῥωμαικὴ Ἀρχαιολογία*, *Archéologie romaine* ou *Antiquités romaines*. L'auteur y traitait l'histoire de Rome depuis l'arrivée

d'Énée en Italie jusqu'à la 3^e année de la 128^e olympiade, époque à laquelle commençait l'ouvrage de Polybe. De ses vingt livres il ne nous reste en entier que les quatre premiers. Le onzième, défiguré par plusieurs lacunes, nous mène jusqu'à l'an 312 de Rome. Plusieurs fragments des livres XII à XX nous ont été conservés dans les extraits que fit faire l'empereur Constantin Porphyrogénète, dans le dixième siècle, extraits qui sont connus sous le nom de : *Excerpta Legationum* ou *Fragments d'Orsini*, *Excerpta de Virtute et Vitiis* ou *Fragments de Peiresc*, publiés par Henri de Valois, et *Excerpta de Sententiis*. Ces divers fragments ont été disposés chronologiquement et placés à la suite du livre XI^e par les éditeurs modernes.

Le but de Denys était de faire comprendre à ses compatriotes grecs que l'histoire des Romains, issus d'une origine non moins illustre que la leur, était importante, indispensable même à connaître. Il avait étudié à fond la langue latine; il connaissait toutes les anciennes chroniques et les traditions; il s'était mis en rapport avec tous les hommes distingués que Rome possédait alors. Écrivant pour les Grecs, il nous a transmis sur les antiquités romaines une foule de détails que nous chercherions vainement dans les historiens latins : aussi son ouvrage a-t-il une bien plus grande importance critique que l'histoire de Tite-Live. Toutefois sa prédilection pour Rome, ou peut-être cette tendance pour les fables naturellement inhérente à l'esprit grec, l'entraîna à nous donner comme histoire toutes les traditions fabuleuses des premiers temps de Rome. Jean de Müller nous semble résumer en peu de mots le résultat des recherches modernes sur le degré de croyance que mérite Denys, en disant de son *Archéologie* : « L'histoire romaine, écrite avec élégance et érudition, est trop belle, trop complète, pour être vraie. Des fragments extraits des Annales, des traditions populaires, ne suffisent pas pour composer des tableaux si achevés. L'auteur doit avoir lui-même rempli beaucoup de lacunes. Les traits principaux de la constitution de Rome sont présentés avec éloquence et vérité. Seulement, Denys est trop orateur. » Photius, qui connaissait l'ouvrage en entier, lui reproche (*codex* 83) un style recherché, visant à la nouveauté, et des tournures insolites. Il loue cependant l'agréable simplicité de la narration, qui se compose d'une suite de récits entremêlés de fréquentes digressions, lesquelles reposent et récréent l'esprit du lecteur. Mais, ajoute-t-il, les transitions sont dures et trop peu ménagées. Les philologues modernes ont relevé dans le style de Denys un bon nombre de latinismes, défaut qui nous prouve au reste que l'auteur travaillait consciencieusement sur des sources romaines.

Le premier ouvrage publié de Denys d'Halicarnasse fut une traduction latine de son *Archéologie*

romaine faite par Lapus Biragus sur un très-bon manuscrit de Rome; Trévise, 1480. Glareanus donna de nouveau cette traduction, avec quelques corrections; Bâle, 1532, 1549. Le texte grec fut publié pour la première fois par Robert Estienne, avec quelques-uns des traités de rhétorique; Paris, 1546, in-fol. La première édition complète de l'*Archéologie* et des ouvrages de rhétorique est celle de F. Sylburg; Francfort-sur-le-Mein, 1586, 2 vol. in-fol.; elle fut reproduite, Leipzig, 1691, 2 vol. in-fol.; et avec un petit nombre de changements par Hudson, Oxford, 1704, 2 vol. in-fol.; J.-J. Reiske en donna une édition nouvelle et estimée, bien que déparée par un grand nombre de corrections arbitraires, Leipzig, 1774-1776, 6 vol. in-12. Tous les traités de rhétorique, à l'exception du *Τέχνη ῥητορικὴ* et du *Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων*, ont été publiés par M. E. Gros, sous le titre collectif d'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, accompagné de la traduction française, de commentaires et des variantes des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; Paris, 1827 et 1828, 3 vol. in-8^o. C'est là un bon et consciencieux travail. On estime avec raison, pour les remarques, la traduction française du *Traité de l'Arrangement des Mots* donnée par Bateux, Paris, 1788, in-12.

Les *Antiquités romaines*, depuis Reiske, n'ont pas été publiées à part. En 1816, M. Ang. Mai crut avoir trouvé dans deux manuscrits de Milan l'abrégé cité par Photius. Il publia sa découverte la même année; mais en Italie MM. Ciampi et le comte J. Leopardi, en France Visconti, en Allemagne M. Struve, prouvèrent jusqu'à la dernière évidence que ce prétendu abrégé n'était autre chose que des extraits pris du grand ouvrage, comme ceux que l'on connaissait déjà. En 1828, M. Mai lui-même se rangea à cet avis, et réimprima dans le tome II de sa grande collection in-4^o ces extraits, tirés probablement des *Excerpta de Sententiis*, que Constantin Porphyrogénète avait fait recueillir. Un manuscrit du Vatican lui fournit encore plusieurs fragments nouveaux. MM. Richschl et Sauppe en publièrent pour la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot une édition plus complète que les précédentes. [L. de SINNER, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec de nombreuses additions.]

Fabricius, *Bibl. Græca*, IV. — F. Matthæi, *Halicar.*; Wittenberg, 1779, in-4^o. — Dodwell, *De Etate Dyonis.*, dans l'édition de Retske. — C.-J. Weismann, *De Dionysii Halic. Vita et Scriptis*; Rinteln, 1837, in-4^o. — Busse, *De Dionysii Hal. Vita et Ingenio*; Berlin, 1848, in-4^o. — Vitus Loers, *De Dionysii Hal. Judicio de Platonis oratione et genere dicendi*; Trèves, 1840, in-4^o. — Ph.-F. Schulin, *De Dionysii Hal. historico, præcipuo historie juris fonte*; Heidelberg, 1821, in-4^o. — *An Inquiry into the credit due to Dionys. of Hal. as a critic and historian*; dans le *Class. Journal*, vol. XXIV. — Krüger, *Prefatio ad Historiogr.*, p. 12. — Niebuhr, *Leçons sur l'histoire romaine*. — Visconti, dans le *Journal des Savants*, juin 1817. — Struve, *Ueber die von Mai aufgefunden. Stücke des Dionys. von Halic.*; Königsberg, 1820, in-8^o; et un travail important du même auteur dans les *Annales philologiques* de Jahn, 1828, 8^e cahier. — Jacobs, dans Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

* **DENYS de Milet**, rhéteur grec, vivait au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Élève d'Isée l'Assyrien, il se distingua par l'élégance de ses discours. Les cités d'Asie le comblèrent d'honneurs; Adrien le nomma préfet d'une province considérable, l'éleva au rang de chevalier romain, et lui donna une place dans le musée d'Alexandrie. Pendant quelque temps il enseigna la rhétorique à Lesbos. Il mourut à Éphèse, dans un âge avancé, et fut enseveli sur la place publique de cette ville. Philostrate nous a conservé quelques spécimens de son talent oratoire.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, I, 20. — Dion Cassius, LXIX, 3.

* **DENYS**, poète et sophiste grec, contemporain de l'empereur Adrien; on a de lui quelques épigrammes et deux hymnes adressés à la muse Calliope et à Apollon. Ces écrits ont été insérés dans les *Analecta* de Brunck, t. II, p. 253, et dans les *Lyrici Græci* édités par M. Boissonnade, p. 37.

Barette, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. VII, p. 284. — Suedorf, *De Hymnis veterum Græcorum*, p. 88. — Jacobs, *Catal. Poet. epigrammaticorum*. — Burgess, *Classical Journal*, t. XXIV, p. 374.

DENYS (Elius), rhéteur grec, né à Halicarnasse, vivait vers 120 de l'ère chrétienne. Musicien très-habile, il écrivit plusieurs ouvrages sur la musique et son histoire. On croit qu'il descendait de l'ancien Denys d'Halicarnasse, auteur de l'*Archéologie romaine*. Nous ne savons rien de sa vie; quant à ses ouvrages, ils sont tous perdus maintenant; on lui attribue les suivans: Ἀττικά ὄνοματτα, dictionnaire des mots attiques en cinq livres, dédié à un certain Scymnus. Photius, qui loue beaucoup cet ouvrage et le regarde comme très-utile, prétend que l'auteur en avait donné deux éditions et l'avait considérablement amélioré dans la seconde. Ces deux éditions existaient encore, à ce qu'il semble, du temps de Photius. C'est probablement à cet ouvrage que Denys doit d'avoir été surnommé quelquefois l'*Atticiste*. Meursius attribue à Elus Denys un livre Περὶ ἀκλιτων ῥημάτων καὶ ἐγκλινομένων λέξεων, publié par Alde Manuce, Venise, 1496, dans le volume intitulé *Horti Adonidis*; c'est une hypothèse sans fondement; — Μουσικῆς ἱστορία, histoire de la musique, en trente-six livres, avec les vies des citharistes, des joueurs de flûte, et des poètes en tous genres; — Ῥυθμικὰ ὑπομνήματα, en trente livres; — Μουσικῆς παιδεία ἢ διατριβαί; en vingt-deux livres; — un ouvrage en cinq livres sur les opinions avancées par Platon au sujet de la musique dans sa République.

Photius, *Biblioth.*, cod. 182. — Suidas, au mot Διονύσιος.

* **DENYS de Byzance**, poète grec, vivait probablement dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Étienne de Byzance et Suidas le citent comme auteur d'un Ἀνάπλους Βοσπόρου. Suidas lui donne ailleurs le titre de poète épique, et pré-

tend qu'il écrivit des poésies élégiaques (θρηνοί). Quelques historiens pensent que Denys de Byzance est le même que Denys le Périégète; mais cette opinion ne repose que sur une assertion de Suidas. L'Ἀνάπλους Βοσπόρου semble avoir existé complet jusqu'au seizième siècle, puisque P. Gylli, dans son ouvrage *Sur le Bosphore de Thrace*, en a traduit en latin une partie considérable. G.-J. Vossius s'en procura un fragment, que son fils Isaac copia dans la bibliothèque de Florence. Ce fragment est aujourd'hui tout ce qui nous reste de l'ouvrage de Denys. Il a été imprimé dans la *Const. christ.* de Du Cange, dans les *Geogr. minor.* de Hudson, dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, IV, p. 664, note 1, et dans les *Geographi minores* de A.-F. Didot, t. II.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DENYS**, philosophe épicurien, vivait vers 200 avant J.-C. On ne sait rien de lui, sinon qu'il succéda à Polystrate dans la direction de l'école d'Épicure, et eut lui-même Basilide pour successeur. Brucker l'a confondu avec un philosophe stoïcien surnommé ὁ Μεταθέμενος, qui abandonna l'école du Portique pour celle de Cyrène.

Diogène Laerce, VII, 4; X, 25.

DENYS surnommé le Périégète, d'après sa description de la terre, Περιήγησις τῆς Γῆς, géographe grec, vivait probablement vers le quatrième siècle de l'ère chrétienne. On a beaucoup discuté sur la date et sur la patrie de Denys, bien que tous les critiques s'accordent à le placer après l'ère chrétienne et sous les empereurs romains. C'est ce qu'on peut induire de plusieurs passages de la *Périégèse* même, par exemple du vers 355, où l'auteur parle de ses ἀνακτες, c'est-à-dire de ses souverains, mot qui ne peut s'appliquer qu'aux empereurs. Il reste à savoir quels empereurs Denys désigne dans ce passage. Quelques critiques le placent sous le règne d'Auguste, d'autres sous celui de Néron, d'autres sous Marc-Aurèle et Lucius Vérus, d'autres, enfin, sous Septime Sévère et ses fils. Eustathe, qui le commenta, était déjà en doute sur l'époque à laquelle il vivait. Ces incertitudes ont été en partie dissipées par Bernhardt, le dernier éditeur de Denys. D'après les noms de pays cités dans la *Périégèse*, d'après la mention des Huns au vers 730, enfin d'après le caractère général du poème, ce critique conclut que Denys vivait soit dans la seconde moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne, soit au commencement du quatrième. Quant à son pays natal, Suidas pense, d'après la manière enthousiaste dont Denys parle de la rivière Rhebas (vers 739, etc.), que ce géographe était né à Byzance ou dans le voisinage; mais Eustathe et le scoliaste le regardent comme Africain, et cette double autorité a plus de poids que la simple assertion de Suidas. La *Périégèse* de Denys contient une description en vers hexamètres de toute la terre connue de son temps. L'auteur paraît suivre principalement les indications d'Ératosthène. Ce poème, écrit d'un style

élégant et clair, semble avoir joui chez les anciens d'une grande popularité, puisque deux auteurs romains, Rufus Festus et le grammairien Priscien, le traduisirent ou plutôt le paraphrasèrent en vers latins. Eustathe lui consacra un commentaire estimable, qui existe encore; et on a de plus sur ce même poème une paraphrase grecque et des scolies. La première édition de la *Periegesis* parut à Ferrare, 1512, in-4°, avec une traduction latine. Alde Manuce imprima ce poème, Venise, 1513, in-8°, avec *Pindare, Callimaque et Lycophron*. Henri Estienne l'inséra dans ses *Poetæ principes heroici carminis*; Paris, 1566, in-fol. Parmi les éditions subséquentes on remarque celle d'Édouard Thwaites, Oxford, 1697, in-8°, avec le commentaire d'Eustathe, les scolies grecques et la paraphrase; celle d'Hudson, dans ses *Geograph. minor.*, Oxford, 1712, in-8, t. IV; celle de Passow, Leipzig, 1825, in-8°; celle de Bernhardt, Leipzig, 1828, in-8°. Cette dernière, qui surpasse de beaucoup toutes les précédentes, renferme les commentateurs anciens, de savantes notes de l'éditeur et une excellente dissertation sur Denys. M. Müller en prépare une nouvelle édition pour la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. Outre la *Periegesis*, Eustathe attribue encore à Denys le *Périégète* les ouvrages suivants : *Λιθικά*, *Ὀρνιθικά*, et *Βασσαρικά*. Les *Βασσαρικά* sont souvent cités par Étienne de Byzance.

Matthæi *De Dionysio Periegete*; 1788. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 21; t. IV, p. 536, édition de Harles. — Mannerl, *Geographie der Griechen*, 1799, t. I, p. 125. — Ukert, *Geographie der Griechen*, t. I, p. 208.

* **DENYS de Chalcis**, historien grec, qui vivait probablement vers 350 avant J.-C. Il composa sur les fondations des villes un ouvrage en cinq livres, souvent cité par les anciens. Il est d'ailleurs tout à fait inconnu.

C. Müller, *Historic. Græcorum Fragm.*, t. IV, p. 395.

DENYS le Petit (*Exiguus*), théologien grec, vivait vers l'an 530 de l'ère chrétienne. D'après Cassiodore, il était né en Scythie (probablement dans la province de Dacie). Ami et condisciple de Cassiodore, il vécut à Rome, moine ou abbé d'un couvent, et fut célèbre par son érudition, spécialement dans la théologie et le droit canon. Voici la liste de ses ouvrages : *Collectio sive Codex Canonum ecclesiasticorum* : c'est une collection des canons apostoliques et des décisions des conciles de Nicée, de Constantinople, de Chalcédoine, de Sardes; elle a été publiée par Justel, Paris, 1628, in-8°, et dans la *Bibliotheca Juris canonici*, t. I, p. 97; — *Collectio Decretorum Pontificum romanorum a Siricio ad Anastasium II*, publiée par Justel, Paris, 1628, in-8°, et dans la *Bibliotheca Juris canonici*, t. I, p. 181; — *Epistola synodica S. Cyrilli et concilii Alexandrini, adversus Nestorium*, traduite en latin; elle a été publiée par Justel avec les deux ouvrages précédents; — *Epistola Paschalis Proterii ad Leonem*, traduite en latin; publiée avec deux autres lettres pascales de Denys lui-même à Pétrone et à Boniface, dans

l'appendice de la *Doctrina Temporum*, du P. Petau; — *Vita S. Pachonii abbatis*, traduite en latin; publiée dans les *Vitæ Patrum*, par Hérilbert Rosveyd, Anvers, 1615, 1628, in-fol.; — *Oratio Procliode laudibus Deiparæ*; — *Epistola ejusdem de fide, ad Armenos, et altera ad Domnum, pro Athanasio Perrhenorum episcopo*, traduites en latin; elles sont imprimées dans l'édition des œuvres de Proclus, par Vincent Richard; Rome, 1630, in-4°; — *Gregorii Nysseni De Opificio Hominis liber, in duas divisus homilias*, traduit en latin; Bâle, 1562; Cologne, 1573; et dans les *Analecta* de Mabilion, t. II, p. 1; — *Historia inventionis capitis S. Joannis Baptistæ a Marcello abbate, græce conscripta*, traduite en latin; publiée par Dufresne, à la fin du *Tractatus de capite S. Joannis Baptistæ*; Paris, 1665, in-4°; — *Cycclus paschalis annorum XC VII*. Dans ce traité Denys renouela le cycle pascal de Victor, Victorin ou Victorius, et trouva une période de 532 ans, qui commençait dans l'année de l'Incarnation, fixée à l'an de Rome 753. Mais la naissance de J.-C. paraît avoir eu lieu quatre ans plus tôt, en 749. Une grande partie de la chrétienté adopta la période dionysienne, surtout à partir du huitième siècle, et c'est d'après Denys qu'on calcule l'ère chrétienne, non pas à partir de la mort du Christ, comme c'était d'abord l'usage, mais à partir de sa naissance.

Cave, *Historia literaria*, p. 333.

* **DENYS**, médecin romain, vivait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne. C'était un homme d'une grande piété. Il était diacre. En 410, lors de la prise de Rome par Alaric, Denys fut au nombre des captifs; mais ses vertus et son habileté médicale le firent traiter par les barbares avec beaucoup d'égards. On trouve dans Baronius son épitaphe en vers élégiaques.

Baronius, *Annal. eccl.*, à l'année 410.

DENYS d'Antioche, sophiste grec, vivait probablement dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On croit qu'il était chrétien, et que c'est à lui qu'est adressée la dix-neuvième lettre d'Énéas de Gaza. Lui-même passe pour l'auteur de quarante-six lettres que nous avons encore. Cognat en publia une traduction latine dans ses *Epistolæ Laconicæ*; Bâle, 1554, in-12; elle fut réimprimée dans le *Thesaurus Epistolarum Laconicarum* de J. Buchler; 1606, in-12. L'original grec fut publié pour la première fois par Henri Estienne, dans sa collection des *Épîtres grecques*; Paris, 1577, in-8°. Meursius incline à attribuer ces *Épîtres* à Denys de Milet, mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette assertion.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DENYS d'Égée**, médecin grec, vivait probablement vers le neuvième siècle après J.-C. On ignore s'il était lui-même médecin; mais il écrivit un ouvrage intitulé *Δικτυαζά*, dans lequel il

discutait différentes questions médicales. Ce livre comprenait ces chapitres dont Photius (*Biblioth.*) nous a conservé les titres. On compte encore dans l'antiquité treize médecins qui ont porté le nom de Denys. Ils sont trop peu importants pour être mentionnés ici. On peut en voir la liste dans Fabricius et Kuhn.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Kuhn, *Additamenta ad Elenchum Medicorum veterum a Fabricio in Bibliotheca Græca exhibitum*, fascie. XIV, p. 7. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DENYS le Chartreux, théologien belge, né à Ryckel, dans le pays de Liège, en 1394, mort à Ruremonde, le 12 mars 1471. Reçu maître ès arts à Cologne, il fit profession dans la Chartreuse de Ruremonde, et consacra toute sa vie à la composition de savants traités religieux qui lui valurent le surnom de *docteur extatique*. Lui-même a donné de ses écrits un catalogue qui nous a été conservé par Trithème. Ils s'élèvent à plus de deux cents; nous citerons seulement ceux qui ont été imprimés; savoir : *Commentarii in universos S. Scripturæ libros*; Cologne, 1533; Venise, 1569; Lyon, 1579; — *Enarratio in Hymnos aliquot veteres ecclesiasticos*, à la fin des *Commentarii*; — *Commentarius in libros IV Magistri sententiarum*; Venise, 1584; Cologne, 1535; — *Commentarius in S. Dionysii Areopagitæ Opera*; Cologne, 1536; — *Summa fidei orthodoxæ*; Anvers, 1569; Venise, 1572; — *Dialogion de fide catholica, libris VIII*; Venise, 1568; — *De Doctrina et regulis vitæ christianæ libri II*; Cologne, 1577; — *Monopanton, seu liber ex omnibus epistolis S. Pauli, secundum argumenta digestus*; Lyon, 1547, in-16; Paris, 1551, 1631, in-8°; — *Liber de quatuor hominis novissimis*; Delft, 1487, in-4° : ces quatre dernières choses de l'homme sont la mort, le jugement dernier, les peines de l'enfer et les joies du ciel. Denys soutient dans cet ouvrage, entre autres choses, que les âmes du purgatoire ne sont pas sûres de leur salut; ce doute a été sévèrement blâmé par Bellarmin; — *Colloquium de particulari judicio animarum*, imprimé avec l'ouvrage précédent; Cologne, 1591, 1598; — *Paraphrastica Redditio aliquot operum Cassiani*; Cologne, 1640; — *Enarrationes in Joannis Scholastici Climacem*; ibid.; — *Inflammatorium divini amoris*; Cologne, 1605; — *De Conversione peccatoris Speculum*; Alost, 1473, in-4° : cet ouvrage fut réimprimé à Louvain, 1577, avec les six opuscules suivants : *De arcta Via Salutis et Contemptu Mundi Tractatus*; *Speculum Amatorum Mundi*; *De Gravitate et enormitate Peccati*; *De Fonte Lucis et semita vitæ, devotum præcordiale*; *Dialogus patroni ad Canonicum*; — *Speculum beatæ Vitæ et humanæ Vitæ*; Nuremberg, 1495, in-4°; — *Scalæ epentateuchus*; Anvers, 1556, in-16; — *Contra Alcoranum et sectam mahometicam, libri V*; Cologne, 1533, in-8°; — *De instituendo Bello contra Turcos, de generali concilio ce-*

lebrando, et contra vitia superstitionum, ib.; — *De Vita sacerdotali recte instituenda*; Anvers, 1532; — *De omnium Ordinum ac statum institutione, prolapsione, et reformatione*; Cologne, 1559.

Trithème, *De Script. ecc.*, p. 176. — Fabricius, *Bibliotheca Latina med. et inf.* *Æl.*, t. II. — Cave, *Historia literaria*, p. 108.

DENYS (Jacques), peintre, né à Anvers, en 1645. On ignore la date de sa mort (1). Élève de Jordaens, il se rendit de bonne heure en Italie, où, selon Houbracken et Campo-Weyerman, il étudia surtout Raphael, le Guide, Titien, Michel-Ange, tous les grands maîtres enlin qui faisaient alors la gloire de la Péninsule et l'admiration du monde. A cette étude, « la meilleure que puisse faire un peintre, » dit Descamps, il joignit celle de la nature et de l'antiquité. Jacques Denys ne put échapper à l'influence magique de l'Italie, et, comme beaucoup de ses compatriotes, il y oublia les traditions originales que Rubens avait léguées à sa patrie. Mais en revanche il arriva rapidement à se placer à côté des meilleurs peintres de sa patrie adoptive. Sa réputation lui attira les dons et les faveurs du duc de Mantoue, qui ne consentit qu'à regret à le laisser aller pendant quelque temps à Florence. Après avoir peint le grand-duc, sa famille et ses courtisans, Denys s'empressa, au terme de son engagement, de retourner à Mantoue. Les nombreux tableaux d'histoire dont il orna le palais de son protecteur augmentèrent encore sa gloire et la faveur dont il était entouré à la cour. Pourtant, le souvenir du pays natal, si puissant sur presque tous ses compatriotes, vint s'emparer de lui au milieu de ses succès, et, après quatorze ans de séjour en Italie, Denys partit pour Anvers, malgré les instances du duc de Mantoue, qui ne le laissa aller que comblé d'honneurs et de présents. Au rapport de Descamps, le prince y joignit « la permission flatteuse de lui écrire et la distinction de recevoir de temps en temps des lettres d'un souverain ». Le retour de Denys dans sa patrie fut un triomphe. Les artistes et amateurs d'Anvers lui firent un accueil enthousiaste, et cependant Anvers ne possède aucune production de Jacques Denys. La mort prématurée qui vint peu de temps après frapper cet artiste, au milieu de sa gloire, de sa fortune et de l'affection de tous, fut seule cause de cette apparente insouciance de ses compatriotes (2). Descamps dit avoir vu de Jacques Denys « un *Ecce Homo* entièrement dans le goût de Van Dyck; un *Portrait* d'une couleur très-vigoureuse, et peint si large, et avec tant de facilité, qu'il semble l'ouvrage d'un seul jour; et un *Portrait de Femme*, orné de vases de fleurs et de fruits, et soigneusement terminé. En général,

(1) La date de 1708, assignée par Siret, n'a rien de probable; il est d'ailleurs le seul biographe qui la donne.

(2) Cela s'expliquerait encore par le séjour prolongé que Denys fit en Italie, et le peu de temps que le sort lui compta dans son pays.

ajoute-t-il, son dessin m'a paru fin et correct, sa couleur vigoureuse et fière. Ces trois tableaux suffisent à donner une grande idée de ses talents (1). »

Un autre DENYS (*Jacques*), également natif d'Anvers, élève de Van Aalst, peignit les plumes des oiseaux avec une telle ardeur, disait son maître, qu'il oubliait ce qu'il y avait dessous.

Descamps, *Vie des Peintres*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*. — Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexic.*

DENYS ou DENIS (Nicolas), administrateur français, né à Tours, vivait en 1672. Il fut nommé en 1632 gouverneur et lieutenant général pour le roi des possessions françaises dans le Canada et l'Acadie. Il y séjourna quarante ans, et devint cessionnaire de l'espace compris entre le cap Canceaux et Gasté; mais les divisions qui séparaient les colons empêchèrent Denys de tirer aucun parti de ses immenses propriétés. Un incendie détruisit ses dernières ressources, et le força à revenir en France. On a de lui : *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle du pays*; Paris, 1672, 2 vol. in-12. « L'auteur, dit le P. Charlevoix, était un homme de mérite, qui eût fait un très-bon établissement dans la Nouvelle-France, s'il n'eût point été traversé dans ses entreprises. Il ne dit rien qu'il n'ait vu par lui-même, et tout est écrit de main de maître. » On trouve dans le tome 1^{er} une description fort exacte de tout le pays qui s'étend depuis la rivière de Pentagoët, en suivant la côte, jusqu'au cap des Rosiers, qui est la pointe méridionale de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Le second volume comprend l'histoire naturelle du même pays, et en particulier tout ce qui regarde la pêche de la morue. L'auteur y traite aussi des sauvages de ces contrées, de la nature et des productions du pays, des animaux, des cours d'eau et de la qualité des bois. Il y ajoute quelques traits historiques touchant les premiers établissements français en Acadie et au Canada.

A. DE L.

Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*. — Le-long, *Bibl. hist. de la Fr.*, n° 2407 et 39695.

DENYS (Pierre), artiste flamand, né à Mons, en 1658, mort à Saint-Denis, en 1733. Il manifesta dès sa jeunesse son goût pour les arts et en particulier pour le travail du fer. Il se perfectionna à Rome et à Paris, et entra en 1690 dans l'ordre de Saint-Benoît, en qualité de commis. C'est ainsi qu'on nommait les laïques qui s'engageaient par un contrat civil à exercer leur art au profit d'une certaine congrégation et sous les ordres des supérieurs. Il vécut pendant quarante-trois ans dans l'abbaye de Saint-Denis. « On le regarde, dit Chaudon, comme le plus habile ouvrier en fer qu'il y ait eu en France. Personne n'a encore approché de la délicatesse,

de la beauté, de la perfection de ses ouvrages. C'est à lui qu'on doit la belle grille, la suspension des lampes du chœur, la balustrade, les rampes du grand escalier, la chaire du réfectoire, et la plupart des autres ornements en fer de l'abbaye de Saint-Denis, qui sont généralement estimés des connaisseurs, et admirés de ceux même qui n'en sentent pas tout le prix. Il a fait encore la grille de la cathédrale de Meaux et celle du chœur de l'abbaye de Chelles. »

Chaudon et Delandine, *Dict. historique*.

DENYSE (Jean), philosophe français, vivait au dix-huitième siècle. Il professa la philosophie au collège de Montaigu. On a de lui : *La Vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique*; Paris, 1717, in-12; — *La Nature expliquée par le raisonnement et par l'expérience*; Paris, 1719, in-12. L'auteur avait composé tout un cours de philosophie; les deux traités que nous venons de citer sont une portion de ce grand ouvrage.

Barbier, *Examen des Dict. hist.*

DENYSE (Louis-Tranquille), littérateur français, né dans la seconde partie du dix-septième siècle, mort en octobre 1742. Il était professeur de grammaire et sous-principal au collège de Navarre. On a de lui : Une traduction française des *Fables* de Faerne; Paris, 1699, in-16; — une traduction en vers français des *Fables* de Phèdre; Paris, 1708, in-12.

Quérard, *La France littéraire*.

* **DEODATO DA LUCCA**, peintre de l'école florentine, peignit en 1288 un *Christ sur la croix*, placé dans une chapelle de la villa des archevêques de Lucques. E. B.—n.

Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

DÉPARCIEUX (1) (Antoine), mathématicien français, né le 18 octobre 1703, au hameau de Cessoux (arrond. d'Uzès), et mort à Paris, le 2 septembre 1768. Fils d'un pauvre agriculteur, il serait peut-être resté dans l'humble position de son père, si ses dispositions précoces n'avaient intéressé en sa faveur un protecteur de sa famille, qui le fit entrer au collège de Lyon. Il s'y distingua par de rapides progrès dans les sciences exactes, et dès qu'il eut terminé ses études, il se rendit à Paris, où il trouva dans Montcarville un ami qui se plut à lui faciliter l'étude des hautes mathématiques. Cependant, il était dans le plus grand dénûment. L'impérieuse nécessité le força de tirer parti immédiatement de ses connaissances : choisissant l'art qui lui était le plus accessible, il se fit constructeur de cadrans solaires. Il ne tarda pas à se faire remarquer dans ce métier, qu'il exerçait en savant. La précision de ces cadrans le fit rechercher, et bientôt il trouva une sorte d'aisance dans le produit de son travail. Il aspira dès lors à des succès plus dignes de lui : quelques ouvrages qu'il

(1) La *Biographie* des frères Michaud consacre un article à un certain Denys (Jacques), qui fait évidemment double emploi avec celui-ci.

(1) Voltaire et le *Mercur* de France écrivent De Parcieux; le nom véritable de ce savant est celui que nous donnons ici.

publia le placèrent au rang des hommes éminents dans les sciences. En général, c'est à des applications des sciences à des objets d'utilité publique qu'il consacra ses écrits; tous ses travaux eurent du reste le même but. C'est dans cette intention qu'il inventa plusieurs machines propres à simplifier ou à perfectionner des procédés employés dans l'industrie. Il faut indiquer, entre autres, la presse pour la fabrication du tabac qu'il fit exécuter sur la demande des fermiers généraux, la pompe qu'il fit construire à Arnouville et celle qu'il avait faite pour élever les eaux à Crécy.

Déparcieux était d'une remarquable simplicité de caractère: il ne sut jamais ce que c'est que l'intrigue; il était sans ambition, comme sans vanité. Aucun autre savant de son siècle ne fut plus digne que lui du nom de citoyen philosophe, que lui donne Voltaire dans *L'Homme aux quarante écus*. Le géomètre qui est un des deux interlocuteurs de ce conte ingénieux n'est autre que Déparcieux, et les calculs qui s'y trouvent lui sont en général empruntés. L'Académie des Sciences de Paris l'admit au nombre de ses membres en 1746; plusieurs autres académies françaises et étrangères s'honorèrent de le compter parmi leurs correspondants. La seule charge qu'il ait jamais occupée fut celle de censeur royal, emploi qui lui valut, avec un très-modeste traitement, un logement au Louvre. Ce respectable savant conserva toute sa vie le souvenir de son humble origine et des obstacles qu'il avait eu à surmonter pour acquérir les connaissances qu'il possédait: il voulut en mourant payer ce qu'il regardait comme une dette de la reconnaissance, en affectant une partie de sa modeste fortune à la fondation de prix en livres pour les écoles de Porte et de Saint-Florent, villages voisins du lieu de sa naissance, où il avait appris à lire et à écrire.

On a de lui: *Tables astronomiques*; Paris, 1740, in-4°; — *Traité de Trigonométrie rectiligne et sphérique, suivie d'un traité de gnomonique et de tables de logarithmes*; Paris, 1741, in-4°, fig.; — *Essai sur la probabilité de la durée de la vie humaine, d'où l'on déduit la manière de déterminer les rentes viagères, tant simples qu'en tantines*; Paris, 1746, in-4°. Cet ouvrage, qui fonda sa réputation, a un *Supplément*, Paris, 1760, in-4°, dans lequel il ajoute quelques développements et quelques faits nouveaux aux considérations présentées dans l'*Essai*. Halley, dans les *Tables de la valeur des annuités et des rentes viagères* (en anglais), Londres, 1686, in-12, avait cherché le premier ce qu'il y a d'accessible au calcul dans le jeu en apparence si irrégulier et si bizarre de la nature par rapport à l'existence humaine. Déparcieux alla plus loin; en outre des applications qu'il sut faire de ses calculs, il eut sur son devancier le mérite d'établir des comparaisons curieuses entre les lois de la mor-

talité dans les diverses classes et dans les diverses professions; — *Trois Mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'Estrapade de Paris les eaux de la rivière d'Yvette*; Paris, 1763, in-4°; 2^e édit., 1777, in-4°. Ces mémoires, qui furent lus dans les séances publiques annuelles de l'Académie des Sciences, furent favorablement accueillis du public, qui goûta fort ce projet, et qui entendait du reste toujours avec plaisir, dans ces solennités scientifiques, les utiles discours de Déparcieux; — plusieurs autres mémoires dans l'*Histoire de l'Acad. des Sciences de 1750 à 1768*.

Michel NICOLAS.

Bachamont, *Mémoires secrets*, t. I, p. 159, 160; t. II, p. 28; t. III, p. 113, t. IV, p. 115, 259, 260, 326, 372, 379. — *Mercur de France*, 1768, octobre, 1^{re} part. — *Éloge, par Grandjean de Fouchy, dans l'Histoire de l'Acad. des Sciences*; 1769. — *Hist. litt. de Nîmes*, t. II.

DÉPARCIEUX (Antoine), neveu du précédent, et comme lui habile mathématicien, né à Cessoux-le-Vieux, en 1753, et mort à Paris, le 23 juin 1799. Appelé à Paris par son oncle pour perfectionner ses études, déjà poussées fort loin, il fit en peu de temps de si grands progrès dans les sciences exactes, qu'à l'âge de vingt ans il fut chargé de l'enseignement de la physique. Dans sa séance du 16 avril 1795, la Convention, sur le rapport de Darnou, lui accorda 3,000 livres sur les fonds qu'elle avait votés pour récompenser et encourager les savants et les artistes. Son nom, le troisième sur la liste proposée par le rapporteur, venait après ceux du savant Barthélemy et de l'érudit Brunck. Lors de la création des écoles centrales, il fut nommé professeur de physique et de chimie du Panihéon. On vante la clarté avec laquelle il exposait des matières en général abstraites et difficiles. On a de lui: *Traité des Annuités ou des rentes à termes*; Paris, 1791, in-4°; — *Dissertation sur les moyens d'élever l'eau par la rotation d'une simple corde sans fin*; Amsterd., 1782, in-8°; — *Dissertation sur les globes aérostatiques*; Paris, 1783, in-8°. Il laissa inédit un traité de géométrie. On avait quand il mourut commencé l'impression d'un grand ouvrage sur lequel il espérait fonder sa réputation, et dans lequel il traitait de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle, sciences dont il ne croyait pas qu'on dût séparer l'étude. Cette impression fut suspendue, et n'a jamais été reprise depuis. Enfin, on trouva dans ses papiers de nombreux matériaux pour un traité d'algèbre et pour un traité de calcul différentiel et intégral. Michel NICOLAS.

Hist. litt. de Nîmes.

* **DEPAULIS (Alexis-Joseph)**, graveur en médailles français, né à Paris, le 30 août 1792. Élève de M. Andrieu et de Cartellier, il travailla sous ces deux maîtres de 1810 à 1811. Parmi les nombreuses médailles qu'il exposa aux divers salons, et qui toutes se distinguent par une grande étude de l'art, on remarque: (1819) *Louis XVII*; — *Martin Luther*, d'après Hol-

bein; — l'Abbé Suger, Arnould, Ambroise Paré, Amyot, Crébillon, Fernel, de Jussieu, d'Alembert, de Colbert, pour la galerie des grands hommes; *Quatre mères de Quincy, Kléber*; — (1839) médaille de la *Fondation du musée de Versailles*; — (1841) *Achèvement des monuments de Paris*; — (1852) modèle et clichés de la médaille commémorative du *Passage à Rouen des restes mortels de l'empereur Napoléon*. On doit aussi à cet artiste une collection des sceaux français et étrangers en plâtre, conservée à l'École des Beaux-Arts.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Docum. part.

DEPÈRE (*Matthieu*, comte), homme politique français, né à Mézin, dans l'Agenais, le 12 octobre 1746, mort à Toulouse, le 8 décembre 1825. Partisan modéré de la révolution, il fut nommé en 1790 vice-président de l'administration du département de Lot-et-Garonne, et choisi en 1791 pour représenter le même département à l'Assemblée législative. Il ne s'occupa guère que de finances, et ne prit aucune part aux luttes des partis. Porté en 1795 au Conseil des Anciens, il s'occupa encore spécialement de questions financières, et attacha son nom au rétablissement de la loterie. Il fut un des auxiliaires les plus zélés de Bonaparte dans la journée du 18 brumaire, et obtint pour prix de son dévouement une place de sénateur. Il fut nommé pair en 1814. On a de lui : *Manuel d'Agriculture pratique, ou instruction sur la culture sans jachères*; 1806, in-8°. Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et portat. des Contemp.*

DEPERTHES (*Jean-Baptiste*), artiste et littérateur français, né à Reims, le 25 octobre 1761, mort le 25 octobre 1833. Après avoir pris à Paris des leçons de peinture du célèbre paysagiste Valenciennes, il entra dans l'administration, et passa presque tout le reste de ses jours dans les bureaux de la préfecture de la Seine. Il ne continua pas moins de cultiver les arts, et prit place parmi les amateurs les plus distingués de la capitale. On a de lui : *Opinion sur la destination qu'il conviendrait de donner au Muséum pour favoriser l'encouragement des artistes et le perfectionnement des beaux-arts en France*; Paris, 1815, in-8°; — *Théorie du Paysage, ou considérations générales sur les beautés de la nature que l'art peut imiter et sur les moyens qu'il doit employer pour réussir dans cette imitation*; Paris, 1818, in-8°; — *Histoire de l'Art du Paysage, ou considérations générales depuis la renaissance des beaux-arts jusqu'au dix-huitième siècle*.

Journal des Savants, décembre 1822. — Quérard, *La France littéraire*.

DEPERTHES (*Jean-Louis-Hubert Simon*), jurisconsulte et polygraphe français, né à Reims, le 12 juillet 1730, mort à Montfaucon, au mois de septembre 1792. Il composa plusieurs ou-

vrages, dont quelques-uns sont estimés. On a de lui : *Les Diogènes modernes corrigés, ou recueils*, etc.; Reims, 1775, in-12; — *Histoire des Naufrages, ou recueil*, etc.; Paris, 1790, 3 vol. in-8°; 1795, 5 vol., avec la continuation par Née de La Rochelle; 1825, 3^e éd.; 1832, 4^e éd., par Eyriès; 1841, 5^e édit.; — *Le Guide de l'Histoire, à l'usage*, etc., continué et mis au jour par J.-F. Née de La Rochelle : 1804, 3 vol. in-8°. La première édition était intitulée : *Traité sur l'utilité de l'histoire et les devoirs de l'histoire, suivi des Tableaux de l'histoire ancienne et moderne*; Reims, 1787. Cet appendice a été continué jusqu'en 1802 par Née de La Rochelle et publié à Paris, en 1807, in-8°.]

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemp.*

* **DEPÉRY** (*Jean-Irénée*), prélat et bibliographe français, né à Chalex, près de Gex, le 16 mars 1796. Il fut d'abord professeur de rhétorique à Chambéry, puis vicaire général du diocèse de Belley; il est aujourd'hui évêque de Gap. On a de lui les publications suivantes : *Vie de saint Anselme, évêque de Belley*, etc., suivie de *pièces justificatives*; Bourg, 1829, in-8°; — *Vie de saint Artaud, évêque de Belley*; Bourg, 1830, in-8° (pour la *Bibliothèque des familles chrétiennes*); — *Histoire hagiologique de Belley, ou recueil des vies des saints et des bienheureux nés dans ce diocèse*; Bourg, 1835, 2 vol. in-8°. Ces trois ouvrages renferment beaucoup de notes précieuses sur l'histoire du département de l'Ain; — *Dissertation sur l'emplacement du mur que César fit construire près de Genève pour s'opposer à l'invasion des Helvétiens*; 1832, in-8°; — *Essai sur les mœurs du peuple dans le pays de Gex*; 1833, in-8°; — *Notice sur saint Lambert et saint Roland, abbés de Chézery*; 1834, in-8°; — *Notice sur M. N. Fournier, évêque de MontPELLIER*; 1835, in-8°; — *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain* : il n'en a paru que 2 vol. in-8°, imprimés à Bourg, en 1835; — *De la Cathédrale de Belley et de sa reconstruction*; 1836, in-8°, avec une planche représentant la façade récemment construite; — *Notice sur Pierre Camus, évêque de Belley*, etc.....; in-8°; — *Vie de saint Arnoud, évêque et patron du diocèse de Gap*; 1845, in-8°; — *Précis historique de la maison de sœur Benoîte, bergère de Saint-Étienne d'Avinçon*; Gap, 1851, in-8°; — *Histoire hagiologique du diocèse de Gap*; imprimée à Gap, 1852, in-8°.

G. DE F.

Journal de la Librairie. — Docum. part.

* **DEPKIN** (*Liborius*, l'ancien), théologien allemand, né à Sissegall, en Livonie, le 20 août 1652, mort le 2 décembre 1708. Il étudia à Rostock, Helmstädt et Leipzig, devint recteur à Riga en 1680, et bientôt après prédicateur à Iemsal. Rappelé en 1690 à Riga, il y remplit

diverses fonctions ecclésiastiques. On a de lui : *De Cognoscibilitate*; Rostock, 1674, in-4°; — *De Mundo*; ibid., 1675; — *Gottgeheiligt Ewangeliën-Andachten ueber das ganze Kirchen-Jahr in hundert Sonnetten* (Méditations évangéliques pour toute l'année ecclésiastique, en cent sonnets); Riga, 1681, in-8°.

Gadebusch, *Lieflaend. Bibl.*

DEPLACE (*Guy-Marie*), écrivain français, né à Roanne (Loire), le 20 juillet 1772, mort dans la même ville, le 16 juillet 1843. Après avoir été quelque temps soldat et commerçant, il se livra tout entier à la culture des lettres et de la philosophie religieuse. Il était lié avec Ampère, Ballanche, Dugas-Montbel et le duc Matthieu de Montmorency. La vicacité de ses opinions religieuses et monarchiques le rendit très-hostile à ce qu'on appelait les opinions libérales. Il fut en correspondance avec Joseph de Maistre, qui lui soumit avant l'impression son fameux livre *Du Pape*. Deplace persuada à l'auteur d'adoucir quelques passages du livre, et surveilla l'édition, qui se fit à Lyon. Deplace passe aussi pour avoir contribué à la rédaction des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en 1815*, par le général Canuel, Paris, 1817, in-8°, et du *Pèlerinage à Jérusalem*, par le P. de Géramb, Lyon, 3 vol. in-8°. On a de lui : *Examen de la nouvelle Critique des Martyrs, insérée dans le Journal de l'Empire*; Lyon, 1810, in-8°; — *Observations grammaticales sur quelques articles du Dictionnaire du mauvais Langage corrigé*; Lyon, 1810, in-12; — *De la Persécution de l'Église sous Bonaparte*; Lyon, 1814, in-8°; — *Apologie des Catholiques qui ont refusé de prier pour Bonaparte comme empereur des Français*; Lyon, 1814, in-8°; — *Messieurs Fabvier et Saineville convaincus d'être ce qu'ils sont*, par P. Bourlier, maire révoqué de Saint-Andéol; Lyon, 1818, in-8°; — *Lettre de Jean Barbier, impliqué dans la conspiration du 8 juin 1817, à M. Charrier Saineville*; Lyon, 1818, in-8°. Deplace composa encore quelques autres brochures sous le voile de l'anonyme. On peut en voir la liste dans l'ouvrage de Collobet cité en source.

F.-Z. Collobet, *Notice sur Guy-Marie Deplace, suivie de sept lettres inédites de J. de Maistre*; Lyon, 1843, in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, vol. II.

DEPLANCHES ou **DESPLANCHES** (*Jean*), poète français, né à Nonaillic, dans le Poitou, vivait vers la fin du seizième siècle. Il prend dans ses ouvrages les titres de sieur de Chastelier et de la Bastonnerie. « Le premier usage, dit l'abbé Goujet, que Deplanches fit de la poésie fut pour l'amour, et, suivant le mauvais goût de son temps, il ne se contenta pas de tendres sentiments, il se laissa entraîner aux expressions licencieuses et à ces images indécentes dont ses contemporains ne se faisaient pas plus de scrupule que lui. Il chanta successivement sa passion pour

quatre personnes, Marguerite, Isabelle, Catherine, et Francine. Il paraît que les deux premières surtout eurent une grande place dans son cœur. Il les rechercha l'une après l'autre en mariage, et ce ne fut pas faute de soupirs, de sollicitations, de témoignages de tendresse, de protestations de sincérité, si ses vœux n'eurent point leur effet. La première mourut jeune, et il la regretta avec le même excès qu'il l'avait aimée. Il avait soupiré au moins trois ans pour elle. Isabelle surprit ensuite son affection; mais il semble dire qu'après quatre ans de liaisons et de desirs, elle fut mariée à un autre. L'amour qu'il eut pour Catherine et Francine fut plus passager. A sa passion pour Marguerite et à la douleur que sa mort lui causa, il a consacré cinquante-quatre sonnets, sans compter plusieurs chansons, des stances, un discours, et diverses autres petites pièces. Il n'y a que vingt-neuf sonnets pour Isabelle, quelques stances et une chanson. Catherine n'eut que des acrostiches, quelques madrigaux, une chanson et trois sonnets; et Francine, aussi peu avantageusement partagée, n'obtint que quatre sonnets, des stances et une chanson. » Après avoir ainsi payé tribut aux muses profanes, Deplanches embrassa l'état ecclésiastique, devint prieur de Comblé, sous-chantre de Sainte-Radegonde, et cultivant la poésie religieuse, il prit pour devise : *Mortale haud opto*. Pour faire pénitence sans doute de ses vers amoureux, il composa, sous le titre de *Misogyne*, une suite de cent trente-et-une stances contre les femmes. Voici, selon Goujet, à quelle occasion : « Se trouvant en bonne compagnie à Saint-Alvère, chez la vicomtesse de Saint-Amand, en Rouergue, la conversation s'égayait au sujet des femmes; on en fit l'éloge, et Deplanches se montra encore plus que le reste de la compagnie leur zélé panégyriste. L'excès avec lequel il le loua surprit, on le lui témoigna; il répondit qu'il pouvait en dire mille fois plus de mal qu'il n'en avait dit de bien. Et pour le prouver il composa son *Misogyne*, ou stances d'un ennemi des femmes, et envoya cet écrit à la vicomtesse de Saint-Amand, le 15 mai 1586. La dame reçut cette pièce comme un hommage que la politesse du poète lui faisait : elle le fit inviter de venir la voir, et lui envoya en même temps un bandolier doré et un cheval gascon. Le poète alla au rendez-vous, et fut bien reçu. On loua les stances, mais à condition que l'auteur ferait la contre-partie en composant un *Philogyne*. Le poète le promit, fit cinquante stances en faveur des dames, et reçut de la vicomtesse en quittant Villefranche un poignard doré et une rose de diamants. Nous n'avons point le *Philogyne*; le poète nous apprend lui-même qu'il le jeta au feu. Tout ce qu'on lit dans le *Misogyne* avait déjà été dit cent fois. Les autres poésies de Deplanches consistent en œuvres chrétiennes et pieuses. » Ce sont des sonnets sur des sujets religieux, les paraphrases des psaumes 1, 6, 50, 62, 116, 136; un cantique

pour le jour de Noël et diverses épitaphes. Le *Recueil des œuvres poétiques de Deplanches* fut publié par son neveu Joachim Bernier de la Brousse ; Poitiers, 1611, in-12. L'éditeur a négligé de nous donner des détails sur la vie de son oncle, et il n'a pas même indiqué la date de sa mort.

L'abbé Gonjet, *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 171.
— Drexel du Radier, *Bibliothèque du Poitou*, t. III, p. 56.

* **DEPONTHON** (*Charles-François*, baron), général français, né à Éclaron (Haute-Marne), le 26 août 1777, mort à Saint-Dizier, le 29 août 1849. Sorti (1796) de l'École de Metz en qualité de lieutenant du génie, il passa à l'armée d'Italie, et se trouva au siège de Mantoue, aux batailles de Castiglione, de Saint-Georges, ainsi qu'aux passages de la Piave et du Tagliamento; désigné pour faire partie de l'armée d'Égypte, il y obtint le grade de capitaine le 23 septembre 1799. De retour en France après la capitulation d'Alexandrie, il fut employé à l'île de Cadzand, et fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juin 1804. Appelé (1806) en qualité d'officier d'ordonnance auprès de Napoléon, il fut bientôt, en récompense des importants services qu'il avait rendus à Austerlitz et à Iéna, promu (5 juin 1807) au grade de chef de bataillon. Le talent qu'il déploya dans deux missions importantes en Russie engagea l'empereur des Français à le nommer baron de l'empire (15 août 1810), à l'attacher à son cabinet, et à le charger de faire un rapport détaillé sur les embouchures de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, ainsi que sur le canal qui communique de la Baltique à la mer Noire. Promu au grade de colonel (7 octobre suivant), il retourna en Russie, et fut attaché qu'il était au cabinet de l'empereur, il assista aux prises de Smolensk et de Moscou, ainsi qu'à la bataille de la Moskowa. Officier de la Légion d'Honneur (27 janvier 1813), il reçut le commandement du génie au 5^e corps de la grande armée de Saxe, et prit une part active aux batailles de Lützen et de Bautzen; général de brigade le 27 mars 1814, il fut chargé de la direction du génie à Paris (21 août), et il conserva cet emploi sous le titre d'inspecteur permanent de 1816 à 1826. Nommé lieutenant général le 24 août 1838, il passa dans la 1^{re} section du cadre de l'état-major général le 19 août 1842, et fut nommé pair de France en 1846.

A. S — Y.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Moniteur universel, 1849, page 2925.

* **DEPPING** (*Georges-Bernard*), célèbre érudit français, d'origine allemande, né à Münster, le 11 mai 1784, mort à Paris, 5 septembre 1853. Il vint en France en 1803, en compagnie d'un émigré français, dans l'unique but de visiter Paris; mais ayant vu combien de ressources cette capitale offrait à quiconque aimait passionnément l'étude, il forma le projet de s'y établir, et il se fit naturaliser en 1827. D'abord, il

se livra à la carrière de l'enseignement; c'est là qu'il eut occasion de s'apercevoir de ce qui manquait à la plupart des livres destinés à la jeunesse, et il écrivit pour elle un livre où il a déposé le fruit de ses nombreuses lectures, les *Soirées d'Hiver*, qui obtinrent beaucoup de succès; on les traduisit dans la plupart des langues de l'Europe. Les *Merveilles de la Nature en France* furent composées dans le même but. L'étude de la géographie était à cette époque peu cultivée; un savant, étranger à la France comme Depping, et qui s'était, comme lui, fixé à Paris pour faire son chemin dans les lettres, Malte-Brun, voulant propager le goût de cette science importante, fonda les *Annales des Voyages*, dont Depping fut un des collaborateurs les plus actifs. En même temps il travaillait au *Magasin encyclopédique* de Millin, et composait plusieurs ouvrages de géographie et des récits de voyages, entre autres celui de *Paris à Munich*. C'est dans cette dernière ville qu'il avait fait connaissance avec le roi de Bavière, qui le chargea d'acquisitions d'objets d'art pour les collections de Munich et pour celle du comte de Rechberg, éditeur de l'ouvrage *Sur la Russie* (1839, in-fol.), dont Depping a rédigé le texte. M. Solvyns, qui avait aussi entrepris une publication de luxe, *Les Hindous* (4 vol. in-fol.), le chargea d'un travail de ce genre. Mais toutes ces publications n'étaient que le prélude d'autres, plus importantes. En même temps qu'il collaborait à une foule de recueils littéraires de la France et de l'Allemagne ainsi qu'à plusieurs journaux politiques (*Le Temps*, *Les Annales de Vienne*, *La Gaz. d'Augsbourg*, de *Cologne*, etc.), il se livrait à de sérieuses études d'histoire, d'archéologie et de linguistique, consacrant une partie de ses nuits à un travail opiniâtre. La connaissance qu'il avait faite à Paris de deux célèbres poètes du Danemark, Baggesen et Oehlenschläger, lui donna l'envie de s'initier à la littérature scandinave, et il possédait à fond les langues du Nord lorsqu'en 1820 l'Institut mit au concours la question des *Expéditions maritimes des Normands en France au dixième siècle*. Depping se mit à l'œuvre; il a lui-même raconté dans ses *Souvenirs* avec quelle ardeur et quel amour il traita ce sujet difficile; le prix lui fut décerné. « Jamais, dit M. Maury dans sa notice, jamais succès ne fut plus loyalement acquis, jamais la brigue et la faveur ne demeurèrent plus étrangères à un concours académique. L'auteur du mémoire couronné, qui n'avait guère été encore qu'un traducteur ou un compilateur intelligent, s'annonçait comme un érudit sérieux et un investigateur infatigable. » Ce mémoire, imprimé en 1826, et retouché par l'auteur en 1844, traduit sur-le-champ en danois et en suédois, lui procura l'amitié de Daunou, l'un des juges du concours, qui l'engagea à se mettre sur les rangs pour l'Institut. Cependant, malgré le succès des *Normands*, qui furent suivis de *l'Histoire du*

Commerce entre le Levant et l'Europe, également couronnée (1828), et *Les Juifs au moyen-âge*, mentionnée très-honorablement (1829), l'auteur, doué d'une modestie rare dans notre siècle, vivant éloigné de tout ce qui sentait l'intrigue, ne put y parvenir, et se vit préférer des concurrents dont les titres étaient moins nombreux que les siens. « Dans cette circonstance, disent avec raison les auteurs de *La France littéraire*, le plus à plaindre ne nous paraît pas celui qu'on a dédaigné. » Toutefois, le laborieux écrivain, voué dès lors aux sciences historiques, ne se découragea point. Il donna une suite aux *Normands*, en composant l'*Histoire de la Normandie*. Ayant eu occasion d'étudier la littérature espagnole pour une *Histoire d'Espagne*, qui ne fut malheureusement pas achevée, à cause des rigueurs de la censure impériale, il édita un *Romancero*, qui fut réimprimé à Londres; un petit livre *Sur les Mœurs des différents Peuples* (dans *L'Encyclopédie portative*) obtint le rare honneur d'être traduit en arabe (Le Caire, in-4°), ce qui n'empêchait pas Depping de fournir de nombreux articles à des publications telles que la *Biographie universelle* des frères Michaud, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, *L'Art de vérifier les dates*, le *Dictionnaire géographique de Killian*, etc. Membre de la Société des Antiquaires de France et de la Société Philotechnique, dont il a enrichi les *Mémoires* de curieuses et savantes notices, il fut nommé en 1846 docteur en philosophie de la faculté de Münster, qui était fière de le compter au nombre de ses enfants. Depping édita, dans la *Collection des Documents inédits*, le *Livre des Métiers* d'Ét. Boileau, qu'il a fait précéder d'une excellente dissertation sur le commerce des Parisiens au treizième siècle. Depuis douze ans il avait entrepris, pour la même collection, un vaste ouvrage sur l'administration de Louis XIV, qui devait présenter ce règne sous un jour nouveau; il avait compulsé pour cela toutes les pièces manuscrites conservées aux Dépôts de la guerre et de la marine, aux Archives et à la Bibliothèque impériale; il commençait le quatrième et dernier volume quand la mort l'a frappé.

Voici les titres de ses ouvrages historiques : *Histoire générale de l'Espagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1811, 2 vol. in-8°; trad. en italien par Beccatini (Livourne, in-8°); — *Histoire des Expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au dixième siècle*; 2° édit., Paris, 1844, in-8°. Il y en a une traduction danoise par Peterson (Copenhague, 1844) et une suédoise par A.-B. Collin (Stockholm, 1828); — *Les Juifs dans le moyen âge, essai historique sur leur état civil, commercial et littéraire*; Paris, J.-R., 1834, in-8° (traduction allemande, à Stuttgart, 1834); — *Histoire du Commerce entre le Levant et l'Europe, depuis les croisades jusqu'à*

la fondation des colonies d'Amérique; Paris, Imp. roy., 1830, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la Normandie sous le règne de Guillaume le Conquérant et de ses successeurs, depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion de la Normandie au royaume de France* (1066-1204); Rouen, 1835, 2 vol. in-8°; — *Règlements sur les Arts et Métiers, rédigés au treizième siècle, et connus sous le nom de Livre des Métiers d'Étienne Boileau, publiés pour la première fois en entier avec des notes et une Introduction*; Paris, 1837, in-4°. L'introduction, qui est une dissertation importante sur l'industrie de Paris au treizième siècle, a été tirée à part; — *Geschichte des Krieges der Münsterer und Coelner im Bündnisse mit Frankreich gegen Holland* (Histoire des habitants de Münster et de Cologne alliés de la France contre la Hollande), 1672-1674; Münster, 1840, in-8°; traduit en hollandais par P. Molhuysen, Arnheim, 1841; — *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV entre le cabinet du roi, les secrétaires d'État, le chancelier de France, etc.* (ouvr. faisant partie de la *Collection des Documents inédits de l'Histoire de France*); Paris, tom. I-III, 1850-53, in-4°.

Parmi ses ouvrages de géographie et d'ethnographie on remarque : *Voyage de Paris à Neuchâtel en Suisse, fait dans l'automne de 1812*; Paris, 1813, in-12; — *Remarques faites dans un voyage de Paris à Munich*; *ibid.*, 1814, in-8°; — *La Suisse, esquisse d'un tableau historique, pittoresque et moral des cantons helvétiques*, 2° édit., *ibid.*, 1822, 4 vol. in-8°, avec pl.; trad. en allem., Pesth, 3 vol. in-18; — *La Grèce, description topographique de la Livadie, de la Morée, etc.*; *ibid.*, 1823, 4 vol. in-18; trad. en allem., à Pesth., dans la collection *Miniatur-Gemælde*; — *Géographie de la Jeunesse*; Paris, 2° édit.; *ibid.*, 1824, 2 vol. in-12; — *Aperçu historique sur les Mœurs et Coutumes des Nations*; *ibid.*, 1826, in-18; dans l'*Encyclopédie portative* de Bailly de Merlieux; — *L'Angleterre, description historique et topographique*; 2° édit., *ibid.*, 6 vol. in-18, avec pl.; trad. en allemand par Gerle, Leipzig, 5 vol. in-12; — *Les Soirées d'Hiver, ou entretiens d'un père avec ses enfants sur le génie, les mœurs et l'industrie des divers peuples de la terre*; 3° édit., *ibid.*, 1832, 2 vol. in-12; trad. en anglais dans la *Juvenile Library* de Hailes, Londres, in-12; en allemand par Schellens, Crefeld, 1831, in-18; en italien par Mosconi, sous le titre de : *Tutti i Popoli*, Venise, 1838, 6 vol. in-12; et contrefait aux États-Unis et en Belgique; — *Merveilles et Beautés de la Nature en France, ou description de ce qu'elle offre de curieux et d'intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle*; 9° édit., Paris Didier, 1845, in-8° et in-12.

Ouvrages de littérature : *Menodor und Laura*;

une Nouvelle aus der Belagerung von Damascus; Paris, 1806, in-8°; — *Véland le Forgeron, dissertation sur une tradition du moyen âge, avec les textes islandais, anglo-saxon, anglais, allemand et français-roman*; ibid., Didot, 1833, in-8° (tirée à petit nombre); trad. en anglais par Singer; Londres, 1847, in-8°; — *Romancero castellano, o colleccion de antiguos romances populares de los Españoles*; nueva ed., con las notas de Alcalá Galiano; Leipzig, 1844, 2 vol. in-12; la 1^{re} édit. en allemand (1817, in-12) avait été réimprimée à Londres (1825, 2 vol.)]

Outre ces travaux originaux, M. Depping a traduit le *Voyage de Belzoni en Égypte* (1821, in-8°), et l'ouvrage *Manuscript aus süd-Deutschland* (Londres, 1820), de Linder, etc. Il a augmenté et édité avec Malte-Brun l'*Histoire de Russie*, par Lévêque (1812, 8 vol. in-8°), et continué l'*Histoire des Voyages de La Harpe* (1822) et le *Voyage pittoresque en Russie*, de Rechberg (1832, in-fol.); il a refondu la géographie de Mentelle; fait une introduction (sur la mythologie du Nord) dans l'*Hist. de Normandie* de Licquet; édité et annoté dans les *Classiques français* de Belin, Diderot, La Bruyère, Vauvenargues, Fontenelle, Laroche-foucauld, etc.

M. Alfred Maury, *Notice sur la Vie et les Travaux de G.-B. Depping*; Paris, 1884, in-48. — Autobiographie, *Erinnerungen aus dem Leben eines Deutschen in Paris*; Leipzig, 1882.

* **DEPRÉ** (Jean-Frédéric), médecin allemand, né à Mayence, dans la seconde partie du dix-septième siècle, mort dans la même ville, le 22 octobre 1727. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et professa pendant cinq ans à Erfurt et à Wurtzbourg. Il passa ensuite de son ordre dans celui des Augustins. Il abandonna ces derniers pour s'adonner à la médecine, qu'il étudia à Erfurt. Après quelques années de pratique, il obtint en 1717 dans cette ville la chaire d'anatomie, de botanique et de chimie, devenue vacante par la mort d'Eysel. On a de lui soixante-cinq dissertations, dont on peut voir la liste dans la *Biographie médicale*.

Biographie médicale.

DEPRINGLES (Jean), juriconsulte français, né à Nuits, vers 1550, mort le 4 mars 1629. Il était issu d'une famille d'origine écossaise; son père était notaire et greffier en la prévôté royale de Nuits. Après avoir étudié à l'université de Cahors, il fut reçu avocat au parlement de Dijon, en 1573. En 1576 il obtint la charge de procureur général à la chambre des comptes. Profondément versé dans l'étude des lois et surtout de la coutume, il se démit de bonne heure de ses fonctions en faveur de son fils. Quoiqu'il eût eu onze enfants, son nom se trouve éteint aujourd'hui. Outre de nombreux ouvrages restés manuscrits, on a de lui : *La Coutume du duché de Bourgogne, enrichie des commentaires faits sur*

son texte par les sieurs Begat, président, et Depringles, avocat, etc.; Lyon et Châlons, 1652, in-4°. Des erreurs assez fortes firent d'abord prohiber la vente de ce livre, qui fut ensuite réimprimé par les soins du président Bouhier, sous ce titre : *La Coutume du duché de Bourgogne*; 1717, in-4°.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*. — Fevret, *De claris fori Burgundici Oratoribus*.

DEPUNTS (François-Joseph), auteur dramatique français, né à Montauban, le 8 février 1771, mort dans la même ville, le 28 janvier 1820. On a de lui : *L'École des Ministres*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1806, in-8°; — *L'Entremetteur de mariages*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1812, in-8°; — *Clovis*, tragédie en cinq actes; Paris, 1813, in-8°; — *Henri IV et Sully*, comédie en trois actes et en vers; Toulouse, 1816, in-8°; — *Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV*; Montauban, 1818, in-8°; — *Le Protecteur supposé*, comédie en un acte et en vers. Depunts laissa en manuscrit des tragédies, des comédies et les *Mémoires du comte de Montmiran*.

Quérard, *La France littéraire*.

* **DERAHIM**, naturaliste et moraliste arabe, florissait en Espagne au quatorzième siècle. Il mourut vers 1341; son nom véritable est Abou-Fatah-Ali, mais son grand-père portait celui de Derahim ou Al-Derihim. Comme naturaliste, il a composé un traité sur l'*Utilité des Animaux*, dans lequel il parle séparément des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons et des insectes. La bibliothèque de l'Escurial possède un manuscrit de cet ouvrage orné de peintures. Comme moraliste, Derahim a écrit un traité *De la Supériorité de l'âme sur les agitations des sens*.

A. B.

Hadji-Khalfa, *Découverte des pensées touchant les livres et les genres*. — Michel Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana Escurialensis*.

DERAND (François). Voyez DERRAND.

DERBY (Jacques STANLEY, comte DE), homme d'État anglais, né en 1596, mort le 15 octobre 1651. Après avoir combattu pendant plusieurs années pour la cause de Charles I^{er}, il se retira dans l'île de Man, et s'y maintint jusqu'en 1650. Appelé en Écosse par Charles II, il se fit jour avec 500 cavaliers à travers 3,000 hommes, commandés par le colonel Lilburne. Fait prisonnier après la bataille de Worcester, il fut décapité à Bolton. Sa veuve, Charlotte de La Trémouille, se réfugia dans l'île de Man avec une petite garnison, et s'y défendit vigoureusement. Elle fut en Angleterre la dernière personne qui se soumit aux républicains.

Hume, *History of England under the house of Stuart*.

* **DERBY** (Edward-Geoffroy-Smith STANLEY, comte DE), homme d'État anglais, né le 29 mars 1799. Après avoir étudié à Éton et à Cambridge, il vint siéger à la chambre des communes sous le nom de *lord Stanley*, comme représentant de Stockbridge et plus tard de Windsor, de

Preston et du comté de Lancastre. Il ne se fit connaître comme orateur qu'à partir de 1824; il défendit alors avec talent et habileté la constitution de la haute Église d'Angleterre contre une motion de Hume. Il visita ensuite les États-Unis, et à son retour, en 1825, il épousa une fille de lord Skelmersdale. Décidé dès lors à se mêler aux affaires du pays, il commença par l'étude des matières coloniales, et pour se mettre au courant des lois qui régissent cette partie du service public, il accepta un assez mince emploi dans l'administration des colonies. Il procéda de même pour arriver à la connaissance des affaires d'Irlande : il suivit dans ce pays en qualité de secrétaire le marquis d'Anglesey, vice-roi, et s'acquitta dans ces fonctions les sympathies du parti national irlandais. En 1830 il fut appelé par le ministère Grey à la secrétairerie de l'Irlande et au conseil privé. Quoiqu'il se fût attiré par la vigueur qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions le ressentiment d'un parti d'abord tout disposé pour lui, il ne laissa pas d'améliorer en Irlande l'institution du jury et l'instruction publique, en même temps qu'il donnait aux ressources matérielles du pays un développement qu'elles n'avaient pas encore eu et qu'il en faisait disparaître les ioges orangistes. L'exécution du bill de réforme qu'il avait soutenu en 1831 contre Robert Peel lui permit de procéder à l'abolition des dîmes irlandaises. Au mois de mars de la même année, il remplaça lord Glenelg au département des colonies; il fut chargé, à raison de ces fonctions, de présenter au parlement, dans la session de 1833, et de défendre devant la chambre des lords la mesure tendant à l'abolition de l'esclavage. Bientôt il cessa de suivre ses collègues dans leur politique réformiste; le parti pris par la majorité du cabinet dont il était membre de laisser au parlement la décision au sujet des propriétés de l'Église d'Irlande le détermina à donner sa démission (1834), en même temps que sir James Graham, le comte Ripon et le duc de Richmond. Il refusa en novembre de la même année 1834, époque de la retraite du cabinet whig, de faire partie du ministère tory; mais au mois d'avril 1835, lors du retour des whigs aux affaires, à la suite de l'adoption de la *clause d'appropriation* par la chambre des communes, mesure qui avait pour conséquence la violation du principe de l'intégrité des propriétés protestantes en Irlande, le comte de Derby entra définitivement dans les rangs des tories modérés.

Ainsi s'explique son opposition au ministère Melbourne, dont il contribua à amener la chute au mois d'août 1841. Il fit partie alors, comme secrétaire d'État pour les colonies, du cabinet Peel, et défendit avec habileté les mesures présentées par ce ministre. Cependant, il se prononça contre la suppression du droit d'entrée sur les céréales, et en 1844 contre la diminution de la

taxe sur le sucre, et l'on sait que Robert Peel voulait au contraire la liberté commerciale, dont il amena à la fin le triomphe. Aussi lord Derby dut-il se démettre de ses fonctions lors de la crise ministérielle du mois de novembre 1845. Il combattit avec énergie, mais infructueusement, durant la session suivante, la réalisation des mesures qui avaient amené sa retraite du cabinet. Devenu membre de la chambre haute sous le titre de comte de Derby, par la mort de son père, il y soutint la cause des *protectionnistes*, et attaqua en général la politique de ses anciens alliés les whigs. Il fit surtout ressortir les vices de leur conduite vis-à-vis de l'étranger; c'est ainsi qu'au mois de juin 1850 un vote qu'il avait déterminé au sujet de la question grecque eût amené la chute du ministère, si un vote contraire de la chambre des communes n'en avait balancé le résultat. Chargé au mois de février 1851, à la suite de la retraite des whigs, de composer à son tour un ministère, il dut renoncer à cette mission, parce qu'il ne se trouva pas un seul homme politique influent disposé à entrer dans un cabinet protectionniste. Ce fait seul témoigne de la popularité désormais irrésistible des idées de sir Robert Peel. Cependant les whigs, revenus aux affaires, s'étant désunis, le comte de Derby put enfin, au mois de février 1852, constituer un cabinet dans le sens de sa politique; mais ce fut une vaine tentative d'une politique sans écho dans le pays : à la suite de la dissolution du ministère et des élections qui lui donnèrent dans la chambre des communes une majorité hostile, il vit rejeter sa proposition d'indemnité pour l'agriculture en raison des pertes que lui avait fait éprouver l'abolition des droits protecteurs sur les céréales. Il se refira de nouveau, en décembre 1852, et fit place à un ministère de coalition, composé des lords Aberdeen, Russell, Palmerston et Lansdowne.

Annual Register. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

* **DERBY** (*Edward-Henry*, lord STANLEY), fils aîné du précédent, né le 21 juillet 1826. Il débuta au parlement en 1850, et voyagea dans l'Inde en 1851. Il fut sous-secrétaire d'État au département des affaires étrangères, à l'époque de la constitution du ministère dont son père avait la présidence. On a de lui : *Claims and Resources of the West-Indian Colonies*; Londres, 1849.

Conversat.-Lexic.

DERBY. Voyez FARREN.

* **DERCKUM** (*Simon*), helléniste et jésuite allemand, né en 1622, mort le 25 avril 1695. Il entra dans les ordres en 1642, et se fit bientôt remarquer par sa connaissance des langues grecque et hébraïque. On a de lui : *Compendium Grammaticæ Græcæ in tabulas redactæ*, ouvrage qui a été souvent réimprimé.

Harzheim, *Bibl. Col.*

* **DERCYLLIDAS** (*Δερκυλλίδας*), général spar

tiatè, vivait vers 400 avant J.-C. Envoyé sur l'Hellespont au printemps de 411, pour exciter les villes de ce pays à s'insurger contre Athènes, il réussit à s'emparer d'Abydos et de Lampsaque. Cette dernière ville fut presque immédiatement reprise par les Athéniens, sous les ordres de Strombichides. En 399, Dercyllidas fut envoyé pour remplacer Thibron dans le commandement de l'armée employée à protéger les Grecs asiatiques contre les Perses. Dès son arrivée, il prit avantage de la jalousie qui régnait entre Pharnabaze et Tissapherne pour diviser les forces qu'il avait à combattre, et ayant fait une trêve avec le dernier, il marcha sur l'Éolie centrale, gouvernée par Pharnabaze. Il avait une haine personnelle contre ce satrape, parce que celui-ci lui avait fait infliger une punition militaire lorsque lui-même était haroste d'Abydos sous les ordres de Lysandre. Dans l'Éolie, il prit neuf villes en huit jours, et s'empara des trésors de Mania. Ne voulant pas surcharger les alliés de Sparte en hivernant dans leur pays, il pénétra dans la Bithynie, et entretint son armée par le pillage. Au printemps de 398, il quitta cette province, et se rendit à Lampsaque, où des commissaires spartiates vinrent le féliciter sur le succès et la discipline de ses troupes, et lui annoncèrent qu'il était continué dans son commandement. Apprenant des mêmes commissaires que les Grecs de la Chersonèse de Thrace avaient envoyé une ambassade à Sparte pour demander aide contre les barbares voisins, il s'empressa de conclure une trêve avec Pharnabaze, passa en Europe, et fit élever un rempart pour protéger la péninsule. A son retour en Asie, il assiégea Atarnée, dont quelques exilés de Chio avaient pris possession, et il s'en empara malgré une vigoureuse défense. Jusque-là le général spartiate avait été en guerre avec Pharnabaze seul; mais en 397, sur la demande des Ioniens et par l'ordre des éphores, il se dirigea sur la Carie, où commandait Tissapherne. Les deux satrapes réunirent leurs forces; mais de part et d'autre, au lieu d'en venir à un combat, on négocia. Les Spartiates demandaient l'indépendance des Grecs d'Asie, les Perses demandaient la retraite des troupes lacédémoniennes. En 396 Agésilas vint en Asie prendre le commandement en chef des Spartiates, et dès lors Dercyllidas fut relégué sur le second plan. A partir de 394 il disparaît tout à fait de l'histoire. Dercyllidas était brutal et rapace, ce qui lui valut le double surnom de *Scythe* et de *Sisyphé*. D'après Xénophon, il aimait peu à servir dans sa patrie, et préférait les guerres en Asie, ce qui s'explique par les humiliations auxquelles il était exposé en qualité de cèlibataire.

Thucydide, VIII, 61, 62 — Xenophon, *Hellenica*, III, 1; *Anab.* — Diodore, XIV, 38. — Plutarque, *Lycurgus*, 51. — Athénée, XI.

* **DERCYLLIDAS**, écrivain philosophique, d'une époque inconnue. Il avait écrit un volu-

mineux ouvrage sur la philosophie de Platon, et un commentaire sur le *Timée*. Aucun de ces deux livres n'est venu jusqu'à nous.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, ed. Harles, III, p. 95, 152, 170.

* **DERCYLLIDE**, sculpteur grec; Pline mentionne de lui des statues de pugilistes qui étaient à Rome dans les jardins de Saviilus.

Plinè, *Historia Naturalis*, I, XXXVI.

* **DERCYLLIUS**, historien grec, vivait probablement vers 300 avant J.-C. On a les titres et les fragments des ouvrages suivants de lui : Ἀργολικά (Sur Argos); — Ἰταλικά (Sur l'Italie); — Αἰτωλικά (Sur l'Étolie); — Κτίσεις (Fondations des villes); — Σατυρικά (probablement sur les fables relatives aux Satyres); — Περί Ὄρων (Sur les Montagnes); — Περί Λίθων (Sur les Pierres). Meineke l'a identifié, probablement à tort, avec l'auteur de la comédie des *Nόστοι*.

Plutarque, *Parall. minora*, 17, 38; *De Fluviis*, 1, 10, 19, 28. — Athénée, III. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*. — Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, 386.

DERCYLUS ou **DERCYLLUS** (Δερκύλος ou Δέρκυλλος), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il fut avec Eschine et Démosthène un des dix ambassadeurs envoyés vers Philippe pour traiter de la paix en 347. L'année suivante, les mêmes ambassadeurs se rendirent à la cour de Macédoine pour les ratifications du traité. Dercyllus figura encore dans l'ambassade envoyée à Philippe lorsqu'il marchait sur les Thermopyles. Dercylus l'orateur est peut-être le même que celui dont Plutarque parle comme d'un général dans sa *Vie de Phocion*.

Démosthène, *De falsa Legat.* — Eschine, *De falsa Legat.* — C. Népos, *Phoc.*, 2. — Droysen, *Gesch. der Nachf. Alex.*

DEREQUELEYNE (*Balthazar - Antoine*), érudit français, né à Dijon, le 27 juin 1663, mort le 27 février 1734. Il était conseiller aux requêtes au parlement de Dijon. On a de lui une *Lettre au P. Lempereur, jésuite, sur le Dyptique de M. de La Mare*, dans les *Mémoires de Trévoux* de 1721, p. 1673. Il laissa en manuscrit les ouvrages suivants : *Éclaircissements sur les endroits les plus obscurs de l'Écriture Sainte*; — *Apollodore traduit en français, avec des remarques; traduction française du traité du cardinal Bona intitulé : Manuductio in calum;* — et des *Méditations latines*, attribuées par quelques-uns à saint Augustin, et par d'autres à saint Bernard. Derequeleyne possédait une riche bibliothèque et une belle collection de médailles.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*.

DEREQUELEYNE (*Claude*), littérateur français, né à Dijon, le 28 décembre 1655, mort au mois de mars 1734. Il était curé d'Esbarres, près de Saint-Jean-de-Losne. Il composa un assez grand nombre d'ouvrages poétiques; on n'a imprimé que le suivant : *Concert des dieux pour le mariage de S. A. R. M. le duc de Lor-*

ruine, etc.; Dijon, in-8°, sans date. On a encore de Derequeleyne : *Exercices de Piété, tirés des ouvrages de saint François de Sales, pour les pensionnaires de son ordre de la Visitation de Sainte-Marie*; Dijon, 1694, in-12, et 1717, ibid.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*.

* **DERESER** (*Antoine-Thaddée*), théologien allemand, né le 11 mars 1757, mort le 16 juin 1827. Il entra encore enfant chez les Carmes observantins, sous le nom de Thaddée de Stildamo. En 1783 il alla professer à Bonn l'herméneutique et la littérature orientale, et en 1791 il fut nommé vicaire épiscopal et professeur de théologie à Strasbourg. En 1797 il y fut appelé à professer la théologie à Heidelberg; plus tard, en 1807, il devint pasteur à Fribourg, et en 1810 il alla remplir les mêmes fonctions à Carlsruhe. A partir de 1811 il professa pendant trois années la théologie au lycée, et fut régent au séminaire de Lucerne; mais les controverses dans lesquelles il fut entraîné l'éloignèrent de ces fonctions. Après avoir passé quelque temps dans la vie privée, il fut nommé en 1816 conseiller ecclésiastique et professeur de philosophie et de théologie à Breslau. Ses ouvrages eurent un certain retentissement. On a de lui : *Sendungs-Geschichte Jesu* (Histoire de la mission de Jésus); 1789; — *Deutsche Brevier für Stiftsdamen, Klosterfrauen und gute Christen* (Breviaire allemand d s dames de chapitre, femmes cloîtrées et chrétiens fidèles); Augsburg, 1792, 4 vol.; — *Katholisches Gebetbuch* (Rituel catholique); Heilbronn, 1808; — *Grosses Biblisches Erbauungsbuch auf alle Tage des Kirchenjahrs* (Grand Livre d'Édification pour tous les jours de l'année ecclésiastique); Heilbronn, 1810, 4 vol. in-8°.

Conversations-Lexicon.

DERHAM (*Guillaume*), philosophe et théologien anglais, né à Stoughton, près de Worcester, en 1657, mort à Upminster, en 1735. Il commença ses études à Blockley, dans son pays natal, et les acheva au collège de La Trinité à Oxford. Il entra dans les ordres en 1681, fut nommé l'année suivante vicaire de Wargrave, dans le comté de Berks, et en 1639 recteur d'Upminster, dans le comté d'Essex. Consacrant une grande partie de son temps à l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, il devint membre de la Société royale, et enrichit les *Transactions philosophiques* de trente-cinq mémoires, qui roulent presque tous sur des sujets scientifiques. Il prouva, entre autres, que le bruit pulsatif qu'on entend si souvent dans les vieilles boisées, et qu'on désigne vulgairement sous le nom d'*horloge de la mort*, est produit par des larves d'insectes. Plusieurs ouvrages scientifiques qu'il publia lui acquirent tant de réputation que l'université d'Oxford lui envoya en 1730 un diplôme de docteur, en le dispensant des formalités d'usage. Depuis 1716 il avait été

nommé chapelain du prince de Galles et cha-noine de Windsor. On a de lui : *The artificial clock-maker, a treatise of watch and clock, work shewing to the meanest capacity the art of calculating numbers to all sorts of movements; the way to alter clock-work; to make chimes, and set them to musical notes; and to calculate and correct the motions of pendulums* : c'est un ouvrage de la jeunesse de Derham; la troisième édition est de Londres, 1714, in-12; la quatrième, ibid., 1734, in-4°; il a été traduit en français, Paris, 1731, in-12; — *Physico-Theology, or a demonstration of the being and attributes of God, from his works on the creation*; Londres, 1713, in-8° : cet ouvrage, qui eut trois éditions dans la première année de sa publication, a été traduit en français par Bellanger, Paris, 1726, in-8°; ibid., 1729, in-8°; et par Élie Bertrand, Paris, 1760, in-8°; Strasbourg, 1769, in-8°; en hollandais, par Abraham van Loon, Leyde, 1728, in-4°; en allemand, Hambourg, 1730, in-8°; Dresde, 1764, in-8°; en suédois, Stockholm, 1736, in-8°; en danois, Copenhague, 1759, in-4°; — *Astro-Theology, or a demonstration of the being and attributes of a God from a survey of the heavens*; Londres, 1714, in-8°; traduit en allemand, Hambourg, 1728, in-8°; ibid., 1732, in-8°; ibid., 1765, in-8°; en français, Rotterdam, 1730, in-8° : ces deux ouvrages sont composés de seize sermons, que Derham prononça en 1711 et 1712, lorsqu'il fut appelé à faire les discours connus sous le nom de *Fondation de Boyle*. « On ne peut guère, dit la *Biographie médicale*, les considérer que comme des compilations; mais l'auteur a toujours puisé aux bonnes sources, et avec beaucoup de discernement. On s'aperçoit même fort souvent qu'il avait observé avec attention la nature, et de temps en temps on découvre des observations qui lui sont propres : telle est entre autres la découverte des sixième et septième satellites de Saturne. Son but est de prouver l'existence, la puissance et la sagesse de Dieu par la contemplation des merveilles de la nature »; — *Christo-Theology, or a demonstration of the divine authority of the christian religion*; Londres, 1730, in-8°. Derham a encore ajouté des notes aux ouvrages d'Éléazar Albinus sur les oiseaux et les insectes d'Angleterre, et revu les *Miscellanea curiosa*; Londres, 1726, 3 vol. in-8°. Il a publié le *Synopsis methodica Avium et Piscium* de son ami Jean Ray; Londres, 1713, in-8°; — *Philosophical Letters between the late learned M. Ray and several of his ingenious correspondants, natives and foreigners*; Londres, 1718, in-8°; — *The Philosophical Experiments and Observations of Robert Hooke*; Londres, 1726, in-8°.

Bibliotheca Brit., avril 1735, p. 218. — Gorton, *General biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

DERHAM (*Samuel*), médecin anglais, né et

1655, dans le comté de Gloucester, mort le 26 août 1689. Il fit ses études à Oxford, et fut reçu docteur en médecine en 1687. On a de lui : *Hydrologia philosophica, or an account of Ilmington Waters in Warwickshire*; Oxford, 1685, in-8°.

Biographie médicale.

DÉRIC (*Gilles*), historien français, né à Saint-Coulomb (arrondissement de Saint-Malo), dans la première partie du dix-huitième siècle, mort à Jersey, pendant l'émigration, vers 1796. Il était docteur en théologie, prieur de Notre-Dame du château royal de Fougères et vicaire général du diocèse de Dol. On a de lui : *Histoire ecclésiastique de Bretagne*; Paris, 1777-1780, 6 vol. in-12. « Cette histoire, dit Miorcec de Kerdanet, est précieuse pour la province. Elle est écrite avec feu, la marche en est rapide; elle entraîne, malgré l'emphase oratoire qui s'y fait quelquefois trop sentir. On reproche à l'auteur, avec raison, d'avoir voulu expliquer par une langue qu'il n'entendait pas tous les noms de lieux et tous les noms de saints, de princes et d'évêques des quatrième, cinquième et sixième siècles. Quel abus à cet égard n'a-t-on pas fait de notre langue bretonne? Un étymologiste breton n'a-t-il pas prétendu traduire l'hébreu et toutes les langues par la sienne, et y retrouver les origines de toutes les nations? A l'en croire, Adam parlait le bas-breton, et le Paradis terrestre était à Quimper-Corentin. » Sans chercher jusqu'à quel point cette dernière observation s'applique à Déric, il suffit de dire que son *Histoire ecclésiastique*, malheureusement inachevée, offre encore aujourd'hui de l'intérêt et peut être consultée avec fruit.

Miorcec de Kerdanet, *Notice sur les Écrivains et les Artistes de la Bretagne.*

DERING (*Édouard*), théologien anglais, né dans le comté de Kent, dans la première moitié du seizième siècle, mort en 1576. Il fut élevé au collège du Christ à Cambridge, et devint professeur dans cet établissement en 1568. Il fut successivement recteur de Pluckley, dans le diocèse de Cantorbéry, chapelain du duc de Norfolk et prébendaire de Chardstoke dans la cathédrale de Salisbury. Il se fit une grande réputation par son savoir, son éloquence et sa vigueur dans la polémique. On a de lui : *A Sparing restraint of many lavish untruths*; 1568, in-4° : écrit dirigé contre le papiste Harding; — *Lecture or exposition upon a part of the fifth chapter of the Epistle to the Hebrews*; Londres, 1581, in-16. Les ouvrages de Dering ont été recueillis par Field, 1595, in-8°. Sa correspondance avec lord Burleigh se trouve dans les *Annales* de Strype.

Rose, *New. biog. Dict.*

DÉRIOT (*Albert-François*, baron), général français, né à Clairvaux-les-Vandins (Jura), le 17 janvier 1766, mort le 30 janvier 1836. Sorti fourrier du régiment des gardes françaises

(1789), il passa (2 septembre) dans la garde nationale soldée de Paris, qu'il quitta (2 janvier 1792) pour entrer brigadier dans la gendarmerie. Le courage qu'il déploya aux armées de la Moselle et du nord, où il se distingua principalement aux affaires d'Arlebec et à la prise de Menin, lui valut (15 février 1795) le grade de lieutenant au 1^{er} bataillon de Saône-et-Loire, puis celui d'adjudant-major (29 juin suivant). Étant passé aux armées d'Italie et d'Égypte, il fut promu au grade de chef de brigade commandant les guides de l'armée d'Orient le 18 février 1800. Frappé de dix-sept blessures à la bataille d'Héliopolis, Dériot, auquel Pétat de sa santé ne permettait pas de rester en Égypte, revint en France, et le premier consul lui confia (21 janvier 1802) la place d'adjudant supérieur du palais du gouvernement, l'éleva (30 décembre 1803) au grade de colonel titulaire de la 23^e demi-brigade d'infanterie, et le nomma (30 novembre 1804), sous-gouverneur du palais de Fontainebleau, puis de celui de Versailles. Dériot fit les campagnes de 1805-1806 à la grande armée et en Dalmatie; mais ses nombreuses blessures ne lui permettant pas de soutenir les fatigues de la guerre, il fut mis à la retraite le 9 mars 1806. Le repos ayant rétabli sa santé, il fut relevé de sa position de retraite, et reçut (20 janvier 1808) le grade de chef d'état-major de la garde impériale, avec laquelle il fit la campagne d'Espagne, sous les ordres du général Lepic. Général de brigade dans la garde impériale (6 août 1811), chargé de l'instruction des dépôts de ce corps, puis général de division (24 décembre 1812), il fut attaché à la personne de Napoléon I^{er}, en qualité de chambellan, le 15 décembre 1813. Mis en retraite à la Restauration, il reprit pendant les cent jours son service dans la garde impériale, se distingua dans la campagne de France, et fut définitivement mis à la retraite par ordonnance du 9 septembre 1815. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. S...Y.

Archives de la guerre. — Victoires des Français, t. V. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Moniteur, 1836, p. 393.

* **DERIVAUX** (Le baron *Achille*), général français, né à Senones (Vosges), le 23 mars 1776, mort à Nancy, le 6 septembre 1843. Il assista au siège de Mayence, et après la prise de cette ville il fut dirigé sur la Vendée, où il s'illustra par un trait d'humanité qui mérite d'être rapporté : une femme vendéenne, qui avait vu périr son mari à ses côtés, atteinte elle-même par une balle, expirait tenant dans ses bras un enfant, qui poussait des cris déchirants; ému de pitié à la vue de ce spectacle, Derivaux, ne consultant que son cœur, se précipite en avant, et arrache à une mort certaine le petit orphelin, dont il voulut se charger, et auquel il prodigua depuis tous les soins d'un père (1). Nommé

(1) Sous la restauration, une pièce qui rappelle ce fait

sous-lieutenant en récompense de sa belle conduite, Derivaux prit part à toutes les guerres de l'armée de Rhin et Moselle, fit partie de l'armée d'Helvétie, se distingua dans les campagnes de l'an VII et de l'an VIII (1799 et 1800), et parvint au grade de capitaine. Fait prisonnier en Pologne (1807), il recouvra sa liberté après six mois de captivité, fut envoyé en Espagne, où sa bravoure en maintes occasions lui valut successivement les grades de chef d'escadron et d'adjudant général (colonel). Il fut ensuite attaché à l'état-major de la cavalerie du corps d'observation d'Italie. Mis à la demi-solde après les événements de 1815, Derivaux se retira à Commercy, et devint maire de cette ville jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut appelé au commandement des dragons du Calvados. En 1821 le roi lui conféra le titre de baron, et après la révolution de Juillet Louis-Philippe le nomma maréchal de camp, et lui confia le commandement du département de l'Allier. En 1840 Derivaux fixa sa résidence à Nancy, où il mourut. CH. H.

J. Nolle-Fabert, *La Lorraine militaire*.

DERJAVINE. Voy. DERZAVINE.

DERLING (*Christian-Godefroi*), littérateur et poète allemand, natif d'Helmstædt, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Nachahmungen edler Dichter* (Imitations de nobles Poètes); Leipzig, 1753-1757, in-8°; — *Schriften zum Vergnügen* (Ouvrages récréatifs); ibid., 1757, in-8°; — *Programma de claris Halberstadiensibus*; Halberstædt, 1753, in-4°; — *Dissertationes* sur des sujets d'érudition; celle relative à Haymon, évêque d'Halberstædt, intitulée *Commentarius de Haimone episc.*, etc.; Helmstædt, 1747, contient une notice sur la bibliothèque fondée dans cette ville au neuvième siècle par ce prélat.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

DERLING (*Jean - Théophile*), théologien allemand, né à Aschersleben, le 14 février 1697, mort le 21 juillet 1771. Il visita une grande partie de l'Allemagne, fut ministre et inspecteur du gymnase à Halberstædt. Ses principaux ouvrages sont : *De Consuetudine proponendi ænigmata apud veteres*; Halle, 1720, in-4°; — *De Servis litteratis*; ibid. : l'auteur entendait par là les esclaves stigmatisés par un fer chaud; — *De More inurendi stigmata vetustissimo*; ibid.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Geleh.-Lexicon*.

DERMOD. Voy. CONNOR (*Roderick O'*).

* **DERNIS** (...), mathématicien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité des Changes étrangers, contenant le pair ou la valeur intrinsèque de l'écu de soixante sols de France relativement aux monnoies de change des principales villes de l'Europe, depuis 27 li-*

a été jouée longtemps au Gymnase; une petite statuette en bronze le rappelle également : elle est aujourd'hui très-rare. Louis-Philippe en avait une sur son bureau de travail à Neuilly.

vres le marc d'argent monnoyé jusqu'à 50 livres; inclusivement (sic) l'explication des arbitrages, avec leurs calculs pour toutes les places; Paris, 1726, in-4°; — *Parités réciproques de la livre numéraire ou de compte, instituée par l'empereur Charlemagne, proportionnellement à l'augmentation du prix du marc d'argent arrivée depuis son règne jusqu'à celui de Louis XV*; ibid., 1744.

Journal des Savants, 1744.

* **DERNUSSON** (*Philippe*), juriconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la subrogation de ceux qui succèdent au lieu et place des créanciers, où sont traitées les questions ardues et difficiles de cette matière*; Paris, 1685, avec des annotations par Fourcrocy; — *Traité des Propres réels et conventionnels, où sont traitées les questions notables du droit françois*; 1714, in-4°, 3^e édition; — *Traité de la Communauté des Biens*; — *Traité du Douaire et de la garde noble ou bourgeoise*.

Journal des Savants, 1702.

DÉRONDON (*David*), théologien protestant et philosophe français, né à Die, dans le Dauphiné, vers 1600, et mort à Genève, en 1664. Il professa la philosophie à Orange, à Nîmes et à Genève, où il fut obligé de se retirer, en 1663. Partisan décidé des formes de la philosophie scolastique, inclinant d'ailleurs vers les opinions de Gassendi, il se déclara contre le système de Descartes, qui trouva cependant un assez grand nombre de disciples parmi les théologiens protestants du dix-septième siècle. Il eut même sur quelques points du cartésianisme des discussions assez vives avec quelques-uns de ces derniers, entre autres sur l'idée de la conservation des choses considérée comme une création continue, avec Jean Bon, qui fut plus tard professeur de philosophie à l'académie protestante de Puy-laurens. Il a laissé la réputation d'un très-babile dialecticien. Cette réputation était même si bien établie de son temps qu'un jour le président d'une thèse, dans une académie dont on n'a pas conservé le nom, se trouvant poussé à bout par un argumentateur inconnu, l'apostropha de ces mots : *Tu es Diabolus aut Derodon!* C'était en effet Derodon. La controverse avec l'Eglise catholique lui offrit une facile occasion de faire usage de ses talents en ce genre; il en profita pour écrire sur les points controversés un assez grand nombre d'ouvrages. La réimpression d'un de ses livres intitulé : *Le Tombeau de la Messe*, le fit bannir du royaume, en 1663. Il se retira alors à Genève, où il mourut bientôt après. On a de Derodon : *Quatre raisons pour lesquelles on doit quitter la R. P. R.*; Paris, 1631, in-12; Senebier ne parle pas de ce livre, qui pourrait bien n'être pas de Derodon; mais il fait mention d'un autre, intitulé : *Quatre raisons qui trai-*

tent de l'eucharistie, du purgatoire, du péché originel et de la prédestination, sans nom de lieu, 1662, in-8°, ouvrage que *La France protestante* suppose être une réimpression du précédent; — *Disputatio de supposito in qua plurima hactenus inaudita de Nestorio tanquam orthodoxo et de Cyrillo Alexandrino aliisque episcopis Ephesi in synodum coactis tanquam hæreticis demonstrantur, ut soli Scripturæ Sacræ infallibilitas asseratur*; Francfort (Orange), 1645, in-8°. Ce livre, fort peu orthodoxe, fut brûlé en 1658, par arrêt du parlement de Toulouse; — *Le Tombeau de la Messe*; Genève, 1654, in-8°: cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé et traduit en anglais, Londres, 1673, in-8°, et en allemand par Hubrich, Leipzig, 1689, in-8°, et 1698, in-8°, fut brûlé par les mains du bourreau, le 6 mars 1663. L'auteur fut banni et le libraire condamné à mille livres d'amende, à la perte de son privilège et à dix ans de bannissement; — *Dispute de l'Eucharistie*; Genève, 1655, in-12 de 458 pages, avec une lettre de 10 pages adressée aux pasteurs et anciens de l'Église de Paris, et une table de 18 pages; — *Dispute de la Messe, ou discours sur ces paroles: Ceci est mon corps*; Genève, 1662, in-12 de 218 pages; — *La Lumière de la Raison opposée aux ténèbres de l'impïété*; Orange, 1647, in-12 de 576 pages. Ce volume se compose de deux traités, dont le premier a été réimprimé à part, sous ce titre: *L'Athéisme convaincu, traité démontrant par raisons naturelles qu'il y a un Dieu*; Orange, 1659, in-12 de 151 pages, et a été traduit en allemand, Brunswick, 1733, in-12; — *De Existentiâ Dei*; Gen., 1661, in-4°. C'est probablement une traduction latine de *L'Athéisme convaincu*; — *Logica restituta*; Genève, 1659, in-4°; et sous cet autre titre: *Philosophia contracta*; Gen., 1681, in-4°: c'est le développement de la *Logica restituta metaphysica*; Orange, 1659, in-8°; — *Disputatio realis de ante reali*; Nîmes, 1662, in-8°; — *Disputatio de libertate et atomis*; Nîmes, 1662, in-8°. Ce volume renferme deux traités, l'un de 159 pages sur la liberté, et l'autre de 72 sur les atomes; on les trouve séparés avec l'indication de Genève; mais c'est la même édition avec un nouveau frontispice; — *Compendium Philosophiæ*; Gen., 1663, in-8°; — *Apologie*; sans nom de lieu et sans date, in-4°: c'est sa réponse aux attaques de Jean Bon; — *Discours contre l'Astrologie judiciaire*; Genève, 1663, in-8°; — *Les Inconstants*; Genève, 1671, in-8°. Ces différents écrits de Derodon ont été réunis après sa mort sous ce titre: *Dav. Derodonis Opera omnia*; Genève, 1664 et 1669, 2 vol. in-4°. Le premier volume contient ses traités de philosophie et le second ceux de théologie.

Michel NICOLAS.

Bayle, Dictionnaire historique et crit. — Senebier, Hist. littér. de Genève. — De Gerando, Hist. de la Philosophie moderne, t. II, p. 125-130. — MM. Haag, La France protestante.

DÉROI (Bernard-Érasme), général bavarois, né à Mannheim, le 11 décembre 1743, mort en 1812. Entré très-jeune au service militaire, il obtint un avancement rapide. En 1792 il était major général de l'armée bavaroise, qui de concert avec les Autrichiens et les Prussiens devait envahir la France. Sous l'empire, lorsque la Bavière se fut alliée à la France, il commanda avec distinction un corps d'armée bavarois qui fut placé tour à tour sous les ordres supérieurs des maréchaux Bernadotte, Lefebvre et Gouvion-Saint-Cyr. Blessé mortellement à la bataille de Potolsk, le 18 août 1812, il ne survécut que cinq jours à sa blessure.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et portative des Contemporains*.

* **DÉROSNE** (Charles), chimiste et mécanicien français, né à Paris, en 1780, mort en 1846. Il dirigeait avec un de ses frères la pharmacie Cadet-Derosne, et fit avec lui, en 1806, des recherches sur l'esprit pyro-acétique que fournit la distillation de l'acétate de cuivre. En 1808 il réussit à blanchir le sucre brut par divers procédés, entre autres par l'alcool à 33°. En 1811, modifiant les découvertes d'Achard et d'Hermstædt, il parvint à retirer quatre pour cent de sucre des racines de betterave, et présenta à la Société d'Encouragement un pain de sucre de betterave raffiné. En 1813 il trouva la fabrication du noir animal par la carbonisation des os, et appliqua le charbon à la décoloration et à la purification des sirops de sucre. En 1817 il établit avec Ceillier-Blumenthal l'appareil distillatoire continu, demeuré la base de tous les appareils évaporatoires. Ayant observé que le sang frais desséché à basse température forme un produit sec, avec toutes les propriétés de l'albumine, il s'en servit pour la clarification des jus et des sirops sucrés et aussi comme engrais puissant. En 1825 Derosne s'associa avec Cail, mécanicien intelligent et expérimenté; l'usine qu'ils construisirent à Chaillot devint bientôt une des premières pour la construction des machines à vapeur et la fabrication des locomotives de chemins de fer. Durant quinze ans toutes les machines employées par le roi de Hollande pour l'épuration du sucre de ses fabriques dans les colonies furent également fabriquées par Ch. Derosne. On a de lui: *Traité complet sur le sucre européen de betteraves*, trad. de l'allemand de Fr.-Ch. Achard; Paris, 1812, in-8°.

A. DE L.

A. Feuillet, dans le Dictionnaire de la Conversation.

DÉROSSI (Jean-Gérard). Voy. ROSSI.

DÉROZIERS (Claude), traducteur français, né à Bourges, vivait dans la première partie du seizième siècle. On n'a de lui que des traductions savoir: *La Vie civile*, traduit de l'italien de Matthieu Palmieri; Paris, 1527, in-8°; — *Dion, historien grec, Des faitz et gestes insignes des Romains, reduictz par annales et consulatz, commençant au consulat de Lucius Cotta et Lucius Torquatus (durant lequel*

Pompeo le Grand fit la guerre contre les Hiberniens et défit Mithridate), et continuant de temps en temps jusques à la mort de Claude Néron; premièrement traduit du grec en italien par Messire Nicolas Leonicène, Ferrarais, et depuis de l'italien en vulgaire français; Paris, 1543, in-fol., chez les Angeliers frères. Cette traduction commence au 37^e livre et finit au 58^e. Le texte de Dion n'était pas encore imprimé en 1542, et Déroziers ne fit que traduire la traduction italienne de Nicola Leoniceno.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*.

DERRAND et non **DERAND** (François), architecte et mathématicien français, né en 1688, dans le pays messin, mort à Agde, en 1644. Il entra jeune dans l'ordre des Jésuites, mais il n'en continua pas moins de se livrer à ses études, et professa les mathématiques dans les collèges de son ordre. En 1619, Louis XIII ayant donné aux jésuites des terrains occupés par les fossés et les murailles de l'ancienne enceinte de Paris, la Société résolut d'y faire élever une église sous l'invocation de saint Louis. François Derrand et Martel Ange, jésuite lyonnais, présentèrent chacun un projet. Celui de Martel Ange était une imitation de l'église de Jésus à Rome; celui de Derrand au contraire était entièrement original, et obtint la préférence. La première pierre fut posée par Louis XIII, le 16 mars 1627. Terminée en 1641, l'église fut dédiée le 9 mai de la même année, et le cardinal de Richelieu y célébra la première messe. La façade, élevée en 1634, aux frais du cardinal ministre, est sans contredit la partie la plus remarquable du monument; plus importante que beaucoup d'autres, où l'on ne retrouve point ce luxe et cette surabondance d'ornements de tons genres, qui constituent un des caractères distinctifs de l'architecture des jésuites, elle doit être considérée comme un des spécimens les plus curieux et les plus intéressants pour l'étude du style de cette époque. Lorsqu'on jette les yeux sur cette façade, on est frappé de l'analogie de sa disposition avec celle de l'église de Saint-Gervais; mais dès qu'on passe à la comparaison et à l'analyse de ses parties, on est bientôt forcé de reconnaître combien sous tous les rapports l'œuvre de Jacques de Brosse l'emporte sur celle de son concurrent. Et cependant la façade de Saint-Louis, encore surchargée d'ornements, a été depuis beaucoup simplifiée. On peut la voir telle qu'elle était dans la monographie publiée en 1643 par le P. Derrand lui-même; cette planche a été reproduite dans les *Monuments anciens et modernes* de Jules Gailhabaud.

Derrand a écrit un traité intitulé : *L'Art des traits et coupes des voûtes, ouvrage très-utile, voire même nécessaire à tous architectes, maîtres maçons, appareilleurs, tailleurs de pierre, et généralement à tous ceux qui se mêlent de l'architecture, même militaire*; Paris, 1643,

in-fol. Ce traité renferme tout ce que Philibert Delorme et Mathurin Jousse avaient écrit déjà sur cette matière; mais il contient en outre beaucoup de principes et de moyens d'exécution dont l'auteur n'a dû la découverte qu'à ses profondes connaissances en mathématiques. Une nouvelle édition de cet ouvrage, avec des additions importantes a été donnée en 1728 par Larue, ancien membre de l'Académie d'Architecture.

E. BRETON.

Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — J. Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*.

* **DERRIEN** (Romain-Marie), ingénieur français, né à Quimper, le 1^{er} juin 1780, mort à Paris, le 20 janvier 1844. N'étant encore qu'élève des ponts et chaussées, il fut attaché aux travaux de la route du Mont-Cenis, et cette gigantesque entreprise fut terminée sous sa direction. Employé plus tard comme ingénieur en chef dans le département de Maine-et-Loire il a exécuté de beaux travaux dans les marais de l'Authion et la construction du pont de Saumur. En 1833 le gouvernement lui confia l'établissement des routes stratégiques de l'ouest, qu'il termina en moins de quatre ans. On lui doit, sur les travaux accomplis entre Lans-le-Bourg et Suze, un mémoire portant le titre modeste de : *Notice historique et descriptive sur la route du Mont-Cenis*; Angers, in-4^o, de 56 pages, avec quatre tableaux. Cette notice renferme des détails historiques et archéologiques sur la ville de Suze, et se termine par les réponses de l'auteur à quatorze questions que l'Institut lui avait adressées sur la physique, la géologie et la minéralogie du Mont-Cenis.

P. LEVOT.

A. de Blois, dans la *Biographie bretonne*.

DERT (Gilbert), traducteur français, né à Bourges, vivait vers 1550. La Croix du Maine lui donne le titre de frère (c'est-à-dire religieux), et l'appelle en même temps « théologien et orateur, poète français, et entendant bien la langue italienne ». On a de lui : *Le Soulas du cours naturel de l'homme, contenant sept dialogues, qui est un traité touchant la foi chrétienne à l'encontre des Juifs*, traduit de l'italien; Lyon, 1558, in-16; — *Traité de l'humilité*, trad. de l'ital.; Lyon, 1558, in-16; — *La Somme et fin de toute la Sainte Écriture du Nouveau Testament, avec une épître de saint Jean Chrysostome, de la manière de prier Dieu*; Lyon, 1558, in-16; Paris, 1559, in-8^o.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **DERTHONENSIS** (Amédée), ermite de l'ordre de Saint-Augustin, vivait au quatorzième siècle; on a imprimé sous son nom, en 1475, un livre d'astronomie et de chronologie intitulé : *Ratio dierum calendarum, idium et nonarum mensium*. Mention est faite d'un moine du même endroit, du même nom, qui, né à Plaisance, vers 1345, professa la théologie à Paris, et acquit de la réputation comme prédicateur. Il est vraisemblable

qu'il nes'agit que d'une seule et même personne, mais les renseignements précis font défaut.

B.

Landolf, *De C. Script. August.*, p. 48.

DERWENTWATER (*Jacques*, comte DE), homme politique anglais, né dans la seconde partie du dix-septième siècle, mort le 6 mars 1716. Il prit une part active à l'insurrection jacobite de 1715. Pendant que lord Mar soulevait les clans écossais, Derwentwater et Forster commencèrent leur mouvement dans le Northumberland, et poussèrent à la révolte les catholiques du nord d'Angleterre. Mar leur envoya Mackintosh avec un corps d'auxiliaires écossais. Leurs forces réunies se montaient à deux mille hommes; mais cette armée, qui était composée d'éléments hétérogènes, ne tarda pas à éprouver de grandes déflections. Cinq cents Écossais refusèrent d'envahir le comté de Lancastre et reprirent le chemin de leurs montagnes. Les trois chefs jacobites n'en marchèrent pas moins sur la ville de Lancastre et de là sur Preston, ville éminemment jacobite, qui leur fit un accueil plein d'enthousiasme. Une grande partie de la population catholique accourut alors de toutes parts pour grossir leurs rangs. Là devaient se borner les succès des jacobites, car les généraux du roi commençaient à se rapprocher. Ces derniers résolurent de déloger les insurgés de Preston. Ceux-ci, dont le nombre était bien supérieur à celui des troupes royales, ne firent qu'une démonstration sans importance, et demandèrent à capituler. Lord Derwentwater et le colonel Mackintosh se rendirent comme otages, et ordonnèrent aux clans de déposer les armes et de se soumettre. Les paysans du comté de Lancastre parvinrent à s'échapper; mais tous les Écossais, au nombre de quatorze cents, furent faits prisonniers. Le nombre de leurs adversaires n'était pas de plus de douze cents. La fière contenance de Derwentwater devant les juges répara ce que la capitulation de Preston avait de peu héroïque. La duchesse de Cleveland et la comtesse de Derwentwater intercédèrent en sa faveur; mais leurs prières n'eurent aucun succès. Soixante mille liv. st. (1,500,000 fr.) furent offertes inutilement pour lui sauver la vie. Il fut décapité à Tower-hill, avec lord Kenmore.

Smollet, *History of England*. — Léon Galibert et Clément Pellé, *l'Angleterre*, dans *l'Univers pittoresque*, t. III.

DERZAWINE ou **DERJAVINE** (*Gabriel-Romanowicz*), poète russe, né à Kasan, le 3 juillet 1743, mort le 6 juillet 1816. Fils d'un major retiré du service, il étudia pendant quelque temps au gymnase de sa ville natale. En 1762 il entra comme soldat dans le régiment de Preobatchinsky; son zèle et ses dispositions pour le dessin et les mathématiques lui valurent la protection du comte Schouwaloff, qui le fit entrer à l'École des Cadets; il se distingua alors contre le rebelle Pugatschew. La renommée de ses talents arriva

jusqu'à l'impératrice Catherine, qui bientôt l'éleva aux plus hautes fonctions. Trésorier général de l'Empire en 1800, il fut nommé ministre de la justice en 1802; mais en 1803 il prit une résolution bien extraordinaire pour un homme arrivé au faite des honneurs : il s'en démit pour s'adonner uniquement à la culture des lettres. On peut le considérer comme le poète le plus remarquable du temps de Catherine II. On cite parmi ses odes celles intitulées : *A Dieu*, la plus connue et la plus belle, traduite dans presque toutes les langues; — *La Chute d'eau*; — *L'Automne*, etc. Dans ses œuvres en prose on remarque : un *Traité de la Poésie lyrique*; — une *Description topographique du gouvernement de Tambow*. Derzawine fut un bon poète, mais il a trop abusé de l'allégorie. Ses œuvres complètes ont été publiées à Saint-Pétersbourg; 1810-1815, 5 volumes.

Otto, *Lehrbuch der Russischen Lileratur*. — *Conversat.-Lexic.*

* **DES AGULIERS** (*Jean*), théologien protestant de l'église d'Aytré, près de La Rochelle, vivait au dix-septième siècle. On ignore les dates précises de sa naissance et de sa mort. La révocation de l'édit de Nantes le força à s'exiler d'abord à Guernesey, puis en Angleterre. En 1692 il prit les ordres dans l'Église anglicane, et se fixa à Swallow-Street, qu'il quitta pour établir à Islington, grand village voisin de Londres, une école, qu'il dirigea avec succès jusqu'à sa mort.

Haag, *La France protestante*.

DES AGULIERS (*Jean-Théophile*), physicien et mathématicien français, fils du pré édent, naquit à La Rochelle, le 12 mars 1683, et mourut en Angleterre, en 1744. Né en France, peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, emmené en exil à l'âge de deux ans, Des Aguliers ne connut jamais sa patrie. Son père fut son unique précepteur, et dès l'âge de dix-sept ans il partageait avec lui la direction de l'école d'Islington. Mais un goût prononcé pour les sciences devait éloigner le jeune Des Aguliers de l'enseignement primaire. A la mort de son père, il abandonna l'école, et se fit admettre dans l'université d'Oxford, où il reçut en 1709 le grade de bachelier. Les sciences furent dès lors l'unique objet de ses études. Le savant professeur Keil ayant quitté la chaire de *philosophie naturelle* pour celle de l'astronomie dans la même université, Des Aguliers, qui n'avait alors que vingt-sept ans, fut désigné pour le remplacer. Bientôt après il entra dans les ordres, et obtint par la suite le titre de chapelain du duc de Chandos, puis du prince de Galles. Cette position, jointe à son mérite comme savant, le mit en évidence, et bientôt on le voit faire à Londres un cours public de *philosophie expérimentale*. Ces leçons étaient suivies par un nombreux et brillant auditoire; on rapporte même que le prince de Galles, depuis George II, et sa femme la reine Caroline y assistaient régulièrement. En 1663,

un Anglais, riche et savant, Jean Culter, avait fondé à Londres une chaire publique de mécanique, et assigné à Robert Hooke, l'illustre prédécesseur et l'antagoniste de Newton, une pension viagère, sous la condition de faire des lectures ou leçons publiques sur les diverses parties de la physique. C'est sans doute cette chaire qu'occupait Des Aguliers après la mort du professeur anglais. Notre physicien parcourut ensuite la Hollande, où il fit, comme en Angleterre, des cours publics, qui eurent beaucoup de succès. Il y connut l'astronome Huyghens, l'anatomiste Ruysch et le médecin Boerhaave, et compta, dit-on, le philosophe S'Gravesande au nombre de ses disciples. Il y avait alors en Angleterre, comme en Hollande, un mouvement scientifique très-prononcé; l'astronome Halley, le physicien Boyle, le naturaliste Ray, Hooke, que nous avons déjà nommé, et beaucoup d'autres savants non moins célèbres, tels que Derham, Bradley, Burnet, etc., imprimèrent aux sciences une vigoureuse impulsion, qui se communiqua à la France vers la fin du dix-huitième siècle. Au-dessus de tous ces noms plane, sans rival, celui de Newton. Des Aguliers eut le bonheur de prendre part à ce grand mouvement scientifique et l'honneur de seconder Newton lui-même, devenu vieux, dans ses expériences et dans ses démonstrations. On sait que les théories et les découvertes du grand mathématicien n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de savants d'élite, qui s'en disputaient l'interprétation. Des Aguliers fut surtout chargé de vulgariser par des expériences bien faites le système de Newton sur les mouvements célestes, et les cours publics qu'il fit à Londres ainsi qu'en Hollande n'eurent d'autre but que de propager les idées profondes de ce puissant géomètre. On peut voir d'ailleurs, par la liste complète que nous donnons ici des ouvrages publiés par Des Aguliers, le caractère éminemment pratique de l'esprit de leur auteur : *Sermon prêché à Hamptoncourt*, devant le roi George I^{er}; 1716; — *Fire improved, being a new method of building chimnies, so as to prevent their smoking*; London, 1716, in-8°; — *Physico-mechanical Lectures*; Lond., 1717, in-12; — *A System of experimental philosophy proved by mechanics, as shewn at the public lectures, in a course of experimental philosophy, by J.-T. Des Aguliers*; Lond., 1719, in-4°, publié sans la participation de l'auteur; — *A Course of experimental Philosophy, with 32 copperplates*; Lond., 1725-1727, in-4°; 1734-1745, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, 1763, 2 vol. in 4°; traduit en français par Pezénas, Paris, 1751-52, 2 vol. in-4°; — *The Newtonian System, a poem*; Westminster, 1728, in-4°; — *Dissertation sur l'électricité des corps*; Bordeaux, 1742; traduit en anglais, 1742, in-8° (ouvrage couronné par l'Académie de Bordeaux). Des Aguliers a en outre traduit en anglais : le *Cours de Mathématiques* d'Oza-

nam, la *Mécanique* de Gauger, le *Mouvement des Eaux* de Mariotte, la *Dissertation latine sur la médecine* de Pitcairn, l'*Introduction à la Philosophie newtonienne* de S'Gravesande (Lond., 1720), dont une seconde édition parut à Londres en 1747. Il a donné encore la deuxième édition des *Éléments de Catoptrique et de Dioptrique* du D. Gregory, avec un appendice contenant : *An Account of reflecting Telescopes*; Londres, 1754, in-8°. Enfin, il a inséré dans les *Transactions philosophiques* (années 1716 à 1742) beaucoup de mémoires intéressants sur la lumière, les couleurs, les variations du baromètre, la résistance de l'air, la densité des corps, le mouvement perpétuel, la figure de la terre, la formation des nuages, l'élasticité, la grue et la balance, l'hydrométrie. Il fit aussi des expériences curieuses sur la cohésion du plomb, la statique, le magnétisme, l'électricité, etc.

H. FEULLERET.

Le Père Arcère, *Histoire de La Rochelle*. — Haag, La France protestante. — Weiss, *Histoire des Réfugiés français*.

DESAIDES. Voyez DEZÈDE.

* **DESAILLY** (. . . .), comte, général français, né à Oisy (Pas-de-Calais), le 27 décembre 1768, mort le 22 mai 1830. Soldat au 15^e régiment d'infanterie légère, il prit part (23 août 1792) au combat du camp de Maulde, au siège de Dunkerque (9 septembre 1793), et coopéra, sous les ordres de Pichegru, à la conquête de la Hollande. Ayant quitté l'armée de Sambre et Meuse après le passage du Rhin et le siège de Mayence, il fut dirigé sur l'armée d'Italie, et le courage qu'il montra, tant au passage du Tagliamento qu'à la prise de Gradisca, lui valut (26 mars 1797) le grade de chef de bataillon. Après s'être de nouveau distingué au combat de Civita Castellana (armée de Naples), il retourna en Italie, et eut un cheval tué sous lui à la bataille de la Trebbia, à la suite de laquelle il fut nommé (24 juin 1799) chef de brigade. Wertingen, Ollbrunn, Austerlitz, Koenigsberg l'ayant de nouveau mis à même de rendre d'éclatants services, Napoléon le nomma comte de l'empire en 1811, et général de brigade (8 juin 1809), à la suite des batailles de Thann et d'Eckmühl. Employé à l'armée de Russie (division Gudin), il contribua à la prise de Smolensk; mais à peine âgé de quarante-quatre ans, il dut être mis à la retraite (13 mai 1813), par suite d'une blessure qu'il reçut à l'élévation de Valutina-Gora, blessure qui la fracassa la cuisse gauche. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. S... Y.

Archives de la guerre. — Vict. et Cong., t. XIX — Fastes de la Légion d'Honneur.

DESAIX DE VEYGOUX (Louis-Charles-Antoine), célèbre général français, né le 17 août 1768, au château d'Ayat, près de Riom, en Auvergne, mort à Marengo, le 14 juin 1800. Son père appartenait à la bonne et ancienne noblesse de la province, mais n'avait qu'une modique fortune

Louis Desaix, son second fils, entra en 1776 à l'École Militaire d'Effiat, où, selon les volontés du fondateur, le maréchal d'Effiat, des bourses étaient réservées pour douze élèves choisis dans les familles nobles d'Auvergne. Il y passa sept ans, puis entra, sous le nom de chevalier de Veygoux, dans le régiment de Bretagne. Pendant qu'il était en garnison à Briançon, ensuite à Huningue, il se montra avide d'instruction et d'étude pour tout ce qui se rapportait à l'art militaire. Dans la même pensée, il parcourut attentivement cette frontière des Alpes et du Jura. Lorsque survint la révolution, Desaix, comme presque tous les officiers de son régiment, était favorablement disposé aux idées de réforme et de liberté. Tout modéré qu'il était son caractère, quelles que fussent sa modestie et sa douceur, il était, comme tant d'hommes éclairés et sages de cette époque, capable d'illusion. Une imagination vive se mêlait en lui à des sentiments nobles et purs. Hormis pour accomplir son devoir, il vivait peu dans la réalité. L'émigration avait commencé; les gentilshommes de sa province, presque tous ses parents, son frère aîné, avaient quitté la France pour aller se réunir à l'armée des princes. Aucun conseil, aucune instance ne put décider Desaix. Il fut plutôt irrité qu'ébranlé par l'exigence et le blâme que le parti opposé à la monarchie constitutionnelle adressait aux gentilshommes qui tardaient à émigrer.

Desaix était alors à Strasbourg, vivant dans une société dont le maire, M. de Dietrich, ami de Lafayette, était le centre. Il y connut le colonel Matthieu Dumas, qui avait reçu la mission extraordinaire de réprimer les troubles dont l'Alsace était agitée. Là, comme en d'autres provinces, des tumultes populaires et des séditions de soldats étaient déjà la triste conséquence d'une révolution qui dépouillait le gouvernement de sa force et de son autorité. Desaix, attristé et découragé par l'esprit séditieux et indiscipliné qu'il voyait dans l'armée, dégoûté du service de police et de répression où il était employé, sollicita la place de commissaire des guerres, et reçut pour destination sa province natale. Il y trouva sa famille et l'entourage où il allait vivre tellement exagérés et intolérants dans leurs opinions politiques, que bientôt il rentra dans l'armée active, comme lieutenant dans le 46^e de ligne. La guerre commençait; il devint aide de camp du prince Victor de Broglie, chef d'état-major du maréchal Lükner, qui commandait l'armée du Rhin. A la première rencontre son cheval fut blessé, et il fit de sa main un prisonnier. Dès lors sa réputation de bravoure fut établie. Lorsque arriva la nouvelle du 10 août, le général de Broglie protesta contre l'acte de l'Assemblée législative qui avait suspendu le roi, et se retira. Desaix, ainsi que Caffarelli et Briche, avait adhéré à cette protestation; ils furent destitués par Carnot, commissaire envoyé par l'Assemblée. Desaix allait retrouver son général lorsqu'il fut

mis en arrestation par la municipalité d'une petite commune des Vosges. Il fut retenu pendant deux mois en prison. Réclamé par les généraux Biron et Custine, il fut remis en liberté, et Carnot le nomma adjoint à l'état-major de l'armée du Rhin. La guerre continuait : pendant que les armées défendaient la frontière, la France était livrée au gouvernement de la terreur. Les généraux étaient successivement envoyés à l'échafaud; Custine, Houchard, Lükner, Biron, Beauharnais, périssaient victimes de la tyrannie révolutionnaire; le commandement des armées passait de semaine en semaine à des officiers dont on essayait la capacité, et que les commissaires de la Convention assujettissaient à leurs volontés déraisonnables et ignorantes. Cependant, tant de circonstances funestes n'abattaient point le courage, ne lassaient point la constance des officiers, soutenus par des sentiments de patriotisme et d'honneur. Desaix, Kléber, Gouvion-Saint-Cyr, croissaient en renommée, sans que l'ambition se mêlât en rien à leur dévouement; ils redoutaient l'avancement, qui les eût exposés à une responsabilité politique; ils consentaient à se charger de toute opération difficile et hasardeuse, mais ils refusaient les grades qui leur étaient offerts. Desaix était pourtant devenu général de division; et lorsque les armées de la Moselle et du Rhin, commandées par Hoche et Pichegru, reprirent l'offensive et forcèrent les Autrichiens à repasser le Rhin, il se distingua dans les diverses affaires qui signalèrent le retour de la victoire sous les drapeaux français. Tandis qu'il se dévouait ainsi au service de la patrie, sa mère et sa sœur étaient mises en prison par les jacobins d'Auvergne. La gloire et l'avancement de Desaix les scandalisaient; ils écrivirent au comité de salut public qu'on ignorait apparemment que Desaix avait deux frères et quinze parents émigrés. Desaix fut suspendu; Pichegru le réclama, comme le meilleur général de son armée, Saint-Just même fut de cet avis; mais les autorités de Strasbourg, irritées de ce que Desaix s'était refusé à exécuter leurs ordres rigoureux contre les paysans d'Alsace, accusés d'avoir bien accueilli les Autrichiens, envoyèrent leurs agents pour l'arrêter; sa division se révolta, chassa les agents, et déclara qu'elle voulait conserver son général. Pichegru avait été placé à la tête de l'armée du nord : Desaix semblait désigné pour lui succéder dans le commandement de l'armée du Rhin, mais il ne lui fut point donné. Pendant l'année 1794, le fort de la guerre fut au nord. La Belgique et la Hollande furent conquises. En 1795 la paix fut conclue avec l'Espagne et avec la Prusse; dans cet intervalle, l'armée du Rhin, fort diminuée en nombre, ne fut employée qu'à garder la frontière d'Alsace.

Les hostilités recommencèrent au mois de septembre 1795 : l'armée de Sambre et Meuse sous le général Jourdan et l'armée du Rhin, où Pichegru était revenu, devaient passer le Rhin et entrer en

Allemagne. Jamais les armées n'avaient été aussi mal approvisionnées, jamais l'administration militaire n'avait eu moins d'argent à sa disposition : les vivres, les munitions, les chevaux manquaient. Cette campagne fut malheureuse, le siège de Mayence fut levé, Manheim fut repris. L'année suivante fut glorieuse, par les victoires d'Italie. La marche des armées du Rhin et de Sambre et Meuse devait concourir avec les opérations du général Bonaparte, qui serait parvenu aux débouchés du Tyrol par l'Italie en même temps que l'armée du Rhin y arriverait par la Bavière : alors les trois armées réunies se seraient avancées sur Vienne. Cette armée était commandée alors par Moreau, qui avait succédé à Pichegru, soupçonné, mais point encore convaincu, d'intelligences coupables avec le prince de Condé. Le mauvais état de l'administration militaire retarda jusqu'au mois de juin le passage du Rhin : cette grande et difficile opération fut préparée par le général Desaix ; elle eut un plein succès. Jamais victoire si importante n'avait coûté si peu de monde. Ce fut le commencement de cette campagne célèbre où Moreau, après avoir combattu et vaincu presque chaque jour l'archiduc Charles, pénétra en Bavière jusqu'au Lech, tandis que Jourdan arrivait à Ratisbonne par la rive gauche du Danube. Mais le Directoire n'avait pas confié à un seul et même général le commandement de deux armées qui devaient opérer ensemble ; de là résulta un grand revers de fortune. La retraite de l'armée de Sambre et Meuse fut malheureuse et précipitée ; elle laissa à l'armée du Rhin la difficile entreprise de rentrer en France, en se défendant contre toute l'armée autrichienne. Cette retraite fit la renommée militaire du général Moreau et grandit aussi le nom de Desaix, commandant de l'aile gauche. Les Français ne conservaient plus sur la rive droite du Rhin que le fort de Kehl ; Desaix fut chargé de le défendre. Les fortifications étaient en ruines ; il les répara en toute hâte. Ce fut sous l'abri imparfait de ces remparts, qu'assiégé par l'armée autrichienne, il résista pendant plus de deux mois, au grand étonnement de l'Europe entière, contre les efforts de l'archiduc Charles, arrêté ainsi devant une bicoque, tandis que le général Bonaparte achevait la conquête de l'Italie. Au mois de janvier 1797, Desaix put encore conclure la plus honorable capitulation : la garnison se retira sans autre condition que de livrer le fort, en ne laissant ni canons ni munitions.

Au mois d'avril 1797 l'armée française passa de nouveau le Rhin ; cette opération, plus difficile et plus périlleuse que l'année précédente, fut encore conçue et préparée par Desaix, qui commanda l'armée pendant quelque temps. Cette fois le passage, exécuté audacieusement et de vive force, fut une bataille gagnée dont tout l'honneur revint à Desaix. Il y fut grièvement blessé. Trois jours après arriva la nouvelle de l'armistice de Léoben, conclu par le général Bonaparte.

Desaix passa trois mois à Strasbourg avant que sa blessure fût guérie, entouré de témoignages d'attachement et d'admiration : les généraux autrichiens profitaient de l'armistice pour lui rendre visite et lui montrer toute la considération qu'ils avaient pour son mérite et son caractère. Cependant il s'était épris d'enthousiasme pour le général Bonaparte. Ses triomphes, la position souveraine qu'il s'était donnée, cette alliance du génie guerrier avec le génie politique, ces proclamations retentissantes, avaient ému l'imagination vive de Desaix. Incapable d'aucun sentiment d'orgueil et d'envie, sans espérance de se placer sur la même ligne, il songeait à s'attacher à sa destinée et à ses desseins. A la fin de juillet 1797, il se fit donner une mission auprès du général Bonaparte, qui, lorsqu'il arriva à Milan, fit mettre à l'ordre de l'armée : « Le brave « général Desaix est venu voir l'armée d'Italie. »

Les entretiens du vainqueur de l'Italie exercèrent sur Desaix une séduction que sa gloire avait déjà commencée : Bonaparte lui témoignait une confiance entière, lui racontant le passé, lui confiant ses projets ou ses imaginations sur l'avenir ; il l'emmena avec lui à Passeriano et le tenait au courant des difficultés ou des progrès de la négociation qui allait être terminée par le traité de Campo-Formio. Desaix, en retournant à l'armée du Rhin, se trouva encore une fois menacé de destitution. Ainsi que Moreau, il avait eu connaissance des papiers saisis dans un fourgon autrichien qui prouvaient les relations de Pichegru avec le prince de Condé. Cette intrigue n'avait eu aucun résultat ; Pichegru n'avait pas conservé le commandement. Moreau, Desaix et Reynier pensèrent qu'il était inutile de dénoncer leur ancien général et d'exposer l'armée à une inquisition de police ; le Directoire ne fut pas informé de cette découverte. Desaix confia le secret au général Bonaparte : après le 18 fructidor, le Directoire reçut de Moreau une tardive révélation et les papiers saisis ; il n'en demeura pas moins suspect, et le commandement de son armée fut donné au général Augereau. L'amitié du général Bonaparte préserva Desaix d'une disgrâce. Il eût voulu que l'armée du Rhin fût mise sous ses ordres : on lui confia seulement le commandement de l'aile gauche.

Peu après, lorsque le Directoire eut pompeusement annoncé la formation d'une armée d'Angleterre et le dessein d'une expédition, le citoyen Bonaparte fut nommé général en chef ; le citoyen Desaix, chef d'état-major, fut provisoirement chargé du commandement. Il s'occupait avec une extrême activité des préparatifs d'un embarquement. Toutefois, le projet d'une descente en Angleterre n'était point arrêté dans l'esprit du général Bonaparte ; il en savait toutes les difficultés. Pour essayer d'en triompher, il eût fallu un gouvernement plus fort et mieux obéi, une administration mieux réglée et plus riche que le Directoire. Une inspection rapide, mais

exacte, des ports de l'Océan confirma le général Bonaparte dans la pensée qu'une telle entreprise n'était pas exécutable. D'autres espérances qu'il avait pu concevoir, et dont il s'était souvent entretenu avec Desaix, n'étaient pas non plus réalisables; il voyait que le gouvernement directorial, méprisé et détesté par la nation, dénué d'habileté et de force, flottant au gré des passions révolutionnaires, n'était pas destiné à une longue durée : il pensait que le pouvoir devait infailliblement lui appartenir; mais le moment n'était pas encore venu. Il n'appartenait à aucun parti politique, ni parmi les membres du Directoire ni dans les conseils législatifs; nul n'était disposé à remettre l'autorité entre ses mains. Les généraux que Desaix se chargeait de sonder étaient bien loin d'une telle pensée : obéir au gouvernement, même en ne lui apportant ni affection ni respect, tel était l'esprit de l'armée. L'entreprise de renverser le Directoire eût été en ce moment insensée; elle aurait infailliblement échoué. Ce fut alors que le général Bonaparte, dans son besoin d'activité et son désir de gloire, se détermina à exécuter un projet qui déjà avait occupé son imagination, depuis que, maître du littoral de l'Adriatique, il avait jeté ses regards sur l'Orient; tous ses soins furent consacrés à préparer l'expédition d'Égypte. Desaix fut chargé de prendre le commandement d'une division qui se trouvait à Rome et dans les États du pape, récemment conquis et transformés en république. Depuis que le général Bonaparte avait quitté son armée d'Italie, un esprit de mécontentement, d'indiscipline et de sédition s'y était répandu. C'était à Rome qu'avait éclaté la plus grave de ces insurrections militaires; les troupes avaient forcé le général Masséna à quitter le commandement. La fermeté calme du général Gouvion-Saint-Cyr avait à peine réussi à rétablir l'ordre et l'obéissance dans ce corps d'armée. Pour décider la division que devait commander Desaix à se laisser embarquer à Civita-Vecchia, il ne fallait pas moins que son influence sur les soldats unie à l'autorité de son ami Gouvion-Saint-Cyr. Le convoi de Civita-Vecchia mit à la voile le 24 mai 1798, arriva devant Malte le 20 juin, et fut rejoint le lendemain par l'escadre qui portait le général en chef et son armée. La division Desaix débarqua des premières, et s'empara d'un des forts qui défendaient l'approche de la ville. Mais la prise de Malte ne fut pas un fait de guerre : après trois jours de négociations, le grand-maître consentit à la dispersion de l'ordre et à l'occupation de l'île. L'expédition française arriva devant Alexandrie le 1^{er} juillet; Alexandrie fut emportée d'assaut, et l'avant-garde, commandée par Desaix, se dirigea vers le Caire. La route suivait la lisière du désert; la température était brûlante, les puits avaient été comblés : les soldats mouraient de soif, les officiers se décourageaient. On vit des généraux briser leur épée avec désespoir; Desaix conservait une expression de patience

et de sérénité; son commandement et son exemple maintenaient la discipline et relevaient les courages. Les souffrances cessèrent lorsque l'armée atteignit les bords du Nil. Ce fut dans cette marche que les colonnes françaises eurent pour la première fois à soutenir le rude choc de la cavalerie des Mamelouks, qui ne purent entamer les carrés d'infanterie et le rempart des baïonnettes. Le 21 juillet la division fut attaquée la première à la bataille des Pyramides. Cette victoire livra Le Caire à l'armée française. Ibrahim-Bey se retira vers le désert de Syrie; Mourad-Bey remonta la vallée du Nil. Desaix fut chargé de le suivre dans cette direction et d'achever la conquête de l'Égypte. L'armée française n'occupait encore que le Delta et la basse Égypte. « Nul n'était plus propre à diriger une « pareille expédition; personne ne le désirait « avec plus d'ardeur. Jeune, la guerre était sa « passion; insatiable de gloire, il connaissait « toute celle qui resterait attachée à la conquête des « lieux dont le nom retentit dans l'histoire depuis « vingt siècles. Au seul nom de Thèbes et de Phi- « loe, son cœur palpitait d'impatience. » Ainsi parle de Desaix Napoléon dans ses dictées de Sainte-Hélène.

Desaix ne se trompait pas dans cette espérance de gloire; la conquête de la haute Égypte est le plus beau souvenir attaché à son nom. Les obstacles qu'il rencontrait à chaque pas, les dangers qui se renouelaient tous les jours, la ténacité infatigable de Mourad-Bey, de continuel combats, le théâtre de la guerre porté à cent lieues du Caire, sans autres ressources que celles d'un pays étranger à la civilisation : telles étaient les difficultés et les misères de cette guerre. Desaix en triomphait par une inconcevable activité et une extrême prudence; adoré de ses soldats, il ne se bornait pas à maintenir la discipline, il donnait à l'administration des soins éclairés et assidus; s'occupant à prévenir ou à atténuer leurs privations, ils les partageaient lorsqu'elles étaient inévitables. Respecté des habitants, ils le nommaient le *sultan Juste*. Dans l'armée chacun le comparait à Bayard, dont il avait la vaillance, le désintéressement, la franchise. Sa vie semblait l'accomplissement d'un idéal qu'il s'était proposé. Aux talents militaires il joignait le goût de s'instruire, le désir d'augmenter et de varier ses connaissances. Il s'était embarqué sur le Nil le 25 août 1798. Après avoir remporté des victoires opiniâtrément disputées à Sédîmac et à Ramanhoute, après avoir conquis le Fayoum, province fertile, arrosée par une dérivation du Nil, Desaix parvint jusqu'aux ruines de Thèbes, de Dendera, à l'île d'Éléphantine, et ne s'arrêta qu'aux cataractes, sur la limite de l'Éthiopie, ayant rejeté Mourad-Bey et les derniers débris des mamelouks en Nubie. Cette campagne avait duré huit mois. Alors il s'occupa à soumettre la haute Égypte à une administration régulière et à établir des relations pacifiques et

confiantes avec les tribus arabes. Pour continuer les habitudes commerciales de cette région et assurer le parcours des caravanes, il se rendit à Cosséir, sur la mer Rouge. Cependant, de grands événements s'étaient passés à l'armée d'Égypte. La flotte française avait été détruite à Aboukir par l'amiral Nelson, et le retour en France était devenu impossible. Les Mamelouks d'Ibrahim-Bey avaient été dispersés dans le désert. Le général Bonaparte, après avoir établi son gouvernement en Égypte, comme s'il eût voulu y fonder une souveraineté bien ordonnée, avait emmené la meilleure partie de son armée en Syrie, poursuivant ainsi l'accomplissement du grand et chimérique dessein de transformer et de renverser l'empire ottoman. Sa fortune avait échoué devant les remparts de Saint-Jean-d'Acre, où les Anglais étaient venus secourir Djézzar-Pacha. Il fallut revenir promptement en Égypte pour combattre une armée turque qui allait y descendre par mer. Cette armée fut vaincue et détruite à Aboukir, le 25 juillet 1799. Aussitôt après le général Bonaparte, ne prévoyant en Égypte qu'une guerre défensive, sans espoir de secours de la métropole, ayant appris le renouvellement de la guerre et de la coalition européenne, les revers des armées françaises, la perte de l'Italie, les frontières menacées et la détresse du gouvernement directorial, comprit qu'en revenant il trouverait le moment opportun pour sauver la France, s'emparer du pouvoir, recommencer une nouvelle série de victoires, et réaliser les rêves prodigieux de son imagination. Aussitôt après son retour de Syrie, il avait mandé le général Desaix; mais le temps manqua avant qu'il pût arriver du fond de la haute Égypte. Le général en chef s'était embarqué pour revenir en France : il aurait voulu emmener Desaix avec lui, et sans doute il avait le dessein de l'associer à ses hautes destinées. Aussi, ce ne fut pas à lui, comme l'armée l'eût souhaité, qu'il laissa le commandement, mais à Kléber. En partant il lui envoya un sabre où étaient gravés ces mots : *Conquête de la haute Égypte*. « Elle est due, lui écrivait-il, à vos bonnes dispositions et à votre constance dans les fatigues. Recevez, je vous prie, cette arme comme une preuve de mon estime et de la bonne amitié que je vous ai vouée. » En même temps le général Bonaparte écrivait à Kléber : « L'intention du gouvernement est que le général Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, à moins d'événements majeurs. »

Après la bataille d'Aboukir le général Bonaparte avait eu la pensée de négocier avec le grand-vizir le retour de l'armée française. Puis il n'avait pas attendu une réponse à cette proposition, et il était parti. Kléber donna suite à ce projet. Sir Sidney-Smith, qui avait encouragé et soutenu la résistance de Saint-Jean-d'Acre, se rendit auprès du grand-vizir, prit le titre de mi-

nistre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, et s'empara de la négociation.

Kléber avait le désir de ramener l'armée en France, et s'en était ouvertement expliqué, ce qui rendait la position moins bonne pour négocier; il chargea de cette triste tâche le général Desaix et Poussielgue, administrateur des finances. Desaix n'était point d'avis de quitter l'Égypte; mais Kléber ne voulant pas être seul responsable de cette grave détermination, il lui convenait d'y associer le général Desaix, qui avait plus que nul autre l'estime et la confiance de l'armée. La négociation fut longue et difficile; le fanatisme des Turcs était plus intraitable que l'orgueil des Anglais. Desaix eût voulu rejeter des conditions qu'il trouvait dures et humiliantes; il envoya un aide de camp chargé de dire à Kléber qu'avant de mettre son nom à un pareil traité, il lui demandait de lire ce qu'il signait d'accepter. « Je ne donnerai point, disait-il, ma signature sans un ordre de lui. » Cet ordre fut envoyé à Desaix, après la délibération d'un conseil de guerre formé de neuf généraux. Desaix, indigné de leur complaisance pour le général en chef, signa à regret. On sait assez que le gouvernement anglais désavoua sir Sidney Smith, à qui il n'avait pas donné de pouvoirs, et que Kléber, se réveillant de son aveuglement, mit à l'ordre du jour la sommation insolente de l'amiral Keith, gagna la bataille d'Héliopolis, dispersa l'armée turque et reconquit l'Égypte. Desaix était parti pour la France aussitôt après avoir terminé sa malheureuse négociation. Il était à bord d'un bâtiment ragusain, muni de saufs-conduits du grand-vizir et de sir Sidney Smith. La traversée fut difficile; les vents étaient contraires, il fallait éviter les croisières napolitaines. On relâcha d'abord à Coron, puis, forcé par le mauvais temps de se réfugier à la côte de Sicile, Desaix y courut un danger plus menaçant que celui de la tempête : une population sauvage et fanatisée contre le nom français se précipita du rivage : les passagers auraient été massacrés s'il étaient descendus à terre.

En vue de la côte de France, près des îles d'Hyères, un brouillard épais fit tomber le bâtiment au pouvoir d'une frégate anglaise. En vain le sauf-conduit fut présenté, en vain le commissaire anglais donné pour escorte à Desaix remontra quelles étaient les promesses de sir Sidney-Smith, le capitaine de la frégate ne voulut rien écouter; il disait que l'amiral Keith avait seul le droit de délivrer des saufs-conduits. Desaix, sur sa demande, fut conduit à Livourne, où se trouvait l'amiral; il ne fut pas même admis à le voir. La réponse fut dure et insolente. Le général Desaix fut jeté dans une prison, où étaient entassés des soldats français prisonniers de guerre. Lord Keith, en raillerie de l'égalité française, lui fit dire que, comme eux, il aurait vingt sous par jour. « J'ai traité, répondit-il, avec les Mamelouks, avec les Arabes du grand dé-

« sert, avec les Noirs du Darfour ; ils respectent la parole donnée. Je suis avec mes soldats, et « je ne me plains de rien que du manque de foi. » Il fallut attendre une réponse de Londres, et cette captivité dura trente jours. Le 3 mai 1800 Desaix arriva à Toulon ; dès qu'il eut subi le délai imposé à son impatience par la quarantaine, il partit pour l'armée d'Italie, et arriva par le Petit Saint-Bernard et le val d'Aoste au quartier général de Ceriolo, entre Tortone et Alexandrie, le 11 juin 1800. Il fut reçu avec les témoignages les plus manifestes d'amitié et de haute distinction ; le premier consul le montra aux soldats comme un gage assuré de la victoire. Une grande bataille allait se donner ; Desaix fut chargé de commander les deux divisions Boudet et Monnier. Le 13 au soir il reçut l'ordre de s'avancer sur la route de Gènes. A ce moment le premier consul ignorait encore si le corps autrichien qui avait assiégé et pris Gènes était venu se joindre à l'armée de Mélas qui occupait Alexandrie ; c'était à prévenir cette jonction que les troupes commandées par Desaix étaient destinées. Il était déjà à quelques lieues dans cette direction, et rien ne lui annonçait la présence ni l'approche d'un corps autrichien, lorsqu'il crut entendre du côté d'Alexandrie le bruit répété du canon ; il se décida aussitôt à revenir au lieu où l'on combattait. La bataille avait commencé de grand matin ; l'armée française s'était avancée jusqu'à la Bormeida, non loin d'Alexandrie ; elle avait été repoussée. Les divisions Victor et Lannes avaient été presque écrasées en défendant les villages de Marengo et de Castel-Ceriolo. Le premier consul avait ordonné la retraite, et le général Mélas, tenant la bataille pour gagnée, était rentré à Gènes, laissant le général Zach suivre le mouvement rétrograde des vaincus. Le premier consul avait déjà envoyé l'ordre au général Desaix de revenir, lorsqu'il vit arriver l'aide-de-camp Savary, qui lui annonça que les divisions de Desaix s'approchaient à marche forcée. Le général les devança, et après avoir conféré avec le premier consul et appris ce qui s'était passé et quelle était la situation, il retourna à la tête de ses troupes pour reprendre l'offensive contre les Autrichiens, qui, formant une formidable colonne, s'avançaient de Marengo à San-Juliano, qu'occupaient encore les Français. Ce fut en avant de ce dernier village que Desaix porta les régiments d'infanterie de la division Boudet ; lui-même, avec le neuvième régiment d'infanterie légère, déboucha en avant d'une éminence couverte de vignes qui le séparait des Autrichiens. Ainsi, il était très-rapproché de l'ennemi quand, au moment où il imprimait à cette attaque une vigueur dont il voulait encore augmenter l'élan, une balle vint le frapper au cœur ; il tomba sans proférer une parole et sans qu'il pût en mourant concevoir une espérance assurée de la victoire. C'était à cet instant même que le général Kellermann exécutait la charge de cavalerie, qui

rompit la colonne autrichienne et fit qu'une bataille perdue devint la glorieuse victoire de Marengo. Au moment où Desaix était tombé, officiers et soldats, animés d'une douloureuse colère, encouragés par la perturbation que la cavalerie portait dans la colonne ennemie, avaient engagé le combat qui était d'abord devenu une mêlée. Personne n'avait songé à relever son corps. Bien avant dans la soirée Savary vint rechercher les restes de son général ; il le retrouva parmi les cadavres qui couvraient cette place tant disputée quelques heures auparavant. Ses vêtements avaient été arrachés par les pillards, mais il était facile de le reconnaître à ses citatrices et à sa chevelure noire et abondante, rattachée par un cordon. A la clarté des torches, les soldats apportèrent ce corps au quartier général ; les joies du triomphe de Marengo n'éteignirent pas les regrets que la mort de Desaix répandit dans l'armée. Le premier consul ne manqua pas à honorer la mémoire du compagnon d'armes qu'il estimait si haut ; il parla dans ses bulletins de cette irréparable perte ; il prit pour aides de camp ses aides de camp, Rapp et Savary. Une médaille fut frappée en l'honneur de Desaix ; sa statue devait être érigée sur la place des Victoires ; des cérémonies solennelles furent ordonnées, des oraisons funèbres furent prononcées, un monument fut élevé, par souscription, sur la place Dauphine à Paris.

Parmi tant de funèbres honneurs, aucun ne porta un plus grand caractère que le choix du lieu assigné pour sa sépulture. « A tant de vertus et « d'héroïsme, je veux décerner, disait Napoléon, « un hommage tel qu'aucun homme ne l'a reçu. « Le tombeau de Desaix aura les Alpes pour « piédestal, et pour gardiens les religieux du « Saint-Bernard. » DE B...TE.

Le comte Beker, Étude historique sur Desaix. — Victoires et Conquêtes. — Biographie des Contemporains. — Thiers, Histoire du Consulat. — De Courcelles, Hist. des Généraux français.

* **DESANI (Pietro)**, peintre, né à Bologne, en 1595, mort en 1657. Ayant aidé son maître, Leonello Spada, dans les travaux qu'il exécutait dans l'église de la *Madonna della Giava* de Reggio, il se fixa dans cette ville, où il a laissé* un assez grand nombre d'ouvrages estimables.

E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Malvasia, *Felsina pittrice*.

DESARGUES (Gaspard), mathématicien français, né à Lyon, en 1593, mort en 1662. Les biographes et les historiens de la science n'ont point assez apprécié ce savant, que M. Poncelet appelle *le Monge de son siècle*, qui eut Descartes pour admirateur, Pascal pour émule, et qui, par ses belles conceptions, doit occuper une place importante dans l'histoire des mathématiques. Aussi avons-nous dû, par de nouvelles recherches sur ses travaux, essayer de combler cette lacune. Desargues, qui appartenait à une famille distinguée, suivit d'abord la carrière militaire ; il se trouvait au siège de La Rochelle avec Des-

cartes, qui devint son ami. Après la paix, il quitta le service, vint à Paris, et cultiva avec ardeur les sciences mathématiques, entouré de Descartes, de Fermat, de Pascal et des savants les plus distingués de l'époque. Il s'adonnait plus particulièrement aux méthodes de la géométrie pure, tout en prenant part aux questions d'analyse qui s'agitaient entre Descartes et Fermat, et même aux systèmes et aux discussions philosophiques de ces deux grands génies. Il traita, soit sous les considérations de l'espace, soit par la théorie des transversales, quelques-unes des propriétés du triangle et du quadrilatère, en imaginant à cet effet une notation ingénieuse à l'aide de laquelle il réduisait la multiplication et la division des rapports composés, qui se reproduisent à chaque pas dans cette théorie, à de simples additions et soustractions de quantités. On peut en voir un exemple dans une petite note placée à la fin de quelques exemplaires de son *Traité de Perspective*, publié en 1648 par Bosse. Desargues consigna ses travaux dans quelques ouvrages, qui malheureusement ne se trouvent plus, et dont voici les titres : *Méthode universelle de mettre en perspective les objets donnés réellement ou en devis, avec leurs proportions, mesures, éloignement, sans employer aucun point qui soit hors du champ de l'ouvrage*, par G. D.; Paris, 1636, in-fol. — *Brouillon-Projet d'une atteinte aux événements des rencontres du cône avec son plan*; 1639; — *Brouillon-Projet de la coupe des pierres*; 1640; — *Des Cadrans, ou moyen de placer le style ou l'axe* (inséré à la suite du précédent). Ces traités étaient fort peu développés. On pense qu'il existait plusieurs autres écrits de Desargues; mais les quatre précités sont ceux dont Descartes, Fermat et Pascal ont fait l'éloge. Descartes vante surtout la métaphysique et la généralité des conceptions de l'auteur. Il écrivait au P. Mersenne, en 1639, au sujet du premier ouvrage de Desargues : « La façon dont il commence son raisonnement en l'appliquant tout ensemble aux lignes droites et aux courbes, est d'autant plus belle qu'elle est plus générale et semble être prise de ce que j'ai coutume de nommer la *métaphysique de la géométrie*, ce qui est une science dont je n'ai point remarqué qu'aucun autre se soit jamais servi, sinon Archimède. Pour moi, je m'en sers tous jours pour juger en général des choses qui sont trouvables, et en quels lieux je dois les trouver. » Descartes ajoute qu'on ne doit pas tellement s'y fier qu'on se croie dispensé de toute espèce de démonstration; que, par exemple, en appliquant les mêmes raisonnements aux lignes droites et aux courbes, il faut prendre garde qu'il n'y ait rien qui appartienne à leur différence spécifique. Il paraît bien évident, d'après cette lettre, que Desargues avait deviné et connu l'intention qu'on pouvait donner aux principes élémentaires de la théorie des transversales, en

les appliquant indistinctement aux systèmes de lignes droites et aux lignes courbes. Les lettres de Descartes prouvent qu'à l'époque où la méthode des coordonnées venait à peine de naître, Desargues cherchait à imprimer aux conceptions de la simple géométrie une généralité qu'elle n'a reçue que beaucoup plus tard et par le concours d'un grand nombre de savants géomètres. Pascal, qui s'est aidé des préceptes et des exemples de Desargues, comme il l'apprend lui-même dans les *Essais sur les Coniques*, fait le plus grand éloge de ce géomètre, et cite du *Brouillon-Projet des Coniques* une proposition qu'il appelle *merveilleuse*, et qui en effet, exprimant une propriété générale des six points d'une conique, constitue une véritable équation de la courbe, et se prête à une foule de conséquences et de corollaires. Cette propriété, fondée sur la théorie de l'involution de six points, joue un grand rôle dans les méthodes récentes de la géométrie. Leibnitz parle aussi de Desargues dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, et il cite dans sa correspondance avec Jean Bernoulli une des conceptions de ce géomètre comme se rattachant à la grande loi de continuité. Un disciple, un ami de Desargues, Abraham Bosse, graveur et professeur de perspective à l'Académie royale de Peinture, a heureusement propagé et conservé les idées nouvelles de Desargues sur la perspective et sur la stéréotomie, dont il a fait une science nouvelle. L'enseignement de la perspective était livré à la routine, lorsque Bosse attira l'attention du grand géomètre sur cette partie si importante des arts du dessin, et Desargues trouva les moyens pratiques d'obtenir l'orthographe, le plan des objets et leur réduction visuelle à l'aide d'une échelle perspective fondée sur les règles géométriques. Avec cette échelle, on peut mettre en géométral toute esquisse faite d'imagination, et par conséquent la juger, l'analyser tant sous le rapport des formes, des proportions, positions relatives et situation des objets à représenter, que sous le rapport de la représentation elle-même; en sorte qu'après cette épreuve le peintre peut corriger soit l'objet imaginé, soit sa représentation faite par sentiment. L'inventeur étendit même sa méthode au coloris; il établit les rapports qui se trouvent entre le géométrique des formes et le géométrique des couleurs, et donna également les moyens de représenter géométriquement les teintes des objets. Bosse a développé la savante méthode de Desargues dans quelques ouvrages, entre autres dans ceux qui ont pour titres : *Manière universelle de M. Desargues pour pratiquer la perspective par petit-pied comme le géométral, ensemble les places et propositions des fortes et faibles touches, teintes ou couleurs*; Paris, 1648, 3 tomes en 1 vol. grand in-8°, avec planches; — *La Pratique du trait à preuves, par M. Desargues, pour la coupe des pierres en architecture*; Paris, 1643, in-8°, avec plan-

ches ; — *La Manière universelle de Desargues pour l'essieu et pour placer les heures et autres choses aux cadrans solaires* ; Paris, 1643, in-8°, avec planches. Une note que Desargues a insérée lui-même dans ces ouvrages certifie que « les principes qui y sont donnés sont conformes aux siens ». La méthode de perspective de Desargues, adoptée par Bosse pour les cours à l'Académie, fit du bruit à cette époque : elle eut ses partisans et ses adversaires. On sait par tradition que Le Sueur et La Hire procédaient sur cette méthode ; Poussin, qui correspondait avec Bosse, avait connaissance de ces utiles découvertes. Il est à remarquer que ce fut à cette époque que l'on vit les tableaux si bien dégradés de tons de Claude Lorrain, de Gérard Dow, de Gonzalez Coques et de tant d'autres qui les premiers ont donné l'exemple de la perspective aérienne rigoureuse. Une traduction hollandaise du *Traité de Perspective* de Bosse d'après Desargues avait répandu la méthode en Hollande et en Flandre, et William Gorrée, dans son *Introduction à l'Art de la Peinture*, reconnaît que la nouvelle découverte de Desargues était d'une utilité, d'une importance et d'une facilité remarquables, qui devaient faire rejeter tous les autres procédés. Mais d'un autre côté s'élevaient un grand nombre d'adversaires contre de telles innovations et contre leur auteur. C'était un certain Melchior Tavernier, dont Desargues lui-même, dans son *Traité de la Coupe des Pierres*, publié par Bosse, signale les libelles et les injures ; c'était l'auteur d'un livre intitulé : *Perspective pratique nécessaire à tout peintre, etc., par un Parisien, religieux de la compagnie de Jésus*, qui déclarait que la doctrine de Desargues était fautive, trompeuse, inintelligible, et qu'il n'en était pas même l'auteur ; l'était encore un architecte nommé Curabelle, qui publia un *Examen des Œuvres de Desargues* (1644), suivi d'un autre libelle intitulé : *Faiblesse pitoyable de Desargues employée contre l'Examen de ses Œuvres*. On voit dans ce dernier écrit que Desargues avait offert à l'auteur de soutenir la bonté de ses principes sur la coupe des pierres par une gageure de cent mille livres, qui ne fut acceptée que pour cent pistoles par Curabelle : un acte fut rédigé sur ce sujet ; mais on ne put s'entendre sur diverses clauses, et il en résulta, entre les parties, un procès qui alla même au parlement de Paris. L'affaire était en cet état quand parut le second écrit de Curabelle ; Bosse partagea les persécutions de son ami, pour avoir défendu et professé la méthode, et défense lui fut faite de l'enseigner dans ses cours à l'Académie. Ce fut sans doute à la suite de ces dégoûts que Desargues quitta Paris et alla se retirer à Lyon, sa ville natale, où il vécut dans l'obscurité, s'occupant à éclairer gratuitement de ses leçons les ouvriers qui entouraïent, soit pour la coupe des pierres, soit pour la mécanique. Longtemps le nom de Des-

argues resta oublié, lorsque MM. de Montabert et Poncelet vinrent, presque en même temps, rappeler ses beaux travaux. M. de Montabert, dans son *Traité complet de la Peinture* (1822-29), a non-seulement payé un juste tribut d'éloges à ce géomètre, mais encore il lui a emprunté sa théorie pour la perspective, comme étant préférable à toute autre, la plus ingénieuse, la plus claire et la plus sûre. M. Poncelet, dans son *Traité des propriétés projectives des figures* (1822), en appelant Desargues le *Monge du dix-septième siècle*, signale les services rendus par lui à la géométrie. Enfin M. Michel Chasles, en s'occupant de son *Aperçu historique sur les Méthodes de Géométrie*, déclare que les documents qu'il a recueillis lui ont confirmé le jugement de M. Poncelet sur Desargues. Il reconnaît que c'est à ce savant qu'est due une partie des méthodes en usage aujourd'hui dans la coupe des pierres, et l'introduction des principes rigoureux de la géométrie dans la pratique de la perspective. M. Chasles, qui déplore la perte des écrits de Desargues, a cependant annoncé, en 1845, à l'Académie des Sciences avoir trouvé chez un libraire le *Brouillon-Projet des Coniques*, copie manuscrite qui, d'après une note, paraît avoir été faite en 1679, dix-sept ans après la mort de Desargues et quarante ans après la publication de l'ouvrage ; ce qui semblerait prouver que déjà cet ouvrage était fort rare. Ce manuscrit porte les mots *Ex libris Richer*. Or, d'après l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, par le P. Colonia, Richer, chanoine de Provins, devait publier une édition complète des Œuvres de Desargues, projet qui malheureusement ne s'est point réalisé ; on doit croire que le manuscrit provenait des pièces que Richer avait réunies. M. Chasles, en ajoutant quelques autres renseignements, engageait l'Académie à faire une démarche auprès du ministre de l'instruction publique pour qu'on parvint à retrouver les divers autres ouvrages de Desargues. Cette démarche ne paraît pas avoir eu de résultat.

GUYOT DE FÈRE.

Colonia, *Hist. littér. de la ville de Lyon*. — Bosse, ouvrages cités. — P. de Montabert, *Traité de la Peinture*. — Poncelet, *Traité des propriétés projectives*. — M. Chasles, *Note à l'Acad. des Sciences*, 1845.

DESAUDRAY. Voyez SAUDRAY (DE).

DESAUGIERS (*Marc-Antoine*), compositeur français, père du chansonnier, né à Fréjus, en 1752, mort à Paris, le 10 septembre 1793. Il apprit sans maître la musique et la composition. En 1774 il vint à Paris, et s'y fit connaître par une traduction de l'ouvrage de Mancini sur l'art du chant. Desaugiers obtint à cette époque l'amitié de Glück et de Sacchini, qui lui donnèrent d'excellents conseils et le guidèrent dans la carrière lyrique. Plus tard il s'enthousiasma pour la révolution, et composa les airs de plusieurs hymnes qui eurent alors beaucoup de vogue. La musique de Desaugiers est naturelle,

expressive, ses chants pleins de verve et d'originalité. Il savait prendre tous les tons, et s'éleva jusqu'au sublime dans la messe de *Requiem* qu'il composa pour les obsèques de Sacchini; mais son harmonie est généralement incorrecte. Son caractère, moins flexible que son talent, était d'une rudesse fâcheuse, qu'il déguisait sous le nom de *franchise provençale*. On a de Desaugiers : *Réflexions sur l'Art du chant figuré de J.-B. Mancini*, trad. de l'italien; Paris, 1776, in-8°; — *Le Petit Edipe*, opéra, un acte (Théâtre-Italien); Paris, 1779; — *Florine*, paroles d'Imbert, opéra, deux actes (ibid.); Paris, 1780; — *Éricène, ou l'Amour enfant*, pastorale, paroles de l'abbé de Voisenon, retouchées par Guillard (théâtre de l'Opéra); ibid.; — *Les deux Sylphides*, opéra en un acte, paroles d'Imbert (Théâtre-Italien); Paris, 1781; — *Les Jumeaux de Bergame*, paroles de Florian; Paris, 1782: cette pièce eut un grand succès; la romance *Daigne écouter l'amant fidèle et tendre* et quelques autres airs firent longtemps les délices des salons parisiens; — *L'Amant travesti*, un acte, imité du *Muletier* de La Fontaine, paroles de Dubreuil (Théâtre de Monsieur); Paris, 1790; — *La Prise de la Bastille*, hiérodrame, exécuté dans l'église Notre-Dame, le 13 juillet 1790, et à l'Opéra, le 23 décembre suivant; imprimé à Paris, 1794, in-4°; — *Les Rendez-vous*, opéra, deux actes (Théâtre Beaujolais); Paris, 1790; — *Le Médecin malgré lui*, de Molière, arrangé en opéra-comique par Marc-Antoine (le fameux chansonnier), fils puîné du compositeur Feydeau; Paris, 1791. Les auteurs avaient enchaîné d'une manière fort plaisante dans leur pièce l'air révolutionnaire *Ça ira*. Desaugiers a composé un grand nombre d'autres opéras qui n'ont pas été imprimés; tels étaient : *Mirzelle*, un acte, paroles de l'abbé de Voisenon; — *Écho et Narcisse*, un acte, du chevalier de Laurès; — *Cadmus*, de Quinault; — *Philémon et Baucis*, de Sedaine, musique de Monsigny, retouchée par Desaugiers; — *Pagamín*, idem; — *Bélisaire*, opéra en cinq actes, paroles d'Auguste-Félix Desaugiers, etc.

A. JADIN.

Almanach des Spectacles, 1791 à 1793. — Dictionnaire des Musiciens.

DESAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), fils du précédent, chansonnier et auteur dramatique français, né à Fréjus, le 17 novembre 1772, mort à Paris, le 9 août 1827. Amené fort jeune à Paris, il fit ses études au collège Mazarin, où il eut pour professeur de rhétorique le célèbre critique Geoffroy. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique; mais son père, compositeur habile, reconnaissant en lui des dispositions précoces pour la poésie, l'encouragea à suivre cette vocation; c'est ainsi que dès l'âge de dix-sept ans il débuta dans la carrière dramatique par une comédie en un acte et en vers qui obtint du succès sur le théâtre de la rue de Bondi en 1792. Les scènes sanglantes qui désolaient la

France à cette époque affligèrent vivement le cœur sensible et généreux du jeune Desaugiers, et l'engagèrent à suivre à Saint-Domingue une de ses sœurs, qui venait d'épouser un colon de cette île. Il ne devait pas jouir longtemps du calme qu'il allait chercher si loin de sa patrie et auquel il sacrifiait son penchant naturel pour la littérature et le théâtre. A peine était-il établi à Saint-Domingue que la révolte des noirs éclata et que de nouvelles scènes, plus sanglantes et plus terribles, si c'est possible, que celles qui l'avaient engagé à s'expatrier, mirent ses jours en danger. Il avait pris les armes contre les insurgés; mais, fait prisonnier, il allait être massacré, lorsque sa jeunesse, sa physiognomie vive et animée, son élocution pleine de réparties promptes et gaies, même au milieu du péril, désarmèrent la férocité de ses vainqueurs, qui lui laissèrent la vie, et le plongèrent dans un cachot d'où il parvint à s'échapper. Après son arrivée aux États-Unis, une terrible maladie mit de nouveau ses jours en danger; échappé une seconde fois à la mort, mais dénué de tout, il tira parti du talent que son père lui avait donné, et professa le piano en courant le cachet pour vivre. Malgré tant de périls et de tourments, tant de péripéties plus sombres les unes que les autres, sa gaieté ne l'abandonna pas, et il la ramena en France, où il revint en 1797. Il se livra alors tout entier à son goût pour la littérature et le théâtre, et dès lors sa carrière fut une suite non interrompue de succès. Bientôt il se fit connaître par des comédies, des opéras-comiques, surtout par des vaudevilles, qui furent des chefs-d'œuvre d'esprit et de verve, et qui firent longtemps la fortune du théâtre des Variétés. Mais le genre dans lequel il excella, dans lequel il fut presque sans rival, est celui de la chanson de table, de la chanson grivoise, bachique, satirique sans fiel, malgré sa maligne causticité. Les chansons de Desaugiers ont effacé celles de ses prédécesseurs, et aujourd'hui encore on a du plaisir à les répéter. Peu de chansonniers ont atteint cette verve, cette franche gaieté, ce naturel entraînant; peu ont peint comme lui le délire bachique, critiqué d'une manière plus fine les travers et les ridicules de toutes les classes, donné de plus charmantes leçons de philosophie épicurienne, et parodié avec plus d'esprit et d'à-propos. « Desaugiers, a dit un de ses contemporains, était la chanson personnifiée; il était le chansonnier comme La Fontaine était le fablier. » Quelques personnes ont voulu faire un parallèle entre lui et Béranger, pour faire mieux ressortir leur mérite respectif, d'après ce parallèle; ils ont deux talents bien distincts, bien séparés, deux genres dans lesquels ils peuvent être les premiers sans se nuire, sans s'éclipser. L'admirable talent de Béranger n'ôte rien à l'admirable talent de Desaugiers. Chacun d'eux a sa sphère où il brille, et l'éclat de l'un n'empêche pas celui de l'autre. Desaugiers avait une physiognomie

franche, ouverte et spirituelle; son sourire fin et narquois, son regard vif et animé, tout, jusqu'à son embonpoint, lui donnait ce qu'il appelait lui-même, en termes de théâtre, *le physique de l'emploi*. Aimé et recherché de tout le monde, autant pour son caractère et son amabilité que pour son talent, il chantait dans quelques réunions ses chansons avec un entrain, une verve, une chaleur qui en faisaient ressortir toutes les finesses et les nuances délicates. Un vers agréable donnait à chaque couplet son caractère vrai; on pourrait dire qu'il jouait ses chansons. Leur succès a été immense; et au temps où l'on chantait à table, Desaugiers était et devait être le roi des chansonniers. C'est surtout en relisant les joyeux refrains de ce moderne Anacréon qu'on peut apprécier la prodigieuse fécondité de son esprit, la variété de son talent, la richesse des couleurs dont il ornait ses inspirations. Il est impossible de faire un choix parmi tous ces petits chefs-d'œuvre; cependant, il en est un grand nombre qui sont encore présentes à l'esprit de tout le monde; nous citerons principalement : *La Treille de Sincérité*, dont il a composé la musique, qui est devenue populaire; — *Les Tableaux de Paris*; — *Monsieur et madame Denis*; — *Pierre et Pierrette*; — *Ma Margot*; — *Les bons Amis de Paris*; — *La Manière de vivre cent ans*; — *Le Carnaval*; — *Le Jour de l'An*; — *Ma Philosophie*; — *Ma Fortune est faite*, et tant d'autres qu'on entend toujours avec plaisir. Desaugiers mit aussi en vogue les pots-pourris, parodies ou couplets des ouvrages, opéras ou tragédies qui venaient d'obtenir du succès; ceux de *Cadet Buteux* sur la *Vestale* et sur *Artaxerce* firent les délices des salons pendant longtemps. Président de la Société du Caveau moderne, c'est pour les diners qui en réunissaient les membres qu'il composa la plupart de ses chansons. Ce fut là aussi que Béranger chanta en 1812, aux applaudissements des joyeux convives, son *Roi d'Yvetot*. Les soucis d'une direction de théâtre devaient être peu compatibles avec le caractère insouciant de Desaugiers, qui aimait mieux le plaisir que le trac des affaires; cependant, en 1815, Barré, directeur du Vaudeville, éprouvant le besoin de prendre du repos, crut ne pouvoir mieux confier les intérêts de ce théâtre qu'à celui dont il avait été à même d'apprécier les talents et les qualités, qu'à l'auteur qui malgré tant de succès avait, par ses qualités personnelles et la bonté de son caractère, conservé l'estime et l'amitié de tous ses confrères. Sous cette nouvelle direction, le Vaudeville prit, grâce au choix des acteurs et des ouvrages, un essor qui rappela le bon temps de ce théâtre : le public y revint en foule, et tout favorisait les efforts de Desaugiers. Secondé par tous ceux qui l'aimaient, tout allait donc pour le mieux, lorsque après cinq ans de succès, en 1820, la fondation du théâtre du Gymnase dramatique vint porter un coup fatal au Vaudeville. Le genre nouveau adopté au

Gymnase, le succès des charmants ouvrages qu'on y joua, la mode, enfin, qui prit cette entreprise sous sa protection, tout vint troubler la douce existence du Vaudeville et de son joyeux directeur. L'abandon du public, la baisse des recettes, amenèrent dans l'intérieur de la troupe des divisions intestines; rien n'était plus contraire au caractère conciliant de Desaugiers : il se fatigua, et se démit de sa direction, au grand préjudice du théâtre. Il avait bien promis qu'on ne l'y reprendrait plus; mais en 1825 son bon cœur, sa faiblesse de caractère, ne lui laissèrent pas la force de refuser les offres et d'écouter les prières des actionnaires, des acteurs et des auteurs, et il reprit, au contentement de tout le monde, ses fonctions de directeur. Mais la création du théâtre des Nouveautés vint de nouveau faire tort au Vaudeville, et le retour de l'ancien directeur fut pour ainsi dire sans effet, et ne fut pas sans influence sur sa santé. A cette époque il commença à ressentir les premiers symptômes de la maladie à laquelle il devait succomber. Après de longues souffrances, il supporta l'opération de la lithotritie; son état parut s'améliorer : on le croyait sauvé. Son ami Brazier lui ayant adressé des couplets pour le féliciter sur sa convalescence, il répondit par une chanson pleine de verve et de gaieté, dans laquelle il demandait comment il se faisait qu'on lui eût jeté la pierre à lui qui n'avait fait de mal à personne. La verve de cette chanson rassura ses nombreux amis; mais cet espoir ne fut pas de longue durée : le mal, un moment suspendu, reparut. Il fallut pratiquer l'opération de la taille, qu'il supporta avec courage; mais un spasme nerveux l'enleva en quelques minutes; il avait cinquante-cinq ans. Jamais homme de lettres ne fut autant regretté : la douceur et la bonté de Desaugiers étaient connues de tous. Ne sachant que lui reprocher, on lui fit un crime d'avoir chanté les Bourbons; il ne répondit à ces reproches que par des chansons dans lesquelles jamais la moindre personnalité n'avait pu blesser personne. Aussi ses obsèques eurent-elles lieu, comme on l'a dit alors, devant un peuple d'amis, et il fut sincèrement pleuré par tous ceux qui l'avaient connu.

Ses ouvrages pour le théâtre sont très-nombreux; voici les principaux : *Le Testament de Carlin*, un acte, en vers (Théâtre de la rue de Bondy); 1799; — *L'Entresol*, vaudeville, un acte (Théâtre des Variétés); 1802; — *Le Mari intrigué* (ibid.); 1803; — *C'est ma Femme* (ibid.); 1804; — *Mylord Go, ou le 18 brumaire* (ibid.); — *Le Quartier d'Hiver, ou les métamorphoses* (ibid.); 1805; — *Avis au public, ou le physiionomiste en défaut*, opéra-comique en deux actes (avec M. Souriguière), Théâtre-Feydeau; 1806; — *Le Mari intrigué*, comédie en trois actes et en vers (Odéon); 1806; reprise en 1820; — *Un Dîner par victoire*, un acte (Vaudeville); 1807; — *Le Valet d'emprunt*,

ou le sage de dix-huit ans, comédie en un acte et en prose (Odéon); 1807; remise en 1821; — *Ils sont chez eux, ou les époux avant le mariage*, opéra-comique en un acte; 1808; — *Les trois Étages, ou l'intrigue sur l'escalier*, vaudeville en un acte (Variétés); 1808; — *M. Lagobe, ou un tour de carnaval* (ibid.); 1809; — *Manon la ravaudeuse* (ibid.); — *Le Diable en vacance, ou la suite du diable couleur de rose*, opéra-comique en un acte (Variétés); 1810; — *L'Heureuse Gageure*, comédie en un acte et en vers (avec M. Gentil, au Théâtre-Français); 1811; — *L'Appartement à deux Matres*, vaudeville en un acte; 1811; — *M. Vautour* (ibid.); 1811; — *Bayard à La Ferté*, opéra-comique en trois actes; 1811; — *Cadet-Roussel esturgeon*, vaudeville en un acte; 1813; — *Le Dîner de Madelon*, vaudeville en un acte, tiré d'un conte en vers de Desaugiers intitulé *Rien qu'une*; 1813; — *L'Hôtel garni, ou la leçon singulière*, comédie en un acte et en vers (Théâtre-Français, avec M. Gentil); 1814; — *L'Honnête Cosaque, ou croyez cela et buvez de l'eau*, vaudeville; 1814; — *Les Deux Voisines*, comédie en un acte et en vers (Théâtre-Français); 1815; — *Les petites Danaïdes*, parodie en cinq actes et à grand spectacle de l'Opéra, remis au Théâtre par Auguste-Félix Desaugiers. Cette parodie, faite en collaboration avec Gentil, eut plus de trois cents représentations de suite au théâtre de la Porte Saint-Martin, et fut reprise plusieurs fois, toujours avec un égal succès; 1817; — *L'Homme aux Précautions*, comédie en cinq actes et en vers (Odéon); les représentations de cette pièce furent interrompues en 1820 par la mort de l'acteur Perroud; elle a obtenu un grand succès. Beaucoup d'autres vaudevilles joués aux Variétés et composés en collaboration avec d'autres auteurs, mais presque tous avec Gentil, ont attiré la foule au théâtre des Variétés; — *Taconet, ou le réveil de la Courtille*; — *La Chatte merveilleuse*; — *Le Mariage extravagant*; — *M. Dumolet*; — *L'Ogresse*; — *Jocrisse aux enfers*; — *Monsieur Sans-Gêne, ou les amis de collège* (au Vaudeville); — *Pierrot, ou le diamant perdu*; — *La Mégalthropogénésie*; — *Le Petit Enfant prodige*; — *Monsieur Pinson, ou je fais mes farces*; — *Le Bûcheron de Salerne*; — *La Petite Provence*; — *Le Jeune Werther, ou les grandes passions*; — *Va-de-bon-cœur*; — *Les Couturières*; — *Pinson père de famille*. Il faut ajouter à cette liste un grand nombre de pièces de circonstance, qui ont disparu avec les anniversaires qu'elles célébraient, et qui témoignent des opinions politiques de Desaugiers, qui avait trouvé dans la famille alors régnante des approbateurs. Il obtint en 1818 la croix de la Légion d'Honneur et une pension sur la cassette du roi. Quel qu'ait été le succès de ses ouvrages dramatiques, son véritable titre de gloire est le recueil de ses chansons; c'est là qu'on trouve

Desaugiers dans tout l'éclat de son talent; là il n'a point de collaborateur qui puisse revendiquer sa part dans le succès, il est tout à lui. Il rassembla ses chansons sous ce titre : *Chansons et poésies diverses*; le 1^{er} vol. in-18 parut en 1808, le 2^e en 1812, le 3^e en 1816. Ces volumes furent réimprimés en 1823; Paris, 3 vol. in-18; le libraire Ladvoocat en a publié une charmante édition, qui parut en 1827, 3 vol. in-18.

A. JADIN.

Dumersan, *Notice sur Desaugiers* : dans les *Chants populaires de la France*. — *Notice sur Desaugiers* par Brazier, insérée dans la dernière édition de ses œuvres. — Sainte-Beuve, *Portraits des Contemporains*. — Duciquet, dans le *Journal des Débats*, 12 août 1827.

* **DESAUGIERS (Auguste-Félix)**, diplomate et littérateur français, frère aîné du précédent, né à Fréjus, en 1770, mort après 1836. Il suivait la carrière des lettres, et avait écrit plusieurs pièces dont son père composait la musique, lorsqu'en 1791 il fut nommé secrétaire de légation à Rome, puis en 1793 envoyé en Danemark comme premier secrétaire. Il devint consul général à Copenhague, où il resta vingt ans. Il obtint sa retraite et la croix d'Honneur en 1815. Depuis il ne s'occupa plus que de littérature. On connaît de lui : *Ode sur la descente projetée en Angleterre* en 1798; — *La Paix*, cantate; Copenhague, 1802, in-8°; — *La Gloire des armées françaises, ou la troisième coalition*, chant héroïque; 1809, in-4°; — *Cantate pour la fête de Louis XVIII*, 25 août 1814; — *Virginie*, tragédie lyrique, trois actes, musique de Berton; Paris, 1823, in-8°. Cette pièce eut du succès; — *Cantate pour la fête de Charles X*, 4 novembre 1825. Desaugiers a remis au théâtre avec des changements, en 1817, *Les Danaïdes*, opéra, et en 1819 *Tarare*, opéra de Beaumarchais, qu'il réduisit en trois actes. Il avait présenté au théâtre de l'Opéra plusieurs ouvrages qui n'ont pas été acceptés; tels sont : *Bélisaire*, tragédie lyrique, cinq actes; 1787 et 1801; — *Achille*; 1787; — *La Mort de Patrocle*; 1801; — *La Colère d'Achille*; 1816; — *Héro et Léandre*; même année; — *Sapho à Leucade*; id.; — *Les Fêtes du Scamandre*; id.; — *Olinde et Sophronie*, musique de Paer; 1817 et 1818; — *Démophon*; 1818.

A. JADIN.

Documents particuliers.

* **DESAUGIERS (Jules-Joseph)**, diplomate français, frère cadet des deux précédents, né à Paris, en 1775, mort en avril 1855. Il fut successivement second secrétaire de légation à Copenhague, chargé d'affaires à Stockholm, à Mecklembourg-Schwerin, consul général en Prusse et en Hollande, et directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères jusqu'en 1841. Il avait aussi obtenu le titre de conseiller d'État et la croix d'officier de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique*, traduit de l'al-

lemand de Hereen; Paris, 1820, 2 vol. in-8°.

A. JADIN.

Documents particuliers.

* **DESAULSES**, baron de FREYCINET (*Louis-Henri*), amiral français. Voyez FREYCINET.

DESAULT (*Pierre*), médecin français, né à Arzac, dans le Béarn, en 1675, mort vers 1740. Il fit ses premières études à l'université de Pau, suivit ensuite à Bordeaux les cours de médecine de Seris et Tartas, et fut reçu docteur dans cette ville. Il se rendit à Paris, assista aux leçons de Duverney et de Tournefort, et se lia avec les plus célèbres médecins du temps. Il revint ensuite pratiquer la médecine à Bordeaux. On ignore l'époque de sa mort; mais à partir de 1735 son nom ne reparait plus sur les registres de la Faculté de Bordeaux. « C'est à lui, dit la *Biographie médicale*, qu'on doit la proscription de la méthode de traiter les maladies vénériennes par la salivation. Il eut le courage de se mettre en opposition avec Astuc, et il l'emporta sur le professeur de Montpellier. » Desault étendit l'usage des frictions mercurielles au traitement des obstructions, des ulcères et de la teigne, par suite de son absurde hypothèse sur l'origine de la syphilis, qu'il attribuait à des vers aussi bien que la rage. On a de lui : *Nouvelles Découvertes concernant la santé et les maladies les plus fréquentes*; Paris, 1727, in-12; — *Dissertation sur les maladies vénériennes, contenant une méthode de les guérir sans flux de bouche, sans risques et sans dépense; avec deux dissertations, l'une sur la rage et l'autre sur la phthisie*; Bordeaux, 1733, in-12; — *Dissertation sur la goutte et la méthode de la guérir radicalement, avec un recueil d'observations sur les maladies dépendantes du défaut de perspiration*; Paris, 1725, in-12; *ibid.*, 1728, in-12; — *Dissertation sur la pierre des reins et de la vessie, avec une méthode simple et facile pour la résoudre sans endommager les organes de l'urine*; Paris, 1736, in-12. « Desault, dit la *Biographie médicale*, recommande l'usage de l'eau de Baréges en boisson, en douches et en injections, et même en lavements. Il croyait beaucoup à l'efficacité de ses méthodes de traitement, ou du moins il feignait d'y croire. Quand on a exercé pendant trente ans la médecine avec sagacité, on croit au pouvoir de l'art, mais seulement pour un très-petit nombre de cas. »

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

DESAULT (*Pierre-Joseph*), chirurgien français, né en 1744, au Magny-Vernais, village près de Lure, en Franche-Comté (Haute-Saône), mort à Paris, le 1^{er} juin 1795. Appartenant à une famille pauvre et destiné d'abord à l'Église, il étudia chez les Jésuites, et réussit particulièrement dans les sciences mathématiques, dont il donna quelque temps des leçons. Un goût impérieux l'entraîna vers la chirurgie; il s'y livra tout entier, d'abord

sous la direction d'un praticien de son village (à la fois chirurgien et barbier), puis à l'hôpital militaire de Bécfort. Ayant sous les yeux de nombreux sujets d'observation, il acquit seul une connaissance approfondie des plaies d'armes à feu. Après avoir passé trois ans dans cette ville, il vint à Paris, en 1764, suivre les cours du Collège de Chirurgie et la pratique des grands hôpitaux. Ses progrès furent si rapides qu'il put lui-même ouvrir en 1766 un cours d'anatomie et de chirurgie. Ses profondes connaissances, son excellente méthode attirèrent l'attention du public et la jalousie de ses confrères, qui, se prévalant des privilèges de la Faculté, firent défendre à Desault de continuer son cours. Le jeune homme fut forcé, pour éluder la défense, d'emprunter le nom d'un médecin qui lui donna le titre de son répétiteur. Il trouva d'ailleurs une généreuse protection dans La Martinière et Louis. D'après Descuret, « le génie de Desault l'avait fait dépasser les limites qu'avait eues jusque alors l'enseignement anatomique : il venait de créer un nouveau système, qui embrassait des considérations jusque-là négligées. La forme, la grandeur, la position et la direction des parties du corps humain en étaient les principales : en même temps qu'il démontrait une de ces parties à ses élèves, il les entretenait des maladies propres à chacune d'elles. » — « Sur ces principes, dit Bichat, reposa la méthode d'enseignement de Desault. Elle créa en France l'anatomie chirurgicale, et fut le premier pas que l'art lui dut vers la perfection. Les objets qu'elle embrasse sont immenses. C'est un vaste cadre, que des lignes saillantes séparent en plusieurs autres cadres secondaires. Dans l'un se range la conformation externe; à l'autre appartient la structure; un troisième embrasse les propriétés; le dernier est réservé aux usages : chacun se subdivise en plusieurs sections, qui s'enchaînent sans se confondre et se succèdent sans empiéter sur leurs limites. De leur réunion naît une formule générale, applicable aux organes de tous les systèmes, offrant à chaque point de leur description une place à occuper, indiquant ce qu'on omet par les vides qu'elle présente, et laissant à celui qui l'a parcourue le tableau exact de tout ce qu'il faut apprendre sur chaque partie. » Après plusieurs années d'enseignement, Desault, enhardi par son succès, tenta dans la pratique ce qu'il n'avait jusque-là démontré qu'en théorie. Ses travaux ont exercé une si grande influence sur la science chirurgicale, qu'il est nécessaire de les exposer; nous ne pouvons mieux faire que d'en emprunter le tableau au plus célèbre de ses disciples, à Bichat : « Desault, dit celui-ci, proposa le bandage de la clavicle. L'impossibilité d'une conformation régulière dans la fracture de cet os, avancée par Hippocrate, semblait être devenue depuis lui un axiome chirurgical. Les inutiles efforts des praticiens l'avaient confirmé; et alors plus de rai-

sonnements étaient accumulés dans l'école pour l'expliquer que de recherches pour l'éviter. Desault conçut qu'on y parviendrait en calculant sur les puissances du déplacement la résistance de l'appareil, et que puisque le fragment externe était entraîné en bas par le poids de l'épaule, en devant et en dedans par l'action musculaire, on devait en même temps que soutenir l'épaule tirer ce fragment en dehors et en arrière. L'extension continuelle lui offrait cet avantage. Il se servit pour l'exécuter du bras fixé sur un coussin en forme de coin, qui, en le rapprochant du tronc inférieurement, l'en écartait en haut et avec lui le fragment externe. L'exactitude des résultats prouva bientôt l'avantage de ce moyen, et l'art, si longtemps insuffisant sur ce point, arriva du premier coup à sa perfection. Peu répandu encore dans la pratique, Desault était obligé de confier à des mains étrangères l'essai de ses procédés. Le premier succès de son bandage fut obtenu à la Salpêtrière. L'expérience confirma la première fois, à Bicêtre, la prééminence du couteau droit qu'il proposait depuis deux ans de substituer au couteau dans les amputations, fondée sur la facilité plus grande de couper les parties en les embrassant dans une moindre étendue, sur la possibilité de retrancher alors l'instrument interosseux, en retréçissant la lame du couteau droit, et sur l'avantage d'être libre d'une main dans le procédé opératoire. Il avait rétabli la ligature immédiate, oubliée chez nous depuis Paré, longtemps avant qu'en France aucun praticien l'eût mise en usage, et sans savoir qu'en Angleterre on eût écrit sur l'inconvénient de lier immédiatement les vaisseaux. Alors aussi il conçut l'ingénieux projet de placer en certains cas au-dessous des tumeurs anévrismales la ligature de l'artère, projet qui offrirait peut-être les avantages nombreux d'épargner toutes les collatérales supérieures, d'être praticable souvent là où la méthode ordinaire est impossible, d'abrégé, comme celle de Hunter, les douleurs de l'opération, et d'en rendre, comme elle aussi, les suites moins fâcheuses. Le traitement des fractures du col de l'humérus, objet dans ces derniers temps d'une foule de recherches, lui dut un appareil moins embarrassant que celui de Moscati, où l'immobilité du bras et de l'épaule, plus assurée que dans le bandage à dix-huit chefs de Petit, se réunit à la facilité de varier, au gré du chirurgien, la direction du corps de l'os, et qui, mieux calculé que celui de Paul d'Égine, sur les causes du déplacement, assure entre les fragments un contact moins inexact. Il emprunta de son bandage nouveau pour la clavicule ce qui manquait à la perfection des appareils anciens destinés à contenir la fracture des diverses portions de l'omoplate, et reproduisit pour l'avant-bras les compresses graduées de Petit, injustement négligées par les praticiens, et plus méthodiquement appliquées par lui que par leur célèbre

auteur. » Cet ensemble de travaux et de découvertes plaça Desault au premier rang des chirurgiens français. Reçu en 1776 membre du Collège de Chirurgie, il ne tarda pas à être appelé à l'Académie royale. Nommé en 1782 chirurgien en chef de La Charité, il perfectionna ses anciennes découvertes et en fit un grand nombre de nouvelles. En 1788, la survivance de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu vint à vaquer; Desault l'obtint, malgré la redoutable concurrence de Pelletan; et peu après, la mort de Moreau lui donna le titre d'une place dont il exerçait déjà toutes les charges. Dans cette position supérieure, Desault put donner l'essor à son génie et déployer les ressources d'un esprit actif, fécond et judicieux, inventant à chaque instant des méthodes et des procédés opératoires, ou s'appropriant par d'ingénieuses modifications ceux qui étaient déjà connus. C'est là aussi qu'il créa la première grande école de chirurgie clinique qu'on ait vue en France. Élu en 1792 membre du comité de santé militaire, il rendit de grands services dans cette place. Le zèle avec lequel il s'en acquittait ne l'empêcha pas d'être arrêté comme suspect, le 28 mai 1793; les réclamations qui s'élevèrent de toutes parts déterminèrent le comité de sûreté générale à lui rendre la liberté après trois jours de détention. En 1794, lors de l'organisation de l'École de Santé, Desault y fut naturellement appelé à la chaire de clinique chirurgicale, qu'il remplit pendant un an seulement. Il était dans tout l'éclat de sa gloire et toute la force de son talent lorsque la mort le frappa presque subitement. La rapidité avec laquelle il fut enlevé pendant qu'il donnait au Temple des soins au malheureux fils de Louis XVI fit naître des bruits d'empoisonnement qui n'ont jamais été confirmés. Desault fut, dit-on, profondément affecté par la journée du 1^{er} prairial; dès ce moment il ne fit plus que languir. Dans la nuit du 29 mai 1795 il fut saisi d'une fièvre ataxique, qui débuta par un délire dont la violence fit précéder les suites les plus funestes, et le 1^{er} juin il expira, à peine âgé de cinquante et un ans.

A une bonté réelle, à une véritable générosité, Desault joignait une extrême violence et beaucoup de roideur dans le caractère; sa parole inculte avait cependant une grande puissance, et sa méthode d'enseignement devait être parfaite si l'on en juge par les excellents et nombreux disciples qu'il a formés. D'ailleurs, il n'a presque rien écrit. Tout ce qui porte son nom fut publié par ses amis ou par ses élèves. Tels sont le *Traité des Maladies chirurgicales*, par Chopart et Desault; — le *Journal de Chirurgie*, publié par Bichat, à partir de 1791, et qui forme 4 volumes in-8°; — les *Œuvres chirurgicales* de Desault, publiées par Bichat en 1798 et 1799, 3 vol. in-8°. Sa thèse *De Calculo Vesicæ* est une rareté.

Résumer les travaux de Desault et apprécier son influence sur la chirurgie française serait

une tâche impossible à remplir dans les bornes qui nous sont prescrites. Il serait difficile de trouver un seul point de théorie, et surtout de pratique, auquel il n'ait imprimé son cachet. Créateur de l'anatomie exacte et consciencieuse, sans laquelle il n'y a pas de chirurgie, familier avec les mathématiques, il perfectionna tout ce qui tient au traitement des fractures et des luxations. Observateur aussi, sage qu'il était, lorsqu'il entreprenait, il restreignit dans de justes limites l'emploi de certaines opérations, en même temps qu'il en imagina de nouvelles. Enfin, en révisant tout ce qui avait été fait jusqu'à lui et en posant des principes puisés dans la nature, il mérita d'être le chef de cette belle école française qui a fourni tant de chirurgiens distingués aux armées et à la pratique civile et qui s'est placée si haut dans l'estime du monde entier. [*l'Enc. d. G. du M.*, avec de nombreuses additions.]

Petit, *Éloge de Desault*; Lyon, 1795, in-8°. — Bichat, *Notice historique sur Desault*, dans le *Magasin encyclopédique*. — Caillaud, *Notice sur la vie et les écrits de Desault*. — *Biographie médicale*.

DESAUSSURE. Voyez SAUSSURE (DE).

DES AUTEZ. Voy. AUTEZ (DE).

DESBANS (Louis), écrivain français, connu par ses plagats, né vers 1650, mort vers 1720. Il exerça la profession d'avocat, mais sans parvenir à se faire une clientèle, vécut dans la gêne, et mourut dans l'indigence. On a de lui : *L'Art de connaître les hommes*; Paris, 1702, in-12 : cet ouvrage, extrait ou plutôt copié de la *Fausseté des vertus humaines* de M. Esprit, a été plusieurs fois réimprimé, entre autres sous le nom de l'abbé de Bellegarde; Amsterdam, 1709, in-12; — *Les Principes naturels du Droit et de la Politique*; Paris, 1715, in-12 : Desbans a tiré au moins la moitié de cet ouvrage du livre publié par un inconnu sous le titre de : *Essais de Morale et de Politique*; Lyon, 1687, in-12. Les *Principes naturels du Droit et de la Politique* furent réimprimés par Dreux du Radier, avec un discours préliminaire très-étendu; Paris, 1765, 2 vol. in-12.

Barbier, *Examen crit. des Dict.* — *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*.

DESBARREAUZ. Voy. BARREAUZ (DES).

DESBIEFS (Louis), littérateur français, né à Dôle, en 1733, mort vers 1760. Reçu avocat, il se fit connaître par quelques romans licencieux, qu'il excusa à peine la jeunesse de l'auteur; ce sont : *Le Passe-Temps des Mousquetaires*, avec la fausse indication de Berg-op-Zoom et sans date (1755); in-12 : c'est un recueil de contes et d'épigrammes; — *Sophie*; Amsterdam (Paris), 1756, 2 vol. in-12; — *Nine*; Amsterdam (Paris), 1756, in-12.

Quérard, *La France littéraire*.

DESBILLONS (François-Joseph TERRASSE), humaniste français, né le 26 janvier 1711, à Châteauneuf-sur-le-Cher, en Berry, mort à Manheim, le 9 mars 1789. Il entra chez les Jésuites étant très-jeune, se livra au professorat, et après

avoir enseigné la rhétorique à Caen, à Nevers, à La Flèche, à Bourges, il fut envoyé au collège Louis-le-Grand, à Paris, où il resta quinze ans. Lors de la suppression des jésuites, en 1762, il refusa de prêter le serment exigé par l'arrêt du parlement, et se réfugia près de l'électeur palatin, qui lui donna une place au collège de Manheim, en y ajoutant une pension. Il mourut dans cette ville, laissant un testament en vers latins, par lequel il léguait aux pères de la congrégation de Saint-Lazare, lesquels avaient remplacé les jésuites dans le Palatinat, sa bibliothèque, qui était nombreuse et riche en livres rares, mais avec cette condition, dictée par la reconnaissance, que le préfet de la bibliothèque de l'électeur pourrait y prendre les livres qui lui conviendraient. Desbillons fut surnommé le *La Fontaine latin* et le *dernier des Romains*. Son style participe des qualités de Phèdre unies à celles de Térence, ses auteurs favoris; et sa manière offre l'abandon et la bonhomie de La Fontaine. Ses ouvrages sont : *Fabulæ Æsopiæ, libri XV*. Les cinq premières parties, qui eurent un grand succès, furent imprimées en 1754, à Glasgow; en 1757, à Paris; en 1757 les cinq dernières furent imprimées à Manheim, où parut l'édition complète, en 1768, 2 vol. in-8°, avec figures et notes. C'est l'édition la plus recherchée; l'auteur fit lui-même une traduction en français de ses fables; Manheim, 1769, 2 vol. in-12; — *Lettre à Fréron, ou apologie de l'Appendix de Diis de Jouvençy*; 1766, in-12; — *Nouveaux Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel*; Liège, 1773, in-8°; — *Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de Mad. de Saint-Balmont*; Liège, 1773, in-8°; — *De Imitatione Christi, libri quatuor, ad veram lectionem revocati, et auctori Thomæ a Kempis, canonico regulari Sancti Augustini, denuo vindicati*; 1785, in-8°. Cette édition, qui restitue scrupuleusement le texte primitif, est recherchée; la savante dissertation qui l'accompagne tend à prouver que l'auteur de l'Imitation est Thomas à Kempis; — *Phædri Fabularum Æsopiarum libri quinque, cum notis et emendationibus Fr.-Jos. Desbillons, ex ejus commentario plenioribus desumptis*; Manheim, 1786, in-8° : le commentaire dans les notes sont tirées est resté manuscrit; — *Arts bene valendi, etc.*; Heidelberg, 1788, in-8° de 66 pages, poème en vers iambiques : on y trouve une longue tirade contre l'usage du café, du thé et du chocolat, d'éloquentes plaintes sur la décadence de la langue latine, etc.; — *Miscellanea posthuma*; Manheim, 1792, in-8°. Ce volume fait suite à la belle édition de ses fables. Il avait composé une *Histoire de la Langue Latine*, qui est restée manuscrite.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Feller, *Dict. hist.* — Rabbe, *Biographie contemporaine*. — Quérard, *La France littéraire*.

DESBOIS. Voy. CHESNATE.

DESBOIS DE ROCHEFORT (*Éléonore-Marie*), prélat français, né à Paris, en 1739, mort en 1807. Il fut docteur en Sorbonne, vicaire général de La Rochelle et curé de Saint-André-des-Arts à Paris, enfin évêque constitutionnel d'Amiens. Il siégea aussi à l'Assemblée législative, et fut un des rédacteurs des *Annales de la Religion, ou mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*. On a en outre de lui : *Lettres pastorales et mandements* ; Paris, 1800, in-8°.

Biographie moderne.

DESBOIS DE ROCHEFORT (*Louis*), médecin français, né à Paris, le 9 octobre 1750, mort dans la même ville, le 26 janvier 1786. Après ses premières études, il fit à Sainte-Barbe un cours de philosophie ; à vingt-deux ans il se présentait au concours ouvert par la Faculté de Médecine pour l'obtention de la réception gratuite. A la mort du concurrent qui avait remporté le prix, Desbois le remplaça. A trente ans il devint médecin de La Charité. Le premier il y ouvrit un cours de clinique, d'où sortirent des élèves distingués, entre autres Corvisart. On a de lui : *Cours élémentaire de matière médicale, suivi d'un précis de l'art de formuler* ; Paris, 1789, 2 vol. in-8° ; ouvrage posthume, publié par Corvisart ; 1816 ; 2 vol. in-8°, avec des augmentations, etc., par Luther-Winslow. Desbois de Rochefort a laissé manuscrit : *Cours sur les maladies des femmes, des enfants, des grands, des artistes.*

Biographie médicale.

* **DESBORŪFS** (*Antoine*), graveur sur pierres fines et sculpteur français, né à Paris, le 13 octobre 1795. Élève de M. Cartellier, il obtint les médailles d'or de 2^e et 1^{re} classe en 1833 et en 1843. Parmi ses nombreuses productions on cite : (Salon de 1822) *Jeune Pâtre jouant avec un chevreau* ; — (1824) *La Madeleine pleurant sur le corps du Christ* : à l'église Saint-Laurent ; — (1827) *Adimante foudroyé* : à l'orangerie du sénat ; — *Sainte-Geneviève* : à l'église Saint-Germain-des-Prés ; — (1831) *Daphnis et Chloé*, groupe en plâtre d'après le baron Gérard ; — (1837) *Le Christ annonce sa mission aux hommes* : à l'église de Notre-Dame-de-Lorette ; — (1840) *Sainte Anne*, modèle en plâtre pour l'église de la Madeleine ; — *Saint Bernard*, statue modèle en plâtre : au musée de Versailles ; — (1842) *L'Histoire et La Science* : ces deux statues en marbre sont dans la rotonde de la Bibliothèque du sénat ; — (1850) statue du général baron *De Blannont*, marbre commandé par la ville de Gisors ; — (1853) *Pandore*, statue en marbre. Parmi ses nombreux bustes, on remarque ceux de *Henri de Larochejaquelein*, *Henri Scheffer*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Arnault*, *Marie-Thérèse*, femme de Louis XIV : au Musée de Versailles ; *Dupuytren* ; l'amiral *De Rigny* ; *Silvestre de Sacy* ; enfin celui de

l'empereur Napoléon III, exécuté d'après nature.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DESBORDEAUX (*Pierre-François-Frédéric*), médecin français, né à Caen, le 16 mars 1763, mort dans la même ville, le 25 juillet 1821. Reçu docteur à l'université de Caen, il fut chargé d'y enseigner la thérapeutique. On a de lui : *Nouvelle Orthopédie, ou précis sur les difformités que l'on peut prévenir et corriger chez les enfants* ; Caen, 1805, in-8° ; — *Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe et sur les moyens de s'y soustraire* ; 1815, in-12.

Th. Faucon-Duquesnoy, *Notice biographique sur M. Desbordeaux* ; Caen, 1805, in-8°.

* **DESBORDES** (*Guillaume*), physicien français, natif de Bordeaux, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a traduit du latin en français le *Traité de la Sphère* de Jean de Sacrobosco, et il y a joint un nouveau commentaire ainsi qu'une préface, où il s'efforce de prouver que l'astrologie est très-utile ; Paris, 1570, in-8°. Il est en outre auteur d'un opuscule intitulé : *La Déclaration et usage de l'instrument nommé conomètre, etc.* ; Paris, 1571, in-8°.

M. G.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliot. françaises.*

DESORS DES DOIRES (*Olivier*), écrivain religieux français, né vers 1650, mort vers 1705 : Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se fit connaître par ses sermons. On a de lui, sous le voile de l'anonyme : *De la meilleure Manière de prêcher* ; Rouen, 1700, in-12 ; — *La Science du Salut, renfermée dans ces deux paroles : Il y a peu d'élus, ou traité dogmatique sur le nombre des élus* ; Rouen, 1701, in-12 ; publié sous le pseudonyme de *Dame-l'inconnu*.

Quérad, *La France littéraire.*

DES BOULMIERS (*Jean-Auguste, Julien*), littérateur français, né à Paris, en 1731, mort dans la même ville, en 1771. Il prit le nom de *Des Boulmiers*, et s'engagea dans la cavalerie légère, où il parvint au grade de capitaine. Il se dégoûta de l'état militaire, donna sa démission, et parcourut les petites cours d'Allemagne, essayant de s'y faire accueillir. N'ayant pu y réussir, il revint à Paris, et fit de la littérature, il débuta par des romans, puis travailla pour le théâtre. Des Boulmiers écrivait avec une grande facilité ; mais le goût des plaisirs nuisait à la solidité de ses œuvres ; son style, gai, agréable, est souvent incorrect. On ne doit pas non plus chercher la moralité dans les écrits de cet auteur : il a complètement sacrifié au goût de son temps, et c'est ce qui explique la vogue éphémère de ses productions. On a de lui : *Épître à un jeune Prince* ; Paris, 1760, in-8° ; — *Honny soit qui mal y pense, ou histoire des filles célèbres*

du dix-huitième siècle; Londres, 1761 et 1769, 2 vol. in-12 : ce livre fut très-recherché, et eut plusieurs éditions; — *Les Soirées du Palais-Royal, ou les veillées d'une jolie femme*; Paris, 1762, in-12 : c'est une satire peu décente des courtisanes de cette époque; — *Le Bon Seigneur, opéra-comique, un acte*; Paris, 1763, in-8°; — *Rose, ou les effets de la haine, de l'amour et de l'amitié*; Londres et Paris, 1765, 2 vol. in-12; réimprimé sous le titre de : *L'Éducation de l'Amour*; Amsterdam et Paris, 1769, 2 vol. in-12; — *De tout un peu, ou les amusements de la campagne*; Paris, 1766, Amsterdam et Bordeaux, 1776, in-12 : c'est un recueil de contes variés, dont quelques-uns sont agréables et renferment des aventures plaisantes; — *Mémoires du marquis de Solanges*; Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12; — *Le Bon Fils, ou les mémoires du comte de Samarandes*; Paris, 1767 et 1769, Amsterdam, 1770, Bruxelles, 1772, 4 vol. in-12; — *Pensées philosophiques, morales, critiques, littéraires et politiques de M. Hume*; Londres et Paris, 1767, in-12; — *Toinon et Toinette*, comédie mêlée d'ariettes, deux actes; Paris, 1767, in-8°; — *Histoire anecdotique et raisonnée du Théâtre-Italien, depuis son rétablissement jusqu'à l'année 1769*; Paris, 1769, 7 vol. in-12; ce recueil prolix, mais écrit avec gaieté, contient plutôt l'analyse des pièces représentées sur le Théâtre-Italien que l'histoire même de ce théâtre; cependant on y trouve des notices biographiques intéressantes sur les principaux auteurs et acteurs qui ont égayé la scène italienne; — *Histoire du Théâtre de l'Opéra-Comique*; Paris, 1769, 2 vol. in-12 : cet ouvrage contient le catalogue des auteurs et l'analyse des pièces de 1712 à 1761 : c'est un ouvrage excellent encore à consulter pour les biographes; — *La Morale des Théâtres*; Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Trapue, reine des Topinamboux, ou la maîtresse femme*, conte allégorique; Paris, 1771, in-12. Des Boulmiers a composé aussi quelques poésies, mais elles ne méritent pas d'être citées.

A. JADIN.

Le Nécrologe de 1772.

DESBROSSES. Voy. BROSE (Charles de).

* **DESBROSSES (Marie)**, artiste dramatique, née à Paris, en 1764. Son père, Robert Desbrosses, était acteur, instrumentiste, et compositeur. Il fit représenter avec succès un opéra de sa composition, intitulé : *Les Trois Déeses rivales*. Dès sa plus tendre enfance, Marie Desbrosses fut comédienne. A l'âge de six ans on lui faisait chanter des couplets devant Louis XV, et dans cette circonstance elle était accompagnée par le frère de madame Dugazon, le jeune Lefebvre, violoniste qui devint plus tard l'un des plus habiles chefs d'orchestre de l'Opéra-Comique. Marie Desbrosses commença sa carrière dramatique au théâtre des Italiens, situé alors rue Mauconseil. Là elle put profiter des exem-

ples que lui donnaient chaque soir Caillot, Clairval, Laruette, Trial; des conseils de Sedaine, de Monsigny, de Philidor, de Grétry. Elle tint successivement l'emploi des petites filles, puis celui des *travesties*, des amoureuses, appelées à cette époque : *Dugazon-Corsets*, les mères Dugazon et enfin les duègnes. Peu d'artistes ont suivi avec plus de persévérance la voie hiérarchique, voie excellente, qui permettait aux artistes de changer d'emploi avec l'âge et d'acquiescer les qualités qui ne pouvaient manquer de les rendre plus chers au public. Marie Desbrosses se consacra spécialement aux *caractères* et aux duègnes après la retraite de madame Gonthier. On ne saurait oublier les succès qu'elle obtint dans *La Fête du Village voisin*, *La Journée aux Aventures*, *Lully et Quinault*, *La jeune Femme colère*, *La Dame blanche*, etc., etc., et surtout dans *Jadis et Aujourd'hui*, *Farfan et Colas*, *Le Traité nul*, *La Caverne* et *Ma Tante Aurore*. Ce qui distingua toujours le talent de madame Desbrosses, ce furent un naturel, une netteté, une sonorité d'organe, qui ne l'abandonnèrent jamais dans le cours de sa longue carrière. On peut dire que l'histoire de l'Opéra-Comique se résume dans cette actrice, qui pendant cinquante-huit années fit partie de toutes les sociétés qui ont exploité ce genre national. Madame Desbrosses donna sa représentation de retraite en 1823; mais sur les instances de l'autorité, et encouragée par les sollicitations de ses camarades, elle se détermina à prolonger sa carrière dramatique sept années encore, jusqu'en 1829, où elle abandonna définitivement le théâtre. Madame Desbrosses, actuellement âgée de quatre-vingt-douze ans, jouit encore de toutes ses facultés intellectuelles, et elle aime à se rappeler les différentes phases de son existence, les témoignages de bienveillance et d'intérêt qu'elle a obtenus dans sa longue carrière.

CH. D'ARGÉ.

Documents particuliers.

DESBUREAUX (Charles-François), baron, général français, né à Reims, le 13 octobre 1755, mort à Paris, le 26 février 1835. Sorti (21 avril 1784) sergent-fourrier du régiment de la Reine infanterie, il fut choisi par ses compatriotes pour commander en qualité de capitaine la garde nationale de Reims, qui voulait (1792) s'opposer à l'invasion de la Champagne. L'activité qu'il déploya dans cette circonstance lui valut (1^{er} octobre 1792) le grade d'adjudant général chef de bataillon, et la bravoure et le talent dont il fit preuve aux armées des Ardennes, du nord et de la Moselle, le firent bientôt nommer général de brigade (16 août 1793) et général de division (20 septembre suivant). Après avoir pris une part active au déblocus de Mauberge et à l'attaque de Charleroi, il passa à l'armée de la Moselle, et fut chargé, à la tête de 16,000 hommes, de débloquer Landau et de reprendre les lignes de Wissembourg. Envoyé ensuite à l'armée

de Sambre et Meuse, le général Desbureaux, qui avait la mission de défendre le pays compris entre la Sarre et la Moselle, et de se jeter dans Thionville, avec ordre de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité, fit un grand nombre de prisonniers, après avoir emporté de vive force le pont de Consarbruck, que défendait une formidable artillerie. Admis au traitement de réforme (19 juin 1795), il fut rappelé au service le 23 juillet 1799, en qualité de commandant de la 12^e division militaire, et remporta plusieurs avantages sur les Vendéens. Admis de nouveau à la réforme (20 février 1801), il fut mis le 21 novembre suivant à la disposition du ministre de la marine, qui lui confia le commandement de la seconde expédition de Saint-Domingue. Rentré en France (10 avril 1803), il obtint le commandement de la 7^e division, et fut créé baron par lettres patentes du 15 août 1809. Maintenu dans le commandement de la 7^e division, lors de la première restauration et pendant les cent jours, le général Desbureaux fut définitivement mis à la retraite le 4 septembre 1815, et mourut doyen des lieutenants généraux.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — MULLÉ, *Célébrités militaires.* — *Vict. et Conq.*, t. XXIV. — *Moniteur universel*, 1835, p. 432.

* **DESCALIS** (*François*), poète français, naif d'Aix en Provence, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a écrit dans le goût de Ronsard, et, comme il arrive toujours, il a exagéré les défauts du maître. Le style de Descalis fourmille de néologismes, de locutions surannées, de mots barbares, et il est d'une prolixité insupportable. On a de lui : *La Lydiade*, poème en sept chants, où sont racontées les amours d'Alceste et de Lydie; Tournon, 1602, in-12 : l'ouvrage est dédié à Duvair. *La Lydiade* est suivie de quelques petits poèmes tirés de la Fable, et qui sont : *La Mort d'Icare*; — *Mars Amoureux*; — *La Nymphé Echo rendue muette par Junon*; — *Céphale déguisé pour surprendre sa femme, Procris*; — *La Métamorphose de Myrrhe, et la vengeance que son fils Adonis en tira.* *La Lydiade* trouva des admirateurs parmi les beaux esprits de province. L'un d'entre eux a écrit que *La Lydiade* l'emporte sur *l'Iliade*. Ce qui doit étonner, c'est que Duvair ait accepté la dédicace d'un poème qui blesse la pudeur.

M. G.

Goujet, *Bibl. franç.*, t. XIV.

DESCAMPS (*Jean-Baptiste*), peintre français, né à Dunkerque, en 1714, mort à Rouen, en 1791. Neveu de Louis Coyvel, il reçut de lui ses premières leçons de dessin, et vint se perfectionner à Paris. Il se fit bientôt connaître, et fut employé au tableau du *Sacre de Louis XV*. Quelque temps après, il s'établit à Rouen, et y fonda une école particulière de dessin. Elle ne tarda pas à être érigée en école publique et gratuite, et Descamps en fut nommé directeur. Professeur habile, il ne manquait pas de talent

comme peintre, et ses tableaux, dans le genre flamand, furent estimés au dix-huitième siècle. Aujourd'hui il n'est plus connu que par quelques ouvrages, dont le principal est : *Les Vies des Peintres flamands, allemands et hollandais*; Paris, 1753-63, 4 vol. in-8°, avec des portraits gravés par Ficquet. Cet ouvrage, écrit d'une manière triviale et incorrecte, est d'ailleurs curieux, et mérite, malgré de nombreuses inexactitudes, d'être consulté. On a encore de Descamps : *Sur l'utilité des établissements d'écoles gratuites de dessin en faveur des métiers*; 1767, in-8°; — *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*; Paris, 1769, in-8°, avec cinq planches et une carte. Cet ouvrage peut être considéré comme une suite des *Vies des Peintres flamands*, dont il a les défauts et les qualités.

De Sesmaisons, *Éloge de Descamps*; dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen*.

DESCARTES ou **DES QUARTES**, en latin *Cartesius* ou *De Quartis* (*René*), célèbre philosophe et mathématicien français, né à La Haye, petit bourg entre Tours et Poitiers, le 31 mars 1596 (1), mort à Stockholm, le 11 février 1650. Fils de Joachim Descartes, ancien officier, qui s'était distingué à la défense de Poitiers, assiégé en 1569 par les huguenots, il fut baptisé et élevé dans la religion catholique (2). Il était d'une santé débile, dont il portait les germes dès sa naissance. « Il avoit hérité de sa mère, dit Baillet, une tonx sèche et une pâle couleur, qu'il a gardée jusqu'à plus de vingt ans, et tous les médecins qui le voyoient avant ce temps-là le condamnoient à mourir jeune (3). » Il fut confié à une nourrice, qui eut grand soin de lui, et il s'en montra reconnaissant : il pourvut plus tard à la subsistance de sa vieille nourrice, en lui faisant jusqu'à sa mort une pension viagère. Descartes se fit de bonne heure remarquer par une insatiable curiosité : il voulait savoir les causes et les effets de tout ce qu'il voyait; aussi son père avait-il coutume de l'appeler son *philosophe*. A huit ans il fut envoyé au collège de La Flèche, dirigé par les Pères de la compagnie de Jésus, qu'un édit de Henri IV (2 janvier 1604) venait de rétablir en France. Le Père Charlet, qui fut longtemps recteur de ce collège, s'était particulièrement chargé de l'éducation de son jeune élève, qui ne l'oublia de sa vie. Le jeune Descartes fit de rapides progrès dans la connaissance des anciens et de l'histoire. On aurait dit qu'à cause même de son état valétudinaire, il était plus enclin à

(1) Il nous a fait connaître lui-même le jour exact de sa naissance, par l'insistance qu'il mit à faire effacer au bas d'un portrait ces mots : *Natus in ultimo Martii 1596*, « parce que, dit-il, j'avais aversion pour les faiseurs d'horoscopes, à l'erreur desquels on semble contribuer quand on publie le jour de la naissance de quelqu'un. » (Baillet, *Vie de Descartes*, t. I, p. 8.)

(2) Quand il mourut, à Stockholm, on trouva sur lui son extrait baptismal; qu'il avait toujours religieusement porté avec lui, comme pour témoigner de sa foi.

(3) Baillet, *Éloge de Descartes*, t. I, p. 14.

l'étude que les autres enfants. « Je m'étois persuadé, disait-il lui-même plus tard, que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs, mais une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découragent que les meilleures de leurs pensées (1). » Il nous affirme encore lui-même que « non content de ce qui s'enseignoit dans le collège, il avoit parcouru tous les livres qui traitent des sciences qu'on estime les plus curieuses et les plus rares (2). » Il avait aussi du goût pour l'éloquence et la poésie; mais dès lors il était convaincu que l'éloquence et la poésie sont un don de l'esprit plutôt que le fruit de l'étude. « Ceux, dit-il, qui ont le raisonnement le plus fort et qui digèrent le mieux leurs pensées, afin de les rendre claires et intelligibles, peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlent que bas-breton et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique. Et ceux qui ont les inventions les plus agréables et qui les savent exprimer avec le plus d'ornement et de douceur ne laisseroient pas d'être les meilleurs poètes, encore que l'art poétique leur fût inconnu (3). »

A quatorze ans, il rapportait déjà tout ce qu'il étudiait à la fin qu'il s'était proposée, savoir ce qui pouvait être utile à la vie. Il s'aperçut que les syllogismes qu'on enseigne dans les écoles « servent moins à apprendre les choses que l'on veut connoître qu'à parler sans jugement de celles que l'on ignore ». Les préceptes de la logique lui paraissaient la plupart très-bons, mais il les trouva mêlés à beaucoup d'autres, nuisibles ou superflus; « il avoit, disoit-il, autant de peine à les séparer qu'un statuaire en peut avoir à tirer une Diane ou une Minerve d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché (4); » et il avoue que de tous ces préceptes de la logique il ne retint que les quatre fameuses règles qui ont servi de base à sa philosophie. Il fut de même peu satisfait de l'enseignement de la morale, et de bonne heure il formula lui-même les quatre maximes sur lesquelles il régla sa vie : 1° d'obéir aux lois et aux coutumes de son pays, conservant la religion dans laquelle Dieu l'avait fait naître; 2° d'être ferme et résolu dans ses actions, et de suivre aussi constamment les opinions les plus douteuses, une fois qu'il s'y serait déterminé, que si elles étaient très-certaines; 3° de travailler à se vaincre soi-même plutôt que la fortune, à changer ses désirs plutôt que l'ordre du monde, et à se persuader que rien n'est entièrement en notre pouvoir que nos pensées; 4° de choisir le genre d'occupation le plus convenable, de cultiver la raison et d'avancer dans la connaissance de la vérité. — Descartes fut encore moins satisfait de la physique et de la mé-

taphysique qu'on lui enseignait à l'école de La Flèche. Le spectacle des perpétuelles dissidences que présente la philosophie le fit rentrer en lui-même. « Ayant appris, disoit-il, dès le collège qu'on ne sauroit rien imaginer de si étrange qui n'ait été avancé par quelqu'un des philosophes, je n'ai pu choisir un guide dont les opinions me parussent préférables à celles des autres. C'est ce qui m'a obligé dans la suite de me frayer un chemin nouveau (1). » La dernière année (1612) de son séjour à La Flèche fut consacrée à l'étude des mathématiques, pour lesquelles il montra une aptitude extraordinaire. Ce qui le charma particulièrement dans cette étude, c'était l'évidence des axiomes, et il s'étonna « de ce qu'on n'eût encore rien bâti dessus de plus relevé ». — Un écolier qui raisonnait ainsi ses rudiments devait faire facilement deviner à ses maîtres ce qu'il serait un jour.

Le Père principal avait, par raison de santé, dispensé son élève des pratiques de la discipline; Descartes en profita pour approfondir l'algèbre et l'analyse des géomètres. Il prit fort jeune l'habitude de travailler le matin, et c'est aux matinées de son lit, dit Baillet, que nous sommes redevables de ce que son esprit a produit de plus important dans la philosophie et dans les mathématiques (2).

Au mois d'août 1612, Descartes quitta le collège de La Flèche (3), et conserva toujours de ses maîtres un respectueux et reconnaissant souvenir (4). Dès son entrée dans le monde il fut assailli par le doute : désespérant d'acquiescer par ses travaux d'esprit une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, il fut tenté de croire toutes les sciences vaines, et renonça à l'étude des lettres. Il passa l'hiver de 1612 à 1613 à Rennes, montant à cheval, faisant des armes et méditant son petit *Traité de l'Escrime*. Il se rendit ensuite à Paris, où il rencontra, entre autres camarades de collège, Mydorge et Mersenne, qui venait de prendre l'habit des Minimes dans le couvent de Nigeon. Il vécut retiré dans une maison du faubourg Saint-Germain, trouvant ennuyeux les divertissements dans lesquels on avait cherché à l'entraîner. Bientôt, las de son nouveau genre de vie, il résolut d'embrasser la carrière militaire; et comme la France était alors divisée par des factions civiles, il s'engagea au service de la Hollande, et à la fin d'avril 1617 il vint, en qualité de volontaire, rejoindre les troupes du prince Maurice de Nassau, alors à Bréda. Descartes, à dire vrai, n'eût jamais de goût pour le métier de la guerre, et dans une de ses lettres

(1) *Discours de la Méthode*.

(2) *Vie de Descartes*, t. I, p. 28.

(3) Baillet a montré que Descartes ne vint point, comme on l'a prétendu, achever ses études à Paris au collège de Clermont (*Vie de Descartes*, t. I, p. 28).

(4) « Je dois rendre cet honneur à mes maîtres, de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge que la philosophie s'enseigne mieux qu'à La Flèche. » *Lettres de Descartes*, t. II, p. 389.

(1) *Discours de la Méthode*.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

il attribue lui-même cette résolution belliqueuse à l'effet d'une chaleur de foie, qui s'apaisa par la suite. « Pour moi, dit-il, qui considère le métier de la guerre en philosophe, je ne l'estime qu'autant qu'il vaut, et même j'ai bien de la peine à lui donner place entre les professions honorables, voyant que l'oisiveté et le libertinage sont les deux principaux motifs qui y portent aujourd'hui la plupart des hommes (1). » C'est dans la ville de Bréda que Descartes se lia d'amitié avec le célèbre Beekmann, à l'occasion d'un problème de mathématiques, publiquement affiché par un inconnu, et que le jeune cadet de l'armée résolut en moins d'une heure, au grand étonnement du mathématicien hollandais. Leurs relations durèrent, presque sans interruption, jusqu'à la mort de Beekmann, en 1637.

Peu soucieux de se mêler aux querelles religieuses des arminiens et des gomaristes, Descartes employa ses loisirs de garnison à écrire un traité latin sur la musique : il en confia le manuscrit à Beekmann; quelques indiscrets en prirent une copie, et publièrent l'ouvrage (en 1618), à l'insu et au grand déplaisir de l'auteur. Ce traité eut un grand succès : il fut plus tard plusieurs fois réimprimé, puis traduit en anglais et en français. Vers la même époque, Descartes composa divers écrits, inédits ou perdus, et indiqués dans l'inventaire de Chanut (2), tels que : *Considérations sur les Sciences en général*; un fragment *Sur l'Algèbre*; *Democritia*, ou pensées fugitives; *Experimenta*, ou recueil d'observations; un discours intitulé *Olympica* (3), ou recueil de *Considérations mathématiques*, sous le singulier titre de *Parnassus*.

En 1618 éclata la guerre de Trente Ans. Descartes, qui avait entendu parler d'une collision sanglante arrivée à Prague entre les catholiques et les protestants, quitta le service de la Hollande, et se rendit en Allemagne. A Francfort, où il assista au couronnement de l'empereur Ferdinand II, il apprit que le duc de Bavière levait des troupes destinées à agir contre l'électeur palatin Frédéric V, que le parti protestant venait d'élire roi de Bohême au préjudice du nouvel empereur. Le jeune philosophe n'hésita point : il s'enrôla comme volontaire sous la bannière du duc, proclamé général de la Ligue des catholiques. Sa compagnie faisait partie des troupes qui étaient dirigées vers Donauwerth et Dilling, pour tenir en haleine les protestants sous les ordres du duc de Wurtemberg. Il passa l'hiver de 1619 sur les bords du Danube, et vit l'année suivante, à l'assemblée d'Ulm, le duc d'Angou-

lême, chef de l'ambassade française, qui contribua puissamment à l'armistice conclu le 3 juillet 1620 entre le duc de Bavière et le margrave d'Anspach, général de l'Union des protestants. Descartes prolongea son séjour à Ulm, où il gagna l'amitié du mathématicien Jean Faulhaber par la solution inattendue des problèmes que ce dernier lui avait proposés. Ce fut, dit-on, vers cette époque qu'il conçut le plan de sa nouvelle philosophie et qu'il inventa, par le moyen d'une parabole, « l'art de construire d'une manière générale toutes sortes de problèmes solides, réduits à une équation de trois ou quatre dimensions (1), » ce qu'il expliqua plus tard dans le troisième livre de sa *Géométrie*.

Vers la fin de septembre 1619, Descartes partit d'Ulm pour se rendre en Autriche. Dans cet intervalle, le duc de Bavière avait déjà fait rentrer les protestants rebelles de l'archiduché d'Autriche sous l'autorité de l'empereur, et il était parvenu, en Bohême, à joindre son armée avec celle du comte Bucquoy, sous lequel servaient alors plusieurs gentilshommes français. Descartes arriva auprès du duc peu de jours avant la fameuse bataille de Prague (7 novembre 1620), gagnée par les catholiques sur les Bohémiens révoltés. Il ne paraît pas que Descartes ait pris une part active à cette bataille : ce qui l'intéressait plus que toute autre chose, c'était de voir à Prague les instruments astronomiques que Tycho-Brahé avait fait transporter du Danemark au palais de l'empereur Rodolphe. Mais l'électeur palatin les avait, l'année précédente, brisés en partie, et emporté le reste comme une dépouille ennemie. On n'était parvenu à sauver de ce vandalisme que le grand globe céleste d'airain : déposé à Neissa, en Silésie, au collège des Jésuites, ce globe fut, en 1633, transféré à Copenhague.

En 1621, Descartes quitta le service du duc de Bavière pour s'engager dans les troupes du comte de Bucquoy, qu'il rejoignit à Hradisch, en Moravie. Il suivit ce général dans sa campagne contre les Hongrois révoltés sous Bethlen Gabor. Mais la défaite des Impériaux et la mort de Bucquoy, qui, abandonné des siens, eut seul à se défendre contre une vingtaine de Hongrois, le dégoutèrent définitivement du métier des armes. Il se mit alors à voyager dans les pays qu'il n'avait pas encore visités. Il s'appliqua, comme il le dit lui-même, « à examiner les cours des princes, à fréquenter les personnes de diverses humeurs et diverses conditions, à recueillir diverses expériences, tant sur les choses naturelles que produisoient les différents climats que sur les choses civiles qu'il voyoit parmi les peuples, d'inclinations et de coutumes différentes (2) ». C'est ce qu'il appela le *grand livre du monde*, où il cherchait la science qu'il désespérait de trouver ailleurs. Mais, à ne considérer que les mœurs

(1) Lettre 118 du t. II.

(2) A la mort de Descartes, Chanut, ambassadeur de France en Suède, fut chargé par la reine Christine de dresser l'inventaire des papiers laissés par l'illustre philosophe.

(3) Ce petit écrit de douze pages, qui a vainement exercé l'esprit des bibliophiles, portait en marge : *XI novembris 1620 : capi intelligere fundamentum inventi mirabilis*.

(1) Baillet, *Vie de Descartes*, t. I, 70.

(2) *Discours de la Méthode*.

des hommes, il y aperçut bientôt autant de diversité qu'il en avait remarqué parmi les opinions des philosophes, et le plus grand profit qu'il retirait de ses observations était « de ne rien croire légèrement et de ne point s'entêter de ce que l'exemple et la coutume lui avoient autrefois persuadé (1) ».

Après avoir quitté la Hongrie, vers la fin de juillet 1621, il parcourut la Moravie et la Silésie, séjourna quelque temps à Breslau, visita une partie de la Pologne, la Marche de Brandebourg, la Poméranie, les côtes de la Baltique, le duché de Mecklembourg et le Holstein. Vers la fin de novembre, il s'embarqua sur l'Elbe à Hambourg, sur un navire qui devait le mettre à terre dans la Frise, parce qu'il voulait aussi visiter les côtes de la mer du Nord. Les mariniers, croyant qu'ils avaient affaire à un étranger ignorant leur langue et inconnu dans le pays, délibéraient sur le moyen de le dépouiller, de l'assommer et de le jeter à l'eau, lorsque Descartes, qui jusque là s'était tenu tranquille dans un coin du navire, se leva tout à coup, tira son épée et les menaça, dans leur langue, de les percer sur l'heure s'ils osaient l'insulter. Cette sortie inattendue leur fit changer de contenance, et il observa en cette rencontre l'impression de terreur que peut faire la hardiesse d'un homme sur une âme basse. Descartes passa l'hiver de 1621-1622 à La Haye, où se tenaient les états généraux de la Hollande, et où il rencontra l'électeur palatin qui, après la bataille de Prague, était venu se réfugier auprès du prince Maurice d'Orange, son oncle maternel. Il visita ensuite les Pays-Bas espagnols, alors en guerre avec la Hollande, ne s'arrêta que quelques jours à Bruxelles, où l'infante Isabelle, veuve de l'archiduc Albert, tenait sa cour, rentra en France par Rouen; et comme Paris était alors ravagé par une maladie contagieuse, il se dirigea sur Rennes, où il arriva chez son père, vers le milieu de mars 1622, après neuf ans d'absence de ses foyers. Mis en possession du bien de sa mère, situé en Poitou (2), il reprit sa vie vagabonde, en revenant à Paris, où il se trouvait vers la fin de février 1623. On avait fait courir le bruit qu'il s'était enrôlé en Allemagne dans la confrérie des Rose-Croix; il s'empessa d'informer ses amis que, dans toutes ses courses en Allemagne, il avait vainement cherché à rencontrer ces Rose-Croix, et que cette prétendue secte d'alchimistes n'était qu'une mystification. Au nombre des amis qu'il eut le plus de plaisir à revoir était le P. Mersenne, qui avait dans l'intervalle quitté Nevers pour venir à Paris diriger le couvent des Minimes près la Place-Royale, et qui soignait alors l'impression de son commentaire sur les six pre-

miers chapitres de la Genèse. Ce commentaire contenait, entre mille sujets divers, un chapitre sur les Rose-Croix. Descartes arriva à temps pour y apporter quelques corrections, ce qui engagea plus tard le P. Mersenne dans une polémique violente avec Robert Fludd et d'autres alchimistes de l'époque. Descartes fut plus que jamais indécis sur le choix d'un genre de vie conforme à ses goûts. Les mathématiques lui paraissaient une occupation inutile, surtout si on ne les applique pas à d'autres choses; et il se vantait d'avoir si bien oublié la division et l'extraction de la racine carrée, que pour faire usage de ces calculs il aurait été obligé de recommencer l'étude de l'arithmétique (1). La géométrie eut plus d'attrait pour lui. Cependant plus tard, en 1638, il disait de lui-même « que depuis plus de quinze ans il faisoit profession de négliger la géométrie, et de ne plus s'arrêter jamais à la solution d'aucun problème qu'à la prière de quelque ami (2) ».

Cet aveu est au moins singulier dans la bouche d'un des créateurs de la géométrie moderne.

Sans doute il ne pouvait disconvenir de la vérité des nombres et des figures; mais son esprit exigeait autre chose: il aurait souhaité qu'on lui eût montré les raisons pour lesquelles tel nombre ou telle figure géométrique était ainsi et pas autrement, et qu'on lui eût fourni les moyens d'en tirer les conséquences. Il y voyait même quelque chose de plus qu'inutile: il croyait « dangereux de s'appliquer trop sérieusement à ces démonstrations superficielles, que l'industrie et l'expérience fournissent moins souvent que le hasard, et qui sont plutôt du ressort des yeux et de l'imagination que de celui de l'entendement (3). »

Après avoir passé environ deux mois à Paris, il revint, au commencement de mai 1623, auprès de ses parents à Rennes, vendit ses terres en Poitou, et reprit le cours de ses voyages. Il choisit cette fois l'Italie pour but de ses excursions. Il partit en septembre 1624, entra en Suisse par Bâle, et s'arrêta quelque temps dans la Valtelline, dont Louis XIII réclamait alors la possession au roi d'Espagne en exécution du traité de Madrid.

Le marquis de Cœuvres, à la tête des troupes françaises, battit les Espagnols et les Autrichiens, et réduisit toute la province en moins de deux mois. Descartes continua sa route par le Tyrol, vit à Venise la fameuse cérémonie des épousailles du doge avec la mer Adriatique, accompagna à Lorette un vœu qu'il s'était imposé durant son séjour en Allemagne, et arriva à Rome, vers la fin de 1624, pour l'ouverture du jubilé que le pape Urbain VIII venait de proclamer. Au commencement des printemps de 1625, il quitta Rome, et fit son voyage de retour par Florence, où il

(1) *Discours de la Méthode*.

(2) Ce bien consistait en trois fiefs ou métairies, savoir: le Perron, la Grande-Maison, et le Marchais, outre une maison à Pottiers et plusieurs arpents de terre labourable au territoire d'Availle.

(1) *Lettre écrite en 1638*, t. III, p. 437.

(2) *Ibid.*, et Baillet, t. II, p. 111.

(3) Descartes, *De direct. ingenii, regula*; Baillet, t. II, p. 112.

n'eut pas, quoi qu'en aient dit quelques biographes, la satisfaction de voir Galilée. C'est lui même qui nous l'apprend, dans une lettre au P. Mersenne : « Pour ce qui est de Galilée, je vous dirai que je n'ai jamais eu aucune conversation avec lui, et que par conséquent je ne saurois avoir emprunté aucune chose de lui (1). » Il n'avait pas encore passé les frontières de la Toscane lorsqu'il apprît les nouvelles de la guerre qui venait d'éclater entre la république de Gènes, alliée du roi d'Espagne, et le duc de Savoie Charles-Emmanuel, soutenu par le roi de France. Il arriva à Gavi au moment où cette ville, après un court siège, se rendit au connétable Lesdiguières, commandant l'avant-garde du duc de Savoie ; il s'arrêta dix jours à Turin, et rentra en France en passant par Suse, après avoir fait quelques observations sur les Alpes de la Savoie. Ce fut en cette occasion qu'il crut avoir découvert la cause du tonnerre, et pourquoi il tonne plus rarement l'hiver que l'été. « Les neiges, disait-il, étant échauffées et appesanties par le soleil, la moindre émotion d'air étoit suffisante pour en faire subitement tomber de gros tas que l'on nommoit dans le pays *avalanches*, ou plutôt *lavanches*, et qui, retentissant dans les vallées, imitoient assez bien le bruit du tonnerre. » Il conjecturait de là que le tonnerre pouvait venir de ce que les nues, se trouvant quelquefois en assez grand nombre les unes sur les autres, les plus hautes qui sont environnées d'un air plus chaud tombent tout à coup sur les plus basses avec bruit (2). » Nous savons aujourd'hui que cette conjecture, qui pouvait satisfaire les météorologistes d'alors, est tout à fait erronée. Les explications qu'il donne des autres phénomènes qu'il avait observés dans les Alpes sont ingénieuses de raisonnement, mais également fausses.

Après son retour en France, Descartes eut l'idée d'acheter une charge de lieutenant général en province, celle de Châtellerault ; mais son ignorance du droit et de la chicane l'en dégoûta. Il revint à Paris loger chez un ami de son père, Le Vasseur, seigneur d'Étioles, et pour un gentilhomme aisé, il vivait assez modestement : « Il étoit servi d'un petit nombre de valets, il marchait sans train dans les rues ; il étoit vêtu d'un simple taffetas vert, ne portant le plumet et l'épée que comme des marques de sa qualité de gentilhomme (3). » A force de délibérer sur le choix d'un état, il s'affermir insensiblement dans la pensée de ne s'assujettir à aucun emploi et de consacrer toute sa vie à cultiver la raison et à s'avancer de tout son possible dans la connaissance de la vérité, suivant la méthode qu'il s'étoit prescrite (4). Dans le loisir de ses méditations, il visita la cour du roi à Fontainebleau : il y retrouva le légat du pape, le cardinal Barberini, qu'il avait

connu à Rome ; il fit des excursions en Bretagne et en Poitou, et augmenta le nombre de ses relations, parmi lesquelles on remarque Mydorge, Hardy, Beaune, Jean-Baptiste Morin, le P. Gibieuf, de Balzac, Beaugrand, Sarazin, Serisay, Marandé, Picot, etc., gens de robe, littérateurs ou savants.

Descartes mûrissait le plan d'une nouvelle philosophie, lorsqu'il apprit, en avril 1626, la mort du célèbre chancelier Bacon, qui, lui aussi, avait entrepris de restaurer les sciences. Ce fut moins l'*Instauratio magna* que cette prophétie du philosophe anglais : *Multi pertransibunt, et augebitur scientia*, qui encouragea Descartes dans sa tâche. Les années 1626 et 1627 de son séjour à Paris, il les employa en grande partie à ses recherches sur l'optique. Son ami Mydorge étoit parvenu à lui tailler des verres de toutes formes, convexes et concaves ; d'autres amis voulaient assister à ses expériences, et la maison de Le Vasseur devint bientôt une espèce d'académie. Ces réunions lui furent importunes ; pour s'y soustraire, il quitta furtivement Paris, et alla au pays d'Aunis voir le siège de La Rochelle. Après plusieurs mois d'absence, il revint à Paris, vers la fin de 1628. Les assemblées de savants et de beaux-esprits se multiplièrent alors dans la capitale : les plus importantes se tenaient chez le nonce du pape et chez le cardinal de Richelieu. C'étoit des centres de réaction contre la philosophie scolastique et péripatéticienne. Descartes, pressé par ses amis, s'y rendait quelquefois : il y rencontrait entre autres le cardinal de Bérulle et le chimiste Chandoux.

Les discours qu'il prononça dans ces assemblées firent répandre le bruit qu'il avait trouvé les fondements d'une nouvelle philosophie, et il se reconnait coupable d'avoir peut-être lui-même contribué à ce bruit : « Ce seroit seulement, dit-il, pour avoir confessé plus ingénument ce que j'ignorais, que n'ont coutume de faire ceux qui ont peu étudié, et pour avoir fait voir les raisons que j'avois de douter de beaucoup de choses que les autres estiment certaines (1). »

Pour se rendre digne de cette réputation, il résolut de continuer dans la solitude ses méditations. Il prit congé de ses amis, choisit le P. Mersenne pour son correspondant, confia le soin de ses revenus à l'abbé Picot, et se mit, à la fin de mars 1629, en route pour la Hollande, afin de vaquer plus commodément et en paix à ses *divertissements d'études*. A peine arrivé à Amsterdam, il reçut les lettres de ses amis, qui se plaignaient de sa retraite et de l'endurcissement de son cœur. Pour justifier sa résolution, il répondit à Balzac : « En cette grande ville (Amsterdam) où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun est tellement attentif à son profit, que j'y pourrois demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne.

(1) *Lettres*, t. II, p. 397.

(2) *Traité des Météores*

(3) Baillet, t. I, p. 131.

(4) *Discours de la Méth.*

(1) *Discours de la Méthode.*

Je vas me promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous pourriez faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes qui me passent devant les yeux, que je ferois les arbres qui se trouvent dans vos forêts ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur fracas n'interrompt pas plus mes rêveries que feroit celui de quelque ruisseau » (1). — D'Amsterdam, Descartes se retira dans un petit château, situé aux portes de Franeker, ville célèbre par son université, fondée en 1581 : il jugea ce lieu d'autant plus agréable, qu'on y disait la messe, et qu'on lui laissait une liberté entière pour l'exercice de sa religion. Ce fut là qu'il renouvela au pied de l'autel ses protestations de ne travailler (*in majorem Dei Gloriam*) qu'à l'utilité du genre humain pour la gloire de Dieu (2). Au bout de six mois, il revint à Amsterdam, où il passa l'hiver et une grande partie de l'année 1630. Il résulte de sa correspondance qu'il consacra les neuf premiers mois de son séjour en Hollande à des méditations sur l'existence de Dieu et celle de notre âme. Il reprit ensuite ses recherches sur la dioptrique. Le phénomène des parhélies, observé à Rome le 20 mars 1629, devint l'occasion de son *Traité des Météores*. Il en écrivit au P. Mersenne, en le priant de n'en parler à personne, parce qu'il voulait « l'exposer en public comme un échantillon de sa philosophie » (3). Vers la même époque, il commença l'étude de l'anatomie et de la médecine. Il y mettait une grande ardeur, allant presque tous les jours chez un boucher pour y voir tuer des animaux ; et de là il faisait apporter dans son logis les parties des corps qu'il voulait disséquer à loisir (4). Tout cela se rattachait à son plan d'études général. « L'esprit, disait-il, dépend si fort du tempérament et de la disposition du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende les hommes plus sages qu'ils n'ont été jusque ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. Il est vrai que celle qui est maintenant en usage contient peu de choses dont l'utilité soit fort considérable. Mais je m'assure, sans aucun dessein de la mépriser, qu'il n'y a personne, même parmi ceux qui en font profession, qui n'avoue que tout ce qu'on sait n'est presqu'rien auprès de ce qui reste à savoir. On pourroit s'exempter d'une infinité de maladies tant du corps que de l'esprit, et peut-être même de l'affaiblissement de la vieillesse, si on avoit assez de connaissance de leurs causes et de tous les remèdes dont la nature nous a pourvus. » (5) Aussitôt après son arrivée en Hollande, Descartes renoua connaissance avec

Bekmann, et se lia d'amitié avec Renieri et d'autres professeurs de l'université de Leyde, qui s'étaient empressés d'adopter ses doctrines. Sa correspondance avec le P. Mersenne, qui vint le visiter en Hollande, est remarquable par les nombreux problèmes de mathématiques et de physique que les deux savants amis se plaisaient à échanger entre eux. En 1630 Descartes apprit la mort de Kepler, dont les écrits ne lui avaient pas été inutiles. Dans la même année il fut invité pour un voyage à Constantinople en compagnie du comte de Marcheville, qui venait d'être nommé ambassadeur près de la Porte Ottomane ; mais Descartes s'y refusa, et fit un voyage en Angleterre, ce que Baillet conjecture d'une lettre au P. Mersenne, où il parle des observations qu'il fit près de Londres sur l'aiguille aimantée d'un cadran (1). On ne sait pas exactement en quel lieu il passa l'année 1632 ; mais en 1633 on le trouve à Deventer ; de là il revint à Amsterdam, où il résida pendant 1634. Dans cet intervalle, il étudia l'astronomie (2), et acheva son *Traité du Monde*, où il devait parler du mouvement de la terre.

Descartes renonça à l'impression de ce traité, à la nouvelle de la condamnation de Galilée. On a beaucoup blâmé le célèbre philosophe de n'avoir pas eu en cette circonstance le courage de ses opinions, et d'avoir montré une déférence peu méritoire aux décisions du saint-siège, contestables en matière d'astronomie. En effet, sa correspondance avec le P. Mersenne ne laisse pas malheureusement de doute sur la défaillance et la pusillanimité égoïste de l'auteur du *Discours de la Méthode*. « Je m'étois proposé, dit-il, de vous envoyer mon *Monde* pour vos étrennes ; et il n'y a pas plus de quinze jours que j'étois encore tout résolu de vous en envoyer au moins une partie, si le tout ne pouvoit être transcrit pour ces temps-là. Mais je vous dirai que m'étant fait enquérir ces jours passés, à Leyde et à Amsterdam, si le *Système du Monde* de Galilée ne s'y trouveroit point, parce que j'avois appris qu'il avoit été imprimé en Italie l'année dernière, on m'a mandé qu'il étoit vrai que le livre avoit été imprimé, mais que tous les exemplaires en avoient été brûlés à Rome dans le même temps, et l'auteur condamné à quelque amende ; ce qui m'a si fort étonné, que je me

(1) *Lettres*, tom. II.

(2) L'aspect de la voûte étoilée le faisait incliner vers l'astrologie, à juger par une de ses lettres au P. Mersenne, où il dit : « Je suis devenu si hardi, que j'ose maintenant chercher la cause de la situation de chaque étoile fixe. Car, encore qu'elles paraissent fort irrégulièrement éparses çà et là dans le ciel, je ne doute pourtant pas qu'il n'y ait entre elles un ordre naturel qui est régulier et déterminé. La connaissance de cet ordre est la clef et le fondement de la plus haute et plus parfaite science que les hommes puissent avoir touchant les choses matérielles, d'autant que par son moyen on pourroit connoître *a priori* toutes les diverses formes et essences des corps terrestres, au lieu que sans elle il nous faut contenter de les deviner *a posteriori* et par leurs effets. » t. II, lettre 67 ; Baillet, t. I, p. 234.

(1) *Lettres*, t. I.

(2) Baillet, t. I, p. 178.

(3) Lettre 112 du t. II. Voyez sur les quatre faux soleils (parhélies) vus à Rome, le dernier discours du *Traité des Météores*.

(4) Lettre au P. Mersenne, t. II, lett. 33.

(5) *Discours de la Méth.*

suis presque résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les laisser voir à personne. Car, je n'ai pu m'imaginer qu'un homme qui est Italien et, qui plus est, très-bien venu du pape, à ce que j'apprends, ait pu être *criminalisé* pour autre chose que parce qu'il aura sans doute voulu établir le mouvement de la terre, que je sais bien avoir été autrefois contesté par quelques cardinaux. Mais je croyois avoir ouï dire que depuis ce temps-là on ne laissoit pas de l'enseigner publiquement, même dans Rome; et j'avoue que si ce sentiment du mouvement de la terre est faux, tous les fondements de ma philosophie le sont aussi, parce qu'il se démontre par eux évidemment. Il est tellement lié avec toutes les parties de mon traité, que je ne l'en saurois détacher sans rendre le reste tout défectueux. Mais, comme je ne voudrois pour rien au monde qu'il sortit de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Église, aussi aimé-je mieux le supprimer que de le faire paraître estropié » (1). — Dans une autre lettre, également adressée au P. Mersenne (janvier 1634), on lit ces passages, non moins caractéristiques : « Toutes les choses que j'expliquois dans mon traité, quoique je les crusse appuyées sur des démonstrations très-certaines, très-évidentes, je ne voudrois toutefois pour rien au monde les soutenir contre l'autorité de l'Église. Je sais qu'on pourroit dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent un article de foi pour cela, et qu'il faut premièrement que le concile y ait passé; mais je ne suis point si amoureux de nos pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour avoir le moyen de les maintenir. Le désir que j'ai de vivre en repos et de continuer la vie cachée que j'ai commencée fait que je suis plus content de me voir délivré de la crainte que j'avois d'acquérir plus de connoissances que je ne désire par le moyen de mon écrit, que je suis fâché d'avoir perdu le temps et la peine que j'ai employés à le composer » (2).

Voilà Descartes, l'homme du moment. S'il avoit pu prévoir que le développement de sa doctrine de libre penseur le poserait un jour comme le chef du rationalisme, le plus rude ennemi de l'Église, il auroit à jamais brisé sa plume, à moins, ce qui est peu probable, qu'il ne fût pas de bonne foi dans son orthodoxie.

Le séjour de Descartes en Hollande se prolongea jusqu'en 1649 : dans cet intervalle, il composa ou revit presque tous ses travaux. Il résida al-

ternativement à La Haye, à Deventer, à Leyde, à Amsterdam, à Harlem, à Utrecht, à Harderwyck; mais son séjour favori étoit à Egmond, beau village dans les environs d'Alkmaar. Il fit aussi (en 1634), une excursion en Danemark avec de Ville-Brasieux, son disciple, et entreprit trois fois le voyage de France (en 1644, 1647 et 1648) : ce fut dans son second voyage qu'il reçut du roi une pension de trois mille livres, et qu'il vit B. Pascal, auquel il conseilla de faire des expériences sur la pesanteur de l'air. En 1638 eut lieu le fameux duel scientifique au sujet du livre de Fermat, *De Maximis et minimis*, et *De Inventione tangentium linearum curvarum*, où l'on voit poindre le calcul infinitésimal. Fermat, le plus grand mathématicien de son temps, avait envoyé son livre en guise de cartel à Descartes, pour lui faire sentir l'omission de cette matière dans sa *Géométrie*, et qu'il avait trouvé pour les tangentes des lignes courbes un procédé meilleur que celui que Descartes avait indiqué dans une lettre au P. Mersenne (1). Mydorge et Hardy furent dans ce duel les seconds de Descartes; Pascal père et Roberval s'étoient offerts pour Fermat. Les témoins ou rapporteurs habitaient Paris; et les deux antagonistes résidaient l'un à Toulouse, l'autre à Egmond. Le P. Mersenne avait été choisi par Descartes pour grand-juge. La victoire parut douteuse, ou, si l'on fait la part d'influence exercée par l'amitié, elle penchait du côté de Fermat; car le P. Mersenne ne se prononça point. Descartes et Fermat, qui ne s'étoient jamais vus auparavant, devinrent les meilleurs amis, et le premier insista pour que la réconciliation s'étendit aussi jusqu'à leurs seconds, qui seuls s'étoient battus par un échange d'écrits incisifs. Voilà ce qu'on pourrait appeler la *paix des géomètres* : elle dura entre les maîtres, mais non entre leurs disciples. Descartes eut à soutenir d'autres discussions : avec l'intendant Petit, au sujet de la dioptrique; avec Morin, sur la lumière; avec Beaugrand, sur la géostatique; avec Roberval, sur la question de la ligne appelée la *roulette* (2); avec Voëtins

(1) Lettre 56 du t. III.

(2) Cette ligne est le chemin que fait en l'air le clou d'une roue, quand elle roule de son mouvement ordinaire, depuis que ce clou commence à s'élever de terre, jusqu'à ce que par le roulement continu de la roue il soit revenu à terre après un tour entier achevé. Mais dans cette définition il faut supposer que la roue soit un cercle parfait, le clou un point de la circonférence, et la terre un plan uni. Le P. Mersenne avait depuis longtemps essayé, mais vainement, de résoudre les problèmes qui se rattachent à ce mouvement de la ligne droite avec la ligne circulaire. Il en proposa enfin la solution à Roberval : celui-ci démontra que l'espace de la roulette est triple de la roue qui la forme; et, au lieu de *rotula* ou roulette, il proposa de l'appeler *trochoides* ou *cycloïdes*. Le P. Mersenne devait en garder le secret pendant un an, et proposa dans cet intervalle le problème à tous les géomètres. Voilà ce que raconte Pascal; mais il croyait qu'il en avait déjà été question antérieurement dans la correspondance entre Descartes et le P. Mersenne, correspondance qui avait été communiquée à Roberval : de là une querelle de priorité. Cependant

(1) Lettre du 30 novembre 1633.

(2) Baillet, t. I, p. 245-247. L'éclat que fit l'affaire de Galilée dans toute l'Europe engagea les prédicateurs protestants à y prendre part : pour la première fois ils se trouvèrent, dans cette circonstance, unis de sentiments avec les inquisiteurs romains. Descartes entrevoyait dans cet accord la possibilité du triomphe de la doctrine de Galilée. « Je ne suis point fâché, dit-il au P. Mersenne, que les ministres fulminent contre le mouvement de la terre : cela conviendra peut-être nos prédicateurs à l'approuver. » Baillet, t. I, p. 233.

professeur de théologie à Utrecht; enfin, il se brouilla plus d'une fois avec les sectes religieuses de la Hollande (1). Parmi les partisans ou disciples qu'il gagna pendant son séjour en Hollande, il faut citer Leroy ou Regius, professeur à l'université d'Utrecht; Bloemart et Bannins, prêtres catholiques; Rivet, M^{lle} de Schurmans, Heernbord, Schooten, Hooghelande, la célèbre princesse palatine Élisabeth, etc. Parmi les livres qu'on lui envoya pour les soumettre à son jugement, on remarque le *Traité des Coniques* de Blaise Pascal (2), le traité de Desargues sur les sections coniques, le livre *De Cive* de Hobbes, etc., sans compter les pamphlets et les ouvrages de controverse philosophique et religieuse.

Ce fut en 1646 que la célèbre reine Christine de Suède, alors âgée de dix-neuf ans, manifesta le désir de connaître personnellement Descartes. Sa curiosité avait été vivement piquée sur le rapport que lui en avait fait l'ambassadeur de France à Stockholm, M. Chanut. En février 1647 elle reçut de Descartes, qui lui avait déjà dédié ses *Principes de Philosophie*, une dissertation *Sur l'Amour*, qui fut plus tard publiée par les soins de Clerselier. Elle en fut si satisfaite qu'elle s'enquit de toutes les particularités de la vie de l'auteur. « M. Descartes, dit-elle à l'ambassadeur de France, est, autant que je puis le voir par cet écrit et par la peinture que vous en faites, le plus heureux de tous les hommes, et sa condition me semble digne d'envie. Vous me ferez plaisir de l'assurer de la grande estime que je fais de lui (3). » La reine lui soumit diverses questions, à savoir : si le monde est fini, quel est le souverain bien, etc.; les réponses à ces questions lui inspirèrent un véritable enthousiasme, et le 27 février 1649 elle lui fit, par l'intermédiaire de Chanut, marquer le désir de le voir auprès d'elle, pour apprendre de lui la philosophie. Dès qu'elle connut l'intention de Descartes, elle envoya en Hollande l'amiral Flemming pour le conduire à Stockholm sur un vaisseau de l'État. Mais lorsque l'amiral, qui ne s'était pas fait connaître officiellement, se présenta à Descartes, celui-ci, naturellement défiant, refusa de s'embarquer, sous prétexte qu'il attendait une réponse de l'ambassadeur de France. Dans l'intervalle, Chanut fit un voyage en France, et en retournant à son poste il espérait passer par la Hollande, à Egmont, pour emmener avec lui l'illustre philosophe. Mais le séjour de Chanut à Paris s'étant prolongé, Descartes, qui craignait l'arrivée de l'hiver, quitta Egmont le 1^{er} septembre 1649, et s'embarqua à Amsterdam avec son fidèle domestique, Henri Schluter. Avant son départ il mit

plus tard Descartes reconnut lui-même que l'honneur en venait au P. Mersenne et à Roberval.

(1) Voyez sur ces controverses Baillet, t. II.

(2) Il ne voulut pas croire que Blaise Pascal, alors un enfant de seize ans, fût l'auteur de ce traité : il l'attribuait au père.

(3) Chanut, Lettres manuscrites (11 mai 1647).

ordre à ses affaires (1), comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine, et, à la prière de son ami Bloemart, il laissa faire son portrait par un peintre. Il arriva à Stockholm au commencement du mois d'octobre; il descendit chez madame Chanut, qui attendait le retour de son mari. Le lendemain de son arrivée, il alla présenter ses hommages à la reine. A la seconde entrevue, qui eut lieu le surlendemain, Christine lui offrit des titres de noblesse suédoise et une dignité dans le royaume; mais Descartes refusa poliment ces offres. Prenant alors des mesures pour commencer ses leçons de philosophie, la reine choisit pour cette étude la première heure après son lever, et pria Descartes de se trouver dans la bibliothèque royale tous les matins à cinq heures. Christine le dispensa en même temps de tout le cérémonial de cour, dispense qu'il avait fait demander comme une grâce par l'intermédiaire de son ami l'historien Freinshemius. Mais avant de commencer leurs exercices du matin, elle voulait qu'il prit un mois ou six semaines pour se familiariser avec les mœurs du pays et le caractère de ses habitants. Ses lettres à la princesse Élisabeth et à l'abbé Picot témoignent de l'accueil favorable qu'il avait reçu de la reine : « Je me crois, écrivait-il, plutôt à Paris qu'à Stockholm. » Cependant, un mois après, il était déjà fatigué de l'oisiveté dans laquelle il était retenu par la reine, qui ne semblait l'avoir fait venir que pour la divertir. La cour n'était occupée que de réjouissances pour fêter la paix de Münster, qui mit fin à la guerre de Trente Ans, où Descartes avait fait ses débuts. La reine, ne pouvant obtenir de lui qu'il dansât des ballets, l'engagea à composer des vers français pour la circonstance. On dit qu'il s'en acquitta d'une manière très-heureuse (2). Il était du reste lui-même très-jaloux de ses succès, et il voyait avec dépit la reine étudier le grec en même temps que la philosophie. On rapporte que s'étant trouvé à une des leçons que le docte Isaac Vossius faisait à la reine, il lui échappa de dire qu'il « s'étonnait que Sa Majesté s'amusât à ces bagatelles; que pour lui, il en avait

(1) « Il disposa deux coffres de ses hardes et de ses papiers pour la Suède, et du reste il fit une malle, qu'il envoya en dépôt à Leyde, chez M. de Hooghelande, avec une lettre, du 30 août, pour le prier de faire ouvrir la malle en sa présence et en celle de M. Berghen, aux premières nouvelles qu'il recevrait de sa mort. Il lui marquait dans une autre lettre, qu'il avait enfermée dans la malle, qu'il n'avait pas voulu faire de testament, pour ne donner lieu à aucune dispute; mais qu'il laissait à ses héritiers tout ce qu'ils pourraient trouver en France qui lui appartenait. Il en exceptait seulement trois contrats de constitutions de rentes, qu'il avait transportés à l'abbé Picot depuis deux ans, et qui pour cette raison ne lui appartenaient plus. Il leur abandonnait nommément la succession de son oncle maternel, mort depuis un an; mais il leur fit dire qu'ils n'avaient rien à prétendre de lui dans toute la Hollande, leur déclarant qu'il n'y laissait rien qui fût à lui de la valeur d'un teston. » (Baillet, *Vie de Descartes*, t. II, p. 386.)

(2) Baillet, t. II, p. 395.

appris tout son soûl dans le collège, étant petit garçon; mais qu'il se savait bon gré d'avoir tout oublié lorsqu'il était parvenu à l'âge de raison ». Un semblable discours était fait pour blesser profondément les érudits nationaux, et devait paraître au moins étrange à la reine. Cependant Christine ne lui retira pas son estime; elle redoubla, au contraire, d'instances pour le fixer dans ses États, et alla jusqu'à lui offrir, par l'intermédiaire de Chanut, une riche seigneurie dans la Poméranie, dont le climat était plus doux que celui de la Suède. Mais une maladie de l'ambassadeur retarda la négociation de cette affaire, et dans cet intervalle Descartes tomba lui-même malade, par suite d'un refroidissement. Ses visites au château étaient devenues plus fréquentes depuis que la reine l'avait chargé de tracer les statuts d'une Académie des Sciences à Stockholm, académie dont, sur l'insistance même de Descartes, les étrangers devaient être exclus. Ce fut en rentrant chez lui, à la sortie d'une des conférences au sujet de cette nouvelle fondation, que Descartes fut saisi de tous les symptômes d'une pneumonie. Malgré sa fièvre, il voulut, pendant la fête de la Purification de la sainte Vierge, communier dans la chapelle de l'hôtel de l'ambassade. Le soir il fut obligé de se mettre au lit, qu'il ne quitta plus. Voici comment le grand philosophe, qui ne voyait dans la philosophie d'autre utilité que de perfectionner la médecine et de prolonger la vie, sut se gouverner dans sa maladie. Il ne voulut d'abord admettre auprès lui aucun médecin : la reine lui envoya alors le docteur Weulles, praticien habile, autant qu'il est permis de le juger d'après ses prescriptions. Celui-ci apprit, par la bouche de Chanut, que le malade dès le premier jour n'avait voulu prendre ni remède, ni nourriture, ni même aucune tisane ou autre boisson; qu'il avait presque toujours été assoupi jusqu'à la fin du second jour sans sentir son mal; que dans les intervalles de son réveil on lui avait proposé la saignée comme un remède nécessaire, mais qu'il l'avait toujours refusée, ne croyant avoir qu'un rhumatisme. (1) » Ce fut le troisième jour que le docteur Weulles vint le visiter, par ordre de la reine : il lui trouva de l'inflammation dans les poulmons, accompagnée d'une fièvre violente, et jugea avec raison une saignée nécessaire. Mais le malade, qui avait raisonné son mal et le remède, rejeta obstinément la saignée, alléguant que « cette opération abrège nos jours, et qu'il avait vécu qua-

rante ans en santé sans la faire (1) ». Le quatrième jour, même résistance de la part du malade, qui dans les moments de délire disait aux assistants : « Messieurs, épargnez le sang français; » et il renvoya le médecin « pour mourir avec plus de contentement ». Dans les intervalles de lucidité, son ami l'ambassadeur le conjurait de céder; mais le malade répondait invinciblement « qu'il fallait attendre que le mal vint en maturité, pour délibérer sur les moyens ». Le cinquième et la sixième jour la fièvre atteignit le plus haut degré d'intensité; elle diminua le lendemain; enfin, le huitième jour le délire avait cessé. « Le malade reconnut, dit Baillet, qu'il s'était trompé; il marqua la cause de son erreur, et il témoigna sans détour à M. et M^{me} Chanut, que la soumission qu'il avait pour les ordres de Dieu lui faisait croire que ce souverain arbitre de la vie et de la mort avait permis que son esprit demeurât si longtemps embarrassé dans les ténèbres, de peur que ses raisonnements ne se trouvaient pas assez conformes à la volonté que le Créateur avait de disposer de sa vie. Il conclut que puisque Dieu lui rendait l'usage libre de sa raison, il lui permettait de suivre ce qu'elle lui dictait. C'est pourquoi il se fit saigner de son propre mouvement par le chirurgien de M. l'ambassadeur, vers les huit heures du matin (2). » Mais cette saignée était faite trop tard, et par cela même inopportune. Une heure après le malade envoya dire à Chanut qu'il désirait réitérer la saignée, « sur ce que M. Picques, secrétaire de l'ambassade, et M. Belin, secrétaire de M. l'ambassadeur, lui avaient dit que le sang qu'on lui avait tiré n'était que de l'huile ». Les médecins voulaient s'y opposer; mais il les congédia tous, et fit chercher son confesseur, le père Viogué. Six heures après la seconde saignée, il poussa un sanglot qui fut suivi d'une respiration entrecoupée; en même temps l'expectoration devint difficile et mêlée de sang. Sur le soir, il demanda qu'on lui fit infuser du tabac dans du vin pour se procurer un vomissement (3) : c'était se tuer du coup. Le docteur Weulles en jugea ainsi naturellement; mais, ne pouvant vaincre l'obstination du malade, il l'abandonna à son sort. A minuit l'oppression augmenta; vers le matin le malade se fit préparer par son domestique des panais, « parce qu'il craignait que ses boyaux ne se rétrécissent s'il continuait à ne prendre que des bouillons, et s'il ne donnait de l'occupation à l'estomac et aux viscères pour les maintenir dans leur état ». Après avoir mangé ces panais, il eut vers trois heures du matin un de ces moments de calme qui précèdent souvent une terminaison fatale; pendant qu'il se fit transporter du lit dans un fauteuil, il eut une défaillance, et une heure après il avait cessé de

(1) Baillet, t. II, p. 417. A cette occasion, qu'il me soit permis de faire connaître un détail curieux et authentique sur la dernière maladie d'un philosophe également célèbre et compatriote de Descartes. François de Lamennais, atteint de la maladie (une pleurésie) qui l'enleva, s'était persuadé qu'il avait la goutte remontée à l'estomac, et il voulut à toute force faire partager sa conviction à ceux qui l'entouraient de soins; il ne fallut rien moins que l'autorité d'un de nos plus habiles professeurs de la Faculté de Médecine de Paris pour lui faire changer d'avis; mais alors il était déjà trop tard.

(1) Baillet, t. II, p. 418.

(2) *Ibid.*, 420.

(3) *Ibid.*, p. 421.

vivre, à l'âge de cinquante-trois ans dix mois.

La reine Christine pleura sincèrement celui qu'elle aimait à appeler son *illustre maître* (1); elle voulait le faire déposer dans la sépulture des rois de Suède; mais Chanut, exécutant sans doute les dernières volontés du défunt, le fit inhumer sans pompe dans le cimetière de l'hôpital des Orphelins, où l'on enterrait les étrangers catholiques. Quelques années après, ses cendres furent transportées en France et solennellement déposées dans l'église Saint-Étienne du Mont à Paris. En 1793, la Convention, sur la proposition de Jos. Chénier, décréta la translation des cendres de Descartes au Panthéon. En 1800 elles furent portées au Musée des Monuments français, dans l'ancien couvent des Petits-Augustins; enfin, lors de la fermeture de cet établissement, elles furent déposées, le 26 février 1819, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, où on les voit encore avec l'inscription latine de Chanut. D'après le portrait tracé par son disciple et biographe, Baillet, Descartes avait la taille petite, mais bien prise, la tête grosse, le front large et couvert de cheveux noirs jusqu'aux sourcils (2), la lèvre inférieure un peu proéminente. Sa barbe, peu garnie, commença à blanchir vers quarante-trois ans. A la même époque il commença à faire usage de la perruque: on lui en trouva quatre à sa mort. Il se servait de la perruque comme d'un préservatif contre les rhumes et autres maux de tête. La sobriété lui était naturelle; il buvait très-peu de vin, et se contentait d'un repas frugal; il préférerait les légumes aux viandes, comme plus faciles à digérer, et aimait particulièrement l'omelette frite avec des œufs couvés depuis huit ou dix jours. Il restait longtemps au lit, et dormait beaucoup en toute saison et en tout lieu. A son réveil, il méditait couché, et ne se relevait qu'à demi-corps par intervalles pour écrire ses pensées. Lorsque ses amis lui parlaient des honneurs et des richesses qu'on pouvait se procurer par le moyen de l'esprit et du savoir, il leur disait que pour ce qui le regardait en particulier, « son genre d'étude n'était propre qu'à faire des gueux et à s'attirer des ennemis; et que pour travailler à sa fortune il fallait écrire et parler selon les préjugés du vulgaire, et non pas entreprendre de les combattre (3) ».

Descartes ne s'était jamais marié; mais il eut d'une dame hollandaise une fille naturelle, appelée Francine (née à Deventer, le 9 juillet 1635); il songeait à la faire élever avec soin en France sous la direction de madame du Tronchet, lorsqu'elle mourut de la scarlatine, à l'âge de cinq

ans; il la pleura avec tendresse, et répéta à ses amis que la perte de cette enfant lui avait causé le plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie (1). L'ambassadeur français à Stockholm fit l'inventaire des papiers de Descartes, et les envoya en France à Clersevier, son beau-frère. Le bateau qui les apportait de Rouen chavira près du port de l'École à Paris (dans le voisinage du Louvre): ces papiers, enfermés dans une caisse, restèrent trois jours au fond de l'eau, au bout desquels on les retrouva à quelque distance de l'endroit où le bateau avait péri. Pour les faire sécher, on les étendit dans des chambres aérées, et ce travail, confié à des domestiques, ne put se faire sans beaucoup de désordre. Ce désordre est surtout sensible dans les *Lettres*, qui furent publiées par Clersevier, Paris, 1657-1667, 3 vol. in-4°; nouv. édit., 1724, 6 vol. in-12.

Ouvrages de Descartes. — Ils ont été pour la première fois recueillis et publiés en latin à Amsterdam, 1670-83, 8 vol. in-4°; édités en 1692-1701 et 1713, 9 vol. in-4°, et à Paris, 1724-29, 13 vol. in-12. M. Cousin en a donné une nouvelle édition; Paris (Levrault), 1824-26, 11 vol. in-8°. Un choix des œuvres de Descartes par M. Jules Simon a paru en 1843, Paris (Charpentier), et un autre (*Œuvres morale et philosophiques*), par Aimé Martin, réimprimé en 1855, Paris (Firmin Didot). Voici une analyse succincte des écrits les plus connus et le plus souvent réimprimés de Descartes.

Essais de Philosophie ou Discours de la Méthode. Les quatre traités qui composent ces *Essais* parurent pour la première fois à Leyde, 1637, in-8°, mais sous un autre titre que celui que l'auteur avait envoyé au Père Marsenne pour l'édition qu'on en voulait faire à Paris. Ils furent publiés sous le titre définitif de *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et rechercher la vérité dans les sciences. Plus, la Dioptrique, les Météores et la Géométrie, qui sont des essais de cette méthode*; in-4°. L'abbé de Courcelles en fit une traduction latine, revue par Descartes; Amsterdam, 1644, in-4°. Le dessein de Descartes n'était pas d'y enseigner toute la méthode, mais « de n'en proposer que ce qu'il estimoit suffisant pour faire juger que les nouvelles opinions qui se verroient dans la Dioptrique et dans les Météores n'étoient point conçues à la légère et qu'elles valaient peut-être la peine d'être examinées (2) ». Le célèbre *Discours de la Méthode*, qui renferme la logique du cartésianisme, commence par des considérations générales sur les sciences. L'auteur établit ensuite les principales règles qu'il avait cherchées pour son usage dans la conduite de sa raison. Ces règles sont: « 1° de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connoisse évidemment être telle: c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne

(1) On sait que douze ans plus tard la reine Christine abjura à Rome le protestantisme. Dans un certificat signé de sa main, et portant la date de 1666, elle reconnaît que Descartes a beaucoup contribué à sa glorieuse conversion. Baillet, t. II, p. 433.

(2) Cette mode de porter les cheveux aplatis sur le front se voit encore aujourd'hui chez les paysans bas-bretons.

(3) Baillet, t. II, p. 466.

(1) Baillet, t. II, p. 89-90.

(2) *Lettres de Descartes*, t. I, p. 514.

comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenteroit si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute; 2° de diviser chacune des difficultés que j'examinerois en autant de parcelles qu'il se pourroit, et qu'il seroit requis pour les mieux résoudre; 3° de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne procèdent point naturellement les uns des autres; 4° de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre. »

C'est peut-être moins le philosophe que le géomètre qui se révèle dans ces règles de conduite appliquées à la recherche de la vérité. L'auteur établit ensuite quelques maximes de morale, qu'il a déduites de sa méthode. Puis, par une série d'arguments puisés à la même source, il s'attache à prouver l'existence de Dieu et de l'âme humaine, qui sont le fondement de la métaphysique. De là il arrive à traiter successivement diverses questions de physique et de physiologie, et essaye de faire ressortir la différence qui existe entre l'âme de l'homme et celle des bêtes. Enfin, il donne quelques indications qu'il croit nécessaires pour aller plus avant dans la recherche de la nature, et il finit en déclarant que toutes ses vues ne tendent qu'à l'utilité du prochain, mais qu'il est « très-éloigné de vouloir jamais s'appliquer à ce qui ne peut être utile aux uns qu'en nuisant aux autres, ne demandant pour toute reconnaissance à ceux qui doivent profiter de ses recherches, que la liberté de jouir de son loisir sans trouble ».

L'apparition du *Discours de la Méthode* fut un événement. Ce discours a été considéré avec raison comme la logique de la philosophie de Descartes; et les traités qui suivent en sont comme la pierre de touche.

La *Dioptrique* est le premier essai de la méthode. L'auteur l'a partagée en dix parties, qui sont autant de discours sur la lumière, sur la réfraction, sur l'œil et les sens, sur les images qui se forment au fond de l'œil, sur la vision, sur les lunettes et la taille des verres. Son but était de montrer que par le moyen de sa philosophie on peut facilement arriver à la connaissance des arts qui sont utiles à la vie. C'est dans ce traité que Descartes se sert de ses *ovales* pour la résolution d'un curieux et difficile problème optique. Ce problème consiste à déterminer quelle forme doit avoir la surface qui sépare deux milieux de différente densité, pour que tous les rayons qui partent d'un même point soient renvoyés par la réfraction dans un autre ou rendus parallèles ou divergents comme s'ils venaient d'un point donné. La solution qu'en donne Descartes est complète : elle va jusqu'à comprendre

les cas où la réfraction se change en réflexion.

C'est dans le traité d'*Optique* que Descartes indique, entre autres, le rapport constant qui existe pour le même milieu entre le sinus de l'angle d'incidence et le sinus de l'angle de réflexion. Ce rapport se trouve déjà nettement indiqué dans l'*Optica* de Kepler, publié en 1604, et bien avant cet homme illustre dans un traité d'*Optique* de Ptolémée, encore inédit (La Bibliothèque impériale en possède en manuscrit une traduction latine). Ce n'est donc pas à Descartes que revient, comme on l'a soutenu, l'honneur de cette découverte.

Les *Météores* forment le second essai de la méthode. Le traité est, comme le précédent, divisé en dix parties ou chapitres. L'auteur y parle des corps terrestres, des vapeurs et exhalaisons, du sel, des vents, des nues, de la pluie, de la neige et de la grêle; des tempêtes, de la foudre, de l'arc-en-ciel, de la couleur des nuages, des cercles ou couronnes qui paraissent quelquefois autour des astres; des parhélies ou apparitions de plusieurs soleils. Ce traité des *Météores* fut composé à l'occasion des parhélies observées à Rome au mois de mars 1629. L'auteur y donne le premier une explication rationnelle du phénomène de l'arc-en-ciel.

La *Géométrie*, en trois livres, forme le dernier des trois essais de la méthode de Descartes. L'auteur mit peu de temps à le composer : il l'écrivit, comme il le dit lui-même dans une lettre au P. Mersenne, pendant qu'on imprimait ses *Météores*. Il s'y proposa de faire comprendre par voie de démonstration qu'il a trouvé beaucoup de choses qui étaient ignorées avant lui; et en insinuant qu'on pouvait en découvrir beaucoup d'autres, il excitait implicitement les hommes à la recherche de la vérité. On lui reprochait, comme à Aristote, d'avoir été obscur à dessein. En effet Descartes lui-même ne cherche pas à s'en excuser : « J'ai omis dans ma *Géométrie*, dit-il, beaucoup de choses qui pouvoient y être ajoutées pour la facilité de la pratique. Toutefois, je puis assurer que je n'ay rien omis qu'à dessein, excepté le cas de l'asymptote, que j'ay oublié. Mais j'avois prévu que certaines gens qui se vantent de savoir tout n'auroient pas manqué de dire que je n'avois rien écrit qu'ils n'eussent su auparavant, si je me fusse rendu assez intelligible pour eux (1). » Dans une autre lettre, il ajoute : « J'ai tâché, par La *Dioptrique* et par Les *Météores*, de persuader que ma méthode est meilleure que la méthode ordinaire; mais je prétends l'avoir démontré par ma *Géométrie*. » Ce traité parut, comme les autres essais, d'abord en français; l'auteur se servit de cette langue plutôt que du latin, « parce que ceux, disait-il, qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens ».

(1) *Lettre*; t. III. p. 400.

Descartes imagina le premier d'appliquer l'algèbre à la géométrie des courbes; et c'est là devant la postérité son plus grand titre de gloire. Il fit ressortir toute l'importance de l'expression algébrique, qui désigne la relation toujours semblable entre chaque ordonnée de la courbe et son abscisse. Jusqu'à Descartes, on avait rangé dans la même catégorie toutes les courbes qu'on ne pouvait pas décrire d'un mouvement continu par la règle et le compas, et on les appelait *mécaniques*. Il redressa, dans sa *Géométrie*, cette erreur de l'antiquité, en faisant une distinction plus juste entre les courbes géométriques et les autres *mécaniques* (1). Les *ovales* de Descartes sont un des produits les plus remarquables de son génie mathématique; ce sont des courbes décrites à l'imitation de l'ellipse et de l'hyperbole rapportées à leurs foyers. Mais de toutes ses découvertes analytiques, celle qui lui fit le plus de plaisir et qui est en effet d'une haute importance, c'est une règle générale pour la détermination des tangentes des courbes. « De tous les problèmes, dit-il, que je connois en géométrie, il n'en est aucun qui soit plus général et plus utile, et c'est de tous celui dont j'ai davantage désiré la solution. » Vers la même époque, Fermat s'occupa du même genre de problème, et l'énonça dans son traité *De Maximis et Minimis*. La querelle qui s'éleva à cette occasion entre les deux grands géomètres fit dire depuis que si Descartes eût manqué à l'esprit humain, Fermat l'eût remplacé en géométrie.

Si le *Discours de la Méthode* est la logique du système philosophique de Descartes, les *Méditations* en sont pour ainsi dire la dialectique. Elles parurent d'abord en latin, sous le titre : *Meditationes de prima philosophia, ubi de Dei existentia et animæ immortalitate, etc.*; Paris (Michel Joly), 1641, in-8°. En 1647, le duc de Luynes en donna une traduction française, revue et corrigée par l'auteur, qui fit au texte plusieurs additions. Descartes avait travaillé à cet ouvrage pendant dix ans, et il ne se décida à le publier que sur l'insistance de quelques théologiens de ses amis, notamment du P. Mersenne et du P. Gibieuf (2). Il le divisa en six méditations. Dans la première, il indique comment nous pouvons douter de toutes choses, jusqu'à ce que nous ayons de meilleurs fondements dans les sciences que ceux que nous connaissons jusqu'à présent. Il montre que l'utilité de ce doute consiste à nous délivrer de toutes sortes de préjugés, à détacher notre esprit des sens, et à faire que nous ne puissions plus douter des choses que nous avons reconnues être véritables. Dans la seconde Méditation, il fait voir que l'esprit, usant de la liberté de douter de toutes choses, ne peut cependant point douter de sa propre existence;

de là le fameux axiome de *cogito, ergo sum*, qui lui sert à distinguer les choses qui relèvent de l'esprit de celles qui appartiennent au corps. Et pour suivre l'ordre des géomètres, il essaye d'abord de donner une idée bien nette de la nature de l'esprit humain, distincte de celle du corps.

Dans la troisième Méditation, il explique assez au long son principal argument pour prouver l'existence de Dieu. Il la déduit de l'idée d'un être infini et souverainement parfait. — Dans la quatrième Méditation, il montre que toutes les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies. Il explique comment par la nature de l'erreur il n'entend point le péché qui se commet dans la poursuite du bien et du mal, mais seulement l'erreur qui se trouve dans le discernement du vrai et du faux. Ainsi, l'auteur a soin d'avertir qu'il ne faut point appliquer ses raisonnements à la foi ou à la conduite de la vie, mais seulement à celles qui regardent les vérités spéculatives, et qui peuvent être connues à l'aide de la seule lumière naturelle. Cette distinction sauva le philosophe des foudres de l'Église. — Dans la cinquième Méditation, il explique la nature corporelle, et revient sur l'existence de Dieu par un nouvel argument, dont la difficulté se trouve levée dans ses réponses aux premières objections. Il essaye d'y faire voir comment la certitude même des démonstrations géométriques dépend de la connaissance de Dieu. — Dans la sixième et dernière Méditation, il distingue l'action de l'entendement de celle de l'imagination, et en indique les caractères essentiels. Il montre que si l'âme est distincte du corps, elle lui est néanmoins si étroitement unie qu'elle ne forme avec lui qu'une même chose (*unum quid*). Il expose ensuite les erreurs qui proviennent des sens, avec les moyens de les éviter; enfin, il examine les raisons desquelles on peut conclure l'existence des choses matérielles, non pas qu'il jugeât ces raisons fort utiles pour prouver ce qu'aucun des sens n'a jamais nié, savoir qu'il y a un monde, que les hommes ont un corps, etc., mais parce qu'en les considérant de près on arrive à se convaincre qu'elles sont moins évidentes que celles qui nous conduisent à la connaissance de Dieu et de notre âme : celles-ci sont les plus certaines de toutes les connaissances de l'esprit humain.

Descartes fit suivre ses *Méditations des Objections* qu'on lui avait faites ou qu'il s'était fait adresser lui-même. Les premières objections avaient pour auteur Caterus, prêtre à Alcaer; les secondes sont du P. Mersenne; les troisièmes de Hobbes, disciple de Descartes; les quatrièmes d'Arnaud; les cinquièmes de Gassendi; les sixièmes de divers théologiens et philosophes; enfin, les septièmes sont de Descartes lui-même, sous forme de *Dissertations touchant la philosophie première*.

Les *Principes de Philosophie* parurent en

(1) Cette division des courbes fut plus tard modifiée par Leibnitz, qui appela les unes algébriques, les autres transcendantes.

(2) Voyez Baillet, t. I, p. 103 et suiv.

latin, à Amsterdam (Elzevier), 1644, in-8°. Cet ouvrage, qu'il voulait d'abord intituler *Summa Philosophiæ*, et qu'il dédia à la princesse Élisabeth, fille ainée de l'électeur palatin Frédéric V, comprend quatre parties : la première expose les principes de la connaissance humaine, qui ont été déjà développés dans les *Méditations*. La seconde contient l'explication des premières lois de la nature, les propriétés de la substance, de l'espace, du mouvement, etc. ; la troisième traite du système du monde, du ciel et des corps célestes ; la quatrième, enfin, renferme ce qui est relatif à la terre. C'est dans cet ouvrage surtout que Descartes expose sa fameuse doctrine des *tourbillons* ; il y montre comment les astres ont pu se former au centre de chaque tourbillon, comment les planètes et les comètes se sont engendrées, comment elles se sont placées dans les tourbillons où elles sont descendues, et quelles sont les raisons des mouvements réguliers et irréguliers, etc. Parmi les autres écrits imprimés de Descartes, on remarque le *Traité des Passions de l'Âme*, rédigé en français, vers 1646, pour madame Élisabeth, princesse palatine, et publié à Amsterdam (Elzevier), 1649, in-8° ; et les *Règles pour la direction de l'esprit*, œuvre posthume, publiée pour la première fois en latin, en 1701, par un anonyme ; c'est sur ce texte que M. Cousin et plus récemment M. Aimé Martin l'ont traduit en français.

Le *Traité de l'Homme et de la formation du fœtus* est un ouvrage également posthume ; il fut publié quatorze ans après la mort de Descartes par les soins de Clerselier ; Paris, 1664, in-4°. C'est là que l'auteur expose sa célèbre doctrine sur les *esprits animaux*, qui sont pour lui un certain vent très-subtil ou plutôt une flamme très-vive et très-pure. « Ils viennent, ajoute-t-il, du cœur, par l'intermédiaire des artères et après s'être divisés en une infinité de petites branches et avoir composé ces petits tissus, qui sont estendus comme des tapisseries au fond des concavités du cerveau, se rassemblent autour d'une certaine petite glande (1), située environ le milieu de la substance de ce cerveau, tout à l'entrée de ses concavités, et ont en cet endroit un grand nombre de petits trous, par où les plus subtiles parties du sang qu'elles contiennent se peuvent écouler dans cette glande ».

Pour le grand philosophe qui voulait tout fonder sur l'évidence et la certitude interne, les mouvements de la vie se réduisaient à un mécanisme hydraulique, et il s'explique là-dessus catégoriquement : « A mesure, dit-il, que les esprits vitaux entrent dans les concavités du cerveau, ils passent de là dans les pores de sa substance, et de ces pores dans les nerfs, où selon qu'ils entrent ou même seulement qu'ils tendent à entrer plus ou moins dans les uns que dans les

autres, ils ont la force de changer la figure des muscles en qui ces nerfs sont insérés, et par ce moyen de faire mouvoir tous les membres ; ainsi que vous pouvez l'avoir vu dans les grottes et les fontaines qui sont aux jardins de nos rois, que la seule force dont l'eau se meut en sortant de la source est suffisante pour y mouvoir diverses machines et même pour les y faire jouer de quelques instruments ou prononcer quelques paroles, selon la diverse disposition des tuyaux qui la conduisent. Et véritablement l'on peut fort bien comparer les nerfs de la machine humaine aux tuyaux des machines de ces fontaines ; ses muscles et ses tendons aux autres divers engins et ressorts qui servent à les mouvoir, ses esprits animaux à l'eau qui les remue, dont le cœur est la source et les concavités du cerveau sont les regards. De plus, la respiration et autres belles actions qui lui sont naturelles et ordinaires, et qui dépendent du cours des esprits, sont comme les mouvements d'une horloge ou d'un moulin que le cours ordinaire de l'eau peut rendre continu. Les objets extérieurs qui par leur seule présence agissent contre les organes de ses sens, et qui par ce moyen la déterminent à se mouvoir en plusieurs diverses façons selon que les parties de son cerveau sont disposés, sont comme les étrangers qui, entrant dans quelques-unes des grottes de ces fontaines, causent eux-mêmes sans y penser les mouvements qui s'y font en leur présence ; car ils n'y peuvent entrer qu'en marchant sur certains carreaux tellement disposés que, par exemple, s'ils approchent d'une Diane qui se baigne, ils la feront cacher dans des roseaux, et s'ils passent outre pour la poursuivre, ils feront venir vers eux un Neptune qui les menacera de son trident ; ou s'ils vont de quelque autre côté, ils en feront sortir un monstre marin qui leur vomira de l'eau contre la face, ou choses semblables, selon le caprice des ingénieurs qui les ont faites ; et enfin, quand l'âme raisonnable sera en cette machine, elle y aura son siège principal dans le cerveau, et sera là comme le fontainier qui doit être dans les regards où se vont rendre tous les tuyaux de ces machines, quand il veut exciter, ou empêcher ou changer en quelque façon leurs mouvements (1) ».

Tout cela n'est pas sérieux : personne ne croit plus aux esprits vitaux de Descartes, pas plus qu'à ses tourbillons. Quel démenti donné à ses règles pour la recherche de la vérité ! Si Descartes, grâce à son dédain pour ses prédécesseurs, n'avait pas ignoré l'histoire des sciences, il se serait rappelé que ce qui paraît aujourd'hui très-évident peut n'être plus demain qu'une grande erreur.

Un mot en terminant sur la philosophie de Descartes, qui eut dès son apparition autant de partisans que de détracteurs. Ce qui caractérise,

(1) Quoiqu'on en ait dit et répété depuis, ce n'est point de la glande pineale, mais de la glande pituitaire, que Descartes a voulu parler ici.

(1) *L'homme de Descartes*, p. 13-18 (Paris 1668).

selon moi, essentiellement l'esprit de Descartes, c'est une foi opiniâtre en lui-même, une forte individualisation qui cherche par une vigoureuse dialectique, par la puissance des raisonnements, quelquefois même par les charmes de l'imagination, à se substituer à toute autre autorité. C'était bien là cet esprit breton, qui déjà avant Descartes s'était incarné dans Abeilard, comme depuis dans Lamennais et Châteaubriand.

Ce fut sans doute un spectacle saisissant que celui de la raison humaine aux prises avec le doute universel; mais ce spectacle ne dura pas longtemps. Quand Descartes dit au commencement de son *Discours de la Méthode*: « Je savais que la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, et de se faire admirer des moins savants », il s'annonce, dans un langage dédaigneux et satirique comme le destructeur des systèmes anciens et le fondateur d'une philosophie nouvelle. Mais, hélas! cette philosophie eut bientôt le sort de ses aînées. Quo qu'en aient dit ses partisans, Descartes n'a point tracé aux sciences leurs méthodes, et s'il a établi en principe de ne jamais recevoir aucune chose pour vraie, à moins qu'elle ne soit connue comme évidente, il a émis en même temps sur les esprits animaux sur toute la physique du corps humain, une série de doctrines reconnues depuis longtemps erronées.

Que dirai-je de son fameux axiome: « Je pense, donc je suis... » C'est une formule qui donne de l'existence humaine une idée évidemment fautive: d'abord elle isole l'homme dans l'immensité, dont lui-même fait partie; elle le sépare des conditions qui l'environnent, milieu permanent, nécessaire, inséparable. Puis, la pensée abstraite, de quelque façon qu'on la retourne, ne pourra jamais donner à elle-même une valeur réelle: elle ne la reçoit que du monde extérieur, en se complétant comme la fraction qui devient unité par l'addition de ce qui lui manque. Il faut que la pensée prenne pour ainsi dire corps par les mouvements multipliés de l'acte et de la parole, pour que l'homme marque son existence dans l'espace et dans le temps.

Omettant ainsi un élément essentiel du problème, l'axiome de Descartes devait conduire à des résultats inexacts. Mais il trouvera toujours des partisans nombreux et passionnés, parce qu'il flatte l'instinct de nos aberrations, cet orgueil inné qui faisant, de l'homme le centre du monde, rapetisse Dieu et rétrécit l'univers.

F. H.

Baillet, *Vie de monsieur Descartes*; Paris, 1691, 2 vol. in-4°. — Borel, *Vitæ Ren. Cartesii Compendium*; Paris, 1636, in-8°. — Brucker, *Hist. Philosoph.* — Tennemann, *Gesch. der Philosophie.* — Thomas, *Éloge de Descartes*; 1765, in-8°. — Gaillard, *Éloge de Descartes*; 1765, in-8°. — Mazarelli de Saint-Chamond, *Éloge de Descartes.* — Mercier, *Éloge de Descartes.* — Bords-Damoulin, *Le Cartésianisme*; Paris, 1843, 2 vol. in-8° (couronné par l'Institut); — Bouillet, *Sur la Philosophie castélienne*; Paris, 1854, in-8°. — D. Nizard, *Descartes et son influence*

sur la littérature française, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1844.

DESCAUBRES. Voyez CAUBRES (DES).

DESCEMET (Jean), médecin français, né à Paris, le 20 avril 1732, mort le 17 octobre 1810. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des végétaux, et profita des savantes leçons de Duhamel-Dumonceau. A dix-huit ans, il embrassa la profession médicale, et l'exerça toute sa vie avec distinction, sans négliger ses études favorites. On lui doit dans l'anatomie de l'œil, la découverte importante de la membrane qui contient l'humeur aqueuse et qui revêt la partie intérieure de la cornée transparente. Sa modestie égalait son savoir. On a de lui: *Catalogue des plantes du jardin de MM. les apothicaires de Paris, suivant la méthode de Tournefort*; Paris, 1759, in-8°. On a encore de Descemet des *Observations sur la Choroiëde*, imprimées dans le tome V des *Savants étrangers* de l'Académie des Sciences. Il a fourni de nombreuses observations pour l'édition du *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en pleine terre*, par Duhamel-Dumonceau; Paris, 1800-19, in-4°.

Barbier, *Examen des Dictionnaires.* — Rabbe Boissolin, etc. *Biogr. univ. et port. des Contemporains.*

* **DESCHAMPS (Eustache)**, dit MOREL, poète français, né vers 1320, mort au commencement du quinzième siècle (1). Eustache naquit à Vertus en Champagne, sur les États du duc d'Orléans. Il possédait aux environs de sa ville natale un domaine appelé Les Champs, qui fut brûlé par les Anglais. Il tira de là et conserva le nom de *Deschamps*. Il dut à son teint noir et hâlé le surnom ou sobriquet de *Morel*, qui équivalait alors à l'expression populaire de *moricaud* (petit maure). Notre poète fit ses études à l'université d'Orléans, et s'y instruisit dans les arts libéraux ainsi que dans le droit civil. Il prit vraisemblablement dans ces deux facultés le grade de licencié, qui était dès lors exigé pour remplir des fonctions judiciaires, dont nous le verrons bientôt revêtu. C'est d'après ses écrits qu'on a pu déterminer quelques points de sa biographie. Il parcourut l'Égypte et la Syrie; il demeura quelque temps en captivité chez les Sarrasins; il fut attaché à la personne de Charles V et de Charles VI en qualité d'huissier d'armes; il devint gouverneur du château de Fismes et bailli de Senlis; il servit dans les guerres contre les Flamands et les Anglais, mais sans avoir beaucoup à se louer des faveurs de la fortune. Ses

(1) Quatre lignie et génération

Ay veu de roys depuis que je fus nez :

Philippe, Jehan, Charle en succession

Le cinquesme; Charles, son fils ainsez,

Régna après.

Ainsi s'exprime Eustache Deschamps, parlant de lui-même. Les rois qu'il désigne ici sont Philippe VI, qui monta sur le trône en 1328, Jean II, Charles V et Charles VI. La dernière trace directe et précise que l'on ait de son existence est une épître adressée à Eustache par Christine de Pisan, en date du 10 février 1403 (1405 nouveau style). — V.

biens furent ravagés et incendiés (1), et les plaintes qu'il adressa au monarque restèrent sans résultat. Le mécontentement qu'il ressentit donna à ses vers un caractère caustique et mordant. Il attaque avec vivacité les travers, les ridicules, les vices de son époque; les courtisans, les gens de guerre, les magistrats, sont également l'objet de ses critiques. Il paraît ne pas avoir trouvé le bonheur en ménage; aussi retrace-t-il avec verve, dans son *Miroir du Mariage*, le mauvais côté du nœud conjugal; d'après lui, quelque femme que l'on choisisse, il n'y aura que repentir. Les écrits de Deschamps fournissent parfois des renseignements historiques sur les principaux événements dont il fut spectateur, tels que les désordres de la Jacquerie et le rétablissement de l'autorité du roi à Paris en 1358 (2). Son *Art de dicter* est un traité de rhétorique et de prosodie française qui mérite encore d'être consulté, et plusieurs de ses fables mises en vers par La Fontaine se trouvent dans le vieux poète. Des ballades, des rondeaux, des apologues, des allégories, le *Dit des quatre offices de l'ostel du roy à jouer par personnages*, le poème sur

(1) Voy. la ballade du recueil publié par M. Crapelet, *Poésies morales d'Eustache Deschamps*, page 61. Les désastres causés à la France par la guerre des Anglais, et dont le poète avait souffert *pro aris et focis*, lui inspirèrent plus d'une pièce de vers empreinte d'un vif et amer ressentiment. Nous citerons un couplet de la ballade suivante, comme échantillon de ces passions d'un autre âge et de la manière du poète :

Ballade de la prophétie de Merlin sur la destruction de l'Angleterre.

Selon *Le Brut* de l'isle des Géans.
 Qui depuis fut Albions appelée,
 Peuple maudit, tardils en Dieu créans,
 Tardivement christianisé.
 Sera l'isle de tous plains désolée.
 Par leur orgueil vient la dure journée
 Dont leur prophète Merlin
 Pronostica leur colereuse fin,
 Quand il escripsit : Vie perdez et terre;
 Lors monteront estrangiez et voislos :
Au temps judis estoit cy Angleterre !

Par arrêt du parlement de Paris, en date du 10 mars 1385, Eustache Deschamps obtint la condamnation de divers individus qui avaient envahi et pillé malgré la sauvegarde royale « un hostel de franc alev. estant à Givry et appartenant au dit Morel ». La cour lui alloua pour le fait la somme de 500 fr. à titre de réparation et dommages et intérêts, sans préjudice de la peine criminelle envers le roi. Eustache Deschamps fut également attaché au service de Louis duc d'Orléans (mort en 1407), avec le titre de conseiller et maître d'hôtel. Par lettres données à Abbeville le 18 avril 1393, ce prince accorda au poète une libéralité de cloq cents francs d'or « tant pour considération des bons services du dit Eustache, que pour accroissement de mariage de sa fille » (acte appartenant à M. Border). Eustache Deschamps est revêtu des mêmes qualités dans une quittance originale de la bibliothèque du Louvre datée du 7 septembre 1398, relative à un recueil de poésies intitulé *Le Livre de pèlerinage de vie humaine*, etc., qu'il avait cédé ou vendu au duc Louis d'Orléans. Les registres du parlement contiennent en outre au sujet d'Eustache Deschamps quelques autres détails ou particularités. On pourra s'en procurer la connaissance complète en recourant aux indications bibliographiques par lesquelles se termine cet article. — V.

(2) On y trouve aussi des renseignements d'une précision très-instructive sur le costume, le mobilier et tout ce qui tient à la vie privée de l'époque. — V.

le mariage, resté inachevé, et composé de plus de 13,000 vers, tels sont les principaux écrits de notre auteur. M. Crapelet a publié pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, les *Poésies morales et historiques* de Deschamps, en y joignant un précis historique et littéraire sur cet écrivain; Paris, 1832, in-8°. Ce volume présente un choix bien fait dans des compositions trop nombreuses pour être imprimées en totalité. M. Prosper Tarbé a derechef fouillé cette mine, et il a mis au jour en 1849, sous le titre d'*Œuvres inédites d'Eustache Deschamps*, deux volumes qui contiennent un choix de pièces historiques (1), précédées d'une introduction et accompagnées de notes. Malgré ces deux publications, il s'en faut de beaucoup que tous les écrits de Deschamps aient été livrés au public, puisqu'un seul manuscrit (n° 7219) offre 1774 ballades, 171 rondeaux, 17 épîtres, 80 virelais, 28 farces, complaintes et traités divers, 17 lais, etc. L'impression de toutes ces pièces n'est pas précisément un besoin urgent; cependant l'auteur ne manque pas de mérite; il montre plus de variété dans les formes de la versification, plus d'abondance dans les pensées que son contemporain Charles d'Orléans, bien plus célèbre que lui; mais il finit par devenir monotone: il ne saurait prétendre à occuper une place très-distinguée dans l'histoire de la littérature française, et les éloges que lui prodiguèrent les éditeurs qui ont pris la peine de déchiffrer ses manuscrits ne doivent être admis qu'avec quelque réserve. G. B.

Raynouard, *Journal des Savants*, mars 1832. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 64. — Le Roux de Lincy, *La Bibliothèque de Charles d'Orléans*, etc.; Paris, Didot, 1843, in-8°. — Registres du parlement de Paris, *Plaidoiries civiles*: Registre III, f° 489 verso, 27 Juin 1381; ibidem f° 501, registre V, f° 146, 16 août 1384; *Lettres et arrêts*: registre XXXI, f° 402 verso, même date; *Criminel*, registre XII, f° 200, 10 mars 1385, et *Plaidoiries civiles*: Registre VII, folio 60 verso, 11 mai 1390.

* **DESCHAMPS** (*Gilles*), fils du précédent, théologien français, né à Rouen, mort en 1413. Il étudia d'abord à la rue du Fouarre, et se présenta ensuite à la licence *in utroque jure*, en l'université d'Orléans. Son père à cette époque adressa au pape une supplique rimée tendant à obtenir pour l'écolier d'Orléans un canonicat qui lui permit de continuer ses études en théologie et d'avancer dans la carrière de l'Église. Gilles progressa en science, si ce n'est en dignité. Jean Jouvenal des Ursins, dans son *Histoire de Charles VI*, l'appelle un solennel docteur en théologie. En 1395, suivant l'auteur du *Précis historique et littéraire sur Eustache Deschamps*, Gilles fut choisi, avec les plus savants prélats et les plus illustres personnages du royaume, pour accompagner les ducs de Berry, d'Orléans et de Bourgogne, chargés par le roi d'aller à Avignon porter au pape Benoît XIII le vœu de l'assemblée du clergé de

(1) Parmi ces pièces on trouve une ballade chantée en 1339, et intitulée: *Quand reviendra notre roy à Paris?*

France, pour mettre fin au schisme de l'Église. Gilles Deschamps porta la parole dans le consistoire, et eut pour adversaire le pape lui-même. Il fut encore employé dans plusieurs occasions importantes ou solennelles pour défendre les droits et les libertés de l'Église de France : mais on ne voit pas qu'il ait occupé des postes éminents de la hiérarchie ecclésiastique. V.

Launoy, *Hist. du Collège de Navarre*. — Lenfant, *Hist. du Concile de Pise*. — G.-A. Crapelet, *Poesies morales d'Eustache Deschamps*, 1833, in-8°, page 10.

* **DESCHAMPS** (*Martial*), médecin français, natif de Périgueux, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fit ses études à Paris, et fut nommé en 1573 médecin ordinaire de la maison de ville de Bordeaux. Ayant été attaqué par des voleurs en un voyage qu'il fit dans le Berry, il raconta son aventure dans un livre intitulé : *Histoire tragique et miraculeuse d'un vol et assassinat*, etc.; Paris, 1576. Cet ouvrage est suivi d'une *Contemplation chrétienne et philosophique contre ceux qui nient la providence de Dieu*. Jean Daurat l'a mis en vers latins; mais cette traduction ne se trouve point dans ses Œuvres; l'*Histoire tragique* a eu plusieurs éditions; on l'a même augmentée et falsifiée en y changeant les noms des personnes et des lieux ainsi que les dates. La même année que parut l'ouvrage de Deschamps, on publia à Paris la pièce suivante : *Martialis Campani e latronum manibus divinitus liberati, Monodia tragica*. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, avec les notes de La Monnoye.

DESCHAMPS-NEUFS (*Pierre*), jésuite et théologien français, né à Nantes, mort le 20 mai 1675. On a de lui : *Axiomes évangéliques, tirés du Nouveau Testament*; Paris, 1647; — *Psaumes de David et les Cantiques*, avec une explication latine; Paris, 1648; — *Axiomes conformes aux paroles de Jésus-Christ et des Apôtres*; Paris, 1659.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques* (17^e siècle), p. 230. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DESCHAMPS (*François-Michel-Chrétien*), auteur dramatique français, né près de Troyes, en 1683, mort à Paris, le 10 novembre 1747. Fils d'un gentilhomme, ancien capitaine de cavalerie, il eut pour parrain le ministre Lonvois, qui le protégea. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il renonça bientôt à cette carrière, et obtint une lieutenance de cavalerie. Mais dégoûté du service, il sollicita en 1703 un emploi dans les finances. Ce ne fut qu'en 1712 qu'il commença à s'occuper de poésie; il fit représenter le 23 janvier 1715 une tragédie en cinq actes, ayant pour titre : *Caton d'Utique*, qui obtint du succès. Cette pièce fut même traduite en anglais par Ozelt, et représentée à Londres dans le courant de 1716. Devenu en 1721 premier commis du célèbre financier Paris-Duverney, il se trouva dès 1733 assez riche pour renoncer à toute espèce d'emploi. Outre la pièce citée, on a de lui : *An-*

tiocus et Cléopâtre, tragédie en cinq actes; 1717; — *Licurgue*, tragédie (1731), non représentée; — *Artaxerxès*, tragédie (1735), non imprimée; — *Médus*, tragédie; 1739; — *Réponse à l'Épître à Uranie*, sans nom d'auteur ni de libraire; — *Examen des Réflexions sur les finances et le commerce de M. du Tot*; La Haye, 1740, 2 vol. in-12. Le ton prétentieux de cet ouvrage a nu à son succès. A. JADIN.

Le Mercure galant, mars 1708.

DESCHAMPS (*Jacques*), écrivain religieux français, né à Virummerville, dans le diocèse de Rouen, en 1677, mort le 1^{er} octobre 1759. Il était docteur de Sorbonne et curé de Dangu en Normandie. Il laissa en manuscrit une *Traduction nouvelle du prophète Isaïe, avec des dissertations préliminaires et des remarques*; elle fut publiée en 1760, in-12.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

DESCHAMPS (*Claude-François*), instituteur des sourds-muets, né à Orléans, le 10 avril 1745, mort en 1791. Il fit ses études dans le séminaire de sa ville natale, et entra dans les ordres. Mais quelques tracasseries qu'il eut à essayer, dit-on, de la part des jésuites l'empêchèrent d'exercer le ministère ecclésiastique. A cette époque, l'Espagnol Pereira jouissait d'une grande réputation, par le succès qu'il avait obtenu dans ses efforts pour améliorer la situation des sourds-muets. Il était même parvenu à faire parler un de ces malheureux. Cette espèce de miracle scientifique décida de la vocation de Deschamps, qui se consacra désormais tout entier à l'éducation des sourds-muets. Malheureusement sa méthode, empruntée à Pereira, était en contradiction avec celle de l'abbé de l'Épée; et comme ce dernier avait toute la vogue, Deschamps resta dans l'obscurité, et mourut pauvre. On a de lui : *Lettre à M. de S.... (Sailly), capitaine de cavalerie, sur l'institution des sourds-muets*; Paris, 1777, in-12; — *Cours élémentaire d'éducation des sourds et muets*; Paris, 1779, in-12 : cet ouvrage fut attaqué dans un opuscule intitulé : *Observations d'un sourd-muet sur le cours élémentaire de l'instituteur*; — *Lettre à M. de Belle-Isle, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans pour servir de réponse aux Observations d'un sourd-muet*; Paris, 1780, in-12; — *De la Manière de suppléer aux oreilles par les yeux, pour servir de suite au Cours élémentaire*; Paris, 1783, in-12.

Les hommes illustres de l'Orléanais. — Quérard, *La France littéraire*.

DESCHAMPS (*Joseph-François-Louis*), médecin français, né en 1740, mort le 8 décembre 1824. D'abord destiné à la prêtrise, il abandonna bientôt cette carrière pour l'étude de la médecine. Arrivé à Paris à l'âge de dix-neuf ans, il suivit les leçons de Morcau, et fut admis en 1764 à l'École pratique, où il remporta les premiers prix fondés par Houstel. Un an après, il obtint au concours la place de gagnant-maîtrise,

ou chirurgien principal de La Charité. Au bout de six ans de pratique, il fut reçu membre du Collège de Chirurgie. Aussi modeste que laborieux, il vivait très-retiré, accordait gratuitement ses soins aux pauvres, et ne songeait pas plus à sa réputation qu'à sa fortune. Il fut nommé successivement chirurgien consultant de Napoléon, chirurgien en chef de l'hôpital de La Charité, et membre de l'Institut. Ses dernières années ne furent pas heureuses; il éprouva de vifs chagrins domestiques, et mourut très-pauvre. On a de lui : *Traité historique et dogmatique de l'opération de la taille*; Paris, 1796-97, 4 vol. in-8°. « On ne trouve dans ce traité, dit M. Braille, aucun fait nouveau, aucune amélioration importante; mais il présente avec exactitude et clarté l'ensemble des travaux dont la lithotomie a été l'objet jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. » Le quatrième volume est terminé par des observations sur les anévrysmes. L'auteur y traite particulièrement de la ligature des grosses artères et spécialement de celle de l'artère poplitée, que Deschamps pratiqua le second en France d'après la méthode de Hunter; — *Traité des Maladies des Fosses Nasales et de leurs sinus*; Paris, 1803, in-8°; — une *Traduction des Transactions médico-chirurgicales*, 1^{er} vol., 1814, in-8°. Deschamps a fourni aussi divers mémoires au recueil de la Société de Médecine.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*. — Ch. Braille, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*. — *La Biographie médicale*.

DESCHAMPS (Jean-Marie), littérateur français, né à Paris, vers 1750, mort en 1826. Il s'est acquis un nom distingué dans les lettres et dans les affaires. Sous l'ancien régime, il occupait un poste honorable au ministère des affaires étrangères. Quand l'empire vint remplacer le gouvernement consulaire, l'impératrice Joséphine le nomma secrétaire de ses commandements; attaché ensuite au cabinet de l'empereur, il en sortit à l'époque du divorce, pour suivre la fortune de sa bienfaitrice. Deschamps a traduit de l'anglais plusieurs romans justement célèbres : *Simple Histoire*, *Le Moine*, *Les Mystères d'Udolphe*, et *Camille*. Comme auteur dramatique, il a donné au théâtre du Vaudeville plusieurs pièces qui se distinguent par le naturel et la franche gaieté. En voici la liste : en 1792, *La Revanche forcée*; — *Piron avec ses amis*; — en 1793, *Le Poste évacué*; — *Poinsinet, ou que les gens d'esprit sont bêtes*; — et dans les années suivantes : *Les Effets au Porteur*; — *Le Muet malgré lui*; — *Charles Rivière-Dufresny, ou le mariage impromptu*; — en 1798 : avec Després : *Le Scellé*; — *La Succession*; — en 1796 : *Une Soirée des Deux Prisonniers*; — avec Andrieux, en 1792 : *Albert, ou la république de Lucques*; — avec MM. Després et Ségur jeune : *Le Nouveau Magasin des Modernes*; — en 1798 : *Molière à Lyon*; — *Le Mamelouk à Paris*; — avec

Barré, Radet, Desfontaines et Després : *Le Pari*; — avec Desfaucherets et de Ségur aîné : *Le Portrait de Fielding*. Deschamps a contribué aussi à arranger pour la scène de l'Opéra le *pasticcio* ou *oratorio* de *Saül*. Il termina sa carrière littéraire en donnant une traduction en vers du *Barde de la Forêt-Noire*, poème italien de Monti; Paris, 1807, in-8°. [*Enc. des G. du M.*]

* DESCHAMPS (Émile), littérateur français, né à Bourges, le 20 février 1791. Au sortir des écoles, il entra dans l'administration des domaines, où son père occupait un emploi à Paris. En 1812 le jeune Deschamps composa la *Paix conquise*, chant poétique, qui attira l'attention de l'empereur Napoléon. En 1814 et 1815 il concourut, comme officier de la garde nationale, à la défense du fort de Vincennes, sous les ordres de l'héroïque général Daumesnil. En 1818 il fit jouer au Second-Théâtre-Français *Selmours et Florian*, comédie en trois actes et en vers, et *Le Tour de Faveur*, comédie en un acte, qui obtinrent un grand succès. En 1823 il fonda, en collaboration avec quelques amis, *La Muse française*. Il fit paraître en 1826, et sous le titre : *Le jeune Moraliste du dix-neuvième siècle*, les pièces publiées déjà par lui dans *La Muse française*. En 1827 il assistait comme capitaine d'état-major de la garde nationale à la dernière revue passée par Charles X, et il improvisa sur le terrain même une complainte prophétique dans laquelle il annonçait tous les événements ultérieurs, y compris la révolution de 1830. Cette complainte ne fut pas imprimée; elle courut manuscrite et eut un succès prodigieux. La même année il fut nommé chef de bureau de première classe dans son administration. En 1828 M. Deschamps publia les *Études françaises et étrangères*, excellent recueil de poésies qui fixa l'attention de toute la littérature contemporaine française et étrangère. Parmi ses traductions on remarque *La Fiancée* de Goethe.

Aimant les lettres, M. Deschamps leur a tous les jours consacré les heures de liberté que lui laissaient ses fonctions. Doué d'une facilité et d'une souplesse de talent rares, il a abordé avec succès tous les genres. D'un commerce doux, facile, il a toujours vécu en relations amicales avec les écrivains français et étrangers ses contemporains. On a de M. Deschamps : *Études françaises et étrangères*; Paris, 1828-1835, in-8°; — *Poésies complètes*; Paris, 1840, in-8°. — Son théâtre se compose de *Macbeth*, *Romeo et Juliette*, tragédies traduites de Shakespeare; Paris, 1842; — *Poésies des Crèches*; 12 poèmes, 1852; — *Selmours*, comédie en trois actes et en vers; 1818; — *Le Tour de Faveur*, comédie en un acte, en collaboration avec Henri Delatauche; 1819; — *Don Juan de Mozart*, opéra en cinq actes; 1835: en collaboration avec M. Henri Blaze; — *Stradella*, opéra en cinq actes; 1836: en collaboration avec E. Paccini

(musique de Niedermeyer); — *Le Mari au Bal*, opéra-comique en un acte; 1845; — *Macbeth*, tragédie imitée de Shakspeare; 1848; — *Roméo et Juliette*, symphonie dramatique, musique de Berlioz; 1835; — *La Rédemption*, oratorio : en collaboration avec Paccini; 1850. Ses ouvrages en prose sont : *Causeries littéraires* : sur quelques femmes célèbres; Paris, 1843, in-12; — *Contes physiologiques*; 1854, in-8°; — *Le jeune Moraliste*; Paris, 1840, in-8°; — des nouvelles, romances, études de mœurs, de critique etc.

P. MUGNOT DE LYDEN.

Renseignements particuliers.—Dict. de la Conversat.

* **DESCHAMPS** (Antony), frère du précédent, littérateur français, né à Paris, le 12 mars 1800. Frappé d'une maladie cruelle, il resta pendant quelques années en proie à une sombre hypochondrie, qui paraissait incurable. Il fut néanmoins en 1853 rendu à la santé. M. Antony Deschamps excelle surtout dans le genre gracieux. On a de lui : traduction en vers de la *Divine Comédie* de Dante (20 chants); Paris, 1829, in-8°; — *Les Italiennes*, poésies; Paris, 1832, in-8°; — *Dernières Paroles*, poésies; Paris, 1835; — *Résignation*, poésies; Paris, 1839; — *Poésies complètes*; Paris, 1840.

E. M. DE L.

Dict. de la Conversation.

DESCHAMPS (Étienne-Agard). Voyez CHAMPS (DES).

DESCHAMPS. Voy. MOREL.

DESCHARRIÈRES (Jean-Joseph-Claude), littérateur français, né à Fougères, en 1744, mort à Strasbourg, le 8 mai 1831. D'abord aumônier d'un régiment d'artillerie, il fut plus tard curé de Saint-Loup, professeur à l'école secondaire de Belfort, et enfin aumônier du lycée de Strasbourg. On a de lui : *Essai sur l'Histoire militaire du bourg de Saint-Loup, dédié aux gardes nationales, par un cytoyen*; Saint-Loup, 1790, in-8° : c'est l'extrait d'une *Histoire de Saint-Loup*, qui devait former plusieurs volumes, mais qui n'a point paru; — *Essai sur l'histoire littéraire de Belfort et du voisinage*; Belfort, 1808, in-12; — *Observations sur les anciennes fortifications de la ville de Strasbourg et sur les écoles d'artillerie en France*; Strasbourg, 1818, in-8°; — *Histoire de la vie de M. François-Félix Pieron, chanoine, curé de Belfort, mort en odeur de sainteté*; Strasbourg; 1826, in-12. On connaît du même auteur : une *Dissertation sur les anciennes fortifications de la ville de Strasbourg et sur les écoles d'artillerie en France*, annoncée avec éloge dans l'*Almanach de Besançon* (an. 1786), et une *Histoire de l'Artillerie moderne*, dont le manuscrit autographe est conservé à la bibliothèque publique de Besançon.

Quérard, *La France littéraire*.

DESCHIZEAUX (Pierre), botaniste et voyageur français, né à Mâcon, en 1687, mort vers

1730. Il était médecin et substitut du procureur général du grand conseil. En 1723 il visita la Norvège, la Livonie, et se rendit en Russie pour étudier la botanique de ce pays. Le czar Pierre 1^{er} lui alloua un traitement annuel de trois cents roubles, et le chargea de créer un jardin de botanique à Saint-Petersbourg; mais des affaires de famille forcèrent Deschizeaux à revenir en France. En juillet 1726, il retourna en Russie, où cette fois on lui accorda une pension de cinquante roubles seulement. Aussi, après quelques excursions dans l'intérieur de l'empire, il s'embarqua pour l'Angleterre, et de là rentra en France. On a de lui : *Mémoire pour servir à l'instruction de l'histoire naturelle des plantes de Russie et à l'établissement d'un jardin de botanique à Saint-Petersbourg*; Paris, 1725 et 1728, in-8°; — *Voyage de Moscovie*; Paris, 1727 et 1728, in-8°. Avant Deschizeaux aucun Français n'avait écrit sur la flore de la Russie. Son ouvrage, quoique très-succinct, renferme des détails intéressants; mais l'orthographe des noms propres en est généralement vicieuse.

Biographie médicale. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*; — Quérard, *La France litt.*

* **DESCLOS** (Bernard), historien catalan, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. On a de lui : *Historia de Catalunna, compuerie por Bern. Desclos, cavallero catalan de las empresas hechas en sus tiempos por los reyes de Aragon, hasta la muerte de don Pedro el Grande, Tercero deste nombre, traducida de su antigua lingua catalana en romance castellano por Rapa el Cervera*, Barcelone, 1616, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique*, III, édit. Fontette

* **DESCORBIAC** (Jean), seigneur de Bayonnette, poète français, né en Gascogne, vers 1570. On a de lui : *La Christiade, ou poème sacré contenant l'histoire sainte du Prince de la vie*; Paris 1613, in-8°.

Goujet, *Bibl. française*.

* **DESCORBIAC** (Samuel), jurisconsulte français, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Recueil des édits, déclarations, arrêts et règlements du parlement de Toulouse*; imprimé dans la *Bibliothèque Toulousaine, ou recueil des notables et singulières questions de droit écrit décidées par arrêts du parlement de Toulouse*, par Gérald de Maynard; Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol.

M. G.

Deburc, *Bibliographie instructive*, n° 1196.

DESCORCHES (Marie-Louis-Henri, marquis de SAINTE-CROIX), homme politique français, né à Sainte-Croix, en Normandie, le 17 septembre 1749, mort le 2 septembre 1830. Après avoir résidé quelques années auprès du prince évêque de Liège, en qualité d'envoyé de France, il fut nommé, en mars 1791, ministre plénipotentiaire à la cour de Pologne. Mais après la révolution du 10 août il reçut du gouverne-

ment polonais l'ordre de quitter Varsovie ; il se rendit à Venise comme ministre de la république française au commencement de 1793, et de là à Constantinople ; les intrigues de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre, rendirent sa position très-difficile, et il céda bientôt la place au nouvel ambassadeur français, Verninac de Saint-Maur. En 1798, Descorches fut nommé pour la seconde fois ambassadeur en Turquie ; mais sa nomination resta sans effet, par suite de la guerre qui éclata entre la Porte et le gouvernement français. Appelé le 2 décembre 1800 à la préfecture de la Drôme, il fut maintenu par le roi dans ses fonctions en 1814. Pendant les Cent Jours il fut nommé préfet de l'Aude. Révoqué à la seconde restauration, il vécut dès lors dans la retraite.

Rabbe, Bolsjolln, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains*.

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), missionnaire et voyageur français, né vers 1740, à Goux-les-Usies, près Pontarlier, mort à Rome, le 6 août 1804. Il fit ses études à Besançon, entra dans les ordres, et fut nommé vicaire à Belfort. Il quitta cette position, vint à Paris, et entra dans la Compagnie de Jésus comme missionnaire. Il fut désigné pour le royaume de Loango, et partit de Nantes en mars 1768, avec un autre prêtre, l'abbé Joli. Ils arrivèrent à Cabinde à la fin d'août. Leurs collègues du Loango, découragés, venaient de retourner en Europe. Descourvières et Joli ne suivirent pas cet exemple ; ils s'établirent dans le Kaongo, et apprirent avec rapidité la langue du pays. Protégés par le roi du Kaongo, les missionnaires firent de nombreux prosélytes ; mais Descourvières ne put résister au climat, et revint en France en janvier 1770 ; son collègue l'y suivit bientôt. Dès qu'ils furent rétablis, ils reprirent leur entreprise, et s'embarquèrent à Paimbœuf, le 7 mars 1773, avec quatre autres missionnaires et six cultivateurs. Ils abordèrent le 28 juin sur la côte d'Afrique, et se rendirent aussitôt à Kaongo ; ils y furent très-bien accueillis, mais cette fois encore le climat les contraignit à renoncer à leur œuvre. Descourvières revint en France en 1775. En 1779 il fut nommé procureur général des missions françaises de Chine. Il se fixa à Macao : son séjour n'y fut qu'une longue suite d'avaries ; il fut enfin expulsé par les naturels, en 1786. De retour en France, il émigra en 1793, et alla terminer ses jours à Rome. Le père Descourvières avait recueilli de précieux documents sur les divers pays qu'il avait habités : ces travaux ont servi utilement à la composition de plusieurs bons ouvrages. Outre un *Dictionnaire* et une *Grammaire Kaongoise*, il a laissé une volumineuse correspondance, dans laquelle Proyart a puisé son *Histoire de Loango, Kaongo et autres royaumes d'Afrique* ; Paris, 1776, in-12. Les volumes II, V et VI du *Recueil des nouvelles Lettres édifiantes*, Paris, 1818, 8 vol. in-12,

contiennent de nombreux extraits des écrits de Descourvières.

A. DE L.

Quéraud, *La France littéraire*, VI, 360.

DESCOUSU (Celse-Hugues), en latin *Dis-sultus*, jurisconsulte bourguignon, né à Chalon-sur-Saône, en 1480, mort vers 1540. Après avoir étudié successivement à Paris, à Turin et à Pavie, il fut reçu docteur en droit à l'âge de vingt-deux ans, résida quelque temps à Milan en qualité d'assesseur du podestat, puis vint professer le droit canon à Montpellier, et se rendit enfin en Espagne, où il fut nommé fiscal du conseil royal. Il composa plusieurs livres sur le droit, comme il nous l'apprend lui-même. « Avant et après mon doctorat, dit-il, que j'ai obtenu en Italie à l'âge de vingt-deux ans, j'ai écrit (sans parler de mes notes sur presque tous les docteurs du droit civil et du droit canon) des ouvrages qui, répandus par l'imprimerie, m'ont fait connaître de presque tous ceux qui s'occupent de droit et de jurisprudence. » On a de Descousu : *Destructorium cautelarum Barth. Cæpollæ* ; la première édition de cet ouvrage est inconnue ; on sait seulement qu'elle parut à Lyon, chez Simon Vincent, et qu'elle fut suivie de deux ou trois autres ; il en existe une en lettres gothiques ; Paris, 1513, in-8° ; — *De Clausulis prorogatoriis* ; Paris, 1513, in-8° ; — *Repertorio de todas las leyes del reino de Castilla, abreviadas y reducidas en forma de repertorio decisivo* ; Valladolid, 1547, in-fol. ; — *Consilia de rebus juris in Hispania a magnatibus et jurisconsultis celeberrimis ad Dissutum quæsitis* ; Lyon, 1570 et 1586, in-fol.

Bouhier, *Histoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DESCOUSU (Celse-Hugues), savant français, de la même famille que le précédent, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il était chanoine de Chalon, et il se donna à lui-même le titre de professeur de grec et d'hébreu à Paris. Il publia la première édition des *Idylles* de Théocrite qui ait paru en France, et la dédia à Jérôme Alexandre. Cet ouvrage grec et latin fut imprimé à Paris, par Gilles Gourmond, sans date (en 1512, à ce qu'on croit), in-8°. Il donna aussi une édition des *Vitæ Patrum* de saint Jérôme. Moréri lui attribue encore l'opuscule suivant, en vers français : *Les grandes Grâces de France, nouvellement composées pour le joyeux retour du roi notre sire* (Louis XII), contenant ses grands prouesses depuis son sacre et couronnement jusqu'à présent ; in-4° de 8 feuilles.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

DESCROCHETS (Don Charles), théologien français, né à Verdun, vers 1600, mort en 1664. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Cluny. On a de lui : *Ethica, seu philosophia moralis, christiana, religiosa* ; Paris, 1646, in-12.

Un autre bénédictin, DESCROCHETS (Don Pierre), né aussi à Verdun, vers la même époque, mort en 1672, a fourni plusieurs mémoires pour le t. IV de la *Gallia christiana*. Il a aussi laissé en manuscrit une histoire des abbayes et monastères de Metz.

DESCROIX (Nicolas-Chrétien). Voyez CHRÉTIENT.

DESCROIZILLES (François-Antoine-Henri), chimiste français, mort presque octogénaire à Paris, le 14 avril 1825. Il fut successivement préparateur des laboratoires de Rouelle, professeur de chimie élémentaire et appliquée à Rouen, secrétaire du conseil général des manufactures à Paris. On lui doit plusieurs observations chimiques importantes sous le rapport de la théorie et quelques inventions utiles : ce fut lui qui le premier soupçonna que l'alun était un sel double, et qui imagina de mettre un carbonate calcaire en suspension dans l'eau où l'on recueille le chlore pour le blanchiment, méthode qui conduisait à l'utile découverte des chlorures d'oxydes. A lui est due l'idée de construire, d'après le procédé d'analyse des alcalis de Vauquelin, l'instrument connu sous le nom d'*alcalimètre*, dont il étendit l'emploi à l'évaluation du titre du vinaigre, et dont il fit en outre un chloromètre propre à évaluer la force des dissolutions de chlorure employées dans les blanchisseries. On lui doit aussi le premier et seul instrument qui puisse donner les indications sur la valeur vineuse des vins à distiller, l'alambic d'essai. Gay-Lussac a depuis perfectionné cet instrument ; mais l'idée première n'en appartient pas moins à Descroizilles, dont on vante l'activité infatigable, la grande force d'esprit et une extrême bienveillance. Il a laissé les ouvrages suivants : *Description et usage du Berthollimètre, ou instrument d'épreuve pour l'acide muriatique liquide, pour l'indigo et l'acide de manganèse, avec des observations sur l'art de graver le verre par le gaz acide fluorique, mémoire faisant suite à l'art du blanchiment du citoyen Berthollet*; 1802, in-8°, avec fig. (extrait du *Journal des Arts et Métiers*, t. I, an III, et *Annales de Chimie*, t. XXII); — *Notice sur l'Alcalimètre et autres tubes chimico-métriques, ou sur le polymètre chimique, et sur un petit alambic pour l'essai des vins*; 3^e édit., corrigée et augm., 1824, in-8°, avec planches (la 1^{re} édit. est de 1810. Cette notice se trouve aussi dans les *Annales de Chimie*, t. XXX, et dans le 60^e numéro du *Bulletin de la Société d'Encouragement*); — *Estampillage enregistré*, etc.; 1819, in-8° de 80 pages; — *Méthode très-simple pour préserver les blés, seigles, orges, avoines, etc., de toute altération, de tout déchet, dans des bâtiments beaucoup moins spacieux et moins coûteux que les greniers ordinaires, sans surveillance et sans aucuns frais que l'intérêt du capital*; 1819, in-8° de 16 pages et une planche;

— *Notice sur la fermentation vineuse, et spécialement sur celle du cidre et du poiré*; extraite des *Annales de l'Industrie*; 1822, in-8° de 24 pages. GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, etc., *Biog. contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

DEDOSSAT. Voyez BAUME.

DESEINE (François-Jacques), libraire et voyageur français, né à Paris, mort à Rome, en 1715. Il parcourut plusieurs fois le midi de la France et l'Italie septentrionale; il se fixa à Rome, où il ouvrit un commerce de librairie. Deseine s'occupait avec succès de littérature et de géographie. On a de lui : *Description de la ville de Rome*, en faveur des étrangers; Lyon, 1690; in-4°, et 4 vol. in-12; réimprimée avec additions considérables, sous le titre de *Rome ancienne et moderne*; Leyde, 1713, 10 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé pour son exactitude. La première partie en est empruntée à Publius Victor et à Sextus Rufus. L'auteur y cite loyalement toutes les sources dans lesquelles il a puisé ses documents, soin dont tant d'écrivains se dispensent actuellement; — *Bibliotheca Slusiana, ou catalogue de la bibliothèque du cardinal P.-L. Slusi*; Rome, 1690, in-4°; — *Tavole della Geographia*; 1690, in-fol.: c'est le recueil des cartes de Nicolas Sanson, extrait de l'*Atlas de Géographie ancienne*; — *Nouveau Voyage d'Italie, contenant une description exacte de toutes les provinces, villes et lieux considérables et des villes qui en dépendent*; Lyon, 1699, 2 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur français, né à Paris, en 1750, mort en 1827. Il étudia la sculpture seul et sans maître, remporta le grand prix en 1780. En 1785 il fut agrégé à l'ancienne Académie, et fut nommé statuaire du prince de Condé. Son dévouement pour la famille des Bourbons ne se démentit pas jusqu'à sa mort, et même pendant la révolution, au péril de sa tête, il ne laissa échapper aucune occasion d'exprimer son opinion. Sous la Restauration, il composa le projet d'un monument à la mémoire du duc de Berry, et commença pour la chapelle de Vincennes le mausolée du duc d'Enghien, qui fut terminé par Durand, son neveu. Les principaux ouvrages de Deseine sont les bustes d'Héloïse, d'Abailard et de Winckelmann, exposé en 1800; — ceux du Cardinal du Belloy et de l'Abbé Sicard, et la Statue de Thouret, 1804; buste de Pie VII, 1806; — le projet du Tombeau du cardinal du Belloy, à Notre-Dame, 1808; — la statue de D'Aguesseau pour la façade de la chambre des députés, 1814; — enfin en 1822, *La Bienfaisance répandant ses dons sur les vieillards et La Maternité*, bas-reliefs. On lui doit aussi les bas-reliefs de la chapelle du calvaire, dans l'église Saint-Roch.

E. B.—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.*

DESENNE (*Alexandre-Joseph*), dessinateur et peintre français, né à Paris, le 1^{er} janvier 1785, mort le 30 janvier 1827. Affligé d'une maladie qui le mettait dans l'impossibilité de partager les jeux des enfants de son âge, il s'amusa tout jeune à feuilleter des livres à images, que son père, libraire, mettait à sa disposition. Ce passe-temps développa chez l'enfant le goût du dessin. Le talent qu'on découvrit plus tard en lui engagea Robillard et Filhol à lui confier les dessins des deux publications rivales qu'ils faisaient paraître d'après les tableaux du Louvre. Dès cet instant, Desenne consacra sa vie à composer une immense suite de dessins pour un grand nombre de classiques français. Parmi ses productions on remarque : 6 vignettes et 1 portrait pour les *Œuvres de Boileau*, édition Lefebvre ; — 12 vignettes et 1 portrait gravés par Girardet pour les *Œuvres de Racine* ; — 18 vignettes pour les *Œuvres de Molière*, publiées in-8° par Lefebvre ; — *Voltaire*, 70 vignettes et 10 portraits ; — *J.-J. Rousseau*, édit. Lefebvre, 10 vignettes ; — *Beaumarchais*, édition de Roux-Durfort, in-32 ; — *Demoustier, Lettres à Émilie*, in-32, 14 pièces ; — *Bernardin de Saint-Pierre*, édition Méquignon-Marvis, in-8°, 7 vignettes ; — *Lamarline*, poésies, édition in-32, 9 vignettes et 1 portrait ; — *Florian* (œuvres complètes), édition Renouard, in-18, 80 vignettes ; — *Œuvres de Delille*, 3 vignettes gravées sur cuivre, et 16 culs-de-lampe gravés sur bois par Thompson ; — *Walter Scott*, romans, édition in-8°, 44 vignettes ; — Collection de 36 portraits en pied, format in-32, publiés par Janet. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Mahul, *Annuaire* 1827, p. 477.

DESERTZ ou **DESERICIUS** (*Joseph-Innocent*), prélat hongrois, né à Nitra, en 1702, mort en 1765. Il appartenait à une ancienne famille, et tel fut son goût pour les belles-lettres qu'il se trouva bientôt en état de les professer dans la congrégation des Écoles pies ; plus tard il enseigna la théologie au séminaire de Raab. Appelé ensuite à Rome, il y fut élevé au cardinalat. Il utilisa son séjour dans la ville pontificale en recueillant dans les bibliothèques les matériaux nécessaires à ses travaux sur l'histoire de son pays. Envoyé par Benoît XIV en qualité de légat auprès de Constantin Maurocordato, hospodar le Valachie, il se fit remarquer dans cette mission par ses efforts bien plus que par son succès. A son retour en Hongrie, il alla se fixer à Woricien, où, malgré une faible santé, il continua avec ardeur ses travaux littéraires. La polémique qui s'engagea entre lui et le P. Pray, jésuite, au sujet de l'origine des Huns et des Turks, et qui dura jusqu'à sa mort, fit grande sensation dans le monde littéraire. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus ad probandam piacularium flammaram existentiam* ; Raab, 1738, in-8° ; — *Lapis angularis, sive prænotio physica tho-*

mistica, etc. ; Tyrnau, 1741, in-4° ; — *Pro cultu literarum in Hungaria, ac speciatim civitate diœcesique Nitriensi, Indicatio* ; Rome, 1743, in-4° ; — *De Initii ac Majoribus Hungarorum Commentaria, quibus accedit circa finem libri secundi insigne ac prætantissimum manuscriptum ex Vaticana bibliotheca depromptum hactenus desideratum* ; Ofen, 1748, tome I, in-fol. Les autres volumes jusqu'au IV et dernier se succédèrent à Ofen, de 1753 à 1760, sous les titres suivants : le tome I^{er} : *Exegeticum de Scythiis, Amazonibus, Hunnis atque Magaris, cui accedit alphabeticum Scythicum* ; le tome II : *Attila, videlicet ejusque decessoribus proximis* ; le tome III : *Hunorum Historia, suæ chronologiæ et nativo ordini restituens* ; le tome IV et dernier est relatif à la postérité d'Attila et à des sujets divers se rattachant à l'ensemble de l'œuvre : *Historia episcopatus diœcesis et civitatis Vacienensis, una cum rebus synchronis* ; 1763, in-fol.

Horanyi, *Mem. Hung.*

DESESE. Voyez SÈZE (DE).

DESESSARTS (*Alexis*), controversiste français, né à Paris, en 1687, mort le 12 mai 1774. Il entra dans les ordres, et adopta les doctrines jansénistes. Il prit une part assez active aux discussions soulevées par la bulle *Unigenitus*, et fut, comme on disait alors, appelé et réappelant de cette bulle. On a de lui : *Sentiment de saint Thomas sur la crainte* ; 1735, in-4° ; — *Traité de la venue d'Élie* ; 1737, in-12 ; — *Défense des saints Pères et des auteurs catholiques sur le retour futur d'Élie et sur la véritable intelligence des Écritures* ; 1737, in-12 ; — *Suite de la Défense des saints Pères et des anciens Juifs sur la durée des siècles* ; 1739 ; — *Dissertation où l'on prouve que saint Paul n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu lorsqu'une des parties embrasse la religion chrétienne* ; Paris, 1765, in-12.

Un autre DESESSARTS (*Jean-Baptiste*), surnommé *Poncet*, frère du précédent, entra aussi dans les ordres, et écrivit sur les mêmes matières plusieurs opuscules, dont on peut voir la liste dans l'abbé d'Hébrail et dans Quérard.

L'abbé d'Hébrail, *La France littéraire* de 1769 (I, 1 et 11). — Quérard, *La France littéraire*.

DESESSARTS (*Denis DECHANET*, dit), comédien français, né à Langres, en 1738, mort à Baréges, en brumaire an II (octobre 1793). Il reçut une bonne éducation, acheta une charge de procureur, et l'exerça quelques années dans sa patrie. Venu à Paris pour affaires, un ami le conduisit à la Comédie-Française ; il en sortit enthousiasmé, et résolut de se faire comédien. Il vendit son étude, et s'essaya sur plusieurs théâtres de province. Il ne tarda pas à se faire une réputation dans les emplois connus sous les dénominations de *rondeurs*, de *financiers*, de *man-teaux*, et de *grimes*. Il était à Marseille lorsque la Comédie-Française, sur l'avis de Bellecour

l'appela pour remplacer Bonneval. Desessarts débuta le 4 octobre 1772, dans les rôles de Lisimon, du *Glorieux*, et de Lucas, du *Tuteur*; il fut accepté le 1^{er} avril 1773. Desessarts était extrêmement gros; il lui fallut un véritable talent pour faire supporter au public son obésité. Quand il jouait Orgon du *Tartufe*, il fallait une table faite exprès et plus haute que d'ordinaire pour qu'il pût se cacher dessous. Il avait aussi un fauteuil accommodé pour sa taille : un jour que par oubli ou malice on lui avait mis un fauteuil ordinaire, il s'y jeta sans y prendre garde, et y demeura tellement engagé que pour le délivrer il fallut le traîner dans la coulisse et casser un bras du meuble tenace, à la grande gaieté des spectateurs. Le contraste de son embonpoint prodigieux avec certains rôles qu'il jouait était des plus divertissants. Ainsi, jamais dans Petit-Jean, des *Plai-deurs*, il ne récita ce vers,

Pour moi, je ne dors plus; aussi je deviens maigre, sans exciter l'hilarité de tous ses auditeurs. C'était encore plus remarquable dans *La Réduction de Paris*, drame de Desfontaines. Desessarts y représentait le prévôt des marchands, qui venait solliciter le roi au nom du peuple, *exténué par une longue famine*. En voyant un magistrat si bien nourri, les bons esprits se rassuraient sur le sort des administrés, les fâcheux, au contraire, y voyaient l'explication de la misère générale.

Desessarts, rapportent Étienne et Martainville, était généralement aimé de ses camarades, quoiqu'il supportât quelquefois impatiemment leurs plaisanteries sur sa monstrueuse corpulence. Dugazon surtout semblait s'être fait une joyeuse tâche de mystifier Desessarts. Lorsque la ménagerie du roi perdit l'unique éléphant qu'elle possédait, Dugazon alla prier Desessarts de venir avec lui chez le ministre, pour y jouer un proverbe dans lequel il avait besoin d'un *compère* intelligent. Desessarts y consent, et s'informe du costume qu'il doit prendre. « Mets-toi en grand deuil, lui dit Dugazon; tu es censé représenter un héritier. » Voilà Desessarts en habit noir complet avec des crêpes, des pleureuses, etc. On arrive chez le ministre : « Monseigneur, dit Dugazon, la Comédie-Française a été on ne peut plus sensible à la mort du bel éléphant qui faisait l'ornement de la Ménagerie du roi; et si quelque chose pouvait la consoler, c'est de fournir à sa majesté l'occasion de reconnaître les longs services de notre camarade Desessarts; en un mot, je viens au nom de la Comédie-Française vous demander pour lui la survivance de l'éléphant. » On se figurera difficilement le rire des auditeurs et l'embarras du pauvre Desessarts. Il sortit furieux, et appela Dugazon en duel pour le lendemain. Arrivés au bois de Boulogne, les deux champions mettent l'épée à la main. « Mon ami, dit Dugazon, j'éprouve vraiment un scrupule de me mesurer avec toi; tu me présentes une surface énorme; j'ai trop d'avantage : laisse-moi égaliser la partie. A ces mots, il tire

de sa poche un morceau de craie, trace un rond sur le ventre de Desessarts, et ajoute « Je veux être loyal : tous les coups portés en dehors de ce rond ne compteront pas. » La colère de Desessarts ne tint pas contre cette facétie, et le duel bouffon se termina par un déjeuner que l'impitoyable Dugazon rendit plus bouffon encore. La paix faite, il prend les devants, ordonne le repas chez un restaurateur, où on ne montait que par une allée fort étroite, et s'y rend avec ses camarades avant l'heure indiquée, sans attendre son convive principal; il fait servir, puis chacun se met aux fenêtres pour jouir de l'embarras de Desessarts. Celui-ci arrive enfin, et se trouve arrêté par le peu d'espace que lui offre la porte. Tandis qu'il se tourmente et se tourne en tous sens pour entrer, Dugazon et ses amis le pressent et l'excitent en lui présentant les mets les plus friands. Après avoir bien joui de son impatience et de ses efforts, on eut pitié du pauvre affamé, et le déjeuner fut transporté dans un local plus accessible. Ces deux anecdotes ont fourni le sujet d'un joli vaudeville intitulé *Le Duel et le Déjeuner*. Desessarts était aussi gourmand que vorace : son prodigieux appétit répondait à l'énormité de sa grosseur : il mangeait en un repas ce qui aurait suffi à quatre hommes. Aussi ses transpirations étaient-elles si abondantes, qu'il lui fallait changer de linge d'heure en heure. En 1793, de fréquentes oppressions firent craindre pour sa vie : les médecins lui ordonnèrent les eaux de Barèges; il reçut dans les Pyrénées la nouvelle de l'arrestation en masse de tous ses camarades de la Comédie-Française. Il fut si sensible à cet événement, qu'il en mourut suffoqué presque instantanément.

Desessarts était fort instruit; il avait une mémoire et une présence d'esprit à toute épreuve; une bonhomie mêlée de rudesse, de la gaieté naturelle, du mordant : tels étaient les principaux caractères de son talent. Il excellait dans les comédies de Molière, mais était moins bon dans les pièces modernes; cependant il a créé avec un talent incontestable un grand nombre de rôles, entre autres celui du comte de Bruhall dans *Les Amants généreux*, de Rochon de Chabannes.

A. DE L.

Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français*, III, 108. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*. — Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*.

DESESSARTS (*Nicolas-Toussaint MOYNE*, dit), littérateur français, né à Coutances, le 1^{er} novembre 1744, mort le 5 octobre 1810. Compilateur laborieux et infatigable, mais inexact et superficiel, il fut avocat à Paris, puis libraire éditeur de quelques ouvrages, et auteur de plusieurs autres; tout en s'occupant de littérature, il continua de se charger d'affaires contentieuses, particulièrement auprès de la cour de cassation. On a de lui : *Instruction sur l'ordonnance civile et criminelle*; Paris, 1773, in-8°; — *Causés célèbres, curieuses et intéressantes*

de toutes les cours criminelles du royaume avec les jugements, etc.; Paris, 1773-1789, 196 vol. in-12; — *Les trois Théâtres de Paris, ou abrégé historique de l'établissement de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne et de l'Opéra*; Paris, 1777, in-8°; — *Choix de nouvelles Causes célèbres*; Paris, 1785-87, 15 vol. in-12; — *Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux des peuples anciens et modernes, ou dictionnaire historique et judiciaire, contenant les anecdotes piquantes et les jugements fameux des tribunaux de tous les temps et de toutes les nations*; Paris, 1778-84, 9 vol. in-8°; — *Émile et Sophie, ou les époux désunis, mélodrame en un acte et en prose*; Paris, 1784, in-8°; — *Procès fameux extraits de l'Histoire générale des Tribunaux, etc.*; Paris, 1786-89, 10 vol. in-12; — *Procès fameux jugés depuis et avant la révolution*; Paris, 1796-98, 10 vol. in-12 : il n'y a dans cette collection d'antérieur à l'année 1789 que les procès du général Lally, de Struensee, et de la reine de Danemark Caroline-Mathilde; — *La Morale de l'Adolescence*; Utrecht, 1783, in-8°; — *Dictionnaire universel de Police*; Paris, 1786-90; 8 vol. in-4°; — *Préceptes sur le Beau et le Sublime*; Paris, 1798, in-12; — *Règles et Exemples sur la Prosodie française, sur la versification et le style figuré*; Paris, 1798, in-12; — *Nouveau Dictionnaire bibliographique portatif, ou essai de bibliographie universelle, précédé de conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie*; Paris, 1798, in-8° : ouvrage fort médiocre, reproduit en 1804 avec un nouveau frontispice, et sans autre addition que quatre catalogues de bibliothèques, d'un homme d'État, d'un jurisconsulte, d'un militaire, d'un ministre du culte, par Alex. Barbier; — *La Vie et les Crimes de Robespierre et de ses principaux complices*; Paris, 1798, 2 vol. in-12; — *La Vie et les Crimes de Philippe, duc d'Orléans (Égalité) et son Procès*; Paris, 1802, in-18; — *Abrégé des Vies des Hommes illustres de Plutarque*; Paris, 1798, 3 vol. in-8°; — *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Goût, ou tableau de la littérature ancienne et moderne*; Paris, 1797, 3 vol. in-8°, et *Supplément*, en 1799 : cet ouvrage, peu digne de son titre, fut refondu par l'auteur et par Alexandre Barbier, et reparut, Paris, 1808-1810, 5 vol. in-8°; — *Discours sur l'établissement et les progrès des lettres en France jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1800, in-8°; — *Siècles littéraires de la France, ou Nouveau Dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français morts et vivants jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1800-1801, 6 vol. in-8°, et *Supplément*, 1803. Cet ouvrage offre quelques articles curieux; mais la plupart sont pleins d'omissions et d'erreurs; — *Tableau de la Police de Londres, imprimé dans les Mélanges*

historiques et politiques sur l'Angleterre; Paris, 1802, in-8°; — *Galerie des Orateurs grecs et latins, ou tableau des effets de l'éloquence chez les anciens*. Desessarts a coopéré au *Répertoire universel de Jurisprudence* de Guyot, Paris, 1775, 17 vol. in-4°, ou 81 in-8°, et au *Dictionnaire de Jurisprudence de l'Encyclopédie méthodique*. Comme éditeur il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot; Paris, 1781, 6 vol. in-8°; — *Les Œuvres de Reyrac*; Paris, 1799, in-8°; — *Le Traité de l'Origine des Romans* de Huet, suivi d'une *Dissertation sur les romans français*; Paris, 1799, in-12.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et portat. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

DESESSARTS. Voyez HERBERAY.

DES ESSARTS. Voyez ESSARTS (DES).

DESESSARTZ (*Jean-Charles*), médecin français, né à Bragelogne, près de Bar-sur-Seine, en 1729, mort le 13 avril 1811. Il commença ses études à Tonnerre, et vint les achever à Paris au collège de Beauvais. Il se fit recevoir docteur en médecine à la Faculté de Reims, pratiqua ensuite à Villers-Cotterets et à Noyon, et se fit connaître par le zèle qu'il déploya dans plusieurs épidémies et par les mémoires qu'il adressa à la Faculté de Médecine de Paris. Admis au nombre des membres de cette société, il fut reçu docteur en 1769, nommé professeur de chirurgie en 1770, de pharmacie en 1775, et doyen en 1776. « Desessartz, dit la *Biographie médicale*, mit autant d'ardeur à empêcher la formation de la Société royale de Médecine que Vicq-d'Azyr en mit à la solliciter. Est-il bien vrai qu'il craignit que cette académie ne devint un foyer de haines et de rivalités nuisibles au progrès de l'art? N'est-il pas plus probable qu'il se montrait tout simplement jaloux des privilèges de la Faculté qu'il présidait, et qui ne pouvait voir sans ombrage cette corporation purement scientifique s'élever à côté d'elle, et menacer de la tenir dans l'ombre? » Lorsque l'Institut fut créé, Desessartz en devint membre. On a de lui : *Traité de l'Éducation corporelle des Enfants en bas âge, ou réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure éducation aux citoyens*; Paris, 1760, in-8°; traduit en allemand par Jean-Georges Krueinitz, Berlin, 1763, in-8°. Cet ouvrage, que Rousseau a beaucoup consulté pour la composition de son *Émile*, valut à Desessartz le nom de médecin des enfants; — *Discours à l'ouverture de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris*; Paris, 1778, in-4°; — *Rapports sur les thèses soutenues en 1779*; Paris, 1779, in-4°; — *Exposé des jugements portés sur la Faculté en 1779*; Paris, 1779, in-4°; — *Éloge de Hazon*; 1779, in-4°; — *Éloge de Malouin*; Paris, 1779, in-4°; — *Éloge de Michel*; Paris, 1779, in-4°; — *Extrait de la Notice sur les maladies de*

l'an VI; Paris, 1798, in-8°; — *Observations sur les maladies qui ont régné en France dans l'an VIII*; Paris, 1800, in-8°; — *Sur les Effets de la Musique*; Paris, 1801, in-8°; — *Mémoire sur le Croup*; Paris, 1807, in-8°; — *Discours sur les inhumations précipitées*; Paris, in-8°; — *Annonces sur les moyens de se prémunir contre les dangers de la petite vérole*; Paris, in-8°; — *Sur les préparations mercurielles dans la petite vérole*; Paris, in-8°. La plupart de ces opuscules ont été recueillis avec d'autres du même auteur, sous le titre de: *Recueil de discours, mémoires et observations de médecine clinique*; Paris, 1811, in-8°. Desessartz a encore donné une édition de la *Matière médicale* de Cartheuser, avec des notes; Paris, 1769.

Biographie médicale.

DESFAUCHERETS (*Jean-Louis Brousse*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1742, mort dans la même ville, le 18 février 1808. Fils d'un riche procureur au parlement, nommé Brousse, il cultiva les lettres en amateur, et débuta dans la carrière dramatique à plus de quarante ans. En 1789 il fut nommé lieutenant du maire de Paris, puis en 1791 membre du directoire du département. Il continua quelque temps ses fonctions, et donna sa démission, avec ses collègues, en juillet 1792. Après la terreur, il y rentra en qualité de chef de bureau, et devint ensuite administrateur des hospices. Sous le gouvernement impérial il était censeur au ministère de la police. Il donna au Théâtre-Français : *L'Avare cru bienfaisant*, comédie en cinq actes, en vers, en 1784 : cette pièce, fort médiocre, fut sifflée; — *Le Mariage secret*, comédie en trois actes, en vers, en 1786 : « c'est, dit Quérard, la meilleure pièce de l'auteur; on assure que le comte de Provence, depuis Louis XVIII, a eu la plus grande part à cette pièce. *Le Mariage secret*, nous a-t-on raconté, fut refusé d'abord; le comte de Provence l'ayant appris, écrivit le jour même au premier gentilhomme chargé de la direction du Théâtre-Français qu'il désirait qu'on la reçût; elle fut alors par ordre nise à l'étude et jouée avec succès. » Desfauchers a laissé encore une quinzaine de pièces, jouées en général avec peu de succès et non imprimées; les pièces de vers, des chansons, des contes, les fragments traduits de l'anglais, etc.

Rabbe, Bolsjolin, etc. *Biographie univers. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

DESFIEUX (*François*), révolutionnaire français, né à Bordeaux, en 1755, guillotiné le 4 terminal an II (26 mars 1794). Il était marchand de vins dans sa ville natale, lorsque éclata la révolution. Il se rendit aussitôt à Paris, et ne tarda pas à se faire remarquer par son exaltation révolutionnaire. Il fit partie de la Société des Jacobins, y dénonça successivement La Fayette, Bailly et Dumouriez, et fut un des juges du tribunal institué après le 10 août. Les

Girondins le firent décréter ensuite d'arrestation; mais ce décret fut bientôt après rapporté. Plus tard, Desfieux, convaincu d'avoir formé, avec Hébert et Anacharsis Clootz, un comité qui compromettait la république par des menées ultrarévolutionnaires, fut chassé des Jacobins et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Buchez et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution Française.*

DESFONTAINES (***), littérateur français, qui vivait dans la première moitié du dix-septième siècle, et qu'on croit natif de Caen. On n'a aucune notion sur sa naissance, ses emplois et l'époque de sa mort. Il n'est connu que par ses pièces de théâtre, qui sont toutes au-dessous du médiocre, sous le rapport du plan, de la conduite et de la versification. La première fut *Eurymédon*, ou *l'illustre pirate*, tragi-comédie; Paris (Théâtre-Français), 1637. L'auteur fait ainsi parler Archélas, roi de la Troade, reprochant à sa fille Pasithée sa conduite avec Eurymédon, le fameux pirate :

Vous souffrez toutes fois que seul il vous cajole;
Contre un père, pour lui, vous prenez la parole.
Il baise librement et la bouche et le sein,
Et tout cela chez vous passe pour bon dessein.
Sa conversation est la même innocence,
En parler seulement, c'est commettre une offense.
Malgré ce beau mignon, qui cause tout ceci,
Vos discours changeront dans peu de temps d'Id.

Certes, un pareil style serait mieux placé dans la bouche de Gorgibus admonestant Cathos ou Madelon. On le voit, dans ses tragi-comédies, Desfontaines n'approchait pas plus de Molière que de Corneille. Après cette citation, il ne reste plus qu'à donner le catalogue des autres ouvrages de Desfontaines : *Les heureuses Infortunes de Céliante et Marilinde*, roman; Paris, 1636, in-8°; — *Orphèse, ou la beauté persécutée*, tragi-comédie (Théâtre-Français); 1637; — *La vraie Suite du Cid*; ibid.; — *Hermogène*; ibid., 1638; — *L'Inceste innocent*; Paris, 1638, in-8°; — *Bélisaire*, tragi-comédie; 1641; — *Les Galantes vertueuses*, histoire véritable, arrivée pendant le siège de Turin; ibid., 1642; — *Alcidiane, ou les quatre rivaux*, tragédie; ibid., 1643; — *Paraphrase sur le Memento, homo*; Paris, 1638, in-8°; — *Porsida, ou la suite d'Ibrahim-Bassa*, tragi-comédie; Paris (Théâtre-Français), 1644; — *Ibrahim-Bassa* était une tragédie de Scudéri; — *Saint-Alexis, ou l'illustre Olympie*, tragédie; ibid., 1644; — *Le Martyre de saint Eustache*, tragédie; ibid., 1645; — *l'illustre Comédien, ou le martyre de saint Genes*; ibid.; — *l'illustre Amalazontha*; Paris, 1645, 2 vol. in-8°; — *Bélissante, ou la fidélité reconnue*, tragédie; 1647; — *La véritable Sémiramis*; ibid.; — *Le Poète chrétien passant du Parnasse au Calvaire*; Caen, 1648, in-8°.

Léris, *Dictionnaire des Théâtres.* — Bibliothèque du Théâtre Français.

DEFONTAINES (*Pierre-François GUYDOT*), critique français, né à Rouen, en 1685, mort le 16 décembre 1745. Il fit ses études chez les Jésuites, entra dans les ordres, et professa avec succès la rhétorique au collège de Bourges. Appelé à Paris en 1724, pour travailler au *Journal des Savants*, qui était tombé dans un grand discrédit, il parvint à lui rendre quelque éclat; il publia ensuite, soit seul, soit en société avec Fréron, Granet, Destrées, etc., plusieurs recueils périodiques, parmi lesquels nous ne citerons que *Le Nouvelliste du Parnasse* et les *Observations sur les Écrits nouveaux*. On reproche à l'abbé Desfontaines d'avoir manqué, dans sa critique, de modération et de politesse; on l'accuse de précipitation et de partialité dans ses jugements et de morgue tranchante dans ses décisions. La querelle de Desfontaines avec Voltaire a intéressé toutes les puissances, comme le dit d'Argenson à Voltaire dans une lettre inédite que possède M. Ch. Nisard, et où il ajoute : « N'appréhendez pas de ne les avoir pas toutes pour vous. » Les jugements que Desfontaines avait émis, principalement sur les écrits dramatiques de Voltaire, blessèrent au vif ce dernier, qui lui déclara une guerre implacable. Voici comment ils sont appréciés par un critique judicieux, M. Ch. Nisard : « Les jugements de Desfontaines, pour être la plupart du temps justes au fond et même modérés, n'en étaient pas moins maladroits. Il avait eu jadis des relations assez amicales avec le poète; il lui avait eu depuis des obligations considérables, lesquelles seules eussent dû le désarmer. Peu estimable du côté des mœurs, il avait eu le malheur d'être accusé, d'autres disent même pris en flagrant délit d'un crime que les lois punissaient encore de la peine du feu, commuée par humanité en celle des galères. Mis en prison pour ce fait, Desfontaines écrivit à Voltaire, et implora sa protection. Voltaire s'entremit de bonne grâce, et obtint qu'on étouffât l'affaire. Desfontaines l'en remercia par une lettre la plus expressive et la plus pleine de reconnaissance. Cette lettre subsiste; copie en fut adressée à M. Hérault, lieutenant de police, lorsque, attaqué avec une violence inouïe par Desfontaines dans la *Voltaïromanie*, le poète voulut faire voir au magistrat l'étendue de l'ingratitude de l'abbé par la grandeur du service qu'il lui avait rendu. Desfontaines fut obligé de désavouer son libelle; il n'échappa à un procès criminel qu'à ce prix. C'est ce qui fait que Voltaire répéta si souvent, et non sans quelque raison, qu'il sauva des galères l'abbé Desfontaines. Du reste la guerre continua de part et d'autre, mais avec plus de prudence de la part de Desfontaines. Aussi demeura-t-il bientôt accablé sous les coups de son antagoniste. Il mourut peu d'années après. »

L'abbé Desfontaines se recommande d'ailleurs par la facilité et la pureté de son style; mais la rapidité avec laquelle il travaillait l'empêchait

de donner à ses productions une élégance soutenue, et l'exposait à tomber dans la platitude. Ses ouvrages sont, outre ceux que nous avons cités : un *Dictionnaire néologique*, une traduction de *Gulliver*, et une traduction de l'*Énéide*, qui est encore assez estimée aujourd'hui. X.

Barbier. *Dict. des Anonymes*. — De la Porte, *L'Esprit de l'abbé Desfontaines*; 1757, 4 vol. in-12. — C. Nisard. *Les Ennemis de Voltaire*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

DEFONTAINES (*René LOUCHE*), célèbre naturaliste français, né en Bretagne, vers la fin de 1751 ou vers le commencement de 1752, au houg de Tremblay (Ile-et-Vilaine), mort le 16 novembre 1833. Il commença ses études au lieu même de sa naissance, et, comme Linné, fut jugé incapable d'aborder sérieusement les lettres et les sciences. Ce jugement par bonheur n'était pas sans appel. L'enfant entra au collège de Rennes, où, mieux conduit et jaloux de démentir le fâcheux horoscope qu'on avait tiré de lui, il prit place parmi les meilleurs élèves de sa classe. Il en sortit après avoir fait d'excellentes études, et les ouvrages qu'il publia en témoigneraient au besoin. On y trouve à un très-haut degré la clarté et la précision, qualités rares, exigées pour le *latin descriptif*, que trop de gens dédaignent, et qui pourtant à ses degrés de perfection. Il fut reçu docteur en médecine à trente ans seulement. Entraîné vers la botanique par un goût invincible, que favorisaient ses maîtres, au premier rang desquels il est juste de placer Lemonnier, dont il devint l'ami, Desfontaines fut élu membre de l'Académie des Sciences l'année même qui suivit sa réception au doctorat, et à la suite de travaux peu importants; mais il justifia bientôt cette haute preuve d'estime. A cette époque on admettait à l'Académie les jeunes gens dont la capacité était seulement reconnue, dans l'espérance qu'ils s'efforceraient de mériter le choix qu'on avait fait d'eux. Cette manière chancelante de procéder donnait à l'Académie des membres jeunes, qui imprimaient à ses travaux une activité merveilleuse. Le désir de s'illustrer, très-vif même dans un cœur modeste, décida Desfontaines à faire un voyage d'exploration en Barbarie, depuis les frontières de Tripoli jusqu'à celles de Maroc, pays inhospitalier, qui jusque alors n'avait été parcouru que par le D^r Shaw. On lui accorda les fonds nécessaires, et il partit, encouragé par M. de Keréy, alors consul à Alger, qui lui promit une protection efficace, et qui tint parole. L'Académie donna ses instructions au voyageur, qui partit le 6 août 1783. Ce voyage fut heureux. Desfontaines explora la région de l'Afrique qu'il s'était proposé de voir, des bords de la mer jusqu'aux plus hautes sommités de l'Atlas, dont il descendit les pentes méridionales pour s'avancer jusque vers les limites du désert de Sahara, accompagnant les deys qui se portaient sur tous les points du territoire pour y recueillir les impôts. Pendant

les deux années que dura ce voyage, Desfontaines fit une abondante récolte de plantes, d'insectes et d'animaux, notant soigneusement tout ce qui pouvait se rapporter aux sciences naturelles, à l'histoire et à la géographie. La relation de ce voyage, confiée à Louis XVI, qui s'était intéressé au voyageur, fut perdue par ce monarque; et comme il n'y en avait pas de copie, elle ne put être publiée: rien n'est plus regrettable. Aussi véridique que Tournefort et non moins instruit, il eût laissé des documents utiles sur les hommes et sur les choses, et nous eussions pu tirer un parti avantageux de ces renseignements durant les premiers temps de notre conquête de l'Algérie. Quelques fragments à la vérité en ont été publiés en 1830, dans les *Annales des Voyages*; mais ce n'est guère qu'une spéculation de librairie, et Desfontaines regrettait amèrement d'avoir confié les débris de sa relation, imprimés sans aucun soin, et avec des fautes grossières, qui en altèrent le sens. Rentré en France en 1785 avec des matériaux précieux d'étude, il se mit avec ardeur au travail, et devint professeur au Jardin des Plantes l'année suivante. Buffon le donna pour successeur au botaniste Lemonnier. Cette nomination le mit au comble de ses vœux, et le Jardin devint son univers. Rappelé à l'Académie des Sciences, lorsqu'elle fut rétablie comme une classe de l'Institut, il fut plusieurs fois élevé à la présidence de cette compagnie et à la direction de l'administration du Muséum d'Histoire Naturelle. Il atteignit la vieillesse sans qu'aucun incident remarquable vint interrompre le cours de ses travaux, qui étaient pour lui des moments de récréation. Comme Lamarck, dont il était l'ami, il perdit la vue dans les dernières années de sa vie, et il cherchait à reconnaître au tact les plantes qui lui étaient apportées des serres; ne pouvant voir ces productions, qu'il connaissait si bien, il voulait du moins les toucher, comme si elles eussent été sensibles à ses caresses. Desfontaines mourut à l'âge d'environ quatre-vingt-un ans; il s'était marié fort tard, et laissa une fille, objet de ses dernières sollicitudes, qu'il unit en expirant à son neveu, ingénieur des ponts et chaussées. Desfontaines était aimé de tous ceux qui l'entouraient, et tous les jeunes botanistes au début de leur carrière allaient lui demander les conseils et des encouragements. L'auteur même de cet article fut assez heureux pour recevoir les uns et les autres. Cet illustre botaniste avait une grande douceur de caractère et beaucoup de timidité; cependant, il retrouvait au besoin de l'énergie, et il la puisait dans son cœur. Il en donna des preuves éclatantes en faisant pendant la période la plus sanglante de la révolution des démarches pour arracher les naturalistes Ramond et Lhéritier aux fers et à la mort. On écoute la parole de cet homme de bien. A cette époque désastreuse l'héroïsme de l'amitié et du dévouement touchait parfois les

cœurs les plus endurcis; tout sentiment d'humanité n'était pas éteint: il sommeillait, et il n'était pas rare qu'il se réveillât. Considéré comme professeur, Desfontaines portait en chaire la simplicité de langage qu'il avait hors de la chaire dans ses conversations. Il ne visait point à l'effet, mais sa parole était claire; et comme il savait beaucoup, il apprenait beaucoup à ses auditeurs. L'école de botanique, qu'il s'efforçait de rendre correcte, lui prit beaucoup de temps. Les catalogues qu'il publia sont de véritables ouvrages, dans lesquels ont été décrites plusieurs plantes nouvelles venues des pays lointains. Peut-être eût-il produit des travaux plus considérables s'il eût donné moins de temps à la tenue des collections des plantes vivantes; mais il était avant tout homme de devoir et de conscience. La vie de labeur de Desfontaines embrasse près d'un demi-siècle, s'étendant de 1786 à 1832. Les sujets qu'il traita appartiennent surtout à la botanique descriptive, mais non exclusivement. On lui doit en zoologie: un *Mémoire sur quelques espèces nouvelles d'oiseaux des côtes de Barbarie*, inséré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences en 1787; — en botanique littéraire: un travail *Sur l'Arbre des Lophophages*, inséré dans le même recueil l'année suivante; — en physiologie végétale et en organographie: des *Observations sur l'irritabilité des organes sexuels d'un grand nombre de plantes*, et des *Observations sur l'organisation et l'accroissement du bois*, même recueil, années 1787 et 1788; enfin, un *Mémoire sur l'organisation des monocotylédones, ou plantes à une feuille séminale*, dans le tome 1^{er} des Mémoires de l'Institut; — en botanique appliquée: des *Observations sur le chêne ballole, ou à glands doux, du mont Atlas*, arbre commun en Espagne, où il a très-vraisemblablement été transporté par les Maures durant leur longue occupation. Desfontaines est le créateur d'un grand nombre d'espèces et de genres nouveaux, décrits dans des mémoires isolés, courts, mais substantiels, insérés de 1802 à 1824 dans les *Annales* et dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle*. Le principal ouvrage de Desfontaines est la *Flora Atlantica, sive historiaplantarum quæ in Atlante agro Tunetano Algeriensi crescunt*; Paris, 1778, 2 vol. in-4^o; avec 260 planches gravées. Il est dédié au professeur Lemonnier, *amico carissimo, fautori optimo*. Une préface, dans laquelle l'auteur trace les limites de son voyage, et où l'on aurait voulu qu'il en indiquât au moins les incidents, précède le corps de l'ouvrage. Il y est dit seulement qu'il a recueilli, dans un séjour de deux ans exécuté en Barbarie, *non sine molestiis et difficultatibus*, 1,600 espèces de plantes, rangées d'après le système de Linné; il s'en trouve parmi elles environ 300 jusque alors non décrites. Les descriptions sont très-bien faites, et peuvent servir

de modèle encore aujourd'hui; elles sont parfois accompagnées d'annotations importantes. Les gravures, exécutées pour la plupart sur les dessins de Redouté, sont très-bonnes, et reproduisent fidèlement, et souvent même avec élégance, le port de la plante. On y voudrait trouver plus de détails analytiques; mais Desfontaines était à cet égard de l'école de Tournefort, et nul ne faisait mieux alors. On lui doit encore *Fragments du Cours de Botanique et de Physique végétale*, imprimés dans la *Décade philosophique*, années 1794 à 1796; — *Descriptions de plantes rares qui ont fleuri en l'an X dans le jardin et dans les serres du Muséum*, cinq articles publiés dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris*, tom. I et II; — *Choix de plantes du Corollaire de Tournefort*, gravées sur les dessins d'Aubriet; onze articles (dans le recueil cité plus haut, tom. X, XI et XII), réunis en un volume in-4°: c'est une dette qu'il a voulu payer à la mémoire de Tournefort; — *Histoire des arbres et des arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France*; 2 vol. in-8°, Paris, 1809; — trois éditions successives du *Catalogue du Jardin des Plantes de Paris*; la dernière en latin, sous ce titre: *Catalogus Horti Parisiensis, cum adnotationibus de plantis novis aut minus cognitis*; in-8°; Paris, 1829, avec un supplément, qui a paru en 1832. Tel est l'aperçu rapide du résultat de cette vie de labeur, et il en est peu qui aient été mieux remplies. Les titres de Desfontaines à l'estime de la postérité sont très-légitimes, et reposent principalement sur la publication de la *Flore Atlantique*, dont le mérite a eu pour juges et pour admirateurs les botanistes qui ont exploré l'Algérie et qui se sont trouvés réduits à glaner là où Desfontaines avait moissonné. Enfin ce botaniste a le premier, et dès 1796, présenté un mémoire sur l'organisation des monocotylédones, travail dont les idées neuves le placèrent très-haut dans l'opinion des savants, et préparèrent sur ce même sujet, plus approfondi, une foule de mémoires qui valurent à leurs auteurs une célébrité à laquelle il semblait les convier en leur ouvrant une route nouvelle.

Trois genres ont été consacrés à la mémoire de Desfontaines: *Fontanesia*, par La Billardière, l'un de ses meilleurs amis; *Desfontainia*, par Ruiz et Pavon, et *Desfontana* appliqué par Arrabida à une plante du Brésil. Il y a même un genre *Louichea*, créé par Lhéritier dans la famille des chénopodées. Ce botaniste, voulant payer à Desfontaines sa dette d'affection et de reconnaissance, et trouvant déjà en botanique des *Fontanesia* et des *Desfontana*, se vit réduit, faute de mieux, à se servir de l'ancien nom patronymique de Desfontaines pour créer son genre.

A. FÉE.

Biographie des Naturalistes, dans le *Dict. univ. des Sciences naturelles*. — *Doc. part.*

DESFONTAINES LA VALLÉE, Voy. LA VALLÉE.

* **DESFORGES** (...), chanoine à Étampes, littérateur français, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il occupa un instant l'attention publique par des extravagances dont il fut plus d'une fois victime. En 1758 il fit paraître deux petits volumes, qui devaient soulever et soulever contre lui l'indignation et les foudres ecclésiastiques. Ils avaient pour titre: *Avantages du Mariage, et combien il est nécessaire et salutaire aux prêtres et aux évêques de ce temps-ci d'épouser une fille chrétienne*. Un arrêt du parlement condamna l'ouvrage à être brûlé par la main du bourreau. Quant à l'auteur, il fut mis à la Bastille, d'où il fut transféré dans le séminaire de Sens. Grimm ajoute que, pour prouver son attachement à sa doctrine, Desforges épousa une fille chrétienne; ce qui paraît être une plaisanterie. Les loisirs que lui procurèrent ces deux résidences forcées lui permirent d'étudier à fond l'amour des hirondelles: il les chanta avec une verve si désordonnée, que l'on arrêta la publication de son poème. Il se jeta alors dans la mécanique. Sa première idée fut de donner des ailes à un paysan: il l'empluma de la tête aux pieds, le fit monter au haut d'un clocher et lui dit de s'élaner hardiment dans l'espace. Notre homme ne fut pas de cet avis, et refusa de tenter l'aventure. Ce fut alors que l'abbé Desforges eut recours à sa gondole volante, et ouvrit une souscription, dont il avait fixé le chiffre à cent mille francs. Les fonds furent faits et déposés chez un notaire. Il fallut bien s'exécuter. Le chanoine se fait alors porter par quatre paysans sur une hauteur, près d'Étampes; le signal est donné, la gondole est livrée à elle-même; mais, au lieu de décrire dans l'espace une ligne horizontale, elle tomba lourdement à terre, entraînant le nouvel Icare, qui en fut quitte pour une légère contusion au coude. « On ne brûlera jamais le chanoine comme sorcier, dit Grimm. Tout ce qu'il sait de magie se réduit à une chose très-simple: il a fabriqué une espèce de gondole d'osier, il l'a enduite de plumes, il l'a surmontée d'un parasol de plumes; il s'y campe avec deux rames à longues plumes, et il espère, à force de ramer, de se soutenir dans les airs et de les traverser. Le miracle ne s'est pas encore fait, mais il peut se faire encore, et la foi du chanoine se sentira malgré sa culbute. » Voici comment l'abbé Galiani mandait à madame d'Épinay, en réponse à une lettre où celle-ci l'entretenait fort au long sur Desforges, les rêveries matrimoniales et la malencontreuse expérience du chanoine: « Votre chanoine d'Étampes a pris trop de place dans votre lettre, et pas assez dans les airs. J'aurais mieux aimé la trouver remplie de détails sur Gleichen ou sur Grimm. Enfin, il m'a fait chercher pourquoi tous les fanatiques aiment le mariage-concubinage, témoin l'abbé de Saint-Pierre, Luther, Descartes, Rousseau et votre chanoine; pourquoi tous les grands caractères aiment le libertinage, témoins César,

Auguste, Laurent de Médois, Henri IV, etc. Voici pourquoi : le fanatique est heureux lorsqu'il est fixé à ses idées ; il n'aime pas à s'en détourner : rien ne tranquillise tant qu'une gouvernante. Les grands hommes aiment le tumulte des idées, et ils n'en délassent qu'en entrant dans un autre tourbillon encore plus violent. La galanterie est de toutes les tempêtes la plus orageuse ; elle fait leur délassement. — Je crois qu'on pourra voler dans les airs, si on découvre un ressort d'une force presque infinie. Je crois que les ailes d'un homme devraient être de quatre-vingts pieds d'envergure ; une machine pesant autant qu'un homme et un homme dessus demandent cent soixante pieds. Il est difficile de faire une plume roide et légère de la moitié de cette étendue ; aussi nous ne volerons pas de longtemps. » Cette lettre est datée du 24 octobre 1772. Les ballons aérostatiques ne remontent qu'à 1783 : ils furent, par un autre moyen, la réalisation ingénieuse de la tentative burlesque du chanoine d'Étampes.

Gustave DERNOIRESTERRES.

* *Correspondance de Grimm*, t. II, VIII. — *Correspondance inédite de l'abbé Galiani avec madame d'Épinay*, t. II. — Mercier, *tableau de Paris*, à l'article : *Amour du Merveilleux* (édit. Pagnerre et Lecou). — *Mémoires secrets de Bachaumont*, t. VI.

DESFORGES, littérateur français, né vers 1710, mort au mois d'août 1768. Arrêté en 1749, comme auteur de vers injurieux pour le roi, il fut trois ans enfermé au Mont Saint-Michel, et passa cinq mois dans la plus rigoureuse captivité. M. de Broglie, abbé du Mont Saint-Michel, eut pitié du malheureux prisonnier, obtint sa mise en liberté, et le donna pour secrétaire à son neveu, le maréchal de Broglie. Desforges devint plus tard commissaire des guerres. Avant son arrestation, il avait publié les opuscules suivants : *Le Rival secrétaire*, comédie en un acte et en vers, représentée à Paris en 1737, imprimée l'année suivante ; — une *Critique de Sémiramis* ; Paris, 1748, in-8° ; — *Natilica, conte indien, ou critique de Catilina* ; Paris, 1749, in-12.

Bachaumont, *Mémoires secrets*. — Chaudon et Delandine, *Diction. univ. et critique*.

DESFORGES (*Pierre-Jean-Baptiste Choudard*), littérateur français, né à Paris, le 15 septembre 1746, mort à Paris, le 13 août 1806. D'après ses aveux, il était fils adultérin d'une riche marchande faïencière et du célèbre docteur A. Petit. Celui-ci lui fit faire de bonnes études, commencées au collège Mazarin et achevées à Beauvais, sous l'abbé Delille, Lagrange et Thomas. Dès l'âge de neuf ans il composa deux tragédies sur *Tantale* et *Pélops* et *La Mort de Jérémie*. Ce fait est arrivé à d'autres écoliers ; mais on doit constater qu'outre cette précocité, il avait d'évidentes dispositions poétiques, une grande verve et une riche imagination. Sa jeunesse fut fort agitée ; des liaisons galantes et des aventures scandaleuses nuisirent beaucoup à ses études, et comprimèrent

l'essor de son talent. Le docteur Petit voulut lui faire apprendre la médecine ; mais cette science était trop sérieuse pour son esprit mobile. Desforges essaya ensuite de la peinture, et suivit quelque temps les leçons de Vien. Là encore il s'arrêta devant les difficultés du véritable art, et n'écouta plus que sa passion pour le plaisir. Son esprit, sa vivacité, ses talents lui procurèrent la connaissance de quelques jeunes seigneurs, dont il contracta les goûts sans avoir le moyen de les satisfaire. La ruine de son protecteur et la mort de son père putatif le forcèrent à chercher des ressources dans le travail. Il ne trouva rien de mieux à faire pour subsister que de copier de la musique, et traduisit des ariettes italiennes à douze francs la pièce. Il renonça à cette ressource, peu lucrative, pour entrer dans les bureaux du lieutenant de police ; la position n'était guère plus heureuse. Desforges, qui avait fait représenter avec beaucoup de succès en 1768, sur le théâtre de Nicolet, une farce intitulée : *A bon chat bon rat*, se décida à monter sur la scène. Il débuta le 25 janvier 1769 à la Comédie-Italienne, dans les rôles d'*amoureux*, appelés à cette époque les *Clairval*, du nom de l'acteur qui avait le mieux rempli ce genre jusque là. Bien fait, d'une figure agréable, Desforges fut bien accueilli du public. Quoique reçu aux Italiens, il s'enrôla pour Amiens, dans une troupe ambulante, courut la province, toujours plus occupé d'intrigues et d'aventures que de l'étude de la partie créatrice de sa profession. Rien n'a donc jamais révélé en lui un grand comédien ; mais comme auteur il s'est toujours maintenu à un rang distingué. En 1778 il donna à Bordeaux *Richard et d'Erlet*, comédie en cinq actes et en vers ; cette pièce eut du succès, mais les allusions satiriques qu'elle renfermait contre quelques personnages de la cour en firent défendre par le garde des sceaux la représentation à Paris. Desforges fut attaché au théâtre de Marseille vers 1772, lors d'une scène sanglante qui eut lieu à l'occasion d'une représentation de *Zémire et Azor*, scène qu'il a décrite avec intérêt et vivacité dans son roman du *Poète*, et dans laquelle le parterre soulevé contre l'autorité ne fut réduit que par l'intervention de la force militaire, qui tua ou blessa plusieurs spectateurs. Desforges s'était marié en 1775, durant ses courses dramatiques. En 1779, entraîné par son inconstance naturelle, et peut-être aussi par le récit des faveurs dont l'impératrice Catherine II comblait les acteurs français, il partit pour Saint-Petersbourg avec son épouse. L'impératrice lui accorda en effet quatre mille roubles de traitement et beaucoup de loisirs. Ne jouant que rarement, il employa son temps à la composition de plusieurs ouvrages dramatiques, dont les manuscrits lui furent fâcheusement volés lors de son retour en France, en 1782. Depuis cette époque il quitta le théâtre, et se consacra exclusivement aux lettres. Sa femme demeura au Théâtre-Italien, sous le nom de madame Philippe. Desforges divorça

avec elle (1), et se remaria (2) peu après. Parmi les nombreux ouvrages de ce littérateur, on cite : *Les deux Portraits*, comédie en un acte et en vers; Marseille, 1774, Nantes, 1775, et Paris, 1783, in-8°; — *Richard et d'Erlet*, comédie en cinq actes et en vers; Bordeaux, 1778, et Toulouse, 1779, in-8°; — *La Voix du Cœur*, divertissement en un acte, mêlé de chants et de danses, à l'occasion du passage de Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII); Bordeaux, 1778, in-8°; — *Tom Jones à Londres*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1782 et 1785, in-8°: cette pièce fait encore partie du répertoire du Théâtre-Français. Voici le jugement qu'en porte La Harpe : « Desforges, qui avait pris son sujet dans le roman de Fielding, doit sans doute beaucoup au romancier anglais; mais c'est en homme d'esprit qu'il a mis en œuvre le fonds qu'il avait à faire valoir. La marche de la pièce est facile, les situations sont intéressantes et bien ménagées; le dialogue est rapide et animé, le style en général ingénieux et facile; beaucoup de jolis vers et peu de mauvais goût; les principaux caractères sont bien soutenus; celui de lord Fellamar, qu'il s'est rendu propre et qu'il a fort embelli, lui fait surtout honneur. » Cet éloge de La Harpe peut s'appliquer à toutes les productions dramatiques de Desforges, et fait parfaitement connaître le genre de talent de cet auteur; — *Les Marins, ou le médiateur maladroît*, comédie en cinq actes et en vers; Théâtre-Français, Paris, 1783: cette pièce n'eut pas de succès; — *Théodore et Paulin*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, musique de Grétry, représentée le 18 mars 1783: cette pièce, malgré le charme de la musique, n'est pas restée au théâtre; — *Le Temple de l'Hymen*, comédie épisodique, en trois actes et en vers, représentée le 4 juin 1783; — *L'Épreuve villageoise*, opéra-bouffon en deux actes, musique de Grétry; Paris, le 4 juin 1783, in-8°: cette pièce, qui n'est qu'un remaniement de *Théodore et Paulin*, fut jouée fort longtemps et fructueusement; — *La Femme jalouse*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1785, 1812 et 1817, in-8°: cette comédie offre un grand intérêt, de l'action, des caractères bien tracés, un style facile; on la revoit avec plaisir; — *L'Amitié au Village*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes, musique de Philidor, représentée le 31 octobre 1785; — *Féodor et Lisingka, ou Novogorod sauvée*, drame en trois actes, représenté le 3 octobre 1786; Paris, 1787, in-8°; — *La Rencontre imprévue*, compliment dramatique en un acte et en vers; Paris, 1786-1787, in-8°; — *Tom Jones et Fellamar*, suite de *Tom Jones à Londres*, comédie en cinq et en vers, jouée en avril 1787; Paris, 1788, in-8°: cette suite est bien inférieure à la première partie; — *Les Promesses de Mariage*, opéra-comique en deux actes, musique de Lebreton, représentée

le 4 juillet 1787; Paris, 1787, in-8°: cet opéra est la suite de *L'Épreuve villageoise*; — *Césarine et Victor, ou les époux au berceau*, comédie en trois actes et en vers, représentée le 21 octobre 1788; Paris, an ix (1801), in-8°; — *Jeanne d'Arc à Orléans*, drame historique en trois actes et en vers, mêlé d'ariettes, représenté en mai 1790; — *Joconde*, opéra en trois actes, musique de Jadin, représenté sur le théâtre de la foire Saint-Germain, le 14 septembre 1790: le succès de cet opéra s'est prolongé jusqu'à nos jours. — *Le Sourd, ou l'auberge pleine*, comédie en trois actes, représentée sur le théâtre Montansier, en 1790; Paris, 1793, 1794, 1795, 1799 et 1824, in-8°: cette pièce, qui enrichit le théâtre qui la représenta, fut payée cinquante francs seulement à son auteur; — *La Perruque de laine*, comédie en trois actes, jouée sans succès sur le même théâtre; — *L'Épouse imprudente*, comédie en cinq actes et en vers; 1790; — *Grisélidis*, opéra en trois actes, imité du conte d'Imbert, représenté en janvier 1791; — *Le Tuteur célibataire*; 1791; — *Alisbelle, ou les crimes de la féodalité*, opéra en trois actes, musique de Jadin; Paris, 1794, in-8°: cette pièce eut une grande vogue lors de ses premières représentations; — *La Liberté et l'Égalité rendues à la terre*, opéra en trois actes, avec Sicard; Paris, 1794, in-8°; — *Le Manuel d'Épictète et le tableau de Cébès*, trad. du grec en vers; Paris, 1797, in-4°; — *Les Maris jaloux*, comédie en cinq actes et en vers, jouée sur le théâtre de la République, en 1798; — *Le Poète, ou mémoires d'un homme de lettres*, écrits par lui-même; Paris, 1798, 4 vol. in-12, Hambourg, 1799, 3 vol. in-18, et Paris, 1819, 5 vol. in-12. Cet ouvrage est écrit avec une grande verve; mais il est fâcheux qu'elle ait été dépensée à reproduire les écarts d'une jeunesse très-débauchée. Les tableaux de Desforges ont toute la chaleur qu'une imagination vive peut donner aux réminiscences de la vérité; rien n'a arrêté sa fougueuse licence, ni la mémoire de sa mère, ni l'honneur de sa sœur. On a quelquefois comparé *Le Poète* à *Faustbas*: l'avantage resté à l'œuvre de Louvet, qui, par l'élégance du style et le choix des personnages, s'est presque fait pardonner l'immoralité de son sujet; — *Eugène et Eugénie, ou la Surprise conjugale, histoire de deux enfants d'une nuit d'erreur de leurs parents*; Paris, 1798 et 1799, 4 vol. in-12; — *Édouard et Arabelle, ou l'élève de l'infortuné et de l'amour, ouvrage tiré des mémoires secrets de deux familles anglaises*; Paris, 1799, 2 vol. in-12; — *Les Mille et un Souvenirs, ou les veillées conjugales; recueil d'anecdotes véritables, galantes, sérieuses, bouffonnes, comiques, tragiques, nationales, etc.*; Paris, 1799, 4 vol. in-12, et 1819, 5 vol.: ce recueil contient plusieurs aventures de l'auteur; — *Adelphine de Rostanges, ou la mère qui ne fut point épouse*, histoire véritable; Paris, 1799,

(1) Elle mourut en 1802.

(2) La seconde M^{me} Desforges mourut en mars 1814.

2 vol. in-12. Desforges a laissé en manuscrit une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, et une traduction également en vers de *Mé-tastase*. Les romans de Desforges ont été publiés réunis; Paris, 1819, 18 vol. in-12. A. DE L.

Les Siècles littéraires. — Rabbe, etc., *Biographie portative des Contemporains*.

DESFORGES-MAILLARD (Paul), poète français, né au Croisic, en Bretagne, en 1699, mort à Paris, en 1772. Ses premières poésies, adressées à des journaux littéraires, n'eurent aucun succès. N'ayant pas réussi sous son nom, il s'avisait, vers 1732, d'écrire des lettres en prose et en vers sous le nom de *Mlle Malcrais de la Vigne*. Les poètes du temps, trompés par la supercherie, adressèrent, par l'entremise du *Mercur*, des compliments et même des déclarations d'amour à la prétendue *Mlle Malcrais*. Destouches célébra de ses beaux yeux le feu charmant, et Voltaire lui écrivit en lui voyant l'*Histoire de Charles XII* :

Toi, dont la voix brillante a volé sur nos rives ;
Toi, qui tiens dans Paris nos muses attentives ;
Qui sais si bien associer
Et la science et l'art de plaire,
Et les talents de Deshoulière
Et les études de Daëter,
J'ose envoyer aux pieds de ta muse divine
Quelques faibles écrits, enfants de mon repos ;
Charles tui seulement l'objet de mes travaux ;
Henri Quatre fut mon héros,
Et tu seras mon héroïne !

Cette mystification ne pouvait se prolonger indéfiniment. Desforges quitta le masque, et fut sifflé par ses anciens adorateurs. Ce singulier épisode devint le sujet de la *Métromanie*, chef-d'œuvre de Piron. On a de lui : *Poésies de Mlle Malcrais de la Vigne*; Paris, 1735, in-12; — *Poésies françaises et latines sur la prise de Berg-op-Zoom*; 1748, in-12; — *Œuvres en vers et en prose*; Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12.

Voltaire, *Correspondance.* — Miorcec de Kerdanet, *Notices sur les écrivains de la Bretagne*.

DESFOURNEAUX (Edme-Étienne BORNE), baron puis comte, général français, né à Vézelay (Yonne), le 22 avril 1767, mort à Paris, en 1849. Soldat au régiment de Conti infanterie le 14 mai 1787, il fut nommé sergent le 3 octobre suivant, et deux ans après, étant en garnison à Amiens, il fit preuve d'un tel courage en dissipant un mouvement insurrectionnel, que les autorités de la ville lui offrirent une montre d'or sur laquelle étaient gravés ces mots : « Au brave Desfourneaux, » et que le ministre de la guerre le nomma sous-lieutenant le 25 décembre 1790. Arrivé successivement au grade de lieutenant-colonel (31 janvier 1792), il fut envoyé à Saint-Domingue, et y rendit des services éclatants. Lors de la rupture entre la république et l'Espagne, les troupes de cette puissance envahirent la partie française de Saint-Domingue. Le général Desfourneaux les attaqua, et gagna, le 22 août 1794, près de Saint-Michel, la plus sanglante bataille dont les Antilles aient gardé le

souvenir. Un décret de la Convention, du 11 décembre suivant, le confirma dans le rang de général en chef. Accusé ensuite par Sonthonax et Polverel, pour avoir renvoyé un bataillon d'Espagnols auxquels la liberté avait été promise, il fut mis en jugement après quatre mois de cachot, et acquitté sur-le-champ. Il se disposait à revenir en France, lorsque le Port-au-Prince fut attaqué par une flotte anglaise. Alors, reprenant le commandement, il battit les Anglais, qui se sauvèrent à la Jamaïque. Il s'embarqua ensuite pour la France, sous pavillon neutre; mais une frégate anglaise arrêta le bâtiment. Tous les passagers, hors Desfourneaux et ses deux aides de camp, se laissèrent séduire, et passèrent dans les rangs ennemis. Les Anglais profitèrent de l'absence du général pour attaquer de nouveau Saint-Domingue, et cette fois ce fut avec des succès rapides. Le Directoire exécutif, sur l'avis de Truguet, confia à Desfourneaux le commandement d'une nouvelle expédition. Des chefs noirs, qui avaient combattu sous ses ordres, lui offrirent leur médiation près des troupes rebelles, et le général en chef eut bientôt une armée de 28,000 hommes, qui força les Anglais d'évacuer Saint-Domingue. Le 7 juillet 1797, il fut décrété au corps législatif que le général Desfourneaux et son armée avaient bien mérité de la patrie. En 1798 il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, et en moins de deux ans il la rendit à son ancienne splendeur. Ce ne fut qu'après son départ que les Anglais osèrent attaquer cette colonie. Revenu en Europe, Desfourneaux reçut du premier consul le commandement des renforts envoyés en Égypte. Il s'embarqua en 1801, sur *L'Africaine*; mais cette frégate fut prise par les Anglais dans le détroit de Gibraltar, après un combat des plus meurtriers, où l'intrépide général vit périr ses trois aides de camp, son frère, son neveu, et où lui-même fut blessé à la poitrine. Il revint en France prisonnier sur parole, fut promptement échangé, et reparut encore en 1802 sur la terre d'Haïti. On sait combien l'expédition du général Leclerc fut malheureuse; elle ne fit qu'ajouter à la gloire de Desfourneaux, qui ne commandait plus en chef. Partout il fut victorieux, et conserva seul son artillerie, en s'attelant lui-même aux pièces. Cependant Maurepas, Christophe, se soulevèrent, et peu après Toussaint-Louverture, que Desfourneaux avait battu plusieurs fois, se rendit. Aussi, lorsque le brave général reparut devant Napoléon, ces paroles flatteuses lui furent adressées : « Vous vous êtes bien battu, vous avez fait de grandes choses; je m'en souviendrai. » Cependant il fut oublié, parce qu'il ne voulut jamais devenir courtisan. Élue en 1811 député de l'Yonne au corps législatif, il fut promu en 1813 à la vice-présidence de cette assemblée. Il fit partie en 1814 de la chambre des députés, en 1815 de celle des représentants, et commanda lors de la seconde invasion les troupes qui occupaient les hauteurs de Mont-

martre. Quoique mis en non-activité le 1^{er} août 1815, et admis à la retraite le 30 décembre 1818, il reçut de Louis XVIII le titre de comte. Remis en disponibilité le 1^{er} avril 1820, il rentra définitivement en retraite le 19 août 1831. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile, côté ouest.

Archives de la guerre. — Le Bas, *Diction. encycl. de la France.*

DESFOURS DE LA GENETIÈRE (*Charles-François*), écrivain janséniste français, né à Lyon, vers 1757, mort le 31 août 1819. Élevé au collège de Juilly, et imbu de bonne heure des principes jansénistes, il consacra sa fortune et sa vie à soutenir la doctrine de cette secte. Il se montra partisan zélé des convulsions, qui après avoir fait scandale à Paris, vers le milieu du dix-huitième siècle, se sont mystérieusement perpétuées jusqu'à nos jours. Il regarda la révolution comme un châtement infligé à la France et aux Bourbons pour avoir persécuté les disciples de Port-Royal. Il se prononça contre le concordat de 1802, et refusa de reconnaître la nouvelle organisation de l'Église de France. Cette opposition le fit enfermer au Temple pendant six mois. « Malgré son exaltation, dit la *Biographie univ. des Contemporains*, Desfours ne donna point dans les condamnable excès de beaucoup de convulsionnistes; ses mœurs furent toujours pures et même austères. La plus grande partie de son temps s'écoulait dans le jeûne et dans la prière : la conversion du peuple juif au christianisme, qui est le grand but de l'œuvre des convulsions; le préoccupait fortement, et il porta son zèle si loin qu'il fallut toute l'improbation de sa famille et de ses amis pour le détourner d'épouser une jeune israélite. Dans les dernières années de sa vie, divisé d'opinions avec ses frères et ses amis, en proie au chagrin et à l'exaltation de sa tête, tombé dans l'indigence la plus profonde, il se retira chez une vieille demoiselle de la ville de Lyon, et y mourut, à l'âge de soixante-deux ans. Il ne voulut recevoir les secours de la religion que d'un prêtre dissident : aussi le clergé de sa paroisse s'abstint-il d'assister à son convoi. Mais ses partisans en firent un saint; ils se disputèrent ses vêtements, se partagèrent ses cheveux, et conservent religieusement ses reliques. » On a de lui : *Les trois États de l'Homme*; 1788, in-8°, sans lieu d'impression; — *Protestations contre les calomnies*; Lyon, 1788 : c'est une réponse à un écrit du P. Crêpe, dominicain de Lyon, intitulé : *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours*, etc.; Lyon, 1788, in-12; — *Recueil de prédictions intéressantes, faites depuis 1773, par diverses personnes sur plusieurs événements importants*; Lyon, 1792, 2 vol. in-12 : c'est un recueil de prédictions faites par différents convulsionnaires. Celle de la sœur Holda (M^{lle} Frontan) sont particulièrement curieuses, et se rapportent presque toutes à la révolution. Quelques-unes

ont été démenties par l'événement; d'autres, par exemple celles qui concernent le renversement du trône et la mort de Louis XVI, sont en concordance avec les faits postérieurs, mais elles sont loin d'être claires et explicites; — *Avis aux catholiques sur le caractère et les signes des temps où nous vivons, ou de la conversion des juifs, de l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ et de son règne visible sur la terre*, ouvrage dédié à M. l'évêque de Lescar (M. de Noé); Lyon, 1795, in-12; — *Abrégé de l'ouvrage de Montgeron intitulé : La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris et autres appelants*; 3 vol. in-4°; — *Recueil de prières*; Lyon, in-12; — *La véritable Grandeur, ou constance et magnanimité de Louis XVI dans ses maux, dans ses liens et dans sa mort*; Lyon, 1814, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DESGABETS (*Robert*), théologien français, né à Diégy, dans le diocèse de Verdun, vers 1620, mort à Breuil, près de Commercy, le 13 mars 1678. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vanne. Après avoir longtemps enseigné la théologie dans l'abbaye de Saint-Èvre de Toul, il fut nommé prieur de Saint-Arnoult à Metz, et visiteur de la congrégation. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à mettre les sciences en honneur parmi les bénédictins. Il essaya la transfusion du sang sur un de ses amis à Paris; mais comme il ne donna pas suite à sa découverte, des médecins anglais se l'approprièrent. Desgabets écrivit aussi beaucoup sur l'Eucharistie, qu'il tenta d'expliquer d'après les idées de Descartes. « Il souhaita, dit Dom Calmet, trouver des manières d'expliquer ce mystère ineffable suivant les principes de la nouvelle philosophie. Ses supérieurs, craignant qu'il ne donnât quelque atteinte à la créance de l'Église, lui ordonnèrent de renoncer à ses sentiments particuliers sur le sujet de l'Eucharistie, avec défense d'en écrire à qui que ce fût ni de communiquer ses nouvelles opinions sur ce mystère, ni par paroles ni par écrits. » Desgabets se dédommagea de la réserve qui lui était imposée touchant l'Eucharistie, en écrivant sur l'indéfectibilité des créatures. Il eut avec le cardinal de Retz, alors retiré à Commercy, de fréquentes conversations sur la philosophie cartésienne. Presque tous ses ouvrages sont restés manuscrits. Dom Calmet en a donné une liste complète et détaillée.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine.*

DESGALLARDS (*Nicolas*), en latin *Galladius*, théologien protestant, né vers 1520, mort vers 1580. Il devint citoyen de Genève en 1551. Pasteur d'une église de campagne en 1553, il fut envoyé à Paris en 1557, fonda une église française à Londres en 1560, assista au colloque de Poissy avec son ami Théodore de Bèze, desservit l'église d'Orléans en 1564, et présida le synode

de Paris en 1565. En 1571 la reine de Navarre le choisit pour son prédicateur. Calvin estimait beaucoup Desgallards, et l'avait pris pour secrétaire. Ancillon dit qu'il travailla avec Bèze à l'histoire des Églises réformées de France. On a de lui : *Pro Gul. Favello et collegiis ejus, adversus Petri Caroli Theologastri calumnias defensio*; Genève, 1543, in-8°; — *Traité de la Cène*; Genève, 1545, in-8°; — *Inventaire des Reliques*; Genève, 1548, in-8°; — *Traité contre les Anabaptistes et les Libertins*; Genève, 1549, in-8°; — *La forme de police ecclésiastique instituée à Londres en l'église française*; 1561, in-8°; — *De la divine Essence de Jésus-Christ, contre les nouveaux Ariens*; Lyon, 1566. Desgallards a traduit en français les ouvrages suivants de Calvin : *Traité sur Ésaïe*; 1551, in-8°; — *Commentaire sur l'Exode*; 1560, in-8°; — *Traité sur la divinité de Jésus-Christ contre les ariens*; Orléans, 1565, in-8°. Il a donné aussi une édition de saint Irénée publiée sous ce titre : *D. Irenæi, episcopi Lugdunensis, Opera, seu libri quinque adversus portentosas hæreses Valentini et aliorum, accuratius quam antehac emendata; additis græcis quæ reperiri potuerunt, opera et diligentia Nicolai Gallasii, una cum ejusdem annotationibus*; Paris, 1570, in-fol.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*.

DESGARCINS ou **DE GARCINS** (M^{lle}), actrice française, née en 1770, morte en 1797. Son véritable nom était de Garcins, puisqu'elle était fille de Louis-Antoine de Garcins et de Marie-Anne Angélique Bourcet. La jeune M^{lle} Desgarcins entra à l'École de Déclamation, et suivit particulièrement les leçons de Molé. A dix-sept ans elle débuta à la Comédie-Française, le 24 mai 1788, dans le rôle de Atalide (de *Bajazet*) : son succès fut brillant et mérité; elle joua ensuite avec un égal talent *Zaïre*, *Chimène*, *Palmyre*, *Andromaque*, *Hypérnestre*, *Alzire*, *Bérénice*, *Monime* et *Inès*, et fut engagée pour remplir les *amoureuses tragiques*. La même année elle fut reçue au nombre des sociétaires. En 1791, M^{lle} Desgarcins fit partie des acteurs qui formèrent la troupe du Théâtre de la République, rue de Richelieu, sous la direction de Gaillard et Dorfeuille : l'ouverture de ce théâtre eut lieu le 27 avril 1795, par la première représentation de *Henri VIII*, tragédie de Chénier. M^{lle} Desgarcins y remplissait le rôle de Jeanne Seymour, et fit couler bien des larmes; elle créa ensuite Zuleima, dans *Abdélazis*, tragédie de Murville; *Mélanie*, dans la pièce de La Harpe; Hédélmonne, dans *Othello* de Ducis; Saléma, dans *Abufar*, et un grand nombre de rôles de moindre importance. M^{lle} Desgarcins n'était pas jolie, elle avait la physionomie commune et les traits irréguliers; mais elle possédait la voix la plus touchante, la plus nette et la plus flexible; tous ses mouvements étaient naturels et nobles. Douée d'une

sensibilité profonde, elle excellait à peindre les tourments de l'amour, parce qu'elle trouvait dans son âme les sentiments qu'elle rendait sur la scène. Cette extrême sensibilité lui fut funeste : éperdument amoureuse d'un homme qu'elle crut infidèle, elle se perça de trois coups de poignard. Des soins empressés la rendirent à la vie; mais après une longue convalescence, elle conserva une telle faiblesse de poitrine, qu'au moindre effort elle crachait le sang. Bientôt elle fut forcée de prendre un congé et de se retirer à la campagne. Là, elle habitait une maison isolée : des voleurs s'y introduisirent pendant la nuit, garrottèrent M^{lle} Desgarcins et ses femmes, et les enfermèrent dans une cave, afin de piller plus à leur aise. Ils voulurent ensuite tuer leurs captives pour assurer le secret de leur crime; mais les accents pathétiques de M^{lle} Desgarcins désarmèrent leur férocité; ils lui laissèrent même le portrait de sa fille, quoiqu'il fût entouré de brillants. Cependant vingt-quatre heures s'écoulèrent avant que les victimes pussent faire entendre leurs cris; quelques paysans accoururent, et les délivrèrent. Les émotions de cette scène terrible ébranlèrent les organes affaiblis de M^{lle} Desgarcins; sa raison s'égara, et elle mourut folle quelque temps après. En juillet 1839 M^m. Marie Aycard et Vanderbuck firent représenter au Van-èveville une pièce intitulée *M^{lle} Desgarcins*. Bien que cette pièce reposât sur un épisode peu historique de la vie de cette célèbre tragédienne, elle obtint du succès. A. JADIN.

Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français*.

DESGENETTES (Nicolas-René DUFRICHE, baron), médecin français, né à Alençon (Orne), le 23 mai 1762, mort le 3 février 1837. Fils d'un avocat au parlement de Rouen, il fit ses études à la communauté de Sainte-Barbe, au collège Duplessis, suivit les cours du Collège de France, et s'adonna avec ardeur à l'étude de la médecine. Devenu, en 1782, possesseur d'un modique héritage, il se mit à voyager, visita l'Angleterre et toute l'Italie. En 1789 il fut reçu docteur à la faculté de Montpellier, et se fit connaître par quelques ouvrages remarquables, qui le firent nommer membre correspondant de l'Académie de Médecine. Il partit en 1793 pour l'armée d'Italie, avec le titre de médecin ordinaire. Bientôt il fut nommé médecin en chef, place qu'il occupa jusqu'en 1796. Il s'était déjà fait une grande réputation de savoir, de courage et de dévouement, lorsque fut décidée l'expédition d'Égypte. Aussi Bonaparte s'empressa-t-il de l'attacher comme médecin en chef à l'armée d'Orient. La mission de Desgenettes était difficile; il la remplit avec habileté et courage. Arrivée en Égypte, l'armée éprouva les effets du climat : des symptômes de peste se déclarèrent, et un découragement mêlé de désespoir commençait à s'emparer de l'armée. Il importait de faire cesser cette terreur, qui en aggravant les maux physiques paralysait encore toute force morale. Desgenettes donna alors

l'exemple d'un dévouement héroïque : par une double piqure faite dans l'aîne et au voisinage de l'aisselle, il s'inocula, en présence des soldats, le pus d'un bubon pestilentiel. Cet acte de généreuse témérité rassura les malades, et un grand nombre guérirent. Laissons ici parler le docteur Pariset, qui visita lui-même l'Égypte, pour y étudier la peste : « Desgenettes ne démentit point en Égypte la renommée qu'il s'était faite en Italie. Dès son entrée dans la contrée nouvelle, après avoir réparti ses collaborateurs sur les différents points qu'allaient occuper nos armes, son premier soin fut de les inviter, par une instruction, à l'étude des lieux, des hommes, des travaux, des aliments, des habitudes, de la température et des maladies, afin de préparer, par une suite de topographies médicales, l'exacte description de toute l'Égypte. De là sont nées les curieuses topographies, et les notes, et les mémoires qu'il a publiés dans son ouvrage, sous les noms de leurs auteurs; car, loin de tenir dans l'ombre les savants et courageux médecins de l'armée d'Égypte, il aimait à les parer de leurs talents, comme il aimait à reconnaître et à proclamer leurs services. Suivant Desgenettes, la peste est comme attachée au sol de la basse Égypte; elle y est endémique, mais elle peut se transmettre par voie de contagion. Un jour Berthollet venait de lui exposer ses spéculations sur les voies que prend le miasme pestilentiel pour pénétrer dans l'économie. Selon Berthollet, la saignée en est le premier véhicule. Ce même jour, un pestiféré que traitait Desgenettes, et qui allait mourir, le conjura de partager avec lui un reste de la potion qui lui avait été prescrite. Sans hésiter, Desgenettes prend le verre du malade, le remplit et le vide : action qui donna une lueur d'espoir au pestiféré, mais qui fit pâlir et reculer d'horreur tous les assistants : seconde inoculation, plus redoutable que la première, de laquelle Desgenettes semblait lui-même tenir si peu de compte. »

Desgenettes, revenu en France vers la fin de 1801, fut nommé d'abord médecin en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et ensuite, en 1804, inspecteur général du service de santé des armées. En 1805 il fut envoyé en Espagne pour observer l'épidémie qui l'année précédente avait ravagé Cadix, Malaga et Alicante. Il suivit les armées françaises en Prusse, en Pologne, en Espagne et dans la malheureuse campagne de 1812. Pris par l'ennemi dans la retraite de Russie (10 décembre 1812), il demanda sa liberté à Alexandre, comme un droit que lui avaient acquis ses soins pour les soldats russes, et un ukase impérial lui rendit non-seulement la liberté, mais une escorte d'honneur, composée de cosaques de la garde, qui l'amena jusqu'aux avant-postes français, le 25 mars 1813. Employé de nouveau dans la campagne de Dresde, il fut forcé, après la bataille de Leipzig, de s'enfermer dans Torgau, et ne put revenir à Paris, en 1814, qu'au com-

mencement de mai. Il eut alors à souffrir quelques persécutions, et la chaire de professeur adjoint de physique médicale et d'hygiène à la Faculté de Médecine, que le Directeur lui avait donnée en l'an VII, en récompense de sa belle conduite à Jaffa, faillit lui être enlevée. Dans les Cent Jours il reprit les fonctions qu'il avait exercées sous l'empire, et se trouva à Waterloo, en qualité de médecin en chef de l'armée et de la garde impériale. A la seconde restauration, il perdit cette double place; il fut cependant réplacé en 1819 dans le conseil de santé des armées, et quelques mois avant la mort de Napoléon ce fut lui que l'on chargea de désigner les médecins qui devaient se rendre à Sainte-Hélène. Destitué en 1823 de sa place de professeur, il partagea l'honorable disgrâce des Pinel, des Dubois, des Chaussier, etc. Un léger tumulte, fomenté par des individus étrangers à la Faculté, avait eu lieu à l'occasion d'un discours prononcé par lui à une distribution des prix de l'École pratique. Ce tumulte, qui n'avait rien de séditieux, servit de prétexte à la dissolution de l'École et à sa réorganisation, que l'on préparait de longue main. Après la révolution de 1830 le baron Desgenettes fut nommé (14 novembre) maire du 10^e arrondissement, emploi qu'il conserva jusqu'aux élections municipales de 1834, puis médecin en chef des Invalides, le 2 mars 1832. Ce célèbre médecin mourut à l'âge de soixante-quinze ans. Au milieu d'une vie agitée par tant de voyages, par les fatigues de la guerre, et occupée par les soins d'une vaste administration, Desgenettes avait trouvé le temps d'écrire un grand nombre d'ouvrages. En voici les titres : *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis*; Montpellier, 1789, in-8°; — *Observation sur une phthisie calculeuse*; dans le *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie* de Bacher, juin 1790; — *Observations sur la faculté d'absorber que conserve le système des vaisseaux lymphatiques après la mort des animaux*; dans le même journal, 1790; — *Testicules passés de l'abdomen dans le scrotum à l'âge de seize à dix-sept ans, et verge mal conformée*; dans le même journal, 1791, et dans la *Gazetta di Parma*, 1792; — *Analyse du système absorbant ou lymphatique*; Paris, 1792, in-12; — *Mich. Girardi Prolusio de origine nervi intercostatis*; Paris, 1792, in-8°; — *Observations sur l'enseignement de la médecine pratique dans les hôpitaux de la Toscane*; dans le *Journal de Médecine*, etc., juillet 1792; — *Précis d'une dissertation de M. Girardi et des recherches de M. Félix Fontana sur l'origine du nerf intercostal*; dans le même journal, 1793; — *Réflexions générales sur l'utilité de l'Anatomie artificielle, en particulier sur la collection de Florence et la nécessité d'en former de semblables en France*; dans le même journal, 1793; — *Lettre de R. D. Desgenettes aux*

rédateurs du Magasin encyclopédique, sur le rapport fait au Bureau de consultation des Arts et Métiers à l'occasion des travaux anatomiques et des pièces artificielles de Laumonier; dans le *Magasin encyclopédique*, tome III, an III, 1795; — *Médecine militaire, notes pour servir à l'histoire de l'armée d'Italie*; Paris, 1797 in-8°; — *Observation sur un Phthiriasis, ou maladie pédiculaire*; dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, tome III; — *Avis sur la petite vérole régnante*, adressé au divan du Caire (avec une traduction arabe en regard, par don Raphael); Le Caire, 1800, in-4°; — *Opuscules*; Le Caire, 1800, in-4°: ce volume est composé en partie des articles fournis par l'auteur à la *Décade égyptienne*, dont il fut le fondateur; — *Histoire médicale de l'armée d'Orient*; Paris, 1802, in-8°; 3^e édit. augmentée de notes et d'une table alphabétique, Paris, 1835, in-8°; — *Indication des principaux ouvrages sur la fièvre jaune*; dans le *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie* de Corvisart et Leroux, tome XI, an XIV; — *Discours prononcé le 9 novembre 1809, pour l'ouverture des cours de la Faculté de Médecine de Paris*; Paris, 1810, in-4°; — *Des Parotides dans les maladies aiguës*; dans le *Journal de Médecine* de Corvisart, 1810, tom. XX et XXI: c'est la trad. de deux opuscules italiens peu connus et publiés à Pérouse en 1785 et 1786; — *Éloges des Académiciens de MontPELLIER*, publiés pour servir à l'histoire des sciences dans le dix-huitième siècle; Paris, 1811, in-8°; — *Discours prononcé le 7 novembre 1814, pour l'ouverture des cours de la Faculté de Médecine de Paris*; 1815, in-4°; — *Éloge de N. Hallé, prononcé à la Faculté de Médecine de Paris, le 18 novembre 1822*; in-8°; — *Essais de Biographie et de Bibliographie médicales*; Paris, 1825. Ce volume contient environ cent-dix notices biographiques, dont la plus grande partie sont extraites de la *Biographie médicale*. « Ces notices, dit l'auteur, forment une partie de nos opinions relativement à l'histoire de la médecine, à ses théories et à sa pratique, à la description de plusieurs épidémies, à l'hygiène publique et privée, et enfin à la conservation spéciale des hommes de guerre dans divers climats »; — *Notice biographique sur D. Cotugno*; 1825; — *Id. sur le chevalier M. Rossa*; 1829; — *Id. sur P. Moscati*; 1830; — *Études sur le genre de mort des hommes illustres de Plutarque et des empereurs romains*; Paris, 1833, in-8°; — *Souvenirs de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, ou Mémoires de R.-D.-G.*; Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8°: l'impression du tome III a été interrompue par la mort de l'auteur. Desgenettes a en outre fourni divers articles à la *Biographie universelle* des frères Michaud, au *Journal complémentaire des Sciences médi-*

cales, au *Journal hebdomadaire de Médecine*; enfin, il a rédigé l'article *Peste* dans l'*Encyclopédie moderne* de MM. Firmin Didot.

Biographie des Contemporains. — *Dict. de la Conversation*. — Desgenettes, *Souvenirs de la fin du dix-huitième siècle et des commencements du dix-neuvième*; 2 vol. — Pariset, *Eloge des Membres de l'Acad. de Médecine*.

DESGODETS (*Antoine*), architecte français, né à Paris, en 1653, mort dans la même ville, le 20 mai 1728. Nommé en 1674 pensionnaire du roi à l'Académie de Rome, il fut pris par les Algériens en allant par mer en Italie; mais ayant été échangé en 1676, il se rendit à Rome, où, pendant un séjour d'environ seize mois, il étudia avec ardeur les monuments antiques qui s'offraient à ses regards. De retour en France, il devint successivement contrôleur des bâtiments du roi à Chambord, puis à Paris architecte du roi avec une pension de deux mille livres, et enfin professeur à l'Académie royale d'Architecture, à la place de Lahire. On a de lui : *Les Édifices antiques de Rome dessinés et mesurés très-exactement*; Paris, 1682, in-fol.; nouvelle édition, *ibid.*, 1779, in-fol., moins belle et moins estimée que la première; les planches qui y sont jointes sont de Leclerc, Lepautre et autres graveurs célèbres. Lorsque l'impression de cet ouvrage, publié aux frais du roi, fut terminée, Colbert fit présent de l'édition entière et des planches à Desgodets. Après la mort de cet habile architecte, Goupy fit paraître, avec des notes, une partie de ses leçons publiques, sous le titre de : *Les Lois des Bâtimens suivant la Coutume de Paris*; Paris, 1748, 1768, 1777, 1787, in-8°; Avignon, 1802, in-8°.

E. R.

Préface en tête des Lois des Bâtimens suivant la Coutume de Paris.

DESGOUTTES (*Jean*), littérateur français, né à Lyon, selon La Croix du Maine, et dans le Bourbonnais d'après La Monnoye, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Le premier livre de l'Histoire de Philandre surnommé le Gentilhomme, prince de Marseille, et de Passe-Rose, fille du roi de Naples*; Lyon, 1544, in-8°; — *Lucian, De ceux qui servent à gages à des maisons des gros seigneurs et bourgeois, avec une oraison dudit Lucian contre la calomnie*; Lyon, 1537, in-16; — *Le Roland furieux, composé premièrement en rime thuscane par messire Loys Ariosto, et maintenant traduite en prose françoise*; Lyon, 1544, in-fol.: c'est la première traduction de l'Arioste qui ait été faite en France. D'après La Monnoye, elle est probablement l'ouvrage de Jean Martin; Desgouttes n'en fut que l'éditeur.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DESGRANGES (*Jean-Baptiste*), médecin français, né à Mâcon, en 1751, mort à Lyon, le 23 septembre 1831. Reçu en 1779 membre du Collège royal de Chirurgie de Lyon, il obtint en 1788 le grade de docteur en médecine à l'Université de Valence. Nommé en 1793 chirurgien

en chef de l'armée de Lyon, alors insurgée contre la Convention, il échappa avec peine aux proscriptions qui suivirent la prise de cette ville, et se réfugia dans le pays de Vaud. Rentré en France en 1802, il revint à Paris, où il passa le reste de ses jours. On a de lui : *Lettre à M. Prost de Royer sur les moyens de rappeler à la vie les enfants qui paraissent morts-nés*; 1779; — *Dissertation inaugurale sur les tumeurs fongueuses et fongosités de la dure-mère*; Lyon, 1779; — *Réflexions sur la section de la symphise du pubis*; Lyon, 1782; — *Mémoire et observations sur l'introversion et la rétroversion de la matrice*; ce mémoire fut couronné par l'Académie de Chirurgie de Paris en 1783; — *Sur l'emploi de Calcoli volatil dans le traitement des maladies vénériennes*; 1786; — *Mémoire sur les moyens de perfectionner les établissements de secours pour les noyés*; 1790; — *Adresse patriotique aux officiers de santé militaires de l'Helvétie*; Lausanne, 1797; — *Mémoire et observations sur la vaccine*; 1803; — *Observations et remarques pratiques sur l'administration du seigle ergoté contre l'inertie de la matrice, dans la parturition*; Montpellier, 1822.

J.-P. Pointe, *Éloge historique de Desgranges*; Lyon, 1831, in-8°.

DESGRANGES (Tiburce du PÉROUX), prêtre français, né en 1678, dans le Berry, mort à Castellane, en Provence, le 29 novembre 1726. Appartenant à une famille noble et ordonné prêtre à Orange, il se consacra tout entier à la tâche, aussi méritoire que pénible, d'accompagner les galériens dans leur trajet de Paris au bagne. Les fatigues de ce genre de vie abrégèrent les jours de Desgranges. Il portait le titre d'aumônier du roi pour les galériens.

Gaultier, *La Vie et les Lettres de M. de Soanen*.

DESGRANGES (Le P. Michel). Voyez DESGRANGES.

DESGRAVIERS (Augustin-Claude LECONTE), officier et écrivain français, né à Paris, le 7 mai 1749, mort le 20 novembre 1822. Nommé gentilhomme d'honneur du prince de Conti en 1770, il suivit ce prince dans l'exil après le 18 fructidor. Il reparut en France à diverses reprises, pour y solliciter l'exécution des engagements contractés par la nation à l'égard du prince de Conti, à titre d'indemnité pour ses biens confisqués. En 1813, pendant un de ces voyages, Desgraviens fut arrêté avec sa femme et détenu un mois au secret. Le prince de Conti le récompensa de ses services en le nommant son légataire universel. Ce fut à ce titre qu'il entama un mémorable procès contre le roi, acquéreur avant la révolution du domaine de l'Île-Adam sur le prince de Conti, et dont le prix n'avait pas été entièrement payé. Débonté en première instance, Desgraviens gagna sa cause sur l'appel; mais il succomba en cassation, à la majorité, dit-on, d'une seule voix. Ceux qui seraient curieux de

connaître les détails du procès peuvent consulter le recueil publié sous le titre d'*Affaire de M. le chevalier Desgraviens contre le roi en la personne de son procureur*; Paris, 1821, in-8°, dans lequel on a rassemblé toutes les pièces publiées à cette occasion. On a de lui : *L'Art du valet de limier*; Paris, 1784, in-12; — *Essai de vénerie, ou l'art du valet de limier, suivi d'un traité sur les maladies des chiens et sur leurs remèdes*, etc.; Paris, 1810, in-8°; — *Le parfait Chasseur, traité général de toutes les chasses*; Paris, 1810, in-8°; — *Le Bouquet de Fête*, pièce à l'occasion de la fête du roi; Paris, 1816, in-8°.

Rabbe Boisjolin, etc., *Biographie univers. et port. des Contemporains*. — Querard, *La France littéraire*.

* **DESGROS** (Guillaume), théologien français, mort vers 1580. Il a laissé un *Traité de la Confession auriculaire*; Paris, 1568, in-8°.

M. G.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DESGROUAIS (...), grammairien français, né à Magny à en 1703, mort, Paris, le 6 octobre 1766. Il était professeur au collège royal de Toulouse. On a de lui : *Les Gasconismes corrigés*; Toulouse, 1766, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, dont la dernière est de Paris, 1812, in-12. Desgrouais eut souvent des discussions avec l'abbé Desfontaines, contre lequel il publia des brochures aujourd'hui oubliées.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

DESGUERROIS. Voy. GUERROIS (DES).

DESHAUTERAYES (Michel-Ange-André LE ROUX), orientaliste français, né à Conllans-Sainte-Honorine, près de Pontoise, le 10 septembre 1724, mort à Rueil, le 9 février 1795. Neveu d'Étienne Fourmont, il étudia sous la direction de son oncle les langues orientales, et particulièrement l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le chinois. Nommé en 1745 interprète de la Bibliothèque du Roi, il remplaça en 1751 Petit de la Croix dans la chaire de professeur d'arabe au Collège de France. On a de lui : une *Lettre adressée à M. le chevalier Stuart sur la chronologie de Newton*; dans le *Mercure* de décembre 1755; — *Lettre adressée à M. de Flottis sur l'histoire véritable de l'orphelin chinois de la maison de Tchao*, imprimée en 1755, à la suite de *L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire; — *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes qui a pour titre : Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*; Paris, 1759, in-12; — *Mémoire sur les langues de l'Orient*, inséré dans l'*Encyclopédie élémentaire*, publiée en 1767. Deshauterayes a aussi publié, de concert avec de Guignes, une nouvelle édition des *Réflexions sur l'origine de l'histoire et la succession des anciens peuples...* de Fourmont l'aîné (1747), 2 vol., in-4°, et en société avec le P. Grosiez, *l'Histoire générale de la Chine*, trad. du chinois par le P. Mailla.

Goujet, *Mémoires historiques et littéraires sur le Collège de France*. — Querard, *La France littéraire*.

DESHAYES (*Louis*, baron DE COURMEMIN).

Voy. HAYES (DES).

DESHAYS (*Jean-Baptiste*), dit *le Romain*, peintre français, né à Rouen, en 1729, mort à Paris, le 10 février 1765. Il reçut les premiers principes de son père, suivit ensuite les leçons de Colin de Vermont, puis celles de Boucher. Selon Guilbert, copié par la *Biographie* des frères Michaud, « Deshays n'était encore qu'élève lorsqu'il fit le tableau représentant *La Femme de Putiphar* : les amateurs et les artistes prévirent dès ce début que Deshays était appelé à de plus grands succès. En 1751 il obtint le premier prix de l'Académie de Peinture... Ce succès lui procura l'avantage d'être admis dans l'atelier de Vanloo (comme élève pensionné du roi). Deshays reçut pendant trois ans des leçons de cet artiste.... Le premier des tableaux qu'il composa dans cette école représente *Loth et ses filles*; le second, *Psyché évanouie*; le troisième, *Céphale enlevé par l'Aurore*. (Les tableaux de *L'Annonciation* et de *La Visitation*, qu'il composa pour l'église de Saint-André de Ronen, sont du même temps.) Saint-Amand, avant que les victoires des armées françaises eussent enrichi la France des chefs-d'œuvre immortels qu'avait produits l'Italie, était la première école du monde pour les talents : c'était là seulement qu'on trouvait les admirables modèles de l'antique et les belles productions sorties du pinceau des artistes depuis le pontificat de Léon X. Deshays se rendit donc dans la mère patrie du goût; mais le chagrin d'être éloigné des bords de la Seine le poursuivit sur ceux du Tibre. L'amour de son art et le travail purent seuls le faire triompher de la mélancolie qui le consumait.... De retour dans sa patrie, il épousa la fille aînée de Boucher, et les portes de l'Académie s'ouvrirent pour lui en 1758. Son tableau de réception, dont le sujet était *Vénus versant sur le corps d'Hector une essence divine, pour le garantir de la corruption*, fut jugé digne des grands maîtres. Il ne s'écoula point d'année que les tableaux qu'il exposait au Louvre n'ajoutassent à sa réputation, quand une chute funeste, et qui occasionna sa mort, vint tout à coup détruire les grandes espérances qu'il faisait concevoir. Il suffit de considérer les tableaux représentant *L'Etude*, *Jupiter et Antiope*, *Le Comte de Comminges* et plusieurs autres, qui ne leur sont pas inférieurs, pour demeurer convaincu de son talent. *Le Martyre de saint André* est aussi un tableau remarquable, par l'énergie de dessin, l'éclat du coloris et la fermeté de l'exécution. Mais de tous les tableaux de Deshays, il n'en est aucun plus propre à faire déploreur sa perte que celui de *Saint Benoît mourant*. Il règne dans cette composition une expression et une vérité qui font l'admiration de tous les connaisseurs. Deshays réunissait la vigueur de l'expression à l'enthousiasme du génie. » Le musée de Rouen possède de ce peintre estimable un tableau de-

venu populaire intitulé : *La Charité romaine, ou la piété filiale*.

Ch. Nic. Cochin, *Lettres sur la Vie de Deshays*; Paris, 1765, in-12. — Guilbert, *Mémoires biographiques sur les hommes remarquables de la Seine-inférieure*, 1, 322; Rouen, 1812.

* **DESHERRIERS LESTENDUAIRE** (*A.-A.*), général français, mort le 3 février 1794. Issu d'une famille noble, Desherbiers, qui était capitaine depuis 1789, fit la campagne d'Italie, et le courage qu'il y déploya l'éleva bientôt au grade de général de brigade. Sa vie, qu'il avait exposée tant de fois pour la gloire de la république, ne put faire oublier qu'il était noble. N'osant cependant pas le traduire devant le tribunal révolutionnaire sous la seule inculpation de ce crime de naissance, on l'accusa d'avoir voulu livrer à l'ennemi un poste qu'il commandait. C'est en vain qu'il somma ses accusateurs d'appuyer par une seule preuve la lâcheté dont on l'accusait, c'est en vain qu'il retraça les services qu'il avait rendus à la cause républicaine, le tribunal révolutionnaire le condamna, le 3 février 1794, à porter sa tête sur l'échafaud. A. S....y.

Victoires des Français, t. V. — *Moniteur universel*, 1793, p. 25-33; 1794, p. 132.

DESHOULIÈRES (*Antoinette* DU LIGIER DE LA GARDE), femme de lettres, née à Paris, vers 1634, morte le 17 février 1694. Elle était fille d'un ancien chevalier noble, qui fut successivement maître d'hôtel des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Mademoiselle de La Garde avait été heureusement douée de la nature, tant pour les qualités du corps que pour celles de l'esprit; profitant de ses heureuses dispositions, ses parents lui donnèrent toutes sortes de maîtres, et la jeune fille apprit le latin, l'italien et l'espagnol, ainsi que la musique, la danse, l'équitation, en un mot tout ce qui formait alors une éducation complète pour les filles de qualité. La jeune fille ne tarda guère à devenir poète; elle étudia la prosodie française sous le poète Hesnaut, qui n'est guère connu aujourd'hui que par son élève. A l'âge de dix-huit ans, mademoiselle de La Garde épousa Guillaume de La Fon de Boisguérin, seigneur Des Houlières, qui dans les troubles de la Fronde embrassa le parti du prince de Condé, avec lequel il fut obligé de sortir de France peu de temps après son mariage. Retirée chez ses parents, sa jeune épouse y vivait dans la retraite, et étudiait avec passion la philosophie de Gassendi, lorsqu'elle dut aller rejoindre son mari à Rocroi, puis à Bruxelles, où le prince exilé s'était réfugié. Elle se vit à son arrivée reçue à la cour, et entourée de toutes sortes d'hommages; parmi les plus empressés de ses adorateurs, nous ne citerons que le grand Condé, qui en fut, dit-on, fort amoureux, et auquel elle résista aussi bien qu'à tous les autres. Emprisonnée au château de Vilworde, pour avoir sollicité vivement du gouvernement espagnol le payement du traitement arriéré de son mari; sans autre consolation que la lecture

de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église, madame Deshoulières languit pendant huit mois dans cette situation, et ne recouvra la liberté que par un coup de main de son mari, qui l'enleva et la reconduisit en France, où une amnistie lui permettait de rentrer lui-même.

Il est peu de noms plus connus que celui de madame Deshoulières : elle fut liée avec les personnages les plus célèbres de l'époque, les La Rochefoucauld, les Corneille, les Saint-Aignan, les Montausier, les Vivonne, les Fléchier, etc. Cependant ses œuvres sont presque entièrement tombées dans l'oubli. On ne connaît guère d'elle que la fameuse idylle citée dans toutes les poétiques :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.

On l'a accusée, mais sans fondement, d'avoir emprunté aux *Promenades* de Coustel le sujet de ce petit poème. Madame Deshoulières n'a pas laissé moins de deux gros volumes de vers, églogues, idylles, odes, élégies, épîtres, chansons, ballades, madrigaux, bouts-rimés et rondeaux ; elle n'a vraiment réussi que dans le genre pastoral ; ses idylles ont de la grâce et une certaine mollesse de style qui ne s'éloigne pas trop du naturel ; seulement sa poésie ne s'élève pas assez au-dessus de la langue habituelle ; quant à ses ballades, elles sont naïves et ingénieuses. Elle s'essaya aussi dans le genre dramatique, et composa deux mauvaises tragédies, *Genserik* et *Jules-Antoine*, qui lui firent donner le conseil de retourner à ses moutons ; une comédie, ayant pour titre *Les Eaux de Bourbon*, et un opéra de *Zoroastre*, également médiocres. Dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, elle embrassa le parti que défendait Perrault, et ceci, joint à l'injustice qu'elle montra pour Racine, peut-être par suite d'une admiration excessive pour le grand Corneille, lui attira la haine de Boileau, qui prétendit la peindre dans ces vers :

C'est une précieuse,

Reste de ces esprits jadis si renommés,
Que d'un coup de son art Molière a diffamés.

Du reste, madame Deshoulières peut se consoler de la malice du poète, car personne ne se vit jamais plus loué, plus aimé, plus célébré qu'elle ne le fut ; et en regard des vers de Boileau elle put mettre ces vers, qu'on grava au bas de son portrait, en tête de ses œuvres, qui rendaient assez fidèlement l'opinion générale sur son compte :

Si Corinne en beauté fut célèbre autrefois
Si des vers de Pindare elle effaça la gloire,
Quel rang doivent tenir au temple de mémoire
Les vers que tu vas lire et les traits que tu vois ?

Nous ne devons pas oublier de mentionner que l'académie des Ricovrati et l'accadémie d'Arles s'honorèrent de la compter parmi leurs membres. Madame Deshoulières passa presque

toute sa vie dans la pauvreté, et elle ne jouit que six années d'une pension de 2,000 liv. que Louis XIV lui avait accordée, en récompense d'une pièce de vers à sa louange. Elle mourut à Paris, d'un cancer au sein, dont elle avait souffert pendant douze années. C'est pendant cette longue et douloureuse maladie que madame Deshoulières fit ses meilleures poésies, et entre autres ses réflexions morales. On doit dire à sa louange que jamais ses travaux littéraires ne la détournèrent de ses devoirs, et que toujours elle se montra épouse fidèle, amie généreuse et mère aussi tendre qu'éclairée. « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, dit Voltaire « en parlant de madame Deshoulières, c'est « celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle « dont on a retenu le plus de vers. » Les œuvres complètes de madame Deshoulières ont été publiées à Paris, 1797, 2 vol. in-12, et 1799, 2 vol. in-8°. La première de ces deux éditions est réputée la meilleure.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV* ; *Le Temple du Goût*. — T. du Tillet, *Le Parnasse français*.

DESHOULIÈRES (*Antoinette-Thérèse*), fille de la précédente, née en 1662, morte en 1718, a laissé aussi des vers, qui ont été publiés à la suite de ceux de sa mère. Nous donnerons ici le jugement qu'elle-même porte sur ses vers ; il est simple, touchant et vrai, et fait le plus grand honneur au cœur de celle qui l'écrivit : « On « s'étonnera peut-être que j'ose mettre le peu « d'ouvrages que j'ai faits à la suite de ceux de « ma mère : j'en connais toute la différence ; mais « quand je joins dans un même volume mes vers « aux siens, je ne fais que suivre son intention, « heureuse de leur procurer par là le seul moyen « qu'ils ont de passer à la postérité. » Après avoir obtenu en 1688 le prix de poésie à l'Académie Française pour son *Éloge de l'établissement de Saint-Cyr*, elle devint membre de l'académie des *Ricovrati* à la place de sa mère, et mourut de la maladie qui avait conduit cette dernière au tombeau.

DESHOUSSAYES. Voy. COTTON.

* **DESIDERI** (*Francesco*), peintre et graveur, né à Pistoia, florissait vers le milieu du dix-septième siècle. Il est cité avec éloge par Salvi et Fioravanti. On voit de lui à Pistoia, dans l'église de San-Piero-Maggiore : *Sainte-Claire* et *plusieurs autres saintes*, et à Saint-Jean-Baptiste, *Le Saint dans le désert*. E. B.—N.

Tolomei, *Guida di Pistoia*. — Salvi, *Storie di Pistoia e Fazioni d'Italia*. — Fioravanti, *Memorie di Pistoia*.

DESIDERI (*Le P. Ippolito*), missionnaire italien, né à Pistoie, en 1684, mort à Rome, en 1733. Il appartenait à la compagnie de Jésus, et fit partie d'une mission envoyée au Thibet en 1712. Il débarqua à Goa, et se rendit à Surate en janvier 1714. Il séjourna quelque temps dans cette ville, et s'y familiarisa avec les langues orientales. De là il rejoignit à Delhy le P. Freyre, et tous deux se mirent en route pour Lahore, d'où,

après mille fatigues, ils gagnèrent Cachemir. Desideri y resta six mois fort malade; il ne put reprendre son voyage qu'en mai 1715, et arriva en juillet à Latac, ville du Boutan. Les missionnaires y furent d'abord parfaitement reçus, même par les *lamas* (prêtres du pays); mais plus tard ils furent considérés comme espions, sur la dénonciation de plusieurs marchands, qui craignaient pour leurs intérêts commerciaux. Desideri n'attendit pas les résultats de cette jalousie, et avec le P. Freyre il gagna Lassa, capitale du Thibet. Il y arriva en mars 1716. L'ardeur de son zèle ne tarda pas à lui aliéner l'esprit de la cour et des représentants des diverses religions, surtout des missionnaires capucins. Malgré de nombreuses avances, il tint ferme jusqu'en 1727, époque à laquelle le pape Benoît XIII crut devoir le rappeler en Europe, et lui faire défense de retourner au Thibet. Desideri sollicita vainement contre les capucins; ses requêtes furent rejetées, et lui-même mourut à Rome sans avoir pu faire lever le décret papal. On a de lui plusieurs lettres insérées dans les *Lettres édifiantes*, tome XII, et dans la *Bibliotheca Pistoriensis* de Zaccaria : il rend compte de ses divers voyages, et fait connaître des régions qui n'ont jamais été parcourues par aucun autre Européen; mais il néglige les mœurs et l'histoire pour s'occuper des croyances. Il a aussi traduit en latin le *Kangiar* ou *Sohorin*; c'est la Bible du Thibet, écrite en cent-huit volumes par Joukaba (voyez). Les manuscrits de Desideri sont restés dans la Bibliothèque du collège de la Propagande à Rome.

Dictionnaire Biographique; Paris, 1834.

* **DESIDERI** (*Jérôme*), artiste italien, mort le 20 janvier 1781. Il cultiva les beaux-arts et la poésie. Outre plusieurs poèmes, on a de lui : *Delle tre Arti, della Pittura, Scultura e Architettura, orazione*; Bologne, 1767, in-4°. Fantuzzi, *Scritt. Bologn.*

* **DESIDERIO DA SETTIGNANO**, sculpteur italien, né à Settignano, en Toscane, en 1457, mort à Florence, en 1485. Il ne put être élève de Donatello, qui mourut quand il n'avait pas encore atteint l'âge de dix ans; mais il se forma par l'étude de ses ouvrages, après avoir appris dans sa ville natale la partie mécanique de l'art. Ce grand artiste ne vécut malheureusement que vingt-huit ans, et dans le court espace de temps qu'il put consacrer à ses travaux, on ne peut comprendre qu'il ait pu s'élever au talent qu'il déploya dans le magnifique mausolée de Carlo Marsuppini, littérateur célèbre et secrétaire de la république florentine. Ce monument, placé parmi tant d'autres dans *Sta-Croce*, le Panthéon de Florence, attire tous les regards par le moelleux du modelé, le précieux de l'exécution, et la richesse de l'invention, qui en font un des plus beaux morceaux de sculpture du quinzième siècle. La composition est à peu près la même que celle du mausolée de Pietro Noceto, par M. Civitali,

dans la cathédrale de Lucques, ou du tombeau de Tartagni, par Simon de Florence, à Saint-Dominique de Bologne. Dans l'un comme dans les autres de ces monuments nous voyons dans une niche, dont le fronton contient la Vierge entre deux anges, la figure du défunt enclenchée sur un sarcophage posé sur un soubassement. C'est surtout par la richesse de l'ornementation de l'urne et la présence des deux petits génies que l'ouvrage de Desiderio se distingue des autres.

Les mêmes qualités se retrouvent dans les sculptures de Desiderio à l'autel du Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Laurent, où l'on admire surtout le petit enfant Jésus béniissant. On doit encore à cet artiste plusieurs bas-reliefs placés dans la galerie de Florence; une belle base qui dans le même musée supporte le beau Bacchus étrusque de bronze; à *Santa-Trinita*, la statue en bois de la *Madeleine*, qui fut achevée par Benedetto da Majano; à la Badia, sur la route de Florence à *Fiesole*, une belle chaire; enfin, un buste conservé au palais public de Forli. C'est à tort que Vasari, Borghini et Baldinucci lui attribuent aussi le *Tombeau de la Bienheureuse Villana* à Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Ce monument fut sculpté par Matteo Rosellini, en 1457, l'année même de la naissance de Desiderio.

E. BRETON.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Borghini, *Il Riposo*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantuzzi, *Guida di Firenze*.

* **DESIDERIUS**. Voy. DÉCENCE et DIDIER.

* **DÉSILAÛS** (Δεσίλαος), statuaire grec, d'une époque incertaine. Pline cite de lui un *Doryphore* et une *Amazone blessée*. On n'a pas de raison pour admettre, avec Meyer et Off. Müller, que ce nom est une corruption de Ctésilaüs. Au contraire, l'*Amazone blessée* du Vatican, que l'on regarde comme un ouvrage de Ctésilaüs, paraît être copiée sur l'*Amazone* de Désilaüs.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Ross, *Kunstblatt*, pour 1840, n° 12.

* **DESILLES** (*Antoine-Joseph-Marc*), né à Saint-Malo, le 11 mars 1767, mort à Nancy, le 17 octobre 1790. Il était officier dans le régiment du Roi infanterie lors de la révolte de ce régiment et de ceux de *Mestre de camp* et de *Châteauneux*, qui formaient ensemble la garnison de Nancy. Desilles, qui était alors en congé dans sa famille, ayant été informé par un de ses amis des actes d'indiscipline et de violence qui venaient d'être commis, ne voulut pas attendre l'expiration de son congé, et se dérobant aux larmes de sa mère et de ses sœurs, il courut partager les dangers de ses frères d'armes. Un moment comprimé par l'énergie de M. de Bouillé, la révolte éclata de nouveau quand le général de Malseigne vint, d'après ses ordres, faire une enquête à Nancy. Obligé de se sauver à Lunéville le 9 août, M. de Malseigne rentra le lendemain dans Nancy à la tête d'un régiment de carabiniers, qui le livrèrent le 11 aux insurgés. Dès que M. de Bouillé reçut

l'ordre de marcher sur Nancy, il se rendit devant cette ville avec six cents grenadiers, quatre bataillons suisses, quatorze escadrons de cavalerie, six cents gardes nationaux, et huit pièces d'artillerie. Arrivé le 31 août, il reçut trois députations desquelles il avait exigé la mise en liberté de M. de Malseigne et la sortie des trois régiments qui l'auraient attendu hors de la ville et lui auraient livré chacun quatre coupables. Ses dispositions d'attaque avaient eu pour résultat l'exécution de la première de ces conditions, et une partie de la garnison défilait vers la prairie qui lui avait été assignée, lorsque Bouillé, trompé par les apparences, et ignorant que le reste de la garnison s'opiniâtrait à ne pas se soumettre, changea son ordre de marche, et de ses deux colonnes d'avant-garde n'en forma plus qu'une seule pour entrer dans Nancy. La tête de cette colonne, composée de gardes nationaux et de Suisses, n'était plus qu'à trente pas de la porte lorsqu'il lui est intimé en termes injurieux de ne pas avancer. La lutte va s'engager, quand Desilles veut la prévenir. S'adressant à sa compagnie, qu'il n'avait pas voulu quitter afin de la surveiller et d'arrêter ses excès, il l'exhorte à la soumission; et voyant qu'il n'est écouté ni de ses soldats ni de la populace, il se précipite au-devant de la bouche d'un canon : « Ne tirez pas! s'écria-t-il, ce sont vos amis, nos frères! l'Assemblée nationale les envoie : voulez-vous donc déshonorer vos drapeaux en faisant feu sur eux! » Arraché de ce canon, il se cramponne à un ancre, et s'assied sur la lumière. Quatre coups de feu l'atteignirent aussitôt. Foulé aux pieds des combattants, il fut soustrait à une mort immédiate par un garde national, le brave Hoëner, qui lui fit un rempart de son corps. L'héroïsme de Desilles fut admiré de toute la France; Louis XVI lui fit remettre la croix de Saint-Louis, et l'Assemblée nationale, par l'organe de son président, lui adressa des félicitations. Les corps constitués de Saint-Malo suivirent cet exemple; et lorsque l'intrépide jeune homme eut succombé à ses blessures, sa ville natale célébra en son honneur un service solennel. La ville de Rennes s'associa au deuil de celle de Saint-Malo, comme l'atteste l'*Oraison funèbre de nos frères morts à Nancy, prononcée dans l'église de Toussaints, le 8 novembre 1790, par Barthélemy-Luc Champion, prêtre, gardien de l'hôpital Saint-Méen, précédée du procès-verbal du service solennel que la garde nationale de Rennes a fait célébrer le 8 novembre 1790, dans l'église paroissiale de Toussaints, pour M. Desilles et nos autres frères d'armes morts à Nancy pour le maintien de la constitution*; Rennes, R. Vat fils, 1790, in-8° de 27 pag. P. LEVOT.

L'abbé Manet, *Biographie des Malouins célèbres*.

DESING (Anselme), théologien allemand, né à Amberg, le 15 mars 1699, mort en 1773. Il entra dans l'ordre des Bénédictins en 1718. Il professa

quelque temps à Freisingen, et fut abbé d'Ensdorf. Ses principaux ouvrages sont : *Tabulæ seu methodus contracta historix Amberg.*; 1725; — *Cogitationes de vita bene degenda*; Kempen, 1727, gr. in-8°; — *Porta Lingux Latinæ*; Ingolstadt, 1727, in-8°, et Munich, 1734, in-4°; — *Compendium Eruditionis*; Munich, 1728, in-8°; — *Index Poeticus*; Amberg, 1730, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

DESINNOCENS (Guillaume), chirurgien français, né à Toulouse, vers le milieu du dix-septième siècle, mort vers 1610. On a de lui : *Traité de la Peste, plus une question de la paralysie et deux paradoxes de la révolusion*, traduit du latin de Laurent Joubert; Lyon, 1581; in-8°; — *Examen des élephantiques ou lépreux, recueilli de plusieurs bons et renommés auteurs grecs, latins, arabes et français*; Lyon, 1595, petit in-8°; — *Le Chirurgien méthodique, extrait de Gui de Chauliac*; Lyon, 1597, in-12; — *Ostéologie, ou histoire générale des os du corps humain*; Bordeaux, 1604, in-8°.

Biographie toulousaine.

DÉSIRÉ (Artus), écrivain français, né en Normandie, vers l'an 1500, mort vers 1579, à ce qu'on suppose, car son dernier ouvrage est daté de 1578, et le trépas seul pouvait arrêter sa verve d'écrivain. Il embrassa la profession ecclésiastique, et se jeta avec ardeur dans la polémique, alors aussi active qu'acharnée. Sa haine contre la réforme était ardente; il lança contre les protestants une foule d'écrits en vers ou en prose, dans lesquels il s'occupe peu de réunir des arguments théologiques, mais où il accumule les bouffonneries, les images grotesques, les quolibets et surtout les injures. Son zèle ne se borna point à manier la plume, il voulut appeler le roi d'Espagne, Philippe II, au secours des catholiques français. S'étant mis en marche pour porter une adresse à ce prince, il fut arrêté à Orléans et jugé par le parlement de Paris pour crime de trahison. Il aurait pu être condamné à mort ou, par faveur spéciale, aux galères perpétuelles; il fut traité avec une indulgence rare alors, et il en fut quitte pour un arrêt qui lui infligeait cinq ans de réclusion dans un couvent de Chartreux, peine qu'il ne subit même qu'en partie. On a douté qu'il eût toujours la tête bien saine. Il serait fort superflu de donner ici la liste entière de ses productions, qui sont au nombre de plus de trente. Il suffit de citer les titres de quelques-uns de ces ouvrages, tombés dans un oubli bien mérité, et que leur singularité seule fait admettre chez des bibliophiles, qui ne les lisent point : *Les grands Jours du parlement de Dieu, publiez par monsieur Saint-Matthieu*; 1551; — *Les Disputes de Guillot le porcher et la bergere de Saint-Denis contre Jehan Calvin*; 1559; — *Les Regrets et Complaintes de Passepartout*; 1557; — *La Singerie des Huguenots; marmots et guenons de la nouvelle dérision Théodosienne*; 1574; — *Le Ravage et déluge*

des chevaux de louage (nom qu'il donne aux soldats); 1578; — *La loyauté consciencieuse des tavernières*, en vers, sans date. Irrité de la vogue qu'obtenait la traduction que Marot avait donnée des Psaumes, Artus Désiré fit paraître *Le Contre-Poison des cinquante-deux chansons de Clément Marot, faussement intitulées par luy Psalmes de David* : c'est une sorte de parodie, qui s'applique presque autant à David qu'à Marot; — *les Batailles et Victoires du Chevalier céleste contre le Chevalier terrestre*, formant un dialogue de plus de sept mille lignes mal rimées; et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'auteur met dans la bouche du *Chevalier terrestre* des reproches très-vifs contre l'Église de Rome, afin de se donner le plaisir d'y répliquer par l'organe du *Chevalier céleste* : il y avait bien de la maladresse dans cette action de combattre la réforme. Artus Désiré publia une partie de ses trop nombreux écrits sous l'anagramme peu mystérieux de *Sutra Eri-sed*.

G. BRUNET.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXXV. — D'Artigny, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, t. II, p. 41. — Goujet, *Bibliothèque française; Mélanges d'une grande Bibliothèque*, t. C. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 39. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. II.

DESISTRIÈRES (*François-Michel*, vicomte de Murat), polygraphe français, né à Vic, en Auvergne, vers 1740, mort vers 1810. Il était conseiller du roi et lieutenant général au bailliage de Carladès. On a de lui : *Discours sur l'origine des lois*, prononcé à Vic en 1765; Paris, 1769, in-12; — *L'Art de cultiver les pays de montagnes et les climats froids, ou essai sur le commerce et l'agriculture particuliers aux pays et montagnes d'Auvergne*; Paris, 1774, in-12; — *Histoire d'Auvergne*, première partie; Paris, 1782, in-12.

On connaît encore quelques ouvrages de plusieurs membres de cette famille; savoir : *Panegyrique de la reine Marguerite, duchesse de Valois, sur son arrivée à Paris* en 1582, par Jean Desistrières, bailli de Murat et lieutenant général d'Aurillac; Paris, 1582, in-8°; — *Discours de la tenue des conciles, sur une dispute eue avec un religieux de Saint-François*; Clermont, 1594, in-12, par François Desistrières, frère du précédent. Le P. Lelong cite encore deux ouvrages historiques manuscrits d'un Jean Desistrières, aïeul de François Michel Desistrières.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

DESJARDINS (*Jean*), médecin français, plus connu sous le nom latinisé de *Hortensius* ou *ab Hortis*, né près de Laon, vers le commencement du seizième siècle, mort en 1549. Il professa d'abord les humanités à Paris, au collège du cardinal Lemoine, et s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. Reçu en 1519 docteur à la Faculté de Médecine de Paris, il en devint le doyen en 1524. Il étudia avec ardeur la langue

grecque, et s'acquît comme praticien une immense réputation. On prétendait que la mort seule pouvait résister à son art, et on lui appliquait, par allusion à son nom, ce vers de l'école de Salerne :

Contra vim mortis non est medicamen abortis.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DESJARDINS (*Jacques*), général français, né à Angers (Maine-et-Loire), le 9 février 1759, tué à Eylau, le 8 février 1807. Sorti sergent (5 février 1790) du régiment de Vivarais, où il était entré soldat le 8 décembre 1776, Desjardins, de retour dans ses foyers, se voua à l'instruction de la garde nationale d'Angers, qui le nomma successivement adjudant général (5 août 1791), et lieutenant-colonel. Ce fut dans ce dernier grade qu'il fit (1792-1793) les campagnes de l'armée du nord, et la bravoure et les talents qu'il montra à Jemmapes et à la prise de Namur lui valurent le grade de général de brigade (3 septembre 1793), et l'année suivante (19 mars 1794) celui de général de division, dont il avait précédemment rempli les fonctions au siège de Maubeuge. Pendant qu'il commandait la division droite à l'armée du nord, un arrêté du comité de salut public, en date du 8 juin suivant, le désigna pour prendre en chef le commandement de l'armée des Ardennes. Attaché tour à tour à celles du nord et de Batavie jusqu'au 23 septembre 1801, il fut mis en disponibilité. Rappelé au service en même temps que décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur (11 décembre 1803), il fut envoyé au camp de Brest, où il reçut la croix de commandant de l'ordre, le 14 juin 1804. Désigné pour faire partie de la grande armée, dont il commanda la 1^{re} division du 7^e corps, il fut tué à Eylau. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. S....Y.

Archives de la guerre. — Biographie des Contemporains. — 58^e Bulletin de la grande armée.

DESJARDINS ou **BAUGAERTEN** (*Martin VAN DEN*), sculpteur hollandais, né à Bréda, en 1640, mort en 1694. Venu jeune à Paris, il fut reçu membre de l'Académie de cette ville. Ses travaux lui méritèrent une fortune considérable, qu'il laissa à son fils. Celui-ci ne marcha pas sur ses traces; il acheta une noblesse que son père n'avait demandée qu'à la supériorité du talent. Le temps et les révolutions ont presque détruit les œuvres de Martin Desjardins. On cite parmi celles qui excitèrent l'admiration des contemporains un bas-relief représentant *Hercule couronné par l'Art*; — *La Statue équestre de Louis XIV*, érigée jadis sur la place Bellecour à Lyon; — Les groupes en pierre exécutés pour le portail du collège Mazarin, et représentant les *Évangélistes* et les *Pères de l'Église grecque et latine*; — *Le Soir*, représenté allégoriquement par une *Diane* menant une *levrette*; — *La Statue en pied de Louis XIV* placée à l'Orangerie de Versailles; — *Le Monument*

de la place des Victoires, construit des deniers du maréchal de La Feuillade et fondu d'un seul jet, sous la direction de Desjardins. Debout avec les attributs de la royauté, et couronné par la Victoire, Louis XIV était représenté sur ce monument avec un cerbère sous les pieds, pour témoigner son triomphe sur les trois ennemis ligués contre lui. Le piédestal de ce monument, qui était haut de treize pieds, avait six bas-reliefs; on voyait aux quatre angles des esclaves enchaînés, figurant les nations vaincues par le roi de France. Enlevé en 1792, par un décret de l'Assemblée nationale, le monument a été détruit ensuite.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DESJARDINS (*Philippe-Jean-Louis*), théologien français, né à Messas près Meung, le 6 juin 1763, mort à Paris, le 21 octobre 1833. Au moment où éclata la révolution, il était grand-vicaire et doyen de la collégiale de Meung; il émigra en 1792, et passa en Angleterre. Burke lui fit confier une mission pour le Canada. Desjardins resta dans ce pays jusqu'en 1802. De retour en France sous le consulat, il devint curé des missions étrangères; il subit sous l'Empire une assez longue détention dans le séminaire de Verceil. Rendu à la liberté sous la Restauration, il fut nommé grand-vicaire du diocèse de Paris, et refusa successivement l'évêché de Blois, en 1817, et celui de Châlons, en 1823.

Abbé Olivier, *Oraison funèbre de P.-L. Desjardins.*

DESJARDINS (*Marie-Catherine-Hortense*).

Voy. VILLEDIEU (M^{me} DE).

DESLANDES (*André-François BOUREAU*), littérateur français, né à Pondichéry, en 1690, mort à Paris, en 1757. Commissaire général de la marine à Rochefort et à Brest, il se fit connaître par un grand nombre d'ouvrages, dans lesquels on trouve quelquefois de l'esprit, rarement du goût et trop souvent des impiétés. On dit qu'il mourut converti et repentant. On a de lui : *Laudæsi Poemata*; Londres, 1713, in-12. Ce recueil de vers latins est le premier ouvrage de Deslandes; l'auteur le fit réimprimer, sous le titre de : *Poetæ rusticantis litterarium Otium*; Londres (Paris), 1752, in-12; — *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*; Amsterdam, 1713, in-12; — *L'Art de ne point s'ennuyer*; Paris, 1715, in-12; — *Nouveau Voyage d'Angleterre*; dans le recueil publié par Dubois de Saint-Gelais, 1717, in-12; — *Histoire critique de la Philosophie*; Amsterdam, 1737, 3 vol. in-12, et 1756, 4 vol. in-12. Cet ouvrage est aussi superficiel qu'incomplet. L'abbé Sabatier l'a jugé avec sévérité, mais sans injustice, en disant : « *L'Histoire critique de la Philosophie* annonce un mince philosophe et un littérateur médiocre, malgré tout le succès qu'elle a eu et tous les éloges qu'on en a faits. Son seul mérite consiste dans quelques anecdotes sur les anciens philosophes, qui supposent des études et des recherches aux yeux de ceux qui ignorent que l'auteur les a presque toutes puisées dans Diogène

Laerce et dans les notes de Ménage »; — *Pygmalion, ou la statue animée*; Paris, 1741, in-12; — *L'Optique des Mœurs*; 1742, in-12; — *Essai sur la Marine et le Commerce*; Paris, 1743, in-8°; — *Mon Cabinet*; 1745, in-12; — *Lettre sur le Luxe*; Francfort, 1745, in-8°; — *Lettre à M. le trésorier de France*; 1748, in-12; — *Recueil de différents Traités de Physique et d'Histoire naturelle*; 1748, 1750-53, 3 vol. in-12; — *Essai sur la Marine des Anciens, et particulièrement sur leurs vaisseaux de guerre*; Paris, 1748, 1768, in-12; — *Histoire de la princesse de Montferrat*; Londres (Paris), 1749, in-12; — *Traité sur les différents degrés de la Certitude morale, par rapport aux connaissances humaines*; Paris, 1750, in-12; — *La Fortune, histoire érotique*; sans nom de lieu, 1751, in-12; — *Lettre critique sur l'histoire navale d'Angleterre*; 1752, in-12; — *Histoire de Constance, premier ministre du roi de Siam*; Amsterdam, et Paris, 1756, in-12. On attribue à Deslandes : *De la Certitude des connaissances humaines, ou examen philosophique des diverses prérogatives de la raison et de la foi, avec un parallèle entre l'une et l'autre*; Londres, 1741, petit in-8°. L'auteur donne cet ouvrage comme une traduction de l'anglais; mais cette traduction est évidemment supposée.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DESLANDES** (*Léopold*), médecin français, né à Paris, en 1797, mort dans la même ville, le 14 février 1852. Titulaire d'un assez grand nombre de places municipales et investi de la confiance d'une nombreuse clientèle, il trouva néanmoins assez de loisir pour se livrer à des travaux scientifiques, dont voici les titres : *Anatomie pathologique de la variole*, dans le t. III de la *Revue médicale*; Paris 1825; — *Manuel d'Hygiène publique et privée*; in-8°; Paris et Montpellier, 1826; cet ouvrage a eu plusieurs éditions; — *De l'Onanisme et d'autres abus vénériens, considérés dans leurs rapports avec la santé*; Paris, 1835, in-8°; — *L'Angine gangréneuse et le croup sont-ils identiques sous le rapport de l'état local?* dans le t. I^{er} (page 152) du *Journal des Progrès*, recueil dont Deslandes fut un des fondateurs et dans lequel il inséra d'autres articles estimés; — *Phénomènes propres à faire distinguer le suicide de l'homicide, dans le cas de pendaison*; Paris, 1824, in-8°; extrait de la *Revue médicale*; — *Mémoire sur l'empoisonnement par la solution d'indigo, dans l'acide furique*; in-8°, Paris, 1825. I. B.

Documents particuliers.

DESLANDES. Voy. DAULIER.

DESLAURIERS, comédien au commencement du seizième siècle; il vivait encore en 1634. Il est fort connu des bibliophiles sous le nom de *Bruscambille*; son prénom, sa patrie sont choses

inconnues. On raconte qu'après avoir joué à Toulouse, il vint à Paris, vers 1606, et qu'il entra dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Doué d'une verve infatigable, il fit les délices d'un public peu difficile, et qui se pâmaît d'aise en écoutant des équivoques très-harardées et des grossièretés qu'on ne tolérerait pas aujourd'hui dans un corps-de-garde. L'époque de Henri IV et celle de Louis XIII sont remarquables par la publication d'un grand nombre de livrets plus que facétieux, remplis de quolibets très-peu décents, mais qui faisaient rire « depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite » (expression du temps). Deslauriers voulut propager par la voie de l'impression les joycusetés qu'il lançait du haut de ses tréteaux ; il mit au jour, en 1612 : *Les Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facétieux*. Accueilli avec empressement, ce livre vit ses éditions se multiplier ; il reparut en 1613, en 1615, en 1618 ; on le mit simultanément sous presse à Paris, à Lyon, à Rome ; de 1612 à 1634, il fut réimprimé une vingtaine de fois tout au moins ; il fut également publié à La Haye, en 1668 (sous la rubrique de Paris), à Cologne (indication supposée), en 1709 et en 1741. Les titres de ces volumes ne sont pas toujours les mêmes, le contenu diffère très-souvent ; et tout amateur qui veut posséder un Bruscambille bien complet est tenu d'acheter dix ou douze volumes divers, qu'il aura grand-peine à se procurer et qu'il payera fort cher. On a vu de beaux exemplaires de ce recueil de drôleries s'élever en vente publique jusqu'à 150 francs. Au milieu de bien des folies, Bruscambille débite souvent des choses sensées et des traits hardis, qu'il était obligé, comme Rabelais, de couvrir d'un voile. Il parodie les synodes et les assemblées d'états, où chaque parti cachait d'ambitieuses intrigues sous les grands mots de *bien public* et *d'intérêt de la religion*. Il met en scène des anguilles disputant contre les cuisiniers, et voulant être écorchées par la queue, tandis que les grenouilles prétendent l'être par la tête. L'allusion n'est pas fort difficile à saisir. Le nom de Bruscambille alléchant les acheteurs, des libraires peu délicats mirent son nom en tête de divers écrits qu'il n'avait point composés. On publia son *Avertissement sur le voyage d'Espagne, ses Prédications grotesques pour 1619, ses Péripatétiques Résolutions*, etc. Ces livrets apocryphes sont, quoique assez plats, très-recherchés des amateurs de singularités bibliographiques.

Gustave BRUNET.

Du Roure, *Analecta biblion*, t. II, p. 132. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. I, p. 477.

DESLIONS (Antoine), théologien flamand, né à Béthune, vers 1590, mort à Mons, le 11 juillet 1648. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1608, enseigna ensuite les humanités, et se fit connaître surtout comme prédicateur. Son talent le fit appeler à la cour du cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas. On a de lui : *Traité*

sur les stations de la passion de N.-S.-J.-C. ; — *De Angelî tutelaris cultu Elegia*, imprimé à la suite du poème suivant : *De Cultu B. V. Mariæ Elegiarum Libri tres* ; Auvers, 1640, in-12 ; — *Elegix de Amore Jesu* ; — *Histoire de l'insitution, règles, exercices, et privilèges de l'ancienne et miraculeuse Confrérie des Charitables de Saint-Éloy* ; Tournai, 1643, in-12.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*.

DESLOIX (Jean), théologien flamand, né à Tournehem, dans le diocèse de Saint-Omer, vers 1568, mort le 22 janvier 1658. Après avoir achevé ses études dans les Pays-Bas, il entra dans l'ordre des Dominicains, vint en France prendre ses grades académiques, se fit connaître comme prédicateur, et fut élu provincial de son ordre en 1619. Sorti du provincial en 1623, il fut appelé à Besançon, où la congrégation du saint-office l'établit inquisiteur de la foi. Le P. Desloix en remplit les fonctions vingt-huit ans. Il se retira ensuite dans les Pays-Bas, et y mourut, dans un couvent de dominicains. On a de lui : *Exercices spirituels pendant la célébration de la sainte messe* ; Douai, 1617, in-12 ; — *Speculum Inquisitionis Bisuntinæ, ejus vicariis et officariis exhibitum* ; Dôle, 1628, in-8° ; — *Jus canonicum pro officio sanctæ Inquisitionis* ; imprimé à la suite du précédent ; — *L'Inquisiteur de la foi représenté* ; Lyon (Besançon), 1634, in-8°.

Quétil et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*.

DESLON (Charles), médecin français, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort le 21 août 1786. Médecin ordinaire du comte d'Artois, il devint l'élève et ensuite le rival de Mesmer. On a de lui : *Observations sur le magnétisme animal* ; Londres (Paris), 1780, in-12 ; — *Lettre à M. Philip, doyen de la Faculté de Médecine* ; La Haye, 1782, in-8°. On lui attribue des *Observations sur les deux rapports des commissaires nommés par le roi pour l'examen du magnétisme animal* ; Philadelphie (Paris), 1784, in-4°.

Biographie médicale. — Quérard, *La France littéraire*.

DESLYONS (Jean), théologien français, né à Pontoise, en 1615, mort à Senlis, le 26 mai 1700. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut reçu docteur en Sorbonne. Le 11 septembre 1638 il fut nommé doyen et théologal de Senlis, et passa sa vie dans cette ville, partageant son temps entre l'étude et les devoirs de sa profession. En 1656, n'ayant pas voulu souscrire à la condamnation d'Arnauld, il fut retranché, avec plusieurs autres docteurs, de la Faculté de Sorbonne, ce qui ne l'empêcha pas de conserver son titre et de prendre ceux de doyen de la Faculté et de *senieur de la maison de Sorbonne*, lorsqu'il se vit le plus ancien des docteurs, quoiqu'il n'ait jamais été

rétabli sur les rôles de la Faculté. Avant de mourir, il régla lui-même ses funérailles, commanda son cercueil et composa son épitaphe, rapportée *in extenso* par Nicéron. On a de Deslyons : *Enlèvement de la Vierge par les Anges*, homélie, etc. ; Paris, 1647, in-12. Ce sermon fut censuré par Nicolas Sanguin, évêque de Senlis : Deslyons on appela du mandement de son évêque ; après plusieurs discussions, un arrangement intervint : l'évêque leva sa censure, et le prédicateur fit paraître comme éclaircissement du sermon incriminé : *Défense de la véritable dévotion envers la sainte Vierge*, etc. ; Paris, 1651, in-4° ; — *Lettres à M. Arnauld*, en date des 29 juillet et 10 août 1663 : ces deux lettres sont imprimées dans le second volume des lettres d'Arnauld ; — *Discours ecclésiastiques contre le paganisme du Roy boit* ; Paris, 1664, in-12 ; une seconde édition porte le titre de *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy boit* : 1° *Du Jeûne ancien de l'Église catholique la veille des Rois* ; 2° *De la Royauté des Saturnales, remise et contrefaite par les chrétiens charnels en cette fête* ; 3° *De la Superstition du Phœbé, ou de la sottise du feuvé* ; Paris, 1670, in-12 ; Maître Nicolas Barthélemy, avocat à Senlis, y répondit dans l'*Apologie du Banquet sanctifié de la veille des Rois* ; Paris, 1664, in-12 ; livre très-rare ; — *Oraison funèbre de très-haute et très-puissante dame Diane Henriette de Budos, duchesse de Saint-Simon*, etc. ; Paris, 1671, in-4° ; — *Discours à M. François Rouxel de Mesdavy, archevêque de Rouen* ; Paris, 24 septembre 1673 ; — *Réponse aux lettres de M. Arnauld, docteur de Sorbonne*, au sujet du procès de Perrette Deslyons, religieuse de Port-Royal, contre son père, François Deslyons, sieur de Theuville ; Paris, 1684, in-fol. ; — *Éclaircissements de l'ancien droit de l'évêque et de l'église de Paris sur Pontoise et le Vexin français, contre les prétentions des archevêques de Rouen et les fausses idées des Aréopagites, avec la réfutation du livre intitulé : Cathedra Rothomagensis in suam diocesanam Pontesiam* ; Paris, 1694, in-8° ; — *Lettre à M. de Bragelongne, doyen de Senlis* ; Paris, 1698, in-4° : dans cette lettre Deslyons s'élève contre l'introduction de la musique et des instruments dans les cérémonies de l'église ; — *Critique d'un docteur de Sorbonne sur la Réponse de M. de Bragelongne* ; Paris, 1698, in-4°. Outre ces ouvrages, Deslyons a laissé en manuscrit plusieurs traités sur des questions ecclésiastiques et une oraison funèbre de Louis XIII.

Nicéron, *Mémoires*, etc., XI, 322 à 342. — Abbé Leclerc, *Bibliothèque de Richelieu*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 9812 ; IV, n° 15655, 22, 138, et 48, 168.

DESLYONS. Voyez DESLYONS.

DESMAHIS (Joseph-François-Édouard DE CORSEMBLEU), poète français, né à Sully-sur-Loire,

le 3 février 1722, mort à Paris, le 25 février 1761. Fils d'un magistrat et d'abord destiné au barreau, il préféra la carrière des lettres. On dit que la présence de Voltaire, qui vint visiter son père, ne contribua pas peu à enflammer l'imagination du jeune Desmahis et à décider sa vocation. Ses premiers essais eurent l'approbation de l'auteur de *La Henriade*. Des poésies fugitives le firent d'abord remarquer, mais son premier et éclatant succès fut sa pièce intitulée *L'Impertinent, ou le billet perdu*, en un acte et en vers, jouée en 1750. La versification en est facile, il s'y trouve des détails piquants ; mais la trame n'en est peut-être pas assez solide. « *L'Impertinent*, dit La Harpe, pétille d'esprit, mais aux dépens du naturel ; les vers sont d'une tournure spirituelle, mais rarement adaptés au dialogue ; le style n'est rien moins que dramatique. La pièce est une dissertation sur la fatuité, un recueil de maximes et d'épigrammes ; il y en a d'assez jolies pour qu'on désirât de les trouver ailleurs ; il y en a qui seraient mauvaises partout ». Desmahis composa deux autres comédies, intitulées : *Le Triomphe du Sentiment* et *La Veuve coquette*, qui ne furent pas jouées. Il a laissé des fragments de deux pièces ayant pour titre *L'Inconsequent* et *L'Honnête homme*. Le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de mettre la dernière main à ces ouvrages. Il eût bien peint *L'Honnête homme*, car il l'était lui-même ; il avait d'ailleurs une des plus précieuses qualités du cœur : la sensibilité. « Lorsque mon ami rit, disait-il, c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie ; lorsqu'il pleure, c'est à moi à découvrir la cause de son chagrin ».

Les poésies fugitives de Desmahis sont supérieures à son théâtre ; les morceaux le plus souvent cités sont : *Le Voyage de Saint-Germain, ou voyage d'Épône*, que l'on peut à beaucoup d'égards placer à côté de certaines pages de Chappelle et Bachaumont ; — *Je nais au pied du Parnasse* ; — *De cet agréable hermitage*, etc. ; — *Heureux l'amant qui sait te plaire* ; — *Est-il vrai, comme on le publie ?* etc. Tous ces morceaux se trouvent dans les *Œuvres diverses* de Desmahis ; Genève (Paris), 1762, 1 vol. in-12 ; nouvelle édition, Paris, 1778, 2 vol. in-12. Cette édition est plus complète que la précédente. Les *Œuvres choisies* de Desmahis ont paru à Paris, 1813, in-18, chez Firmin Didot.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Beuchot, *Journ. de la Libr.*

DESMAHIS (Marin-Grosteste). Voyez GROSTESTE.

DESMAILLOT. Voyez ÈVE.

DESMASEAUX (Pierre), historien littéraire français, né en Auvergne en 1666, mort à Londres, au mois de juin 1743. Fils d'un ministre de la religion réformée, il se retira de bonne heure en Angleterre. Les particularités de sa vie sont restées inconnues. « C'était, dit Moréri, un homme savant, qui avait également cultivé la philosophie et la littérature. Il était lié avec les gens de

lettres qui se sont le plus distingués de son temps; mais aucuns n'ont eu avec lui de liaison plus étroite que M. de Saint-Evremond et M. Bayle.» On a de lui : *Vie de Saint-Evremond*, sans lieu d'impression ni date, in-4°; La Haye (Rouen), 1711, 1726, in-12; — *Vie de Boileau-Despreaux*; Amsterdam, 1712, in-12; — *Life of John Hales and Chillingworth*; Londres, 1719, 1725, in-8°; — *Vie de Bayle*; La Haye, 1722, 1732, 2 vol. in-12 : cette vie se retrouve à la tête des éditions du *Dictionnaire de Bayle*, 1730, 1734, 1740; — *Histoire naturelle, civile, ecclésiastique du Japon*, trad. de l'allemand de Kæmpfer; La Haye, 1729, 2 vol. in-fol. On doit encore à Desmaiseux une traduction du *Télémaque* en anglais, une *Lettre sur Arnauld d'Andilly*, et une explication d'un passage d'Hippocrate au deuxième livre de son *Traité de la Diète*, imprimées l'une et l'autre dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1704; plusieurs lettres imprimées parmi celles de Bayle. Enfin Desmaiseux a coopéré à la rédaction de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des Savants de l'Europe* (1728-1753) et à celle de la *Bibliothèque britannique* (1733-47). Il a publié comme éditeur les *Mélanges curieux* de Saint-Evremond; un *Recueil de diverses pièces sur la philosophie*; les *Lettres de Bayle* et ses *Œuvres*, le *Scaligerana*, le *Thuanæ* avec des notes.

Moréri, *grand Dictionnaire historique*, édit. 1759.

DESMAISONS. Voyez CASE et LESCÈNE.

DESMARAIS. Voyez DESMARETS, GODET et REGNIER.

DESMARCHAIS. Voyez MARCHAIS (Le chevalier Renaud des).

DESMARES. Voy. CHAMPMESLÉ.

DESMARES (Toussaint-Gui-Joseph), prédicateur et controversiste français, né à Vire, en 1599, mort en 1669. Il entra fort jeune, après avoir fait ses études à Caen, dans la nouvelle congrégation de l'Oratoire, où il trouva pour directeur et ensuite pour ami le Père depuis cardinal de Bérulle. Livré à la prédication depuis 1638 jusqu'en 1648, il obtint des succès dont on garda longtemps le souvenir. L'étude toute particulière qu'il avait faite de saint Augustin le fit pencher pour la doctrine de Jansenius, dont il prit la défense d'une manière assez éclatante pour qu'un grand nombre de prédicateurs, et entre autres le Père Catillon, jésuite, son rival dans la chaire, s'élevassent avec force contre les propositions qu'il développait avec une éloquence qui les rendait plus dangereuses. La chaire lui fut d'abord interdite, et ses ennemis furent assez puissants pour obtenir contre lui une lettre de cachet. L'ordre de le conduire à la Bastille fut donné, tandis qu'il se trouvait dans une des maisons du duc de Luynes. Il s'échappa, se tint caché dans la demeure d'un paysan, jusqu'à ce qu'une autre lettre de cachet, qui l'exilait à Quimper, eût pu lui être remise. Lorsqu'en 1653 il lui

fut permis de reprendre sa liberté, il fut envoyé à Rome avec les abbés Lanc et de Saint-Amour, pour y défendre la doctrine de la grâce efficace, dont la condamnation était demandée au pape Innocent X. Il prononça devant ce pape un discours fort éloquent, dont le but était de montrer que la grâce efficace par elle-même, qui fait mouvoir et agir, est nécessaire pour accomplir le bien, tandis que la doctrine soutenue par les adversaires était impie et digne d'anathème. Quoiqu'il eût parlé une heure et demie, il ne put développer complètement le sujet qu'il avait préparé; la nuit survint, et le pape fut forcé de lever l'audience. Ce discours a été reproduit dans le *Journal de Saint-Amour*. Lorsqu'il fut retourné en France, il fut obligé de s'y tenir caché jusqu'en 1668, époque à laquelle l'archevêque Péréfixe l'appela à Paris, et lui fit prêcher l'Avant à Saint-Roch. Toujours zélé pour la propagation des doctrines qu'il avait défendues à Rome, il fut encore obligé de se retirer devant des ordres rigoureux. Il se réfugia d'abord chez le duc de Luynes, puis chez le duc de Liancourt, où il put passer le reste de ses jours, grâce au zèle avec lequel son bienfaiteur le défendit dans les diverses affaires qui lui furent encore suscitées. Il mourut à Liancourt, le 19 janvier 1669. Voici la liste de ses ouvrages : *Relation véritable de la conférence entre le Père D. Pierre de Saint-Joseph, feuilant, et le P. Desmares, de l'Oratoire, chez M. l'abbé Olier, alors curé de Saint-Sulpice, avec la réputation des insinuations faussetés que le père feuilant a publiées touchant la même conférence*; 1650; — *Lettre à M. de Liancourt : S'il faut expliquer le concile de Trente par saint Augustin*; 1650; — *Réponse d'un docteur en théologie à M. Chamillard, professeur en théologie*; 1656; — *Lettre d'un ecclésiastique à un évêque*; in-4°, 1652; — *Lettre d'un docteur en théologie au R. P. Pierre de Saint-Joseph, feuilant, sur le sujet d'une seconde lettre que le dit Père a fait publier dans Paris contre le R. P. Desmares*; in-4°, 1652; — *Lettre d'un ecclésiastique de Reims, ami des jésuites, au R. P. dom Pierre de Saint-Joseph, feuilant, sur le sujet de quelques vers ridicules qu'il lui envoie, etc.*; in-4°, 1652; — *La Censure de la faculté de théologie de Reims, contre le libelle d'un jésuite sur le sujet de Goteschalk, envoyée au R. P. D. Pierre de Saint-Joseph, feuilant, par un ecclésiastique de Reims*; in-4°, 1652; — *Les SS. P. P. de l'Église vengés par eux-mêmes des impostures du sieur de Morandé, dans son livre des Antiquités de l'Église, et de M. Morel, docteur de Sorbonne, soi-disant censeur royal pour l'impression des livres par le sieur de Saint-Anne*; Paris, in-4°, 1652; — *Lettre d'un ecclésiastique au R. P. Lingendes, provincial des jésuites de la province de Paris, touchant le livre du P. Lemoine, jésuite, De la*

dévotion aisée; in-4°, 1652; — Remontrance chrétienne et charitable à M. l'abbé Olier, sur le sujet du sermon qu'il fit dans l'église de Saint-Sulpice, le jour de la fête dernière de ce saint, par un ecclésiastique de ses auditeurs; in-4°, 1653. Le Père Desmares a travaillé au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs, revu et achevé par D. Rivet; Amsterdam, 1723, in-4°. Il avait encore composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, et entre autres des Sermons, et un grand Traité de l'Église, en latin, que Nicole avait en dessein de publier.

C. HIPPEAU.

Lefèvre de Saint-Marc, *Supplément au Nécrologe de Port-Royal; in-4°, 1735. — Moreri, Grand Dictionnaire. — Sainte Beuve, Histoire de Port-Royal.*

DESMARES (*Christine-Antoinette-Charlotte*), actrice française, née à Copenhague, en 1682, morte à Saint-Germain-en-Laye, le 12 septembre 1753. Son père, Nicolas Desmares, frère de M^{lle} Champmeslé, et sa mère, Anne d'Ennebaut, faisaient partie d'une troupe de comédiens français entretenue par le roi de Danemark. Desmares, rappelé à Paris et reçu à la Comédie-Française, fit jouer à sa jeune fille de petits rôles. Dès 1690 elle parut dans une comédie en cinq actes intitulée *Le Cadet de Gascogne*. Elle succéda à M^{lle} Champmeslé, morte en 1698. Pendant vingt-deux ans elle joua avec un égal succès les amoureuses de la tragédie et de la comédie et même les soubrettes. Elle prit sa retraite en 1721, à l'âge de trente-huit ans. « M^{lle} Desmares, dit Lemazurier, avait une figure et une voix charmantes; rien n'était au-dessus de l'intelligence, du feu, de la volubilité, de la gaieté, du naturel exquis qu'elle portait dans tous ses rôles comiques. »

Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*.

DESMARES (....), auteur dramatique français, mort en 1715. Il fut secrétaire des commandements du prince de Condé. Spectateur assidu de la Comédie-Française, il voulut être joué à son tour. En 1686 il donna au théâtre *Merlin Dragon*, comédie en un acte et en prose, imprimée dans le recueil intitulé : *Théâtre-Français*; Paris, 1737. Il n'est pas bien certain qu'une tragédie ayant pour titre *Roxelane*, jouée en 1643, soit de lui : les frères Parfaict, qui en doutent, disent que Desmares ne voulut pas hasarder plus d'une fois sa réputation littéraire. Toutefois, si *Roxelane* est de lui, elle aurait précédé par sa date *Merlin Dragon* ou *La Dragonne*, titre qu'on lui a donné dans une édition de 1696.

Parfaict, *Hist du Th.-Fr.*

DESMARETS (*Jean*), magistrat français, mort le 28 février 1382. Il était avocat général au parlement de Paris, et joua un rôle important pendant la guerre des *Maillotins*. Dévoué aux intérêts de l'ambitieux duc d'Anjou, Desmarets fit valoir les prétentions de ce prince à la régence, et décida les ducs à remettre la décision du différend au jugement de quatre arbitres.

Ceux-ci prononcèrent en faveur du duc d'Anjou. Desmarets, qu'entourèrent toujours le respect et la confiance du peuple, fut le seul magistrat de la capitale qui osa y rester lors de la sédition des *Maillotins*, en 1381. Il se chargea ensuite des négociations entre les princes et le peuple parisien; mais, représenté l'année suivante à Charles VI par les ducs de Berri et de Bourgogne, comme un des moteurs de la sédition qui avait éclaté à Paris, tandis que le jeune prince était allé combattre les Gantois, il fut une des nombreuses victimes immolées en 1383. Le sort d'aucun de ces malheureux n'inspira autant de pitié que le sien. Desmarets était un vieillard de soixante-dix ans, que ses fonctions avaient fait entrer dans le conseil du roi. Il avait fait partie de celui du père et de l'aïeul de ce prince. Souvent il y avait opiné avec indépendance et autorité; souvent il s'était fait l'intermédiaire entre le peuple et le roi; il avait calmé les fureurs de l'un, sollicité la clémence de l'autre. Ce fut en vain qu'il invoqua les privilèges de la cléricature. On lui déclara qu'il fallait mourir. « Toutefois, lui disait-on, criez merci au roi, afin qu'il vous pardonne. » Desmarets répondit : « J'ai servi au roi Philippe, son grand-aïeul, au roi Jean et au roi Charles, son père, bien et loyalement; ne onques ces trois rois ne me surent que demander, et aussi ferait ces-tuy s'il avoit aage et cognoissance d'homme : à Dieu seul veux crier merci. » A peine avait-il dit ces magnanimes paroles, que sa tête tomba sur l'échafaud.

Le Bas, *Diction. encycl. de la France. — Michelet, Hist de Fr. t. IV. — Sismondi, Histoire des Français*,

DESMARETS (*Henri*), musicien-compositeur français, né à Paris, en 1662, et mort à Lunéville, le 7 septembre 1741. Il fut d'abord page de la musique du roi, et concourut à l'âge de vingt ans pour l'une des quatre places de maître de la chapelle royale; Louis XIV le trouva trop jeune pour occuper cette place, et le dédommagea en lui faisant une pension. Desmarets avait écrit un grand nombre de motets, qu'il fit paraître en partie sous le nom de Goupillier, maître de la chapelle de Versailles; le roi le sut, et cette circonstance fit tant de tort à Goupillier, qu'il se vit plus tard obligé de donner sa démission. Pendant un séjour qu'il fit à Senlis, en 1700, chez son ami Gervais, maître de chapelle de la cathédrale de cette ville, Desmarets fit connaissance avec la fille du président de l'élection nommé Saint-Gobert, et l'épousa sans le consentement de son père. Celui-ci le poussivit en justice, comme ayant séduit et enlevé sa fille. Desmarets, condamné à mort par le Châtelet, se réfugia en Espagne, où il devint maître de chapelle de Philippe V, et y passa quatorze ans; mais le climat étant nuisible à la santé de sa femme, il quitta son poste, se rendit à Lunéville, et fut nommé surintendant de la musique du duc de Lorraine. Quelque bonté que Louis XIV eût pour

lui et quelque estime qu'il eût pour son talent, on ne put jamais obtenir de lui la grâce de Desmarests. Ce ne fut qu'en 1722, pendant la régence, que son procès fut revu; il le gagna, et son mariage fut déclaré valable; le duc d'Orléans augmenta même la pension de Desmarests, qui passa dans l'aisance le reste de ses jours. Desmarests fut l'un des plus habiles musiciens du règne de Louis XIV. Il a composé la musique des opéras suivants : *Didon* (1693); — *Circé* (1694); — *Théogène et Charicléa* (1695); — *Les Amours de Momus* (1695); — *Vénus et Adonis* (1697); — *Les Fêtes galantes* (1698); — *Iphigénie en Tauride*, avec un prologue de Campra (1704); — *Renaud* (1722). Il avait fait en 1682 la musique d'une idylle sur la naissance du duc de Bourgogne.

D. DENNE-BARON.

Anecdotes dramatiques. — De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

DESMARETS (*Jean*), sieur de Saint-Sorlin, littérateur français, né à Paris, en 1595, mort le 28 octobre 1676. Dans sa jeunesse, il fut pourvu de diverses charges, qui lui donnèrent accès à la cour : il était conseiller du roi, contrôleur général de l'extraordinaire des guerres, et secrétaire général de la marine du Levant. Tous ces titres concoururent, aussi bien que ses talents littéraires, à le faire ranger au nombre des membres de l'Académie naissante : il en fut le premier chancelier, et conserva cette charge pendant quatre ans. Ce fut un des trois commissaires nommés pour examiner le *Cid*; et il eut ordre de mettre la dernière main aux observations faites sur les vers de cette tragédie par MM. de Cérizy, de Gombauld, Baro et L'Estoile. Mais à cette époque l'hôtel de Rambouillet était une autre académie à côté de la première, et elle comptait dans son sein les noms les plus illustres de la littérature; Desmarests en faisait également partie, et il y a laissé trace de son passage. Quand M. de Montausier offrit à mademoiselle de Rambouillet cette guirlande célèbre à laquelle concoururent tous les beaux esprits de l'hôtel, notre poète y fit pour sa part deux quatrains, l'un sur le lis, l'autre, beaucoup plus connu, où il fait parler ainsi la violette :

Franche d'ambition je me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour;
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Quoique membre d'une assemblée et si renommée par la pureté de sa morale et son respect chevaleresque pour le beau sexe, Desmarests ne semble pas avoir mis rigoureusement en pratique les théories délicates de ses confrères sur l'amour, et j'imagine qu'il n'avait pas étudié bien à fond la carte du pays de Tendre. Il était alors de mode et de bon ton de se livrer au libertinage et à la débauche : on se souvenait encore des traditions de Théophile, de Maynard, de Motin, etc., les héros du Parnasse satirique,

qu'avaient si dignement continués Bergerac, Méré, Des Barreaux, et tant d'autres. Desmarests fut un des plus corrompus dans cette société : lui-même nous apprend, dans ses *Déliées de l'Esprit*, où il a fait sa propre confession sous le nom d'Eusèbe, qu'afin de mieux séduire une femme, il n'hésitait pas à user de son éloquence pour lui faire croire que le vice était perdu et pour éteindre en elle tout sentiment d'honneur et toute crainte des lois de Dieu. Le cardinal de Richelieu engagea Desmarests à travailler pour le théâtre; et ne pouvant le décider à entrer dans cette carrière, il usa de ruse, et le pria d'inventer du moins un sujet de comédie qu'il pût donner à quelque autre, pour le mettre en vers : Desmarests lui en apporta quatre, dont l'un surtout plut beaucoup au cardinal, qui ne manqua pas d'ajouter perfidement, au milieu de ses louanges, que celui qui avait été capable de le trouver était seul capable de le traiter dignement. C'est ainsi qu'il fut en quelque sorte contraint de faire *Aspasie*. Cette tragédie était fort médiocre; cependant, représentée solennellement en 1636 devant le duc de Parme, elle réussit avec éclat. Ce succès eut des conséquences désastreuses : Richelieu pria ou plutôt obligea son poète favori de lui faire tous les ans une pièce semblable, pour le délasser de la fatigue des affaires. C'est là l'excuse de la déplorable fécondité dramatique de Desmarests, qui donna successivement en quelques années *Scipion*, *Mirame*, *Roxane*, tragi-comédies; *Les Visionnaires*, comédie; *Erigone*, tragédie en prose, et *Europe*, pièce allégorique, qui fut attribuée au cardinal : elle est assez mauvaise pour cela. Il ne faut pas croire néanmoins que ces pièces soient toutes également indignes d'attention : dans le nombre il en est deux qui méritent d'être remarquées pour divers motifs : d'abord *Mirame*, dont Richelieu, dit-on, lui fournit le plan et quelques-unes des idées, de manière à ce que la pièce fit allusion à l'amour d'Anne d'Autriche pour Buckingham. Il avait voulu se venger par une allégorie transparente des froideurs de la reine, et, d'après son ordre, Desmarests avait composé cette tragi-comédie, où l'on voyait, raconte Tallemant des Réaux, « Buckingham plus aimé que lui, et le héros, qui est Buckingham, battu par le cardinal ». Ce n'était pas là à coup sûr le moyen de faire une bonne pièce. On connaît assez du reste le méchant goût poétique de l'ennemi du *Cid*, du protecteur de Boisrobert, de l'admirateur de Colletet et de sa cave, pour croire que les meilleures scènes de l'ouvrage ne soient pas celles qu'il a faites, si toutefois il y a travaillé, ce qui n'a rien d'improbable. Quoi qu'il en soit, il s'intéressa à *Mirame* comme un père au succès de son enfant qui débute dans le monde; il la fit jouer (1641) à l'ouverture du théâtre qu'il avait fait construire exprès dans la grande salle de son palais, et la représentation lui coûta jusqu'à trois cent mille

écus. Elle n'en réussit pas mieux pour cela ; mais Desmarets eut l'art de persuader au cardinal, en effet, irrité, que c'était la faute des comédiens ; et moyennant certaines mesures prudentes, elle se releva à la deuxième représentation. *Les Visionnaires*, une des premières pièces où fut observée la loi des vingt-quatre heures, eurent un succès inouï, auquel contribuèrent sans doute les nombreuses allusions qu'on y vit ou qu'on crut y voir (1). La comédie n'existait pour ainsi dire pas encore : *Le menteur* ne vint que quatre ans après, et il n'y avait guère alors que d'informes ébauches et les premiers essais de P. Corneille.

Jusqu'à cette époque Desmarets n'avait mené en rien la vie d'un prophète et d'un réformateur religieux, et ses pièces de théâtre ne semblaient nullement annoncer un Jonas tout prêt à tonner contre la pécheresse Ninive. On peut donc dire que sa conversion soudaine fut un des effets les plus imprévus de la grâce. Il était en train de composer les derniers chants d'un poème épique national, *Clovis, ou la France chrétienne*, lorsqu'il se sentit atteint de cette fièvre malade qu'il prit pour l'enthousiasme d'une inspiration divine. De ce moment Desmarets devint un visionnaire comparable à ceux de sa comédie ; il se figura que Dieu l'avait aidé à terminer son œuvre, et il mêla à la fable de son *Clovis* toutes les folles imaginations qui bouillonnaient dans son cerveau. De là les conceptions étranges et les bizarres fictions de ce poème. Néanmoins, quand il parut, Chapelain, cet *excuseur de toutes les fautes*, en loua la diversité et les agréments : il se sentait coupable de sa *Pucelle*, et pardonnait beaucoup pour qu'on lui pardonnât de même. Mais on sait comment Boileau ridiculisa l'ouvrage et l'auteur ; et quoique *Clovis* ait eu cinq éditions en treize ans, le public fut de l'avis de Boileau. Desmarets, persuadé qu'on ne pouvait sans sacrilège trouver détestable un ouvrage inspiré de Dieu, descendit lui-même dans l'arène pour rompre une lance en faveur de *Clovis*. Il publia divers écrits pour démontrer que le système suivi par lui dans la composition de son poème est bien supérieur à celui de l'antiquité, et qu'il s'est plu surtout à *humilier* et à *fouler aux pieds* Homère et Virgile. A cette même occasion, il fit paraître, en 1670, sa *Comparaison de la langue et de la poésie françaises*, petit ouvrage d'un style lourd, obscur, dédié aux beaux esprits de France, c'est-à-dire aux fabricateurs de sonnets, de madrigaux et de bouts-rimés, ses confrères, qui ne demandaient pas mieux que de lui donner gain de cause. La première partie, consacrée à la discussion, n'est qu'un tissu de raisons frivoles, rassemblées sans ordre et sans méthode ; la deuxième, qui n'est pas la moins curieuse, se compose de morceaux tirés surtout de son *Clo-*

vis, qu'il oppose hardiment aux plus beaux passages de Virgile, traduits à sa manière, en prenant le public pour juge. Plus tard il dédia à Perrault sa *Défense de la Poésie française*, maigre ouvrage, qui ne consiste qu'en une courte préface, suivie de quelques pièces de vers. Après ce plaidoyer en faveur de la poésie, il se tourna du côté de la religion. Suivant la mode usitée parmi les sectaires, il s'adressa d'abord à des femmes, pour qui il fit un *Office de la Vierge* et des *Prières*, empreintes de l'esprit le plus exalté et du mysticisme le plus dangereux. En même temps il ne cessait de frapper d'estoc et de taille Port-Royal et les jansénistes, qui du reste le lui rendirent bien. Ses livres de dévotion passèrent à la faveur de leur agression contre le jansénisme, et le clergé de Paris les approuva. Peu s'en fallut que Desmarets ne se posât en apôtre : il se crut inspiré de Dieu, comme les premiers disciples du Christ, et il composa son *Avis du Saint-Esprit au roi*, l'ouvrage le plus extravagant que puisse enfanter un esprit malade ; il s'y annonce comme un réformateur envoyé par Dieu pour redresser le genre humain ; il promet au grand roi, avec une grave assurance, puisée dans les prédictions de l'Apocalypse, une armée de cent quarante quatre mille hommes pour établir dans l'empire mahométan la religion du vrai Dieu.

Desmarets ne se borna pas à attaquer les jansénistes. On sait comme il s'y prit pour perdre un pauvre fou, nommé Simon-Morin, qui se croyait le Fils de l'Homme et le vicaire de Dieu sur la terre, et qui, en sa qualité de visionnaire et d'illuminé, avait droit à toute son indulgence. Soit zèle pour l'orthodoxie, soit jalousie de métier, il descendit pour le perdre au rôle d'espion, s'attacha à lui, feignit d'entrer dans ses vues, et parvint à capter sa confiance ; après quoi, il le dénonça comme coupable de conspiration et d'hérésie. Le pauvre Fils de l'Homme, qui avait déjà été emprisonné trois ou quatre fois, fut arrêté avec sa femme et son fils, et condamné à être brûlé vif. Desmarets s'est également vanté d'avoir causé l'emprisonnement d'un autre fanatique du même temps, Charpy de Sainte-Croix.

Desmarets mourut à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans, chez le duc de Richelieu, dont il était l'intendant ; il fut enterré à l'église de Saint-Paul. C'est à Desmarets que revient l'honneur ou la honte d'avoir, je ne dirai pas fondé, mais devancé cette école moderne d'esprits indépendants qui ne veulent relever que d'eux-mêmes, et rejettent comme une tyrannie la domination de l'antiquité dans les lettres. A ce titre il méritait un examen moins rapide que ne semblaient le demander ses ouvrages. « C'est un des esprits faciles de ce temps, disait de lui Chapelain dans son Mémoire des gens de lettres, et qui, sans grand fonds, sait une grande quantité de choses et leur donner un meilleur tour.

(1) Suivant le *Segraisiana*, l'auteur avait voulu y peindre mesdames de Sablé, de Chavigny et de Rambouillet.

Son style de prose est pur, mais sans élévation : en vers, il est élevé et abaissé, selon qu'il le désire ; et en l'un et en l'autre genre il est inépuisable et rapide dans l'exécution, aimant mieux y laisser des taches et des négligences que de n'avoir pas bientôt fait. Son imagination est très-fertile, et souvent tient la place du jugement. Autrefois il s'en servait pour des romans et des comédies, non sans beaucoup de succès ; dans le retour de son âge, il s'est tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas moins vite qu'il allait dans les lettres profanes. » Ce jugement d'un homme plus renommé comme critique que comme poète donne du talent de Desmarests une idée assez juste. Il a laissé plus de quarante ouvrages, qui tous ont fait définitivement naufrage, après avoir surnagé plus ou moins longtemps. Nous avons déjà mentionné son théâtre, ses traités contre les anciens et son poème de *Clovis*, qu'il avait d'abord publié en vingt-six chants (1657), mais que par suite il réduisit en vingt et remania en entier pour désarmer la critique. Les principaux parmi ses autres ouvrages sont : *Les Morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque* ; 1653 ; — *Les Délices de l'Esprit* ; 1658 (Lisez *Délires*, a dit un plaisant) ; — *Les Jeux de cartes des rois de France, des reines renommées, de la géographie et des métamorphoses* ; 1664 ; — deux romans en prose, *L'Ariane et Roxane*, qu'il n'a pas achevés, ouvrages qui sentent plus le libertin que l'apôtre, et ne pourraient soutenir la comparaison pour l'innocence des mœurs avec les romans ordinaires du temps ; — *La Vérité des Fables*, en prose ; — *La Défense du poème héroïque*, qui n'est en réalité qu'une censure détaillée des ouvrages de Boileau. Non content de *Clovis*, il avait fait beaucoup d'autres poèmes, par exemple : *Les Promenades de Richelieu, ou les Vertus chrétiennes*, en huit chants ; 1653 ; — *Marie-Madeleine* ; 1669 ; — *Esther*, d'abord en quatre puis en sept chants ; 1670 et 1673 ; — *Le Triomphe de Louis et de son siècle*, en six chants ; 1674. Parmi ses très-nombreux livres de dévotion, on peut citer, outre ceux dont nous avons parlé : *L'imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers ; — *Le Combat spirituel*, également traduit en vers ; *Les Psaumes de David*, paraphrasés en vers français. VICTOR FURNEL.

Péllisson, *Histoire de l'Académie Française*. — Nicole, *Les Visionnaires*, lettres. — Bayle, *Dictionnaire*. — Baillet, *Jugements des Savants*. — Nicéron, *Mémoires*. — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre Français*. — De Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres de France*.

DESMARETS (Roland), en latin *Maresius*, frère aîné de Desmarests de Saint-Sorlin, naquit à Paris, en 1594, et mourut dans la même ville, le 27 décembre 1653. Il suivit pendant quelque temps la carrière du barreau, qu'il abandonna ensuite pour se livrer à la culture des lettres. Il eut pour amis plusieurs érudits célèbres, entre autres le P. Pétau et Ménage, auxquels il adressa la plupart de ses *Lettres latines*,

seul ouvrage qui reste de lui ; on y remarque un style pur et élégant, et des vers latins assez bien faits, intercalés çà et là. Ces lettres ont paru sous le titre de *Roland Maresii Epistolarum philologicarum Libri duo* ; Paris, 1525, in-8°, et Leipzig, 1686, in-12. Elles ont été plusieurs fois réimprimées depuis. Roland Desmarests eût été bon critique et surtout bon poète latin, si sa modestie lui avait permis d'embrasser un plus vaste horizon. Il fut enterré à Saint-Nicolas-des-Champs, où Marie Dupré, sa nièce, qui apprit de lui le grec et le latin, fit placer une épitaphe qu'elle avait composée dans cette dernière langue.

Nicéron, *Mém.*, XXXV, 134.

DESMARETS (Nicolas), financier français, né vers 1650, mort en 1721. Il était neveu de Colbert, et s'il n'eut pas toutes les grandes qualités de son oncle, il eut au même degré que lui le désir de bien faire. Ses bonnes intentions furent inutiles, il est vrai ; mais il faut s'en prendre aux circonstances, et non pas à l'homme. Employé dès sa jeunesse dans l'administration des finances, il encourut la disgrâce du roi pour des opérations relatives à une refonte des monnaies et fut longtemps éloigné des affaires. Après Colbert, l'administration des finances fut confiée successivement à Le Peletier, à Phélypeaux de Pontchartrain, à Chamillart. Entre ces différentes mains, l'état des finances n'avait fait qu'empirer. La guerre, toujours de plus en plus dévorante, avait absorbé d'avance toutes les ressources publiques. Chamillart succombant, en 1708, sous le fardeau d'une administration si difficile, donna sa démission de la place de contrôleur général, et présenta pour son successeur Desmarests, qui était déjà directeur des finances, et dont il s'était beaucoup servi dans les dernières années. Louis XIV connaissait la difficulté de la position. « Je sais, dit-il à Desmarests, l'état de « mes finances. Je ne vous demande pas l'im- « possible. Si vous réussissez, vous me rendrez « un grand service ; si vous n'êtes pas heureux, « je ne vous imputerai pas les événements. » Desmarests se mit à l'œuvre avec beaucoup d'ardeur et de zèle. « Il se proposait, dit Saint-Simon, de ne se point engager, comme Chamillart, en des paroles impossibles à tenir, de rétablir la bonne foi, qui est l'âme de la confiance et du commerce, de rendre au roi un compte net et journalier, etc. » Ses premiers actes administratifs relevèrent le crédit de l'État, et l'on trouvait déjà des ressources inattendues, lorsque l'hiver de 1709 vint de nouveau augmenter les difficultés et aggraver la misère publique. Desmarests ne perdit pas courage ; il était inventif dans les circonstances embarrassantes : il sut tirer parti de l'argent des banquiers, et surtout de Samuel Bernard. Il imagina d'établir la dime royale sur les biens de chaque communauté et de chaque particulier ; il supprima quelques charges inutiles et fortement rétri-

bûées ; il ordonna, en 1709, une refonte des espèces. Enfin, ses opérations mirent la France en état de rejeter les propositions humiliantes des conférences de Gertruydemberg. Le roi l'appela vers cette époque à son conseil en qualité de ministre d'État. Desmaretz se proposait, après la paix d'Utrecht, de réparer tous les désordres de l'administration des finances, lorsque la mort de Louis XIV amena sa chute. Le régent lui ôta le pouvoir en septembre 1715. Saint-Simon, que Desmaretz avait mécontenté, applaudit à sa disgrâce, à laquelle même il avait contribué, et dit que sa femme en devint folle. Toutefois, s'étant lié avec lui depuis sa retraite, il reconnut et apprécia son mérite, et dans ses Mémoires il lui a rendu justice. Desmaretz se retira à La Ferté, et y mourut laissant un fils, qui devint le maréchal de Maillebois. Il répondit aux attaques de ses ennemis par son *Mémoire sur l'administration des finances, depuis le 20 février 1708 jusqu'au 1^{er} septembre 1715*. Voltaire admire la fermeté et la noblesse de cette défense. « Elle vient de main de maître, a dit malignement Lenglet-Dufresnoy, mais elle ne dit pas tout. »

Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*.

DESMARETS (Samuel), en latin *Maresius*, théologien flamand, né à Oisemont, en Picardie, le 9 août 1599, mort à Groningue, le 18 mai 1673. Malgré une extrême débilité physique, il montra d'heureuses dispositions, et étudia avec succès à Paris, à Saumur et à Genève. Il devint ministre de plusieurs églises protestantes, puis professeur de théologie à Sedan, à Bois-le-Duc et à Groningue. Il s'y acquit tant de réputation, que l'université de Leyde lui offrit une chaire de théologie en 1673. Mais il mourut au moment d'aller en prendre possession. On a de lui un grand nombre de livres de controverse contre les catholiques, les sociniens, et particulièrement contre Grotius. Comme tous les controversistes, il prodigua les injures à ses adversaires. Selon lui le pape était l'Antichrist. Les écrits de Desmaretz s'élevèrent à plus de cent ; on en trouvera la liste dans Nicéron et dans Pacquot. Nous citerons seulement les deux plus importants, savoir : *Collegium theologicum, sive breve systema universæ theologiæ* ; Groningue, 1673, in-4° ; — *Bible française, édition nouvelle sur la version de Genève, avec les notes de la Bible flamande, celles de Jean Deodati et autres*, etc., par les soins de Samuel et Henri Desmaretz, père et fils ; Amsterdam, Elzevir, 1669, 3 vol. in-fol. Très-belle comme impression, cette Bible n'a d'ailleurs que bien peu de valeur. Voici le jugement qu'en porte Richard Simon : « Desmaretz cite les endroits qu'il n'est pas besoin de citer, et où il n'y a d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte quelque chose qu'il ait pris des bons auteurs, il

le gâte entièrement par ce qu'il y mêle. De plus, son langage est un galimatias perpétuel. Dans les notes, qu'il a prises des autres, il choisit d'ordinaire celles qui favorisent le plus ses préjugés, sans examiner si elles sont vraies. En un mot, tout ce grand ouvrage de remarques sur la version de Genève a été entièrement gâté par les additions peu judicieuses de Desmaretz, qui les a recueillies, outre qu'il n'a pas eu assez de capacité pour en faire un bon choix. »

Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, t. XXVIII. — Pacquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*.

DESMARETS. Voyez MAILLEBOIS.

DESMARETS (Josse). Voyez DÉMARES.

DESMARETTES. Voyez BRUN-DESMARETTES.

DESMARS, médecin français, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1767. Après avoir été attaché à la congrégation de l'Oratoire, il étudia la médecine, devint médecin pensionnaire de Boulogne-sur-Mer, et membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Amiens. On a de lui : *Observations d'histoire naturelle faites aux environs de Beauvais*, insérées dans le *Mercur de France* du mois de juin 1749 ; — *Mémoire sur l'air, la terre et les eaux de Boulogne-sur-Mer et de ses environs* ; Amiens, 1759, in-12 : cet ouvrage reparut augmenté de la *Constitution épidémique observée suivant les principes d'Hippocrate, à Boulogne-sur-Mer, en 1759*, et de dissertations *Sur la maladie noire, les eaux de Mont-Lamberg, et l'origine des fontaines en général* ; Paris, 1761, in-12 : « Cet opuscule, dit la *Biographie médicale*, doit être rangé dans le petit nombre des bonnes topographies médicales » ; — *Lettre concernant quelques plantes qui naissent en Picardie* ; elle est insérée dans les *Registres de l'Académie d'Amiens* ; — *Mémoire sur la mortalité des moutons en Boulonnais dans les années 1761 et 1762* ; Boulogne, 1762, in-4° ; et à la fin des *Epidémies d'Hippocrate* ; — *Lettre sur la mortalité des chiens dans l'année 1763* ; elle se trouve à la fin de l'ouvrage suivant ; — *Epidémies d'Hippocrate, traduites du grec, avec des réflexions sur les constitutions épidémiques ; suivies de quarante-deux histoires rapportées par cet ancien médecin, et du commentaire de Galien sur ces histoires* ; Paris, 1767, in-12.

Biographie médicale.

DESMASURES (Louis), en latin *Masurius*, poète flamand, né à Tournay, vers 1510, mort vers 1580. Il s'attacha de bonne heure à la maison de Lorraine, et devint conseiller et premier secrétaire du cardinal Jean, fils du duc René II. Après la mort de François 1^{er}, en 1547, il sortit de France, et se retira à Rome, près du cardinal Jean du Bellay. Rappelé à la cour de Nancy par Christine de Danemark, duchesse de Lorraine, Desmasuren y trouva assez de loisir pour s'oc-

couper d'importants travaux littéraires, entre autres d'une traduction de l'*Énéide*. Les doctrines calvinistes, qu'il embrassa avec ardeur, le forcèrent de quitter la Lorraine et de se retirer dans le duché de Deux-Ponts. Il fut ensuite ministre protestant à Metz, à Sainte-Marie et à Strasbourg. On a de lui : *Les deux premiers livres de l'Énéide de Virgile traduits en vers français*; Paris, 1547, in-4°; — *Les quatre premiers livres de l'Énéide de Virgile, traduits en vers français*; Paris, 1554; in-12; — *Vingt Psaumes de David, traduits selon la vérité hébraïque en rimes françaises, et autres œuvres poétiques*; Lyon, 1557, in-4°; — *Le Jeu des Echecs, en vers français, traduit du latin de Jérôme Vida*; Lyon, 1557, in-4°; — *Hymne sur la Justice de Metz, de la prise de Saint-Quentin, et de la conquête de Calais*; Toulouse, 1558, in-4°; — *Chant pastoral sur le parlement de France, du duc Charles de Lorraine et Claude de France, son épouse*; Lyon, 1559; — *Les douze livres de l'Énéide de Virgile traduits en vers français*; Lyon, 1560, in-4°; — *David combattant, triomphant et fugitif, tragédies saintes*; Paris, 1565, in-12; — *Éclogue sur l'enfance de Henri du Pont, fils premier-né de Charles duc de Lorraine*; Genève, 1566; — *Bergerie spirituelle*; Paris, 1566, in-4°; — *Babylon, sive Babylonica tyrannidis Eversio*; Genève, 1569, in-4°. Les poésies latines de Desmasures ont été plusieurs fois publiées; la meilleure édition est intitulée : *Ludovici Masurii Poemata, secundo edita, ab authore ipso recognita et novis aucta*; Bâle, 1579, in-16. On trouve encore quelques poésies latines de Desmasures dans les *Schediasmata poetica* de Paul Melissus; Francfort, 1574, in-12; Paris, 1586, in-12.

Du Verdier, et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*.

* **DESMAZIÈRES** (Thomas-Louis), sénateur et magistrat français, né à Angers, le 1^{er} février 1775, mort en 1855. Il étudia le droit, et parcourut les divers degrés de la hiérarchie judiciaire, jusqu'à celui de premier président de la cour impériale d'Angers, dont il conserva le titre honorifique. Membre du conseil général de Maine-et-Loire, qu'il présida dans plusieurs occasions, il fut élevé à la dignité de sénateur par un décret du 31 décembre 1852. S.

Biographie des Sénateurs.

* **DESMAY** (Jacques), théologien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Vie de saint Furcy*; Paris, 1607, in-12; — *Remarques sur la vie de Jean Calvin*; Rouen, 1621, in-8°; — *Vie de saint Guisy, patron de la ville de Péronne*; Paris, 1623, in-12; — *Vie de sainte Clotilde*; Rouen, 1623, in-12.

Lelong, *Bibl. histor. de la France*, édit. Fontette.

* **DESMAY** (Louis), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Relation nouvelle et particulière du voyage des PP. de la Mercy aux royaumes de Fez et de Maroc en 1681*; Paris, 1682, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

DESMÉUNIER (Jean-Nicolas). Voyez DÉMEUNIER.

DESMICHELIS (Louis-Alexis, baron), général français, né à Digne, le 15 mars 1779, mort à Paris, le 8 juin 1845. Il fit ses premières armes dans le 13^e régiment de hussards, où il avait été admis à l'âge de quinze ans, en qualité de volontaire, le 28 prairial an II (16 juin 1794). Après avoir fait en Italie la campagne que termina la paix de Campo-Formio, il entra dans les guides, et suivit ce régiment en Égypte. Revenu en France à la suite du général Bonaparte il fut nommé sous-lieutenant dans les grenadiers de la garde consulaire (4 brumaire an IX, 26 octobre 1800), puis lieutenant dans les chasseurs à cheval de la garde impériale (21 vendémiaire an XI, 13 octobre 1802), où il remplit les fonctions d'adjutant auprès de son colonel le prince Eugène, qui l'honora de son amitié. En 1805, au début de la campagne d'Austerlitz, un fait d'armes audacieux assigna au lieutenant Desmichels un rang des plus honorables parmi les brillants officiers de la garde impériale. À la tête de trente hommes seulement il fit prisonniers, près de Nuremberg, six cents fantassins autrichiens, enleva vingt-cinq pièces de canon, et poursuivit pendant deux heures quatre cents dragons de La Tour, prit leur colonel et ramena une centaine de prisonniers. Cet exploit lui mérita l'accolade chevaleresque du prince Murat et les éloges de l'empereur, qui le nomma capitaine et officier de la Légion d'Honneur. Aide de camp du maréchal de Bessières à Austerlitz, il combattit ensuite à Jéna, et reçut le grade de chef d'escadron après la bataille d'Eylau, où il avait été dangereusement blessé (7 février 1807).

Desmichels fit la campagne de 1809 dans les chasseurs de la garde, et eut un cheval tué sous lui. À la bataille d'Esslingen (1811) il quitta la garde impériale, pour organiser et conduire en Espagne le beau 31^e régiment de chasseurs, dont il avait été nommé colonel le 11 décembre 1811, et qui se distingua dans toutes les rencontres, notamment au combat de Sos, livré le 13 mai 1813 par le corps d'armée du général Clausel. Appelé à l'armée d'Italie en 1813, le colonel Desmichels se retrouva avec bonheur sous les ordres du prince Eugène, qui le cita à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite aux batailles de Caldiero, de Villafranca et du Mincio, et le nomma provisoirement général de brigade. L'abdication de l'empereur n'ayant pas permis qu'il fût donné suite à un avancement si bien mérité, Desmichels fut mis en disponibilité et ne reprit du service qu'en 1815, époque où il alla rejoindre

à Lyon Napoléon arrivant de l'île d'Elbe. Dans l'organisation de l'armée qui devait succomber avec tant de gloire à Waterloo, l'empereur fit accepter à Desmichels le 4^e régiment de chasseurs, en lui disant qu'il avait avant tout besoin de bons colonels, mais qu'il pouvait se reposer sur lui de son avancement. Au jour de la bataille, ce régiment fut des premiers à l'attaque et des derniers à la retraite.

Condamné à sept ans de demi-solde par la seconde restauration, Desmichels ne fut rappelé au service qu'en 1821, et obtint enfin le grade de maréchal de camp le 30 juillet 1823. Nommé commandant des Hautes-Alpes, le 4 février 1824, il encourut une troisième disgrâce en 1830, pour être resté fidèle à ses nouveaux devoirs. Cependant, le roi Louis-Philippe, qui avait besoin d'un homme de résolution pour assurer la possession de la ville d'Oran, le chargea du commandement de cette division, qui avait alors pour limites les remparts de la place (28 février 1833). Réduit à deux mille hommes de troupes disponibles, le général Desmichels osa se mesurer avec Abd-el-Kader, qu'il battit dans trois rencontres; et, par un coup de main des plus hardis il se rendit maître de Mostaganem, puis d'Arzew, dont la possession arrêta plus tard les désastres de la Maacta et de la retraite de Mascara. Le grade de lieutenant général (31 décembre 1835) et le gouvernement militaire de la Corse furent la récompense de ses services en Afrique. Il commanda sept ans cette division, à la grande satisfaction des habitants, qui n'ont pas perdu le souvenir de sa loyauté et de ses vertus privées. Lorsque des influences, que sa dignité ne lui permettait pas de subir, parvinrent à lui faire retirer un commandement qui comblait son ambition, le général Desmichels fut appelé au comité de la cavalerie, et finit sa carrière dans ces fonctions, à l'âge de soixante-six ans. Il avait publié en 1835 une *Relation des principaux événements qui se sont passés sous son commandement en Algérie*.

Documents particuliers. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Dict. des Batailles*, t. III, p. 266.

* **DESMICHEL** (*Ovide-Chrysanthe*), historien français, né au Val (Var), le 2 janvier 1793. Après avoir fait des études sérieuses et suivies à Marseille, il fut admis, en 1812, à l'École Normale, et devint successivement régent de troisième au collège de Montluçon, professeur d'histoire aux collèges Henry IV et de Bourbon, à Paris, de 1818 à 1831. Nommé recteur de l'académie d'Aix, le 31 mars 1831, il passa en la même qualité à l'académie de Rouen, le 28 avril 1838. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1838 et officier de cet ordre en 1845, il sollicita trois ans après son admission à la retraite, pour se livrer entièrement à ses travaux historiques. On a de lui : *La Liberté de la presse et des journaux sans restriction, seule garantie de toutes les libertés* ;

Paris, 1817, in-8°; — *Tableau chronologique de l'Histoire du Moyen Age, depuis l'invasion des barbares jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans*; Paris, 1822, in-8°; réimprimé sous le titre de : *Manuel de l'Histoire du Moyen Age*, avec augmentation considérable; Paris, 1825, in-8°, sous le titre de : *Précis de l'Histoire du Moyen Age*; Paris, 1837, in-8°. Cet ouvrage a eu douze éditions jusqu'en 1846.

A. JADIN.

Biographie des Hommes marquants, par Lecaïne et Laurent.

DESMOLETS (*Pierre-Nicolas*), littérateur français, né à Paris, en 1678, mort le 26 avril 1760. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1701, et se lia avec les membres les plus illustres de cet ordre, tels que les PP. Lami et Malebranche. Bibliothécaire de l'Oratoire à Paris, il se fit connaître par des compilations bien faites et fort utiles à ceux qui s'occupent d'histoire littéraire. Ses ouvrages sont : *Novelles littéraires*; Paris, 1723 et 1724, in-8°; — *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire de Salengre*; Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12, avec l'abbé Goujet; — *Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature*; Paris, 1731, 4 vol. in-12, avec l'abbé Granet. Le P. Desmolets a publié comme éditeur le 2^e vol. de l'*Historia Ecclesiæ Pariensis* du P. Gérard Dubois; Paris, 1710, in-fol.; — le 3^e et le 4^e vol. de l'*Explication des Cérémonies de l'Eglise*, de dom Claude de Vert; Paris, 1713, 2 vol. in-8°; — le traité *De Tabernaculo Fœderis*, du P. Bernard Lami, avec une dissertation *De Templo Salomonis*; Paris, 1720, in-fol.; — l'*Apparatus Biblicus*, du P. Lami, Lyon, 1723, in-4°; — une nouvelle édition de la *Bibliotheca sacra*, du P. Lelong; Paris, 1723, 2 vol. in-fol.; — les *Institutiones catholice*, du P. Pouget; Paris, 1725, in-8°; — les *Sermons* du P. Jean de Laroche; 1720-1726, 8 vol. in-12; — les *Ruses de guerre* de Polyen, traduites du grec par le P. Lobineau; Paris, 1739, 2 vol. in-12; — la *Résolution des cas de conscience*, du P. Jenin; Paris, 1741, 3 vol. in-12; — l'*Histoire de l'Empire Ottoman*, du prince Cantemir, traduite par Jonquières; Paris, 1743, 2 vol. in-4°, ou 4 in-12.

L'abbé Goujet, *Lettre à M. Bonamy sur la vie et les ouvrages du P. Desmolets*, dans le *Journal de Verdun*. — Querard, *La France littéraire*.

DESMONCEAUX (L'abbé), oculiste français, né à Paris, en 1734, mort dans la même ville, le 5 mars 1806. Quoique prêtre, il s'occupa de médecine, et composa divers spécifiques pour les maladies des yeux. Quelques cures assez heureuses le firent connaître de Mesdames, tantes de Louis XVI, qui lui donnèrent une pension. On a de lui : *Lettres et observations à M. Janin sur son ouvrage sur l'œil*; Paris, 1772, in-8°; — *Lettres et observations anatomiques, physiologiques et physiques sur la vue des enfants naissants*; Paris, 1775, in-8°; — *Traité des Maladies des Yeux et des Oreilles considérées*

sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme; Paris, 1786, 2 vol. in-8°; — *De la Bienfaisance nationale, sa nécessité et son utilité dans l'administration des hôpitaux*; Paris, 1788, in-8°; — *Plan économique et général des administrations civiles des hôpitaux*; Paris, 1812, in-8°.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

DESMOND (*Jeanne FITZGERALD*), comtesse DE), née dans le comté de Waterford, en Irlande, vers 1467, morte en 1612. Cette dame a fourni un exemple remarquable de longévité, qui a été sujet à contestation. Quelques historiens prétendent qu'elle a vécu cent soixante-deux ans; mais Walpole, qui a fait de scrupuleuses recherches à cet égard, réduit la vie de la comtesse de Desmond à cent quarante-cinq ans. Elle épousa Thomas, treizième comte de Desmond, et resta veuve depuis 1534.

Walter Raleigh, *Universal History*. — Bacon, *Historia Vitæ et Mortis*.

DESMONTS (*Remy*), écrivain religieux français, né à Novion, près de Rhetel-Mazarin, le 30 octobre 1703, mort à Provins, le 27 octobre 1787. Il était bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. On a de lui : *Le Libertinage combattu par le témoignage des auteurs profanes*; Charleville, 1744-1747, 4 vol. in-12; — *Nouvelle Méthode latine et chrétienne, où en apprenant le latin on s'instruit en même temps de la religion*; Metz, 1760, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DESMOULINS (*Laurent*), poète français, vivait vers la fin du quinzième siècle. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il était prêtre à Chartres. Il écrivit sur les travers et les vices de son époque une violente satire, intitulée : *Catholicon des Maladivisez, autrement dit le cimetière des malheureux*. Employant une forme alors fort à la mode, il suppose que durant un songe il est transporté dans un cimetière; il est entouré d'une foule de malheureux, dont il décrit les plaintes, d'après le conseil que lui donne un personnage allégorique, nommé *Entendement*. L'expression des regrets de tous ces pécheurs compose le *Catholicon*, où défilent tour à tour les ivrognes, les gourmands, les joueurs, les paresseux, les enfants désobéissant à leurs père et mère, les bénéficiers qui vivent follement et une multitude d'autres individus de toutes classes et de tous états dont la conduite n'est pas irréprobable. Tout cela est entremêlé d'exhortations, de moralités, de rondeaux, de ballades; le style est lâche et traînant; et malgré quelques images assez justes, le livre est aujourd'hui illisible. Il eut pourtant du succès lors de son apparition : deux éditions, de Paris, 1511, et de Lyon, 1512, furent désavouées par l'auteur comme trop incorrectes; il ne sanctionna que celle de Paris, 1513, suivie en 1534 d'une réimpression à Lyon. A l'occasion de la mort d'Anne de Bretagne, Desmoulin exprima ses regrets dans

un opuscule de seize feuillets : *La Déploration de la feue royne de France*, en vers au-dessous du médiocre.

G. B.

Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. 1, p. 148. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. X.

DESMOULINS (*Jean*), en latin *Molinæus*, botaniste français, né à Ambert, en 1530, mort vers 1620. Il avait étudié à Montpellier, où il fut lié avec le célèbre Rondelet, et pratiquait la médecine à Lyon. Il s'occupa particulièrement de botanique. Commerson a donné le nom de *Molinæa* à un genre de plantes qui comprend des arbustes de l'île de France. On ne sait rien de la vie de Desmoulin, et on ne connaît de lui que les deux traductions suivantes : *Les Commentaires de Mathiole sur Dioscorides, avec les petites figures de Valgrisi*; Lyon, 1572, 1579, in-fol.; — *Histoire générale des Plantes*; Lyon, 1615, et 1663, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est traduit du livre latin de Dalechamp intitulé : *Historia generalis Plantarum, in libros XVIII per certas classes artificiose digesta*; Lyon, 1586. « Cette histoire, dit la *Biographie médicale*, n'est pas entièrement due au savant botaniste Dalechamp; il en avait à la vérité recueilli les matériaux, mais Desmoulin, qui était beaucoup au-dessous de ce travail, fut chargé de la rédaction, et gâta cette entreprise. »

Du Verdier, *Bibl. franç.* — *Biographie médicale*.

DESMOULINS (*Camille*), homme politique français, né en 1762, à Guise, en Picardie, mort à Paris, le 5 avril, 1794. Il était fils du lieutenant général au bailliage de sa ville natale, et fut élevé à Paris, au collège de Louis-le-Grand, où son père avait obtenu pour lui une bourse, en 1776. Ce fut là que commença entre lui et Robespierre cette amitié d'enfance qui survécut à la vie de collège, et les suivit dans leur carrière politique. Camille étudia ensuite le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Jeune, bouillant, spirituel, doué d'une imagination féconde, ambitieux, avide de renommée, il embrassa avec enthousiasme la cause de la révolution. Deux pamphlets, *La Philosophie au Peuple français* (1788) et *La France libre* (1789), l'avaient déjà fait connaître comme l'un des partisans les plus hardis des réformes politiques et sociales, lorsque le renvoi du ministre Necker vint prouver à la France que la cour était peu disposée à céder et ne ferait volontairement aucune concession. Ce fut lui qui le 12 juillet 1789, monté sur une table dans le jardin du Palais-Royal, donna le signal de l'insurrection en agitant une épée nue et en tirant un coup de pistolet; il arbora aussi le premier le ruban vert, qui servit alors de signe de ralliement aux patriotes, et qui bientôt après fut échangé contre la cocarde tricolore. « Amis! s'écria-t-il, le signal est donné; voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face; je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains! » Et il tira de sa poche deux pistolets,

en ajoutant aussitôt : « Que tous les citoyens n'imitent. » Quoique la nature eût refusé à Camille une prononciation claire et distincte, la chaleur de son débit et la conviction qui semblait d'écarter ses paroles firent passer en un instant dans l'âme de ses auditeurs les sentiments dont il était animé. Le cri *aux armes!* se fit aussitôt entendre de tous côtés ; les boutiques des armuriers furent forcées, et la foule, faisant invasion dans les ateliers du statuaire Curtius, y enleva les bustes en cire de Necker et du duc d'Orléans, pour les porter en triomphe dans les rues et sur les places publiques. Bientôt le buste du ministre est brisé à coups de sabre par les soldats ; mais on parvint à préserver celui du duc, dont l'ovation put ainsi continuer. Le lendemain les fusils ainsi que les canons de l'Hôtel des Invalides tombèrent entre les mains du peuple ; et le 14 la Bastille fut prise.

Après s'être fait au Palais-Royal le tribun de la multitude, Camille s'était hâté de prendre les armes, et combattait dans les rangs des vainqueurs de la Bastille. Il n'en fallut pas davantage pour rendre son nom populaire et pour le faire classer au nombre des personnages les plus influents du parti démocratique. Il reprit bientôt la plume, et publia successivement *La Lanterne aux Parisiens*, pamphlet qui sous une forme légère contenait des attaques violentes contre les ennemis de la révolution, et où, par une odieuse allusion aux premiers assassinats populaires de 1789, il prenait le titre de *procureur général de la lanterne* ; et *Les Révolutions de France et de Brabant*, ouvrage périodique, qui exerça une grande influence sur la marche des événements, et qui dut son succès à l'attrait d'un style coloré et à la hardiesse des théories. « Le Palais-Royal, dit-il dans le premier de ces écrits, est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des Français, qui ont quitté leurs provinces pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789 et n'en être pas spectateurs oisifs. Pour les Parisiens même, il est plus court d'aller au Palais-Royal. On n'a pas besoin de demander la parole à un président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion : si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est applaudi, il la dirige ; s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisaient les Romains, dont le *Forum* ne ressemble pas mal à notre Palais-Royal. »

Bientôt l'auteur de ces feuilles, que le public dévorait avec avidité, fut exposé aux attaques des partisans de la cour. Malouet le dénonça, le 2 août 1790, à l'Assemblée constituante, et termina par ces mots sa dénonciation : « Qu'il se justifie, s'il l'ose! — Oui, je l'ose! » s'écria Desmoulin, qui se trouvait dans une tribune. Le président donna l'ordre de l'arrêter ; mais Robespierre prit sa défense, et l'affaire en resta là. Desmoulin se lia ensuite avec Pétion, avec

anto n, avec Marat, qui, comme lui, faisait par ses écrits une guerre d'avant-garde à la royauté. Enfin, Mirabeau l'avait fait venir à Versailles auprès de lui, le logea dans sa maison et lui prodigua les témoignages de l'attachement le plus sincère. « Il me flattait par son estime, » a dit Desmoulin lui-même, « il me touchait par son amitié, il me maîtrisait par son génie et ses grandes qualités. Je l'aimais avec idolâtrie ; ses amis savaient combien il redoutait ma censure, qui était lue de Marseille, et qui le serait de la postérité. On sait que plus d'une fois il envoyait son secrétaire à une campagne éloignée de deux lieues, me conjurer de retrancher un page, de faire ce sacrifice à l'amitié, à ses grands services, à l'espérance de ceux qu'il pouvait rendre encore. »

Sur ces entrefaites, Desmoulin épousa Lucile Duplessis, jeune personne charmante, qui lui apporta une certaine fortune, et sut lui inspirer la passion la plus vive. Leur union fut bénie par l'abbé Bérardier, ancien professeur de Desmoulin, en présence de Robespierre, de Pétion et d'un grand nombre de leurs amis, et le duc d'Orléans fit meubler à ses frais, avec magnificence, l'appartement que le nouveau couple devait occuper, rue de l'Odéon.

Desmoulin fit partie du club des Cordeliers dès l'organisation de cette société célèbre, et après Danton et Marat il en fut le membre le plus influent. Lorsque après la fuite de Louis XVI, le 16 juillet 1791, les sociétés populaires rédigèrent une pétition pour demander à l'Assemblée la déchéance de ce prince, Desmoulin fut le chef de la députation envoyée par les pétitionnaires à la municipalité, pour la prévenir de leurs intentions (1). Cependant le lendemain, ayant été averti des projets du maire et du commandant de la garde nationale, au lieu de se rendre au Champ de Mars comme il l'avait annoncé, il alla dîner à la campagne avec Danton, Fréron, Legendre et les autres chefs des Cordeliers. Des mandats d'arrêt furent toutefois lancés contre eux, le soir même (2). Mais ces mandats restèrent sans effet. Au 10 août, Desmoulin, après avoir, comme Danton, harangué les Marseillais au club des Cordeliers, courut, quand le signal de l'insurrection eut été donné par un coup de feu tiré de la cour du Commerce, faire son-

(1) Ce fait, raconté par Camille Desmoulin, dans le dernier numéro de ses *Révolutions de France et de Brabant*, n'est attesté par aucun auteur contemporain. Les auteurs de l'*Histoire parlementaire de la Révolution* en ont vainement cherché la preuve dans les registres de la commune. Voyez t. XI de cette *Histoire*, p. 103.

(2) Danton échappa, comme Camille Desmoulin, au danger que couraient les pétitionnaires. La fuite de ces hommes est inexcusable ; c'étaient eux qui avaient excité le peuple à se réunir pour signer la pétition ; instruits d'avance des projets de la municipalité, ne devaient-ils pas se rendre des premiers au Champ-de-Mars pour en avertir le peuple et l'engager à se disperser ? Voyez l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, t. II, p. 72 et suivantes.

ner le tocsin dans les différentes églises, et appeler les citoyens aux armes; il alla ensuite faire le coup de fusil sur la place du Carrousel. Bientôt Danton fut nommé au ministère de la justice; il s'associa Desmoulin en qualité de secrétaire du sceau, et si l'organisation des massacres de septembre doit être attribuée surtout au *ministre de la révolution*, une part de la responsabilité de ces terribles journées doit revenir à son secrétaire du sceau (1). Mais du moins Desmoulin n'avait point de vengeances personnelles à exercer, il n'avait point de témoin dangereux à faire disparaître; et l'on cite, au contraire, plusieurs prisonniers qui durent leur salut à son intervention, entre autres les abbés Bérardier et Légris-Duval.

Bientôt eurent lieu les élections des députés à la Convention nationale. Camille Desmoulin ne pouvait manquer d'attirer sur lui les suffrages des électeurs de Paris; sa popularité ne faisait qu'augmenter, et d'ailleurs il était soutenu de l'appui de Danton, alors tout-puissant. Il fut élu, et alla siéger au milieu des membres les plus violents du parti de la Montagne. Il ne se fit point remarquer dans les discussions; sa prononciation défectueuse devait l'éloigner de la tribune, où l'entraînement du moment et l'émotion d'un grand danger ne pouvaient, comme au Palais-Royal, suppléer aux premières qualités de l'orateur. Ce fut surtout par ses écrits qu'il servit le parti auquel il s'attacha et qu'il mérita d'être compté au nombre des membres les plus influents de la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, « trop tard, peut-être, dit-il, pour l'honneur de la Convention ». Adversaire déclaré des girondins dès la Législative, il acheva de les perdre en employant contre eux l'arme du ridicule; son *Histoire des Brissotins*, en dévoilant le danger de leurs doctrines et en soulevant contre eux l'opinion publique, leur fit peut-être plus de mal que les plus redoutables accusations des orateurs de la Montagne.

Le 11 juillet 1793, lorsque Cambon vint, au nom du comité de salut public, faire à la Convention un rapport sur l'arrestation d'Arthur Dillon, Camille Desmoulin essaya de prendre la défense de ce général. Il demanda la parole pour répondre au rapporteur, ne put l'obtenir, et publia quelques jours après un pamphlet en faveur du général. Ce fut vers cette époque que se formèrent les partis des *enragés* et des *indulgents*. Homme de plaisir avant tout, grand cœur de repas, ami de tous ceux qui lui offraient une splendide hospitalité, Camille Desmoulin se laissait entraîner quelquefois à des

démarches qui pouvaient gravement le compromettre. Ses liaisons avec Danton, avec Fabre d'Églantine, avec le duc d'Orléans surtout, devaient lui faire craindre d'avoir tôt ou tard quelque dé mêlé fâcheux avec le comité de salut public, si l'on ne parvenait pas à mitiger la sévérité de cette terrible dictature. Sa place était donc marquée dans le parti des *indulgents*, qui le regarda bientôt comme un de ses membres les plus importants. Ancien condisciple de Robespierre, qui avait toujours conservé pour lui de l'amitié, on comptait sur lui pour amollir l'*Incorruptible*. Son talent comme écrivain, son adresse à manier l'arme du ridicule, faisaient d'ailleurs de lui un puissant auxiliaire. Son journal *Le Vieux Cordelier* eut un succès immense; il y prêchait l'indulgence, le retour aux formes lentes et circonspectes de la justice, dont les partis ne sont que trop disposés à s'écarter dans les temps d'orages. Il versait l'ironie sur la plupart des membres du comité de sûreté générale, et comparait leurs actes à ceux des tyrans à Rome.

Accusé aux Jacobins par Hébert, Camille Desmoulin trouva cependant un défenseur dans Robespierre. « Il faut, dit ce représentant, considérer Camille Desmoulin avec ses vertus et ses faiblesses. Quelquefois faible et confiant, souvent courageux, et toujours républicain, on l'a vu successivement l'ami de Lameth, de Mirabeau, de Dillon; mais on l'a vu aussi briser ses mêmes idoles qu'il avait encensées. Il les a sacrifiées sur l'autel qu'il leur avait élevé, aussitôt qu'il a reconnu leur perfidie. En un mot, il aimait la liberté par instinct et par sentiment, et n'a jamais aimé qu'elle, malgré les séductions puissantes de tous ceux qui la trahissent. J'engage Camille Desmoulin à poursuivre sa carrière, à n'être plus aussi versatile, et à tâcher de ne plus se tromper sur le compte des hommes qui jouent un grand rôle sur la scène politique. » Desmoulin ne suivit pas ces conseils, et s'engagea de plus en plus dans la voie où il était entré. Bientôt après eut lieu la défaite des Hébertistes. La ruine de ce parti, diamétralement opposé à celui des Dantonistes, semblait un triomphe pour ceux-ci. Ils n'en furent point satisfaits, et voulurent aller plus loin encore. Les dénonciations parties du club où présidait Camille Desmoulin, et qui s'étaient d'abord arrêtées aux chefs du parti des *enragés*, s'attaquèrent bientôt aux membres du comité de salut public, et *Le Vieux Cordelier* se chargea de leur donner une immense publicité. Accusé de nouveau, le 7 janvier 1794, au club des Jacobins, il y fut encore défendu par Robespierre, qui termina ainsi son plaidoyer : « Les écrits de Camille sont condamnables sans doute; mais pourtant il faut distinguer sa personne de ses ouvrages. Camille est un enfant gâté, qui avait d'heureuses dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont égaré. Il faut sévir contre ses numéros, que Brissot

(1) Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire des Hommes de proie*, par Roch Marcandier, qui avait été le secrétaire de Desmoulin : « La veille du massacre, Camille Desmoulin, secrétaire du sceau, disait à qui voulait l'entendre, que de concert avec Danton et Fabre d'Églantine ils avaient pris de grandes mesures, qui sauveraient la France ». Voyez l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XVIII, p. 201.

« lui-même n'eût osé avouer, et conserver Ca-
 « mille au milieu de nous. Je demande, pour
 « l'exemple, que les numéros de Camille soient
 « brûlés dans la société. » — « C'est fort bien
 « dit, Robespierre, répondit Camille; mais je te
 « répondrai comme Rousseau : *Brûler n'est*
 « *pas répondre.* » Cette réponse imprudente
 détruisit l'effet du discours de Robespierre; les
 Jacobins ordonnèrent la lecture des numéros du
 journal de Camille Desmoulin, et particulièrement
 de celui où il essayait de se défendre des
 attaques dont il était l'objet; et cette lecture
 n'empêcha pas qu'il fût exclu de la société. Peu
 après, les comités de salut public, de législation
 et de sûreté générale se réunirent et décrète-
 rent l'arrestation immédiate des chefs du parti
 des indulgents. Camille fut arrêté dans la nuit
 du 30 au 31 mars et conduit à la Conciergerie.
 Traduit avec ses complices au tribunal révolution-
 naire, et interrogé sur son âge par le président :
 « J'ai, répondit-il, l'âge du sans-culotte
 « Jésus, c'est-à-dire trente-trois ans, âge fatal
 « aux révolutionnaires. » Quand on lut aux ac-
 cusés le décret qui les mettait hors des débats,
 Camille Desmoulin entra dans un accès de rage,
 et jeta à la tête des membres du tribunal un pa-
 pier froissé dans ses mains et mouillé de ses lar-
 mes. Sur ce papier, que l'on a retrouvé, était
 tracée l'esquisse de la défense qu'il espérait pro-
 noncer en présence des membres du comité,
 dont, comme Lacroix et Danton, il avait demandé
 la comparution.

Quand on lui lut son arrêt de mort, il versa
 quelques larmes en songeant à sa femme et à
 son fils. « Que vont-ils devenir, s'écria-t-il, ma
 « pauvre Lucile! mon pauvre Horace! » Lors-
 qu'on vint le prendre pour le conduire à l'écha-
 faud, il eut un nouvel accès de fureur, et les
 exécuteurs furent forcés de le terrasser pour le
 lier et le conduire à la fatale charrette. Dans le
 trajet, il s'écriait sans cesse, en s'adressant au
 peuple qui suivait la charrette : « C'est moi qui
 « vous ai appelés aux armes le 14 juillet; c'est
 « moi qui vous ai fait prendre la cocarde natio-
 « nale. Peuple, on te trompe! on immole tes
 « soutiens, tes meilleurs défenseurs! — Reste
 « donc tranquille, » lui dit Danton, qui était
 assis à côté de lui, « et laisse là cette vile ca-
 « naïlle. » Il faisait de tels efforts pour se débar-
 rasser de ses liens, que ses habits étaient en lam-
 beaux, et qu'il était presque nu lorsqu'il arriva
 sur l'échafaud. Sa femme voulut exciter un sou-
 lèvement pour le sauver; arrêtée et traduite au
 tribunal révolutionnaire, elle fut condamnée et
 mourut avec courage.

Histoire parlementaire de la Révolution, t. X. —
 Mignet, *Hist. de la Révolution.* — Thiers, *Hist. de la*
Révolution. — Michelet, *Hist. de la Révolution.* — Vil-
 lemain, *Hist. de la Révolution.*

* **DESMOULINS (Antoine)**, naturaliste fran-
 çais, né à Rouen, en 1796, mort en 1828. Il fut
 reçu docteur en médecine à vingt-trois ans. Lié
 d'amitié avec plusieurs naturalistes distingués, en-

couragé par M. de Humboldt, accueilli par Cu-
 vier, il se livra avec ardeur à des études et à des
 travaux d'histoire naturelle, dans lesquels sa sa-
 gacité naturelle et la vivacité de son esprit lui
 faisaient faire en peu de temps de grands pro-
 grès. Bientôt Bory de Saint-Vincent lui confia
 presque entièrement la partie de son *Diction-
 naire classique d'histoire Naturelle* qui con-
 cernait la géologie et la partie anatomique des
 mammifères. On y remarque surtout ses articles
 sur les *Antilopes*, sur les *Cerfs*, sur les *Crânes*,
 et sur le système *Cérébro-Spinal*. Vers la même
 époque, il développait ses idées dans un ouvrage
 publié avec M. Magendie sous le titre d'*Anatomie*
des systèmes nerveux des animaux à vertè-
bres, appliquée à la physiologie; 1825, 2 parties,
 avec un atlas et 13 planches; et dans un autre
 intitulé : *Histoire naturelle des races hu-*
maines du nord de l'Europe, de l'Asie bor-
réale et de l'Afrique australe, d'après les
recherches spéciales d'antiquités, de physio-
logie, d'anatomie et de géologie, appliquées à
la recherche des anciens peuples, à la science
éthnologique, à la critique de l'histoire, etc.;
 suivie d'un mémoire lu en 1823 à l'*Ac-*
adémie des Inscriptions et Belles-Lettres;
 1826, in-8°, avec un tableau et six portraits.
 Desmoulin a ajouté de nouvelles données à
 l'étude des nerfs et du cerveau. Ainsi, selon lui,
 les nerfs du cerveau et de la moëlle épinière
 ne sont pas nécessairement liés à l'existence de
 la moëlle et du cerveau, c'est-à-dire que ces
 nerfs peuvent subsister alors même que l'un de
 ces organes fait défaut. Il a vu les nerfs du genre
 raie s'interrompre près de la moëlle épinière
 sans en pénétrer la substance et sans s'y joindre.
 Il a observé que certains poissons n'ont point
 de glande pinéale, bien qu'on trouve cette glande
 dans les tortues et d'autres animaux dont l'in-
 telligence n'est pas plus réelle que celle des
 poissons. Il affirme qu'on peut enlever les hé-
 misphères du cerveau et du cervelet sans priver
 de tout sentiment l'animal qui en est privé; d'a-
 près lui, c'est la protubérance cérébrale ou pont
 de Varole qui serait le siège de l'instrument de
 perception, autrement, et comme il le dit, « de
 la sensation avec conscience ». Enfin il ne pré-
 juge pas de la puissance cérébrale et intellec-
 tuelle, ainsi que l'a fait Gall, uniquement d'après
 le volume des cerveaux et leurs protubérances
 locales; il attache à l'étendue des surfaces, au
 nombre des plicatures et des circonvolutions et
 à la profondeur des sillons ou des anfractuosités
 autant de signification et peut-être plus de va-
 leur qu'au volume même. Il a reconnu aussi
 qu'après l'homme ce sont les singes et les dau-
 phins qui ont les cerveaux les plus étendus en
 surface, les cerveaux les plus irrégulièrement
 plissés, tandis que les animaux les plus inférieurs
 ont des cerveaux sans plis et pour ainsi dire d'une
 venue, sans enfoncement ni saillies. Mais les
 idées neuves de ce jeune savant ne furent pas

toutes heureuses. L'une d'elles eut un assez mauvais succès, par la manière surtout dont il la présenta. Admis à lire ses mémoires à l'Académie des Sciences, il vint un jour, devant un grand nombre de sexagénaires dont l'assemblée se composait, soutenir cette opinion, que les vieillards ont un cerveau non-seulement moins volumineux que l'âge adulte, et quelquefois comme atrophié, mais aussi moins dense, contenant moins de substance sous un même volume, et conséquemment moins apte à penser, moins virtuel, moins énergique. Le savant auditoire goûta peu cette opinion, la trouva en tout cas très-mal placée, et retira à son auteur le droit de lui lire ses observations. Desmoulin, par une autre faute, acheva de se perdre. Injuste et ingrat envers Cuvier, il le rendit l'objet de ses agressions, et dans la préface de son nouvel ouvrage non-seulement il critiqua ou déprécia les travaux du célèbre savant, mais il l'attaqua en même temps comme membre de l'administration publique, en l'accablant d'injurieuses plaisanteries. L'Académie refusa l'hommage de ce livre. Desmoulin fit alors imprimer une *Pétition par lui adressée à la chambre des pairs contre le baron Cuvier, en sa qualité de professeur administrateur du Muséum d'Histoire Naturelle*; 1827, in-8°, de 10 pages. Enfin, voyant l'inutilité de ses attaques, il quitta Paris, et se retira dans sa famille, découragé, fatigué, malade, et mourut bientôt, dans un triste isolement. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : *Suites des Recherches sur l'état du volume et la masse du système nerveux et l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses* (Mémoire présenté à la 1^{re} classe de l'Institut, en décembre 1820); 1824, in-4°, de 16 pages. — *Mémoire sur le rapport qui unit le développement du nerf pneumo-gastrique à celui des paroïds du quatrième ventricule*, etc., lu à l'Institut; 1823, in-8° de 16 pages; — plusieurs articles dans des recueils scientifiques.

GUYOT DE FÈRE.

Dictionnaire de la Conversation. — Documents particuliers.

DES NAMBU. Voyez **ES NAMBU (D')**.

* **DESNITZKI (Michel)**, prédicateur russe, né à Moscou, en 1761, mort vers 1840. Il reçut sa première instruction dans un séminaire de sa ville natale, et se fit dès lors remarquer par une intelligence peu commune. Reçu prêtre en 1785, il s'acquît par son talent de prédicateur un renom qui ne fit que grandir jusqu'en 1785, époque où il entra comme moine dans un couvent. Appelé à Saint-Petersbourg, pour y être prédicateur de l'empereur Paul, il monta de degré en degré jusqu'aux fonctions de métropolitain de Nowogorod et de Saint-Petersbourg, qu'il obtint en 1818. Ses conférences ou prédications (*Besiadii*) ont été publiées à Saint-Petersbourg; 1820, 3 vol., et 1821-1824, 9 volumes.

Conversat.-Lectcon.

* **DESNOIRESTERRES (Gustave Le Brissois)**, romancier et littérateur français, né à Bayeux, le 20 juin 1817. Après avoir fait de sérieuses études, il vint à Paris, où il fit ses débuts littéraires par un roman intitulé *La Pensionnaire et l'Artiste*, publié dans le *Journal général de France*. Plus tard il fonda un recueil mensuel ayant pour titre *La Province et Paris*; il prit ensuite part à la rédaction de la plupart des journaux et recueils périodiques, tels que *L'Époque*, *La Semaine*, *Le Code*, *Le Commerce*, *L'Ordre*, *L'Union*, *Le Pays*, etc., auxquels il a fourni des nouvelles, des romans et des articles de critique artistique ou littéraire. M. Desnoiresterres a surtout étudié le dix-huitième siècle, dont il reproduit souvent avec une piquante vérité la physiologie intime et variée. C'est à cette série d'études, dont il se propose de donner l'ensemble, qu'appartiennent ses *Intérieurs de Voltaire*, publiés dans la *Revue de Paris* (15 janvier, 1^{er} février 1855), et dont le titre fait connaître tout l'intérêt. Ses autres ouvrages sont : *La Chambre noire*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Iarnowick*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Entre deux amours*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Mademoiselle Zacharie*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *M. de Balzac*; Paris, 1851, in-12; — une édition annotée du *Tableau de Paris* de Mercier; Paris, 1853, in-12. L'étude mise en tête de cette édition donne la mesure du caractère si original de Mercier et de la portée de son livre; — *Un Amour en diligence*; 1853, in-18. C'est un épisode de voyage agréablement raconté par l'auteur; — *Les Talons rouges*; Paris, 1854, in-12. Le sujet de cet ouvrage est emprunté à des mœurs que l'auteur a étudiées de près et qu'il esquisse en peintre fidèle. M. Desnoiresterres est l'un des rédacteurs de la *Biographie générale*, publiée par MM. Didot.

V. R.

Journal de la Libr., 1841-55. — *Doc. partic.*

DESNOS. Voyez **ODOLANT**.

* **DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis Boucher, baron)**, dessinateur, peintre et graveur français, né à Paris, le 20 décembre 1779. Son père, qui remplissait les fonctions de commissaire des guerres de la maison militaire de Monsieur (Louis XVIII), et la fortune de sa famille, paraissait devoir lui assurer une belle existence; mais des malheurs imprévus renversèrent cet avenir. Forcé de choisir une carrière, le jeune Desnoyers se destina à l'arme du génie, et consacra au dessin tous les instants que lui laissait l'étude des mathématiques. A cette époque (1791), il fut présenté à Lethière, qui l'admit dans son atelier. Bientôt, grâce aux bons conseils du maître aussi bien qu'à la précocité intelligence de l'élève, ce dernier fut reçu aux écoles de l'Académie. Les rapides progrès que M. Desnoyers faisait dans le dessin n'étaient pour lui qu'un moyen de parvenir au but qu'il s'était proposé, la gravure. Ce souhait fut bientôt accompli, car le graveur Darcis, qui avait vu une *Tête de Ma-*

deleine que le jeune artiste, à peine âgé de dix ans avait gravée sur fer-blanc, le prit avec lui, et l'employa à ébaucher les planches qu'il faisait d'après Carle Vernet. Plus tard, en 1796, M. Desnoyers se mit à graver au pointillé, sur le dessin de M. Henri Grevedon, *Une jeune Bacchante se pendant au cou d'un Terme*. Le succès de cet ouvrage dépassa de beaucoup les espérances de l'artiste. Tout en faisant quelques planches au pointillé, telles que *Léda*, d'après Lethière, *Hero et Léandre*, d'après Harriette, *Dédale et Icare*, d'après Landon, *Héloïse et Abeilard*, d'après Robert Lefèvre, ainsi que plusieurs autres qui parurent sans nom d'auteur, M. Desnoyers s'occupait de celle de *Vénus désarmant l'Amour*, d'après Robert Lefèvre. Cette gravure obtint un prix de deux mille francs à la suite de l'exposition de 1799. M. Desnoyers entra en avril 1799 dans l'atelier du graveur Alexandre Tardieu, où il fit plusieurs études au burin et à l'eau-forte; mais l'engagement qu'il avait antérieurement pris avec un dessinateur de graver *Les pénibles Adieux*, le força bientôt de quitter ce professeur. Il fit ensuite paraître *L'Espérance soutient l'homme jusqu'au tombeau*. Le succès qu'eut à l'exposition de 1801 cette gravure détermina MM. Morel d'Arleux et Foubert à engager M. Desnoyers à faire pour le Musée, dont ils étaient administrateurs, une nouvelle œuvre d'après un maître ancien. L'artiste choisit *La belle Jardinière* de Raphael. Son talent, justement apprécié, lui ouvrait enfin la carrière, lorsqu'un incident, terrible à cette époque, vint le frapper : il tomba à la conscription. Pensant que celui qui donnait de si belles espérances comme graveur pourrait bien n'être qu'un frès-mauvais soldat, Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, fit valoir auprès du premier consul le talent du jeune artiste, sa position exceptionnelle, et conclut à ce qu'il fût exempté du service militaire. « A-t-il des travaux pour la république? demande Bonaparte. — Oui, premier consul. — Eh bien! il payera pour se faire remplacer. » Voyant qu'il ne pouvait espérer aucun appui de ce côté, M. Desnoyers se présenta au conseil de révision, qui prononça son exemption. Dès cet instant, tout entier à son art, M. Desnoyers ne quitta plus le burin, et bientôt chaque nouveau salon vint lui offrir un nouveau succès. La liste complète des gravures exposées par M. le baron Desnoyers se compose : (salon de 1799) *Vénus désarmant l'Amour*, d'après Robert Lefèvre, gravure au pointillé; — (1801) *L'Espérance soutient l'homme jusqu'au tombeau*; cette gravure, faite d'après une esquisse de Caraffa, est la première que l'artiste ait gravée en taille-douce; — *Portrait de Jefferson*, président des États-Unis, gravure au pointillé; — (1802) *Les pénibles Adieux*, au pointillé d'après Hilaire Ledru; — *Portrait de Bonaparte*, taille-douce d'après Robert Lefèvre; — (1804) *La Vierge dite la belle Jardinière*, gravure taille-douce, d'après

Raphael (galerie du Luxembourg); — *Psyche et l'Amour*, taille-douce, d'après le dessin de M. Ingres; — *Moïse sauvé des eaux*, d'après N. Poussin : le paysage, commencé par Filhol, fut terminé par Niquet; — *Ptolémée II, Philadelphie, et Arsinoé*, gravé d'après le dessin de M. Ingres, de la même grandeur que le camée antique qui, conservé jusqu'en 1814 dans l'appartement de S. M. l'impératrice, se trouve aujourd'hui au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg (Galerie du Luxembourg) : cette gravure valut à l'artiste d'abord une gratification de 500 fr. et la grande médaille d'or l'année suivante; — (1806) *Bélisaire*, d'après le baron Gérard (galerie du Luxembourg); — *L'Amour grec, et l'Amour et Psyché*, d'après M. Ingres : pour la collection publiée par MM. Robillart, Pérouville et Laurent; — *Portrait de M. de Humboldt*, eau-forte, d'après un croquis du baron Gérard; — (1808) *Portrait en pied de Napoléon*, d'après le baron Gérard : cette gravure, dont la planche fut commandée en 1806 par le gouvernement pour le service du ministère des affaires étrangères, fut exposée de nouveau au salon de 1810 (galerie du Luxembourg); — (1812) *La Vierge au Rocher*, d'après Léonard de Vinci; — (1814) *La Vierge au Donataire*, dite de *Foligno*, d'après Raphael (galerie du Luxembourg); — *La Vierge au Linge*, d'après Raphael; — *La Vierge à la Chaise*, d'après Raphael; — *Portrait en pied du prince de Talleyrand*, d'après le baron Gérard; — (1817) d'après Richard, *François Ier montrant à Marguerite de Navarre, sa sœur, le distique* :

Souvent femme varie :
Bien fol est qui s'y fie.

Louis XVIII accepta la dédicace de cette gravure; — (1819) *Éliezer et Rebecca*, d'après N. Poussin; — (1822) *La Vierge au Poisson*, d'après Raphael; — (1824) *La Visitation*, d'après Raphael; — *Sainte Catherine d'Alexandrie*, d'après Raphael : trouvant la tête de sainte Catherine moins parfaite dans le tableau qui est en Angleterre que dans le carton du même maître que possède le Louvre, M. Desnoyers a pris pour type de la tête de sa sainte celui du dernier modèle; — (1827) *La Vierge d'Albe*, d'après Raphael; — (1831) *La Vierge au Berceau*, d'après Raphael; — *Les Muses et les Piérides*, d'après Perino del Vagua; — (1840) *La Transfiguration*, d'après Raphael (galerie du Luxembourg) : la copie peinte du tableau fut faite en Italie par M. Desnoyers, en 1834; — (1841) *La belle Jardinière de Florence*, d'après Raphael (galerie du Luxembourg); — (1846) *La Vierge de Saint-Sixte*, d'après Raphael (galerie du Luxembourg). On doit encore à M. Desnoyers plusieurs planches, parmi lesquelles on remarque le *Portrait de Marie-Louise*. Un fait assez curieux relatif à ce portrait doit trouver ici sa place. La future impératrice n'avait pas encore mis le pied sur le sol français,

que l'on vendait partout à Paris de ses portraits, tous plus laids les uns que les autres. Pour en arrêter le débit, Napoléon envoie au milieu de la nuit chercher le baron Denon, alors directeur général des musées impériaux, et lui ordonne de commander de suite à M. Desnoyers un portrait officiel de Marie-Louise ; pour tout modèle il le chargea de transmettre au peintre ce signalement : *Tête ronde, cheveux blonds, front haut*. Au bout de quatre jours, le baron Denon remit une épreuve à l'empereur, qui, enchanté, ordonna que ce portrait fût immédiatement livré au public. L'imprimeur se mit à l'œuvre, vingt épreuves étaient déjà sorties de la presse, lorsqu'un messager des Tuileries apporte à M. Desnoyers une miniature fidèle de Marie-Louise. Aussitôt l'artiste se remit à l'œuvre. La tête ronde aux blonds cheveux fut grattée, et le lendemain la même planche, quant à la pose et aux ajustements, répandait par milliers dans Paris une blonde Allemande à la *figure allongée*. En 1834, M. Desnoyers fit pour l'École des Beaux-Arts huit copies à l'huile, cinq grandes aquarelles, deux miniatures et quatre portraits d'hommes célèbres peints d'après Raphaël. Élu membre de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) le 26 mars 1816, il fut nommé premier graveur du roi en 1825, reçut le titre de baron le 10 novembre 1828, et la croix d'officier de la Légion d'Honneur le 2 juillet 1835. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

* DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas), géologue et historien français, né à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), le 8 octobre 1800. Destiné par sa famille à la carrière du barreau, il commença en 1820 l'étude du droit ; mais il en fut détourné par son goût pour l'archéologie et l'histoire naturelle. De 1822 à 1830 il s'occupa plus particulièrement de géologie, et publia la plupart des travaux mentionnés plus loin. En 1830 et 1831 il fit à l'Athénée un cours sur l'archéologie du moyen-âge. Nommé en 1833 aide-naturaliste de géologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, il devint l'année suivante bibliothécaire de ce bel établissement. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ayant mis au concours « l'Histoire du décroissement et de la destruction totale du paganisme dans les provinces de l'Empire d'Occident à partir du temps de Constantin », le prix fut accordé à M. Beugnot. M. Jules Desnoyers obtint une mention très-honorable. Plus tard, en 1838, il remporta le prix décerné par la même Académie à la suite du concours sur le sujet suivant : *Tracer l'histoire des différentes incursions des Arabes d'Asie et d'Afrique, tant sur le continent de l'Italie que dans les îles qui en dépendent*. Son travail, qui devait former au moins trois volumes, est resté inédit. M. Jules Desnoyers est secrétaire de la Société de l'Histoire de France, depuis sa fondation, en 1833, et chaque année à la séance gé-

nérale, il a présenté le compte-rendu des travaux et des publications. Ces rapports, imprimés dans le Bulletin de la Société, sont au nombre de vingt-et-un. Il fit partie dès l'origine du comité que M. Guizot créa en 1834 au ministère de l'instruction publique pour diriger la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France, et il est membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France qui, après plusieurs modifications successives, a remplacé le premier comité. Il a été membre, depuis sa création en 1841 jusqu'en 1853 de la commission des archives établie au ministère de l'intérieur et chargée de l'organisation des archives départementales. Enfin, il a été secrétaire de la Société d'Histoire Naturelle de Paris en 1825, et de la Société Géologique de France en 1831 et 1832.

Les travaux de M. J. Desnoyers sont nombreux et divers. Voici les titres de ses premiers travaux géologiques : *Mémoire sur la craie et sur les terrains tertiaires du Cotentin* (Mém. de la Société d'Hist. Nat., tome II, 1825) ; — *Observations sur quelques systèmes de la formation oolithique du nord-ouest de la France, et particulièrement sur une oolithe à fougères de Mamers, dans le département de la Sarthe* (Annal. des Sciences nat., tome IV, avril 1825) ; — *Observations sur un ensemble de dépôts marins plus récents que les terrains tertiaires du bassin de la Seine, et constituant une formation géologique distincte, précédées d'un aperçu de la non-simultanéité des bassins tertiaires* (ibid., tome XVI, février et avril 1829) ; — *Observations sur les terrains tertiaires de l'ouest de la France autres et plus anciens que la formation des faluns de la Loire* (Bulletin de la Soc. Philomathique, août 1832) ; — *Note sur les cavernes et les brèches à ossements des environs de Paris* (Bulletin de la Soc. Géologique, t. XIII) ; — *Relations géologiques et géographiques, dans le bassin de la Loire, des dépôts d'ossements de mammifères terrestres, de reptiles fluviatiles et de mammifères marins des terrains tertiaires plus récents que ceux du bassin de la Seine* (ibid., t. II) ; — *Recherches géologiques et historiques sur les cavernes à ossements* ; Paris, 1845, in-4°.

Parmi les travaux historiques de M. J. Desnoyers on remarque : *Bibliographie historique de la France* (dans le Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France, 1834). — Il a publié : *Indication des principaux ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'histoire de France, fondée sur l'étude des documents originaux* (dans l'Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France, 1837) : ce travail contient les titres et une analyse sommaire des principaux recueils de documents originaux concernant cette histoire ; — *Sociétés littéraires de la France* (ibid., 1841) : c'est une notice sur ces sociétés, rangées par province et département ; — *Topographie ec-*

clésiastique de la France pendant le moyen âge, et dans les temps modernes jusqu'en 1790; anciennes subdivisions territoriales des diocèses en archidiaconés, archiprêtres et doyennés ruraux. La première partie, comprenant les quatre provinces lyonnaises, ou les archevêchés de Lyon, de Rouen, de Tours, de Sens et de Paris, est insérée dans l'*Annuaire de la Soc. de l'Hist. de Fr.* pour 1853. La deuxième partie, qui embrasse les provinces belgiques et germaniques, c'est-à-dire les vastes archevêchés de Trèves, de Reims, de Cambrai, de Malines, de Mayence, de Cologne et d'Utrecht, compose entièrement l'*Annuaire* pour 1854. Une portion notable des territoires compris dans ces provinces ecclésiastiques n'appartient plus à la France, et l'auteur a même étendu ses recherches au delà des limites primitives de l'ancienne Gaule. En poursuivant dans toute leur extension au moyen-âge les subdivisions ecclésiastiques des archevêchés de Mayence, de Cologne et d'Utrecht, il embrasse toute la France mérovingienne et la plus grande partie de la France carlovingienne. Ce travail considérable, entièrement nouveau, dont le plan n'avait même jamais été tracé, et qui manquait à l'étude de la géographie ecclésiastique de la Gaule, dont il doit être une des bases, sera complété par les provinces du centre et du midi de la France, qui seront publiées dans l'un des plus prochains *Annuaire*s. On doit encore à M. Desnoyers : *Recherches sur la coutume d'exorciser et d'excommunier les insectes et autres animaux nuisibles à l'agriculture*; Paris, 1853, in-8° de 19 pag. (*Extrait du Bulletin du Comité historique*). Enfin ce modeste et laborieux savant s'occupe depuis plusieurs années de la composition d'un *Répertoire des sources originales de l'histoire de France*, et il a rassemblé une collection précieuse de plus de six mille volumes et dissertations concernant l'histoire et l'archéologie des provinces de France.

E. REGNARD.

Documents particuliers.

* **DESNOYERS** (Louis-Claude-Joseph-Florence), littérateur français, né à Replonges (Ain), en 1805. Il commença, comme beaucoup d'écrivains, par être clerc d'avoué. Il vint à Paris en 1828, et fonda avec MM. Vaillant et Cartilier un journal qui parut, pour échapper au cautionnement, alternativement sous les titres de *Lutin*, *Tribby*, *Follet* et *Sylphe*. Le *Sylphe* figura parmi les signataires de la protestation des journalistes en juillet 1830. En 1831 M. Desnoyers passa au journal *Le Figaro*, dirigé alors par De Latouche. Il rédigea ensuite au *Voleur* le compte-rendu des théâtres, et concourut à la rédaction du livre des *Cent-et-Un*, où il fit d'abord paraître la première partie de cette fine étude de mœurs connue sous le nom des *Béotiens de Paris*. Les deux autres parties parurent dans la même année; la dernière est intitulée : *Les Tables d'hôte parisiennes*. Parmi les autres journaux

ou recueils périodiques auxquels il a collaboré, on remarque *Le Corsaire*, le *Journal des Enfants*, *Le National* (critique musicale, articles *variétés*); *Le Livre des Conteurs*. Le titre lui vient d'un de ses écrits : *Comment l'esprit vient aux dames*, donne une idée de la nature intéressante du sujet. On savait déjà, depuis La Fontaine, *Comment l'esprit vient aux filles*. M. Desnoyers a continué l'étude commencée par l'imitateur de Boccace; seulement il est de notre temps, et rien de ce qu'il a écrit ne peut effaroucher les juges les plus sévères. En 1832, tout en continuant *Le Corsaire*, M. Desnoyers succéda à Fétis au journal *Le National* pour la rédaction des articles de critique musicale et *variétés*. Le 1^{er} décembre 1832 il fonda *Le Charivari*, dont il fut rédacteur en chef avec M. Philippon. Il publia *Paris révolutionné*; en même temps, il commença dans le *Journal des Enfants* les *Aventures de Robert-Robert*, dont la dernière édition parut en 1852. Cet ouvrage, quoique destiné « à un auditoire à peine sevré », pour employer l'expression de l'auteur, sort de la catégorie habituelle des livres de ce genre. De 1834 à 1835 M. Desnoyers continua de concourir à la rédaction de *La Caricature*, du *Charivari* et du *National*, qu'il quitta en 1836 pour fonder *Le Siècle*. Il est encore aujourd'hui rédacteur en chef de la partie littéraire de ce journal, auquel il a fourni, outre de nombreux articles de littérature ou de critique musicale, plusieurs de ces tableaux de mœurs qu'il peint en observateur exact et spirituel; tels sont *Les Mémoires d'une pièce de cent sous* (1837); — *Gabrielle, ou tout chemin mène à Rome*; 1846; — *Histoire d'une maison de Paris*, etc. Dans la même année il acheva un roman de Frédéric Soulié ayant pour titre *Le Veau d'Or*. M. Desnoyers a fondé la *Société des Gens de Lettres*, dont il a été plusieurs fois le président. On lui doit encore la fondation récente (1854) d'un recueil spécial : *Le Messenger des Dames et des Demoiselles*.

V. ROSENWALD.

Textier, *Biog. des Journalistes*. — *Journal de la Librairie*, 1832-1835. — *Doc. partic.*

DESODOARTS. Voy. FANTIN.

DESOUILLETS (Mademoiselle), comédienne française, née vers l'an 1621, morte en mars 1670. Elle fut reçue en 1658 à l'hôtel de Bourgogne, où elle joua avec le plus grand succès les premiers rôles tragiques. Petite, maigre et dépourvue de beauté, elle sut compenser ces désavantages par une intelligence, une grâce et une sensibilité que ses contemporains louent d'un commun accord. Ce fut elle qui remplit ordinairement les rôles d'Agrippine et d'Hermione, et elle les jouait avec une telle perfection, que les détracteurs de Racine attribuèrent à l'actrice la plus grande partie du succès de *Britannicus* et d'*Andromaque*. Attaquée d'une maladie de langueur, mademoiselle Desoillels dut quitter la scène au moment où son talent jetait le plus grand éclat.

Parfaict, *Hist. du Théâtre-Français*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

DESOL-DE-GRISOLLES (N...., baron), général français, né à Guérande, dans le département de la Loire-Inférieure, mort à Bordeaux, au mois d'août 1836. Officier de marine au commencement de la révolution, il émigra, puis revint en France pour prendre part à la guerre civile. Commandant d'une division de l'armée de Georges Cadoudal, il échappa à la mort, et fut amnistié. Cependant ses liaisons avec Georges Cadoudal, au commencement de 1804, et quelques autres circonstances le firent garder en prison, où il passa plusieurs années. Rendu à la liberté à l'époque de la Restauration, il prit pendant les cent jours le commandement de quelques troupes royales dans la Bretagne. Ce dévouement aux Bourbons lui valut le grade de lieutenant général, et la place de gouverneur du château de Pau.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains*.

DESORGUES (Joseph-Théodore), poète français, né en 1764, à Aix, mort à l'hospice de Charenton, le 5 juin 1808. Il était fils d'un magistrat qui s'était donné la mort en se précipitant d'une croisée. « Il avait, dit la *Biographie des Contemporains*, beaucoup de ressemblance avec Ésope, tant au physique qu'au moral. Bossu par devant et par derrière, poète satirique et malin, il ne lui manquait qu'un peu plus de génie pour être en tout conforme au fabuliste phrygien. Desorgues était un républicain enthousiaste, à qui l'idée de tout autre gouvernement faisait éprouver des maux de nerfs; grand admirateur de Bonaparte, il lui échappait des sarcasmes contre Napoléon. Il avait fait l'éloge du général et du premier consul, mais il fit des chansons contre l'empereur: ce fut à la suite de quelques récidives de ce genre que la police crut devoir le faire arrêter. On s'aperçut bientôt que la tête de Desorgues était désorganisée, et que ses productions étaient le fruit d'une aliénation mentale; il avait plus besoin d'un traitement curatif qu'il n'était digne de punition. Il fut conduit à Charenton, où il mourut. » De tous ses ouvrages on n'a guère retenu qu'une épigramme contre le poète Lebrun, à qui l'on reprochait avec plus de malice que de vérité d'avoir chanté tous les pouvoirs. Cette épigramme est imitée du poète persan Saadi; la voici :

Oui, le fléau le plus funeste

D'une lyre banale obtiendrait des accords :

Si la peste avait des trésors,

Lebrun serait soudain le chantre de la peste.

On a de Desorgues : *Rousseau, ou l'enfance*, poème suivi des *Transtévérins* et de *Poésies lyriques*; 1794, in-8°; — *Épître sur l'Italie*, suivie de quelques autres poésies relatives au même pays; 1797, in-8°; — *Chant de guerre contre l'Autriche*, précédé des *Trois Sœurs* (la Poésie, la Peinture et la Musique, dont il célèbre le pouvoir), chœur lyrique; 1799, in-8°; — *Voltaire, ou le pouvoir de la philosophie*; 1799, in-8°; — *Les Fêtes du génie*, précédées d'autres poésies lyriques; 1800, in-8°; — *Les Yeux d'El-Beguier*

(Aboukir), nilienne; 1800; — *Mon Conclave*, suivi des *Deux Italies*; 1800; — *Chant funèbre en l'honneur des guerriers morts à la bataille de Marengo*, précédé d'autres chants lyriques; 1800, in-8°. Desorgues a laissé quelques poèmes manuscrits. *Les Transtévérins* et *l'Hymne à l'Être suprême* passent pour ses chefs-d'œuvre.

Arnault et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains*.

DESORMEAUX (Joseph - Louis RIPAUT), historien français, né à Orléans, le 3 novembre 1724, mort à Paris, le 21 mars 1793. Après avoir fait ses études au collège des Jésuites de sa ville natale, il vint habiter Paris, où, tout en faisant deux éducations particulières, il s'occupa de travaux historiques, auxquels il se livra bientôt sans partage. Il devint successivement bibliothécaire du prince de Condé, prévôt général de l'infanterie française et étrangère, et, en 1772, historiographe de la maison de Bourbon. Il entra la même année à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Desormeaux est auteur des tomes IX et X de *l'Histoire des Conjurations*, de Duport-Dutertre, restée inachevée. Il a publié en outre : *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne*; Paris, 1758, 5 vol. in-12; — *Histoire du maréchal de Luxembourg*, précédée de *l'Histoire de la Maison de Montmorency*; Paris, 1764, 5 vol. in-12; l'ouvrage le plus estimé de l'auteur; — *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*; Paris, 1766-1768, 4 vol. in-12; — *Histoire de la Maison de Bourbon*; Paris, 1772-1788, 5 vol. in-4°. Le cinquième volume finit avec le règne de Henri III. Dingé, mort en 1832, a pris la plus grande part à la publication des derniers volumes de cet ouvrage. Desormeaux a fourni au recueil de l'Académie des Inscriptions : *Mémoires* (deux) *sur la noblesse française, où l'on examine quelle fut son origine, comment elle devint héréditaire, et à quelle époque remonte l'établissement des justices seigneuriales* (t. XLVI, 1793); — *Mémoire sur la mort de Henri de Bourbon-Condé, premier du nom, et sur les soupçons qui la suivirent* (t. L, 1808).

E. REGNARD.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

DESORMEAUX (Marie-Alexandre), chirurgien français, né à Paris, le 5 mai 1778, mort dans la même ville, le 28 avril 1830. Fils d'un membre de l'Académie royale de Chirurgie, il étudia la médecine de très-bonne heure, et fut attaché en 1800 à l'armée d'Italie en qualité de chirurgien de troisième classe. L'amitié de Corvisart lui valut quelques années plus tard le titre de chirurgien de M^{me} Lætitia, mère de l'empereur. En 1811 il obtint au concours la chaire d'accouchement à la Faculté de Médecine de Paris, devint en 1820 membre de l'Académie de Médecine, et fut nommé quelques années après médecin en chef de l'hospice de La Maternité. On

a de lui ; *Précis de doctrine sur l'accouchement par les pieds*, thèse inaugurale ; Paris, 1804, in-8° ; — *De Abortu* ; Paris, 1811, in-4°. Cette thèse, que Desormeaux soutint pour le concours d'accouchement, est un traité complet, quoique très-court, de la matière ; — une série d'articles sur toutes les parties de l'obstétrique dans le *Nouveau Dictionnaire de Médecine*. Le nom de Desormeaux est attaché à la traduction du livre de Morgagni *De Sedibus et Causis Morborum* ; mais cette traduction est l'œuvre de Destrouet.

Le docteur Honoré, *Notice nécrologique* ; Paris, 1830, in-8°. — Reize Delorime, *Notice sur Desormeaux*, dans les *Archives générales de Médecine* (1830).

DESORMERY (Léopold-Bastien), musicien français, né en 1740, à Bayon, en Lorraine, mort vers 1810. Venu à Paris vers 1765, il fit exécuter plusieurs motets au concert spirituel. Son opéra *d'Euthyme et Lyris* fut représenté à l'Académie royale en 1776, et eut vingt-deux représentations. *Myrtil et Lycoris*, qui fut joué à la cour en 1777, passa ensuite au théâtre de l'Opéra, où il obtint assez de succès pour avoir soixante-trois représentations consécutives. Desormery avait composé la musique de plusieurs autres opéras ; mais il ne put parvenir à les faire jouer, et dégoûté par les obstacles qu'il rencontrait, il renonça à la carrière dramatique, et se livra à l'enseignement.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DESOTEUX. Voy. CORMATIN.

DESPARD (Marc-Édouard), conspirateur anglais, né en Irlande, dans le comté de la Reine, vers 1755, mort en 1803. Il embrassa la carrière militaire, et fut employé contre les Espagnols dans les Indes occidentales. Nommé gouverneur de la colonie anglaise de la baie de Honduras, il excita le mécontentement des colons, qui demandèrent et obtinrent son rappel. De retour en Angleterre, il demanda inutilement qu'on fit une enquête sur son administration. Exaspéré de ce déni de justice, il se jeta dans les idées révolutionnaires, fut arrêté comme séditieux lors de la suspension de l'*Habeas corpus*, et passa plusieurs années en prison. Il n'en fut pas plus tôt sorti, qu'il songea à s'en venger, en tramant un complot qui avait pour but de soulever l'armée. Dans les assemblées secrètes des conjurés, on avait agité la proposition de tuer Georges III à l'ouverture du parlement. Despard, mis en jugement et condamné à mort avec huit de ses complices, le 5 février 1803, subit la peine des traîtres, le 21 mars de la même année.

Rose, *New biog. Dict.*

DESPARS (Jacques), médecin français, né vers 1380, mort le 3 janvier 1458. Il se fit immatriculer sous les noms de *Jacobus de Partibus Tornacensis* sur les registres de la Faculté de Médecine de Paris, au mois de mars 1406 (1).

(1) Jacques Despars fut promu, selon toute vraisemblance, à l'émminente fonction de recteur en 1406. Du Boulay (*Historia Universitatis Parisiensis*, t. V, p. 919, in fol.) mentionne sous ce titre de recteur à la date du 26 juin 1406 *Joannes Despars, postea doctor medicus*.

Il était donc originaire de Tournay, quoi qu'en aient dit plusieurs biographes. Après trente-huit mois d'assiduité aux leçons des professeurs, il fut admis au baccalauréat, le 22 mai 1408. Il avait étudié antérieurement à Montpellier. — Despars parcourut ensuite sa licence sous un docteur régent de son choix, Jacques Sacquespée, et reçut le bonnet de docteur le 7 avril 1410. Il fut admis à la régence deux ans après sous le décanat de Pierre de Trèves. Comme la plupart des médecins distingués de cette époque, Jacques Despars était clerc, c'est-à-dire de l'ordre ecclésiastique, et ses grandes connaissances en théologie le firent bientôt parvenir aux dignités de chanoine de Tournay et de chancelier de l'église de Paris. La considération dont il jouissait dans l'université engagea ce corps à le nommer un de ses députés, lesquels, avec ceux envoyés par l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, se rassemblèrent le dimanche 5 mai 1415 pour décider dans l'affaire du schisme qui désolait alors l'Occident, et pour s'opposer aux prétentions du pape Jean XXIII. Despars fut d'abord attaché, avec Jean Avantage, à la personne de Philippe, duc de Bourgogne ; puis il devint premier médecin (*primarius medicus*) de Charles VII, roi de France. A cette époque, la Faculté de Paris ne possédait aucun lieu certain et arrêté, non-seulement pour célébrer le service divin, mais aussi pour donner ses leçons et délivrer ses actes. Ses messes, elle les faisait célébrer soit au couvent des Mathurins, soit au bénéfice de Saint-Yves, dans la rue Saint-Jacques. Ses congrégations se faisaient tantôt *apud Sanctam Genovefam parvam* (Sainte-Genève-des-Ardents), tantôt *ad cuppam Nostræ Dominæ*, c'est-à-dire autour de l'un de grands bénéfices de pierre qui se trouvaient sous les tours de l'église Notre-Dame de Paris. Désireux d'apporter une amélioration à un tel état de choses, Despars résolut de donner à la Faculté un local convenable pour ses exercices. Le 28 novembre 1454 (et non pas le 6, comme l'ont écrit la plupart des biographes), il convoqua les membres de sa Faculté au bénéfice de Notre-Dame, où il exposa ses vues à ce sujet. Outre qu'il comptait sur une faveur spéciale du roi, il offrait pour son compte « trois cens escus d'or, la plus grande partie de ses meilleurs livres et plusieurs meubles (*ustensilia*), destinés à garnir le local et la bibliothèque des nouvelles écoles. Despars ne put même pas assister au commencement de l'œuvre, retardée par diverses causes jusqu'en 1469. Il fit encore remettre à la Faculté, par son doyen Themanus de Gouda, une verge dorée au milieu et aux extrémités et surmontée d'une masse d'argent estimée par les experts soixante escus d'or, pour être portée par le nommé Jean Petit, premier bedeau, avec caution. Pénétrée de reconnaissance, la Faculté

La ressemblance des initiales dans *Jacobus* et *Joannes* est sans doute cause que Du Boulay lui donne par erreur le dernier de ces prénoms.

décida que du vivant du bienfaiteur, elle ferait célébrer tous les ans une messe du Saint-Esprit, et après sa mort un Obit avec Vigiles à perpétuité. »

Despars est auteur d'un commentaire sur Avicenne. A la fin du troisième volume de cet ouvrage, il assure qu'il n'a rien extrait des traductions latines, mais des écrivains grecs, Hipocrate, Aristote, Galien, Alexandre, et des plus célèbres Arabes, Avenzoar, Rhasès, Sérapion, Mesué, et Averrhoès, et dont Avicenne avait suivi et recueilli la doctrine. Il ajoute qu'avant de commencer son ouvrage, il avait corrigé tous les exemplaires de ces auteurs, qu'il les avait divisés par chapitres, paragraphes, sections, et points; qu'il les avait fait écrire sur parchemin en grosses lettres (*de littera grossa in pergameno*); qu'il y avait joint une table pour faciliter le travail qu'il méditait, auquel il avait employé dix années. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon, en 1498 (*apud Johannem Trechsel*, 4 vol. in-fol.); à Venise, en 1518, in-fol.; en 1576, in-fol.). La Bibliothèque impériale de Paris en possède trois copies manuscrites (fonds latin), nos 6929-6927-6928. La bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris a l'original même de Despars, annoté et collationné de sa main. Despars jouissait de son temps d'une telle renommée que les médecins de Paris, jaloux de posséder de si beaux trésors, tinrent cachés pendant un temps considérable les fameux Commentaires sur Avicenne, de peur que les étrangers n'en fissent leur profit. C'est ce qui explique pourquoi ils ne virent le jour qu'en 1498. Ses autres ouvrages sont : *Glossa interlinearis in practicam Alexandri Tralliani*; Lyon, 1504, in-4°; — *Expositio super capitulis, videlicet de regimine ejus quod comeditur et bibitur, et de regimine aquæ et vini*; Venise, 1518, in-fol.; à la suite de l'*Expositio in primum Avicennæ canonem* de Jacques de Forli; — *Summula Jacobi de Partibus per alphabetum super plurimis remediis ex ipsius Mesue libris excerptis*; Lyon, 1523, in-12; dans le recueil des *Canones universales* de Mésue. La *Summula* de Despars a l'encore paru dans le *Promptuarium Medicinæ* de Jacques de Dondis; Venise, 1576, in-fol., et dans la *Methodus curativa* d'Alphonse Bertocius.

Dr. ACHILLE CHEREAU.

Registres manuscrits de la Faculté de Méd. de Paris, t. I et II. — Du Breull, *Théâtre des Antiq. de Paris*; Paris, 1612, in-4°, p. 598 et 599. — Ponceelin, *Hist. civile et ecclési. de Paris*; 1781, t. III, p. 78. — Le Laboureur, *Hist. de Charles VI*, par le moine de Saint-Denis, p. 1037. — Haton, *Esquiss. des Méd. célèb. de la Faculté de Méd. de Paris*, p. 59 et seq. — G. Naudé, *De Antiq. et dignit. Facult. medicæ*, p. 43. — Riolan, *Curieuses Recherches sur les Facultés de Méd. de Paris et de Montpellier*, p. 197. — Bernier, *Essais de Médecine*, p. 175. — Éloy, *Dict. de Méd.* — Verdier, *Jurisprud. de la Médecine*; t. I, p. 534. — Du Cange, *Glossaire*, art. *Archiatr.* — Pierre Castellan, *Vitæ illustr. Méd.*, p. 130. — René Moreau, *Petri Brissoti Apologia*, p. 21. — Symp. Champier, *Physici.* — Vander Linden, *De Script. medicis*, p. 229, etc.

* DESPARS (Nicolas), chroniqueur belge,

né à Bruges, en 1522, mort dans la même ville, en 1597. Licencié en droit, il fut successivement échevin, conseiller, et bourgmestre de sa ville natale en 1578 et 1584. Son épitaphe, placée dans la chapelle de l'hospice de la Poterie, dont il était tuteur, le qualifie de *Nobilis vir, litteris et armis clarus, necnon antiquitatis indefessus indagator*. Il partageait les sentiments de la majorité de ses compatriotes à l'égard de Philippe II. Il est connu par sa *Chronique flamande*, de 1415 à 1492, encore inédite, souvent citée par Custis dans ses *Annales de la ville de Bruges*.

E. R.
Gothals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences, des arts, des lettres, etc., en Belgique*, t. II, p. 170. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belge*.

DESPAUTÈRES (Jean), en flamand *Van Pauteren*, grammairien flamand, né vers 1460, à Ninove, dans le Brabant, mort à Comines, en 1520. Il fit ses études à Louvain, et eut pour professeur Jean Custode de Brecht, fameux grammairien de cette époque. Il professa successivement à Louvain, à Bois-le-Duc, à Berg-Saint-Vinox et enfin à Comines. On a de lui : *Commentarii grammatici*; Paris, Robert Estienne, 1537, in-fol.; Lyon, 1563, in-4°. Cet ouvrage, qui a placé Despautère au premier rang des grammairiens latins modernes, comprend plusieurs parties, savoir : *Rudimenta, grammatica, syntaxis, prosodia, de figuris et tropis*. Les *Commentarii grammatici* de Despautère contiennent beaucoup de science; mais ils sont si diffus que, bien loin de faciliter l'étude du latin, ils ne peuvent qu'embarrasser ceux qui commencent à étudier cette langue. Ils sont rédigés sans méthode et écrits en latin; c'était une double raison de ne pas le mettre entre les mains des enfants. Cependant, comme on manquait de livres élémentaires, on adopta celui du grammairien flamand, abrégé et coordonné par Adolphe Meekercke, François Nansius, Sébastien Novimole, Gabriel Dupréau (*Prætolus*), Simon Vèrepée, et le docte fatras de Despautères régna dans les écoles françaises jusqu'au moment où les maîtres de Port-Royal firent voir de quelle manière et en quelle langue le latin doit être enseigné. On a encore de Despautères : *Orthographia*; Paris, 1530; — *Ars epistolica*; Paris, 1535; — *De Accentibus et punctis*; *De Carminum generibus*, insérés dans le *Centimetrum* de Servius. Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Ballet, *Jugements des Savants*.

DESPAZE (Joseph), poète français, né à Bordeaux, en 1776, mort le 15 juin 1814, à Cossac, dans la Gironde. Il vint jeune à Paris, et débuta en 1796, par une brochure intitulée : *Vie privée des membres du Directoire, ou les puissants tels qu'ils sont*. C'était l'histoire ou plutôt le panégyrique des cinq membres du Directoire exécutif, Barras, Rewbell, La Révellière-Lépeaux, Carnot et Letourneur; ces deux derniers surtout y étaient comblés d'éloges. Mais ces flatteries ne furent pas fructueuses pour Despaze, non plus

que celles qu'il adressa au général Bonaparte dans deux *Épîtres* insérées à l'*Almanach des Muses*. Les *Quatre Satires, ou la fin du dix-huitième siècle*, Paris, 1800, in-8°, eurent beaucoup de succès, et firent plus d'honneur à son talent qu'à son impartialité; ses jugements, dictés par l'esprit de parti, n'ont pas été confirmés par la postérité. En publiant ses satires, Despaze s'était fait beaucoup d'ennemis; pour se soustraire à leurs attaques, il se retira à Bordeaux, où il vécut dans l'obscurité. On a encore de lui : *Essai sur l'état actuel de la France*; Paris, 1797, in-8°; — *Épître à Midas sur le bonheur des sots*; Paris, 1799, in-8°; — *Cinquième Satire littéraire, morale et politique*, dédiée à l'abbé Sicard; Paris, 1802, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DESPEISSES (*Antoine*), juriconsulte français, né en 1594, dans un château que son père possédait près d'Alais, mort à Montpellier, en 1658. Il fut d'abord avocat à Paris. Il y composa avec Charles de Boucques, de Montpellier, son intime ami, le *Traité des Successions testamentaires et ab intestat*; Paris, 1623, in-fol. (dédié au fils du chancelier de Sillery). De Boucques étant mort, Despeisses alla se fixer à Montpellier, et y continua l'exercice de sa profession; mais l'érudition de mauvais goût dont il surchargeait sa plaidoirie lui ayant un jour attiré, à l'audience même, les railleries d'un procureur, il se borna depuis à donner des consultations et à publier des ouvrages, qui consistent en divers traités sur les *Contrats propres et impropres, leurs accessoires, exécution et dissolution*; sur la *Pratique civile et criminelle*; — sur les *Droits seigneuriaux*; — sur les *Tailles et autres impositions*, et sur les *Bénéfices ecclésiastiques*. Les œuvres de Despeisses on été réunies plusieurs fois; Lyon, 1665, 1677, 1696, 3 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de Lyon, 1750, 3 vol. in-fol., donnée par Guy du Rousseau de La Combe, et réimprimée à Toulouse, 1778, 3 vol. in-4°. Bretonnier parle de Despeisses en ces termes : « L'auteur est très-louable pour son grand travail; mais il l'est très-peu du côté de l'exactitude : ses citations ne sont ni fidèles ni justes; il ne laisse pas d'être un bon répertoire; sa table est la meilleure que j'aie encore vue. »

E. REGNARD.

Taisand, *Les Vies des plus célèbres Juriconsultes*. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Bretonnier, *Préface du Recueil des principales Questions de Droit*; Paris, 1742.

DESPENCE (*Claude*). Voy. ESPENCE (D').

DESPERRIERS (*Bonaventure*), littérateur français, né à Arnay-le-Duc, vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1544. Ses écrits et sa fin tragique lui ont valu une célébrité qui dans ces dernières années s'est réveillée avec une force nouvelle. Il était de bonne famille, se fit remarquer, fort jeune encore, par la vivacité de son intelligence, et devint valet de chambre de

la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}. Protectrice de Marot et dans le principe favorable aux idées de la réforme, cette princesse réunissait autour d'elle une société d'hommes spirituels et peu orthodoxes, qui en fait de liberté de penser étaient tentés d'aller bien au-delà de Luther et de Calvin. Ami du plaisir, peu sévère sur la morale, Desperriers se laissa aller à d'audacieux systèmes, qu'on retrouve dans les écrits de Rabelais; il consigna ses pensées dans un écrit allégorique, qu'il intitula *Cymbalum Mundi*. Ce sont des dialogues, où l'imitation de Lucien est évidente; Mercure descend à Athènes, afin de faire relire le livre des destinées, qui tombe en lambeaux; on le lui vole. Il discute avec des sophistes et rapporte au ciel les *Pandectes*, qu'on a substituées au volume qu'il a perdu. Jupiter se fâche, comme de raison. Tout cela forme trois dialogues. Le quatrième n'a point de rapport avec les autres; il est rempli par un entretien entre deux chiens de chasse qui mangèrent la langue d'Actéon : Diane leur accorda la faculté de parler. L'ouvrage parut à Paris en 1537; la Sorbonne y découvrit des impiétés condamnables; le parlement fit mettre en prison le libraire Morin, et ordonna la suppression du livre, suppression qui fut si bien effectuée qu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire de cette édition originale. La sévérité dont on faisait preuve n'empêcha cependant point un imprimeur lyonnais, Benoît Bonyn, de faire repaître le *Cymbalum* en 1538; cette seconde édition est aussi des moins communes. A la vente Nodier, en 1844, un exemplaire a été adjugé au prix de 401 francs. Desperriers quitta Paris, mena quelque temps une vie errante, se réfugia à Lyon, où il écrivit ses vers datés de 1539, et disparut de la scène littéraire. Henri Estienne raconte que dans un accès de fièvre chaude ou de désespoir, Desperriers se perça de son épée. On a ajouté à ce récit tragique des circonstances qu'il est fort permis de révoquer en doute : rien ne prouve que le malheureux fugitif ait déchiré sa blessure de ses mains, arrachant ses entrailles, à l'exemple de Caton. Cette catastrophe, d'un genre alors fort rare, survint avant 1544, année qui vit paraître les *Œuvres posthumes* de Desperriers; mais on ne saurait en préciser la date exacte. Le fait est qu'il existe très-peu de données positives sur la vie de cet infortuné écrivain. Le *Cymbalum*, oublié pendant près de deux siècles, fut réimprimé en 1711, en 1732 et 1735 avec les travaux de divers érudits (Prosper Marchand, Falconet, etc.). Ces nouveaux éditeurs voulurent justifier Desperriers du reproche d'impiété; mais la découverte de la clef du *Cymbalum* (découverte faite par M. Éloi Johanneau et reproduite par Nodier) lève toutes les doutes. Les noms anagrammatisés, suivant un usage fort répandu alors, ont été déchiffrés; c'est Pierre Tryocant (*croyant*) qui s'adresse à Thomas du Clevier ou du Clénier, l'in-

crédule; les sophistes *Rhatulus* et *Cubercus*, qui se disputent la possession d'un trésor imaginaire (la vérité), saint *Lutherus* et *Bucerus*, chefs de la nouvelle réforme. Les allégories sceptiques du *Cymbalum* ne sont pas difficiles à deviner, et l'ironie, les sarcasmes de l'auteur tombent sur toute la religion révélée. Les contemporains ne s'y méprirent pas. Les autres ouvrages de Desperriers sont : *L'Andrie* (l'Andrienne) de Terence, en rime française; Lyon, 1537; — *Recueil des Œuvres*; Lyon, 1554 : c'est une collection de pièces de vers auxquelles viennent s'ajouter le *Traité des quatre Vertus cardinales selon Sénèque* et une traduction du *Lysis* de Platon : le *Cymbalum* n'y figure point; — *Nouvelles Récréations et joyeux devis*; Lyon, 1558 : c'est une collection de Nouvelles dans le genre de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre. Pelletier et Denisot les firent paraître une vingtaine d'années après la mort de l'auteur, y ajoutant sans doute quelques traits (puisque des allusions sont faites à des événements survenus en 1554 ou 1556), mais y touchant fort peu, car les écrits qu'ils ont signés ne ressemblent point du tout au style animé et piquant de ces *Récréations*. Elles furent si bien accueillies du public qu'il fallut les réimprimer fréquemment (de 1561 à 1615, nous en avons compté treize éditions, et il nous en a peut-être échappé quelques-unes). Il en parut en 1735, en 3 vol. in-12, une édition que recommandent les notes de La Monnoye. Nodier croit que c'est à Desperriers que revient la majeure partie d'un volume curieux et bien écrit, imprimé à Poitiers en 1557, sous le titre singulier de : *Discours non plus mélancoliques que divers des choses mesmement qui appartiennent à notre France; à la fin, la manière de bien et justement en toucher les Luis et Guiternes*. « Personne n'est tenté, il faut en convenir, d'aller chercher un chef-d'œuvre là-dessous; pour l'y trouver, il faut lire, et l'occasion de lire ces discours se présente fort rarement. L'érudition ne s'était jamais montrée aussi spirituelle et aussi aimable que dans ces chapitres, où le savoir d'Henri Estienne est assaisonné de tout le sel de Rabelais; le style est vif, coulant, enjoué, toujours pur, jusque dans son affectation badine. » Ainsi s'exprime Charles Nodier. Dans son enthousiasme, qu'il exagère peut-être un peu, il prodigue à Desperriers les éloges les plus chaleureux; il le proclame comme n'étant nullement inférieur à Rabelais et à Clément Marot; il voit chez lui le talent le plus naïf, le plus original et le plus piquant de son époque : quand parut le *Cymbalum*, la littérature française ne possédait rien d'un style aussi pur et d'un ton aussi délicat. On peut rabattre quelque chose de ce panégyrique, et reconnaître dans Desperriers un écrivain fort remarquable, instruit, ardent et promoteur d'un mouvement philosophique très-hardi, que comprimèrent bien vite de cruelles rigueurs et dont il

fut un des martyrs aïnsi qu'Étienne Dolet. Nodier reconnaît encore l'esprit de Desperriers dans les contes de l'*Heptaméron*, que recommande un style abondant, facile, pittoresque et original; ce n'est qu'une conjecture, mais elle est vraisemblable. Le *Cymbalum* et les poésies ont été édités à Paris, chez Gosselin, 1841, avec des notices et notes par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) et avec une lettre de M. Éloi Jehanneau contenant une clef détaillée. Les *Récréations* ont été mises au jour la même année et par le même éditeur, avec un choix des notes des anciens commentateurs, revues, et augmentées.

G. BRUNET.

Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. 1, p. 175. — Ch. Nodier, *Notice* insérée dans la *Revue des Deux Mondes*, novembre 1839; réimprimée en 1841, chez Techener. — *Bibliothèque des Romans*, novembre 1776. — *Œuvres de Foitairé*, édition Beuchot, t. XXVIII, p. 199. — *Les vieux Conteurs français*, 1840, p. 181-303. — *Notice sur Marguerite de Navarre*, en tête des *Lettres* de cette princesse, publiées en 1841 par M. Génin, dans la collection de la Société de l'Hist. de France. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*.

* **DESPLACES** (*Laurent-Benoît*), agronome français, né à Rouen, vivait dans le dix-huitième siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'après avoir été militaire il se livra à la pratique et à la théorie de l'agriculture. On a de lui : *Préservatif contre l'agromanie, ou l'agriculture réduite à ses vrais principes*; Paris, 1762, in-12; — *Histoire de l'Agriculture ancienne, extraite de l'Histoire Naturelle de Pline*; Paris, 1765, in-12. Ces deux ouvrages, superficiels et peu instructifs sont oubliés aujourd'hui.

Servio, *Essai sur la Normandie littéraire*. — Quéraud, *La France littéraire*.

DESPLACES (*Louis*), graveur français, né à Paris, en 1682, mort en 1739. Quoique très-inférieur à Gérard Audran, il occupe une place distinguée parmi les graveurs français de la fin du dix-septième siècle. On a de lui un grand nombre d'estampes estimées, entre autres : *Le Triomphe de Vespasien et de Titus*, d'après Jules Romain; — *La Sagesse compagne d'Hercule*, d'après Paul Véronèse; — *Diune et Acéon*, d'après Carle Maratte; — *Orphée obtenant de Pluton le retour d'Eurydice*, d'après Rubens; — *Jésus-Christ guérissant les malades*, d'après Jouvenet; — *Vénus faisant forger des armes pour Énée*, d'après le même; — *Astyanax arraché d'entre les bras de sa mère*, d'après le même; — *Le portrait de M. Titon du Tillet, et celui de M^{me} Duclos*, d'après Largillière; — *Vénus sur les eaux*, d'après Antoine Coytel; — *Le Feu et l'Eau*, d'après Louis de Boullongne; — *Le Faste des puissances voisines de la France*, d'après Lebrun.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DESPLACES (*Philippe*), astronome français, né à Paris, en 1659, mort dans la même ville, en 1736. On a de lui : *Éphémérides des mouvements célestes pour dix années depuis 1715 inclusivement jusqu'en 1825, où l'on trouve*

les mouvements diurnes des planètes en longitude, leurs latitudes, aspects et médiations, celles des étoiles, leur lever, coucher, apparitions et occultations; les immersions et émergences du premier satellite de Jupiter pour les mêmes années; avec une introduction pour l'usage et l'utilité des éphémérides pour le méridien de Paris; Paris, 1716, in-4°. Ce volume contient une grande table des déclinaisons pour chaque minute de l'écliptique. Desplaces reprit les Éphémérides où Beanlieu-Desforges les avait interrompues, savoir en 1715; et dans deux volumes supplémentaires, publiés en 1727 et en 1734, il les continua jusqu'en 1734. Lacaille les a continuées jusqu'en 1775, et Lalande jusqu'en 1800. Desplaces avait calculé de petits calendriers, qui parurent longtemps sous le titre d'*État du ciel*; il est aussi l'auteur de trois années des *Ephémérides de l'Académie* (1706-1708), calculées exactement sur les *Tables de La Hire*.

F. Weidler, *Historia Astronomiae*. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

* **DESPLANCHES** (Jean), imprimeur et littérateur à Dijon vers le milieu du seizième siècle. On a peu de détails sur sa vie, et il n'y a aujourd'hui trace de son existence que dans le souvenir de quelques bibliophiles, qui recherchent fort un volume auquel il mit son nom, en lui donnant le titre du *Premier livre de Synthesisis, alias recueil confus*; Dijon, 1567, in-8°. C'est un recueil de quolibets, d'épithètes burlesques, de joyusetés, parfois trop vives, le tout pris à droite et à gauche, dans divers auteurs, et mis en vers. Un écrivain facétieux, Étienne Taburoto, qui s'était donné le titre de *seigneur des Accords*, eut beaucoup de part à la composition de ce petit volume, devenu très-rare, quoiqu'il ait été réimprimé deux fois à Rouen, en 1571 et en 1579. G. B.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

DESPLAS (Jean-Baptiste), vétérinaire français, né à Paris, le 15 juillet 1758, mort dans la même ville, le 9 mars 1823. Fils d'un maréchal ferrant, il fit ses études au collège Mazarin, et entra à l'École d'Alfort, où il obtint la chaire de maréchalerie. Il fut nommé successivement vétérinaire en chef de l'établissement des haras, membre du conseil des remotes, et inspecteur adjoint des remotes de la cavalerie. On a de lui : *Instructions sur les maladies inflammatoires épi-zootiques, et particulièrement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'est, d'une partie de l'Allemagne, et des parcs d'approvisionnement de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle*, publiées par ordre du gouvernement; Paris, 1797, in-8°; — *Nouveau Rapport relatif à la maladie qui affecte les bêtes à cornes* (en allem. et en français); Luxembourg, 1798, in-8°; — *Rapports annuels faits à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans ses séances*

publiques, sur le concours pour les Mémoires et observations de médecine vétérinaire; in-8°, imprimés dans les *Mémoires de la Société* et séparément. Desplas a fourni dans les *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques* quelques pièces, entre autres un *Mémoire sur la maladie épi-zootique et charbonneuse qui a attaqué les bestiaux de la province du Quercy*; dans le *Cours d'Agriculture*, édit. de 1809 et de 1821, plusieurs articles de médecine, de chirurgie vétérinaire et de maréchalerie; dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique*, quelques articles de médecine vétérinaire; il a eu part aux *Précautions à prendre dans l'usage de l'avoine nouvelle pour la nourriture des chevaux*. Desplas avait commencé à décrire et fait dessiner quelques instruments pour l'Art du maréchal ferrant, dans la continuation des *Arts et Métiers* que devait faire paraître l'Institut, pour faire suite à ceux de l'Académie des Sciences; mais rien n'a été publié.

Silvestre, *Notice biographique sur Desplas*, dans les *Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture*.

DESPONT (Philippe), théologien français, vivait dans le dix-septième siècle. Il était docteur de la faculté de théologie de l'université de Paris. On lui attribue la grande collection intitulée, *Maxima veterum Patrum et antiquorum Scriptorum ecclesiasticorum*; Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. On croit que les véritables auteurs de cette collection sont Jean et Jacques Anisson, imprimeurs de Lyon; la préface seulement et l'approbation sont bien sûrement de Despont.

Dictionnaire historique crit. et bibliog.

DESPORT (François), chirurgien français, né vers la fin du dix-septième siècle, mort vers 1760. Il fit, en qualité de chirurgien major, la campagne d'Italie en 1734 et celle de Corse en 1738. Il introduisit dans le traitement des blessures faites par des armes à feu d'importantes réformes, qui l'ont placé au premier rang des chirurgiens militaires. Prouvant que les accidents qui se produisent dans les plaies d'armes à feu sont l'effet de l'attrition exercée sur les parties molles par les corps contondants; et non pas du poison, comme on le croyait généralement, il substitua des lotions émoullientes aux lotions spiritueuses, dont on faisait alors un usage abusif. On a de lui : *Traité des plaies d'armes à feu*; Paris, 1749, in-12. Pendant que Despont était aux armées, il écrivit quelques mémoires sur les faits qu'il recueillait dans sa pratique; ces mémoires, envoyés à l'Académie de Chirurgie, reçurent l'approbation de cette compagnie, mais ne furent pas imprimés.

Biographie médicale.

DESPORTES (Philippe), poète français, né à Chartres, en 1545, mort le 5 octobre 1606. Il était oncle du célèbre satirique Régnier, et fut surnommé par ses contemporains le Tibulle français. Il entra de bonne heure dans l'état

ecclésiastique, et profita du séjour qu'il fit à Rome, où il avait suivi un évêque, pour étudier la langue et la littérature italiennes. De retour en France, il se livra avec ardeur à l'étude de la poésie française, et il ne tarda pas à se faire quelque réputation. Chacun sait le jugement qu'en ont porté Boileau et La Harpe; il est donc inutile d'en parler. Présenté à la cour de Charles IX, Desportes sut obtenir les faveurs de ce prince, par la dédicace d'une pièce imitée de l'Arioste : elle valut à son auteur une gratification de huit cents écus d'or; c'est ce bienfait même qui excita l'indignation de Balzac : « Dans cette cour, s'écria-t-il, où l'on exerceit de ces libéralités, Torquato Tasso a eu besoin d'un écu, et l'a demandé par aumône à une dame de sa connaissance. » Le duc d'Anjou emmena Desportes en Pologne, en 1573, lorsqu'il fut élu roi de ce pays, et le poète revint en France après un séjour de neuf mois entiers dans ce désert, comme il nous l'apprend lui-même dans ses *Adieux à la Pologne*. En montant sur le trône de France, Henri III le nomma lecteur de son cabinet, et l'admit souvent dans ses conseils. Non content de lui avoir accordé cette double faveur, le roi lui donna trente mille francs pour l'impression de ses poésies et un revenu de dix mille écus qui provenait des abbayes de Tiron, de Josaphat et de Bon-Port, ce qui fit dire à Balzac « que ce loisir de dix mille écus que l'abbé de Tiron s'était acquis par ses vers était un écueil contre lequel dix mille poètes étaient venus se briser ». Les seigneurs de la cour de Henri III ne furent pas moins généreux envers Desportes : le duc de Joyeuse le récompensa d'un sonnet en le gratifiant d'une abbaye; mais il refusa l'archevêché de Bordeaux que le roi voulait lui faire accepter. A la mort de son bienfaiteur, Desportes se retira dans l'abbaye de Bon-Port. Son affection pour le duc de Joyeuse le fit entrer dans la Ligue, ce qui le fit durement traiter dans la satire Ménippée; mais son erreur ne dura pas longtemps, et il mit tout en œuvre, en 1594, pour soumettre la Normandie à Henri IV. La jalousie de ses ennemis le trouva toujours modéré et docile; la gaieté de son esprit ne fut pas altérée un seul instant, et toute sa vie il mit sa bibliothèque et sa fortune au service des gens de lettres. *La Rencontre des muses de France et d'Italie* est le titre d'un ouvrage publié contre Desportes, et dans lequel on l'accusait d'avoir traduit ou imité des poètes italiens quarante-huit sonnets; le poète français blâma seulement son ennemi de ne l'avoir pas consulté : « J'aurais pu lui fournir, dit-il en souriant, des mémoires pour grossir son livre. » Un jour que, dans sa préoccupation poétique, Desportes s'était présenté devant Henri IV avec un costume peu soigné, le roi lui demanda combien il lui payait de pension; le poète le lui ayant dit, il voulut l'augmenter, « afin, ajouta-t-il, que vous ne vous présentiez pas devant moi

que vous ne soyez plus propre. » Les poésies de Desportes peuvent se diviser en trois parties : *Les Amours de Diane, d'Hippolyte et de Cléonice*; la première semble avoir été composée en l'honneur de Diane de Cossé-Brissac, comtesse de Mansfeld, que son mari tua dans un accès de jalousie; la seconde, en l'honneur d'Hélène de Surgères, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, que Ronsard avait déjà chantée; et la troisième, de cette célèbre Hélicette de Vionno de la Châtaigneraye. Desportes a composé en outre quelques pièces érotiques et deux livres d'épigrammes; mais il a surtout excellé dans la chanson anacréontique.

Vers la fin de sa carrière, Desportes traduisit les Psaumes en vers français; cet ouvrage n'a pas la même verve que ses premières compositions poétiques; et quoiqu'on l'ait comparé aux *faibles soupirs d'une muse expirante*, il n'est pourtant pas dénué de mérite. Ses premières *Œuvres* ont eu plusieurs éditions : 1575, in-4°; 1579, in-4°; 1585, in-12; 1600, in-8°; 1611, in-12. Les cent cinquante psaumes de David mis en vers français ont paru en 1603, in-8°; 1604, in-12; 1608, in-12; 1824, in-8°, avec la musique; — *Œuvres choisies* de Desportes, annotées par Péliissier; éd. de Firmin Didot, 1823, in-18.

Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, 2^e édit. — Gonjet, *Bibl. franç.*

* **DESPORTES** (*Joachim*), historien français, frère du précédent, mourut vers 1610. On a de lui : *Discours sommaire du règne de Charles IX, ensemble de la mort et d'aucuns de ses derniers propos*; Paris, 1574, in-8°.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françaises*.

DESPORTES (*Jean-Baptiste Pourée*), médecin et botaniste français, né à Vitry, dans la Bretagne, en 1704, mort à Saint-Domingue, en 1748. Il était d'une famille originaire de La Flèche, en Anjou, et qui avait déjà produit plusieurs médecins. Il étudia de préférence l'anatomie et la botanique, mais sans négliger la médecine, et il acquit de bonne heure la réputation d'un habile praticien. Il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il fut choisi pour remplir les fonctions de médecin du roi dans l'île de Saint-Domingue; et en 1738 l'Académie royale des Sciences l'admit au nombre de ses correspondants. Arrivé au Cap-Français, il vit qu'il n'existait aucune description des maladies qui désolent les Antilles. Il commença aussitôt des observations sur cette matière, et les continua jusqu'à sa mort, pendant l'espace de quatorze ans. Il s'occupa avec la même ardeur de l'histoire naturelle de Saint-Domingue. Malheureusement ses connaissances en botanique étaient très-bornées. Il avait adopté, pour devise ces nobles paroles : *Non nobis, sed reipublicæ nati sumus*. Jussieu a donné le nom de *Portesia* à un genre de plantes de la famille des méliacées. On a de Desportes : *Histoire des Maladies de Saint-Domingue*; Paris, 1770, 3 vol. in-12. « Les deux premiers volumes, dit

la *Biographie médicale*, sont consacrés à la médecine. Ce n'est qu'une misérable compilation de tous les contes populaires répandus aux Antilles, et rassemblés par un empirique, nommé Minguet, qui avait précédé Desportes à Saint-Domingue, et y avait joui d'une grande renommée. Le troisième volume comprend l'histoire des plantes indigènes, rangées sous plusieurs chefs, suivant l'utilité dont elles peuvent être dans la médecine et les différentes branches de l'économie domestique. L'auteur en donne les noms créoles et caraïbes. »

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. et crit. — Biographie médicale*.

DESPORTES (Charles-Édouard BOSCHERON), magistrat et littérateur français, né à Paris, en 1753, mort à Orléans, le 20 janvier 1832. Il acheta en 1771 une charge de conseiller au Châtelet de Paris, devint quelques années après conseiller à la cour des aides, et fut nommé en 1786 maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi. Incarcéré en 1793, il eut le bonheur d'échapper au tribunal révolutionnaire. Tout en correspondant avec les Bourbons exilés, Desportes sollicita et obtint en 1811 la place de conseiller à la cour impériale d'Orléans. Il l'occupait encore en 1814. Après la première restauration, il devint président de cette cour. Forcé par les événements du 20 mars de donner sa démission, il reprit sa place au retour du roi. Desportes a fourni à la *Gazette de France* des articles, plus remarquables par l'érudition que par le talent. Il était l'un des collaborateurs les plus zélés de la *Biographie des frères Michaud*. On a de lui : *Mémoire sur les changements projetés dans l'ordre judiciaire*; Paris, 1817, in-8°; — *Éloge de M. de Varicourt, évêque d'Orléans*; Paris, 1823, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains*.

DESPORTES (François), peintre français, né en 1661, au village de Champigneul, en Champagne, mort à Paris, en 1743, membre de l'Académie de Peinture. Il réussit surtout à représenter des animaux et la *nature morte*. Il fut honoré d'une estime toute particulière par Louis XIV, le régent et Louis XV. Ce peintre laborieux et habile a exécuté un grand nombre de tableaux; le Musée impérial en possède quatre. Desportes s'est aussi occupé de littérature, et a donné en 1721, au Théâtre-Italien, *La Veuve coquette*; Paris, 1732, in-12.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lex.*

* **DESPORTES** (Auguste), poète et auteur dramatique français, né à Aubenas (Ardèche), en 1798. Après quelques essais poétiques, il s'attacha à traduire les *Satires de Perse* en vers français, et fit paraître cette traduction en 1841. C'est une œuvre de patience et de talent, où le vers énergique et concis du traducteur français lutte corps à corps et sans défaite avec le vers serré et elliptique du poète latin. Ce livre valut à

M. Desportes la grande médaille d'or, que lui adressa le roi des Belges. En 1843 ce poète donna au théâtre de l'Odéon une comédie en quatre actes et en vers, *Molière à Chambord*, où le mérite du style et l'élégance du langage rachètent la faiblesse de l'invention.

G. DE F.

Journal des Beaux-Arts, 1843.

* **DESPOURRINS** (Cyprien), poète béarnais, né en 1698, à Accous, dans la vallée d'Aspe, mort en 1755, à Argelès, où il était venu s'établir en 1746, dans un petit domaine que lui avait laissé un oncle. De tous les écrivains qui ont manié l'idiome en usage au pied des Pyrénées, c'est le plus justement célèbre. Il possédait un modeste manoir dans la vallée de Saint-Savin, et il y passa sa vie, exempt d'ambition, sans vouloir aller à Paris, et faisant des chansons pour se distraire et pour célébrer les bergères de son pays natal. L'amour est le seul motif auquel il ait demandé des accents; les traditions locales, les mœurs de la contrée ne l'ont jamais occupé. La fraîcheur des idées, la naïveté des images, la sincérité des sentiments prêtent un grand charme à ces compositions, de peu d'étendue et exemptes d'une affectation maniérée. Elles pourraient finir par sembler monotones, car au fond le sujet est toujours le même; mais Despourrins a su répandre dans ces petites églogues une grande variété de tons et d'aspects; ses bergers sont bien ceux de l'Arcadie. La traduction ôte d'ailleurs à ces poésies populaires presque tout leur attrait; pour les saisir, il faut les entendre lorsque des voix incultes, mais non dépourvues de mélodie, les font retentir dans les campagnes du Béarn. La renommée de Despourrins s'étendit bien au delà des montagnes où s'écoulait nonchalamment son existence; on parla de lui dans le salon de M^{me} de Pompadour; Louis XV aimait à se faire répéter par Jéliotte une de ces chansons (*Cup a tu soy Marion*) où se montre le mieux la douceur et la mollesse du dialecte béarnais. Une statue a été érigée au poète pyrénéen dans le village où il naquit. Ses vers, qui n'ont pas tous été recueillis et que la tradition conserve, attendent encore une édition spéciale; les meilleures de ses pièces ont été insérées dans les *Poésies béarnaises*, publiées à Pau, en 1828, in-8°, par l'éditeur Vignancour.

G. B.

F. Ducuing, *Revue de Paris*, mars 1843. — Mazure, *Histoire du Béarn et du pays basque*; Paris, 1839, in-8° p. 164. — Palassou, *Observations sur la vallée d'Aspe*.

DESPRADES (Joseph GRELLET), poète français, né à Limoges, en 1733, mort à Paris, en juin 1810. Il fut vicaire général de Die, instituteur des enfants du comte d'Artois et abbé de la Vernusse. On a de lui : un poème *Sur l'électricité*, imprimé dans l'*Année littéraire* du 18 novembre 1763; — une traduction libre des *Quatre Parties du Jour à la ville*, de l'abbé Parini; Paris, 1776, in-12.

Desessarts, *Les Sociétés littéraires*.

DESPREAUX (Jean-Etienne), danseur, chansonnier et auteur dramatique français, né

à Paris, le 31 août 1748, mort dans la même ville, le 26 mars 1820. Il était fils d'un musicien de l'Opéra, et entra lui-même danseur à ce théâtre en 1764. Sa grâce et sa légèreté le rendirent rival de Gardel et de Vestris, et lui méritèrent en 1775 d'être pensionné du roi et nommé maître des ballets de la cour de France. Il y composa un grand nombre de divertissements, dans lesquels les principaux seigneurs et même, dit-on, quelques personnages de la famille royale ne craignirent pas de figurer sous sa direction. Son talent comme professeur lui avait aussi attiré une brillante clientèle. Mais en 1781 une blessure qu'il se fit au pied le força à renoncer à la pratique de son art; néanmoins, il continua à démontrer la danse et à composer des ballets. En 1787 il épousa la célèbre danseuse Guimard; à la même époque les économies faites dans la maison du roi le privèrent de ses pensions et de son emploi. En 1792 Despréaux fut nommé directeur de la scène et membre du comité d'administration de l'Opéra; il quitta ce poste en 1793, lorsque les artistes furent autorisés à se gouverner eux-mêmes. Mais en 1807 il fut réintégré dans ses fonctions, avec le titre d'inspecteur général. Dès 1799 il avait été chargé de la composition et de la direction des brillantes fêtes publiques qui furent données jusqu'en 1812 par les gouvernements consulaire et impérial. En 1815 Despréaux fut nommé inspecteur général des spectacles de la cour, professeur de danse et de grâce à l'École royale de Musique et de Déclamation et répétiteur des cérémonies de la cour. Il perdit sa femme peu de temps après. Quoique dans un âge avancé, il n'en continua pas moins à faire le charme des meilleures sociétés parisiennes. Son esprit était gai sans trivialité, ses manières remplies de distinction sans affectation et son caractère toujours aimable sans fadeur. Il fut l'un des fondateurs de la société des *Dîners du Vaudeville*, où l'on tirait au sort les mots sur lesquels chaque convive devait exercer sa verve pour le banquet suivant. Les nombreuses chansons de Despréaux, toutes frappées au coin de la vraie chanson, se distinguent par le naturel, la grâce, la délicatesse, ou une gaieté franche et de bon goût. Il faisait tant de cas de la danse, qu'il regrettait sérieusement « qu'on n'eût pas réservé une place pour les danseurs dans la classe des beaux-arts de l'Institut ». Il fut aussi l'inventeur d'un chronomètre musical, établi sur les bases du pendule astronomique. Cet instrument détermine la mesure et le mouvement des morceaux de musique, et empêche qu'on ne les dénature par un changement de système. Le chronomètre musical, construit en 1817, a été adopté par l'Académie royale de Musique et mentionné avec éloges par l'Académie des Beaux-Arts. Despréaux a composé beaucoup pour le théâtre; on cite surtout : *Berlingue* (parodie d'*Ermelinde*), en cinq actes, avec vaudevilles, représentée au château de Choisy-le-Roi, en 1777;

Paris, 1778, in-8° : Despréaux y jouait le principal rôle de femme, et M^{lle} Guimard celui du héros. Cette parodie fit tant de plaisir à Louis XVI, qu'il accorda à l'auteur une pension de mille livres; — *Momie* (parodie d'*Iphigénie en Tauride*), opéra burlesque en quatre actes; Paris, 1778, in-8°; — *Romans* (parodie de *Roland*), trois actes, avec vaudevilles, représentée devant la cour à Marly en 1778, et à Versailles en 1780; Paris, 1778 et 1780, in-8°; — *Médée et Jason* (parodie de *Médée*, de Clément), ballet terrible en trois tableaux mouvants, orné de danses, soupçons, noirceurs, plaisirs, bêtises, horreurs, gaieté, trahison, plaisanteries, poison, tabac, poignard, salade, amour, mort, assassinat et feu d'artifice; Paris, 1780, in-8°; — *Prologue* pour l'ouverture du théâtre de Trianon, avec vaudevilles; *ibid.*; — *Christophe et Pierre; Luc* (parodie de *Castor et Pollux*), cinq actes, avec vaudevilles, théâtre de Henri IV; *ibid.*; — *Syncope, reine de Mic-Mac* (parodie de *Pénélope*, de Marmontel), trois actes, avec vaudevilles, et trois gravures, représentée à Versailles; Paris, 1786, in-8°; — *La Descente d'Orphée aux enfers*, pantomime pyrotechnique; Paris, an vi (1798), in-8°; — *Je ne sais qui, ou les exaltés de Charenton* (parodie de *Beniowski, ou les exilés de Sibérie*), au Vaudeville, avec Barré, Chazet et Dieu-la-Foy; Paris, 1800; — *Enfin nous y voilà*, vaudeville; Paris, 1801 : cette pièce avait pour sujet la paix de Lunéville; — *La Tragédie au Vaudeville, en attendant le Vaudeville à la Tragédie*, parade; *ibid.* : cette pièce était la parodie de *Désirée*, tombée à l'Opéra-Comique; — *Après la Confession la Pénitence*, épilogue à la pièce précédente; *ibid.*; — *La Paix dans la Manche*; Paris, 1802 : c'est un à-propos au sujet de la paix d'Amiens; — *Mes Passe-temps*, chansons, suivies de *L'Art de la Danse*, poème en quatre chants, calqué sur *L'Art poétique de Boileau*; Paris, 1806 et 1808, 2 vol. in-8°, avec gravures et musique.

A. de L.

Les Dîners du Vaudeville. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1820. — *Biographie des Hommes vivants.* — *Documents particuliers.*

DESPRÉAUX, Voy. BOILEAU.

DESPRÉAUX (*Marie-Madeleine* GUIMARD, dame), célèbre danseuse française, née à Paris, le 10 octobre 1743, morte dans la même ville, le 4 mai 1816. Elle débuta dans les ballets de la Comédie-Française en 1759, et fut engagée à l'Opéra le 27 mars 1762, aux modestes appointements de six cents livres. Elle doubla d'abord M^{lle} Allard, mère de Vestris jeune, et la surpassa bientôt par la grâce de sa danse et l'expression de sa pantomime. Mademoiselle Guimard éclipsa rapidement toutes ses rivales, et quoique laide, noire, maigre et très-marquée de la petite-vérole (1), elle

(1) Marmontel était plus que poète et galant lorsqu'il lui adressa une épître qui eut alors beaucoup de vogue, et qui commençait par ce vers :

Est-il bien vrai, jeune et belle damnée, etc.

devint la femme à la mode ; elle eut d'illustres amants, et le maréchal prince de Soubise dépensa des sommes énormes pour elle. En 1763 elle acheta à Pantin une superbe maison, où son luxe, son esprit et son goût attirèrent toutes les célébrités de l'époque. Elle y fit construire un théâtre, où les principaux acteurs de Paris vinrent prêter le concours de leur talent aux proverbes dramatiques de Carmontelle, aux parades graveleuses de Collé, à la musique de Laborde. On brigait la faveur d'être admis aux spectacles de la brillante danseuse. Tous les rangs se confondaient dans ses réunions ; des courtisanes, des actrices y étalaient un luxe insolent, tandis que les femmes de la cour y venaient chercher avec ardeur des plaisirs qu'elles n'eussent pu se procurer dans une autre société. De grands personnages, des princes de sang royal patronnaient ces élégants désordres et y donnaient souvent l'exemple de la licence. Mademoiselle Guimard jouait un rôle important dans la distribution des honneurs et des places ; son crédit était immense. En qualité de maîtresse en titre du prince de Soubise, capitaine des chasses, elle avait le pouvoir de distribuer des permissions de chasse à tous ceux qu'il lui plaisait de favoriser. Elle avait pour son usage des cantons réservés dans les propriétés royales. En 1772 elle se fit bâtir dans la rue de la Chaussée-d'Antin un magnifique hôtel, qu'on nomma le *Temple de Terpsichore*. La salle de théâtre seule contenait cinq cents spectateurs, et l'ouverture en eut lieu malgré l'opposition de l'archevêque de Paris. Les dépenses de M^{lle} Guimard étaient si exorbitantes, qu'une pension de quinze cents francs, qu'elle obtint de Louis XV pour avoir dansé un ballet chez M^{me} du Barry, fut regardée comme devant payer les gages de son moucheur de chandelles. Elle continua plusieurs années cette fastueuse existence ; mais l'instant arriva où elle ne trouva plus d'amants à ruiner. En 1786 elle publia la mise en loterie de son Temple, sur le pied de deux mille cinq cents billets à cent-vingt francs chacun, formant un capital de trois cent mille francs, y compris le mobilier ; ce capital représentait à peine le quart de ce qu'elle avait dépensé dans son hôtel. Le tirage eut lieu en mai, dans la salle des Menus-Plaisirs, et ce fut le banquier Perregaux que le hasard favorisa. M^{lle} Guimard ne tomba pas pourtant dans la gêne. En 1787 elle épousa Jean-Étienne Despréaux, et se résigna à vivre en riche bourgeoise. Malgré ses revers, le roi lui accorda une rente de six mille livres, et le 11 août 1789, lorsqu'elle se retira du théâtre, l'Opéra lui reconnut une pension de pareille somme. Elle mourut avant son mari, et la fin de sa vie n'offre rien de remarquable pour le biographe. On doit citer parmi les rôles qu'elle créa ceux des ballets de *Ninette à la cour*, *Mirza*, *La Chercheuse d'esprit*, *La Rosière*, *Le premier Navigateur*, *Le Déserteur*, etc.

A. de L.

DESPREMENTIL, Voy. ESPREMENTIL. (D).

DESPRÉS (*Jean-Baptiste-Denis*), administrateur et littérateur français, né à Dijon, le 24 juin 1752, mort le 2 mars 1832. Il fut secrétaire du baron de Bezzenval de 1783 à 1789. Depuis la fin de cette année jusqu'au 10 août 1792, il rédigea avec Arthur Dillon et le vicomte de Ségur, *Le Point du Jour*, feuille dirigée contre les jacobins, dont elle excita la colère. Détenu assez longtemps à Saint-Lazare, sous le régime de la Terreur, il devint ensuite secrétaire général du Conseil d'Agriculture, du Commerce et des Arts. En 1805 il suivit en Hollande le nouveau roi Louis Bonaparte, qui le fit conseiller d'État. Privé de cette place par la réunion de la Hollande à la France, il fut nommé membre du conseil de l'université. Il n'a mis son nom à presque aucun des ouvrages qu'il a composés et fait représenter seul ou en compagnie. Il a donné à la Comédie-Italienne (avec Piis et Radet) deux vaudevilles : *La bonne Femme, ou le Phénix*, parodie d'*Alceste* ; 1776 ; — *L'Opéra de province*, parodie d'*Armide* ; — (seul) *L'auteur satirique*, comédie en un acte, en vers, d'après un opéra-comique de l'abbé de Voisenon ; 1783 ; — *Les deux Couvents* ; 1792 ; — au théâtre du Vaudeville : *Le Calendrier des Vieillards* ; 1793 ; — *L'Alarmiste* ; 1793 ; — (avec Ségur jeune) *Nice*, parodie de *Stratonicé* ; 1793 ; — (avec le même et Deschamps) *Le nouveau Magasin des Modernes* ; 1798 ; — *Le Portrait de Fielding*, 1799 ; — (avec Ségur aîné et Deschamps) *Le Mameluck à Paris* ; 1799 ; — *Molière à Lyon* ; — (avec Barret, Radet, Desfontaines et Deschamps) *Le Pari* ; 1797 ; — (avec Deschamps) : *La Succession* ; 1796 ; — *Le Scellé* ; — *Les deux Clefs* ; 1804 ; — au théâtre des Variétés-Montansier (avec Ségur aîné) : *Le Gondolier, ou la société vénitienne*, opéra-comique ; 1800 ; — à l'Académie impériale de Musique (avec Deschamps et Morel) : *Le Pavillon du Calife*, opéra, musique de Dalayrac ; 1804 ; — les oratorios de *Saül* et de *La Prise de Jéricho* ; 1803 et 1805 ; — (avec Deschamps et Ségur) *Les Français au Caire*, opéra non représenté. Després a fourni de spirituelles chansons aux *Diners du Vaudeville*. Alex. Barbier lui attribue une part dans la traduction du *Moine* et de quelques autres romans anglais. Il a donné dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique* ; Paris, in-8° : la *Vie de Molière*, par Grimarest ; *Extrait des Mémoires de M^{lle} Guérin, veuve de Molière* ; *Lettre à mylord *** sur Baron et la demoiselle Lecouvreur*, par Georges Wink (l'abbé D'Allainval) ; — *Lettre sur la comédie de L'Imposteur*, 1661, par Molière ; — *Mémoires sur Garrick et Mocklin, précédés d'une histoire du théâtre anglais* ; Paris, 1822, in-8°. On doit encore à Després une partie de la traduction de *l'Histoire d'Angleterre* de Smollet et de ses continuateurs, Adolphus et Aikin ; Paris, 1822,

22 vol. in-8°; — une traduction des *Œuvres d'Horace*, en société avec Campenon; — une traduction avec le texte latin de l'*Histoire Romaine de C. Velleius Paterculus*; Paris, 1825, 1 vol. en deux parties in-32.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*.

DESPRÉS (Louis), en latin *Prateus*, érudit français, vivait dans le dix-septième siècle. Il professa longtemps la rhétorique au collège du cardinal Lemoine à Paris. Il donna les éditions de *Juvénal*, de *Perse* et d'*Horace*, qui font partie de la collection *ad usum delphini*. Le *Perse* et le *Juvénal* parurent réunis; Paris, 1684, in-4°; l'*Horace* parut en 1691.

Dictionnaire histor., critique et bibliog.

DESPREZ, DEPRÉS ou DESPRÉS (Josquin), l'un des plus grands musiciens de la fin du quinzième siècle et de la première moitié du seizième. Les biographes ne s'accordent pas sur le lieu et l'année de sa naissance. Selon les uns, il serait né à Cambrai; d'après M. Fétis, dont nous admettons la version, il aurait vu le jour à Condé, dans le Hainaut, vers l'année 1450, et serait mort dans la même ville, en 1531. Il fut disciple du fameux Ockeghem, premier chapelain de Charles VII. A l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit en Italie, où il fut admis comme chanteur de la chapelle pontificale, et surpassa bientôt les autres compositeurs de son temps, par son génie et par la fécondité de ses œuvres. On rapporte qu'après la mort du pape Sixte IV, il alla à la cour d'Hercole 1^{er} d'Est, duc de Ferrare, et que ce fut pour ce prince, protecteur des lettres et des arts, qu'il écrivit sa messe intitulée *Hercules dux Ferrarix*, l'une de ses plus belles productions. Il vint ensuite en France, et fut attaché à la cour de Louis XII en qualité de premier chanteur, et non pas de maître de chapelle, comme l'ont dit plusieurs auteurs; cette place, ainsi qu'on le voit dans les *Recherches sur la Chapelle des rois de France*, par Guillaume Du Peyrat, n'ayant été créée que sous le règne de François 1^{er}. Desprez répandit en France le goût de son art; il était du bon ton à la cour de chanter ses motets; le roi regrettait de ne pouvoir en faire autant, mais sa voix était si faible et si peu flexible qu'il n'avait jamais pu chanter un air sans détoner. Josquin lui procura le moyen de satisfaire son désir en écrivant exprès pour lui un *canon* à deux voix, auquel il ajouta deux autres parties, dont l'une n'avait qu'une seule note à soutenir: ce fut celle-là que Louis eut la modestie de choisir; encore ne parvint-il à s'en acquitter qu'avec beaucoup de peine. On trouve ce singulier morceau dans l'*Harmonie universelle* du P. Merenne et dans le *Dodécachorde* de Glaréan. Desprez jouissait alors d'une grande réputation; cependant il était loin d'avoir un sort digne de son talent: il sollicitait depuis longtemps un bénéfice qui, en le tirant d'une position pré-

caire, pût lui assurer une existence tranquille; le roi lui avait promis de s'occuper de lui. Il obtint enfin un canonicat à l'église Saint-Martin de Saint-Quentin, et se retira plus tard à Condé, où il mourut, doyen du chapitre de cette ville.

Une quantité de poèmes, de *deplorations* et d'épithames attestent les regrets que laissa après sa mort ce musicien, que l'Europe entière proclama le plus grand compositeur de son temps. Luther, qui possédait aussi des connaissances étendues en musique, disait en parlant de Josquin: « Les musiciens font ce qu'ils peuvent des notes, Josquin seul en fait ce qu'il veut. » En effet si l'on se reportait à l'état de l'art musical à l'époque où parut Josquin Desprez, on est frappé de l'air de liberté qui règne dans ses compositions et de la facilité avec laquelle il agence toutes ses poésies, malgré l'aridité des règles alors en usage. On lui attribue l'invention de beaucoup de formes scientifiques, que perfectionnèrent ensuite Palestrina et plusieurs autres maîtres de l'école italienne. On voit que s'il n'a pas connu la modulation, qui près d'un siècle plus tard donna naissance à la tonalité moderne, il avait néanmoins déjà compris la puissance de certains changements de tons. Ses chansons ont de la grâce et de l'esprit; elles sont empreintes d'un cachet de malice et de verve plaisante qui semble avoir été le signe distinctif du caractère de leur auteur: aussi lui a-t-on reproché d'avoir porté cet esprit plaisant et moqueur dans sa musique d'église, et par conséquent de n'y avoir pas mis quelquefois tout le sentiment grave et sérieux qui lui convient. Mais on n'a pas tenu compte des circonstances où il se trouvait. On sait qu'au treizième siècle l'usage s'était introduit dans les églises de chanter ensemble des paroles de différentes prières et même de chansons vulgaires et souvent obscènes, dont les premiers mots servaient de titre aux messes et aux motets. Cet usage se maintint longtemps encore après Josquin, qui ne fit que suivre le goût de son époque. D'ailleurs, la musique religieuse de ce compositeur est souvent aussi grave, aussi élevée que celle des autres maîtres de son temps, et pour le prouver il suffirait de citer l'*Inviolata*, le *Misereere*, le *Stabat mater*, le motet *Præter rerum seriem*, l'antienne *O Virgo prudētissima*, et les *cing salutations de J.-C.*, qui, par leur style noble et touchant, sont encore des modèles du genre, quelles que soient les modifications que l'art ait éprouvées.

Peu d'hommes dans l'histoire de l'art offrent l'exemple d'une réputation aussi universelle; mais telle est l'instabilité des renommées musicales soumises depuis trois siècles aux caprices du goût, que, malgré ses nombreux travaux, Josquin est aujourd'hui à peine connu, si ce n'est de quelques érudits qui ont patiemment recherché les débris des compositions de ce maître célèbre. Voici la liste de ses princi-

pauc ouvrages : — MESSSES ; on en connaît vingt-cinq, qui portent les titres suivants : — *Super voces musicales* ; — *La, sol, fa, ré, mi* ; — *Gaudeamus* ; — *Fortuna desperata* ; *L'homme armé* ; — *Ave, maris stella* ; — *Heracles dux Ferrariæ* ; — *Malheur me bat* ; — *Lami* (l'ami) *Bandichon* ; — *Una musqui de Buscaya* (thème d'une chanson espagnole) ; — *D'unj aultre amor* (d'un autre amour) ; — *Missa mater patris* ; — *Fay sans regrets* ; — *Ad fugam* ; — *Didadi* (messe des dez) ; — *De beata Virgine* ; — *Sine nomine*. On trouve ces dix-sept messes dans les I^{er}, II^e et III^e livres de la collection publiée à Venise par Octave Petrucci de Fossombrone, en 1503, 1508 et 1513, sous le titre de *Missæ diversorum auctorum quatuor vocibus*. Glaréan a donné des fragments de quelques-unes de ces messes dans son *Dodécachorde*. Une collection manuscrite de la bibliothèque du Conservatoire de Paris contient les partitions des messes *La, sol, fa, ré, mi* et de *L'Homme armé* ; — *Huc me sydereo* ; — *Le Congé* ; — *Pange lingua* ; — *De Domina* ; — *De village* ; — *Des Rouges nés* ; — *Da pacem, Domine* ; — *De tous biens plaine* (pleine). On conserve dans les archives de la chapelle pontificale les manuscrits des six dernières messes ainsi que de deux messes sur la chanson de *L'Homme armé*, l'une à quatre voix, qui a été publiée dans la collection de Petrucci, l'autre à cinq voix. On trouve aussi dans ces archives le manuscrit d'une autre messe, ayant pour titre *De nostra Domina*, qui est la même que celle de *Beata Virgine*. — Josquin Desprez a composé aussi un nombre considérable de MOTETS à deux, trois, quatre, cinq et six voix ; l'espace ne nous permettant pas d'en indiquer les titres, nous citerons seulement les ouvrages où l'on peut les trouver. Les I^{er}, III^e et IV^e livres des *Motetti de la Corona*, publiés à Venise par Octave Petrucci, contiennent plusieurs de ces morceaux ; le III^e livre, publié en 1519, renferme un *Stabat Mater* dont Choron a donné une édition en partition (Paris, Leduc, 1807). D'autres collections imprimées par Petrucci de Fossombrone, en 1503, 1504 et 1505, contiennent aussi des motets de Josquin Desprez. Des motets et un *De Profundis* à quatre voix ont été insérés dans la collection publiée à Augsbourg, en 1520, par Conrad Peutinger, sous le titre de *Liber delectarum Cantionum quas vulgo motettas appellant, sex, quinque et quatuor vocum*. De 1533 à 1539, Pierre Attaignant imprima, à Paris, plusieurs livres de motets de Josquin ; en 1549 il publia un autre recueil de motets inédits du même compositeur, sous le titre de *Josquini Desprez, musicorum omnium facile principis, tredecim modularum selectorum Opus, nunc primum cura solerti impensa que Petri Attengentis, regii typographi excussum*. Un livre de motets de Josquin, choisis dans les collections de Petrucci, a paru sous le titre de :

Cantilenæ variæ sacræ, quas motettas vocant, Antuerpiæ, typis Tilmani Susati, anno 1544. Une autre édition de ces motets a été publiée par Adrien Leroy et Robert Ballard ; elle a pour titre : *Josquini Pratensis, musici præstantissimi, moduli, ex sacris litteris delecti, et in 4, 5, 6 voces distincti* ; Parisiis, 1555. Le *Dodécachorde* de Glaréan contient aussi plusieurs motets et un *De Profundis* à quatre voix. On trouve également les motets de Josquin dans la collection intitulée : *Psalmorum selectorum a præstantissimis hujus nostri temporis in arte musica artificibus, in harmoniæ quatuor, quinque et sex vocum redactarum*, t. I, II, III et IV ; Noribergæ, ex officina Joannis Montani et Ulrici Neuberi, anno 1553 ; et dans une autre collection de psaumes publiée par Georges Forster et imprimée à Nuremberg en 1542. Enfin la collection de Salblinger, imprimée à Augsbourg, en 1545, les *Principes de musique pratique* de Jean Zuger, Leipzig, 1554, l'*Histoire de la Musique* de Burney, l'*Histoire de Hawkins* et celle de Forkel, renferment les motets de Josquin et des extraits de ses messes en partition. — CHANSONS. Parmi les nombreuses collections qui renferment ces chansons, nous citerons : *Le septième livre, contenant vingt-quatre chansons, à cinq et six parties, par feu Josquin Desprez* ; Anvers, Tilman Susato, 1545 ; — *Le premier, le segont et le tiers livre des chansons à quatre et cinq parties, du prince des musiciens, Jossequin De Prez* ; Paris, Nicolas Duchemin, 1553 ; — *les Meslanges de Chansons, tant des vieux auteurs que des modernes, à cinq, six, sept et huit parties* ; Paris, Adrien Le Roy et Robert Ballard, 1572. Dieudonné DENNE-BARON.

Glaréan, *Dodécachorde*. — Mersenne, *Harmonie universelle*. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*. — Bains, *Mémoire storico-crit. della vita e delle opere di Gio. Pierluigi da Palestrina*. — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DESPREZ OU DEPREZ DE CRASSIER (*Étienne-Philibert*), général français, né à Crassier (Ain), le 18 janvier 1733, mort à Ornex, vers 1803. Entré au service de France, en qualité de cadet, dans le régiment suisse Vigier, devenu Château-Vieux, il fut successivement enseigne à pied (12 mai 1748), sous-lieutenant (1^{er} avril 1754), et il passa en qualité de capitaine d'abord dans le régiment Royal Deux-Ponts (1^{er} avril 1757), puis dans la compagnie lieutenant-colonelle, le 14 juin 1762. Réformé (1763), avec une pension de 800 livres, il fut appelé au service (2 mars 1773) comme lieutenant-colonel, grade dans lequel il fit, de 1780 à 1783, la guerre d'Amérique, sous les ordres du prince Maximilien. Rentré en Europe, Desprez, qui avait mérité au siège de New-York le grade d'adjutant général, passa avec le comte de Maillebois en Hollande, où il fut

autorisé à rester jusqu'au 19 juillet 1788. La dissolution de ce corps d'armée ayant été ordonnée, Desprez de Crassier revint en France, obtint le grade de maréchal de camp le 1^{er} mars 1791, et fut employé à l'armée du nord (20 juillet 1792). Lieutenant général le 5 septembre suivant, il passa à l'armée du centre, où il prit le commandement de l'avant-garde, qui repoussa à deux reprises différentes les Prussiens à Fontoy et au camp de La Lune. Suspendu, comme noble (27 avril 1793), il fut réintégré le 6 juin suivant et employé successivement aux armées d'Italie et des Pyrénées occidentales. Ayant donné sa démission le 30 septembre, il fut encore remis en activité le 4 mai 1795 et employé à l'armée du Rhin. Destitué le 26 octobre 1795, il fut autorisé à prendre sa retraite le 17 juin 1796, et il se retira au château d'Ornex.

Victoires des Français, t. V.

DESPREZ (Louis-Jean), peintre et architecte, né à Lyon, vers 1740, mort en 1804, à Stockholm, où il passa une grande partie de sa vie. Déjà connu à Paris par quelques travaux, il se rendit à Rome, où il travailla au *Voyage pittoresque de Naples*, par l'abbé de Saint-Non. Gustave III, roi de Suède, l'ayant rencontré en Italie, l'emmena avec lui, et le chargea d'abord de peindre les décorations de l'opéra de Gustave Wasa. Il lui demanda ensuite, pour un château près de Stockholm, des dessins dont la mort du roi empêcha l'exécution. La guerre s'étant allumée depuis entre la Suède et la Russie, Desprez peignit plusieurs tableaux de batailles. Il a tenu aussi une école, d'où sont sortis beaucoup d'élèves distingués.

E. B-N.

Gabet, *Dict. des Artistes du dix-neuvième siècle*.

‡ **DESPREZ (César MANSUÈTE)**, physicien français, né à Lessines, province du Hainaut, en 1792. Il vint à Paris pour suivre l'étude de la physique et de la chimie. Après plusieurs années, il fut choisi par Gay-Lussac pour répétiteur de son cours de chimie à l'École Polytechnique. Bientôt il enseigna la physique au collège de Henri IV, et en 1837 il fut nommé professeur à la Sorbonne. En 1841 il fut nommé membre de l'Institut (Académie des Sciences). Il a publié : *Recherches expérimentales sur les causes de la chaleur animale*; 1824, in 8° de 16 p. : ce travail a été couronné par l'Académie des Sciences; — *Traité élémentaire de Physique*; 1825, in-8°; 2^e édit. en 1827; la 4^e édit. a paru en 1836, in-8°, avec 17 pl.; cet ouvrage est adopté par le conseil de l'Instruction publique; — *Éléments de Chimie théorique et pratique, avec l'indication des principales applications aux sciences et aux arts, ouvrage dans lequel les corps sont classés par familles naturelles*; 1828-30, 2 vol. in-8°, avec 5 pl. : un supplément à cet ouvrage a été ajouté par l'auteur en 1835, in-8° de 64 p. — On lui doit aussi un mémoire *Sur la chaleur latente des diverses vapeurs*, un autre mémoire *Sur l'accroissement, avec la température, de la*

quantité totale de chaleur contenue dans un même poids de vapeur d'eau; — des recherches *Sur la conductibilité des corps solides et des corps liquides* : il a reconnu que ces derniers propagent la chaleur suivant des lois simples; — un travail pour démontrer que la loi de Mariotte est fautive, c'est-à-dire que les gaz sont inégalement compressibles, et que chaque gaz est d'autant plus compressible qu'il est plus comprimé : que l'hydrogène est moins compressible que l'air, que l'air l'est moins que l'acide carbonique, etc. On lui doit aussi des recherches sur la combustion, sur la combinaison de l'azote avec les métaux; un appareil pour la compressibilité des liquides; la découverte de la diminution de la compressibilité des liquides à mesure que la compression augmente, etc. M. Desprez a reconnu que toutes les dissolutions salines ont un maximum de densité, comme l'eau pure; que ce maximum baisse beaucoup plus rapidement que le point de congélation; que le maximum pour l'eau pure doit être fixé à 4°; que ce liquide peut être refroidi jusqu'à 20° au-dessous de zéro sans geler; qu'un corps liquide ne gèle jamais à la même température à laquelle le solide correspondant entre en fusion; que les points fixes du thermomètre peuvent varier dans le cours d'une expérience, etc. Enfin, M. Desprez a publié depuis 1848 une série de mémoires sur l'action de la pile.

Résumé des travaux de M. Desprez; 1828, in-8° de 28 pages et 1 pl.

‡ **DESPREZ (Louis)**, sculpteur français, né à Paris, le 7 juillet 1799. Après avoir reçu plusieurs médailles à l'École des Beaux-Arts, il obtint, dans les concours de l'Académie, le second grand prix en 1822, sur une ronde-bosse représentant *Jason remerciant les dieux après avoir enlevé la toison d'or*, et le premier grand prix en 1828, sur une autre ronde-bosse ayant pour sujet *La Mort d'Orion*. En Italie, il exécuta successivement une copie en marbre d'après *Le Faune au chevreau*, statue antique; un *Saint Jean-Baptiste prêchant*, bas-relief en plâtre, qui est aujourd'hui dans l'église Saint-Gervais, à Paris; une statue en marbre de l'*Innocence*, qui fut exposée au salon de 1831; ouvrage remarquable, acheté par le roi, et qui valut à son auteur une médaille de deuxième classe et le prix que lui décerna l'Académie des Beaux-Arts. Malheureusement le marbre de cette statue fut entièrement brisé lors de l'invasion et de l'incendie du château de Neuilly, en 1848. M. Desprez exécuta encore en Italie : *Les Bergers d'Arcadie*, bas-relief placé sur le monument élevé à Poussin par les soins de Châteaubriand. De retour en France, il fut d'abord chargé de faire le buste en marbre de Girodet pour le monument funéraire de ce peintre au cimetière du P. Lachaise. Il fit ensuite une statue de *La Force* pour la Chambre des Députés. Celle du *Général Foy* pour le même monument exposé

au salon de 1837 ; des copies réduites, en bronze, d'après le *Milon de Crotona* de Puget, et d'après le *Moïse* de Michel-Ange. Ces copies ornent plusieurs musées de nos départements. Après les statues colossales en pierre de *Saint Mathieu*, placée à La Madeleine, de *Saint Maurice de Sully*, évêque de Paris, et de *Frochot*, pour l'hôtel de ville de Paris, il exécuta une statue en fonte de *Diane au bain*, pour une des fontaines des Champs-Élysées ; deux bustes en marbre : le *Grand Dauphin* et le *Prince de Talleyrand*, pour le musée de Versailles ; deux statues en bronze pour le château de Dampierre, propriété de M. le duc de Luynes. En 1843 il fit paraître au salon une statue en marbre d'une jeune fille, représentant l'*Ingénuité*, ouvrage qui mérita à M. Desprez une médaille de première classe ; l'acquisition en fut faite par le gouvernement pour la galerie du Luxembourg, où elle se trouve maintenant. On voit encore de ce statuaire une statue de *Fléchier*, qui décore une des faces de la fontaine de la place Saint-Sulpice. En 1852 il mit au salon une statue de *Jacques de Brosse*, qui fait aujourd'hui partie de celles qui décorent le palais du Luxembourg. Enfin, nous citerons encore de cet artiste une statue en pierre, représentant la *France*, élevée en Algérie, sur une colonne commémorative de la défense de Mazagan, et un buste en marbre de feu *Beautemps de Beaupré*, ingénieur hydrographe, membre de l'Institut, exposé au salon en 1853. GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

DESPREZ DE BOISSY. Voyez Boissy.

DESPREZ-SAINT-CLAIR (*Claude-Aimé*), vaudevilliste français, né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 avril 1783, mort le 26 avril 1824. Il jouait la comédie à l'Ambigu-Comique vers 1810, sous le nom de Saint-Clair. Plus tard il entra à la trésorerie, et fut nommé sous la Restauration officier de la cinquième légion de la garde nationale. Outre des couplets de circonstance, Desprez a fait insérer plusieurs chansons dans les *Soupers de Momus*. Voici la liste de ses ouvrages dramatiques : *Le Foyer, ou le couplet d'amour*, vaudeville ; en société avec Varez ; — *Kiliki*, parodie de *Tekeli* ; avec Brazier et Varez ; — *Le Mariage de la Valeur*, vaudeville ; — *L'Espoir réalisé*, vaudeville ; — *Le Jardin d'Oliviers*, vaudeville ; — *Le Mariage sous d'heureux auspices*, vaudeville à l'occasion du mariage du duc de Berry ; 1816 ; avec Ferrière ; — *Marguerite de Strafford, ou le retour à la royauté*, mélodrame ; avec le même ; 1816 ; — *Retourons à Paris*, vaudeville ; avec Varez ; 1817 ; — *Grégoire à Tunis*, vaudeville ; avec Ferrière ; — *Monsieur de La Hure*, vaudeville ; — *L'Homme à tout*, vaudeville ; avec un anonyme ; — *Les Épaulettes de Grenadier*, vaudeville ; avec Edmond ; — *Paris le 29 septembre 1820*, imprimé à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux ; avec Edmond, Crosnier et Émile de

Plugette ; — *Le Bouffon dans l'embaras*, vaudeville ; avec Ferrière ; — *Les Ermites* ; avec Edmond et de Rougemont ; 1821 ; — *Le Protégé de tout le monde*, vaudeville ; avec J. Dusaulchoy ; 1822 ; — *Le Mariage à la turque*, vaudeville ; avec un anonyme ; 1823 ; — *Malbrouck, folie-vaudeville* ; — *La Grotte de Fingal, ou le soldat mystérieux*.

Rabbe, Bolsjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DESPREZ-VALMONT (...), comédien et littérateur français, né en 1757, mort à Lyon, le 4 mars 1812. On le trouve pour la première fois à Paris en 1789, probablement comédien et sans doute attaché à quelque théâtre secondaire. En 1791 et 1792 il faisait partie de celui de Molière. On le voit ensuite au théâtre de la Gaîté, où il fut successivement acteur, souffleur, secrétaire et régisseur, de 1802 à 1808 ; il quitta alors la capitale, et alla mourir à Lyon. On a de lui des comédies, des mélodrames, des vaudevilles, des romans, des chansons et des poésies fugitives. Nous ne citerons que quelques-unes de ses productions, peu importantes ; savoir : *Le Souper d'Henri IV, ou le laboureur devenu gentilhomme*, fait historique, en un acte, en prose, représenté sur le théâtre de Monsieur, en 1789, et imprimé la même année ; — *Le Libelliste, ou les effets de la calomnie*, fait historique, en trois actes et en prose ; Paris, 1797, in-8° ; — *Épître au peuple français* ; sans date (1798), br. in-8° ; — *Épître à Bonaparte* ; Paris, 1799, in-8° ; — *L'Enfant de trente-six pères*, roman sérieux, comique et moral ; Paris, 1801, 3 vol. in-12. « Ce roman, dit Rabbe, publié sous le pseudonyme de D*** A***, bien que tout concoure à prouver que Desprez-Valmont en est le seul auteur, se fit remarquer par un grand fonds de gaieté, à une époque où l'on était inondé de romans tristes et noirs ; » — *Épître au Jockey de Fréron*, suivie de *Un conseil à ma tante* : cette épître est dirigée contre Geoffroi ; Paris, 1803, in-8° ; — *Le Véridique, ou le misanthrope*, comédie en trois actes et en prose ; Paris, 1803, in-8°.

Rabbe, Bolsjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*.

DESPRUETS (*Jean*), théologien français, né vers 1525, mort à Prémontré, le 15 mai 1596. Nommé par le pape Grégoire XIII abbé de Prémontré le 10 décembre 1572, il opéra d'importantes réformes dans les diverses maisons de son ordre en France et dans les Pays-Bas, et corrigea les abus qui s'y étaient introduits. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il obtint la canonisation de Saint-Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré. Il a laissé : des livres de controverse où il réfute François Pérocel et Jean de Spina, calvinistes, qui avaient écrit contre le sacrifice de la messe et la présence réelle ; — un *Recueil de Sermons et de Discours* ; — *Traité des Sacrements* ; — *Brefs commentaires sur la Bible* ;

— *Anticalvinus, seu Calvinianæ pravitatis refutatio*. La mort ne permit pas à Despruets d'achever cet ouvrage.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

DESPUIG Y DANETO (Don Antonio), prélat et homme d'État espagnol, né à Palma, dans l'île de Majorque, le 31 mars 1745, mort à Lucques, le 30 mai 1813. Il appartenait à une famille alliée aux anciens rois d'Aragon. A la fin de ses études, il fut pourvu d'un canonicat et chargé de voyager en France, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre pour connaître les villes et les lieux où s'étaient tenus les plus célèbres conciles d'Occident. Après un premier séjour à Rome, en 1778, il visita la Calabre, la Sicile, Malte, Venise, et revint à Rome en 1785, avec le titre d'auditeur de rote pour le royaume d'Aragon. Nommé par Charles IV, en 1791, évêque d'Orhuela, il fut transféré en 1795 à l'archevêché de Valence, et en 1796 à celui de Séville. Despuig fut disgracié pour avoir pris part à une intrigue contre le prince de la Paix. Celui-ci avait été dénoncé à l'inquisition comme athée, parce que depuis huit ans il n'avait point approché des sacrements et qu'il passait pour avoir deux femmes. Le cardinal Lorenzana, grand-inquisiteur, n'osait attaquer le puissant favori. L'archevêque de Séville écrivit alors à la cour de Rome, et obtint du pape une lettre portant injonction au grand-inquisiteur de poursuivre le prince de la Paix. Cette lettre fut interceptée par Bonaparte, alors général de l'armée d'Italie et adressée par lui au ministre espagnol, qui se hâta d'éloigner Despuig, en l'envoyant porter au pape des compliments de condoléance sur l'entrée des Français dans les États romains. Despuig, rentré en Espagne en 1798, fut fait conseiller d'État, se démit de l'archevêché de Séville, et reçut en échange de riches bénéfices. Il fit partie du conclave de Venise en 1800, et fut créé cardinal par le nouveau pape, Pie VII. Il partagea de 1809 à 1812 la captivité de ce pontife en France, et alla mourir aux bains de Lucques.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DESPUNA (*Theodora*). Voy. THEODORA.

DESRAY, DESREY, DERREY ou DESREZ (*Pierre*), chroniqueur et généalogiste français, né à Troyes, vivait en 1514. Il n'est connu que par ses ouvrages, qui se composent de : *La Vie des Pères anciens des déserts*, trad. de saint Jérôme; Paris, sans date, in-fol.; — *Postilles et expositions des épîtres et évangiles des dimanches avec celles des fêtes solennelles*, trad. du latin; Troyes, 1492, 2 vol. in-fol.; — *Généalogie avec les gestes et nobles faits d'armes de Godefroy de Bouillon et de ses frères Baudouin et Eustace, yssus et descendus de noble lignée du chevalier au Cygne*; Paris, 1499, in-fol., goth.; 1500, in-4°; 1511 et 1523, in-fol.; Lyon, 1580, in-8°; 1585 et 1589, in-12; — *Les Grandes Chroniques de Charles VIII,*

depuis l'an 1484 jusqu'en 1496; Paris, 1510, in-fol.; réimprimées dans les *Chroniques de Monstrelet*, Paris, 1517, in-fol., et dans les *Grandes chroniques de France*, Paris, 1514, in-fol.; — *Les Grandes Chroniques de France, faites par le commandement du roi Charles VII, continuées jusqu'en 1513, avec plusieurs incidences survenues durant les règnes des rois très-chrétiens de France, tant ès royaumes d'Italie, d'Allemagne et autres lieux circonvoisins*; avec la *Chronique* de frère Robert Gaguin, suite à la *Chronique Martinienne*; avec figures en bois, Paris, 1514, 3 vol. in-fol.: ces chroniques sont appelées communément les *Chroniques de Saint-Denis*; elles sont remplies de fables, du moins dans le commencement de la monarchie; — *La Mer des Chroniques et miroir historial de France, lequel traite de la source et origine des François, et des faits belliqueux de tous les rois de France*, trad. du latin, et continués jusqu'en 1514; Paris, 1515, in-fol.; la même augmentée de plusieurs faits advenus depuis le règne de François I^{er}, 1527, 1530 et 1536, in-fol., et 1538, in-4°. L'édition de 1536, imprimée en caractères gothiques, est devenue rare.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n^{os} 15674, 15694, 15698, 15695, 17366, 17395, 41452.

DESRENAUDES (*Martial BORYE*), littérateur français, né à Tulle, le 7 janvier 1755, mort le 8 juin 1825. Il n'était encore que sous-diacre, lorsqu'il prononça dans la cathédrale de Tulle l'*Oraison funèbre de Louis XV*. Il devint ensuite grand-vicaire de l'évêque d'Autun (Talleyrand), et remplit les fonctions de sous-diacre à la messe que ce prélat célébra pour la fédération de 1790. Il prit probablement une part importante aux travaux législatifs de Talleyrand; on lui attribue même le rapport sur l'instruction publique que l'évêque d'Autun présenta en 1791 à l'Assemblée constituante. En 1795 Desrenaudes vint à la barre de la Convention demander le rappel de Talleyrand, qui, devenu ministre, l'employa au ministère des affaires étrangères. Après le 18 brumaire, Desrenaudes fit partie du Tribunal, et s'opposa à l'établissement des tribunaux spéciaux, au projet sur la dette viagère, et à divers articles du Code Civil. Compris dans l'élimination du premier cinquième en 1802, il fut successivement revêtu des fonctions de garde des archives de la bibliothèque historique du conseil d'État, de conseiller titulaire de l'université et de censeur impérial. Il exerça encore ce dernier emploi sous la Restauration. Dans cette position si délicate de censeur, Desrenaudes sut se faire aimer des gens de lettres, sans se compromettre avec le pouvoir. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XV*; Tulle, 1774, in-8°; — *Vie de Julius Agricola*, trad. de Tacite avec le texte latin en regard; Paris, 1797, in-12; — l'article *Girondins*, dans les *Mémoires de l'abbé*

Georgel, et l'article *Narbonne* dans la *Biographie* des frères Michaud. Desrenaudes a revu l'ouvrage intitulé : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en 1792*, traduite de l'allemand d'un officier prussien ; Paris, 1795, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DESROBERT DU CHATELET (Le Père), missionnaire français, né en Champagne, vivait en 1730. Il entra dans la Compagnie de Jésus, fut envoyé comme missionnaire en Chine vers 1730, et chargé de propager la foi chrétienne dans la province de Hou-Kouang. Il réussit à y faire un grand nombre de disciples ; ce résultat fut dû à son zèle et à son courage. Il a donné le récit de ses travaux dans une lettre qui se trouve dans le tome XXVI des *Lettres édifiantes*. Cette lettre contient quelques détails assez curieux sur les mœurs des Chinois convertis au christianisme.

Dictionnaire biographique et pittoresque.

DESROCHERS (Étienne-Jehandier), graveur français, né à Lyon, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1741. Il a gravé quelques sujets de la *Fable*, surtout d'après le Corrége ; mais son plus grand ouvrage est une *Suite de plus de sept cents portraits de personnages distingués par leur naissance, dans la guerre, dans le ministère, dans la magistrature, dans les sciences et dans les arts*, avec des vers au bas, la plupart faits par Gacon. L'empereur Charles VI, dont Desrochers avait gravé le portrait, lui envoya une médaille d'or.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel, historique et critique*.

DESROCHES (Jean), littérateur néerlandais, né à La Haye, en 1740, mort à Bruxelles, en 1787. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville et inspecteur général des écoles. Il eut une réputation méritée d'érudit et de linguiste. Outre une *Histoire générale des Pays-Bas*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et dont il a été publié deux volumes seulement, Anvers, 1787, on a de lui : *Mémoire sur la question : Quels étaient les endroits des Pays-Bas qui pouvaient passer pour villes avant le septième siècle ?* Bruxelles, 1770, in-4° ; — *Mémoire sur la question : Quels ont été depuis le commencement du septième siècle jusqu'au neuvième siècle exclusivement les limites des différentes contrées, cantons, etc., des Pays-Bas et de la principauté de Liège pendant les cinquième et sixième siècles ?* Bruxelles, 1772, in-4° ; — *Epitome Historiæ Belgicæ, in usum scholarum* ; 1783, 2 vol. in-12 : cet abrégé s'arrête à 1780 ; — des *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'Académie de Bruxelles, et parmi lesquels on cite : *Nouvelles Recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons*. L'auteur repousse la prétention de la ville de Harlem ; mais il cite un docu-

ment daté de 1442, duquel il résulte que les imprimeurs constituaient à Anvers une corporation ; une citation plus curieuse que fait Desroches est celle du manuscrit d'une chronique en vers flamands écrite entre 1312 et 1350, et qui attribue au Brabançon Vaelbeke l'invention de l'imprimerie. Desroches affirme en outre qu'en 1340 on avait dans les écoles de Bruxelles des ouvrages imprimés. Cette thèse hardie est présentée avec talent et érudition ; — *Examen de la question : Si la langue des Étrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques ; l'auteur résout la question par la négative ; — Explication d'une lettre de S. Boniface et réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques.*

Biog. gén. des Belges. — Recueil des Mém. de l'Acad. de Bruxelles, 1, et passim. — *Esprit des Journaux*, juin 1779.

DESROCHES (Madeleine et Catherine Neveu, dames), femmes poètes françaises et mortes en 1587, à Poitiers, durant la peste qui dépeupla cette ville. Madeleine s'était mariée fort jeune à André Fadonnet, sieur des Roches, avec le nom duquel elle perdit celui de sa famille, les *Neveu* de Poitiers. Elle eut, en 1550, une fille, Catherine Desroches, qui fut la devancière de M^{lle} de Gournay et de Julie de Rambouillet. Après la mort de son mari, qui la laissa veuve et maîtresse d'une modeste fortune, M^{me} Desroches s'adonna plus librement au goût qu'elle avait dès longtemps pour les lettres, et favorisa d'autant plus celui qu'avait également sa fille. Mais celle-ci, cette fière et rigide *Catherine*, dont les avocats et latinistes d'alors faisaient une *difficilis rupella*, offrit un peu trop, soit dans ses deux volumes d'œuvres poétiques, soit dans ses relations avec tous les brillants et doctes personnages qui la gouvernèrent, cette pédanterie d'érudition qui n'est pas ordinaire chez une jeune et belle personne. Aussi, quoique très-jolie jusqu'à vingt-huit ou trente ans, et très-recherchée à cause de sa figure ; de son esprit et de sa fortune, elle ne voulut, dit Pasquier, jamais se marier, résolue de vivre et mourir avec sa mère, qu'elle n'avait jamais quittée d'une heure : elles moururent toutes deux le même jour, presque à la même heure ; ajoutons à cette coïncidence que la mère n'avait suivi sa fille dans la carrière poétique que par condescendance, pour approuver ses œuvres. Ces *Œuvres* parurent pour la première fois en 1578, à Paris, avant *La Puce de M^{lle} Desroches*, recueil de vers latins, grecs, italiens, français, espagnols, dont les meilleurs sont de M^{lle} Desroches elle-même. Le salon de la mère et de la fille avait attiré en 1579, pendant les *grands jours* de Poitiers (jours des appels définitifs du parlement), l'élite des savants et des beaux-esprits, Pasquier, Scaliger, Rapin, Harlay. Ce fut dans une de ces réunions que Pasquier, ayant aperçu une puce sur le sein de M^{lle} Desroches, se mit à dire :

« Voilà qui mériterait d'être enchâssé dans nos papiers » ; de là l'origine du recueil intitulé : *La Puce de Mlle Desroches* ; Paris, 1582, in-4°. Pasquier écrivit à Pierre Pithou qu'il s'était empressé « d'aller voir M^{mes} Desroches de Poitiers, « mère et fille, honneur vraiment et de la ville « de Poitiers et de notre siècle.... Il serait im- « possible de vous dire avec combien de cour- « toisie l'une et l'autre nous accueillit ; de ce pas « nous entrons dans la salle, où M. Loisel com- « mença de gouverner la mère, moi la fille, que « je vous puis dire être l'une des plus accomplies, « tant de corps que d'esprit, que je vis jamais ; car « la mère, pour avoir été studieuse, a beau- « coup leu de bons livres, mais la fille est « les livres mêmes. » Et alors suit l'histoire de la « petite bestiole », de la *puce*, qui enfanta une série de madrigaux. Dans une autre lettre, Pasquier y revient encore, avec quelques détails plus intimes, précédés des plaintes obligées sur la *Roche* inexpugnable. « Le matin, écrit-il, vous « trouverez la mère et la fille, après avoir donné « ordre à leur ménage, se mettre sur les livres, « puis tantôt faire un sage vers, tantôt une épître « bien dictée : les après-dînées et soupées, la « porte est ouverte à tout honnête homme... »

Ainsi ces deux femmes, unies par les goûts autant que par la tendresse et les liens du sang, sont partout réunies, et leurs noms confondus dans les lettres et les jugements de leurs admirateurs.

Ed. RENAUDIN.

Œuvres de Pasquier, édit. de 1723 ; Amsterd., in-fol., lettres 7^e et 8^e du VI^e liv., tome II. — *Les Premières Œuvres de M^{mes} Desroches de Poitiers, mère et fille* ; Paris, 1579, in-4°, et Rouen, 1604, in-12. — *Les Secondes Œuvres de M^{mes} Desroches de Poitiers, mère et fille* ; Poitiers, 1584, in-4°, et Rouen, 1604, in-12.

DESROCHES (Marie-Jeanne BOUGOURD), femme auteur française, née le 5 décembre 1774, à Saint-Malo, morte le 25 août 1811. Venue jeune à Paris, elle s'y fit connaître par des vers insérés dans l'*Almanach des Muses* et les *Quatre Saisons du Parnasse*, et prit place parmi les femmes de son temps qui cultivaient la poésie avec le plus de succès. Une mort prématurée l'enleva à ses travaux littéraires et peut-être à la gloire. Ses *Œuvres* ont été publiées par A. Coupé de Saint-Donat ; Paris, 1822, in-12.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et portat. des Contemporains*.

DESROCHES (Pierre-Vincent), littérateur français, né à Paris, en 1686, mort à Bouyouk-déré, le 17 septembre 1734. Destiné à la diplomatie, il suivit en qualité de secrétaire d'Andrezel, nommé ambassadeur de France à Constantinople. Après la mort de l'ambassadeur, il passa quelques années au service du prince Ragotzki ; mais il vint reprendre son poste de secrétaire auprès du nouvel ambassadeur, M. de Villeneuve. Desroches possédait sur la civilisation orientale des connaissances fort rares parmi les littérateurs du dix-huitième siècle ; il en fit part à Voltaire et au P. Lequien, qui les

unient à profit, l'un pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'autre pour son *Oriens christianus*. On a de Desroches une *Relation des conférences tenues pour la paix entre les Turcs et les Persans*, imprimée dans le *Mercure* (août et septembre 1732). Il avait aussi publié dans les recueils littéraires du temps des poésies sous le nom de *L'Ermite de Rodosto*.

Jean de La Roque, *Lettres sur la vie, le caractère et les ouvrages de Desroches*, dans le *Mercure* de septembre 1736 et d'avril 1737. — Voltaire, *Correspondance*.

DESROCHES DE PARTHENAY (J.-B.), jurisconsulte et traducteur français, natif de La Rochelle, mort en 1766. Il travailla à La Haye au *Dictionnaire géographique* de Bruzen de La Martinière, et revit la traduction française du *Voyage de Norden*, 1755, 2 vol. in-fol. On a en outre de lui : *Histoire de Danemark, avant et depuis l'établissement de la monarchie* ; Amsterdam, 1730, 6 vol. in-12 ; Paris, 1732, 9 vol. in-12 ; — *Histoire de Pologne sous le roi Auguste II* ; 1733-34, 4 vol. in-12, sous le nom de Parthenay ; — *Histoire de Suède*, traduite du latin de Puffendorf ; 1732 ; — *Mémoires historiques pour le siècle courant avec des réflexions depuis juillet 1728 jusqu'au mois d'avril 1740* ; Amsterdam, 1728 et ann. suiv., 36 vol. in-12 ; — *Pensées morales*, traduites du danois d'Holberg ; 1754 ; — *Description et histoire naturelle du Groënland*, traduit du danois d'Eggéde ; 1763, in-8°.

Dict. biog. univ. et pitt. — Ersch, *Fr. litt.*

DES ROCHES. Voyez **ROCHES**.

DESROTOURS (Noël - François - Mathieu ANGOT), numismate français, né à Falaise, le 25 mars 1739, mort en juin 1821. Il était avant la révolution premier commis de l'administration des monnaies, et fut depuis adjoint au comité des monnaies de l'Assemblée constituante, où ses lumières furent alors d'un grand secours. Incarcéré en 1793 à Alençon, il faillit l'être encore en 1799 en exécution de la loi des otages. Sous le consulat, il fut rappelé à Paris pour donner son avis sur la refonte générale des monnaies ; mais son grand âge l'empêcha d'accepter des fonctions dans l'administration. On a de lui : *Almanach des Monnaies de 1784 à 1789*, 6 vol. in-12 ; — *Observations sur la déclaration du 30 octobre et l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent depuis le 1^{er} janvier 1726 jusqu'en février 1787* ; 1787, in-4° et in-8° ; — *Notice des principaux règlements publiés en Angleterre concernant les pauvres* ; Londres et Paris, 1788, in-8° ; — *Réponse à une critique de l'art du Monnayage* ; 1789, in-12 ; ces trois derniers ouvrages ont également paru dans l'*Encyclopédie méthodique* ; — *Observations sur la question de savoir s'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnayés* ; juin 1790, in-8° ; — *Réponse très-*

sommaire aux observations de M. Clavière sur le projet d'une refonte générale des monnaies; Observations sur la lettre de M. Clavière au comité des monnaies, et sur celle de M. Baux à M. Clavière; 1790, in-8°; — Résumé des rapports du comité des monnaies; 1790, in-8°; — Analyse de l'ouvrage de M. de Mirabeau sur la constitution monétaire; janvier 1791, in-8°; — Observations sur le Mémoire de la commission des monnaies relatif à la refonte générale des monnaies et aux nouvelles empreintes; novembre 1792, in-8°; — Observations sur les nouvelles monnaies de cuivre; vendémiaire an v, in-8°; — Observations sur la résolution prise par le Conseil des Cinq Cents, dans la séance du 22 vendémiaire an v, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies; brumaire an v; — Quelques Réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire; 1797, in-8°; — Observations sur l'Essai des monnaies du citoyen L. Basterrèche, suivies d'autres considérations générales sur les monnaies par Mongez; 1801, in-8°.

Rabbe, Boissjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

* **DESRUÉS (François)**, écrivain français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Ses ouvrages sont aujourd'hui oubliés. On a de lui : *Fleurs de bien-dire, recueillies ès cabinets des plus rares esprits de ce temps pour exprimer les passions amoureuses*, etc.; Paris, 1598, in-12 : c'est un recueil d'expressions galantes, disposées par ordre alphabétique; — *Les Marguerites françoises, ou fleurs de bien-dire contenant plusieurs belles sentences morales recueillies des meilleurs auteurs*, etc.; Rouen, 1625, in-12; — *Les Antiquités, fondations des plus célèbres villes, châteaux et places remarquables du royaume de France, avec les choses les plus mémorables arrivées en icelles*; Coutances, 1608, in-12 : cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1624. On l'a réimprimé à Lyon en 1610, sous le titre de *Délices de la France*. M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

DESSAIX (Joseph-Marie), comte, général français, né à Thonon (Savoie), le 24 septembre 1764, mort le 26 octobre 1834. Reçu docteur en médecine à la faculté de Turin, Dessaix, qui était venu exercer sa profession à Paris, forma avec son compatriote Doppet le projet de porter en Savoie les principes de liberté qui commençaient à agiter la France. Sous l'empire de cette pensée, il retourna (1791) à Thonon, où il organisa une société qui, successivement connue sous la dénomination de *Société de propagande des Alpes* et de *Club des patriotes étrangers*, avait mission non-seulement de faire des vœux pour la liberté, mais encore de former une lé-

gion, qui, composée de Suisses, de Savoisiens et de Piémontais, devait se joindre aux armées républicaines françaises. Nommé (7 août 1792) capitaine de cette légion, qui prit le nom de *légion des Allobroges*, Dessaix, bravant la fureur populaire, eut le bonheur de sauver plusieurs Suisses à la fatale journée du 10 août. Successivement chef de bataillon (13 du même mois), puis colonel (17 août 1793) à la suite de l'organisation définitive de la légion, Dessaix, qui par modestie avait refusé après le siège de Toulon le grade de général de brigade, que les représentants du peuple voulaient lui décerner, passa à l'armée des Pyrénées orientales, où, après s'être distingué aux prises de Saint-Laurent de la Mouga et de Campredon, il fut dirigé sur l'armée d'Italie, où il rendit encore de grands services, notamment aux redoutes de Saint-Jean (Piémont), qu'il enleva, à Salo, où il prit deux pièces de canon, deux drapeaux et bon nombre de prisonniers, à Rocca d'Anfo, à Storo, à Mori et à San-Michael. Fait prisonnier à la bataille de Rivoli, mais bientôt échangé, il fut élu député au Conseil des Cinq Cents. Malgré ses opinions républicaines et l'opposition qu'il apporta au mouvement du 18 brumaire, le premier consul, qui avait su apprécier ses talents militaires, lui conserva le commandement de son corps, qui était devenu 27^e demi-brigade, et l'envoya en Hollande. Nommé général de brigade (29 août 1803), puis commandant de la Légion d'Honneur, il se distingua à la prise d'Ulm, au passage du Tagliamento, à la bataille de Pavie ainsi qu'à Wagram, où il fut blessé. Le courage éclatant qu'il déploya dans cette dernière bataille lui valut le surnom d'*Intrépide*, dont le salua Napoléon dans un déjeuner qu'il donna à Vienne à ses généraux. Comte de l'empire et général de division (9 juillet 1809), il fut employé (1812) au 1^{er} corps de la grande armée, et se trouva à Mohilow, où il fut blessé, à la prise de Smolensk, et sur le champ de bataille de la Moskowa, qu'il dut quitter, ayant eu le bras fracassé par un biseaïen. Après avoir rempli (d'octobre 1812 au 13 février 1813) le poste de commandant de Berlin, il fut chargé de la défense d'une partie des Alpes. Si Dessaix avait reçu comme militaire le surnom d'*Intrépide*, le courage et l'esprit de justice qu'il apporta dans cette dernière fonction lui méritèrent le surnom de *Bayard de la Savoie*. Décoré de l'ordre de Saint-Louis le 27 juin 1814, il reprit pendant les Cent Jours le commandement de la ville de Lyon, puis celui d'une division de l'armée des Alpes. Après avoir subi à l'époque de la seconde restauration une incarcération de cinq mois (mai à septembre 1816), il se retira près de son frère à Ferney-Voltaire, où il resta jusqu'à la révolution de 1830, époque à laquelle il fut appelé au commandement de la garde nationale de Lyon. Le nom de ce général, qui était grand-officier de la Légion d'Honneur depuis le 30

juin 1811, est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français.* — *Moniteur univ.* du 28 septembre 1819. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Bulletin de la grande armée.* t. II, p. 189 ; t. IV, p. 220, 221, 222.

DESSALINES (*Jean-Jacques*), empereur des nègres d'Haïti, né vers 1760, mort le 17 octobre 1806. Amené fort jeune au Cap-Français, Jean-Jacques fut acheté par un propriétaire noir appelé Dessalines. Ainsi que cela se pratiquait, le jeune esclave ajouta à son nom celui de son maître, qu'il servit jusqu'en 1791, époque où il se joignit aux bandes de Biassou. Il se fit promptement remarquer de son chef, obtint le commandement d'un peloton, et plus tard entra dans les guides. Il s'attacha ensuite à Toussaint-Louverture. Parvenu aux grades supérieurs, il se signala par sa valeur et aussi par sa férocité. Chargé de combattre le général Rigaud, chef d'une insurrection d'hommes de couleur, il égorga tous les prisonniers qui tombèrent en son pouvoir. En 1802, à l'arrivée des Français, commandés par le général Leclerc, il occupait dans la colonie les départements du sud et de l'ouest. Le 26 février 1802, au moment où les Français, maîtres du Port-au-Prince, marchaient, sous les ordres du général Boudet, sur la ville de Saint-Marc, Dessalines, qui la commandait, ordonna de l'incendier, et lui-même mit le feu à sa maison, dont l'ameublement et la construction lui avaient coûté plusieurs millions. Il se dirigea ensuite vers le Mirebalais, et, après l'affaire de la Crête-à-Pierrot, il se soumit au général Leclerc. Il affecta beaucoup de zèle pour les Français, combattit les insurgés, et traita les nègres vaincus avec la même cruauté qu'il avait montrée quelques mois auparavant envers les blancs. Mais quand il vit l'armée décimée par la fièvre jaune, il se réunit aux révoltés, et devint leur commandant en chef. A la tête de l'armée des noirs, il gagna sur le général Rochambeau une victoire, à la suite de laquelle il le força à évacuer l'île; lui-même fit son entrée au Cap le 30 octobre 1803.

Le peuple haïtien proclama son indépendance le 1^{er} janvier 1804, et nomma Dessalines gouverneur général. Des actes de perfidie et de cruauté ordonnés par Rochambeau avaient exaspéré la population noire. Dessalines, qui déjà pendant les hostilités s'était livré à d'affreuses représailles, publia une proclamation dans laquelle il provoquait au massacre général des blancs : il fit passer au fil de l'épée tous ceux que ses troupes rencontrèrent. Une amnistie qui fit sortir de leur retraite ceux qui s'étaient cachés ne les préserva pas de la mort. Bientôt Dessalines se fit proclamer empereur d'Haïti, et fut couronné le 8 octobre 1804, sous le nom de *Jean-Jacques I^{er}*. Le 16 février 1805 il marcha contre Santo-Domingo, et en forma le siège le 7 mars. Mais l'arrivée d'une escadre française, ayant à son bord quatre mille hommes de troupes, l'obligea à lever le siège, non sans y avoir

perdu beaucoup de monde. A son retour, il s'occupait de poser les bases constitutionnelles de son gouvernement, lesquelles furent promulguées le 20 mai. Son despotisme et sa cruauté suscitèrent contre lui des ennemis dans les rangs même de ceux qui avaient concouru avec lui à proclamer l'indépendance d'Haïti; et le 14 octobre 1806 une insurrection se forma dans la plaine des Cayes pour le renverser. Il se dirigeait vers le sud pour aller la réprimer, quand, à quelques centaines de toises du Port-au-Prince, il tomba dans une embuscade, où il perdit la vie.

Le Bas, *Diction. encycl. de la France.* — *Biograp. des Contemporains.*

* **DESSALLES** (*Jean-Léon*), philologue français, né au Bugue (Dordogne), le 18 mai 1803, Depuis 1826, époque où il connut Raynouard, jusqu'à la mort du célèbre philologue, en 1836, M. Dessalles travailla au *Lexique roman*, dont l'impression fut terminée en 1842. Il fut nommé en 1832 archiviste attaché à la section historique des Archives du royaume. On a de lui : *Mystères de saint Crespin et de saint Crespinien*, édition publiée avec M. Chabaille; Paris, 1836, in-8°; — *Remarques sur les Recherches de Gustave Fallot*; Paris, 1840, in-8°; — *Rapport à M. le préfet de la Dordogne sur les archives de l'ancien comté du Périgord*; Paris, 1842, in-8°; — *Mémoire sur le trésor des Chartes*, dans le *Recueil des Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; 1844, t. I^{er}, in-4°; — *Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord, ou histoire des querelles de cette ville avec Archambaud V et Archambaud VI*; Périgueux, 1847, in-8°; — *La Rançon du roi Jean*; dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles français*; Paris, 1850, 1 vol. grand in-12; — *De l'influence de la littérature française sur la littérature romane*, mémoire couronné en 1852 par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse; — *Études sur l'origine et la formation du roman* (langue du midi) et *l'ancien français* (langue du nord): cet ouvrage a remporté le prix Volney à l'Institut de France, le 25 octobre 1854. M. Dessalles a donné un travail *Sur les patois du midi de la France considérés sous le double rapport de l'écriture et de la contexture matérielle des mots*, dans le *Journal de la Langue française* (février 1838); — *Les Archives du royaume*, dans *Paris pittoresque*; — les articles *Périgueux*, *Branlôme*, *Bourdeille*, *Excideuil*, *Bergerac*, *Sarlut*, *Terrasson*, etc., dans l'*Histoire des Villes de France* de M. A. Guilbert, t. II, dans l'*Écho de Vésone* et dans les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne* de 1837 à 1847.

Louandre et Bourquelot, *Litt. fr. cont.* — *Documents particuliers.*

* **DESSAU** (Prince *Léopold I^{er}* d'ANHALT), né en 1676, et mort en 1747. Entré au service

militaire à l'âge de douze ans, on lui donna quatre ans après le régiment de son père, qui était gouverneur de Berlin. Après sa première campagne sur le Rhin, en 1696, il se montra aussi brave que prudent dans la guerre de la succession d'Espagne, et se couvrit ensuite de gloire en Italie. Nommé feld-maréchal général en 1712, il accompagna comme chef et ami le roi Frédéric-Guillaume 1^{er}, quand ce prince marcha lui-même contre les Suédois. Il jouit de la même faveur auprès de Frédéric II, qui lors de sa première expédition contre la Silésie le chargea de la défense du Brandebourg, et qui en 1742 lui confia le commandement des troupes contre l'Autriche. En 1744 il envahit de nouveau la Silésie; l'année d'après il repoussa les Autrichiens, qui menaçaient de prendre l'offensive, et après s'être avancé de Magdebourg à Dresde, il défit les Saxons, et amena par sa victoire la paix de Dresde. Feld-maréchal général de Prusse et de l'Empire, il termina ses jours comme gouverneur de Magdebourg. Aimé du soldat, qui lui donnait souvent le nom du *vieux Dessauer*, mais habitué qu'il était au commandement militaire, il eut toujours, dans les camps comme dans la vie privée, quelque chose de dur et d'impérieux. Marié à Anna Foehs, fille d'un apothicaire de Dessau, il en eut plusieurs enfants.

Hirsching, *Beiträge zur Lebensgeschichte merkwürdiger Personen*, t. I. — Varnhagen von Ense, *Biographische Denkmale*, t. II. — Luden, *Plister*, etc., *Hist. de l'Allemagne*.

* **DESSAU** (*François-Léopold-Frédéric*, duc DE), né le 10 août 1740, et mort en 1817. Il était fils du prince Léopold-Maximilien et petit-fils de Léopold d'Anhalt-Dessau, créateur de l'infanterie prussienne. Il entra fort jeune au service de la Prusse. En 1757, il assista à la bataille et au siège de Prague, et à la bataille de Collin, sous les ordres de son oncle, le prince Maurice de Dessau. Mais, déclaré majeur par l'empereur, il quitta bientôt le service prussien, et prit le 20 octobre 1758 les rênes du gouvernement de Dessau, administré depuis 1751 par son oncle et tuteur, Thierry. Le roi de Prusse ayant accablé depuis le pays de Dessau de contributions de guerre, François vendit son argenterie, abandonna son riche héritage, et paya de ses propres deniers les charges imposées à l'État. La paix ayant été rétablie, il visita à différentes reprises l'Italie, la France, la Suisse, l'Angleterre et la Hollande, s'occupa de beaux-arts et particulièrement d'architecture. Au retour de ses voyages, il épousa, le 25 juillet 1767, Louise-Henriette Wilhelmine, fille du margrave Frédéric de Brandebourg-Schwendt, princesse aussi distinguée par sa beauté que par ses talents. Le prince fit dès lors dans ses États les plus heureuses réformes; il s'attacha surtout à améliorer l'état moral et intellectuel de ses sujets, par la fondation d'institutions et d'écoles, parmi lesquelles il faut citer le *Philanthropinum* de Dessau, créé en 1774. De cet établissement sortirent les célè-

bres pédagogues Salzmann et Campe, noms connus de tous ceux qui se livrent à l'éducation de la jeunesse. François protégea les arts et les sciences, diminua les impôts, et répandit le bien-être dans toutes les classes de la société. En 1807 il accéda à la Confédération du Rhin, prit le titre de duc, et sut se concilier l'estime de Napoléon. Après beaucoup de sacrifices, il se détacha en 1813 de la Confédération du Rhin, et entra dans la Confédération germanique. Il régna près de soixante ans, et mourut en 1817, regretté de tous ses sujets. — Son successeur fut son petit-fils Léopold-Frédéric, né le 1^{er} octobre 1794. S.

Conversat.-Lexic.

DESSAURET (*Isaac-Alexis*), écrivain religieux français, né à Saint-Flour, le 21 avril 1720, mort le 10 mars 1804. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et se fit connaître par quelques oraisons funèbres; celle de Louis XV lui valut une pension de 1,200 fr. Ses œuvres, contenant des sermons, panégyriques, oraisons funèbres, instructions chrétiennes, ont été publiées à Saint-Flour, 1829-31, 4 vol. in-12.

Louandre et Bourquelot, *Supplément à Quérard*.

DESSELIUS. Voy. ANDRÉ (*Valère*).

DESSENIUS ou **DESSEN** DE CRONENBURG (*Bernard*), médecin hollandais, né à Amsterdam, en 1510, mort à Cologne, en 1574. Il étudia les belles-lettres avec beaucoup de succès, et s'appliqua ensuite à différentes sortes de sciences; puis, s'étant décidé pour la médecine, il vint en prendre les premières leçons à Louvain, sous Charles Goossens et Jean Heems. En 1538 il passa et continua ses études à Bologne, où il se fit recevoir docteur. Il revint alors en Hollande, et enseigna la médecine pendant huit ou neuf ans. Il alla ensuite s'établir à Cologne, sur l'invitation du docteur Jean Echt. « Dessenius, dit Éloy, était un homme franc, sincère, ennemi de la contrainte et de la flatterie, et assez ferme pour braver les caprices de la fortune. Il était très-laborieux, et ne cessait d'étudier, même dans les dernières années de sa vie, disant, avec Socrate, qu'il valait mieux apprendre tard que jamais. » On a de lui : *De compositione medicamentorum hodierno ævo apud pharmacopolas passim exstantium*; Francfort, 1553, in-fol.; Leyde, 1556, in-8°. On y trouve plusieurs remarques sur la pharmacie, la botanique, les plantes officinales, et une notice des endroits où les herbes les plus utiles croissent dans les environs de Cologne; — *De Peste Commentarius vere aureus*; Cologne, 1564, in-4°; — *Epistola ad Petrum Andream Matthiolum*; Leyde, 1564, in-12, dans le recueil des *Lettres médicales de Matthiolo*; — *Defensio Medicinæ veteris et rationalis, adversus Georgium Phædronem et universas sectas Paracelsicas. Item purgantium medicamentorum et pilularum in minore pondere particularis divisio*; Cologne, 1573, in-4°. Dessenius prit part à la

composition du *Dispensatorium pharmaceuticum Coloniense*, publié par Pierre Holtzheim; Cologne, 1627, in-fol.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DESSOLLES (*Jean-Joseph-Paul-Augustin*, marquis) général et ministre français, né à Auch (Gers), le 3 octobre 1767, mort le 4 novembre 1828. Capitaine au 4^{er} bataillon de la légion des montagnes (1792), adjoint provisoire (14 juin 1793) à l'état-major de l'armée des Pyrénées occidentales, et enfin (2 octobre) adjudant général chef de bataillon, il fit la campagne d'Italie sous les ordres de Bonaparte. Nommé général de brigade (31 mai 1797), il reçut le commandement d'un corps de troupes, avec lequel, le 25 mars 1799, il battit dans la Valteline les Autrichiens, qui avaient des forces doubles des siennes, et leur fit éprouver une perte de 1,200 hommes tués, de 4,000 prisonniers et de 18 pièces de canon. Ce brillant fait d'armes valut à Dessolles le grade de général de division le 13 avril 1799. Il assista à la fatale journée de Novi, aux batailles de Mœskirch, de Biberach, de Neubourg, d'Hohenlinden, aux passages de l'Inn, de la Saale, de la Salza, aux affaires de Vokelbruck et de la Traun, et à la prise de Lintz; dans toutes ces occasions, il donna des preuves de grands talents et d'une rare intrépidité. Nommé conseiller d'État à la paix de Lunéville, il fut bientôt après chargé du commandement en chef provisoire de l'armée du Hanovre. Remplacé par Bernadotte, il rentra en France, et resta en disponibilité jusqu'en 1808. A cette époque, il reçut le commandement d'une division de l'armée d'Espagne, et se distingua à l'affaire de Tolède, à la bataille d'Ocana, au passage de la Sierra-Morena et à Despana-Perros. Il s'empara de Cordoue, et fut chargé du commandement de cette ville, qu'il gouverna de manière à se concilier les esprits et les cœurs des habitants. En 1814, le gouvernement provisoire, sentant la nécessité de confier le commandement de la force armée de la capitale à un homme d'un mérite reconnu et dont la conduite dans les deux dernières années parût une garantie aux puissances alliées, choisit le général Dessolles pour commandant en chef de la garde nationale parisienne et des troupes françaises dans la première division militaire. On assure que pendant la nuit du 5 au 6 avril, dans le conseil que présidait l'empereur de Russie, et où, devant les maréchaux de France réunis, l'on discutait la condition de l'établissement de la régence en faveur de Marie-Louise (condition que l'empereur mettait à son abdication), le général Dessolles s'éleva contre le maintien du système impérial et soutint que Napoléon, par son influence sur sa femme et sur les ministres qui composeraient le conseil de régence, s'emparerait bientôt du pouvoir, et qu'alors tout ce que l'Europe en armes avait cru établir d'une manière durable serait remis en question. Son

opinion prévalut, et l'empereur Alexandre se prononça le lendemain en faveur des Bourbons. A l'arrivée du comte d'Artois à Paris, le général Dessolles fut nommé membre du conseil d'État provisoire; un peu plus tard Louis XVIII le nomma ministre d'État, pair de France, et major général de toutes les gardes nationales de France, sous les ordres de Monsieur. A la nouvelle du débarquement de Cannes (mars 1815), il envoya dans les départements les instructions les plus énergiques pour arrêter la marche de Napoléon, et leur transmit en même temps un ordre du jour où on remarquait le passage suivant: « Il reparaît, quand la France respire à peine sous un gouvernement modéré; quand les partis extrêmes, comprimés par la charte, sont réduits à de vains murmures..... Il revient, et la conscription, le blocus continental, la guerre indéfinie, le pouvoir arbitraire, le discrédit public, reparaissent à sa suite, précédés de la guerre civile et de la vengeance! Pense-t-il que la nation ne balancera pas avec ses intérêts et sa dignité l'intérêt général de l'Europe, qui s'est armée pour le renverser, qui est encore sous les armes, stipule au congrès les intérêts de tant de peuples, et ne lui laissera pas reprendre un pouvoir longtemps funeste aux plus grands trônes comme aux moindres républiques? »

Le général Dessolles resta encore quelques heures à la tête de la garde nationale, le jour du départ du roi et d'après ses instructions positives. Mais lorsqu'on vit flotter de nouveau sur les Tuileries le drapeau d'Austerlitz, il alla rejoindre le roi, et le suivit jusqu'à Béthune, qu'il ne dépassa point. Il se rendit ensuite dans une de ses terres près de Paris, et y vécut dans la retraite, sans y être inquiété, pendant la durée des Cent Jours. Au retour des Bourbons, il reprit le commandement de la garde nationale, mais sans le garder longtemps. Il donna sa démission lorsqu'il vit combien les exigences du parti de la réaction lui faisaient subir ou lui paraissent de tracasseries. Dans la chambre des pairs, il défendit avec éloquence la liberté de la presse et le mode de recrutement proposé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, son ancien frère d'armes et son ami. Le 28 décembre 1818, Dessolles remplaça, comme président du conseil des ministres, le duc de Richelieu, et eut aussi le portefeuille des affaires étrangères: à la même époque il fut créé marquis. Il avait déjà été nommé commandeur de Saint-Louis. Deux mois après, il s'éleva vivement dans le conseil contre le changement projeté de la loi des élections: il se retira alors avec les deux seuls collègues de son opinion, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis (novembre 1819), et reçut du public la qualification honorable de ministre honnête homme. Il alla se rasseoir sur les bancs de la pairie, où il se montra constamment jusqu'à sa mort l'un des plus fermes sou-

tiens des libertés publiques. [MATHIAS, dans l'*Encycl. des G. du M.*].

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des Gen. franç.* — *Biograp. des Contemp.*

DESTAILLEUR (*François-Hippolyte*), architecte français, né à Paris, le 22 mars 1787, mort le 15 février 1852. Il fut élève de Percier, et dès 1808 il obtint le prix du concours ouvert pour le meilleur projet d'orangerie. On cite parmi ses œuvres : *L'hôtel du ministère des finances, rue de Rivoli; l'hôpital Saint-Michel, l'hôtel Delmar.*

Gabet, *Dict. des Artistes.*

DESTAING (*Jacques-Zacharie*), général français, né à Aurillac (Cantal), le 6 novembre 1764, mort le 5 mai 1802. Entré lieutenant au 1^{er} bataillon du Cantal (7 janvier 1792), il parvint le 22 février 1794 au grade d'adjudant général chef de brigade provisoire; il fut blessé la même année à la reprise du fort de Saint-Elme, que la trahison de Dufour avait livré aux Espagnols. Le courage qu'il déploya dans toutes les occasions le fit non-seulement confirmer (13 juin 1795) dans son grade, mais l'éleva (16 novembre) à celui de chef de brigade, à la suite du 8^e bataillon d'infanterie légère, avec lequel il obtint de tels succès à la Corona, à Lonado, à Tivoli et à Nilback en Tyrol, qu'après avoir été nommé chef de la 4^e demi-brigade (le 21 décembre 1797), il fut élevé (le 21 juillet 1798) au grade de général de brigade. Passé à l'armée d'Égypte, Destaing prit une part active à la bataille d'Aboukir, puis à celle d'Alexandrie, où il commandait l'avant-garde. Estropié à la suite d'une blessure qu'il avait reçue dans cette dernière affaire, Destaing, qui, grâce aux soins et au repos, nourrissait sans doute l'espoir de venir bientôt reprendre sa place au champ d'honneur, eut une querelle avec le général Reynier; une rencontre fut décidée pour le lendemain au bois de Boulogne, et Destaing, qui, à peine âgé de trente-huit ans, pouvait peut-être encore rendre de grands services à son pays, tomba mortellement frappé par la main d'un de ses compagnons d'armes.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Vict. des Français*, t. v.

DESTAINS (*Eugène*), littérateur français, né à Paris, en 1793, mort à Toulon, le 16 mai 1830. Destains, qui avait fondé en 1818 les *Annales de la Littérature et des Arts*, fut chargé de la direction de la *Gazette de France*, lorsque ce journal fut acheté par la liste civile. La *Gazette* ayant été réunie à *L'Étoile* en 1829, Destains en quitta la direction, et fut nommé secrétaire interprète du quartier général de l'armée d'Afrique. La veille du jour où le corps expéditionnaire devait mettre à la voile, Destains, pour des motifs qui sont restés inconnus, se coupa l'artère crurale. Outre des traductions de divers auteurs turcs et arabes, insérées dans le *Mercur étranger*, Destains avait publié *Les Mille et une Nuits* (traduction de Galland), nou-

velle édition, revue, annotée et augmentée d'un volume de contes inédits, traduit par Destains; Paris, 1822, 5 vol. in-8°; — *Description de Chambord* (avec M. Merle); 1822, in-fol.

Henrion, *Annuaire biographique.* — Louandre et Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.*

DESTENDOUX. Voyez CAILHAVA.

* **DESTIGNY** (*Pierre-Daniel*), célèbre horloger français, né à Sanneville (Seine-Inférieure), en 1770. Il fit son apprentissage à Paris, dans une manufacture-école d'horlogerie, fonctionnant sous le patronage d'une société de souscripteurs. Sorti un des meilleurs élèves de cet établissement, il s'établit à Rouen, en 1798, et il y exerça sa profession pendant cinquante ans. Estimé de ses concitoyens, il ne tarda pas à faire partie des sociétés savantes de la ville, et s'y distingua par son zèle et ses talents. En 1814, la Société d'Émulation de Rouen lui décerna une médaille pour un compensateur de son invention, applicable au balancier des pendules de commerce. En 1818 il inventa, pour les montres de second ordre, un système de compensation par le ressort spiral, qui, présenté à l'exposition des produits de l'industrie de 1819, lui valut une médaille de bronze. On doit aussi à ce même artiste un travail sérieux sur la dilatation des pierres, des marbres et des métaux. Une table établie par lui sur ce sujet est mathématiquement exacte, et on la consulte avec raison. Ce fut par ses conseils que les horloges de Rouen, en 1826, cessèrent d'être réglées sur la marche diurne du soleil; on les régla sur l'heure sidérale ou temps moyen. Paris adopta ce système en 1827. En 1829, M. Destigny, étant président de la Société d'Émulation, proposa d'élever par souscription un monument à la mémoire du grand Corneille. Cette proposition fut accueillie favorablement; les journaux de la localité, puis successivement toutes les feuilles périodiques de la France la propagèrent. L'année suivante, M. Destigny ayant été nommé adjoint du maire de Rouen, l'érection du monument fut décidée, et elle eut lieu en 1834, en présence de plusieurs députations de savants, d'hommes de lettres et d'artistes dramatiques. Pour bien apprécier les travaux de M. Destigny, il faut consulter les *Annales* de l'Académie de Rouen et celles de la Société d'Émulation des années 1820, 23, 24, 25, 26, 28, 29 et 30. P. DUBOIS.

Doc. partic. Rapport du jury de l'exposition de 1819.

DESTOUCHES (*André-Cardinal*), compositeur dramatique, né à Paris, en 1672, mort dans la même ville, en 1749. Dans sa jeunesse, il fit le voyage de Siam avec l'abbé de Choisy. A son retour il devint surintendant de la musique du roi, et inspecteur général de l'Opéra. Il donna l'opéra d'*Issé* en 1679; — *Amadis de Grèce* et *Marthésia* en 1699; — *Omphale* en 1701; — *Le Carnaval et la Folie* en 1704; — *Callirhodé* en 1714; — *Télémaque* en 1718; — *Sémiramis* en 1725; — *Les Élémens* en 1725, en société avec

Lalande; — *Les Stratagèmes de l'Amour* en 1726. Louis XIV fut si satisfait d'*Issé*, qu'il fit donner à l'auteur une gratification de deux cents louis, et déclara que Destouches était le seul qui ne lui eût point fait regretter Lulli.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DESTOUCHES (*Philippe HÉRICHAULT*), poète comique français, né à Tours (France), en 1680, mort le 4 juillet 1754. Les premières années de sa vie sont peu connues. Les uns disent qu'après avoir fait ses études au collège des Quatre-Nations, à Paris, des erreurs de jeunesse l'auraient porté à s'enrôler, et qu'il aurait fait la guerre d'Espagne en 1703. Suivant d'autres, il se serait engagé dans une troupe de comédiens ambulants, et serait arrivé en cette qualité à Lausanne, où il aurait joué devant l'ambassadeur français, M. de Puyssieux. La famille de Destouches a plus tard nié ces événements, mais sans y substituer des renseignements positifs. Quoi qu'il en soit, Destouches fut admis dans les bureaux de M. de Puyssieux. Les travaux diplomatiques n'étaient pas tellement absorbants que le jeune commis ne pût trouver des loisirs pour une occupation plus conforme à ses goûts; il faisait des vers, et les adressait à Boileau, qui, tout en rectifiant quelques défauts, y reconnaissait beaucoup de facilité, de feu et surtout de religion. Ces premiers essais de Destouches ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Destouches débuta dans la comédie par *Le Curieux impertinent*, joué d'abord en Suisse, avec un succès qui suivit la pièce à Paris. Il donna ensuite *L'Ingrat* (cinq actes; 1712); — *L'Irrésolu* (cinq actes; 1713); — *Le Médisant* (cinq actes; 1715). Ces trois pièces, où la pureté du style fit oublier la faiblesse dramatique, attirèrent sur l'auteur l'attention du régent, qui, en 1717, chargea Destouches d'une mission à Londres, en compagnie de l'abbé Dubois. Destouches eut part aux négociations qui valurent à Dubois l'archevêché de Cambrai. Avant son départ, il avait fait jouer *Le Triple Mariage* (un acte; 1716), et composé *L'Obstacle imprévu*, en cinq actes, qui fut représenté en 1718. Lorsque Destouches revint en France (1723), il fut accueilli avec une grande faveur par le régent. Ce crédit ne lui servit qu'à obtenir le fauteuil devenu vacant à l'Académie Française par la mort de Campistron. Le régent mourut lui-même à la fin de cette année 1723, ce qui amena de grands changements à la cour. Destouches, voyant ses protecteurs en disgrâce, s'éloigna volontairement des affaires publiques, et se retira avec une petite fortune dans une propriété qu'il possédait auprès de Melun, ne s'occupant désormais que de la culture des lettres. Il donna successivement: *Les Champs-Elysées*, intermède; joué à Sceaux, en 1725; — *Le Philosophe marié* (cinq actes; 1727); — *Les Philosophes amoureux* (cinq actes; 1730); — *Le Glorieux* (cinq actes; 1732); — *Le Tambour nocturne*, comédie en cinq actes, imitée de l'anglais (1736); représentée en 1762; — *Le*

Dissipateur (cinq actes, 1736); — *L'Envieux*, (un acte, en prose; 1736); — *L'Ambitieux et l'Indiscrète* (cinq actes; 1737); — *La belle Orgueilleuse* (un acte; 1741); — *L'Amour usé* (cinq actes, en prose; 1742); — *Les Amours de Ragonde* (trois actes; 1742); — *La Force du naturel* (cinq actes; 1750); — *Le Jeune Homme à l'épreuve* (cinq actes, en prose; 1751). De toutes ces pièces, *Le Philosophe marié* et *Le Glorieux* eurent seuls un grand succès; les autres furent froidement accueillies. Destouches vit dans ce qui n'était que justice l'effet d'une persécution organisée contre lui par les philosophes. Sous cette impression, entraîné d'ailleurs par des idées de dévotion, il renonça sinon à écrire des comédies, du moins à les faire jouer, et ne publia plus que des épigrammes contre les philosophes et des dissertations de théologie, qu'il fit paraître dans le *Mercur galant*. Destouches mourut âgé de près de soixante-quinze ans. Après sa mort on joua encore de lui *La Fausse Agnès* (1759), en trois actes, et *L'Homme singulier*, en cinq actes.

Le théâtre de Destouches est à peu près oublié aujourd'hui. De tout son répertoire on ne connaît plus guère que *Le Glorieux* et *L'Irrésolu*. Voici l'appréciation qu'en a faite un critique éminent, M. Villemain: « Destouches n'a pas de force comique, mais il a cette douceur de style dont parle César, et il a dessiné avec grâce des personnages de femmes. Ce qui lui manque après la gaieté, c'est la vérité des caractères. Les siens sont presque toujours exagérés et faux.... L'idée du *Glorieux* lui vint, et il eut enfin pour titre une excellente pièce.... Les opérations financières de la régence avaient multiplié les fortunes inespérées et les pauvretés subites, en même temps que le goût du luxe et du plaisir s'était accru pour tout le monde. Le rapprochement de la noblesse et de la richesse, leurs chocs, leurs alliances, leurs ridicules mutuels et les vices qu'elles se communiquaient en devinrent plus fréquents et plus comiques. C'est ce point qu'a saisi Destouches, et qu'il met en saillie dans ces deux personnages du noble altier, fastueux, impertinent, et du riche libertin, dur, sottement familier. Seulement, on peut trouver que Destouches n'a pas tenu la balance très-exacte entre les deux caractères principaux, et qu'il traite plus favorablement la noblesse que la richesse... Le portrait satirique où Destouches s'est complu, qu'il a vivement et hardiment tracé, c'est celui du bourgeois riche, insolent, vicieux,

Et seigneur suzerain de deux millions d'écus.

Il y a de l'excellent comique dans le rôle en soi et dans son contre-coup sur le Glorieux. Ce dernier personnage n'est pas manqué, comme l'a dit Voltaire: il est seulement flatté. Il n'en offre pas moins d'heureux traits de naturel et même de bonne plaisanterie, surtout dans la scène où le père du Glorieux passe pour son intendant. Il n'y a pas faute dans le dénouement, comme on l'a dit encore, et le mariage du

comte ne détruit en rien la leçon. Aurait-elle profité davantage si l'insolence de la richesse eût congédié à la fin l'insolence du nom? Nullement. Il valait mieux prolonger le conflit des deux ridicules, les mettre au supplice l'un par l'autre, et enfin les mettre d'accord, par le besoin mutuel et sauf la correction que chacun d'eux a pu recevoir. C'était la vérité et ce qui se passait dans les mariages d'intérêt et de vanité, si communs alors en France entre la finance et la robe ou l'épée. Destouches a fait une excellente pièce, parce que le comique en est à la fois anecdotique et durable, selon les mœurs d'une époque et selon le cœur humain. L'orgueil, tel qu'il le peint, n'est pas seulement un vice de caractère, mais un vice d'époque et d'institution. Il serait difficile de bien comprendre les anciennes distinctions de la société en France sans songer au *Glorieux* de Destouches. Voilà pour la vérité. Sous le rapport de l'art, l'ouvrage n'est pas moins habilement dessiné. Ce qu'il y a d'imprévu et, si l'on veut, de romanesque dans le personnage de Lycandre, le père du *Glorieux*, est placé à propos, nettement expliqué et amène l'émotion croissante du drame jusqu'au sublime de ces vers :

J'entends, la Vanité me déclare à genoux
Qu'un père infortuné n'est pas digne de vous.

On ne peut guère blâmer que la caricature un peu forte du rôle de Philinte, bien que plusieurs traits de sa doucereuse politesse ne soient pas sans piquant et sans grâce. Quant au style de l'ouvrage, il est partout élégant, naturel, vif même et varié, suivant les personnages; et ce chef-d'œuvre inespéré de Destouches est un des chef-d'œuvre de la scène.

Les *Œuvres* de Destouches ont été plusieurs fois imprimées. Les principales éditions sont celle d'Amsterdam, 1755-59, 5 vol. in-12, recherchée à cause des gravures; celle de Paris, 1757, Imprimerie royale, 4 vol. in-4°; celle de M. de Sénones, Paris, Lefèvre, 1811, 6 vol. in-8°; celle de Renouard, Paris, 1822, 6 vol. in-8°, tirée à 100 exemplaires seulement. Un choix des pièces de Destouches a été publié par M. Anger, en 2 vol. in-18; Paris, Didot, 1810.

FREDÉRIC LOCK.

La Harpe, *Cours de Littérature*. — Villenain, *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — D'Alembert, *Éloge de Destouches*.

DESTRÉE ou **DESTRÉES** (*Jacques*), littérateur français, né à Reims, vivait dans le dix-huitième siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut prieur de Neufville, collaborateur de Desfontaines, et qu'il écrivit, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'ouvrages aujourd'hui oubliés. En voici la liste : *Lettre de M. l'abbé***, prieur de Neufville, à M. l'abbé d'Olivet, pour servir de réponse à sa dernière lettre à M. le président Bouhier, ou réfutation de ses fausses anecdotes et de ses jugements littéraires*; Bruxelles, 1739, in-12; —

*Recueil de Poésies galantes du chevalier de***, avec quelques pièces de l'abbé de Chaulieu*; 1744, in-8°; — *Lettre sur la noblesse de la famille d'Anfried de Chaulieu*; Bruxelles (Paris), 1745, in-12; — *Le Contrôleur du Parnasse, ou nouveaux mémoires de littérature française et étrangère*; Berne, 1745, 3 vol. in-12, publié sous le pseudonyme de Lesage d'Hydrophonie; — *Réponse au nom de M. Desgronais à la lettre de l'abbé Desfontaines, insérée dans le sixième volume des Jugements de M. Burton de la Busbaquerie*; Avignon, 1745, in-12; — *Requête du sieur Balthasar-François Wale, chevalier de Mesmes, avec sa généalogie*; 1747, in-fol.; — *Almanach généalogique, historique et chronologique*; 1747 et années suivantes, 3 vol. in-24; — *Extrait de l'histoire généalogique de la maison de Beaumont*; Paris, in-4°, imprimé à un petit nombre d'exemplaires et inséré presque en entier dans le *Moréri* de 1759; — *Histoire du marquis de Saint-Mégrin*; Paris, 1752, in-12; — *Mémorial de Chronologie généalogique et historique*; Paris, 1752-1755, 4 vol. in-24; — *L'Europe vivante et mourante, suite du Mémorial*; Bruxelles (Paris), 1745, in-12; — *Généalogie historique et critique de la maison de La Roche-Aymon*; Paris, 1776, in-fol. L'abbé Destrée est encore l'auteur de plusieurs autres ouvrages qui, ainsi que ceux ci-dessus cités, sont anonymes; — *L'Armorial général* de M. d'Hozier contient un *Éloge historique de Raymond de Pavie* par l'abbé Destrée; celui-ci a eu part aussi aux *Observations sur les écrits modernes*, avec Desfontaines, Fréron, Paris, 1735 et années suivantes, et aux *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, avec les mêmes, Avignon, 1745-1746, 11 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire*.

DESTRÉES. Voy. ESTRÉES (D').

DESTUTT DE TRACY. Voy. TRACY.

* **DESVAUX DE SAINT-MAURICE** (*Jean-Jacques*, baron), général français, né à Paris, le 26 juin 1775, tue à Waterloo, le 18 juin 1815. Sorti le 1^{er} septembre 1792 de l'école d'artillerie de Châlons en qualité de sous lieutenant au 4^e régiment d'artillerie, il servit à l'armée des Alpes, comme lieutenant en premier (31 décembre), puis comme adjudant-major (31 juillet 1793), et se distingua aux combats d'Aiguebelles et de Saint-Maurice, au siège de Lyon et à la bataille de Boulon. Parvenu au grade de capitaine (22 septembre 1793), il passa à l'armée des Pyrénées orientales, où, par les bonnes dispositions qu'il sut donner à l'artillerie, il accéléra la reddition du fort Saint-Elme. Successivement employé aux armées d'Angleterre et d'Italie, il rendit dans cette dernière les plus grands services, non-seulement aux batailles de San-Guliano et de Novi, mais encore sur l'Adige, où il sut protéger la retraite de la division Sérurier. Parvenu au grade de chef d'escadron du 2^e régiment d'artillerie à

cheval (23 mai 1799), il passa colonel au 6^e régiment d'artillerie à pied, le 29 octobre 1803, et devint, le 25 janvier 1804, aide de camp du général Marmont, qui commandait l'armée gallo-batave. Ayant quitté la Hollande pour passer à l'armée de Dalmatie, il fut nommé le 11 août 1806 directeur d'artillerie, et reçut le 16 mars 1807 le commandement du 4^e régiment. Promu au grade de général de brigade (9 juillet 1809), à la suite des batailles de Raab et de Wagram, il fut employé à l'état-major général du duc de Raguse, qu'il quitta (15 du même mois) pour entrer en qualité de major dans l'artillerie de la garde. Nommé baron de l'empire peu de temps après, il fit les campagnes de la grande armée de 1812 à 1813, et reçut le grade de général de division le 6 novembre 1813. Mis en non-activité le 1^{er} septembre 1814, il fut après le retour de Napoléon nommé colonel de l'artillerie de la garde. Desvaux de Saint-Maurice fut tué à Waterloo, à la tête d'une batterie que l'empereur venait d'inspecter un instant avant.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur.

DESVERGERS-NOËL. *Voy.* NOËL DES VERGERS.

DESIGNOLES. *Voy.* VIGNOLES.

DESYVETAUX-VAUQUELIN. *Voy.* VAUQUELIN.

DETHARDING (Georges), médecin allemand, chef d'une famille qui s'est illustrée dans la carrière médicale pendant plusieurs générations, natif de Stettin, dans la Poméranie, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il était fils de Michel Detharding, médecin de Stralsund, qui s'était spécialement occupé de chimie et de pharmacie. Georges Detharding, à l'exemple de son père, ouvrit à Stralsund une officine, qu'il abandonna en 1680 pour la place de médecin pensionné de Gustrow. Il devint ensuite médecin du duc de Mecklenbourg. Outre plusieurs observations insérées dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, il a publié divers ouvrages, la plupart écrits en allemand et presque tous oubliés aujourd'hui.

Callisen, *Méd. Schriftsteller-Lezic.*

DETHARDING (Georges), médecin allemand, fils du précédent, né à Stralsund, le 3 mai 1671, mort le 23 octobre 1747. Il fit ses études médicales à Rostock, sous la direction de Barnsdorf et de Gerdes. Il consacra toute sa jeunesse à parcourir les principales villes de l'Europe, pour y visiter les plus célèbres médecins du temps. C'est ainsi qu'il vit Nuck à Leyde, Bohn, Bivin, Orlob, à Leipzig, les deux Hoffmann à Altdorf, où il fut reçu docteur. En 1697 il fut nommé professeur de médecine à Rostock, et en 1732 à Copenhague. Il devint successivement conseiller de justice du roi de Danemark, assesseur du consistoire, premier professeur de médecine, doyen perpétuel de la Faculté de Médecine et du Collège des Médecins, et membre de l'*Académie des Curieux de la Nature*. On a de lui les ou-

vrages suivants : *Programma ad anatomiam in corpore masculino instituendam invitans*; Rostock, 1701, in-4^o; *ibid.*, 1705, in-4^o; *ibid.*, 1706, in-4^o; *ibid.*, 1714, in-4^o; — *Dissertatio de ingressu aeris per poros cutis*; Rostock, 1703; — *Programma funebre in obitum Barnsdorffii*; Rostock, 1704, in-4^o; — *Dissertatio de salubritate aeris Rostochiensis*; Rostock, 1705, in-4^o; — *Programma quo existantia Dei ex structura corporis humani demonstratur, et studiosa juvenus ad audiendam osteologiam invitatur*; Rostock, 1705, in-4^o; — *Dissertatio de vano eclipsisum metu*; Rostock, 1706, in-4^o; — *Dissertatio sistens quæstionem an expediat peste mori*; Rostock, 1706, in-4^o; *ibid.*, 1709, in-4^o; — *Scrutinium commercii animæ et corporis*; Rostock, 1710, in-4^o; — *Dissertatio de operationibus medicamentorum evacuantium*; Rostock, 1713, in-4^o; — *Scrutinium operationis medicamentorum fluxus impediendum*; Rostock, 1715, in-4^o; — *Oratio secularis de meritis Lutheri in artem medicam*; Rostock, 1717, in-4^o; — *Dissertatio de anæsthesia*; Rostock, 1718, in-4^o; — *Palæstra medica, exhibens themata physiologica in alma Rostoc acad. XXX DD publice ventilata*; Rostock, 1720, in-4^o; — *Dissertatio de jejuni quadragesimale viri generosi de Bernhard : quæstio ponitur et solvitur*; Rostock, 1721, in-4^o; — *Dissertatio de obsessione eaque spuria*; Rostock, 1721, in-4^o; *ibid.*, 1724 : cette dissertation a été critiquée par les théologiens Engelke, Kirchmaier, Oporin et Reusch; — *Dissertatio de ethica dolentium*; Rostock, 1722, in-4^o; — *Scrutinium physico-medicum quo indoles intellectus animæ insiti ab adventitio probe discernitur*; Rostock, 1723, in-4^o; — *Dissertatio de manuactione ad vitam longam*; Rostock, 1723, in-4^o; — *Dissertatio de cynanche*; Rostock, 1723; — *Dissertatio de cura mortis*; Rostock, 1723, in-4^o; — *Dissertatio de hæmoptysi ex infausta consolidatione pedum*; Rostock, 1729, in-4^o; — *Dissertatio de voluntate medici pro affectu habenda*; Rostock, 1729, in-4^o; — *Dissertatio de calculo vesicæ friabili*; Rostock, 1729, in-4^o; — *Dissertatio de tribus impostoribus, potu theæ et caffèæ, commoda vita, de officinis domesticis*; Rostock, 1731, in-4^o; — *Quæstio problematica : an sub depressione cranii hujus elevato per manuelem operationem chirurgicam sit necessaria?* Rostock, 1732, in-4^o; — *Oratio secularis de morbis Ecclesiæ rediivivis more majorum in regia academia Hafniensi habita*; Rostock, 1733, in-4^o; — *Quæstio problematica : an studiosus imprimis medicinæ citra vivam doctoris vocem propria industria sufficientem sibi comparare possit scientiam?* Rostock, 1734, in-4^o; — *Dissertatio de methodis medendi in medicina et chirurgia*; Rostock, 1734; — *Dissertatio de febribus*

Eidestadensibus corripientibus; Rostock, 1735, in-4°; — *Dissertatio de operationibus medicamentorum reficientium et adjuvantium*; Rostock, 1735, in-4°; — *Fundamenta scientiæ naturalis, quibus in rebus naturalibus, et ad oblectamentum, et ad utilitatem hactenus delecta, brevibus aphorismis exponuntur*; Rostock, 1735, in-4°; *ibid.*, 1740, in-4°; — *Fundamenta physiologica, sive positiones hominis, statum sanum ad officia sibi in hoc mundo expediunda necessarium delineantes*; Rostock, 1735, in-4°; — *Decas theorematum ad diatologiam biblicam spectantium*; Rostock, 1736, in-4°; — *Scrutinium causæ materialis podagræ, quæ abstrusissima habetur*; Rostock, 1736, in-4°; — *Enudatio quæstionum quarundam spinosarum ad historiam medicam pertinentium, de missionibus sanguinis artificialibus*; Rostock, 1738, in-4°; — *Centuria thesium miscellanearum quæ dubia vexata ex omnibus partibus medicinx proponunt*; Rostock, 1738, in-4°; — *Fundamenta pathologica, sive positiones hominis, statum morbidum, officia sibi in hoc mundo expediunda impediendum delineantes*; Rostock, 1839, in-4°; — *Nova scrutatio negotii physico-medici, per virgulam vacillantem detegendi occulta*; Rostock, 1740, in-4°; — *Centuria thesium ex medicina morali, clinica et forensi*; Rostock, 1740, in-4°; — *Dissertatio de medicamentis Norvegiæ sufficientibus, una cum methodo medendi*; Rostock, 1740, in-4°; — *Fundamenta semiologiæ medicæ*; Rostock, 1740, in-4°; — *Præsidia sanitatis et vitæ longæ, ex Decalogo*; Rostock, 1741, in-4°; — *Decas Aphorismorum Hippocratis, nova luce illustrata*; Rostock, 1742, in-4°; — *Disquisitio physica vermium in Norvegia, qui novi visi, una cum tabulis æneis*; Rostock, 1742; — *Dissertationes decem et septem; Aphorismi Hippocratis e sectione prima deprompti et luce nova illustrati*; Rostock, 1743, in-4°; — *Continuatio horum, XI, ex sect. secunda deprompti et illustrati*; Rostock, 1743, in-4°; — *Nova luce illustrati XV Aphorismi Hippocratis, ex sectione secunda deprompti*; Rostock, 1745, in-4°.

P.-C. Kæmpfer, *Publicum virtutis et eruditionis Monumentum G. Dethardingio erectum*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

DETHARDING (*Georges-Christophe*), médecin allemand, fils du précédent, né à Rostock, le 10 avril 1699, mort à Butzow, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, le 9 octobre 1784. Destiné par son père à la carrière médicale, il visita, avant de se faire recevoir docteur, les universités les plus célèbres de l'Allemagne, et passa ensuite en Hollande, puis en Angleterre. Il remplaça son père dans la chaire de médecine de Rostock. En 1760 le duc de Mecklembourg lui en fit accepter une autre, dans l'université qu'il venait d'établir à Butzow. On a de lui :

Dissertatio de carminatione sanguinis in putronibus; Rostock, 1718, in-4°; — *Historia inoculationis variolarum*; Rostock, 1722, in-4°; — *Dissertatio inauguralis de mortis cura*; Rostock; 1723, in-4°; — *Centuria thesium anatomico-physiologicarum*; Rostock, 1726, in-4°; — *Dubia quædam physica vexata, eorumdemque evolutio*; Rostock, 1737, in-4°; — *Dissertatio de situ correptis partibus corporis humani viventis*; Rostock, 1739, in-4°; — *Dissertatio sistens meditationes de causa et indole februm intermittentium*; Rostock, 1748, in-4°; — *Dissertatio de abortu fœminæ variolis laborantis innocio*; Rostock, 1749, in-4°; — *Dissertatio de Seneca*; Rostock, 1749, in-4°; — *Programma de præstantia scientiæ anatomicæ ex αὐτοψία, præ ea quæ nobis ex libris anatomicis comparamus*; Rostock, 1752, in-4°; — *Dissertatio de corpore humano semper mutabili*; Rostock, 1752, in-4°; — *Centuria Aphorismorum, potissimum physiologicorum*; Rostock, 1753, in-4°; — *Dissertatio de facie a variolarum insulubris præservanda*; Rostock, 1754, in-4°; — *Dissertatio de febris vulnerariis*; Rostock, 1754, in-4°; — *Dissertatio de cautione medica circa casus infanticidiorum*; Rostock, 1754, in-4°; — *Dissertatio de hæmorrhoidibus vesicæ mucosæ*; Rostock, 1754, in-4°; — *Dissertatio de myopia et presbyopia*; Rostock, 1756, in-4°; — *Dissertatio de medicamentis quibusdam adulationi obnoxiiis*; Rostock, 1757, in-4°; — *Dissertatio de inflammatione sanguinea causa tympanitis*; Rostock, 1759, in-4°; — *Dissertatio de scorbuto Megalopolensium*; Rostock, 1759, in-4°; — *Dissertatio de Choreæ Sancti Viti*; Rostock, 1760, in-4°; — *Dissertatio de humorum mutationibus ab animi adfectibus*; Rostock, 1759, in-4°; — *Dissertatio de cura infantum recens natorum penes Hæbræos divi usitata occasione docti Ezechielis cap. XVI, 4*; Rostock, 1766, in-4°.

Biographie médicale.

* **BETHMAR**, franciscain, né à Lubeck, mort vers 1395. Il rédigea une chronique que l'on appelle en Allemagne la *Chronique du maître d'école des frères mineurs*; elle commence à l'an 1110 et elle arrive jusqu'à la fin du quatorzième siècle; après la mort de l'auteur il en a été fait une continuation, qui s'étend jusqu'à l'année 1482. Cette œuvre, fort sèche et des moins attrayantes, présente des détails qui ont de l'importance pour l'histoire des pays du Nord; restée longtemps manuscrite, elle a été publiée par Grantof, à Hambourg, 1829, 2 vol. in-8°. B.

Pertz, *Monum. Germ.*, III, 613.

* **DETI** (*Jean-Baptiste*), cardinal italien, né à Florence, en 1581, mort en 1630. Il était parent de Clément VIII, qui le fit instruire dans le Gynnase Romain. Deti s'y distingua par une intelligence précoce et par une grande application à l'étude. A l'âge de dix-sept ans, sur la pro-

position du cardinal Aldobrandini, il obtint la dignité de cardinal. Plus tard, il fut nommé doyen du sacré collège. On a de lui : *Relatio facta in consistorio coram Urbano VIII super vita et sanctitate B. Andrea Corsini, episcopi Fesulani*, imprimée dans le recueil des Bollandistes (30 janvier).

M. G.

Ughelli, *Italia sacra*.

* **DETI** (*Ormanozzo*), jurisconsulte-italien, né vers 1575, à Florence, et non pas à Sienna, mort vers 1640. Ses talents le firent appeler à Rome, où, en 1615, il fut nommé avocat consistorial. Deti a laissé sur le droit romain des commentaires estimés; Rome, 1640, 6 vol. in-fol.

M. G.

Cartharius, *Syllab. advocat. consistorial.* — Ant. Possevin, *Bibliothec. select.*, 1, 13.

* **DETMOLD** (*Jean-Hermann*), homme d'État allemand, né à Hanovre, en 1807. Il est fils d'un médecin considéré dans la localité. Après avoir reçu sa première instruction au gymnase de sa ville natale, il alla étudier le droit à Göttingue et à Heidelberg. Reçu avocat à Hanovre en 1830, il s'adonna particulièrement à la politique. Il venait d'entreprendre en 1836 un long voyage dans l'Europe occidentale, lorsque les atteintes portées à la constitution hanovrienne par le roi Ernest-Auguste le rappelèrent dans sa patrie. Élu député par la ville de Minden, il se montra l'ardent défenseur du pacte fondamental; les brochures qu'il publia dans ce sens lui valurent des poursuites qui aboutirent, en 1843, à sa condamnation et à une amende considérable. Voyant enfin le résultat stérile de cette longue polémique occasionnée par la question de la constitution du Hanovre, il se retira quelque temps de l'arène politique. A l'époque de la révolution de 1848, il ne consentit à prendre part de nouveau aux préoccupations du moment que lors de l'arrivée de son ami Stuve aux affaires. Au mois de mai de la même année, devenu représentant de la ville d'Osnabrück à l'assemblée nationale allemande, Detmold siégea d'abord au centre avec Dahlmann, Bassermann et Gager. Membre de la commission de constitution, il fut du petit nombre de ceux qui se montrèrent opposés au projet présenté à ce sujet. Bien convaincu qu'il y avait peu de résultats utiles à attendre de l'assemblée, telle qu'elle se trouvait composée, il s'attacha à combattre de tout son pouvoir la direction imprimée à cette représentation du corps germanique. Son opposition avait recours aux deux armes de la parole et de la presse. Au mois de mai 1849, après la retraite de Gager, et lorsque toutes les tentatives de reconstitution d'un ministère d'Empire eurent échoué, Detmold se décida à accepter dans une combinaison nouvelle le portefeuille de la justice et plus tard celui de l'intérieur. Il se maintint dans ces fonctions jusqu'à l'époque où le lieutenant de l'Empire résigna ses fonctions entre les mains de la nouvelle commission fé-

dérale. Detmold retourna alors en Hanovre, où le roi le nomma son plénipotentiaire près la commission fédérale, puis son ambassadeur près la diète. Dans ce poste nouveau, Detmold fit tous ses efforts pour amener l'adoption d'un pacte fédéral favorable aux intérêts germaniques. Rappelé de Francfort par le ministère Münchhausen, il revint à Hanovre au mois de juillet 1851. On a de lui : *Anleitung zur Kunstkennerenschaft* (Introduction à la connaissance de l'art); Hanovre, 1833 et 1845. C'est une œuvre satirique, empreinte d'une verve qui en fit le succès; — *Handzeichnungen*, Brunswick, 1843, brochure satirique, qu'on place parmi les meilleures du genre; — *Thaten und Meinungen des Herrn Piepmeier* (Faits et opinions du seigneur Piepmeier); Francfort, 1849, avec des dessins de Schroedter.

Conversat.-Lex.

* **DETOUCHE** (*Laurent-Didier*), peintre français, né à Reims, le 29 juillet 1815. Destiné par sa famille à la carrière du barreau, il s'occupa de jurisprudence jusqu'à l'époque où, maître de ses actions, il entra (1837) à l'atelier de M. P. Delaroche, où il resta jusqu'en 1840. Parmi les nombreux tableaux d'histoire de cet artiste, qui tous portent l'empreinte des meilleures études, on remarque : *Saint Paul ermite*, qu'il donna (1840) à la cathédrale de Reims; — *Le Supplice de Jeanne d'Arc* (salon de 1841) : ce tableau lui valut la médaille d'or; — *La Résurrection de Lazare* (1843) : dans l'église de Fismes près de Reims; — *Le Martyre de sainte Eulalie*; — *Le Christ en croix* (1845); — un *Ecce Homo* (1849); *Le Cabinet de Richelieu* (1850); — *Le Retour du cardinal de Richelieu à Paris* (1852); — *La Disgrâce de Fouquet* (1853). Comme peintre de genre, M. Detouche est auteur des *Petits Amateurs* (au musée de Reims); — *Le dernier Vœu d'une mère*; — *Une imprudence*; — *La Danse aux écus*, etc. On a de M. Detouche une Notice sur *La Vie et les ouvrages de Paul Véronèse*; 1852, et une *Épître à Poussin*. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DETOURNES (*Jean*), en latin *Tornesius*, imprimeur-libraire français, né à Lyon, en 1504, mort à Lyon, en 1564. Sa famille était originaire de Picardie. Comme imprimeur, il rivalisa avec les Griphes, chez lesquels il apprit son état; il se fit remarquer par la beauté et la netteté de ses caractères, par l'exactitude de sa correction, par le choix de ses éditions. Il avait pour emblème deux vipères entrelacées, avec cette maxime pour légende : *Quod tibi fieri non vis alteri nefeceris*. Jean Detournes employa souvent de savants correcteurs étrangers. On cite parmi ses éditions les plus estimées *Pétrarque*; 1545, in-16; — *Dante*; 1547, in-16; — *Les Propos rustiques de Noël du Fail*; 1547, in-8° : cet ouvrage a pour emblème une main tenant une équerre, avec deux devises, dont l'une est celle qui vient d'être citée : *Quod tibi fieri*, etc., et l'autre est ainsi conçue : *Virum*

de mille unum reperi; — *La Marguerite des Marguerites* de la reine de Navarre; 1547, in-8°; — *Vitruve*, 1552, in-8°; — *Les Chroniques de Froissart*; 1559-61.

Les Lyonnais dignes de mémoire, I, p. 320. — A.-F. Didot, *Essai sur la Typographie*.

DETOURNES (Jean), II^e du nom, fils du précédent, natif de Lyon, vivait à la fin du seizième siècle. Il traduisit et imprima plusieurs ouvrages philosophiques. Il annota aussi, dit-on, *Pétrone*. Il se retira à Genève en 1585, pour se soustraire aux persécutions religieuses. Son frère s'était établi dans la même ville, où sa famille continua d'exercer l'imprimerie et la librairie jusqu'en 1780.

C'est aux frères *Jacques Detournes*, imprimeurs, l'un à Lyon, l'autre à Genève, qu'en 1749 Chrétien Wolf dédia ses *Monuments typographiques*, où il compare leurs devanciers aux autres grands noms de l'imprimerie, tels que les Manuce, les Estienne, etc.

Les Lyonnais dignes de mémoire, I, p. 320. — A.-F. Didot, *Essai sur la Typographie*.

DETRIANUS. Voyez DEMETRIANUS.

* **DETROY (Nicolas)** (1), peintre français, né à Toulouse, vers le commencement du dix-septième siècle. On ignore l'époque de sa mort. Élève de Chalette, peintre toulousain, Detroy, qui habita Paris pendant plusieurs années, et qui mérita par ses travaux le titre de peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, ouvrit un atelier, d'où sortirent plusieurs artistes remarquables, à la tête desquels il faut placer ses deux fils, Jean et François. De ses nombreuses productions, qui périrent presque toutes pendant la révolution, il reste le portrait du poète Godolin, qui est placé dans la salle de l'Académie des Jeux Floraux.

D'Argenville, *Abregé de la Vie des Peintres*.

DETROY (Jean), peintre français, fils aîné du précédent, né à Toulouse, vers 1640, mort vers 1700. Élève de son père, il ouvrit à Toulouse une école de dessin en concurrence avec Hilaire Pader. De cet auteur, qui a peu produit, on connaît : *L'Immaculée Conception de la sainte Vierge*, au musée de Toulouse; celui de Montpellier possède *La Peinture et l'Histoire* (tableau); — *Deux portraits en pied de religieux*, dessin au crayon rouge rehaussé de blanc; — *Un Religieux prêchant en chaire*, dessin à la plume et à l'encre de Chine, et enfin deux dessins académiques au crayon rouge.

Biographie toulousaine.

DETROY (François), peintre français, né à Toulouse, en février 1645, mort à Paris, le 1^{er} mai 1730. Frère cadet du précédent, et élève de son père, il quitta Toulouse à peine âgé de vingt-quatre ans, vint s'établir à Paris, et travailla dans les ateliers de Nicolas Loir et de Claude Lefebvre. Élu (6 octobre 1674) membre de l'Académie de Peinture, il prit part aux deux premières expositions de peinture qui eurent lieu dans la grande galerie du Louvre, en 1699 et 1704. Parmi ses tableaux on remarque : *La Duchesse d'Elbeuf et ses filles*; — *Didon et Énée dans un festin*; — *Le cardinal d'Estrées*; — *Le prince Constantin de Pologne*; — *L'abbé de Monlord*, etc. Il fut nommé directeur de l'Académie le 7 juillet 1708, et recteur le 10 janvier 1722.

Biogr. toulousaine.

DETROY (Jean-François), peintre français, fils du précédent, né à Paris, en 1679, mort à Rome, le 24 janvier 1752. Élève de son père, il obtint, en 1738, la place de directeur de l'Académie de France à Rome. Il laissa un nombre considérable d'ouvrages, qui attestent une trop grande facilité d'exécution. Dans le nombre on remarque : *La Peste de Marseille*, gravée par Thomassin; — *La Mort d'Hippolyte*, gravée par Cochin fils; — *Bethsabé au bain aperçue par David*, gravée par Cars; — *Jeune homme et jeune fille auprès d'une fontaine*; — *Personnages dans un bosquet*, gravés par Cochin père; — *La Naissance de Rémus et Romulus*; — *L'Enlèvement des Sabines*; — *La Contenance de Scipion*; — *Les Quatre Éléments et les quatre Parties du Monde*; — *La Mort de Lucrèce*; — *La Mort de Cléopâtre*; — *La Mort d'Adonis*; — *Narcisse changé en fleur*; — *La Naissance de Vénus*; — *Calisto*; — *Léda*, gravés par Fessard; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, pour la chapelle du château de M. Parat, gravés par Thomassin; — *Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit faite par Henri IV*, pour l'église des Grands-Augustins : ce tableau fait partie de la collection du Louvre; — *Enlèvement de Proserpine*; — sept tableaux de l'histoire de Médée et Jason pour la manufacture de tapisserie des Gobelins; — *Le bienheureux Jérôme Emiliani*, fondateur des religieux Somaschi, gravé par M. Galinard; — *Martyre de saint Etienne*, pour la chapelle de ce saint à Besançon; — *Agonie de Jésus-Christ au Jardin des Oliviers*; — *Jésus portant sa croix*. Ces deux tableaux sont dans la chapelle du Saint-Suaire de Besançon. A. S.

Archives des Musées impériaux. — *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, t. II, p. 255. — Villot, *Conservateur de la Peinture*. — *Notices des Tableaux de l'école française exposés au Louvre*. — *Biographie toulousaine*.

* **DEURHOFF (Guillaume)**, théologien hollandais, né à Amsterdam, en 1650, mort le 10 octobre 1717. Il était fils d'un petit marchand; mais par sa mère il était neveu du professeur Senguerde de Leyde. Lui-même ne fit pas d'abord profession de littérateur; fabricant de paniers de son état, il eut le bon esprit de toujours exercer cette profession; mais, ce qui se rencontre assez souvent dans les contrées septentrionales, tout en confectionnant des paniers, il se livrait dans ses loisirs à des pensées métaphysiques et religieuses;

(1) Cette famille d'artistes se trouve alphabétiquement placée par plusieurs biographes tantôt à DETROY, tantôt à TROY (DE); nous avons cru devoir adopter l'orthographe de la signature écrite par l'artiste sur le tableau que possède le musée du Louvre.

en même temps il lisait les philosophes, Spinoza, Descartes surtout, des doctrines duquel, sauf quelques-unes, il se montrait enthousiaste. Cependant, il se créa à lui-même un système philosophique, qu'il développa dans des lectures auxquelles il conviait ses amis, et dont il consigna les doctrines dans plusieurs ouvrages. Elles soulevèrent de violentes polémiques; quelques-uns de ces écrits furent condamnés, et sa personne même ne fut plus en sûreté dans sa patrie. Du Brabant, où il s'était d'abord retiré, il revint en Hollande, et fut protégé par le baron de Pallandt. L'Église wallonne de Groningue lui témoigna également moins de rigueur que les autres sectes. Si ses principes pouvaient être contestés, sa conduite fut de tous points irréprochable. On a de lui : *Begin-selen der Waarheid*, etc. (Principes de vertu et de sagesse); Amsterdam, 1684; — *Vorleeringe van de heilige godgeleerdheit* (Enseignement préparatoire à la doctrine divine); 1687; — *Grondvesten van den Christelyken Godsdeest* (Principes de l'adoration chrétienne); 1690; — *Bespiegelingen van de heilige Godgeleerdheit* (Observations sur la science divine); 1697; — *Toegang tot de hoogste Wetenschap* (Introduction aux plus hautes spéculations scientifiques); 1699; — *Volmaaktheit van de leere des geloofs* (Doctrine complète de la foi); 1702.

Hoogstraten, *Algemeen. historisch. Woordenboek — Brucker, Hist. crit. Philos.*, IV, pars II — Fuhrmann, *Handwoerterbuch der Christl. Relig. und Kirchen Gesch.*

DEUSDEDIT. Voyez DIEUDONNÉ.

DEUSING (Antoine), médecin allemand, né à Meurs, dans le duché de Juliers, le 15 octobre 1612, mort le 29 janvier 1666. Son père, qui servait en qualité d'enseigne dans les troupes des Provinces-Unies, l'envoya faire ses études à Harderwyck. Il n'y passa qu'une année, et se rendit à Leyde, où il cultiva la philosophie, les mathématiques et les langues arabe, turque et persane. Sa famille le destinait à la jurisprudence; mais son goût et les conseils du savant orientaliste Golius le déterminèrent pour la médecine. Reçu docteur en 1637, il fut nommé en 1638 professeur de mathématiques à Meurs; il ne conserva pas longtemps cette place, car l'année suivante il fut appelé à Harderwyck pour y professer la physique et les mathématiques, à la place d'Isaac Pontanus. Quelques mois après il succéda à Bachovius dans l'emploi de médecin ordinaire de la ville. En 1642 on ajouta aux chaires qu'il avait déjà celle de médecine, et au commencement de l'année suivante il fut élu ancien de l'église d'Harderwyck. Tous ces honneurs ne l'empêchèrent pas d'accepter sur la fin de l'année 1646 la chaire de premier professeur de médecine à Groningue, où il se fit recevoir docteur en philosophie en 1647. Il devint recteur de l'université de Groningue en 1648, ancien de l'église de cette ville en 1649, et archiâtre du comte de Nassau en 1652. « C'était un homme profondément savant, dit la *Biographie médi-*

cale, instruit dans tout ce qui a rapport à la médecine, et versé dans la connaissance de toutes les langues qui pouvaient lui être de quelque utilité dans ses recherches et ses travaux. Mais si ses ouvrages attestent qu'il fut un écrivain laborieux et infatigable, le plupart annoncent aussi qu'il avait moins de discernement que d'érudition, moins de jugement que de crédulité, et qu'il portait l'estime de ses propres talents au point de regarder comme à peine dignes de son mépris ceux qui osaient ne pas croire à l'infaillibilité de ses décisions. Il se donna le ridicule de vouloir s'immiscer dans des discussions physiologiques, quoiqu'il n'eût jamais cultivé l'anatomie; aussi donna-t-il dans toutes les erreurs de Bils, dont il se montra l'un des plus chauds partisans. » On peut voir dans Nicéron et dans Paquet la liste complète des ouvrages de Deusing; nous ne citerons que les plus importants; ce sont : *Oratio de recta philosophiæ naturalis conquirendæ methodo*; Harderwyck, 1640, in-8°; — *Cosmographia catholica et astronomia secundum hypothèses Ptolemæi*; Amsterdam, 1642, in-8°; — *De vero systemate mundi Dissertatio mathematica, qua Copernici systema mundi reformatur, sublatis interim infinitis pene orbibus, quibus in systemate Ptolemaico mens humana distrahebatur, in partes quatuor divisa*; Amsterdam, 1643, in-4°; — *Naturæ Theatrum universale, ex monumentis veterum, ad S. Scripturæ normam et rationis et experimentæ libellum instructum*; Harderwyck, 1645, in-4°; — *Hexæmeron recognitum, sive de creatione meditationes explicationibus christiano-philosophicis et animadversionibus necessariis illustratæ*; Harderwyck, 1645, in-4° : ce livre est dirigé contre le théologien Jean Cloppenburg. La dispute entre lui et Deusing roulait sur la nature de l'âme, la providence, les intelligences qui dirigent le cours des astres, etc., etc.; — *Canticum principis Abi-Atis-Ibn Sinæ, vulgo dicti Avicennæ, De medicina..... cui adjecti Aphorismi medici Johannis Mesuæ, Damasceni; ex arabico latine reddita*; Groningue, 1649, in-12; — *Synopsis medicinæ universalis*; Groningue, 1649, in-12; — *Disquisitio medica de morborum quorundam superstitiosa origine et curatione, et speciatim de morbo vulgo dicto MANSCHLEGER (maladie imaginaire, produite par la seule présence d'un homicide) ejusque curatione; de lycanthropia, necnon de surdis ab ortu, matisque, ac illorum curatione; ubi et de ratione et loquela brutorum animalium*; Groningue, 1656, in-4°; — *Dissertationes de unicornu, lapide bezoar, pomis mandragoræ, illiusque magoniis vulgo dictis PISSE-DIESESSES; anseribus scoticis*; Groningue, 1659, in-12; — *Historia fœtus extra uterum in abdomine geniti, ibidemque per sex fere lustra detenti, ac tandem lapidescentis, consideratione physico-anatomica illustrata*.

Groningue, 1661, in-12; — *Fœtus, historia partus infelicis : quo gemellorum ex utero in abdominis cavum elapsorum ossa sensim multis post annis per abdomen ipsum in lucem prodierunt, una cum resolutione*; Groningue, 1662, in-12; — *Examen anatomix Bilsianæ, seu epistola de chyli motu*; Groningue, 1665, in-12 : cet opuscule est écrit en faveur de Bils contre J.-H. Pauli. Deusing donna une édition annotée des *Institutiones Lingux Arabicæ* de Thomas Erpen; il laissa manuscrits et inachevés les ouvrages suivants : *Lexicon Persico-Latinum*; — *Lexicon Turcico-Latinum*. « M. König, dans sa *Bibliotheca vetus et nova*, attribue à Deusing, dit Paquot, une version latine du Pentateuque persique. Il se trompe; Deusing ne fit qu'écrire en caractères persiques, ponctués et fort nets, la version persane que Jacques Tanusius fit imprimer en caractères hébraïques. »

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXII. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XII. — *Biographie médicale*.

DEUSING (Herman), théologien hollandais, né à Groningue, le 14 mars 1654, mort dans la même ville, le 3 janvier 1722. Après avoir eu dans sa ville natale pour premier maître Christophe Wittichius, il entra au collège de Groningue, puis à l'académie de la même ville. En 1672, lors du siège de Groningue par l'électeur de Cologne, il contribua à la défense commune avec les autres étudiants. Il étudia d'abord le droit de 1681 à 1683, et professa cette science à la place de Feltman. Il parcourut ensuite la Hollande, visita Clèves, Nimègue et les frontières d'Allemagne. A son retour dans son pays, il voulut d'abord écrire sur le droit et publier une *Philosophia Juris*; mais il renonça à cette entreprise pour s'adonner à la théologie. On dit que la lecture des ouvrages de Cocceius contribua beaucoup à cette résolution. Son livre intitulé : *Historia allegorica Veteris et Novi Testamenti*, Groningue, 1690, in-4°, attira sur lui un tel orage, qu'il fut obligé de se retirer dans le quartier de Trente, faisant partie de l'Over-Yssel, puis dans le Brabant; un décret l'exclut de la participation de la cène jusqu'à la rétractation des erreurs dont il était accusé. Il continua ses travaux, et plus tard il fut relevé de son excommunication. Il passa ensuite à l'Église wallonne, qui lui fut plus favorable et dont le chef était cocceïen.

Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Commentarius mysticus in Decalogum*, etc.; — *Allegoria historiarum evangelicarum prophetica comprehendens*, etc.; Embden, 1710, in-4°; — *Mysterium SS. Triados*; vers 1712 : l'auteur y prétend que le mystère de la Trinité n'est qu'une allégorie; — *Moses evangelizans, seu*, etc.; 1719, in-4°; — des *Commentaires et Dissertations* sur d'autres sujets religieux, dont on trouve l'énumération dans Paquot.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept prov. des Pays-Bas*, XII.

DEUTSCH (Nicolas-Emmanuel), peintre et graveur suisse, né à Berne, en 1484, mort en 1530. Il peignit des tableaux, devenus rares; il exécuta de nombreuses gravures, parmi lesquelles on cite *Les Vierges sages et Les Vierges folles*, que l'on voit au musée de Louvre.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Dict. Biog. univ. pitt.*

DEUTSCHMANN (Jean), théologien protestant allemand, né à Iüterbœck, le 10 août 1625, mort le 12 août 1706. Il étudia la théologie et reçut ses grades à Wittenberg. En 1652 il fut nommé adjoint à la faculté de philosophie. En 1655 il visita l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas. En 1657 il obtint le titre de professeur agrégé, et en 1662 celui de professeur titulaire. Ce théologien aimait singulièrement la dispute; il avait, dit Jöcher, la tête pleine de distinctions, et telle était sa passion de la controverse, qu'il en ressentait moins, racontait-il lui-même, les douleurs de la gravelle dont il était atteint. La liste de ses ouvrages remplit plus de trois colonnes du Dictionnaire de Jöcher. Les principaux sont : *De Libris Scripturæ apocryphis*; Wittenberg, 1682; Amsterdam, 1702, in-fol.; — *De Petri Eubisæ, ad Matt.*, 16, 18; — *Biblicum Abelis theologicæ Compendium*; Wittenberg, 1709; — *Panoplia conversionis Augustanæ*; ibid., 1709, in-4°; — *Analysis accurata et exegesis Compendii theologici Leonhardi Hutteni*; Wittenberg, 1709, in-4°; — *Theologia positiva Adami Protoplasti*; ibid., 1709, in-4°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DEUX-PONTS (Ducs de). Les principaux membres de cette famille, aujourd'hui éteinte, furent :

Louis surnommé *le Noir*, mort en 1489. Il succéda à Étienne, en 1459, et s'engagea dans la ligue de l'empereur Frédéric III contre un autre Frédéric, électeur palatin, à la suite d'une défaite subie dans la plaine de Pfedersheim, le 4 juillet 1460; il vit la ligue se dissiper, et n'en continua pas moins la guerre. Il ravagea plusieurs fois le Palatinat; mais l'avantage resta à l'empereur, qui obligea Louis et les autres membres de la ligue de lui demander la paix. Le règne de ses deux fils, *Gaspard* et *Alexandre*, ne présente rien de remarquable. Le premier, dont l'esprit était faible, mourut peu de temps après son père; l'autre, mort en 1514, fit le voyage de la Terre Sainte.

LOUIS II, fils aîné d'Alexandre, né en 1502, mort le 3 décembre 1532. Il porta les armes contre la France pour le service de Charles-Quint.

WOLFGANG, fils du précédent, né en 1526, mort le 11 juin 1568. Il amena une armée au service des huguenots de France en 1568, traversa la Bourgogne, passa la Loire; pillant et brûlant les villes sur son passage, il s'avança jusqu'à la Vienne. Mais arrivé à Escars, il y mourut, pour s'être enivré de vin d'Avalon, dont il avait em-

porté deux cents bouteilles après avoir brûlé les faubourgs de cette ville. On lui fit cette épitaphe :

Pons superavit aquas ; superarunt pocula Pontem.

FRÉDÉRIC-CASIMIR, comte palatin de Deux-Ponts-Landsberg, second fils de Jean le Vieux de Deux-Ponts, qui lui-même était le troisième fils de Wolfgang, mort en 1645, ajouta à ses États la seigneurie de Montfort en Bourgogne, par son mariage avec Amélie d'Orange, et ce fut dans ce domaine qu'il chercha un asile pendant la célèbre guerre de Trente Ans.

FRÉDÉRIC-LOUIS, son fils et son successeur, né en 1619, mort le 1^{er} avril 1681, se fit naturaliser en France pour conserver la terre de Montfort. Ce fut lui qui hérita des États de son cousin Frédéric de Deux-Ponts. Il se trouva engagé dans des discussions pénibles avec la France au sujet des réunions de territoire entreprises par Louis XIV.

DEUX-PONTS-BISCHWEILER, branche collatérale des ducs de ce nom. **CHRÉTIEN 1^{er}**, le premier de ces princes, mourut le 3 février 1735. Par suite d'un arrangement avec l'électeur palatin, il prit possession du duché le 1^{er} avril 1734. **CHRÉTIEN II**, mort en 1717, s'était attaché à la France, et avait reçu du roi le commandement du régiment d'Alsace. Le grand-père du roi actuel de Bavière, si connu à Strasbourg comme colonel du même régiment, fut aussi duc de Deux-Ponts (du rameau de Birkenfeld) avant de devenir duc puis roi de Bavière. Pendant les guerres de la révolution, la principauté de Deux-Ponts fut occupée par les troupes françaises, et cédée à la France à la suite de la paix de Lunéville, avec le reste de la rive gauche du Rhin : elle constitua une partie du duché de Deux-Ponts, et revint à la Bavière ; le reste (département du Mont-Tonnerre) fut rendu par la paix de Paris de 1814, et réparti entre Oldenbourg, Saxe-Cobourg et Hesse-Hombourg.

Art de vérifier les dates.

DEVAINÉ. *Voy.* VAINÉ (DE).

DEVAINES (Jean), littérateur français, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort le 16 mars 1803. Après avoir fait de bonnes études au collège des Jésuites à Paris, il embrassa la carrière des finances. Il fut nommé directeur des domaines de Limoges au moment où Turgot y était intendant. Ce dernier, étonné de rencontrer dans le jeune directeur beaucoup d'instruction, l'amour des lettres et une grande capacité des affaires, conçut pour sa personne une amitié qui ne se démentit jamais. En 1771 Devaines était placé par l'abbé Terray à la tête de la régie que formait le contrôleur général des domaines de Bretagne ; il y resta jusqu'en 1774. Turgot ayant été nommé contrôleur général des finances, choisit Devaines pour son premier commis. Si le nouveau ministre avait été porté aux affaires par un parti puissant, ses ennemis, en revanche, étaient en grand nombre, des plus actifs et très-disposés à l'entraver et à lui nuire par tous les

moyens. Turgot comprit, bien qu'on ne le mit point en cause, qu'en réalité c'était lui que l'on voulait atteindre dans la personne de son premier commis ; il adressa donc à Devaines une lettre, datée du 18 septembre, faite pour être rendue publique, dans laquelle, après lui avoir annoncé sa nomination, qu'il venait d'obtenir, de lecteur de la chambre de sa majesté, avec les mêmes entrées qu'aux charges de lecteur de cabinet, il lui dit : « Vous n'avez pas besoin de justification ; mais, ayant vu que les auteurs ou fauteurs de ce libelle (1) imaginent pouvoir accrédi-ter auprès de moi leurs mensonges par une multitude de lettres anonymes, je me devais à moi-même de montrer authentiquement mon mépris pour leurs calomnies atroces. Il est dans l'ordre que nous y soyons exposés, vous, tous ceux qui ont quelque part à ma confiance. » Devaines remplit plus tard les fonctions d'administrateur des domaines et de receveur général des finances jusqu'à la révolution. De 1791 à 1793, il y fut commissaire de la trésorerie, et devint conseiller d'État en 1800. Son salon avait été l'un des points de réunion, l'un des centres de l'ancienne société : hommes de lettres, gens de finances, encyclopédistes, grands seigneurs s'y rencontraient et s'y mêlaient dans une parfaite entente et une sincère bienveillance. Nous citerons D'Alembert, Buffon, Malesherbes, Diderot, Suard, Marmontel, Saint-Lambert, Beauvau, Garat, qui s'étend assez longuement sur Devaines dans ses *Mémoires historiques*. Il donnait des dîners tous les mardis, comme l'indique une épigramme de l'abbé Arnaud, lors de la querelle des gluckistes et des piccinistes contre Marmontel,

Dont les mardis Devalnes nous embête.

Bien qu'il n'eût pas de titres fort sérieux à l'Institut, dont il avait été nommé membre par arrêté du 28 janvier 1803 (deuxième classe, littérature française), il écrivait avec esprit et goût. La Harpe dans sa Correspondance cite de lui un synonyme (la mode du jour était aux synonymes)

(1) En août 1778 paraissait, datée du 1^{er} juillet de la même année, une brochure ayant pour titre : *Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudéan, très-vénéralable de la scientifique et sublime loge de la franche économie*. C'était un libelle, où Devaines était cloué au pilori de la façon la plus odieuse. On y disait, entre autres, que son père avait été laquais de M. Duvergier, premier commis du trésor royal, qui, trouvant sa femme de son goût, en aurait fait sa maîtresse ; Devaines eût été le fruit de cette intrigue. Le mari, congédié par son maître, serait entré laquais chez M. Chaumont de la Gaiszière, intendant de Lorraine, qui l'aurait pris ensuite pour valet de chambre, lui aurait confié la recette de ses terres du Perche, et lui aurait procuré enfin la recette des gabelles de Bellême. Quant à son fils putatif, il eût d'abord été enfermé à Charenton pour des légèretés dignes d'une dénomination plus sévère. Sorti de cette prison, il se serait fait comédien, et n'eût quitté cette carrière que découragé par les huées et les sifflets du parterre. Mais ces peccadilles n'eussent été rien auprès des exactions dont il s'était rendu coupable depuis qu'il était premier commis. Plein d'insolence, de dureté, de forfanterie et de duplicité, il eût amassé par le vol et la rapine cent mille livres de rentes, etc. Ce pamphlet, malgré les recherches actives de la police, circula dans tout Paris.

sur les trois mots *vérité, franchise, sincérité*, développé avec beaucoup de finesse. Dans les *Mélanges* de Suard, on trouve de lui une douzaine d'opuscules. Il a publié lui-même un *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques*, an VII (1799), in-4°, de 220 pages, tiré à 14 exemplaires. Il mourut le 16 mars 1803, moins de deux mois après sa nomination à l'Institut. Un poète très-âgé s'était mis sur les rangs, et avait adressé à l'un des académiciens ce quatrain, épigrammatique qui n'empêcha pas Parny d'être élu à la place du défunt :

Je suis accablé par les ans,
La vieillesse a glacé ma veine;
Mais faut-il donc tant de talents
Pour remplacer monsieur Devaine?

Gustave DESNORESTERRES.

Correspondance de La Harpe, t. II, v. — Correspondance de Grimm, t. XIV. — Correspondance de Diderot avec Mme Voland, t. II. — Mémoires historiques sur le dix-huitième siècle, par Garat. — Discours de réception de Parny. — L'Espion anglais, t. II, IV. — Correspondance de Voltaire, de 1775 à 1778.

* **DÉVANAPATI**, prince de Ceylan, qui le premier embrassa la foi de Bouddha. Cet événement eut lieu 321 ans avant notre ère. Ce prince contribua, dit-on, à la première rédaction des livres bouddhiques en cinq corps d'ouvrages.

A. LANGLOIS.

Recherches asiatiques, VII.

* **DÉVANDHABHATTA**, jurisconsulte indien, auteur d'un traité sur la loi d'adoption, intitulé : *Dattaca-Ichadrica*, traduction anglaise par Sutherland, Calcutta, 1814; traduction française par Brianne, Paris, 1843. A. L.

Gildemeister, *Bibliothèque sanscrite.*

* **DEVANZATI** (*Bartolomeo*), écrivain florentin, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il composa en vers une des nouvelles les plus goûtées dans un genre qui forme une des gloires littéraires de l'Italie; la *Novella di Matteo e del grasso legnaivolo* parut vers 1480; elle fut ensuite mise en prose, et sous cette forme elle parut pour la première fois dans une édition du *Decameron* de Boccace, Florence, 1516. Elle a depuis été réimprimée fréquemment, et en dernier lieu à Florence, en 1820, in-4°, avec une préface de D. Moreni. Cette histoire est populaire en Toscane; et elle raconte une terrible plaisanterie dirigée par le célèbre architecte Brunelleschi contre un menuisier auquel on fit croire qu'il s'était transformé en une autre personne.

B.

Gumba, *Bibliografia delle Novelle Italiane*. — Ch. Le Normand, *Revue de Paris*, t. XLIV, p. 201. — *Edinburgh Review*, n° 83, p. 199-204. — *Catalogue de M. Libri*, 1847, n° 3007. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DEVARIS, savant grec, né à Corfou, vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1570. A l'âge de huit ans, sous le pontificat de Léon X, il fut conduit à Rome par Jean Lascaris, et placé au collège grec. Ses progrès furent rapides, et le cardinal Ridolfo le prit chez lui en qualité de bibliothécaire. Devaris composa pendant son séjour chez le cardinal un *Index des Commen-*

taires d'Eustathe sur Homère. Paul III le récompensa de ce travail par une pension, et Pie IV le créa correcteur des manuscrits grecs de la Bibliothèque du Vatican. Après la mort de Ridolfo, Devaris fut chargé de l'éducation de Marc-Antoine Colonna, depuis cardinal, et passa ensuite au service du cardinal Farnèse. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement que sa vie se prolongea jusque sous le règne de Pie IV, et qu'il mourut à soixante-dix ans. L'ouvrage le plus connu de Devaris est intitulé : *De Particulis Græcæ Linguae, liber singularis*; il a été publié pour la première fois par Pierre Davaris, Rome, 1588, in-4°. Ce traité a eu plusieurs éditions, parmi lesquelles on remarque celles de Londres, 1657, in-12; d'Amsterdam, 1700 et 1718, in-12; de Nuremberg, 1700, in-8°; et enfin celle de Reusmann, Leipzig, 1775, in-8°.

Morhof, *Polyhistor litterarius*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DEVAULT ou **DE VAULT** (*François-Eugène*), général français, né à Lure (Franche-Comté), le 6 février 1717, mort à Paris, au mois d'octobre 1790. Entré au service à l'âge de seize ans, il fit les campagnes de 1733, 1743, 1746-1748, 1757-1762, et obtint dans cette dernière année le grade de maréchal de camp. Nommé peu après directeur du dépôt de la guerre et professeur de tactique de Louis XVI et de ses frères, il fut élevé en 1780 au grade de lieutenant général. Devault est moins connu par ses services militaires que pour avoir formé sous le titre de : *Extrait de la correspondance de la cour et des généraux*, en 117 vol., une collection de Mémoires militaires depuis 1672 jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans. Le général Pelet en a extrait l'ouvrage intitulé : *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV.*

Archives de la guerre.

DEVAUX (*François-Antoine*), littérateur français, né à Lunéville, le 12 décembre 1712, mort dans la même ville, le 11 avril 1796. Collé, en annonçant dans son journal historique, la mort de madame de Graffigny, s'exprime ainsi sur Devaux : « C'est bien le plus sot homme et l'esprit le plus faux qui soit dans la nature, une vraie caillette; madame de Graffigny avait vécu beaucoup avec lui en Lorraine, et il avait été toujours basement son complaisant, ainsi qu'il l'a toujours été de toutes les femmes de qualité qui l'ont voulu avoir à leur suite, comme un animal privé. Il est depuis longtemps le souffre-douleur de madame la marquise de Boufflers de Lorraine, et est chez elle comme une espèce de valet de chambre bel esprit. » Nous ne savons quelles raisons pouvait avoir Collé de faire un tel portrait de cet être plus qu'innocent, que ses contemporains nous présentent tous comme le caractère le plus aimable, l'esprit le plus charmant, le cœur le plus affect-

tueux et le plus dévoué. D'une famille honorable, d'ailleurs, il s'était fait rechercher et aimer de tout le monde; et sans une paresse incurable et une timidité non moins grande, il eût pu faire un chemin rapide. Mais il n'essaya pas plus de surmonter l'une que de triompher de l'autre. Voltaire voulut le voir, et dit à madame de Graffigny de lui mander de venir: « Mais vous ne le connaissez pas; vous savez comme il est timide, jamais il ne parlera devant cette belle dame (madame du Châtelet). — Attendez, dit-il, nous le mettrons à son aise; le premier jour nous la lui ferons voir par le trou de la serrure; le second nous le tiendrons dans le cabinet, il l'entendra parler; le troisième il entrera dans la chambre, et parlera derrière le paravent; allez, allez, nous l'aimerons tant que nous l'appriivoiserons (1). » La connaissance faite, l'affection que lui témoigne Voltaire ne se démentira pas un seul instant. Il le traite, dans sa correspondance, en homme dont on estime autant le cœur et la loyauté que le bon sens et le goût. « Je vous ai aimé, lui écrivait-il, en 1739, depuis que je vous ai connu... j'ambitionne votre suffrage et votre amitié. » Et ce n'était pas là une protestation banale, comme l'auteur de *La Henriade* n'en est que trop prodigue. « Voltaire m'a beaucoup parlé de Panpan; et comme j'aime qu'on en parle », marque le chevalier de Boufflers à sa mère, dans une lettre datée de Ferney. Panpan était un sobriquet de son enfance, que ses amis et ses amies lui avaient conservé. Voltaire, madame de Boufflers, son fils, ne le nommaient que Panpan; madame de Graffigny renchérit en l'appelant Panpichon. Ils avaient été élevés ensemble, ils étaient du même âge, et se traitaient avec une familiarité dont le sans-gêne extrême garantit la pureté. Il n'est que le confident de sa chère Francine, qui d'ailleurs ne s'appartenait pas (2). L'attachement que lui portait madame de Boufflers, attachement que Devaux n'avait acheté, quoi qu'en dise Collé, par aucune concession de dignité, lui acquit la faveur et l'affection du roi Stanislas, qui, à la prière de la marquise, le nomma son lecteur, avec un traitement de deux mille écus. « Que ferai-je d'un lecteur? » dit Stanislas, quand on lui en parla; « ah, bon, ce sera comme le confesseur de mon gendre. » Lorsque le roi de Pologne eut fondé l'académie de Nancy, il voulut que Devaux en fit partie. Il fallait bien reconnaître cette faveur. Devaux, surmontant sa paresse ordinaire et sa répugnance invincible pour tout ce qui le mettait en évidence, fit représenter en 1752, à Paris, une comédie en un acte et en prose, ayant pour titre: *Les Engagements indiscrets*. Elle eut aux Français sept représenta-

tions, durant le voyage de Fontainebleau, et fut imprimée en 1753. Fréron, dans son *Année littéraire*, en fait l'éloge: il reconnaît qu'elle est bien écrite, bien dialoguée, qu'elle n'est dépourvue ni de détails agréables ni de traits ingénieux. A peu près à la même époque, Devaux lisait à l'Académie de Nancy (20 octobre 1752) un *Discours sur l'esprit philosophique*, qui se trouve dans le tome III des Mémoires de cette société. Si l'on ajoute à ces deux productions quelques pièces de menues poésies, que l'auteur envoya à Voltaire et que Voltaire n'eût garde de ne pas admirer (1), on a tout le bagage littéraire de Devaux. Le chevalier de Boufflers a fait sur lui un quatrain quelque peu libre, et un couplet plus connu, qui commence ainsi:

Si monsieur Devaux
Était un peu plus beau.

L'abbé Porquet, le précepteur du chevalier et, par suite, aumônier de Stanislas, lui adressa ces vers, qui peignent Devaux:

Tous les malheurs des gens heureux,
J'en conviens, assiégent ta vie;
Cependant, souffre qu'on t'enlève
Et plains-toi, puisque tu le veux.
Le ciel te prodigua tous les défauts qu'on aime;
Tu n'as que les vertus qu'on pardonne aisément;
Ta gaieté, tes bons mots, tes ridicules même,
Nous charment presque également.
Bel esprit à la cour, et comière à la ville,
Qui comme toi, d'un air agréable et facile,
Sait occuper autrui de son oisiveté,
Minauder, discuter, composer vers ou prose,
Et, nécessaire enfin par sa frivolité,
Par des riens valoir quelque chose?
Supprime donc des pleurs qu'on essuie en riant;
D'un homme tout entier ose montrer l'étoffe;
A tout l'esprit d'un philosophe
Ne joins plus le cœur d'un enfant.

C'est à Devaux que madame de Graffigny adressait, de Cirey, cette correspondance pour nous si intéressante et qui nous initie si entièrement à la vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet; c'est Devaux qui, par son indiscretion et son étourderie, attira sur la tête de son amie l'orage terrible qu'elle raconte dans ses dernières lettres avec tant de pathétique. Il demeura son ami jusqu'à sa mort, et c'est à lui qu'elle laissa ses manuscrits. Bien que d'un tempérament peu robuste, Devaux a pu atteindre jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Il trouva grâce devant la tourmente révolutionnaire, qui fit mieux que de l'épargner, car la Convention lui maintint la pension que lui avait assurée Stanislas.

GUSTAVE DESNOUËSTERES.

Collé, *Journal historique*, t. II. — *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet*, par madame de Graffigny. — *Oeuvres de Boufflers*. — *Correspondance de Voltaire*, de 1739 à 1761.

DEVAUX (Jean), chirurgien français, né à Paris, le 27 janvier 1649, mort le 2 mai 1729. Fils d'un chirurgien célèbre, il suivit la même carrière, et étudia la chirurgie sous la direction de Claude David, qui fut depuis premier chirurgien de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de

(1) Lettre VIII de madame de Graffigny à Devaux. (*Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet*.)

(2) Françoise de Graffigny aimait Léopold Desmarests, le fils du célèbre musicien, lieutenant de cavalerie dans le régiment d'Heudicourt. Elle le désigne, dans sa correspondance, sous différents noms d'amitié, tels que *Maroquin*, *Le Docteur*, *Cliphon*, *Gros-Chien*, et *Gros-Chien-Blanc*.

(1) Voyez la correspondance, année 1760. Dans l'*Almanach des Muses* pour 1797 se trouve une fable attribuée à Devaux, intitulée: *Le Temps et la Vérité*.

Louis XIV. Il s'acquît une grande réputation dans la pratique de son art, et fut proposé deux fois par ses confrères pour la place de prévôt, chargé de présider à la réception des candidats et régler les affaires de la corporation des chirurgiens de Paris. Écrivain aussi distingué que chirurgien habile, Devaux parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que d'élégance. On a de lui : *Le Médecin de soi-même, ou l'art de conserver la santé par l'instinct*; Leyde, 1682, in-12; — *Découverte sans découverte*; Paris, 1684, in-12; opuscule dirigé contre un charlatan nommé Bléngny, qui avait publié une brochure intitulée : *Découverte du véritable remède anglais pour la guérison des fièvres*; — *Factum sur les accouchements*; Paris, 1695, in-4°; — *L'Art de faire des rapports en chirurgie*; Paris, 1703, 1730, et 1743, in-12; — *Index funereus Chirurgicorum Parisiensium ab anno 1315 ad annum 1714*; Trévoux, 1714; in-12; — *Dissertation sur l'opération césarienne*, dans le *Traité des Opérations* de Verduc, édition de 1720; — *Dissertation concernant la chirurgie des accouchements, tant sur son origine que sur les progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent*; cette dissertation, qui contient l'éloge des plus célèbres accoucheurs français, Mauriceau, Viardel, Portal, Peu, Fournier, Amand, Dionis et de Lamotte, a été imprimée dans la continuation des *Mémoires de Littérature et d'Histoire* par le P. Desmolets, t. III. Devaux a encore traduit ou annoté les ouvrages suivants : *L'Art de saigner*, par Henri Emmanuel Meurice; Paris, 1689, et 1728, in-12; — *Nouveaux Éléments de Médecine, ou réflexions physiques sur les divers états de l'homme*; Paris, 1698, 2 vol. in-12; ouvrage traduit du hollandais de Corneille Bentekoë, avec des éclaircissements et des additions; — *Observations chirurgicales de Saviard, recueillies et rédigées par Devaux*; Paris, 1702, in-12; — *Nouvelle Pratique médicale de Gladback, où il est traité de la fièvre, du scorbut, de la cachexie, du catarrhe, avec les remèdes qui conviennent à leur guérison*; Paris, 1704, in-12; — *Traité de la Maladie Vénérienne et des remèdes qui conviennent à sa guérison*; Paris, 1711, 2 vol. in-12; traduit du latin de Charles Musitanus, médecin de Naples; — *Traité complet des Accouchements de Lamotte*; Paris, 1722, in-4°; *ibid.*, 1763, 2 vol. in-8°; — *Traité complet de Chirurgie*, par Lamotte; Paris, 1722, 3 vol. in-12; — *Abrégé Anatomique de Laurent Heister*, traduits sur la 2^e édition, qui avait paru en 1719, à Altorf et à Nuremberg; Paris, 1724, in-12; — *Deux Dissertations médicales et chirurgicales, l'une sur la maladie vénérienne et sur une méthode particulière de la traiter par les frictions, l'autre sur la nature et la curation des tumeurs*, par Deijer, traduction faite sur l'édition latine de Londres, 1723; Paris, 1725, in-12; — *Les Apho-*

rismes d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'auteur, à la pratique médicale et à la mécanique du corps humain, traduction faite sur la version latine d'un auteur anonyme (Hecquet), imprimée à Paris en 1723; Paris, 1725 et 1727, 2 vol. in-12; — *Anatomie de Dionis*; Paris, 1728, in-8°; — *Le Chirurgien dentiste*, par Fauchard; Paris, 1728, 2 vol. in-12; — *Abrégé de toute la Médecine pratique*, par Allen; Paris, 1728, 3 vol. in-12; — *Traité de la Vertu des Médicaments*, traduit du latin de Boerhaave; Paris, 1729, in-12; traduction publiée après la mort de Devaux ainsi que les suivantes : *Traité des Maladies aiguës des Enfants, avec des observations médicales sur les maladies et sur d'autres matières très-importantes, et une dissertation sur l'origine, la nature et la curation de la maladie vénérienne*, traduit du latin de Gauthier Harris, sur la seconde édition, imprimée à Londres en 1705; Paris, 1730 et 1738, in-12; — *Traité de la nature, des causes, des symptômes et de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien*, par Guillaume Cockburn, traduit sur l'édition latine de Leyde de 1717; Paris, 1730, in-12; — *Traité des maladies qui arrivent aux parties génitales des deux sexes, et particulièrement de la maladie vénérienne*, par Jacques Vercelloni; traduit sur l'édition latine de Leyde de 1722; Paris, 1730, in-12; — *Emménologie, ou traité de l'évacuation ordinaire aux femmes, où l'on explique les phénomènes, les retours, les vices et la méthode curative qui la concerne, selon les lois de la mécanique*, par Freind; Paris, 1730, in-12. Devaux a aussi travaillé au *Supplément du Dictionnaire de Bayle*.

Le P. Desmolets, *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, t. VIII. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XII. — Sue, *Éloge historique de Devaux, avec des notes et un extrait raisonné de ses différents ouvrages*; Amsterdam, 1772, in-8°.

DEVAUX (Gabriel-Pierre-François Moisson), agronome français, né à Caen, le 6 mai 1742, mort le 8 septembre 1802. Entré au service à l'âge de seize ans, il rentra dans la vie civile à la fin de la guerre de Sept Ans, et se livra à son goût pour la botanique. Il forma à Vaux et à Bayeux des jardins magnifiques, dans lesquels il parvint à acclimater, entre autres plantes exotiques, le *sassafras* et le *magnolia*. Administrateur de Bayeux pendant la révolution, il maintint la tranquillité publique, et réussit à sauver de la destruction plusieurs objets d'art, entre autres la fameuse *tapisserie de Bayeux*. Après avoir siégé quelque temps au Corps législatif, il rentra dans la vie privée, et parcourut le midi de la France. De retour à Caen, il forma à Colombelles un jardin aussi magnifique que ceux de Vaux et de Bayeux, et fut un des premiers membres de l'Académie de Caen lors de la réorganisation de cette société. Devaux joignit à une instruction étendue un esprit agréable et une grande bonté.

Lair, *Notice historique sur Moisson-Devaux* ; Caen, 1803, in-12.

DEVAUX (Philippe), officier supérieur français, d'origine belge, né à Bruxelles, en 1761, guillotiné à Paris, le 17 mai 1793. Il était fils naturel du prince Charles de Lorraine, qui lui donna une excellente éducation. Il prit part à l'insurrection des Pays-Bas en 1788, et après la soumission des révoltés se réfugia en France, où il prit du service. Dumouriez l'attacha à son état-major en qualité d'aide de camp. Devaux ne tarda pas à être nommé colonel, puis adjudant général. En avril 1793, Dumouriez le chargea de s'emparer de Lille; mais le projet ayant avorté, Devaux fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris. Il alléguait pour sa défense qu'il avait dû obéir au général en chef; néanmoins il fut condamné à mort et exécuté. On a de lui quelques poésies légères, entre autres une fable intitulée : *Le Temps et la Vérité*, insérée dans l'*Almanach des Muses* de 1797.

Biographie moderne.

DEVAUX (Pierre, baron), général français, né à Vierzon (Cher), le 26 novembre 1762, mort à Paris, en 1818. Il s'engagea en 1782, dans les dragons de Monsieur, et devint maréchal-des-logis. En 1792 il fut élu capitaine des grenadiers du 1^{er} bataillon de l'Indre. Peu après il fut nommé adjudant général, et se distingua particulièrement le 14 juin 1794, au combat de Charleroy, puis le 26 du même mois, à la bataille de Fleurus. Le général Jourdan l'envoya présenter à la Convention les drapeaux pris aux Autrichiens. Devaux rejoignit ensuite l'armée des Pyrénées, et, le 23 octobre 1794, remporta à Braga un avantage signalé sur les Espagnols. Choisi en 1795 pour adjudant général de la garde nationale parisienne, il contribua à la victoire que la Convention remporta en vendémiaire sur les sections insurgées. Il servit en 1797 à l'armée d'Italie, et y montra de la bravoure et de l'intelligence. Il fit ensuite partie de l'expédition d'Égypte, reçut six blessures devant Saint-Jean-d'Acre, prit à Aboukir trois drapeaux aux Ottomans, et en fut récompensé par un sabre d'honneur. En janvier 1801, il était à bord de l'escadre de l'amiral Linois, et sa belle conduite au combat d'Algeras lui valut des témoignages publics de satisfaction du premier consul. En 1802 il fut nommé général de brigade, et prit part à la campagne de Saint-Domingue. De retour en France en 1804, il obtint le commandement de la Mayenne. Il sollicita de rentrer dans le service actif, et se comporta bravement à Lützen et à Bautzen, les 2 et 21 mai 1813. Il se signala encore à Hanau, contre les Bavaois. Il prit sa retraite à l'avènement des Bourbons, et mourut peu après.

Biographie moderne.

* **DEVAUX (Paul-Louis-Isidore)**, homme d'État belge, né à Bruges, le 10 avril 1801. Avocat à Liège dès 1820 et adversaire de la politique suivie alors à l'égard de la Belgique par le gou-

vernement néerlandais, il prit une part active à la lutte qui devait aboutir à la séparation politique des deux pays. Sa liaison en 1824 avec d'autres hommes politiques, tels que MM. Le Beau et Rogier, fut l'origine du parti appelé *doctrinaire*, aux mains duquel devait appartenir au début de la révolution la direction des affaires de la Belgique. Le premier, M. Devaux, émit dans *Le Politique*, continuation du *Mathieu Lænsberg* de 1824, l'idée d'une coalition entre les catholiques et les libéraux, et la réalisation de cette pensée politique fut une des principales causes de la chute de la maison d'Orange en Belgique. Après la révolution, M. Devaux, devenu membre du congrès, se montra l'énergique antagoniste des idées républicaines, et prit une part importante aux discussions qui préparèrent la constitution actuelle de la Belgique. Au mois de mars 1831, à l'arrivée des doctrinaires aux affaires sous la régence de M. Surlat de Chokier, M. Devaux fut nommé ministre sans portefeuille. Ce fut lui aussi qui à la même époque entra en pourparlers avec le prince Léopold; membre de la conférence de Londres, il contribua à l'aplanissement des difficultés qui s'opposaient à l'acceptation de la couronne de Belgique par ce prince. Sans renoncer à son titre de député, il se retira ensuite des affaires publiques; l'arrivée de ses amis politiques aux affaires à diverses époques, en 1832, en 1840 et en 1847, ne put le déterminer à prendre part à l'administration. M. Devaux a fondé *La Revue nationale*, où comme écrivain il s'est acquis une grande influence.

De Beaumont-Vassy, *Hist. des États europ. depuis le congrès de Vienne, Belgique*, t. II. — *Conversations-lexic.*

DEVAUX. Voy. VAUX (DE).

DEVELLES (Claude-Jules), théologien français, né à Autun, en 1692, mort en juin 1765. Il entra dans l'ordre des Théatins, et publia les ouvrages suivants : *De l'Immortalité de l'âme*, à l'abbé B.; 1730, in-12; opuscule réimprimé dans la *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire* du P. Desmolets, t. X; — *Traité de la Simplicité de la Foi*; Paris, 1733, in-12; — *Nouveau Traité de l'Autorité de l'Église*; Rome, 1736, 1749, in-12.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Quérard, *La France littéraire*.

DEVENTER (Henri), médecin hollandais, né à Deventer, capitale de l'Over-Issel, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1739. D'après un usage alors commun dans son pays, il prit le nom de sa ville natale. Il exerça dans sa jeunesse la profession d'orfèvre; puis il abandonna cet état pour se livrer à l'étude de la médecine et à l'art des accouchements. Il pratiqua avec tant de succès à Groningue et dans d'autres villes de la Hollande que Christian V, roi de Danemark, le fit venir plusieurs fois et le récompensa richement. « Son savoir, dit Éloy, n'était point borné à la pratique de la médecine et des accouchements, il s'étendait encore à di-

verses parties de la médecine et de la chirurgie. Il avait imaginé des machines pour redresser les déviations de l'épine dorsale, le torticolis et le pied-bot; mais rien ne lui fit plus d'honneur que d'avoir prouvé que l'obliquité de la matrice est une des premières causes des accouchements difficiles, et d'avoir indiqué les manœuvres que demandent les accouchements de cette espèce. Cette découverte est cependant ancienne; Hippocrate en a parlé, mais Deventer a le mérite de l'avoir établie sur des preuves plus démonstratives que ne sont celles de ce grand maître de l'école grecque. » On a de lui : *Novum Lumen Obstetricantium, quo ostenditur qua ratione infantes in utero tam obliquo quam recto prave siti extrahuntur*; Leyde, 1701, in-4° : dans cet ouvrage l'auteur traite spécialement de l'obliquité de l'utérus considérée comme la cause la plus ordinaire des accouchements contre nature; et il indique les moyens d'en opérer la réduction; — *Ulterius Examen partium difficultium, lapis lydius obstetricium, et de necessitate inspiciendi cadavera*; Leyde, 1725, in-4°; — *Operationum chirurgicarum Novum Lumen exhibitum obstetricantibus, pars secunda*; Leyde, 1733, in-4° : cet ouvrage, qui contient l'exposé complet de la doctrine de Deventer sur les accouchements, a été traduit en hollandais, 1701, 1724, 1746, in-4°; en anglais, 1716, in-8°; en allemand, 1717, 1718, 1731, 1740, in-8°; en français, par Jean-Jacques Breighier d'Abblaincourt, sous le titre suivant : *Observations sur le manuel des accouchements*; Paris, 1734, in-4°. Deventer est encore l'auteur d'un ouvrage posthume sur le ramollissement des os, ou le rachitisme. Ce livre est intitulé : *Van de riekens des beenderen, insonderheit van de rachitis*; Leyde, 1739, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire hist. de la Médecine. — Biog. méd.*

DEVEREUX (*Gautier*), vicomte d'Hereford et premier comte d'Essex, homme d'État anglais, né en 1540, dans le comté de Caermarthen, mort à Dublin, au mois de septembre 1576. A l'âge de dix-neuf ans il devint, par la mort de son grand-père, vicomte Hereford et lord Ferrers. A l'époque des troubles qui éclatèrent dans le Northumberland, Devereux se joignit au comte de Lincoln avec un corps de troupes, et força les rebelles à se séparer. Pour le récompenser de ce service, Élisabeth le créa, en 1572, chevalier de la Jarretière et comte d'Essex. Nommé bientôt après gouverneur de l'Ulster, il mourut à l'âge de trente-six ans, laissant la réputation d'un vaillant soldat, d'un sujet fidèle et d'un patriote loyal et désintéressé. Sa mort prématurée fut regardée comme l'effet du poison, et attribuée au comte de Leicester, qui en épousant Lettice, veuve de Devereux et fille de François Knolles, donna quelque vraisemblance à une accusation peut-être dénuée de fondement. Devereux est l'auteur d'un poème intitulé : *The Complaint of a Sinner, made and song by the earle of Essex*

upon his death-bed (La Complainte d'un Pécheur, composée et chantée par le comte d'Essex sur son lit de mort), imprimée dans le *Paradise of Dainty Device*. Il existe aussi de lui trois lettres, adressées à la reine Élisabeth, au conseil des ministres, et à lord Raleigh.

Biographia Britannica. — Gorton, General biographical Dictionary.

DEVEREUX. Voyez ESSEX.

* **DEVÉRIA** (*Jacques-Jean-Marie-Achille*), peintre français, né à Paris, le 6 février 1800. Élève de Lafitte et de Girodet, il obtint les médailles d'or de troisième et de deuxième classe à la suite des expositions de 1836 et 1837. Tour à tour dessinateur, peintre et lithographe, il sut toujours conserver dans chacun de ces genres la finesse d'expression, la beauté de coloris, et cette exactitude scrupuleuse de la vérité historique qui constituent les qualités inhérentes à tous ses ouvrages. Cet artiste parut pour la première fois au salon de 1822 comme dessinateur, et il y exposa un cadre contenant les portraits de *Mme de Sévigné*, de *Cornéille*, gravé par M. Delaistre, de *Racine* et de *Descartes*. Parmi les ouvrages exposés aux salons suivants, on remarqua : *L'Assomption de la Vierge*; — *Torquato Tasso présenté à Élisabeth d'Autriche*, aquarelle; — *La Visitation*; — *La Vierge, Zacharie, Joseph et saint Jean en adoration devant l'Enfant-Jésus*; — *Translation de la sainte case de la Vierge*; — *L'archange saint Michel ramène à Dieu deux âmes que Satan entraînait dans l'abîme*; — *Sainte Anne instruisant la Vierge*; — *Repos de la sainte Famille*; — *Descente de croix*; — *Le Mariage de la Vierge*; — *Antiope*; — *Charité*; — *Péridès chez Aspasie reçoit de Phidias son esquisse de la Minerve du Parthénon*. Plusieurs vitraux d'église (à Dreux, Boulogne-sur-Mer, à Versailles, à Auray) ont été exécutés à la manufacture royale de Sèvres d'après les cartons de M. Devéria. On cite encore de lui plusieurs dessins lithographiques dans diverses publications et des applications de la photographie à la représentation d'objets d'histoire naturelle. M. Devéria est depuis 1849 conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale. A. S.

Archives des Musées impériaux. — Docum. part.

* **DEVÉRIA** (*Eugène-François-Marie-Joseph*), frère du précédent, peintre français, né à Paris, en 1805. Élève de Girodet, il exposa pour la première fois en 1824. Parmi ses nombreux tableaux, distingués pour la pureté du dessin, on remarque : (1827) *La Lecture de la Sentence de Marie Stuart*; — *Marc Botzaris rentrant à Missolonghi*; — *La Côte des Deux Amants*; — *La Naissance de Henri IV*; à la galerie du Luxembourg; — *La Mort de Jeanne d'Arc*, gravée sur bois dans le tome X, p. 381, du *Magasin pittoresque*; — *Le Cardinal de Retz réclamant la liberté de Broussel et de Blancmes-*

nil : ce tableau, brûlé lors du sac du Palais-Royal, a été lithographié par M. Marin-Lavigne, dans le recueil de cette galerie; — *Bal donné à Christian VII, roi de Danemark, dans le salon d'oppenord au Palais-Royal*: ce tableau est lithographié dans le recueil de cette galerie; — (1838) *La Fuite en Égypte*; — *Bataille de la Marsaille*: galerie de Versailles; — *Clotilde pleurant sur ses petits-fils*; — *Don Juan entraînant vire*; — (1839) *Psyché conduite à l'Olympe par Mercure, pour épouser l'Amour*: cette toile décore un plafond de l'hôtel de M. Sabatier; — (1844) *La Résurrection du Christ*: commandée par le ministère de l'intérieur; — (1846) *Inauguration de la statue de Henri IV sur la place royale de Pau*; — (1847) *La Mort de Jeanne Seymour, le lendemain de la naissance d'Édouard VI*; — (1848) *Femme des Basses-Pyrénées*. Outre un assez grand nombre de portraits, parmi lesquels on remarque ceux des maréchaux de France Brissac et Crèvecœur, exposés dans les galeries de Versailles, M. Devéria est encore auteur d'un des plafonds du Louvre représentant *Le Puget montrant son Nilon de Crotone à Louis XIV, sur les marches de l'escalier de Versailles*, et de plusieurs autres tableaux, parmi lesquels on cite : *Sainte-Clotilde*; — *La Chapelle de Sainte-Geneviève, à Notre-Dame de Lorette*. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEVÉRITÉ (Louis-Alexandre), littérateur et homme politique français, né à Abbeville, le 26 novembre 1746, mort le 31 mai 1818. Il était imprimeur-libraire à Abbeville, lorsqu'il fut nommé député à la Convention nationale par les électeurs du département de la Somme. Il demanda comme mesure de sûreté la réclusion et le bannissement à la paix du *Tarquin moderne* (ce furent ses expressions). Après la condamnation du roi, il vota l'appel au peuple, et se prononça pour le sursis. Il fut l'un des signataires de la protestation des soixante-treize contre la journée du 31 mai. Proscrit à la suite de cette démarche, il rentra dans le sein de la Convention, après le 9 thermidor, sur la proposition d'André Dumont. A la clôture de la session conventionnelle, Devérité entra au Conseil des Anciens, et y resta jusqu'en 1797. Sous le consulat, il fut nommé juge au tribunal civil d'Abbeville. Non compris dans la réorganisation judiciaire de 1810, Devérité passa le reste de sa vie dans la retraite et l'obscurité. On a de lui : *Histoire du comté de Ponthieu et de la ville d'Abbeville, sa capitale*; 1767, 2 vol. in-12; — *Essai sur l'histoire générale de la Picardie, ses mœurs, ses usages, le commerce et l'esprit de ses habitants*; 1770, 2 vol. in-12; — *Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du crucifix d'Abbeville, arrivée le 9 août 1765, et sur la mort du chevalier de La Barre*; Londres (Abbeville), 1776, in-12;

— *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*; Liège, 1780, in-8°; — *Opinion sur le jugement de Louis XVI*; décembre 1792, in-8°; — *Réclamation d'un député de la Somme, patriote opprimé, et compte moral de sa conduite pendant la révolution*; 1794, in-8°; — *Dissertation dans laquelle on cherche à prouver, contre le sentiment des historiens, que César, pour passer dans la Grande-Bretagne, ne s'embarqua point à Calais ni à Boulogne, mais dans les ports situés à l'embouchure de la Somme*; 1802, in-8°.

Biographie d'Abbeville, 1829, in-8°. — *Journal général de la Librairie*, année 1830, n° 38.

DEVÈZE (Jean), médecin français, né à Rabastens, le 4 décembre 1753, mort à Fontainebleau, le 14 septembre 1829. Il fit ses premières études médicales à Bordeaux, et passa à Saint-Domingue en 1775, pour y exercer la médecine. Atteint de la fièvre jaune à la Martinique, et ayant été assez heureux pour en guérir, il vint à Paris achever ses études, et retourna en 1778 au Cap-Français, où il exerça les fonctions de chirurgien en chef des troupes nationales de la province du nord de Saint-Domingue. Il fonda dans cette île une maison de santé, où il eut l'occasion d'observer et de traiter fréquemment la fièvre jaune. Forcé de fuir lors de l'insurrection des noirs, il arriva à Philadelphie le 7 août 1793. Presque aussitôt après, cette ville fut envahie pour la première fois par la fièvre jaune. Devèze au milieu de l'épouvante générale montra le plus beau dévouement en soignant seul avec quelques aides français les malades rassemblés dans l'hôpital de Bush-Hill, et il conçut dès lors l'idée, dans laquelle il se confirma plus tard, que la fièvre jaune n'était pas contagieuse. De retour en France en 1798, Devèze se fit recevoir docteur en médecine, et s'établit à Fontainebleau. Sous la Restauration, il fut nommé médecin ordinaire. Ses opinions sur la non-contagion de la fièvre jaune trouvèrent dans le corps médical et dans l'administration sanitaire de très-vifs adversaires; et Devèze, forcé de prendre sa retraite, alla finir ses jours à Fontainebleau. On a de lui : *An Enquiry into and observations upon the causes and effects of the disease which raged in Philadelphia from the month of august till towards the middle of december 1793*, avec une traduction française en regard; Philadelphie, 1794, in-8°. « Cette intéressante relation de l'épidémie qui ravagea Philadelphie, dit la *Biographie médicale*, a été analysée et citée honorablement par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*. Un si beau suffrage a dû consoler l'auteur des contradictions nombreuses que lui a suscitées le zèle qu'il mit à soutenir l'opinion qui lui paraît être la plus conforme aux faits. Il résulte de cet ouvrage que nonobstant les réclamations de M. Nathanael Potter du Mary-

land, M. Devèze est le premier qui ait soutenu que la fièvre jaune n'est pas contagieuse; — *Dissertation sur la fièvre jaune qui régna à Philadelphie* en 1793; Paris, an XII, in-12 : dans cette thèse, Devèze a reproduit la partie médicale de l'ouvrage précédent; — *Traité de la Fièvre jaune*; Paris, 1820, in-8° : c'est l'ouvrage le plus important de Devèze. « L'auteur, dit la *Biographie médicale*, développe son opinion sur la non-importation et la non-contagion de la fièvre jaune, et sur la différence qu'il établit entre la contagion et l'infection; réuni à l'ouvrage de M. Bally, il forme tout ce qu'il est nécessaire de lire sur la fièvre jaune pour toute personne qui ne peut étudier cette maladie dans les nombreux livres publiés sur cette matière »; — *Mémoire au roi en son conseil des ministres et aux chambres, ou protestation contre le travail de la commission sanitaire centrale du royaume, instituée à l'effet d'examiner les dispositions législatives et administratives qu'il serait utile d'adopter pour organiser le service sanitaire des côtes et frontières de France*; Paris, 1821, in-4°. Dans tous les écrits que nous venons d'énumérer, Devèze cherche à prouver la non-contagion de la fièvre jaune. Il croit que le développement de cette maladie vient d'une infection causée par la constitution atmosphérique et par diverses circonstances morbifiques, telles que les rassemblements d'individus, le voisinage des marais, les matières en putréfaction. Quant aux moyens thérapeutiques, il conseille plutôt des mesures d'hygiène que de vrais moyens curatifs.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univers. et portat. des Contemporains. — Biographie médicale.*

DEVIENNE (Charles-Jean-Baptiste D'AGNEAUX), théologien français, né à Paris, en 1728, mort en 1792. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins, et fut historiographe de la ville de Bordeaux. Il laissa : *Lettre en forme de dissertation contre l'incrédulité*; 1756, in-12; — *Lettres sur la Religion par un religieux bénédictin*; Avignon, 1757, in-12; — *Éclaircissements sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux*; 1757, in-12; — *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*; 1757; — *Plan d'éducation et les moyens de l'exécuter*; 1769, in-12; — *Histoire de la ville de Bordeaux*; 1771, t. 1^{er}, in-4° : le 2^e volume n'a point paru; — *Dissertation sur la religion de Montaigne*; 1773, in-8°; — *Éloge historique de Michel Montaigne, et discours sur sa religion*; 1773, in-12; — *Administration générale et particulière de la France*; 1775, in-12; — *Lettres sur l'histoire de France*; 1782, in-12; 1787, in-12; — *Nouvelle Méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue française*; 1782, in-8°; 1786, in-12; — *Histoire d'Artois*; 1785-1787, cinq parties, in-8°; — *Le Triomphe de l'humanité, ou la mort de Léopold de*

Brunswick, poème qui a concouru pour le prix de l'Académie Française; Lille, 1787, in-8°; — *Le Triomphe du Chrétien*; 1788, in-8°; traduit de l'anglais d'Young; — *Histoire générale de France, écrite d'après les principes qui ont opéré la révolution*; 1791, 2 vol. in-12.

Dict. biog. univ. et pitt.

DEVIENNE (François), musicien compositeur français, né en 1759, à Joinville (Haute-Marne), et mort à Charenton, le 5 septembre 1803. Doué des plus heureuses dispositions musicales, il se forma pour ainsi dire de lui-même. A l'âge de dix ans, il était déjà engagé comme flûtiste dans un régiment; il passa ensuite au service des gardes suisses, qu'il quitta en 1788, pour entrer en qualité de bassoniste dans l'orchestre du théâtre de Monsieur. Non moins habile sur la flûte que sur le basson, il avait une connaissance générale de tous les autres instruments à vent, dont il sut tirer des effets nouveaux. Ses compositions instrumentales, en obligeant les artistes à perfectionner leur exécution, contribuèrent puissamment à l'amélioration de nos orchestres. Devienne occupe en outre une place distinguée parmi les compositeurs dramatiques de son temps; son opéra des *Visitandines* est de tous les ouvrages qu'il a écrits pour le théâtre celui qui eut le plus de succès; sa musique est facile et mélodieuse, son instrumentation élégante. Sur la fin de sa carrière, ses facultés intellectuelles se dérangèrent, on fut forcé de le faire enfermer à Charenton, où il mourut. Voici la liste des opéras qu'il a fait représenter : *Encore des Savoyards*, un acte, au théâtre de Monsieur (1789); — *Le Mariage clandestin*, un acte, au théâtre Montansier (1791); — *Les Qui-pro-quo espagnols*, au théâtre Feydeau (1792); — *Les Visitandines*, deux actes, au même théâtre (1792); cette pièce, à laquelle on ajouta ensuite un troisième acte, fut plus tard remise en deux actes, et reparut sous la Restauration avec le titre de *Pensionnat de jeunes Demoiselles*; — *Rose et Aurèle*, un acte, au théâtre Feydeau (1793); — *Le Congrès des Rois*, au théâtre Favart (1793); — *Agnès et Félix, ou les deux espions*, deux actes (1794); — *Valcour, ou un tour de Page*, un acte (1797); — *Les Comédiens ambulants*, trois actes (1798); — *Le Valet de deux Maîtres*, deux actes (1799). Devienne a composé un grand nombre de romances et d'airs patriotiques; il a écrit pour divers instruments, particulièrement pour la flûte et pour le basson, une quantité prodigieuse d'œuvres de musique, tels que sonates, duos, trios, quatuors et symphonies concertantes; — *La Bataille de Jemmapes*, pour vingt instruments; — des ouvertures pour instruments à vent, à l'usage des fêtes nationales, et des suites d'harmonie à 8 et 12 parties. Il a publié, en 1795, une *Méthode de Flûte* qui a eu plusieurs éditions. Diéudonné DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens.* — Fétis, *Biog. univ. des Music.*

DEVIIENNE. Voy. TRÉVENIN.

DEVILLE (*Pierre-François-Albéric*), littérateur français, né à Angers, le 15 avril 1773, mort le 25 avril 1832. Il étudia la médecine à Sens, sous un habile praticien, le docteur Soulas, qui lui fit épouser sa fille, et l'attacha à l'hôpital militaire dont il était chirurgien en chef. Deville obtint au concours, en 1798, la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale du département de l'Yonne. Il perdit cette place à la réorganisation de l'université, et revint en Anjou, où il reprit le commerce de son père, tout en continuant de cultiver les lettres. Il vint se fixer à Paris en 1810, fut employé pendant les Cent-Jours au ministère de l'intérieur, et quitta bientôt cette place pour se livrer à la pratique de la médecine et particulièrement à l'art des accouchements. On a de lui : *Rapport des travaux de l'école centrale de l'Yonne pendant l'an vii* (1799); in-8°; — *Discours pour la fête de l'Agriculture*; Auxerre, an viii (1800), in-8°; — *Bievriana, ou esprit du marquis de Bièvre*; Paris, an viii (1800), in-18; — *Dissertations sur des os fossiles trouvés à Pontigny, département de l'Yonne*; Auxerre, an ix (1801), in-8°; — *Mémoire sur un aloès qui a fleuri dans le département de l'Yonne*; Auxerre, an xi (1802), in-8°; — *Mémoire sur la manufacture de cristaux du Mont-Cenis, département de la Côte-d'Or*; Auxerre, an x (1802), in-8°; — *Mémoire sur les insectes qui dévorent la vigne*; Auxerre, an x (1802), in-8°; — *Voyage aux grottes d'Arcy, suivi de poésies fugitives*; Paris, an xi (1803), in-18; — *Revolutioniana, ou anecdotes, épigrammes et saillies relatives à la révolution*; Paris, an xi (1803), in-18; publié sous le pseudonyme de *Philana*; — *L'heureuse Supercherie*, comédie-vaudeville en un acte, représentée à Auxerre en l'an xi (1803), in-18; pour l'inauguration de la salle de spectacle; — *La Mnémonique en voyage*, comédie-vaudeville, représentée en 1808, à Angers, à Nantes, à Saumur, Tours, Orléans; — *Arnoldiana, ou Sophie Arnould et ses contemporaines*; Paris, 1813, in-12; — *La Corbeille de Roses, contenant un éloge de la rose, l'origine des rosiers et diverses pièces de vers à la rose*; Paris, 1816, in-18; — *Les Métamorphoses de l'Amour, recueil de poésies lyriques*; Paris, 1818, in-18; — *La Botanique de J.-J. Rousseau, avec des notes historiques*; Paris, 1823, in-12; — *Le Bouquet de Flore, ou bouquet lyrique sur les fleurs*; Paris, 1823, in-18; — *Délassements poétiques*; Paris, 1824, in-18; — *La Guirlande des Dames, recueil périodique de poésies composées par des femmes*; Paris, 1816-1827, 13 vol. in-12. — Deville a composé aussi un certain nombre d'articles pour la *Biographie des frères Michaud*, le *Lycée d'Auxerre*, la *Société Linnéenne*, *Le Courrier des Salons*, le *Journal des Dames* et autres journaux de Paris et des départements.

Rabbe, Boisjollin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

DEVILLE (*Antoine*), ingénieur français. Voyez **VILLE (DE)**.

DEVILLERS (*Charles*), physicien français, né en 1724, mort en 1809. Il vint jeune à Lyon, où il fit des cours de physique. Il y forma un très-beau cabinet de physique, et obtint une salle dans l'hôtel de ville de Lyon pour y donner ses leçons. La révolution interrompit quelque temps ses travaux, qu'il reprit jusqu'à ce que son grand âge ne lui permit plus de les continuer. On a de lui : *Journées physiques*; 1761, 2 vol. in-8°. Dans ce livre, qui est une imitation de la *Pluralité des Mondes*, Devillers a essayé, comme Fontenelle, de populariser la science; — *Le Colosse au pied d'argile*; 1784, in-8° : ce *Colosse* n'est autre chose que le magnétisme animal; — *Caroli Linnæi Entomologia, Faunæ Suecicæ descriptionibus aucta, D. D. Scopoli, Geoffroy, de Geer, Fabricii, Schranck, etc.... speciebus, vel in Systemate non enumeratis, vel nuperime detectis, vel speciebus Gallix australis locupletata, generum specierumque rariorum iconibus ornata, curante ac augente C. Devillers*; Lyon, 1789, 4 vol. in-8°. « Les planches qui accompagnent cet ouvrage, dit la *Biographie des Contemporains*, ne sont pas sans mérite; les descriptions des insectes que l'auteur a réellement vus sont exactes, mais il sont en petit nombre. Le plus grand défaut du livre, c'est de ne point contenir la synonymie des espèces qu'il a prises dans Fabricius et dans de Geer; c'est au reste une compilation qui peut être de quelque utilité. »

Rabbe, Boisjollin, etc., *Biographie univers. et port. des Contemporains*.

DEVILLY (*Louis-Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Metz, le 5 août 1792, mort en 1825. Fils d'un riche libraire de Metz, Devilly, après de brillantes études, faites à Paris, revint dans sa ville natale. Il dépensa rapidement la fortune que son père lui avait laissée, et finit par se brûler la cervelle. Il fut, en 1819, un des membres fondateurs de l'Académie royale de Metz, devint en 1823 secrétaire de cette société, et s'y fit remarquer par des rapports judicieux et différents morceaux d'archéologie, de littérature et de poésie. Ses principaux ouvrages sont : *Notice historique sur le général Legrand*; Metz, 1822, in-8°; — *Antiquités Médiomatriciennes; premier mémoire: monuments trouvés en 1822 à l'ancienne citadelle de Metz*; Metz, 1823, in-8°; — une édition du *Cours élémentaire de Géographie ancienne et moderne* de l'abbé Pierron; Metz, 1824, in-12. Devilly est en outre l'auteur d'une élégie intitulée *Le Retour du Croisé*, insérée dans *Le Ménestrel de la Moselle* pour 1821, ainsi que de diverses pièces de vers, qui se trouvent dans d'autres ouvrages périodiques. Il rédigea le *Journal de la Moselle*, depuis 1819 jusqu'en 1825.

Bégin, *Biographie de la Moselle*.

DEVINEAU DE ROUVRAV (C.-A.), poète dramatique, né à Paris, le 4 juillet 1742, mort en 1830. Malgré de nombreuses productions, il vécut et mourut parfaitement inconnu. On a de lui : *Armide et Renaud*, tragédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1775, in-8° ; — *Zarine, reine des Scythes*, tragédie en cinq actes, en vers ; Paris, 1776, in-8° ; — *Brutus*, tragédie en trois actes et en vers ; Paris, 1776, in-8° ; réimprimée sous le titre de *Marcus Brutus* ; Paris, 1803, in-8° ; — *Hipparchie et Cratès*, comédie nouvelle, en un acte ; Paris, 1786, in-8° ; — *Le Mérite récompensé à la cour ottomane*, comédie nouvelle en un acte, en vers ; Paris, 1787, in-8° ; — *La Mort du duc Léopold de Brunswick*, poème épi-tragique, en quatre chants ; Paris, 1799, in-8° ; — *Les Quatre Saisons*, poème ; Paris, 1800, in-12 ; — *Clorinde*, tragédie en cinq actes ; Paris, 1803, in-8° ; — *Épithalame pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon* ; Paris, 1810, in-8° ; — *Darius Codoman*, tragédie en cinq actes ; Paris, 1812, in-8° ; — *La Théâtréide*, poème épi-comique en six chants ; Paris, 1812, in-8°.

Quézard, *La France Littéraire*.

DEVIRIEU (Aimé). Voyez VIRIEU (DE).

DEVISMES (Jacques-François-Laurent), littérateur français, né à Laon, le 10 août 1749, mort dans cette ville, en 1830. Il était avant la révolution avocat et procureur syndic de l'assemblée d'élection de Laon. Nommé député du tiers état du bailliage de Vermandois aux états généraux, en 1789, il y siégea au côté gauche, parut peu à la tribune, mais travailla beaucoup dans les comités. On lui doit la première instruction sur les fonctions des assemblées administratives, et parmi les nombreux rapports dont il fut chargé, on peut citer celui qui fit abolir, en 1790, les taxes honteuses auxquelles les juifs étaient personnellement soumis dans quelques-unes des provinces de la France. Il fut élu en 1791 secrétaire de l'assemblée. Après la session, il rentra dans la vie privée, et ne reparut sur la scène politique qu'en 1800, époque où il entra au Corps législatif, dont il fut nommé président en 1802. Il exerça ensuite successivement les fonctions de procureur général à la cour de justice criminelle du département de l'Aisne, et de substitué du procureur général à la cour royale d'Amiens. Il prit sa retraite peu de temps après la deuxième rentrée des Bourbons. On a de lui : une traduction des odes d'Horace ; Paris, 1811, 2 vol. in-8° ; — *Histoire de la ville de Laon* ; 1822, 2 vol. in-8° ; — *Manuel historique, ou biographie de tous les hommes célèbres du Laonnois* ; Laon, 1826, in-8°.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

DEVISMES. Voyez VISMES (DE).

DESBORDS-VALMORE. Voy. VALMORE.

* **DEVIVIER** (Ignace), peintre français, né à Rioms, près d'Aix en Provence, vers 1780, mort en 1832. Il était élève de F. Casanova. Ses tableaux de paysages, de marines et de batailles

sont la plupart à l'étranger ; on en trouve dans la galerie de l'empereur d'Autriche dite le Belvédère, dans celle de l'Ermitage, en Russie, etc. Devivier était chevalier de l'ordre de Saint-Michel et membre de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne.

G. DE F.

Annuaire des Artistes Français, 1843-44.

DEVONIUS. Voyez ISCANUS.

DEVONSHIRE (Ducs de), nom d'une maison aristocratique de l'Angleterre, dont plusieurs membres, appartenant à des branches diverses, ont joué un rôle dans l'histoire. Le premier comte de Devon fut *Richard Rivers*, qui vivait au douzième siècle, et dont la petite-fille, appelée Hawise, épousa Réginald de Courtenay, de l'ancienne famille royale de France, et transmit à son époux le titre de comte. Les guerres de la Rose rouge et de la Rose blanche furent parfois tragiques pour les Courtenay. — *Thomas*, sixième comte de *Devonshire*, périt sur l'échafaud, en 1466, et le 14 avril 1471 *Jean*, son frère et successeur, fut tué à Tewkesbury. Après la bataille de Bosworth, en 1485, Édouard VII nomma *Édouard de Courtenay*, issu d'une branche collatérale, comte de Devonshire. *Henry*, petit-fils du précédent, fut d'abord favori puis victime du roi *Henry VIII*, qui, en 1525, le fit périr sur l'échafaud. Son fils *Édouard* fut rétabli dans la qualité de comte de Devon ou Devonshire à l'avènement de la reine *Marie*. Il mourut à Padoue, le 14 octobre 1556. C'est alors que le titre de comte de Devonshire, après avoir été donné à *Charles Blount*, lord Mountjoie, revint à la famille *Cavendish*, branche cadette de cette maison, en partant de *Roger de Gernon*, qui, sous Édouard II, avait acquis, par son mariage avec l'héritière de *John Potton*, la terre de *Cavendish*. Le premier comte de Devonshire de cette lignée fut *William*, baron *Cavendish de Hardwick* (lettres patentes du 7 août 1618). Il était oncle de ce duc de *Newcastle* qui servit avec tant de zèle la cause de *Charles I^{er}*. Le troisième fut créé duc par lettres patentes de *Guillaume et de Marie*, en date du 12 mai 1694. Depuis ce temps les *Devonshire*, sans associer leur nom à de grands événements historiques, n'ont pas cessé de jouir en Angleterre de cette influence qui s'attache à une haute position aristocratique et à d'immenses richesses, noblement administrées. En politique, ils ont constamment suivi un système de whigisme modéré, que résume assez bien la devise de leur maison : *Cavendo tutus*. Les fonctions de chambellan du palais et de lieutenant du comté de *Derby*, où sont situées leurs magnifiques propriétés, semblent héréditaires dans la famille, et ont été successivement exercées par chacun de ses membres depuis plus d'un siècle. L'un d'eux, *William*, quatrième du nom, fut, en 1755, nommé lord-lieutenant d'Irlande : de là sans doute l'intérêt que ses descendants paraissent avoir voué à ce malheureux pays. *William* fut l'époux des deux dames suivantes.

DEVONSHIRE (*Georgina* SPENCER, duchesse DE), fille de John comte Spencer, née le 9 juin 1757, morte le 30 mars 1806. Elle épousa en 1774 William Cavendish, duc de Devonshire. Belle, spirituelle et naturellement jetée dans les dissipations du monde aristocratique auquel elle appartenait, elle sut trouver des loisirs pour la culture de son esprit. La poésie, comme cela convenait d'ailleurs à son sexe, eut ses préférences. Parmi les œuvres de sa composition on cite un poème intitulé *Le Passage du Saint-Gothard*, traduit en français (Paris, 1802, in-8°), par un autre poète, Delille, qui avait fait connaissance à Londres avec la duchesse. Le poète français adressa à l'auteur de l'œuvre originale une *Épître*, placée en tête de la traduction, qui se fait remarquer par les qualités habituelles à l'interprète de Virgile, l'élégance et l'harmonie. Courtisée pour sa grâce, sa beauté, son esprit, par les hommes les plus remarquables de l'Angleterre, la duchesse de Devonshire sut cependant conserver intactes ses mœurs et sa réputation. Une circonstance assez singulière de sa vie eût pu porter quelque atteinte à son caractère, si la publicité même du fait n'impliquait pas sa justification. Amie de Fox, la duchesse sollicita, dit-on, un jour, ainsi que d'autres femmes, des suffrages pour le triomphe de la candidature de cet homme d'État au parlement. Un boucher électeur mit pour condition à l'octroi d'un vote favorable que la duchesse lui laisserait prendre un baiser; elle s'exécuta, et Fox eut le suffrage du boucher. On dit qu'elle fut belle encore à un âge avancé; mais elle perdit un œil quelque temps avant sa mort.

Rose, *New biographical Dictionary*.

DEVONSHIRE (*Élisabeth* FOSTER), fille de Frédéric-Auguste Hervey, comte de Bristol et évêque de Derry, née en 1759, morte à Rome, le 30 mars 1824, devint duchesse de Devonshire par son mariage en secondes noces avec lord William Cavendish. Elle alla s'établir à Rome, en 1815, et y mourut, en 1824. Douée de toutes les grâces imaginables, et possédant l'art de gagner les esprits, elle avait su obtenir en Angleterre la confiance d'hommes d'État influents, et avait rendu de grands services à sa patrie. Lorsque des malheurs domestiques l'eurent décidée à se rendre en Italie, elle y vécut entourée d'hommes distingués, surtout d'artistes; elle fut en rapport avec le cardinal Consalvi, avec Canova, Camuccini, Thorwaldsen (*voy.* ces noms). Ce fut elle qui fit découvrir la colonne de Phocas au Forum, et qui publia une édition de l'*Énéide* de Virgile, dans la traduction d'Annibal Caro, ornée de gravures d'après les dessins des premiers artistes de Rome (Rome, 1818, 12 vol. in-fol.). Cette édition, tirée seulement à 150 exemplaires, n'entra point dans le commerce de la librairie; la duchesse en fit don à divers souverains et aux principales bibliothèques, ainsi qu'à des amis particuliers. Elle fit paraître une édition semblable de la cinquième

satire d'Horace, et elle s'occupait d'*illustrer* Dante de la même manière lorsqu'une mort subite vint la frapper. Sa maison à Rome était le rendez-vous de la société la plus choisie sous le rapport des lumières et du bon ton. [*Enc. des G. du M.*]

Rose, *New biog. Dict.*

† **DEVONSHIRE** (*William* SPENCER CAVENDISH), sixième duc de Devonshire et représentant actuel de cette maison, marquis de Hartington, comte de Devonshire, baron Clifford de Lancashire et baron Cavendish de Hardwick, est né le 21 mai 1790, de William Cavendish et de Georgina Spencer. Son père épousa en deuxième noces Élisabeth Foster, seconde fille du comte de Bristol, qui a laissé à Rome la réputation d'une protectrice éclairée des beaux-arts (*voy.* l'article précédent). Ce fut en 1812 que le jeune duc, parvenu à la pairie l'année précédente, par la mort de son père, débuta dans la carrière parlementaire, en appuyant la motion de lord Granville tendant à prendre en considération l'état de l'Irlande et à examiner s'il ne serait pas convenable de faire jouir les catholiques de la plénitude des droits civils et religieux. Depuis, et notamment en 1823, il s'est prononcé hautement en faveur de l'émancipation. Il fit partie du ministère Grey en qualité de lord chambellan, et fut du nombre des membres de l'aristocratie anglaise qui ne crurent point leurs intérêts sainement entendus par la réforme. Le duc de Devonshire a fait plusieurs voyages en France, en Italie, en Allemagne, en Russie, où il assista au couronnement de l'empereur Nicolas comme ambassadeur extraordinaire (1826), et où l'on garde encore le souvenir de sa magnificence. Les plus précieux trésors et tous les talents du continent ont été mis à contribution pour orner son superbe musée du comté de Derby, si riche en peintures, en sculptures et en objets d'art. La vaste exploitation des mines de Speedwell, dans la même province, est aussi due à ses soins. [*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

DEVOS. *Voyez* Vos (DE).

DEVOS (*Martin*), peintre néerlandais, né à Anvers, vers 1534, mort en 1604. Il eut pour maîtres son père Pierre Devos et Frank Floris. Il fit à Rome, un voyage qui commença sa réputation. De Rome il alla à Venise, où il seconda Tintoret dans ses peintures de paysage. Revenu à Anvers, il fut agrégé au nombre des peintres de cette ville. Il fit de bons portraits et excella comme peintre d'histoire. On cite parmi ses meilleurs tableaux celui qui représente les grands fleuves de l'Asie et de l'Afrique et celui qui montre Pan adossé à un arbre au moment où il va s'élançer à la chasse du tigre.

Nagler, *Neues allg. Künstl. Lexic.*

DEVOSGES (*François*), dessinateur français, né à Gray, le 15 janvier 1732, mort à Dijon, le 22 décembre 1811. Fils d'un sculpteur qui lui donna les premiers principes de son art, il an-

noncail d'excellentes dispositions, lorsqu'à dix-huit ans il perdit la vue, qu'il ne recouvra que six ans après. Il se livra alors exclusivement au dessin; l'ambassadeur de Russie voulut l'attacher à la cour de Saint-Pétersbourg. Devosges s'y refusa, et alla fonder à Dijon une école de dessin. Les succès qu'il obtint dans son enseignement lui valurent la protection du prince de Condé et des états de Bourgogne, qui allouèrent des fonds annuels pour soutenir cette école, et envoyer à Rome les sujets les plus distingués. Pendant la révolution, Devosges, dénué de tout secours, n'en continua pas moins à soutenir l'école dont il était le fondateur. Cet artiste, qui consacrait presque tout son temps à l'enseignement, n'a laissé qu'un petit nombre de productions; elles sont remarquables par la pureté du dessin et la simplicité de la composition. Voltaire, qui faisait grand cas de ses talents, aurait voulu lui confier les dessins de son édition de Corneille; mais les libraires préférèrent ceux de Gravelot.

Fremiet-Monnier, *Éloge de Devosges*, Dijon, 1813, in-8°.

DEVOTI (Jean), théologien italien, né à Rome, le 11 juillet 1744, mort dans la même ville, le 18 septembre 1820. Nommé à l'âge de vingt ans professeur de droit canonique à la Sapience, il justifia cette faveur en faisant paraître l'année suivante un traité *De notissimis in jure legibus*. Le succès avec lequel Devoti s'acquitta de sa tâche de professeur et ses vastes connaissances en droit canonique lui valurent l'évêché d'Anagni en 1789, celui de Carthage, *in partibus infidelium*, la charge de secrétaire des brefs aux princes, de camérier secret et consultant de la congrégation de l'immunité. Il accompagna Pie VII en France pour le sacre de l'empereur Napoléon, et fut adjoint en 1816 aux prélats de la congrégation de l'Index. Le principal ouvrage de ce savant canoniste est intitulé : *Institutionum canonicarum Libri quatuor*; Rome, 1785-1789, 4 vol. in-8°. Ce livre, souvent réimprimé, peut être considéré comme le manuel des écoles théologiques de notre temps, puisqu'il a été adopté par l'université d'Alcala, par celle de Louvain et par le séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Devoti avait entrepris un *Jus canonicum universum*; mais le temps lui manqua pour achever cet immense travail, dont trois volumes seulement ont paru; Rome, 1803, 1804, 1817.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

DEVRIENT (Louis), célèbre acteur allemand, issu, comme les poètes Chamisso, Lamotte-Fouqué, d'une de ces familles de réfugiés français qui étaient venus s'établir en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, naquit à Berlin, le 13 décembre 1784, et mourut le 30 décembre 1832. Destiné au commerce, il abandonna promptement cette carrière pour suivre celle du théâtre. A l'âge de dix-neuf ans, et sous le nom de *Hersberg*, il débuta à Géra, en 1803, dans une comédie de Beck intitulée *Le Caméléon*. Encou-

ragé dans ses premiers essais, il parut bientôt après sous son véritable nom sur la scène de Dessau. Accueilli depuis d'une manière brillante à Breslau, il joua successivement dans les principales villes d'Allemagne, toutes jalouses de le posséder. Enfin, appelé en 1814 à Berlin par Ifland, qui le premier lui avait inspiré le goût du théâtre, il n'eut plus de rival, et, de même que Talma à Paris, Devrient, surnommé le *Garrick allemand*, fut idolâtré du public de Berlin. Se vouant alors de préférence aux rôles tragiques, il eut la gloire de faire connaître aux Allemands les caractères grandioses de Shakspeare. Cependant il ne dédaigna pas de créer des rôles de comédie, auxquels son génie dramatique seul savait donner du relief. Mais par la joyeuse vie qu'il mena, en société de Hoffmann et des hommes les plus spirituels, il hâta la fin de ses jours. Marié trois fois, à trois actrices de talent, Devrient laissa une fille, qui suivit, non sans quelque succès, la même carrière.

Trois neveux (*Émile, Charles et Édouard*) illustrent encore aujourd'hui le nom de Devrient à Berlin et à Dresde. M^{me} Devrient-Schröder (séparée de son mari, Charles Devrient), qui s'est fait entendre à Paris, a acquis une réputation méritée comme cantatrice. S.

Conversat.-Lex.

DEVUEZ. Voyez VUEZ (DE).

DEWAAL. Voyez WAEL (DE).

* **DEWEZ (Gilles)**, grammairien français, qui s'était établi en Angleterre dans la première moitié du seizième siècle, et qui fut chargé de donner des leçons de français à Marie, fille d'Henri VIII. Ce fut pour cette princesse qu'il écrivit un volume curieux, devenu aujourd'hui extrêmement rare : *An Introduction for to lerne to rede, to pronounce and to speake frenche trewly*; c'est un in-4° de 102 feuillets, imprimé à Londres, sans date (vers 1532); l'auteur ne se nomme point sur le titre, mais un acrostiche fait connaître son nom tel que nous l'écrivons; c'est, sous une forme étrangère, le nom de *De Guez*. Il existe une ou deux autres éditions sans date de cet écrit, dont on ne connaît en Angleterre qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Une copie faite d'après celui que possède à Oxford la bibliothèque Bodleyenne a permis à M. Génin de le faire réimprimer en 1852, à la suite d'une autre production du même genre : *L'Éclaircissement de la Langue Francoise, composé par maistre John Palsgrave*. Cette impression fait partie de la *Collection des Documents inédits* publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

G. BRUNET.

Documents inédits.

DEWES (Sir Symonds), antiquaire et homme d'État anglais, né à Coxden, dans le comté de Dorset, en 1602, mort en 1650. Il fit son éducation à Cambridge au collège Saint-Jean. Créé chevalier en 1639, par Charles 1^{er}, il

obtint la place de haut shériff du comté de Suffolk. Il fut élu membre du parlement par le bourg de Sudburgh en 1640, et créé baron l'année suivante. Lorsque éclata la guerre civile, Dewes se déclara pour le parlement et adhéra à la ligue du *Covenant*. Ayant été expulsé du parlement en 1648, ainsi que plusieurs autres membres de cette assemblée, il abandonna la politique pour se consacrer à des recherches archéologiques. On a de lui : *Parliamentary Harangue touching the antiquity of Cambridge*; Londres, 1642, in-4°; — *The Journals of the Parliaments under Elisabeth*, ouvrage posthume, publié par son neveu Paul Bowes; Londres, 1682, in-fol.

Aikin, *General Biography*.

DEWEZ (*Louis-Dieudonné-Joseph*), historien belge, né à Namur, le 4 janvier 1760, mort le 28 octobre 1834. Il occupa pendant dix ans la chaire de rhétorique au collège de Nivelles. Pendant la révolution française et l'empire, il fut successivement commissaire du Directoire près le tribunal correctionnel de Nivelles, substitut du commissaire du Directoire près les tribunaux civil et criminel du département de Sambre-et-Meuse, et sous-préfet de Saint-Hubert. Il garda cette place jusqu'en 1814. Lorsque la Belgique fut réunie au royaume des Pays-Bas, Dewez fut nommé inspecteur général des athénées et collèges. Il consacra les loisirs que lui laissait son inspection à la composition de nombreux ouvrages historiques. En voici la liste : *Histoire générale de la Belgique*; Bruxelles, 1805-1807; 1826-1828, 7 vol. in-8°; — *Géographie ancienne du département de Sambre-et-Meuse*; Namur, 1812, in-8°; — *Histoire particulière des provinces belgiques*; Bruxelles, 1816, 3 vol. in-8°; — *Abrégé de l'Histoire Belgique*; Bruxelles, 1817; — *Rhétorique extraite de Cicéron*; Bruxelles, 1818; — *Géographie du royaume des Pays-Bas*; Bruxelles, 1819, in-12; — *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*; Bruxelles, 1819, in-8°; — *Histoire du pays de Liège*; Bruxelles, 1822, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de l'Histoire de la province de Namur*; Bruxelles, 1822, in-12; — *Abrégé de l'Histoire du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers et de la seigneurie de Malines*; Bruxelles, 1824, in-12; — *Abrégé de l'Histoire de la province du Hainaut et du Tournaisis*; Bruxelles, 1823, in-12; — *Cours d'Histoire belge*, contenant les leçons publiques données au Musée des Lettres et des Sciences de Bruxelles; Bruxelles, 1832, 2 vol. in-8°. Dewez, qui était secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles, a inséré plusieurs mémoires dans le recueil de cette académie.

Biographie générale des Belges.

* **DEWLET** (GHÉRAÏ 1^{er}), khan de Crimée, mort en 1574. Il était petit-fils de Menyhily-Ghéraï, qui se reconnut vassal de la Porte Ottomane. Il parvint au trône en 1551, après la déposition de

Sapha-Ghéraï, qui, s'abandonnant aux conseils d'un transfuge russe nommé Belski, avait mécontenté le sultan. Ivan Vasilovitch venait de remporter de grandes victoires sur les Tartares : il s'était rendu maître de Kazan, d'Astrakhan et du reste du Kapchak. Les succès de ce prince n'intimidèrent pas Dewlet, qui pénétra dans les provinces de la Russie avec une armée de 60,000 hommes. Les mirzas ou nobles murmuraient hautement contre lui; ses soldats étaient peu disposés à se mesurer contre les Russes. Il livra néanmoins à ces derniers une bataille, dans laquelle il fut complètement vaincu. Cette défaite lui inspira des goûts plus pacifiques; mais les Tartares, toujours enclins au pillage, murmurèrent bientôt de cette inaction, et Dewlet les contint à grande peine. Sigismond, roi de Pologne, voulant opposer des ennemis puissants à la Russie, dont l'ambition allait toujours croissant, fit à ce sujet des ouvertures au khan de Crimée. Dewlet refusa de s'engager dans une guerre nouvelle; mais Sigismond parvint à se liguer avec le sultan Sélim II contre le czar. Les troupes turques se réunirent à Azof, et le khan reçut ordre de diriger 60,000 hommes sur Astrakhan, qu'on se proposait d'enlever aux Russes. Dewlet obéit, et confia le commandement de cette expédition à Andi-Ghéraï, qui fut vaincu et éprouva des pertes immenses ainsi que l'armée turque. Cet événement eut lieu en 1569. Deux ans après, Dewlet, à la prière de Sigismond, tomba à l'improvise sur la Russie. A la tête d'une foule innombrable de Tartares et de Nogais, il se dirige sur Moscou, pillant et brûlant tout sur son passage. Les Russes perdirent plusieurs batailles, et déjà l'effroi régnait dans la capitale de la Russie, lorsque Michel Vorotynski, prenant l'offensive, remporta plusieurs victoires sur les fils du khan et força les Tartares à la retraite. Dewlet mourut peu après (1574), et eut pour successeur Mohammed-Ghéraï II.

AL. BONNEAU.

Histoire de la Tauride, par l'archevêque de Mohilow. — Le marquis de Castelneau, *Histoire de la Nouvelle-Russie*. — Famin, la *Crimée*, dans l'*Univers pittoresque*.

* **DEWLET** (GHÉRAÏ II), khan de Crimée, mort en 1724, était fils de Sélim-Ghéraï, l'un des plus grands hommes du dix-septième siècle. Sélim, après les triomphes éclatants qu'il venait de remporter sur les Russes à la tête des armées ottomanes, obtint du sultan l'autorisation de faire le pèlerinage de La Mecque. Pendant son absence, Dewlet marcha contre les Moscovites (1693), leur fit éprouver des pertes considérables, et revint chargé de butin. Il eut bientôt après à repousser une attaque des Cosaques Zaporogues, qui pénétrèrent jusqu'à Pérékop. En 1699 son père abdiqua en sa faveur; mais une révolte des Tartares amena sa déposition en 1702, et Sélim dut remonter sur le trône. Dewlet, qui regrettait le souverain pouvoir, prit les armes; il fut vaincu en Circassie par Ghazy-Ghéraï, son frère, qui le ramena prisonnier. La loi le condamnait à perdre la tête; mais

Sélin le reçut dans ses bras, l'arrosa de ses larmes, et lui pardonna. Dewlet remonta sur le trône en 1709, après la déposition de son frère, Kaplan-Ghérai. A peine réinstallé, il attaqua les Russes, par une violation flagrante des traités; son armée fut battue et dispersée. Charles XII, vaincu à Pultawa, se trouvait alors à Bender, dans la Bessarabie, et s'efforçait d'entraîner le sultan dans une guerre contre la Russie. Dewlet, qui redoutait l'ambition de Pierre le Grand, agissait en ce sens auprès de la Porte. Cette politique triompha, et les hostilités commencèrent en 1710. Le czar s'avança rapidement sur le Pruth. Dewlet fit déposer Mavro-Cordato, hospodar de la Moldavie, qui paraissait favorable aux Russes, et à la suite de ses intrigues Constantin Brankovan, hospodar de Valachie, abandonna la cause de Pierre I^{er}, qui avait compté sur son alliance pour l'approvisionnement de son armée et qui même avait combiné avec lui le plan de la campagne. Le czar fut vaincu dans la plaine d'Horsiesti, près de Husch, sur le Pruth. Dewlet voulait absolument continuer la guerre; mais l'influence du grand-vizir triompha, et la paix fut signée. Dewlet reçut ordre de compter 900 heures à Charles XII et de l'escorter avec une armée jusque dans ses États, en passant par l'Ukraine et la Pologne. Le khan se présenta au roi de Suède pour lui faire part de la mission dont il était chargé. Charles refusa de partir : « Je te ferai jeter dans le Dniester, lui répondit Dewlet, irrité, car tu m'exposes au plus grand danger que je puisse jamais courir. » L'illustre vaincu ne persista pas moins dans sa résolution, et Dewlet, avec 14,000 Tartares ou Turcs, fit le siège de la maison occupée par le roi. Charles se défendit comme un lion, et tomba enfin entre les mains de Dewlet; mais le sultan avait changé d'avis. Il craignait que cet acte de violence ne soulevât contre lui l'indignation de l'Europe, et, comme pour décliner à ce sujet toute responsabilité, il déposa Dewlet, le grand-vizir et le muphti (1713). Il est certain pourtant que Dewlet n'avait agi que sur les ordres formels de la Porte, car à l'époque où M. de Peyssonel était consul de France en Crimée (1753), Nouradin-Kérim-Ghérai, fils cadet de Dewlet, avait encore entre ses mains l'ordre du grand-seigneur, qu'il montrait à tous ceux qui voulaient le voir, afin de justifier la conduite de son père. Kaplan-Ghérai reçut aussi le titre de khan, mais Dewlet fut rétabli en 1716. Les mirzas ou nobles, qu'il avait mécontentés, se soulevèrent bientôt contre lui, et se rangèrent sous l'autorité de Blé-Ghérai; la Porte, de son côté, donna l'investiture à Menghély, fils de Kaplan, qui triompha de son compétiteur. Les Tartares recoururent alors à Dewlet, qui allait se

mettre à leur tête lorsqu'il fut surpris par la mort.

AL. BONNEAU.

Peyssonel, *Mémoire sur la petite Tartarie*, à la suite du *Traité sur le Commerce de la mer Noire*, tome II. — *Histoire de la Tauride*, par l'archevêque de Mohilow. — De Casteinau, *Hist. de la Nouvelle-Russie*. — C. Famin, la *Crimée*, dans l'*Univers pittoresque*.

* **DEWLET** (GHÉRAÏ III), khan de Crimée, mort vers 1780, était neveu de Kérim-Ghérai, auquel il succéda, en 1769. Il apporta sur le trône des goûts d'étiquette qui l'absorbaient exclusivement. Catherine II occupait alors le trône de Pierre le Grand, et l'Empire Ottoman pouvait craindre pour son existence même. Dans de telles conjonctures, il fallait à la tête des Tartares un autre homme que Dewlet. Il fut donc déposé en 1770. Les événements marchaient vite : en 1771 les Russes avaient conquis toute la Crimée, et avaient fait proclamer par les Tartares un nouveaukhan, qui, sous leur protection, avait été déclaré indépendant de la Porte. C'était Saheb ou Sahim-Ghérai. La Porte donna l'investiture à Dewlet; mais des revers successifs amenèrent le traité de Koutchouk-Kainardji, qui força le sultan à reconnaître Saheb. Cette reconnaissance toutefois cachait une volonté bien arrêtée de renverser la puissance russe dans la Crimée. Le parti de Dewlet, soutenu secrètement par le divan, intrigua parmi les Tartares. Dewlet lui-même passa dans la péninsule. Le sultan le rappela, sur les plaintes énergiques du gouvernement russe; ses agents y restèrent, et bientôt ils parvinrent à soulever les Tartares, indignés contre Saheb, qui, conformément au traité de Koutchouk-Kainardji, dut livrer aux Russes les villes de Kertch et d'Yénikalé, qui les rendaient maîtres du détroit. La révolte éclata avec énergie en 1775 à Baktchi-Sarai, capitale de la Crimée; Saheb prend la fuite, et Dewlet est choisi pour occuper le trône à sa place. Un nouvel orage gronde bientôt sur la tête de Dewlet. Chahyn ou Sahim, frère et lieutenant de Saheb, soulève les Nogais du Kouban, et s'avance à la tête de 40,000 hommes. Dewlet court à sa rencontre; les Turcs lui font porter secrètement du secours, et les Russes en usent de même à l'égard de Chahyn. Les deux rivaux se rencontrent bientôt dans la presqu'île de Taman. Dewlet, complètement battu, en novembre 1776, rentre en Crimée avec les débris de son armée; Chahyn passe le détroit après lui; les Russes, levant tout à fait le masque, pénétrèrent dans la péninsule par l'isthme de Pétrékop; les mirzas abandonnent Dewlet, qui, hors d'état de résister à tant d'ennemis, va chercher un refuge à Constantinople (1777), laissant à Chahyn un trône sur lequel on eût pu dès lors placer l'aigle à deux têtes de l'empire de Russie.

Alex. B.

De Tott, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*.





